This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

706 B2

REVUE

DES

SOCIÉTÉS SAVANTES.

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DES

SOCIÉTÉS SAVANTES

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES

DU MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES CULTES.

TRAVAUX DES SOCIÉTÉS SAVANTES DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER.
DOCUMENTS INÉDITS. — MISSIONS SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES DONNÉES PAR LE GOUVERNEMENT.
REVUE BIBLIOGRAPHIQUE.

TOME SECOND.

ANNÉE 1857. — 1er SEMESTRE.

Königliche Bibliothek zu Berlin.

PARIS,
IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE ADMINISTRATIVES
DE PAUL DUPONT,
Rue de Grenelle-Saint-Honoré, n° 45
1857

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DES

SOCIÉTÉS SAVANTES

En nous adressant ici aux membres des Sociétés savantes, nous n'avons point à faire valoir l'utilité des associations littéraires et scientifiques. Nos lecteurs ont tous pris, aux travaux de ces associations, une part plus ou moins active, ils les connaissent et les apprécient; ce que nous voulons constater d'abord, avant d'indiquer notre programme et pour le justifier, c'est que, dans ces dernières années, les Sociétés savantes ont acquis en France, ainsi que dans les autres pays de l'Europe, une très-grande importance. Le niveau de leurs études s'est notablement élevé; partout elles se sont mêlées d'une manière plus intime et plus directe à la vie sociale; elles ont étendu le cercle de leurs recherches, tout en les localisant, et en les rendant par cela même plus pénétrantes et plus pratiques. Après avoir marché longtemps dans les voies stériles de l'imitation, elles ont pris une initiative originale et personnelle; elles ont marqué dignement leur place dans les annales intellectuelles de notre temps; enfin, au moment où la science et les lettres n'étaient que trop souvent exploitées comme une spéculation lucrative et comme un métier, elles sont restées complétement désintéressées, en même temps qu'elles restaient fidèles à la cause du bon sens, au milieu des plus tristes égarements de la littérature.

Par leurs recherches, la direction et le résultat de leurs travaux,

Digitized by Google

aussi bien par leur esprit à la fois progressif et tempéré, les Sociétés savantes ont acquis des titres sérieux et légitimes à la reconnaissance du pays. Dans l'ordre des faits scientifiques, elles ont rendu les plus grands services à notre histoire nationale. Comme ce vieux Calédonien de Walter Scott, qui passait sa vie à relever les pierres des tombeaux afin de retrouver le nom des ancêtres, elles ont fouillé toutes les ruines pour y chercher les secrets du passé; elles ont recueilli et gardé comme de précieux dépôts les débris enlevés à la terre; elles ont fondé des bibliothèques et des musées, établi des concours historiques et archéologiques, distribué des prix. Les sciences physiques et naturelles ont été de leur part l'objet des mêmes travaux, des mêmes études; elles ont sagement compris que, pour être écoutées et considérées, elles devaient faire aux applications pratiques la même part qu'aux théories purement spéculatives ou aux études purement littéraires; aussi un grand nombre d'entre elles ont-elles ajouté l'agriculture à leur programme, tandis que d'autres, suivant les convenances des localités, y ajoutaient l'industrie. En un mot, et pour résumer tout leur passé en quelques lignes, après s'être exclusivement occupé de littérature à leur début, les Sociétés savantes, tout en restant fidèles à la littérature, ont adopté plus tard l'histoire et l'archéologie; elles ont insensiblement étendu ce programme, et l'on peut dire sans exagération que de nos jours elles sont, à peu d'exceptions près, devenues encyclopédiques. C'est pour répondre à ce développement nouveau que la *Revue des Sociétés savantes*, créée en 1854 par M. Hippolyte Fortoul, se constitue aujourd'hui sur des bases nouvelles, et qu'elle élargit son cadre en s'adressant d'une manière plus directe et plus intime encore aux hommes studieux de nos départements.

Mettre en lumière les travaux que les Sociétés savantes publient sur tous les points de la France, offrir à tous ceux qui en font partie un organe de publicité, ouvrir à leurs communications un recueil où la place ne sera point disputée par d'autres intérêts que ceux des sciences ou des lettres, ou par les rivalités toujours exclusives de l'amour-propre, tel est l'un des principaux objets que nous nous proposons d'atteindre. Constitué en vue de la province, notre recueil, pour rester fidèle à son but, doit être, en grande partie, fait par la province. Il sera son écho en même temps que son œuvre, car nous ne venons pas ici nous ériger en juges et faire des leçons, mais tout simplement ouvrir une tribune; et ce que nous tenons à maintenir avant tout, c'est qu'en faisant appel aux personnes savantes de nos départements, nous ne prétendons en aucune ma-

Digitized by Google

nière leur imprimer une direction, encore moins exercer un contrôle, mais seulement réclamer leur concours.

Voici quel est notre programme; il suffira de l'indiquer pour montrer aux membres des Sociétés savantes qu'une large part leur est réservée, soit pour leurs communications, soit pour leurs travaux personnels.

La France départementale occupera dans la *Revue* la première place. Nous ferons connaître d'abord, d'une manière générale, le mouvement scientifique et littéraire qui s'accomplit, soit dans les grands centres intellectuels, soit dans les diverses circonscriptions territoriales de l'Empire. Nous espérons montrer, dans cette partie de nos travaux que, sous l'apparente uniformité de notre civilisation nationale, on trouve les aptitudes les plus diverses, et que c'est cette variété dans l'unité qui constitue, à proprement parler, le génie français et sa puissante initiative dans la théorie aussi bien que dans la pratique. A côté de ces tableaux généraux, nous présenterons une sorte de statistique périodique des publications de toute nature faites par les membres des Sociétés, soit collectivement dans les *Mémoires* de ces Sociétés, soit individuellement dans les livres. Afin de faire connaître les idées et les hommes, les travaux et les découvertes, nous procéderons surtout par voie d'analyse et de compte rendu, et pour parler de plus de choses, nous nous appliquerons à en parler d'une manière concise, tout en nous efforçant néanmoins d'être complets. Nous embrasserons toutes les matières historiques et archéologiques, parce que de ce côté, les Sociétés savantes ont véritablement constitué une science nouvelle, qu'elles ont refait pour ainsi dire l'ancienne France pièce à pièce, et qu'elles ont rendu les plus signalés services aux arts et à l'industrie, en mettant en lumière et en nous donnant pour modèles les admirables produits du génie de nos pères. Mais, à côté des souvenirs du passé, il y a les intérêts du présent et les espérances de l'avenir, fondés sur ce travail et la science ; nous nous placerons donc, dans le présent, sur ce terrain, en étudiant ce que les Sociétés savantes font chaque jour pour l'industrie, pour l'agriculture, l'histoire naturelle et les sciences appliquées. Nous signalerons les efforts ; nous constaterons les résultats ; nous montrerons ce qui se fait de bon, d'utile, de profitable dans nos départements, dans toutes les branches des connaissances humaines, et nous tiendrons toujours à honneur de mettre en lumière les études, trop souvent inconnues, des hommes savants et modestes dont le zèle a réalisé dans ces derniers temps de si utiles et de si notables progrès. La France qui s'interroge et veut se connaître,

Digitized by Google

a ouvert depuis longtemps déjà des congrès pacifiques où se sont rencontrées toutes les nations du monde civilisé. Nous venons à notre tour ouvrir par la publicité un congrès permanent où s'associeront, pour une œuvre commune, tous ceux qui chez nous s'intéressent aux travaux de l'esprit et à la prospérité nationale.

Ainsi, pour nous résumer en ce qui concerne la France, nous donnerons tout à la fois des indications sur le mouvement général, des détails sur les travaux particuliers, des comptes rendus des Mémoires et des livres, des notes sur les découvertes scientifiques, et nous ajouterons à cet ensemble, déjà si complexe, une chronique dans laquelle seront relatés les sujets de prix mis au concours, les découvertes et les applications faites par les Sociétés, les noms des personnes auxquelles seront donnés les prix, des notices nécrologiques, des nouvelles se rapportant aux bibliothèques et aux musées, aux progrès réalisés dans l'agriculture par les associations départementales. Nous continuerons, en la rendant plus complète encore, s'il est possible, la bibliographie spéciale que la *Revue* a précédemment publiée, et dans laquelle se trouvaient indiqués les *Mémoires* des Sociétés savantes. Nous donnerons de plus l'indication, suivie d'une analyse sommaire, des ouvrages les plus importants qui paraissent soit en France, soit à l'étranger; et nous publierons en outre de temps à autre des documents inédits relatifs à l'histoire de nos anciennes provinces ou de nos villes. Notre programme est vaste, on le voit, mais nous avons la ferme confiance que nous parviendrons à le remplir, si les personnes auxquelles nous nous adressons veulent bien nous prêter leur concours, en nous faisant des communications strictement relatives aux circonscriptions territoriales qu'elles habitent ou à celles qu'elles connaissent le plus particulièrement.

L'Europe savante tiendra comme par le passé, dans notre recueil, sa place à côté de la France. En même temps que la *Revue* apprendra aux membres des Sociétés étrangères ce qui se fait chez nous de notable et de sérieux, elle nous apprendra également ce que font ces Sociétés, qui sont comme les nôtres de plus en plus obstinées au travail, de plus en plus fécondes. Ce lien, ces rapports qu'elle établit entre les associations scientifiques et littéraires de nos départements, elle l'établira également, nous l'espérons, entre ces départements et le reste de l'Europe; elle favorisera ce qu'on pourrait appeler les échanges de la pensée internationale; mais cette fois encore, pour arriver à quelques résultats satisfaisants, elle a besoin de faire appel à la bonne volonté des hommes qui, sur les divers

Digitized by Google

points de l'Europe, ont à cœur le progrès des sciences et des lettres, et qui savent que la publicité est l'un des éléments les plus actifs de ce progrès. L'Angleterre, la Hollande, l'Italie, l'Allemagne, les Etats scandinaves et la Russie possèdent aujourd'hui un grand nombre d'associations, dont les Mémoires contiennent des travaux de premier ordre. Nous nous ferons un devoir de les faire connaître à nos lecteurs ; et nous espérons trouver pour notre recueil, au delà de nos frontières, au nom de la France et de la science, cet accueil sympathique que nous y trouvons tous pour nous-mêmes, quand le désir de voir et d'apprendre nous emporte loin de la patrie.

Il nous reste à parler maintenant, pour compléter notre programme, de la réunion des *Archives des missions scientifiques et littéraires* à la *Revue des Sociétés savantes*. On sait que le budget de l'Etat voit inscrire chaque année, sur ses colonnes, parmi les dépenses fixes et régulières, un crédit destiné à provoquer, à défrayer et à récompenser les voyages d'exploration entrepris, dans les diverses parties du globe, par les hommes dévoués qu'animent la noble curiosité de l'esprit et la passion du savoir. Ces explorations, depuis quelques années, ont pris beaucoup de développement, et elles ont donné les résultats les plus importants, non-seulement pour l'archéologie, mais encore pour les sciences naturelles, la littérature et les beaux-arts ; elles embrassent l'universalité des connaissances humaines, en même temps que leurs recherches sont dirigées sur les contrées les plus diverses. Les rapports adressés à S. Exc. M. le Ministre de l'instruction publique par les personnes auxquelles elles sont confiées seront désormais insérés dans la *Revue*, et formeront le curieux et instructif complément des travaux des Sociétés savantes.

Par l'ensemble et la réunion de ces diverses publications, la *Revue* réunira donc, comme en un faisceau, toutes les forces qui se sont trop souvent affaiblies en s'isolant. Elle présentera les résultats d'une enquête permanente faite sur la France par ses propres enfants, et les résultats des enquêtes faites sur l'Europe entière par les savants de tous les pays. Elle répondra victorieusement, nous l'espérons, à ce reproche injuste que des esprits chagrins adressent à notre temps, à savoir que l'industrie a détrôné la science. Elle montrera que le public s'attache de plus en plus aux occupations vraiment sérieuses de l'esprit, et que si notre temps s'est détourné de certaines futilités littéraires, il s'est reporté avec une ardeur nouvelle vers les fortes études. Nous n'avons pas besoin d'ajouter que la *Revue des Sociétés savantes*, placée en dehors de toutes les coteries, ne se fera point l'humble vassale des ambitions personnelles qui

Digitized by Google

cherchent à absorber à leur profit tous les honneurs de la publicité. Etrangère à toute idée de spéculation, elle sera désintéressée, comme les hommes auxquels elle s'adresse, et comme preuve de son entière indépendance sous ce rapport, il nous suffira de dire qu'elle se publie sous les auspices de S. Exc. M. le Ministre de l'instruction publique et des cultes. Ce haut patronage montre qu'elle est avant tout une œuvre patriotique, et qu'elle sera heureuse de compter parmi ses correspondants et ses collaborateurs tous les hommes qui, sur tous les points de l'Empire, et dans la vie sérieuse et calme de la province font de l'étude le charme de leurs loisirs ou la noble distraction de leurs travaux.

Ch. Louandre.

Digitized by Google

ÉTUDES HISTORIQUES.

DES HISTOIRES PROVINCIALES ET SPÉCIALEMENT DE L'HISTOIRE DE NORMANDIE.

I.

L'histoire provinciale est une œuvre qui appartient essentiellement aux Sociétés savantes des départements. Elles en ont sous la main tous les matériaux, traditions, monuments, mœurs, documents écrits, intelligence facile et journalière de mille détails qui échappent à ceux qui vivent loin du théâtre des événements. C'est d'ailleurs une œuvre importante que l'histoire d'une de nos anciennes provinces ; pour s'en convaincre, il suffit d'examiner comment la France s'est formée. Il y a eu, pendant des siècles, cinq ou six Frances, ou plutôt cinq ou six États indépendants (1), parlant chacun une langue particulière, étrangers l'un à l'autre, quelquefois même hostiles. Puis, de toutes ces provinces, de toutes ces races, de toutes ces langues, il s'est formé un seul État, et, si je puis ainsi parler, une seule personne politique qui a absorbé et presque effacé toutes les originalités provinciales. L'histoire de France consiste en grande partie à retracer cette absorption lente ou rapide, partielle ou complète, des diverses provinces, cette transformation de plusieurs peuples en un peuple. Mais comment exposer ces changements, comment déterminer le caractère de la nation, si l'on ignore dans quelle proportion chacune des provinces, la Normandie, la Bretagne, le Languedoc, la Provence, etc., ont contribué à for-

(1) Je ne tiens compte ici que des principales provinces qui peu à peu avaient absorbé les petits fiefs.

Digitized by Google

mer la nation française ? Le seul moyen d'arriver à une connaissance complète et approfondie de l'ensemble, c'est d'analyser chacun des éléments, d'étudier l'histoire provinciale et de préparer les matériaux sans lesquels une véritable histoire de France est impossible. Ainsi, en s'occupant des histoires provinciales, on touche à une des questions les plus graves et les plus délicates de l'histoire générale.

Les écrivains, qui ont traité l'histoire des provinces, l'ont généralement considérée comme une œuvre purement scientifique ; ils ont donné une suite de savantes dissertations capables d'éclaircir des points obscurs, mais ne formant point un ensemble harmonieusement coordonné et ne retraçant pas la vie d'un peuple. C'est de cette manière qu'ont été écrites les histoires du Languedoc, de Bretagne, de Lorraine, etc., par les Bénédictins. Ce sont d'excellents travaux dont le temps n'a fait qu'accroître la réputation. Une pareille méthode est préférable à toute autre pour préparer l'histoire ; mais ce n'est pas l'histoire. Ces écrivains dissertent au lieu de peindre : ils ne s'adressent qu'aux érudits. Le désir d'échapper à l'aridité de leur système a jeté quelques auteurs modernes dans un défaut bien plus dangereux. Pour donner à leurs récits plus de couleur locale et une teinte plus pittoresque ils ont eu recours à la fiction et ont substitué les détails romanesques à la vérité historique. Cette erreur, qui n'est guère à craindre pour les savants, séduit encore de jeunes esprits. Est-il donc nécessaire de leur rappeler que le pittoresque en histoire ne doit pas être une fiction, un pur caprice de l'imagination, mais la réalité saisie dans les chroniques et transportée sous les yeux du lecteur moderne ? C'est un art qui rappelle le procédé ingénieux dont on s'est servi pour enlever de vieilles fresques sans en altérer les couleurs, et les appliquer sur une toile préparée pour les recevoir. Que si, au lieu de se borner à faire revivre le passé, on y mêle des couleurs étrangères et disparates, le but de l'histoire est manqué et le mensonge substitué à la réalité.

En signalant les défauts de certaines écoles et en reconnaissant que parfois des écrivains de talent ont échoué en essayant de raconter l'histoire des provinces, nous n'avons nullement la prétention de tracer la route à suivre ; loin de nous une pareille outrecuidance ; nous voulons seulement exposer quelques idées sur la manière dont nous concevons une histoire provinciale et spécialement l'histoire de Normandie. Quelles sont d'abord les études que réclame une pareille œuvre ? La première est celle de la configuration du sol ou géographie physique. La nature du pays a une puissante influence

Digitized by Google

sur le génie des peuples ; il serait impossible de comprendre le caractère des montagnards, Auvergnats, Basques, Suisses, en les isolant du sol qui les a vus naître. J'en dirai autant du Breton et du Normand. La mer qui bat et déchire les côtes de leur pays semble les appeler aux expéditions maritimes ; la vocation de ces peuples est marquée dans le vaste développement de leur littoral depuis la Loire jusqu'à la Bresle. Aussi, à toutes les époques, ces provinces ont-elles fourni d'excellents matelots. D'un autre côté, les pâturages de l'intérieur, les fertiles vallées d'Auge et de Bray, les riches plaines du pays de Caux, du Cotentin, du Neubourg, du Lieuvin, font de la Normandie un pays essentiellement agricole, pendant que les nombreuses rivières qui courent à la mer ou à la Seine favorisent le développement de l'industrie. Quant à la Seine, c'est la grande voie du commerce intérieur de la province, c'est, pour rappeler un mot célèbre, une route dont le Havre, Rouen et Paris sont les stations. « Il faut voir la Seine, a dit un écrivain moderne, entre Pont-de-l'Arche et Rouen, comme elle s'égare dans ses îles innombrables, encadrées au soleil couchant dans des flots d'or, tandis que, tout du long, les pommiers mirent leurs fruits jaunes et rouges sous des masses blanchâtres. Je ne puis comparer à ce spectacle que celui du lac de Genève. Le lac a de plus, il est vrai, les vignes de Vaud, Meillerie et les Alpes, mais le lac ne marche point ; c'est l'immobilité ou du moins l'agitation sans progrès visible. La Seine marche et porte la pensée de la France, de Paris, vers la Normandie, vers l'Océan, l'Angleterre, la lointaine Amérique. » Couronnés de ruines pittoresques, de châteaux et de verdure, les bords de la Seine sont riches en souvenirs : ici, Château-Gaillard avec les ombres de Richard-Cœur-de-Lion et de Philippe-Auguste ; plus loin, le château de Robert le Diable, où la tradition populaire entasse des traditions merveilleuses ; au delà, Jumiéges, avec ses tours romanes et le souvenir de ses puissants abbés, seigneurs d'une partie du pays de Caux et des bords de la Seine ; Lillebonne, qui réunit des monuments romains et le château où fut résolue la conquête de l'Angleterre ; enfin, à l'embouchure du fleuve, les hautes tours du manoir des Tancarville, chambellans héréditaires de la Normandie.

Le théâtre de l'histoire préparé, il faut mettre en scène les acteurs et montrer comment s'est formé le peuple, par quelles invasions, par quel mélange de races. Ce serait une grave erreur de chercher dans la Normandie actuelle cette race blonde, aux yeux bleus, à la taille élancée, qui, sous Rollon, imposa son joug aux Neustriens ; à peine trouve-t-on dans quelques parties de la province

Digitized by Google

les signes physiologiques qui la rappellent. Le docteur Edwards (1) rapporte que, dans un voyage de l'embouchure de la Somme à celle de la Seine, il reconnut exactement le même type qu'il avait observé en Bourgogne, le type des peuplades celtiques. L'ancienne population gauloise forme partout le fond de la nation française. Mais on ne saurait nier l'influence que les pirates du Nord ont exercée momentanément sur la Neustrie, lorsqu'on voit tout à coup cette province transformée, soumise à une forte discipline au milieu de la confusion universelle du dixième siècle, hardie aux entreprises lointaines, lançant ses guerriers à la conquête de l'Angleterre et des Deux-Siciles, et fondant une principauté sur les côtes de Syrie. Comment méconnaître l'élan prodigieux que l'arrivée d'un nouveau peuple et le mélange des Scandinaves avec les Neustriens ont imprimé à la Normandie ? Personne n'a mieux peint qu'Augustin Thierry l'intrépidité de ces hommes du Nord et la révolution qu'ils opérèrent en Neustrie : « De violents orages, dit-il, dispersaient et brisaient leurs frêles navires; tous ne rejoignaient point le vaisseau du chef au signal du ralliement; mais ceux qui survivaient au naufrage n'en avaient ni moins de confiance ni plus de souci ; ils se riaient des vents et des flots qui n'avaient pu leur nuire. « La force de la tem-« pête, chantaient-ils, aide le bras de nos rameurs ; l'ouragan est à « notre service; il nous jette où nous voulions aller. »

Lorsque la fusion des races est accomplie et que la nation existe, il est indispensable, avant d'en retracer les annales, de déterminer l'étendue que doivent avoir les diverses parties de cette histoire. Chaque province présente deux périodes profondément distinctes : l'une où elle a eu son histoire indépendante; l'autre où, absorbée par la France, elle n'a plus joué qu'un rôle secondaire. Jusqu'au quinzième siècle la France a peu d'unité : d'abord elle est dominée par des barbares, qui campent dispersés et gouvernent les vaincus par droit de conquête, à peu près comme sur les côtes d'Afrique quelques Turcs imposent leur domination à des troupeaux d'Arabes. A cette époque d'invasion, la force est partout, le centre nulle part. Il en est de même lorsque la société féodale s'est constituée. Chaque montagne, chaque vallée, chaque fleuve a son seigneur, son abbaye, son moine qui, à l'ombre du cloître, écrit les annales du pays. La force des provinces est alors en raison inverse de celle de la monarchie. Pendant que le faible et voluptueux Philippe Ier languit sur le trône, les Normands font la conquête de l'Angleterre, de la Sicile

(1) Voyez le traité *Des caractères physiologiques des races humaines*, page 66.

Digitized by Google

et de l'Italie méridionale; les Bourguignons donnent des souverains à la Castille et au Portugal, la Lorraine un roi à Jérusalem. C'est la grande époque de la puissance provinciale ; mais, à partir du treizième siècle, à mesure que la royauté grandit, les provinces déclinent : Philippe-Auguste, saint Louis, Philippe le Bel préparent la ruine de la féodalité, et par conséquent celle de l'indépendance provinciale.

Alors commence pour les provinces une nouvelle époque, où leur histoire a moins de grandeur et d'importance ; cependant elle mérite encore une sérieuse attention. On ne peut, en effet, connaître et apprécier le génie multiple de la France, qu'en la décomposant en quelque sorte en ses éléments pour déterminer l'influence exercée par chaque province sur le mouvement des esprits et sur les destinées du royaume. Ainsi, par exemple, la Bretagne, en s'unissant plus étroitement à la France, lui a rendu d'immenses services. C'est un Breton, Duguesclin, qui a vaincu les Anglais au quatorzième siècle; un autre Breton, Olivier de Clisson, a continué son œuvre; enfin, c'est encore un Breton, Arthur de Richemont, qui a puissamment contribué à relever Charles VII et à expulser les Anglais de la France. Ici se présente un écueil pour l'histoire provinciale : en touchant à l'histoire générale du royaume, quelques écrivains ont oublié leur pays et se sont laissé entraîner à raconter l'histoire de la France tout entière. Leur œuvre a perdu dès ce moment toute originalité et n'a plus été qu'un pâle et insipide abrégé. Et cependant, même lorsque la royauté s'est affermie, le rôle des provinces est encore digne de l'attention de l'histoire, non-seulement parce qu'elles ont secondé la puissance monarchique et donné à la France leur génie, leur sang, leurs richesses, mais aussi par les efforts désespérés qu'elles ont tentés à plusieurs reprises pour reconquérir leur indépendance et leurs vieilles franchises. Ainsi, après Philippe-le-Bel, pendant la longue lutte entre la France et l'Angleterre, et au milieu des guerres civiles des Armagnacs et des Bourguignons, les provinces reprennent un peu de leur énergie et de leur indépendance; il en est de même lorsque les passions religieuses, les fureurs de la Ligue et les troubles de la Fronde ensanglantent la France.

Nous poserons donc en principe que la première période de l'histoire provinciale, celle où l'on retrace les destinées d'un peuple indépendant, doit être beaucoup plus développée que la seconde. Pendant la période féodale, l'historien de la Normandie suivra dans ses conquêtes lointaines un peuple qui marche à la tête des nations, tandis qu'à l'époque monarchique, il n'aura plus qu'à signaler la

Digitized by Google

résistance de la province envahie par le pouvoir central et défendant ses vieilles institutions, sa charte aux Normands, son échiquier, sa coutume. Il devra adopter un plan directement opposé à celui de l'histoire générale dont le récit s'étend à mesure que la nation française absorbe dans son sein de nouvelles populations. Cependant, en insistant sur ce point, je suis loin, je le répète, de terminer au moyen âge les histoires provinciales, comme l'ont fait certains écrivains ; je crois, par exemple, que les historiens de la Normandie ont eu tort de s'arrêter pour la plupart à la conquête de cette province par Philippe-Auguste. Supprimer ainsi six siècles de luttes, effacer des annales de Normandie la longue résistance de cette province au pouvoir central et ses tentatives pour se constituer en duché indépendant, c'est manquer essentiellement à la vérité historique. Pour le prouver, il suffira de retracer les efforts que fit la Normandie en 1465 pour rétablir la puissance ducale abattue par les rois de France.

II.

Louis XI venait de monter sur le trône. Tout le monde connaît ce roi aux allures bourgeoises, à la physionomie railleuse et sinistre. Ami des bonnes villes qu'il voulait opposer aux nobles, il confirma leurs priviléges et les augmenta. La Normandie, et Rouen en particulier, furent comblées : confirmation de la charte aux Normands (1), liberté de commerce entre Rouen et Paris (2), exemption de ban et d'arrière-ban (service militaire) pour les bourgeois de Rouen (3), abolition d'impôts sur les marchandises et denrées (4), en un mot tout ce qui pouvait gagner la bourgeoisie fut accordé. La garde de la ville avait été remise aux Rouennais (5), et Louis XI croyait pouvoir compter sur leur dévouement. Rien n'atteste mieux les intentions de ce prince que le récit de l'évêque de Lisieux, Thomas de Basin, qui montre le roi flattant les députés de la Normandie et les endormant par de belles promesses (6). Aussi dans une assemblée

(1) Louis XI la confirme deux fois dans les premières années de son règne, 4 janvier 1461 (1462) et 25 octobre 1464. Archives municipales de Rouen, tir. IX, n° 5, et CXLIII, n° 1.

(2) Archives municipales, tir. II, n° 2.

(3) *Ibid.*, tir. VI, n° 15.

(4) *Ibid.*, tir. CCXLV.

(5) *Ibid.*, Registre des délibérations de l'Hôtel-de-Ville, t. VII, f° 191.

(6) Rex blandis allocutus sermonibus eis pollicitus est, etc. *Histoire des règnes de Charles VII et de Louis XI*, par Thomas Basin, t. II, p. 31. On ne doit pas oublier que Thomas Basin était ennemi déclaré de Louis XI.

Digitized by Google

des États de Normandie, tenus à Rouen, firent-ils le plus grand éloge du roi (1).

Cependant il y avait eu quelques rumeurs pour une affaire assez étrange. Louis XI s'était avisé, en 1464, de récompenser les services de son valet de chambre, Pierre de l'Isle, en lui faisant épouser la fille de quelque riche bourgeois de Rouen. Il désigna, sans autre façon, la fille de Jehan le Tellier. Mais sa mère, femme de tête, ameuta la ville. Un des vicaires généraux du cardinal d'Estouteville, maître Robert Viole, et le conseil de ville s'opposèrent à cette odieuse atteinte portée à la liberté des familles (2). La Normande gagna son procès, et la bourgeoisie tout entière garda rancune au roi despote qui traitait si cavalièrement les priviléges communaux.

Louis XI, qui se croyait alors bien affermi, et que n'avaient pas encore mûri l'expérience et le malheur, Louis XI irritait bien autrement le clergé et la noblesse. Abolition de la Pragmatique-Sanction, et par conséquent des élections ecclésiastiques, suppression des droits de chasse, tout contribuait à exaspérer les ordres privilégiés (3). Ils avaient alors en Normandie des chefs nombreux et actifs. Un des principaux était Louis d'Harcourt, évêque de Bayeux et patriarche de Jérusalem (4) : allié aux plus puissantes familles de Normandie, chef du clergé dans cette province en l'absence de l'archevêque de Rouen, Guillaume d'Estouteville, Louis d'Harcourt joignait aux avantages de cette haute position un esprit intrigant, une violente ambition et le désir partagé par presque tous les Normands de rendre à leur province une administration indépendante. « Il a « toujours semblé aux Normands, dit le plus éminent historien du « quinzième siècle (5), que si grand duché comme le leur requiert « un duc, et, à dire la vérité, elle est de grande estime, et s'y lève « de grands deniers »

Le patriotisme normand, qui servait si bien à masquer les ambitions individuelles, avait un autre défenseur dans l'évêque de Lisieux, Thomas Basin. Cet ancien chanoine de Rouen était justement

(1) « Regem magnis præconiis attollere et prædicare cœperunt. » *Ibid.*, page 34.

(2) Archives municipales de Rouen, registre $\frac{A}{38}$, f° 256.

(3) Voyez Thomas Basin, *ibid.*, p. 70-80.

(4) Il habitait à Rouen un splendide hôtel dans une rue qui a porté autrefois le nom de *rue du Patriarche*, en mémoire de ce prélat. C'est aujourd'hui la *rue Beffroi*.

(5) Comines, liv. I, ch. 13 ; coll. Petitot, 1re série, t. XI, p. 417.

Digitized by Google

célèbre par sa science, et sa grande réputation entraînait la majorité du clergé (1). La noblesse avait pour chef en Normandie Pierre de Brézé, grand sénéchal du duché. Puissant sous Charles VII, disgracié au commencement du règne de Louis XI, rétabli plus tard dans ses dignités, Brézé ne gardait au roi qu'une foi équivoque. Le reste de l'aristocratie était mécontent, et n'attendait qu'un signal pour se soulever. Il fut donné, le 13 mars 1465, par Jean de Bourbon, qui publia en son nom et au nom du duc de Berry, frère du roi, du comte de Charolais, fils du duc de Bourgogne, et d'un grand nombre d'autres seigneurs, un manifeste où il rappelait les actes tyranniques de l'administration de Louis XI et protestait du zèle des confédérés pour *le bien public* (2). Cette ligue trouva de nombreux adhérents au nord et au sud de la France. Mais la Normandie hésita quelque temps; Louis XI envoya un mémoire aux bonnes villes, pour réfuter les attaques des seigneurs, et chargea spécialement le sire d'Esternay de le communiquer aux bourgeois de Rouen (3). Le sire d'Esternay était un de ces Normands à fidélité douteuse, qui attendaient les événements pour se déclarer. Son véritable nom était Jean le Boursier; ses titres, chevalier, maître des comptes et receveur général de Normandie. Le grand bailli de Rouen, Guaste de Montespedon (4), montra plus de résolution et de fidélité. Il fit réunir, le 27 mai 1465, les bourgeois dans les quatre principaux quartiers : au Palais (5), pour Cauchoise ; à Saint-Patrice, pour Beauvoisine; à Saint-Ouen, pour Saint-Hilaire, et aux Augustins, pour Martainville. Les lieutenants du capitaine et du bailli, les échevins et les quarteniers portèrent la parole et exhortèrent les Rouennais à rester fidèles et loyaux envers le Roi, et à se munir d'armes pour repousser les attaques des ennemis (6). On apprenait, en effet, que le comte de Charolais venait

(1) Voyez sur Thomas Basin le remarquable article de M. Jul. Quicherat, *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, t. III, p. 313 et suiv., et l'*Histoire de Charles VII et Louis XI* du même auteur, publiée par M. Jul. Quicherat, pour la *Société de l'Histoire de France*.

(2) Voyez le manifeste dans les *Documents inédits de l'histoire de France*, *Mélanges* extraits de la Bibliothèque impériale et des archives des départements, t. II, p. 196, 197.

(3) *Ibid.*, p. 211.

(4) C'est par erreur que son nom est écrit *Ouaste* dans quelques éditions de Comines. Voyez coll. Petitot, 1re série, liv. XI, p. 413.

(5) Ce palais, appelé ordinairement le vieux palais, avait été bâti, en 1419, à l'extrémité occidentale du quai, par le roi d'Angleterre Henri V.

(6) Archives municipales de Rouen, *Registre des délibérations*, t. VII, fo 233, recto et verso.

Digitized by Google

de passer la Somme et marchait sur le centre de la France pour opérer sa jonction avec le duc de Bretagne. Pendant que la ville de Rouen se fortifiait et garnissait ses remparts de canons et de couleuvrines (1), des ordres réitérés de Louis XI appelaient sous les drapeaux la noblesse de Normandie (2). Le grand sénéchal, Pierre de Brézé, l'enrôlait et se préparait à la conduire vers Paris, pour défendre cette ville et arrêter le comte de Charolais. Il vint, en effet, camper à Montlhéry, entre les Bretons et les Bourguignons, et y donna, le 16 juillet 1465, la bataille où il fut tué. Son corps, rapporté à Rouen par Seine, fut reçu avec beaucoup de pompe. On le déposa à la porte de la Vieille-Tour ; échevins et quarteniers vêtus de noir s'étaient réunis. Ils accompagnèrent le convoi, précédé de vingt-quatre hommes couverts de robes et chaperons bruns, et portant des torches (3).

Le grand sénéchal fut enterré dans la cathédrale où l'on voit encore son tombeau orné d'élégantes arabesques (4). Son fils, Jacques de Brézé, prit immédiatement possession des charges de grand sénéchal de Normandie et de capitaine de Rouen (5). La veuve de Pierre de Brézé, Jeanne du Bec-Crespin, alliée aux plus hautes familles de la province, nourrit à partir de ce moment une haine profonde contre Louis XI. Elle se persuada que son mari avait péri victime de la perfidie du roi (6). Cette pensée fut entretenue et avait peut-être été suggérée par les Normands qui méditaient une trahison. Louis XI n'était pas sans soupçon de leurs perfides intentions. Il quitta un instant Paris menacé par les Bourguignons et les Bretons (10 août 1465) et vint à Rouen pour s'assurer de cette ville et de la Normandie (7). Le 15 août, il entendit la messe à la cathédrale dans la chapelle de la Vierge. Il rassembla à Rouen une nombreuse noblesse, les officiers de la couronne, les francs-archers et d'autres

(1) Archives municipales de Rouen, *Ibid.*, t. VII, f° 234 recto et 235 verso.

(2) Lettre du comte d'Eu au comte de Nevers, dans les *Documents inédits sur l'histoire de France*, *ibid.*, p. 243.

(3) Archives municipales, *Registre des délibérations*, t. VII, f° 237, recto et verso.

(4) A. Deville, *Tomb. de la cathédrale de Rouen*, p. 60.

(5) Archives municipales de Rouen, *Registre des délibérations*, t. VII, f° 235, verso.

(6) Jul. Quicherat, notice sur Thomas Basin, l. C, p. 343.

(7) Archives départementales de la Seine-Inférieure, *Registres du chapitre*, à la date du 15 août 1465.

Digitized by Google

troupes (1), puis il se rendit à Bayeux où il ordonna au vicomte de Falaise de convoquer la noblesse de sa vicomté et de l'envoyer à Caen prendre les ordres du bailli de Cotentin (2).

En même temps, il multipliait les concessions de priviléges pour gagner les bourgeois (3). Mais ceux mêmes qui avaient sa confiance, comme le sire d'Esternay et Jean Hébert, receveur des finances, le trahissaient. De concert avec le patriarche de Jérusalem, Louis d'Harcourt, ils excitaient à la vengeance la veuve du sénéchal de Brézé. Elle traita avec les chefs de la *Ligue du bien public*, et s'engagea à leur livrer le château de Rouen dont elle avait le gouvernement (4). Quoique ces négociations fussent conduites avec mystère, les échevins de Rouen ne se dissimulaient pas le danger, et demandaient avec instance d'être déchargés de l'administration municipale (5). Les officiers royaux refusèrent de faire droit à leur requête, mais ils ne purent empêcher la veuve du sénéchal de Brézé de livrer le château à Jean de Bourbon que les chefs de la *Ligue du bien public* avaient envoyé à Rouen.

A cette nouvelle les bourgeois se réunirent à l'hôtel-de-ville; mais, redoutant la violence des gens de guerre, s'ils tentaient de résister, et entraînés aussi par les promesses de Jean de Bourbon, ils finirent par lui jurer fidélité. Dès lors la *Ligue du bien public* triompha en Normandie : Harfleur, Dieppe, Honfleur, Caudebec, Lisieux, Evreux, Caen (6), suivirent l'exemple de Rouen (7). Dans cette dernière ville, il n'y eut que trois hommes notables qui refusèrent de prêter serment au duc de Bourbon ; ce furent le bailli Guaste de Montespedon, Guillaume Picard, avocat du roi, et le nouveau sénéchal, Jacques de Brézé, qui résista aux conseils et à l'exemple de sa mère (8).

La nouvelle de la défection de la Normandie découragea Louis XI; cerné dans Paris, il se hâta de traiter avec les seigneurs coalisés. Il le fit sans bonne foi, et, suivant sa maxime, accorda tout pour ne

(1) Thomas Basin, *Histoire de Charles VII et de Louis XI*, t. II, p. 122.

(2) Mandement du roi au vicomte de Falaise, *Documents inédits de l'histoire de France, Mélanges, ibid.*, p. 377.

(3) Archives municipales de Rouen, *tir.* 245 ; chartes du 29 août 1465 et du 14 septembre de la même année.

(4) Thomas Basin, *ibid.*, p. 126, 127, 128 et 129.

(5) Archives municipales, *Registre des délibérations*, 19 septembre 1465, t. VII, f° 235, verso.

(6) Thomas Basin, *ibid.*, p. 128 et 129.

(7) *Ibid.*, p. 129-130. — Canel, *Révolte de la Normandie contre Louis XI.*

(8) Comines, liv. I, chap. 13.

Digitized by Google

rien tenir. Son frère Charles fut proclamé duc de Normandie (1), et se mit en marche pour Rouen, accompagné du duc de Bretagne, du comte de Dunois, des seigneurs de Beuil et de Chaumont, et d'une foule innombrable qui sollicitait du nouveau duc les offices de la province où il allait régner. « Quand il y aurait eu dix fois plus de places, dit Thomas Basin (2), on n'aurait pu satisfaire tous les solliciteurs. » Il ne fut pas difficile à Louis XI de semer la discorde entre les avides compagnons de son frère et la population normande. On répandait le bruit dans Rouen que les Normands allaient être dépossédés de toutes leurs charges; que leur duc était gouverné par les Bretons, et que ceux-ci feraient main basse sur tous les offices (3). Une députation fut envoyée aux princes qui venaient d'arriver au fort Sainte-Catherine. Les Rouennais, mal accueillis par les Bretons, excitèrent leurs compatriotes contre ces étrangers; on prétendit que le duc de Bretagne voulait enlever le jeune Charles. Bref, les esprits s'exaltant, la bourgeoisie prit les armes, marcha sur le fort Sainte-Catherine et en ramena le duc de Normandie, *sans solennité garder* (4). Ce fut le soir aux flambeaux, vêtu d'une robe de velours noir, sans aucune des pompes usitées pour les entrées des souverains, que le dernier duc de Normandie prit possession de la capitale de ses États (novembre 1465).

Mais, dès que les inquiétudes se furent calmées, on consulta les vieux registres, on fouilla les archives pour entourer le sacre du nouveau duc de la pompe des anciens temps. La ville prêta *les chroniques de Normandie* à monseigneur le duc (5). Le chapitre décida qu'il recevrait avec magnificence le nouveau souverain. « A la grande « porte de l'église, dit le texte, le doyen lui présentera les évan- « giles; le chantre, l'eau bénite, et le trésorier l'encens; on enton- « nera ensuite un *Te Deum* solennel, et la procession se dirigera « vers le chœur avec les évêques et abbés qui voudront assister à la

(1) Thomas Basin, *ibid.*, p. 135.

(2) *Ibid.*, p. 142. On ne doit pas oublier que Thomas Basin résidait alors à Rouen; ce qui donne à son témoignage beaucoup plus d'autorité.

(3) *Ibid.*, p. 144.

(4) J. de Troyes, *Chronique de Louis XI*, édit. de Londres, 1786, p. 118. — Cf. Thomas Basin, *ibid.*, p. 147. Ce dernier dit, au contraire, que l'entrée fut solennelle; mais en même temps il convient qu'elle eut lieu de nuit.

(5) Archives municipales de Rouen, *Registre des délibérations*, t. VII, f° 231, recto. Voyez *Notice sur l'ancienne bibliothèque des échevins de la ville de Rouen*, par M. Richard, p. 31.

Digitized by Google

« cérémonie. Le prince suivra avec les siens, et se rendra au maître-
« autel, où sera célébré *le mystère de l'institution du duc de Nor-*
« *mandie* au milieu de la solennité de la messe, d'après les rites de
« l'ancien pontifical. Ce mystère sera célébré par révérend père en
« J.-C. monseigneur Louis, patriarche de Jérusalem et évêque de
« Bayeux, requis et prié par le chapitre et le vicaire de Rouen, en
« l'absence du révérend père en J.-C., monseigneur le cardinal-
« archevêque (1). » Le mystère *du couronnement ducal* fut, en effet, représenté avec les antiques cérémonies et la pompe prescrites par les rituels. Louis d'Harcourt commença la messe, et, après la lecture de l'épître, le duc prêta le serment imposé aux anciens souverains de la Normandie : « Je jure de maintenir, autant qu'il sera en mon pouvoir, et à toujours, la paix pour l'Église de Dieu et tout le peuple chrétien; je jure d'empêcher toute rapacité et iniquité ; je jure de recommander à tous les juges équité et miséricorde, afin qu'à moi et à vous accorde miséricorde le Dieu clément et miséricordieux. » Le serment prêté, l'évêque de Lisieux, Thomas Basin, lui mit au doigt l'anneau ducal, et *l'épousa* au nom de la Normandie, en prononçant les paroles sacramentelles : « Recevez cet anneau, signe d'une foi sainte, gage de votre duché et de votre puissance. » Le comte de Tancarville, connétable héréditaire de Normandie, lui ceignit l'épée, et le comte d'Harcourt, maréchal de Normandie, lui présenta la bannière du duché. Les cérémonies terminées le patriarche de Jérusalem acheva la messe (2).

La Normandie avait enfin son duc. Les évêques et les nobles, qui venaient de le proclamer, lui prêtèrent à leur tour serment de fidélité. Tous les vassaux lui jurèrent de verser leur sang pour sa défense, et, dans le premier moment d'exaltation, on ne craignit pas de braver la puissance royale. *Les Chroniques de Normandie*, que le comte d'Harcourt avait empruntées à l'Hôtel-de-Ville pour monseigneur le duc, furent lues au nouveau souverain, et fournirent des allusions menaçantes. On y voyait qu'un roi de France avait laissé deux fils, dont l'un fut roi et l'autre duc de Normandie. Le premier ayant voulu dépouiller son frère, les Normands défendirent leur duc avec une telle vigueur, qu'ils chassèrent l'aîné et firent le plus jeune roi de France. « Ne craignez rien, répétaient au nouveau duc les grands qui l'entouraient ; la ville est forte, bien garnie d'*engins de guerre*

(1) Archives départementales, *Registres capit.*, 18 novembre 1465.

(2) Voyez *Officium ad ducem Normanniae constituendum ap.* Duchesne, *script. rer. Norm.*, p. 1050-1051. — De la Roque, *Histoire de la maison d'Harcourt*, t. III, p. 579.

Digitized by Google

et d'armes défensives; aucun dommage ne pourra vous arriver ni à nous (1). »

Pendant que le palais ducal retentissait de ces acclamations, la ruine du duché se préparait. Le duc de Bretagne, irrité, avait traité avec Louis XI (2), et s'était emparé d'une partie de la Basse-Normandie (3). Le duc de Bourbon, mécontent d'avoir été sacrifié par la *Ligue du bien public*, s'était aussi réconcilié avec Louis XI, et promettait de le seconder dans une attaque contre la Normandie (4). Le roi s'empressa d'accepter ses propositions; cependant, il ne cessait d'endormir son frère par des négociations perfides, de semer les divisions dans sa petite cour et de détacher du duc de Normandie les bonnes villes, qui ne pouvaient gagner à tous ces troubles qu'un surcroît de charges et la restauration des abus féodaux. Deux mois s'étaient à peine écoulés (novembre et décembre 1465), et le duché, caduc dès sa naissance, tombait en pièces; le Roi se tenait prêt à lui porter le dernier coup. Au milieu de ces embarras, il eût fallu une volonté énergique et une intelligence puissante. Le duc de Normandie n'avait ni l'une ni l'autre; ceux qui naguère l'entouraient de si bruyantes protestations étaient abattus. Les uns n'avaient que de l'intrigue et de l'ambition; d'autres étaient égarés par un patriotisme stérile. Le duc s'adressait tantôt au Breton (5), tantôt au comte de Charolais. Il envoya au premier le sire de Villiers, son chambellan, pour solliciter son amitié et lui promettre l'abandon de plusieurs places; au second, il adressait prières sur prières. Brunet de Longchamp et Cardin des Essarts partirent d'abord pour implorer le secours des Bourguignons, et furent bientôt suivis de l'évêque de Lisieux, Thomas Basin (6). Le duc de Normandie invoquait le comte de Charolais comme garant du traité, et s'efforçait de l'attacher à sa cause par l'intérêt commun des grands feudataires et pairs du royaume (7).

Quel constraste entre cette faiblesse et la vigueur de Louis XI! Rien de plus décidé que sa volonté, de plus net que sa pensée. Amuser les alliés de son frère par des négociations, s'attacher la bourgeoisie, abattre et effrayer la rébellion par des exécutions san-

(1) Jean de Troyes, *Chronique de Louis XI*, édit. citée, p. 120-121.
(2) Thomas Basin, *ibid.*, p. 150.
(3) *Ibid.*, p. 151.
(4) *Ibid.*, p. 152-153.
(5) *Ibid.*, p. 151.
(6) *Ibid.*, p. 156-157. — *Documents inédits de l'histoire de France*, *Mélanges*, t. II, p. 420 et suiv.
(7) *Mélanges*, *ibid.*, p. 434, 435, 441.

Digitized by Google

glantes, voilà ce qu'il fit avec promptitude et énergie. Dès le commencement de 1466, maître d'Evreux, de Louviers, de Pont-de-l'Arche, de Gisors, de Pont-Saint-Pierre, il tint le duc de Normandie bloqué dans Rouen. La bourgeoisie murmurait; le duc sollicitait une conférence. Le roi lui assigne Honfleur, où le duc se rend aussitôt accompagné du patriarche de Jérusalem et des chefs de son parti (1). Les Rouennais n'attendaient que son départ pour traiter avec le roi. Ils envoyèrent aussitôt une députation au Pont-de-l'Arche, et entamèrent des négociations avec Louis XI (2). Le roi ne se montra pas difficile : amnistie pleine et entière dont il n'exceptait que les meneurs des intrigues, confirmation de tous les priviléges des Rouennais, maintien de l'ancienne forme d'administration, il accorda tout, et déclara que les bourgeois et habitants de sa bonne ville de Rouen n'avaient point encouru sa colère comme ils le redoutaient (3). Aussitôt la ville lui ouvrit ses portes, et, le 13 janvier 1466, les officiers royaux prirent possession du Château et du Vieux-Palais, sans rien changer aux institutions municipales.

En ménageant les bourgeois, Louis XI traita avec une impitoyable rigueur les agents de la royauté qui l'avaient trahie. Dès le 1er janvier 1466, il avait fait noyer dans l'Eure Jean Le Boursier, seigneur d'Esternay, ancien receveur général de Normandie. Ce personnage, que recommandait une grande réputation de sainteté, fut arrêté à Pont-Saint-Pierre (4), au moment où il prenait la fuite, déguisé en cordelier. Le grand maître, Charles de Melun, l'envoya à Louis XI alors à Louviers, et ce fut dans cette ville qu'eut lieu l'exécution (5). Le lieutenant du bailli, Gauvain Mauviel (6), fut également puni de sa félonie. Il fut arrêté et conduit au Pont-de-l'Arche. Le prévôt des maréchaux fit dresser un échafaud sur le pont. Gauvain Mauviel y fut décapité pour *aucuns crimes à lui imputés*. On jeta le corps dans la Seine; la tête fut placée sur le pont, au bout d'une lance (7). Le

(1) Thomas Basin, *ibid.*, 159-160. On doit toujours se rappeler, en lisant cet auteur, que c'est un des partisans déclarés de la ligue formée contre Louis XI. — Voyez aussi la collection des *Documents inédits*, *Mélanges*, t. II, p. 432.

(2) *Mélanges, ibidem*, p. 419.

(3) Arch. municip. de Rouen, tir. IV, n° 7.

(4) Dans la vallée d'Andelle (départ. de l'Eure).

(5) Jean de Troyes, *chron. de Louis XI*, édit. citée, p. 119.

(6) Le nom de Mauviel a été altéré par la chronique de Jean de Troyes, où on lit Gouvain Manielle. J'ai rectifié ce nom d'après les registres de l'hôtel-de-ville de Rouen.

(7) *Chronique de Jean de Troyes*, même édition, p. 126-127.

Digitized by Google

haut doyen du chapitre de Rouen et six autres chanoines furent exilés de Normandie (1). L'évêque de Lisieux, Thomas Basin, était alors dans les États du duc de Bourgogne; mais il n'échappa aux vengeances de cette époque que pour être plus tard victime d'une longue et cruelle persécution (2).

Le duc fuyait toujours devant Louis XI: d'Honfleur, il s'était rendu à Caen près du duc de Bretagne avec lequel il s'était réconcilié, et de là il se retira à Vannes (3). Dès ce moment, il ne fut plus qu'un instrument aux mains du duc de Bretagne. Les Normands ne se souciaient pas, nous l'avons vu, d'une restauration du duché imposée par les Bretons (4). Louis XI profita habilement de ces dispositions pour se les attacher. Priviléges de commerce (5), foires (6), droit pour les vilains d'acquérir des fiefs (7), il n'épargna rien pour gagner la bourgeoisie normande. Bientôt il ne resta plus au duc que l'île de Jersey, vaillamment défendue par Jean Carbonnel et quelques braves (8). Le comte de Charolais, réduit à l'impuissance par les révoltes que Louis XI suscitait dans les pays de Liége et de Dinant, ne pouvait venir au secours de son allié. Ainsi périt le dernier duché de Normandie. L'assemblée des états généraux, réunie en 1468, déclara cette province inséparable du domaine royal (9). Enfin, dans l'échiquier de Normandie, en présence des hauts-barons et des prélats de la province, on brisa l'anneau ducal, symbole de l'union des Normands avec leurs anciens ducs (10).

On peut s'apitoyer sur le fantôme de duché qu'emportait la main d'un despote; on peut regretter le patriotisme normand qui fit encore

(1) *Chroniq. de J. de Troyes*, *ibid.*

(2) Voyez la notice de M. J. Quicherat sur Thom. Basin.

(3) Thom. Basin, t. II, p. 161; cf. Oliv. de la Marche, *Mémoires*.

(4) Voyez, sur la lutte des Normands et des Bretons, Thomas Basin, *ibid.*, p. 163-164.

(5) Arch. municip. de Rouen, tir. IX, n° 17.

(6) *Ibid.*, tir. IX, n° 7.

(7) *Ibid.*, tir. V, n° 4. — Ces pièces méritent plus de confiance que les assertions de Thomas Basin, qui attaque Louis XI et l'accuse d'avoir tyrannisé la Normandie.

(8) Documents inédits de l'histoire de France, *Mélanges*, *ibid.*, p. 449, 452, 453 et 455.

(9) Meyer, *Recueil des états généraux*. Les archives de l'hôtel-de-ville de Rouen conservent une relation spéciale de ces états; elle a été publiée dans les Documents inédits, *Mélanges*.

(10) Floquet, *Histoire de l'échiquier de Normandie*, p. 255.

Digitized by Google

battre de nobles cœurs et tomber des têtes illustres ; mais il faut l'avouer, une raison plus haute et plus ferme guidait la royauté ; son patriotisme était plus vaste et plus éclairé. « Le pays de Normandie, disait Louis XI à ceux qui voulaient un duché indépendant (1), le pays de Normandie est voisin de l'Angleterre et des Anglois, anciens ennemis du royaume. C'est par là que, depuis plus de cent ans, ils ont presque toujours envahi la France. Séparée de la couronne, la Normandie ne pourroit résister aux Anglois, et chacun peut voir quel préjudice ce seroit à tout le royaume. » Le dernier duché de Normandie, dans son existence éphémère, n'avait donné que troubles, guerres civiles, invasions étrangères. Louis XI rendit à la province le calme et la prospérité. De cette époque datent de grands monuments et des industries nouvelles. Les Normands s'élancèrent aux courses maritimes; Louis XI ordonna de creuser sur les côtes de Normandie un nouveau port, « afin de recueillir et mettre en sûreté les navires de quelque pays et contrée qu'ils fussent, pour descendre et séjourner marchandement (2). » L'ordonnance, renduo par Louis XI, ne fut pas exécutée; mais cette pensée léguée à ses successeurs a enfanté le Havre et Cherbourg.

Du reste, en abolissant le dernier duché de Normandie, Louis XI conserva toutes les autres garanties de l'existence provinciale. Les Etats de Normandie continuèrent de voter l'impôt, et firent parfois entendre d'énergiques remontrances (3). La charte normande protégeait les indigènes contre les juridictions étrangères à la province; enfin l'échiquier et la coutume lui assuraient un tribunal particulier et une loi spéciale. Il fallut encore deux siècles et de violentes secousses pour effacer les derniers vestiges des institutions normandes. L'échiquier devint parlement dès le commencement du seizième siècle; les Etats et la charte normande ne survécurent pas à la Fronde, cette dernière agitation provinciale. Restait du moins la coutume; les Normands s'y attachaient avec d'autant plus de ténacité, que leur génie processif l'avait commentée avec amour et l'appliquait sans cesse; pour l'abolir, il ne fallut rien moins que la révolution française.

A. Chéruel.

(*La suite au prochain numéro.*)

(1) Documents inédits de l'histoire de France, *Mélanges*, ibid., p. 428.
(2) Ordonnances des rois de France, t. XVIII, p. 35.
(3) Voyez Canel, *Etats de Normandie en* 1469, p. 38.

Digitized by Google

LA

NUMISMATIQUE FRANÇAISE

DANS

LES DÉPARTEMENTS.

I.

Pour celui qui, ayant entrepris l'histoire de notre temps, se propose de retracer la marche et les manifestations diverses du mouvement intellectuel, il y aura à noter, dans le goût des études archéologiques qui s'est emparé de la province depuis une trentaine d'années, un fait caractéristique et considérable, soit qu'on n'envisage que ses conséquences, soit qu'on recherche le sentiment qui lui a donné naissance. Lorsque cette passion s'éveilla dans les départements avec une vivacité si entreprenante et si féconde, l'esprit révolutionnaire était à Paris en pleine effervescence. Les théories les plus audacieuses cherchaient à se donner carrière. Quelques novateurs faisant table rase du passé prétendaient entraîner la multitude vers un avenir chimérique : on affectait en littérature, en philosophie, en politique, en esthétique, de dédaigner l'œuvre des devanciers. On trouvait leurs croyances, leurs idées, leurs constructions ridicules. On ne parlait que de la France de 1789 ; en deçà de la révolution rien, à en croire certains esprits malades, ne méritait qu'on s'y arrêtât, rien ne valait un regret et un souvenir. On poussait la haine du passé jusqu'à ne plus vouloir de la langue, sous prétexte qu'elle était trop vieille.

Quelle fut la réponse des départements à ces déclamations insensées, à ce mépris de la tradition dont l'expression tombait du haut

Digitized by Google

des presses parisiennes comme d'une tribune et semblait vouloir ranimer le vandalisme destructeur de 1793? La réponse de la province fut très-simple : c'est celle d'un homme de bon sens au pyrrhonien qui niait le mouvement. On niait le passé, elle en recueillit les vestiges; on contestait sa valeur, elle en releva les ruines; on l'accusait d'avoir été misérable et laid, elle en fit voir dans les églises restaurées, dans les châteaux reconstruits par la pensée au moyen des restes qui en marquaient l'emplacement et l'étendue, la majestueuse grandeur, la splendide beauté, l'originalité puissante. Il y eut dans cette recherche qui s'attacha à recueillir jusqu'aux meubles, aux tapisseries, aux armures, jusqu'aux moindres objets de l'existence de nos ancêtres, un sentiment d'amour respectueux qui n'est pas sans analogie avec le sentiment de piété filiale qui nous porte à recueillir tout ce qui nous rappelle la mémoire vénérée d'un père. L'esprit conservateur protestait contre l'esprit de novation : au fond, le véritable caractère, le caractère philosophique et politique du mouvement d'études archéologiques, est une réaction contre le mouvement révolutionnaire.

Pacifique, heureuse réaction! Tout un mode d'observations, de faits, de détails, sortit de son sein. Chaque jour apporta sa découverte à cette œuvre d'exploration qui continue, menée avec plus d'activité, plus d'ensemble que jamais. Dans un travail spécial sur les annuaires des départements, nous aurons occasion de constater que le nombre des publications se rattachant à l'archéologie est aussi considérable qu'il l'a jamais été. Sur ce terrain de l'archéologie, la province règne sans conteste : tout ce qu'elle y produit a du prix, de l'originalité. Paris reçoit des Sociétés départementales la lumière au lieu de la donner, selon sa prétention et son habitude. Il faut prendre son parti d'une supériorité qui est encore un avantage de position.

Mais comme l'archéologie touche à tout, aux langues, aux institutions, aux mœurs, aux croyances, elle a fait naître une soif singulière de connaissances. On s'est attaché à l'étude des idiomes, des inscriptions, on a surtout cherché à connaître les éléments de l'ancien ordre social et à étudier les traces que les événements ont laissées sur les monuments, car, si les ruines ont par elles-mêmes un certain intérêt tout artistique, elles en ont surtout par le souvenir des hommes dont elles attestent l'existence et le passage. Quels étaient ces hommes? Quelle fut entre eux la nature des rapports sociaux et des lois de dépendance politique? Comment le territoire était-il divisé? Quelles villes, quels chefs l'occupaient? Toutes ces questions et beaucoup d'autres n'étaient résolues qu'en partie par les documents écrits, les annalistes et les historiens. D'ailleurs l'archéologue veut plus que des affirmations, il

Digitized by Google

veut des preuves. Les monuments sont, à ses yeux, des témoignages meilleurs que tous les textes. Dans cette œuvre de reconstitution du passé on interrogea les chartes, les sceaux, le blason : on demanda à l'étude des monnaies du moyen âge des lumières nouvelles : elle elle en fournit d'inattendues, d'éclatantes.

La numismatique française baronale, disons-le ici, est une conquête toute récente dont la gloire appartient presque entièrement aux départements. Ce qu'elle a apporté de matériaux nouveaux pour l'histoire générale du pays et pour l'histoire particulière des provinces est considérable. Elle a donné naissance sur tous les points du territoire à des publications intéressantes, mais qui sont généralement peu connues et difficiles à rassembler, soit parce que les unes paraissent avoir un intérêt particulièrement local, soit parce que les autres se sont produites dans des recueils spéciaux. Nous espérons donc être utile aux amis des études historiques, en énumérant dans ce travail les principales publications numismatiques qui ont paru dans les départements depuis une trentaine d'années. Nous savons qu'on objectera à ce que nous avons dit plus haut, l'existence du grand ouvrage de Duby (*Monnaie des Barons*, 3 vol. in-4°), qui date de 1790. Mais depuis Duby ce champ d'études avait été délaissé. Il a été comme découvert et exploré une seconde fois. D'ailleurs, il existe une différence capitale entre l'entreprise de Duby et l'œuvre d'ensemble à laquelle nous assistons. L'auteur du *Traité des monnaies des Barons* travaillait sur les planches laissées par M. de Boze, c'est-à-dire sur la collection du roi. Son ouvrage est donc quelque chose de particulier et d'isolé, tandis que ce qui nous frappe aujourd'hui, c'est le caractère national, universel, du mouvement numismatique. Il n'y a pas en quelque sorte une localité qui n'ait fourni un travailleur et une pièce nouvelle à l'œuvre de reconstructruction de l'ancienne France, au moyen des monuments monétaires. Aussi Duby est-il bien dépassé, et son ouvrage, qui paraissait si complet à l'époque de son apparition, est-il devenu aujourd'hui tout à fait insuffisant. Un éditeur intelligent qui est en même temps un numismate zélé, M. Rollin, a prié M. Poey d'Avant (de Fontenay) de faire un livre qui remplaçât celui de Tobiésen Duby. M. Poey d'Avant s'est mis à l'œuvre, il y a deux ans; il a relevé la description et le dessin de toutes les monnaies qu'il a pu rencontrer à Paris : puis, cette moisson faite, il s'est mis à parcourir la France, allant de département en département, de ville en ville, à la recherche des monnaies et des amateurs. Il ne s'attendait pas à rencontrer un si grand nombre de collections monétaires, la plupart précieuses,

Digitized by Google

toutes intéressantes. Qu'on ne pense point que les grands seigneurs et les hommes riches soient les seuls aujourd'hui comme autrefois à posséder de ces nombreuses suites de monnaies : argent qui dort au fond des médaillers. L'amour des études historiques, le sentiment patriotique qui attache aux traditions soit locales, soit nationales, le plus vif intérêt, a démocratisé la numismatique. Au nombre des trois cents propriétaires de collections monétaires avec lesquels M. Poey d'Avant est entré successsivement en relation, plus d'un appartient à des professions qui n'ont rien assurément de scientifique, et ce n'étaient pas toujours les moins éclairés et les moins intelligents.

En 1836, à l'époque où la publication de la *Revue numismatique française* est venue régler et concentrer l'effort des études numismatiques, ce goût, cette disposition s'était manifestée de toutes parts.

La *Revue*, qui avait son siége à Blois et qui était dirigée par deux numismates d'un grand mérite, par deux hommes dévoués à la science, M. Cartier et M. de la Saussaye, ne venait que lui donner satisfaction (1). « Il n'y a pas de ville, est-il dit dans l'introduction, qui « n'ait au moins son antiquaire occupé à rassembler tous les docu- « ments relatifs à l'histoire locale et auquel on communique tout ce « qui se découvre dans le pays. Les recueils des Sociétés savantes « attestent, par une foule de dissertations et de notices, ce penchant « pour les recherches historiques et monétaires particulièrement « dirigées vers l'étude du moyen âge. » Un peu plus loin, faisant appel au zèle des numismates, elle disait : « Nous espérons avoir « dans chaque province au moins un collaborateur spécialement « occupé de l'histoire monétaire de son pays. »

L'appel fut entendu. Sur deux cent vingt-sept souscriptions qui lui parvinrent la première année, de tous les points de l'Europe, plus de cent cinquante appartenaient à la province. La *Revue numismatique* était donc une revue, comme la science elle-même, essentiellement départementale, ayant ses racines et s'approvisionnant en quelque sorte sur le sol de la province. Nous n'énumérerons pas le nombre presque infini de Mémoires qui ont été publiés par elle depuis 1836. Un travail de ce genre serait assurément fort utile, car la *Revue* n'a pas eu de table depuis 1842 ; mais il dépasserait les

(1) Dans le temps où la *Revue numismatique* se publiait en France, deux recueils périodiques, le *Hannoversche numismatische Zeitschript* et le *Numismatie Journal* paraissaient en Allemagne et en Angleterre sans qu'aucun des éditeurs eût connaissance de publications analogues à la sienne, indice bien remarquable, comme l'a fait observer M. De la Saussaye, du progrès général de l'étude de la numismatique.

Digitized by Google

limites de cet article. D'ailleurs, toutes les fois qu'une série de Mémoires publiés dans la *Revue* a porté des lumières nouvelles sur une question importante de la science, leurs résultats ont été relatés dans les ouvrages spéciaux auxquels le plus souvent ils ont donné naissance. Signaler les plus intéressants de ces ouvrages, c'est donc présenter à nos lecteurs la moisson des fruits que la *Revue numismatique* a semés ou qu'elle a fait produire.

Parmi les travaux nombreux dont le tableau n'a jamais été présenté, il faut distinguer deux catégories, l'une se rapportant aux époques et aux régimes qui ont précédé la féodalité , (les anciens Gaulois, les empereurs romains, les Francs sous les Mérovingiens et les Carlovingiens, etc.) et à l'histoire de la royauté; l'autre concernant l'histoire des provinces et du gouvernement féodal sous lequel elles ont vécu si longtemps. Nous respecterons cette division naturelle et logique, nous bornant toutefois à citer les publications qui sont dues à des écrivains qui sont nés dans la province ou qui l'habitent.

Un volume ne suffirait pas pour l'appréciation consciencieuse d'un si grand nombre de travaux. Nous ne présenterons aujourd'hui qu'une simple nomenclature, en nous réservant d'apprécier une autre fois les plus importants, de constater les observations et les faits dont ils ont enrichi les sciences historiques. Disons seulement dès à présent qu'il s'en trouve bien peu, parmi tant de livres, qui n'offrent un intérêt réel et qui n'aient fourni quelque lumière nouvelle sur le sujet spécial que chacun d'eux a embrassé.

Voici d'abord les ouvrages relatifs à l'histoire des Gaules avant et pendant la domination romaine. Nous en donnons l'énumération en observant autant que possible, dans l'ordre que nous suivons, l'ordre chronologique de leur publication :

Baron de Crazannes. — *Dissertation sur les monnaies gauloises au type de la roue*, 1839.

Barthélemy. — *Etude sur la numismatique celtique.*

De la Saussaye. — *Numismatique de la Gaule narbonnaise*, 1842. 1 vol. in-4°.

André Jeuffrain. — *Essai d'interprétation de types de quelques médailles muettes émises par les Celtes gaulois.*

De Lagoy. — *Essai de monographie d'une série de médailles gauloises d'argent imitées des deniers consulaires au type des Dioscures*, Aix. 1847, 1 vol. in-4°.

De Lagoy. *Supplément à l'essai d'une monographie d'une série de médailles gauloises imitées des deniers consulaires au type des Dioscures.* Aix, 1854. In-4°.

Digitized by Google

L'étude des monnaies gauloises était, avant la publication de ces ouvrages, une source à peu près inexplorée de notre histoire nationale, et pourtant c'est une des plus précieuses et des plus certaines. Elle a dissipé des erreurs accréditées par des historiens estimés qui avaient pris trop à la lettre le dédain des historiens anciens pour nos aïeux. Il est prouvé, par les monuments, que les Gaules avant la conquête romaine jouissaient d'une civilisation relativement assez avancée. Les témoignages que fournit de ce fait le système monétaire des Gaulois sont incontestables. Dans des contrées de ce pays (dont les relations écrites ne nous font pas connaître les rapports avec la Grèce et avec Rome), l'influence de la Grèce a été puissante dès une époque reculée. Sur les monnaies frappées par les Gaulois avant l'expédition de César, on rencontre ce qui caractérise les nations les plus civilisées : les portraits des chefs ; la représentation tantôt des divinités, tantôt et le plus souvent des productions du pays, des éléments de sa richesse ; tantôt des symboles religieux, — la plupart portant une légende écrite en beaux caractères latins et grecs. Ces monnaies qui attestent l'existence d'une administration gouvernementale parfaitement régulière ont un caractère de race qui les font reconnaître du premier coup d'œil. En les étudiant de plus près, on y distingue des familles parfaitement séparées. Alors on a l'idée d'un grand pays homogène — comme la France l'a été à toutes les époques, même au milieu de la confusion la plus désordonnée, — divisée en vastes provinces ayant chacune sa vie propre. Certes nous sommes loin de la barbarie dans laquelle quelques auteurs nous montrent les Gaules plongées avant César. L'art lui-même, ce témoignage éloquent de la civilisation d'un peuple, l'art gaulois, bien qu'il soit loin de l'art grec et de l'art romain, n'est pas à dédaigner. Dans les monuments de toutes natures qu'on s'attache à recueillir depuis quelques années seulement, on trouve le cachet d'une véritable originalité qui ne manque ni de puissance, ni parfois de beauté. Au moyen des monnaies gauloises, on peut donc non-seulement constater l'état des arts et de la civilisation pendant le second siècle et la première partie du premier siècle avant notre ère, mais on retrouve les noms des chefs des peuples gaulois qu'aucun historien ancien ne s'était donné la peine de recueillir et de nous transmettre. La lumière pénètre peu à peu au sein des plus profondes ténèbres. On ne peut prévoir encore tout ce qu'elle nous fera découvrir.

Avec les travaux de M. Duchalais, de M. Lenormant, les ouvrages de M. de la Saussaye et de M. le marquis de Lagoy que nous venons de citer sont les plus complets et les plus remarquables à tous égards qui ont été écrits sur la matière.

Digitized by Google

L'ouvrage que nous mettons à la tête de ceux qui ouvrirent l'étude de la numismatique du moyen âge est dû à un étranger, un Polonais, mais nous n'avons pu nous défendre de placer là le nom de Lelewell pour deux raisons : 1° parce que son livre a ouvert la route, imprimé le mouvement, donné une direction à tous les efforts et à toutes les études ; 2° parce qu'il a été écrit presque tout entier enprovince, avec l'aide des collections départementales. Il s'agissait de distinguer des types mères au milieu de la prodigieuse diversité des monnaies féodales, de trouver le lien de ces systèmes, d'en montrer les rapports, les points de repère et les différences : Lelewell l'a fait avec sagacité, nous pourrions presque dire avec génie. Les travailleurs de province se sont précipités sur ses pas dans les sentiers qu'il avait tracés. Tous les ouvrages qui suivent portent, plus ou moins, la trace de cette influence ; nous énumérerons d'abord ceux qui traitent des généralités ou des grandes divisions de la science, ensuite ceux qui ne s'occupent que des monnaies royales.

Lelewell. — *Numismatique du moyen âge considérée sous le rapport du type*, accompagné d'un atlas, etc. Paris, 1835. 1 vol. in-8°, texte et atlas.

Fougères et Combrouse. — *Description complète et raisonnée des monnaies de la 2e race royale en France.* Paris, 1837. 1 vol. in-4°.

Des mêmes auteurs. — *Addition à la description complète des monnaies de la 2e race.* 1838.

G. Combrouse. — *Catalogue raisonné des monnaies nationales de France.* Paris, 1839. 1 vol. in-4°.

Du même. — *Atlas du catalogue raisonné, etc.*

Du même. — *2e atlas des monnaies nationales de France.* Paris, 1841. 1 vol. in-4°. *Série mérovingienne, carlovingienne, etc.* Texte, 1843. 1 vol. in-4°.

B. Fillon. — *Recherches historiques et archéologiques.* Poitiers, 1845. In-8°.

Carpentier. — *Aperçu sur l'histoire générale des monnaies royales de la France et sur le rapport de leurs légendes avec l'esprit religieux*, 1845.

Ch. Robert. — *La numismatique mérovingienne considérée dans ses rapports avec la géographie*, 1847.

B. Fillon. — *Considérations historiques et artistiques sur les monnaies de France.* Fontenay-Vendée, 1850. 1 vol. in-8°.

Cartier. — *Lettres sur l'histoire monétaire de France.* Blois, 1836-1850. 1 vol. in-8.

Barthélémy. — *Nouveau manuel de numismatique ancienne*, 1851.

Digitized by Google

1 vol. texte et atlas. — *Nouveau manuel de numismatique du moyen âge et moderne.* 1850. 1 vol. in-12, atlas.

Ch. Robert. — *Monnaies mérovingiennes de la collection de feu M. Renault de Vaucouleurs.* Metz, Août 1851. In-8°, 42 p. 2 pl.

Du même auteur. — *Considération sur la monnaie à l'époque romaine et description de quelques triens mérovingiens.* Metz, 1851. In-8° 60 p. et 1 pl.

Berry. — *Etudes et recherches sur les monnaies de France.* 1852.

B. Fillon. *Lettres à Ch. Dugast Matifeux sur quelques monnaies françaises inédites.* Fontenay-Vendée, 1853. 1 vol. in-8°.

Poey d'Avant. *Description des monnaies seigneuriales françaises composant sa collection. Essai de classification.* Fontenay-Vendée, 1853. 1 vol. in-4°.

Thomas. *Description de 5 monnaies franques.* 1854.

On a remarqué, dans l'énumération que nous venons de faire, l'intérêt qui s'est attaché à l'étude des monnaies mérovingiennes. C'est une des parties de la numismatique qui, par sa propre obscurité et surtout par l'obscurité des époques auxquelles elle se rapporte, est le mieux faite pour piquer la curiosité et exciter l'ardeur des savants. La numismatique exerce deux sortes de tentations sur un esprit actif : ou bien en lui présentant les monuments à côté du récit circonstancié des historiens, elle le porte à contrôler l'un par l'autre les deux témoignages, ou bien, ce qui arrive plus souvent encore, elle le sollicite à remplir, avec l'aide du monument, la lacune qu'a laissée l'historien. Cette tentation est de celles auxquelles les intelligences d'élite ne résistent pas ; si elle les entraîne parfois à des hypothèses téméraires, où l'imagination se substitue à la réalité, d'autres fois, elle les conduit à de véritables découvertes ; et alors quelle satisfaction ! quelle source de jouissances orgueilleuses ! Avoir mis des faits où il n'y avait rien, avoir aperçu ce qui avait échappé avant vous à tous les regards, c'est presque une création ! De là le prestige qu'exerce, sur le numismate d'imagination, la série des monnaies mérovingiennes. Nous connaissons assez mal la France de cette époque : l'histoire des rois, celle du territoire, de ses divisions politiques, civiles, religieuses, les mœurs, les rapports sociaux, etc. ; et en regard du petit nombre de documents écrits avec lesquels il nous faut chercher à dissiper ces ténèbres, la numismatique offre à l'historien les plus précieuses ressources.

DAUBAN.

(*La fin au prochain numéro.*)

Digitized by Google

LIVRES

MÉMOIRES ET COMPTES RENDUS.

FRANCE.

La Provence, au point de vue des bois, des torrents et des inondations, avant et après 1789 ; par M. *Ch. de Ribbe*. Paris, Guillaumin, 1857.

Sous ce titre, l'un des membres les plus jeunes et les plus zélés de l'Académie d'agriculture, sciences, lettres et arts d'Aix, vient de publier une étude complète sur la question difficile du reboisement en Provence. L'auteur s'appuie tour à tour sur la science et sur l'histoire, sur l'économie politique et sur l'expérience administrative, sur le droit et la jurisprudence, pour montrer les causes du fléau des inondations. Comme remède au mal, il présente l'ancienne législation forestière de la Provence, qu'il a retrouvée dans les actes du parlement d'Aix, et ses conclusions chercheront à concilier le pâturage et le reboisement. Ce n'est pas ici le lieu de présenter une analyse détaillée de cet intéressant ouvrage. Nous voulons seulement signaler aux membres des Sociétés savantes un point de vue nouveau que nous trouvons dans le livre de M. de Ribbe, et auquel les Académies de province pourront se placer utilement.

L'histoire locale étant un des objets principaux des études des Académies de province, tout ce qui pourrait rendre plus complète et plus sûre la connaissance de cette histoire mérite l'attention de ces Compagnies. Chaque jour on publie des monographies de tel ou

Digitized by Google

tel corps de métiers, de telle ou telle classe de travailleurs. Les règlements sont fort bien analysés, les produits comparés très-exactement avec leur valeur échangeable, variable selon le temps. On croirait avoir une monographie exacte, quand on s'aperçoit que le principal élément de la question n'a pas été aperçu. En effet, quand il s'agit de la situation personnelle des travailleurs, le premier point à considérer, c'est le rapport entre le salaire et le prix des objets de consommation. Dans les régions agricoles, on comprend que la situation non-seulement des ouvriers, mais aussi des propriétaires, change notablement selon les modifications survenues dans l'étendue et la force productive du sol. Si le rendement agricole était à peu près constant, les auteurs dont nous parlons pourraient négliger cette histoire difficile du sol même. Malheureusement pour eux, il n'en va pas ainsi. En creusant la question historique du rapport du sol boisé en Provence avec le sol aride et arable, M. de Ribbe s'est adressé aux affouagements des quatre derniers siècles. Or, il a trouvé que la haute Provence depuis le quinzième a perdu la moitié environ de son sol arable. De là que de changements dans la condition des personnes, dans la valeur relative des denrées ! De là les émigrations nécessaires, le renchérissement des produits, le désert, la roche nue et stérile à la place d'une végétation luxuriante !

L'histoire du sol est donc à faire pour chaque province, car la connaissance des natures de culture est indispensable à l'historien des classes laborieuses. Jusqu'à quel degré de précision cette histoire peut-elle et doit-elle être conduite ? Les historiens des diverses localités sont seuls à même d'en juger. Nous dirons seulement, à ce sujet, que cette étude devrait être surtout entreprise pour les provinces qui ont subi de profondes modifications dans l'ensemble de leur système agronomique, dans les pays de montagne, dans les régions qui, autrefois, étaient couvertes de forêts, dans celles où les défrichements, les desséchements, les établissements de canaux, de digues, de ponts ont amené des changements notables en ce qui touche la nature et la circulation des produits.

Quant aux sources qu'il faudrait consulter, elles sont aux archives mêmes des provinces (1). S'il s'agit de la Lorraine, par exemple, les richesses immenses du trésor des chartes sont là attendant l'exploration du monographe du sol lorrain. On peut consulter, outre les pouillés, les comptes des trésoriers et receveurs généraux, l'état du

(1) On pourrait s'aider fort utilement dans cette étude de l'histoire du sol du travail récent de M. A. Passy, sur les contrées *naturelles*.

Digitized by Google

temporel des paroisses, les lettres patentes d'accensement, les archives du greffe de la chambre des comptes, et particulièrement les déclarations des communes et les comptes des gruyers (officiers des eaux et forêts). Pour la Lorraine, depuis la publication du *Dictionnaire des communes de la Meurthe* de M. Lepage, une bonne partie du travail serait faite. Les études d'un grand nombre de monographes de l'histoire des classes laborieuses, parmi lesquels se distingue M. Delisle, ont aussi frayé la voie en ce qui regarde plusieurs des anciennes provinces françaises. En montrant les révolutions rapides qu'a subies le sol provençal, M. de Ribbe a prouvé la nécessité d'une étude devenue indispensable pour la pleine intelligence du passé, et dont le soin revient aux membres si zélés des Sociétés établies dans les départements. Nous n'espérons pas qu'on puisse arriver jamais à obtenir la carte agronomique de chaque siècle pour chaque province; mais quelques données sûres et précises sur l'histoire du sol paraissent de toute nécessité. On peut se confier, à ce sujet, en toute assurance, à l'esprit de recherche et de saine critique qui anime les savants chargés de défendre les précieux intérêts de l'histoire locale.

A. Silvy.

Le Nouveau Spon, ou *Manuel du bibliophile et de l'archéologue lyonnais.* — Lyon, Vingtrinier, 1856. In-8° de XLIV et 372 pages.

Dans un recueil où la bibliographie savante, où l'archéologie nationale occupent une large place, un ouvrage de la nature de celui dont nous venons de donner le titre devait attirer, d'une manière toute spéciale, l'attention des lecteurs; s'il en était besoin, d'autres motifs encore, sur lesquels nous reviendrons plus loin, nous engageraient à insister sur ce volume, beau et curieux spécimen des travaux de haute érudition de nos provinces, et qui, à part sa valeur scientifique, a une valeur typographique qu'il est bon de faire remarquer en passant.

En plaçant le nom de Spon en tête de son ouvrage, l'auteur, M. Monfalcon, dont on retrouve facilement le nom malgré l'anonyme transparent qu'il garde, l'auteur, disons-nous, a voulu indiquer tout d'abord que la ville de Lyon, ses antiquités, son histoire allaient être encore une fois l'objet de ses travaux. Comme le célèbre antiquaire lyonnais l'avait fait au dix-septième siècle, M. Monfalcon, au dix-

Digitized by Google

neuvième, a voulu recueillir tout ce qui restait des antiquités de sa ville natale ; mais le plan qu'il a suivi diffère dans son ensemble et dans ses détails de celui que Spon avait adopté. Spon, en effet, dans son ouvrage, ne s'était point occupé de bibliographie, et cette science est la partie la plus considérable du volume de M. Monfalcon. Pour connaître l'histoire littéraire d'une ville, d'une nation, pour suivre pas à pas le mouvement intellectuel, les évolutions de l'esprit public, la bibliographie est une source précieuse, unique, pour ainsi dire, et encore presque complétement inexplorée. « Les livres et les monuments antiques ont pour but commun de faire connaître une époque historique et une cité, » dit notre auteur ; de là, le soin minutieux avec lequel il retrace le tableau de la prospérité de l'imprimerie à Lyon ; il nous donne le nom des imprimeurs et des libraires, il nous fait connaître leurs marques typographiques, leurs devises, leurs domiciles. Enfin, il publie un catalogue volumineux (1) des éditions lyonnaises, catalogue raisonné comprenant seulement les livres rares ou curieux, accompagné de notices substantielles, et auquel il a cru devoir joindre la description des manuscrits qui, par leur sujet, rentraient dans le cadre qu'il s'était tracé.

Toute cette partie du travail de l'auteur du *Nouveau Spon* est neuve et d'un vif intérêt. Il insiste, avec raison, dans son histoire de l'imprimerie sur l'époque de la renaissance. « Le seizième siècle, dit-il, fut le beau temps de l'imprimerie, à Lyon ; c'est à cette époque de progrès que l'art de Gutenberg y atteignit toute sa perfection et tout son développement. Comme branche de commerce, cet art donnait de l'occupation à une multitude d'ouvriers dont la condition paraît avoir été bonne, si l'on en juge par certaines circonstances. On a vu, en effet, figurer à l'entrée solennelle de Henri II, en 1548, quatre cent treize imprimeurs, marchant en corps de métier, bannière en tête, et vêtus de belles robes de soie et de pourpoints aux manches tailladées de satin. »

Si nous approuvons M. Monfalcon lorsqu'il nous montre qu'au seizième siècle un imprimeur était, non-seulement un artiste dans l'acception la plus élevée du mot, mais encore un homme de lettres, un érudit, et souvent un écrivain éminent ; si nous tombons d'accord avec lui lorsqu'il nous vante les Gryphe, les Dolet, les Jean de Tournes, les Roville, il n'en est plus de même lorsqu'il dit que l'imprimerie de

(1) Qu'il nous soit permis d'indiquer ici à M. de Monfalcon une édition de Coquillart qui mérite de figurer dans son catalogue des livres rares imprimés à Lyon ; car on n'en connaît qu'un seul exemplaire.

Digitized by Google

nos jours est à Lyon en pleine décadence. « Nos anciens imprimeurs étaient des artistes de l'ordre le plus distingué, dit-il, nous n'avons plus guère que des ouvriers. » En position de voir, d'étudier *tout* ce qui s'imprime en France, une grande partie des ouvrages qui s'impriment à l'étranger, nous avons eu occasion à maintes reprises de reconnaître hautement, et dans ce recueil et dans d'autres, l'habileté, le goût, le soin des imprimeurs lyonnais, et de rendre aux Vingtrinier, aux Perrin, la justice qui leur était due au point de vue artistique. Que, si nous étudions la question au point de vue commercial, nous reconnaîtrons que la ville de Lyon vient immédiatement après celle de Paris, si l'on compte le nombre des ouvrages qu'impriment les Perisse, les Pélagaud, les Rusand et tant d'autres.

Mais laissons de côté cette question toute spéciale et continuons l'examen du nouveau Spon. Dans la seconde partie de l'ouvrage, l'auteur se rapproche davantage de son modèle : « La Recherche des antiqvités et cvriosités de la ville de Lyon. » Les quelques ruines romaines qui subsistent encore dans la ville moderne, ou dont on a conservé le souvenir, théâtre, palais impériaux, naumachie, aqueduc, forum, tombeaux, temples ou statues, il les énumère avec amour et fait connaître les gravures qui peuvent conserver la mémoire de ces débris des temps reculés. Passant ensuite à l'étude de la numismatique, il nous donne la description accompagnée de gravures de toutes les médailles frappées à Lyon ou dans le lyonnais, depuis l'époque qui précède la domination romaine jusqu'aux règnes de Julien. Mais le chapitre le plus curieux de cette seconde partie est celui consacré aux inscriptions antiques ou modernes de la ville de Lyon : les premières, au nombre de cinq cent soixante-dix, les secondes, au nombre de deux cent trente-cinq. Nous n'approuvons point, il est vrai, le système adopté par l'auteur pour ses inscriptions antiques, et qui consiste à les placer tout simplement à la suite les unes des autres, sans indiquer leur origine, leur provenance, sans le moindre commentaire. Ce système n'a d'autre avantage que « de condenser les inscriptions dans un espace très-étroit. » Cet avantage est bien mince dans un ouvrage imprimé avec luxe comme celui qui nous occupe, et l'on comprend d'autant moins que M. Montfalcon l'ait adopté que, pour les inscriptions modernes les indications dont nous parlons sont données avec soin. Du reste, toute cette partie épigraphique, aussi complète que possible, sera d'un grand secours pour l'histoire de Lyon, et même pour l'histoire générale.

Digitized by Google

Avant de terminer l'examen de cet important ouvrage, adresserons-nous à l'auteur quelques observations de détail? lui ferons-nous remarquer que la planche où il nous donne les armes de Grolier doit être inexacte, car les armes peintes ne sont d'accord ni avec la description donnée par d'Hozier, ni avec les lois de la science héraldique. — Lui reprocherons-nous d'abuser du mot de *Lugdunum*, en parlant de Lyon, mot qui ne s'emploie guère plus dans un ouvrage français que le nom de *Virgilius*, et dont l'usage produit des phrases où viennent, comme dans celle-ci, se mêler les mots français et les mots latins : « Espérons-le, *Lugdunum* ne verra jamais disparaître les écrivains patients et laborieux..... Il y aura toujours à *Lyon*, etc. » — Ces critiques sont de peu d'importance sans doute, mais elles montreront, nous l'espérons du moins, à M. Montfalcon le soin que nous avons mis à lire son livre, et même elles lui prouveront peut-être qu'il a eu tort de dire « que les écrits sur une ville de province ne rencontrent, d'ordinaire, ni encouragement ni sympathie ; qu'ils comptent pour peu de chose. » Il y a trente ans, cette phrase pouvait être juste : il n'en est plus ainsi, heureusement. De nos jours, la vie intellectuelle n'est plus exclusivement renfermée dans les murs de Paris. Sans cesse nous voyons paraître dans nos départements des travaux sérieux auxquelles nous applaudissons de grand cœur, et des livres du genre du Nouveau Spon sont assurés de rencontrer chez tous les esprits studieux une vive et sérieuse sympathie.

O. DE WATTEVILLE.

ANGLETERRE.

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DU COMTÉ DE SURREY. — La Société archéologique du comté de Surrey a tenu son assemblée générale annuelle le 31 octobre dernier à Canterbury, et aucun lieu ne pouvait être mieux choisi pour cette solennité que la cité où réside le premier dignitaire de l'Eglise anglicane et que recommandent à la fois les richesses littéraires de la Bibliothèque archiépiscopale, de nombreux restes d'antiquités romaines, un des plus beaux monuments religieux de l'Angleterre et de grands souvenirs historiques. La réunion, qui ne comptait pas moins de 400 membres présents, a eu lieu au palais archiépiscopal, dans l'ancienne salle des gardes

Digitized by Google

que l'archevêque de Canterbury avait mise gracieusement à la disposition de la Société. La séance était présidée par l'évêque de Winchester, qui a ouvert la série des lectures par un discours dans lequel il a rappelé le but et résumé les travaux de la Société archéologique. Parmi les Mémoires présentés, nous mentionnerons celui sur le titre du palais et du domaine de Lambeth, une biographie de l'archevêque Laud, une description du palais Lambeth, avec plans et dessins à l'appui; mais le document le plus intéressant est, sans contredit, le savant rapport de M. W. H. Black, membre honoraire, sur la collection de manuscrits de la Bibliothèque du palais Lambeth : sans suivre M. Black dans tous les détails de son excellent travail, nous indiquerons du moins par une rapide analyse les renseignements principaux que contient cet exposé.

La collection de manuscrits de la Bibliothèque du palais Lambeth comprend 1,221 numéros, qui se répartissent en sept catégories ou fonds, ce sont : 1° Le fonds de Lambeth proprement dit, nos 1 — 576; 2° le fonds de Wharton, nos 577 — 595 ; 3° le fonds de Carew, nos 596 — 638 ; 4° le fonds de Tenison, nos 639 — 928 ; 5° le fonds de Gibson, nos 929 — 942 ; 6° le fonds des manuscrits divers, nos 943 — 1,174; 7° le fonds de Sutton, nos 1,175 — 1,221.

Cette division adoptée par M. Black, d'après le catalogue du Dr Todd imprimé en 1812 aux frais de l'archevêque de Canterbury, Sutton, n'indique, on doit le remarquer, que des origines de fonds; les véritables fondateurs de la collection de manuscrits sont les archevêques Tenison et Sutton qui l'ont formée soit par des dons personnels, soit par des acquisitions, notamment pour les fonds de Wharton, de Carew, comte de Totnes, et de Gibson. Ce n'est pas que les archevêques de Canterbury qui les ont précédés n'aient eux-mêmes réuni des manuscrits; mais ils en ont souvent disposé en faveur d'autres institutions. Ainsi, l'archevêque Parker, sous la reine Elisabeth, légua son importante collection au collége du *Corpus Christi* de l'Université de Cambridge; l'archevêque Laud laissa un fonds précieux de manuscrits bibliques et orientaux à la Bibliothèque Bodléienne de l'Université d'Oxford, qui lui doit une de ses collections les plus remarquables. L'archevêque Wake donna également à l'Université d'Oxford ses livres imprimés et ses manuscrits. Toutefois, plusieurs des manuscrits dus aux anciens archevêques ont été conservés à la Bibliothèque archiépiscopale, et ils se retrouvent dans le fonds de Lambeth et dans le fonds des divers. Les archives de Canterbury possèdent, en outre, un grand nombre de documents se rattachant plus spécialement à l'histoire du siége archiépiscopal, qui se

Digitized by Google

classent en dehors des fonds principaux et que nous mentionnerons ultérieurement.

Après avoir présenté quelques observations sur l'origine des différents fonds, M. Black a fourni sur la valeur de chacun d'eux des indications critiques que nous allons essayer de résumer.

Les 576 volumes du fonds de Lambeth proprement dit comprennent divers ouvrages de la littérature du moyen âge, et sont, pour la plupart, écrits en latin, quelques-uns en anglo-saxon, en normand, en français, en grec et en arabe. Ce sont, en général, des copies des œuvres des anciens auteurs classiques, des commentateurs et des canonistes. Les manuscrits bibliques y sont en grand nombre, mais on y trouve aussi des travaux historiques, des poésies, des dissertations généalogiques et plusieurs des anciens rituels, missels et bréviaires ornés de peintures remarquables. Parmi ceux-ci, on peut citer un beau manuscrit (missel de Salisbury) ayant appartenu à l'archevêque Chicheley au quinzième siècle. L'un des manuscrits les plus anciens et les plus curieux de ce fonds paraît être un exemplaire du traité d'Aldhelm, évêque de Shirburn, « *De Virginitate*, » écrit vers le huitième siècle et renommé pour ses miniatures qui ont été gravées à plusieurs reprises. M. Black fait remarquer, au sujet de ce manuscrit de l'époque anglo-saxonne, qu'il n'est pas écrit en caractères anglo-saxons, mais en caractères d'une main étrangère qu'il suppose être celle d'Alcuin.

Le fonds de Wharton renferme principalement les manuscrits (collectaneæ) qui ont servi à ce savant pour son « *Angleterre Sacrée — Anglia Sacra*, » et son : « *Appendice à l'histoire littéraire de Cave.* »

Le fonds de Carew, qui offre peu de manuscrits anciens, contient dans ses quarante-deux volumes une grande variété de papiers d'Etat et de documents historiques, généralement irlandais, du temps de la reine Elisabeth et de Jacques Ier.

Le fonds de Tenison fournit, dans des correspondances originales, des renseignements très-étendus et très-curieux sur la situation religieuse en Europe, particulièrement en ce qui concerne les protestants, au temps des deux Stuarts, de la Révolution d'Angleterre, de Guillaume III et de la reine Anne. Les papiers de Bacon, d'où le docteur Birch a tiré la correspondance de l'illustre philosophe, qu'il a publiée, sont également compris dans le fonds de Tenison. Il renferme aussi sur l'histoire, les généalogies, la législation et la polémique, de nombreux manuscrits qui, par la diversité des matières, peuvent rivaliser avec le fonds de manuscrits modernes de la Bibliothèque Harleienne.

Digitized by Google

Parmi les pièces plus anciennes du fonds de Tenison, M. Black signale particulièrement un petit volume de poésies religieuses anglaises datant du quinzième siècle.

Le fonds de Gibson en quatorze volumes in-folio, formant une sorte de complément aux collections précédentes, n'a donné lieu à aucune mention spéciale.

Le fonds des manuscrits divers est très-varié. Il renferme un grand nombre de manuscrits historiques et de matières religieuses très-importants, et une remarquable collection des formulaires du couronnement des rois et des reines d'Angleterre. La correspondance de Ducarel relative à son histoire des palais Lambeth et de Croydon en fait partie.

Les manuscrits de l'archevêque Secker compris à la fin du fonds des divers, sous le n° 1174, ont obtenu de M. Black une analyse toute spéciale dont nous reproduisons les traits généraux. La valeur considérable de ces manuscrits, dit-il, sera fortement appréciée par tous ceux qui recherchent une version exacte et soigneusement corrigée du texte original des livres hébreux et des écritures saintes. Aucun lieu au monde ne contient un plus magnifique specimen de bibles classiques, ni de plus précieux documents sur la littérature sacrée, que le dépôt particulier où sont conservées les bibles hébraïque et anglaise de Secker et ses notes et commentaires sur les écritures sacrées. Quand on considère que Secker a proposé et encouragé la grande publication de Kennicott; qu'il a, pour ainsi dire, deviné par la profondeur de ses investigations critiques la plupart des résultats fournis par l'examen postérieur des manuscrits hébraïques qu'il ne connaissait pas; quand on songe aux obligations considérables que l'évêque Lowth, l'archevêque Newcome et d'autres doivent à la communication de ses manuscrits inédits, on reconnaîtra que le seul article, indiqué sous le N° 1,174 était digne d'une attention particulière. C'est une bibliothèque tout entière, dont la publication est destinée, quelque heureux jour, à éclairer et étonner le monde.

Le fonds de Sutton présente également de grandes richesses en littérature sacrée; on y compte notamment vingt-deux manuscrits grecs, appartenant pour la plupart aux écritures saintes, et une bible en grec, en syriaque, en arabe et en arménien. Il possède en outre quelques documents héraldiques ou relatifs à des antiquités locales, et enfin un superbe exemplaire du koran, en arabe, donné par le gouverneur général des Indes. Il porte une mention autographe de Claudius Buchanan datée du 10 novembre 1805, constatant que cet exemplaire, l'un des plus précieux qu'ait possédés l'Asie, fut

Digitized by Google

écrit pour un sultan, il y a plus de 400 ans; après avoir été transmis longtemps à ses successeurs, il fut pris par les Anglais à Seringapatam, après la défaite de Tippoo-Saëb.

M. Black a terminé son rapport par la nomenclature des documents qui traitent particulièrement des affaires du siége archiépiscopal de Canterbury : c'est la collection des registres des actes de l'archevêché, de 1298 jusqu'à nos jours, et il ne faut pas oublier, pour en comprendre tout l'intérêt, a-t-il dit, que ces registres contiennent un grand nombre d'anciens testaments reçus par les prélats et qu'on chercherait vainement ailleurs. Parmi eux se trouve notamment le testament du poëte John Gower publié par le docteur Todd, dans ses commentaires sur Gower et Chaucer, et reproduit par l'auteur du rapport, pouvons-nous ajouter, dans ses « *Excerpta historica.* » Outre ces registres si intéressants, les archives archiépiscopales comptent encore une série de bulles pontificales, depuis le treizième siècle jusqu'à notre temps, au nombre de 122, traitant d'affaires publiques ou privées; une suite d'anciennes chartes sur parchemin, réunies en 13 volumes, précieuses pièces, remontant presque à l'époque de la conquête et qui constituent les témoignages les plus positifs sur les possessions, droits, immunités et priviléges du siége de Canterbury; Un relevé des bénéfices ecclésiastiques (*Parlementary Surveys of ecclesiastical benefices*), dressé par ordre du Parlement à l'époque de la République, et qui est encore fréquemment consulté; enfin un état de 1,579 paroisses rédigé en 1705.

A la suite de la lecture de ce rapport intéressant et des divers Mémoires qui lui ont été soumis, l'assemblée est allée visiter, en détail les diverses parties du palais Lambeth, et elle s'est enfin séparée, après avoir encore reçu communication, à la reprise de la séance, de quelques travaux relatifs à des monuments d'archéologie locale.

Société géologique. — *Séance du 3 décembre* 1856. — Lecture de diverses communications relatives aux éruptions volcaniques qui se sont produites, en 1855 et 1856, dans le groupe des Sandwich. Dans une lettre datée du 12 juillet 1856, M. Weld donne des renseignements sur la dernière éruption qui a eu lieu à Hawaii, et fait un récit détaillé de son ascension du Kilanea et du Mauna Loa, en présentant des indications sur la disposition des cratères et sur le courant de lave qui s'est échappé d'une ouverture latérale de la dernière de ces montagnes. M. Weld signale enfin un tremblement de terre ressenti dans l'île de Maui, également de formation volcanique. Les deux au-

Digitized by Google

tres Mémoires sur le même sujet, présentés à la Société, sont dus, l'un à M. T. Coan, « Sur les éruptions volcaniques, à Hawaii, durant les seize dernières années ; » l'autre à M. Miller, consul général, « Sur la dernière éruption volcanique de Mauna Loa. » M. Campbel, consul, a adressé un Mémoire sur le tremblement de terre ressenti, le 12 octobre dernier, à trois heures de l'après-midi, dans l'île de Rhodes. Ce terrible phénomène, qui a duré deux minutes et qui a causé d'immenses désastres, s'est produit par trois secousses : la première et la troisième suivant un mouvement vertical, et la seconde suivant un mouvement horizontal. Le choc s'est étendu, d'ailleurs, à toutes les îles adjacentes qui en ont également gravement souffert, bien qu'avec des conséquences moins déplorables que dans l'île de Rhodes.

Société asiatique. *Séance du* 15 *novembre* 1856. — Parmi les communications les plus intéressantes faites dans cette séance, nous mentionnerons comme témoignage de l'influence toujours croissante de la Société asiatique, et en même temps comme un signe des progrès de la civilisation et des idées de l'Occident en Asie, la communication d'une lettre du premier roi de Siam. — On sait que le royaume de Siam est gouverné simultanément par deux rois dont les attributions sont diverses et dont l'un a sur l'autre une certaine supériorité, bien que tous deux reçoivent les mêmes honneurs et les mêmes respects. — Par cette lettre, écrite en anglais et datée de Bangkok, le 8 mai 1856, le souverain remercie la Société de l'avoir nommé membre honoraire, et demande qu'on veuille bien lui faire savoir en quoi il pourrait contribuer le plus utilement aux travaux de la Société, dans les loisirs que lui laissent les affaires publiques. S. M. envoie, en outre, à la Société, avec un type des sceaux et armoiries officiels du royaume, deux ouvrages composés par un de ses neveux pour faciliter aux Siamois l'étude de la langue anglaise. Le second roi de Siam, également élu membre honoraire, adresse au président une lettre analogue, en offrant aussi son concours pour les travaux de la Société. Il a été donné ensuite lecture d'un Mémoire intéressant sur d'anciens et vastes réservoirs, aujourd'hui en ruines, découverts dans l'île de Ceylan, et qui semblent avoir servi, à l'aide d'écluses et de canaux de dérivation, à développer un grand système d'irrigation dans diverses parties de l'île. Ces constructions importantes, dont quelques-unes paraissent remonter jusqu'au premier siècle de l'ère chrétienne, attestent une remarquable habileté de main-d'œu-

Digitized by Google

vre, et on estime que le plus considérable de ces réservoirs, celui de Padiwil, a dû occuper un million d'hommes pendant un espace de dix à quinze ans. Ces réservoirs, distribués dans la partie la plus étendue et la plus fertile du pays, offrent tous les éléments d'une productive activité : malheureusement, la population y fait défaut, bien qu'autrefois la contrée ait été très-peuplée. Ces réservoirs pourraient être réparés à peu de frais, et l'auteur du Mémoire conclut à ce qu'ils soient remis en état, et à ce qu'on provoque un mouvement de colonisation dans cette portion de l'île de Ceylan, en y appelant des cultivateurs auxquels la terre serait répartie à des conditions avantageuses et dont, au besoin, on aiderait les efforts, durant la première année d'occupation, par des avances. Ce projet lui semble d'autant plus utile que l'île, dans plusieurs de ses districts et notamment dans ceux du nord, renferme une population très-dense et en même temps très-pauvre, et par quelques sacrifices et une meilleure répartition de forces, on augmenterait singulièrement la richesse de cette belle possession de l'Angleterre.

Séance du 6 décembre. — Lecture d'un Mémoire du capitaine Ormsby sur diverses inscriptions assyriennes, et de diverses notes relatives à une comparaison et à un rapprochement entre les divinités assyriennes et les dieux de la mythologie grecque et romaine. La Société a reçu, à cette séance, communication, de la part des directeurs de la Compagnie des Indes, des recherches du capitaine Frye sur les Khonds, et elle a décidé la publication de ces documents. Ils comprennent : 1° un rapport et plusieurs notes sur l'histoire, les traditions, les mœurs et les coutumes des Khonds; 2° une grammaire presque complète de la langue khond; 3° des récits et anecdotes en langue khond, avec des analyses grammaticales; 3° des matériaux nombreux pour un dictionnaire khond-anglais et anglais-khond. M. Dawson, qui a lu le rapport sur ces communications, a insisté sur l'importance de leur publication, en faisant observer que le seul travail qu'il connût sur la langue khond est une grammaire publiée dans l'Inde, mais peu répandue et dont la méthode et les développements sont insuffisants. Conformément à ses conclusions, il a été chargé de préparer, pour l'impression des travaux du capitaine Frye, un plan qui sera soumis aux directeurs de la Compagnie des Indes.

Société des ingénieurs civils anglais. — *Novembre et décembre* 1856. — La Société, dans ses dernières séances de l'année 1856, s'est principalement occupée d'un Mémoire de M. Clark relatif aux

Digitized by Google

améliorations apportées au système général et à l'outillage des machines locomotives. La discussion élevée à la suite de cette communication a rempli plusieurs séances.

Séance du 9 décembre. — Lecture d'un Mémoire sur la résistance du fer forgé et de la fonte, et communication de divers échantillons de fer recueillis dans les dépôts métallurgiques de l'Himalaya, vers la partie la plus septentrionale.

Société des archives (Institut of actuaries). — *Séance du 24 novembre* 1856. — Lecture d'un Mémoire sur le taux de l'intérêt pour les prêts d'argent dans les temps anciens et modernes. Ce travail présente une étude très-intéressante, au point de vue historique, d'une des questions qui a le plus occupé les économistes. Nous n'avons pas à analyser ici ce Mémoire d'un caractère tout spécial, nous nous bornerons à relever quelques-uns des faits constatés par l'auteur, soit d'après ses propres recherches, surtout en ce qui concerne le taux de l'interêt en Angleterre, soit d'après celles des historiens qui ont précédemment traité ce sujet. Dans l'antiquité, le taux, on peut dire normal, de l'intérêt ne semble pas être resté au-dessous de 13 à 14 p. 100, et souvent il s'est élevé plus haut. Ainsi, chez les Hébreux, il était de 1 p. 100 par mois, ce qui, avec le mois intercalaire ajouté chaque deuxième ou troisième année, le mettait environ à 13 p. 100. A Athènes, on le voit varier de 12 à 18, et aller parfois jusqu'à 36 p. 100. A Rome, selon Niebuhr, le taux de l'intérêt était de 8 1/3 p. 100, pour l'ancienne année de dix mois, ce qui donne environ 10 p. 100 pour l'année ordinaire; mais ce taux, en vigueur à Rome, était dépassé de beaucoup dans les provinces. Le Code de Justinien fixa l'intérêt à 8 p. 100 par an et exceptionnellement à 12 dans le cas de risque de mer. Vers le milieu du dixième siècle, on voit le Code Basilien défendre d'exiger aucun intéretpour le prêt de l'argent. Arrivant enfin à ce qui concerne l'Angleterre, l'auteur du Mémoire signale les variations suivantes dans le taux de l'intérêt : Lorsque les juifs, qui faisaient le commerce de l'argent et auxquels Henri II accorda sa protection, furent expulsés sous ses successeurs, l'intérêt de l'argent doubla aussitôt. Ainsi, de 20 p. 100 qu'il était sous Henri II, il s'élève dans la dernière partie du règne de Henri III à environ 43 p. 100, comme taux ordinaire. Sous Henri VII (1488), un statut prohiba tout intérêt pour le prêt de l'argent, et à ce moment, il semble qu'il était redescendu au taux de 20 p. 100, auquel il était trois siècles plus tôt sous Henri II. Un acte de Henri VIII fixa l'intérêt à 10 p. 100 (1545), puis sous son succes-

Digitized by Google

seur, Edouard VI, reparut la prohibition de tout intérêt. Enfin, en 1571, la reine Elisabeth rapporta la décision d'Edouard VI, et l'intérêt de 10 p. 100 fut déclaré taux légal. C'est à cette date que s'arrête la première partie du Mémoire de M. Hodge, qui se propose d'examiner dans une seconde partie l'état de la question dans les temps modernes.

Société de statistique. — *Séance du* 18 *novembre* 1856. — Après la communication d'un rapport relatif aux travaux du *Congrès de bienfaisance* tenu à Bruxelles, du 15 au 20 septembre dernier, on a donné lecture d'un Mémoire de M. John Clay, chapelain de la maison de correction de Preston, sur « les rapports entre les crimes, l'instruction populaire, l'enseignement religieux et le développement des brasseries ou tavernes. » L'auteur du Mémoire, après avoir signalé les bons effets des rapports entre les classes riches et les classes pauvres, par suite de la part prise par un grand nombre de dames dans l'enseignement des écoles du dimanche (*sunday-schools*), établit par quelques chiffres la proportion très-différente de crimes entre les individus qui profitent de l'instruction et ceux qui négligent les écoles pour la fréquentation des tavernes; il conclut en déclarant qu'il est évident qu'il y a une relation directe entre le nombre des crimes dans un comté et celui des cabarets qui attirent la population ouvrière, et il croit que le système actuel d'éducation populaire en Angleterre est inefficace pour préserver les classes industrielles des excitations fâcheuses que crée l'existence de ces débits de boissons. Toutefois, nous devons faire remarquer que dans la discussion qui s'est élevée sur ce Mémoire, plusieurs des assertions de M. John Clay ont été contestées, et, selon l'opinion générale, ses conclusions n'ont point paru résulter de renseignements statistiques assez étendus pour leur donner une autorité suffisante, sinon comme considérations morales, du moins à l'état de faits.

Séance du 16 *décembre.* — M. le docteur Gay a lu un Mémoire sur l'ensemble des dépenses relatives à l'assistance publique, ou plutôt aux hôpitaux et aux autres établissements de traitement gratuit établis à Londres, et sur les dépenses comparatives de ce service à Londres et à Paris. Il résulte de ce travail que les sommes consacrées dans les deux capitales à l'assistance publique se rapprochent de très-près, proportionnellement au chiffre de la population. En résumé, Londres compte 14 hôpitaux généraux, 36 hospices particuliers; 42 dispensaires généraux, 18 dispensaires particuliers et divers au-

Digitized by Google

tres institutions spéciales de traitement gratuit présentant une dépense totale de 310,554 livres (7,763,850 fr.), sans compter les frais de traitement des fous indigents et de vaccine. Avec la taxe des pauvres, l'assistance publique coûte à Londres 1,152,984 livres (28,824,600 fr.), et on compte que 650,000 individus reçoivent le traitement gratuit et des secours soit dans les hôpitaux, soit au dehors.

Société royale. — *Séance générale et annuelle du 1er décembre* 1856. — Le président a lu un rapport sur les travaux de la Société dans lequel il a principalement insisté sur les progrès récents des sciences astronomiques, sur les développements de l'éducation scientifique en général, et il a terminé par quelques considérations à l'appui d'une nouvelle expédition dans les régions arctiques. La Société a ensuite procédé à la distribution annuelle de ses médailles, et parmi les savants auxquels elle a accordé cette distinction, nous avons remarqué, avec une satisfaction naturelle, le nom de M. Milne Edwards qui a reçu une médaille pour ses remarquables recherches sur l'anatomie comparée et la zoologie, et celui de M. le professeur Louis Pasteur, de Lille, qui a obtenu la médaille Rumfort pour ses découvertes sur la nature de l'*acide racémique* ou *uvique* et ses rapports avec la lumière polarisée. La Société a terminé cette séance solennelle par la nomination des membres du bureau et des divers fonctionnaires pour l'année 1857.

Société de géographie. — *Séance du 24 novembre* 1856. M. le Président a annoncé à l'Assemblée qu'il avait de fortes raisons d'espérer que le comte de Clarendon était disposé à accéder au vœu qui lui a été exprimé au nom de la Société, relativement à l'envoi d'une nouvelle expédition au Niger. Après cette communication, M. le lieutenant de vaisseau Prim a présenté le plan général d'un nouveau voyage à la recherche de sir John Franklin et de ses compagnons, sur la destinée desquels l'Angleterre, malgré tant de tentatives ou infructueuses, ou suivies seulement d'un demi-succès, ne renonce pas, a été complétement et définitivement renseignée. Selon le projet de M. Prim, un navire à hélice devrait pénétrer jusqu'au détroit de Peel où il prendrait ses quartiers d'hiver, et à l'aide d'attelage de chiens achetés aux établissements danois du Groenland, on s'efforcerait d'explorer les côtes qui bordent le détroit. Un autre bâtiment se rendrait par le détroit de Behring jusqu'à la terre du roi Guillaume, où il hivernerait, et un troisième pénétrerait jusqu'à la grande rivière du Poisson (*Great fish river*). M. le lieutenant Prim a surtout insisté sur l'emploi de petits steamers montés par un équipage peu nombreux.

Digitized by Google

En effet, a-t-il dit, qui doute que si sir John Franklin, au lieu de 138 hommes n'en eût eu que 20, il se fût échappé de sa prison de glaces aussi facilement que l'a fait à une autre époque sir John Ross; car, là où quelques-uns peuvent vivre dans une abondance relative, un plus grand nombre meurt de faim. Il a également recommandé l'emploi des chiens, leur supériorité sur les hommes pour le traînage étant, à son avis, surabondamment démontrée. Le froid, a-t-il ajouté, est le plus terrible ennemi des hommes dans ces contrées lointaines, tandis que les chiens en supportent impunément les rigueurs. Le point d'exploration le plus essentiel, selon M. Prim, serait la terre du roi Guillaume, aux environs de l'embouchure de la *Great fish river*, les Esquimaux qui en habitent le voisinage étant, sans contredit, les vrais dépositaires de la destinée de sir John Franklin. Après avoir ainsi indiqué la région qui lui semble la plus favorable pour les recherches, M. Prim a conseillé le passage à l'Ouest, par le détroit de Behring, de préférence au passage de l'Est, par le détroit de Lancastre, le premier étant toujours abordable chaque année, un peu plus tôt ou un peu plus tard, et permettant plus facilement de suivre la côte septentrionale du continent américain.

A la suite de cette lecture qui a principalement excité son intérêt, la Société de géographie a encore reçu communication, dans cette séance, de trois mémoires du docteur Vogel sur le commerce de l'ivoire dans l'Afrique centrale; d'une note sur la détermination géographique de la rivière Eulæus des historiens grecs; d'une lettre de M. H. Pook sur une reconnaissance de la mer Rouge et du district qui s'étend vers le golfe d'Akabah, et enfin d'un extrait du journal d'une expédition dans le nord de l'Australie, par M. J. S. Wilson.

Société zoologique. — *Séance du* 6 *novembre* 1856. Lecture d'un rapport sur les additions récentes faites à la collection du Muséum (Ménagerie), et notamment sur un couple de grues amenées de la Chine par M. de Montigny. Ces beaux oiseaux, presque égaux en dimension à la grande grue de l'Inde, l'emportent de beaucoup sur celle-ci par la beauté de leur plumage d'une blancheur de neige.

Séance du 11 *novembre*. Le docteur Gray donne la description d'une nouvelle espèce d'écureuils, transmis de Sarawack au Bristish Muséum. Ces écureuils, d'un développement relativement considérable, mesurent 24 pouces (environ soixante centimètres) dans leur plus grande longueur, et sont remarquables par la dimension de leurs oreilles terminées par un singulier bouquet de poils allongés, qui leur a fait donner par M. Gray le nom de *Siarus macrotis*.

Louis Michelant.

Digitized by Google

VARIÉTÉS.

DES VISITES DES CANDIDATS A L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

Il est bien rare, quand un titre devient vacant à l'Académie française, que les nouvellistes littéraires ne raillent pas, plus ou moins ingénieusement, les aspirants académiciens sur les visites qu'ils sont tenus de faire à leurs futurs confrères. On a recherché l'origine de la *décision* par laquelle l'Académie a *imposé* ces visites; on s'est accordé à trouver que ce fut à la suite du refus qu'aurait fait du titre d'académicien un personnage que la Compagnie avait élu spontanément et sans l'avoir consulté. Il y a incertitude sur le nom de cet élu. Les uns ont nommé Arnaud d'Andilly, d'autres le président de Lamoignon. D'où vient cette hésitation, s'il y a eu réellement une décision dont la date devrait se retrouver et fixer tous les doutes? C'est tout simplement que la décision n'existe point et que les règles officielles, loin de rien prescrire de semblable, ordonnent expressément le contraire.

Ni dans les lettres patentes du roi Louis XIII portant création de l'Académie française, ni dans les statuts et règlements donnés à la Compagnie par Richelieu, il n'est rien déterminé quant aux formes d'élection des membres de l'Académie.

En dépit des épigrammes qui accueillirent d'abord la nouvelle institution littéraire, on voit, dans l'*Histoire de l'Académie*, par Pellisson, que les premiers aspirants présentaient eux-mêmes leur candidature ou la faisaient présenter par quelqu'un des académi-

Digitized by Google

ciens. Le désir d'arriver à un fauteuil devint par la suite assez vif pour occasionner des intrigues qui amenèrent l'Académie elle-même à prendre, le 2 janvier 1721, au sujet des élections, une délibération dont voici le texte :

« L'Académie, pour se munir contre les brigues et les sollicita-
« tions, a jugé à propos de faire ce règlement qui ne fait que re-
« nouveler l'ordre que le feu roi lui avait donné.

« Tous messieurs les académiciens promettront sur leur honneur
« de n'avoir aucun égard pour les sollicitations, de quelque nature
« qu'elles puissent être, de n'engager jamais leur parole et de con-
« server leur suffrage libre pour ne le donner le jour de l'élection
« qu'à celui qui leur en paraîtra le plus digne.

« Ce règlement sera signé par tous messieurs les académiciens
« afin que leur signature soit un témoignage et un gage de leur
« parole et qu'elle tienne lieu de serment.

« Le jour de l'élection, avant qu'on donne les billets, M. le secré-
« taire lira le présent règlement, et M. le directeur, ou celui qui
« sera à la tête de la Compagnie, demandera à tous MM. les aca-
« démiciens présents s'ils n'ont point engagé leur parole, et s'il y
« en a quelqu'un qui l'ait engagée, son suffrage ne sera pas compté.
« Ce règlement sera imprimé et on en donnera une copie à chacun
« de MM. les académiciens, et quand un académicien aura été reçu,
« on lui lira le règlement la première fois qu'il viendra à l'assem-
« blée, il le signera sur le registre et on lui en donnera une copie.

« L'Académie convoquée par billets a confirmé ce règlement, le
« jeudi 6 février 1721.

« En conséquence de la présente délibération, tous messieurs
« ont signé sur le registre de l'Académie.

« Collationné à l'original.

« DALEMBERT, secrétaire perpétuel. »

Le 30 mai 1752, Louis XV signa, à Marly, un règlement en XII articles pour l'Académie française, dans lequel la délibération ci-dessus est presque expressément reproduite aux articles 7 et 8 :

« VII. La réputation de l'Académie dépendant principalement
« de son attention à bien remplir les places vacantes, elle n'aura
« nul égard aux brigues et aux sollicitations, de quelque nature
« qu'elles soient; et tout académicien conservera son suffrage libre
« jusqu'au moment de l'élection pour ne le donner alors qu'au
« sujet qu'il en croira le plus digne.

Digitized by Google

« VIII. Quand l'Académie sera assemblée pour une élection, le « directeur, ou celui qui présidera en son absence, fera lire à haute « voix l'article précédent et demandera séparément, à chacun des « académiciens, s'il n'a point engagé sa parole : que si quelqu'un « d'eux reconnaît l'avoir engagée, son suffrage ne sera pas compté. « Mais si le fait était notoire d'ailleurs, l'Académie nous en portera « ses plaintes et nous apprendra par qui et jusqu'à quel point cette « loi aura été violée. »

Les lois qui constituèrent l'Institut ne crurent pas nécessaires toutes ces précautions électorales ; mais lorsqu'en 1816 Louis XVIII eût substitué, par l'ordonnance du 21 mars, le nom d'*Académie* à celui de *classe* dans l'Institut, les anciens statuts de l'Académie française furent soumis à une révision, et une nouvelle ordonnance du 10 juillet 1816 détermina la teneur des statuts de cette Académie. Aucun acte postérieur n'a abrogé ou infirmé l'ordonnance du 10 juillet 1816, qui ainsi est encore en vigueur et qui a été imprimée dans l'*Annuaire des Sociétés savantes* pour 1846.

Cette ordonnance a emprunté au règlement de 1732 ses articles VII et VIII ; seulement, dans l'ordonnance nouvelle, l'article VII est devenu article XV et l'article VIII article XVI. Au premier est ajouté un second paragraphe ainsi conçu : « Les prétendants aux places « vacantes seront invités à se dispenser de faire aucune visite aux « membres de l'Académie pour solliciter leurs suffrages. Il suffira « qu'ils fassent connaître leur vœu, soit en le communiquant de « vive voix ou par écrit à un des membres, soit en se faisant « inscrire au secrétariat. »

L'article XVI (autrefois VIII) est rédigé de la manière suivante :

« Avant de procéder au scrutin pour l'élection d'un nouveau « membre, le secrétaire lira à haute voix la liste des candidats qui « se seront présentés dans les formes prescrites, et les académi- « ciens ne pourront donner leurs suffrages qu'à ceux qui seront « inscrits sur cette liste.

« Il fera ensuite lecture des articles du présent règlement qui « concernent les élections; après quoi le directeur demandera à « chacun des académiciens présents s'il n'a pas engagé sa voix, et « si quelqu'un l'avait engagée, il ne serait pas admis à voter. »

On voit, par ces diverses citations, que, dans le passé comme dans le présent, il n'y a rien qui prescrive les visites. La délibération de 1721, le règlement de 1732 les interdisent implicitement; l'ordonnance de 1816 les prohibe expressément. Mais, pour n'être pas officiellement exigées, les visites sont-elles moins

Digitized by Google

nécessaires? L'usage n'est-il pas là comme ailleurs plus fort que la règle officielle? Nous ne prétendons pas résoudre cette question. D'Alembert nous apprend (*Eloge de Fouquet*, duc de Belle-Isle, maréchal de France) que ce seigneur faillit manquer son élection, parce que, « par les conseils de ces vils adulateurs dont les « grands ont le malheur d'être entourés, il parut vouloir se sous- « traire à ces visites de politesse et d'usage dont presque aucun « candidat ne s'est dispensé. » Le même écrivain, dans les notes de l'*Eloge de Sacy*, rapporte une lettre où l'abbé d'Olivet raconte qu'un célèbre avocat d'alors, nommé Lenormand, qui désirait « passionnément » entrer à l'Académie, n'obtint aucun suffrage, parce que ses confrères l'ayant raillé sur l'obligation d'aller *de porte en porte mendier des suffrages*, il déclara publiquement qu'il n'irait voir aucun académicien, et il tint parole.

Quant à la convenance de ces visites, c'est un sujet de controverse dont il ne nous paraît pas que ce soit ici la place. Nous n'avons voulu examiner que le point *de droit* comme on dit au palais.

Frédéric Lock.

Digitized by Google

DOCUMENTS INÉDITS.

JUGEMENTS CRIMINELS RENDUS AU TREIZIÈME SIÈCLE.

ABBEVILLE ET RUE.

Les travaux de dépouillement relatifs à l'histoire municipale des villes de la France, qui ont été exécutés sous la direction de M. Augustin Thierry, ont mis en lumière, on le sait, une masse considérable de documents de toute nature, chartes de communes, statuts de corporations, actes concernant le commerce, ordonnances de police urbaine, etc. Nous avons eu l'honneur, pendant quinze ans, d'être associé aux travaux de ce maître illustre, dont le souvenir nous restera toujours cher ; nous avons vu briller jusqu'au moment suprême les rayons de sa belle intelligence, et nous pouvons dire que, si sa vie tout entière fut consacrée à la science, l'une des plus constantes préoccupations de ses derniers jours fut aussi d'assurer la conservation des monuments historiques qu'il avait réunis avec une si vive et si infatigable sollicitude. A sa mort, les nombreuses copies de pièces et les cartes d'inventaire recueillies et exécutées sous sa direction ont été déposées au ministère, et le soin de leur parfaite conservation a attiré, d'une manière toute particulière, l'attention de M. Gustave Rouland, chef du cabinet de S. Exc. M. le Ministre de l'Instruction publique. La rédaction de la *Revue des Sociétés savantes* a été autorisée à utiliser, dans l'intérêt de ce recueil, le précieux dépôt formé par M. Augustin Thierry, avec le concours de toutes les personnes savantes de la province qui s'étaient toujours montrées empressées de répondre à son appel. La *Revue* profite aujourd'hui

Digitized by Google

de la faveur qui lui est accordée, en mettant sous les yeux de ses lecteurs quelques pièces relatives à l'histoire de notre ancien droit criminel. Ces pièces remontent au treizième siècle, et appartiennent à deux localités de l'ancienne province de Picardie, Abbeville et Rue, qui jouissaient au moyen âge d'une constitution municipale extrêmement forte, et telle qu'on ne la trouve que par exception dans quelques vieilles cités du nord.

Abbeville, constituée en commune dès l'an 1130, mais dont la charte ne fut écrite qu'en 1184, vit, dès cette époque, son maire et ses échevins investis de la haute justice. Ces magistrats, qui étaient tout à la fois les législateurs de la cité et ses juges, en même temps que ses commandants militaires, ses officiers de police et les chefs de ses corporations, avaient la connaissance de tous les crimes et délits qui se commettaient dans leur banlieue. Ils condamnaient à mort, sans appel, avec exécution dans les vingt-quatre heures, et ils conservèrent ce droit de juridiction souveraine bien longtemps après l'établissement des siéges royaux, à tel point qu'ils prononcèrent encore, en 1616, une condamnation capitale.

A dater de la seconde moitié du treizième siècle, les jugements les plus importants de l'échevinage d'Abbeville furent transcrits dans deux registres, désignés, dans les plus anciens documents, sous le nom de *Livre rouge* et de *Livre blanc*. Par un heureux hasard, ces registres sont arrivés jusqu'à nous; ils offrent, au point de vue de l'histoire de notre ancien droit, un grand intérêt, et ils sont d'autant plus précieux qu'à cette date les documents du même genre sont extrêmement rares, et qu'il y a très-peu de villes en France où les actes de la justice criminelle aient été conservés. Les cas auxquels se rapportent les pièces qu'on va lire sont l'homicide, le vol, la fausse monnaie, le faux en matière de marque de fabrique; les peines appliquées par l'échevinage sont l'abatis des maisons, le bannissement, la fustigation, l'application du fer rouge au visage, la mutilation, le pilori, la pendaison et l'enfouissement. En lisant les divers textes que nous reproduisons ici, et qui sont tout à la fois le dispositif de la sentence et le procès verbal de l'exécution, on remarquera combien la législation est indécise, la pénalité cruelle et peu proportionnée au délit, le vol étant plus sévèrement puni que l'homicide; on remarquera, en outre : 1° que, pour sommer le coupable de comparaître, on sonnait les cloches du beffroi, formalité qui s'est perpétuée à Abbeville à travers tout le moyen âge, sous le nom d'appel à trois cloches; 2° que la sentence qui condamne au bannissement Waleri le poissonnier, pour crime de meurtre, fut

Digitized by Google

prononcée en présence du peuple assemblé; 3° que, dans l'affaire de Jehanne Guerandèle de Rikebourg, cette femme, accusée de vol, est condamnée sur *le simple soupçon*.

Nous ajouterons qu'à l'époque à laquelle appartiennent les pièces qu'on va lire, on voit, par ces pièces mêmes, que les jugements de l'échevinage d'Abbeville recevaient leur exécution immédiatement; que les juges, en cas de doute, se conseillaient auprès des échevinages des villes voisines, et qu'ils jugeaient, ainsi que nous l'avons dit, en dernier ressort et sans appel. Nous ferons remarquer, en outre, que, sous le rapport philologique, les pièces que nous donnons ici présentent également de l'intérêt.

La première et la plus ancienne de ces pièces offre un curieux exemple de cette multiplicité de tribunaux qui, au moyen âge, entrava tant de fois l'action de la justice. On y voit un individu accusé de meurtre, Henri Tue Leu, arrêté d'abord par le bailli de la comtesse de Ponthieu, Éléonore, reine d'Angleterre, suzeraine du comté de Ponthieu, réclamé ensuite par le maire d'Abbeville, au nom de la haute justice que possédait cette commune dans toute l'étendue de sa banlieue, rendu par la comtesse à ce magistrat, et, enfin, remis par ce dernier entre les mains du doyen de l'église de Saint-Wulfran, d'Abbeville, qui avait en dernier lieu réclamé le coupable, parce qu'il était clerc.

1270. — Il auint ke Henries Tue Leu et doi (1) autres naurerent Huon Le Treste, à Cambron (2), si come on leur mist seus (3), et morut dedens le mois; et vint en cheste vile Henries et entra ou manage le quente (4); et li baillieus fist clore le porte et le mist en prison. Le maires le seut et ala a le royne (5) et le requist quele li rendist, pour che qil auoit este pris et retenu en le banlieue. Le royne li demanda sil le traioit a sen droit (6): il dist oil. Adonc ele se queseilla (7) et li rendi en se prison. Apres li diens (8) le requist pour che kil estoit clers, et li maires li deliura. M. CC. LXX. Secundo. Hugone Maiore.

Archives d'Abbeville. *Livre rouge*, f° 32, § 1.

(1) Deux autres.
(2) Village à une lieue d'Abbeville.
(3) Comme on les en accusa.
(4) Dans le château du comte.
(5) Eléonore, reine d'Angleterre, comtesse de Ponthieu.
(6) S'il les réclamait à bon droit.
(7) Elle demanda conseil.
(8) Le doyen.

Digitized by Google

Supplice d'un individu qui avait contrefait le fer a marquer les draps d'Abbeville.

1286. — Jehans d'Omastre a forjuré (1) le vile à tousjours pour le merke (2) des dras que il contrefist dont il fu prouvés et attains, et pour chu meffait, par le jugement des eskevins, et par le conseil du maieur et des eskevins d'Amiens, on le merka ou visage du fer de le rue as pareurs (3), dont on merke les dras, et ne doit estre jamais rapelés. Che fu fait en le seconde mairie Wilart Revel, l'an de grace 1286.

Archives d'Abbeville. *Livre rouge*, f° 86, v°, § 13.

Individu fustigé pour soupçon de vol.

1291. — Tassins Roulevoie, de Cahon (4), a esté fustés a le banllieue pour soupechon de larechin, pour achier que il porroit en son sain, et pour autres coses qui furent emblées en le maison Bernart Hargoule, et se il revient par dedens le ville, ou le banlieue, on li caupera un membre tel que li eskevin vaurront (5). Che fu fait en le mairie Renier Boisset, anno nonagesimo primo, dominica in qua cantatur judica me.

Biblioth. impériale. *Collection de dom Grenier*. XIV paq. N° 3, p. 345.

Condamnation pour crime de larcin.

1293. — Waterons Vesce le Corriers fu prins en le viscomté Bernars de Cauberch pour laine que il embla en le hale, le jueosdi après le Saint Barnabé, et fu jugies des eskevins et rendus à Jehannet Laignel, adonc viscuens du dit Bernars; et le dit Bernars présent, et tantost sans mener chelui warron en le maison du dit viscuens, on sonna les trois clokes, fu menés de l'eskevinage au pilori, et dileuc as fourkes et fu pendus. Che fu fait en le mairie Fremin Coullart en l'an de grace 1293, le samedi après Saint Barnabé,

Dom Grenier, XIV paq. N° 3, p. 336. — Archives d'Abbeville. *Livre rouge*, f° 18, v°, § 7.

Supplice d'une femme qui avait coupé une bourse.

1295. — Jehanne Guerandele de Rikebourch eut l'orelle caupée pour le souspechon d'une bourse qui fu caupée le jueosdi absolut, et en fu

(1) S'est rendu coupable à perpétuité envers la ville.
(2) La marque des draps.
(3) Rue d'Abbeville, dans laquelle demeuraient les pareurs de draps.
(4) Village à deux lieues d'Abbeville.
(5) On lui coupera tel membre que les échevins voudront.

Digitized by Google

banie et fustée à le banllieue seur le pich et seur le pele (1) en le mairie Renaut Boisset en l'an M.CC $^{XI}_{IIII}$ et quinze le venredi après le Quasimodo.

Archives d'Abbeville, *Livre rouge*, f° 23, v°, § 1.

Femme enfouie vive pour crime de fausse monnaie.

1296. — Fremin Coullart, maieur. Fu Watiers Heraus envoie en le cour le Vesque pour fausse monnoie que il allouoit, et que on trouva en se maison, et pour che fait mesme Maroie Pissons se femme fu enfouie toute vive le mardi de Pentechoust en l'an dessus dit.

Dom Grenier. XIV paq., N° 3, p. 336.

Jugement de l'échevinage d'Abbeville sur un cas d'homicide.

Uns homs que on apeloit Aliaume Oyn, feu V. Kief..... li keus aloit waiguier en liaue. Il sen gela a Saint Waleri et revint en chest lieu et morut. Nous contasmes tout le cas au conte; si laissa le cause a faire no volente, et nous le mesismes hors de no prison, et fesimes venir en plaine esquevinage devant nous, et li fesimes jurer seur sains (2) que le plustost kil porroit que il feroit pais asamis come de mellée et que il paieroit a nous une maison a abattre de XXX liv. de Paris, ne n'entreroit en le vile devant la que li esquevin le rapeleroient et fremames en no conseil que che ne seroit ne a ore ne aia. H. de Ponte loco majoris existenti.

Dom Grenier, XIV paq., N° 3, p. 339. — Archives d'Abbeville, *Livre rouge*, f° 33, r°.

Bannissement perpétuel prononcé contre un homicide.

Uns homs que on apeloit Waleri le Pessonnier navra d'un coustel Jehanet Vandine, et sanloit que il n'eust nul peril en se plaie, et portoit sen mestier aval le vile, et amaladi par besoing de vivre ala à Saint Nicolas (3), et morut au XXIIe jours, et nous et nos consans ensaule a chou que nous sonnasmes le cloque, et à le vene du kemun, nous le mesimes hors de no prison, et le fesimes jurer seur sains qu'il wideroit le

(1) Ces mots font allusion à une formalité juridique de notre ancien droit. Quand on bannissait pour des faits graves, on faisait passer le banni, avant de l'expulser pour toujours, sur un pic et une pelle, mis en sautoir, pour exprimer que s'il rompait son ban, on creuserait, avec le pic et la pelle, une fosse où il serait enterré vif.

(2) Sur les reliques.

(3) L'hôpital Saint-Nicolas, aujourd'hui l'Hôtel-Dieu d'Abbeville.

Digitized by Google

vile, et mouveroit dedens XV jours à aler outremer sans jamais revenir a tous. H. de Pont maiore.

Dom Grenier, XIV paq. N° 3, p. 339. — Archives d'Abbeville, *Livre rouge*, f° 30, r°.

Actes divers relatifs au duel judiciaire.

1256-1274. — Les trois pièces suivantes, qui concernent le duel judiciaire, appartiennent à la seconde moitié du treizième siècle.

La première est une délibération de l'échevinage du Saint-Quentin, consulté, sans doute, par les magistrats municipaux d'Abbeville, conformément à l'article 33 de la charte de 1184 ; cet échevinage décide que nul ne peut appeler un juré en duel, s'il n'est juré lui-même, et que l'appel doit être fait au lieu même où se tiennent les plaids du vicomte.

La seconde pièce est une décision émanée probablement des magistrats municipaux d'Abbeville, et d'après laquelle nul n'est admis à témoigner devant le vicomte, s'il n'est en mesure de soutenir son témoignage par le duel.

La troisième pièce règle les formalités du duel dont il est question dans l'article 5 de la charte de commune d'Abbeville. On y voit que les champions sont tenus de se présenter d'abord au vicomte, c'est-à-dire au représentant du comte de Ponthieu, et, s'ils font la paix, de lui payer 5 sols. Si l'affaire est poussée jusqu'au duel, les officiers municipaux interviennent avec le vicomte pour recevoir les gages de bataille et le serment des champions.

Entre 1256 et 1274. — Il est estauli que nus ne puet apeler juré se chil qui apele n'est jurés, et li convient faire l'appel là où li vesquens tent ses plais usablement, et se li jurés se clamoit de chelui qui le vauroit apeler, nous feriemes amender aus juré le vilenie que il li diroit. Che fut jugie à St Quentin.

Dom Grenier, XIV paq. N° 3, p. 338. — Archives d'Abbeville, *Livre rouge*, f° 28, r°.

Il est estauli que nus ne puet porter tesmoignage devant le visconte, s'il n'est tex que il puisse pourporter loi de bataille.

Id., *ibid.*, *ibid.*

Entre 1256 et 1274. — Quant wage sunt devant le viscuens, se pais est puis faite, li viscuens (1) a v sols, qui ke les paie. Et se jour sunt contre-

(1) Le vicomte, officier féodal représentant le comte de Ponthieu.

Digitized by Google

mande (1) de l'une partie contre l'autre, et pais n'est faite dedens les contremans, il doivent venir dedens le fin des contremans devant le viscuens et se doivent pouroffrir armé de toutes armes, d'escu, de baston, par amandement d'ointure et de reougnure, et pueent seir el camp de la quele part que il veulent li uns pour se partie et li autres pour l'autre. Et tant comme il sunt la, se pais n'est faite, li viscuens les doit apeler à venir ad sains, par le conseil du maieur et des eskevins, et quant il est venu ad sains, li viscuens doit commander que li uns prengne l'autre par le main sans estreindre, ne sans vilenie dire ne faire. Et se aucuns se plaint des contremans qui aient esté fait, s'il i en a nul fait, chil seur qui li contremant sunt calengié, doit prouver par sairement que cascun jour il a contremandé bien et loiaument par l'eswart et par l'usage de le vile et se laver. Se partie s'en weut quittier par un sairement ou sans sairement quitter le puet, et s'il convient faire sairement tant comme à le querelle appartient, chil qui claime doit premiers venir ad sains, devant le viscuens et devant le maieur et les eskevins, et en leur présence doit baillier sa vourie et sen droit de chele querele a sen campion, et li autres au suen, et doit jurer li campions, par le dit de l'eskerisseeur, que li viscuens et li maire i mettront ou jour. Che oie, li viscuens et li maire et li eskevins : qu'es tu hom que je tieng par le main qui R. te fais apeler, que de cele querele dont tu as donné wage contre mi, que je ai droit de par chelui qui sen droit et sa vourie m'a baillie, et que je n'ai seur mi, ne sort, ne sorcherie, ne carande, ki me puist aidier et ti nuire, fors l'aiue de Dieu, et men corr et mes armes, si come je doi ; si m'ait dex et chist saint et tout li autre, et que hui en chest jour t'en ferai recréant, en une eure de jour se pas accorde ne remaint ou par esprit à en avant. Et li autres dira ausi contre chestui. Et toutes ches coses sunt à jugier par maieur et par eskevins, sauve le droiture le conte.

Archives d'Abbeville, *Livre rouge*, f° 29, r°.

Jugements rendus par l'échevinage de Rue.

La commune de Rue (2), comme celle d'Abbeville, posséda dès l'origine un registre sur lequel étaient transcrites les décisions les plus importantes de l'échevinage, et les jugements rendus par les magistrats municipaux sur des questions de droit civil et criminel. Ce registre, désigné sous le nom de *Livre rouge*, comme à Abbeville, a disparu au moment de la révolution ; mais le bénédictin dom Grenier, qui l'avait consulté pendant ses recherches sur l'his-

(1) Assignés.

(2) Petite ville de l'ancien comté de Ponthieu, à seize kilomètres d'Abbeville, sur le parcours du chemin de fer d'Amiens à Boulogne.

Digitized by Google

toire de Picardie, nous en a conservé quelques extraits. Ceux que nous publions ici ne sont point dâtés ; mais dom Grenier indique par une note qu'ils se rapportent, à en juger par la place qu'ils occupaient dans le registre, à l'année 1260 environ.

La première pièce porte que les gages de bataille donnés dans un moment de colère ne sont pas valables.

La seconde pièce est une condamnation, pour cause d'homicide, prononcée d'après l'avis de l'échevinage d'Abbeville. On y remarque une disposition curieuse, d'après laquelle l'échevinage de Rue décide que le témoignage d'un homme blessé à mort équivaut à celui de deux témoins; d'où il résulte que, dans les cas de meurtre, la déclaration de la victime suffisait, à défaut d'autre preuve, pour faire condamner un prévenu.

La troisième pièce est une sentence de bannissement pour cause de violation d'assurement. Le coupable est appelé à son de cloche et l'échevinage décide qu'on détruira tout ce qu'il possédait, dans sa maison et dans son jardin. C'est une pénalité tout exceptionnelle; car, si nous avons vu plusieurs fois, dans les communes du Nord, l'abatis des maisons figurer dans la pénalité criminelle, nous n'avons trouvé nulle part ailleurs la mention de la destruction des meubles et des fruits de la terre.

La quatrième pièce est relative à une formalité judiciaire. Elle porte que quand un individu, après avoir offert de produire des témoins, ne les fait point comparaître au jour indiqué, sans avoir une cause légitime, la partie adverse, qui produit les siens, est admise à plaider.

Décision de l'échevinage de Rue, relative aux gages de bataille donnés dans un moment de colère.

Vers 1257. — Entre Jehan Gondin et Robin Doudet tencherent et dist l'uns a l'autre qu'il estoit mauvais et kil n'avoit mie esté a vilers a une basiele prendre et mourdrir. Chil Jehans se partit dilluec, et vinst en l'eskevinage lau ou li maires et li eskevis et li sergent le baillieu estoient. Illuec ichil Jehans tout courrouchié vint et dist que teus villenies li avoit dit Robers Doudet. Mais il le feroit preudon et loiaus, et tex le feroit comme il li avoit mis sus et en balla et offri sen waage. Sur che li baillieus en requist l'amende de chele loi ou elle fust deduite. On demanda a Abevile ; on eswarda ke chestoient wage en voisie, et disoit ke wage ke on balle de batalle par ire et par escauffeure et sans ajournement sont wage en voisie.

Dom Grenier, XIV paq. N° 9, p. 281, d'après le *Livre rouge de Rue*.

Digitized by Google

Condamnation capitale pour cause d'homicide, prononcée sur l'avis de l'échevinage d'Abbeville.

Vers 1260. — Quatre home tuerent ou navrerent a mort Wautier de Fourmanoir en se maison nuit autre. Quant il fu ax moriam, on li demanda ki chou li avoit fait; il dit sour same que che li avoient fait Jourdains Hiereus, et trois autres kil nomma. On li demanda qui avoit che veu; il nomma un sien cousin sans plus; chil jura et dist en sen sairemeut ka chu faire il furent quatre, mais par che kil estoit nuis et faisoit teniele, il n'en connut nul fors Jourdains Hiereus. On en demanda à Abevile. On juga kencore ni eust-il kun seul tesmoing li sans du mort valoit un autre tesmoing, et eust on par le jugement traisne et pendu chel Jourdain Hiereus, mais il escapa de prison.

Dom Grenier, xiv paq. N° 9, p. 287.

Bannissement d'un individu, et destruction de sa maison et de son jardin pour cause de violation d'assurement.

Vers 1260. — Hom par deseure assurement feri cheli cui il avoit asseuré. On eswarda ke chil ki chou avoit fait devoit à plaine cloke estre apelés et nommés, et devoit on dire kil estoit parjures pour tel fait, et kon devoit destruire kankes il avait en maisons et gardins, et devoit le vile prendre du sien a se volenté; et devoit forjurer la vile en rapel d'eskevins, et de rekief assurer chil sur ki estillia.

Dom Grenier, xiv paq. N° 9, p. 282.

Décision relative a la preuve par temoins.

Vers 1260. — Se un hom se claime d'aucun et chil se fornoie (1), et on raamist tesmoings (2), se chi ki tesmoings raamist amene ses tesmoings à jour nommé, et chil ni vient sans ensonne loial monstrer kil ni poet venir, chil ki les tesmoings amene a desraisnie.

Dom Grenier, xiv paq. N° 9, p. 282.

Ch. Louandre.

(1) S'il nie.
(2) Ou fournit la preuve par témoins.

Digitized by Google

MISSIONS

SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

RAPPORT présenté à Son Excellence Monsieur le Ministre de l'instruction publique et des cultes, par M. Prioux, sur les dessins de la collection Gaignières à Oxford.

Monsieur le Ministre,

Je viens vous rendre compte de la mission dont Votre Excellence a bien voulu m'honorer par son arrêté du 14 mars 1856.

Chargé par vous, Monsieur le Ministre, de consulter les documents inédits relatifs à l'histoire de France que contient la bibliothèque bodléienne d'Oxford, le titre de correspondant pour le département de l'Aisne, que je dois à votre bienveillance, m'imposait plus spécialement le devoir d'examiner avec soin les nombreux documents qui concernent le Soissonnais et qui font partie des seize volumes in-folio de la collection Gaignières.

Dans le volume consacré aux tombes des princes du sang royal, j'ai trouvé quatorze dessins des plus intéressants pour l'histoire locale ou générale de la France, et dix-huit non moins importants, dans le volume des tombeaux et épitaphes des églises de l'Ile de France ; les autres volumes ne contiennent rien concernant le département de l'Aisne. Ces dessins se répartissent de la manière suivante :

15 sont tirés de l'ancienne abbaye royale de St-Yved de Braine ;
15 proviennent de l'ancienne abbaye de Longpont ;
1 de la cathédrale de Soissons ;
1 de la cathédrale de Beauvais (tombe de Philippe de Dreux, évêque de Beauvais, né à Braine) ;

Digitized by Google

Ces trente-deux dessins dont j'ai pris les calques que j'ai l'honneur de soumettre à Votre Excellence éclaircissent des points historiques restés jusqu'ici peu connus ou mal appréciés.

Grâce à la lettre d'introduction que vous avez eu la bonté de me faire obtenir de Son Exc. l'ambassadeur de France en Angleterre, MM. H.-O. Coxe et A. Hackman, conservateurs de la Bodléienne, avec une parfaite et gracieuse obligeance, que je suis heureux de vous faire connaître, se sont empressés de mettre à ma disposition les seize volumes de cette précieuse collection, contenant environ quinze cents dessins de la plus haute importance, dont les monuments sont aujourd'hui perdus et qui manquent à nos archives.

Sentant vivement le prix et l'utilité de ces monuments historiques, j'ai cru, Monsieur le Ministre, entrer dans l'esprit de ma mission en m'informant officieusement des moyens d'échanger ces documents français contre des documents anglais de même nature qui pourraient se trouver dans nos dépôts publics ; mais j'ai dû renoncer presque aussitôt à l'espoir de les voir rentrer en France, en apprenant qu'ils ont été légués par un testament de l'antiquaire Gough, sous la condition expresse de les conserver, et que l'Université d'Oxford ne pourrait s'en dessaisir, quand bien même elle en aurait la pensée, que sur un acte de la Chambre des communes sanctionné par la Chambre des lords et par le Gouvernement de la reine.

Mais si ces originaux sont à jamais perdus pour nous, on pourrait aisément, je crois, en obtenir des copies qui viendraient prendre place dans les volumes de la même collection que nous possédons à Paris, en rempliraient les lacunes, et par leur importance compenseraient largement les frais assez minimes de l'exécution. Les trente-deux calques qui intéressent le département de l'Aisne m'ont demandé dix jours de travail ; d'après cette moyenne approximative, il ne faudrait pas beaucoup plus d'une année pour calquer toute la collection ; ou bien si chaque département que cela intéresse déléguait une personne pour remplir cette patriotique mission, nous pourrions rentrer rapidement et à peu de frais en possession de ces richesses archéologiques.

Je n'ai pas voulu quitter Oxford sans faire une courte visite au château de Middle-Hill, dans le comté de Worcester, où j'ai trouvé, grâce au nom et à l'introduction de M. le bibliothécaire O. Coxe, l'accueil le plus affable et le plus cordial. Avec une obligeance vraiment empressée, sir Thomas Philipps a mis à ma disposition les trésors de sa précieuse et célèbre collection, qui renferme soixante mille volumes et plus de quatorze mille manuscrits. N'ayant que

Digitized by Google

quelques heures à y consacrer, j'ai dû porter mon attention sur les documents relatifs au département de l'Aisne.

Le premier que j'ai examiné est un cartulaire de l'abbaye de Saint-Jean-de-Laon, manuscrit du XIIIe siècle, très-beau et très-bien conservé, contenant quatre-vingt-quinze chartes d'une très-belle écriture avec de nombreuses abréviations, occupant 124 pages in-4° de 24 lignes chacune, commençant par : *Ego Engeltrannus de patientia Ecclesiæ.....* et finissant par ceux-ci : *Datum anno Dmi M° XX° LX° quinto mense Julio.*

Le deuxième est un obituaire de l'église cathédrale de Saint-Quentin, contenant 39 folios (numérotés de 1 à 49, il y a une lacune de 20 à 30) in-4° vélin sur deux colonnes, d'une petite mais belle écriture du quatorzième siècle.

Le troisième est une vie de saint Remi, par Hincmar, évêque de Reims (en 878), et transcrite à la suite d'une charte occupant deux folios grand in-4° vélin d'une petite écriture assez difficile à lire.

Enfin, cinq volumes in-4° d'une écriture du dix-huitième siècle, contenant les vies des hommes illustres du Ponthieu, sous le titre de : *Célèbres Picards.*

Il existe en outre dans cette belle et riche collection plusieurs autres documents historiques de la plus haute importance et relatifs au département de l'Aisne ; mais leur recherche aurait exigé plus de temps que je ne pouvais en donner. Je citerai donc pour mémoire seulement : un cartulaire de Laon, in-4° vélin du quatorzième siècle ; un autre de l'évêché de Laon, in-4° vélin du treizième siècle ; quatre cartulaires de l'ancienne abbaye de Prémontré ; et une pièce du dix-septième siècle, relative à Bazache près Braine. Mais l'examen de ces curieux monuments s'écartait trop de l'objet de ma mission pour que je ne dusse pas me borner à en signaler l'existence.

J'ai cru répondre à vos vœux, Monsieur le Ministre, en faisant pour mon département ce qu'il serait si important de faire pour tous, et par là justifier de mon mieux le titre et la mission dont vous avez daigné m'honorer.

J'ai l'honneur d'être, avec le plus profond respect,

Monsieur le Ministre,

De Votre Excellence,

Le très-humble et très-obéissant serviteur.

S. Prioux,

Correspondant du ministère de l'instruction publique à Limé près Braine (Aisne).

Limé, le 25 avril 1856.

Digitized by Google

RAPPORT présenté à Son Excellence Monsieur le Ministre de l'instruction publique et des cultes, par M. Ch. de Linas, membre non résidant du Comité de la langue, de l'histoire et des arts, chargé d'étudier en France les anciens vêtements sacerdotaux et les anciennes étoffes.

Monsieur le Ministre,

Chargé par S. Exc. M. H. Fortoul, votre prédécesseur, de procéder en 1856 à de nouvelles recherches sur les vêtements sacerdotaux et les tissus de fabrique ancienne, conservés, soit dans les églises, soit dans les collections publiques ou particulières de l'Empire français, je me suis livré avec ardeur à des études que leur actualité, et surtout leur utilité pratique aujourd'hui fort appréciée du clergé et de l'industrie, me rendent de plus en plus chères.

Le désir de traiter à fond certaines questions controversées, m'a entraîné depuis le retour de la mission qui m'a été confiée par M. Fortoul, en Belgique et en Allemagne, et les notes prises dans cette dernière excursion, viendront plus d'une fois se mêler aux documents que j'ai recueillis en France. Chacune des villes où je me suis arrêté formera donc l'objet d'un article séparé, où je mentionnerai, non-seulement les broderies et les étoffes liturgiques, mais encore tout ce qui pourra intéresser l'ecclésiologie.

Avant d'aborder ma narration, qu'il me soit permis d'exposer quelques considérations préliminaires.

En France, à peu d'exceptions près, les anciens vêtements sacerdotaux sont conservés comme reliques et les tissus comme enveloppes de reliques ; de plus, si les premiers ont appartenu à quelque saint personnage en renom dans la contrée, ils ne sont jamais isolés, et dès qu'on en connaît une pièce, il y a certaines probabilités pour en trouver d'autres aux environs : c'est ainsi que j'ai rencontré, à Chablis, divers fragments du costume de Saint-Thomas de Cantorbéry ; au petit séminaire d'Avignon, les sandales du bienheureux cardinal Pierre de Luxembourg, dont la dalmatique et le chapeau sont à la paroisse Saint-Pierre, à Brignoles, la tunicelle, la mitre et les gants de saint Louis d'Anjou, dont la chape est à Saint-Maximin et le portrait authentique à Aix (1).

(1) On conservait autrefois, dans l'église des cordeliers de Toulouse, les *pontificalia* de Saint-Louis d'Anjou, savoir : son calice d'or, sa cha-

Digitized by Google

J'adresse donc un appel aux ecclésiastiques ou antiquaires habitant le voisinage de Sens, d'Avignon, de Brignoles et de St-Bertrand de Comminges; avec un peu de persévérance, ils viendront à bout de recoudre au vêtement mutilé le morceau qui lui fait défaut, morceau, qui peut-être à cette heure orne, soigneusement encadré, la cheminée ou la couche modeste de quelque bonne paysanne.

SENS.

TRÉSOR DE L'ÉGLISE CATHÉDRALE DE ST-ÉTIENNE.

Vêtements pontificaux de saint Thomas de Cantorbéry. — Lorsque saint Thomas de Cantorbéry quitta l'Angleterre en 1163, pour ce long exil qui devait durer sept années et ne se terminer que par une mort sanglante et glorieuse, il vint en premier lieu demander asile à l'abbaye de Saint-Bertin, d'où il se rendit à Sens et enfin à Paris. Avant de retourner dans son diocèse, l'illustre pontife visita quelques monastères de la Flandre; le chapitre de Saint-Pierre à Lille fut honoré de sa présence, et l'inscription gravée sur une maison canoniale de la rue, qui porte encore le nom caratéristique de *Rue d'Angleterre*, a conservé pieusement le souvenir de ce fait. Un écrivain très-exact, quoique un peu crédule, Arnould de Raisse, chanoine de St-Pierre à Douai, a enregistré dans un livre fort curieux les autres stations du saint archevêque; en effet, après la fin tragique de ce dernier, lorsque la voix publique eut précédé celle de l'Église pour l'inscrire au rang des bienheureux, les maisons religieuses qui l'avaient accueilli vénérèrent commes reliques les objets dont il s'était servi, ou dont il leur avait fait présent, et le *Hierogazophylacium Belgicum* en fournit une liste détaillée (1).

suble, sa tunique et sa dalmatique, dont les orfrois étaient ornés de perles : je n'en ai pas rencontré de traces en 1853. *Voyage littéraire des Bénédictins*, part. II, p. 49.

(1) Je ne crois pas inutile de placer ici le résumé sommaire de ces précieux documents. Outre l'intérêt qu'ils offrent par eux-mêmes, plusieurs des vêtements qui y sont désignés existent encore en Belgique, et leur comparaison avec les *pontificalia* de Sens peut éclaircir l'origine de ceux-ci.

Abbaye d'Anchin, près Douai. — Chasuble, étole, manipule, dalmatique, tunique (*tunicella*) et pluvial, le tout de couleur verte, donnés par saint Thomas en souvenir de l'hospitalité qu'il avait reçue, *quæ in hospitii gratiam, ac æternam sui memoriam erogavit*. L'archevêque de Cantor-

Digitized by Google

Les ornements pontificaux de saint Thomas de Cantorbéry, que l'on voit à la cathédrale de Sens, consistent en un amict et une aube parés, une ceinture ou cordon à glands, un manipule, une étole, une chasuble et une mitre ; tous, sauf le cordon, ont été maintes fois publiés, mais les seuls dessins qui méritent quelque confiance appartiennent aux *Dresses and decorations of the middle age* de Shaw et au *Portefeuille archéologique* de M. Gaussen : encore les belles chromo-lithographies dues au talent de ce dernier ont-elles le grave inconvénient d'être de si petite dimension que les détails et la couleur y sont peu exactement rendus. En conséquence, tant pour me satisfaire personnellement, que pour être en mesure d'offrir aux artistes brodeurs des indications certaines, j'ai levé des calques coloriés de toutes les pièces, et elles sont nombreuses, qui méritaient une distinction spéciale.

Amict. — De l'amict, il ne reste plus aujourd'hui que la parure intacte, mais quelques morceaux subsistants font voir qu'il était de

béry visita Anchin sous le gouvernement de l'abbé Alexandre (1165-1175).

Abbaye de Marchiennes, sur la Scarpe. — Une chasuble (sans autre indication), avec laquelle saint Thomas disait la messe.

Abbaye de Groninghe, à Courtrai. — Chasuble, étole et manipule soigneusement conservés aujourd'hui par les RR. PP. jésuites, successeurs des dames Bernardines. La chasuble, retaillée au seizième siècle, ainsi que le prouvent les galons qui dessinent sa croix pairlée, est en étoffe de soie rouge cramoisi, semée d'étoiles à huit rayons, de roses et de besants d'or, dont les contours sont marqués par une simple ligne bleue, *pallium sigillatum, pallium stellatum de purpurâ rubeâ, cum rosulis de chrysoclavo.* Cette magnifique étoffe tissée lancée, a été reproduite de la manière la plus rigoureuse par M. J. Le Mire, fabricant de Lyon.

Abbaye de Saint-Nicolas-des-Prés ou de Saint-Médard, à Tournai. — Une chasuble rouge, donnée aux religieux par saint Thomas, qui s'en était servi pour célébrer la messe, *obtinuere verò hanc planetam ab ipso S. Thomâ, cum ab ipsis hospitio benivolè exceptus fuit.* M. le vicaire général Voisin a décrit cette chasuble *, que j'ai vue, en 1850, à l'évêché de Tournai, et qui n'a subi aucune mutilation.

Abbaye de Dommartin ou de Saint-Josse-au-Bois, près Hesdin. — Le surplis, *superpelliceum vulgò rochettum vel sarro,* que portait saint Thomas lorsqu'il fut assassiné. Ce vêtement, que M. Oblin, dernier abbé de Dommartin, offrit à Mgr de La Tour d'Auvergne, fait aujourd'hui partie du trésor de la cathédrale d'Arras ; je ne l'ai jamais eu entre les mains, mais je tiens de bonne source qu'il est en fort tissu de lin et que sa coupe s'éloigne très-peu de la forme actuelle

* *Notice sur une chasuble de saint Thomas de Cantorbéry, conservée a Tournai.* Tournai, 1851.

Digitized by Google

toile de lin. Ce parement ou parure est un rectangle de taffetas ou cendal cramoisi de 0,61 de long sur 0,12 de large, appliqué sur pareille étoffe bleue et renforcé de grosse toile de chanvre, ce qui fait très-bien saisir comment cet ornement rabattu figurait un collet (1). La broderie qui cache entièrement la surface rouge est dessinée avec une élégante simplicité ; elle se compose de sept cercles ou roues d'or de 0,004 d'épaisseur s'entrelaçant avec un nombre double de demi-cercles, de manière à former des massifs également d'or et des losanges curvilignes alternativement blancs, cramoisis, bleus et verts, ce qui se rapporte presque à la description de l'Ephod ou superhuméral faite par St Jérôme : *Aliud est enim Ephod ex quatuor coloribus, id est hyacinthino, bysso, cocco, purpurâ, et ex auro habere contextum* (2) ; seulement, ici, le pourpre est remplacé par du vert. Le centre des losanges est orné de croix lancéolées ou fleuronnées et de quatre feuilles évidées ; de gros boutons hémisphériques en argent arrêtent les points d'intersection. La décoration se trouve complétée par une bordure des quatres couleurs indiquées ci-dessus, où serpente un pampre continu d'or, maintenu entre deux baguettes de même. Tout le travail est exécuté, j'espère le démontrer plus bas, en *Opus anglicum*, espèce de plumetis dont les fils principaux, très-serrés, ainsi qu'il convient à ces sortes d'ouvrages, sont croisés par d'autres fils espacés figurant, des chevrons ou des carrés ; ces fils sont de la couleur du fond, excepté sur l'or où ils sont rouges ; de plus, un mince cordonnet blanc ou cramoisi contourne chaque ornement. Je ne veux pas oublier deux bandes d'étoffe orientale à léopards, placées à chacune des extrémités étroites du parement ; les débris de ruban vert qui y adhèrent encore prouvent qu'elles se réunissaient à la partie antérieure du col. M. Victor Gay est à ma connaissance le seul archéologue qui ait tenu compte de ce tissu (3), sur lequel je dois revenir à l'article suivant.

Aube. — L'aube, *poderis, alba, linea tunica talaris*, est, comme l'indiquent tous ces noms, une ample robe en fine toile de lin, longue de 1,58 ; si j'en crois M. l'abbé Bernard, curé de Saint-Eusèbe d'Auxerre, ancien chanoine de Sens et trésorier de la fabrique métropolitaine, elle atteignait jadis environ 2^{m} ; mais un ecclésiastique,

(1) Le collet, que j'ai mentionné dans mon premier rapport, à l'article Lyon, était encore usité à Sens au siècle dernier. *Cérémonial de l'église de Sens*, 1769.

(2) *Epistola* 128, *ad Fabiolam.*

(3) *Annales archéologiques*, 1847. T. I, pl. 10, fig. 2,

Digitized by Google

qui, conformément à l'usage établi, s'en servait le 29 décembre, anniversaire de saint Thomas, la fit raccourcir pour être moins gêné en célébrant la messe. Dans cette mutilation commise il y a trente-six ans, disparurent les grelots, *tintinnabula*, et les poires ou grenades, qui garnissaient le bord inférieur et qu'on retrouve sur l'étole et le manipule. Je me fie d'autant plus volontiers aux souvenirs de M. l'abbé Bernard, que saint Charles Borromée (1) donne à l'aube parée une hauteur fixe de quatre coudées (5p 7p 6l ou 1,84), ce qui implique l'obligation de la relever au moyen de la ceinture, *ne defluendo gressus impediat* (2). Loin d'être plissée comme nos aubes modernes, l'aube de Sens forme un rectangle de 1,12 de large, au haut duquel on a pratiqué, pour passer la tête, deux fentes de 0,24 se coupant à angle droit, bordées d'un galon en fil blanc et se fermant à l'aide d'un gros bouton carré, en soie rayée verte et pourpre, semée d'*orbiculi* brodés en or : sur les hanches, un gousset, dont la piqûre dessine un élégant quadrillé, laisse échapper des plis nombreux qui s'étalent en éventail et s'attachent comme des ailes aux flancs de la tunique. Les manches, larges à l'épaule, étroites au poignet, *strictæ, non nimis laxæ ut labantur et brachia nudentur, habentes in summitatibus aurifrisia* (3), ont, conformément à la rubrique de l'évêque de Mende, leurs extrémités garnies d'une bande de drap d'or haute de 0,08 et longue de 0,22 ; ce tissu que j'ai déjà remarqué sur l'amict, représente des léopards debout, adossés et séparés par un *hom ;* leur couleur est alternativement blanc, liséré de vert et de rouge ou vert liséré de blanc et de rouge. J'ai cru m'apercevoir que les petits dessins se groupaient par quatre autour d'un grand caisson orné de lions et de feuillages, mais, le métal a si bien usé la soie que je n'ose rien affirmer. Le double parement rectangulaire, qui décore le bas des faces antérieure et postérieure de la tunique, a 0,948 de long sur 0,28 de hauteur ; il est en tissu pourpre, chaîne rouge et trame bleue ; d'un grain très-fin et couvert d'ornements en broderie d'or, analogues de dessin et de travail à ceux de l'amict ; le galon fretté d'or qui l'encadre, appliqué lui-même sur un autre galon de soie violette, mesure 0,015.

Ceinture. — Zona, cingulum : celle-ci appartient au genre désigné dans le Cantique des Cantiques : *murenulas aureas faciemus tibi vermiculatas argento* (4), dans les actes de saint Birin, évêque de

(1) *Acta ecclesiæ medionalensis*, p. 152. Paris, 1643.
(2) Durand, *Rationale div. off.*, fol. 25 R. Lyon, 1512.
(3) Durand, *Rationale div. off.*, fol. 25 R.
(4) Chap. I, v. 10.

Digitized by Google

Dorchester, au septième siècle, *decoræ enim erant admodum zonæ episcopales adeo ut ad formam murenularum* (1) ; et dans Anastase, *murenæ prasinales pretiosissimas duas; item murenam trifilem auream quæ habet buticulas* (coulants pyriformes) *triginta tres* (2). La ceinture de saint Thomas est une véritable *murenula rubea vermiculata auro*, ou mieux encore une *murena trifilis*, c'est-à-dire un cordon tressé d'or et de soie cramoisie, à trois brins, long de 3,36, sans compter les glands qui mesurent chacun 0,16 : ces glands à double coulant sphéroïdal et pyriforme, et capsule en réseau artistement travaillé, me portent à croire qu'il s'agit ici ou du *rebrachiatorium* (3) dont parle Cassien, ou du *subcingulum* ou *succinctorium* mentionné par Durand, et qui *sanè a sinistro latere pontificis ex cingulo duplex dependet* (4). Le *subcingulum*, suivant le dernier auteur, ne faisait pas partie des *indumenta legalia;* je pense qu'il devait servir à relever l'aube sur les hanches et qu'on ajustait la véritable ceinture par-dessus; au reste, la plupart des ecclésiastiques usent encore à présent de cordons qui ne diffèrent de celui de Sens que par la matière et la couleur.

Manipule. — Le manipule, bordé d'un galon denticulé en soie rouge, mesure une longueur totale de 1,59 sur 0,925 de large; le *pedale* trapézoïde, qui s'épanouit à chacune de ses extrémités, a 0,22 de haut et se termine par une garniture de bandes de fer recouvertes d'une lame d'argent ciselé, d'où pendent trois *buticulæ* ou glands pyriformes en vermeil longs de 0,04. Cette garniture, haute de 0,02, large de 0,156, figure un entrelacs elliptique de lis et de roses ; je l'ai copiée avec soin, parce qu'elle n'a été, à ma connaissance, reproduite dans aucun ouvrage; son aspect un peu moderne l'aura fait regarder comme une restauration que rien ne justifierait, car, après le douzième siècle, les *tintinnabula* sont remplacés par des franges, et l'archéologie pratique constitue une science toute nouvelle. L'ornementation générale est identique de forme, de couleur et de travail à celle de l'amict; seulement, elle est exécutée sur toile de lin, et le *pedale*, brodé en or, avec boutons d'argent, au centre des quatre feuilles et au point d'intersection des cercles.

Etole. — Presque tout ce que j'ai dit du manipule s'applique à l'é-

(1) Du Saussay, *Panoplia sacerdotalis*, p. 157.

(2) In Leone III.

(3) Ducange, *Glossarium ad scriptores mediæ et infimæ latinitatis*, au mot *Rebrachiatorium*.

(4) Durand, *Rationale div. off.*, fol. 25, v.

Digitized by Google

tole longue de 1,90 ; même *pedale*, même garniture, même dessin, même travail de broderie, même largeur : une légère différence se fait toutefois remarquer aux extrémités; à l'endroit où l'*orarium* s'évase pour former un *pedale*, se trouvent des croix pattées, cantonnées : la première, d'aigles et de griffons ; la seconde, d'aigles et d'anges céroféraires. Une autre croix, placée, suivant l'usage, sur la partie qui couvre la nuque, est accompagnée de quatre colombes : singularité digne d'attention, cette croix manque au manipule où on la met cependant aujourd'hui.

Chasuble. — La chasuble en tissu de soie pourpre, chaîne rouge et trame bleue, mesure 1,37 en long et 1,52 dans sa plus grande largeur ; elle est bordée et traversée en différents sens par un galon d'or quadrillé de 0,04. Ce galon, qui coupe verticalement la face antérieure, bifurque sur le dos à 0,77 du bas, de manière à former un triangle curviligne, ressemblant, par les broderies dont il est couvert, au chaperon d'une chape, puis se courbe à angles droits ou aigus et se recroise en ménageant des chevrons et des trapèzes. J'ai eu beaucoup de mal à retrouver l'étoffe primitive du fond : comme elle tombait en lambeaux, on l'avait renforcée avec une espèce de stoff ; mais la piété des fidèles et la monomanie dangereuse des collectionneurs en ont si bien moissonné les précieux débris, qu'il n'en reste plus qu'un tout petit morceau à peine visible : heureusement, il m'a suffi pour reconnaître le dessin, série de fleurs de lis à longs crochets disposées en lignes parallèles. L'origine byzantine de ce tissu n'est pas douteuse, quoiqu'au premier abord il paraisse oriental : une bourse en reps du XIIe siècle, que j'ai eue à ma disposition, possède une ornementation analogue, à laquelle sont jointes des croix, symboles qui n'existeraient pas sur un objet de fabrique musulmane ; une étoffe bleue contemporaine de la bourse et publiée par le R. P. A. Martin (1), me semble aussi dans le même cas. Si la chasuble de saint Thomas de Cantorbéry s'éloigne, par l'étrangeté de son aspect, des rares chasubles du douzième siècle que j'ai étudiées jusqu'à présent, elle en diffère encore plus par la forme ; en effet, son développement, au lieu de constituer un demi-cercle, présente quatre secteurs dont les arcs se coupent en tiers-point, ce qui la rend légèrement ogivale ; au haut, une ouverture rectangulaire, étroite et longue, bordée d'un galon d'or quadrillé, permet à la tête de passer. Les broderies d'or en *opus anglicum*, exécutées sur le tissu même du fond, sont admirablement belles ; au dos, des

(1) *Mélanges d'archéologie.* T. III, pl. 19.

Digitized by Google

branches de lis, sortant d'une tige verticale, se contournent en mille rinceaux capricieux; par devant, le motif semblable apparaît plus simplement exprimé, et les deux espaces triangulaires, déterminés sur la poitrine par l'intersection des galons, offrent chacun un séraphin nimbé, vêtu d'une robe talaire et entouré d'un semis de roses et de besants.

Mitre (1). — La mitre très-basse (0,24), est en soie blanche, tissée, lisérée à quadrille; le rebras et l'orfroi sont formés d'un galon d'or avec carrés à pans coupés, fond blanc, chargés d'une grecque bleue et or : le dessin des faces externes consiste en rinceaux de vigne aux bourgeons à peine ouverts; l'intérieur des cornes est brodé de croissants et de besants disposés en quinconce. Les fanons, longs de 0,50, vont en s'élargissant de 00,2 à 0,06; un rinceau courant, maintenu entre deux baguettes, serpente dans toute leur étendue, et les six glands en soie rouge qui les terminent présentent un élégant spécimen de passementerie ancienne. Les contours de la broderie, entièrement travaillée en or, sont arrêtés par un fil de soie noire.

J'ai avancé plus haut que les vêtements conservés à Sens, appartenaient à l'art anglais, *opus anglicum*, ou, si on le préfère, à l'industrie anglaise : je vais essayer de présenter quelques arguments en faveur de mon assertion. Saint Thomas fugitif, débarquant à Gravelines, ne pouvait transporter avec lui aucun des meubles de sa chapelle; les abbés de Saint-Bertin et de Pontigny, comme l'archevêque de Sens durent, en conséquence, remédier à son état de pénurie; mais il est permis de supposer qu'un fidèle serviteur remit, plus tard, à l'illustre exilé les *pontificalia* qu'il offrit, soit à l'abbaye de Sainte-Colombe, soit à Guillaume de Champagne (2). Un fait presque certain, c'est que les ornements donnés par saint Thomas aux divers monastères où il séjourna avant de retourner dans sa patrie, ont été confectionnés sur le continent: l'envoi d'une pièce de samit vert, que lui adressa le cardinal légat Theodwin en 1170 (3), vient à l'appui de cette opinion; j'affirmerais même volontiers

(1) Il y avait autrefois deux mitres, mais la seconde a été donnée depuis quelques années à S. Em. Mgr le cardinal Wiseman.

(2) Millin, *Voyage en France*, tom. Ier, dit qu'ils viennent de l'abbaye de Sainte-Colombe; mais Lebrun Desmarettes les a vus, en 1717, à la cathédrale. *Voyages liturgiques du sieur de Moléon*, p. 173. D. Martène, *Voyage littéraire*, part. I, p. 53, les cite à l'article Pontigny et ne les mentionne pas à Sens.

(3) Francisque Michel, *Recherches sur le commerce., etc., des étoffes de soie*. T. I, p. 190

Digitized by Google

que les *indumenta* d'Anchin ont été taillés dans l'étoffe du cardinal : malheureusement, il n'en reste rien, si ce n'est, peut-être, à Dixmude (1), et l'occasion de constater la nature fort controversée du samit demeure ainsi perdue. Toutefois, les chasubles de Courtrai et de Tournai existent encore, leur forme et leur mode d'exécution serviront à prouver qu'elles ont une origine tout autre que les vêtements de Sens. En effet, à Courtrai, luxe d'étoffe ; à Tournai, luxe de galons, par contre, nulle trace de broderie ; or, doit-on supposer que saint Thomas, placé dans l'impossibilité de faire de riches présents avant sa réconciliation avec Henri II en 1170, ait eu le temps de faire broder, en quelques mois, les *pontificalia* de Sens ? Et, ce temps, l'eût-il eu à sa disposition, pourquoi se fût-il adressé à des ouvriers français, lorsque les artistes anglais, ses compatriotes, jouissaient d'une réputation européenne? Le calice de Saint-Vaast et surtout l'étoffe de Courtrai, qu'avec le prix relativement bas de l'or et la célérité de nos procédés, M. J. Le Mire ne peut livrer au commerce à moins de 70 fr. le mètre, témoignent surabondamment que le primat d'Angleterre ne regardait pas à la dépense, et que la façon de ses offrandes tenait à une autre considération.

La forme va me fournir des arguments encore plus sûrs : la chasuble de Tournai, la chasuble de saint Bernard que j'ai vue à Cologne, les chasubles allemandes, publiées par le R. P. A. Martin (2), sont arrondies, tandis que la chasuble de Sens finit en pointe, type que le Dr Rock admet, avec raison, comme celui des habits sacerdotaux anglo-saxons et anglo-normands (3). On m'objectera peut-être une restauration maladroite ; mais le fait est impossible, car une coupe en demi-cercle ne s'accorderait pas avec la disposition triangulaire des orfrois et des galons. Un dernier mot : la chasuble des-

(1) On a indiqué au couvent des Béguines de Dixmude, une antique chasuble que je n'ai pas encore vue, mais qui pourrait bien être un reste de l'ornement vert donné par saint Thomas à l'abbaye d'Archies.

(2) *Mélanges d'archéologie*. T. II, p. 245 et 246.

(3) *The church of our fathers*. T. I, p. 314, 323 et 361. Willemin, dans ses *Monuments inédits*, pl. 68, a publié le tombeau d'Henri Sanglier, *Henricus Aper*, archevêque de Sens, mort en 1144; le prélat est représenté vêtu d'une chasuble pointue; mais cette gravure, faite d'après un ancien dessin, ne m'inspire aucune confiance; le caractère des figures étant dénaturé, on peut révoquer en doute la fidélité du détail. Au reste, M. Pottier lui-même, p. 44, col. 2, reconnaît que le costume est postérieur au douzième siècle.

Digitized by Google

cendant jusqu'aux pieds, *usque ad pedes dimissa*, détermine à peu près la stature du personnage auquel elle est propre ; je trouve à Tournai 1,50, à Sens 1,37, différence : 0,13. Saint Thomas, issu d'une mère sarrasine, devait être de taille moyenne, sinon petite; la chasuble de Sens pouvait seule lui convenir habituellement, celle de Tournai l'eût gêné.

Je ne sais, Monsieur le Ministre, si ces raisons, que je n'ose vous offrir qu'à titre de documents, auront le pouvoir de convaincre votre Excellence; mais, placées entre les mains d'un logicien plus habile que moi, je ne doute pas qu'elles ne deviennent concluantes et victorieuses.

Bonnet. — Une vague tradition attribue à saint Thomas de Cantorbéry cette coiffure, qui, à ma connaissance, n'a jamais été publiée ni même décrite; elle a la forme d'une calotte hémisphérique dite *melon*, composée de dix côtes d'étoffes diverses, réunies au sommet par un bouton qui n'existe plus, et bordée d'un galon d'or. Le premier de ces tissus se montre quatre fois aux parties antérieure et postérieure de la tête; c'est un drap d'or bleu dont la chaîne est en soie et la trame en or, sur lequel un simple fil rouge contourné en onde, dessine un véritable enté; le second, aussi répété quatre fois, est une bande étroite de même nature que le précédent, à qui elle servait probablement de lisière, si elle ne le rayait pas transversalement; on y voit un entrelacs encadrant des pleines lunes et des croix évidées aux bras arrondis; l'entrelacs est d'or bordé de rouge, les orbicules et les croix sont en soie blanche et noire. La troisième étoffe et la plus curieuse occupe les deux faces latérales du bonnet; elle est semée d'étoiles contigus à six rayons, alternativement d'or et d'argent, avec des aigles et des lions passant couronnés de l'un en l'autre; les losanges bleus et les hexagones écrasés rouges, ménagés entre les étoiles renferment, les premiers, une fleur de lis d'or; les seconds, deux châteaux parallèles également d'or. Ce tissu, cotelé comme le reps, est purement héraldique et les symboles qui s'y rencontrent me serviront, je l'espère, à en expliquer l'origine. Le galon aussi d'or, orné d'une espèce de grecque maintenue par une double baguette bleue, présente une certaine analogie avec l'orfroi de la chasuble de saint Pierre le dominicain, à Toulouse (1), surtout aux points extrêmes, où le dessin ressort sur le fond, en blanc, en rouge, en vert et en bleu. Malgré les observations qui m'ont été faites, je ne puis

(1) *Archives des missions*. T. IV, pl. 2

Digitized by Google

croire que le bonnet de Sens ait jamais appartenu à saint Thomas; les plus anciens vêtements héraldiques, publiés par Montfaucon et Willemin, ne remontent pas au delà des premières années du treizième siècle, et, dans les recueils de ces savants, je suis obligé de descendre jusqu'à Jean, fils de saint Louis, mort en 1247 (1), pour trouver une étoffe losangée semée de fleurs de lis et de tours de Castille, ornementation répétée sur les vitraux de la Sainte-Chapelle. Un autre tissu précieux exhumé du tombeau de Raoul de Beaumont, évêque d'Angers (1178, 1197), présente des aigles et des léopards inscrits dans des médaillons circulaires cantonnés de fleurs de lis; mais le monument qui offre le plus de rapport avec celui qui m'occupe ici est une chasuble donnée par saint Louis au bienheureux Thomas de Biville, mort en 1253 (2). Le même lion, le même aigle, la même fleur de lis, le même château sommé de trois tours, s'y rencontrent encadrés de losanges; seulement le lion est rampant, ce qui s'explique par la forme allongée du caisson, et si j'en crois M. de Caumont, la couleur des émaux n'est pas exactement observée. Or, on sait que saint Louis vint à Sens, en 1237, pour y célébrer ses noces, que l'archevêque Gauthier Cornut, dans le palais duquel il logea, bénit son union avec Marguerite de Provence; il est donc possible, il est probable même que le roi, pour reconnaître l'hospitalité du prélat, lui offrit, entre autres présents, une coiffure faite avec une de ces étoffes blasonnées aux armes royales qu'on ne devait fabriquer que sur commande, et le bonnet de Cornut, passé de sa garde-robe au trésor de la cathédrale, aura fini par s'y confondre avec les reliques. Pour ce qui concerne les symboles héraldiques, la fleur de lis et le château n'ont pas besoin de commentaires, émaux et métaux y sont à leur place; le lion et l'aigle ne se trouvent pas dans le même cas, l'un et l'autre sont figurés contrairement aux règles du blason, métal sur métal; on pourrait donc ne les considérer que comme les attributs de la force et de la grandeur, qualités principales d'un souverain. Mais M. de Caumont y voit l'écusson du royaume de Léon, réuni deux fois à la Castille, et les armes de la maison de Savoie dont Marguerite de Provence descendait par sa mère (3); j'accepterai

(1) *Monuments de la monarchie française*. T. II, pl. 17, fig. 4. *Monuments inédits*, pl. 91.

(2) *Abécédaire d'archéologie*, p. 370 et 371.

(3) *Abécédaire d'archéologie*, p. 372. Si l'on tient absolument à transformer les aigles en symboles héraldiques, on peut les attribuer à la Sicile aussi bien qu'à la Maurienne; dans ce cas, le reps armorié serait palermitain, mais je ne le pense pas.

Digitized by Google

d'autant moins l'interprétation du savant précité, que le lion et l'aigle forment l'ornementation fondamentale des étoffes de Sens et d'Angers, tandis que la fleur de lis n'y joue qu'un rôle secondaire; le même cas apparaît moins saillant peut être, mais également appréciable sur la chasuble de Biville : lions et aigles étaient donc des types généraux appartenant aux fabricants, qui y joignaient des symboles héraldiques, suivant la volonté des personnes qui leur adressaient une commande. Toutefois, si l'on admet l'opinion de M. de Caumont, je considérerai l'aigle, non comme l'attribut spécial de Marguerite de Provence, dont l'écusson d'or à quatre pals de gueules aurait pu figurer à côté des châteaux de Castille, mais comme le signe de l'empire d'Orient. En effet, j'ai eu entre les mains un reps analogue à l'étoffe de Sens, lequel reps provenait évidemment d'un atelier byzantin, et tous les produits siciliens que j'ai rencontrés jusqu'à ce jour sont tissés à plat ou au lancé et empreints d'un caractère arabe très-prononcé. J'éprouve un grand embarras à déterminer l'origine du drap d'or ondé; si les lunes étaient en croissant au lieu d'être pleines, je n'hésiterais pas à le ranger parmi les soieries que confectionnait l'ouvrier, demi-chrétien, demi-musulman, de Palerme; mais la sévérité de l'entrelacs et la présence des bandes qui constituent le *pallium triacontasimum* (2), tissu particulier à Byzance, me font pencher vers l'industrie de cette dernière ville.

Suaires. — Les suaires sont au nombre de quatre; une heureuse circonstance a permis que les châsses où ils sont renfermés fussent ouvertes au moment de mon arrivée, et M. le chanoine Carlier, dont l'obligeance à mon égard ne s'est jamais démentie, a bien voulu mettre à ma disposition, ces tissus aussi précieux par la beauté que par la grandeur des échantillons.

Suaires de sainte Colombe et des saints Innocents, — Ces étoffes, dont la seconde est attribuée par la tradition à la munificence de saint Ursicin, évêque de Sens (360-390), sortent évidemment de la même fabrique et sont contemporaines; même fond chamois ou rose sèche, mêmes feuilles d'acanthe, mêmes lions fantastiques, mêmes caissons ovales; la seule différence que j'aie pu constater existe dans l'emploi du jaune-clair et du bleu, et la présence de chiens ou renards sur l'ornementation du suaire de sainte Colombe, tandis que le suaire des saints Innocents offre de grands oiseaux et des feuillages verts et blancs. En conséquence, si le premier tissu ne remonte qu'à la translation des reliques de sainte Colombe opérée en 850 par l'ar-

(1) F. Michel, *Recherches sur les étoffes*, etc. T. I. p. 14.

Digitized by Google

chevêque Wénilon, ce qui est l'opinion du R. P. A. Martin (1), il faut repousser l'attribution du second à saint Ursicin : j'apprécie d'autant mieux l'idée émise par le savant archéologue qui, malheureusement n'a pas vu le suaire des saints Innocents, que celui de sainte Colombe ne pourrait, en aucun cas, dépasser la deuxième moitié du septième siècle (2). Toutefois, je crois reconnaître dans l'un et l'autre le *quadrapola*, *quadrapulum* ou *quadruplum* d'Anastase, expression que je traduirai par *tissu croisé :* l'interprétation donnée à ce mot, par M. F. Michel (3), s'éloigne très-peu de la mienne.

Suaire de saint Victor. — Suivant une autre tradition acceptée à Sens, Willibald ou Willebaud, métropolitain de cette ville vers 790, revenant d'un pèlerinage à Rome, s'arrêta à Agaune où on lui fit présent d'une relique de saint Victor, martyr de la légion Thébéenne, relique enveloppée dans un notable morceau de l'étoffe tissée exprès pour ensevelir le corps du soldat chrétien. Cette étoffe, à fond chamois, est couverte de vastes caissons elliptiques (0,42 sur 0,32), occupés par un personnage à longs cheveux et à moustaches, vêtu d'une courte tunique sans manches, à plastron quadrillé et épaulières; avec ses mains élevées, il repousse deux lions prêts à le dévorer, tandis que deux autres bêtes féroces, dont on ne voit que la partie antérieure en raccourci, le saisissent aux jambes. Les caissons sont entourés d'une bordure en spirale avec double baguette de perles et ornés, aux points de contact, de rosaces, qui se reproduisent, plus grandes et plus riches, au centre des losanges curvilignes ménagés entre les motifs principaux. Le dessin n'admet que trois tons, le bleu, le blanc et le jaune-clair. Un tissu byzantin, conservé au monastère de Sainte-Walburge d'Eichstadt (Bavière), représente un sujet très-analogue au nôtre, mais avec des couleurs plus variées; le R. P. A. Martin, qui l'a publié (4), l'attribue au douzième siècle; par malheur, la moitié inférieure du personnage manque, et l'on ne peut ainsi apprécier la forme exacte de son vêtement. Cependant le nimbe,

(1) *Mélanges d'archéologie*. T. II, p. 243, note 1.

(2) La première translation des reliques de sainte Colombe eut lieu dans une châsse fabriquée par saint Eloi. *Mélanges d'arch.* T. II, p. 243, note 1. En supposant que Wénilon eût conservé l'ancien suaire de la sainte, qui remonterait dans ce cas à 650 environ, l'étoffe des SS. Innocents, sa contemporaine, ne peut jamais arriver jusqu'à saint Ursicin.

(3) *Recherches sur les étoffes*, etc. T. I, p. 10.

(4) *Mélanges d'arch.* T. II, pl. 18. L'ornementation de ce tissu mélangé de soie et d'argent, diffère sensiblement de la spirale du suaire de saint Victor et accuse une époque moins reculée.

Digitized by Google

les lions effleurant à peine les bras étendus en croix, font bien reconnaître un saint martyr exposé dans l'amphithéâtre. Autre chose sur l'étoffe de Sens; on y voit un de ces barbares que la cruauté raffinée des Romains jetait avec ou sans armes aux animaux du cirque, car un combat est véritablement engagé entre le captif et ses terribles adversaires; d'un geste énergique, il les repousse en les saisissant par la crinière, et la douleur que lui causent leurs griffes entrées dans ses chairs est peinte sur sa physionomie. Les deux étoffes conservées au Louvre, et que le R. P. A. Martin attribue à une antique industrie romaine (1), prouvent que les maîtres du monde reproduisaient volontiers par le tissage leurs divertissements habituels; j'accepte donc comme une œuvre due aux manufactures primitives de Byzance (sixième siècle), le *pallium scutulatum* rapporté par l'évêque Willebaud; mais je me refuse à y voir, soit Daniel dans la fosse aux lions, soit saint Victor, ou tout autre martyr, montant au ciel malgré la rage du démon (2).

Suaire de Saint-Potentien. — Cette étoffe lancée croisée à dessins bleus et rouges, sur fond violet produit par la combinaison des deux premières couleurs, est ornée de médaillons circulaires renfermant des oiseaux, des griffons et des plantes; elle fut donnée par le roi Robert, le 19 octobre 1029. MM. Reinaud et A. de Longpérier, membres de l'Institut, n'ont reconnu aucune trace de lettres sur la fine arabesque répétée quatre fois autour des caissons; ils n'y voient qu'une imitation fantastique d'inscription (3). Le suaire de saint Potentien, dont l'origine est évidemment sicilienne, ne peut en conséquence remonter au onzième siècle; si on veut lui conserver cette antiquité, il faut admettre que les ouvriers sarrasins antérieurs à la conquête des Normands se préoccupaient fort peu d'être exacts dans la copie des cartons. Le tissu est aussi délicat que l'étoffe de la cha-

(1) *Mélanges d'arch.* T. IV, pl. 20, 21, 23.

(2) Je sais que l'histoire de Daniel se rencontre fréquemment sur les monuments chrétiens primitifs et surtout dans les catacombes, mais je n'ai jamais vu ce prophète représenté avec un nimbe et des boucles d'oreille comme sur l'étoffe d'Eichstadt, ou en costume de barbare comme sur le suaire de saint Victor. Le symbolisme est une très-belle science, mais il ne faut pas en abuser.

(3) M. Léon Rénier, membre de l'Institut, a bien voulu se charger de soumettre mon calque à l'appréciation de ses deux savants collègues; la réponse accompagnée d'utiles renseignements ne s'est pas fait attendre; que ces Messieurs reçoivent ici tous trois mes sincères actions de grâces.

Digitized by Google

suble de saint Thomas, et sa longue reclusion au fond d'une châsse a seule contribué à le préserver d'une entière destruction.

Doublier. — Je me sers de l'expression *Doublier,* que j'emprunte à un ancien inventaire, pour désigner une longue et étroite serviette de toile qui servait, usage pratiqué encore aujourd'hui, à recouvrir le lectrin portatif ou *estaplel* sur lequel on lisait l'épitre et l'évangile. Cette espèce d'écharpe en grossier tissu de lin ou de chanvre a été publiée en partie par M. Viollet-Leduc (1); elle est haute de 1,81 sur 0,70 de large; les broderies en soie qui la décorent, en laissant le fond à découvert, accusent nettement le style du douzième siècle sous l'influence du goût arabe : elles se composent de plusieurs lignes de dessins alternatifs, jaunes, rouges ou verts, figurant des carrés, des frettes et une double rangée de paons affrontés, séparés par des *hom* et encadrés dans des caissons octogones; d'élégants losanges quadrillés occupent les intervalles demeurés libres entre ces caissons. La hauteur totale de la broderie, qui ne règne que sur une des extrémités, est de 0,81. En outre, le doublier est complétement bordé d'un liséré jaune et garni au bas, d'une frange de soie aux trois couleurs rouge, jaune et verte.

Broderies diverses. — La tapisserie de Saint-Etienne, dont je parlerai plus bas, a été élargie à l'aide d'un vieil orfroi de chasuble brodé à la fin du treizième siècle en *opus plumarium* ou au passé (2), avec de l'or et de la soie de couleur; cette broderie représente les douze apôtres debout, placés deux par deux sous une arcade géminée; le Christ, qui occupait seul le centre de la croix, est figuré assis, un livre dans la main gauche; il bénissait sans doute de la droite, mais elle a disparu. L'examen de ce curieux orfroi, dont j'ai dessiné quelques parties, prouve que ce genre d'ornement a subi dans les siècles postérieurs une modification de style, mais que l'agencement des personnages n'a jamais varié. J'ai encore vu, fixé sur un voile de soie rouge, quatre médaillons ou tasseaux, dont trois en haute lisse d'Arras du seizième siècle et le dernier du dix-septième; on y a brodé Judith et Holopherne, la descente du Saint-Esprit, la prédication de saint Etienne et l'Assomption de la sainte Vierge.

(1) *Dictionnaire du mobilier*, meuble pl. 5, en couleur. L'effet général est admirablement rendu et le trait est presque exact, deux qualités plus rares qu'on ne le croit dans nos publications archéologiques modernes.

(2) Quod ad modum plumarum texitur. Du Cange *Glossarium*, etc. T. V, col. 582. Dans la broderie au passé, les fils de soie sont en effet couchés les uns contre les autres à la manière des plumes.

Digitized by Google

Tapisseries. — N° 1. L'adoration des Rois, tapisserie de Bruges ou d'Arras (1), seizième siècle : elle est entourée d'une bordure rapportée, ornée aux quatre angles de l'écusson de Bourbon, surmonté du chapeau cardinalice, avec la croix métropolitaine en pal ; le centre des bandes latérales est occupé par un dextrochère à manipule, issant d'un nuage et armé d'une épée flamboyante, accostée du chiffre CH. en lettres gothiques. On y lit aussi, inscrite en capitales romaines, la devise NESPOIR NE PEVR, qui se trouve encore au haut et au bas répétée quatre fois, sur une banderole interrompue par les mêmes initiales CH. Cette tapisserie a dû être offerte entre 1550 et 1557, par le cardinal Charles de Bourbon, archevêque de Rouen, à son oncle Louis de Bourbon, archevêque de Sens ; le *Galerum rubrum* et les lettres CH. *Charles,* ne permettent pas d'hésiter sur l'attribution.

N° 2. Gloire triangulaire entourée de séraphins couleur de feu et d'anges jouant des instruments. Cette tapisserie en laine et or appartient à la même fabrique et à la même époque que la précédente, puisqu'elle est également aux armes du cardinal de Bourbon, tissées cette fois dans le milieu du sujet.

N° 3. Merveilleuse tapisserie de Flandre en soie, laine, or et argent, divisée en trois tableaux : Salomon et Bersabée, le couronnement de la sainte Vierge, Esther et Assuérus. M. Gaussen, qui en a publié une très-remarquable copie réduite à un huitième, l'attribue au seizième siècle, et base sans doute son classement sur les inscriptions en capitales romaines, SALOMON, BERSABEE, HESTER, ASSVERRE, placées au-dessous de chaque figure. J'admets volontiers le seizième siècle pour ce qui concerne le tissage, mais je crois le carton antérieur au moins de cinquante ans ; les costumes, les étoffes et l'ameublement rappellent en tous points Jean de Bruges ou Memling. On y rencontre aussi des brocards et des velours de Gênes anciens, imités à s'y méprendre.

N° 4. Ouvrage d'Arras en laine, seizième siècle, formant trois panneaux d'inégale dimension. Au centre apparaît le Christ descendu de la croix entre la sainte Vierge, saint Jean et la Magdelaine, à droite saint Michel terrassant le diable, à gauche saint Etienne à genoux une palme en main : on lit au haut ce verset écrit en capitales romaines : IN SALLICIBVS IN MEDIO EIVS SVSPENDIMVS ORGANA

(1) Les tapisseries d'Arras dont l'authenticité m'est démontrée, sont tramées verticalement à l'aiguille, sur une chaîne en laine brute tordue au rouet ; l'une d'elles qui appartient à M. Ch. d'Averdoing, peintre à Paris, est marquée de deux A placés vers les angles supérieurs.

Digitized by Google

NOSTRA. Le dessin des figures est très-beau et empreint d'un sentiment religieux prononcé. Cette tapisserie a été agrandie : 1°, avec l'orfroi du treizième siècle décrit à l'article *Broderies diverses;* 2°, avec un autre morceau d'Arras du seizième siècle, historié d'arbres, d'oiseaux, de licornes, d'édicules, d'un saint Jean-Baptiste et d'un Jonas sous le figuier ; 3°, avec une bordure également faite au métier, présentant une série de carrés à fond blanc ou rouge, occupés par des rosaces bleues, alternant avec les lettres gothiques I, V, reliées au moyen d'un nœud, dont les bouts vont se perdre derrière une pleine lune, ou entre les dents d'une tête de mort : l'inscription CINIS ES— MEMENTO, en romaine, complète ce lugubre symbole, que je ne puis appliquer à aucun archevêque de Sens. Le costume de saint Etienne offre une particularité curieuse ; contrairement à l'usage, le premier martyr est habillé en sous-diacre, c'est-à-dire vêtu d'une tunique à manches étroites sans étole : une statue du même saint, faisant partie d'un retable du seizième siècle adossé au troisième pilier gauche de la grande nef, porte la dalmatique à larges manches avec l'étole. La confusion opérée depuis entre les vêtements des deux ministres de l'autel n'existait donc pas encore dans les Pays-Bas au seizième siècle.

Je rappelle pour mémoire une très-longue courtine, haute de 0,50, exécutée à l'aiguille au petit point ; une main patiente y a représenté une foule de personnages, hommes, femmes et enfants habillés comme au temps de Henri IV, circulant dans un paysage émaillé de fleurs et d'oiseaux.

Toutes ces tapisseries, m'a-t-on assuré, se plaçaient au-dessus de l'autel derrière les chandeliers ; je crois qu'on a pu les employer à cet usage, lorsque les retables sculptés sont devenus moins communs, et l'augmentation qu'on leur a fait subir en est la preuve ; mais je ne doute pas qu'elles n'aient été primitivement des *pallæ, frontalia, paramenta, antipendia,* destinés à orner, les jours de fête, la face antérieure de l'autel. J'ai vu chez M. le président Quenson, à Saint-Omer, une tapisserie rectangulaire datée de 1535, provenant de l'ancienne cathédrale d'Arras, où elle servait d'*antipendium.* L'habitude de couvrir la table sainte avec des étoffes précieuses est très-ancienne. Anastase mentionne souvent les *vestes altaris,* dont le *frontale* est un reste ; le musée du Louvre possède un fort curieux *antipendium* dessiné au lavis sur soie et donné par Charles V à la cathédrale de Narbonne (1), mais j'en connais un plus riche encore

(1) M. Edouard Didron en a exécuté un très-beau dessin, qui fait le plus grand honneur au talent de ce jeune artiste.

Digitized by Google

dans la collection de M. Ch. Onghena à Gand : cet *opus anglicum*, exécuté sur canevas très-fin, en soie et or de Chypre, présente une quadruple arcature fleurdelisée, abritant deux scènes de la vie d'un évêque martyr et deux épisodes relatifs à saint Jean l'évangéliste (1). J'ai pris avec grand soin le calque colorié d'un rare et précieux monument que l'hôpital civil de Malines n'a pas su garder.

Sculptures du portail occidental. — Millin trouve le portail de Sens lourd, massif, irrégulier; s'il eût noté que cette construction appartient à deux époques et à deux styles différents, peut-être sa critique eût-elle été moins acerbe : toutefois, parmi les nombreux bas-reliefs qui décorent les pieds-droits, le savant voyageur n'a désigné que l'*Avarice* et la *Prodigalité*, sculptures très-inférieures, ainsi que les statuettes des voussures, aux *Vierges sages* et aux *Vierges folles* qui, toutes mutilées qu'elles soient, m'ont frappé à un haut dégré. Plusieurs de ces figures sont empreintes d'un sentiment de l'art antique que je n'ai pas rencontré sur les mêmes sujets, au portail de la cathédrale d'Auxerre; l'une d'elles, que M. Ch. A. Buckler, architecte anglais, a bien voulu copier à mon intention, relève sa tunique magistralement drapée, par un mouvement très-hardi et très-accusé pour le douzième siècle. Ne pourrait-on supposer que l'imagier qui a taillé ces lampadophores, a visité Athènes, soit en voguant vers Jérusalem, soit en rentrant par Venise, et que les merveilles de Phidias gravées dans sa mémoire ont tant soit peu influencé sa manière. J'ai soumis cette opinion, passablement hasardée, à M. le comte de Laborde qui a bien voulu ne pas la trouver insoutenable, et je me suis décidé à la produire sous toutes réserves.

Ornements de saint Edme, archevêque de Cantorbéry. — L'absence de M. l'abbé Chauveau qui avait chez lui les précieuses reliques trouvées dans la tombe de saint Edme ou Edmond, inhumé en

(1) Ces compositions sont disposées ainsi qu'il suit : 1° un évêque en chasuble et mître donne sa bénédiction à des infirmes qu'il guérit; 2° le même personnage, dont la sainteté se manifeste par un nimbe, est appréhendé par des soldats qui lui passent la corde au cou pendant qu'il élève la sainte hostie au-dessus de laquelle apparaît N. S. Jésus-Christ vêtu d'une longue robe; 3° saint Jean endormi sur le sein de Notre Seigneur ; 4° saint Jean vidant la coupe empoisonnée du proconsul. Je n'ai encore pu déterminer le nom du saint évêque représenté sur cet *antipendium*, qui date de la fin du treizième siècle, et qui est aussi précieux par le dessin que par l'exécution.

Digitized by Google

1246 à l'abbaye de Pontigny (1), ne me permit pas de faire de nouvelles et intéressantes études sur l'*opus anglicum*. Heureusement, les beaux dessins de M. Gaussen (2) m'ont consolé un peu d'une contrariété à laquelle j'ai été très-sensible; ces dessins représentent un manipule, un morceau d'orfroi et une sandale, le tout brodé en or sur fond de soie pourpre. Le manipule identique de forme à celui de saint Thomas (preuve de son origine anglaise, puisque les manipules français du treizième siècle sont rectangulaires), est orné d'un entrelacs de rinceaux figurant un 8 couché; des roses marquent les points d'intersection, et des châteaux à trois tours, alternant avec des séraphins nus, pareils à ceux qui décorent la chape de saint Maximin, occupent l'intérieur des ovales. L'orfroi, qui me semble légèrement modifié, devait appartenir à la face antérieure de la chasuble; il figure la Sainte Vierge assise sur un trône abrité par une arcade trilobée; la mère de Dieu, couronnée sans nimbe, porte son divin fils sur le genou gauche; elle a les deux bras étendus en signe d'appel et de miséricorde et tient dans la main gauche la palme destinée aux élus : on lit au-dessus du dossier de la *caïère*, ou trône cette inscription : N. SCA. MARIA (*nostra sancta Maria*) coupée en deux et disposée sur trois lignes horizontales. La sandale, espèce de bottine ou *caliga*, découverte sur le cou-de-pied et montant jusqu'à la cheville, offre une frappante analogie d'ornementation avec la mitre de saint Thomas; les rinceaux placés vers la pointe de la chaussure sont identiques à ceux de la coiffure; mais le dessin, plus svelte et plus dégagé, montre que la solidité du douzième siècle a déjà fait place à une finesse qui plus tard dégénérera en maigreur : toutefois, on ne peut en douter, le même art et le même pays ont produit la sandale et la mitre, et puisque l'une et l'autre proviennent d'un prélat anglais, j'y puise un nouvel argument en faveur de mes précédentes assertions sur l'*opus anglicum*.

Gabinet de M. Chaulay.—M. Chaulay, héritier de M. de Bonnaire, possède quelques beaux fragments des vitraux de Jean Cousin, au milieu desquels brille, comme un diamant dans son écrin, la fameuse *Eva prima Pandora*, œuvre à peine entrevue par les archéologues et encore moins par les artistes. La plume est impuissante à rendue

(1) Cette tombe avait été ouverte depuis longtemps, car D. Martène cite l'anneau pastoral de saint Edmond, le calice et la patène avec lesquels il fut enterré, pour les avoir vus au trésor de l'Abbaye. *Voyage litt.*, part. I, p. 58.

(2) *Portefeuille archéologique*, pl. 7.

Digitized by Google

l'effet extraordinaire produit par l'allégorie profano-sacrée de Jean Cousin ; il serait fort à désirer qu'un habile graveur obtînt la permission de dessiner une des peintures les plus belles et les plus excentriques de l'école française.

Je ne quitterai pas Sens où j'ai travaillé vingt jours, sans offrir mes remercîments à M. l'abbé Sicardy, secrétaire de l'archevêché, et surtout à M. le chanoine Carlier que j'ai dérangé bien des fois, et qui a montré plus que de la complaisance en se prêtant à mes exigences archéologiques.

AUXERRE.

Église de Saint-Eusèbe.—Suaire de saint Germain.— M. le curé Bernard m'a présenté un assez grand morceau de l'étoffe que, suivant la tradition, l'impératrice Galla Placidia déposa sur le corps de saint Germain, mort à Ravenne en 448. Mon appréciation personnelle s'accorde avec la tradition ; cet épais tissu de soie à fond pourpre, semé d'aigles jaunes, tenant dans leur bec un anneau vert, d'où pend une perle de la même couleur, et cantonnés de grandes rosaces, est un véritable double croisé, *octapulum*, une pourpre impériale, *blatthin byzantea cum rosis et aquilis :* viennent à l'appui, le vêtement de Constantin Porphyrogénète gravé dans du Cange (1) et Blaise de Vigenère (2), et l'aigle de la deuxième prophétie de Léon le philosophe, extrait d'un manuscrit grec (3). Si l'on tient compte du laisser-aller un peu fantastique du dessinateur, ce dernier oiseau, qui porte une croix au lieu d'une perle, semble calqué sur les aigles d'Auxerre ; mais ces documents ne remontent pas au delà du neuvième siècle, et les écrivains byzantins s'accordent à dire qu'on ne tissa pas la soie dans l'empire avant le règne de Justinien (4) (527-565). En conséquence, si l'on veut conserver au suaire de saint Germain son antiquité présumée, et si l'on n'admet pas avec le R. P. A. Martin (5), l'existence en Occident d'une industrie textrine alimentée avec des fils venus d'Asie, il faut chercher en Orient l'origine d'une des plus rares et des plus remarquables étoffes qui soient au monde. En écrivant ces lignes, j'ai sous les yeux le calque

(1) *Glossarium ad scriptores*, etc. Francfort, 1681. T. I, pl. 6.
(2) *Histoire de Chalcondyle*. T. II, p. 150.
(3) *Histoire de Chalcondyle*. T. II ; *Tableaux prophétiques*, p. 81.
(4) F. Michel, *Recherches sur la fabrication*, etc. T. I, p. 31.
(5) *Mélanges d'arch*. T. IV, p. 257.

Digitized by Google

que j'ai pris à Metz en 1853 et celui que j'ai levé à Auxerre en 1856; l'analogie qui règne entre les aigles de la chape de Charlemagne et ceux du suaire de saint Germain est frappante; les premiers varient de 0,82 à 0,59, les seconds mesurent 0,74 et les rosaces 0,30; le même faire se retrouve sur la tête, les serres et le haut des ailes, avec cette différence de la netteté du trait, où le tissage l'emporte toujours sur la broderie. D'autre part, l'ornementation cordiforme de la queue existe également sur le quadrige du Louvre (1), et les rosaces caractérisent les produits byzantins; toutefois, les types orientaux n'ayant jamais sensiblement varié, et l'art du bas-empire leur ayant beaucoup emprunté, cette dernière observation n'atténue en rien les rapprochements que j'ai signalés plus haut. Malgré cela, la question industrielle n'est pas encore décidée, car la fabrication des soieries en Occident, avant le sixième siècle, ne me paraissant pas suffisamment démontrée, il faut à mon avis opter pour l'origine orientale du suaire de saint Germain, ou, dans le cas contraire, repousser son authenticité.

Anciennes plaques en argent ciselé. — J'avais remarqué sur la châsse de saint Eusèbe, simple coffret moderne en bois peint, quelques plaques d'argent doré et ciselé, paraissant remonter à des temps reculés; M. l'abbé Bernard a bien voulu me communiquer un document qui en fixe l'origine. Le 6 décembre 1760, en pratiquant une fouille, sur le terrain qu'occupait jadis le sanctuaire de l'église Notre-Dame dans la cité d'Auxerre, on découvrit au centre d'un reste d'autel, deux coffrets en forme de tombeau, scellés dans une pierre creusée, avec des fioles de martyre et des ossements enveloppés d'étoffes. Le premier de ces coffrets était en métal orné de figures d'hommes et d'animaux; le second, en bois recouvert de lames d'argent ciselé, avec croix pattées et inscriptions en caractères romains. Le chapitre, en date du 4 août 1783, adressa à l'évêque une supplique ayant pour but d'honorer ces reliques; elle est signée du chanoine Gagneux qui certifie avoir assisté aux fouilles. Les débris des précieux morceaux d'orfévrerie chrétienne primitive, déterrés en 1760 et aujourd'hui cloués sur de misérables planchettes, consistent en huit plaques : des six appartenant au premier coffret, suivant la pièce émanée de l'abbé Gagneux, quatre représentent un taureau au nimbé orlé de perles, et les deux autres, un personnage à mi-corps, aussi nimbé, tenant à la main une tablette marquée des initiales AT en capitales; toutes sont encadrées d'une bordure d'en-

(1) *Mélanges d'arch.* T. IV, pl. 20 et 21.

Digitized by Google

roulements, dont le type est commun sur les édifices antiques, mais qui apparaissent ici maigres et dégénérés. Les dernières plaques, seul reste du second coffret, sont ornées, la première, d'un lion placé au centre d'un médaillon circulaire à triple bandeau de perles, cantonné de quatre branches de lis ; la deuxième, de vases de martyre, pareils à ceux qu'on trouve gravés sur les *loculi* des catacombes (1), et d'entrelacs formant une croix pattée : une inscription en capitales romaines partage également cette décoration, la voici :

ATIVIRIOIMI.

J'ai dessiné de mon mieux la châsse de saint Eusèbe, qui n'avait pas été jusqu'ici appréciée à sa juste valeur.

CHABLIS.

Collection de M. l'abbé Thomas.— J'avais été prévenu à Auxerre, que M. le doyen de Chablis possédait divers morceaux d'étoffes et de broderies du plus haut intérêt ; mon espérance n'a pas été trompée. Cet honorable ecclésiastique, avec le plus louable empressement, a mis son petit trésor à ma disposition, en m'autorisant à décrire et à copier tout ce qui serait à ma convenance ; j'ai, Votre Excellence va s'en convaincre, largement usé de la licence.

Opercule d'aumonière. — Je ne crois pas que l'on puisse désigner autrement un morceau de drap d'or rouge, tissé liséré à bâtons rompus et taillé en rond à son extrémité inférieure. Cet opercule large de 0,162, haut de 0,154, est bordé d'un galon d'or uni de 0,014, orlé de rouge et jadis rehaussé de quinze perles serties de même ; le centre est orné d'une broderie au passé, *opus plumarium*, représentant un personnage, tête nue, à cheval, armé d'une lance, vêtu d'une tunique descendant jusqu'à mi-jambes et chaussé de *campagi* à *ligulæ* rouges : devant lui marche une femme coiffée d'un voile blanc, habillée, par-dessus sa robe courte, d'une sorte de dalmatique que retient une *zona* à double *pedale* triangulaire ; de la main droite, elle élève une grande palme ; dans la main gauche elle tient un objet qui participe du vase cylindrique ou de la tablette. Le cheval, dont le corps était il y a quarante ans semé de perles (2), est

(1) Aringhi, *Roma subterranea*. T. I, p. 608 et 610.

(2) Les traces en sont encore très-visibles ; du reste, M. Thomas m'a affirmé qu'il avait vu détacher les perles de la broderie, au moment où on lui en fit présent.

Digitized by Google

bleu, avec les sabots blancs, la queue rouge et le harnachement d'or; les costumes sont or et bleu, les carnations blanches; les contours, indiqués en bleu sur les têtes, sont marqués ainsi que les ombres, en larges traits rouges, sur le reste. Le R. P. A. Martin (1), a publié une étoffe byzantine, trouvée à Ratisbonne dans le tombeau de l'évêque Gunther qui vivait au onzième siècle, et sur laquelle figure le triomphe d'un empereur d'Orient; ce sujet offre une singulière analogie avec la broderie de Chablis : la posture des cavaliers, la manière dont ils portent leurs armes, l'allure et le harnachement des chevaux sont presque les mêmes; l'un et l'autre tableau présentent des femmes symboliques; enfin, si l'on tient compte de la différence de travail et des dimensions accordées aux personnages de l'étoffe, cinq fois plus grands que ceux de la broderie, ce qui ne permet pas aux détails de se montrer sur cette dernière, on sera convaincu de la parfaite identité des motifs. Je ne crois donc pas aller trop loin en annonçant que M. l'abbé Thomas possède, soit une bourse byzantine rapportée de la croisade, soit une imitation exécutée pour quelque noble châtelaine.

Coussinet. — Morceau carré d'étoffe de soie cramoisie de 0,16 de côté ; au centre, un *orbiculus* ; aux angles, deux griffons ailés et deux lions passant, l'un des derniers ayant une rose sous la griffe postérieure gauche : le tout en broderie d'or, les contours marqués avec des fils de soie bleue, verte ou blanche. Cet objet suivant l'appréciation de son propriétaire, serait le *pulvinar* où reposait le doigt de saint Luc, évangéliste, donné par Charlemagne à la cathédrale de Sens. L'attribution est admissible; tissu, dessin et travail ressemblent beaucoup à la chape de Metz; encore un échantillon de l'*opus saracenum* du huitième siècle (2).

Mitre de saint Edme. — Fragments de soie blanche brodée en or, auxquels on a essayé de rendre leur forme primitive. Si j'en juge par analogie, le dessin des ailes figurait une étoile flamboyante à six rayons, et le rebras ou l'orfroi, un entrelacs de demi-cercles. L'intérieur des cornes était semé de pois. Un galon d'or quadrillé fort simple, pouvait également servir d'orfroi; un autre galon bleu fort étroit, orné de fleurs de lis et de chevrons alternatifs, garnissait peut-être le tour de col d'une chasuble.

Ceinture de saint Thomas de Cantorbéry, provenant du trésor de la cathédrale de Sens. — Doit-on considérer cette bande d'étoffe, fran-

(1) *Mélanges d'arch.* T. II, pl. 32 et 37.
(2) *Voyage litt.*, part. I, p. 60.

Digitized by Google

gée de rouge, bordée d'un étroit galon d'or vivré et large en totalité de 0,6, comme un reste de ceinture ou comme un morceau de manipule? J'ai vu à Cologne (1) une étole de saint Bernard qui ne mesurait que 0,05, et les *cingula* figurés sur les statues de la cathédrale de Chartres sont plus étroits encore. D'autre part, l'objet que j'ai eu sous les yeux, à fond cramoisi traversé par des raies horizontales en or de 0,05, et entièrement couvert d'une frette continue déterminée par des filets verts, a de nombreux rapports avec la ceinture de sainte Afre conservée à Augsbourg (2); malheureusement, j'ignore les dimensions exactes de cette dernière, que je ne connais que par une petite gravure, et je ne puis trancher la difficulté. Toutefois je pense qu'en supprimant les galons, le tissu de Chablis présenterait une *zona* de raisonnable largeur.

Suaire. — Cette étoffe de lin, très-fine, est un tissu liséré du douzième siècle, à peu près ornementé comme le doublier que j'ai décrit plus haut; l'encadrement du caisson est le même, mais les paons affrontés, sont remplacés par des griffons aptères à long bec et longues oreilles : je ne connais aucun autre spécimen de linge damassé aussi ancien ; celui-ci vient de la cathédrale de Sens où il enveloppait des reliques.

Église paroissiale. — L'église de Chablis, qui appartient au style dit de transition, a été tout récemment restaurée, et l'architecte chargé de cette besogne difficile, s'en est acquitté avec honneur. Le tympan en plein ceintre d'une porte du douzième siècle est orné d'une croix fleurdelisée, chargée en cœur d'un médaillon avec l'agneau divin, accostée, à sa partie supérieure, d'un poisson et d'une colombe symboliques, et à sa base, de deux fleurs de lis au pied nourri. Les vanteaux sont maintenus par des pentures en fer forgé d'un beau dessin et d'une conservation satisfaisante, mais l'effet général est altéré par une singulière addition de fers de chevaux ou de mulets, cloués là à la suite d'une épizootie (3). Une statue de saint Pierre en costume de pape, sculptée au treizième siècle, m'a offert un curieux sujet d'étude; le prince des apôtres est coiffé d'une tiare pyramidale octogone, analogue à la mitre de l'évêque Fulbert à Chartres, mais

(1) M. l'abbé Bock a bien voulu me communiquer cette étole en tissu de soie pourpre, semé de rinceaux, de lions et de dragons blancs.

(2) *Basilica SS. Udalrici et Afræ.* Augsbourg, 1653, pl. 22.

(3) Les propriétaires, dont les bêtes de somme avaient été guéries par l'intercession de saint Martin, lui témoignèrent ainsi leur reconnaissance. L'un des fers, muni d'une rehausse, appartenait certainement à quelque animal boiteux.

Digitized by Google

rehaussée d'escarboucles et de perles ; la tunicelle, à manches collantes et fendue jusqu'à mi-jambes descend fort bas, l'étole est très-étroite, ainsi que le manipule dont le *pedale* s'élargit imperceptiblement. L'orfroi est jeté comme un pallium sur la chasuble à laquelle il n'adhère pas ; on s'en aperçoit à la frange qui garnit ses extrémités ; cette circonstance tend à prouver que l'orfroi n'est autre chose que l'ancien *pallium*, cousu sur la chasuble avec certaines modifications. L'étole que les prêtres orientaux portent encore par dessus leurs vêtements sacerdotaux donne une idée très-nette de la statue de Chablis.

BRIENON.

Eglise paroissiale ; *chasuble du quatorzième siècle.* — On attribue à saint Loup de Sens, patron de l'église de Brienon, une ancienne chasuble conservée dans le presbytère de la commune ; l'obligeance extrême de M. le doyen Marcantoni m'a facilité les moyens de dessiner ce vêtement que je vais décrire avec la plus scrupuleuse exactitude, car il est encore inédit. La chasuble de Brienon, longue de 1,45 sur une largeur égale, est échancrée à 0,68 du haut, de manière à se terminer en pointe ; elle est faite d'une étoffe italienne de soie blanchâtre lancée croisée, avec des perroquets, des lions, des cerfs, des hérons, des dragons et des griffons couleur carmélite, disposés par couples sur une ligne verticale de rameaux et de fleurs ; la doublure est en taffetas ponceau très-fort, et l'orfroi façonné à l'espagnole tombe uniformément de chaque côté sans apparence de croix : seulement, la face antérieure est ornée d'une espèce de pectoral ou tau, analogue à celui que j'ai vu sur la chasuble de saint Pierre le dominicain à Toulouse, et le dorsal est accosté, à la hauteur des épaules, de deux écussons armoriés. Cet orfroi, large de 0,111, tissé liséré en or et soie, figure un fretté rouge, vert et blanc, alternant avec un sautoir chargé de cinq fleurs de lis d'or sur champ d'azur ; le tour de cou offre le même dessin un peu modifié. Les écussons brodés en or sur fond de soie portent parti, 1° semé de France, 2° coupé de Navarre et d'Evreux, armoiries qui ne peuvent s'appliquer qu'à une seule reine, Blanche, fille de Philippe d'Evreux, roi de Navarre, seconde femme de Philippe de Valois, mariée en 1349, morte en 1398. Il faut donc comprendre entre ces deux dates extrêmes le beau présent offert par une main royale à l'église de Brienon (1). Toutefois, l'étole

(1) La disposition à l'espagnole des orfrois, disposition que je n'ai rencontrée, en France, que sur les chasubles dominicaines de Toulouse

Digitized by Google

de même étoffe qui accompagne la chasuble prouve qu'il ne faut pas avancer trop loin dans le quatorzième siècle ; elle est étroite (0,07 et 0,10 aux extrémités légèrement arrondies du pedale), et garnie au bas d'une frange très-courte, blanche, rouge et verte. Le manipule et le voile de calice appartiennent au dix-septième siècle. Je ne dois pas oublier un *cingulum* large de 0,04, qui maintient aujourd'hui la chasuble contre le corps, pour laisser aux bras plus de liberté ; il est en tissu de soie rose sèche liséré d'or, figurant un réticulé à mailles hexagones ouvertes en haut et en bas, avec un petit oiseau ou un lis à l'intérieur (1).

Crosse antique. — M. l'abbé Marcantoni m'a montré aussi un bâton singulier récemment publié par le R. P. A. Martin (2). La hampe est divisée par une bague en cuivre doré de 0,038 ; la partie supérieure en bois de pommier, percé d'un trou pour y mettre un cordon, mesure 0,435 et l'inférieure, tournée en bois de chêne, 0,655. La tête, se compose d'un dé polygonal en cuivre orné d'un *opus reticulatum* gravé au pointillé, sur lequel s'emmanche horizontalement un morceau de cristal ovoïde tronqué, surmonté d'un gros cabochon blanc formant pommeau. La pointe, aussi en cuivre doré et gravé, a 0,14 de long ; elle s'aiguise en pyramide octogone, amortie par une spérule d'où s'échappe une olive. L'ensemble a une hauteur totale de 1,35 et repose dans une custode de cuir du quinzième siècle, dont les gaufrures élégantes dessinent des spirales et des feuilles de chêne. Les exemples de crosses pastorales en forme de *tau* sont assez communs aux dixième et onzième siècles, mais je n'oserais attribuer une aussi haute antiquité au *baculus* de Brienon, malgré sa dénomination de *canne de Saint-Loup* ; je ne vois donc en lui qu'un rare et curieux spécimen de férule ou bâton de chantre, dont la pointe courbée peut-être intentionnellement permettait à l'*episcopus chori* de secouer, *excitare*, les clercs endormis pendant les offices nocturnes, en les appréhendant par la manche ou le capuchon (3).

s'explique par le nom de la donatrice ; j'avais songé d'abord à attribuer aussi à l'Andalousie, l'étoffe du fond, mais les tissus espagnols, publiés dans les *Mélanges d'archéologie*, t. III, n'ont aucun rapport avec elle ; en revanche, elle ressemble au brocard rouge italien, figuré sur la planche 23, tome III de l'ouvrage précité.

(1) Cette étoffe ressemble au vêtement de Charles de Blois. *Mélanges*. T. III, pl. 27, A.

(2) *Mélanges*. T. IV, p. 173.

(3) En parcourant le travail du R. P. Martin, imprimé postérieurement

Digitized by Google

AVIGNON.

J'avais dans mon précédent rapport manifesté une assez méchante humeur à l'encontre des habitants d'Avignon ; ils ont eu le bon esprit de ne pas m'en garder rancune, et j'ai trouvé cette fois en MM. Deloye, conservateur du musée Calvet, A. Canron, que j'ai déjà recommandé à Votre Excellence, et l'abbé Pougnet, des guides aussi obligeants qu'instruits : grâce à ces aimables *ciceroni*, je suis aujourd'hui en mesure de combler une vaste lacune et d'apaiser les scrupules de ma conscience.

Eglise Saint-Pierre ; *vêtements du bienheureux Pierre de Luxembourg ; Dalmatique.* — Né le 20 juillet 1369 à Ligny en Barrois, de Guy, châtelain de Lille, et de Mathilde de Châtillon, fille de Guy, comte de Saint-Pol (1), Pierre de Luxembourg, d'abord chanoine de Paris, puis évêque de Metz, fut créé cardinal diacre du titre de Saint-Georges *in velabro* par l'antipape Robert de Genève, et mourut à Villeneuve-lez-Avignon, le 2 juillet 1387, âgé de 18 ans. Ciaconius, place au rang des pseudo-cardinaux, ce noble jeune homme, qui n'en fut pas moins béatifié, en 1527, par un autre Clément VII, assis légitimement cette fois sur la chaire de Saint-Pierre. Cependant, lorsqu'il s'agit d'offrir un nouveau saint à la vénération des fidèles, la voix du peuple devance assez souvent les sages lenteurs qui permettent à l'Église de prévenir bien des abus ; c'est ce qui advint pour Pierre de Luxembourg : honoré immédiatement après sa mort, et par les pauvres qu'il avait nourris, et par les habitants du pays témoins de ses vertus, on conserva comme reliques tous les objets à son usage. L'existence du vêtement dont je vais m'occuper n'est due qu'à cet enthousiasme instantané. La dalmatique du cardinal de Luxembourg étendue, prend exactement la forme d'un T dont la hampe serait beaucoup plus épaisse que la traverse ; sa longueur est de 1,05, sa largeur de 0,70 : les manches fermées ont 0,23 sur 0,32. Le corps est en tissu de soie blanche, croisé espouliné, semé de perroquets, d'hippogriffes et de geais, disposés parmi des guirlandes et des bouquets, le tout d'or avec quelques points de soie cramoisie : les parements du bas et des

à mon retour, j'ai éprouvé la vive satisfaction de me trouver d'accord sur bien des points avec cet illustre savant.

(1) Et non de Hugues de Champagne, comme l'avance M. Canron, *Hist. du B. Pierre de Luxembourg*, p. 19.

Digitized by Google

manches, qui semblent avoir été raccommodées, présentent deux étoffes analogues à la première, mais à fond rouge; l'une montre des cygnes essorants d'un merveilleux dessin; l'autre, des biches et des oiseaux entourés des caprices d'une végétation fantastique. L'examen le plus superficiel de ces trois tissus y fait reconnaître le cachet de l'industrie italienne; le R. P. A. Martin (1) et l'abbé Bock (2) en ont publié plusieurs qui sont de la même famille; j'en ai vu un grand nombre à Cologne, chez ce dernier savant, qui possède la plus riche collection textrine qui soit au monde. Le tour de cou, est en étroit galon rouge, de même travail que ceux de Brienon; une frette verte, encadrée de violet, y marque le devant et le derrière (3).

Chapeau de cardinal. — M. l'abbé Bock qui a parcouru en tous sens l'Espagne, la France, l'Allemagne et l'Italie, à la recherche des anciens costumes ecclésiastiques, m'a affirmé que le chapeau du B. Pierre de Luxembourg était, de tous ceux qu'il avait vus, le seul auquel il reconnût un caractère d'authenticité. La coiffure cardinalice du quatorzième siècle ne ressemblait nullement à celle des cardinaux actuels; celle-ci est un véritable *petasus* de 0,43 de diamètre bords compris, dont la coiffe, haute de 0,09, emboîtait parfaitement une tête longue de 0,17; la carcasse, en paille grossière, que protégent deux feuilles de carton, est recouverte d'un satin rouge feu, plissé autour de la forme, à l'intérieur comme à l'extérieur. L'un des cordons, qui pouvaient avoir 0,70 de long, a été enlevé, et les huit *fiocchi* (4), qui subsistent encore, sont loin d'être intacts; ces *fiocchi*, de soie rouge et cannetille capricieusement nattée et contournée, sont impossibles à décrire; toutefois, un fait positif ressort de leur examen, c'est que l'usage d'en mettre trente au chapeau cardinalice est relativement moderne, car celui d'Avignon n'en avait que dix (5).

(1) *Mélanges d'arch.* T. IV, pl. 26.

(2) *Geschichte der liturgischen gewänder des mittelalters*, von F. Bock. Bonn, 1856, 1 lieferung, taf. XIV.

(3) Les vêtements du bienheureux Pierre de Luxembourg ont été décrits ailleurs avec plus de zèle que d'exactitude.

(4) Un de ces *fiocchi*, donné à Mgr de Prilly, figure aujourd'hui parmi les reliques de la cathédrale de Châlons-sur-Marne.

(5) Le chapeau rouge est porté par les cardinaux depuis le concile de Lyon, en 1245, et dès le quatorzième siècle il timbre leurs armoiries; mais le nombre des *fiocchi* n'est pas déterminé. Un chapeau cardinalice, semblable à celui du B. Pierre de Luxembourg, et figuré sur une charte de

Digitized by Google

Chasuble du seizième siècle. — M. l'abbé Carbonnel, curé de Saint-Pierre, m'a communiqué une magnifique chasuble de velours cramoisi, garnie d'orfrois richement brodés en or et soie de couleur ; la croix est ornée de cinq caissons alternant avec deux grands losanges : on y voit les figures à mi-corps de la sainte Vierge portant l'enfant Jésus, de saint Philippe avec sa croix, de saint Jacques le Mineur, caractérisé par une massue, de saint Barthelémy tenant un rasoir, de saint Mathias armé d'une hallebarde. Le devant représente saint Matthieu avec une bourse et saint Simon avec une scie. Les espaces compris entre les caissons et les losanges, et l'intérieur de ces derniers, sont couverts de rinceaux courants de vigne, de trèfles et d'étoiles ; le dessin est bon, et l'exécution parfaite justifie la réputation dont jouissaient autrefois les brodeurs avignonais.

Petit séminaire. *Sandales du Bienheureux Pierre de Luxembourg.* — Ces sandales, en maroquin noir bordé de peau rouge, n'ont pas de quartiers ; l'empeigne est très-découverte et fendue en cœur à la pointe du pied ; la semelle, épaisse de 0,005, a une trépointe de cuir rouge piqué en soie blanche. La longueur de ces espèces de babouches, qui ne portent aucune trace de ligaments, est de 0,26 ; l'empeigne et la semelle sont ornées d'un élégant entrelacs cruciforme gaufré ; cette dernière est, en outre, bordée à l'intérieur d'un filet et d'un cordon de roses également gaufrées. J'ai dessiné exactement la chaussure du B. cardinal : les monuments de cette catégorie sont si rares qu'il est utile de les faire connaître (1).

Je m'abstiens, et pour cause, de décrire ici une longue bande, où l'étoffe rouge des parements de la dalmatique alterne avec un tissu de soie blanche liséré à fleurs vertes ; on la montre à Saint-Pierre comme l'étole du B. Pierre de Luxembourg : je n'y vois, pour mon compte, que des morceaux d'ornements cousus les uns aux autres. Il en est de même d'une bourse de calice conservée à la cathédrale, et que l'on attribue au pape Innocent VI : loin d'appartenir au quatorzième siècle, cette bourse ne remonte certainement pas au quinzième.

Musée Calvet. — Le Musée est très-riche en monuments sculptés ou peints, indispensables à étudier, pour quiconque voudra écrire

Jean de Lorraine, archevêque de Reims (1533), n'en a que quatre. *Portefeuille archéologique.* Chap. III, p. 9, pl. 2.

(1) J'ai calqué ou dessiné consciencieusement, tous les ornements du B. Pierre de Luxembourg conservés à Avignon ; ils proviennent du couvent des Célestins de cette ville.

Digitized by Google

l'histoire du costume ecclésiastique, pendant le séjour des souverains pontifes à Avignon ; je vais offrir à Votre Excellence un extrait des notes que j'ai prises en parcourant les galeries.

Sculpture. Tombeau du cardinal de La Grange, évêque d'Amiens, mort en 1402. — Chasuble à *tau* richement brodé, avec les figures du Christ en croix entre la Sainte Vierge et saint Jean, que suivent chacun une sainte femme portant un vase de parfums ; sous les mains de la statue, on voit apparaître les têtes de saint Pierre et saint Paul, et, plus bas, les fragments de deux saints martyrs. Amict orné de perles et de têtes humaines. Parements d'aube avec les monogrammes I. H. S, X. P. S. Gants décorés d'un filet de perles circulaire, encadrant une croix à cœur d'escarboucle.

Tombeau du B. Pierre de Luxembourg. — Il n'en reste que la mitre, pointue et assez élevée, comme les mitres italiennes ; quatre rosaces accostent l'orfroi central.

Tête de l'antipape Clément VII. — La tête de Robert de Genève, seul débris de son cénotaphe, repose sur deux coussins d'étoffe à dessins en relief, l'un semé de quatre feuilles, l'autre quadrillé, inscrivant des rosaces et des clefs en sautoir alternatives ; la tiare à fanons est de forme conique.

Tombeau d'Urbain V. — La statue de ce pape, mort en 1370, offre la singularité d'un *pallium*, mis au-dessus d'un orfroi fixé sur la chasuble au moyen de trois épingles ; j'ai déjà remarqué, à Chablis, cette disposition peut-être spéciale aux souverains Pontifes.

Saint Lazare. — Costume épiscopal complet du quinzième siècle ; la croix, brodée de feuilles de chardon, est placée sur la face antérieure de la chasuble, suivant la coutume italienne : la tunicelle est fendue jusqu'à la taille ; la mitre est élevée.

Peinture. Portrait du B. Pierre de Luxembourg. — Ce tableau, peint sur bois, vient du couvent des Célestins ; il a dû être exécuté peu après la mort du saint, qui est représenté à genoux sur un prie-Dieu ; la tête, nimbée, admirable d'expression, se détache sur un fond d'or à grands fleurages (1).

Saint Laurent, diacre. — École italienne du quinzième siècle ; dalmatique noire à pectoral rouge, manches larges : garniture de franges rouges, abaissée sous un galon d'or.

(1) Van den Enden a reproduit par la gravure une vague imitation de ce tableau, *Poemata cœlestina P. F. Nicolaï de la Ville, atrebatis.* Louvain, 1646 ; la tête est très-ressemblante. On lit au bas de la page : *Effig. illust. prin. B. Petri de Luxemburgo, epis. Met. et card. qui obiit Aven. a°.* 1387, *sepultus in cœnob. cœlestinorum.*

Digitized by Google

Evêque. — Tableau vénitien de la fin du quinzième siècle, chape de brocard d'or à fleurs, retenue par un *monile* ou fermail trilobé.

Evêque. — Peinture italienne du quinzième siècle ; pluvial violet à fleurages d'or, garni d'une énorme frange ; orfroi orné de perles ; tunicelle en brocard d'or rouge; mitre blanche; crosse ciselée.

Diacre italien du quatorzième siècle. — Dalmatique rouge, flottante ; parements rectangulaires, très-étroits, cousus sur la poitrine et à la hauteur du genou (1) ; un galon d'or borde les manches demi larges et le tour du cou : les bords de la fente ouverte jusqu'à mi-cuisses et l'extrémité inférieure, sont dénués d'ornements.

Tryptique byzantin. — Quatre évêques en costume pontifical figurent sur ce tableau, dont les dimensions sont fort exiguës.

Orfévrerie. — Crosse épiscopale du treizième siècle en cuivre doré; la volute, formée par un serpent contourné, a, pour motif central, le couronnement de la Sainte Vierge par le Christ en costume royal ; le nœud ou spérule est orné de dragons. Un ciboire du treizième siècle, en cuivre doré et émaillé, présente une forme singulière ; il est porté sur un pédicule assez élevé, et le couvercle s'effile en longue pointe amortie par une boule : je n'en ai jamais vu d'un galbe aussi exagéré.

Ferronnerie. — Un curieux porte-flambeau ou bras triangulaire en fer découpé, du quatorzième siècle.

VILLENEUVE-LES-AVIGNON.

Villeneuve est une cité déchue, bâtie en amphithéâtre sur un roc pelé, en face de la riante ville des papes ; tout y respire la misère et l'abandon. Je l'ai visitée en compagnie de MM. Deloye et Canron ; aussi, malgré une course pénible sur un pavé que la nature seule avait taillé, je n'ai pas eu lieu de regretter mon excursion.

HÔPITAL CIVIL : *Ornements du pape Innocent VI.* — Madame la supérieure, religieuse d'une haute distinction et d'une bonté parfaite, a retiré d'une armoire, où ils sont soigneusement enfermés, une chasuble, un manipule, une étole et une bourse ou palle de calice, que la tradition attribue au pape Innocent VI, mort en 1362; ils viennent tous de la Chartreuse bâtie par ce souverain Pontife. La palle, de satin blanc, brodée en soie, perles et cannetilles d'or ou

(1) Cette disposition, qui rappelle la tunicelle de saint Louis d'Anjou, conservée à Brignoles, assigne au tableau une date reculée ; la dalmatique du B. Pierre de Luxembourg est coupée sur un tout autre modèle.

Digitized by Google

d'argent, semble une œuvre du dix-septième siècle; j'en dirai autant de l'orfroi de la chasuble, lourd travail, où des vases de roses et d'œillets, mêlés à des fleurs de toute espèce et de toute couleur, s'entassent sur un fond de drap d'argent. L'étole et le manipule, pareils à l'orfroi, larges de 0,08, s'épanouissent brusquement en *pedale* triangulaire de 0,17, à la base, forme relativement moderne: tous deux sont garnis d'une frange rouge, et le manipule conserve un cordon terminé par un gland en passementerie de soie rouge et or, analogue aux *fiocchi* du chapeau cardinalice d'Avignon. La chasuble, indignement retaillée par un récent acte de vandalisme, est en merveilleux velours de Gênes, à grands ramages rouges bouclés d'or, se détachant en relief sur un tissu de soie jaune lamée d'or. Cette admirable étoffe est si fraîche, qu'elle paraît sortir des mains de l'ouvrier: il n'est donc pas étonnant que M. le baron de Guilhermy, encore impressionné par cette circonstance, et, peut-être aussi, par le travail de l'orfroi, ait hésité à lui accorder une date reculée. Toutefois, l'opinion émise par mon savant collègue (1), opinion que j'avais d'abord partagée, m'ayant fortement donné à réfléchir, je me suis livré à une série de recherches, qui, de mon cabinet, m'ont entraîné en Belgique, et finalement, sur les bords du Rhin. La seule faveur que je solliciterai de Votre Excellence, pour compenser un voyage non porté au budget de son ministère, est l'autorisation d'aborder ici, certains détails plus étendus, que ne le comporte d'habitude un simple rapport. L'identité de la chasuble d'Innocent VI est fondée sur la tradition; Dom Bernard de Montfaucon, qui la vit en 1698, la décrit en ces termes: « *Est ibidem, ad alteram scilicet flu-* « *minis oram, cartusianorum cœnobium, excitatum et pinguissimis* « *fundis ditatum, ab Innocentio VI summo pont. Hujus* Casula *visi-* « *tur thesauro, formâ* ad circinum rotundâ, *in cujus centro foramen* « *est inserendo capiti, in* anteriore parte, crux *acû depicta* (2). » Le texte du savant bénédictin, concorde d'un bout à l'autre, avec les rapports verbaux des personnes qui avaient examiné le vêtement avant sa mutilation; il prouve, en outre, que cette chasuble était façonnée à l'italienne, c'est-à-dire avec la croix sur la poitrine: or, nonobstant les monuments figurés au seizième siècle (3), peut-être

(1) *Bulletin du Comité*, t. III, p. 395.

(2) *Diarium italicum*, p. 4.

(3) Je trouve une preuve de ce que j'avance, dans la chasuble que Liévin Hughenois, abbé de Saint-Bavon, mort en 1527, donna à son église; j'ai vu cet ornement à la cathédrale de Gand, il est garni d'un large orfroi en haute lisse d'Arras, figurant un pairle dont les branches forment épaulières.

Digitized by Google

même au quinzième, la mode des chasubles, arrondies au compas, *ad circinum rotundæ,* était déjà passée en France et certainement en Italie ; il faut donc remonter plus loin encore. Voyons si l'étude comparée des tissus ne viendra pas en aide à l'argument sérieux fourni par la coupe. Les étoffes à grands ramages se rencontrent fréquemment sur les ouvrages des vieux maîtres ; elles se ressemblent toutes au premier aspect ; mais, en les étudiant avec attention, on y reconnaît une différence : moins le dessin est ancien, plus il est lourd et empâté. J'en pourrais citer une foule d'exemples, depuis le flamand Claeyssens (1575) et Titien, jusqu'à Memling, les tableaux de Notre-Dame-du-Puy, à Amiens, les anonymes de la collection Vanertborn, au musée d'Anvers, les peintres de Cologne et Van Eyck. De plus, les artistes ont toujours été quelque peu archéologues ; Titien, sur son saint Nicolas , reproduit à peu près l'étoffe d'une chasuble donnée, vers 1450, à la Sainte Chapelle de Vic-le-Comte, par Bertrand de La Tour d'Auvergne (1) ; Quintin Metsys imite, à Anvers, à sa manière il est vrai, les tissus rouges de la dalmatique d'Avignon et les place à côté d'une robe brodée dans un incroyable style renaissance (2). Jean Van Eyck, sur un tableau de l'Académie de Bruges (la Sainte Vierge et l'enfant Jésus, 1436), a peint un *compomelis*, dont les ramages, beaucoup plus épais que les fins enroulements de l'étoffe de Villeneuve, ont, avec ces derniers, un air de famille qui doit les faire attribuer à la même industrie. Que l'on tienne compte des distances, de la difficulté des communications, voire même du goût inné des artistes, pour ce qui rappelle des temps antérieurs, et le quatorzième siècle sera promptement atteint. Les ramages, d'ailleurs, n'ont pas une origine aussi récente qu'on le suppose : je les trouve nettement accusés sur un brocard hispano-arabe du treizième siècle, publié par M. l'abbé Bock (3), et même sur la dalmatique de saint Udalric, évêque d'Augsbourg en 955 (4). Quand les faits sont à peu près d'accord avec la tradition, pourquoi rejeter celle-ci, toujours respectable chaque fois qu'on n'a pas d'excellentes raisons à lui opposer. Je sais bien que l'on m'objectera la broderie de l'orfroi, clairement indiquée par Montfaucon ; mais je persiste à

(1) Baluze, *Hist. généal. de la maison de La Tour d'Auvergne*, t. I, p. 332.

(2) *Jésus mis au tombeau*, musée d'Anvers, n° 32.

(3) *Geschichte der liturgischen gewänder*, 1 lief. taf. VI.

(4) *Basilica ss. Udalrici et Afræ*, pl. 24. En enlevant trois siècles à ce tissu, il lui resterait encore une antiquité suffisante.

Digitized by Google

dire que cet orfroi a été rapporté après coup ; car la forme de l'étole et du manipule appartient au seizième siècle, et la chasuble, qui revêt l'effigie d'Innocent VI sur son tombeau (1), n'a d'autre ornement qu'un étroit galon. Au reste, si l'on veut admettre que l'orfroi soit contemporain de l'étoffe, je crois avoir démontré assez clairement l'antiquité de cette dernière, pour qu'une assertion, dépourvue de fondements solides, ne puisse l'ébranler ; dans ce cas, il faudrait envisager le fouillis de bouquets, entassés sur l'orfroi, comme une fantaisie exceptionnelle des brodeurs avignonais. Assez de faits, bien autrement extraordinaires, ont été mis au jour depuis quelques années, et,

Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable.

Couronnement de la Sainte Vierge. — Ce tableau italien du quinzième siècle, peint sur fond d'or, est très-curieux ; le groupe principal est remarquablement exécuté, et les accessoires sont empreints d'un sentiment naïf et religieux ; il est triste de penser qu'une œuvre d'art aussi intéressante, demeure enfouie dans une salle basse où l'humidité la dégrade.

Chartreuse du val de bénédiction. — Dans la chapelle polygonale attenante au réfectoire du couvent fondé par Innocent VI, existe encore, une fresque due à un pinceau italien du quatorzième siècle. L'artiste a retracé sur le mur la vie de saint Jean-Baptiste ; des anges voltigent autour de la coupole, et l'intrados des grands arcs est orné de caissons. Il serait temps que l'Etat prît en commisération, ces œuvres d'art exposées aux intempéries de l'atmosphère, et, qui pis est, aux égratignures des fagots, qu'un propriétaire ignorant ou nécessiteux, place chaque année, dans le lieu saint transformé en grange.

(*La suite au prochain numéro.*)

(5) Le tombeau d'Innocent VI était placé, avant la révolution, dans la chartreuse fondée par ce souverain Pontife ; on a depuis réédifié le monument au centre de la chapelle de l'hôpital où je l'ai examiné tout à mon aise.

Digitized by Google

CHRONIQUE.

SOCIÉTÉS SAVANTES. — FAITS DIVERS. — ARCHÉOLOGIE.

La Société d'agriculture, arts et commerce de la Charente a émis le vœu qu'un cours pratique, public et gratuit d'arboriculture soit établi aux Petits Bardines, près Angoulême, à partir du 1er février 1857, sous la direction d'un élève de M. Lepère; que ce cours soit ouvert, pendant huit mois, du 1er février au 1er octobre, deux fois la semaine; qu'il soit pourvu à son établissement au moyen d'une allocation de 1,800 fr. au moins, pris sur les fonds départementaux et communaux de la ville d'Angoulême, sauf à la Société d'agriculture à parfaire la somme nécessaire audit établissement.

— La Société d'agriculture, industrie, sciences et arts du département de la Lozère a distribué, pendant l'année 1856, des primes mensuelles aux ouvriers tisserands qui ont suivi les exercices de l'école de tissage ouverte dans ce département par les soins de la Société.

— M. Hariot, membre de la Société d'horticulture de l'Aube, a lu, dans l'une des séances de cette Société, un curieux travail intitulé : *Les plantes potagères d'autrefois*. La Société a voté l'impression de ce Mémoire qui a paru dans son 25e Bulletin.

— La Société archéologique d'Eure-et-Loir, qui vient de se fonder récemment, a adopté, pour devise de son sceau, cette légende formulée par l'un de ses membres, M. l'abbé Brière : *antiqua venerari, progredi ad meliora*. Cette devise nous a paru résumer heureuse-

Digitized by Google

ment l'esprit et les tendances actuelles des associations savantes de la France.

— Les honneurs rendus, par nos grandes villes départementales, à la mémoire des savants qui les ont illustrées par leur naissance ou par leurs services, doivent être enregistrés par l'histoire littéraire de la France. A Grenoble, l'enceinte de la ville, l'une des clefs militaires des Alpes, ayant été étendue, l'administration municipale présidée par le maire, M. Crozet, ancien élève de l'Ecole polytechnique et inspecteur général des ponts et chaussées, a fondé un jardin des plantes déjà remarquable par ses bâtiments, ses collections, sa bonne tenue, et a donné aux principales rues environnantes les noms de Villars (botaniste), Dolomieu, Fourier (d'Egypte) et Champollion. Cet exemple nous paraît bon à être imité partout.

(*Revue archéologique.*)

— On a découvert récemment un théâtre romain à Triguières, dans le département du Loiret. Sa dimension est de 70 mètres du fond de l'hémicycle jusqu'à la scène sur une largeur de 60. Tout ce qui n'a pas été enfoui sous le sol a été démoli et enlevé jadis; mais les constructions mises au jour par les fouilles récentes offrent, dans le pourtour de l'amphithéâtre, une enceinte continue de 1 mètre d'épaisseur dans la partie du fond et de 2 mètres dans celle qui se rapproche de la scène. Le mur qui ferme ce demi-cercle est percé de deux grandes ouvertures. Deux larges escaliers qui conduisaient aux gradins existent encore aux deux extrémités de ce mur.

(*Revue archéologique.*)

— Sur la proposition de la section de musique, la Société impériale d'agriculture, sciences et arts de Valenciennes a décidé qu'un concours de composition musicale sera ouvert en 1857 sur les paroles d'un chœur *à l'Agriculture* qui auront préalablement été mises au concours. Une médaille en or, en vermeil ou en argent, selon le mérite de l'œuvre, sera décernée à l'auteur du poëme qui aura été jugé le meilleur et le plus convenable pour sa destination.

La Société se réserve de déterminer ultérieurement la valeur du prix à proposer pour le concours de composition musicale.

— La Société a également décidé, sur la proposition du comice agricole de Condé, qu'il sera accordé une médaille d'or, d'argent ou de bronze, selon qu'il y aura lieu, à l'instituteur primaire qui, eu égard aux moyens dont il dispose, aura donné les meilleures leçons d'agriculture pratique, ou aura enseigné la culture et la taille des arbres fruitiers et sacrifié une portion de son jardin pour y créer une pépinière des meilleures espèces.

— M. L. Cellier, membre de la Société, a fait, en novembre 1856, à la section des beaux-arts, un rapport intéressant sur le troisième

Digitized by Google

volume de la *Flandria illustrata*, manuscrit inédit de la bibliothèque royale de Bruxelles. La même Société, section des sciences et des manufactures, a décerné une médaille d'or à MM. Bernot et J. Prignet, pour de notables perfectionnements introduits dans la fabrication des limes.

— La Société d'acclimatation pour le royaume de Prusse nouvellement fondée à Berlin (*Acclimatisations-Verein für die Kœniglich-preussischen staaten*), a été admise, sur sa demande, par un vote unanime, au nombre des Sociétés affiliées à la Société impériale d'acclimatation de Paris.

— Le comice horticole de Maine-et-Loire a décidé que MM. les sociétaires rédigeraient ou fourniraient les matériaux nécessaires à la rédaction d'une monographie des plantes les plus intéressantes cultivées dans la contrée. M. Planchenault a aussitôt ouvert la série de ces articles en publiant, dans le Bulletin du comice, une histoire pleine d'intérêt du *Magnolia*.

— Il vient de se former une association littéraire, dans le but de publier, à Paris, un recueil d'historiens arméniens originaux, avec une traduction française. La collection aura pour titre : *Bibliothèque historique arménienne, ou choix et extraits des historiens arméniens traduits en français*. L'éditeur principal est M. Ed. Dulaurier, professeur à l'Ecole impériale des langues orientales de Paris, membre de l'Académie arménienne de Saint-Lazare, à Venise. Il sera aidé de la collaboration du R. P. Gabriel Aïvasovski, directeur de l'institution polyglotte orientale de Paris, et de M. V. Langlois, connu par ses travaux sur la numismatique et l'histoire de l'Arménie.

— La Société académique de Cherbourg, qui compte aujourd'hui cent deux ans d'existence, se compose au bureau de trois membres, qui sont M. Noël, directeur, ancien maire de Cherbourg; de Lachapelle, secrétaire, et de Pontaumont, trésorier archiviste; de dix-neuf associés titulaires; de deux associés honoraires et de cent trente-sept correspondants. La Société tient chaque année une séance publique. La première séance, dont les registres des procès-verbaux ont conservé le souvenir, porte la date du 1er mai 1755. Cette ancienneté est d'autant plus remarquable, qu'à l'époque où fut constituée la Société de Cherbourg, cette ville comptait à peine six milles âmes. Le dernier volume de ses Mémoires, publié en 1856, contient un curieux tableau de son histoire, lu par M. Noël, directeur, lors de la célébration du centième anniversaire de la fondation.

— L'Académie impériale des sciences de Toulouse a décerné, en 1856, plusieurs médailles d'encouragement aux auteurs de découvertes d'objets d'antiquité ou de géologie. L'une de ces médailles a été donnée à M. le baron du Perier, membre du conseil général de la

Digitized by Google

Haute-Garonne, pour ses découvertes d'ossements fossiles dans le vallon de Gardigeol, près Monestrol, arrondissement de Villefranche. M. Grat a obtenu un rappel de médaille pour l'envoi à l'Académie de divers monuments antiques, vases et monnaies; une autre médaille a été décernée à M. Abadie pour l'exploration d'une bande fossilifère qui est présumée s'étendre dans la direction de l'Est à l'Ouest, au bord du grand dépôt miocène, qui a comblé le bassin sous-pyrénéen et qui suit à peu près le pied des montagnes.

— La souscription pour la restauration du palais ducal de Nancy et l'installation du musée lorrain dans la galerie des cerfs de ce même palais, présente dans la quatrième liste, publiée en décembre 1856, les noms de Mgr Menjaud, évêque de Nancy, premier aumônier de la maison de l'Empereur ; de M. Troplong, président du Sénat; de M. Albert Lenglé, préfet de la Meurthe. M. de Beaulieu, membre de la Société des Antiquaires de France, a souscrit pour la somme de 800 fr. La souscription s'élevait alors à 8,612.

— La Société des sciences médicales de l'arrondissement de Gannat, qui compte aujourd'hui dix années d'existence, se composait en 1856, de vingt membres titulaire, de neuf membres honoraires, et de trente-huit membres correspondants. Elle était présidée, dans le cours de la même année par M. Secretain, docteur en médecine à Ebreuil.

— Dans l'article 3 de ses statuts constitutifs, approuvés les 20 novembre 1851 et 5 mai 1856, la Société archéologique de l'arrondissement d'Avesnes (Nord) adopte pour devise de son sceau : *Majorum cultus et amor patriæ*. L'article 40 porte qu'aucun membre ne peut, sans l'agrément de la Société, répondre aux écrits qui seraient dirigés contre elle.

— Le président du Cercle philharmonique de Bordeaux, M. H. Brochon, a pris l'initiative d'un projet qui consisterait dans l'érection d'un monument ou *Palais des beaux-arts*, dont la jouissance serait commune aux principales Sociétés qui existent à Bordeaux. M. Brochon a fait appel à ces diverses Sociétés, en les invitant à réunir leurs efforts et à nommer des délégués pour arrêter les bases et se concerter sur les moyens d'exécution.

— La Société philomatique de la même ville, dirige des cours gratuits à l'usage des adultes. Ces cours ont lieu tous les soirs, dans l'ancien palais de justice, rue des Gourgues, et comprennent la lecture, l'écriture, les éléments de la grammaire, de l'orthographe et du calcul; la comptabilité commerciale; la physique et la chimie; la mécanique appliquée aux machines; le dessin linéaire; la coupe des pierres, la coupe des bois de menuiserie; la coupe des bois de charpenterie. La bibliothèque de la Société est ouverte les dimanches et jours de fêtes, de 10 heures du matin à 4 heures du soir.

Digitized by Google

— M. Emile de Moré a fait hommage à la Société d'agriculture, industrie, sciences et arts de la Lozère, d'une collection des *fossiles caractéristiques* des étages *sinémurien*, *liassien*, et *toarcien*, des terrains jurassiques, trouvés par lui dans les terrains de la Lozère.

— Le congrès international de bienfaisance, tenu à Bruxelles en 1856, a formulé des vœux très-remarquables en faveur de l'enseignement agricole. Il a demandé entre autres l'établissement, pour les instituteurs, de conférences relatives à l'économie rurale, ainsi que la création de bibliothèques spéciales dans les communes.

— Le comice agricole de Saint-Quentin, dont les publications intéressent à un si haut degré l'agriculture pratique, a composé comme il suit son bureau pour l'année 1857 : *Président*, M. Q. Bauchart ; *vice-présidents*, MM. F. Georges, V. Bauchart ; *secrétaire-général*, M. Ch. Gomart ; *trésorier*, M. Ch. Nammuroy ; *secrétaires*, MM. Malézieux ; Ch. Séverin.

— M. le capitaine de frégate E. de Rostaing a publié, dans le dernier volume des Mémoires de la *Société impériale académique*, de Cherbourg une note intitulée : *Comparaison des distances par eau du Grand cercle entre New-York et les ports de Cherbourg et Brest et tracé des arcs*. Il résulte de cette note que l'arc du grand cercle de la ville américaine à Cherbourg est de 49° 48′ 10″ qui, pour vingt lieues marines par degré, font 996 lieues pour la plus courte distance de ces deux points.

— Dans la séance du 8 décembre de la Société d'*Archéologie de Lorraine*, M. Louis Lallement a lu un Mémoire sur le départ de la famille ducale de Lorraine le 6 mars 1737, et M. Henri Lepage a donné communication de la fin d'un travail important de M. Ch. Buvignier, intitulé : *Statuts des médecins, chirurgiens et apothicaires de la cité de Verdun*.

— La Société des Antiquaires de Picardie, l'une de nos associations savantes les plus actives a dépensé, depuis vingt ans qu'elle existe, la somme de 59,777 fr. 15 c., dont 42,223 fr. 30 c. pour frais de publications de toute nature, et 10,109 fr. 64 c. pour frais d'entretien ou d'acquisitions du cabinet archéologique.

— La Société centrale d'agriculture de la Seine-Inférieure a adressé aux cultivateurs normands pour les engager à prendre part aux expositions universelles d'agriculture, une circulaire dont voici le début :

« Les agriculteurs ne peuvent oublier qu'ils ont, envers eux-mêmes comme pères de famille, et en même temps envers la Société comme citoyens, de grands devoirs à remplir ; ils doivent, par leur travail, par leur intelligence, en multipliant leurs efforts, en augmentant les quantités de leurs produits en tous genres, faire face aux besoins toujours croissants de l'alimentation publique. L'industrie

Digitized by Google

manufacturière doit en cela leur servir d'exemple ; cette dernière ne se contente pas de nous fournir amplement tous les objets de première nécessité, elle va au-devant de nos désirs, en enfantant chaque jour, au grand avantage de la classe ouvrière, à laquelle cela procure du travail, ces mille superfluités dont l'aisance et la civilisation nous ont fait des besoins.

« Entrez donc avec empressement dans la voie qui vous est ouverte ; accourez aux expositions universelles, venez y puiser d'utiles exemples ; conservez cette prudence qui forme le caractère distinctif des populations de la Normandie, mais ne résistez pas au progrès ; votre bien-être particulier, le bonheur général du pays en dépendent. »

— La ville de Florence se distingue aujourd'hui, comme autrefois, par un zèle des plus louables pour les institutions littéraires et artistiques. L'*Athénée italien*, reconstitué par le grand-duc le 24 avril 1856, a tenu, le 21 septembre dernier, sa première séance. C'était pour les Florentins, amis des lettres et des arts, une véritable fête nationale. On sait, en effet, que l'*Athénée* s'est placée sous le patronage des trois Florentins les plus illustres dans les lettres, les sciences et les arts, Dante, Galilée et Michel-Ange. Dans la séance de réouverture la gloire de ces grands hommes a été dignement célébrée. En annonçant cette séance, l'*Archivio storico* rappelle les nombreux efforts qui ont été tentés depuis un siècle pour la fondation en Italie d'une Académie nationale. La pensée de cette institution avait longtemps préoccupé Muratori. Après la mort de ce maître de l'érudition italienne, Lorgna parvint à constituer la *Société italienne des quarante* qui publia, en 1762, le premier volume de ses *Actes*. Depuis lors, que d'essais ont été tentés dans le même sens ! Sienne, Pise, Livourne, Modène ont pu croire un instant posséder une Académie italienne nationale. L'*Athénée italien*, qui reçut son nom de Sacchetti, voulut continuer l'œuvre ; mais les événements politiques ont bien souvent ralenti ou même interrompu sa marche. Espérons que la constitution nouvelle qui vient de lui être donnée lui permettra de poursuivre efficacement le but que s'étaient proposé des esprits éminents, et vers lequel il peut hardiment marcher, du moment où il s'entoure de littérateurs et d'historiens aussi habiles que les rédacteurs de l'*Archivio*.

— A la suite de l'exposition horticole de Lyon, un congrès pomologique a eu lieu dans le but d'épurer la nomenclature des fruits et de simplifier la synonymie. Cette mesure a été prise à la suite d'une proposition faite par M. Willermoz, secrétaire de la Société d'horticulture du département du Rhône, et dans laquelle il démontre évidemment le charlatanisme des catalogues et autres brochures pomologiques qui contiennent plus de deux mille noms, et qui arriveront bientôt à plus de trois mille, si les Sociétés d'horticulture n'y mettent bon ordre. (*Revue horticole du Rhône.*)

Digitized by Google

CONCOURS ACADÉMIQUES.

SUJETS DE PRIX MIS AU CONCOURS.

La Société des sciences morales, des lettres et des arts de Seine-et-Oise a décidé qu'elle décernerait, dans sa séance solennelle d'avril 1858, une médaille d'or de la valeur de 300 fr. à l'auteur de la meilleure *Etude sur Ducis*.

En ouvrant ce concours, la Société n'a pas voulu seulement honorer la mémoire du poëte versaillais; aussi n'est-ce point une biographie ni même un *éloge académique* qu'elle demande aux concurrents, mais une étude, c'est-à-dire une histoire, une discussion et un jugement.

Ils devront donc s'attacher à suivre et à retracer le mouvement littéraire des esprits au dix-huitième siècle, depuis *Zaïre* et les *Lettres philosophiques*, jusqu'à la première représentation d'*Hamlet*, sept ans avant la *Lettre à l'Académie française*, dans laquelle Voltaire protestait contre les encouragements donnés à la traduction de Shakespeare par Letourneur.

A l'examen comparatif des tragédies anglaises et des imitations françaises, les concurrents ajouteront celui des jugements portés par les critiques, soit contemporains, soit postérieurs; puis ils montreront par quels degrés le goût public s'est modifié parmi nous jusqu'à autoriser de nos jours, sur la scène, non plus comme il y a près d'un siècle, l'imitation très-libre, mais la traduction presque complète de plusieurs pièces de Shakespeare.

Enfin, ils n'oublieront pas que les tragédies imitées de l'anglais ne sont pas les seuls titres littéraires de Ducis; et surtout l'*Etude du poëte* ne leur fera point perdre de vue l'*Etude de l'homme*, qui eut le rare privilége de montrer sans défaillance, et dans un temps difficile,

L'accord d'un beau talent et d'un beau caractère.

La Société décernera, dans sa séance solennelle d'avril 1859, une médaille d'or d'une valeur de 300 francs à l'auteur de la meilleure *Statistique monumentale* de l'arrondissement de Versailles.

Les concurrents devront embrasser dans leur travail les monuments ou

Digitized by Google

les débris de toutes les époques : époque celtique, gallo-romaine, ogivale et de la Renaissance.

Autant que le permettront les documents, ils relieront les diverses périodes et les divers monuments par les détails historiques nécessaires à leur intelligence, sans oublier que ces détails ne doivent être qu'accessoires.

Ils noteront avec le plus d'exactitude possible l'introduction des styles nouveaux; et en signalant ces transformations, souvent plus apparentes que réelles, ils feront ressortir tous les caractères qui démontrent la dépendance mutuelle des styles les plus divers.

N. B. — Les palais de Versailles, Saint-Cloud, Meudon et leurs dépendances ne devront pas être compris dans ce travail.

Les ouvrages destinés au concours devront être adressés, en franchise, à M. Anquetil, secrétaire perpétuel de la Société :

1° L'*Etude sur Ducis*, au plus tard le 31 mars 1858;

2° La *Statistique monumentale* de l'arrondissement de Versailles, au plus tard le 31 mars 1859.

Chaque Mémoire portera, selon l'usage, une devise qui sera reproduite sur un billet cacheté contenant le nom et l'adresse de l'auteur. Le billet ne sera ouvert que dans le cas où l'auteur obtiendrait la médaille ou du moins une mention honorable.

Les manuscrits ne seront point rendus; ils resteront déposés aux archives de la Société, où les auteurs auront le droit d'en prendre copie, mais sans déplacement.

Les membres titulaires sont seuls exclus du concours.

L'Académie impériale des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse propose, pour sujet de prix de l'année 1858, la question suivante :

« Recherches sur l'électricité atmosphérique. »

L'Académie, en posant la question dans ces termes généraux et en laissant ainsi un libre et vaste champ aux recherches, croit néanmoins utile d'attirer particulièrement l'attention des concurrents sur les questions secondaires suivantes :

1° Discuter les observations desquelles on a déduit l'existence de l'électricité atmosphérique et les lois de sa tension;

2° Déterminer, en s'appuyant sur l'expérience, les sources de l'électricité atmosphérique;

3° Reconnaître si l'espèce d'électricité qui charge un nuage orageux exerce une influence sur sa constitution physique;

4° Rechercher quel est le degré d'influence de l'état électrique des nuages orageux sur la formation de la grêle;

5° Etablir sur des documents authentiques la fréquence relative de la grêle dans les régions du bassin sous-pyrénéen, et rechercher les circonstances qui peuvent, dans ces mêmes régions, influer sur la répartition inégale de ce météore.

Le prix sera une médaille d'or de la valeur de 500 fr.

La question suivante est proposée pour sujet de prix de l'année 1859 :

« Faire l'histoire de l'organisation judiciaire, civile, criminelle et ecclé-
« siastique dans le Languedoc et la Provence, depuis la publication du
« bréviaire d'Alaric jusqu'à l'établissement fixe du parlement de Tou-
« louse, en 1444. »

Le prix sera une médaille d'or de la valeur de 500 fr.

Les Mémoires ne seront reçus que jusqu'au premier janvier de chacune des années pour lesquelles le concours est ouvert. Ce terme est de rigueur.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

Académie des sciences morales et politiques. — Séances et travaux. Compte rendu par M. *Ch. Vergé*. — Décembre 1856. Troisième série. Tome XVIII. 12e livraison in-8° de 184 pages.

— Rapport verbal sur le Mémoire de M. A. Mariette, concernant la Mère d'Apis, par M. *Barthélemy Saint-Hilaire*. 41 pages.

— Accroissement de la population de l'Europe, par M. *Moreau de Jonnès*. 32 pages.

— Rapport sur un ouvrage de M. Ernest Renan, intitulé : Histoire générale et système comparé des langues sémitiques, par M. *Ad. Franck*. 20 pages.

— Agnès Sorel, son introduction à la cour de Charles VII et son influence politique et morale sur ce prince, par M. *Vallet de Viriville*. 46 pages.

— Mémoire sur la centralisation des actes de l'état civil au domicile d'origine, par M. *le docteur Loir*. 24 pages.

— Rapport sur un ouvrage de M. Monnier, intitulé : Histoire de l'assistance dans les temps anciens et modernes, par M. *Lelut*. 10 pages.

— Rapport verbal sur un ouvrage de M. le docteur Chrestien ayant pour titre : Tableau de mortalité dans la ville de Lille, par M. *Moreau de Jonnès*. 2 pages.

Bibliothèque de l'Ecole des Chartes. — 18e année, 4e série, tome III. 2e livraison, novembre-décembre 1856. In-8° de 112 pages.

— Essais critiques sur les historiens originaux du règne de Charles VII. Chronique de Cousinot, par M. *Vallet de Viriville* (fin). 22 pages.

Digitized by Google

— Lettres inédites de Catherine de Bourbon, princesse de Navarre, recueillies par M. Ernest de Fréville, et précédées d'une notice, par M. *Sainte-Marie Mévil*. 26 pages.

— Note sur un rouleau des morts de Sainte-Benigne de Dijon, par M. *d'Arbois de Jubainville*. 7 pages.

— Supplément à un fragment d'un versificateur ancien sur les figures de rhétorique, par M. *L. Delisle*. 2 pages.

— Testament de Guichard III de Beaujeu, par M. *Guigue*. 7 pages.

— Bulletin bibliographique. 31 pages.

Société impériale zoologique d'acclimatation. — Bulletin, tome III, nos 10 et 11, octobre et novembre 1856. 2 cahiers in-8° de 48 pages chaque.

— Amélioration des chevaux de l'Algérie, par M. *Bernis*, vétérinaire principal de l'armée d'Afrique. 7 pages.

— Note sur les vers à soie dits Trevaltini, par M. le vicomte *de Susini*, président de la Société d'agriculture de Sartène. 13 pages.

— Note sur le Sorgho à sucre, par M. *G. de Lacoste*. 3 pages.

— Rapports sur l'exposition permanente des produits de l'Algérie (suite), par M. *Scipion Gras*. 9 pages.

— Sur l'emploi industriel des poils de chèvres d'Angora, par MM. *Deneux* et *Lelièvre*, d'Amiens. 6 pages.

— Extraits des procès-verbaux des séances des conseils de la Société. Séance du 26 septembre 1856. 10 pages.

— Essai sur les chèvres, par M. le docteur *Sacc*. 12 pages.

— Des plumes d'autruche, extrait d'un Mémoire sur l'autruche d'Afrique, lu à la Société par M. le docteur *L.-A. Gosse*. 11 pages.

— Note sur les éducations de l'un des vers à soie du chêne (Bombyx Mylitta), faites en 1856 par M. Guérin-Méneville. 3 pages.

— Sur le chêne liége et sur la possibilité de le cultiver sur tout le littoral de l'Océan français, par M. de *Liron d'Airoles*. 3 pages.

— Sur les ignames de Chine cultivés à Nancy, par M. *Godron*, doyen de la Faculté des sciences de Nancy. 2 pages.

— Note sur l'agrégation sablonneuse particulière aux landes de la Gironde et de la Gascogne, etc., par M. *G. de Lacoste*. 10 pages.

— Sur quelques animaux de l'Asie Mineure, par M. le marquis *Antinori*. 2 pages.

— Extraits des procès-verbaux des séances du conseil de la Société. Séance du 24 octobre 1856. 5 pages.

Société orientale de France. — Revue de l'Orient, de l'Algérie et de ses colonies. Bulletin d'octobre, de novembre et de décembre 1856. Deux cahiers in-8° de 204 pages.

— Place de l'Arménie dans l'histoire du monde, par M. *Victor Langlois*. 11 pages.

— De l'alphabet, par M. *Louis Delatre*. 5 pages.

— Domnul Tudor, épisode de la révolution roumaine de 1821, par M. *César Bolliac*. 26 pages.

Digitized by Google

— De la sériciculture en Grèce, par M. *Damaschino*. 4 pages.

— Aperçu général des langues sémitiques et de leur histoire de M. Ernest Renan, par M. *Léon de Rosny*. 15 pages.

— Dialectes de l'Algérie et des contrées voisines, par M. *Geslin*. 18 pages.

— De la salubrité du climat en Algérie, par M. *Louis de Baudicour*. 14 pages.

— Etablissements hippiques en Algérie, par M. *Eugène de Monglave*. 9 pages.

— Notice sur R'adamès, par M. le baron *Henri Aucapitaine*. 5 pages.

— Notes sur quelques observations publiées dans le Centre algérien, etc., par M. *Léon de Rosny*. 2 pages.

— Mélanges et nouvelles, par M. *Rouvier*. 15 pages.

— Côte occidentale d'Afrique (Côte-d'Or). Mœurs, géographie, commerce, par M. *N. Peuchgaric* aîné, capitaine au long cours. 24 pages.

— Le Raghou-Vansa, poëme historique de Kalidasa, publié pour la première fois en français, par M. *A. Philibert-Soupé*, docteur ès lettres. 17 pages.

— Esquisse de la vie syrienne, par M. *Louis Delatre*. 7 pages.

— Souvenirs d'Afrique, par M. le marquis de *Massol*. 6 pages.

— Récit de la mort du grand pontife des Japonais, et des circonstances qui se rattachent à ce grand événement et à l'avénement du nouveau *daïri* ou empereur spirituel, par M. *L. d'Hortier*. 4 pages.

— Notice sur le docteur Ernest Cloquet, médecin et conseiller du shah de Perse, membre de la Société orientale de France, par M. le docteur *Dequevauviller*. 9 pages.

Société archéologique d'Eure-et-Loir. — Bulletin, n° 2, décembre 1856. In-8° de 56 pages et deux planches.

— Compte rendu des séances. 8 pages.

— Notice sur le château de Sorrel, par M. *E. Lefèvre*. 21 pages, 1 planche.

— Institution d'une compagnie des Chevaliers de l'Oiseau royal dans la ville de Chartres (1724), par M. *Emile Bellier de la Chavignerie*. 18 pages.

— Notice sur la borne de la Crosse, par M. l'abbé *Henault*. 2 pages, 1 planche.

— Notice sur l'église de St-Lubin des Joncherets (commencement). 2 pages.

Société impériale et centrale d'agriculture. — Bulletin des séances. 2e série. Tome XII, n° 1er. In-8° de 112 pages.

— Compte rendu des séances des 12, 19, 26 novembre et 3 décembre 1856. 88 pages.

— Observations sur les machines à fabriquer les tuyaux de drainage qui ont été présentées au concours universel agricole de 1856, communiquées par le général *Morin*. 9 pages.

Digitized by Google

— Documents relatifs au concours universel agricole de 1857 et aux grandes primes d'honneur agricoles à décerner dans les concours régionaux; circulaires et instructions du ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics sur ce sujet. 64 pages.

Société des antiquaires de Normandie. — 3e série. IIe volume. XXIIe de la collection. 1re livraison. Décembre 1856. In-4° de XLIV et 154 pages.

— Séance publique annuelle sous la présidence de M. le conseiller d'Etat *Boulatignier*; discours d'ouverture prononcé par le directeur; compte rendu des travaux de la Société par M. *Charma*, secrétaire, etc. 44 pages.

— Recherches sur les traces des hommes du Nord dans la Normandie, par M. *Adam Fabricius*, professeur d'histoire en Danemark, membre correspondant de la Société. 10 pages.

— Sépultures chrétiennes de la période anglo-normande, trouvées à Bouteilles, près Dieppe, en 1855, par M. l'abbé *Cochet*. 10 pages.

— Sur la cheminée de la rue Saint-Jean, n° 28, à Caen, par M. *G. Mancel*. 6 pages.

— Le siége du château de Caen, par Louis XIII; épisode de la guerre civile de 1620, par M. *Léon Puiseux*. 54 pages.

— Notice sur le Prieuré de Briouze, par M. *Alfred de Chaix*. 48 pages.

— Note sur les sépultures anglo-normandes trouvées à Bouteilles, près Dieppe, en mars 1856, par M. l'abbé *Cochet*. 8 pages.

— Note sur une découverte faite dans l'église Sainte-Trinité de Caen, par M. *Charma*. 4 pages.

—Rapport sur des cercueils trouvés dans l'église Sainte-Trinité de Caen, par M. *G. Mancel*. 5 pages.

— Note sur deux bracelets en or et une pierre tombale conservés au Musée de la Société, par M. *Charma*. 9 pages.

Société impériale d'agriculture, sciences et arts de Valenciennes. — Revue. 8e année, n° 6. Décembre 1856. In-8° de 36 pages.

—Compte rendu des séances : Section centrale; comice de Valenciennes; section des sciences et manufactures; section d'histoire et de littérature; section de peinture; section de musique. 9 pages.

— Sur la pomme de terre, par M. *Deffaux*. 3 pages.

— Culture de la pomme de terre; moyen de la régénérer en peu d'années et de la préserver de la maladie, par M. *Deffaux*. 4 pages.

— Observations pratiques sur l'influence salutaire ou pernicieuse des foins servant à l'alimentation des grands animaux domestiques et indications de procédés pour améliorer la qualité de ces foins, par M. *Huart*, médecin vétérinaire. 4 pages.

— Supplément aux observations présentées à S. Exc. M. le Ministre de l'agriculture et du commerce, par la Société impériale d'agriculture de Valenciennes sur la levée des prohibitions. 4 pages.

— Sucre indigène dans la campagne de 1855-1856. 2 pages.

Digitized by Google

— Rapport sur une machine à tailler les limes introduite dans l'arrondissement de Valenciennes par MM. Bernot et Prignet, par M. *Déprez*. 2 pages.

— Rapport fait à la section des beaux-arts, par M. *L. Cellier*, sur le 3e volume de la *Flandria illustrata*, de Sanderus, manuscrit inédit de la Bibliothèque royale de Bruxelles (nos 593 du fond Van Hulthem, et 16823 de l'inventaire général). 8 pages.

Société historique algérienne. — Revue africaine, no 2. Décembre 1856. In-8° de 80 pages.

— L'Afrique septentrionale après le partage du monde romain en empire d'Orient et empire d'Occident, par M. *A. Berbrugger*. 8 pages.

— Recherches sur l'occupation et la colonisation de l'Algérie par les Romains. 1er Mémoire. Subdivision de Tlemcen, par M. *O. Mac Carthy*. 24 pages.

— Julia Cesarea (Cherchell). Inscriptions chrétiennes, par M. *Berbrugger*. 7 pages.

— Inscription de Bougie, par M. *d'Avezac*. 2 pages.

— Mosaïque romaine d'Aïn-Temouchent (près de Sétif), par M. *Bertherand*. 2 pages.

— Inscriptions de l'amphithéâtre d'El-Djem, et plus exactement Djemm. 5 pages.

— Recherches sur la coopération de la régence d'Alger à la guerre de l'indépendance grecque, d'après des documents inédits, par M. *A. de Voulx*. 7 pages.

— Chronique. 6 pages.

— Bulletin bibliographique. 9 pages.

— Séances de la Société, sous la présidence de M. *Berbrugger*, et extraits des procès-verbaux. 4 pages.

Société philomatique de Bordeaux. — Bulletin. 2e série. 1re année 1856. N° 2, 4e trimestre. In-8° de 40 pages et 1 planche.

— Compte rendu des travaux de la Société pendant l'année 1855-1856, présenté par M. *Lescarret*, secrétaire général, dans la séance du 9 décembre 1856. 8 pages.

— L'oïdium et le commerce des vins à Bordeaux, par M. *B. Lasserre*. 9 pages.

— Exposé d'une simplification du télégraphe électrique écrivant, par M. *Ph. Pellis*. 6 pages et 1 planche.

— Notice biographique sur M. Alphonse La Harpe, membre de la Société, par M. *Ph. Pellis*. 8 pages.

— Rapport sur la lampe Gruet, par M. *E.-A Boisseuil*. 4 pages.

— L'Automne, poésie par M. *E.-A. Boisseuil*. 2 pages.

Société d'agriculture, industrie, sciences et arts du département de la Lozère. T. VII. Livraisons de novembre et décembre 1856. In-8° de 84 pages.

Digitized by Google

— Compte rendu de la distribution des primes pour l'année 1856; rapport fait par M. *T. Roussel*, président. 24 pages.

— Rapport fait au nom du jury chargé d'apprécier le concours du labourage, par M. *Des Molles*. 4 pages.

— Compte rendu des séances des 10 novembre et 2 décembre. 11 pages.

— De l'utilité des expériences comparatives sur la valeur productive des diverses variétés de céréales, par M. *Frédéric Cazalis*. 5 pages.

— Quelques mots sur l'état de l'agriculture dans deux contrées du département; améliorations à introduire, etc., par M. *Frédéric Cazalis*. 16 pages.

— Le pouvoir de l'éloquence (poésie), par M. l'abbé *Baldit*. 4 pages.

— Document (*intendit* de 1587) présenté au roi par le syndic du diocèse de Mende après l'édit de pacification, extrait des archives du département de la Lozère, par M. l'abbé *Baldit*. 11 pages.

Keller, Dr Ferd., die Tapete von Sitten. — Les tentures de Sion, par Keller. Document pour l'histoire de la xylographie, avec quelques remarques. Zurich, 1857, Meyer et Zeller; Paris, Klincksieck, en commission. (11 pages grand in-4°, et 6 planches in-folio et in-4°.) Extrait des *Mémoires de la Société des Antiquaires de Zurich*. T. XI, fasc. 6.

Dans le cours de ses infatigables recherches archéologiques, M. Keller, président de la Société des antiquaires de Zurich, découvrit à Sion, en 1849, un fragment de tenture contenant des figures et des ornements en couleur. Elles représentaient l'histoire d'Œdipe, un combat de chevaliers avec des Maures, et une danse. Un examen attentif lui démontra jusqu'à l'évidence que les figures n'étaient pas peintes, mais imprimées. Comme les costumes appartiennent incontestablement au milieu du quatorzième siècle, et se rapportent au nord de l'Italie, il faut en tirer la conclusion, que l'on pratiquait alors dans ces contrées ce genre d'impression que l'on avait toujours regardé comme beaucoup plus moderne, et que l'on croyait même importé très-tardivement en Italie. On objectera peut-être que le graveur de la planche a travaillé d'après un modèle ancien; mais cette hypothèse est réfutée victorieusement par l'auteur de la dissertation, et il a étayé son opinion par un grand nombre de preuves qui lui donnent la plus grande vraisemblance.

Die Wandgemälde der Columbariums. — Les peintures murales du Colombarium dans la villa Pamfili, avec des explications, par Othon Jahn. (Tirage à part des *Mémoires de l'Académie royale des sciences de Bavière*.) Munich, Franz; Paris, Klincksieck, en commission. 1857. (56 pages, et 7 planches lithographiées. In-4°.)

Dans l'année 1838, on découvrit à Rome, dans la villa Doria Pamfili, située sur l'ancienne voie Aurelia, un colombarium dont les murailles se

Digitized by Google

trouvaient couvertes de peintures; elles représentaient des scènes empruntées à la mythologie, au cercle des occupations habituelles de la vie, des paysages dans le genre de ceux de Pompéi, des groupes d'animaux, des fruits; bien que ces peintures, et par leur destination et par l'exécution même, n'accusent pas la main d'un artiste distingué, et semblent plutôt l'œuvre d'un ouvrier habile, il est vrai, elles respirent, dans la disposition des personnages et leur agencement, un vif sentiment de l'art, et plusieurs figures, notamment un Endymion endormi (pl. VI, fig 18), semblent copiées d'après quelque original célèbre. Le roi Louis de Bavière en fit faire par Carlo Ruspi, dans le temps, des copies coloriées. Ce sont ces copies que M. Jahn publie ici pour la première fois, en les reproduisant sur une moindre échelle, et qu'il cherche à expliquer dans son texte, autant que le permettent nos connaissances fragmentaires sur l'antiquité. On doit lui savoir gré d'y avoir joint les bas-reliefs du sarcophage du fameux Codex Pighianus (pl. VII, fig. 21), qui reproduisent des scènes de l'autre vie, au nombre de cinq, sur lesquelles il promet incessamment un travail étendu.

Keller, Dr Ferd., der Einfall der Saracenen. — L'invasion des Sarrazins dans la Suisse, vers le milieu du dixième siècle. Zurich, 1856, Meyer et Zeller; Paris, Klincksieck, en commission. 30 pages et 1 planche lithographiée. Gr. in-4°. (Broché, 3 fr. 60 c.) Sous le titre de *Mémoires de la Société des Antiquaires de Zurich.* T. XI. 1re livraison.

Dans les dernières années du neuvième siècle, et jusqu'à l'an 974 environ, une bande de brigands sarrazins du nord de l'Afrique vint établir son repaire dans les défilés des Alpes, et notamment dans les gorges du grand Saint-Bernard, d'où ils saccageaient sans cesse le midi et l'est de la Suisse. Leurs excursions s'étendaient jusqu'en Savoie et en Piémont, et dans l'année 954, ils menaçaient même Saint-Gall. La captivité de Saint-Majolus en l'an 973 décide enfin le comte de Provence à attaquer avec toutes ses forces réunies ces dangereux bandits dont le nombre s'élevait à plus de 1,000, et qu'il parvint à détruire complétement. Tels sont les faits que l'auteur a établis au moyen des notions que nous ont laissées les écrivains occidentaux sur la colonie des Sarrazins dans la Suisse; mais non content de ces témoignages, il cherche à les confirmer par tous les monuments qui peuvent attester leur présence dans ces contrées; outre une table commémorative en latin, il cite des noms inexplicables de défilés dans le Valais, qu'il dérive avec raison de l'arabe, des murailles, des sentiers, des cavernes qui sont désignés par le mot de Sarrazins, et semblent devoir se rattacher à cet établissement. Il cherche également des preuves dans les nombreuses trouvailles de monnaies faites en Suisse. Mais cette partie de sa démonstration ne peut être admise qu'avec des restrictions. Les monnaies trouvées en premier lieu à Sternbeck, — et qui, comme Fräbn l'a démontré, appartiennent aux derniers gouverneurs Abassides du nord de l'Afrique, — peuvent bien provenir de cette bande, qui était venue de l'empire des Aghlabites à Kairwan, ou de celui des Idrisites; mais il n'en est pas de même de celles de Moudon, qui ont été lues inexactement. Ce sont des monnaies du Samanide Ismaïl ibn Ahmad (874-907), et de deux Buides, dont l'un régna de 935 à 976, et l'autre, de 977 à 983, frappées, non pas en Egypte, comme le suppose M. Keller, mais bien à Samarcande et à Bagdad; les dernières, notamment, à

Digitized by Google

une époque où la colonie du Saint-Bernard avait cessé d'exister. Il est beaucoup plus simple d'admettre qu'elles appartenaient à des marchands italiens, en relation de commerce continuelle avec Bagdad, qui les auront perdues. La chappe de Coire, avec son inscription en cufique, provient également du nord de l'Italie, où on en voit de semblables dans plusieurs églises; il nous semble douteux qu'on puisse le remonter jusqu'à l'époque de la colonie, et probablement elle provient de la Sicile, qui possédait encore sous les Hohenstaufen une grande fabrique de tissus arabes en soie.

Bijdragen tot de Taal-Land-en Volkenkunde. — Documents pour la linguistique, la géographie et l'etnographie des Indes néerlandaises, publiés par l'Institut royal pour la linguistique, la géographie et l'ethnographie des Indes néerlandaises. Nouvelle série. 1er fascicule. Amsterdam, Frederik Muller; Batavia, Van Haren Roman et Kolff; Paris, Klincksieck. 1856, XXIV et 106 pages. In-8°. (6 fr.).

Cette nouvelle série, qui fait suite au journal que l'Institut (1) a publié jusqu'à ce jour, continuera à nous tenir au courant des progrès de la science dans ces régions lointaines; indépendamment des voyages et des explorations récentes, l'Institut, puisant aux archives de Batavia, fera connaître d'anciennes relations inédites jusqu'à ce jour, et accordera une large part aux travaux de linguistique. La première livraison contient: le procès-verbal de la séance générale tenue à Delft le 13 mai 1856; aperçu sur la situation et les travaux de l'Institut pendant les années 1855-1866; le règlement, la liste des membres en Europe et dans les Indes néerlandaises, et le rapport sur les acquisitions faites par la Bibliothèque en livres imprimés, cartes, plans et manuscrits. A la suite de ces travaux, qui ne concernent que l'administration de la Société, on trouve le récit de l'ambassade envoyée à Bali sous le gouverneur général Henri Brouwer, en 1633; une notice sur Ceram et les Alfoures; un essai de traduction du Coran en langue de Macassar.

Le quatrième volume de la première série contenait, outre les pièces purement administratives, les travaux suivants: sur l'écriture et la prononciation de la langue toba, par Neubronner Van der Tuuk. — Voyage dans quelques districts Bataks de petit Toba, indépendants, dans l'île de Sumatra, fait en 1844 par C. Van Kessel. — Notice sur quelques antiquités de Java et de Sumatra, par le Dr Salmon Muller. — Abel Jan. Tasman et Franchoys Jacobsz Vischer, par A. Leupe. — Rapport de Van Goens, communiqué par le même. — Description abrégée de Wahai, par J.-B.-J. Van Doren. — Souvenirs de Sumatra, par O. Kessel. — Notices recueillies pendant un voyage le long de la côte orientale de Borneo, par J.-G.-A. Gallois, ancien résidant. — Les jours de fête des Chinois, suivant l'almanach de Java, pour l'année 1783 (1854-55), par le Dr J. Hoffmann.—Communications sur les Chinois habitant l'île de Java, par Aquasie Boachi, prince d'Ashanti, ingénieur des mines aux Indes néerlandaises. — Notice biographique sur Ryckloff Van Goens, conseiller extraordinaire des Indes (né en 1619), par Leupe. — Relation du voyage de Samarangh à la capitale de Meataram, avec le récit des mœurs, des coutumes et du gouvernement de

(1) Voir la *Revue des Sociétés savantes*, 1856, p. 336.

Digitized by Google

Sousoukounan, le souverain le plus puissant de l'île de Java, en 1656, par Van Goens. — Courte description de l'île de Java, ses provinces, ses divisions territoriales, ses royaumes et ses habitants, par le même.

L'Institut a publié, en outre : Banka, Malakka et Billiton ; rapports sur ces contrées, adressés à l'administration des Indes néerlandaises dans les années 1849 et 1550, par le Dr J.-H. Croockewit. — Voyage autour de l'île de Célèbes, et de quelques-unes des Moluques, exécuté dans l'année 1850 par les vaisseaux de guerre de S. M. Ago et Bromo, par Van der Hart. — Borneo. Description du cours du Barito et des voyages le long de quelques-unes des principales rivières de la partie sud-est de cette île, par le Dr Schwaner. — Kitab Toehpah, Code javanais mahométan, édité par S. Keizer.

Castren's Matth. Alex. Reiseerinnerungen. — Souvenirs de voyages de Matth. Alex. Castren, des années 1838-1844, publiés par ordre de l'Académie impériale des sciences, par *A. Schiefner*, avec le portrait lithographié de l'auteur et quatre portraits de Samoyèdes. Saint-Pétersbourg. Voss, à Leipzig ; Klincksieck, à Paris, en commission. XIV et 308 pages. Grand in-8°. (Broché, 8 fr.)

Desselben Reiscberichte. — Relations de voyage et correspondance du même, pendant les années 1845-1849, publiées par ordre de l'Académie impériale des sciences, par *A. Schiefner*, avec trois planches lithographiées. Saint-Pétersbourg, 1856. Voss et Klincksieck, en commission. XI et 529 pages. Gr. in-8°. (Broché, 8 fr.)

C'est un des spectacles les plus affligeants que puisse offrir l'humanité que de voir succomber, dans toute la force de l'âge et dans la maturité de leur talent, des hommes qui, après avoir sacrifié une partie de leur existence à la science, allaient enfin recueillir le fruit de longs et pénibles travaux. L'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg a, sous ce rapport, fait des pertes bien douloureuses dans ces dernières années, et la Finlande regrette trois de ses enfants les plus distingués. Dans la même année (1852), elle a perdu Wallin, à peine de retour, après un séjour de sept ans parmi les Bédouins, Castren, un des plus éminents philologues des temps modernes, et tout récemment encore (25 septembre) Kellgren, beau-frère de ce dernier et successeur de Wallin. Des trois, Castren est incontestablement le plus regrettable, et il suffit de jeter un coup d'œil sur les relations de ses voyages que son fidèle ami, Schiefner, vient de publier en allemand, pour admirer profondément l'énergie et la force de volonté de l'homme qui a pu passer onze des plus belles années de sa vie dans les régions inhospitalières de la Laponie, dans les steppes désertes, les marécages et les plaines glaciales de la Sibérie, privé de tout ce qui peut rendre la vie non-seulement agréable, mais même supportable, parmi des populations sales et hideuses, tombées dans la misère la plus abjecte, corrompues par l'eau-de-vie et dégradées par la superstition, et cela uniquement pour connaître leurs langues et leurs mœurs, pour explorer le siége primitif de la race finnoise à laquelle ces peuples se rattachent, et la dispersion des diverses branches de cette grande famille. Les privations de tout genre et les fatigues sans nombre qu'il eut à subir dans ses recherches épuisèrent bientôt ses forces, et l'on doit même s'étonner qu'il n'y ait pas succombé plus promptement. De tous ses ouvrages,

Digitized by Google

fruit unique de si longs efforts, il en a publié un seul; les autres, et ce sont les plus importants, n'ont paru en partie qu'après sa mort, ou vont paraître successivement par les soins de Schiefner qui, avec un rare dévouement, a accepté la tâche ingrate de préparer pour l'impression des travaux nombreux, dont quelques-uns ne sont que des ébauches. — Les Relations de voyage forment, pour ainsi dire, la substance et le corps des recherches grammaticales, etnographiques et mythologiques de l'infatigable voyageur qui, dans son amour national, ne s'est laissé arrêter ni par les obstacles, ni par les dangers. Non-seulement il nous retrace, avec une vivacité de couleur parfois effrayante, l'état de misère et d'abjection où sont tombées toutes ces peuplades de Lapons, de Samoyèdes, d'Ostjaks, de Tongouses, de Bourjœtes, alliés aux Finnois par la communauté d'origine; mais il a recueilli une immense quantité de renseignements de la plus haute importance sur leurs anciens usages héréditaires, leurs mœurs, leurs chansons, leurs superstitions, leur magie et leurs traditions, au nombre desquelles on ne voit pas sans un vif étonnement celle de Guillaume Tell transportée et localisée au fond de la Karélie russe. — Les voyages comprennent quatre itinéraires différents, savoir : 1° le voyage en Laponie dans l'été de 1838. — 2° Dans la Karélie russe en 1839. — 3° Dans la Laponie, le nord de la Russie et la Sibérie, de novembre 1841 à mars 1844, avec séjour à Kemi, Enare, Kola, Archangel, Terski, Mesen, Pustosersk, Ishemsk, Kolwa, Obdorsk. — 4° De Saint-Pétersbourg dans la Sibérie proprement dite, depuis mars 1845 jusqu'en février 1849, avec les stations de Kasan, Tobolsk, Samarowa, Sourgout, Narym, Tomsk, Jenisseïsk, Tourouchansk, Tolstoï Noss, Minoussinsk, Krasnojarsk, Nichneudinsk, Irkoutsk, Kiachta, Maimatchin et Njertchinsk. La dernière partie de ce voyage qui touche le lac Baïkal et les frontières de Chine offre un intérêt tout particulier, et complète les renseignements curieux que nous a transmis sur ces contrées M. de Tchihatcheff dans son grand ouvrage sur l'Altaï. Le portrait de Castren et les autres dessins qui accompagnent cette publication en rehaussent encore la valeur; mais on regrette l'absence d'une carte qui permette de suivre le voyageur dans ces contrées lointaines si peu connues, même du monde savant.

Die Fortschritte der Physik. — Les progrès de la physique, publiés par la Société de physique de Berlin.

Cette Société fut fondée en 1843 par le professeur Magnus. La publication dont on vient de lire le titre, œuvre collective de ses membres, a pour objet de résumer chaque année les travaux les plus importants que les sciences physiques ont vu s'accomplir dans le monde entier. La liste des journaux que doivent consulter les rédacteurs se trouve dans le second volume de la publication ci-dessus, et elle comprend 32 journaux allemands, 8 suisses, 5 danois, suédois et norwégiens, 20 anglais, 5 américains, 3 hollandais, 4 belges, 15 français, 16 italiens et 2 russes. Les membres de *la Société de physique de Berlin*, en rendant compte de chaque travail, font connaître les conclusions, les résultats numériques principaux et les particularités du mode d'expérimentation ou de calcul de l'auteur. Il y a peu de sciences qui possèdent une source de renseignements aussi abondante et aussi profitable.

Digitized by Google

OUVRAGES DIVERS.

L'Algérie française (Histoire, mœurs, coutumes, agriculture, industrie, botanique), par M. *Arsène Berteuil*, ancien pharmacien en chef des hôpitaux militaires de l'armée d'Afrique. 2 volumes. Paris, Dentu, 1856. In-8° de 444 pages.

Le premier volume de cet ouvrage raconte avec des détails intéressants l'histoire de l'Algérie avant la domination française et pendant les premières années de l'occupation.

Le second volume s'ouvre au moment où le maréchal Clausel vient, en 1835, gouverner l'Algérie et se termine à la soumission de Bou-Maza. C'est toute la période, sinon la plus importante, au moins la plus difficile de notre domination en Algérie. L'ouvrage de M. Arsène Berteuil se divise en trois parties distinctes, le récit, les notes, les pièces. Les notes, qui vont de la page 307 à la page 399 (2e vol.), paraissent un peu longues pour un récit qui n'a pas 300 pages, et surtout lorsque les pièces données par l'auteur peuvent être souvent considérées comme des annotations nouvelles. Il est à désirer que les auteurs fondent dans leur récit le plus de notes possibles. Si la chose est bonne à dire, il faut la dire dans le cours du livre; si elle n'a qu'une mince valeur, si elle n'a d'utilité que de montrer l'érudition de l'auteur, on ne doit pas en charger l'ouvrage. C'est là une réflexion générale qui ne s'applique pas plus justement à M. Berteuil qu'à une foule d'historiens contemporains, mais que nous devions faire une fois pour toutes.

L'art moderne, par M. *Théophile Gautier*. Paris, Michel Lévy, 1856. In-18 de 302 pages.

Le Panthéon, peintures murales. — Marilhat. — Du beau dans l'art. — Shakespeare aux Funambules. — Le théâtre à Munich. — Pierre de Cornélius. — La nouvelle Pinacothèque. — Théâtre de Psi de Cassiopée. — L'apothéose de Napoléon. — Tels sont les titres des divers morceaux contenus dans ce volume. On ne demande pas au style de M. Th. Gautier la précision didactique. M. Gautier demeure toujours un *écrivain de caprice*. Mais si nul ne lui dispute une vive intelligence des œuvres d'art, ce n'est point ici qu'on pourrait admettre des propositions comme celle qu'on va lire : « Le vers, c'est le fard sur la joue de la pensée, la lumière sur le châssis peint, le complément de l'illusion scénique. »

Poèmes et sonnets de Williams Shakespeare, traduits en vers, avec le texte anglais au bas des pages, précédés d'une notice et suivis de notes, par M. *Ernest Lafond*. Paris, Ch. Lahure, 1856. In-12 de LII et 301 pages.

M. Ernest Lafond ne le dissimule pas, il a une grande prédilection pour le sonnet. Déjà il a traduit une partie das sonnets de Dante, de Pétrarque, de Michel-Ange et du Tasse. Le hasard lui avait fait lire les

Digitized by Google

sonnets de Shakespeare, et il s'est mis à les traduire. M. Lafond a-t-il réussi à transporter dans la langue française les beautés de l'original? En tout cas, il a rendu un service véritable, et son livre sera lu avec intérêt non-seulement par les amateurs de sonnets, mais encore par tous ceux qui cherchent à connaître en son entier l'œuvre du grand Shakespeare.

MUSICIENS CONTEMPORAINS, par M. H. *Blaze de Bury*. Paris, Michel Lévy, 1856. In-12 de XVI et 289 pages.

La reproduction de ces spirituelles études de critique vient toujours à propos. Aussi bien les contemporains de M. Blaze de Bury peuvent-ils être regardés comme des personnages sur lesquels l'histoire peut déjà prononcer. Il s'agit, en effet, dans ce volume, de Weber, de Bach, de Hændel, de Gluck, de Haydn, de Mozart, de Mendelsohn, de Cimarosa, de Hérold, d'Auber, de Spontini, de Cherubini, etc. Deux articles sont consacrés à deux œuvres de Verdi. Mais pour tout le reste, c'est de la critique musicale rétrospective. L'impartialité n'y perd rien, le talent y gagne souvent, car il s'élève avec les sujets.

EROTICI SCRIPTORES (græcorum scriptorum bibliotheca), Paris, Ambroise-Firmin Didot, 1856. In-4° de XXXIV, 644 et 69 pages.

Dans ce nouveau volume de la Collection des écrivains grecs, texte et traduction latine en regard, M. Adrien Hirschig a revu Parthenius, Achille Tatius, Longus, Xénophon d'Ephèse, Héliodore, Charidon, Antonius Diogenes, Jamblique; M. Philippe Lebas, Eumathius; M. Lapaume, l'histoire d'Apollonius de Tyr; M. Boissonnade, Hiectas Eugenianus.

LETTRES ADRESSÉES D'ALLEMAGNE, par M. *Viollet-le-Duc*. Paris, Bance, 1856. In-8°. 101 pages.

La brochure de M. Viollet-le-Duc est écrite au courant de la plume; il y parle un peu de tout, du pays, des mœurs, de la peinture et de l'architecture, mais incidemment seulement, et en citant le plus souvent les monuments sans leur accorder une attention bien soutenue, ni en faire une description bien détaillée. Il parcourt les villes de Constance, Nuremberg, Augsbourg, Bamberg, Prague, Dresde et Munich. Dans cette dernière ville, la gare du chemin de fer a seule trouvé grâce devant lui. Quant aux autres édifices, ils sont la plupart manqués et construits en plâtre. Ce sont des pastiches, et les Allemands ne sont pas heureux dans ces sortes de compositions; jamais ils n'auraient fait faire le tombeau d'Héloïse et d'Abeilard qui se compose de fragments tirés d'un tombeau des enfants de saint Louis, de deux statues prises on ne sait où, d'une arcature provenant du bas-côté de l'église de Saint-Denis, et de quelques compléments modernes, où, enfin, il ne manque qu'une chose, c'est un fragment du douzième siècle, c'est-à-dire de l'époque de ces deux personnages célèbres.

Le résumé de ses impressions en Allemagne, c'est qu'on ne trouve pas, de l'autre côté du Rhin, un seul monument qui vaille nos beaux édifices religieux ou civils du moyen âge, de la renaissance ou contemporains. Il est à regretter que l'auteur n'ait pas donné plus de développement à son étude, et que, par un examen plus approfondi et plus détaillé des monuments allemands, il n'ait pas justifié davantage,

Digitized by Google

en la rendant évidente pour tous, une proposition qui peut paraître un peu hasardée au premier abord.

Nouvelles françaises en prose du treizième siècle, publiées d'après les manuscrits, avec une introduction et des notes, par MM. *L. Moland* et *C. d'Héricault*. Paris, P. Janet, 1856. LVI. 310 pages. (5 fr.)

La première nouvelle est le conte de l'empereur Constant; elle est tirée d'un manuscrit du fonds de Sorbonne, n° 454, de la Bibliothèque impériale, et c'est la première fois qu'elle est éditée. C'est la plus ancienne des cinq; « elle a pour base l'idée de la destinée toute puissante, de la fatalité invincible, et semble par là devancer l'Orient, auquel, du reste, la forme paraît avoir également emprunté une certaine richesse d'image. »

L'histoire d'Amis et d'Amile, au contraire, a conservé beaucoup de son origine barbare. Cette légende célèbre l'amitié pure et généreuse, poussée jusqu'à l'exaltation, arrivant jusqu'à la passion, l'emportant sur tout autre sentiment, sur tout autre devoir; il s'y joint un élément dramatique tiré de la ressemblance des deux amis. Le texte publié dans ce recueil est tiré du manuscrit 86, fonds La Vallière, et écrit en dialecte champenois.

Le conte du roi Flore et de la belle Jehanne, qui est écrit en dialecte picard-wallon, est une œuvre prise au cœur même de la société féodale; c'est une histoire de la vie privée au moyen âge. L'idée qui est en relief, c'est le sentiment du devoir. Les éditeurs l'ont extrait du manuscrit, n° 454, fonds de Sorbonne. M. F. Michel l'avait déjà édité.

La comtesse de Ponthieu a été publiée plusieurs fois, on en a fait des romans et des drames. La version éditée aujourd'hui est tirée des manuscrits 455 (supplément français) et 7,183, 3, 3 (Cangé); ils sont écrits tous les deux dans l'idiome picard.

Le conte d'Aucassin et de Nicolette est provençal; il est tiré du manuscrit n° 7989 (Baluze), de la Bibliothèque impériale. C'est la seule copie connue. Le dialecte est celui de l'Ile-de-France. Cette nouvelle a été éditée plusieurs fois, et Sédaine en a fait un opéra comique. L'amour et la passion sont le fond de cette histoire.

L'introduction des éditeurs est fort développée; elle entre dans les plus grands détails au sujet de ces cinq contes, et se termine par une étude sur les désinences du onzième au quatorzième siècle. Le soin que MM. Moland et d'Héricault ont apporté à leur édition et aux notes dont ils l'ont accompagnée font de ce volume un livre fort utile et fort intéressant.

Œuvres complètes de Salluste, avec la traduction française, par M. *Ch. Durozoir*. Paris, Charpentier, 1857. In-12, XLIII, 466 pages (3 fr. 50 c.).

Ce livre est une réédition de la traduction de M. Durozoir, déjà publiée dans la collection Panckoucke. En tête, se trouve l'étude sur Salluste, par M. Charpentier, inspecteur honoraire de l'Académie de Paris. Le texte latin se trouve au bas de toutes les pages, et des notes détaillées sont placées après chacune des parties. La nouvelle édition suit l'ordre déjà employé par M. Durozoir, dans sa précédente publication : c'est d'abord la guerre de Jugurtha, puis la conspiration de Cati-

Digitized by Google

lina. Cette disposition a l'avantage de présenter les faits dans leur ordre chronologique. Quant à la traduction de M. Durozoir, elle est élégante et fidèle, deux qualités fort recommandables en ces sortes de matières.

Œuvres complètes de Théophile, nouvelle édition, revue, annotée et précédée d'une notice biographique, par M. *Alleaume*, archiviste paléographe. 1856, Paris, Jannet. 2 vol. in-12, CXXXVI, 292 et 452 pages. (10 fr.)

La notice de M. Alleaume est fort étendue; elle est aussi complète que possible et nous fait bien connaître le poëte et l'épopée de cette existence si tourmentée et si persécutée. On y voit du reste que Théophile n'était pas tout à fait innocent; mais on peut conclure avec Saint-Evremont, de même que l'éditeur, en pardonnant à Théophile, en faveur des grâces heureuses de son génie et de sa vive imagination. A la suite de la notice se trouvent une note sur le procès, une autre sur l'édition actuelle, puis un appendice contenant diverses pièces plus ou moins officielles au sujet du procès, telles qu'arrêts, procès-verbaux, informations, pamphlets, etc.

La première partie de l'ouvrage est consacrée aux poésies de Théophile de Viaud; la dernière contient des fragments d'une histoire comique et des vers; elle se termine par la *tragédie des amours tragiques de Pyrame et Thisbé;* la troisième partie, enfin, contient des poésies et des lettres en prose. M. Alleaume termine son édition par les nouvelles œuvres de Théophile composées d'excellentes lettres françaises et latines et par les pièces du Parnasse satirique attribuées à Théophile, et qui ont motivé sa condamnation.

La nouvelle édition de M. Jannet nous paraît être la plus complète de toutes celles parues jusqu'à ce jour, et mériter, à ce titre, la faveur des bibliophiles. Elle est trop complète même; le goût, les bonnes mœurs n'eussent pu que gagner à la suppression de certaines pièces.

Vie de Maupertuis, par M. *L. Angliviel de La Beaumelle*, ouvrage posthume suivi de lettres inédites de Frédéric-le-Grand et de Maupertuis. Paris, 1856, Ledoyen. In-12, IV, 496 pages.

Ceci est un ouvrage complétement inédit. Son apparition a fait grand bruit en Allemagne. Il est douteux qu'en France, il ait le même succès. Dans tous les cas, c'est un livre curieux, comme document historique sur une époque intéressante de l'histoire. Là Beaumelle entreprit d'écrire la vie de Maupertuis peu de temps après la mort de ce savant. La famille du défunt mit à sa disposition tous les matériaux qu'elle avait, et La Condamine l'aida de tout son pouvoir; il remit toujours la publication de son manuscrit pour lequel Lalande avait fait des notes, et, finalement, il mourut, sans que le livre ait vu le jour. M. Maurice Angliviel publie aujourd'hui ce curieux manuscrit; il y a joint la correspondance de Frédéric-le-Grand et de Maupertuis, dont malheureusement il n'a pu avoir qu'une copie incomplète, la correspondance originale étant perdue.

Histoire de Justinien, par M. *Isambert*. Un tome in-8° en deux parties. Ensemble de 756 pages. Paris, Firmin Didot, 1856. (12 fr.)

L'Histoire de Justinien, que vient de publier M. Isambert, contient

Digitized by Google

de nombreux mémoires sur les mesures itinéraires et de longueur des Romains, sur leur système monétaire, sur la géographie de l'empire au sixième siècle ; un discours sur Justinien et sur son époque, des notes historiques, des cartes de géographie, etc., etc.

Le Guide des environs de Paris illustrés, par *Adolphe Joanne*, contenant 220 vignettes. Paris, Hachette, 1856. In-18, de 848 pages (7 fr.).

Voici, dans un genre modeste sans doute, mais fort utile, un livre bien conçu et très-bien exécuté. M. Adolphe Joanne, à qui l'on doit quelques autres ouvrages analogues, a fondu, avec beaucoup d'habileté, dans ce manuel indispensable aux touristes et aux promeneurs, l'histoire, la topographie et la statistique. Chaque localité voisine de la capitale est l'objet d'une notice où sont relatés les principaux événements dont cette localité a été le théâtre; puis vient la description des monuments, des jardins, des parcs. La partie savante ou pittoresque a sa part, comme la partie d'une utilité purement pratique. L'itinéraire est tracé pour chaque commune; et le promeneur, en partant de Paris, sait, chose essentielle, même pour les bourses les mieux arrondies, ce qu'il dépensera dans son excursion, à quel hôtel il pourra descendre, quelles voitures ou quel train de chemin de fer le ramèneront aux barrières, et quels omnibus le ramèneront des barrières à son domicile. Pour les étrangers qui visitent les lieux pour la première fois, il est impossible de trouver un cicérone plus exact et plus fidèle; et, pour ceux qui les parcourent chaque jour, il y a bien des choses à apprendre encore. Il nous suffira d'indiquer, comme exemple, l'article du bois de Boulogne. Les habitués les plus fidèles eux-mêmes conviendront, après avoir lu cet article, qu'ils se promenaient au bois sans le connaître.

Biographie universelle (Michaud) ancienne et moderne. T. XVI. Paris, Desplaces. 1856. In-8° de 654 pages.

Ce volume contient un certain nombre de biographies fort détaillées et fort bien faites, entre autre les articles consacrés à Gauss, l'un des géomètres les plus distingués du dix-neuvième siècle, au dire de Laplace; à Gay-Lussac, par M. A. Fargeaud; à Gellert, l'écrivain allemand, par M. Guinguéné; à Gence, par M. Chamberet; à Gérard de Nerval, par Jules Janin, et au comte de Girardin, par M. Durozoir. C'est le tome XVI• de la nouvelle édition; il comprend les lettres Gan-Gni.

Geofroy Tory, peintre et graveur, premier imprimeur royal, réformateur de l'orthographe et de la typographie, sous François Ier, par *Aug. Bernard*. Paris, E. Tross. 1857. In-8° de XV-260 pages.

La première moitié du seizième siècle fut, pour l'imprimerie, une époque de rénovation, sous le rapport des dispositions typographiques, de l'aspect des caractères et des ornements, de la forme des livres et même des couvertures. L'homme qui contribua le plus à cette rénovation fut Geofroy Tory, imprimeur et graveur. M. Aug. Bernard, qui s'est occupé spécialement de l'histoire de l'imprimerie, et qui a déjà publié cinq ouvrages sur ce sujet, a cru devoir consacrer un volume spécial au premier imprimeur royal. Il commence par la biographie de Tory, l'étudie ensuite comme peintre et comme graveur, et termine par un appendice fort étendu dans lequel il publie une note sur sa famille, des extraits de

Digitized by Google

privilége et diverses autres pièces fort curieuses. C'est un travail consciencieux et bien fait.

Les origines de la société moderne ou Histoire des quatre premiers siècles du moyen âge, par M. *Poinsignon*. Reims, 1856, Regnier. 2 vol. in-8° ensemble de XVI et 966 pages.

Après avoir exposé l'état de l'empire romain et de la Germanie dans les premiers siècles de l'ère chrétienne, M. Poinsignon décrit les invasions des Barbares, et raconte les différentes phases de leur établissement définitif en Europe. Son récit s'arrête à Charlemagne. Les chapitres consacrés à l'état religieux et intellectuel de l'Orient et de l'Occident sont les meilleurs de l'ouvrage. L'auteur a pris pour guide les travaux de MM. Guizot et Augustin Thierry; il s'écarte pourtant de l'opinion de ce dernier lorsqu'il arrive à la conversion des tribus anglo-saxonnes.

Journal du marquis de Dangeau, publié en entier pour la première fois par MM. *Soulié, Dussieux, de Montaiglon, Mantz, de Chennevières*, avec les additions inédites du *duc de Saint-Simon*. Tome VIII. Paris, 1856. In-8° de 512 pages.

L'histoire de Louis XIV et de sa cour pendant les années 1701 et 1702 est racontée dans ce volume où l'on trouve, comme dans les tomes précédents de la même publication, des fragments inédits des notes de Saint-Simon ainsi que de nombreux extraits du *Mercure;* il est à regretter que, dans leurs notes, les éditeurs n'aient pas mis à profit les gazettes étrangères et les Mémoires contemporains : leur publication y aurait gagné considérablement en intérêt.

Etudes biographiques pour servir à l'histoire des sciences, par M. *Paul-Antoine Cap* (1re série). Paris, Victor Masson, 1857. In-12 de VI-408 pages.

L'auteur a voulu rechercher l'origine des découvertes, les circonstances qui en ont accompagné l'apparition, les particularités qui se rattachent à leurs auteurs, en un mot, c'est-à-dire tout ce qui constitue proprement l'histoire des sciences. Le volume dont nous parlons n'est qu'un fragment du travail qu'il se propose de mettre au jour. Cette première série est consacrée aux chimistes et aux naturalistes; elle est divisée en portraits distincts, dans lesquels M. Cap fait tout à la fois la biographie des hommes et l'histoire de leurs travaux et de leurs découvertes. Les personnages dont il s'est occupé et à chacun desquels il a consacré une notice spéciale, sont : Paracelse, Bernard Palissy, Pierre Belon, naturaliste du seizième siècle, Nicolas Houel, Van Helmont, Moïse Charas, Robert Boyle, Nicolas Lémery, Albert Séba, Rouelle, J.-R. Spielmann, Van Mons, Labarraque, Bernard Courtois, auteur de la découverte de l'iode; A. Dupasquier, B. Delessert, M. Bonafous. Ce livre est intéressant et instructif; il est à désirer que l'auteur en publie promptement la suite.

Grammaire mandarine ou principes généraux de la langue chinoise parlée, par M. *A. Bazin*, professeur de chinois moderne à l'Ecole des langues orientales, secrétaire adjoint de la Société asiatique. Paris, imprimerie impériale. In-8° de XXX-122 pages.

M Bazin est, sans contredit, un de nos sinologues des plus distin-

Digitized by Google

gués; ses travaux antérieurs en sont la preuve. On lui doit déjà le théâtre chinois, une notice sur Cham-haï-King, le Pi-pa-Ki, ou histoire du luth, drame chinois, un Mémoire sur les principes généraux du chinois vulgaire, etc., etc. Quant à la grammaire que nous avons sous les yeux, elle nous paraît claire et méthodique, deux qualités essentielles en ces sortes de matières. L'auteur commence par établir que les Chinois ne reconnaissent pas, dans la langue écrite et dans la langue parlée, deux langues différentes l'une de l'autre, mais deux formes de la même langue, l'une savante, l'autre vulgaire. L'introduction est fort intéressante au point de vue de l'histoire de la philologie.

Du danger des mariages consanguins au point de vue sanitaire, par le docteur *Francis Devay*, professeur de clinique interne à l'Ecole de médecine de Lyon, médecin de l'Hôtel-Dieu, etc. Paris, Labé. 1857. In-8° de XXV-71 pages.

Dans ce travail présenté à l'Académie des sciences, M. Devay appuie surtout sur ce fait entièrement neuf et qu'il a mis en évidence : à savoir la coïncidence des déviations organiques, des aberrations de la force plastique, avec la consanguinité. Suivant lui, les mariages consanguins sont contraires à la nature; il en résulte deux influences fâcheuses, les *maladies héréditaires* qui se transmettent directement aux enfants, et les *maladies de famille* qui ne sont qu'une prédisposition, qu'une faiblesse organique souvent, et qui, par la transmission dans une même lignée finissent par amener des maladies réelles qu'un croisement de race eût empêchées. Il cite à l'appui de sa thèse un certain nombre de faits tant particuliers que généraux, et notamment parmi ces derniers, les cagots des Pyrénées, les Colliberts du Poitou, les Callots, etc. Avec un peu plus de clarté et de méthode, son livre eût été à la portée de tous; tel qu'il est, il peut être lu avec fruit par les gens spéciaux et mérite d'être cité.

Etude sur Charles-Quint, par M. *A. Duméril*, ancien élève de l'Ecole normale, professeur d'histoire au lycée de Douai. Douai, Wartelle, 1856. 1 vol. in-8° de IX et 302 pages.

Les actes de Charles-Quint, suivant M. Duméril, ont pour mobile non pas son ambition, non pas le rêve de domination universelle que l'on a prêté successivement à tous les grands hommes, depuis César jusqu'à Napoléon, en passant par Henri IV, mais bien une sorte de réaction contre trois envahissements extérieurs. Il eut à défendre l'indépendance politique de l'Europe contre la France, la chrétienté contre les Turcs, le catholicisme contre les protestants. Ces trois éléments, par des motifs différents, tendaient au même but; ils voulaient détruire l'ordre existant; les Français pour fonder un grand empire; les Turcs pour convertir Saint-Pierre en mosquée; les protestants pour secouer la tutelle religieuse du clergé. Seulement, le même jour où l'ordre ancien eût succombé sous leur triple attaque, eût aussi vu commencer entre eux des luttes sanglantes. Cet ordre, Charles V le soutint contre ses trois adversaires. Tel est le résumé du livre de M. Duméril, qui, après tant de livres publiés déjà sur le célèbre empereur, mérite certainement une mention spéciale.

Maldonat et l'Université de Paris au XVIe siècle, par le P. *J-M.*

Digitized by Google

Prat, de la Compagnie de Jésus. Paris, Lanier, 1856. In-8° de VI et 636 pages.

Maldonat, littérateur, philosophe, théologien, controversiste et interprète des saintes Ecritures, fit ses études à l'Université de Salamanque, où il débuta dans l'étude du droit, qu'il abandonna bientôt pour celle de la théologie. Il fut successivement professeur de philosophie et de théologie et entra bientôt dans la Compagnie de Jésus. Envoyé à Paris, il prit une part active au mouvement littéraire et aux questions religieuses de son temps. Son état et ses convictions, comme le dit M. Prat, l'engagèrent dans des luttes ardentes, et la rivalité de ses ennemis lui suscita des difficultés plus dures et plus bruyantes encore.

Chargé de fonder l'enseignement du collége de Clermont, qui prit plus tard le nom de Louis-le-Grand, « Maldonat remplit sa mission au sein ou en face de l'Université. » C'est ce qui fait que l'homme et l'école ont dû être réunis dans une même histoire.

La vie de Maldonat, tel est, en résumé, le livre de M. Prat; c'est en même temps un chapitre de l'histoire du seizième siècle et peut-être jusqu'à ce jour un des chapitres les moins étudiés et les plus mal connus. L'auteur a ajouté à son travail un grand nombre de pièces justificatives qui augmentent encore l'intérêt du livre.

Traité de chimie technique appliquée aux arts et à l'industrie, par M. *Barruel*. T. IIe. Paris, Firmin Didot, 1856. 533 pages.

Nous avons annoncé, dans un numéro précédent, la publication du premier volume de cet ouvrage; le tome second, qui vient de paraître, traite des métaux et de leurs applications. On peut signaler la manière dont M. Barruel décrit les procédés de fabrication de la poudre, du verre, de la porcelaine; mais il faut reconnaître que ce savant ouvrage, rempli de recherches curieuses, pèche un peu sous le rapport de la méthode. Un grand nombre de figures gravées sur bois servent d'éclaircissements au texte.

Office de Paques, ou de la Résurrection, accompagné de la notation musicale et suivi d'hymnes et de séquences inédites, par M. *Victor Luzarche*. Tours, Bouserez, 1856. XXXII. 70 pages.

Le mystère que publie M. V. Luzarche était resté inédit jusqu'à ce jour; il est tiré d'un manuscrit de la bibliothèque de Tours et remonte au douzième siècle. Deux passages manquent dans le texte qui a servi à M. Luzarche; mais, en éditeur scrupuleux, il n'a pas voulu suppléer à ces lacunes. La plupart des hymnes qu'il a ajoutées à son volume ont été composées à la louange de la vierge Marie, et sont certainement fort remarquables; l'une des plus belles peut-être est celle qui commence par ces mots :

Surge, vide, gens misera!
De virgine puerpera
Xristum natum considera;
Fide ejus reficiens
Illum citari propheta.
Surge, vide, gens misera!

Ce livre, imprimé avec le plus grand luxe, fait certainement honneur à son éditeur.

Digitized by Google

La Ligue et Henri IV (Histoire de France au seizième siècle), par *J. Michelet*. Paris, Chamerot, 1856. In-8° de 492 pages. (4 fr. 50 c.)

La période comprise entre la Saint-Barthélemy et l'Edit de Nantes (1572-1598) est racontée dans ce volume, où l'on retrouve les défauts et les qualités de M. Michelet poussés jusqu'à l'exagération.— Recherche pénible dans le style, amour puéril des détails, partialité extrême, mais çà et là des aperçus lumineux, des portraits finement tracés. Avec un pareil ouvrage, il est impossible d'apprendre l'histoire de France; mais, lorsque cette histoire est bien connue, l'on peut encore lire M. Michelet avec profit, tout en se tenant constamment en garde contre lui.

Prodromus systematis naturalis regni vegetabilis, auctore *A. de Candolle*. T. XIV°. 1re partie. Paris, Victor Masson. In-8° de IV et 492 pages. (12 fr.)

Depuis longues années l'ouvrage dont nous venons de donner le titre est commencé; il se poursuit lentement, mais enfin il se poursuit. La première partie du tome XIV° renferme la monographie de cinq familles; les Polygonées et les Protéacées sont décrites par M. Meisner, de Bâle; les Myristicées, les Penoacées, les Geissolomacées, par M. de Candolle lui-même. Le nombre des espèces décrites dans le prodromus s'élève maintenant à 50,000. Encore deux volumes et M. de Candolle aura terminé la description de la classe la plus importante du règne végétal, les dicotylédones.

Evangile selon saint Matthieu, sur la version de M. Lemaistre de Sacy, traduit en langue basque (dialecte bas navarrais), par M. *Salaberry* (d'Ibarralle), pour le prince Louis-Lucien Bonaparte. Bayonne, chez la veuve Lamaignière, 1856. In-8° de 188 pages.

Nous ne mentionnons cette édition, malgré l'intérêt qu'elle peut offrir aux philologues, que comme rareté bibliographique. Un avertissement, en effet, que l'on trouve à la fin du volume apprend aux lecteurs que cette traduction a été imprimée aux frais du prince Louis Bonaparte, et n'a été tirée qu'à douze exemplaires.

Essai de rhythmique française, par *J.-A. Ducondut*, ancien inspecteur d'Académie. Paris, Michel Lévy. 1856. In-12. 292 pages.

L'auteur déclare que les études spéciales qu'il a faites depuis 30 ans sur les systèmes comparés de la versification ancienne et moderne lui ont fait sentir tout ce qui manque à la nôtre, et lui ont suggéré le plan d'une refonte. Suivant lui, le système de la versification d'un peuple ne peut reposer que sur sa prosodie. C'est cette prosodie qu'il développe dans son introduction qui est, à proprement parler, un ouvrage tout entier. Il y établit les lois positives de l'*accent national*, et s'occupe spécialement du mètre; mais tout cela n'est qu'une théorie, il fallait y ajouter des exemples; après avoir cherché dans les différents poëtes français, il a compris qu'il ne pouvait y trouver ce dont il avait besoin, et il s'est décidé à composer des vers de pieds quadrisyllabes, trisyllabes, disyllabes, mixtes, etc., etc. Le but spécial qu'il s'est proposé, c'est de faire cesser l'incompatibilité naturelle qui existe entre la poésie et la musique. « C'est assez dire, comme il nous le fait savoir lui-même, qu'en se déterminant à publier ce recueil, il n'a point cédé à la tentation de donner des vers ordinaires. »

Digitized by Google

DESCARTES. — DISCOURS SUR LA MÉTHODE et Méditations. Edition publiée par *A. Lorquet*, professeur de philosophie au lycée Saint-Louis. Paris, Hachette, 1857. In-12. 226 pages.

L'édition publiée par M. A. Lorquet contient, outre le *Discours de la Méthode*, des méditations métaphysiques publiées par Descartes en 1641. La traduction française, faite par le duc de Luynes et revue par Descartes lui-même, a remplacé, pendant tout le dix-huitième siècle, le texte que l'on avait alors complétement négligé. Le nouvel éditeur nous a restitué le texte latin beaucoup plus pur, beaucoup plus net que la traduction; il y a joint un certain nombre d'éclaircissements, qui sont textuellement extraits des réponses de Descartes aux objections que son livre avait suscitées. M. Lorquet a placé en tête de sa publication une introduction historique et raisonnée qui peut servir de commentaire au livre de Descartes. Il y a ajouté des notes explicatives qui complètent l'ouvrage, et faciliteront pour les élèves l'intelligence de certains passages.

DES BREVETS D'INVENTION ET DE LA CONTREFAÇON, par *Louis Nouquier*, avocat à la cour impériale. Paris, Cosse, 1856. In-8° de 570 pages (7 fr. 50 c.).

Les questions qui se rattachent aux brevets d'invention ont été déjà l'objet d'utiles travaux. Des auteurs, se plaçant au point de vue philosophique, ont étudié la légitimité du droit de l'inventeur; d'autres ont exposé avec soin l'histoire de la législation; d'autres enfin ont recueilli les principes suivis en cette matière chez les peuples voisins. M. Nouguier a voulu se borner à prendre le sujet au point où l'avaient laissé ses devanciers, et il s'est efforcé de donner à son livre un caractère éminemment pratique, d'initier les inventeurs aux règles du droit et les jurisconsultes à la pratique de l'industrie. Il s'est appliqué à recueillir tous les arrêts, toutes les espèces, et de placer en regard la doctrine des auteurs. La première partie de ce volume est consacrée à l'exposé méthodique de la loi, de la doctrine et de la jurisprudence; la deuxième partie contient les formules des actes les plus usités; la troisième est consacrée à la législation ancienne et actuelle reproduite dans l'ordre chronologique. Des sommaires, des numéros de renvoi et des tables rendent faciles toutes les recherches.

LE PARADIS DU DANTE, illuminé à giorno, dénouement tout maçonnique de sa comédie albigeoise, traduite en vers selon la lettre et commentée selon l'esprit, par *E. Aroux*. Tome III. In-8° de 640 pages. Paris, J. Renouard, 1857 (7 fr. 50 c.)

Tout a été dit et répété à satiété sur le système de traduction de M. Aroux, sur ses idées, sur son commentaire, et, malgré les observations unanimes des critiques, il persévère et veut à toute force démontrer que Dante est le plus grand des hérétiques, des révolutionnaires. L'énorme volume qu'il vient d'ajouter aux nombreux volumes déjà publiés est destiné, suivant lui, à fournir de nouvelles preuves. A un long commentaire sur le *Paradis*, il a ajouté une clef de la *Comédie* du Dante, plus une réponse foudroyante aux nombreux critiques qui se sont occupés de l'auteur et de ses commentaires. Seront-ils foudroyés? Là est toute la question, et l'on peut craindre pour M. Aroux qu'une fois de plus il n'atteigne pas le but qu'il s'était proposé.

Digitized by Google

LETTRES SUR L'EGYPTE, par *Barthélemy de Saint-Hilaire*. Paris, Michel Lévy, 1856. In-8° de 439 pages (7 fr. 50 c.).

Membre de la Commission internationale chargée d'étudier sur les lieux mêmes la grande question du percement de l'isthme de Suez, M. B. de Saint-Hilaire a envoyé au *Journal des Débats* une série de lettres dans lesquelles il étudiait l'Egypte actuelle, sa population, son administration, son commerce; racontant sans grands détails les petits événements du voyage, il s'attachait surtout à décrire les grands monuments de cette terre si féconde en souvenirs, Alexandrie, Thèbes, Philæ, les Pyramides. Ces lettres, il vient de les réunir en volume en y ajoutant seulement une introduction et une lettre nouvelle sur l'architecture égyptienne.

SEQUESTRATION IM RÖMISCHEN RECHT. — Du séquestre en droit romain, par le *Dr Th. Muther*. Leipzig, Hirzel, 1856. In-8e de XII et 420 pages (8 fr.).

On douterait volontiers à première vue qu'une matière aussi restreinte puisse donner lieu à quatre cents pages d'utiles développements : mais M. Muther ne s'est pas borné à étudier son sujet dans les sources juridiques proprement dites, il a mis à contribution toute la littérature romaine, païenne et chrétienne, et il est arrivé ainsi à produire une monographie intéressante, contenant des aperçus nouveaux appuyés d'un grand nombre de textes que l'auteur a recueillis avec une patience toute germanique. Ce volume débute par une dissertation approfondie sur le mot *Sequester* : dans le premier livre sont exposées les plus anciennes applications du séquestre, en particulier dans le système des actions de la loi et de la procédure formulaire. Le deuxième traite du séquestre jusqu'à Justinien Parmi les quatre appendices qui suivent, on doit remarquer le deuxième, consacré au gage et aux arrhes. Le volume est terminé par une bonne table.

VERSUCHE DER BERICHTIGUNG VON ULPIANI FRAGMENTA. — Essais de restitution des fragments d'Ulpien, par le *Dr Ch. Dav. Aug. Röder*, professeur à Heidelberg. Gottingue, Wigand, 1856. In-8° de 99 pages.

Malgré les bonnes intentions de l'auteur et son zèle à corriger le texte d'Ulpien, ses *Essais* n'atteindront pas le but qu'il se propose; le lecteur y trouvera beaucoup plus de conjectures hasardées, de corrections impossibles que de bonnes leçons, et il fera sagement de s'en tenir aux travaux de Böcking.

GESCHICHTE DES OSMANISCHEN REICHES IN EUROPA. — Histoire de l'empire Ottoman en Europe, par *J.-W. Zinkeisen*. 3e partie. Vie intérieure et commencement de la décadence de l'empire jusqu'à l'année 1623. (30e livraison de l'histoire des Etats européens, publiée par Heeren et Ukert.) Gotha, F.-A. Perthes. Paris, Klincksieck. 1855. Grand in-8° de XXIV et 881 pages. (Prix, séparé, 15 fr.; en souscription, 11 fr. 75 c.)

La seconde partie de cet ouvrage important contenait l'histoire ex-

Digitized by Google

térieure de l'empire jusqu'à l'année 1574; celle-ci traite de l'organisation, de la constitution et de l'administration intérieure. Les sources de l'auteur ont été les rapports des ambassadeurs vénitiens à Constantinople, la correspondance de Busbeck, les dépêches des diplomates français et de sir Thomas Roe, les lettres missives de Henri IV, les relations des voyageurs allemands, les documents de l'histoire de Hongrie, de Katona; et enfin, le travail de M. de Hammer sur l'administration du gouvernement turc. C'est de tous ces matériaux réunis que l'auteur a tiré un large tableau de la décadence de cet État, si fortement organisé pour la conquête et le prosélytisme armé que les écrivains de la chrétienté ne pouvaient s'empêcher de l'admirer, et le proposaient en modèle aux princes occidentaux. Mais, à partir de Soliman II, trois causes contribuèrent plus particulièrement à amener le déclin de l'empire ottoman, si puissant jusqu'alors: l'avidité insatiable et la corruption éhontée de l'administration, la destruction du corps des janissaires, et enfin, la détresse financière qui marchait avec une telle rapidité, qu'en 1605 les revenus ne montaient plus qu'à 3 millions de ducats, tandis que les dépenses s'élevaient à 6 millions, mal incurable auquel on ne sut apporter d'autre remède que la falsification des monnaies. Aussi, après la bataille de Lépante, l'empire ne dut sa conservation qu'à la jalousie et à la division des puissances européennes, préoccupées surtout de savoir à qui reviendrait ce riche héritage, que chacune d'elles convoitait ardemment. Les rois de France, depuis François Ier, avaient toujours entretenu des relations amicales avec la Turquie pour tenir en échec la maison de Hapsbourg, et si Charles IX et Henri IV échouèrent dans leurs tentatives pour amener les Osmanlis à une attaque contre l'Espagne, les rapports de bienveillance qui existaient entre les deux peuples profitaient toujours à la chrétienté par la protection que la France offrait aux pèlerins qui visitaient les lieux saints; aussi, des hommes éminents, tels que l'évêque d'Acqs, ont défendu courageusement cette politique qui blessait les opinions religieuses du peuple. La reine d'Angleterre, Elisabeth, chercha également à nouer des relations avec le gouvernement turc, et elle implora l'assistance du sultan contre la fameuse Armada qui menaçait ses États; déjà, en 1623, l'influence anglaise était devenue assez forte pour que l'envoyé de Jacques Ier, sir Thomas Roe, servît de médiateur entre Sigismond, roi de Pologne, et Mustapha Ier. L'Autriche elle-même, à la suite des longues guerres qui se terminèrent par le traité de paix de Sitvetorok, en 1606, se trouva sur un pied plus amical avec la Turquie, et c'est de ce moment qu'elle cessa de payer le tribut qu'elle envoyait au sultan sous le titre de présent d'honneur. Mais, d'un autre côté, les guerres avec la Perse, malgré de nombreuses victoires, avaient épuisé le pays en hommes et en argent, de fréquentes séditions désolaient les provinces asiatiques; enfin, les progrès des Russes, que les Vénitiens considéraient déjà comme l'adversaire le plus dangereux des Ottomans, et en dernier lieu, la révolte des janissaires, que le sultan Osman II voulait anéantir en 1622, avaient mis l'empire à deux doigts de sa perte, et eussent rendu sa chute imminente, si ses ennemis avaient pu s'entendre alors. Tel est le tableau qu'a voulu tracer M. Zinkeisen; il offre un intérêt vif à l'historien et à l'homme d'Etat, surtout dans les circonstances actuelles. L'effet en est d'autant plus saisissant que l'écrivain s'efface presque toujours derrière ses sources et laisse parler les témoins contemporains des événements; mais cette méthode a un grave inconvénient, c'est l'absence d'une idée générale qui domine tout le récit et fasse concorder

Digitized by Google

entre elles les diverses parties de l'ensemble ; et si l'auteur a su rechercher, avec une rare sagacité, les ressorts secrets qui font surgir les événements et en dirigent le cours, il lui a manqué de nous les présenter groupés sous l'empire d'une pensée vigoureuse et capable d'en tirer un enseignement profond.

Corpus scriptorum historiæ Byzantinæ. — Nicephori Gregoræ historiæ Byzantinæ libri postremi ab Imm. Bekkero nunc primum editi. Bonnæ, Ed. Weber. Paris, Klincksieck. 1855. In-8° de VIII et 587 pages. (12 fr.)

La première édition de Nicéphore Grégoras ne contenait que XXIV livres de cet historien. M. Bekker vient de publier les derniers, d'après les manuscrits de Rome et de Paris. Ils comprennent les années 1351 à 1357, et retracent les luttes qui s'élevèrent entre Jean Cantacuzène et son gendre Paléologue, et auxquelles prirent part les principales puissances maritimes de cette époque, Venise, Gênes et l'Aragon. Ces nouveaux documents qui permettront de rectifier le récit extrêmement partial de Jean Cantacuzène nous offrent en outre les renseignements les plus curieux sur les rapports intérieurs de l'empire romain à son déclin. Les livres 29 à 37, d'un intérêt purement théologique, sont consacrés aux disputes de l'archevêque Palama avec Barlaam de Calabre. Le texte est établi avec le soin que M. Bekker apporte à toutes ses publications ; mais il est à regretter qu'il n'ait pas suivi l'exemple de J. Boivin, qui avait enrichi son texte d'excellentes notes explicatives auxquelles il avait joint les travaux de Du Cange et Caperonnier, que Schopen avait reproduits avec les 24 premiers livres, ou tout au moins qu'il n'ait pas continué, comme ses prédécesseurs, l'indication des années à la marge, ce qui contribuait singulièrement à faciliter les recherches. Quant à la traduction, confiée à des étudiants au-dessous de cette tâche, elle est tout à la fois incorrecte et peu exacte; aussi a-t-elle été l'objet des plus vives critiques en Allemagne. L'ouvrage se termine par deux index : l'un, des noms propres cités dans le 3e livre, et l'autre des mots et locutions qui se trouvent dans l'ouvrage.

Thirty years' View, etc.—Trente années, ou histoire des travaux du gouvernement américain pendant trente ans, de 1820 à 1850, tracée d'après les débats du congrès, la correspondance privée du général Jackson, et les discours de l'ex-sénateur Benton, avec son opinion sur les hommes et les affaires ; accompagnée de documents historiques et de notices sur les hommes les plus éminents de ce temps, par un membre du sénat pendant trente années (M. Benton). New-York, Appleton et Ce; Paris, Stassin et Xavier. 2 vol. in-8°.

L'ouvrage de M. Benton ne présente ni l'enseignement sévère et concis, ni l'impartialité de l'histoire ; il n'a pas non plus l'agrément anecdotique, la facile familiarité des mémoires : ce sont les notes souvent arides, parfois diffuses, empreintes de sentiments tout personnels, d'un homme public qui voit les choses avec l'opinion bien arrêtée d'un homme de parti ; néanmoins, et malgré ses exagérations, le livre de M. Benton offre, sinon une lecture très-attrayante, du moins un intérêt fort sérieux pour quiconque désire se rendre compte de la vraie situation des Etats-Unis, de leurs tendances, des difficultés que renfer-

Digitized by Google

ment le présent et l'avenir. M. Benton donne l'exposé de toutes les questions considérables que les Etats-Unis ont eu et ont encore à résoudre; par les parties de discussions qu'il cite fréquemment, il indique l'état de l'opinion et des partis et les points essentiels de dissentiment. C'est ainsi qu'on passe successivement en revue la grande affaire des banques et la crise immense qui éclata à ce sujet; les débats relatifs à la concession des terres, à l'annexion des nouveaux Etats, et notamment du Texas; les vifs démêlés avec la France à propos de l'indemnité; avec l'Angleterre, relativement à la question de l'Orégon, et dominant tous ces faits, l'esclavage, cette plaie toujours douloureuse, cause incessante de périls pour l'Union américaine. En même temps, on suit le développement des diverses administrations présidentielles depuis celle du général Jackson jusqu'à notre époque. Sans doute, les appréciations rappellent trop exclusivement le drapeau de la politique démocratique, dont M. Benton a été l'un des champions dans le sénat américain; mais le lecteur peut aisément rectifier ces jugements, et il reste, en définitive, du travail du publiciste américain, un tableau complet des faits de quelque importance, qui remplissent l'histoire des Etats-Unis dans ces dernières années. Ces faits, surtout intérieurs, ne frappent point par leur éclat; la plupart ont passé presque inaperçus en Europe ou y sont à peu près oubliés; et cependant de leur connaissance seule ressort l'explication de la marche des affaires dans la confédération anglo-américaine; à ce titre, leur étude est indispensable pour apprécier exactement la politique américaine, et si M. Benton ne donne pas cette étude toute faite, il nous semble du moins qu'il en a réuni les principaux éléments.

POETRY SELECTED, etc. Poésies choisies dans les auteurs anciens et modernes les plus renommés, à l'usage des écoles et des familles, par Mme *Anne Bowmann*. Londres, Routledge et Ce. Paris, Stassin et Xavier. 1 vol. in-12. Prix : 2 fr. 50 c.

Le titre de cet ouvrage en explique suffisamment l'objet, pour que nous n'ayons que peu de chose à en dire. Les recueils analogues ne manquaient certes pas, mais ils remontent à une date assez ancienne; en sorte que l'école moderne de poésie anglaise, si brillante cependant, n'y était pas représentée, ou du moins ne l'était que dans une très-faible proportion: c'est cette lacune que l'auteur du *Nouveau choix de poésies* a voulu combler, et aux noms de Spencer, Shakespeare, Milton, Pope, Ben Johnson, Dryden, Coleridge, il a joint ceux de Wordsworth, Shelley, Tennyson, Southey, Walter-Scott, Byron, etc., de façon à donner une vue complète de cette partie de la littérature anglaise. Les morceaux qui composent ce volume sont choisis avec un goût délicat, et l'auteur a sévèrement rejeté tous les passages, si brillants qu'ils fussent, qui auraient pu ternir, à un certain degré, la jeune imagination du public auquel il s'adresse plus spécialement, et y déposer le germe de fâcheux sentiments. La matière était d'ailleurs assez abondante pour que cette réserve n'ait nui en rien à la variété des choix. Pour ajouter à l'intérêt de sa publication, aussi bien pour les lecteurs anglais qu'étrangers, nous eussions désiré que Mme Bowmann donnât une courte notice sur les auteurs cités, et nous souhaitons qu'une nouvelle et prochaine édition lui permette de compléter ainsi son travail.

Le Rédacteur en chef, CH. LOUANDRE.

Digitized by Google

ÉTUDES HISTORIQUES.

DES HISTOIRES PROVINCIALES ET SPÉCIALEMENT DE L'HISTOIRE DE NORMANDIE.

(*Suite.*)

III.

Dans un premier article nous avons indiqué les préliminaires de la question, signalé l'importance de la géographie physique et celle de l'ethnographie qui s'occupe des diverses races, enfin tracé les principales divisions des histoires provinciales, en prouvant par l'exemple de la Normandie qu'elles conservent un intérêt réel au delà même de l'époque où beaucoup d'écrivains ont cru devoir s'arrêter. Il nous reste maintenant à parler des études les plus importantes en pareille matière, savoir l'appréciation des chroniques, des légendes, des traditions, et la mise en œuvre de ces matériaux, pour exprimer le génie d'un peuple et retracer tous les résultats de son activité politique, religieuse, agricole et commerciale.

La première source et la plus féconde pour toute étude historique est celle des documents contemporains, chroniques, cartulaires, registres des chapitres et des parlements, correspondances officielles, etc. Tout le monde est d'accord sur l'importance de cette étude, et l'on fait avec raison le plus grand cas des éditions de nos vieilles chroniques dues à de laborieux érudits. M. Auguste Le Prévost en a donné un modèle dans son *Orderic vital*, publié par la *Société de l'Histoire de France*. Presque partout les Sociétés savantes des départemens ont entrepris le dépouillement des archives locales et édité une partie des anciens titres de l'histoire de leur province; c'est un travail qu'on ne saurait trop encourager. Qu'à l'exemple de

Digitized by Google

la *Société des Antiquaires de Normandie*, elles publient les anciens rôles des comptes ; qu'elles restituent la topographie du moyen âge à l'aide des cartulaires et des pouillés des églises ; qu'elles analysent ou publient intégralement les chartes que contiennent les archives des villes et des départements, elles rendront un service incontestable à l'histoire provinciale.

Mais, lorsqu'on entreprend de mettre en œuvre ces documents, plus d'une difficulté se présente. Nos vieilles chroniques demandent un examen attentif : mélange de fables et de vérités, elles ne deviennent réellement utiles et fécondes que si la critique sait discerner les faits incontestables des légendes apocryphes. Ces discussions sur la véracité des chroniques sont une préparation indispensable pour écrire l'histoire, un travail utile, nécessaire même pour le choix des textes. Mais de pareilles dissertations, qui peuvent être d'excellents mémoires, ne devront jamais entrer dans le récit dont elles entraveraient la marche. Il faut que l'historien, comme le peintre, cache l'échafaudage et ne laisse voir que le tableau. Il est d'ailleurs une autre vérité qui nous paraît également incontestable, c'est que la critique, appliquée aux légendes du moyen âge, ne doit pas exclure du récit historique tout ce qui ne lui paraît pas rigoureusement vrai. Nous croyons, au contraire, que l'histoire devant être une image fidèle de la vie d'un peuple, il faut le peindre à chaque époque tel qu'il a été, avec ses mœurs, ses superstitions et ses préjugés. Mais ici la critique est arrêtée par un travail difficile : il faut qu'elle se garde de prendre pour des traditions populaires ce qui ne serait qu'une invention du chroniqueur. Cette distinction est d'autant plus délicate, que les écrivains du moyen âge sont toujours soumis à une double influence. Ils sont naïfs comme les historiens primitifs de la Grèce, et remplis de la science confuse et bizarre de leur époque. On oublie trop généralement que les chroniqueurs, tout en enregistrant ce qui se passait sous leurs yeux et en se faisant les interprètes de leur siècle, lisaient, comme le raconte l'un d'eux, Virgile, Paul Orose, Justin, et mettaient tous ces écrivains au même rang. Les souvenirs de Troie, de la Grèce, de Rome, formaient dans leur tête le mélange le plus étrange avec les traditions consacrées par le christianisme et les légendes germaniques. Ce pêle-mêle se retrouve dans leurs écrits : de là les héros troyens, Francus, Brutus, les fils d'Hector ou d'Enée, placés en tête de toutes les histoires. Certes nous sommes bien loin de demander à l'écrivain moderne de conserver ces fables créées par la bizarre érudition du moyen âge ; mais il n'en doit pas moins chercher, dans les chroniques, le tableau

Digitized by Google

fidèle de l'époque, séparer les traditions vraiment populaires de ce mélange ridicule, et ne pas craindre de reproduire les légendes quand elles peignent l'esprit d'un siècle.

Comment, par exemple, retracer les croisades et l'exaltation religieuse qui inspira ces expéditions, si l'on dédaigne les fictions dont les chroniqueurs de cette époque ont semé leurs récits ? Ils vont souvent au delà de ce que la poésie moderne a osé imaginer. Ainsi, lorsque le Tasse représente les croisés morts pendant l'expédition qui viennent au secours de leurs compatriotes, il les enveloppe d'un nuage ; il donne une faible imitation du beau passage de l'Enéide, où Vénus, déchirant le voile qui couvre les yeux de son fils, lui décrit si poétiquement les dieux sapant les murs d'Ilion. Voici le passage du Tasse :

« Alors s'offre aux regards de Bouillon le céleste guerrier qui veille sur sa destinée ; il est couvert d'une divine armure, et son éclat efface l'éclat du soleil qu'aucun nuage n'obscurcit : Godefroi, dit-il, l'heure est arrivée où Sion voit briser ses fers ; lève les yeux, contemple le secours que le ciel t'envoie.

« Je vais soulever le bandeau qui dérobe à ta vue l'immortelle milice ; tu verras les esprits lumineux, et, du moins, un moment ta faible prunelle soutiendra l'éclat de leurs rayons.

« Là sont ces guerriers, jadis, comme toi, vengeurs de ta croyance : habitans aujourd'hui de la céleste Jérusalem, ils viennent seconder tes efforts et partager ta victoire. Parmi ces ruines et ces débris, au milieu de ces tourbillons de poussière et de fumée, c'est Hugues, ton ami, qui combat et qui sape les tours ennemies jusque dans leurs fondements.

« Plus loin, Dudon, la flamme à la main, foudroie la porte septentrionale : il fournit des armes à tes soldats ; il les encourage ; lui-même dresse les échelles et les assure. Cet autre, que tu vois sur la colline, revêtu d'habits pontificaux, c'est Adhémar ; il étend encore la main pour bénir votre entreprise.

« Porte plus haut tes regards ; vois toute l'armée céleste réunie contre les infidèles. — Godefroi regarde : une innombrable milice se découvre à sa vue. »

Voilà la fiction. Eh bien, l'imagination des contemporains de la croisade fut plus hardie que celle du poëte. Ce qui était à leurs yeux la réalité est plus extraordinaire, plus merveilleux que le merveilleux du Tasse. Le poëte n'avait montré la milice céleste qu'à un guerrier privilégié ; ici elle apparaît à tous les croisés ; ils la touchent ; ils lui parlent. « Au moment, dit un chroniqueur du moyen

Digitized by Google

âge, Albéric de Trois-Fontaines, au moment où les croisés, maîtres de Jérusalem, parcouraient les saints lieux, ils crurent, dans l'ardeur de leur foi, voir à leurs côtés leurs frères tués dans les combats précédents. Ils l'attestèrent dans la suite avec serment. L'un d'eux ayant interrogé l'évêque du Puy (Adhémar), qu'il voyait avec surprise auprès de lui : *Je ne suis pas le seul,* lui répondit l'évêque, *qui sois venu partager le combat et la joie de la victoire ; tous les croisés morts dans les combats m'accompagnent.* »

Cependant, il ne faudrait pas croire que, même dans ces temps d'enthousiasme religieux, l'esprit de scepticisme fut totalement étranger à la société. Les Normands, connus dès lors par leur caractère froid et positif, ne se laissaient pas entraîner par l'exaltation générale. Si l'un d'eux, Tancrède, représente par son héroïsme l'ardeur chevaleresque des croisés, Bohémond et la plupart des Normands conservent, sous la bannière sainte, l'âpreté pour le gain attribuée à toute leur race, et en même temps un scepticisme railleur. Une autre légende de la croisade, celle de la sainte lance, nous en fournit la preuve : elle met en scène les Normands avec leur esprit critique, opposé à la crédulité de la plupart des guerriers. Le Normand Bohémond et le Normand Arnoul, chapelain du duc de Normandie Robert, se moquèrent de la facilité avec laquelle les croisés ajoutaient foi à une apparition miraculeuse, et c'est un autre Normand, Raoul de Caen, qui nous a conservé tous les détails de cette scène. Il est nécessaire, avant de les retracer, de rappeler la légende de la sainte lance. Nous laisserons parler un chroniqueur du moyen âge, qui, dans la naïve simplicité de son récit, nous initie aux croyances et à l'esprit de ce siècle bien mieux que ne pourraient le faire toutes les réflexions.

« Dans l'expédition que les chrétiens entreprirent sous la conduite du pieux duc de Lorraine, Godefroi de Bouillon, pour délivrer Jérusalem des mains des infidèles, ils éprouvèrent de cruels malheurs. Ils restèrent sept mois sous les murs d'Antioche sans obtenir aucun succès. Les attaques des ennemis, le manque de vivres et un tremblement de terre les réduisirent à la plus triste extrémité. Parmi eux se trouvait un pèlerin, nommé Pierre Barthélemy, homme pauvre et d'obscure origine, mais de profonde piété. Il ne savait ni lire ni écrire. Les seules prières qu'il connût étaient le *Pater,* le *Credo*, le *Gloria* et le *Benedicite*, qu'il répétait, dans la simplicité de son cœur, comme on les lui avait apprises. Un jour, comme il reposait seul dans sa tente, il fut tout à coup saisi d'une violente frayeur, et s'écria : *Seigneur, secourez-moi ! Seigneur, secourez-*

Digitized by Google

moi ! — Alors deux hommes, revêtus de robes resplendissantes, s'approchèrent de lui. Le plus âgé portait une longue barbe brune; ses yeux noirs brillaient d'un vif éclat. Le plus jeune était d'une taille élevée; jamais il n'y eut de visage comparable au sien. Le premier dit à Pierre : *Je suis l'apôtre André, ne crains rien, et suis-moi.*

« Le pèlerin se leva, et le suivit dans l'église de Saint-Pierre. Deux lampes seulement brûlaient sous la large voûte de l'édifice, et cependant la clarté était aussi vive qu'en plein midi. L'apôtre dit au pèlerin : *Attends-moi un peu*; et il s'éloigna. Pierre s'assit au pied d'une colonne, pendant que le jeune compagnon d'André se tenait près des degrés de l'autel. Quelques instants après, Saint-André revint portant une lance dans sa main et dit à Pierre : *Vois ; c'est avec cette lance qu'on a percé le flanc d'où est sorti le salut du genre humain ; remarque le lieu où je la dépose, afin qu'après la prise d'Antioche tu puisses l'indiquer au comte de Toulouse ; douze hommes doivent creuser jusqu'à ce qu'on la trouve. Maintenant, va annoncer à l'évêque du Puy qu'il ne doit pas cesser ses exhortations et ses prières ; car le seigneur est avec vous.*

« L'apôtre, après avoir ainsi parlé, ramena le pèlerin dans sa tente, en le transportant par-dessus les murs de la ville. Celui-ci n'osa pas aller trouver l'évêque et lui raconter son aventure. Il s'éloigna du camp pour chercher des vivres; mais le premier jour du carême, au premier chant du coq, saint André et son compagnon lui apparurent de nouveau. Aussitôt une lumière brillante remplit la chambre. *Dors-tu, Pierre?* lui demanda l'apôtre. — *Non, seigneur, je ne dors pas. — As-tu fait ce que je t'avais prescrit? — Je ne l'ai pas osé ; car je suis pauvre et faible, et personne ne veut croire à mes paroles. — Tu ne sais donc pas que c'est aux pauvres et aux faibles qu'appartient le royaume de Dieu, et que c'est vous que Dieu a choisis pour la délivrance de la Terre-Sainte? Vois : les saints eux-mêmes quittent le Ciel pour prendre part à votre entreprise. Va, et fais ce que je t'ai ordonné.* Mais Pierre différa encore; il voulut se rendre dans l'île de Chypre; une tempête, le rejeta sur la côte de Syrie. Dans l'intervalle, la ville d'Antioche fut prise, grâce à un habitant qui était animé de sentiments chrétiens; mais une nouvelle armée vint assiéger les croisés; la famine fut encore plus horrible qu'auparavant. Alors Pierre eut une troisième vision : *Pierre, Pierre,* lui dit l'apôtre; *tu n'as pas encore exécuté l'ordre que je t'avais donné. — Seigneur,* répondit le pèlerin, *choisissez un autre plus savant, plus riche et plus noble; je suis indigne d'une telle grâce. — Celui-là est digne,*

Digitized by Google

répondit l'apôtre, *que le Seigneur a choisi; fais ce qu'il t'a prescrit, de crainte que la maladie ne te saisisse.*

« Les traits de l'apôtre étaient sévères, mais doux était le visage de son compagnon; une céleste auréole l'environnait. A cette vue, Pierre prit courage et dit à l'apôtre : *Quel est votre compagnon qui n'a pas encore parlé? J'éprouve pour lui un vif amour; sa vue dissipe toute tristesse de mon âme, et la remplit de confiance et d'une paix céleste.* — *Tu peux,* dit l'apôtre, *t'approcher et lui baiser les pieds.* Pierre s'avança et s'agenouilla; mais lorsqu'il aperçut les trous sanglants des pieds, il se prosterna la face contre terre et s'écria : *Mon Seigneur, mon Dieu!* Le Christ étendit les mains sur lui et disparut. Le pèlerin annonça ce qu'il avait vu; douze hommes creusèrent depuis le matin jusqu'au soir; enfin on trouva la sainte lance. Ce récit a été conservé pour l'édification des simples d'esprit, auxquels est révélé ce qui reste incompréhensible pour les savants de ce monde. »

Le récit de Pierre Barthélemy et la découverte miraculeuse de la sainte lance furent attaqués par Bohémond et par Arnoul, chapelain du duc de Normandie. Ce dernier prouva, par des textes historiques, que la sainte lance n'avait pu être enterrée à Antioche; mais les partisans du miracle s'élevèrent avec vivacité contre ce sceptique; et, comme Arnoul répondait que le légat du pape, Adhémar, évêque du Puy, qui était mort avant la prise d'Antioche, avait lui-même douté du récit de Pierre Barthélemy, plusieurs des assistants prétendirent que l'évêque avait été puni de son incrédulité, et ils en alléguaient des preuves étranges (1) : « Sache, dit un prêtre nommé Didier, que l'évêque Adhémar m'est apparu avec saint Nicolas, et m'a dit : *Il est vrai que je suis assis dans le Ciel à côté de ce saint; mais, pour avoir douté du miracle de la sainte lance, j'ai été conduit dans l'enfer, où l'on m'a coupé, comme tu le vois, les cheveux et le côté droit de la barbe. Je ne pourrai voir Dieu face à face que lorsque mes cheveux seront repoussés.* » A peine Didier avait-il cessé de parler qu'un autre prêtre s'avança : « Il est écrit, dit-il, dans un évangile syriaque de saint Pierre, que les chrétiens seront assiégés dans Antioche et délivrés par le secours de la sainte lance. » — « J'ai parlé, disait un troisième, à l'apôtre saint Marc; il venait d'Alexandrie et se rendait à Antioche, où le Christ avait convoqué tous ses disciples pour combattre avec les Turcs. » — « Moi, ajoutait un quatrième, j'ai vu la

(1) Ces discussions sont rapportées par plusieurs chroniqueurs; mais surtout par un témoin oculaire, Raymond d'Agiles, partisan du récit miraculeux Il faut comparer ses assertions à celles de Raoul de Caen.

Digitized by Google

sainte Vierge, et elle m'a annoncé la délivrance de son peuple pour le cinquième jour; c'est le jour même où l'on a trouvé la sainte lance. »

Arnoul, ainsi attaqué de tous côtés, répondit, pour se délivrer de ces importuns visionnaires, qu'il les croyait tous. Mais, le jour suivant, au moment où il devait demander pardon publiquement de son incrédulité, il soutint que, pour cet acte, il avait besoin de la permission de son seigneur, le duc de Normandie. D'ailleurs le chapelain normand mêla tant de railleries à sa justification, que Pierre Barthélemy, homme d'un esprit borné et d'un caractère impétueux, s'élança au milieu de l'assemblée et s'écria : « Puisque tant de témoignages ne peuvent trouver foi, je m'offre à prouver la réalité du miracle en passant par le feu. » Les deux partis acceptèrent avec empressement cette proposition. On éleva deux bûchers de quatorze pieds de large et de quatre de haut, entre lesquels on ne laissa qu'un étroit espace. Le vendredi saint, les princes et le peuple se réunirent; on comptait environ quarante mille spectateurs. Pierre s'avança, légèrement vêtu, et prit dans sa main la sainte lance; alors un prêtre s'écria à haute voix : « Si Dieu tout-puissant est apparu face à face à cet homme, et si saint André lui a révélé l'endroit où était cachée la sainte lance, qu'il traverse les flammes sans danger; mais si ses paroles sont mensongères, qu'il soit brûlé, ainsi que la sainte lance. » Aussitôt on alluma les bûchers; Pierre s'agenouilla, confessa ses fautes à l'évêque d'Albara, confirma par une nouvelle déclaration la vérité de son récit sur l'apparition miraculeuse et s'élança au milieu des flammes.

Lorsque le peuple le vit reparaître à l'autre extrémité des bûchers, la sainte lance à la main, des transports de joie éclatèrent; on se pressait autour de lui; on voulait toucher le nouveau saint; on se disputait un lambeau de ses vêtements. Ce ne fut pas sans peine que ses amis l'arrachèrent des mains du peuple (1). Pierre mourut le lendemain; beaucoup de croisés n'en persistèrent pas moins à soutenir que sa mort ne devait pas être attribuée à l'action des flammes, mais au funeste empressement de la multitude. Cependant, le nombre des partisans du miracle de la sainte lance diminua de jour en jour, et on finit par se moquer des Provençaux qui continuaient à le proclamer.

(1) Raoul de Caen, qui se montre moins crédule que les autres historiens de la croisade, dit que Pierre, aussitôt après avoir traversé les flammes des bûchers, tomba le corps couvert de brûlures, et mourut le lendemain.

Digitized by Google

Le Normand Arnoul se signala entre tous, et comme il s'était attiré la haine du comte de Toulouse et de ceux qui suivaient son parti, il fut obligé de prendre la fuite et de chercher un asile auprès de son seigneur Robert, duc de Normandie.

Bannissez de l'histoire des croisades ces légendes qui peignent l'exaltation du temps, que restera-t-il? une expédition incompréhensible, une incroyable folie, comme l'ont souvent répété les écrivains du dix-huitième siècle. Il faut donc reconnaître que la critique historique, appliquée aux chroniqueurs du moyen âge, doit tenir compte des récits merveilleux et s'imposer des règles particulières. Il n'en est pas de même pour les temps modernes; là, elle n'a plus qu'à constater l'authenticité des faits. Mais alors de nouvelles difficultés se présentent pour l'historien : il est écrasé en quelque sorte par la multitude des documents. Au lieu des maigres chroniques du moyen âge, les archives lui fournissent d'immenses recueils de registres et de chartes de toute nature. Il faut une robuste résolution pour secouer la poussière de ces milliers de volumes, et une sagacité réelle pour en extraire les détails de quelque valeur; mais aussi quelle riche moisson pour le travail persévérant! M. Floquet a tiré des douze cents registres de l'ancien parlement de Normandie l'histoire vivante et dramatique de cette province aux seizième, dix-septième et dix-huitième siècles. Là se trouve le véritable tableau de la Normandie pendant les guerres de religion, pendant les agitations de la Fronde et les commotions du dix-huitième siècle. L'*Histoire du parlement de Normandie,* couronnée par les juges les plus compétents, n'a pas besoin de nos éloges; mais nous aimons à citer ces monuments de l'histoire provinciale, comme un modèle et un encouragement.

IV.

A l'étude des chroniques, des légendes, des chartes et de tous les documents officiels, il faut joindre celle des poëtes qui souvent peignent plus vivement que l'histoire le caractère et les mœurs d'un peuple. Prenez, en effet, les poëmes du moyen âge, avec leurs chevaliers errants, leurs luttes continuelles contre les Sarrasins, et ce mélange poétique et bizarre d'amour, de guerre et de religion, si vous n'y trouvez pas la vérité historique, vous aurez du moins un tableau naïf des mœurs de ces temps. Que si, dans les épopées carlovingiennes, la victoire de Charles Martel sur les Sarrasins et la prise de Narbonne par Pépin le Bref sont attribuées à Charlemagne,

Digitized by Google

on ne doit pas s'effrayer de ces anachronismes. Les poëtes ne sont pas fidèles à la vérité historique en racontant les prétendus exploits de l'empereur franc, mais ils retracent admirablement la haine de ceux qui les ont composés et de leurs contemporains contre les musulmans. C'était l'époque de la grande ferveur des croisades, et l'esprit d'enthousiasme qui armait l'Europe contre les infidèles respire à chaque page de ces poëmes. Ce qu'il faut y chercher, c'est la pensée du siècle où ils ont été écrits, et non celle de l'époque où l'on place l'action ; il en est de même des mœurs.

Les écrivains du moyen âge donnent presque toujours au passé la couleur du présent; ces mêmes épopées carlovingiennes nous en fournissent des preuves étranges. Le Charlemagne de l'histoire et ses compagnons d'armes ne sont rien moins que de *courtois chevaliers*. Un chroniqueur, presque contemporain de Charlemagne, le moine de Saint-Gall, a parfaitement peint leur caractère sauvage et quelquefois atroce. Il fait ainsi parler un des compagnons de l'empereur, qui raconte ses expéditions contre les Slaves : « C'étaient de pauvres petites grenouilles; j'en avais toujours huit ou neuf embrochées à ma lance, murmurant je ne sais quoi. Il était inutile d'aller nous fatiguer, l'empereur Charles et moi, contre une pareille vermine. » Voilà la chronique du neuvième siècle, retraçant dans toute leur énergie et leur brutalité les mœurs barbares. Les poëmes carlovingiens du douzième siècle présentent un spectacle tout différent; la férocité barbare a fait place à la courtoisie chevaleresque. Charlemagne apparaît entouré de ses paladins, comme Philippe-Auguste de ses pairs; ses actions et ses paroles respirent les sentiments de la plus pure chevalerie. Un de ses paladins n'a pu arrêter le traître Ganelon; d'abord Charlemagne s'indigne et s'emporte contre lui ; puis, touché de la douleur de son fidèle vassal, il se désole de l'avoir outragé et lui fait une réparation publique.

Dans la chronique de Turpin, Roland, au milieu d'un combat singulier contre le géant sarrasin Ferragus, fait avec lui une trève d'une heure; voyant son adversaire s'endormir, il va lui mettre une grosse pierre sous la tête pour qu'elle lui serve d'oreiller. Encore une fois, ces mœurs sont fausses si on les applique à l'époque de Charlemagne ; mais elles font connaître l'esprit du siècle où vivait le poëte. Il faut donc lire les trouvères et troubadours pour se pénétrer des idées de leur temps; mais ne pas oublier qu'ils fourmillent d'anachronismes. Le trouvère normand Robert Wace en fournit encore un exemple frappant : écrivant au douzième siècle, au milieu de la révolution communale, il n'hésite pas, à l'occasion d'une révolte de

Digitized by Google

paysans normands du dixième siècle, à représenter ces *vilains instituant une commune*. Prise à la lettre, cette expression a induit en erreur des historiens qui n'avaient pas une connaissance exacte de l'origine et du caractère des petites républiques organisées au douzième siècle. Ainsi, en étudiant les poëtes du moyen âge, on doit se tenir en garde contre leurs récits et douter de la fidélité de leurs tableaux, quand ils parlent d'une époque éloignée; mais, échos de leur siècle, ils en font parfaitement connaître les idées, les croyances et les mœurs.

La Normandie a été une des provinces les plus riches en poëmes de tous genres, épopées, fabliaux, chants satiriques, etc. Le chant de Roland, dans la forme où il nous est parvenu, paraît avoir été l'œuvre d'un trouvère normand, appelé Turold ou Terould, nom assez commun encore aujoud'hui dans quelques parties de la Normandie. Ce qui est certain, c'est que les Normands répétaient le chant de Roland dans les plaines d'Hastings en marchant contre les Anglo-Saxons :

« Taillefer, ki mult bien cantout,
Sor un cheval ki tost alout,
Devant li Dus alout cantant
De Karlemaine è de Rollant, etc. »

A la cour même des ducs de Normandie, on cultivait la poésie : le fils aîné de Guillaume le Conquérant, Robert-Courte-Heuse, pendant sa longue captivité dans la tour de Cardiff, au pays de Galles, composa quelques chansons qui ne sont pas sans charme poétique. Mais ce fut surtout au milieu du douzième siècle que s'éveilla le génie des trouvères normands. Henri II venait d'épouser Eléonore de Guienne, qui comptait dans ses États de nombreux troubadours. Le contact avec ces poëtes du Midi ne fut pas sans influence sur les poëtes du Nord. Robert Wace, de l'île de Jersey, marche à la tête des trouvères normands, et l'on doit remercier M. Frère, de Rouen, d'avoir donné d'excellentes éditions de son *roman de Rou* ou Rollon, et de son *roman du Brut*. Benoît de Sainte-More, qui a aussi célébré dans un long poëme les exploits des premiers ducs de Normandie, a été publié par M. Francisque Michel dans la collection des *Documents inédits relatifs à l'histoire de France*. Bien d'autres trouvères normands ont été signalés et appréciés par le savant abbé de la Rue. Ces poëtes ne s'exercèrent pas seulement sur les sujets héroïques : Henry d'Andely mêlait, par un étrange rapprochement, le nom d'Aristote à des contes d'amour, et, dans son *lay d'Aristote*, mon-

Digitized by Google

trait le philosophe par excellence, avec sa longue barbe blanchie dans l'étude, se courbant sous la main d'une jeune fille qui l'avait rendu docile au frein amoureux. La *Bataille des vins*, du même poëte, est une piquante énumération des principaux vins qui se disputaient le premier rang au treizième siècle.

Comment oublier en parlant du moyen âge les abbayes et les grandes écoles monastiques, qui ont été à cette époque l'asile de la philosophie et des écrivains de l'antiquité? La Normandie surtout ne pouvait négliger les nombreux monastères qui l'ont fait comparer à la Thébaïde par un chroniqueur du onzième siècle. C'est dans l'abbaye du Bec, fondée par Herluin et illustrée par Lanfranc et saint Anselme, qu'est née la philosophie scolastique. Conseillers ou adversaires des rois, ces prélats ont exercé la plus haute influence sur les destinées de la France et de l'Angleterre. Leurs écrits éclairent à la fois l'histoire politique et l'histoire littéraire du onzième siècle. C'est donc avec raison qu'un professeur de la Faculté des lettres de Caen, M. Charma, qui est en même temps un des membres les plus zélés de la *Société des Antiquaires de Normandie*, a consacré à ces philosophes normands d'intéressantes notices, où il retrace et leur rôle historique et leur génie philosophique. M. Charma est un des hommes qui donnent avec le plus de persévérance et d'autorité l'exemple de l'alliance féconde qui devrait partout exister entre les Facultés et les Sociétés savantes des départements. Par la généralité de leurs études, par l'élévation de leurs idées, par la culture littéraire de leur esprit, les professeurs de Faculté sont mieux placés que personne pour imprimer une utile direction aux travaux intellectuels des départements, et ceux qui comprennent et accomplissent ce devoir avec science et talent, comme M. Charma, méritent bien des provinces et de la France entière. Je pourrais citer d'autres professeurs de nos Facultés, qui donnent le même exemple. Espérons, dans l'intérêt des Sociétés savantes et des Facultés, que l'union entre ces corps deviendra de plus en plus intime, et contribuera puissamment à nous faire connaître tout ce qu'il y a de curieux et d'utile dans les monuments littéraires de nos vieilles provinces.

L'archéologie y est cultivée avec un zèle qui nous dispensera d'en parler longuement. Pour nous borner à la Normandie, qui ne connaît les recherches de M. l'abbé Cochet? La sagacité avec laquelle il discerne les anciennes sépultures, en décrit les moindres vestiges, en assigne l'âge, lui a permis de reconstruire une *Normandie souterraine*, travail plein de périls et où des réputations brillantes se sont égarées. L'antiquaire est d'autant plus exposé en Normandie qu'il est

Digitized by Google

en présence de paysans narquois qui sont enchantés de prendre sa science en défaut et même de la fourvoyer par de fausses indications. Mais, s'il y a eu çà et là des méprises, combien de précieuses découvertes dues à la patience et à la sagacité de nos antiquaires? Il y aurait de l'ingratitude à oublier que M. de Caumont, membre de la *Société des Antiquaires de Normandie*, a publié un des premiers manuels d'architecture du moyen âge, et que le savant bibliothécaire de Rouen, M. André Pottier, rédigeait le texte des *Monuments français inédits de Willemin*, longtemps avant l'époque où il a été de mode d'étudier l'archéologie du moyen âge.

Ce n'est pas seulement l'étude du passé qui doit éclairer l'historien de nos provinces : les mœurs et les traditions s'y sont quelquefois perpétuées avec une ténacité qui permet encore aujourd'hui d'y retrouver des vestiges du passé. Qui ne connaît, en Normandie, le costume traditionnel des Poletais et des Poletaises? Quoiqu'il s'altère chaque jour, on les voit encore sur la jetée de Dieppe avec la veste en gros drap bleu, le jupon court, le bonnet de laine rouge, le large pantalon, les bas rayés. Ils sont fidèles aux vieilles mœurs aussi bien qu'au costume traditionnel. En général, dans les petits ports de la haute et de la basse Normandie, les défauts du caractère national s'atténuent, tandis que l'élan héroïque et l'ardeur à braver le danger paraissent dans toute leur énergie. Là vous rencontrez de la franchise, de la confiance, de l'ouverture de cœur et une véritable fraternité. Un pêcheur périt-il, sa famille trouve aide et protection : on lui réserve une part dans la pêche; les orphelins sont pris en apprentissage et traités comme les enfants de la maison, avec une bonté que fait encore mieux ressortir la pauvreté et la rudesse un peu sauvage du marin normand.

Là aussi les sentiments religieux se conservent avec plus de fidélité que dans le reste de la Normandie. La vue de cet Océan immense, les périls journaliers, la faiblesse de l'homme en présence de ces flots dont sa barque est le jouet, enfin un sentiment vague et profond de l'infini tournent vers Dieu la pensée du matelot. Voyez les barques de pêcheurs sortir du port de Dieppe : tous, en passant devant le crucifix qui surmonte la jetée, ôtent leurs bonnets de laine et font le signe de la croix; parfois ils entonnent un cantique. Le soir, on dit la prière; un matelot, que l'on nomme le *curé*, la répète à haute voix. Les dimanches et les fêtes, le même matelot, qui souvent ne sait pas lire, récite de mémoire la messe et les vêpres. Je ne parlerai pas du patriotisme de ces marins normands; ils se sont signalés de tout temps par un amour énergique de la France et par une haine vigoureuse de l'ennemi.

Digitized by Google

Les mœurs du paysan normand ont un autre genre d'originalité : sans insister sur ses habitudes de ruse, sur son génie processif, sur sa finesse proverbiale, il faut remarquer avec quelle opiniâtreté il reste fidèle à des traditions immémoriales, dont plusieurs remontent au paganisme. Le culte des sources a résisté dans nos campagnes à tous les efforts des apôtres chrétiens. Aujourd'hui encore le paysan normand vient demander la santé aux sources miraculeuses de Sainte-Austreberte, de Caillouville, de Sainte-Clotilde. Vers le solstice d'été, à la Saint-Jean, on allume de grands feux dans une partie de la Normandie; on suspend des couronnes aux arbres, et on danse des rondes qui se prolongent pendant une partie de la nuit. A Jumiéges, on retrouve un souvenir des lupercales de l'antiquité dans la fête du *Loup-Vert*. A Bayeux et aux environs, la veille des Rois, maîtres, domestiques et enfants, parcourent les champs en chantant de vieux *Noëls* presque inintelligibles; ils menacent un mauvais génie nommé *Barbassion*, brûlent la mousse des pommiers, et croient par ces bizarres cérémonies assurer la fertilité de leurs champs.

Que dire des fiançailles, de l'*embaguement*, des longs festins de noces? Ces antiques usages nous reportent au moyen âge, de même que le patois du paysan normand rappelle souvent les formes de langage adoptées par les trouvères. L'aspect des fermes normandes, surtout dans le pays de Caux, est caractéristique : le fermier habite au milieu de son *clos* entouré de fossés et d'arbres, qui lui forment un véritable rempart. Faut-il voir dans ces fermes isolées et protégées par de hautes futaies un souvenir de la féodalité, comme le veulent quelques écrivains? Est-ce un trait du caractère normand toujours en défiance, ou un moyen, comme d'autres le prétendent, de garantir les bâtiments des fermes contre les grands vents qui viennent de l'Océan et balaient le plateau de Caux? Quoi qu'il en soit de ces opinions, la physionomie des fermes normandes est des plus curieuses. Dans cette contrée se retrouvent encore çà et là les vastes cultures et les grandes propriétés que protégeait jadis la coutume de Normandie.

La population manufacturière, disséminée dans les villes et dans les bourgs environnants, a moins de caractère que celle des campagnes. Sans cesse renouvelée par les nécessités de l'industrie et par la soif du gain, elle n'a presque plus de type particulier. Cependant, pour les observateurs attentifs qui ne craignent pas d'affronter les rues sales, étroites et tortueuses des vieux quartiers, il est facile de retrouver, même à Rouen, une population profondément normande

Digitized by Google

par le langage comme par les habitudes. Elle habite de père en fils des ruelles qui ont conservé le type du moyen âge ; là, elle végète dans la misère, contant les vieilles légendes de loups-garous, de sorciers, d'apparitions; le fabliau dans sa naïveté primitive, la raillerie grossière, les habitudes narquoises, tout cela s'y retrouve. Là se parle un patois informe qu'on appelle *purin*. Il a eu l'honneur d'être plus d'une fois imité par des poëtes normands qui ont mis en scène cette partie de la population. Ainsi, au dix-septième siècle, le poëte Ferrand, dans sa *Muse normande*, a employé cet argot; en 1771, le chimiste Dambourney composa le *Coup d'OEil purin* dirigé contre le grand conseil que Meaupou avait substitué au parlement de Normandie. On pourra se faire une idée, par quelques extraits de ce curieux pamphlet, du langage qui se parle encore dans certains quartiers de Rouen, et qui nous reporte jusqu'aux patois du moyen âge. Voici d'abord l'*approbation des docteurs en langage purin :*

Nou donn, chouaisis par l'assemblais
Pour examiner cheux Gorinn
Eunn' piéche en rime, enticulais
Pa l'écriseux l'*coup-d'œil purinn:*
Après baire, comme ch'est d'couteume,
T'lavonn luye du bout en bout
Et j'onn erconnu tout par tout
Qu'alle est d'un maître joueux de pleume,
Et digne d'avé, cheux l'vendeux,
Sa plache entre no livrets bleux,
Comme claire, nette, sans breume.

Le dialogue suivant exprime avec une naïve et piquante énergie le peu d'efficacité des remontrances que le parlement de Normandie adressait au roi de France:

..... Ventredié, not' parlemenn,
C'hétoit li qui disoit merveilles !
— L' rouai zécoutoit-il son potinn ?
— I n'avoit garde, vieux Gobinn,
Pi qu'Morpou l'iétoupoit l'zoreilles.
— Ha been, c'hest donn potinn perdu
Que l'sienn qui n'est poinn entendu ;
Fi du prêcheux, si no n'l'écoute.

L'étude de ces patois et de ces vieilles mœurs est d'autant plus curieuse, que l'ancienne population des villes de Normandie dimi-

Digitized by Google

nue sensiblement. Depuis longtemps, les tisserands de Rouen ne font plus d'apprentis. L'industrie et le commerce renouvellent sans cesse les hommes et les mœurs des principales villes; tout en déplorant la perte d'anciens usages, il faut reconnaître que le pays y gagne en richesse et en bien-être. Le commerce, qui a été de tout temps florissant en Normandie, a peu à peu transformé la province: les vieux manoirs ont fait place aux usines; les cours d'eau ont été utilisés, et l'âpreté pour le gain, que le moyen âge reprochait aux Normands, ne s'est plus signalée que par des conquêtes pacifiques sur la nature. Retracer cette activité féconde de l'industrie et du commerce, source abondante de prospérité, en suivre les progrès depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours est encore une partie essentielle de l'histoire provinciale. Les érudits normands n'y ont pas manqué.

V.

Je suis heureux de pouvoir rendre ici un hommage public à la mémoire d'un compatriote, ancien élève de l'école des Chartes, qu'une mort prématurée a enlevé au moment où ses amis aimaient à prévoir pour lui un long avenir de travaux et de succès. M. Ern. de Fréville a laissé un savant Mémoire sur le *commerce maritime de Rouen*, Mémoire qui avait été couronné, en 1846, par l'Académie de cette ville. Depuis cette époque, l'auteur n'avait cessé de le perfectionner par de nouvelles recherches dans les archives de Paris, de Rouen, de Dieppe, d'Harfleur, du Havre. Il y travaillait encore lorsqu'il fut frappé en 1855, à la fleur de l'âge, par une mort subite. Heureusement ses manuscrits, recueillis par sa famille, ont été classés et préparés pour l'impression. Bientôt le public pourra profiter de cet ouvrage d'une science aussi solide qu'étendue. En attendant, je chercherai à en montrer l'importance par une rapide analyse.

L'auteur remonte, dans les premiers chapitres de son Mémoire, aux temps les plus reculés et réunit les textes épars dans les chroniques et les chartes royales sur l'ancien commerce de Rouen. Il prouve que la Seine fut de tout temps une voie de commerce importante, et que la situation de cette ville sur ce fleuve dut en faire de bonne heure l'un des entrepôts les plus considérables du commerce de la Gaule. Dès le temps de Dagobert, elle était un des ports principaux de l'empire des Francs : les marchands du Midi y apportaient l'huile, la garance et autres marchandises destinées à la foire de Saint-Denis, appelée foire *du Landit* (*indictum*). Un siècle plus tard, l'*Itinéraire*

Digitized by Google

de Saint-Guilbaud (Willibaldus) parle de Rouen comme d'une grande place de commerce. Charlemagne cite cette ville parmi les vingt et une principales métropoles de son empire, et lui fit un legs par son testament. Un atelier monétaire fut établi à Rouen par Charles le Chauve. Ainsi le commerce de cette ville était déjà florissant sous les Mérovingiens et les Carlovingiens.

Au neuvième siècle, les invasions des Scandinaves portèrent dans la Neustrie la désolation et la mort. Au lieu de pacifiques marchands, on ne voit plus sur la Seine que des pirates pour qui la mer et les flots sont le *champ des aventures*. Ils remontent le fleuve sur leurs barques légères, en désolant les rives et entassant dans l'île d'Oscellus (Oissel) les dépouilles des villes et des monastères ; mais enfin ces Normands, maîtres de la Neustrie au dixième siècle, deviennent les sauveurs du pays qu'ils avaient dévasté. De là l'impulsion donnée à notre province, l'intrépidité de ses marins, les relations nouvelles établies avec les États scandinaves; enfin, la conquête des Deux-Siciles et celle de l'Angleterre.

Cette partie du travail de M. Ernest de Fréville n'est qu'une savante introduction qui prouve l'importance immémoriale du port de Rouen. L'auteur, avant de continuer sa narration historique, s'arrête pour exposer le rôle des abbayes à cette époque et leur influence sur la navigation. Elles dominaient une partie du cours de la Seine. L'auteur profite de cette occasion pour décrire l'aspect du fleuve dans les temps féodaux. Rappeler les nombreux manoirs et les abbayes dont les seigneurs avaient droit de péage, relever sur les bords aujourd'hui si riants de la Seine l'aspect d'un autre âge, les barrages de la féodalité et les entraves que la fiscalité seigneuriale avait multipliées, retrouver au milieu des sables de Quillebeuf la grande île de Belcinac avec son prieuré fondé par Thierry III, c'était un travail difficile, où l'imagination pouvait s'égarer, si elle n'était pas guidée par la science. M. Ern. de Fréville s'en est tiré avec succès : il rappelle les barrages féodaux établis par le comte de Meulan et le sire de la Roche-Guyon, ainsi que les priviléges concédés aux abbayes de Saint-Wandrille, de Jumiéges et de Fécamp pour la navigation de la Seine. Il s'appuie toujours sur les pièces les plus authentiques; rien dans son ouvrage n'est abandonné à la fantaisie, qui égare quelquefois les érudits eux-mêmes. C'est en fouillant avec une patiente sagacité les archives de Rouen et de la Seine-Inférieure que M. Ernest de Fréville a réuni les nombreux documents qui donnent à son Mémoire une autorité incontestable.

Ces recherches scientifiques ne sont pas sans utilité, même pour

Digitized by Google

la navigation fluviale de nos jours ; les invasions de la mer qui, à une époque fort reculée, enleva une partie des grèves et les dissémina à l'embouchure de la Seine, la disparition de l'île de Belcinac qui, déchirée par le choc des vagues, s'est dispersée en sables mouvants, expliquent la formation des bancs qui sont encore aujourd'hui une entrave pour la navigation de la basse Seine. Ainsi ce travail d'érudition a un véritable intérêt pour les questions dont s'occupe le commerce maritime.

La période la plus brillante pour la Normandie et le commerce de Rouen au moyen âge est celle qui s'étend du onzième siècle au treizième. Les Rouennais avaient leur port en Angleterre, même avant la conquête de ce royaume par Guillaume le Bâtard (1) ; seuls, ils pouvaient commercer avec l'Irlande (2). Leurs relations avec l'Italie, la Flandre et la Syrie sont établies par des textes nombreux qu'a réunis M. Ern. de Fréville.

Dès cette époque, on voit la bourgeoisie de Rouen s'enorgueillir de ses richesses et tenter la conquête des libertés politiques (3). Vaincus une première fois, les Rouennais parvinrent enfin à organiser une commune vers le milieu du douzième siècle. Un poëte rouennais de cette époque a célébré la gloire de sa patrie dans d'assez mauvais vers latins (4) ; mais si le style est barbare, la pensée est curieuse : un naïf orgueil éclate dans ces vers où Rouen est comparée à Rome. Les Rouennais, qui valaient mieux comme marchands que comme

(1) On en trouve la preuve dans la charte d'Edouard le confesseur, qui accorde aux Rouennais le port de Dunegate. Elle est relatée dans une charte de Henri Plantagenet, conservée aux Archives municipales de Rouen.

(2) « Nulla navis, de tota Normannia, debet eschippare ad Hiberniam, nisi de Rothomago, excepta una sola, cui licet eschippare de Cæsarisburgo semel in anno. »

(3) Voy. le récit d'Orderic Vital sur la conspiration de Conan, ap. *Norm. hist. scrip.*, p. 661.

(4) Rothoma, nobilis urbs, antiqua, potens, speciosa,
Gens Normanna sibi te preposuit dominari ;
Imperialis honorificentia te super ornat ;
Tu Rome similis, tam nomine quam probitate,
Rothoma, si medium removes, et Roma vocaris.
Viribus acta tuis devicta Britannia servit ;
Et tumor anglicus et Scotus algidus et Galo sevus
Munia, protensis manibus, tibi debita solvunt.

J'emprunte ces vers bizarres au Mémoire de M. Ern. de Fréville, p. 111.

Digitized by Google

poëtes, avaient soin de stipuler des priviléges de commerce dans toutes les chartes qu'ils imposaient à leurs ducs. C'est en appréciant cette influence réciproque de la liberté sur le commerce, et du commerce sur la liberté, que l'auteur a montré toute l'importance de la question traitée dans son ouvrage.

Pendant le douzième siècle, le commerce de Rouen ne cessa de s'étendre. Quelques chiffres, puisés aux sources les plus sûres, parlent plus haut que toutes les considérations. La ferme de l'impôt sur le commerce maritime de Rouen rapportait au duc de Normandie, en 1180, 6,000 livres (1); à la fin du siècle suivant, elle ne produisait plus au trésor royal que 1,600 livres (2). C'est qu'au douzième siècle, Rouen était capitale d'un duché qui s'était placé au rang des plus puissants États, tandis qu'à la fin du treizième siècle la Normandie n'était plus qu'une province de la France. Rien ne confirme mieux la nécessité que nous avons indiquée dans notre premier article de diviser les histoires provinciales en deux périodes d'étendue et d'importance très-inégales (3).

L'auteur, après avoir retracé la plus florissante période du commerce maritime de Rouen, s'arrête pour montrer combien a été considérable pendant ces siècles l'influence des Normands sur la marine et le commerce. Il prouve que le droit de bris et de varech, qui livrait au pillage le vaisseau brisé par la tempête et jeté sur les côtes, fut aboli ou du moins sensiblement adouci par les ducs de Normandie et par la coutume de la province (4).

L'importance du commerce maritime de Rouen exigeait un tribunal spécial et des lois particulières. Rouen eut ses *vicomtes de l'Eau*, dont la juridiction s'étendait sur une partie du fleuve, et sa *coutume de la vicomté de l'Eau*, presque aussi célèbre que les lois d'Oléron (5).

(1) *Magni rot. Scacc. Norm.*, édit. de M. Léchaudé d'Anisy, p. 22, col. 1 et 2.

(2) Bib. imp., suppl. lat. ms. 110, f°s 68 r°, 19 r°, 27 r° et 111 v°, cité dans le Mém. de M. Ern. de Fréville, p. 125.

(3) Voy. le premier article, p. 10 et 11.

(4) M. Ern. de Fréville cite plusieurs passages du code norwégien, de 940, d'où résulte que le droit de bris était déjà adouci dans la Scandinavie, et il conclut de rapprochements avec l'ancienne coutume de Normandie que les ducs normands ne tardèrent pas à appliquer à la partie de la France, sur laquelle ils régnaient, ces articles du code norwégien. (Voy. *Mémoire sur le commerce maritime de Rouen*, p. 142-145.)

(5) M. de Beaurepaire, archiviste de la Seine-Inférieure et membre de

Digitized by Google

Une nouvelle phase commence pour le commerce de Rouen à l'époque de la conquête de la Normandie par Philippe-Auguste. Cette province, en perdant l'indépendance politique, s'efforça de conserver ses priviléges commerciaux. De là une lutte acharnée entre Paris et Rouen pour la navigation de la Seine. La première de ces deux villes, maîtresse de la haute Seine, voulait parcourir librement le fleuve jusqu'à son embouchure ; la seconde combattait pour le maintien de son monopole sur la basse Seine. M. Ern. de Fréville a retracé avec soin la longue rivalité des deux corporations de marchands, appelées *compagnie normande* et *compagnie française*, et leurs alternatives de succès et de revers. Heureusement un pouvoir supérieur et plus éclairé domina ces associations locales et supprima leurs priviléges qui entravaient la navigation de la Seine. La royauté transforma le commerce; de municipal, elle le rendit national. Ici l'auteur du *Mémoire sur le commerce maritime de Rouen* révèle, en s'appuyant sur une charte inédite, un fait d'une haute importance ; c'est la menace que fit saint Louis à la commune de Rouen d'ouvrir un port franc à Couronne (1), si elle persistait à intercepter la navigation de la basse Seine. Malgré l'intervention de saint Louis, la lutte continua entre Paris et Rouen avec des vicissitudes qu'a retracées l'auteur du Mémoire sur le *commerce maritime de Rouen*. La royauté seule parvint à terminer cette longue querelle qui, en interceptant la navigation de la Seine, rompait, pour ainsi dire, une des artères de la France. Charles VII, par une ordonnance en date du 7 juillet 1450, abolit les priviléges des deux Compagnies rivales, et permit aux bourgeois de Rouen et de Paris de descendre et de remonter la Seine sans obstacle, et de débarquer leurs marchandises sur les bords du fleuve (2).

plusieurs Sociétés savantes, vient de publier un travail approfondi sur les *Coutumes de la vicomté de l'Eau de Rouen*.

(1) Village situé sur les bords de la Seine, à l'ouest de Rouen.

(2) Cette importante ordonnance n'a pas été publiée dans le recueil des *Ordonnances des rois de France*, parce que les éditeurs, comme ils le déclarent eux-mêmes (t. XV, p. 463), n'en ont pu retrouver le texte. Le voici d'après l'original conservé aux archives municipales de Rouen : « Charles, par la grâce de Dieu, etc., comme plusieurs procès aient esté commencez entre ceulx de Paris et ceulx de Rouen, à l'occasion de ce que iceulx de Paris tenoient rigueur à ceulx de Rouen de leur faire prendre compagnie françoise, quand ils montoient ou avalloient (descendaient) la Seine, par la ville de Paris, ou ès mettes (banlieue) d'icelle, et aussi iceulx de Rouen, par raison de leurs priviléges, empeschoient iceulx de Paris que ils ne descendissent et missent leurs vins et autres denrées à couvert, et ne les

Digitized by Google

Malgré cette lutte prolongée contre Paris, les Rouennais n'avaient pas ralenti leurs navigations lointaines. On les voit, au quatorzième siècle, s'unir aux Dieppois pour fonder des comptoirs sur les côtes d'Afrique (1); peut-être même devancèrent-ils les Espagnols dans la découverte de l'Amérique. Au moment où le génie de Christophe Colomb et de Vasco de Gama ouvre les mers, le commerce rouennais s'associe activement aux progrès maritimes et au vaste développement qu'avait pris la navigation. Un marchand de Rouen est assez riche pour servir de caution à un roi de France : c'est sur la signature d é-gociant rouennais, J. Le Pelletier, que les banques de Venise s'ouvrent à Charles VIII et lui avancent l'argent nécessaire pour les guerres d'Italie (2). Si l'on ajoute les expéditions lointaines des marins normands, des Cousin, des Parmentier, des Gonneville, des Ango, etc. (3), l'on reconnaîtra que le commerce maritime de la Normandie futloi n de rester étranger au mouvement imprimé à la navigation pendant les quinzième et seizième siècles. En 1535, l'ambassadeur vénitien Giustiniano vit plus de deux cents navires dans le port de Rouen (4).

Cependant, vingt ans s'étaient à peine écoulés, et le commerce de Rouen était tombé dans un état déplorable. « Les étrangers, dit un document contemporain (5), ont désisté de fréquenter la ville; les habitants sont du tout épuisés d'or et d'argent et près d'abandonner le pays. Vainement Henri II, pour relever le commerce maritime des Rouennais leur accorde, en 1556, une bourse ou édifice spécial pour y discuter les intérêts commerciaux, et une juridiction consulaire (6), les doléances de la ville de Rouen en 1572 et des Etats de Normandie en 1586 attestent que tous ces efforts furent impuissants. Après avoir signalé cette décadence, M. Ern. de Fréville s'attache à en rechercher les causes, et il les trouve dans l'énormité des impôts, dans

vendissent en icelle ville de Rouen; Nous, par l'advis des gens de nostre conseil, voulons que les bourgeois de nostre ville de Rouen soient doresnavant francs, quictes et exemptez de la dicte compagnie françoise, et de tout ce que lesdits de Paris peuvent demander à cette cause, et aussi que iceulx de Paris pourront mettre à couvert et descendre en ladite ville de Rouen toutes les denrées et marchandises et icelles vendre en gros. Donné à Caën le VIIme jour de juillet en l'an MCCCCL. »

(1) Voy. *Mémoire sur le commerce maritime de Rouen*, p. 310-311.

(2) *Ibid.*, p. 287.

(3) *Ibid.*, p. 328-329.

(4) *Relations des Ambassadeurs vénitiens*, publiées dans la collection des *Documents inédits relatifs à l'hist. de France*, t. I, p. 45.

(5) *Mémoire sur le commerce maritime de Rouen* p. 345.

(6) *Ibid.*, p. 344-346.

Digitized by Google

les créations multipliées d'offices, surtout dans l'anarchie où les guerres civiles du seizième siècle plongèrent la France.

Il faudrait, à côté de l'activité industrielle et commerciale, montrer le progrès de l'agriculture qui fait la richesse d'une partie notable de la Normandie; mais je me bornerai, pour ne pas étendre indéfiniment cette étude, à renvoyer le lecteur à l'excellent ouvrage de M. Léop. Delisle, qui a montré comment on pouvait retrouver dans les anciennes archives l'état de l'agriculture normande au treizième siècle, et combien de curieux détails sortaient de cette analyse, faite avec un soin et une patience que dirige une pénétrante sagacité.

On voit, en résumé, quelles vastes études et quelle critique approfondie suppose l'histoire provinciale, quand on veut l'embrasser dans son ensemble. En signalant l'importance de ce travail, je n'ai pas voulu en dissimuler les difficultés. Il est bon que ceux qui l'entreprennent se rendent sérieusement compte de la tâche qu'ils s'imposent, et ne l'abordent qu'après avoir mesuré leurs forces. Un exemple illustre, celui de l'historien de la Suisse, Jean de Müller, atteste avec quel soin religieux doivent se préparer ceux qui ne reculent pas devant une si redoutable entreprise. Lorsqu'il résolut d'écrire les annales de son pays, il parcourut en tous sens et à plusieurs reprises les vallées et les montagnes de la Suisse; il alla de château en château, recueillant les traditions en même temps qu'il consultait les chroniques. Il rapporte lui-même qu'il connaissait l'histoire et même la généalogie de tous les comtes et barons de la Suisse. D'ailleurs il sentait cet enthousiasme sans lequel il n'y a rien de beau ni de grand : « Il me semble, écrivait-il à un de ses amis, que les mânes de mes aïeux m'apparaissent et me menacent de troubler mon sommeil, si je ne me montre digne de les peindre. » Cet enthousiasme est, comme on l'a dit, le vent dans les voiles de la science. Que ceux qui ne l'éprouvent pas ne tentent pas une œuvre hérissée de difficultés, dont l'érudition patiente ne réussirait pas à triompher. Il reste encore pour la science modeste un assez vaste champ, où elle peut être utile en traitant des questions spéciales. Presque tous les travaux, auxquels nous nous sommes plu à rendre justice ont ce caractère : ce sont des études approfondies de points déterminés. De pareilles monographies seront toujours infiniment préférables à de vagues et stériles ébauches d'histoire générale.

A. Chéruel,

Maître de conférences à l'Ecole normale supérieure.

Digitized by Google

LA

NUMISMATIQUE FRANÇAISE

DANS

LES DÉPARTEMENTS.

(*Suite.*)

II.

On a recueilli environ 2,000 monnaies frappées sous les rois mérovingiens, la plupart différant entre elles, soit par le nom du monétaire, soit par le lieu de leur émission, et toutes à peu près semblables par l'aspect et par le style. Que d'éléments pour la reconstitution géographique du territoire, pour les recherches historiques et philologiques !

Notre intention n'est pas de montrer ici tout ce qui ressort, tout ce qui sortira de cette étude ; marquons seulement une des singularités qui caractérisent cette partie de la numismatique.

On sait que, chez tous les peuples et dans tous les temps, la présence de l'effigie et du nom sur la monnaie a été le signe de la souveraineté. Il ne se trouve presque qu'une exception à cette règle, et elle est offerte par la monnaie mérovingienne. Comment expliquer cette bizarrerie ?

Sur la monnaie d'or des Gaulois apparaît le nom du chef ; sur l'aureus et le denier d'argent des Romains, la tête, le nom de l'empereur. A-t-on fait suffisamment remarquer, soit dit en passant, l'importance politique de la monnaie impériale ? de ces pièces commémoratives qui portaient dans tout l'empire la tête ressemblante du prince, son nom, la représentation de ses victoires, des monuments qu'il avait édifiés ; l'annonce des entreprises dont il méditait l'accomplissement, des fêtes qu'il avait célébrées, des libéralités ou des

Digitized by Google

actes de clémence qui lui étaient dus ; des villes, des provinces, des victoires qu'il avait ajoutées à la gloire de l'empire? Supposons l'empire romain doté, non de cette admirable monnaie, mais d'une monnaie comme la nôtre, ou encore d'une monnaie anépigraphe, comme l'était généralement celle des Perses, alors disparaît un des plus puissants moyens de publicité gouvernementale qui aient jamais existé. A une si grande distance de la capitale, au milieu de révolutions si fréquentes, les provinces seraient restées étrangères au chef de l'État; elles auraient pu ignorer jusqu'à son nom. Tout au plus se seraient-elles attachées aux gouverneurs qu'elles auraient appris à connaître; au lieu de cette cohésion extraordinaire qui a fait vivre si longtemps le colosse par sa masse même, vous auriez eu un corps sans lien, sans esprit national, dépourvu et du sentiment monarchique et du sentiment patriotique, miné par de continuelles révoltes de provinces ou d'incessantes tentatives d'usurpation, vous auriez eu la Perse au lieu de Rome. La monnaie impériale a été le lien des provinces, le moyen tout puissant, par son mouvement et par sa nature, de leur initiation à une politique qui avait pour centre et pour théâtre un point imperceptible de l'immense territoire. C'est par elle que le souverain entrait en relation avec le plus obscur, le plus éloigné de ses sujets ; qu'il s'en faisait connaître, admirer, craindre et aimer, — relations qui se sont continuées même au sein du plus grand désordre et de la dernière décadence.

Telle était la force de l'habitude que, lorsque les rois Francs se sont substitués à la domination romaine, qui ne s'exerçait plus depuis longtemps qu'en droit, les vainqueurs n'ont pas osé changer brusquement la monnaie. C'est une preuve de plus de la modération de la conquête. Les Francs étaient bien peu nombreux comparés au nombre des vaincus, et cette infériorité numérique, peut-être extrême, dut les obliger à des ménagements de toutes sortes. Dans les pièces d'or qu'ils firent frapper à l'effigie de l'empereur d'Orient, les premiers rois Francs glissèrent le monogramme de leur nom. Ils s'essayaient par là timidement à l'usurpation du nom et de l'effigie impériale, signes manifestes de la souveraineté. Ce fait ressort des travaux récents de M. Lenormant.

Plus tard, après Clovis, l'usurpation se consomme. Nous avons de beaux sols d'or du plus hardi de ces princes, de Théodebert, cet Austrasien sans scrupule, qui ne redoutait et ne respectait rien; ce batailleur qui rançonnait également amis et ennemis, grand dupeur, véritable fils du Brenn gaulois de 389. Ses successeurs, ainsi que les rois de Neustrie, suivent son exemple. Il nous reste des pièces de

Digitized by Google

Childebert Ier, Clotaire II, Childebert II, Théodobert II, Dagobert Ier, Charibert II, Clovis II, Sigebert II; mais elles sont peu nombreuses, et ce sont la plupart des tiers de sol. C'est là, du reste, la forme de la monnaie à cette époque où la monnaie d'or fut à peu près la seule usitée, double singularité difficile à expliquer.

Mais si ces pièces sont rares, très-rares même, il n'en est pas ainsi de celles qui portent le nom d'un monétaire et le nom d'un atelier, bourg ou ville. On en connaît environ deux mille différentes, et chaque jour amène la découverte de pièces nouvelles et inédites. Il ressort de ce fait que, sous les Mérovingiens, la monnaie du monétaire est la règle, celle du souverain l'exception. N'y a-t-il pas là le renversement de la coutume établie et suivie depuis un temps immémorial? Comment expliquer cette abdication du droit primordial de la souveraineté?

Quand les rois Francs se sont établis en Gaule, ils ont dû imiter les pratiques du gouvernement impérial, adopter, autant que leur intelligence leur permettait de les comprendre et de les appliquer, les procédés d'administration des empereurs. Ils connaissaient le prestige que l'effigie impériale exerçait sur les populations. Aussi Théodebert ne change sur l'aureus que la légende. Tout le reste; revers, effigie impériale, etc., rappelle exactement les pièces bizantines. Une monnaie de Clotaire nous montre d'un côté le nom du roi Franc, de l'autre, celui de l'empereur, curieuse association qui fait voir deux maîtres à l'Empire; l'un ayant pour lui le titre et la tradition, mais perdu dans l'éloignement; l'autre, lieutenant et mandataire du prince légitime, qui règne, en son nom et à sa place, se fortifiant de l'autorité de son souvenir. Ces monnaies étaient des actes habiles de gouvernement propres à rallier les vaincus et à plaire aux Gallo-Romains. Mais ce sont des actes isolés qui sont en contradiction avec l'ensemble des faits monétaires de cette époque.

Qu'on explique comme on voudra le monnayage mérovingien, qu'on adopte sur cette question l'opinion du numismate le plus versé en cette matière, d'un esprit fécond en vues neuves et ingénieuses, de M. Benjamin Fillon ou de tout autre, il y a un fait indépendant de toute théorie, assez significatif par lui-même sans qu'il soit besoin de disserter pour l'expliquer; c'est l'abdication par les rois mérovingiens d'un droit inhérent à la souveraineté. Ce droit, ils n'en ont pas compris toute l'importance : ils ont négligé de l'exercer; ils ont rompu, de ce côté, avec les traditions de l'administration romaine. Que ce soit leur faute ou celle de leurs conseillers, peu importe. Ils en ont assurément eux seuls subi tout le préjudice. Cette

Digitized by Google

absence d'une monnaie royale portant le nom et le portrait du souverain a peut-être eu une certaine influence sur la chute de la dynastie mérovingienne.

L'histoire a flétri les princes successeurs de Dagobert de l'épithète de fainéants. Que faisaient-ils, où étaient-ils? Il n'y a pas, jusqu'à leur visage, jusqu'à leur nom, qui ne fût inconnu des populations. On savait vaguement qu'un descendant de Mérovée et de Clovis occupait le trône; aussi, le jour où il était promené en public sur un char attelé de bœufs, la foule se portait avec curiosité au-devant du rejeton dégénéré d'une tige conquérante. Ce personnage mystérieux était le roi; être anonyme, comme le monarque oriental, comme cette monnaie perse, qui portait ou le nom d'une ville ou celui du satrape.

Ordinairement la monnaie est effet et non cause. Elle constate le plus souvent un fait sur l'exécution duquel elle n'a eu aucune influence appréciable. Ici, elle a été jusqu'à un certain point cause et non effet. Si elle n'était qu'un effet, qu'un symptôme, nous verrions la monnaie royale abondante et florissante sous les Mérovingiens puissants. Elle s'affaiblirait avec la monarchie, et ferait place aux triens des monétaires lorsque celle-ci tombe en des mains débiles; mais, selon toute apparence, les choses se passèrent différemment. Les monnaies au nom du roi furent en très-petit nombre sous les premiers Mérovingiens, et leur émission coïncida avec celle des pièces beaucoup plus nombreuses des monétaires. S'il en est ainsi, il est permis de supposer que la nature de la monnaie a été, à cette époque, une des causes de l'affaiblissement de l'autorité monarchique; que la négligence que les Mérovingiens ont mise à exercer un des principaux droits de la royauté, a pu contribuer à rendre la nation étrangère à leur existence et indifférente à leur destinée. Les Mérovingiens n'ont pas compris la puissance de ce moyen de gouvernement, qu'un souverain ne doit ni dédaigner ni partager avec personne : en cela, ils ont fait une faute grave. Sans doute les Francs se rappelèrent longtemps avec orgueil la gloire de Clovis; mais, sur l'arbre dynastique dépouillé de ses feuilles et perdant chaque jour avec chacune d'elles quelque chose de son prestige, ils ne voyaient pas reverdir de nouveaux rameaux. Il arriva un moment où ce tronc vermoulu ne suffit plus pour abriter la grande terre des Francs. Il tomba sans bruit, sans secousse et presque sans mouvement, tant il s'était rapproché, en s'affaissant sur lui-même, de la ruine et du néant!

Les maires du palais eurent conscience, on n'en saurait douter, de cette faute de la royauté. Plusieurs, entre autres l'habile et énergique

Digitized by Google

Ebroin, ont signé la monnaie. En agissant ainsi, en faisant ce qu'on aurait considéré en tout autre temps comme un acte flagrant d'usurpation, quel était le but de ce ministre que des historiens ont représenté comme dévoué à la grandeur des institutions monarchiques? Nous ne chercherons pas à le pénétrer ici; mais nous remarquerons que les Carlovingiens se gardèrent bien d'imiter une conduite qui avait été si funeste aux successeurs de Clovis. L'usage de placer le nom du souverain sur la monnaie fut repris par Pépin le Bref, et peu de princes ont exercé cette prérogative essentielle de la souveraineté avec autant de sévérité jalouse et d'énergie que Charlemagne.

On nous pardonnera d'avoir insisté sur un des côtés les plus vastes de la question des monnaies mérovingiennes, côté dont les historiens et les numismates eux-mêmes n'ont pas signalé toutes les conséquences, du moins — selon nous, — avec une insistance qui réponde à leur gravité.

Nous allons reprendre l'énumération bibliographique que nous avions commencée (1). Le nombre des monographies sur les monnaies provinciales féodales, baronales, ecclésiastiques, municipales, etc., est considérable. Il témoigne d'une activité intellectuelle aussi remarquable par l'abondance des productions scientifiques que par la persévérance des efforts.

Dans cette liste que nous ne nous flattons pas, malgré nos recherches consciencieuses, d'avoir faite aussi complète que possible, la Bretagne est représentée par trois ouvrages numismatiques ; l'Anjou et le Poitou comptent trois ouvrages ; la Provence, trois ouvrages ; Dauphiné, un ; Bourgogne et Champagne, six ouvrages ; Lorraine et les Trois-Évêchés, huit ouvrages ; Nivernais, un ; Alsace, un ; Flandre et Picardie, etc., cinq ouvrages; Normandie et Perche, un; pays chartrain, un ; Maine, un : en tout trente-cinq ouvrages qui, ajoutés aux vingt-huit dont nous avons donné la liste plus haut, et aux douze que nous mentionnerons à la suite des monnaies baronales, constituent un ensemble de plus de soixante-quinze ouvrages, la plupart relatifs à l'histoire de la France que les savants des départements ont produits depuis environ trente années, en restant sur le terrain de la numismatique !

Nous réservons pour un autre article l'appréciation de ces travaux : voici leurs titres rattachés à chaque province et énumérés dans l'ordre chronologique de publication.

(1) Voir la *Revue des Sociétés savantes* de janvier 1857.

Digitized by Google

Bretagne. — Le comte de Penhouet. *Archéologie armoricaine. Médailles attribuées aux Armoricains avant la conquête du pays par les Romains.* — Lemière. *Essai sur la monnaie de la Bretagne armoricaine,* 1854. — M. Bigot, de Rennes, prépare, depuis plusieurs années, un ouvrage important sur les monnaies de Bretagne.

Anjou et Poitou. — Lecointre-Dupont. *Essai sur les monnaies frappées en Poitou et sur l'histoire monétaire de cette province.* Poitiers 1840; un volume in-8°. — B. Fillon et Chasteignier. *Recherches sur l'attribution au Poitou de quelques triens mérovingiens.* — Cartier. Ouvrage, portant le même titre, sur le même sujet.

Languedoc, Montpellier et Provence, etc. — Marquis de Lagoy. *Description de quelques médailles inédites de Massilia, de Glanum, de Coenicences et des Auscii.* — Le même. *Description de quelques monnaies mérovingiennes découvertes en Provence.* Aix 1839; un volume in-4°. — Germain. *Mémoire sur les anciennes monnaies seigneuriales de Melgueil et de Montpellier.*

Dauphiné. — Morin. *Numismatique féodale du Dauphiné.* (Archevêques de Vienne, évêques de Grenoble, Dauphins de Viennois). Paris, 1854; un volume in-4°.

Bourgogne, Champagne. — De Barthélemy. *Recherches sur les monnaies fabriquées au moyen âge par les comtes et les évêques d'Auxerre.* — Du même auteur. *Essai sur les monnaies des ducs de Bourgogne.* — Mentellier. *Notice sur la monnaie de Trévoux et de Dombes,* 1847. — Cte Georges de Soultrait. *Notice sur le sceau du cabinet de Mme Febvre de Mâcon.* Paris, 1854; un volume in-8°. — Brissart-Binet. *Histoire métallique de la ville de Reims.*

Lorraine, les trois-évêchés, Rethel, Mézières, etc. — De Saulcy. *Recherches sur les monnaies, médailles et jetons dont la ville de Saint-Omer a été l'objet.* Saint-Omer, 1843; un volume in-8°. — Du même auteur. *Recherches sur les monnaies des ducs héréditaires de Lorraine.* Metz 1841; un volume in-4°. — Du même. *Recherches sur les monnaies des comtes et ducs de Bar pour faire suite aux recherches sur les monnaies des ducs héréditaires de Lorraine.* Paris 1843; un volume in-4°. — Ch. Robert. *Recherches sur les monnaies des évêques de Toul.* Paris, 1844; un volume in-4°. — Gaillard. *Monnaies de Rethel et de Mézières,* 1851. — Clouet. *Recherches sur les monnaies frappées à Verdun-sur-Meuse,* 1853. — Ch. Robert. *Etudes numismatiques sur une partie du nord-est de la France.* Metz; un volume in-4°. — Du même auteur. *Recherches sur les monnaies et jetons des maîtres échevins de Metz.*

Nivernais, etc. — Comte Georges de Soultrait. *Essai sur la numismatique nivernaise.* Paris, 1854; un volume in-8°.

Digitized by Google

ALSACE, etc. — Levrault. *Essai sur l'ancienne monnaie de Strasbourg et ses rapports avec l'histoire de la ville et de l'évêché*, 1842.

FLANDRE, PICARDIE, etc. — L. Dancoisne et le Dr Delanoy. *Recueil des monnaies, médailles et jetons relatifs à la ville de Douai*, 1836. — Alex. Hermand. *Recherches sur les monnaies, médailles et jetons dont la ville de Saint-Omer a été l'objet.* Saint-Omer, 1836; un volume in-8°.—F. Desains. *Recherches sur les monnaies de Laon*, 1839. — Deschamps de Pas. *Essai historique sur les monnaies des comtes de Ponthieu*, 1854. — Alex. Hermand. *Histoire monétaire de la province d'Artois et des seigneuries qui en dépendaient, Béthune, Fauquembergues, Boulogne, Saint-Pol et Calais.* Saint-Omer, 1843; un volume in-8°.

NORMANDIE, PERCHE. — Lecointre Dupont. *Lettres sur l'histoire monétaire de la Normandie et du Perche.*

TOURAINE, PAYS CHARTRAIN, etc. — Cartier. *Recherches sur les monnaies au type chartrain frappées à Chartres, à Blois, Vendôme, etc.* Paris, 1846; un volume in-8°.

MAINE. — Hucher. *Essai sur les monnaies frappées dans le Maine* (1).

Nous n'avons pu, dans cette énumération des ouvrages de numismatique qui se rapportent spécialement à l'histoire des provinces, faire entrer un certain nombre de travaux, dont quelques-uns offrent le plus grand intérêt, mais qui n'appartiennent pas tous à l'étude des monuments monétaires de la France. Voici la liste de ces ouvrages d'érudition et de numismatique, qui ont été publiés ou préparés dans les départements :

Marquis de Lagoy. — *Essai sur les médailles antiques de Cunobelinrus, roi de la Grande-Bretagne*, et *Description d'une médaille inédite de ce prince.* Aix, 1826. 1 vol. in-4°.

De Saulcy. — *Essai sur la classification des suites monétaires byzantines.* Metz, 1836. 1 vol. in-4°.

Rigollot. — *Monnaies inconnues des évêques des innocents et des fous, avec une introduction* de M. Leber. 1837. In-8°.

Greppo (l'abbé) de Lyon. — *Mémoires sur les voyages d'Adrien et sur les médailles qui s'y rapportent.* Paris, 1842. 1 vol. in-8°.

Fontenay (J. de). — *Fragments d'histoire métallique.* Autun, 1847. 1 vol. in-8°.

Du même. — *Nouvelle étude de jetons.* — Autun, 1850. 1 vol. in-8°.

(1) On doit également à M. Hucher, du Mans, des études intéressantes sur la numismatique gauloise.

Digitized by Google

Boudard. — *Etudes sur l'alphabet ibérien et sur quelques monnaies autonomes de l'Espagne.* — Paris, 1852. 1 vol. in-8°, etc., etc., etc.

Nous aurions dû mettre en tête de cette liste le nom d'un véritable initiateur, du baron Marchant, dont les œuvres ont d'abord paru sous ce titre : *Mélanges de numismatique et d'histoire*, ou Correspondance sur les médailles et monnaies des empereurs d'Orient, des princes croisés d'Asie, des barons français établis dans la Grèce, des premiers califes de Damas, et *Suite de lettres sur divers sujets de numismatique*, publiées de 1818 à 1830. Metz. 1 vol. in-8° (1).

Est-ce là l'énumération complète des travaux de numismatique qui sont dus aux savants que renferment les départements? Non, assurément. Nous n'avons mentionné que les travaux qui ont été réunis en corps d'ouvrages et publiés séparément. Dans la *Revue numismatique*, expression des efforts de l'association formée, il y a plus de vingt années, entre des travailleurs de province au profit de notre histoire nationale, existent une foule de notices, de dissertations, de Mémoires qui abondent en faits intéressants et en éclaircissements nouveaux. C'est principalement dans cette vaste collection, composée de 19 volumes in-8°, continuée depuis 1856 par deux savants de premier ordre, MM. de Witte et de Longpérier (2); c'est

(1) Une seconde édition des *Lettres du baron Marchant sur la numismatique et l'histoire* a été publiée en 1851 par MM. Ch. Lenormant, F. de Saulcy, L. de la Saussaye, J. de Witte, marquis de Lagoy, Adr. de Longpérier, Al. Maury, Victor Langlois et H. Fournier Du Lac, qui ont tous participé, chacun dans la matière qu'il possède plus spécialement, au travail d'annotations et de rectifications dont les œuvres du savant numismate ont été l'objet. — Cette nouvelle et importante édition, qui forme un volume in-8°, a paru à la librairie Leleux.

(2) Le vétéran des numismates français, M. Cartier, ayant pris la résolution, par suite de la promotion de son collègue, M. de la Saussaye, aux importantes fonctions qu'il exerce dans l'Université, de se retirer de la direction de la *Revue* que cette circonstance rendait trop lourde pour son âge, il y avait à craindre qu'une publication aussi sérieuse et aussi importante ne tombât entre les mains de la spéculation et ne déchût du rang que le mérite de ses collaborateurs et une carrière de vingt années lui avaient acquis dans l'opinion de l'Europe savante. C'est cette appréhension qui décida MM. de Witte et de Longpérier à se charger du fardeau de la direction. Le siége de la *Revue numismatique* n'est plus à Blois, il est à Paris ; mais le but que se proposent ses nouveaux directeurs est celui qui a été poursuivi et atteint en partie, depuis le jour où la *Revue* a donné une concentration au mouvement numismatique. Si à Paris on est mieux placé pour étudier les médailles grecques et romaines,

Digitized by Google

dans la *Revue numismatique* surtout, qu'on peut apprécier et mesurer le vaste et fécond mouvement intellectuel que nous nous sommes seulement proposé de signaler ici à l'attention publique. On verra que pas un point de l'histoire ou du territoire de la France n'a été oublié, négligé : c'est une immense enquête ouverte, avec nos monuments métalliques comme moyens de contrôle, sur notre histoire nationale. L'étude des jetons, des mereaux, des médailles, des pièces de toute nature s'est ajoutée à l'étude des monnaies, à laquelle elle a fourni des éléments précieux et des lumières inattendues. Nous ne nommerons pas tous les amis sérieux de la science qui ont donné leur collaboration à la *Revue*, et qui se sont associés à une œuvre dont la principale gloire revient à ses directeurs; à M. Cartier, de Blois, et à M. de la Saussaye, aujourd'hui recteur de l'Académie de Poitiers. Pour donner une idée de l'illustration des membres qui ont participé à la rédaction de ce recueil, nous rappellerons seulement le dénombrement que la *Revue* faisait, à la fin de 1854, de ceux de ses collaborateurs qui appartenaient à l'Institut. Parmi ces derniers elle comptait MM. Lenormant, de Saulcy, Mérimée, de la Saussaye, le marquis de Lagrange, Ed. Biot, de Pétigny, de Longpérier, membres résidants; et MM. de Crazannes, Leglay, Deville, de la Fontenelle de Vaudoré, Greppo, Cavedoni, de Witte, membres correspondants, presque tous appelés à l'honneur de siéger dans l'illustre Compagnie par une juste considération, fruit de leur active collaboration à la *Revue numismatique* qui avait aiguillonné leur ardeur et contribué à mettre leur mérite en lumière. Des savants français que nous venons de nommer, il n'y en a peut-être pas un seul qui ne soit né en province; quant au plus grand nombre, il appartient assurément aux départements qui, en leur fournissant un champ d'études et le lieu de publication de leurs travaux, ont été comme l'officine où s'est préparée cette célébrité scientifique dont ils sont allés goûter les jouissances sur un autre théâtre.

DAUBAN,
Du Cabinet des médailles de la Bibliothèque impériale.

l'avantage reste aux départements pour tout ce qui se rattache à la numismatique française. Aussi, est-ce de ce côté que MM. de Witte et de Longpérier attendent les secours qui leur sont nécessaires pour remplir la tâche difficile qu'ils ont acceptée, et que personne n'est plus capable qu'eux de bien remplir, avec le concours des travailleurs des départements. Ce concours leur est acquis. Il conservera à la *Revue* son caractère de publication scientifique essentiellement départementale, par la nature et l'origine du plus grand nombre des études qui y sont produites.

Digitized by Google

LIVRES

MÉMOIRES ET COMPTES RENDUS.

FRANCE.

Essai historique sur l'abbaye de Saint-Barnard et sur la ville de Romans. Première partie, accompagnée de pièces justificatives inédites, entre autres du cartulaire de Romans annoté, par M. Giraud, ancien député, membre correspondant du ministère de l'instruction publique pour les travaux historiques. Lyon, imprimerie de Louis Perrin, 1856 (2 vol. in-8°, avec planches).

Ce n'est plus à l'aide de résumés plus ou moins hypothétiques que les questions historiques sont éclaircies maintenant, c'est avec les pièces originales, les monuments contemporains, encore en grand nombre chez nous, quoi qu'on en dise, et que la révolution de 1789 a mis à la portée de tous en les faisant sortir des cachettes où ils gisaient, ignorés pour la plupart, depuis plusieurs siècles. Quelques documents précieux, sans doute, ont disparu dans la tourmente; mais la grande masse se retrouve dans nos archives départementales, où ils ont été transportés par ordre de la Constituante.

Parmi ces documents, il en est quelques-uns qui méritent une attention toute particulière, et qui, en effet, ont été l'objet dans ces derniers temps de nombreuses publications. Je veux parler des cartulaires d'abbaye. Quoique d'un caractère moins authentique que les chartes originales, ces recueils, entrepris dans le but de sauvegarder les intérêts du monastère, n'en offrent pas moins de précieux élé-

Digitized by Google

ments historiques pour l'époque la plus obscure de nos annales, les neuvième, dixième et onzième siècles.

M. Giraud vient de publier celui de l'abbaye de Saint-Barnard, ou du moins le fragment de copie qui en reste, car l'original, qui avait été déposé dans les archives du district de Romans, à l'époque de la révolution, en a été soustraite, et on ne connaît plus de ce monument que la copie du commencement et une analyse du reste.

Quelque incomplète que soit cette publication, elle n'en a pas moins offert à M. Giraud le moyen de faire l'histoire de l'abbaye qui a donné le jour à la ville de Romans. « L'abbaye de Saint-Barnard, dit-il, fondée au lieu même où est aujourd'hui la ville de Romans, doit son origine à l'archevêque de ce nom, qui tint le siége de Vienne de l'an 810 à l'an 842... Possesseur de biens considérables, Barnard en consacra une partie à cette œuvre de sa prédilection. Après la mort de Barnard, l'abbaye de Romans prit un accroissement rapide. Située à l'extrémité méridionale du diocèse de Vienne, sur les confins de celui de Valence, qui n'en était séparé que par l'Isère, cette position la rendait importante aux yeux des archevêques, dont elle relevait, et qui avaient intérêt à favoriser ses progrès.

La présence des moines appela bientôt la population laïque qui, favorisée par les priviléges du monastère, prit un certain développement; et un beau jour elle réclama l'octroi d'une charte d'affranchissement. C'est en 1212 qu'eut lieu cette révolution. A partir de ce moment, tout l'intérêt se reporte sur l'histoire de la nouvelle commune. « Jusqu'à la transaction de 1212, dit M. Giraud, l'histoire de Romans est confondue avec celle de l'abbaye de Saint-Barnard; leurs intérêts et leurs ennemis étaient communs; l'abbaye dominait, et la ville, humble vassale, marchait à sa suite; mais, depuis cet acte d'émancipation, il n'en a plus été de même. L'histoire de Romans, proprement dite, commence seulement à cette époque. »

Cette histoire fera l'objet de la seconde partie du livre de M. Giraud. Dans la première, il s'est contenté de faire l'histoire de l'abbaye et de poser les fondements de celle de la ville. Le second volume de cette première partie renferme le cartulaire, suivi d'une table et d'une dissertation sur les divisions territoriales des *pagi majores* ou diocèses de Vienne, de Valence, de Lyon et de Viviers, qui y sont mentionnés, aux neuvième, dixième et onzième siècles. Puis viennent quelques pièces justificatives, et enfin une note sur le premier nom du monastère fondé par l'archevêque Barnard.

Les bréviaires de Saint-Barnard et de Saint-Antoine disent que le nom de Romans vient de celui du propriétaire du sol où fût érigé le

Digitized by Google

monastère; un cartulaire de Vienne, cité par Charvet, faisait venir ce nom de la somptuosité des bâtiments construits par Barnard, lesquels auraient égalé les édifices des Romains; enfin deux chartes du cartulaire de Saint-Barnard, mais d'une date tardive, portent que le nom de Romans vient de ce que le monastère aurait été mis, par son fondateur, sous la juridiction immédiate du pape. M. Giraud rejette les deux dernières opinions, dont il démontre le peu de fondement, et il adopte la première qui est corroborée par plusieurs indices.

« Pour moi, dit-il, je pense que le monastère a pris le nom du propriétaire du sol où il a été bâti. Ce propriétaire, que ce soit une riche et noble veuve ou tout autre, s'était montré, d'après la légende, très-favorable au dessein de l'archevêque, et avait offert gratuitement le terrain sur lequel devait s'élever l'édifice. La reconnaissance a bien pu porter le prélat à rattacher à son œuvre le souvenir du bienfaiteur, et à récompenser, par cette distinction, un procédé si généreux. Je pense, en outre, que ce nom n'est pas *Romanus*, *Romans* ou *Roman*, comme on l'a supposé jusqu'ici; mais *Rotmanus*, *Rotman*, mot de composition toute germanique. »

Cette dernière opinion s'appuie, en effet, sur des données très-plausibles.

En somme, le livre de M. Giraud est un bon et substantiel Mémoire historique, qui se recommande, en outre, par l'exécution typographique et par des planches remarquables.

Aug. Bernard.

Académie des inscriptions et belles-lettres. — *Séance du 9 janvier* 1857. — Nomination des commissions chargées d'examiner les Mémoires envoyés à l'Académie en 1857; elles sont composées comme il suit :

1° Mémoires sur *les divers genres des narrations fabuleuses dans l'antiquité grecque et latine*, MM. Hase, Le Clerc, Villemain, Renan,

2° Mémoires sur l'*architecture byzantine*, MM. Lenormant, Vitet; Brunet de Presles, Texier;

3° Mémoires sur *la composition et le caractère des différents hymnes du Rig Véda*, MM. Mohl, Garcin de Tassy, Ad. Régnier, Renan;

4° Mémoires sur la *numismatique*, MM. Lenormant, de Luynes, de Saulcy, de Longpérier.

Digitized by Google

M. Naudet, secrétaire perpétuel, lit son *rapport sur les travaux de la commission de publication de l'Académie pendant le second semestre de* 1856. Nous en extrayons les passages suivants :

« Deux tomes du XXIe volume de la nouvelle série de vos *Mémoires*, a dit M. Naudet à ses collègues, ont marché ensemble, sinon d'un pas égal, pendant le semestre dernier : l'un est parvenu à la quarante-huitième feuille d'impression, l'autre à la vingt-neuvième ; ils paraîtront dans le cours du semestre à présent commencé.

« Votre Commission de l'*Histoire littéraire de la France*, qui a publié, au mois de juin 1856, le tome XXIIIe, le dernier du treizième siècle, a commencé immédiatement à répartir entre ses membres les notices destinées à l'histoire des lettres au siècle suivant, dont les premières années seront comprises dans le XXIVe volume, après le *Discours préliminaire*. Cette répartition et les discussions qui l'accompagnent sont arrivées à l'an 1320.

« M. V. Le Clerc a lu déjà, dans nos séances, des fragments du *Discours sur l'état des lettres en France au quatorzième siècle*. On sait que, dans le plan adopté dès l'origine de l'ouvrage, une *Introduction* doit précéder les annales littéraires de chaque siècle.

« Ce n'est pas, non plus, sans de très-longues recherches et un travail approfondi de critique des textes, que se fait la préparation d'un volume tel que celui qui doit suivre le XXIe des *Historiens de France*, si remarqué à son apparition en 1855, et si remarquable par l'abondance et la nouveauté des documents qu'il renfermait. La Commission, occupée maintenant d'assembler et d'élaborer les matériaux du XXIIe volume, se propose d'en donner une moitié aux chroniques, dont elle tient déjà la copie annotée et n'ayant plus besoin que d'une dernière révision. La seconde moitié, dont le plan a reçu l'assentiment de la Commission des travaux littéraires, sera remplie par les comptes publics, et en particulier par le texte de plusieurs tablettes de cire des règnes de Philippe le Hardi et Philippe le Bel, espèce de journal financier extrêmement précieux pour la connaissance de l'administration au moyen âge, sur laquelle on possède si peu de renseignements spéciaux et précis. Le déchiffrement et l'interprétation de ces monuments coûteront beaucoup d'efforts et de temps.

« Il va de même pour la *Collection des chartes et diplômes* antérieurs au règne de Philippe-Auguste, dont il faut recueillir les éléments dispersés dans toutes les bibliothèques et les archives de l'Etat et des villes. Les dépouillements de collections ont procuré, dans le dernier semestre, cinq cent quarante-trois nouvelles pièces

Digitized by Google

tirées du fond de l'abbaye de Saint-Denis et de celui de l'abbaye de Fontevrault, gardées aux archives de l'Empire et dans celles du département de Maine-et-Loire.

« Mais la partie principale du travail de ce semestre est la fin de l'examen des diplômes originaux communiqués à l'Académie par les archives départementales. Ces diplômes, parmi lesquels il s'en trouve cinq de Charlemagne, un de Carloman, son frère, seize de Louis le Débonnaire et vingt de Charles le Chauve, sont au nombre de cent huit, et ont été fournis par quinze départements. Cependant il reste encore à regretter que la demande de l'Académie, transmise et recommandée par MM. les Ministres de l'instruction publique et de l'intérieur, n'ait pas été comprise de la même manière par tous les archivistes. Les uns, qui sont le mieux entrés dans le dessein de la Commission, ont envoyé tout ce qu'ils possédaient de pièces originales antérieures à l'an 1181; mais les autres se sont bornés à l'envoi des pièces purement carlovingiennes, ou bien n'ont adressé que des diplômes impériaux ou royaux, et n'ont pas cru devoir faire de même à l'égard des chartes non moins intéressantes, émanées des simples particuliers. Ces différences nécessiteront probablement des envois supplémentaires, et augmenteront la liste précédente, toutefois dans une faible proportion.

« La continuation des *Tables de Bréquigny* pour les chartes et diplômes imprimés a subi quelques retardements dans l'impression; cependant elle atteint, en ce moment, le nombre de soixante-quatre feuilles tirées et de quatorze en épreuves; la copie est presque terminée pour le tout.

« Le texte du IIe volume des *Historiens occidentaux des Croisades*, qui se compose de cent soixante-six feuilles, embrassant toute la suite des continuateurs de Guillaume de Tyr, est imprimé en totalité; on a commencé l'impression de la table, qui remplira plus de quarante-deux feuilles : toute la copie est remise aux mains des imprimeurs.

« Dans la partie des *Notices et extraits de manuscrits*, concernant les langues d'Occident, le tome XVIIIe, consacré aux *Papyrus du Louvre*, œuvre posthume de Letronne, reçoit de continuels mais non rapides accroissements; la gravure des planches, qui exige à la fois un soin si minutieux de l'artiste et une critique si attentive du savant éditeur, n'a permis d'ajouter, pendant le second semestre, que sept planches : nombre total, trente-quatre.

« Le tome XIXe, qui se poursuit en même temps, a déjà neuf feuilles tirées, et onze prêtes à l'être, de textes grecs et français.

Digitized by Google

« La première partie du Ve volume des *Mémoires de savants étrangers* (sujets divers d'érudition) a fait de notables progrès : elle compte quarante-deux feuilles tirées et onze bonnes à tirer ; il n'y manque plus que les titres et une page de table.

« La première partie du tome IVe des *Mémoires de savants étrangers*, deuxième série, Antiquités de la France, s'est augmentée de neuf feuilles tirées, et arrive à la trente-quatrième inclusivement.

« Le dépouillement des volumes XIIe à XXIe pour la rédaction de la *Table* de la seconde décade des *Mémoires de l'Académie* s'opère, sans interruption. »

M. L. Rénier lit la liste des ouvrages envoyés au concours, pour le prix Gobert, en 1857.

Comité secret.

Séance du 16 *janvier*. En offrant à l'Académie, au nom de M. Doniol, l'*Histoire des classes rurales en France*, M. Laboulaye signale à l'attention de la Compagnie l'intérêt que présente cet ouvrage.

Comité secret.

Séance du 23 *janvier*. M. Jomard offre à l'Académie *Les forêts de la France dans l'antiquité et au moyen âge*, par M. Alf. Maury, et indique les principaux points de ce savant travail.

Lecture d'un Mémoire de M. Dureau de la Malle sur le *commerce des Carthaginois, par terre et par mer, dans l'intérieur et sur les côtes de l'Afrique*.

M. Texier lit la seconde partie de son Mémoire sur *le port et les monuments d'Ostie*, dont le commencement a été lu dans une des séances du mois de décembre.

Séance du 30 *janvier*. M. Egger offre à l'Académie un travail sur les *Sentences de Varron*, par M. Chappuis, professeur de philosophie à la Faculté des lettres de Besançon. M. Egger donne à ce travail des éloges auxquels s'associe M. Le Clerc.

M. Egger présente un moulage, en plâtre, d'une inscription romaine trouvée à Pérignié, par le docteur Bordier de Melle. L'Académie charge M. Egger de transmettre des remercîments et des encouragements à M. Bordier.

Election d'une commission pour présenter une liste de trois candidats à la place d'associé étranger, devenue vacante par la mort de M. de Hammer. Sont nommés commissaires MM. Hase, Reinaud, Guigniaut, Mohl.

Lecture, par M. Dureau de la Malle, d'une lettre de M. Robert, sous-intendant militaire, sur des objets antiques trouvés en Crimée.

Digitized by Google

Observations de MM. Guigniaut et L. Rénier sur ces découvertes.

Continuation de la lecture du Mémoire de M. Texier sur *le port et les monuments d'Ostie.*

Académie des sciences morales et politiques. — *Séance du 3 janvier* 1857. M. le secrétaire perpétuel informe l'Académie que le secrétariat a reçu, pour concourir aux prix à décerner en 1857 : 1° dix Mémoires sur la question ayant pour objet de *déterminer les rapports de la morale avec l'économie politique ;* 2° deux Mémoires sur la question *des fermages ;* 3° pour le prix *Morogues* un livre intitulé : *De l'assistance et de l'extinction de la mendicité*, par M. de Magnitot, préfet de la Nièvre. Les dix premiers Mémoires sont renvoyés à la section de morale, les deux autres à la section d'économie politique, le livre de M. Magnitot à la commission spéciale qui sera nommée ultérieurement.

Election d'un vice-président pour 1857. M. Passy est élu par 17 voix sur 30 votants.

M. Bérenger, président sortant, adresse des remercîments à l'assemblée.

M. Passy, appelé à la présidence en l'absence de M. Portalis, témoigne des sentiments de l'assemblée pour le président sortant.

Nomination de deux membres de la commission administrative. Sont élus MM. Villermé et Barthélemy Saint-Hilaire, chacun par 27 suffrages sur 30 votants.

Communication de M. de Lavergne sur le dénombrement de la population en 1856. Observations de MM. Dunoyer, Villermé, Ch. Lucas, Wolowski, Dupin. Réponse de M. de Lavergne.

Séance du 10. Hommage par M. S. Romanin, membre de l'Athénée de Venise, de son livre intitulé : *Storia documentata di Venezia*, t. I, part. 1, 2, 3 ; t. II, part. 1-3 ; t. III, part. 1-3 ; t. IV, part. 1-3 ; t. IV, part. 1-3 ; t. V, part. 1re. M. Amédée Thierry fera un rapport sur cet ouvrage.

Lecture d'un décret du 31 décembre 1856 approuvant l'élection de M. Baude comme académicien libre, en remplacement de M. Benoiston de Châteauneuf.

Réception de M. Baude.

Lecture d'un décret, du 7 janvier 1857, créant une sixième place d'académicien libre à l'Académie des sciences morales et politiques qui nommera, en outre, sept correspondants pour la section de *politique, administration et finances.*

Digitized by Google

L'Académie décide qu'une réunion aura lieu le 17 janvier pour nommer une commission chargée de présenter un candidat à la nouvelle place d'académicien libre.

Lecture d'un décret autorisant l'Académie à accepter le legs fait par M. Achille Edmond Halphen, d'une inscription de 500 fr. de rente 3 p. 0/0 sur l'Etat, dont les arrérages seront affectés à un prix que l'Académie décernera ou tous les ans, ou tous les deux ans, ou tous les trois ans, à son choix, soit à l'auteur de l'ouvrage littéraire qui aura le plus contribué au progrès de l'instruction primaire, soit à la personne qui, d'une manière pratique, par ses efforts ou son enseignement personnel, aura le plus contribué à la propagation de l'instruction primaire.

L'Académie décide que les arrérages de la rente seront cumulés pour former tous les trois ans un prix de 1,500 fr. Le prix sera donné, s'il y a lieu, pour la première fois, en 1859.

Continuation de la lecture des Mémoires de M. Damiron sur Naigeon, — de M. Laferrière sur le *Droit de la Provence au moyen âge et jusqu'aux temps modernes.*

Séance du 17. M. de Parieu offre à l'Académie, au nom de M. Block, le *Dictionnaire de l'administration française*, et fait un rapport verbal sur cet ouvrage.

Lecture d'une lettre de M. Barrau, lauréat de l'Académie, qui se présente comme candidat à la nouvelle place d'académicien libre. Renvoi à la commission.

MM. J. Pautet, de Blosseville, H. Doniol annoncent leur candidature aux places de correspondants de la section de *politique, administration et finances.* Renvoi à la section.

Nomination d'une commission pour présenter un candidat à la place d'académicien libre. Sont nommés MM. Barth. Saint-Hilaire, Dunoyer, Bérenger, Passy, Guizot, de Parieu, Moreau de Jonnès.

Lecture d'un *fragment d'histoire sur l'élection d'un évêque de Bourges au cinquième siècle*, par M. Am. Thierry.

Séance du 24. M. Duchatellier se présente comme candidat à une des places de correspondant créées par le décret du 7 janvier. Renvoi à la section compétente.

Comité secret.

Suite et fin de la lecture de M. Am. Thierry.

Séance du 29. Dépôt de divers ouvrages offerts à l'Académie.

Comité secret.

Digitized by Google

MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DES SCIENCES, INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES DE TOULOUSE. — Année 1856. 4e série, tome 6. in-8 de 462 pages. (Classe des sciences.)

Centres de la vie intellectuelle de chacune des régions de la France, les Sociétés savantes organisées dans les départements sont comme autant de foyers, distribués de distance en distance, pour que la lumière puisse rayonner et pénétrer partout à la fois. Intimement liées, sous plus d'un rapport, avec les Facultés et les écoles d'enseignement supérieur, elles doivent, comme elles et avec elles, entretenir et féconder le goût des sciences et des lettres. Importer et populariser les découvertes faites ailleurs, les progrès déjà réalisés, provoquer de nouvelles recherches, exciter à de nouvelles études, montrer les nouveaux progrès à tenter, en traçant la voie à suivre, indiquer les solutions à trouver, les questions à résoudre, tel doit être le but constant de leurs efforts.

Mais si ces Sociétés peuvent contribuer, en y prenant elles-mêmes une part active, à l'avancement des lettres et des sciences embrassées sous leur aspect le plus général et le plus élevé, c'est surtout en ce qui touche plus particulièrement l'activité spéciale, les traditions, les intérêts et les besoins de la province dont chacune d'elles comprend et résume toutes les forces vives, que peut se manifester de la manière la plus utile leur véritable influence. C'est donc surtout dans ce sens que doivent être entrepris et dirigés leurs travaux. Il est évident que c'est à elles seules qu'il peut appartenir de révéler les inspirations littéraires de chaque contrée, les détails intimes et pleins d'intérêt de l'histoire de chaque province, les trésors archéologiques et artistiques de nos départements. N'en est-il pas, à plus forte raison, de même, en ce qui concerne les sciences et leurs applications si nombreuses et si variées, de ces recherches, de ces observations, de ces études, toutes locales, qui ne peuvent s'accomplir avec succès que sur les lieux mêmes.

Qui saurait être mieux placé, en effet, pour diriger et suivre des observations continues sur les variations de l'atmosphère, sur les phénomènes météorologiques, dont l'ensemble constitue le climat particulier de la contrée ; pour étudier et faire connaître la nature et les productions du sol, ses richesses géologiques et minéralogiques, sa flore, sa faune, les ressources qu'il peut offrir à l'agriculture et à l'industrie ? A qui peut-il mieux appartenir de constater et d'apprécier la situation et le développement des industries nées dans le

Digitized by Google

pays, de celles qui ont été introduites, et d'en favoriser les progrès en éclairant leurs procédés des lumières de la science?

Il est d'ailleurs une autre partie de leur mission qui n'est pas la moins digne d'intérêt. Souvent il existe, même au sein des plus obscurs villages, des hommes modestes, ignorés, qui, doués d'une aptitude toute spéciale, ou inspirés d'une heureuse pensée, poursuivent, avec une courageuse persévérance, des essais où se trouve le germe d'une importante amélioration, d'une utile découverte, et à qui il ne manque pour réussir que d'être soutenus, encouragés. C'est près de la Société savante de leur province, que ces hommes devront trouver l'appui et la direction nécessaires. La protection assurée partout au vrai mérite, en lui donnant les moyens de produire et de poursuivre son œuvre, est certainement une des plus belles attributions des Sociétés savantes des départements.

Parmi ces Sociétés, l'Académie impériale des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse, est une de celles qui paraissent comprendre le mieux et remplir avec le plus de succès le programme que nous venons de tracer. On en acquiert la preuve en parcourant le volume de ses Mémoires pour l'année 1856, dont nous nous proposons de présenter ici une analyse, en ce qui concerne exclusivement la partie scientifique, laissant à d'autres juges plus compétents et plus habiles, l'appréciation de la partie littéraire.

Il suffit de jeter les yeux sur la liste des membres de la classe des sciences de l'Académie de Toulouse, pour être assuré, à l'avance, de la valeur réelle de ses travaux. Peut-on douter, en effet, du mérite d'une Société au sein de laquelle un nombreux concours d'anciens élèves de l'École polytechnique et de professeurs des Facultés et de l'École de médecine apportent, avec les saines et solides traditions de la science, puisées aux leçons des plus grands maîtres, l'expérience d'une pratique éclairée par les plus nombreuses et les plus larges applications? Chaque ordre de sciences y est sérieusement représenté. Les mathématiques pures et les mathématiques appliquées, l'astronomie, la physique, la chimie, l'histoire naturelle, la médecine et la chirurgie, y trouvent toutes également un remarquable ensemble de savants et laborieux interprètes.

L'influence que cette Académie a pu exercer jusqu'ici sur les progrès de l'industrie toulousaine, celle plus grande encore qui lui est réservée dans l'avenir, sont d'ailleurs nettement caractérisées dans le discours prononcé par l'honorable président, M. Filhol, à l'ouverture de la séance solennelle et publique de 1856. Il ne pouvait mieux convenir de traiter un tel sujet, qu'à l'habile professeur

Digitized by Google

dont les excellentes leçons de chimie appliquée à l'agriculture et aux arts industriels, ont un si complet et si légitime succès.

Dans des pages où le charme du style s'unit à la vérité et à la vigueur de la pensée, M. Filhol nous montre Toulouse, cette ville aux nobles traditions littéraires, qui s'enorgueillit à juste titre d'avoir donné Cujas à la science du droit, Fermat aux sciences mathématiques, Ingres à la peinture, animée d'une constante ardeur pour tout ce qui affecte un caractère artistique ou scientifique, mais froide et indifférente pour l'activité industrielle où tant d'autres cités, moins importantes, ont puisé la richesse et la vie. Fière de la souveraineté qu'elle exerce autour d'elle par le culte des lettres, des sciences et des beaux-arts, et qui a pu suffire pendant plusieurs siècles à sa gloire, elle semble ne se laisser entraîner qu'à regret par le mouvement qui s'opère dans toutes les parties du monde civilisé. On dirait que la noble *Cité palladienne* craint de déroger en se livrant à l'industrie.

Cependant le mouvement est irrésistible, et, comme toutes les autres grandes villes, Toulouse a dû obéir. Le tableau animé dans lequel M. Filhol, passant en revue tous les établissements industriels de la contrée, nous fait pénétrer, pour ainsi dire, dans chaque manufacture, dans chaque usine, dans chaque atelier, dont il met les produits sous nos yeux, peut donner une idée exacte des progrès qui ont été réalisés, surtout dans ces dernières années. Mais que de choses il reste encore à faire!

Les industries manufacturières sont renfermées dans les plus étroites limites. Ces ingénieuses machines qui, destinées à remplacer la main de l'homme pour faire, à la fois, et mieux et plus vite, accumulent, en un instant, des produits dans lesquels on ne sait ce qu'on doit le plus admirer ou de la perfection ou de la rapidité de l'exécution, les machines outils, l'âme de l'industrie moderne y sont à peine connues. C'est encore l'enfance de l'art.

Enfin, dans un pays essentiellement agricole, dont l'agriculture peut être la plus grande richesse, les industries qui se rattachent le plus directement à l'agriculture, sont peut-être les moins avancées. Dans les moulins, la farine se disperse encore en poussière et sort brûlante de sous les meules. Les vins se conservent à peine une ou deux années, et Toulouse, si abondamment pourvue des légumes et des fruits les plus savoureux, ne craint pas d'aller demander aux départements du Nord, les produits de leurs admirables procédés de conservation.

Mais si cette ville, d'ailleurs si intelligente, longtemps privée de

Digitized by Google

chemins de fer, s'est trouvée dans des circonstances moins favorables pour profiter des richesses d'un sol fécondé par le plus beau ciel, reliée aujourd'hui aux principales villes de la France, elle ne peut plus, elle ne doit plus, rester dans un état d'infériorité que rien ne saurait motiver. Le moment est venu où plus que jamais tous les hommes de cœur et d'intelligence doivent unir leurs efforts pour donner une puissante impulsion à une activité qui sommeille et qui n'a besoin que d'être réveillée et excitée.

La classe des sciences de l'Académie de Toulouse n'a jamais, sous ce rapport, failli à sa mission. Toutes les questions qui intéressent l'industrie locale ont toujours été l'objet de ses études les plus chères, de ses plus ardentes préoccupations. Et pour ne citer qu'un exemple, c'est à son initiative que la ville de Toulouse doit le bienfait de la distribution d'eau qui alimente aujourd'hui ses fontaines publiques. Dès 1780, elle proposait un prix de 1,000 fr. pour l'auteur du meilleur ouvrage sur cette question ; peu d'années après, un généreux citoyen secondait son appel par un legs de 50,000 fr., et la classe des sciences de l'Académie a vu ses membres rivaliser de zèle pour concourir aux travaux et aux études qui amenèrent enfin la réalisation de cette importante amélioration.

Jalouse de provoquer ou de favoriser des découvertes utiles, elle a toujours proposé des sujets de prix qui, tout en conservant un caractère scientifique, se rattachent à des questions d'un véritable intérêt local et dont la solution doit amener un progrès, soit dans les arts, soit dans l'industrie. Dans ces derniers temps, elle a même décidé, d'une manière plus précise encore, que ses récompenses, plus nombreuses que par le passé, seraient distribuées à ceux qui auraient importé à Toulouse une industrie nouvelle, ou apporté des perfectionnements notables dans une industrie déjà existante.

Mais cet appel ne peut être entendu, ces généreuses excitations, ces nobles encouragements, ne peuvent avoir d'heureux résultats, qu'autant qu'ils s'adressent à des intelligences déjà préparées par une instruction convenable, à des esprits éclairés sur les principes de la science, sur ses applications, sur les ressources qu'elle peut offrir à l'industrie.

Un enseignement dirigé dans ce sens est donc la première condition pour que l'influence des efforts d'une Société savante puisse s'exercer utilement sur la population qui l'entoure. Il ne suffit pas que les Facultés réunissent dans leur enceinte cette portion de la société qui a reçu une éducation littéraire et se destine aux carrières libérales, ou recherche la science pour elle-même : il faut qu'un en-

Digitized by Google

seignement pratique fasse descendre et pénétrer la science, dans ce qu'elle a d'immédiatement applicable, au sein de cette classe ouvrière, véritable richesse du pays, qui, chaque jour aux prises avec les difficultés d'exécution, peut mieux que tout autre apprécier la valeur ou l'insuffisance des procédés qu'elle emploie et en désirer et chercher le perfectionnement. Il faut enfin que, dans des cours appropriés à leurs besoins, cette population laborieuse, qui est loin d'être la moins intelligente, et cette nombreuse jeunesse qui se voue aux carrières de l'industrie, soient familiarisées avec les principes des sciences qui ont pu donner à la civilisation moderne les machines à vapeur, les chemins de fer, la photographie, la galvanoplastie et le télégraphe électrique.

Tel est le but des cours de sciences appliquées institués près des Facultés des sciences par le décret du 22 août 1854. Ce développement donné à notre système de hautes études, satisfait à un des besoins les plus réels de notre époque ; il répond d'ailleurs à l'une des plus constantes préoccupations de l'Empereur, faire servir les progrès de la science à l'accroissement du bien-être des masses.

On sait, avec quelle sollicitude, M. Fortoul s'empressa d'organiser le nouvel enseignement, dans les villes où il reconnut de sérieux éléments de succès. Toulouse fut une des premières sur lesquelles s'arrêta sa pensée, non pas seulement à cause de la bienveillance particulière du ministre pour la ville où le professeur avait laissé de si bons souvenirs, mais parce qu'il connaissait les précieuses ressources que pouvaient offrir et l'École des beaux-arts et la Faculté des sciences de Toulouse, parce qu'il savait tout ce qu'il pouvait attendre du talent, de l'expérience et du dévouement des professeurs de ces deux établissements.

Il fut admirablement secondé par le zèle éclairé de M. l'inspecteur général Laferrière. Cet habile administrateur, tout en imprimant une active impulsion à tous les ordres d'études, sembla concentrer, avec une certaine prédilection, ses efforts sur l'organisation de la nouvelle école des sciences appliquées. Non content d'avoir pu réunir dans cette école l'ensemble le plus complet des cours, des exercices et des travaux pratiques, qui peuvent le mieux assurer le succès de l'enseignement qu'il s'agissait de fonder, il eut encore l'heureuse inspiration de chercher à garantir l'avenir des étudiants, par la création de sociétés de patronage, ayant pour mission d'ouvrir l'entrée des grands établissements industriels aux jeunes gens munis du certificat de capacité pour les sciences appliquées.

L'Académie des sciences de Toulouse ne pouvait rester étrangère

Digitized by Google

à cette importante innovation, dont elle aurait bien quelques droits à revendiquer l'initiative. Dès les premiers temps de son existence, après avoir créé un jardin botanique, elle avait conçu la pensée d'acquérir un cabinet de physique expérimentale et un laboratoire de chimie, dans le but d'organiser, dans son sein, divers cours de sciences appliquées à l'exploitation des richesses du sol. Si ces projets, objet de tous ses vœux, se sont réalisés aujourd'hui, et d'une manière plus complète encore, en dehors de son enceinte, n'est-ce pas parmi ses membres les plus actifs que la nouvelle école a trouvé le plus grand nombre de ses professeurs? Peut-on douter de son heureuse influence sur la fondation et sur l'avenir d'un établissement où MM. Brassine, Vitry, Filhol, Daguin, Clos, remplissent avec tant de dévouement et de talent les chaires les plus importantes.

Ici encore l'Académie de Toulouse, fidèle à ses traditions, a montré comment elle comprend les devoirs que sa mission lui impose.

S. Petit.

(*La suite prochainement.*)

Mémoires de la société impériale académique de Cherbourg. — Cherbourg, Feuardent, 1856, in-8° de xxxii et 372 pages.

La Société de Cherbourg, l'une des plus anciennes Sociétés savantes de la Normandie, continue dignement l'œuvre de ses publications. Des notices biographiques sur ses anciens membres, par MM. de Pontaumont et Dufour ouvrent le volume qu'elle vient de publier. On remarque aussi dans ce volume une paléographie de Cherbourg et de ses environs due à M. de Pontaumont, des fragments d'histoire locale, par M. Le Sens, une étude curieuse sur des médailles et monnaies recueillies dans le département de la Manche en 1852 et 1853, par M. Denis-Lagarde, une notice historique de M. Lesod sur Barthelémy Picquerey, prévôt de Cherbourg, au dix-septième siècle et sur les ermitages de Saint-Sauveur et de Saint-Achard. Nous appellerons particulièrement l'attention sur deux notices de M. Le Jolis, l'une sur la foire de Saint-Clair, l'autre sur les anciennes fabriques de draps de Cherbourg. La foire de Saint-Clair, l'une des fêtes de la population cherbourgeoise, fut établie en 1318 par une charte de Philippe le Long. M. Le Jolis donne la traduction de cette charte et accompagne la version d'explications pleines d'intérêt. C'est une suite aux notes sur les anciennes foires

Digitized by Google

du département de la Manche publiées en 1850 par M. Léopold Delisle (1). M. Le Jolis, qui avait trouvé dans quelques débris des manuscrits du château de Longueville les éléments de sa notice sur la foire de Saint-Clair, a pu, en étudiant diverses pièces historiques récemment déposées à la bibliothèque de Cherbourg, refaire l'histoire presque entièrement oubliée des fabriques de draps de cette ville. On trouve ici un détail à ajouter à l'histoire aujourd'hui si utilement étudiée de l'administration de Colbert. C'est pour obéir à la fameuse ordonnance du 14 mai 1667 que les maîtres drapiers de Cherbourg se réunirent, le 10 avril 1668, à l'effet d'arrêter leurs statuts et règlements, publiés en partie et analysés entièrement par M. Le Jolis. Ces statuts méritaient en effet cette attention ; ils ne s'occupent pas seulement de la condition des personnes, des maîtres, ouvriers, apprentis, mais aussi des règles à suivre dans la fabrication même des étoffes. Le commerce du drap fut pendant longues années l'unique ressource de la population de Cherbourg, et à ce point de vue de l'histoire locale, l'étude de M. Le Jolis présente le plus vif intérêt.

Nous signalerons encore dans le nouveau volume de l'Académie de Cherbourg les renseignements que M. Le Sens a présentés sur l'église de la Sainte-Trinité de Cherbourg, avant 1744, ainsi que l'étude de M. Jardin, aide-commissaire de marine, sur l'archipel de Mendana. Déjà de curieux travaux ont été publiés sur les îles Marquises ; celui de M. Jardin, contenant des faits précis, rapportés par un témoin oculaire et qu'un assez long séjour dans ce pays lointain a rendus dignes de toute confiance, n'en sera pas moins lu avec plaisir. C'est surtout de l'île de Nouka-Hiva que l'auteur nous parle ; mais comme il a comparé les diverses îles de l'archipel il peut ainsi établir des rapprochements utiles. Usages, mœurs, croyances, langage, coutumes, M. Jardin n'a rien oublié, et sa notice laisse dans l'esprit une idée très-nette de la situation matérielle et morale des habitants de l'archipel de Mendana. C'est avec plaisir qu'on voit de semblables études dans les recueils d'une Société qui, placée au centre d'une population maritime, pourrait se créer une sorte de spécialité précieuse en publiant les relations des savants voyageurs qui partent chaque jour du port de Cherbourg. On regrette en effet quelquefois, en parcourant les Mémoires des Académies placées dans les ports de l'Empire, de ne pas y rencontrer plus souvent des travaux sur des

(1) *Annuaire de la Manche*, page 547.

Digitized by Google

expéditions lointaines. Ce n'est pas que ces Compagnies ne comptent dans leurs rangs un grand nombre d'officiers distingués du corps de la marine, mais elles n'apprécient pas assez peut-être le prix de ces relations de voyage que chacun de leurs membres peut entendre raconter chaque jour, et qui, publiées, deviendraient, pour la science historique et géographique et pour les sciences naturelles, du plus grave et du plus piquant intérêt.

A. Silvy.

Société d'agriculture du département de la Gironde. — Nous avons remarqué dans les *Annales* de cette Société, 3e et 4e trimestres de 1856, un intéressant rapport rédigé par M. Auguste Petit-Lafitte, au nom de la commission chargée d'étudier l'utilité agricole des oiseaux insectivores. Suivant M. Lafitte, la grande multiplication prise par les insectes malfaisants doit être rangée au premier rang des causes qui s'opposent le plus à l'abondance des produits agricoles, même dans les pays très-bien cultivés. Cette multiplication est justement attribuée par le rapporteur à la destruction des oiseaux, qu'il divise en deux classes, l'une dont les services sont purement gratuits comme ceux de l'hirondelle, de la bergeronnette, du traquet, du vanneau, de la grue ; l'autre qui fait payer ses services plus ou moins cher, comme le moineau, le corbeau, la pie. A la suite de considérations générales, l'auteur donne le tableau suivant des oiseaux insectivores du département de la Gironde, avec l'indication des lieux où ils se trouvent d'habitude, des époques des passages, et des insectes dont ils se nourrissent.

Hirondelle. — Insectes aériens. — Dans les villes, dans les champs, etc. — D'avril en septembre.

Traquet. — Insectes aériens et autres. — Dans les chaumes, le long des haies. — Du printemps à l'automne.

Coucou. — Hannetons, phalènes, chenilles, etc. — Dans les futaies. — Au printemps et à l'été.

Pie-Grièche. — Insectes aériens et autres. — Les taillis, les jardins. — Au printemps et à l'automne.

Bergeronnette. — Insectes aériens et terrestres, œufs, larves enfouies dans les terres. — Les terres fraîchement labourées, à la suite de la charrue. — Sédentaire, surtout en hiver.

Mésange. — Insectes, larves, œufs. — Les bois, les haies, les charmilles. — Sédentaire.

Grimpereau. — Insectes mineurs de l'écorce, etc. — Les taillis. — Arrive au printemps.

Digitized by Google

Pic-Vert. — Insectes mineurs du bois. — Les futaies. — Sédentaire.
Moineau. — Insectes de toute nature. — Les villes, les maisons isolées. — Sédentaire.
Merle. — Insectes, vers. — Les fourrés, les haies. — Sédentaire.
Rossignol, rouge-gorge, roitelet, fauvette. — Insectes, larves, œufs. — Les bois, les haies, les charmilles. — Sédentaires et de passage.
Alouette. — Insectes terrestres, fourmis. — Dans les terres. — Sédentaire et de passage à l'automne.
Engoulevent. — Lépidoptères nocturnes, etc. — Dans les bois. — Sédentaire et de passage à l'automne.
Torcol. — Fourmis. — Sur les arbres et sur terre. — Passe au printemps et à l'automne,
Caille. — Insectes de terre et fourmis. — Les terres, les chaumes. — Passe au printemps et à l'automne.
Grive. — Insectes des vignes. — Les vignes. — De passage et sédentaire.
Perdrix. — Insectes de terre, limaçons. — Les terres, les vignes. — Sédentaire.
Loriot. — Insectes, larves, chenilles. — Sur la lisière des grands bois. — Arrive en avril et part en automne.
Pie. — Grosses larves de terre, ver blanc, etc. — Les terres, les prairies. — Sédentaire.
Etourneau. — Taons, mouches, stomoxes, etc. — Les pacages avec les troupeaux. — Au printemps et à l'automne.
Huppe. — Insectes, mollusques, vers. — Les prés, les chemins. — De passage au printemps et à l'automne.
Corbeau. — Vers, mollusques, crapauds, mulots. — Les terres ensemencées. — Passe l'hiver par troupes.
Pluvier, Bécassine. — Vers et larves. — Les terres humides, les marais. — L'hiver.
Bécasse. — Vers et larves. — Les bois. — Arrive en automne.
Vanneau. — Vers, chenilles, limaçons, araignées. — Au bord des fleuves et de la mer. — De passage à la fin de l'hiver.
Grue. — Vers, mollusques. — Les terres aquatiques. — De passage à la fin de l'hiver.
Héron. — Vers, mollusques, insectes aquatiques. — Les bords des eaux. — De passage à la fin de l'hiver.
Cigogne. — Couleuvres, lézards, mollusques. — Loin des lieux habités. — De passage l'hiver.
Chouette, Hibou. — Rats, souris, mulots, loirs, taupes. — Les vieux arbres, les masures, les ruines. — Sédentaire.

Digitized by Google

Pinson, Chardonneret, Linotte, Verdier, etc. — Graines de plantes sauvages. — Les champs, les jardins. — Passent chacun à des époques régulières.

Société d'agriculture et des arts du département de Seine-et-Oise. — Il résulte d'un rapport adressé par la commission du drainage, que cette Société a instituée parmi ses membres, qu'au 1er juin 1856, cent vingt-quatre propriétaires ou cultivateurs fermiers avaient drainé dans le département 1,056 hectares 65 ares, la dépense moyenne à l'hectare s'élevant alors à 379 francs. En 1854, le nombre des hectares drainés n'était que de trois cents; l'augmentation en deux ans a donc été de 765 hectares 65 ares. Voici, d'après le rapport de la commission que nous venons de citer, la constitution géologique du département de Seine-et-Oise :

1° 56,000 hectares d'argiles à meulières supérieures réparties presque entièrement dans les arrondissements de Versailles, Rambouillet et Pontoise, dont elles occupent les plateaux et points culminants.

2° 18,000 hectares de marnes vertes ou blanchâtres du groupe du calcaire lacustre inférieur, distribuées généralement par zones au flanc des côtes, dans les arrondissements de Rambouillet, Corbeil, Versailles, Pontoise et Mantes.

3° 6,000 hectares d'argile plastique se développant par zones étroites ou faisant tache sur quelques points à la base des terrains tertiaires, principalement dans les arrondissements de Rambouillet, Pontoise, Versailles et Mantes.

4° 107,000 hectares environ, composés de formations diverses dont les principales sont :

1° Les couches marneuses subordonnées à la base du calcaire lacustre supérieur, vers le sud du département;

2° Les argiles des meulières inférieures et les marnes du travertin supérieur dans lesquelles ont été faits les grands drainages Decauville, Darblay jeune, etc., dans l'arrondissement de Corbeil;

3° Les couches marneuses en contact avec des sables calcaires compactes à la base du travertin inférieur;

4° Les parties argileuses des terrains à conglomérats de silex ou de meulières qui se trouvent vers le N.-O. du département;

5° Enfin les parties argileuses ou marneuses et celles à *tuf* dans les terrains remaniés et d'alluvions récentes.

Ces différents terrains, qui, sans compter quelques parties tourbeuses, composent une surface d'environ 187,000 hectares ayant besoin d'être drainés, se réduisent à 50,000 hectares de terres arables drainables.

Digitized by Google

ANGLETERRE.

Société linéenne. — *Séance du 18 novembre 1856.* — Mémoire de M. J.-B. Hicks sur une nouvelle espèce de *Draparnaldia*, rencontrée dans les courants qui s'échappent des parties marécageuses des grandes forêts et qui croissent attachés au tronc des arbres ou aux pierres. — Lecture d'une note sur les palmiers de Tombouctou, par le docteur Seeman. Après avoir fait observer que le genre de palmier qui croît à Tombouctou est resté jusqu'ici une énigme de la botanique et que la définition qui le classe parmi les palmiers à cocos lui paraît très-contestable, le docteur Seeman conclut, en déclarant que, d'après la description fournie par une lettre du docteur Vogel, il est porté à croire que cette espèce n'est autre chose que le *Borassus OEthiopicus* de Martins.

Société des arts. — *Novembre et décembre.* — *Séance du 26 novembre.* — Mémoire du docteur Forbes Toyles sur les substances fibreuses de l'Inde, formant la suite de ses observations sur les matières textiles propres à la corderie, au tissage et à la fabrication du papier.

Séance du 3 décembre. Lecture d'un Mémoire de M. Binks sur de nouveaux procédés pour améliorer les propriétés siccatives de l'huile de lin et d'autres huiles, dans leur application à la peinture et aux vernis.

Collége royal de médecine de Londres. — Ce collége vient de perdre son président, M. le docteur John Ayrton Paris, mort le 19 décembre dernier, à l'âge de 72 ans. M. le docteur John Ayrton Paris, à qui ses nombreux travaux avaient donné un rang distingué dans le monde scientifique, était né en 1785, à Cambridge, où il fit ses études à l'un des colléges de l'Université. Après un court séjour à Londres, où, à l'âge de 22 ans, il avait été admis comme médecin à l'hôpital de Westminster, M. Ayrton Paris vint s'établir à Penzance, dans le comté de Cornouailles, et l'activité de son esprit se porta surtout alors sur l'étude de la géologie, et particulièrement de la géologie du comté de Cornouailles, sur laquelle il publia un Mémoire intéressant; il fut, en outre, l'un des principaux fondateurs de la Société royale de géologie du comté de Cornouailles, l'une des premières créées en Angleterre. A la même époque, il inventa un instrument (un *bourroir—Tamping-bar*), à l'aide duquel les mi-

Digitized by Google

neurs peuvent obtenir de la lumière dans les mines sans courir le danger d'allumer les gaz inflammables qu'elles contiennent.

Revenu à Londres, en 1810, M. Ayrton Paris s'y appliqua plus spécialement aux sciences relatives à la médecine, et notamment à la chimie. Ses ouvrages les plus estimés, à ce sujet, sont : *une pharmacologie*, qui renferme avec une nomenclature des diverses substances médicales, un essai historique sur les prescriptions ; un *Traité sur la diète*, dans lequel il a fait une heureuse application de ses connaissances chimiques à la nature des aliments à administrer dans les différentes maladies, et surtout ses *Éléments de jurisprudence médicale*, qui renferment un travail remarquable sur l'action et la manifestation des poisons. Ce livre, l'œuvre la plus renommée du docteur Ayrton Paris, obtint, 23 ans après sa publication, et lorsque de nombreux traités avaient paru sur le même sujet, le prix accordé, par la Société des arts, au meilleur essai sur la jurisprudence médicale.

Les connaissances chimiques de M. Ayrton Paris l'avaient intimement lié avec sir Humphrey Davy, et à la mort de ce savant illustre, il fut désigné pour écrire sa biographie. Bien que plusieurs points en aient été fortement controversés, elle est au moins restée comme une œuvre littéraire recommandable.

Elu, en 1844, président du Collége royal de médecine, membre de la Société royale et de diverses autres Sociétés savantes, M. Ayrton Paris a constamment montré pour toutes les sciences sur lesquelles, seules, se fonde une pratique rationnelle de la médecine, un zèle assidu qui méritera à son nom un long et honorable souvenir.

RUSSIE.

Société géographique impériale de Russie. — *Explorations de la Société pendant l'année* 1856. — Le 27 octobre (8 novembre) 1856, la Société de Géographie russe a tenu une séance dans laquelle M. Mourawjew a rendu compte des travaux de la Société pendant l'été précédent.

Notre expédition dans la partie orientale de la Sibérie, a dit M. Mourawjew, forme toujours l'entreprise la plus importante de la Société. Les bulletins annuels vous ont fourni des notices sur les travaux exécutés dans le cours de la première année (1855); aujourd'hui je me bornerai à énumérer les opérations sur lesquelles nous

Digitized by Google

avons reçu des rapports détaillés et à indiquer les occupations des membres de l'expédition dans le cours de l'été qui vient de s'écouler. Les résultats obtenus pendant la première année ont été des déterminations astronomiques exactes des points les plus importants dans la contrée située au delà du Baïkal, par l'astronome en chef M. Scharz et les observations du lieutenant Roschkow, sur les parties les plus remarquables de l'Amour supérieur et inférieur. Comme complément à ce dernier travail, la Société a reçu d'un de ses membres, le comte Poutjatin, le journal des déterminations de lieux opérées par l'aspirant de marine Peschtchourow pendant sa navigation depuis le poste de Marünsk jusqu'à la source de l'Amour. Le naturaliste de l'expédition, M. Radde a donné une description détaillée du Baïkal ; dans son premier voyage, il a dessiné un grand nombre d'oiseaux rares et de poissons, et préparé les peaux de 86 espèces d'animaux différentes, en tout 251 exemplaires. Le théâtre principal des explorations a été la vallée de Witim, avec les vallées adjacentes du Bargousin, de l'Angara septentrionale et de la Nertscha, c'est-à-dire tout le sud de la Sibérie Orientale sur laquelle nous n'avions jusqu'à présent que des connaissances insuffisantes. Les officiers désignés pour l'exécution des travaux topographiques et astronomiques dans cette contré étaient MM. Ousolzow, Orlow et Smiriagin. Les deux premiers sont revenus heureusement de leur voyage avec de riches matériaux pour la géographie du pays. Le dernier auquel on avait confié la partie la plus importante des travaux astronomiques suivait l'itinéraire qu'on lui avait prescrit, qui coupait celui de ses deux collègues; il devait se rendre sur le cours moyen du Witim, et descendre la vallée où coule ce fleuve jusqu'à son confluent dans le Lena. Le manque de renseignements de sa part avait déjà éveillé à la fin de l'année dernière sur le sort de cet officier des craintes sérieuses qui malheureusement se sont confirmées de la manière la plus déplorable. Au mois d'avril enfin arriva à Irkoutsk un rapport officiel sur la mort violente de M. Smiriagin que les naturels ont assassiné pour le dépouiller. Une enquête a été ordonnée à ce sujet.

Par suite de ce triste événement, l'exploration du bas Witim est demeurée inachevée. Pour combler cette lacune dans les observations, grâce au concours des autorités, le lieutenant en second Sondhagen, qui avait déjà rendu des services signalés à la science dans l'expédition entreprise par la Société de Sibérie sur le Witim et l'Amour, fut désigné pour remplacer M. Smiriagin; mais un nouveau malheur devait nous frapper le jour même où cet officier, muni des instructions, des instruments et de tous les objets nécessaires à la conti-

Digitized by Google

nuation des travaux de son prédécesseur, allait quitter Irkoutsk, il fut enlevé par une attaque d'apoplexie qui nous priva de son précieux concours. Sur tous les autres points, les recherches de l'expédition furent couronnées d'un succès complet, et la Société a reçu de MM. Ousolzow et Orlow des rapports détaillés sur l'objet de leur mission. La contrée explorée par ces deux officiers embrasse dans son ensemble une étendue de 4000 werstes (4,264 kilom.) sur laquelle ils ont déterminé, par des opérations astronomiques, la situation géographique de 14 points des plus importants, et la latitude seulement de onze autres; ils ont recueilli des notices exactes sur les produits naturels, sur les habitants du pays et tracé, sur l'échelle d'un pouce par 5 werstes (0,017 sur 5 kilom. 33), un itinéraire dont les détails vont enrichir les cartes déjà existantes de cette contrée et apporter des modifications importantes aux localités qu'elles indiquent.

Dans le cours de la présente année les opérations des divers membres de l'expédition ont donné les résultats suivants : l'astronome Roschkow, après avoir hiverné au poste de Nicolajensk, a complété ses observations antérieures par la détermination de neuf lieux, quatre au sud et cinq au nord de l'embouchure de l'Amour; cet officier a été ensuite chargé de déterminer la longitude de cinq autres points dans les terrains bas de ce fleuve, et après l'achèvement de ses travaux dans cette contrée, de se rendre au port d'Ajan, pour en fixer également la longitude et de s'y arrêter pour observer l'éclipse de soleil du 29 septembre. D'Ajan, M. Roschkow devait retourner par Jakouzk à Irkoutsk, et en chemin déterminer la longitude de la ville d'Olekminsk. Le lieutenant Ousolzow était chargé de faire une reconnaissance et des observations astronomiques sur le versant méridional du Jablonnoï Chrebet, en allant de Gorbina dans la direction de l'est. Sa route coupe les vallées des rivières Amasar, Oldoï, jusqu'aux sources occidentales du Giloui et la chaîne des monts Atytschan et rejoint celle que M. Schwartz avait suivie en 1852, lorsqu'il pénétra d'Oudskoï Ostrog par les sources de la Sija et du Giloui jusqu'à l'embouchure de l'Outschar. Des monts Atytschan M. Ousolzow devait descendre le Giloui jusqu'à son confluent avec la Seja, traverser ensuite la Selindja, franchir le terrain qui la sépare de la Seja, et, s'il ne trouvait aucun obstacle, suivre le cours de cette dernière jusqu'à l'Amour. Le lieutenant Orlow, dès le mois d'avril s'était mis en route pour l'embouchure de l'Oldoï, un des affluents supérieurs de la rive gauche de l'Amour. Il comptait remonter cette rivière (l'Oldoï) jusqu'à sa source, et, franchissant alors le Jablonnoi-Chrebet, tourner les sources orientales de l'Olekma; là il voulait

Digitized by Google

visiter les lavages d'or de Bouchtinsk et inclinant à l'ouest passer entre la ligne de partage de l'Olekma et le Witim pour arriver au lac Oron. Enfin, il devait ultérieurement se diriger vers le nord jusqu'à la naissance de la rivière Tehara, descendre ensuite dans la vallée du Witim, le traverser, franchir les cimes des montagnes qui séparent les eaux de l'Angara septentrionale des affluents de gauche du Witim, déboucher près de Douschkatschan et arriver ainsi à Katschouga, où il y a un passage sur le Lena. La Société n'a pas encore reçu de renseignements précis sur l'exécution de ce plan par les lieutenants Ousolzow et Orlow.

L'astronome en chef, M. Schwartz a déterminé pendant la première moitié de l'année courante (1856), la situation géographique des points suivants: 1° Nowo Selinginsk; 2° Troïzkosawsk; 3° le village de Torei à 85 werstes du Karaul (poste de surveillance) Chavazai; 4° le village de Djinda; 5° les forges de Petrowski et Werchneudinsk. Au commencement de septembre, il avait entrepris une nouvelle excursion dans le but de déterminer encore quelques points astronomiques, savoir : 1° Le passage de Katschouga, sur la Lena; 2° la station de Oust-Koustkaïa sur le même fleuve; 3° Nicolajenskii Sawod et 4° la ville de Nijne-Udinsk. Le naturaliste de l'expédition se trouvait à l'entrée du printemps dans le district de Nertchinsk et sur les frontières méridionales au delà du Baïkal. Au 14 (26) mars, époque du passage des oiseaux, il avait atteint le poste Koulousoutaiewski sur la frontière de Chine, près du lac de Terei-Nor, et vers la fin du mois augmenté ses collections d'une centaine de nouvelles peaux, parmi lesquelles des espèces très-remarquables, telles que le spermophilus, Cricetus farunculus, le syrrhaptes paradoxus, etc., et pendant un séjour de deux mois environ, il n'a guère préparé moins de six cents peaux. Dans le nombre se trouvent quelques espèces de la grue de Daoussie qui n'ont encore été décrites par aucun naturaliste.

Pendant tout ce temps, M. Radde s'était également occupé d'observations sur la pression et la température de l'air et sur l'état de l'atmosphère. Le désir d'enrichir ses collections de quelques nouveaux spécimens, l'engagea, au lieu de retourner à Irkoutsk, à passer à Koulousoutaiewski Karaul tout l'hiver, qui est la seule saison où la chasse soit possible. Des rapports qu'il a adressés, il résulte qu'il avait déjà gravi le sommet du Tschekondo et se préparait à effectuer une seconde ascension sur ce point remarquable. Dans une lettre adressée à un des membres de la Société, en date du 23 août, il communique les résultats suivants de ses travaux : « Je me trouve

Digitized by Google

de nouveau à Koulousoutaiewski, et ne serai pas de retour à Irkoutsk avant quatre mois. Mes collections se composent d'au moins 600 préparations, parmi lesquelles il y a 150 quadrupèdes. Parmi les oiseaux que je rapporte, vous trouverez probablement des espèces nouvelles; j'ai également recueilli une quantité considérable de scarabées et d'autres insectes. Je dois séjourner ici jusqu'à la fin de septembre pour observer le passage des oiseaux; vers le milieu d'octobre, je compte pêcher dans l'Onon et faire la chasse aux antilopes et aux djigatai ou chevaux des steppes (Equus hemionus, Pall.); enfin j'ai l'intention de remonter l'Onon à 150 werstes, pour chercher divers oiseaux, entre autres la Ronja ou pie bleue (corvus cyanus, Pall.); il doit s'en trouver là en quantité, l'année ayant été très-abondante en pommes (pyrus baccata, Pall.). Je prépare pour la fin de novembre mon retour qui s'effectuera en trois ou quatre semaines, jusqu'à Irkoutsk, avec sept à huit fourgons remplis d'objets que j'ai recueillis ici. Je ne pense pas m'y arrêter au delà de deux mois pour rédiger un rapport sur mes travaux et de là je m'empresserai de me rendre sur les bords de l'Amour. J'ai été sur le sommet du Tchekondo dont j'ai mesuré la hauteur au moyen du baromètre; dans la suite je vous écrirai plus longuement à ce sujet. A Boukoukown, j'ai acheté cinq buffles mongols, et j'ai réussi également à amasser une quantité considérable de plantes. »

Enfin, nous apprenons par les dernières communications de l'astronome en chef, que le fonctionnaire chargé des poursuites judiciaires à l'occasion du meurtre de Smiriagin a retrouvé sur le lieu même du crime près de la rivière de Boumbuiko, les papiers de cet infortuné officier, qui contiennent des déterminations astronomiques jusqu'au milieu d'août (1855), son journal depuis l'établissement d'Oukyrsk, jusqu'au Boumbuiko, l'itinéraire rectifié pour plus de la moitié du chemin et enfin quelques remarques isolées sur la contrée qu'il avait explorée. L'artiste de l'expédition, l'académicien Mayer, n'a pas envoyé cette année de rapport à la Société. — D'après ces courtes notices sur l'état actuel de notre expédition, on peut voir aisément que le résultat des travaux, grâce au zèle du chef et de ses divers compagnons, nous promettent un ample dédommagement des sacrifices que nous avons faits pour mener à son terme cette entreprise qui, en Sibérie, a trouvé, chez les autorités locales et au sein de la Société avec laquelle nous sommes en relation, la coopération la plus zélée et les encouragements les plus actifs.

Un second voyage scientifique a été entrepris dans le cours de cet été par un de nos confrères, M. Semenow. Les nombreux matériaux

Digitized by Google

géographiques et statistiques qu'il peut puiser aux archives de Barnaoul le retiendront probablement tout l'hiver dans cette ville. Au printemps prochain, il ira séjourner dans l'Altaï et visitera de nouveau cette chaîne et les frontières méridionales, pour connaître plus à fond la nature de cette contrée dont il doit fournir la description pour la publication du prochain volume de Ritter sur l'Asie.

Le chef de l'expédition chargée d'étudier la pêche de la Baltique, M. Baër, a terminé dans la présente année ses travaux à la suite desquels il a entrepris une intéressante excursion dans la vallée de Manytsch.

L'expédition dirigée par le département du cadastre aux frais du cabinet de Sa Majesté pour recueillir les observations astronomiques, géodésiques et topographiques dans le district de l'Altaï, est entrée en activité dans le cours de l'été passé. Elle est placée sous la direction du capitaine Meyen et comprend : 1° deux détachements astronomiques sous la conduite de deux officiers du corps des arpenteurs pour déterminer des positions de localités; 2° deux détachements avec deux officiers également pour les travaux de géodésie supérieure; 3° dix arpenteurs pour les opérations purement topographiques. Afin de faire servir aux progrès de nos études favorites les occupations spécialement mathématiques confiées à cette expédition, la Société a prié ses membres de recueillir des notices, faire des observations et communiquer les résultats concernant la géographie physique de ces régions; en conséquence, elle leur a proposé des programmes pour cette branche de la science et leur a donné connaissance de ceux qu'elle a déjà publiés pour l'ethnographie et la statistique. Des rapports qui nous sont parvenus, il résulte que les travaux ont été commencés avec succès suivant la direction qui avait été indiquée.

Un Finlandais, M. Europœus, auquel la Société accorde son concours pour des recherches ethnographiques, s'est rendu dans la Laponie de Terio et il a déjà adressé de courtes notices sur son voyage, sur les particularités qu'il a remarquées dans les dialectes finnois et sur l'état primitif de quelques localités du nord le plus reculé, qui n'ont rien de commun avec leur voisinage.

Le vice-président ayant ensuite énuméré les diverses publications de la Société et les relations qu'elle entretient à l'intérieur et à l'étranger, le secrétaire a lu des extraits d'une lettre de M. Semenow qui, dans l'automne de 1856, a visité les steppes Kirghises qui relèvent du gouvernement de Sibérie. Le voyageur donne une notice intéressante sur son excursion au lac Issyk-Kul où n'avait encore pénétré aucun des savants qui s'occupent de l'exploration de ces contrées.

Digitized by Google

MISSIONS

SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

RAPPORT présenté à Son Excellence Monsieur le Ministre de l'instruction publique et des cultes, par M. Ch. de Linas, membre non résidant du Comité de la langue, de l'histoire et des arts, chargé d'étudier en France les anciens vêtements sacerdotaux et les anciennes étoffes (Suite).

APT.

Ancienne cathédrale de Notre-Dame : *Voile de sainte Anne.*—La petite ville d'Apt était une des stations marquées à l'avance sur mon itinéraire ; je devais y dessiner un voile attribué à sainte Anne, voile dont on m'avait montré la copie à la bibliothèque publique d'Avignon. Grâce à la bienveillante autorisation de Mgr De Belay, j'étais certain de rencontrer, ce qui advint en effet, un accueil favorable auprès de M. l'archiprêtre Arnaud, mais les déceptions surprennent toujours à l'heure où l'on s'y attend le moins ; malgré la bonne volonté de M. le curé, malgré les efforts réitérés de MM. les marguilliers Seymard et Jean qui se joignirent à moi, il fut impossible d'extraire le précieux tissu du vase de verre à col étroit qui le renferme (1). M. l'abbé Gay avait été plus heureux quelque temps au-

(1) Cette bouteille est un *fiasco* en verre de Venise émaillé du seizième siècle.

Digitized by Google

paravant; cet ecclésiastique a calqué et reproduit en entier, sur fine toile de coton, l'un des plus rares monuments textrins qui soient connus; un défaut de précautions en le replaçant a été cause de mon désappointement : toutefois, j'ai eu le loisir d'examiner à mon aise un assez long morceau, que j'ai fait sortir de la bouteille au moyen d'un bâton pointu, et j'ai pu reconnaître une mousseline arabe, brochée d'or et de soie, à la manière des chefs de nos pièces de madapolam, imités eux-mêmes des marques de fabrique indoues. La copie exécutée par M. Gay, copie que j'ai relevée en partie, m'aidera à compléter un travail désormais inexécutable; car l'original est si éraillé, qu'on ne peut plus l'avoir en entier sans briser sa custode, parti violent toujours regettable à prendre.

Le voile de sainte Anne consiste en un rectangle de mousseline, genre de l'Inde, large de trois mètres environ, sur 1,65 de hauteur; il est traversé sur chacun de ses petits côtés par trois raies parallèles, brochées en or et soie; les deux extrêmes, de 0,027, présentent une espèce d'entrelacs blanc encadrant des oiseaux d'or et des fleurs de même sur fond rose, ornementation qui n'est pas sans analogie avec une étoffe conservée aux archives de Notre-Dame de Paris (1). La bande intermédiaire, large de 0,082, aussi fond d'or, se subdivise elle-même en cinq parties, 1° et 5° une bordure à ∽ noirs, lisérée de rouge, de blanc et de bleu; 2° et 4° une ligne de caractères arabes bleus; 3° au centre, enfin, un entrelacs avec des chiens et des perroquets affrontés, séparés par un rameau vert. Le milieu du voile est partagé verticalement, dans le sens de sa hauteur, pur une bande de 0,065 figurant une chaîne à gros anneaux, interrompue par trois médaillons circulaires équidistants, encadrés d'une légende arabe en lettres rouges. Les sujets inscrits dans ces médaillons, dont le premier mesure 0,285 de diamètre et les autres 0,155, sont identiques; ils représentent deux sphynx couronnés, adossés, les queues entrelacées et les ailes amorties par une tête de cheval : le fond est d'or, les traits et ornements sont bleus, verts, rose foncé, blanc et noirs. D'après ce que j'ai vu moi-même sur le tissu, M. Gay a été impuissant à relever les caractères de la bordure; il y avait là des difficultés matérielles qu'une connaissance profonde de la paléographie orientale aurait surmontées avec peine; je crois qu'il a été plus heureux vis-à-vis des

(1) Willemin, *Monuments inédits*, pl. CXIX.

Digitized by Google

inscriptions centrales. MM. Lehir et de Quatremère ont lu, sur le calque qu'il leur a transmis : *L'iman Aboul-Cassem-Mostali-Billah, prince des croyants, la bénédiction de Dieu soit sur lui et ses enfants* (1). Si les deux orientalistes précités n'ont pas commis d'erreur, le khalife fatimite Mostali étant monté sur le trône en 1094, le voile d'Apt se trouve être contemporain de la prise de Jérusalem par les croisés. L'histoire, du reste, ne vient en aucune manière contredire la version de MM. Lehir et de Quatremère : Raimbaud de Simiane, Guillaume de Sabran, chevaliers aptésiens, et Isoard, évêque d'Apt, faisaient partie de la première croisade ; il est donc vraisemblable qu'un voile précieux, dépouille opime arrachée au harem de quelque riche musulman, ait été offert par l'un de ces illustres personnages au sanctuaire de sainte Anne, vénéré dans leur patrie depuis les temps les plus reculés ; l'ignorance, les années et l'habitude auront ensuite fait attribuer à la mère de la sainte Vierge un présent déposé sur son autel. La matière première et l'usage rapprochent seuls le tissu d'Apt du voile de la Vierge autrefois conservé à Chartres ; si j'en juge par le dessin de M. Willemin (2), ce dernier, broché de croix grecques et de lions, appartient à l'industrie byzantine (3).

(1) *Le pèlerinage de sainte Anne*, par M. l'abbé Gay, p. 87. Ces inscriptions sont conçues en caractères arrondis et allongés, n'ayant aucun rapport avec ceux que je trouve sur les étoffes de Toulouse et de Notre-Dame de Paris, mais d'une forme analogue aux lettres qu'on voit sur les *tibialia* d'un abbé de Saint-Germain-des-Prés, publiés par Willemin, *Monuments inédits*, pl. XV, et dans la *Statistique monumentale de Paris*, pl. XIX. MM. Reinaud et de Longpérier, membres de l'Institut, à qui j'ai soumis mes calques, ont de suite reconnu le nom du kalife Mostali. Voir, Reinaud, *Rapport sur la chape arabe de Chinon*, p. 10, note 1.

(2) Willemin, *Monuments inédits*, pl. XVI.

(3) N'ayant pas vu, de mes propres yeux, la partie centrale du voile d'Apt, j'avais cru qu'elle était tissée comme les bordures, et je ne pouvais trop m'expliquer pourquoi une étoffe fabriquée à Mossoul portait le nom d'un kalife d'Egypte. Un examen sérieux m'a fait reconnaître dans les lettres des inscriptions disposées autour des médaillons, une irrégularité que n'offrent pas les autres caractères, d'où je conclus que les premières ont pu être brodées après coup ; mais alors la présence des symboles chaldéens n'est plus suffisamment justifiée, puisque la reproduction des êtres animés est formellement interdite aux vrais musulmans : une magnifique écharpe conservée dans la cathédrale d'Autun résout la difficulté. Ce tissu, que M. Reinaud doit incessamment publier, et que je

Digitized by Google

Objets divers. — Le trésor de la chapelle Sainte-Anne placé au-dessus de l'autel, sous la garantie d'une forte grille de fer, a été dépouillé en 1792 ; mais il conserve encore quelques monuments précieux à plus d'un titre ; outre la fiasque et le voile, on m'y a montré : 1° une châsse en cuivre doré et émaillée du douzième siècle, avec figures à mi-corps, d'un beau style ; 2° un coffret du quinzième siècle, en pâte dorée et coloriée, orné d'inscriptions, de fleurs et d'animaux ; 3° le livre d'heures de sainte Delphine de Sabran, manuscrit sur vélin, à miniatures, du quatorzième siècle, dont l'authenticité me semble bien prouvée.

Ancien maître-autel. — Cet autel-tombeau date du treizième siècle ; il est en marbre blanc que les années ont fortement coloré en jaune et orné de sculptures sur les quatre faces : sa table, munie d'une moulure creusée en gouttière pour maintenir les saintes espèces, remonte au neuvième ou peut-être au huitième siècle. Il est fâcheux que la mode ait relégué dans un coin un monument vénérable, bien digne de reprendre la place qu'il occupait jadis au milieu du sanctuaire.

Sarcophage gallo-romain. — On l'a trouve caché sous la boiserie d'un autel ; il est en marbre blanc, appartient à la décadence de l'art

viens de dessiner en entier, grâce à la complaisance de M. l'abbé Devoucoux, est couvert de broderies en or et soie représentant des sphinx ailés ou aptères, alternant avec des lignes de cavaliers chassant à l'aide du faucon ou du guépard ; on y lit en petits caractères arabes le nom d'*Al Mufadar*, ministre d'un kalife ommiade de Cordoue, qui vivait au commencement du onzième siècle, et cependant le fait des personnages, leurs costumes, la chasse au guépard, divertissement propre aux habitants de l'Asie centrale, indiquent des ouvriers soit guèbres, soit de la secte d'Ali, mélange, on le sait, des doctrines de Zoroastre et de Mahomet, et par conséquent un lieu de fabrication placé en Perse ou dans une contrée voisine. D'autre part, l'*opus sarracenum* employé par l'artisan est presque identique aux broderies de la chape dite de Charlemagne, à Metz, vêtement dont l'origine asiatique n'est pas contestable. Or, si l'on groupe ensemble la nature du voile d'Apt, l'ornementation qui le caractérise et les procédés vraisemblablement mis en usage pour le terminer, il en ressortira une attribution forcée aux ateliers dépendant du kalifat de Bagdad, c'est-à-dire de l'Al Djézireh, ancienne Mésopotamie. En admettant ce système, l'adjonction des légendes arabes aux symboles chaldéens s'explique naturellement ; une conséquence peut encore s'en déduire, c'est que les fabriques de Mossoul étaient assez renommées, pour que des princes étrangers y fissent des commandes personnelles.

Digitized by Google

antique et ne peut être antérieur au cinquième siècle ; quatre apôtres et des gerbes de blé symboliques, sculptés en bas-relief, décorent ses parois latérales.

Etoffes. — Dans une petite salle au premier étage, MM. Seymard et Jean m'ont fait voir quelques débris d'anciens vêtements sacerdotaux ; j'y ai remarqué les étoffes suivantes : Quatorzième siècle, 1° tissu italien, à fleurs brochant sur des raies alternatives vertes et blanches ; 2° tissu liséré en soie verte ; 3° tissu blanc analogue ; 4° galon rouge liséré en argent de Chypre ; le dessin consiste en cinq bandes verticales, trois chevronnées et perlées, deux chargées d'étoiles à huit rayons séparées par des fasces contrevivrées. Quinzième siècle : 1° velours de Gènes, fond bleu à ramages rouges ; 2° autre velours pareil à fond vert ; 3° drap d'or vert espouliné, avec des vases remplis de fleurs blanches et roses ; si ces ornements sont en coton comme je le soupçonne, c'est là un singulier mélange. Seizième siècle : tissu de soie violette tramée d'or, semée de lis, pavots, rosages et autres fleurs brochées en or ou en couleurs, étoffe italienne d'une grande richesse.

Livres de chœur. — La cathédrale d'Apt possède encore trois graduels manuscrits, grand in-4°, sur vélin, à longues lignes ; les deux premiers notés en neumes m'ont paru antérieurs au onzième siècle, les portées du troisième me le font attribuer au onzième ou douzième siècle. J'ai été assez heureux pour révéler à MM. les fabriciens le prix qu'ils doivent attacher à leurs volumes.

AIX.

Certaines difficultés relatives à ma visite au trésor de la cathédrale d'Arles me conduisirent à Aix ; reçu à merveille par le bienveillant et regrettable archevêque, Mgr d'Arcimoles, à qui j'étais spécialement recommandé par Mgr Parisis (1), je fus bien vite rassuré sur la nature de l'accueil qui m'attendait à Saint-Trophime : ce digne prélat m'y garantit une réception cordiale et me prouva une fois de plus, que si la fable des bâtons flottants n'est pas nou-

(1) La paternelle sollicitude de Mgr l'évêque d'Arras ne m'a pas abandonné un seul instant pendant le cours de mon voyage ; l'illustre prélat a toujours daigné porter le plus vif intérêt à mes travaux et m'en faciliter l'exécution autant qu'il était en son pouvoir.

Digitized by Google

velle, on peut du moins l'appliquer journellement. Aix fourmille de monuments antiques et de souvenirs du roi Réné; ils ont été décrits et gravés si souvent, que m'en occuper ici paraîtrait une outrecuidance ridicule; je mentionnerai cependant quelques objets, aussi curieux peut-être que les sarcophages gallo-romains, mais rejetés dans l'ombre par la réputation que ces derniers ont acquise en France et en Europe.

Cathédrale de Saint-Sauveur. — J'ai remarqué dans le sanctuaire les restes d'un siége épiscopal du douzième siècle en marbre blanc, représentant des enfants dévorés par des lions; Millin (1) se trompe en attribuant aux premiers siècles chrétiens cette œuvre d'art du moyen âge. Le chœur est entouré d'une suite de tapisseries fabriquées à Arras au commencement du seizième siècle, elles ont pour sujet la vie de N. S. Jésus-Christ; l'écusson royal d'Angleterre qui s'y rencontre en plusieurs endroits a fait présumer qu'elles avaient appartenu à l'église Saint-Paul de Londres. Un certain nombre de chapeaux verts, ainsi que le chapeau rouge de S. Em. le cardinal Bernet, se voient suspendus à la voûte au-dessus du caveau des archevêques; j'avais pensé jusque-là qu'une semblable distinction ne s'accordait qu'aux princes de l'Eglise, ne l'ayant aperçue dans aucune autre cathédrale. On a placé, à l'entrée de la nef gauche, un autel du treizième siècle avec retable sculpté en pierre, du quinzième, provenant du couvent des grands carmes. Ce retable est curieux en ce qu'il rappelle l'origine des chevaliers du Croissant, institués à Angers par le roi Réné, en 1448; on voit au centre sainte Anne, la sainte Vierge et l'enfant Jésus; à droite, saint Maurice, protecteur du nouvel ordre, vêtu d'une cotte d'armes à huit rais d'escarboucle fleurdelisés; à gauche, sainte Marguerite, issant les mains jointes du milieu du dragon qui vient de l'avaler; un pan de robe sort encore de la gueule du monstre. J'insiste fortement sur l'attribution de cette dernière statue, parce que tout le monde à Aix la confond avec sainte Marthe. Dans la pensée symbolique qui a présidé à la décoration de l'autel, sainte Anne représentait la Provence; saint Maurice, l'Anjou; et sainte Marguerite, patronne de la femme de saint Louis, la maison de France à laquelle appartenait le roi Réné.

Musée.—Le Musée, très-riche en objets d'art, renferme, entre autres curiosités, des peintures byzantines à figures d'évêques, rapportées de

(1) *Voyage en France*, t. II, p. 271.

Digitized by Google

Grèce par le colonel Bory de Saint-Vincent, un petit portrait du pape Boniface VIII, coiffé d'une tiare blanche à une seule couronne, et le portrait en pied de saint Louis d'Anjou, évêque de Toulouse, mort à Brignoles en 1297. Le bienheureux est représenté en costume pontifical, chape bleue fleurdelisée, mitre précieuse soutenue par deux anges, crosse à volute d'une grande simplicité; à droite et à gauche sont agenouillés deux personnages de moindre dimension que la figure principale : leurs noms inscrits au-dessous d'eux font reconnaître Robert, roi de Naples, et Sance ou Sancha d'Aragon, sa seconde femme, frère et belle-sœur de Louis d'Anjou. Millin, qui a vu ces tableaux chez M. Fauris de Saint-Vincens (1), attribue, non sans raison, le dernier à Giotto; en conséquence cette peinture, exécutée vers 1322, offrirait des ressemblances authentiques; quant à l'effigie de Boniface VIII, elle pourrait être aussi attribuée au même maître, qui avait représenté ce pape sur une fresque du porche de la basilique de Latran (2).

ARLES.

Ancienne cathédrale de Saint-Trophime. — Le seul nom de la ville d'Arles réveille de grands souvenirs dans l'esprit des hommes qui sont initiés à l'histoire des origines du christianisme en France. C'est là que saint Césaire a donné l'exemple de cette charité sublime qui réalisa tant de miracles au milieu de la barbarie à demi-païenne encore des populations confiées à la vigilance apostolique. Sa mémoire est présente encore au milieu de ce clergé, qui a hérité de ses vertus.

M. l'abbé Montagard, archiprêtre d'Arles, a bien voulu me présenter lui-même les objets qui forment aujourd'hui le trésor archéologique de la cathédrale de Saint-Trophime.

Chasuble du bienheureux cardinal Alleman. — Louis Alleman, archevêque d'Arles, créé par le pape Martin V, cardinal, du titre de Sainte-Cécile, mourut à Salon en 1450. Le vêtement qu'on lui attribue, est en drap amaranthe, garni de satin de la même couleur; au centre, une peinture sur toile à demi-pourrie, offre l'effigie d'un cardinal agenouillé sur un prie-Dieu devant un crucifix, ladite pein-

(1) *Voyage en France*, t. II, p. 230. Le portrait de Saint-Louis doit venir du couvent des frères mineurs d'Aix.

(2) Ciaconius *Vitæ pontificum*, t. I, col. 814.

Digitized by Google

ture encadrée d'un galon d'or, sur lequel on a brodé avec de la soie bleue, une inscription en lettres gothiques disposée ainsi :

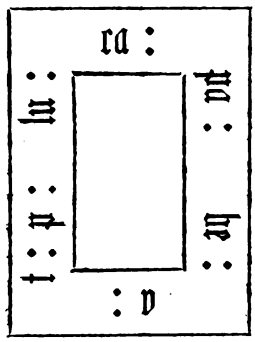

ra : pa : be : a : t : p : lu :

Un écusson aux armes du prélat (*d'azur au lion d'argent, couronné, armé et lampassé de même*), cousu sur un des côtés (1), garantit suffisamment l'authenticité de la relique, dont je n'ai pu toutefois constater la forme exacte, empêché que j'étais par les sceaux et les cordons. Cependant, malgré le texte de la reconnaissance du 13 juin 1839, où M. le vicaire-général Jacquemet emploie le mot *casula*, la couleur et la matière du tissu, le simple orfroi de satin me font voir ici, non une chasuble véritable de Louis Alleman, mais une chasuble taillée dans sa *cappa magna*, lorsqu'il eut été béatifié, en 1527, par le souverain pontife Clément VII ; cette assertion est pleinement justifiée par l'inscription que je crois pouvoir interpréter en ces termes :

CApPA BEATi Patris LVdovici.

Courtines du lit de Marie de Médicis. — Données par Louis XIV à l'un des archevêques du nom de Grignan, ces précieuses tentures, que l'on prétendait en lambeaux, se trouvent aujourd'hui dans un état de conservation assez satisfaisant, pour qu'il m'ait été facile d'en calquer le dessin ; elles sont en velours façon de Gênes, à grands fleurages rouges, sur champ de drap d'argent. L'industrie lyonnaise, auteur probable de cette superbe étoffe, ne s'est pas contentée des couronnes royales, des vases et des fleurs de lis florentines qui en diaprent

(1) Ces armoiries sont gravées sur bois dans les *Vitæ pontificum*, de Ciaconius, t. II, col. 1107.

Digitized by Google

le fond, elle a arrêté le contour de chaque ornement avec une légère ganse d'or, et couvert les intervalles blancs d'un semis de fleurs brodées en cannetille et paillettes d'or.

Crosse et oliphant en ivoire sculpté. — La crosse, du douzième siècle, a été photographiée et publiée tout récemment (1); son œil figure la reconnaissance du corps de saint Trophime aux Aliscamps, et sa volute, terminée en tête de serpent, est ornée de poissons et de reptiles fantastiques gravés au trait, ce qui lui donne un air de ressemblance avec l'instrument de pêche provençal nommé *bourdigue*. L'oliphant, aussi du douzième siècle, est de forme polygonale; des oiseaux et des lions courent sur le pavillon et sur le nœud.

Reliquaires. — 1° Coffret de forme antique en cristal de roche et vermeil, contenant un morceau de la vraie croix; la monture est du dix-huitième siècle; mais le coffret, assez grand et d'une seule pièce, m'a paru plus ancien; 2° petit soleil en cristal de roche, supporté par un pédicule et orné de filigranes de Venise, or et argent, d'un travail fort délicat; il renferme, comme le précédent une parcelle de la vraie croix, et a été donné, par le pape Clément VII, en échange de quelques reliques de saint Trophime.

Cassette du quinzième siècle. — Sur les faces latérales de cette cassette, dont le couvercle est en marqueterie d'ivoire et d'ébène, sont appliqués plusieurs personnages des deux sexes, en os sculpté; les hommes nus avec un simple manteau, les femmes vêtues de longues robes, tous portant à la main des phylactères sur lesquels je n'ai rien pu déchiffrer. A chacun des quatre angles est placée une tour, deux servent de guérite à un chevalier armé; par la fenêtre des deux autres, on voit un homme et une femme dans une attitude lascive. Je ne suis pas encore en mesure d'expliquer le sujet de ce petit meuble évidemment profane, qui n'est pas sans analogie avec la cassette de Sens, et qui a des rapports plus grands encore avec un coffret de toilette qu'on m'a montré, il y a dix ans, au château de Mont-Eventé, près Béthune.

Livres de chœur. — M. l'archiprêtre m'a aussi montré, avec son inépuisable obligeance, quelques feuilles de parchemin qui proviennent d'un antiphonaire exécuté au dix-huitième siècle avec des lettres découpées à jour sur une lame de métal. A en juger par ces fragments, l'antiphonaire, qui ne se trouve plus aujourd'hui à la cathédrale, ne mérite aucun regret. Ce ne sont point, d'ailleurs, les

(1) *Mélanges d'archéologie*, par les RR. PP. Cahier et Martin, t. IV, p. 213.

Digitized by Google

manuscrits du dix-huitième siècle qui méritent l'attention des savants, et je ne m'arrête pas plus longtemps à ces débris d'un in-folio sans valeur.

Tableau. — Une magnifique peinture du quinzième siècle, cachée dans la sacristie, en a été récemment tirée par M. Montagard et mise dans un lieu apparent de la nef; ce tableau représente, au centre, la Sainte-Vierge assise avec l'Enfant Jésus; à droite, saint Trophime, suivi de sept archevêques armés de la férule métropolitaine; à gauche, saint Etienne et sept évêques; tous ces pontifes, excepté le président qui tient une baguette, anathématisent, l'Evangile en main, un de leurs collègues simoniaque, très-reconnaissable à son humble posture et à la bourse qui lui sert d'attribut. Les détails des costumes, chapes, chasubles, dalmatiques, tunicelles, mitres, crosses et férules, sont d'une richesse extraordinaire, ruisselant de perles et d'escarboucles. Les vêtements de dessous, toujours d'une autre couleur que les chapes ou chasubles, offrent comme celles-ci les plus beaux échantillons des velours de Gênes, des brocatelles de Venise et des autres tissus de l'Italie. Si l'on cherche le véritable sujet d'un tableau destiné à rappeler le souvenir d'une des assemblées éclésiastiques dont Arles fut le témoin, on trouvera dans la vie de saint Césaire que cet archevêque ayant condamné un certain Contumeliosus, évêque de Riez, homme notoirement criminel, le pape Agapet, adoucissant la sentence portée par le métropolitain, rendit à Contumeliosus la jouissance de ses biens personnels, tout en le maintenant déchu de l'administration de son diocèse (1). L'évêque déposé, mais non privé de son patrimoine, est reconnaissable dans le personnage qui a perdu les insignes de sa dignité et conservé sa bourse; saint Césaire, une baguette à la main, proclame la volonté du souverain pontife.

Ancien maître-autel. — On a employé à revêtir la face postérieure du nouveau maître-autel, sculpture pseudo-gothique d'un aspect médiocre, le *frontale* de l'ancien, qui devait être aussi beau que son remplaçant est laid. Trois panneaux encadrés de rinceaux, deux pilastres cannelés à chapiteaux de feuilles d'acanthe, le tout en marbre blanc veiné de noir, donnent, au monument du douzième siècle, un caractère élégant et simple à la fois, que le prétentieux autel moderne est loin d'avoir. La table primitive aussi en marbre a été fort heu-

(1) Baillet, *Vie des Saints*, 27 août. Trichaud, *Vie de saint Césaire*. Quoique le nom de *Contumeliosus* soit porté sur le catalogue des évêques de Riez dans le *Gallia Christiana*, je répugne à y voir autre chose qu'une épithète significative.

Digitized by Google

reusement laissée en place; elle est bordée intérieurement d'une gouttière, témoignage de sa haute antiquité.

Statue d'évêque. — Cette figure du treizième siècle, en marbre blanc, décore un cénotaphe; les gants et la mitre sont ornés d'un quatrefeuille inscrit, rehaussé de cinq perles; la chasuble n'a pas d'orfroi, mais l'amict est paré.

Portail de Saint-Trophime. — Dans sa longue et minutieuse description de la gigantesque épopée qui se déroule sur la façade occidentale de l'église métropolitaine d'Arles, Millin a commis une singulière erreur qu'il m'importe de relever ici : « Saint Etienne, » dit-il (1), « a une épée de forme antique, une espèce de *parazonium* « dont le fourreau porte des caractères indéchiffrables. » En rédigeant cette partie de son voyage, le célèbre antiquaire avait évidemment sous les yeux le dessin qu'il fit graver dans son atlas (2), dessin où le premier Martyr est bien et dûment représenté affublé d'une longue épée, suspendue à un baudrier passant de l'épaule droite sous le bras gauche. Or, rien de cela n'a jamais existé que dans l'imagination de l'artiste; saint Etienne est tout simplement revêtu d'un large *orarium* flottant sur l'épaule gauche et descendant au-dessous du genou. Du Cange (3) et le P. Lebrun (4) ont publié des *oraria* analogues à celui d'Arles, mais plus étroits; le dernier, en outre, est bordé d'un ourlet et strié de coups de ciseau où je n'ai pas vu la moindre trace d'inscription (5). Un véritable *orarium* conservé à Notre-Dame-la-Major me servira à compléter une explication que je ne puis qu'ébaucher ici.

Notre-Dame-la-Major. — L'église de Notre-Dame-la-Major possède quelques reliques textrines d'une haute valeur, tant par leur antiquité que par le nom du personnage auquel on les attribue; je veux parler des vêtements de saint Césaire, archevêque d'Arles (501-542) : un juste sentiment de respect et de conservation les

(1) *Voyage en France*, t. III, p. 594.

(2) Pl. 70.

(3) *Glossarium ad scriptores mediæ et infimæ latinitatis*, 1681, t. I, pl. 10.

(4) *Explication des cérémonies de la messe*, t. I, pl. 2, fig. 1. On peut consulter aussi à ce sujet le docteur Rock, *The church of our fathers*, t. I, p. 379, et d'Agincourt, *Hist. de l'art par les monuments*.

(5) Je ne nie pas qu'une inscription ait existé sur l'*orarium* de saint Etienne, puisqu'il y en a une sur le *pallium* de saint Trophime; mais si je m'en rapporte aux monuments subsistants ou figurés, le premier ne devait porter que des croix et les lettres A, Ω, ou bien un monogramme

Digitized by Google

ayant fait renfermer dans des boîtes métalliques, scellées et recouvertes d'une lame de verre, il est encore possible de reconnaître la nature des tissus, mais non de déterminer la forme des objets qu'ils ont servi à confectionner. Toutefois, en joignant à mes observations personnelles, l'étude des dessins envoyés au ministère, par M. Huard (1) et les renseignements que m'a fournis M. le curé Gaudion, dont la sollicitude éclairée a sauvé d'une perte imminente les *pontificalia* de saint Césaire, j'espère être en mesure de décrire ces restes précieux; ils se composent de : 1° une tunique, 2° une ceinture, 3° deux *pallium*, 4° une paire de sandales, 5° un *orarium*.

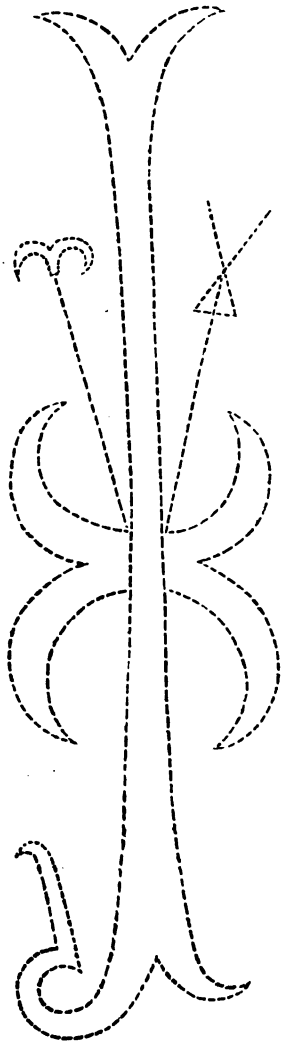

Tunique. — La tunique est en tissu de laine à gros grains, façon reps, de couleur brune; une étroite ligne blanche, *clavus angustus*, circule autour du cou, sur la poitrine et sur les manches; ce vêtement, m'a-t-on assuré, ne porte aucune trace de couture.

Ceinture. — La ceinture large de 0,05 sur une longueur de 0,64, non compris la boucle qui a 0,10, est en cuir noir avec piqûre de soie blanche figurant un monogramme du Christ très-allongé : elle s'attachait au moyen d'une agrafe (2) en ivoire, dont la boucle ovale est ornée de raisins et de quatre feuilles, et la plaque carrée représente un tombeau à colonnes et coupole aiguë, gardé par deux satellites armés de lances; le dessin incorrect de cette sculpture, le mouvement prononcé des personnages, la forme de l'édicule et surtout la bordure à demi-oves lancéolés accusent une époque reculée.

(1) *Bulletin des comités hist.* 1849, p. 197.

(2) M. l'abbé Trichaud, *Vie de saint Césaire*, a publié une assez bonne

Digitized by Google

Pallium. — Les *pallium* sont au nombre de deux ; le plus court long de 1,75, large de 0,09, est en laine et caché sous une étoffe de soie jaunâtre bordée de lignes noires et bleues : la moins étroite de ces bandes est ornée de caissons alternativement jaunes et rouges, avec des lièvres, bleus sur le fond jaune, jaunes sur le fond rouge. Le dessin de ce tissu évidemment oriental présente une grande analogie avec les arabesques du voile d'Apt et du suaire conservé à Notre-Dame de Paris. L'étoffe des trois croix en soie damassée cerise, que l'on aperçoit cousues sur la laine, laisse aussi soupçonner une origine asiatique. Le second pallium, de même largeur que le premier, a 2,40 de longueur; il est fait d'une laine très-fine et porte le monogramme du Christ brodé en soie rouge à double point de chaînette, *chain stitch* ; son enveloppe en soie blanche est striée de raies parallèles couleur chamois, avec des disques, des perles, des carrés, des roses et des lis, verts, blancs, bleus et roses, tissés à plat : l'aspect et la force de l'étoffe rappellent le suaire de saint Victor; le dessin et les couleurs se rapprochent, le premier de la chasuble de saint Thomas de Cantorbéry, les secondes du suaire des saints Innocents. Je crois en conséquence que cette custode est de fabrique grecque et fort ancienne.

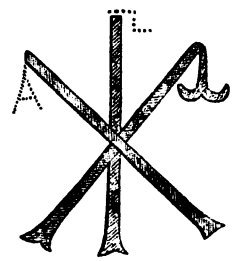

Sandales. — Les sandales en cuir noir du Levant sont très-pointues ; leur semelle longue et étroite paraît, selon M. l'abbé Trichaud (1), collée et non cousue à l'empeigne et aux quartiers, qu'il m'a été impossible d'apercevoir.

Orarium. — L'*orarium*, que j'ai tenu entre les mains, est en lin et formé de deux bandes d'égale longueur, larges de 0,11 et 0,083 ; elles mesurent réunies bout à bout 2,58 et sont ourlées de haut en bas comme l'étole sculptée au portail de Saint-Trophime. La partie étroite qui pendait sur le devant de la dalmatique est couverte de croix latines, de losanges inscrits dans un carré et de disques brodés

lithographie de la ceinture, mais il s'est trompé en disant que le monogramme était conçu entièrement en caractères grecs; l'R latin est très-visible à la partie supérieure de l'I.

(1) *Hist. de saint Césaire*, p. 329.

Digitized by Google

en fil blanc ou en soie plate bleue et jaune ; elle porte à son extrémité les restes d'un parement, *fimbria* de soie blanche, large de 0,095.

Voici l'exacte représentation des ornements qui se voient sur ces précieux débris :

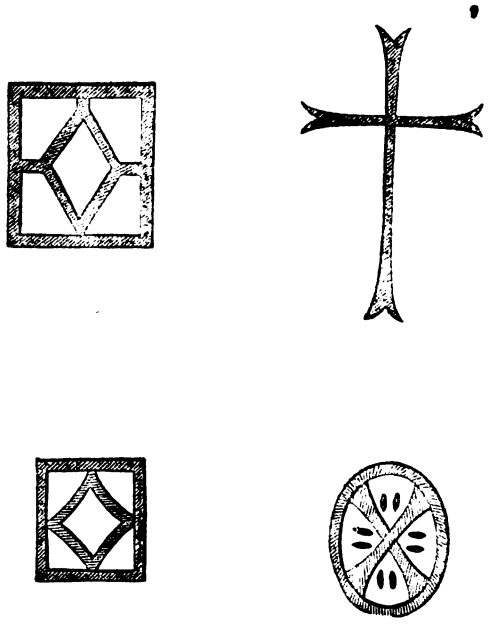

La seconde moitié, où l'on voit encore des traces de broderie, se termine par une poche de 0,115, destinée, suivant les liturgistes, à contenir l'éponge qui servait à étancher la sueur découlant du front de l'évêque, pendant la célébration des saints mystères. Un curieux monogramme, travaillé en soie jaune, bleue et rouge sur la face externe de cette poche qui s'ouvre en dedans, fournit d'utiles renseignements sur le nom du propriétaire de l'orarium ; j'y vois distinctement les lettres E. S. A. R. I. V. et même le C dans la boucle de l'R accompagnée de deux points ; mais pour expliquer l'N formée par les jambages de l'I et de l'E et la queue de l'R, il faut admettre avec M. l'abbé Gaudion que le carré de toile sur lequel est brodé le monogramme n'a été ajouté au vêtement de saint Césaire qu'après la mort

Digitized by Google

de ce dernier; dans ce cas, on peut lire très-bien C.E.S.A.R.I.V.N., *Cesarius noster.*

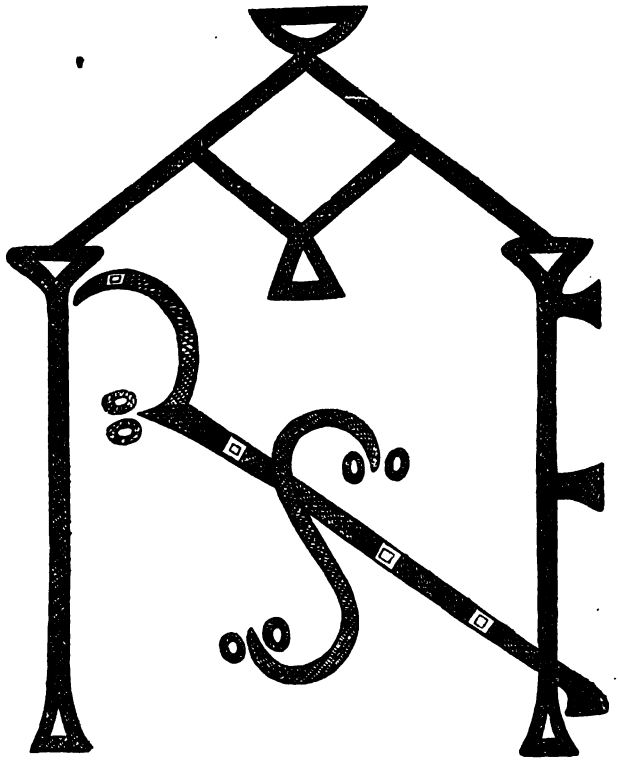

Les *pontificalia* de saint Césaire, qui fut nommé vicaire du saint siége dans les Gaules et honoré du pallium par le pape Symmaque, étaient conservés avant la Révolution dans l'abbaye de Saint-Césaire dite le grand monastier ; en 1791, les religieuses envoyèrent nuitamment toutes leurs reliques aux archives de Notre-Dame-la-Major, transformée peu après en magasin à foin : l'ancien sacristain de cette église, M. Dieudonné, devenu pourvoyeur des chevaux républicains, s'arrangea de telle sorte que l'entrée qui conduisait au précieux dépôt demeura constamment obstruée, et quand on rouvrit les temples, il put rendre à la vénération publique, les objets que

Digitized by Google

son zèle intelligent avait si heureusement préservés ; je ne dirai pas qu'on eût d'abord pour eux tous les égards possibles, mais M. l'abbé Gaudion leur a enfin donné un abri aussi solide que convenable.

Collection particulière de M. l'abbé Gaudion : *Etoffes*. — En dehors des reliques qui sont la propriété de son église. M. le curé de Notre-Dame-la-Major m'a communiqué une grande vitrine où il a étalé un certain nombre d'étoffes à lui appartenant. La première est un reps fond rouge tissé lancé ; le dessin assez incorrect figure un cavalier au galop ; le cheval est blanc, crinière et queue bleues ; l'homme, vêtu d'une tunique jaune semée de pois blancs, laisse traîner jusqu'à terre un long manteau vert moucheté de blanc et de jaune, orné au milieu de trois annelets rouges lisérés de jaune, et rayé vers le bas de lignes horizontales alternativement rouges, bleues et jaunes. Une bordure blanche à perles bleues et jaunes encadre les médaillons de ce *pallium scutulatum*. Si une deuxième étoffe à chaîne jaune tramée de bleu, avec fleurs et feuillages blancs orlés de rose, et un morceau de *pallium triacontasimum* multicolore, ont été trouvés, avec le premier tissu, dans la châsse de saint-Césaire, ils ne peuvent être moins anciens que le douzième siècle, je pense néanmoins que ces produits de l'industrie byzantine appartiennent à un temps plus reculé.

J'ai examiné également avec attention un manipule rectangulaire long d'environ 1 mètre et large de 0,09, orné de trois croix de satin bleu et de quatre glands verts et rouges ; il est fait d'un damas vert tissé liséré couleur sur couleur, avec des dragons et des aigles affrontés à tête d'or, disposés au milieu de capricieuses découpures qui rappellent les arabesques de l'Alhambra. Par une de ces bizarreries qu'explique très-bien la religion musulmane, les aigles ont des têtes de dragon et les dragons des têtes d'aigle. Le R. P. Martin, qui a publié cette étoffe (1), la croit du treizième siècle et l'attribue aux ateliers mauresques de la Sicile ou de l'Andalousie ; j'espère démontrer tout à l'heure à l'article *Brignolles* que l'origine espagnole est plus probable que l'origine italienne. Je mentionnerai en dernier lieu un tissu de lin quadrillé, traversé horizontalement par deux lignes parallèles lisérées en coton, de manière à ce que le dessin se reproduise sur chaque face, bleu d'un côté, blanc de l'autre : on y voit des cavaliers, l'épée au flanc, le faucon sur le poing, affrontés devant une fontaine et séparés par des arbres, des

(1) *Mélanges d'archéologie*, t. IV, pl. 24 et 25.

Digitized by Google

lions passant, des plantes et des roses inscrites dans une double accolade : fontaines et arbres sont en outre chargés d'oiseaux. Je ne crois pas que l'on puisse assigner une date antérieure au quinzième siècle à ce *panno* encore usité aujourd'hui dans les Calabres (1).

Orfrois. — M. l'abbé Gaudion a fait coudre, sur un voile de soie verte destiné à servir d'*antipendium*, quelques hautes lisses d'Arras empruntées à une chasuble du XVIe siècle ; la sainte Vierge portant l'enfant Jésus, des bergers entourés de moutons et jouant de la cornemuse, saint Véran en habits pontificaux y figurent sous des niches de style Renaissance, ainsi que deux anges céroféraires placés sur les bras de la croix, dont le sujet principal représentait certainement la nativité du Sauveur.

Ici, Monsieur le Ministre, se clôt la liste des documents que j'ai recueillis à Arles (2); j'ose espérer que Votre Excellence ne la trouvera pas trop longue, car j'ai dû m'étendre un peu, afin d'éviter à l'avenir certaines réclamations empreintes d'une énergie méridionale, que la bienveillance ne tempère pas toujours assez.

SAINT-MAXIMIN.

Église paroissiale. — L'église de Saint-Maximin et la chape de saint Louis d'Anjou, déjà mentionnées dans mon premier rapport (3), ont été l'objet d'intéressantes monographies (4). Par malheur, l'auteur de ces estimables écrits a manqué de termes de comparaison, ce qui le rend quelquefois incomplet ; moi-même, en 1853, je n'avais à mon service qu'une expérience très-problématique et j'ai risqué certaines assertions dont j'ai reconnu depuis l'inexactitude : il faut

(1) Un de mes amis, M. Valfort, artiste érudit qui a visité les colonies grecques des Calabres, m'a assuré que ce *panno* était porté par les femmes, sur les bords de la mer Ionienne et du lac de Sainte-Euphémie ; un tissu analogue que possède un autre peintre, M. C. d'Averdoing, étaie l'assertion de M. Valfort.

(2) M. l'abbé Gaudion m'a montré un inventaire du mobilier de N.-Dame-la-Major écrit en langue provençale ; il serait à désirer que ce document, qui date de 1478, et qui est renfermé dans les six premiers feuillets du *Livre des comptes des ouvriers de Nostre-Dame-la-Majour*, fût copié et adressé au comité par un de ses correspondants d'Arles.

(3) *Archives des missions*, t. IV, p. 146.

(4) *Notice sur l'église de Saint-Maximin*. 1841. *Notice sur la chape de saint Louis*. 1855, et *Bull. arch.*, t. IV.

Digitized by Google

donc, tant pour suppléer aux légères omissions de mon savant ami M. L. Rostan, que pour rectifier mes propres erreurs, revenir sur une description deux fois imprimée, quitte à n'appuyer que sur les points oubliés ou controversés.

Chape de saint Louis d'Anjou. — Il n'est plus permis aujourd'hui de révoquer en doute l'authenticité de la chape de saint Louis, puisque ce jeune prince la légua aux frères prêcheurs de Saint-Maximin et qu'elle n'est jamais sortie de leur église (1). Je n'ai donc à m'occuper ici que de la forme générale et de la disposition relative des sujets; je tacherai de suppléer aux *desiderata*, hélas! trop nombreux, qui s'y trouvent, en appelant à mon aide les rares documents publiés dans les anciens auteurs.

Le pluvial, que l'église de Saint-Maximin range au nombre de ses plus précieux trésors, avait primitivement la forme d'un demi-cercle, mesurant environ 1,62 de rayon; la mode et probablement aussi une piété mal entendue l'ont singulièrement dégradé; la première en enlevant le capuce, le fermail et une bande centrale, large de 0,09 dans toute la hauteur; la seconde, en déchiquetant, pour en faire des reliques, le bord inférieur que l'on avait replié en dedans, lorsqu'une main barbare s'acharna à moderniser la coupe du treizième siècle.

Trente médaillons à peu près circulaires, brodés au passé ou *opus plumarium*, en or, argent et soie de couleur, sur fond de toile, étalent une double épopée sur la chape de saint Louis; vingt-huit sont consacrés à retracer la vie de la sainte Vierge et la Passion de Notre Seigneur Jésus-Christ, deux anges aux ailes éployées occupent les derniers et marquent le commencement et la fin du poëme. Les caissons, entourés d'une riche bordure de demi-quatrefeuilles verts, bleus ou rouges, sont disposés sur quatre lignes parallèles, 9, 9, 7 et 5, de manière à se présenter toujours dans le sens vertical, lorsqu'on fait usage du vêtement; des thuriféraires et des séraphins, alternativement bleus et roses, occupent les intervalles ménagés entre les arcs de cercle. Pour lire couramment cette page, aussi belle et aussi complexe que les plus splendides verrières de nos antiques cathédrales, il faut commencer par l'ange placé au bas, à gauche du spec-

(1) Saint Louis légua sa garderobe aux frères mineurs d'Aix et de Marseille, conjointement avec les frères prêcheurs de Saint-Maximin et de Sainte-Claire d'Assise, à condition qu'ils feraient construire à leur gré, une chapelle en l'honneur de saint Laurent martyr. *Vie de saint Louis d'Anjou*, par M. l'abbé Henry, p. 128.

Digitized by Google

tateur, puis faire le tour en remontant en zig-zag, et enfin aboutir au tableau central, où Marie, figure assise dans sa gloire aux côtés de son divin fils. Cette irrégularité apparente s'explique par la nécessité de faire rayonner les événements terrestres à l'entour du céleste triomphe, et surtout de grouper les sujets de façon à ce qu'ils présentent toujours un épisode complet, à quelque point de vue qu'on les examine.

Voici par ordre chronologique le détail des médaillons, j'ai ajouté un commentaire aux articles qui m'ont semblé en avoir besoin.

1° Ange aux ailes éployées. Il n'en reste que la tête et le haut des ailes.

2° Sainte Anne à genoux devant un ange qui lui annonce la naissance de la sainte Vierge ; l'ange tient en main un phylactère : j'ai vivement regretté que l'inscription en fût effacée, elle eût peut-être apporté quelque nouvelle lumière, sur les idées admises au treizième siècle, pour représenter l'Immaculée Conception. Manque la moitié.

3° Apparition de l'ange à saint Joachim. Manquent les deux tiers.

4° La sainte Vierge à l'entrée du temple avec son père et sa mère. Marie et sainte Anne tiennent chacune un cierge, qu'elles vont déposer sur l'autel, dont elles commencent à gravir les marches nombreuses.

5° Le Travail de la Vierge dans le temple. Assise entre deux jeunes filles, elle brode avec elles un voile d'or doublé d'hyacinthe ; je ne connais rien de plus gracieux que cette composition. Marie a quitté un instant l'aiguille, pour adresser de pieuses exhortations à ses compagnes, qui l'écoutent attentivement ; le jeu des physionomies est rendu avec une rare perfection et les gestes sont pleins de naturel. On ne trouve aucun renseignement sur les premières années de la sainte Vierge dans les livres saints proprement dits, aussi, ai-je été curieux de savoir, à quelle époque remontait la tradition du travail dans le temple ; saint Epiphane (1) et saint Pierre Damien (2) y font certainement allusion ; la légende dorée dit en propres termes, *à tertiâ usque ad nonam, textrino operi vacaret* ; enfin, dans un ouvrage du jésuite Binet (3), j'ai lu au bas d'une gravure de Théodore

(1) Cité sans preuves, par M. l'abbé Orsini, *la Sainte Vierge*, p. 82.

(2) *Sermo de nativ. virg.* Mgr Emidio Gentilucci, *Vie de la très-sainte Vierge.*

(3) *Méditations affectueuses sur la vie de la très-sainte Vierge*, par le R. P. Estienne Binet, de la compagnie de Jésus. Anvers, 1632.

Digitized by Google

Galle, représentant à peu de chose près le sujet brodé sur la chape de saint Louis, ces lignes rimées, emprunt incontestablement fait à une séquence du treizième siècle :

Virgo, templi in asylo
Agens acu, agens filo,
Prælucet sodalibus.

De plus, j'ai eu le bonheur de rencontrer à Saint-Maximin, au fond de la crypte où repose le chef de sainte Marie Magdeleine, un témoignage authentique, contemporain de l'établissement du christianisme en Provence ; ce témoignage consiste en une pierre de liais gravée creux, représentant une femme aux longs cheveux, vêtue d'une dalmatique angusticlave, avec cette inscription en capitale rustique.

MARIA VIRGO
MIN ESTERDE
TEMPVLO (1) GEROSALE

Maria Virgo minester de tempulo Gerosale, la vierge Marie servante du temple de Jérusalem. Le dessin de la figure et les caractères qui l'accompagnent sont tellement identiques aux monuments analogues trouvés dans les catacombes de Rome, que je n'hésite plus à reculer aux temps apostoliques, une tradition, dont l'origine n'a jamais été fort clairement établie par ceux-là même qui la mentionnent.

6° L'Annonciation. Manque un quart.

7° La Visitation.

8° La Naissance de Jésus-Christ. La sainte Vierge étendue sur son lit soulève la draperie qui recouvre le divin enfant et le montre à saint Joseph assis en face d'elle. Ce sujet est figuré d'une manière semblable, 1° sur une chasuble du douzième siècle publiée par Martin Gerbert (2), 2° sur un camée en jaspe sanguin de la même époque appartenant à M. O. de Rocourt, de Béthune ; on y remarque la stricte observation du rang assigné à chaque personnage, et la crèche occupe le point le plus élevé du tableau. La disposition contraire

(1) M. l'abbé Faillon, *Monuments inédits de l'apostolat de sainte Magdeleine*, qui le premier a publié cette inscription, avait lu TEMPVIO, mais en frottant avec mon crayon sur un papier végétal appliqué contre la pierre, j'ai parfaitement retrouvé la traverse de l'L.

(2) *Vetus liturgia Alemannica*, t. I, pl. VI.

Digitized by Google

existe sur une miniature des premières années du treizième siècle (1), le berceau y est relégué tout à fait au bas. Les idées symboliques qui ont présidé à ces arrangements sont très-claires ; l'une exprime la grandeur de l'enfant qui vient de naître, l'autre son humilité volontaire.

9° L'Ange annonçant la bonne nouvelle aux bergers. Ce sujet offre un curieux spécimen du costume que portaient les bergers provençaux au treizième siècle; ceux-ci sont coiffés d'un capuchon et vêtus d'une longue blouse serrée autour du corps : l'un d'eux joue de la cornemuse : je recommande son instrument, dont l'outre s'emboîte dans une tête humaine couronnée, à mon savant collègue et ami M. E. de Coussemaker.

10° L'Adoration des mages. Le plus âgé des rois, agenouillé devant le trône de la Vierge reine, soulève sa propre couronne et présente à l'enfant-dieu qui tend les mains, une boîte cylindrique à couvercle pleine de besants ; un autre mage montre du doigt l'étoile mystérieuse ; je n'ai pas reconnu dans le troisième, le type habituel du nègre.

11° Le massacre des Innocents. Cette composition énergique a a été publiée à la suite de mon premier rapport (2) : j'ai seulement commis une erreur, en avançant que le roi Hérode portait sur son visage les traces de la maladie dont il mourut. J'avais pris pour un signe de lèpre, un orbicule rose commun à toutes les figures et employé par le brodeur, afin de rendre la saillie des joues.

12° La Purification. Siméon veut prendre dans ses bras l'enfant Jésus qui, par une naïveté bien digne du moyen âge, paraît s'en soucier très-peu. Le saint vieillard a les mains et les épaules couvertes d'un voile blanc, identique à celui dont on use dans le rit romain pour tenir le saint Sacrement ; l'écharpe doit en conséquence remonter à l'origine même de la Fête-Dieu.

13° La Fuite en Egypte. Manquent les trois quarts.

14° Jésus au milieu des docteurs. Il ne reste plus de ce médaillon que la partie supérieure, encore est-elle mutilée : on y voit les têtes de onze docteurs et le sommet du nimbe rouge de la sainte Vierge, le centre ayant été enlevé, le Christ qui y figurait a nécessairement disparu.

15° Le Christ au jardin des Oliviers. Il n'en subsiste plus que la

(1) Bibl. de Lille, *Evangéliaire de Cysoing*, Ms. n° 15.
(2) Archives des missions, t. IV, pl. 3.

Digitized by Google

tête du Sauveur et deux nimbes d'apôtres; mais la tête est si expressive et le sujet si bien indiqué par la position qu'il occupe, que l'on ne peut s'y tromper.

16° Le Baiser de Judas. Manque la moitié. La physionomie du Sauveur exprime la douleur jointe à la résignation, il abandonne une main aux soldats du grand-prêtre, et de l'autre touche l'oreille de Malchus étendu à ses pieds.

17° Jésus souffleté. Cette scène est rendue avec un sentiment remarquable : l'immobilité de la victime contraste avec la rage des bourreaux, qui, non contents de frapper, tiraillent avec violence le drap qu'ils ont jeté sur la face auguste du Rédempteur.

18° La flagellation. Elle offre deux types ignobles de questionnaires, aux visages empreints d'une férocité stupide.

19° Le Christ sur la croix entre la sainte Vierge et saint Jean.

20° La descente de croix. Joseph d'Arimathie, pour enlever le corps du Sauveur, se sert d'une écharpe semblable à celle que j'ai mentionnée en décrivant la purification. L'artiste du treizième siècle ne permet de toucher l'enveloppe mortelle de Jésus, qu'avec les formes liturgiques employées de son temps à l'égard de la sainte Eucharistie.

21° Jésus mis au tombeau. Nicodème et Joseph d'Arimathie, revêtus chacun d'une écharpe blanche par-dessus leurs habits, ensevelissent le Christ étendu sur une table de pierre, tandis qu'un troisième personnage, coiffé d'une calotte et tenant en main une petite urne semblable aux poteries grossières si communes dans les cimetières romains, répand du baume sur ses plaies saignantes.

22° La descente aux enfers. Le Christ marchant sur un hideux démon, qu'il frappe avec sa longue férule surmontée d'une croix tréflée, retire Adam et Eve de l'abîme infernal, représenté par un orque vomissant des flammes.

23° Les saintes femmes au sépulcre. Les trois Maries sont reçues par un ange, qui leur montre le suaire et le tombeau vide, sous lequel on aperçoit les gardes endormis ; les armes d'Aragon sont peintes sur le bouclier de l'un de ces derniers (1).

24°. Noli me tangere. La Magdeleine à genoux, étend les bras vers

(1) Palé d'or et de gueules; un autre bouclier est orné de six rais d'escarboucle fleurdelisés; faut-il voir dans l'un, quelqu'allusion à Yolande d'Aragon, première femme de Robert d'Anjou et belle sœur de saint Louis, ou considérer le tout comme une fantaisie?

Digitized by Google

son divin maître enveloppé d'un grand manteau et tenant en main la férule crucifère. Manque un huitième.

25° Incrédulité de saint Thomas. Il n'en reste que la partie supérieure, M. Rostan y avait vu la mission des apôtres, mais en décousant l'ourlet, j'ai parfaitement reconnu le doigt dans la plaie du côté.

26° Mission des apôtres. Le type de saint Pierre est très-caractérisé dans ce petit tableau disparu aux trois quarts : M. Rostan, trompé par le costume du Christ toujours représenté nu depuis le crucifiement, y avait trouvé un épisode du jardin des Oliviers; cependant, un stigmate bien marqué sur la seule main qui subsiste encore ne peut laisser de doute, à moins que l'artiste n'ait voulu faire allusion à la sueur de sang qui inonda le Sauveur durant son agonie (1).

27° Ange aux ailes déployées. Entièrement disparu.

28° Le Christ et sa mère, tous deux la couronne royale en tête, assis dans le Paradis.

29° Anges thuriféraires.

30° Anges tressant une vaste couronne d'étoiles.

Les numéros 29, 28, 30 et 14, disposés les uns au-dessus des autres sur le rayon central de la chape, ont tous quatre subi une mutilation dans leur partie moyenne.

La broderie a été exécutée par deux ouvriers au moins ; le travail de l'aile droite accuse une habileté de main et une entente du dessin qu'on ne trouve pas aussi caractérisées sur l'aile gauche : les séraphins, les thuriféraires et les encadrements peuvent être l'œuvre d'une autre personne, mais à coup sûr l'auteur de la *Passion* n'y a pas touché.

Si j'en juge par une chape du douzième siècle gravée dans le *Vetus liturgia alemannica* de Martin Gerbert (2), tous les sujets figurés sur le pluvial de Saint-Maximin n'étaient pas inscrits dans un médaillon complet; les caissons extrêmes des troisième et quatrième rangs devaient être alezés par la courbe marginale du canevas : quant aux segments ménagés autour du grand cercle, pour conserver la régularité de la disposition générale, je crois qu'on y avait placé des thuriféraires analogues à ceux qui longent le diamètre horizontal. La vaste lacune qui règne sur le dos, m'avait d'abord fait admettre la possibilité d'une bande brodée descendant de la nuque aux talons;

(1) Et factus est sudor ejus sicut guttæ sanguinis decurrentis in terram. *Luc.*, c. 22, v. 44. Si telle eût été la pensée de l'artiste, pourquoi indiquer un stigmate au lieu de faire dégoutter le sang sur le visage ?

(2) T. I, pl. 8.

Digitized by Google

un semblable ornement existe sur le pluvial de Gerbert, mais il ne partage pas les caissons, inconvénient impossible à éviter ici ; de plus, la chape de saint Bertrand de Comminges, qui date des premières années du quatorzième siècle, n'a jamais eu d'orfroi central : il faut donc se résigner à croire que le méfait a été commis, lorsqu'on a supprimé une frange trop coûteuse à entretenir et remplacé l'étroit galon qui bordait les devants par un lambeau emprunté à la robe de quelque douairière. L'agrafe, fermail ou *monile*, était soit en métal ciselé, soit en étoffe brodée d'armoiries. Le capuce, chaperon ou *tassellus*, dont j'avais nié l'existence à mon premier voyage, a laissé des traces parfaitement appréciables sous l'orfroi moderne que j'ai enlevé avec l'autorisation de M. le curé Vian ; il devait avoir la forme d'un triangle isocèle haut de 0,11, sur une base large de 0,25, dimensions exiguës, qui ne laissaient de place, que pour un ange aux ailes éployées, ou une colombe ; toutefois, l'absence évidente de la première personne de la Sainte-Trinité exclut nécessairement la représentation du Saint-Esprit.

Pour répondre au vœu émis en 1854, par la section d'archéologie du comité, j'ai exécuté des dessins coloriés, demi-grandeur, de tous les médaillons de la chape de Saint-Maximin ; ce travail, hérissé des difficultés que l'on rencontre chaque fois qu'il faut copier fidèlement un objet usé, m'a retenu vingt-cinq jours.

Sandale. — Il ne reste plus qu'une seule des sandales de saint Louis d'Anjou (1), encore est-elle si détériorée qu'on a peine à reconnaître sa forme et sa matière : je dirai toutefois que la semelle, longue de 0,26 et légèrement arrondie à son extrémité, se compose d'une tranche de liége épaisse de 0,008, garnie au dedans de chamois rouge et au dehors de basane blanche. L'empeigne, dont on n'a laissé que le renfort en toile grise et la doublure en taffetas jaune, était jadis recouverte d'une étoffe byzantine cottelée, à raies alternativement or et argent, semées de croix ou de losanges en soie bleue, jaune et verte (2) ; ce riche tissu a disparu, ainsi que le quartier qui a certainement existé, car j'en ai vu sur les chaussures épiscopales trouvées à Halberstadt par M. l'abbé Bock (3).

(1) Elles faisaient, avec la chape, partie du lot échu aux dominicains.

(2) Il en reste quelques traces sur la trépointe.

(3) Je suis heureux d'offrir ici à M. l'abbé Bock, conservateur du musée archiépiscopal de Cologne, un témoignage de reconnaissance. Quoique ce savant ait en cours de publication deux ouvrages sur les vêtements liturgiques et les étoffes du moyen âge, il ne m'en a pas moins ouvert, avec la plus vive sympathie, les trésors de sa science et de ses collections.

Digitized by Google

Sainte-Ampoule. — On m'a montré dans le caveau même, où repose le chef de sainte Magdeleine parmi les sarcophages gallo-romains les plus admirables, un tube octogone en cristal, contenant dit-on, quelques globules du sang de N.-S. Jésus-Christ, recueillis au pied de la croix par la pécheresse repentante; ce tube monté en vermeil n'a rien de remarquable que les armoiries du donataire, semé de France à la bande componée d'or et de gueules, les compons d'or, chargés d'une pièce de sable que je n'ai pu déterminer : l'écusson carré, entouré d'une baguette d'or que je crois plutôt un cadre qu'un orle, n'appartient à aucune branche historique de la maison de France (1).

Chapelle du Corpus Domini. — Placée dans l'abside du latéral gauche, cette chapelle est enrichie d'un curieux autel, vu par Millin (2), qui l'a à peine mentionné, et décrit fort exactement par M. Rostan (3), qui n'en a peut-être pas apprécié toute l'importance historique. Le retable, œuvre d'un architecte italien de la Renaissance, est orné d'un grand tableau central représentant le Christ en croix, et de seize caissons, huit de chaque côté, où l'on a figuré toute la Passion. Les douze apôtres décorent le gradin supérieur, et au-dessous de l'ensevelissement du Christ, peint sur la face antérieure du tombeau, on lit cette inscription qui n'a jamais été publiée exactement :

Messire iaques de Beaune
Chamberlan du roy Seng[r]
de S. blāchay a fait fere cest
autier **1520** *et* **29** *de māii.*

D'après ce document positif, la fondation de l'autel appartient à Jacques de Beaune, baron de Semblançay, surintendant des finances du roi François Ier, et mis à mort en 1527, aux fourches patibulaires de Montfaucon; mais ce que l'on voit aujourd'hui est-il bien le monument primitif ? Un doute est assurément permis. En effet, le Christ en croix et la Mise au sépulcre sont dus à un peintre franco-italien de la fin du seizième siècle, quatorze scènes de la Passion me

(1) M. Rostan a décrit la Sainte-Ampoule et le joli reliquaire en cuivre, du treizième siècle, qui la renferme aujourd'hui. *Bull. du comité*, t. I, p. 562, grav. sur bois.

(2) *Voyage en France*, t. III.

(3) *Bull. arch.*, t. IV.

Digitized by Google

semblent brossées haut la main par Breughel d'enfer (1); par conséquent, la Cène, le *Mandatum* et les douze apôtres exécutés par un habile artiste de l'école milanaise constituent, à mon avis, tout ce qui reste des libéralités du malheureux Semblançay : les deux premiers tableaux, n'ont sans doute échappé à la destruction, que grâce à la position élevée qu'ils occupent à la partie supérieure du retable ; les apôtres moins fortunés, ont été barbarement mutilés : comme on les trouvait trop hauts pour le gradin, on les a sciés aux trois quarts et les têtes, seules à peu près conservées, font vivement regretter ce manque. De ces faits et de la teneur de l'inscription, *a fait faire*, au lieu de *fonda*, *établit*, il faut conclure que l'autel a subi un remaniement ; quand et par qui ? je vais là-dessus, hasarder quelques conjectures. L'ensevelissement du Christ, outre les saints personnages que l'on y rencontre d'ordinaire, a pour spectateurs deux figures épisodiques, dont la présence est assez difficile à expliquer ; l'une, qui surgit entre deux Marie, est une jeune femme aux cheveux blonds nattés, recouverts d'un bonnet de linge à gros plis ; l'autre, placée aux pieds du Sauveur, est un chartreux ou camaldule en habits blancs, le chapelet à la ceinture, paraissant absorbé dans une muette contemplation : je crois reconnaître dans ces figures les portraits du donataire Jacques de Beaune et de Jeanne Ruzé, sa femme, voici les raisons sur lesquelles je m'appuie. Si, comme tout invite à le supposer, la chapelle du *Corpus Domini* participa aux infortunes de son fondateur, elle dut être restaurée par un membre de la famille Semblançay, vers la fin du seizième siècle, ainsi que l'indique la majorité des peintures ; or, le Semblançay, qui à cette dernière époque occupait la plus haute position, est Renaud de Beaune grand aumônier de France et commandeur des ordres du Roi, qui, né en 1527, l'année même où périt son aïeul, eut la joie d'en obtenir la réhabilitation. Si le tout-puissant archevêque de Bourges et de Sens, en restituant l'inscription commémorative de son grand père, avait voulu se placer lui-même à côté, il eût revêtu les insignes de ses nombreuses dignités au lieu de choisir un froc de moine, costume au contraire parfaitement d'accord avec de douloureux souvenirs ; commen d'ailleurs, en admettant l'effigie du prélat, justifier le voisinage du portrait de femme ? Je ne donne pas une haute valeur à mes hypo-

(1) Breughel, à son retour d'Italie vers 1595, put traverser Saint-Maximin placé sur sa route, et être appelé à décorer l'église. Un tel fait, commun dans l'existence nomade des artistes, n'aurait rien d'extraordinaire.

Digitized by Google

thèses ; cependant j'ai calqué les deux figures ; celle de la dame est insignifiante, mais le chartreux, homme de soixante ans, à la physionomie triste et douce, intéressera peut-être les iconographes.

Tableaux et Sculptures. — Les Dominicains, grands amateurs des beaux-arts, avaient décoré leur église de boiseries sculptées et de tableaux qui ont heureusement survécu à ces bons religieux ; quelques peintures peuvent fournir d'utiles renseignements : sur un retable du quinzième siècle, j'ai remarqué un saint Laurent en dalmatique de damas noir à orfrois rouges angusticlaves et parure de brocard d'or; une frange, rouge au bas, verte aux manches, garnit ce vêtement fendu jusqu'à la taille et descendant à mi-jambes ; le manipule est rectangulaire et l'aube est parée de noir. Un très-vieux tableau italien sur bois, que j'avais signalé lors de mon premier voyage (1), a été mis en lieu de sûreté; je l'ai étudié de nouveau, il doit appartenir au quatorzième siècle et figurer une prédication de saint François d'Assise : dans ce cas, il serait un héritage du couvent des capucins, comme une très-belle vierge moderne en marbre blanc, donnée aux RR. Pères par la Sérénissime République de Gênes (2).

BRIGNOLLES.

Eglise paroissiale. — D'après l'assurance positive donnée par M. Vian, curé de Saint-Maximin (3), qu'il existait à Brignolles une mitre de saint Louis d'Anjou, je profitai d'une longue journée d'été pour gagner de bon matin le chef-lieu de l'arrondissement ; je jouai cette fois de bonheur, car, outre la mitre et les gants épiscopaux que l'on me présenta, je découvris au fond d'une vieille châsse divers lambeaux d'étoffe qu'on m'affirma provenir du saint patron de Brignolles : lesquels lambeaux, dépliés, étalés et mis en place les uns à côté des autres, constituèrent l'ensemble d'une tunicelle du treizième ou

(1) *Archives des missions*, t. IV, p. 146.

(2) Les armoiries de cette République figurent sur le piédestal.

(3) M. l'abbé Vian est un de ces ecclésiastiques, tels que j'en voudrais voir attachés à tous nos grands monuments religieux ; il connaît la valeur du dépôt confié à sa garde et ne souffre pas qu'on y touche mal à propos, sous prétexte de restaurations et d'embellissements ; avec deux hommes dévoués comme M. L. Rostau et lui, l'église de Saint-Maximin retrouverait bien vite son ancien lustre, si l'argent ne manquait pas, et pourtant, nul édifice ogival en Provence ne peut rivaliser avec elle.

Digitized by Google

quatorzième siècle, avec ses galons et parements au grand complet. L'étonnement d'un ancien vicaire de la paroisse, qui avait bien voulu me servir de *Cicerone,* ne tarissait pas en voyant une dalmatique, là où il n'avait jamais soupçonné que d'informes débris, et moi-même heureux de rencontrer enfin quelques *pontificalia* inédits, je commençai à l'instant une série de dessins et de croquis, dont l'exécution me retint dix heures sans désemparer.

Mitre. — La mitre, renfermée dans une double vitrine scellée et mastiquée, a 0,28 de hauteur (les mitres de saint Exupère de Toulouse et de saint Thomas de Cantorbéry ne mesurent que 0,24). Son turban est plus élevé et ses cornes plus courtes que ne le comporte d'habitude la coiffure épiscopale des douzième et treizième siècles; elle est ornée d'un joli galon quadrillé en or et soie, et rebrassée avec un morceau de brocatelle bleu clair et argent, évidemment rapporté après coup : l'ensemble du fond, en étoffe de soie damassée, couverte d'arabesques et d'aigles de la même couleur légèrement rehaussés d'or sur la tête, les griffes et la poitrine, est parfaitement saisissable sur l'une des faces dont on a enlevé l'orfroi. Je n'essayerai pas de décrire ici un tissu dont les capricieuses fantaisies de l'Alhambra peuvent seules donner l'idée; il ressemble beaucoup au damas vert d'Arles et sort incontestablement de la même fabrique. Je les crois l'un et l'autre hispano-arabes, tant à cause du monument qu'ils rappellent que de leur analogie d'ornementation végétale avec un damas rose, que M. l'abbé Bock attribue soit aux Egyptiens, soit aux Maures d'Espagne (1). On m'objectera, je le sais, que saint Louis, fils du roi de Naples, devait s'habiller avec des produits siciliens ; mais je répondrai que l'évêque de Toulouse, beau-frère d'Yolande d'Aragon, pouvait avoir aussi facilement des marchandises espagnoles à sa disposition.

Gants. — Les gants sont en tricot de soie blanche, sans autre ornement qu'un quadrillé sur la manchette.

Tunicelle. — La tunicelle, sans plis, fendue sur le côté jusqu'au genou, est en taffetas violet, chaîne rouge et trame bleue, doublée de taffetas jaune plus léger; elle présente la figure d'une aube à manches larges et carrées. Sa hauteur est de 1,20, sa largeur de 0,50 à la taille et de 1,00 à l'extrémité inférieure : un galon quadrillé, or et soie, fait le tour du col et des manches, d'autres galons tombant des épaules, déterminent sur le trapèze de la jupe, un grand rectangle

(1) *Geschichte der litürgischen gewänder*, lief. 1, s. 41, taf. 6.

Digitized by Google

coupé par deux échelons formant pectoral et parement. Les bords sont garnis d'une frange à large torsade en soie jaune, rouge et verte. L'aspect de cette tunicelle, que je crois unique en France, fait comprendre pourquoi les vêtements diaconaux du treizième siècle drapaient si bien; elle marque nettement une transition entre les ornements figurés à Chartres, à Reims, à Sens et à Meaux, et la dalmatique étriquée du quatorzième-quinzième siècle, dont l'église Saint-Pierre d'Avignon conserve un spécimen authentique.

Orfroi. — J'ai cru reconnaître l'orfroi d'une chasuble de saint Louis dans un morceau de galon, large d'environ 0,08, placé sous la vitrine d'une châsse; ce galon, tissu en or et soie bleue et rouge, à grands carrés frettés, participe à la fois du pectoral de Toulouse et de l'orfroi de Brienon: il doit appartenir comme eux à l'industrie sicilienne.

Reliquaire. — Une des dames qui remplissent à Brignolles les fonctions de sacristain, habitude très-fâcheuse pour les archéologues, a placé quelque minutes sous mes yeux, sans me laisser le temps de le dessiner, un charmant édicule de vermeil, à double fronton orné de quintefeuilles et de rinceaux, encadrant d'une part la figure de saint Louis d'Anjou et de l'autre une sainte inconnue (1), toutes deux en émail translucide. Ce fronton, soutenu par quatre colonnes et supporté par un pied cruciforme, décoré d'écussons en losange mi-partis de Naples et d'Aragon. L'édicule, qui abrite un cylindre de cristal contenant une clavicule de saint Louis, fut donné par la reine dona Sancha d'Aragon, belle-sœur de ce prince, lorsqu'il eût été canonisé en 1317 par le souverain pontife Jean XXII. L'inscription suivante gravée en belle onciale du quatorzième siècle, sur une tablette quadrangulaire, fait partie du soubassement:

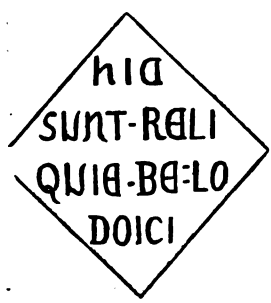

Hic sunt reliquie beati Lodoici.

(1) Ce n'est ni sainte Anne, ni sainte Marthe, ni sainte Magdeleine; j'ai bien rencontré dans le martyrologe romain, 4 juin, saint Sancius martyrisé à Cordoue, mais je n'ai pas vu de sainte Sancie.

Digitized by Google

SAINT BERTRAND DE COMMINGES.

En quittant le département du Var, je m'acheminai directement vers Saint-Bertrand de Comminges; j'ignorais alors que l'église paroissiale de Cette possédât une ancienne chasuble, dont M. l'abbé Bock m'a révélé l'existence il y a peu de mois, et je ne m'arrêtai qu'un jour à Toulouse, pour examiner la collection de M. Soulage. Dans ce riche musée où le seizième siècle italien a seul été admis, j'ai vu, au milieu des meubles sculptés et des majoliques les plus rares, de beaux velours de Gênes à fleurages rouges ou bleus sur fond blanc, d'admirables broderies en soie, des brocatelles de Venise, et parmi ces dernières, un tissu vert à fleurs au naturel et larges rinceaux d'argent, qui m'a rappelé les splendides étoffes dont Paul Véronèse habille ses personnages. D'après ce que m'a dit M. Soulage lui-même, sa collection est vendue à l'Angleterre; c'est une véritable perte pour la France artistique.

Ancienne cathédrale. — Placée comme un nid d'aigle sur le versant septentrional des Pyrénées, l'antique capitale des *Convenæ*, réduite aujourd'hui à l'état de misérable bourgade, passerait inaperçue dans notre civilisation moderne, si la masse imposante d'une cathédrale gothique, n'attirait l'attention de quelques-uns des oisifs plus ou moins perclus, qui sillonnent tout l'été la route de Saint-Gaudens à Bagnères de Luchon. Je n'entreprendrai pas ici, Monsieur le Ministre, de tracer la monographie d'un édifice qui porte l'empreinte vigoureuse des douzième et quatorzième siècles; un homme de cœur et de science s'en est chargé, et je suis heureux de signaler à Votre Excellence, un livre (1) auquel il ne manque qu'une douzaine de planches, pour le rendre digne de figurer au sein des bibliothèques archéologiques les plus choisies : je laisserai donc, et le jubé clôturant les magnifiques boiseries du chœur, égales à celles d'Auch et plus curieuses peut-être, et le buffet d'orgues de la Renaissance, enveloppant une chaire dans les spirales de son élégant escalier, et le cloître, rival contemporain des cloîtres d'Aix et d'Arles, pour ne m'occuper que des anciens vêtements sacerdotaux conservés dans la sacristie. Ces vêtements sont au nombre de six : une mitre, des sandales, deux chapes, une parure d'aube et une paire de gants; je vais les décrire par ordre chronologique.

(1) *Vie et miracles de saint Bertrand*, par L. de Fiancette d'Agos. 1854.

Digitized by Google

Mitre. — La mitre haute de 0,24 (1) est en soie blanche, et l'orfroi en étoffe rouge; les ailes, semées de petits losanges, sont ornées au centre d'un grand soleil évidé, accompagné de trois anneaux, lesquels anneaux, se trouvent répétés quatre fois sur le galon vertical et sept sur le rebras, émaillés tous deux de perles de verre bleues ou vertes, serties dans de fines rosettes d'or : cette décoration, qui n'a rien de merveilleux, est exécutée avec des fils d'or croisés ou chevronnés selon la circonstance. Je n'ai pas encore rencontré jusqu'ici de spécimen d'un semblable travail ; il doit appartenir à l'un de ces ateliers de broderie mentionnés par les vieux écrivains, et dont le nom seul révélé à la science attend toujours son application usuelle. Je ne suis donc pas étonné, que l'on attribue à saint Bertrand de l'Ile Jourdain, neuvième évêque de Comminges (1083-1136), une coiffure marquée au plus haut degré du cachet de l'antiquité; sa forme la classe à côté des mitres de saint Exupère de Toulouse et de saint Thomas de Cantorbéry; la grossière toile de chanvre qui double l'intérieur des cornes est elle-même remarquable; c'est un linge damassé à grands œils-de-perdrix.

Sandales. — La qualification de sandale, ne peut s'appliquer ici à de véritables bottines, *caligæ*, montant sur le cou-de-pied et se laçant du côté intérieur; elles sont faites en tapisseries de soie au point carré, mais on les a si habilement et si fréquemment restaurées, que le neuf ne s'y distingue plus du vieux, l'attention la plus scrupuleuse ne peut y faire découvrir ce qu'on peut appeler les interpolations. J'ignore si les étoiles, les croix et les lions inscrits dans des quadrilatères, que l'aiguille a figurés sur ces chaussures, sont anciens ou modernes, et je n'ai pas pris la peine de les dessiner; toutefois, la trépointe, en étoffe à larges raies vert et argent, pourrait bien avoir appartenu à saint Bertrand ; il en est de même pour un beau saphir cabochon monté à l'antique qui m'a été présenté comme son anneau épiscopal.

Chapes de Clément V. — Avant de parvenir à l'archevêché de Bordeaux et ensuite à la chaire de saint Pierre sous le nom de Clément V, Bertrand de Gouth avait occupé cinq ans (1295-1300), le siége épiscopal de Comminges; devenu pape, il n'oublia ni sa première église ni son glorieux patron : le 15 janvier 1309, il fit une visite solennelle à Saint-Bertrand et y laissa de nombreuses marques

(1) Les mitres de saint Exupère de Toulouse (*Arch. des missions*, t. IV) et de saint Thomas de Cantorbéry, ont exactement la même hauteur.

Digitized by Google

de sa munificence. De cette époque datent, suivant une tradition parfaitement conforme à leurs caractères archéologiques, les chapes que j'ai dessinées en majeure partie; la première surtout est bien digne d'un pontife renommé par son luxe et son amour des beaux-arts, quoiqu'elles soient l'une et l'autre admirablement belles. Je les désignerai d'après les sujets qu'elles représentent sous les noms de *chape de la Passion* et de *chape de la sainte Vierge*.

Chape de la Passion. — Je croyais sincèrement que la chape de Saint-Maximin ne pouvait pas être surpassée en richesse, le splendide pluvial de Saint-Bertrand m'a agréablement détrompé; sur un champ brodé en or de Chypre, où figurent des dragons, des cerfs et des aigles, inscrits dans des quadrilatères curvilignes, une ingénieuse aiguille a jeté un réseau de feuilles de palmier bleues et roses à tiges vertes, formant des mailles ovales, circulaires et hexagones, dont les points de rencontre sont marqués par des animaux mammifères : une foule d'oiseaux omnicolores occupent les ovales, les cercles encadrent les prophètes désignés par leur nom écrit sur un phylactère, et dans les hexagones s'étale le drame émouvant et terrible de la Rédemption du genre humain ; tout cela, brodé au crochet, *chain stitch*, avec une patience et une habileté sans égales. Si je compare la chape de la Passion à d'autres monuments analogues, je trouve qu'elle devait mesurer 1,57 de rayon et contenir 24 figures de prophètes, plus 19 tableaux, les uns à mi-corps, le très-grand nombre en pied. Il ne subsiste aujourd'hui que 18 prophètes et 17 tableaux; encore, non contente de rogner la grande courbe extérieure et de couper par moitié les caissons qui longent le diamètre, la couturière, en rhabillant *à la mode* ce qu'elle regardait comme une vieillerie, a été frappée d'une inspiration sublime d'économie : pour épargner quelque morceau de damas ou de brocard qu'il lui eût fallu acheter, elle a, sans égard pour le dessin, incisé sur le fond même, un patron de *tassellus* qu'elle a bordé ensuite avec une frange d'or. De loin, c'est à s'y méprendre, et de près, on se demande tristement à quoi bon avoir employé les ciseaux, lorsqu'une aiguille suffisait pour obtenir le même résultat. En dépit de cette inconcevable mutilation, il est facile de se rendre compte des sujets enlevés, et à l'aide de rapprochements, je pourrai les intercaler dans ma description.

Tableaux. — A Comminges comme à Saint-Maximin, il faut commencer par la droite, et suivre en zig-zag les divers épisodes qui rayonnent à l'entour d'une scène principale, la gloire du Christ et de sa sainte Mère au plus haut des cieux; mais ici, cette gloire domine l'axe vertical au lieu d'en occuper le centre.

Digitized by Google

N° 1. Entrée triomphale de Notre Seigneur à Jérusalem. Il n'en reste plus que la partie supérieure : un personnage monté sur le faîte de sa maison, probablement Zachée, jette ses vêtements sous les pas du Sauveur qui lève les yeux vers lui.

N° 2. Il manque en totalité; d'après sa position relative, j'ai lieu de croire qu'il représentait la trahison de Judas, sujet figuré quelquefois sur les verrières du treizième siècle.

N° 3. La Cène. Saint Jean s'est endormi appuyé sur la table ; le Christ, debout, le soutient de la main gauche, et de la droite donne à Judas agenouillé devant lui le pain consacré, qui se change en crapaud avant d'entrer dans la bouche du traître; ce dernier a néanmoins la tête ceinte d'un nimbe vert. Les dix autres apôtres sont groupés sur les côtés du tableau, saint Pierre tient un des couteaux qui viennent de servir au repas, saint André ou saint Jacques, je ne sais lequel, porte le calice.

N° 4. Le Lavement des pieds. Saint Pierre assis, la jambe ruisselante d'eau, se défend de l'honneur qui lui est accordé; un apôtre debout, placé derrière le Sauveur agenouillé, tient un linge étendu.

N° 5. Le Christ au jardin des Oliviers. Les têtes de Notre Seigneur et de cinq apôtres, ont seules échappé aux ciseaux.

N° 6. Le Baiser de Judas. Judas nimbé accomplit son crime ; quatre soldats noirs l'accompagnent : saint Pierre coupe l'oreille de Malchus, petit négrillon armé d'un poignard.

N° 7. Le Christ devant Pilate. Le gouverneur, entouré de quatre nègres hideux, se lave les mains dans un bassin que lui présente un jeune esclave noir, la serviette sur le bras. Ce tableau est particulièrement remarquable par la pensée symbolique qui y est exprimée; les mains de Pilate sont noires, vainement il les nettoie : la tache ne disparaîtra jamais. A ma connaissance, cette allégorie est signalée pour la première fois.

N° 8. Le Christ, les yeux bandés, est souffleté par ses bourreaux.

N° 9. Flagellation du Christ attaché à la colonne.

N° 10. Le Christ portant sa croix. Deux bourreaux nègres l'escortent; l'un d'eux le tire par une corde nouée autour de son corps, l'autre le frappe à coups redoublés avec une massue.

N° 11. Le Crucifiement. Un petit bourreau, à cheval sur la traverse de la croix, achève de clouer les mains du Christ, à qui un nègre présente l'éponge imbibée de vinaigre ; à droite et à gauche, la sainte Vierge et saint Jean ; derrière eux, un soldat noir.

N° 12. La Descente aux enfers. Les âmes qui sortent de la gueule du monstre infernal sont nombreuses; le Christ marche sur le corps

Digitized by Google

d'un démon noir, et, par une de ces idées bouffonnes, communes chez les artistes du moyen âge, un petit diablotin fait la culbute sur le nez du dragon. La descente aux enfers est figurée d'une manière analogue sur la chape de saint Louis et sur les monuments du treizième siècle en général.

N° 13. La Descente de croix.

N° 14. Les saintes Femmes au sépulcre. Elles sont au nombre de trois; l'ange tenant un rameau d'olivier leur adresse la parole. Sujet coupé aux deux tiers.

N° 15. Il manque en entier ; je ne crois pas me tromper, en assurant qu'on y voyait l'apparition du Christ à la Magdeleine.

N° 16. Incrédulité de saint Thomas. Ce sujet occupe ici la même place que sur la chape de saint Maximin : aussi en a-t-on supprimé les trois quarts.

N° 17. L'Ascension. La sainte Vierge, placée au milieu des apôtres, a, comme ces derniers, les yeux levés au ciel, où l'on n'aperçoit plus que les pieds du Sauveur au sein des nuages.

N° 18. La Descente du saint Esprit. Elle ne diffère nullement des *Pentecôte*, si peu rares dans les *Preces piæ* et *Horæ diurnæ* des quinzième et seizième siècles.

N° 19. Le Rédempteur et la sainte Vierge, assis sur un trône et couronnés tous deux, apparaissent dans la gloire céleste; deux anges planent au-dessus de leurs têtes.

Les prophètes dont on lit encore les noms, sont: David jouant de la harpe, Salomon une branche de lis en main, Moïse (*Moyces P.*), Aaron (*Airon P.*), Isaïe, Jérémie (*Gerremie P.*), Ezéchiel (*Ezegielis P.*), Daniel (*Danielis P.*), Malachie, Siméon, Elisée (*Eliceus P.*) et Zacharie (*Sakarie P.*); ils sont tous assis sur des siéges en feuillage de chêne, de lierre ou de vigne. Parmi les figures coupées en deux, il m'a semblé reconnaître Jonas sous le figuier, la tête couverte d'un voile ; si je ne commets pas là une erreur, on peut en conclure que les six personnages anonymes et les six dont la trace est anéantie représentaient le reste des petits prophètes, en y ajoutant Élie pour compléter les vingt-quatre médaillons. D'après la disposition décorative, l'ancien chaperon ou *tassellus*, que je n'ai pu retrouver, mesurait environ 0,30 en hauteur et en largeur, et devait être orné d'un ange. Il est facile de reconnaître, que le pluvial de saint Bertrand développe sur son tissu l'ancienne et la nouvelle loi, tandis que celui de saint Maximin ne retrace que des scènes empruntées aux saints Evangiles; mais ils se confondent tous deux dans une pensée unique, à savoir qu'il faut souffrir ici-bas pour être glorifié dans les cieux.

Digitized by Google

Les procédés employés pour l'exécution des chapes de Comminges et de saint Louis, présentent entre eux de notables différences qu'il est important de noter ici ; la broderie au passé, *opus plumarium*, permet à l'ouvrier de nuancer ses teintes à volonté, mais elle nuit à la fermeté du trait ; au contraire, la broderie au crochet, *chain stitch*, qui laisse au dessin toute sa finesse, n'autorise que l'usage des tons plats, ce qui rend le coloris un peu uniforme : on ne peut nier, toutefois, que les cartonnistes du pape ne fussent beaucoup plus habiles que ceux de la Provence ou du Languedoc. Cependant, pour bien apprécier les deux genres de travail, il faudrait leur faire reproduire des compositions égales en beauté.

Je n'ai point parlé du fermail ou *monile* ; ce qui en tient lieu présentement est un rectangle d'étoffe orné de deux moitiés d'écussons armoriés en losange, cousues horizontalement bout à bout et pouvant se blasonner ainsi : 1° écartelé au 1er et 4e d'argent au bâton de sable, au 2e et 3e de gueules fretté d'or, le tout orlé d'azur semé de losanges d'or ; 2° d'azur à trois léopards contournés d'or, à l'orle de gueules semé de losanges d'or. Deux dragons, l'un rouge et noir, l'autre rose, vert et blanc, accompagnent la pointe de chaque écu. Malgré la similitude des broderies en or et soie qui décorent ce fermail avec le métier du reste de la chape, je le crois ajusté après coup ; les armoiries, peut-être fantastiques, ne conviennent nullement à Clément V, qui portait d'argent, *alias* d'or, à trois fasces de gueules, et de plus, je lis dans un inventaire du quinzième siècle (1) les lignes suivantes, qui montrent que, sur les anciennes chapes, le *monile* se remplaçait au besoin par un *tassel* d'étoffe. « Item une cappe de » soye a gaunes oysiaux retournés et y avoit ung *tassel de keuvre* a » yma de annunciation, au lieu duquel est ung *tassiel de soye brou-* » *dé de ung lion noir.* »

Chape de la sainte Vierge. — Cette chape, brodée en or et soie sur tissu rouge très-épais, a été mutilée avec un tel raffinement de barbarie, qu'on a décapité le Christ et coupé les pieds des autres personnages. Un entrelacs d'or, d'où s'échappent des feuilles de chêne, de vigne et de lierre vertes ou bleues, disposé sur le fond avec un art exquis, y détermine des octogones et des triangles encadrant seize figures placées dans l'ordre suivant : 1° sur le dos, le Christ debout, bénissant à la manière latine et tenant dans la main gauche une longue férule crucifère ; 2° sous les pieds mêmes du Sauveur, la

(1) Inventaire de la collégiale de Saint-Amé, de Douai. 1423. Ms.

Digitized by Google

sainte Vierge reine, avec la couronne et le sceptre : elle porte l'enfant Jésus; à ses côtés, deux anges, 3° et 4°, jouent, l'un de la harpe, l'autre de la viole. Autour de la mère de Dieu rayonnent les douze apôtres (1), savoir : à droite, 5° saint Jean-Baptiste ayant à la main un agneau de Dieu encadré dans un médaillon circulaire; 6° saint Jacques le Mineur, caractérisé par une massue; 7° saint Paul; 8° saint Pierre; 9° saint Jude avec une lance; 10° saint Barthélemy; à gauche, 11° saint Mathias tenant une palme; 12° saint Philippe portant une croix; 13° saint Thomas chargé de trois pierres; 14° saint André; 15° saint Matthieu; 16° saint Jacques le Majeur. Pour la régularité du sujet qui représente la Reine des apôtres, il faut admettre que saint Jean l'évangéliste a été remplacé par son homonyme saint Jean-Baptiste. Les vêtements sont exécutés en fils d'or juxtaposés, les nimbes, les carnations et les accessoires sont brodés au crochet. Je ne suis pas éloigné de voir, dans ce travail merveilleux par le dessin et la dimension des personnages (ils ont 0,43 de hauteur), une variété de l'*opus anglicum*; voici pourquoi : une dame anglaise fort instruite a publié dans un journal archéologique (2) des ornements copiés sur une chasuble du quinzième siècle, conservée à Steeple-Aston (Oxfordshine), lesquels ornements sont identiques, aux mascarons qui coupent l'entrelacs à droite et à gauche de la Vierge, et, de plus, brodés comme eux au crochet ou point de chaîne, *chain stitch* (3). Le séjour prolongé de Bertrand de Gouth au milieu des Anglais, maîtres de Bordeaux lorsqu'il en était archevêque, rend mon hypothèse fort admissible.

Parure d'aube. — Cet ornement, présente sur un champ de toile blanche une série de cinq arcades trilobées, renfermant les apôtres saint Philippe, saint Pierre, saint Jean, saint Matthieu et saint Jacques, caractérisés par leurs noms inscrits à côté d'eux en lettres verticales et alternatives; un bouquet de feuilles garnit les intervalles ménagés entre les pignons, et le tableau entier est encadré par une guirlande de rinceaux. La broderie, sauf les manteaux qui sont d'or bouclé, est exécutée au crochet, en soie de couleur. Je ne savais d'abord à quel usage attribuer un objet dont je ne reconnaissais

(1) Cette disposition rayonnante des apôtres se rencontre aussi sur le manteau royal de saint Etienne de Hongrie (1031). *Illustrirte zeitung*, 27 sept. 1856, p. 200.

(2) *Journal of the British archéol. association*. Sept. 1844.

(3) J'ai vu, il n'y a pas longtemps, des broderies modernes exécutées en Chine par des procédés semblables; les Anglais ont-ils communiqué leur industrie aux habitants du céleste empire, ou ceux-ci connaissaient-ils le *chain stitch* de longue date.

Digitized by Google

pas bien la nature ; mais M. A. Buckler m'ayant adressé la copie réduite d'un *apparel* conservé chez les dominicains de Woodchester (Angleterre), *apparel* d'un dessin identique au parement de Comminges (1), j'ai été fixé sur le compte de ce dernier. J'ignorais que le quatorzième siècle, renchérissant sur le luxe du treizième, eût osé mettre des personnages apostoliques à un endroit où l'âge précédent n'avait risqué que des fleurs et des animaux : j'en possède aujourd'hui une double preuve. L'ornement anglais, comme l'ornement français, étant exécuté au point de chaîne, *chain stitch*, je leur croyais une origine commune ; pourtant j'étais intrigué par l'or bouclé des manteaux, genre de travail que je n'avais encore rencontré que sur le velours génois de Villeneuve-les-Avignon : l'inscription S. GIACHOMO, placée aux côtés de saint Jacques, m'a semblé résoudre la difficulté ; car cette manière d'écrire un nom propre dénote certainement une main-d'œuvre italienne, peut-être guidée par un carton et des procédés anglais. On pourrait supposer également que les deux chapes précitées viennent d'une source analogue, sans altérer le moins du monde le sentiment qui les attribue au pape Clément V.

Gants épiscopaux. — Ces gants, en tricot de soie rouge et or très-lisse et très-égal, sont longs de 0,285, leur conservation est admirable : le dos est orné d'un octogone évidé, portant en cœur le monogramme du Christ, et dont chaque angle saillant s'effile alternativement en croix tréflée ou en branche de lis. Des rinceaux sillonnent la manchette bordée d'une crète entée, crète qui se répète à trois reprises sur l'index, le médius et l'annulaire, deux fois sur le pouce et le petit doigt. Toute l'ornementation accuse la seconde moitié du quinzième siècle.

Tombeau de Hugues de Castillon. — Sur le mur à hauteur d'appui qui sert de clôture à la chapelle Notre-Dame, numérotée 1, à l'entrée du déambulatoire gauche, s'élève le cénotaphe de Hugues de Castillon, *Hugo de Castellione*, 42e évêque de Comminges (1333-1352). Ce monument, long de 2 mètres sur 1,55 de haut, est formé d'un soubassement supportant un dé que recouvre la table où gît la statue plus grande que nature du défunt ; la table et le soubassement sont en marbre noir, le reste est en marbre blanc. Chacune des faces latérales du dé, divisée en trois par une élégante arcature,

(1) La seule différence qui existe entre eux, consiste dans l'emploi du velours cramoisi, *crimson velvet*, pour le fond de l'*apparel* de Woodchester et le changement de noms des personnages, dont l'aspect extérieur, non plus que le motif d'architecture qui les abrite, ne varie pas sur les deux monuments.

Digitized by Google

est ornée de bas-reliefs figurant le convoi funèbre d'un évêque. Des religieux ouvrent la marche, suivis d'autres moines précédés de la croix; derrière ceux-ci, les chanoines, l'aumusse en tête et le bréviaire à la main, récitent les prières des morts; enfin, paraît l'évêque officiant escorté de céroféraires, de thuriféraires et de deux clercs portant un grémial très-ample ; les deuillants, parmi lesquels on remarque un chevalier, ferment la procession. La statue, couverte de ses vêtements pontificaux, a la tête abritée sous un dais ogival artistement fouillé; cette tête, accostée de deux petits anges, repose sur un coussin brodé aux armes de la maison de Castillon (1); les pieds s'appuient contre un lion et un chien: le lion tenant sous sa griffe le chien occupé à ronger un os. La mitre, analogue à celle de Brignolles, est haute, bordée d'une crête, chargée de rosaces et de trèfles allongés; l'orfroi de la chasuble, insensiblement coupée en ellipse, reproduit les baies ouvertes à l'étage supérieur du chœur ; le manipule, s'évasant en un *pédale* à peine senti, est garni d'une frange et d'un galon à croix tréflées inscrites dans un cercle : les gants sont ornés de plaques carrées encadrant un quatrefeuille ; les sandales, d'une magnificence singulière, rappellent le dessin de la mitre; des perles et des escarboucles alternent sur la trépointe : la crosse, enfin, lourd massif de feuilles de vigne, porte autour de son nœud un cordon qui servait à y attacher le *sudarium*. Malgré la date 1547 inscrite à la pointe sur le coussin, je ne puis attribuer au seizième siècle un monument empreint des caractères du quinzième et qui trahit évidemment, dans certains détails, l'influence exercée sur l'artiste par des souvenirs antérieurs ; la broderie des gants et de l'orfroi, est conçue dans un style mixte, remémorant à la fois l'époque où mourut Hugues de Castillon et l'honneur qu'il eut d'achever sa cathédrale (2).

(1) De sinople, au château d'argent sommé de trois tours, celle du milieu plus élevée. *Vie de saint Bertrand*, p. 150.

(2) On lit en face du tombeau, cette inscription gravée sur le mur septentrional de la chapelle :

ANNO. DNI. M CCC LII. DIE III. MENSIS.
OCTOB. OBIIT. REVEREND^{s}. PATER. DNS. HVGO.
DE CASTELLIONE. DEI. GRA. EPS. COVEN.
Q. HAC. CAPELLA. COSTRVIT. ET PSEN
TE. CATHEDRALEM. ECCAM. CONSVMAV.
IT. CVI^{s}. AIA. REQUESCAT. IN. PACE. AM.
PAT. NR.

Digitized by Google

Collection de M. Cazes. — Un habitant de Comminges, M. G. Cazes, qui possède quelques antiquités recueillies dans le pays, m'a montré un très-joli couvercle de miroir en ivoire sculpté du quatorzième siècle. Ce meuble, de forme circulaire, cantonné de quatre monstres bipèdes à tête de chien et queue de serpent, retrace un épisode tiré du *Roman de la Rose*, la prise du château d'Amour. A la porte d'une citadelle crénelée et fortifiée, quatre cavaliers blasonnés de trois roses combattent à l'épée, tandis que deux femmes placées au premier étage les accablent sous une pluie des mêmes fleurs; en haut du tableau, à droite, une autre femme aide un chevalier à escalader le rempart en l'attirant à elle par la poignée de son glaive; à gauche, même sujet rendu avec de légères différences; au centre enfin, un troisième chevalier témoigne par des gestes expressifs qu'il a pris d'assaut le château d'Amour. Je connais encore d'autres ivoires représentant ce même sujet : 1° une plaque rectangulaire conservée au Musée de Boulogne-sur-Mer (1); 2° un coffret de toilette appartenant à M. Stevenson (2); 3° un couvercle de miroir cantonné de quatre lions (3), qui, par son usage, sa forme et ses détails, se rapproche infiniment de l'ivoire de M. Cazes. Il est assez curieux de rencontrer, soit en Angleterre, soit dans les contrées où les Anglais ont pu exercer de l'influence, quatre exemplaires d'une même allégorie, deux cassettes et deux miroirs; nos voisins d'Outre-Manche venaient-ils chercher sur le continent de petits meubles qu'ils semblent avoir affectionnés beaucoup, ou les fabriquaient-ils chez eux? La question mérite examen.

VALCABRÈRE.

Eglise paroissiale. — Le village de Valcabrère, dont les humbles maisons s'éparpillent au centre de la fertile vallée que domine orgueilleusement la noble cathédrale de Comminges, se fait remarquer par une très-ancienne et très-curieuse église, que j'ai visitée pendant les trop courtes heures de repos dérobées à mon travail

(1) Ce couvercle de cassette a été dessiné sur bois et sera incessamment publié dans le *Bulletin du comité*.

(2) Il a été décrit et figuré par M. Thomas Wright, *Journal of the British arch. association*, octobre 1849.

(3) Admirablement gravé dans les Mémoires de la Société des antiquaires de Londres. 1811.

Digitized by Google

dë Saint-Bertrand. Cet édifice, placé sous le vocable de saint Just, date, je crois, du dixième siècle, et l'on y rencontre çà et là des débris antiques et des monuments chrétiens primitifs; il a la forme d'une basilique à croisillons légèrement accusés et à trois nefs, dont la principale aboutit à un cul de four, éclairé par six baies superposées 3 et 3, étroites et en plein cintre. Les nefs à un seul étage se composent de quatre travées voûtées, et leurs arcs reposent sur six grands piliers carrés, dont les extrêmes, qui supportent en partie la tour élevée à l'entrée du sanctuaire, sont ornés de colonnes en marbre blanc, géminées, annelées, avec des chapiteaux écrasés, dont on distingue à peine la corbeille aplatie sous un énorme tailloir : de loin en loin, on retrouve les fragments d'une corniche échiquetée qui devait autrefois courir sur le pourtour entier du monument. Le soubassement du chœur est décoré d'une galerie aveugle dont les arcs retombent sur des chapiteaux à feuilles d'acanthe. Au fond de l'abside, derrière l'autel auquel il sert de retable, s'élève un élégant *ciborium* du quatorzième siècle, orné de statues et auquel on parvient au moyen d'un escalier à double rampe; cet édicule abrite le tombeau de saint Just (1), sarcophage d'une grande simplicité, porté sur des lions frustes; la table d'autel, très-ancienne, car elle est cannelée en gouttière, se trouve adaptée exactement à la hauteur des lions, ce qui justifie l'expression, *elevatio corporum*, si souvent employée par les hagiographes. Un portail ouvert à l'extrémité de la nef septentrionale n'est pas moins intéressant que le reste de l'église, quoiqu'il soit un peu moins ancien; il réunit un tympan, quatre colonnes et autant de statues. Le tympan représente le Christ dans sa gloire, environné des quatre évangélistes avec leurs symboles, et accosté de deux anges thuriféraires; les colonnes sont coiffées de chapiteaux historiés que je n'ai pas étudiés assez longuement pour les expliquer (2); quant aux statues, elles sont disposées ainsi qu'il suit : côté droit, 1° un évêque revêtu d'une chasuble terminée en pointe et descendant à peine au milieu du

(1) D'après un document que vient de me communiquer l'obligeance de MM. d'Agos et Rumèbe, ce tombeau serait celui d'une comtesse de Comminges, bienfaitrice de l'église; je ne puis sans preuves certaines adopter cette opinion complétement en désaccord avec la liturgie.

(2) Ces chapiteaux représentent le martyre de saint Just et de saint Pasteur, patrons de Valcabrère; la lapidation de saint Etienne et le départ d'une dame riche que saint Bertrand délivra du démon qui la possédait. *Saint-Just de Valcabrère*, par L. de Fiancette d'Agos, p. 25.

Digitized by Google

corps, le pallium ou orfroi est également très-court; ce personnage tient un livre à la main; 2° un homme en manteau, caractérisé par un livre ouvert; je crois que cette figure est un simple exorciste, non-seulement parce qu'elle n'a pas le costume d'un ordre majeur, mais encore à cause de sa place à l'entrée du Narthex (1); d'ailleurs, le sacramentaire d'Autun donne un livre fermé, pour attribut, au lecteur comme au diacre; côté gauche, 3° une femme couronnée, avec une croix sur la poitrine; 4° un prêtre tenant un livre fermé; l'étole et le manipule sont très-étroits, la première est passée dans la ceinture. Ces statues, plus grandes que nature, foulent aux pieds des lions ou des animaux fantastiques et conservent quelques traces de peinture rouge et jaune; pour ce qui est des souvenirs qu'elles rappellent, je laisse à un historien du pays le soin de les mettre en lumière (2). Les vanteaux de la porte sont renforcés de pentures en fer forgé du douzième siècle, et un très-joli anneau de bronze antique sert de heurtoir. Je ne parlerai pas ici des fragments de sculptures gallo-romaines inscrustés dans le mur extérieur, ils n'offrent qu'un intérêt purement local (3); mais je ne remonterai pas à Comminges, sans avoir remercié de tout cœur M. l'abbé Rumèbe, curé de Valcabrère, qui veut devenir et qui deviendra, j'en suis sûr, un savant archéologue.

Pendant les derniers jours que je passai à Comminges, une douloureuse nouvelle me fut annoncée par le *Moniteur*; S. Exc. M. H. Fortoul, Ministre de l'instruction publique, que j'avais vu trois mois auparavant plein de vie et de santé, venait de succomber aux atteintes d'un mal subit : des voix plus éloquentes que la mienne ont redit les services rendus à l'Etat et aux lettres par M. H. Fortoul; je ne veux pourtant pas finir un rapport qui lui était destiné, sans payer à sa mémoire un tribut de regrets et de reconnaissance. Ce fut donc sous le coup d'une cruelle émotion que je quittai Saint-Bertrand, et après avoir serré la main du bon abbé Déqué, unique pasteur de cette antique cathédrale, qui vit passer à l'ombre de ces arceaux un

(1) A cette place venaient se ranger les énergumènes et les possédés.

(2) M. d'Agos, à mon sens, a complétement raison dans l'appréciation qu'il donne de ces statues : il n'y voit autre chose que la représentation du miracle de saint Bertrand, dont j'ai parlé dans une note précédente. L'histoire et la liturgie se trouvent ici d'accord. *Saint-Just de Valcabrère*, p. 22.

(3) Un certain nombre de monuments antiques trouvés à Valcabrère appartiennent aujourd'hui au musée de Toulouse.

Digitized by Google

pape et soixante-huit évêques, je gagnai tristement la route du Quercy, où m'appelait une affection de famille.

ROCAMADOUR.

Il est difficile de passer quelques jours à Saint-Céré, sans entreprendre un pèlerinage à Notre-Dame de Rocamadour ; aucun membre du comité historique, n'a probablement jusqu'ici reçu l'hospitalité chez les aimables compatriotes du Maréchal Canrobert, car le nom de Rocamadour ne se rencontre pas une seule fois dans les onze volumes parus du *Bulletin*. Plus heureux, je ne dirai pas plus zélé que mes honorables collègues, j'ai fait une visite, hélas ! trop courte à l'oratoire de saint Amator, et s'il se présente une circonstance favorable, je compte bien y retourner, accompagné d'un dessinateur moins novice et surtout moins myope que moi. Rocamadour est une petite ville littéralement accrochée aux flancs d'un immense rocher, qui surplombe l'étroite vallée où serpente le Lauzou. L'église est placée à mi-côte ; en conséquence, si l'on vient de Gramat et qu'on aille directement au château qu'habitent aujourd'hui de pieux missionnaires, il faut descendre l'escalier le plus compliqué et le plus vertigineux qu'ait jamais inventé la fantasque imagination d'un romancier anglais ; si au contraire on a pris gîte en ville, il faut gravir un autre escalier que beaucoup de pèlerins montent à genoux, travail auprès duquel l'ascension de la *Scala Santa* n'est qu'un jeu d'enfant. Au reste, que l'on soit guidé par une piété fervente, ou par la curiorité naturelle au voyageur, l'on est richement indemnisé de sa peine, car l'ancienne collégiale de Saint-Sauveur (1), l'église paroissiale construite dans le roc même, et le sanctuaire où la Mère de Dieu est vénérée depuis un temps immémorial (2), offrent des types très-remarquables d'architecture depuis le douzième jusqu'au quinzième siècle. Malgré le juste intérêt que m'inspirent ces monu-

(1) Rocamadour possédait autrefois un chapitre.

(2) Cette chapelle, écrasée par la chute du rocher, fut rebâtie en 1479 par Denis de Bar, évêque de Tulle, ainsi que le prouve l'inscription contemporaine gravée sur le mur oriental de l'édifice. *Hoc oratorium saxi ruinâ collapsum, Dominus Dionisius de Bar, quem Bituris peperit, antistes et Dominus Tutellensis, anno Domini M. CCCC. LXXIX, erexit funditùs et ampliavit.*

Digitized by Google

ments qui n'ont pas encore trouvé d'historien (1), je n'entreprendrai pas leur description et j'aborderai de suite la chapelle Saint-Michel, qui présente à l'archéologue certaines œuvres d'art assez peu communes aujourd'hui. La chapelle Saint-Michel, simple excavation du rocher, entièrement ouverte à l'orient, est fermée au nord par la chapelle Notre-Dame et au sud par un mur du douzième siècle que caractérisent suffisamment les petits arcs en plein cintre supportés par des modillons à tête saillante, qui bordent sa crête; trois peintures anciennes apparaissent encore sur la paroi intérieure de ce mur : le *Christ*, l'*Annonciation*, la *Visitation*. Le Christ, dont il ne reste par malheur qu'une moitié verticale, est de taille colossale (6 à 7 mètres); il est vêtu d'une tunique et d'un manteau semé de roues, *pallium cum rotis*, orlé d'une bande vivrée, rouge, bleu, blanc et noir. Je ne sais trop à quelle époque attribuer exactement cette puissante figure, bien mieux dessinée et plus fièrement exécutée que les fresques de Saint-Savin; elle ne peut être postérieure au treizième siècle, et lui est probablement antérieure de quelques années. L'Annonciation et la Visitation placées très-haut sont encadrées dans une arcature trilobée; sur le premier tableau la Vierge est assise, et l'ange debout en face d'elle tient en main un phylactère avec ces mots : AVE GRATIA PLENA DNS TECUM : le second n'offre aucune particularité. Les personnages de ces miniatures du douzième siècle vues au microscope, sont de grandeur naturelle; j'ai reconnu sur leurs vêtements une étoffe pourpre semée de pois groupés en triangle, *pallium cum orbiculis*, que j'avais déjà eu occasion de voir sur la chasuble de saint Regnobert à Bayeux (2), et dans une très-ancienne vie de saint Omer, dont la bibliothèque du comité possède la copie (3). Le mur de la chapelle Notre-Dame, quinzième siècle, était aussi décoré de peintures aujourd'hui pres-

(1) L'*Histoire et miracles de N.-Dame de Rocamadour*, par le P. Odo de Gissey, S. J. (Toulouse, 1632, Pierre Bosc; Tulle, 1666; Villefranche d'Aveyron, Védeilhié, sans date) et la *Notice sur le pèlerinage de Rocamadour* (Cahors, 1856), quoique abordant la question historique, ne sont à proprement dire que des livres de piété. Il existe encore sur Rocamadour un ouvrage de M. Caillau, missionnaire de France; je ne l'ai pas, mais, d'après les extraits que j'en ai lus, il ne diffère en rien des précédents.

(2) Rock, *Church of our fathers*, t. I, pl. 1.

(3) *Ms.* 698 de la bibliothèque de Saint-Omer; j'ai exécuté cette copie en 1840.

Digitized by Google

que entièrement disparues; ces figures à demi-effacées représentent, à ce que je crois, la légende des *trois morts et des trois vifs*, mais on m'a assuré que je devais y reconnaître l'histoire de *Henry Court-mantel*. Une ancienne bannière brodée m'avait été signalée à l'avance comme devant attirer mon attention ; j'ai vu dans la sacristie ce petit ouvrage du dix-septième siècle, qui, s'il n'est pas le motif principal d'un gonfanon, *vexillum*, ne peut servir qu'à voiler le Saint-Sacrement pendant les prédications; une aiguille industrieuse y a tracé *au passé*, la Sainte Vierge entre deux anges, ayant à ses pieds deux personnages, dont un en costume épiscopal. Un objet aussi splendide ne peut être qu'un *ex-voto* offert par quelque évêque de Tulle à Notre-Dame de Rocamadour; son intérêt archéologique est toutefois de minime importance.

A Saint-Céré, Monsieur le Ministre, s'est terminé mon voyage scientifique en France pour 1856; depuis quatre mois j'étais en route, et j'avais besoin d'en séjourner encore un en Belgique et à Cologne : les documents que je viens de présenter à Votre Excellence, joints à plus de cent calques ou dessins forment le résultat de cette longue et parfois pénible excursion. Peut-être ma mission n'a-t-elle pas été fertile en découvertes véritables ; mais, avec l'aide des publications du R. P. A. Martin et de l'érudition de M. F. Michel, j'ai pu éclaircir certaines difficultés relatives à l'origine des broderies ou des étoffes, et chercher enfin à appliquer les noms aux choses elles-mêmes ; j'ai largement profité des travaux de mes doctes devanciers, puissent mes études devenir à leur tour utiles à ceux qui viendront après moi !

J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect, Monsieur le Ministre, de Votre Excellence, le très-humble et très-obéissant serviteur.

CH. DE LINAS,

Membre non résidant du Comité de la langue, de l'histoire et des arts.

Digitized by Google

CHRONIQUE.

SOCIÉTÉS SAVANTES. — FAITS DIVERS. — ARCHÉOLOGIE.

Le Cercle pratique d'horticulture et de botanique du département de la Seine-Inférieure a tenu, le 4 janvier 1857, sa séance publique annuelle, sous la présidence de M. J. Wood. M. le président a lu un discours sur l'histoire des jardins dans l'antiquité, et M. A. Malbranche, secrétaire de correspondance, a rendu compte des travaux du Cercle pendant l'année 1856.

— La Société d'horticulture et d'arboriculture du Doubs vient de publier le premier numéro de son bulletin pour janvier 1857. Cette Société, dont les statuts ont été approuvés par un arrêté de M. le comte de Lapeyrouse, préfet du Doubs, sous la date du 26 septembre 1856, commence sous d'heureux auspices. M. le recteur de l'Académie s'est empressé de mettre à sa disposition l'amphithéâtre de la Faculté ; le conseil municipal de Besançon a voté des fonds d'encouragement; un professeur de la Faculté des sciences a offert de donner publiquement quelques notions de géologie pratique appliquée à l'aménagement des jardins; enfin un journal mensuel livrera à la publicité toutes les observations utiles qui seront faites par les membres résidents ou les membres associés. Le titre Ier des statuts porte que la Société concourra à la propagation des méthodes utiles, par l'établissement d'un jardin d'expérimentation, des distributions de graines et de plantes, des cours publics, des expositions, des prix et des publications. Outre les présidents d'honneur qui sont M. le préfet et M. le maire, le bureau se compose d'un président, M. Huart, ancien recteur; de deux vice-présidents, MM. Marque et Demolombe; d'un secrétaire, M. Viguier; d'un

Digitized by Google

vice-secrétaire, M. Bavoux; d'un trésorier, M. Gras, inspecteur honoraire des enfants trouvés; et d'un archiviste, M. Coutet, armurier.

— M. Henri Lemaire, de l'arrondissement de Valenciennes, a mis à la disposition de la Société impériale de cette ville, une somme de 200 fr. pour être offerte en encouragement à l'agriculture. Moitié de cette somme sera décernée en prime à celui des dix lauréats du concours de labourage qui en aura été jugé le plus digne par le jury.

— La Société médicale allemande de Paris, depuis sa fondation qui remonte à douze ans, a compté dans son sein 642 membres actifs, auxquels ont été adjoints 105 membres correspondants et 156 membres honoraires, qui n'ont pas tous été membres actifs, et dont le nombre, pour Paris, se limite à 25 membres honoraires et à 15 correspondants. Les membres actifs se réunissent chaque année en quarante séances scientifiques et autant de séances administratives. Ces séances ont lieu tous les lundis en hiver, et tous les premier et troisième lundis de chaque mois en été.

— La bibliothèque communale de la ville de Chartres renferme en manuscrits du moyen âge des documents d'un grand intérêt. Sur la garde et le faux titre d'un volume, relié en vélin au dix-septième siècle et portant les armes du chapitre de Chartres, on a trouvé récemment des lettres patentes de Charles VI, en date du mois de septembre 1413, adressées au bailli de Coutances, et relatives à l'insurrection des cabochiens. Ces lettres viennent de paraître dans le Bulletin de la Société archéologique d'Eure-et-Loir.

— La fondation des Sociétés chorales, à Rouen, remonte à 1849.

En 1848, M. Aimé Paris était venu dans cette ville pour y organiser, selon sa méthode, des cours publics et gratuits de musique vocale. Le but de M. Paris était de former des professeurs qui propageassent sa méthode de l'enseignement du chant, alors fort négligé en France.

En octobre 1849, un certain nombre des élèves de M. Paris se réunirent et fondèrent la première Société chorale : les *Neustriens*, sous la direction de M. G. Piccini.

Les succès de cette Société furent tout d'abord brillants; puis quelques dissidents rompirent avec elle et fondèrent la *Renaissance*, dont M. Weirig, ouvrier typographe, fut le directeur. Cette Société existe encore.

Vers la fin de 1850, M. Louis Noury, jeune homme de dix-sept ans, entra comme répétiteur à la Société des *Neustriens*, et ouvrit un cours gratuit qui comptait jusqu'à 280 élèves.

Cela dura jusqu'à 1851; pendant cette période d'existence, la

Digitized by Google

Société des Neustriens se fit entendre dans différents concerts de bienfaisance.

En 1851, les *Neustriens* cessent d'exister, et la *Renaissance* a pendant un an et seule le droit de cité.

Mais on comprend qu'une institution qui avait donné de si beaux résultats au début ne pouvait s'arrêter ainsi brusquement. En 1852, M. Carpentier, président et fondateur de la Société de secours mutuels l'*Emulation chrétienne*, s'occupa activement de reconstituer, sur de nouvelles bases, et en réunissant tous les éléments séparés, une puissante Société chorale qui, sous la direction de MM. Piccini et Noury, prit le nom de Société chorale des *Céciliens;* enfin, en 1853, MM. Piccini, Weirig et Nourry opérèrent une seconde fusion, et la *Renaissance-Cécilienne* fut fondée.

(*La Normandie.*)

— La Société d'agriculture, sciences et arts, de Boulogne-sur-Mer, a tenu sa dernière séance semestrielle le 8 du mois de novembre. M. Gérard a fait un rapport sur les plus récents travaux de la Société; il a constaté que, grâce aux efforts du président M. Achille Adam, qui a été l'un des plus actifs promoteurs de l'introduction du drainage en France, l'arrondissement de Boulogne comptait, dans les derniers mois de 1856, un total d'hectares drainés s'élevant à 3,714. Dans l'ordre des travaux administratifs, la Société a continué à fournir à l'autorité tous les renseignements statistiques qu'elle a pu désirer; elle a rédigé des observations sur les insectes nuisibles aux céréales, sur la pisciculture, et publié dans son *Bulletin* des travaux intéressants, parmi lesquels figurent au premier rang des articles sur les fumiers, les cultures en ligne et le battage mécanique, dus à MM. Sauvage, Léon de Rosny, et Achille Adam.

— M. François Guérard, conseiller à la cour impériale d'Amiens, membre fondateur de la Société des Antiquaires de Picardie, est décédé le 20 février 1857, à l'âge de 62 ans; il s'était spécialement occupé d'histoire ecclésiastique et de liturgie. Outre différents discours prononcés par lui à plusieurs reprises comme président de cette Société, il a publié : *Notice sur l'ancienne communauté des Augustins d'Amiens* (1838) : *Essai sur Saint Geoffroy* (1840), évêque d'Amiens. Il a laissé, en outre, une histoire manuscrite achevée de l'église Saint-Germain d'Amiens, qui paraîtra bientôt dans les Mémoires de la Compagnie à laquelle il appartenait.

— Les démolitions des maisons adossées à la cathédrale de Périgueux, du côté de la coupole nord, ont mis à découvert un porche majestueux, dont personne n'avait soupçonné l'existence.

Il était accessible au moyen de sept arcades, dont cinq de façade et deux latérales. Ces deux dernières sont parfaitement conservées. Il ne reste des cinq autres que les piliers.

Digitized by Google

Le style de cette construction est celui de l'église même. Le porche mesure environ trente mètres de façade sur dix de profondeur.

On a tout lieu de supposer que de ce côté était l'entrée principale de l'église ; c'était du moins la plus fréquentée, surtout aux grandes cérémonies. C'est là que les processions devaient se mettre en ordre avant de se déployer pour parcourir l'intérieur de la ville.

Il est vivement à souhaiter que cette partie si importante de notre antique basilique soit conservée et comprise dans les travaux de restauration qui s'exécutent en ce moment.

(*Echo de Vésone.*)

— M. le docteur Clos vient de publier, dans la *Revue de l'Académie de Toulouse*, un travail dans lequel il examine l'état actuel de la botanique en France. Nous en extrayons le passage suivant, relatif aux Sociétés qui s'occupent spécialement de cette belle science :

« L'année 1854 a marqué une ère nouvelle pour la botanique par la création de la *Société botanique de France*. Jusque-là rien ne reliait les botanistes de notre beau pays : il manquait à la science un centre qui mît ses sectateurs en rapport les uns avec les autres. L'Académie des sciences de l'Institut de France, la Société philomatique de Paris n'admettaient l'une et l'autre dans leur sein qu'un nombre très-limité de botanistes. La nouvelle Société appelle et accueille au même titre les princes de la science et ceux qui débutent dans la carrière. Elle n'exige de tous qu'amour pour la science, dévouement aux intérêts de la botanique. Aussi, comme toute chose utile et qui comble une lacune, a-t-elle vu rapidement grossir le nombre de ses membres. Il est déjà de près de quatre cents et ne peut manquer de s'accroître encore (1). Elle s'est imposé la triple mission d'établir un lien d'union entre tous les observateurs des merveilles de Flore, dont elle voudrait former une seule famille, de publier les travaux originaux des botanistes français, et de donner à tous ses membres une analyse de ce qui se fait d'important à l'étranger. Les *Annales des sciences naturelles*, seul recueil spécial que possédât la botanique en France, n'impriment guère que de longs et importants travaux. De nombreuses observations de détail, des vues nouvelles et bien dignes d'intérêt pouvaient rester ignorées au grand détriment de la science. Le *Bulletin de la Société botanique de France* est venu mettre un terme à ce grave inconvénient et satisfaire à un besoin généralement senti. Sans doute, si vous comparez la France à l'Allemagne, quant au nombre de leurs publications botaniques, la première de ces deux nations semblera frappée d'infériorité ou même

(1) Pour faire partie de la Société, il faut s'être fait présenter, dans une de ses séances, par deux membres qui auront signé la présentation et avoir été proclamé dans la séance suivante par le président : chaque membre paie une cotisation annuelle de 30 francs et reçoit gratuitement le bulletin des travaux de la Société.

Digitized by Google

disgraciée. En Allemagne, cinq journaux périodiques, sous les titres de *Linnæa, Flora, Botanishe Zeitung* (Gazette botanique), *Bonplandia, Hedwigia,* sèment partout les idées nouvelles, sans compter les nombreux Mémoires que publient les Académies si multipliées en cette contrée. Mais cette infériorité est plus apparente que réelle. Que manque-t-il donc à la botanique française ? Il faudrait que les relations entre ses membres fussent encore plus nombreuses, que des réunions ou congrès scientifiques les appelassent tour à tour dans les principales villes de France ; ces congrès exciteraient l'émulation et la science y gagnerait infiniment. Enfin les moyens d'études pourraient être aussi plus multipliés dans les cités de second ordre. Les cours sont partout régulièrement établis ; on a déjà pu juger toute l'importance des *conférences* récemment instituées ; mais combien les collections et les bibliothèques publiques ne laissent-elles pas à désirer. »

— La Société des arts et des sciences de Carcassonne a reçu de M. le préfet, qui était venu présider la séance, une communication relative à deux intéressants documents historiques dont se sont récemment enrichies les archives départementales, et que M. l'archiviste de la préfecture a découverts dans une mission qu'il vient de remplir à Fanjeaux.

Ce sont les statuts en langue vulgaire d'une confrérie organisée à Fanjeaux, dès le treizième siècle, avec tous les caractères d'une association de secours mutuels, et des lettres patentes de Charles VI, datées de 1393, qui mentionnent la destruction de Fanjeaux par les compagnies du prince de Galles, et constatent la fondation de l'hospice de ce même lieu et l'origine de sa Consorce, qui a existé jusqu'à la révolution, mais dont les archives ne se retrouvent plus.

L'analyse qu'en a présentée M. le préfet a été accueillie avec la plus vive satisfaction, et la Société a unanimement voté son insertion au procès-verbal de la séance, et l'impression des deux documents dans le prochain numéro de ses Annales.

(*Courrier de l'Aude.*)

— On lit dans le *Courrier du Bas-Rhin* de Strasbourg :

« L'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg, que tant de savants de premier ordre ont illustrée à différentes époques, a eu récemment à formuler un jugement sur l'ouvrage l'*Empire des Tzars*, que M. Schnitzler, professeur au lycée de Strasbourg, a publié dans le cours de l'année dernière. Une commission composée de M. de Kœppen, statisticien très-connu, de M. Brosset et de M. Vesselowski, a présenté à l'Académie de Saint-Pétersbourg un rapport dont nous nous empressons d'extraire le passage suivant, qui fait connaître quelle place élevée on assigne en Russie aux travaux que M. Schnitzler a consacrés et consacre encore avec tant de persévérance à ce colossal empire.

« Au jugement des trois signataires du rapport, l'ouvrage l'*Empire* « *des Tzars* est un travail consciencieux d'un savant qui, trente années

Digitized by Google

« durant, s'est constamment occupé de la statistique de la Russie, « ayant à tâche de faire une étude spéciale de notre patrie dans tous « ses détails et sur toute son étendue, à partir des frontières de l'Al- « lemagne jusqu'aux confins de l'Océan oriental. Le lecteur de cet « ouvrage, continuent-ils, a tout lieu d'admirer l'érudition et l'esprit « pénétrant de l'auteur... Il faut convenir que nous ne possédons pas « de pareil travail, et qu'une traduction en langue russe, revue et « augmentée, serait fort opportune. Le livre de M. Schnitzler est en « tout point digne d'encouragement. L'auteur ayant dès 1829 publié « son premier ouvrage relatif à la Russie, n'a jamais cessé d'être à « la tête des écrivains français traitant de cet empire..... »

« La conclusion de ce rapport est que l'Académie, par une allocation prise sur son budget, facilite à M. Schnitzler l'acquisition des nouvelles publications relatives à la Russie. Il a été adopté en tous points par la classe d'histoire et de statistique, dont M. Schnitzler est membre correspondant depuis un grand nombre d'années, et soumis à l'approbation de M. le comte Bloudof, président de l'Académie et membre du conseil de l'Empire.

« Le grand-duc Constantin, frère de l'empereur, président de la Société impériale russe de géographie, s'est associé à cette appréciation, et il vient d'envoyer à M. Schnitzler, qui en est également membre, la collection de toutes ses publications, livres et cartes. Ces suffrages des corps savants le plus haut placés en Russie, et les plus compétents dans la matière doivent être pour M. Schnitzler la meilleure preuve de la grande utilité de ses travaux; la satisfaction qu'il doit y trouver sera sans doute pour lui un dédommagement de tant de veilles et de labeurs, qu'il n'a cessé de vouer au plus vaste sujet d'études qu'il soit possible de choisir. »

— Les découvertes archéologiques se multiplient dans le Loiret. Hier nous annoncions celle d'un théâtre antique à Triguières. Voici maintenant que la grotte où aimait à se retirer saint Mesmin, et que le saint fondateur de l'abbaye de Mixi avait choisie pour le lieu de sa sépulture, vient d'être retrouvée. Cette découverte, qui intéresse également l'archéologie et l'histoire de notre contrée, est due à la perspicacité et à la persistance courageuse de M. Pillon. Depuis plusieurs années, il avait déjà fait à ce sujet quelques tentatives infructueuses; aujourd'hui, le voilà, assure-t-on, arrivé à son but.

Il avait remarqué à la hauteur de l'église de La Chapelle, dans la falaise de la Loire, un mur bâti de larges pierres régulières et bien taillées. Ce mur ne soutenait rien et n'était pas placé là pour la consolidation du terrain : il en conclut qu'il n'était construit que pour fermer une ouverture. Ne voulant pas y toucher, il entama la falaise à plusieurs pas au delà et s'y enfonça. Au bout de quelques mètres, il se trouva sous une voûte naturelle. Lui et ses ouvriers se garant comme ils purent, et non toujours sans danger, des éboulements du terrain, et après avoir contourné plusieurs piliers de construction moderne, arrivèrent enfin à retrouver l'intérieur du mur remarqué à

Digitized by Google

l'extérieur; et là un large déblai opéré laissa voir à droite et à gauche deux piliers ronds de deux mètres au moins de diamètre. L'un est en partie ruiné; l'autre est intact et surmonté d'un chapiteau du plus incontestable et du plus beau style mérovingien. Or, ces piliers ne servent à rien pour la solidité de la voûte, dont le berceau, formé de gros blocs de pierre, se développe et se soutient seul au-dessus d'eux. Ils ne sont donc là que comme ornement et pour décorer l'entrée de la grotte, qui s'étend sous l'église de La Chapelle, à dix mètres au-dessous du sol de cette église.

M. Pillon avait invité ses collègues de la Société archéologique à venir visiter et apprécier ses travaux : un grand nombre d'entre eux s'est rendu à La Chapelle, et nous tenons de plusieurs d'eux qu'ils regardent réellement cette grotte comme celle de saint Mesmin. L'aspect du pilier mérovingien paraît surtout vivement impressionner les honorables antiquaires.

Une circonstance vient encore fortifier cette croyance. Saint Mesmin voulut être enterré dans cette grotte, parce que de ce lieu on voyait son abbaye, de laquelle également on apercevait l'entrée de la grotte, placée en face, de l'autre côté de la Loire. En se mettant entre les deux piliers et tirant une ligne droite passant à travers le mur qui bouche l'entrée, on arrive justement à l'endroit où s'élevait jadis l'abbaye.

Tout porte donc à croire que cette découverte va nous rendre un monument précieux par son antiquité et ses souvenirs.

De grands travaux restent encore à faire : il faut déblayer cette grotte de la terre qui l'encombre en partie et recouvre peut-être les débris des sépultures qui y furent vénérées jadis. Des travaux que le génie opère sur la Loire de ce côté peuvent utiliser ces terres, et nous faisons des vœux pour qu'ils viennent en aide à la restauration de ce monument.

(*Journal du Loiret.*)

— Philippe-Félix-Balthazar-Othon-Ghislain, comte de Mérode, marquis de Trélon, etc., né à Maëstricht, le 13 avril 1791, est mort en son hôtel à Bruxelles, le 7 février, à 10 heures 1/2 du soir.

M. Félix de Mérode était l'un des hommes les plus considérables et les plus considérés du pays et s'était rendu recommandable aux yeux de tous les partis par d'éclatants services publics, par l'élévation de son esprit, par la loyauté et par l'excellence de son cœur.

Comme son frère le comte Henri de Mérode, le comte Félix suivit ses parents dans l'émigration et fut marié fort jeune à Mademoiselle de Grammont, fille du marquis de Grammont. Fixé en Franche-Comté, il se prépara de bonne heure à l'étude des grandes questions politiques et sociales, au point de vue des inspirations généreuses et charitables. Les orphelins, les écoles, le sort des agriculteurs, celui des ouvriers des villes, l'éducation publique occupèrent tour à tour M. de Mérode.

Digitized by Google

M. de Mérode, qui avait publié en 1825 un travail sur l'enseignement, et qui avait encouragé toutes les manifestations utiles de l'intelligence, se trouvait depuis peu de jours en Belgique, lorsque la révolution belge éclata. Le gouvernement provisoire, constitué à Bruxelles, et le Congrès national surent alors l'étendue de son dévouement et de son patriotisme. On le vit déployer une immense activité pour propager dans tous les cœurs le sentiment de l'indépendance, et il se multiplia pour l'organisation d'une résistance nationale contre les tentatives futures des Hollandais, qui ne renonçaient pas à rentrer à Bruxelles en vainqueurs.

Le temps, les fatigues extrêmes, l'argent que sa fortune particulière pouvait fournir, rien ne l'arrêta. Après avoir hâté de tous ses efforts la prompte réunion du Congrès national, il fit preuve des sentiments les plus désintéressés lorsque ses amis, qui aimaient à l'appeler *le prince indigène*, voulurent le placer à la tête du gouvernement et songèrent à lui faire déférer la couronne. Dans les travaux du Congrès national, M. Félix de Mérode se montra le défenseur infatigable des grands principes de liberté, au point de vue du catholicisme comme de la dignité du peuple belge. Ses discours au Congrès révélèrent dès lors cette haute sagacité qui s'alliait à une élocution pleine d'originalité. La parole de M. Félix de Mérode a toujours eu, dans les chambres belges, une grande portée et une véritable valeur. Catholiques et libéraux furent en toute occasion unanimes pour rendre hommage à ce caractère de loyauté et de sincérité si parfaites, qui faisait le fond de ses discours et de ses actes.

— Par testament olographe en date du 15 février 1857, M. le docteur Escalier a légué à la ville de Douai sa précieuse galerie de tableaux et sa magnifique collection d'antiquités et d'objets d'art, à l'exception toutefois d'un dyptique d'Hemmeling dont hérite l'église Notre-Dame. Le panneau central représente la Trinité; les autres volets figurent diverses scènes de la vie de la sainte Vierge, de saint Jean-Baptiste, des Apôtres, etc. M. Escalier venait de publier un important ouvrage intitulé : *Remarques sur les patois*. Le vocabulaire latin-français du quatorzième siècle, qui fait suite à ces doctes et spirituelles observations, peut être un précieux auxiliaire pour l'intelligence des inscriptions françaises des quatorzième et quinzième siècles. On est parfois embarrassé pour déterminer la signification précise de certains mots qu'on lit sur les monuments épigraphiques des églises. Toute hésitation disparaît lorsqu'on en trouve la traduction en latin, c'est-à-dire dans une langue fixe. M. Escalier ne s'est point borné à transcrire littéralement le curieux manuscrit de la bibliothèque de Douai, il a enrichi chaque article de remarques, d'observations et d'éclaircissements, en notant les variations et les altérations que chaque mots a subies.

(*Revue de l'Art chrétien.*)

Digitized by Google

— La Société des sciences et des arts de Valenciennes a formé une galerie de tableaux destinés à rappeler les souvenirs historiques de cette ville. Ce musée, déjà riche en bustes et en portraits, vient de s'enrichir de huit copies de tableaux, placés à Venise dans le palais ducal et qui sont tous relatifs à l'histoire de Beaudouin Ier, empereur de Constantinople, né à Valenciennes en 1171. Ces copies, réduites au tiers de l'original, ont été exécutées par M. Charles Crauck, second grand prix de Rome, artiste né à Valenciennes. Si les villes importantes imitaient un pareil exemple, elles pourraient créer des collections qui, en raison de leur spécialité, offriraient un intérêt vraiment sérieux.

(*Revue de l'Art chrétien.*)

— On a trouvé dernièrement à Bligny (Aube), dans une propriété appartenant à Mme la marquise de Dampierre, cinquante-neuf deniers ou oboles carlovingiens ; savoir :

Louis le Débonnaire. Une obole. Avers : HLUDOVVICUS I[MPERATOR]; revers : AQUIS PALA[TIO].

Charles le Chauve. Cinquante-quatre deniers. Avers : KAROLUS GRATIA D[E]I REX, et monogramme de *Karolus*. Revers : ATRASI CIVITAS (Arras), 1 exemplaire; AURELIANIS CIVITAS (Orléans), 2 ex. ; BAIOCAS CIVITAS (Bayeux), 7 ex. ; BARO CASTEL, BARO CASTELI, ou BARO CASTELLI (Bar-sur-Aube, Bar-sur-Seine, ou Bar-le-Duc), 7 ex. ; CASTELI BARIS ou CASTELI BARS (les mêmes localités), 7 ex. ; CASTEL LATSS (chef-lieu du *Pagus Laticensis*, Aube et Côte-d'Or), 4 ex. ; CASTIS PRUVINIS (Provins), 1 ex. ; CATALAUNIS C[I]V[I]TAT[IS] (Châlons-sur-Marne), 1 ex. ; CENOME CIVITAS (Le Mans), 1 ex. ; CURTIS ASONIEN (Courtisson), 1 ex. ; DIVIONI CASTRE (Dijon), 2 ex. ; JOTRENSIS M[ONETA] (Jouarre), 2 ex. ; LUGDUNI CLAVATI (Laon), 1 ex. ; PALATINA MONETA (du Palais), 1 ex. ; PARISII CIVITAS (Paris), 4 ex. ; QUENTO VICO (Quentovic), 1 ex. ; RAUCIO PALACII (Palais de Roucy), 1 ex. ; REMIS CIVITAS (Reims), 2 ex. ; ROTUMAGUS CIVIT[AS] (Rouen), 3 ex. ; S[AN]C[T]I ΔIONUSI (Saint-Denis), 1 ex. ; TRECAS CIVITAS (Troyes), 1 ex. ; VIRDUN CIVITAS et VIRDUNI CIVITAS (Verdun), 5 ex.

Deux oboles. Même avers que les deniers précédents. Revers : CAM[ER]ACUM CIV[ITAS] (Cambray), 1 ex. ; TU[R]NACU[M] CIV[ITAS] (Tournay), 1 ex.

Louis de Germanie. Un denier. Avers : LUDOVVICUS GRATIA DEI REX ; revers : METTIS CIVITAS (Metz).

Enfin un denier dont il est difficile de faire l'attribution : Avers : KAROLUS GRATIA D[E]I REX, et monogramme de *Karolus* différent de celui de Charles le Chauve indiqué plus haut. Revers : KRLUS INPERATOR.

Ces monnaies font partie de la collection de Mme la marquise de Dampierre.

(*Bibliothèque de l'Ecole des Chartes.*)

Digitized by Google

CONCOURS ACADÉMIQUES.

SUJETS DE PRIX MIS AU CONCOURS. — PRIX DÉCERNÉS.

L'Académie d'Arras met au concours de 1858 le sujet suivant :

« Des pays d'Etats en général, et des Etats d'Artois en particulier. — « Leur origine, leur action politique et administrative. »

Le prix sera une médaille d'or de la valeur de 400 francs.

En dehors de ce concours, l'Académie recevra tous les ouvrages inédits (*lettres, sciences et arts*) qui lui seront adressés.

Toutefois, l'Académie verra avec plaisir les concurrents s'occuper surtout de questions qui intéressent le département du Pas-de-Calais.

Elle affecte une somme de 600 francs pour être distribuée en médailles, dont la valeur pourra varier, à ceux des ouvrages qui lui paraîtront dignes d'une récompense.

Les ouvrages envoyés au concours doivent être adressés (sans frais de port) au secrétaire perpétuel de l'Académie, et lui être parvenus avant le 1er juillet 1858.

La Société impériale de médecine, chirurgie et pharmacie de Toulouse propose, pour sujet de prix à décerner en 1858, la question suivante :

« Analyser l'arnica montana;

« Faire connaître les préparations pharmaceutiques dont les diverses « parties de cette plante sont la base;

« Etablir quelle est son action physiologique et ses propriétés théra- « peutiques. »

Le prix est de 300 fr.

Les Mémoires devront être remis, avant le 1er janvier. Ils seront écrits lisiblement en français ou en latin, et munis d'une épigraphe ou devise, qui sera répétée dans un billet cacheté, où doit se trouver le nom de l'auteur; ils seront adressés, franc de port, au secrétaire général de la Société.

Digitized by Google

L'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon, vient de faire paraître le compte rendu de sa séance publique, tenue le 26 août 1856. Le président annuel, M. L. Bretillot, a rendu compte du concours ouvert sur ce sujet : *Rechercher les causes de l'émigration des habitants des campagnes vers les grands centres de population ; en exposer les motifs au point de vue de la morale, de l'hygiène et de la fortune publique ; enfin, faire connaître les moyens de la maintenir dans des limites compatibles avec la raison, la prospérité du pays, et les intérêts bien entendus des habitants des campagnes.* Plus de quarante Mémoires ont répondu à l'appel de la Société. Les prix ont été décernés dans l'ordre suivant :

1° M. Amédée Hennequin, à Paris ;

2° M. Eugène Bonnemère, propriétaire à Louerre, près Brissac (Maine-et-Loire).

M. P.-L. Perrot, professeur de rhétorique au collége de Haguenau, a obtenu une mention très-honorable.

MM. Maximin Cattin, ancien notaire à Cordiron, et M. Eugène Michel, principal du collége de Castellane, ont également obtenu chacun une mention honorable.

« Parmi les Mémoires non couronnés et mentionnés cependant dans le rapport, celui qui porte le n° 28, nous a paru, a dit M. le président, présenter des vues qui méritent d'être indiquées. L'auteur de ce Mémoire voit dans l'affaiblissement de la foi religieuse, dans la propagation du scepticisme au sein des campagnes, la cause puissante, unique peut-être, qui détermine le cultivateur à délaisser le travail des champs pour aller chercher dans les centres de population les moyens de fortune, les distractions, les jouissances de la vanité et des sens, qu'on y trouve plus facilement qu'au village. Conséquent avec lui-même, il pense que l'établissement de couvents d'hommes, joignant l'exercice de la prière au travail de la terre, aurait sur l'esprit des paysans une salutaire influence, par l'exemple qu'ils donneraient de l'abnégation, de l'humilité, du sacrifice, et déciderait l'ouvrier cultivateur à demeurer là où la Providence l'a fait naître. Quelque respectable que soit l'idée religieuse, qui est le fondement et l'âme du Mémoire, elle n'aurait pas eu, au point de vue économique, une valeur suffisante pour le faire mentionner dans ce rapport, s'il n'eût contenu une démonstration aussi exacte qu'intelligente de l'action exercée sur l'émigration par la dispensation de la charité publique et privée dans la ville de Besançon. Les nombreux secours qu'y distribuent les associations de charité, les établissements de bienfaisance, les hôpitaux, le clergé, les particuliers, attirent du dehors, particulièrement du département de la Haute-Saône, une masse de cultivateurs qui, à l'aide de cette abondante et peut-être prodigue charité, s'habituent à vivre sans travailler, ou en travaillant le moins possible ; ils élèvent leurs enfants dans une vie de paresse et de misère que l'aumône soutient, mais n'humilie plus. Ce fait, mis en pleine lumière par l'auteur du Mémoire, mérite la plus sérieuse attention, car ce qui se passe à Besançon est répété dans toutes les villes importantes de France, et le sentiment le plus humain, le plus chrétien, pourrait, s'il ne se surveillait et ne s'imposait de sages et prudentes règles, enfanter des résultats que l'esprit de charité ne voudrait ni n'oserait avouer. »

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

Académie des sciences morales et politiques. — Séances et travaux. Compte rendu par M. *Ch. Vergé*. Troisième série. Tome XIX. 1re livraison. Janvier 1857. In-8° de 160 pages.

— Mémoire sur Naigeon et accessoirement sur Sylvain Maréchal et Delalande, par M. *Damiron*. 28 pages.

— Statistique de la France féodale, par M. *Moreau de Jonnès*. 17 pages.

— Rapport sur un ouvrage de M. Ernest Renan, intitulé : Histoire générale et système comparé des langues sémitiques, par M. *Ad. Franck* (suite). 24 pages.

— Rapport sur le concours relatif à l'administration de Colbert, par M. *Wolowski*. 51 pages.

— Rapport verbal sur un ouvrage de M. Constantin Baër, intitulé : Del basso Corso de Cambi e delle grande immissioni d'argento in Napoli, par M. *Michel Chevalier*, suivi d'observations de M. *H. Passy*. 16 pages.

— Rapport verbal sur les tables de la population, des naissances, des mariages et de la mortalité dans les Pays-Bas, par M. *Villermé*, suivi d'observations de M. *Moreau de Jonnès*. 4 pages.

— Mémoire sur les moyens de généraliser l'éducation des sourds-muets, sans les séparer de la famille et des parlants, par M. le docteur *Blanchet*. 10 pages.

Société orientale de France. — Revue de l'Orient, de l'Algérie et de ses colonies. Janvier 1857. In-8° de 84 pages.

— Fragment d'un voyage en Cilicie. — De Corycus à Lamas, par

Digitized by Google

la voie romaine du Taurus. — Ruines de Néapolis d'Isaurie, par M. *Victor Langlois*. 8 pages.

— Sur le non-athéïsme des Chinois. Lettre inédite du père de Prémare, missionnaire en Chine, publiée pour la première fois sur le manuscrit autographe conservé à la bibliothèque impériale de Paris, par M. *G. Pauthier*. 18 pages.

— Le Raghou-Vansa, poëme historique de Kalidasa, publié pour la première fois en français par M. *A. Philibert-Soupé*, docteur-ès-lettres (suite). 10 pages.

— Les provinces danubiennes. Mémoire pour servir à l'histoire de la Roumanie de M. César Bolliac, par M. *E. Dramard*. 11 pages.

— L'opuntia ou cactus raquette de l'Algérie. — L'opuntia croît dans les terrains arides; lieux qu'il habite; variétés; exploitation des Arabes; importance de cette plante; usage comestible du fruit et des fleurs; principe colorant; application à l'industrie; ébénisterie, tabletterie, chapellerie; propriétés médicinales; colle; chauffage; nourriture des bestiaux; engrais; culture; par M. *Léon de Rosny*. 8 pages.

— La Kabylie. — Topographie, mœurs, industrie, etc., de M. le général Daumas, par M. *E. de Monglave*. 13 pages. Mélanges et nouvelles, 10 pages.

Société impériale zoologique d'acclimatation. — Tome IV, n° 1er. Janvier 1857. In-8° de 60 pages.

— Note sur le tapir Maïpouri de la Guyane, par M. *Victor Bataille*, propriétaire à Cayenne. 2 pages.

— Essai sur les chèvres, par M. Sacc (suite). 18 pages.

— Des mœurs et des habitudes de l'autruche, par M. le docteur *L.-A. Gosse*. 17 pages.

— Des véritables causes de l'épizootie actuelle des vers à soie, et des moyens pratiques d'en arrêter ou d'en atténuer les dangereux effets, par M. *Guérin-Méneville*. 5 pages.

— Lettre sur la culture de l'igname de Chine et de l'igname de la Nouvelle-Zélande, par M. *Paillet*. 3 pages.

— Sur la culture du riz à Java, par M. *Teysman*, colon de l'île de Sumatra. 4 pages.

— Extrait du procès-verbal de la séance du 9 janvier 1857, par M. *Duméril*. 5 pages.

— Faits divers et extraits de correspondance, par M. *Guérin-Méneville*. 6 pages.

Société impériale et centrale d'Agriculture. — Bulletin des séances rédigé par M. Payen, secrétaire perpétuel. Deuxième série. Tome XII, n° 2, In-8° de 112 pages.

— Comptes rendus des séances des 10, 17, 24 et 31 décembre 1856, 7, 14 et 21 janvier 1857.

Société impériale et centrale d'Horticulture. — Tome III. Janvier 1857. In-8° de 60 pages.

Digitized by Google

— Compte rendu des séances du 11 décembre 1856 et du 8 janvier 1857. 7 pages.

— Communications et Mémoires : revue de la floriculture, par M. *Rouillard*. 5 pages.

— Comptes rendus de six expositions partielles de 1856, par M. *V. Andry*. 15 pages.

— Des travaux de la Société pendant l'année 1856, par M. *Rouillard*. 14 pages.

— Plantes nouvelles ou rares décrites dans les journaux d'horticulture qui se publient à l'étranger. 16 pages.

ACADÉMIE IMPÉRIALE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS DE ROUEN. — Précis des travaux pendant l'année 1855-1856. In-8° de 382 pages.

— Séance publique annuelle de 1856 ; discours de M. *Bignon*, président. 11 pages.

— Discours de réception de M. *Bachelet*, professeur d'histoire. 16 pages.

— Rapport sur le concours relatif aux accidents dans les manufactures, par M. *Brunier*. 8 pages.

Les Dettes, poésie par M. *Théodore Muret*. 10 pages. .

Classe des sciences.

— Rapport sur les travaux de la classe des sciences de l'Académie par M. *J. Girardin*, secrétaire de cette classe. 53 pages.

— De l'explication des phénomènes physiques : discours de réception de M. *Lallemant*. 16 pages.

— Recherches sur les causes d'un incendie qui a éclaté à Elbeuf dans une sécherie de laine, par MM. *J. Girardin* et *Levy*. 13 pages.

— Examen de pelotes trouvées dans l'estomac de jeunes poulains, par MM. *J. Girardin* et *Malbranche*. 3 pages.

— Quelques mots sur une racine fasciée de *spirca sorbifolia*, par M. *Malbranche*. 3 pages.

— De la culture du mûrier et de l'éducation du ver à soie dans le nord de la France, par M. le docteur *Cazin*. 13 pages.

— Mémoire sur la mortalité des enfants trouvés nouveau-nés par M. le docteur *H. Duclos*. 15 pages.

— Cas graves de chirurgie vétérinaire traités avec succès au moyen de l'hydrothérapie, par M. *Verrier* aîné. 6 pages.

— Tableau comparatif des opérations des monts-de-piété de Rouen, du Havre et de Paris, de 1828 à 1855, par M. *Ballin*. 16 pages.

— Rapport sur les voyages de David Peterson de Vries, par M. *De Caze*. 14 pages.

— Essai sur la fabrication des monnaies ; discours de réception de M. *E. Dumas*. 23 pages.

Classe des belles-lettres.

Rapport sur les travaux de la classe des lettres et des arts, par M. *A. Pottier*, secrétaire de cette classe. 24 pages.

Digitized by Google

— Antiquités romaines et tombeaux francs trouvés à Caudebec-lez-Elbeuf, par M. l'abbé *Cochet*. 37 pages avec figures dans le texte.

— Notes sur la prise du château de Rouen par Ricarville en 1432, par M. *Ch. de Beaurepaire*. 24 pages.

— Fragment d'un compte de la vicomté de Rouen de l'année 1432. 13 pages.

— Notices nécrologiques : sur M. le comte de Murat, par M. *Ballin*; sur M. Th. Guiard, par M. *Delzons*; sur M. Garnier du Bourgneuf, par M. *Hellis*. 14 pages.

Société des antiquaires de l'Ouest. — Bulletin du 4e trimestre 1856. In-8° de 28 pages et une planche.

— Bref du pape Pie IX, adressé à M. l'abbé *Auber* à l'occasion de son histoire de la cathédrale de Poitiers. 1 page.

— Saint Maximin de Trèves et saint Maximin de Poitiers. Lettre à M. de Chergé, membre de la Société des Antiquaires de l'Ouest, par M. l'abbé *Auber*. 5 pages.

— Notice sur des élégies poitevines relatives à la mort de saint Bruno, par M. l'abbé *X. Barbier de Montault*. 8 pages.

— Rapport sur les Mémoires de la Société historique de Styrie, par M. *Rédet*. 2 pages.

— Note sur le procédé métalloplastique de reproduction sur papier des monnaies, des médailles, etc., par M. *Meillet*. 4 pages et une planche.

— Compte rendu et chronique, 7 pages.

Société des antiquaires de la Morinie. — Bulletin historique. Cinquième année. Dix-neuvième et vingtième livraisons. 2e semestre 1856. In-8° de 72 pages.

— Analyse des procès-verbaux des séances, par M. *H. de Laplane*. 17 pages.

— Règlement pour les hospitauls Notre Dame de l'Escoterie et de Saint Loys dit du Queval d'Or à Saint-Omer au quinzième siècle, par M. *H. de Laplane*. 13 pages.

— Voyage de Saint-Omer à Bruges à la fin du seizième siècle, de Simon Ogier, par M. *A. Courtois*. 17 pages.

— Compte et recepte de la fabrique de l'église de Nostre Dame de Thérouenne, etc., par M. *Haigneré*, archiviste de la ville de Boulogne. 8 pages.

— S'ensuit la mauvaise perdition, séduction et vendition de la bonne ville de Saint-Omer aux Franchois. Extrait du manuscrit de Robert d'Affreingues. Communication de M. *Quenson*, président. 14 pages.

— Société française d'archéologie pour la conservation et la description des monuments nationaux, dirigée par M. de Caumont.

Digitized by Google

Bulletin. Troisième série. Tome III. 13e vol. de la collection. N° 1er, 1857. In-8° de 80 pages et 7 planches.

— Circulaire de Mgr l'évêque de Rodez au clergé de son diocèse sur le soin des églises. 12 pages.

— Esnandes et Beaumont du Périgord, analyse comparative de deux églises fortifiées du quatorzième siècle, par M. *Ch. Des Moulins*. 30 pages et 3 planches.

— Les parcs à moules à Esnandes. 4 pages, 1 planche.

— L'Immaculée-Conception de Marie proclamée par les Iconographes du moyen âge, par M. l'abbé *Crosnier*, vicaire général de Nevers. 14 pages, 2 planches.

— Chronique. 7 pages, 1 planche.

Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe. — Bulletin. Deuxième série, tome IV, 12e de la collection, in-8° de 104 pages.

— Du choix à faire entre le sacrifice de l'enfant et l'opération césarienne dans les cas d'angustie pelvienne, par M. *Mordret*. 32 pages.

— Eglogue de Virgile, traduite en vers par M. C. *Bethuys*. 10 pages.

— Des plantes indigènes du département de la Sarthe susceptibles d'être employées en médecine comme succédanées des plantes exotiques (suite), par M. *Lizé*. 47 pages.

— Résumé des observations météorologiques faites pendant l'année 1856, par M. *Bonhomet*. 4 pages.

Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres d'Aix. 1857, in-8° de 68 pages.

— Séance publique annuelle : discours de M. le docteur *Payan*, président de l'Académie. 37 pages,

— Compte rendu des travaux de l'Académie, par M. *Mouan*, secrétaire perpétuel. 28 pages.

Société d'archéologie et du Comité du Musée lorrain. — 6e année. n° 1er. Janvier 1857. In-8° de 32 pages.

— Liste des souscripteurs pour la restauration du palais ducal de Nancy et l'installation du Musée lorrain, dans la galerie des Cerfs. 4 pages.

— Compte rendu des recettes et des dépenses de la Société pour l'année 1856. 3 pages.

— Statuts des médecins, chirurgiens et apothicaires de la cité de Verdun, par M. *Ch. Buvignier*. 12 pages.

— Note sur un voyage en Lorraine, par. M. *Aug. Digot*. 4 pages.

— Notice sur deux tableaux acquis pour le Musée lorrain. 5 pages.

Société impériale d'agriculture, sciences et arts de l'arrondissement de Valenciennes. 8e année. n° 7. Janvier 1857. In-8° de 40 pages.

Digitized by Google

Séance de la section centrale et comice de Condé. 7 pages.

— Rapport sur un Mémoire de M. Léveillé de Boulac, intitulé de la conservation des blés, par M. *Alfred Médard*. 3 pages.

— Rapport sur le Mémoire de M. le docteur Bourgogne père, ayant pour titre : Considérations générales appliquées à l'hygiène publique et privée, pendant le cours d'une épidémie de choléra asiatique, par M. le docteur *A. Dehous*. 10 pages.

— Concours de 1857. 11 pages.

Société académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise. — Mémoires. Tome III. 1856. In-8° de 188 pages et 7 planches.

1° Section d'archéologie :

— Notice sur M. Lamothe, maire de Beauvais, par M. *Danjou*. 3 pages.

Notice sur M. Ledicte-Duflos, président du tribunal civil de Clermont, par M. *Danjou*. 12 pages.

— Note sur quelques antiquités mérovingiennes conservées au Musée de Beauvais, par M. *Danjou*. 11 pages et 3 planches.

— Sépultures gallo-romaines découvertes à Beauvais, par M. *Mathon*. 17 pages et 2 planches.

— Epingle à cheveux de l'époque mérovingienne, par M. *Mathon*. 6 pages.

— Description des vitraux des chapelles de la cathédrale de Beauvais, par M. *Barraud*. 37 pages.

— Pierre tombale de Saint-Arnoult, martyr et ermite, par M. *Barraud*. 6 pages et 1 planche.

— Tombe de Guillaume de Hellande, 78e évêque de Beauvais, par M. *Barraud*. 4 pages et 1 planche.

2° Section des sciences naturelles :

Etude botanique sur le lait, le beurre et le fromage, par M. *Hippolyte Rodin*. 51 pages.

— Description des mollusques du département de l'Oise, par M. *Aug. Baudon*. 33 pages.

— Considérations théoriques sur les effets du drainage, par M. *Zoéga*. 5 pages.

Comice agricole de Lille.— Archives de l'agriculture du nord de la France. Tome IV, n° 10. Décembre 1856, In-8° de 60 pages.

— Rapport sur le concours départemental d'animaux reproducteurs, par M. *Loiset*. 26 pages.

— Mémoire sur le rouissage du lin, présenté au concours de 1856, par M. *J. Dalle*. 9 pages.

— Question de droit administratif fiscal propos d'une patente imposée à un cultivateur. 3 pages.

— Bulletin des réunions du comice. Séances des 3 et 17 décembre. 8 pages.

Digitized by Google

Sociétés d'agriculture de la Haute-Garonne et de l'Ariége. Journal d'agriculture pratique et d'économie rurale pour le midi de la France. Tomes VII et VIII. Décembre 1856 et janvier 1857. In-8° de 40 pages chaque.

— Une visite à la colonie de Petit-Bourg, par M. le comte *de Sers*. 11 pages.

— Drainage, par M. *de Papus*. 4 pages.

— Un engraissement de brebis à l'étable, par M. *Martegoute*. 5 pages.

— Chronique agricole et industrielle de la Haute-Garonne, par M. *Frédéric Lignières*. 4 pages.

— Du progrès de l'agriculture dans le sud ouest, en particulier dans le département de l'Ariége, par M. *Jules Gleizer*. 8 pages.

— De l'agriculture de la haute Ariége, par M. *Soulié*. 3 pages.

— Chronique agricole de l'Ariége. 4 pages.

— Phénomènes météorologiques de l'année 1856, par M. *Ed. de Moly*. 4 pages.

— Observations sur le méteil, par M. *C. de Bastoulh*. 4 pages.

— Résultats de la culture de l'igname de Chine au jardin des plantes de Toulouse, par M. *D. Clos*. 3 pages.

— Chronique, par M. *de Limairac*. 5 pages.

— Revue statistique de l'année agricole de 1856, par M. *Frédéric Lignières*. 6 pages.

— Société d'agriculture de l'Ariége. Séance du 14 décembre 1856. Compte rendu par M. *Vène*. 7 pages.

Société d'agriculture et d'horticulture de Vaucluse. — Bulletin. Tome VI, 1re livraison. Janvier 1857. In-8° de 32 pages.

— Sur la maladie des vers à soie appelée Gattine, par M. *Charrel*. 5 pages.

— Sur la culture intensive, par M. *Aug. de Gasparin*, 9 pages.

— Circulaire de M. le préfet de Vaucluse, relative au concours régional agricole d'Avignon, en 1858. 4 pages.

Société d'horticulture de la Sarthe. — Bulletin. Tome III. n° 1er. Janvier 1857. in-8° de 44 pages.

— Liste des membres de la Société. 16 pages.

— Rapport sur la culture de la pomme de terre du jardin d'essai, par M. *Gombert*. 2 pages.

— Rapport sur la culture maraîchère expérimentale de l'asile de la Sarthe, par M. *Gombert*. 4 pages.

— Horticulture maraîchère : les meilleures courges, par M. *J.-J. Le Bèle*. 5 pages.

— Rapport sur le traité de la culture du pêcher de M. Alex. Lepère, par M. *Gombert*. 8 pages.

Digitized by Google

OUVRAGES DIVERS.

HISTOIRE ANECDOTIQUE DU THÉATRE, DE LA LITTÉRATURE, par M. *Ch. Maurice*. Paris, 1856. 2 vol. in-8°, ensemble de VIII et 859 pages.

Il ne faut pas chercher dans cet ouvrage une histoire du théâtre ou de la littérature, ainsi que le titre choisi par M. Ch. Maurice semble l'indiquer : on n'y rencontre que des anecdotes sur les écrivains politiques ou littéraires qui ont marqué depuis cinquante ans, des fragments d'articles critiques, des fragments de la biographie de l'auteur, des fragments de sa correspondance ; bref ces volumes sont destinés à augmenter la volumineuse série des *Ana*. Mais dans ce pêle-mêle on rencontre çà et là des documents curieux, des faits ignorés, intéressants, et qui pourront servir même à l'histoire politique de notre époque. Depuis cinquante ans, M. Ch. Maurice s'occupe de journalisme, et les coulisses des théâtres, les coulisses de la société ont pour lui peu de mystères ; il est à regretter seulement qu'il ait voulu augmenter ses volumes en publiant les lettres qui lui ont été adressées : beaucoup de ces autographes n'offrent au lecteur aucun intérêt. En les supprimant, la valeur littéraire de l'ouvrage serait plus que doublée.

THÉORIE DES DÉTERMINANTS ET LEURS PRINCIPALES APPLICATIONS, par le Dr *F. Brioschi*, professeur de mathématiques à l'Université royale de Pavie, traduit par M. *Ed. Combescure*. In-8° de IX et 216 pages. Paris, 1856. Chez Mallet-Bachelier.

Le docteur Brioschi est parti des recherches de Cramer et de Bezou pour donner une théorie des déterminants. M. Combescure a rendu un grand service en traduisant cet ouvrage, appelé, dans sa sphère toute spéciale, à éclairer une partie encore peu étudiée des mathématiques. Il est inutile de faire remarquer que le docteur Brioschi a largement mis à profit les œuvres des savants qui ont traité cette théorie avant lui.

HISTOIRE DU CONGRÈS DE PARIS, par M. *Edouard Gourdon*. Paris, librairie nouvelle, 1857. In-8° de 561 pages.

L'auteur a voulu faire une histoire complète des événements qui ont abouti à la paix de Paris ; il a réuni, dans ce livre, les actes qui ont précédé les négociations, et les a fait suivre du récit de ces négociations elles-mêmes, depuis la prise de Sébastopol jusqu'à l'arrivée du comte Esterhazy à Saint-Pétersbourg. Il a joint, en outre, à son travail, un tableau des opérations militaires jusqu'à la fin de la campagne, un récit des événements jusqu'à la réunion du congrès, les biographies des plénipotentiaires, et enfin, des particularités inédites sur les séances du congrès, la conduite des travaux, etc. Cet ouvrage est un livre d'actualité qui présente tout à la fois les actes qui ont précédé, accompagné et suivi ce grand fait historique.

Digitized by Google

Droit commercial. — Explication du code de commerce, Livre I, Titre III. Des sociétés, par *S. Bedarride*, avocat à la cour impériale d'Aix, ancien bâtonnier. Paris, Durand, 1856. 2 vol. in-8° (14 fr.).

L'auteur a adopté, pour cette explication du Code de commerce, la forme exégétique. Un volume publié en 1854, contient le commentaire des 17 premiers articles du Code de commerce. Ces deux nouveaux volumes sont consacrés aux titres des sociétés (art. 18-64). La loi du 28 mai 1838, sur les faillites et les banqueroutes a été précédemment traitée dans ces mêmes volumes. Ce commentaire aura donc une étendue beaucoup plus considérable que le cours de droit commercial de M. Pardessus, dont la sixième édition n'aura que quatre volumes, et on peut craindre que ces développements excessifs ne nuisent au succès d'un livre estimable. La partie que nous annonçons aujourd'hui a été publiée avant la promulgation de la nouvelle loi sur les sociétés en commandite.

Traité du suicide, considéré dans ses rapports avec la philosophie, la théologie, la médecine et la jurisprudence, par M. *Louis Bertrand*, docteur en médecine, lauréat de l'Académie impériale de médecine. Paris, Baillière, 1857. In-8° de XI-420 pages.

Cet ouvrage, couronné par l'Académie de médecine, qui avait mis la question au concours, est approuvé par Mgr le cardinal-archevêque de Reims. L'auteur a étudié son sujet sous tous ses aspects : au point de vue religieux, en ce qu'il y a lieu de se demander si cet acte est licite ou non ; au point de vue moral, car il entraîne avec lui la question de liberté ; au point de vue médical, puisque le suicide est souvent précédé et accompagné de troubles morbides évidents; au point de vue judiciaire enfin, car il est quelquefois, quant à ses conséquences, du ressort des tribunaux. Le paganisme a dû admettre le suicide, en proclamant que le malheureux qui se tue améliore sa position; le christianisme, au contraire, y voit un crime envers la divinité et envers l'humanité. Ceux qui se suicident sont sains ou malades, libres ou maniaques; M. Bertrand étudie les causes de ces deux sortes de suicides et examine le traitement à employer dans le second cas. Il se demande aussi si le suicide est quelquefois permis, et, malgré l'autorité d'un certain nombre de Pères qui ont excusé le suicide dans des circonstances exceptionnelles, il conclut, avec saint Augustin et saint Thomas, que le suicide ne peut être excusé. Son livre est curieux, quoiqu'il manque peut-être de cette clarté et de cet ensemble qui pourraient seuls en faire une lecture usuelle.

Voyages faits dans l'intérieur de l'Oyapock de 1819 à 1847, par M. *Thibault de la Monderie*. In-8° de VI et 96 pages, avec une carte. Nantes, 1856. Chez Guéraud et Cie.

Après 42 ans de séjour dans la Guyane française, M. Thibault de la Monderie a publié le journal de neuf voyages qu'il a exécutés dans l'intérieur de l'Oyapock. Le modeste et consciencieux explorateur a été le premier à visiter, avec une hardiesse bien digne d'éloges, les curieuses et riches contrées de l'intérieur de la Guyane; il a fait connaître toutes les ressources qu'on en pouvait tirer, et, pour ne citer qu'un exemple, il a doté Cayenne de la *salseparcille*, qu'avant lui on était obligé d'ache-

Digitized by Google

ter au Brésil presqu'au poids de l'or. Le style de M. de la Monderie est simple, clair et net: ses récits sont instructifs et intéressants; en un mot, son ouvrage fait mieux connaître l'intérieur de la Guyane et les mœurs des Indiens que presque tous les ouvrages publiés jusqu'à ce jour.

La France et ses colonies, description géographique et pittoresque, esquisse de mœurs, merveilles de la nature et de l'art, par M. *V.-A. Malte-Brun fils*. Paris, Amyot, 1857. In-8° de 554 pages.

Ce volume est divisé en huit chapitres : le premier contient une étude sur les anciens habitants de la France, un coup d'œil historique et la géographie physique du pays; les autres sont consacrés à la description topographique de la France, divisée en régions méridionale, occidentale, centrale, septentrionale et orientale; les deux derniers enfin se rapportent à l'Algérie et aux colonies en Asie, en Afrique, en Amérique et en Océanie.

Dans cet ouvrage, l'auteur s'occupe de tout; il embrasse toutes les branches des connaissances humaines et les résume en quelques mots en ce qui touche à la France. Ce n'est, malgré l'étendue du volume, qu'un précis que l'on peut consulter, mais insuffisant cependant eu égard à l'immensité du sujet.

Œuvres complètes de Fléchier. Tome Ier, grand in-8°, à double colonne, de 754 pages. Paris, Migne. 1856. (7 fr.)

Encore une édition sortie des presses infatigables de M. l'abbé Migne, c'est-à-dire encore un volume mal imprimé sur vilain papier, mais bon marché. Ces simples mots disent beaucoup : pour 14 francs un Fléchier complet! Le tome Ier, le seul mis en vente, renferme les sermons, les panégyriques, les discours académiques, les mandements, les lettres pastorales, les harangues, et enfin les œuvres ascétiques. Il faut attendre la publication du second volume pour décider si, comme le promet l'éditeur, on aura pour la première fois les œuvres de l'illustre évêque, classées selon l'ordre logique et analogique.

Variétés historiques et littéraires. Recueil de pièces volantes rares et curieuses en prose et en vers, revues et annotées par M. *Edouard Fournier*. Tome VI. In-12 de 351 pages. Paris, chez Jannet.

En tête est placé un Mémoire curieux sur les *Estranges et desplorables accidents arrivés en divers endroits sur la rivière de Loire et lieux circonvoisins par l'effroyable desbordement des eaux*, etc. (1633), où se trouvent relatés divers épisodes de cette inondation. Nous signalerons encore le *Mémoire véritable du prix excessif des vivres de La Rochelle, pendant le siége*, où l'on voit qu'une poule coûtait 24 livres, un mouton 300, et une vache 2,000 livres; la *Harangue de Turlupin le souffreteux*, le *Sommaire traisté du revenu et despence des finances de France*, ensemble les pensions de nosseigneurs et dames de la cour, escrit par Nicolas Remond, secrétaire d'État; et l'*Histoire véritable de la mutinerie, tumulte et sédition faite par les prestres Saint-Médard contre les fidèles*, le samedy, dix-huitième jour de décembre 1561. Les notes dont M. Fournier a enrichi ce volume sont nombreuses et

Digitized by Google

bien faites; on y trouve une foule de détails intéressants sur les mœurs et les usages du temps. C'est certainement un des volumes les plus intéressants de cette collection qui du reste n'est pas encore terminée.

Histoire des Berbères et des dynasties musulmanes de l'Afrique septentrionale, par *Ibn Khaldoun*, traduite de l'arabe par le baron *de Slane*. Tome IV. In-8° de 612 pages. Alger, 1856. Imprimerie du Gouvernement.

L'Histoire de la dynastie de Merinides occupe presque à elle seule ce volume tout entier, que termine un chapitre du plus haut intérêt sur la langue, la littérature et les origines du peuple berbère.

Mémoires de l'Académie des sciences de l'Institut impérial de France. Tome XXVII. Ire partie. In-4° de 511 pages. Paris, 1856, chez F. Didot. (20 fr.)

Un long et savant Mémoire de M. Duméril, sur l'ichthyologie analytique ou classification des poissons, suivant la méthode naturelle, remplit à lui seul ce volume. Le nom de l'auteur indique assez clairement l'importance de ce travail inédit dont l'introduction a seule été lue dans la séance du 30 juillet 1855. Tous les naturalistes, qui s'occupent d'ichtyologie, seront heureux de connaître cette nouvelle publication. M. Duméril en a fait faire, du reste, un tirage à part.

Malte-Brun. — Géographie complète et universelle, par *Malte-Brun fils*. Tome VIII. In-8° de 718 pages. Paris, 1856. Morizot. (10 fr.)

La description de l'Europe et un chapitre curieux sur le caractère essentiellement mobile de la science géographique, ainsi que sur les découvertes les plus récentes, sont contenus dans ce volume, le dernier de la publication.

Rapport sur un voyage botanique en Algérie, de Philippeville à Biskra et dans les monts Aurès, entrepris en 1853 sous le patronage du ministère de la guerre, par M. *E. Cosson*. 1 vol. grand in-8° de 159 pages, Paris, 1856. V. Masson.

M. Cosson vient de publier le récit du second voyage botanique en Algérie qu'il a entrepris en 1853; déjà en 1852 et depuis, en 1854 et en 1856, il a exploré différentes parties de notre colonie pour en recueillir la flore et faire connaître en France toutes les richesses que les botanistes peuvent trouver dans nos possessions du nord de l'Afrique. Il a joint à son travail une fort belle carte des cercles de Batna et de Biskra (138 kilomètres sur 135), dressée par M. Rousseau, capitaine de la légion étrangère; mais M. Cosson l'a considérablement augmentée en y portant d'une part un certain nombre de hauteurs barométriques prises par lui, et en figurant les divers centres de culture et les différentes forêts classées par essences d'arbres.

L'auteur de ce curieux et intéressant rapport donne, en passant, la description du pays qu'il a parcouru et des ruines romaines qu'il a visitées. M. Cosson s'est occupé aussi, avec beaucoup de soin et d'intelligence, des travaux exécutés au jardin d'acclimatation de Biskra, des

Digitized by Google

résultats qu'on a obtenus déjà et de ceux qu'on est en droit d'y obtenir, pour la région saharienne et pour toute l'Algérie. Ce savant voyageur, en effet, ne s'est pas seulement occupé de science pure, il a donné des aperçus, quelquefois remarquables, sur l'utilité de certaines plantes et sur les chances que pourrait offrir leur acclimatation en France.

L'ouvrage de M. Cosson est indispensable à tout homme qui maintenant veut s'occuper sérieusement de la flore du midi de la France, du nord de l'Afrique et de tout le bassin de la Méditerranée.

L'OZONE, OU RECHERCHES CHIMIQUES, MÉTÉOROLOGIQUES, PHYSIOLOGIQUES ET MÉDICALES SUR L'OXYGÈNE ÉLECTRISÉ, par M. *Scoutetten*, médecin militaire principal. In-12 de 287 pages, Paris, 1856. Chez V. Masson (3 fr. 50 c.)

M. Scoutetten, déjà connu par différents travaux sur la médecine, vient de publier un petit volume intéressant sur l'ozone, et dans lequel il donne des détails curieux sur cette forme nouvelle de l'oxygène. Nous croyons seulement que l'auteur s'est laissé entraîner par son sujet et qu'il attribue à l'ozone l'explication d'une foule de phénomènes dont les causes sont encore inconnues et le seront peut-être toujours. Ainsi, il espère arriver à prévenir les épidémies, les ouragans, etc., etc., ou tout au moins à en atténuer les effets, grâce aux découvertes que l'on peut faire sur l'action exercée par l'ozone sur l'atmosphère et les différents corps avec lesquels il est en contact. Nous craignons beaucoup que les espérances de M. Scoutetten ne se réalisent jamais; néanmoins son travail est bien fait et contient des aperçus heureux sur ce sujet, encore peu étudié et que M. Decharmes, professeur au lycée d'Amiens, avait déjà traité l'année dernière dans le *Journal général de l'instruction publique*.

PERCEMENT DE L'ISTHME DE SUEZ. — RAPPORT ET PROJET DE LA COMMISSION INTERNATIONALE. — IIIe série. In-8° de IX et 377 pages. Paris, 1856, chez H. Plon.

Ce volume, joint aux deux précédents publiés par M. de Lesseps, complète la série des documents préliminaires qu'il est nécessaire de porter à la connaissance de toutes les nations intéressées au succès du percement de l'isthme de Suez. Il renferme la partie purement technique du projet définitif, c'est-à-dire le rapport, le projet de la commission internationale et cinq annexes qui sont : 1° le devis des dépenses, dressé par Mougel-Bey; 2° les recherches sur le régime des eaux dans le canal, par M. Lieusson, ingénieur hydrographe de la marine impériale; 3° les contrats des procès-verbaux de la commission internationale en Egypte, d'octobre 1855 à janvier 1856; 4° les procès-verbaux de la commission à Paris, en juin 1856; 5° le règlement pour les ouvriers fellahs, décrété par le vice-roi. Un atlas de 12 cartes, dressées principalement pour les ingénieurs, donne tous les détails des travaux. Outre le rapport, nous signalerons à l'attention des lecteurs le remarquable Mémoire de M. Lieusson sur le régime des eaux dans le canal projeté.

HISTOIRE DE MADAME DE MAINTENON et des principaux événements du règne de Louis XIV, par M. le duc *de Noailles*, de l'Académie française. In-8°. Paris, Comptoir des Imprimeurs-Unis. In-8° de 711 pages.

Les dernières années du dix-septième siècle, les premières années du règne de Mme de Maintenon, sont retracées dans ce volume, qui com-

Digitized by Google

mence à l'année 1686 et qui se termine en 1697. L'auteur attaque un peu moins le duc de Saint-Simon que dans les précédents volumes ; il étudie avec grand soin l'état de la cour de France à l'époque dont il s'occupe et consacre un chapitre tout entier à l'établissement de Saint-Cyr, cette fondation si honorable et qui fut si chère à Mme de Maintenon. Mais pourquoi, au milieu de cette étude sur le grand siècle, venir s'attaquer à la conscription et à la loi de l'expropriation forcée ? De telles attaques forment une singulière dissonnance avec le reste de l'ouvrage.

SIR ROBERT PEEL, étude d'histoire contemporaine, par M. *Guizot*. Paris, Didier, 1856. In-8° de VIII et 532 pages.

« Cette étude historique, dit l'auteur dans sa préface, m'a fourni l'occasion de retracer et d'éclaircir quelques faits de notre temps et de ma propre vie, naguère bruyants et déjà entrés dans les calmes régions du passé. »

A la suite de la biographie du grand ministre dont il s'est fait l'historien, M. Guizot a traduit des fragments intéressants extraits du Mémoire de sir Robert Peel sur l'émancipation des catholiques en 1829, ainsi que sa lettre du 15 juillet 1847 aux électeurs de Tamworth.

CHANSONS ET SALUTS D'AMOUR de Guillaume de Ferrières, dit le vidame de Chartres, précédés d'une notice, par M. *L. Lacour*. Paris, chez Aubry. In-12 de 71 pages. (3 fr.)

L'auteur de la notice part de ce point de vue fort discutable que, pour être poëte et bon poëte, il faut naître dans un pays aride : alors on communique au dehors les aspirations que l'on éprouve. La beauté des lieux qui vous environne vous amollit et vous endort. M. L. Lacour a sans doute oublié qu'Homère, que Théocrite, et tant d'autres que nous pourrions citer, sont nés et ont vécu au milieu de toutes les splendeurs de la nature. Du reste, sa notice est en général peu claire; les faits se suivent, mais ne présentent pas un ensemble et ne sont pas rattachés les uns aux autres par un enchaînement logique. Quant aux vers du vidame de Chartres, ils sont agréables à lire, et l'ouvrage, typographiquement parlant, est digne de ses aînés, les autres volumes de la collection du trésor des pièces rares ou inédites.

SÉJOUR CHEZ LE GRAND-CHÉRIF DE LA MEKKE, par M. *Charles Didier*. Petit in-8° de VII et 310 pages. Paris, 1856, chez Hachette. (Bibliothèque des chemins de fer.)

Après un séjour d'une année en Egypte, M. Didier, sur le point de rentrer en France, rencontra au Caire un Anglais qui lui proposa d'aller jusqu'à Taïf voir le Grand-Chérif de la Mekke. Cette visite promettait un voyage trop intéressant pour que M. Didier refusât de l'entreprendre, et ce sont ses impressions qu'il vient de donner au public. L'auteur a vu de près ces mœurs si étranges des populations des bords de la mer Rouge, et son récit est rempli d'anecdotes amusantes et curieuses sur ces pays si peu connus.

Digitized by Google

Französische Geschichte. — Histoire de France, principalement au seizième et au dix-septième siècle, par *Léopold Ranke*. Tome IVe. Stuttgart et Augsbourg, librairie Cotta. Paris, Klincksieck, 1856. 560 pages in-8° (12 fr.).

La nouvelle publication de M. Ranke est déjà connue chez nous par la traduction des deux premiers volumes où nous avons pu admirer l'extrême sagacité et le rare esprit d'impartialité dont il a donné de nombreuses preuves dans ses travaux antérieurs. Elle comprend les dernières années du dix-septième siècle, et au dix-huitième, toute la période de Louis XV, qu'elle nous présente dans ses résultats généraux. La nature de ses recherches a entraîné l'historien au delà des limites qu'il s'était tracées d'abord, parce que l'influence du règne de Louis XIV s'est prolongée longtemps après ce monarque : la régence, l'administration du cardinal Dubois et celle de Fleury s'y rattachent intimement et servent à l'éclairer, en présentant la marche de l'esprit français depuis cette époque jusqu'à l'avénement de Louis XVI, qui n'a été que le précurseur de la révolution. Ce quatrième volume se divise en cinq livres (XIV à XVIII), dont les deux premiers sont consacrés aux guerres de la fin du dix-septième siècle, et à la succession d'Espagne. Le seizième nous présente le tableau de l'administration intérieure de Louis XIV; et nous y signalerons, comme du plus vif intérêt, le chapitre qui nous dépeint la vie et les occupations intimes du monarque. Le dix-septième livre comprend la régence et le ministère du cardinal de Fleury; et le dix-huitième, après avoir esquissé rapidement les guerres désastreuses de cette époque, nous retrace les tendances de la littérature et de l'opinion publique devenue complétement hostile aux institutions d'une monarchie qui, sur son déclin, lui avait offert le spectacle de la plus effroyable corruption.

Geschichte des neunzehnten Jahrhunderts. — Histoire du dix-neuvième siècle, depuis le traité de Vienne, par *G.-G. Gervinus*. Tome second, deuxième partie. Allemagne : Le peuple et ses classes. — Les Etats considérés isolément. — La Diète. — La Prusse. — Les constitutions de l'Allemagne méridionale et leur représentation. — La Russie. Leipzig, Librairie de W. Engelmann. Paris, Klincksieck. 1856, 333 à 782 p. in-8° (6 fr. 75).

Après avoir retracé dans la première partie la situation politique des peuples du midi de l'Europe, chez lesquels les événements de 1815 avaient eu pour principal résultat la restauration des anciennes dynasties déchues, M. Gervinus met sous nos yeux le tableau qu'offraient, à la même époque, les Etats du nord et plus particulièrement l'Allemagne. Les patriotes allemands, qui avaient tout sacrifié pour assurer la délivrance du pays à l'extérieur, avaient cru obtenir, pour prix de leurs efforts, un résultat analogue à l'intérieur, c'est-à-dire la liberté politique qu'ils avaient entrevue; mais la marche rétrograde des gouvernements, ne tarda pas à dissiper ces espérances et à comprimer toute lutte dans son germe. Les tentatives des sociétés secrètes, le portrait habilement tracé des hommes influents de cette époque, le mouvement littéraire qui, plus tard, amena le triomphe du romantisme, forment une des parties les plus attachantes de ce volume. La rare sagacité de l'auteur, la profondeur de vues qui caractérise tous ses ouvrages nous dédommagent amplement du manque de documents officiels, dont la communication lui

Digitized by Google

a été refusée; mais les pages les plus intéressantes sont consacrées à la Russie, dont la faiblesse réelle, cachée sous les apparences de grandeur et de force que l'empereur Alexandre avait cru lui donner, a été, dit l'auteur, si clairement révélée par les derniers événements. Les efforts impuissants, les irrésolutions et le manque de vues de ce monarque éclatent aujourd'hui dans l'avortement de l'œuvre à laquelle il s'était cru appelé par les desseins de la Providence : la prépondérance incontestable de la Russie, devenue à jamais l'arbitre des destinées de l'Europe, dont elle pouvait à son gré protéger ou troubler la tranquillité ; et c'est sous le règne d'un successeur plus ferme et plus habile que lui que l'empire russe a reçu les atteintes les plus vigoureuses de l'héritier même de celui qu'il croyait avoir vaincu, et dont il avait osé rêver la gloire.

Geschichte der Deutschen Literatur. — Histoire de la littérature allemande au dix-neuvième siècle, par *Julien Schmidt*. Troisième édition, considérablement corrigée. 1re livraison. Leipzig, Frédéric-Louis Herbig. Paris, Klincksieck. In-8° de XIV et 240 pages. (4 fr. 50 c.)

Les succès de cet ouvrage, dont la seconde édition s'est écoulée en quelques mois, atteste suffisamment l'intérêt qu'il a excité en Allemagne. Il est en effet peu de sujets plus capables d'attirer l'attention du public que l'étude de la littérature contemporaine ; malgré l'éclat que jettent les grands génies qui ont marqué dans l'histoire littéraire, un instinct irrésistible nous entraîne toujours de préférence vers les œuvres de notre époque; non contents de les juger par nous-mêmes, nous recherchons les décisions de la critique, par le désir de voir apprécier avec plus d'équité celles que l'enthousiasme irréfléchi de la foule ou les efforts d'une coterie ont placées trop haut, ou que la malveillance a trop rabaissées. L'ouvrage de M. Schmidt doit offrir le tableau de toute la littérature du dix-huitième siècle; mais la nouvelle édition débute par le 3e volume, qu'il a beaucoup plus remanié que les deux autres, et qui comprend les productions littéraires correspondant, par leur tendance et par leur date, à celles de notre école romantique. Le 1er chapitre, intitulé *la jeune Allemagne*, est consacré à l'école lyrique, en tête de laquelle il place Heine, et, à la suite, tous les écrivains qui se sont inspirés de lui ou ont subi son influence, le prince Pükler, Crabbe, Dans le second chapitre, le *théâtre sous l'influence de la jeune Allemagne*, après s'être étendu longuement sur Gützkow et Hebbel, il passe rapidement en revue les ouvrages de Otto Ludwig, Mosenthal, Alfred Meisner et Elise Schmidt, pour arriver à sa 3e division, où il ne fait qu'énumérer les nombreuses productions de Hauff, Wilibald Alexis, Steffens. Rehfues, Spindler, Zschokke, Scalsfield, Gerstäcker. Hackländer, Holtei, la comtesse Hah-Hahn, Thérèse Struve, etc. M. Schmidt, en général, traite avec sévérité toute cette génération d'écrivains, et s'il a peu d'indulgence pour ceux qui montrent une tendance révolutionnaire, il ne ménage guère plus ceux qui appartiennent aux sphères aristocratiques dont les mœurs raffinées sont antipathiques à sa nature, vrai type de la bourgeoisie allemande, non pas de celle que l'on désigne par le sobriquet de *Philistin*, mais la bourgeoisie éclairée, instruite, morale et religieuse dans le sens protestant, c'est-à-dire quelque peu intolérante pour les croyances catholiques. Cependant, sa critique part toujours d'un sentiment noble et élevé, et ses jugements semblent dictés par un ardent amour du bon et du beau,

Digitized by Google

ces vrais et éternels principes de l'art; aussi le succès qu'il a obtenu n'a rien de surprenant pour quiconque a vécu en Allemagne. Chez nous, on lui reprocherait avec raison d'établir des classifications un peu vagues, et d'y ranger des individualités qui ne s'y rattachent qu'imparfaitement, de donner des énumérations trop courtes et trop rapides, insuffisantes pour faire apprécier au lecteur étranger des œuvres qui ne lui sont pas déjà connues, et si, comme il s'en est réservé le droit exprès, il veut publier une traduction française, il aura besoin de justifier, par des analyses plus développées, par des citations plus nombreuses et des extraits plus étendus, des critiques qui, sans cette précaution, ne sembleraient pas s'appuyer sur une base assez solide.

Martin Opitz. — Martin Opitz. Monographie par *Fr. Strehlke*. Leipzig, Brockhaus. Paris, Klincksieck, 1856. X et 182 pages. Gr. in-12 (3 fr. 50 c.).

Après Gervinus, Barthold, Hoffmann de Fallersleben, Vilmar et tant d'autres, il était difficile de dire quelque chose d'essentiel et de neuf sur Opitz et le rôle qu'il a joué dans l'histoire de la littérature allemande; aussi le dernier biographe s'est-il contenté de refondre tous les travaux antérieurs pour asseoir un jugement définitif sur cette base. Cependant la communication de quelques documents, restés inaccessibles jusqu'à présent, lui a fourni de nouveaux détails sur le séjour du poëte à Dantzick, et l'examen attentif de la correspondance d'Opitz, trop peu consultée, ainsi que la comparaison de toutes les éditions de ses œuvres lui ont permis de rectifier plusieurs erreurs. Après une courte introduction, les deux premiers chapitres renferment la biographie proprement dite; les trois suivants donnent la classification des œuvres avec l'indication des diverses éditions et des écrits qui s'y rattachent, jusqu'à Gottsched, et le catalogue des diverses poésies, didactiques, descriptives et lyriques. Le 7e contient une appréciation d'Opitz comme savant et comme prosateur, et le dernier l'énumération des écrits modernes qui le concernent.

Christophe von Carlowitz. — Christophe de Carlowitz. Tableau du seizième siècle, par le docteur *Fr. Alb. de Langenn*. Leipzig, librairie Hinrichs. Paris, Klincksieck. VIII et 366 pages. Gr. in-8° (8 fr.).

Christophe de Carlowitz, né à Hermsdorf, le 13 décembre 1507, mort à Rotenhaus le 8 janvier 1578, reçut une éducation soignée qu'il perfectionna à Leipzig, à Bâle et à Dôle où il noua des relations étroites avec les notabilités scientifiques de son temps. Formé aux études politiques par Erasme lui-même, il entra de bonne heure au service de l'Etat sous le duc Georges de Saxe, qui le chargea de missions importantes auprès de diverses cours ; il s'en acquitta avec distinction et acquit ainsi une connaissance exacte des affaires religieuses et politiques de cette époque si agitée : ses services et son mérite lui valurent toute la confiance des électeurs Maurice et Auguste, qui l'employèrent constamment dans les affaires les plus importantes, et n'eurent pas moins à se louer de son inébranlable fidélité que de sa rare capacité qui le place à côté des Burghley, des Oxenstiern et des Sully. Le talent dont l'auteur avait déjà donné des preuves dans la biographie du duc Albert et de l'électeur Maurice de Saxe, s'est encore élevé dans ce

Digitized by Google

nouveau travail et lui assure un rang honorable parmi les historiens saxons. Les nombreuses citations de textes, en grande partie inédits, et un index général des matières et des noms de personnes et de lieux ajoutent encore au mérite et à l'utilité de cette nouvelle publication.

HANDBUCH DER ALLGEMEINEN KIRCHENGESCHICHTE. — Histoire générale de l'Eglise, par *Jean Henri Kurtz*, docteur en théologie, professeur à l'Université de Dorpat. Tome II. Histoire du développement de l'Eglise, en Allemagne, au moyen âge. 1re section. Depuis les origines de l'Eglise allemande jusqu'à la fin de la période carlovingienne. Mitau, librairie Neumann. Paris, Klincksieck, 1856. XII et 562 pages. Gr. in-8° (7 fr. 50 c.).

Les éminentes qualités que l'historien a déployées dans la première partie de son ouvrage, se montrent encore avec plus d'éclat dans celle-ci, qui est consacrée à la phase de développement de l'Eglise chrétienne, en Allemagne, pendant le moyen âge. La première section traite de la fondation, de l'extension et des limites de cette église; après le triomphe complet du catholicisme sur l'arianisme, chez les Visigoths et les Vandales, ainsi que chez les Francs, les Burgondes et les Suèves, la confession romaine remporte une autre victoire sur les Bretons en Irlande, en Ecosse et en Angleterre, et elle entreprend enfin la conversion de l'Allemagne, tandis que l'islamisme menace d'envahir toute l'Espagne et l'Italie. La seconde section traite de la période de développement des institutions religieuses sous les titres suivants : La papauté et les Carlovingiens; le pouvoir métropolitain, le clergé, le monachisme, les biens des églises et des cloîtres, la législation ecclésiastique, le peuple, la commune, la discipline de l'Eglise, l'enseignement, l'art et la civilisation au service de l'Eglise, le culte, les disputes dogmatiques, les tentatives de réforme, la science et la littérature théologique. Les grandes luttes sur l'adoptianisme et la prédestination sont traitées avec un rare talent qui a su pénétrer jusqu'au fond des choses, et nous montre sous le jour le plus vif l'importance souvent méconnue de ces questions; en outre, quelques points obscurs, tels que la papesse Jeanne, la collection des fausses décrétales sont examinées avec la plus scrupuleuse attention et touchent de bien près à une solution définitive; enfin l'appareil bibliographique donne un nouveau caractère d'utilité à ce travail et assigne à son auteur un rang honorable parmi les historiens les plus distingués de l'Eglise.

DELLA CRIMEA. — Etudes historiques sur la Crimée, son commerce et ses dominateurs, depuis l'origine jusqu'à nos jours, par M. *J. Canale*. 1855-1856. Florence, Vieusseux.

Cet ouvrage est divisé en quatre périodes : 1° des origines et des peuples qui habitèrent la Crimée jusqu'à l'établissement des colonies génoises ; 2° de l'établissement des colonies génoises à la conquête de Mahomet II; 3° de Mahomet II à Catherine de Russie; 4° de Catherine jusqu'à nos jours. L'ouvrage sera publié en 45 livraisons de deux feuilles in-8°, qui formeront trois volumes. Les 22 premières livraisons sont déjà publiées.

NUOVA RACOLTA. — Nouveau Recueil de lettres sur la peinture, la sculpture et l'architecture, écrites par les plus célèbres personnages

Digitized by Google

des quinzième, seizième, dix-septième, dix-huitième et dix-neuvième siècles, avec notes explicatives de M. *Michel-Ange Gualandi*. Bologne, Sassi, 1856. In-8°.

Memorie originali. Mémoires italiens originaux sur les beaux-arts, recueillis et annotés par *le même*. Bologne, Sassi, 1855. In-8°.

La publication des *Littere Pittoriche* fut suspendue après le 2e volume; celle des *Mémoires sur les beaux-arts* après la VIe série, en 1845. M. Gualandi s'est remis à l'œuvre. Il annonce la publication du IIIe volume des *Lettres sur la peinture*, qui contiendra 150 lettres inédites très-importantes. Il promet aussi la continuation des Mémoires sur les beaux-arts par une VIIe et une VIIIe série qui formera un volume d'au moins 450 pages, et qui comprendra des documents très-précieux puisés dans les archives italiennes.

Archivio storico italiano.—Archives historiques italiennes. Nouvelle série, tome III. Florence, Vieusseux, 1856. In-8° de 246 et 264 pages.

L'*Archivio*, fidèle à son programme, continue à diviser ses livraisons en trois parties principales : les documents inédits, les Mémoires originaux, la critique des livres. Dans le volume que nous annonçons, on trouve, comme documents nouveaux : les *Lettres sur la guerre du Frioul* (1510-1528), *écrites à la seigneurie de Venise par Jérôme Savorgnano*; *Journal de la rébellion d'Urbino* (1572), *d'auteur inconnu*; *la Bataille de Rudiano, dite de Malamorte* (1191). Après ces publications fort importantes, dues à MM. *V. Joppi*, *F. Ugolini* et *F. Odorici*, viennent les Mémoires originaux. Le premier de ces Mémoires, qui sont souvent d'importants ouvrages, a été donné à l'*Archivio* par M. *F. Palermo*. Il fait connaître *Pierre Coletta* comme homme d'État et comme écrivain. On remarquera aussi le travail de M. *Campori* sur les dernières entreprises et la mort de Wallenstein, duc de Friedland. M. Campori a suivi, dans cette étude, les renseignements fournis par la correspondance de Bolognesi avec François I, duc de Modène. M. Gar a offert un intéressant épisode de l'histoire du moyen âge, à Trente, en exposant les circonstances dans lesquelles fut conclu, en 1166, un pacte entre la commune de Pergine et le municipe de Vicence. Profitant de la publication de l'*Histoire des Musulmans en Sicile*, de M. Amari, M. *A. Vannucci* a jeté un coup d'œil sur les études récemment entreprises relativement à l'ancienne civilisation arabe. Enfin, M. *Centofanti* a terminé son Mémoire sur *saint Anselme d'Aoste et son historien M. de Rémusat*. Nous attendons que M. *Passerini* ait complété son Mémoire sur l'origine de la famille Bonaparte, avant de faire connaître par quelques détails une étude qui présente, sur un sujet si intéressant pour la France, des documents nouveaux.—La critique des ouvrages historiques tient une large part dans l'*Archivio*. Quelques-uns des articles de critique prennent les proportions de véritables Mémoires, où le mérite des œuvres est discuté à fond, où la préoccupation des détails n'enlève rien à la justesse des vues générales. Nous citerons en particulier, comme étude approfondie et vraiment remarquable, l'article signé *Y* et consacré au *Savonarole* de M. Perrens.

Le Rédacteur en chef, Ch. Louandre.

Digitized by Google

ÉTUDES

SUR

LES PATOIS DE LA FRANCE.

RÉGIONS DU CENTRE ET DU NORD-OUEST.

I.

La philologie française a reçu, dans ces dernières années, une vive impulsion ; publication de textes anciens, recueils de chants historiques, glossaires comparatifs, recherches sur les variations de langage, mille ressources nouvelles ont été offertes, souvent avec l'appui du Gouvernement, aux érudits qui se dévouen à la science pénible et trop longtemps dédaignée ou mal comprise des origines de la langue, de ses perfectionnements successifs et des richesses mêmes que le temps ou des scrupules exagérés lui avaient enlevées. De fines analyses, d'ingénieuses inductions, de discrètes hypothèses, que le contrôle d'une heureuse sagacité et d'un savoir éprouvé a su bientôt rejeter parmi les paradoxes ou classer parmi les principes évidents, ont fait marcher à grands pas cette science philologique à laquelle il reste encore une longue route à parcourir.

Paris a fait beaucoup dans cette voie ; livres et manuscrits ont été explorés, dépouillés, publiés ; maintenant c'est la langue elle-même, dans son premier état, qu'il faut interroger ; il faut chercher à la retrouver telle qu'elle était, dans sa crudité native, sur les lèvres de nos aïeux comme nous l'avons saisie sous leur plume. Ici se présente un travail tout spécial que Paris ne saurait entreprendre ni mener à fin ; la province seule peut l'exécuter ; c'est l'étude des patois.

Les patois, en effet, sont de précieux dépôts où notre langue, à mesure qu'elle a voulu marcher plus libre et plus franche d'allure,

Digitized by Google

a laissé une partie de son bagage, malheureusement sans tenir assez compte de sa valeur. Le temps est venu peut-être où la langue française, assez forte et assez sûre d'elle-même, peut songer à redemander aux patois, qui se les étaient appropriés, des tours heureux, des locutions expressives, des mots significatifs qu'elle avait étourdiment abandonnés; et si elle n'en veut revendiquer la possession, il est bon qu'il en soit fait au moins un inventaire, et qu'on sache la quantité et le prix de ce que l'on n'a plus.

A la fin du seizième siècle, une théorie très-large s'était à peu près établie : c'est que la poésie et la prose pouvaient admettre tous les termes parlés dans le royaume, sans s'inquiéter si les vocables étaient picards ou limousins, normands ou bourguignons : ils sont tous français, disait un grammairien, Jacques Pelletier, puisqu'ils sont du pays du roi.

Un peu plus tard, un poëte qui, dit-on, mais je n'en crois rien, cherchait la langue française sur le port au foin, Malherbe plus que personne contribua non-seulement à *dégasconner* la cour, mais à la dépouiller de toutes les ressources empruntées aux patois, et qu'un usage éclairé aurait pu facilement assimiler au reste de la langue. Je ne dirai pas, comme son contemporain Courval-Sonnet, que le langage français resta « sans muscles, sang et nerf, » mais il perdit à tout jamais, grâce au système étroit et exclusif suivi par Malherbe dans ses vers et par Balzac dans sa prose, des mérites que l'école imitatrice répudia toujours, que les écrivains *gaulois* Regnier, La Fontaine, Molière, Bossuet eurent seuls l'audace de conserver et le talent de faire accepter. Depuis, le dix-huitième siècle a laissé perdre complétement ce fond précieux de l'ancien français, et la langue de Voltaire, pure et claire sans doute, mais sans couleur, s'est substituée à cette prose savoureuse et pittoresque, accentuée et vibrante de Marot, de Rabelais et de Montaigne.

Le grand mouvement qu'on a appelé romantique a eu l'heureux résultat d'appeler l'attention sur la langue du seizième siècle ; après Roucher, Saint-Lambert, Delille et de Fontanes, il y avait urgence. Mais la réaction ne se fit pas sans excès, et, si le but fut dépassé, on eut du moins la preuve qu'il pouvait être atteint. La langue nouvelle obtint ou conquit le droit de se retremper dans la langue ancienne, et en vérité je ne sais si je ne devrais pas dire plutôt que notre langue vieillie put s'appuyer sur la jeune langue du temps passé. Un champ nouveau fut ouvert à l'érudition ; nous avons dit en effet combien la philologie avait profité de cette heureuse tendance des esprits, où elle avait puisé tant d'encouragements et qui

Digitized by Google

lui avait donné un si puissant élan; en même temps qu'elle continue à étudier les vieux textes, elle s'attache aussi maintenant, pour ainsi dire, à faire la flore de nos patois : c'est sur ce terrain que nous voulons la suivre aujourd'hui, à l'aide des ressources abondantes qui nous sont fournies par de précieux travaux, dus à la patiente érudition d'écrivains provinciaux.

Dans plusieurs parties de la France, le patois n'est guère, à vrai dire, qu'une langue en retard. On y parle Rabelais, on y parle Montaigne; la prononciation est celle du quinzième siècle ou du seizième, et les gens qui savent écrire y pourraient le faire à peu près comme leurs aïeux. Sans doute il y a eu dans chaque patois des modifications sensibles ; mais ces variations du langage n'ont jamais été dans les provinces aussi radicales qu'à Paris, ni dans les campagnes aussi rapides que dans les villes. Et maintenant si, dans plusieurs patois, je ne dis pas dans tous, on trouve comme fond la langue du seizième siècle, je suis loin de croire que ce fond soit le même partout. Des causes diverses, plus faibles sans doute dans leurs effets, mais analogues dans leur nature à celles qui ont amené la différence des langues, ont mis de la diversité dans les patois, selon les mœurs, les besoins, les travaux particuliers à chaque province, et cette diversité porte tantôt sur des prononciations qui diffèrent pour un même mot, tantôt sur des vocables qui manquent dans un pays, et que l'on retrouve dans un autre.

Il a déjà été publié assez de ces glossaires provinciaux (1) qui contiennent la lexicologie particulière de diverses contrées de la France pour qu'on puisse, à l'aide de faciles comparaisons, vérifier ce que j'avance ici. D'autres se préparent, qui rendront des services nouveaux. Une Société se forme sous l'initiative et la direction de M. Burgaud Desmarets, pour exploiter à la fois tous les filons signalés ; elle pourra puiser largement dans les nomenclatures déjà publiées, et son action sera d'autant plus utile qu'elle se produira avec des règles précises et d'une manière uniforme.

Ce qui a manqué précisément aux patients compilateurs des glossaires patois, c'est, il faut le dire, une direction commune, suivie à l'aide de principes analogues. Chacun des auteurs a travaillé isolément, sans se préoccuper, en général, de ce qui se faisait à côté de

(1) Citons entre autres les travaux de M. Escalier sur les patois, de M. Mignard sur le patois bourguignon, de MM. Edélestand et Alfred Duméril sur le patois normand, de M. Decorde sur le patois du pays de Bray, de M. l'abbé Corblet sur le patois picard, etc., etc.

Digitized by Google

lui, sans se poser ni chercher à résoudre les mêmes questions. Dans presque tous ces livres on trouve des qualités diverses, presque exclusives, et celles qui manquent amènent des lacunes ou des fautes regrettables. Ici je vois les termes patois rapprochés des termes correspondants de l'ancienne langue; là je trouve, à côté d'un mot patois, l'indication des mots analogues admis dans d'autres provinces; ailleurs, on prend pour criterium des mots qu'on doit exclure ou admettre d'après le *Dictionnaire de l'Académie*, etc.

La comparaison d'un grand nombre de glossaires patois, et des études spéciales m'ont suggéré quelques principes qui me guideront dans mes jugements et que je dois exposer au début de cette revue : on ne pourra ni en nier la justesse, reconnue par les auteurs qui ont suivi les uns ou les autres, ni l'utilité qu'il sera facile de constater en ouvrant certains des lexiques que nous examinons ici, ni enfin l'application possible, puisqu'il n'est aucune de nos règles qui n'ait été suivie par quelqu'un si elles n'ont pas été toutes suivies par tous : ce qui m'a semblé un mérite pour un auteur, j'en ai fait une règle pour les autres, et le même livre ne me les a pas toutes suggérées.

Cherchant donc *à posteriori* une méthode qui permette d'obtenir les mérites et d'éviter les erreurs des écrivains qui ont étudié jusqu'ici les patois des diverses provinces, je réclamerais de chacun, au nom des autres, l'observation des règles suivantes :

1° Admettre tous les mots qui ne sont pas dans la nomenclature académique, ou qui y figurent avec une acception différente de celle du patois; quoiqu'il laisse à désirer, le dictionnaire de l'Académie est le seul guide qu'on puisse suivre, puisqu'il est le seul qui ait une autorité.

2° Comme les nomenclatures se font sur la langue parlée, se garder, en écrivant les mots, de leur donner une orthographe, conforme peut-être à la prononciation, mais qui déroute dans la recherche des étymologies. Ainsi, *fortan* et *fort temps* se prononcent de la même manière, et ce mot qui signifie *tempête*, *mauvais temps*, aura sa raison d'être si l'on écrit *fort temps ;* mais *fortan* sera inexplicable.

3° Admettre les mots sur une simple différence de prononciation, parce que les patois varient les prononciations d'après des règles constantes pour chacun, différentes pour tous, et que la prédominance de certaines consonnes ou de certaines voyelles est un des signes caractéristiques de chaque patois; en effet, ici *moi* se prononce *moué*, là *moa*, ailleurs, à Noirmoutiers, *moy*, comme *moille*, *ll* mouillées : ce sont là de simples différences de prononciation,

Digitized by Google

mais chacune d'elles est conséquente à un système, et de plus la dernière montre que, lorsqu'on écrivait *moy*, l'*y* avait peut-être le son de deux *ii*... etc.

4° Introduire, le plus possible, les termes mis en cause dans des exemples qui en montrent l'emploi ; car il ne faudrait pas croire qu'un mot patois soit employé dans tous les cas où la langue admet le mot français correspondant. Ainsi, en Anjou, par exemple, en jetant un objet à quelqu'un on lui dit : *accipe*, pour *reçois;* mais il ne s'ensuit pas qu'on emploie le verbe *acciper* dans tous les cas où le mot *recevoir* ou un synonyme analogue serait adopté.

5° Indiquer soigneusement les exemples qu'on trouve, dans nos anciens auteurs, de mots aujourd'hui abandonnés aux patois, tels que le mot *bourrier* qui a été employé par Regnier; et relever dans les écrivains du pays les termes patois qui ont pu, à leur insu, échapper à leur plume.

6° Rapprocher les locutions d'un patois des locutions synonymes qu'on trouve dans les patois congénères ; il est facile de saisir l'utilité de cette mesure : ici, pour savoir qui jouera le premier, on *épille*, là on *équille :* le second mot explique peut-être le premier. Autre exemple : ici *flâbe* signifie *averse ;* ailleurs, où l'on dit *fleau* pour *fléau* (1), *flauber* signifie *rosser*, peut-être *flauber* explique-t-il *flâbe,* et ceux qui disent que la grêle tombe à *flâbe* font-ils une métaphore contraire à ceux qui disent : les coups pleuvent comme grêle.

7° Chercher les étymologies partout, mais sans parti pris en faveur de telle ou telle racine étrangère. Ainsi *galant* et *galerie* étant donnés par Nicot (2) et Périon (3) comme dérivés de *galer* pour aller, peut-être ce fait autorise-t-il à penser qu'un *galapiat* c'est un *va-t-à-pied*, un *va-nu-pied ;* dans un autre ordre d'idées, *voyons*

(1) On trouve aussi *fleau* monosyllabe dans Regnier.

(2) Nicot : « Gallerie où on se pourmeine, *ambulacrum;* dictum videtur quasi *allerie*, ab eundo, *aller.* » (*Dict. fr.-lat.* Paris, 1573. 1 vol. in-fol.)

(3) « Non ante hinc te discedere patiar quam mihi dixeris unde id ortum sit nomen ejusdem pene significationis (atque *gentil*), quod hic paucis annis cœptum est esse in ore omnium. Omnes enim hominem vel rem præstantem *galand* et *galande* vel *galante*, ut scis, nuncupant. — Est ut dicis, inquam. His paucis annis in ea re teri cœpit. A græco autem καλὸν, quod bonum et præclarum declarat, ortum est : nisi forte a valente.. Nam paulo ante, nostra memoria, eos homines et res *vaillents* et *vaillentes* omnes vocabant, quod verbum pene jam obsolevit, nisi forte in re militari. Vidimus etiam quum hoc idem verbum in malo tantum intelligeretur, sed ejus alius

Digitized by Google

voir ou *voire* s'explique par l'ancien adverbe français *voir* ou *voire* (vraiment), et non par l'infinitif de *je vois.*

8° Présenter les synonymes patois d'un mot ou les noms successifs que prend un objet à mesure qu'il se développe. Ainsi, en berrichon, on compte huit ou dix mots pour nommer une *carpe* à tous les degrés de sa croissance, et cinq ou six mots s'appliquent à la fécondité de la chèvre.

9° Préciser nettement les localités où le mot, la locution, la phrase ont été entendus; souvent un terme compris dans un coin d'une paroisse n'est pas compris à l'autre extrémité, et un cours d'eau suffit pour amener des différences sensibles dans le parler de deux communes limitrophes.

10° Expliquer, autant qu'on peut le faire sûrement, par quelles voies sont arrivés au langage patois des mots comme *Jupiter, asticoter* que la technologie des charpentiers ou des cordonniers peut servir à faire comprendre,

11° Vérifier sur les lieux, — et ici nous montrons bien qu'un glossaire patois est œuvre essentiellement provinciale, — les termes admis, en les introduisant dans la conversation avec les gens du pays. En général, on est incomplet dans la nomenclature; mais il est plus d'un mot accepté par tel ou tel glossaire que des souvenirs erronés ont pu seuls y introduire.

Un vocabulaire rédigé d'après ces règles ne serait pas encore parfait; mais il réunirait à lui seul, pour arriver à l'être, les mérites de plusieurs autres. Il aurait un caractère d'utilité de plus si l'auteur, fondant des inductions sur les faits qu'il a rassemblés, formulait ensuite les principes généraux qui en résultent; s'il présentait une sorte de grammaire indiquant la conjugaison des verbes et les altérations les plus fréquentes subies par les voyelles, les diphtongues ou les consonnes, au commencement, au milieu, à la fin des mots, par addition, suppression, transposition, substitution, etc., etc.

On a pu juger, par l'exposé que nous venons de faire, des règles offertes par l'expérience aux auteurs de glossaires patois, et du ter-

mihi ortus videtur esse. Intelligis quid velim? — Vix, inquit, aut ne vix quidem. — Nos, inquam, homines eos qui ætatis flore freti aliquid audacius gerere parati sunt *galands* et *versgalands* appellamus, ab *eundo*, eadem forma qua superiora nomina. Eosdem enim *allants* et *gallands* solemus dicere, hinc porticus *galerie* quasi *alerie*, ab *eundo*, id est *aller*, appellamus.—Lætor, inquit... » Joachimi Perionii, benedictini, Dialogorum de linguæ gallicæ origine... Parisiis, Seb. Nivelle, 1554. — f° 95, v°.

Digitized by Google

rain sur lequel nous nous placerons pour apprécier les travaux déjà publiés. Sans plus tarder, nous commençons cet examen.

Le dernier en date et, à un point de vue tout matériel, le plus considérable en volume, est le *Glossaire du centre de la France*, de M. le comte Jaubert : nomenclature très-riche, orthographe raisonnée, exemples fréquents, sinon habituels, de l'emploi des mots, et puisés tant dans le patois moderne que dans nos anciens auteurs ; synonymie constamment indiquée par des renvois ; étymologies fort sages, rarement hasardées ; vérifications scrupuleuses, tels sont les mérites qui font de cet ouvrage un livre des plus remarquables sur la matière. Si le savant auteur avait eu la pensée de comparer le patois berrichon avec celui des provinces voisines ; si, dans ses exemples, il avait introduit le terme dont il s'occupe dans des phrases patoises plutôt qu'au milieu de mots français ; si enfin il avait indiqué d'une manière plus nette les localités où il a entendu tel ou tel vocable, son glossaire serait bien près d'avoir atteint la perfection.

Le titre *Glossaire du centre de la France* est déjà un peu vague, il était donc d'autant plus nécessaire de bien préciser les lieux où les mots patois sont employés ; on comprendra mieux ce petit reproche en voyant quelles sont les contrées où M. le comte Jaubert a puisé les éléments de son livre. Or, lui-même explique ainsi son titre :

« Il n'était guère plus possible d'assigner au glossaire des limites géographiques bien tranchées qu'il ne l'est d'en trouver, par exemple, à une flore locale, où tant d'espèces d'origines différentes se sont donné en quelque sorte rendez-vous, où les traits généraux eux-mêmes de la végétation sont tous empruntés de proche en proche à d'autres pays. La géologie seule réaliserait peut-être l'idéal des frontières naturelles ; car elle a fait ressortir avec évidence les rapports qui existent entre la nature et la configuration du sol, d'une part, et les conditions physiques et morales de l'existence de ses habitants : lien mystérieux à beaucoup d'égards qui ne pouvait manquer non plus d'embrasser le langage, cet instrument divin de la destinée humaine. »

On ne peut mieux dire, ni exposer avec plus d'autorité la nécessité, pour le philologue qui s'occupe des patois, de circonscrire ses recherches dans les limites naturelles d'un pays plutôt que dans des limites artificielles, comme sont celles qui séparent les départements. Partant de ce principe fort sage, l'auteur ajoute :

« A notre point de vue, nous reconnaissons le caractère d'une

Digitized by Google

contrée naturelle à ce grand pays du centre borné à l'est par la crête du Morvan, au sud par les dernières ramifications des montagnes de l'Auvergne et de la Marche, au nord par la Loire, à l'ouest par le Poitou et la Touraine : cette dernière limite est la moins tranchée, puisque, par les vastes plaines de l'ouest, nous touchons au pays classique de Rabelais.

« Dans ces limites, il n'est pas impossible de distinguer, dès à présent, comme des dialectes correspondant encore à des contrées naturelles ; ce sera... le Sancerrois, le plateau calcaire dominé par la cathédrale de Bourges, le Bourbonnais, le Nivernais, la Brenne et la partie du boischaut de l'Indre qui s'étend vers la Touraine, la Châtre et le pays environnant, vrai pays des *berrichons-berrichonnants,* enfin la Sologne et le Morvan, « pays de bois et de rochers, espèce de Vosges du centre sous le rapport pittoresque, à la population rude et laborieuse. »

On voit quels principes élevés ont guidé l'auteur, combien il a vu de haut la question qu'il a abordée. L'*introduction*, d'où nous avons tiré le passage qui précède, contient des observations qui ne sont pas moins intéressantes sur le patois de la France centrale, les singularités de la prononciation et des formes grammaticales, la flore et la zoologie locales, la terminologie des noms de lieu, le caractère habituel des sobriquets. Nous ne pouvons tout citer, mais nous demandons la permission de donner encore textuellement un curieux passage où l'auteur fait bonne justice des paysanneries de convention :

« Avant tout, nous avons reconnu que le principal mérite d'un pareil travail gisait dans l'exactitude des indications, dans ce que l'on pourrait appeler l'*authenticité*. Elle résultait pour nous de deux conditions : l'une que le mot fût réellement en usage chez nous ; l'autre qu'il ne fût pas revendiqué par la langue française représentée par l'Académie... Il avait été fait, dans la littérature, un certain abus de l'idiome berrichon ; le coupable est un grand écrivain, notre compatriote, que nous avons appelé ailleurs, avec justice, l'héritier direct de Rousseau et de Bernardin de Saint-Pierre. George Sand avait révélé le Berry aux salons de Paris, et s'était aperçu qu'il y avait dans notre langage une veine assez riche à exploiter ; il a mis alors en circulation des pièces très-bien frappées sans doute, mais qui n'étaient pas toujours de bon aloi. Plus d'un Berrichon a pu s'étonner alors que sa province eût tant d'esprit. Non content de tresser des couronnes avec nos fleurs des champs, George Sand y a mêlé plus d'une fleur artificielle ; il a imité avec beaucoup d'art,

Digitized by Google

sans doute, la plante naturelle dans son port, dans ses teintes; mais lorsqu'on y regardera de près, on découvrira toujours et l'espèce du tissu et la main de l'habile ouvrier. Nous nous sommes tenus en garde, nos correspondants et nous, contre de pareilles séductions.»

J'arrive au livre lui-même; et d'abord, je regrette de n'avoir pas trouvé à la suite de l'*introduction* un travail d'ensemble qui eût présenté les diverses particularités de la grammaire berrichonne. M. Jaubert a disséminé au bas des pages, et à leur ordre alphabétique, un grand nombre d'observations qu'on rencontre de loin en loin dans son livre, et qu'il y aurait eu avantage à trouver rassemblées sous la main. L'étude de ces règles, ainsi rapprochées, aurait été plus facile, et aurait jeté un grand jour sur le langage du centre de la France : on aurait vu la pratique après la théorie, l'application après la règle, et enfin la confirmation des principes : la synthèse n'aurait pas présenté moins d'intérêt que l'analyse.

Je renonce à dire tout ce qu'il y a de renseignements curieux sur les mœurs du pays, les usages locaux, et les superstitions populaires; de rapprochements inattendus et concluants, faits par l'auteur, entre de prétendus barbarismes des patois et des phrases autorisées par les meilleurs écrivains du passé; d'explications ingénieuses pour des mots dont le sens a dévié; de charme même dans l'exposition de certains faits grammaticaux. Je tombe, par exemple sur le mot *arriver*, et, à la fin de l'article qui explique l'emploi de ce terme dans le patois, se trouve ce joli petit conte : « Deux vieillards goutteux montaient ensemble et péniblement le grand escalier d'un palais; l'un était le duc de Brancas, si connu par son esprit caustique; l'autre le comte de..., homme nouveau. Au haut de l'escalier : Enfin, dit ce dernier, nous voilà *parvenus*! — Et M. de Brancas de répondre : C'est *arrivés* que vous voulez dire. » — Voilà du patois mis en action.

Ouvrez le glossaire aux mots *badaud*, *belle au coffre*, *branle*, *élarde*, *jault*, *insuter*, *meneux de loup*, *Mazarin*, *mentir*, *souleil*, *ut*, et mille autres, vous serez heureux d'apprendre si agréablement et si facilement tant de choses qui ont de l'intérêt, même hors de la localité.— Que si on lit le livre avec suite, comme j'ai fait et comme je conseille de le faire, partout on verra la sécheresse de la nomenclature rachetée, tantôt par des explications de noms propres, tantôt par des anecdotes historiques, tantôt encore par ces métaphores ingénieuses qui entrent pour une si grande part dans les glossaires patois. Ainsi, un ivrogne c'est un *barre-les-rues*, un ouvrier dur au travail est un *Jean-qui-se-tue*, etc., etc.

Digitized by Google

De tout ce qui précède, ma conclusion est facile à pressentir : je ne puis que faire l'éloge du long et consciencieux travail de M. le comte Jaubert, et les quelques réserves que je me suis ménagées ne servent qu'à montrer mon impartialité.

Un glossaire du patois normand, préparé par M. Louis Dubois, a été publié, quelque temps avant l'ouvrage si complet de M. Jaubert, et avec des additions qui forment plus des deux tiers du volume, par M. Julien Travers, ancien secrétaire de la Faculté des lettres de Caen; pour le savant professeur, cette publication était en quelque sorte l'accomplissement d'un legs, et il a apporté à cette tâche un dévouement, un soin pieux qu'on ne peut trop louer. Malheureusement le travail qui lui servait de base n'était point l'œuvre d'un savant, et quoique l'ouvrage primitif ait été souvent rectifié et beaucoup augmenté, il manquera toujours à ce glossaire d'avoir été fait tout entier par un homme aussi compétent que l'est M. Travers, sur un plan personnel. Quelques extraits de son intéressante préface montreront combien il était capable de bien faire.

« ... Je sentais bien que, quoi qu'on fasse, on n'arrivera jamais au complet dans ce genre de nomenclature. Quand la liste de mots patois la plus longue aura paru, le plus mince écolier signalera, en la parcourant, l'omission de mots qui lui sont familiers. Résignons-nous à collectionner avec une telle perspective.

« C'est qu'en effet rien n'est peut-être plus difficile à faire qu'un glossaire sans lacunes d'un patois usité dans une vaste contrée... Il faudrait l'étudier dans les villages et dans les hameaux, car il change plus ou moins de commune à commune; il faudrait comparer les mêmes vocables, dont toute la différence, si tranchée au premier abord, consiste assez fréquemment dans de simples variétés de prononciation; il faudrait remarquer les acceptions nouvelles dues aux lieux que l'on habite, aux impressions qu'on reçoit de la nature physique, aux croyances religieuses, aux préjugés, aux superstitions de toute sorte qu'imposent les circonstances et les climats; il faudrait tout voir, tout saisir, tout noter, puisqu'il est vrai qu'il n'est aucune de ces causes qui n'influe sur le langage, et que toute pensée, tout sentiment veut son expression et la trouve. Que de connaissances en linguistique sont nécessaires pour vérifier les éléments natifs de tant d'agrégats, roulés de rivages en rivages pendant des siècles, et modifiés par tant d'influences, sous tant de latitudes! Que de sagacité pour en saisir les traits primitifs, voilés sous des transformations successives qui ont altéré leur physionomie et souvent changé leur constitution! »

Digitized by Google

Un des mérites de ce glossaire, c'est de présenter une nomenclature plus complète que celle des autres dictionnaires qui l'ont précédé : il suffit pour s'en convaincre de compter combien de mots figurent depuis la lettre A jusqu'à la lettre B ou plus simplement entre les mots *abeter* et *alumelle* qui sont communs à celui-ci et à d'autres du même pays. On verra de quel côté est le plus grand nombre. La quantité, dira-t-on, ne suffit pas; il faut la qualité, et, par qualité, on peut entendre à la fois l'orthographe donnée aux mots, les comparaisons faites avec les termes correspondants des autres patois ou des autres langues, la recherche des étymologies; ici les mérites sont partagés. MM. Duméril, par exemple, dont nous allons apprécier le travail, ont un système orthographique assez dangereux; ils représentent la prononciation, sans s'occuper de l'étymologie ni du sens : ils écrivent *abro* (petit arbre), *barbacro* (barbe à crocs), etc., etc.; mais dans *abrot* évidemment on reconnaît la terminaison *ot* commune à un grand nombre de diminutifs français : *vieillot*,... etc., et *barbacro* au lieu de *barbe-à-crocs* dépayse complétement. MM. Duméril citent beaucoup de textes anciens, et ici ils ont facilement l'avantage; mais ils supposent tant d'étymologies inacceptables, que l'on ne peut guère leur pardonner ces gratuites hypothèses.

Avec MM. Duméril on peut ne pas marchander les observations, ils sont de force à prendre facilement leur revanche : j'insisterai donc un peu sur ce point important.

Je ne veux prendre qu'une seule lettre, au hasard, soit la lettre L. — J'ouvre le livre à cette lettre, et je remarque qu'elle comprend un très-petit nombre de mots; mais poursuivons. Je trouve le mot *leman* ou *lemau*; il signifie bandit. S'ensuit-il qu'il vienne de l'islandais *lemia*, frapper? — Voici le mot *licher*, faire ripaille. Je songe à une forme corrompue de *lécher*. Erreur, dit M. Duméril, puisqu'il existe en allemand un mot *lecker* qui signifie *friand*. Dois-je me tenir pour battu? Et *lichoire*, puis qu'il signifie *bouche*, *langue*, j'aurais pensé qu'il venait de *lécher*, — rien s'y oppose-t-il? — ou tout au moins de *licher*; si j'avais accepté l'étymologie *lecker*, peut-être me laisserais-je même aller à l'appliquer ici. J'aurais tort, trois fois tort, malgré mes concessions. *Licher* vient de *lecker*, mais *lichoire* « vient sans doute de l'islandais *leika*, *jouer*, *plaisanter*. » — De bonne foi, cela ne peut pas être pris au sérieux. Je laisse quelques mots sur ma route, et, sans même épuiser ma lettre L, sans même remarquer que l'auteur ne se souvient plus d'avoir donné *licherie* comme mot patois et qu'il le reprend (V. *liqueréi*)

Digitized by Google

comme vieux français, sans signaler aucune autre inadvertance, et décidé à ne pas poursuivre plus loin mon examen, je me borne à prendre deux vocables, *lité* : du pain *lité*, c'est du pain *mal levé*, — et *littrantan*, balivernes. L'un et l'autre viennent de l'islandais *litt*; pour l'appliquer à *lité*, M. Duméril le traduit par *mauvais*; pour l'appliquer à *littrantan*, il l'explique *petit*. — Voilà qui est clair ; petit, mal levé, mauvais; ces trois sens successifs, ou plutôt ces modifications successives du sens d'un même mot sont-elles bien logiques? et ne voit-on point ici de l'étymologie par jeux de mots? car enfin, une plante *mal levée* peut être *petite* : en est-il de même pour du pain? Je soumets humblement mes doutes à MM. Duméril.

J'affirme que j'ai pris la lettre L au hasard; je m'arrête à *lit* quand je pourrais aller à *lut*, et, sacrifiant volontairement mes remarques, j'arrive néanmoins à prouver ma thèse. Qu'en résulte-t-il? Une conséquence qui pourrait prendre la forme de cet enthymème : nous savons *l'islandais*, donc le patois normand vient de l'islandais.

Je me suis retenu longtemps avant de me décider à faire cette critique; mais en conscience j'ai dû la faire. Je regrette qu'elle ait porté sur un livre estimable à d'autres titres, mais où ce travers devait être signalé parce qu'il est signé de deux noms qui ont une certaine autorité et qui pourraient égarer dans le cas présent: j'ai du moins eu le courage de m'attaquer aux forts.

Que si je faisais de la critique par système, avec un parti pris de malveillance, il est d'autres ouvrages peut-être que je pourrais signaler comme celui-ci; peut-être même trouverais-je d'autres reproches à adresser à leurs auteurs; mais où je ne vois aucune prétention, je me sentirais mal à l'aise pour être sévère.

Et qu'on ne prenne pas ceci pour une épigramme. Je le dis sincèrement; dans ma prédilection pour les livres qui servent à l'étude des patois, je remercie de tout mon cœur le modeste curé de village qui nous a donné le glossaire du pays de Bray. Ce petit volume a été fait sur place, sans livres peut-être; l'auteur nous y donne une nomenclature de mots prononcés devant lui; il a bien longtemps et beaucoup entendu: sa gerbe nous est précieuse à ce titre; on ne saurait trop encourager les ecclésiastiques, les instituteurs à faire de ces glanes qui s'ajoutent utilement à la moisson. Ils ont à leur aide des ressources dont eux seuls peuvent disposer, et qui glissent sous les doigts des savants qui voudraient essayer de les saisir. Avec eux, le paysan ne s'observe pas; il parle devant eux comme devant des amis, tandis qu'il se défie des étrangers qui voudraient le surprendre dans ses mœurs ou son langage, et il sacrifie toute son

Digitized by Google

originalité à un vain amour-propre. C'est même là une des causes qui rendent difficile l'étude des patois; M. le comte Jaubert l'avait remarqué comme nous, et c'est vraiment offrir une leçon utile aux collecteurs de mots patois que de leur donner, comme exemple, un savant écrivain qui a si bien réussi, et de rappeler ses paroles. Voici quelques lignes de son introduction, qui ont ici leur place : — « Le glossaire était né : toutes les circonstances au milieu desquelles nous étions placé lui avaient fourni un aliment. La politique elle-même, cette maîtresse si jalouse, ne nous en avait pas détourné. Souvent une tournée électorale était devenue pour nous très-productive sous plus d'un rapport. La ville et la campagne, la ferme et l'atelier nous avaient apporté leur contingent; les audiences des tribunaux nous avaient été aussi très-profitables,... à cause du concours de toutes les conditions, s'exprimant le plus souvent dans l'idiome local, avec la verve de l'intérêt personnel.... Nous recommandons surtout aux collecteurs des glossaires les modestes prétoires de nos justices des paix. Les foires et les marchés ont fourni aussi à notre usage d'abondantes provisions.

« Mais c'est dans la fréquentation habituelle des gens de la campagne que nous avons le plus appris. Que de fois nous nous sommes plu à faire jaser le laboureur, le vacher, le berger, afin de pouvoir saisir au passage les sujets de notre étude ! et presque toujours notre patience a été récompensée. Seulement nous avertissons nos imitateurs que, s'ils veulent obtenir beaucoup de ces sortes de communications, il faut se garder de rien demander. Si votre interlocuteur vient à s'apercevoir que vous l'observez comme un objet curieux, il se met sur la défensive, l'oracle devient muet. »

Ces bonnes et sages paroles sont des conseils tardifs, sans doute, pour les auteurs de glossaires déjà publiés ; qu'ils en profitent pour de nouvelles éditions ; mais nous devions les présenter à la réflexion et à la pratique des laborieux érudits auxquels s'adressaient, au début de cet article, les règles que nous osions leur proposer, et qui ont encore leurs travaux sur le chantier. En leur citant l'exemple, et leur offrant les conseils d'un homme qui a bien fait, qui a presque atteint le but, nous pouvons hardiment leur dire : *Experto crede.*

Ch.-L. Livet.

Digitized by Google

LIVRES

MÉMOIRES ET COMPTES RENDUS.

FRANCE.

RECUEIL DE DOCUMENTS SUR L'HISTOIRE DE LORRAINE, par M. *Henry Lepage*. 1856. 2e vol. in 8° de IV et 331 pages. (Publication de la Société d'archéologie lorraine).

Un des plus importants services que puissent rendre les Sociétés savantes des départements, c'est sans aucun doute la publication des documents originaux relatifs à l'histoire locale. Déjà plusieurs de ces Sociétés, et notamment l'Académie de Besançon et les Sociétés si utiles des Antiquaires de Normandie et de Picardie, ont commencé ce grand travail qui donnerait à chaque province une collection de pièces, ouvrages, documents de toute sorte, analogue à la grande collection des *Documents inédits pour servir à l'histoire de France*, depuis longtemps poursuivie par les soins du ministère de l'instruction publique. C'est en 1855 que la Société d'archéologie lorraine a entrepris la publication des documents lorrains, et il a été rendu compte, dans la *revue*, du premier volume de cette collection de pièces curieuses à tant de titres.

La suite du travail ne s'est pas fait attendre. Le second volume que nous donnent les archéologues lorrains mérite les éloges qu'a déjà reçus le premier. On a apporté le plus grand soin typographique dans la publication de ce nouveau volume, tiré à 125 exemplaires seulement. C'est encore le même texte très-net et très-pur,

Digitized by Google

c'est le même genre de notes précises et concluantes. Seulement cette fois on n'a plus une collection de pièces diverses, mais un seul ouvrage qui remplit le volume tout entier. Nous ne saurions faire mieux ressortir l'importance de cette publication qu'en plaçant sous les yeux de nos lecteurs l'introduction dont les éditeurs ont fait précéder le texte de la *Relation de la guerre des Rustauds, par Antoine Volcyr*. La question historique est suffisamment éclaircie dans ces pages substantielles, et nos lecteurs y trouveront sur l'ouvrage de Volcyr, et sur Volcyr lui-même, des renseignements intéressants.

« En publiant un recueil de documents sur l'histoire de la Lorraine, la Société d'archéologie a eu pour but, non pas seulement de mettre au jour des pièces inédites, mais encore de réimprimer des ouvrages rares et que leur importance sous le rapport historique recommande à l'attention des lecteurs.

C'est pour remplir cette seconde partie de son programme qu'elle offre, cette année, à ses souscripteurs, la *Relation de la guerre des Rustauds*, écrite par Volcyr, secrétaire du duc Antoine et témoin oculaire de la plupart des événements qu'il raconte.

Ces événements, que nous allons rappeler d'une manière sommaire, forment, on le sait, un des plus intéressants épisodes de nos annales.

Depuis plusieurs années, des tentatives avaient été faites, soit à Metz, soit dans quelques localités de la Lorraine, pour substituer les opinions nouvelles à l'ancienne religion. On avait essayé par divers moyens d'empêcher leur propagation; mais à peine un prédicant était-il chassé qu'un autre prenait sa place, et beaucoup d'individus, poussés par l'amour du changement ou choqués de certains abus qui s'étaient introduits dans la discipline, paraissaient disposés à prêter l'oreille aux discours des novateurs.

Bientôt la Lorraine se vit menacée d'un danger plus sérieux. A la voix de quelques fanatiques obscurs, les paysans de la Souabe, de la Misnie, de la Thuringe et de la Franconie venaient de se soulever pour établir sur la terre le règne de Dieu et la communauté des biens. Dans les premiers mois de l'année 1525, une insurrection formidable avait aussi éclaté en Alsace, et les révoltés, se flattant d'entraîner à leur suite les paysans lorrains, s'étaient présentés devant les défilés des Vosges. A cette nouvelle une grande inquiétude se répandit dans toute la Lorraine. Les habitants des campagnes de la portion allemande du duché semblaient disposés à faire cause commune avec les

Digitized by Google

anabaptistes, et une bande de quatre mille hommes s'était déja avancée jusque vers Sarreguemines. Le duc Antoine prit aussitôt les mesures nécessaires pour arrêter le torrent : aidé par ses frères, il parvint, en peu de temps, à réunir une petite armée et se rendit à Dieuze pour s'opposer à l'insurrection des paysans de la Lorraine allemande.

Le 15 mai 1525, ses troupes se mirent en marche. Le projet du duc était de livrer bataille aux ennemis qui avaient pénétré dans la vallée de la Sarre; mais il apprit bientôt qu'ils s'étaient rejetés en Alsace et avaient rejoint le gros des insurgés. Il se dirigea aussitôt sur Sarrebourg, où il reçut la nouvelle que les Rustauds venaient de piller l'antique et célèbre abbaye de Marmoutier et de s'emparer de Saverne. Après avoir traversé les Vosges, les Lorrains se présentèrent devant cette ville, dont ils se rendirent maîtres à la suite de circonstances qu'on a cherché à dénaturer, mais sur lesquelles le récit de Volcyr contient des détails qu'il n'est guère permis de révoquer en doute.

Quoi qu'il en soit, la victoire étant restée, dans plusieurs combats, aux troupes d'Antoine, ce prince, afin d'achever son œuvre, s'avança en Alsace, et la sanglante bataille de Scherwiller vint mettre fin pour toujours aux incursions des Rustauds.

Tels sont les événements que Volcyr a retracés, en mêlant malheureusement à sa narration des digressions et des citations nombreuses qui rendent la lecture de son livre passablement fatigante. Mais tel qu'il est, et malgré le reproche de prolixité qu'on est en droit de lui adresser, cet ouvrage n'en est pas moins extrêmement curieux à consulter. Nous avons tâché, d'ailleurs, de le rendre plus abordable, s'il est permis de s'exprimer ainsi, en y introduisant, sans rien changer néanmoins au style ni à l'orthographe, une accentuation et une ponctuation françaises, et en substituant au caractère gothique surchargé d'abréviations quelquefois assez difficiles à comprendre, un caractère parfaitement lisible pour tous.

Le public sera donc maintenant à même d'apprécier ce livre et de juger en parfaite connaissance de cause. Mais, pour le faire avec impartialité, il devra tout d'abord se reporter au temps et faire la part des circonstances où il a été écrit.

Un mot maintenant sur l'auteur de cette narration.

Nicolas Volquier, plus connu sous le nom de Nicole Volcyr, était né, vers l'an 1480, à Serrouville, village situé près de Briey. Il appartenait à une famille patricienne que des malheurs avaient fait déchoir du rang qu'elle occupait jadis. Ayant perdu ses parents de bonne heure, il partit pour Cologne, afin d'y étudier en théologie.

Digitized by Google

Il prit le grade de docteur et profita de son séjour dans cette ville pour acquérir une connaissance approfondie de la langue allemande. Volcyr alla ensuite à Paris pour y terminer ses études littéraires que, selon toutes les apparences, il avait commencées dans sa patrie. On ne sait pas au juste à quelle époque il fit ce voyage, et on ignore également à quel maître il s'attacha de préférence; mais la lecture de ses ouvrages nous apprend qu'il étudia avec ardeur les langues anciennes, et qu'il finit par s'y rendre assez habile. Ses progrès furent si rapides, qu'il ne tarda pas à obtenir le titre de maître ès-arts et, quelque temps après, il devint régent et lecteur public de l'Université de Paris.

Volcyr revint en Lorraine vers l'année 1510; il y avait été précédé par une certaine réputation de capacité, qui le fit accueillir avec faveur par le duc Antoine. Ce prince, qui aimait les lettres et cherchait à s'entourer de savants, l'admit au nombre de ses secrétaires (1513), puis le nomma son historiographe. Quelques années plus tard, pour le récompenser de ses services, il lui accorda des lettres d'anoblissement, ou plutôt de reconnaissance de noblesse (1520).

Les fonctions qu'il occupait près du duc lui laissant passablement de loisirs, Volcyr put se livrer à son goût pour les lettres, et il mit successivement au jour un grand nombre d'écrits qui sont assez connus pour qu'il soit inutile d'en donner ici la nomenclature. Nous nous bornerons à dire que, de tous ses écrits, le récit de la guerre des Rustauds est à la fois le plus considérable et le plus curieux, et qu'aucun autre recueil ne saurait le remplacer pour les événements qui y sont racontés.

La carrière littéraire de Volcyr, commencée vers 1513, se termina vers 1540. Le Polygraphe, comme il se surnomme lui-même dans un de ses ouvrages, était alors parvenu à un âge assez avancé. Sans avoir reçu les ordres majeurs, ni peut-être même les ordres mineurs, il avait cependant en quelque sorte embrassé l'état ecclésiastique, et avait été attaché comme secrétaire à Théodore de Saint-Chamont, abbé de Saint-Antoine de Viennois. Néanmoins, ces circonstances ne l'empêchèrent pas de se marier, et il prit femme en 1540, c'est à-dire une année tout au plus avant sa mort. »

Académie française. — *Séance du 5 février* 1857. — L'Académie a reçu M. Biot, élu en remplacement de M. Lacretelle. Le nouvel académicien n'a pas prononcé en personne son discours de réception; la lecture en a été faite par M. Patin. M. Guizot y a répondu.

Digitized by Google

Académie des sciences morales et politiques. — *Séance du 7 février.* — M. Clément, membre de l'Académie, fait hommage de son livre intitulé : *Trois drames historiques.*

L'Académie procède à une élection pour la place d'académicien libre, créée par décret du 7 janvier dernier. Sur 34 votants, M. Horace Say obtient 28 voix ; M. le docteur Froissac, 4 ; M. Barrau, 1 ; un billet blanc. M. Horace Say est déclaré académicien libre.

Sur le rapport de M. Cousin, parlant au nom de la section de philosophie, l'Académie décide que la question mise au concours pour 1856, sur l'*Histoire critique de la philosophie arabe en Espagne*, sera remplacée par le sujet suivant pour le prix Bordin : « Rechercher « quels sont les principes et les vérités les plus importantes de la « science du beau, et les vérifier en les appliquant aux beautés les « plus certaines de la nature, de la poésie et des arts, ainsi que par « un examen critique des plus célèbres systèmes auxquels la science « du beau a donné naissance dans l'antiquité et surtout chez les mo- « dernes. »

Sur un autre rapport fait par M. Cousin, au nom de la section de philosophie, l'Académie adopte, pour sujet de prix à décerner en 1859 : *De la philosophie de Leibnitz.*

M. de Lavergne donne lecture d'une *Description de l'état agricole en France, dans la région de l'ouest.*

Séance du 14. — Election d'un correspondant pour remplacer, dans la section de philosophie, M. Hamilton, décédé. Sont présentés par la section, au 1er rang, M. le docteur Whewel, professeur de philosophie à l'Université de Cambridge ; au 2e rang, *ex æquo*, M. le docteur Mancel, professeur de philosophie à l'Université d'Oxford, et M. Morell, inspecteur des manufactures, en Angleterre. M. le docteur Whewel est élu par l'unanimité des suffrages de vingt-quatre votants.

M. Dupin donne lecture de l'introduction d'un livre intitulé : *Règles de droit et de morale de l'Ecriture sainte.*

M. de Lavergne achève de lire la *Description de l'état agricole en France dans la région de l'Ouest.*

Séance du 21. — L'Académie reçoit de M. le Ministre de la justice le *Compte général de l'administration de la justice criminelle en France, pendant l'année* 1855.

Lecture d'un décret du 18 février approuvant l'élection de M. Horace Say comme académicien libre.

M. Whewel, nommé correspondant dans la précédente séance, adresse ses remercîments à l'Académie.

Election d'un correspondant pour la section de politique, adminis-

Digitized by Google

tration et finances. La section présente, au 1er rang, M. Robert de Mohl, professeur de droit public à l'Université de Heidelberg ; au 2e rang, M. Tégoborsky, conseiller d'Etat et membre du conseil privé en Russie ; au 3e rang, don Colmeiro, professeur de droit public et administratif à l'Université de Madrid. M. Robert de Mohl est élu par vingt-quatre suffrages sur vingt-huit votants ; trois billets sont blancs ; un billet porte le nom de M. Cobden.

Continuation et fin de la lecture du Mémoire de M. Damiron sur *Naigeon, Sylvain Maréchal et Delalande.*

M. de Lafarelle lit un Mémoire intitulé : *Un pays d'Etats sous l'ancien régime. — Etude sur les institutions politiques et économiques de l'ancienne province de Languedoc.*

Séance du 28. — M. Robert de Mohl, nommé correspondant, adresse ses remercîments à l'Académie.

Lecture d'une lettre de M. Domet de Vorges qui se déclare auteur du Mémoire n° 3 du concours sur la *Philosophie de saint Thomas* auquel l'Académie a décerné une mention honorable. Le billet cacheté, ouvert par M. le Président, porte, en effet, le nom de M. Domet de Vorges, attaché au ministère des affaires étrangères.

Comité secret.

Suite de la lecture du Mémoire de M. de Lafarelle : *Un pays d'Etats sous l'ancien régime.*

Société médicale hellénique de Paris. — La Grèce qui, depuis sa reconstitution politique, s'est surtout appliquée à ressaisir la tradition scientifique et littéraire de sa glorieuse antiquité, avait fondé à Athènes, dès 1833, une Société de médecine qui s'est déjà signalée par d'estimables travaux, et qui a réuni dans son sein des hommes instruits, éclairés et désireux de se perfectionner dans un art dont leur patrie fut le berceau comme de tous les autres. Elle vient aujourd'hui d'agrandir et de compléter cette fondation utile, en créant à Paris une Société correspondante, destinée à la tenir au courant du mouvement scientifique de l'Europe et à propager aussi ses propres découvertes.

Les membres de cette nouvelle Société résident parmi nous, dans le but d'y reprendre dans nos mains une part légitime de leur ancien héritage augmenté et fécondé de toute l'expérience des siècles. Pour s'initier de plus près aux travaux qui se font particulièrement en France, et se trouver plus à même d'en apprécier les résultats, ils ont voulu se placer sous le patronage de l'un de

Digitized by Google

nos savants, et ils ont choisi pour leur président M. Littré, dont le nom semblait s'offrir tout naturellement à leurs suffrages par les connaissances spéciales qu'il possède sur la littérature médicale de l'antiquité.

Quoique l'objet principal de cette association soit l'étude des sciences naturelles, la question de la restauration de la langue hellénique dont se préoccupent à si juste titre tous les Grecs actuels ne lui demeurera point étrangère, et elle s'efforcera de reconstruire un vocabulaire qui puisse servir à fixer invariablement le sens précis des mots techniques, en les ramenant autant que possible à leur source première. Des explorations intelligentes et attentives, faites dans nos collections manuscrites, pourront peut-être fournir à l'histoire de la science des richesses inattendues. Déjà un membre de la Société médicale d'Athènes, M. Calliburces, a restitué plusieurs fragments d'un Mémoire d'Aëtius, ancien médecin grec, d'après un manuscrit retrouvé à Leipsig. Il est même permis d'espérer que les maîtres de l'antique médecine, par une plus complète intelligence de leur langue scientifique et par des études faites dans le milieu climatérique où ils l'exercèrent, pourront être mieux interprétés et répandre au besoin sur la science d'aujourd'hui des lumières nouvelles. Nous ne devons pas, du reste, négliger de dire que M. Charles Daremberg, à la fois philologue et médecin, aura contribué beaucoup, par sa traduction d'Hippocrate, à un semblable résultat, et que les Grecs eux-mêmes, comme les autres, pourront rencontrer en lui le plus utile concours.

JULES ROUSSY.

SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE LA MORINIE. — L'un des savants de nos provinces qui se sont occupés avec le plus de succès de l'histoire de notre ancien droit municipal, l'un des membres les plus actifs de la Société des Antiquaires de la Morinie, M. Tailliar, conseiller à la cour de Douai, vient de publier, pour la Société des antiquaires, un excellent volume de documents, intitulé : *Le livre des usaiges et anciennes coustumes de la conté de Guynes* (1), manuscrit du quinzième siècle. Le volume s'ouvre par un *aperçu historique sur le comté de Guines* (2), travail fort exact et fort intéressant dû à

(1) Saint-Omer, Chauvin fils, 1856. 1 vol. in-8°.

(2) Au treizième siècle, le comté de Guines avait pour limites, à l'ouest, le comté de Boulogne ; au sud, les châtellenies de Saint-Omer et d'Eperlecques ; à l'est, la terre de Ruminghem et le pays de l'Angle ; au nord,

Digitized by Google

M. Courtois, avocat, secrétaire archiviste de la Société; vient ensuite une analyse du *livre des usaiges*, dans laquelle M. Tailliar résume, article par article, en donnant leur synthèse générale, toutes les dispositions juridiques, administratives ou municipales contenues dans les *usaiges*. L'auteur s'occupe d'abord du droit féodal; et après avoir successivement traité de la cour supérieure des barons, de la cour des pairs de Guines, de la cour de la châtellenie, des cours particulières des barons, il passe au droit municipal et présente, dans un résumé clair et substantiel, l'histoire de l'échevinage de Guines, telle qu'elle résulte du curieux document publié par la Société des Antiquaires de la Morinie. Nous reproduisons ici une partie du travail de M. Tailliar.

ÉCHEVINAGES DE LA VILLE ET DE LA BANLIEUE DE GUINES.

L'auteur du recueil, après s'être occupé du régime des fiefs, des barons, de leurs assemblées, de leurs priviléges, des diverses cours féodales, de leurs attributions, de leurs officiers, quitte le monde féodal, pour arriver à la société plébéïenne, et passe aux échevinages et aux bourgeoisies.

On distingue dans le comté de Guines, tel qu'il est réduit au quinzième siècle, deux échevinages : à l'intérieur de Guines, l'échevinage de la ville, avec son bailli spécial, ses quatorze échevins et sa cour; à l'extérieur, pour la banlieue ou canton rural, un autre échevinage distinct, qu'on nomme échevinage du comté, dont la juridiction s'appelle la vierscare ou cour des quatre-bancs, et qui a également son bailli à part, ses quatorze échevins et ses officiers.

On aperçoit de même deux corps de bourgeoisie ; dans Guines, les bourgeois de la ville avec leurs immunités et leurs franchises ; au-dehors les bourgeois du comté, protégés par leur *vierscare* et par leurs priviléges.

L'auteur s'applique d'abord tout naturellement à l'échevinage et à la bourgeoisie de la ville, qui tiennent une place beaucoup plus large, et pour lesquels il pourrait bien avoir rédigé son livre.

la terre ou vicomté de Marck. Il pouvait avoir de seize à vingt lieues de circonférence; il comprenait les cantons actuels de Guines et d'Ardres, moins Eperlecques, Mentques et Nordansque, une partie de ceux de Calais et d'Audruicq, et quelques villages des cantons de Marquise, de Desvres et de Lumbre.

Digitized by Google

ÉCHEVINAGE ET BOURGEOISIE DE LA VILLE.

Des différentes matières contenues dans le manuscrit, celle-ci est traitée avec le plus de développement. Grâce aux documents recueillis par l'auteur, nous voyons dans l'échevinage :

1° Son organisation, ses échevins, ses officiers, sa bourgeoisie ;

2° Sous l'autorité des échevins, les coratiers ou surveillants des diverses professions et métiers ;

3° Les lois et règlements observés par la cour échevinale.

Organisation de l'échevinage.

L'attention de l'auteur se porte d'abord sur le magistrat de la ville.

Il s'occupe en première ligne de l'élection des échevins.

Dans nos contrées du Nord, les échevins, quoique toujours pris parmi les bourgeois, étaient nommés de différentes manières. On distinguait quatre principaux modes d'élection, savoir :

1° Ou les échevins étaient désignés par le délégué du prince ou seigneur dominant, soit à son plein gré, soit avec certaines conditions ou restrictions, comme à Cambrai, à Valenciennes, à Lille ;

2° Ou ils étaient élus par les bourgeois, comme à Bapaume ;

3° Ou ils étaient choisis par des électeurs en petit nombre qui, à leur tour, nommaient les nouveaux échevins, comme à Arras, à Douai, etc. ;

4° Ou encore la moitié des échevins, formant une première série, renouvelait annuellement l'autre moitié, dont les membres se nommaient les échevins du second ban. On distinguait ainsi les vieux et les nouveaux échevins.

Ce mode d'élection était en usage dans les deux échevinages de Guines, dans celui de la ville et dans celui de la *vierscare* ou du comté.

Au titre 37, l'auteur parle des échevins de la ville qui, *une foiz l'an, à la feste de la Chandeleur* (2 février) *se renouvelloient par moitié. Les ungs se disoient vieulx et les autres nouveaulx.* Ceux-ci étaient nommés, par les vieux échevins, parmi les plus notables gens de la ville.

Dans les trois titres suivants, il est successivement question du serment des échevins de la ville, — leurs plaids, — de leurs varlets et de leurs sergents ou *aman* (tit. 38-40).

Bourgeoisie.

Après avoir ainsi retracé l'organisation de l'échevinage urbain,

Digitized by Google

l'auteur arrive à la bourgeoisie; il passe de l'administration aux administrés.

Le titre 41, *des bourgoys et de leur serement,* rappelle quand et comment le bourgeois nouvellement admis doit prêter serment, et quel aide il doit désormais attendre des autres bourgeois, en cas d'insulte ou de violence.

Par l'un des derniers paragraphes de ce titre 41, on voit que le bourgeois assailli par un étranger peut crier sur celui-ci : *bourgeois* ou *porters,* et que chaque bourgeois est tenu de lui prêter assistance.

Les derniers titres de cette deuxième rubrique fixent les salaires du bailli et des échevins, et leur part proportionnelle dans les amendes prononcées en divers cas, notamment contre ceux qui troublent les plaids.

CORATIERS OU SURVEILLANTS DES PROFESSIONS ET MÉTIERS.

Après l'organisation du magistrat et celle de la bourgeoisie, le second objet qui nous frappe dans l'échevinage de la ville de Guines, ce sont les coratiers ou hommes de la Keure (*coratores*), chargés, sous l'autorité des échevins, de surveiller les professions et métiers.

Dans quelques localités, on entendait par Keure (*Chora* ou *Cora*) la charte ou statut général d'après lequel le juge prononçait. On entendait aussi par là l'assemblée des magistrats auxquels son application était confiée. Mais à Guines la plénitude du droit de justice appartient aux échevins. Les hommes de la Keure, nommés coratiers ou coratores, ne sont que de simples surveillants préposés à l'inspection des professions et métiers.

« Ils estoient, dit notre auteur, renouvellez chacun an par les « bailly et eschevins..... »

On voit qu'ici, comme dans presque toutes les villes du nord de la Gaule, constituées, sous ce rapport, à l'imitation des cités romaines, les corporations désignées en flamand sous le nom de *Ghilde* sont placées dans la dépendance et sous les ordres des autorités municipales. Ce rang secondaire, qu'elles occupent à Guines comme ailleurs, est une preuve de plus que c'est la commune qui a produit ces associations, dont elle est la mère et la tutrice et que ce ne sont point elles qui, par leur réunion, ont formé la grande association communale. Sans nier d'une manière absolue que la réunion de plusieurs ghildes ou petites corporations industrielles juxtaposées ait pu en certains endroits former une commune, nous ne pouvons, en

Digitized by Google

général, reconnaître la ghilde comme la base de l'institution communale et admettre dans toute leur extension les doctrines émises à cet égard par quelques écrivains éminents, pour la science desquels nous professons d'ailleurs un profond respect.

Nous croyons que presque partout l'organisation municipale et communale a devancé et dominé celle des corps de métiers.

Lorsque la bourgeoisie, dégénérée ou affaiblie par les révolutions et les guerres continuelles, perd de son influence et de sa force, les corps de métiers, de jour en jour plus populeux et plus riches, acquièrent progressivement de l'ascendant. Ils ont même, dans quelques grandes villes, joué un rôle considérable. A Guines, ville déchue de son ancienne splendeur, les corporations ou corateries paraissent avoir jadis été plus nombreuses que dans les derniers temps. A la vérité notre auteur en signale vingt-six, sans compter les paragraphes qu'il laisse en blanc. Mais il n'y en a que huit dont il a recueilli les bans et règlements.

BANS, STATUTS ET AUTRES ACTES OBSERVÉS EN L'ÉCHEVINAGE DE LA VILLE DE GUINES.

Le troisième point sur lequel l'auteur s'arrête longuement, depuis la rubrique III jusqu'à la rubrique XIX, ce sont les bans, règlements, statuts et chartes en vigueur dans l'échevinage de la ville de Guines.

Parmi tous ces actes, réputés obligatoires, nous distinguons :

D'abord les règlements auxquels sont soumis les corps de métiers, c'est-à-dire ceux des boulangers, des taverniers et marchands de vins ; des bouchers, des poissonniers et des corroyeurs ; des marchands et mesureurs de blé ; des potiers de terre et des drapiers (v. rubriq. III).

Puis se déroulent, sous la rubrique IV, depuis le titre 58 jusqu'au titre 77, des bans ou statuts de police urbaine, au nombre de 79 ; ils ont trait à toute espèce de sujets.

A ces divers statuts succède, sous la rubrique V, un ban considérable intitulé le *ban d'Aoust* et porté par l'assemblée des barons, en 1341. Les bans de ce genre, adoptés dans la réunion générale des barons de toute la terre de Guines, étaient exécutoires dans tout le comté. Ce *ban d'Aoust* s'étend du titre 78e au 128e. Il comprend par conséquent 51 titres.

La VIe rubrique (du titre 129 au titre 159) se compose d'autres règlements ou statuts, émanés de l'assemblée des barons ; ce sont encore des ordonnances portées, comme l'indique le préambule.

Digitized by Google

pour le prouffit commun, et qui sont relatives à différentes matières.

La VIIe rubrique, intitulée *les articles de la feste de Guysnes*, commence ainsi : « Ce sont les commendements de la feste de Guysnes commandez par le bailly et francs hommes illec. » Elle comprend 26 titres, ayant tous pour objet le bon ordre et la police de la franche-fête.

La rubrique VIIIe comprend le *travers de Guysnes*, c'est-à-dire le tarif des droits à payer pour les marchandises qui traversent le comté. « Ce sont (porte en tête ce tarif) les droictures du travers de la contée de Guisnes, lequel travers est tout entièrement au seigneur. »

Ainsi qu'on peut le voir dans le recueil lui-même, les autres rubriques, depuis la IXe jusqu'à la XIXe, concernent divers objets. Les unes, comme la IXe et la XVe, comprennent du droit pénal ; — d'autres, telles que la XIIIe intitulée : *Loi des bastars*, la XIVe pour les tuteurs des orphelins, la XVIIIe sur la distinction et le partage des biens dans une succession, se rattachent au droit civil ; — la XVII, sur la taxe des dépens, et la XIXe (*Comment on doit appeler*), ont trait à la procédure. Les Xe, XI et XIIe, qui règlent la maletôte de Guines, les droits de navigation et d'autres perceptions ou amendes, ont un caractère fiscal.

ÉCHEVINAGE ET BOURGEOISIE DE LA BANLIEUE ; — LA VIERSCARE.

Outre les deux espèces de cours féodales, celle de la Châtellenie tenue par les francs-hommes, et les cours des barons desservies par les hommes de fief, nous avons vu qu'au XVe siècle deux cours ou institutions échevinales étaient encore debout ; c'étaient :

D'une part, la cour de l'échevinage de la ville de Guines, dont il vient d'être question ;

D'autre part, la cour de l'échevinage du plat pays, nommée aussi la *vierscare*.

Cette seconde institution, dont nous avons maintenant à parler, fait l'objet de deux rubriques, la XXe et la XXIe.

La XXe a pour titre : *Coustumes de l'échevinage de la comté de Guysnes*. Elle détermine la constitution de l'échevinage rural et de la bourgeoisie.

La XXIe intitulée : *l'ordonnance de la vierscare*, concerne la juridiction de cette cour et la procédure à suivre devant elle.

A la différence des échevinages ruraux ordinaires, placés dans un rang subalterne, avec une justice restreinte, et complétement dé-

Digitized by Google

pendants du seigneur, l'échevinage du comté de Guines se distingue par ses prérogatives qui l'assimilent à un échevinage urbain, ayant comme lui sa haute, moyenne et basse justice.

Tous deux enfants également chéris du comte de Guines, les deux établissements, mis sur le même pied, ont la même organisation, possèdent des cours échevinales avec droit de haute-justice et des bourgeoisies pareillement privilégiées.

Ainsi, dans la ville de Guines, nous avons remarqué une cour échevinale, quatorze échevins qui se renouvellent par moitié tous les ans, un clerc ou greffier, des avocats jurés, un varlet ou sergent, un aman ou huissier.

Il en est de même dans la banlieue, où il existe aussi une juridiction échevinale nommée la vierscare, quatorze échevins, sept vieux de l'année précédente et sept nouveaux de l'année actuelle; un clerc spécial, des avocats assermentés, un sergent et un aman.

Dans la ville de Guines, il y avait des bourgeois privilégiés, jouissant de plusieurs immunités, dont la liberté individuelle était garantie, et qui ne pouvaient être ni arbitrairement arrêtés, ni distraits de leurs juges naturels.

Dans la banlieue, les mêmes droits sont assurés aux bourgeois ruraux. Ces derniers, sous ce rapport, n'ont rien à envier à ceux de la ville. La loi multiplie les mesures et les précautions pour prévenir toutes arrestations abusives, pour empêcher les bourgeois ruraux de tomber sous la main du souverain bailli et de ses sergents.

La loi de l'échevinage rural, de même que la loi de la ville, indique quelles personnes peuvent se prévaloir du droit de bourgeoisie, dans quel cas un bourgeois doit aider l'autre, comment il peut être provisoirement détenu, en cas de crime ou de délit.

TAILLIAR.

SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE PICARDIE. — La commission nommée pour examiner la proposition faite par l'un des membres, relativement à des études et des recherches à faire au sujet du patois picard, s'est réunie le 17 janvier dernier.

M. Dutilleux a rappelé la proposition et l'a résumée en ces termes:

« Arriver à obtenir, par l'entremise de MM. les curés et institu-
« teurs des campagnes, une traduction dans chacun des dialectes
« de l'ancienne province de Picardie, soit de la parabole de l'enfant
« prodigue, soit de tout autre texte choisi par la Société; — réunir
« en même temps les chants, noëls, légendes en patois picard qui
« se sont conservés dans nos campagnes; — établir, en outre, une

Digitized by Google

« liste aussi complète que possible des expressions, mots ou idio-
« tismes particuliers, soit au langage picard, soit à diverses fractions
« de ce même langage. »

« Après avoir entendu les observations de la plupart des personnes présentes, la commission décide à l'unanimité que de courtes instructions seront adressées à tous les membres non résidants, ainsi qu'aux comités de Beauvais, Noyon et Soissons, afin que l'on recueille activement les chansons populaires, les noëls, les rondes encore subsistantes ; que l'on recherche les anciens usages, les coutumes d'un autre âge qui se sont perpétués parmi nous ; que l'on signale le culte spécial rendu aux arbres, aux fontaines, aux pierres, etc.; enfin que l'on recueille les superstitions, les légendes, les traditions de quelque nature qu'elles soient.

« On passe ensuite à la discussion de la première partie de la proposition.

« MM. Boca et Garnier expriment la crainte qu'une traduction dans les divers dialectes d'un texte quelconque ne présente pas beaucoup d'utilité.

« M. l'abbé Corblet expose qu'il serait très-important de former un recueil des idiotismes, des locutions, des vocables qui se sont jusqu'ici conservés dans le patois picard, et qui n'ont point de synonymes ou d'équivalents dans la langue française. Il cite à l'appui de son opinion un certain nombre de mots patois, qui ne peuvent être rendus en français que par de longues périphrases.

« MM. Breuil et Vion appuient vivement l'opinion de M. Corblet : ils font remarquer que, de cette manière, si l'on peut rencontrer des collaborateurs nombreux et intelligents, l'on tirera véritablement du patois tout ce qu'il peut renfermer d'utile et d'intéressant pour l'histoire de la langue.

« M. Garnier propose de rattacher ce travail à la motion faite par M. Peigné-Delacourt, pour la continuation du *Glossaire français* de Du Cange.

« M. Boca ajoute qu'on s'effrayerait à tort de la longueur et de la difficulté de cette entreprise ; si chacun des membres de la Société voulait, au fur et à mesure, noter les mots hors d'usage et les locutions particulières qu'il rencontrerait dans ses lectures ou dans la conversation des gens de la campagne, on aurait, en réunissant toutes ces notes et en les coordonnant, un dictionnaire de l'ancien langage et du patois actuel. Mais pour que l'on pût ensuite soumettre ces notes à une saine critique, il faudrait que chacune d'elles portât certaines indications très-complètes : si le mot est tiré d'un manus-

Digitized by Google

crit ou d'un volume imprimé, il faudrait spécifier le titre de l'ouvrage, la date de l'édition ou l'âge du manuscrit, et citer la phrase entière; — s'il s'agit d'un mot prononcé par un paysan, il faudrait bien s'assurer de la prononciation et du sens, indiquer le lieu désigné et donner également la phrase tout entière.

« Adoptant ces diverses propositions, la commission décide qu'il sera fait appel à tous les membres de la Société, ainsi qu'à toutes les autres personnes qui s'occupent, dans la province, d'études historiques ou philologiques, afin de recueillir, d'après les indications et dans la forme exposées par M. Boca, tous les mots, locutions, idiotismes inusités ou hors d'usage qu'ils rencontreront dans leurs lectures ou qu'ils entendront dans la bouche des gens qui ont conservé l'usage du patois picard. Ces notes seront réunies par la Société, classées et centralisées par elle et pourront servir un jour à la préparation du travail que M. Peigné-Delacourt désire voir entreprendre pour la continuation du Glossaire de Du Cange.

« La commission, en même temps, désigne MM. Garnier et Dutilleux pour rédiger les instructions qui seront transmises à cet effet à tous les membres de la Société.

« En vertu de cette délégation, ces deux membres ont arrêté ainsi qu'il suit le programme des questions qui devront être adressées, par la voie du *Bulletin*, aux membres non-résidants ainsi qu'aux comités locaux de Beauvais, de Clermont et de Noyon.

I. *Philologie. — Langue et patois picard.*

« I. Recueillir les chants et chansons populaires, les noëls, les rondes, etc., encore chantés aujourd'hui dans les campagnes à certaines époques de l'année, ou lors des mariages, baptêmes, naissances, etc.—Adresser à la Société une copie de chacune de ces pièces. — Indiquer très-exactement le canton et la commune où ces chants auront été rencontrés.

« II. Recueillir les mots, les expressions, les tournures de phrase, les noms d'instruments et de professions qui se sont conservés dans le patois et ne sont point dans la langue française.— Rapporter, autant que possible, la phrase entière où ces mots sont introduits; en préciser le sens, et indiquer la commune où ces mots auront été recueillis.

« (Pour les deux questions qui précèdent, MM. les correspondants pourront trouver d'utiles auxiliaires parmi MM. les curés et les instituteurs des communes rurales : ces instructions devront, autant que

Digitized by Google

possible, leur être communiquées, avec prière de vouloir bien coopérer au travail entrepris par la Société).

« III. Dans la lecture des textes anciens, imprimés ou manuscrits, on rencontre, comme dans le patois, des mots, des idiotismes qui ont disparu : MM. les correspondants sont invités, dans le cours de leurs lectures, lorsqu'ils auront sous les yeux un texte d'origine picarde, à prendre note de tous les termes aujourd'hui hors d'usage; ils devront indiquer sommairement, pour chacune de ces notes, le titre et la date de l'ouvrage (imprimé ou manuscrit), et citer la phrase entière afin que l'on puisse bien en préciser le sens. — La Société se propose de réunir plus tard toutes ces notes et de les faire servir à un dictionnaire étendu de la langue picarde au moyen âge et dans les temps modernes.

« IV. Existe-t-il dans les collections publiques ou particulières de la province des manuscrits (en prose ou en vers) écrits en langue picarde? En donner une description aussi complète que possible, en faire l'analyse et indiquer la date, l'origine et le possesseur actuel.

II. *Histoire. — Traditions, légendes, etc. — Faits et monuments historiques.*

« I. Rechercher les traditions, les légendes, les coutumes superstitieuses qui subsistent dans les campagnes. — Rapporter ce qui a trait aux sorts jetés sur les personnes et les animaux ; à l'influence des astres sur le sort et la destinée des hommes ; sur les jours heureux et malheureux; la guérison de certaines maladies par des pratiques superstitieuses, etc.

« II. Subsiste-t-il des traces du culte rendu aux astres, aux arbres, aux fontaines, aux pierres, etc. — Existe-t-il des arbres, des fontaines, etc., qui soient l'objet de pèlerinages? Sous quels vocables sont-ils placés? — A quelle époque de l'année les pèlerinages ont-ils lieu? — Sont-ils signalés par quelques pratiques curieuses? Quelque influence y est-elle attachée, etc.? - Subsiste-t-il quelque trace des anciennes fêtes solsticiales?

« La tradition a-t-elle conservé le souvenir de pierres debout, pierres fichées ou hautes bornes auxquelles s'attachent quelques superstitions?

« III. Quels sont les jeux en usage dans le pays qui paraissent avoir une origine ancienne? Y connaît-on encore les jeux de mahon, de la chole, du béhourdis, de la quintaine, du tir à l'oiseau et à l'arc, de la joute des coqs, etc.? Quelques cérémonies ou faits particuliers

Digitized by Google

accompagnent-ils la fête du patron de la commune, ou les fêtes religieuses de certains jours de l'année, ainsi que les enterrements, mariages, etc.?

« IV. Les noms ou lieux dits des propriétés rurales paraissent-ils révéler le souvenir de quelque fait remarquable au point de vue de l'histoire ou de l'archéologie? La tradition ou l'histoire confirment-elles les événements que ces noms semblent indiquer? — (On trouvera une source précieuse d'indications de ce genre dans les actes notariés, le cadastre, les chartes, les pièces de procédure, etc. Cette voie, encore peu explorée jusqu'ici, peut mettre sur la trace des découvertes les plus précieuses et les plus inattendues; la Société recommande d'une manière toute spéciale ce mode d'investigations.)

« V. Existe-t-il, dans les collections particulières ou dans les archives des communes et fabriques, des manuscrits, des chartes, des imprimés, des cartes, plans, dessins, gravures, etc., concernant l'histoire de la province? Donner, s'il est possible, le catalogue des collections particulières de livres et d'estampes qui ont quelque intérêt pour l'histoire, ainsi que des collections d'antiquités, de curiosités et d'objets d'art trouvés dans l'étendue de l'ancienne circonscription de la Picardie. »

La Société, après avoir entendu les observations de quelques-uns de ses membres, adopte le programme et décide qu'il sera publié dans le *Bulletin*.

Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe. — Cette Compagnie savante, qui compte un très-grand nombre de membres résidants et correspondants, vient de publier son règlement, à la suite duquel se trouvent diverses pièces intéressantes, et les procès-verbaux des séances, depuis le 8 janvier 1857 jusqu'au 20 mars suivant. Parmi les membres les plus actifs et les plus assidus, nous avons remarqué MM. Surmont, président; Leprince, archiviste de la Société; Davic, Frédéric Guéranger, Mauduit, Bonhommet qui s'est particulièrement occupé d'observations météorologiques, Anjubault, etc. On doit à ce dernier membre, dont le nom se recommande par de nombreux et utiles travaux, une notice bibliographique sur les dates, l'ordre et la division des publications de la Société depuis 1761 jusqu'à 1857. Nous reproduisons ici la partie de cette notice qui se rapporte à la seconde moitié du dix-huitième siècle. Ce fragment n'intéresse pas seulement le département de la Sarthe; il a aussi le mérite de nous

Digitized by Google

initier à l'histoire intime d'une Société d'agriculture sous l'ancienne monarchie et de faire connaître les premiers efforts qui ont été tentés en France pour arracher le pays à la routine et favoriser, après tant de siècles de misère et d'oppression, l'essor de l'industrie agricole. A ce point de vue, l'étude de M. Anjubault est un fragment très-intéressant d'histoire et d'économie politique, et nous sommes certain que nos lecteurs en porteront le même jugement.

Depuis 24 ans, dit M. Anjubault, l'impression du *Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe*, n'a pas éprouvé d'interruption, et nous pouvons espérer, pour l'avenir, une série de Mémoires aussi nombreux et non moins intéressants que garantissent la nouvelle organisation de la Compagnie et les honorables collaborateurs qui sont entrés dans ses rangs. Notre Société compte déjà de longues années d'existence dont l'histoire complète n'est pas encore écrite malgré les enseignements qu'elle promet, car elle est intimement liée à celle de presque tous les hommes de valeur de notre province, ainsi qu'à celle des études scientifiques et des entreprises utiles qui y ont eu lieu pendant près d'un siècle. Si nous ne pouvons aujourd'hui produire ses annales, au moins témoignons-nous du désir de les voir paraître, en essayant de dresser un état sommaire de ses travaux littéraires imprimés, afin d'en faciliter la recherche, la réunion, et par conséquent la connaissance à nos nouveaux collègues.

La Société a édité, en divers temps, quatre publications distinctes, chacune desquelles forme au moins un volume ordinaire. Nous n'y comprenons pas des feuilles détachées ni des cahiers d'un petit nombre de pages, tels que programmes de prix, comptes rendus de séances publiques, avis et instructions aux cultivateurs et aux industriels, etc.; ces feuilles, d'une utilité restreinte et souvent transitoire, sont pour la plupart éparses et difficiles à retrouver; aussi nous en parlerons peu, et d'ailleurs il est vraisemblable que beaucoup d'entre elles nous sont inconnues.

Au point de vue de l'économie politique, l'établissement des Sociétés d'agriculture, en 1761, fut une sage mesure; mais, au point de vue plus élevé de l'histoire, c'était le symptôme d'une situation inquiétante. A la décadence de l'industrie agricole, principale source de la vraie richesse, correspondait celle des finances publiques, et son abandon trop général et trop prolongé accusait des mœurs suspectes et rendait douteux le succès complet de toute tentative de

Digitized by Google

restauration. Quoi qu'il en soit, rendons justice aux hommes qui s'associèrent pour arrêter le mal, et sachons gré au roi et au ministre qui leur confièrent cette honorable mission. L'ancien ordre de choses approchait du précipice où il devait tomber; mais, avant sa ruine, il laissa des idées fécondes, des institutions vivaces qui lui ont survécu : l'État n'était pas la nation.

Toutes les généralités du royaume reçurent successivement le même bienfait. Celle de Touraine fut dotée, par un édit du 24 février 1761, d'une Société d'agriculture composée de trois bureaux : Tours, Angers, le Mans. Le bureau du Mans tint sa première séance dans l'hôtel de M. de Samson de Lorchères, son directeur, lieutenant général à la sénéchaussée et au présidial du Maine, et maire perpétuel de la ville, hôtel qui subsiste encore avec ses deux entrées fleurdelisées sur la rue Saint-Flaceau et sur la Grande-Rue; la dernière, n° 97, paraît, en outre, conserver les traces de l'écusson municipal. Sur les vingt premiers titulaires nommés par le roi, six étaient ecclésiastiques, les autres appartenaient à l'administration, à la noblesse, à la bourgeoisie et au commerce; parmi eux nous distinguons, après le directeur, le secrétaire perpétuel, François-Louis Veron, sieur du Verger, négociant au Mans, où sa maison est toujours reconnaissable à la sirène symbolique sculptée sur l'une des façades. Cet homme distingué était déjà chargé des pépinières royales, et M. de Malesherbes lui confia alors les fonctions de censeur de l'imprimerie. Le bureau nomma ensuite soixante associés, notamment Veron de Forbonnais, l'économiste, choisis dans diverses parties de la province qu'il partagea, suivant la ligne du cours de la Sarthe, en deux divisions principales : le haut et le bas Maine, dont chacune fut distribuée en quinze cantons. Ces limites avoisinaient, il ne faut pas l'oublier, la commune de Turbilly, à 16 kilomètres de La Flèche, et résidence du marquis de Turbilly, membre du bureau d'Angers, qui exerça, par ses écrits et ses vastes entreprises agricoles, une influence considérable sur la formation de la Société et sur l'agriculture de la généralité de Touraine; il fut, sous ce rapport, le praticien célèbre de cette époque, comme Duhamel-Dumonceau en fut le savant.

Aussitôt les trois bureaux organisés, la Société tout entière commença ses travaux, et, sur la proposition du marquis de Turbilly, décida qu'elle publierait ses Mémoires, dans le format de ceux de la Société d'agriculture de Paris, par les presses du sieur Lambert, imprimeur à Tours. Le premier tome parut sous ce titre : *Recueil des délibérations et des Mémoires de la Société royale d'agriculture de la généralité de Tours*, pour l'année 1761. A Tours, Lambert, 1763,

Digitized by Google

in-8°. Ce livre peu commun est divisé en trois parties ayant chacune leur pagination ; la dernière est propre au bureau du Mans, et contient 182 pages. Là se trouvaient : la liste des 20 membres titulaires et de leurs 60 associés ; les statuts qui les régissent et leur prescrivent de s'occuper exclusivement d'économie rurale ; des aperçus et des résumés généraux dus à la plume du secrétaire perpétuel ; la série des questions adressées à toute la province sur la statistique agricole et sur les besoins les plus urgents des campagnes ; le Mémoire sur le principe de la fécondité de la terre, de M. Froger, curé de Mayet ; un autre, de M. de Mozé, sur les moyens de détruire la fougère ; un vigoureux réquisitoire contre les chèvres, par MM. de Fontenay et Desmazis ; différentes observations sur la culture des arbres et du trèfle, sur l'emploi des fruits du marronnier d'Inde, sur les procédés propres à préserver les grains de la carie et des ravages des charançons ; enfin, une explication des avantages attendus d'un arrêt, rendu le 14 août 1761, pour favoriser les défrichements, opération que paraissent avoir entrepris les premiers les habitants de la paroisse de Marigné, encouragés par les exemples de M. le baron d'Ouglas, membre associé, qui a laissé quelques écrits sur ce sujet.

Cette publication ne continua point ; le zèle, les talents des membres de l'association ne suffirent pas pour vaincre les obstacles que leur opposaient les habitudes de cette déplorable époque. Ils ne s'en étaient pas trop flattés au reste, et leurs doléances, dès le commencement de leur travail, nous apprennent qu'ils connaissaient bien l'énergie du mal qui rongeait le corps social ; ils en parlent même avec une certaine liberté. Les écrivains des trois bureaux sont d'un avis unanime à cet égard, et pas un n'élève de doute sur la notoriété des faits signalés. Le secrétaire perpétuel du bureau de Tours dit : « La population rurale est mal dirigée et peu secourue ; on ne prend pas les moyens convenables de dissiper ses préjugés ; les engrais naturels sont insuffisants, et personne ne prend soin d'y suppléer par des marnes et d'autres équivalents. »

Dans le Maine, le résumé des rapports adressés au bureau, d'après ses instances et ses instructions, est que la décadence de l'agriculture a deux causes principales qui s'opposent à son rétablissement et à celui de la population des campagnes, savoir : la misère qui y règne universellement, et la taxe arbitraire plus contraire encore peut-être que la surcharge des impôts. Les effets désastreux et décourageants de ces deux causes sont ensuite exposés avec clarté et sans ménagements par l'habile rédacteur qui n'est autre, sans doute, que le secrétaire Veron du Verger. Si l'on soupçonnait ici

Digitized by Google

quelque exagération calculée, on pourrait consulter d'autres témoignages, notamment le *Dictionnaire historique du Maine* de Le Paige, auteur honnête et inoffensif. Il est vrai qu'il est plus compétent pour parler des bénéfices, des fiefs, des généalogies, du gibier, etc., que de l'agriculture dont il connaît peu l'ensemble et la situation générale; car il répète, en 1777, presque mot pour mot, ce que l'intendant de Touraine, M. de Mirosménil, en avait dit dans ses Mémoires, quatre-vingts ans auparavant. Toutefois, sa vue devient plus juste quand il regarde certains points déterminés, il ne manque pas de remarquer le peu de secours que reçoivent les fermiers gênés de la part des propriétaires qui ne vivent plus sur leurs terres, et en détruisent les futaies pour satisfaire, dit-il, « aux dépenses du faste étonnant qui règne aujourd'hui. » Que penser, en effet, des rapports de la ville et de la campagne, quand on entend un homme sensé et instruit, M. Pichon, membre du bureau du Mans, émettre un vœu aussi extraordinaire et aussi désespéré que celui-ci : « Que le Gouvernement mît sur les soieries des taxes si fortes, qu'on fût obligé de les abandonner et de recourir aux laines; alors, ajoutait-il, le colon multiplierait ses bergeries, les engrais seraient plus abondants, les défrichements plus productifs, et l'agriculture prospérerait. » Au reste, on se fera une idée exacte des résistances et des périls qui rendaient alors si pénible la tâche des agriculteurs et de leurs amis, en lisant la notice sur le marquis de Turbilly, publiée, en 1849, par M. Guillory d'Angers, et les Mémoires de M. Chevreul de l'Institut, insérés dans le *Journal des Savants* de 1855; le célèbre Angevin y est apprécié comme agronome et comme économiste; sa vie, ses succès et ses malheurs y sont retracés de main de maître, c'est pour nous de l'histoire locale.

On serait injuste, prenons-y garde, en accusant exclusivement de ces maux telle ou telle classe des contemporains; c'était un peu la faute de tout le monde. Les procès-verbaux de la Société relatent, presque à chaque page, les encouragements prodigués à l'agriculture par le chef de l'État et par ses ministres; on peut consulter à ce sujet les calendriers du Maine des années 1764, 1765, 1766, 1767 et 1769; celui de 1766 annonce l'établissement à Paris, en juin 1765, sous la protection du Gouvernement, de la *Gazette d'agriculture, destinée à rendre publics les différents procédés soutenus d'expériences par les cultivateurs français*. Les rédacteurs de cette feuille, qui paraissait deux fois la semaine, et dont notre bibliothèque possède une collection, reçurent souvent des articles du bureau du Mans, devenu le centre et le stimulant d'une assez grande activité. Plusieurs

Digitized by Google

seigneurs enseignèrent par leurs écrits et par leurs exemples; l'évêque du Mans, M. de Grimaldi, accepta, en 1768, la dédicace, et se chargea des frais de l'impression des *Instructions de morale, d'agriculture et d'économie*, de M. Froger, curé de Mayet; un grand nombre d'ecclésiastiques, associés du bureau, firent des expériences et lui adressèrent des rapports. Mais enfin, s'il était trop tard, les efforts tentés pour le salut commun honorèrent ceux de nos concitoyens qui y prirent part, et ne furent pas tous sans résultats utiles pour leur pays; l'étendue des terres qui furent défrichées alors est fort considérable, et les conséquences profitables qui en résultèrent ne peuvent être contestées.

Le bureau du Mans ne se découragea point, son travail ne discontinua pas, et il réitéra souvent ses tentatives pour répandre dans les campagnes ses enseignements par la voie de la presse; longtemps, mais en vain, il poursuivit la réalisation d'une idée qui entretenait son zèle et ses espérances, celle de distribuer gratuitement une feuille hebdomadaire aux cultivateurs. En 1774, après quatorze ans de labeurs dont ses archives conservaient les titres, au nombre de plus de 2,000 pièces analysées dans les cinq premiers registres de ses procès-verbaux, un membre associé, âgé d'environ vingt ans, M. l'abbé de Moncé, fils de M. Rottier de Madrelles, seigneur de Belin, fit le dépouillement de ces archives accumulées depuis le 14 avril 1761 jusqu'au 21 mars 1775, et en rédigea un *précis historique*, sous la forme d'une table alphabétique raisonnée, avec renvois aux pages des procès-verbaux, où chaque sujet est plus amplement expliqué. Ce travail est bien conçu, bien ordonné, passablement écrit, et enrichi des accessoires nécessaires; le tout compose un volume manuscrit de 797 pages, petit in-folio. Nous n'avons pas d'ouvrage aussi riche en documents précis et authentiques sur l'histoire de l'économie rurale dans le Maine et de ses rapports avec le droit féodal et coutumier. Cent quarante-deux membres y sont nommés comme ayant envoyé des communications au bureau, et leurs Mémoires y sont succinctement indiqués. Les uns se font remarquer par le nombre et l'intérêt des matières, les autres par quelques traits particuliers. Ainsi, M. de Bellisle, officier dans le génie militaire, propose de contribuer à une cotisation dont les fonds serviraient à faire imprimer les ouvrages de la Société et à former une bibliothèque commune, en vue de laquelle il donne un exemplaire de Pline; plusieurs autres membres imitèrent par la suite l'exemple de M. de Bellisle. M. du Chatelier, de Savigné-sous-Braye, demande l'admission au rang des associés de Mlle de Courtemblay, dont il loue

Digitized by Google

l'habileté. La proposition parut aussi nouvelle que délicate; Messieurs du bureau, en plusieurs séances, examinèrent la question en principe. L'honorable Veron du Verger, qui ne manquait jamais de prendre la parole dans les circonstances graves, soutint qu'on devait admettre les dames qui, par leur crédit, leur bienfaisance et surtout leur goût éloigné de la frivolité des personnes du sexe de ce temps, se donnent par préférence à quelques parties de l'économie rurale; il représenta « que ce pourrait bien être un nouveau moyen de com-« motion en faveur de l'agriculture en général, dont l'encourage-« ment ne peut être confié à trop de mains capables de séduire par « les bons exemples. »

Voici ensuite les noms des membres qui avaient adressé le plus de Mémoires : M. d'Amigné, conseiller au présidial, 5; M. de Blanchardon, 9; M. du Chatelier, 11 ; M. Davelu, lazariste, supérieur du séminaire, 12; il planta un jardin botanique et entreprit le dessin à la plume des plantes et des arbustes, travaux sur lesquels M. Veron du Verger fournit des détails au bureau; M. Veron Forbonnais, 8; M. de Gennes, bibliothécaire de l'abbaye de Saint-Vincent du Mans, 9; M. de Grimaldi, évêque, fit des plantations de mûriers et des travaux agricoles, dont le secrétaire rendit compte en diverses séances; M. l'abbé Janvier, principal du collége de La Suze, 5; M. de Bellisle, 6; M. de Lozé, correcteur de la chambre des comptes de Nantes, demeurant à Mayenne, 8; M. Rottier de Madrelle, 8; M. de Mozé, commissaire des guerres à Assé-le-Riboul, 25; enfin, l'infatigable Veron du Verger, 63, et encore il est dit que tous ne sont pas rappelés. La *Bibliographie du Maine*, de 1844, reste dans une singulière réserve à l'égard de cet écrivain auquel elle n'attribue qu'une notice sur les mûriers; cependant elle cite les ouvrages manuscrits de plusieurs auteurs, et donne, au surplus, la liste la plus complète que nous ayons des ouvrages publiés par chacun des membres de notre Société.

Le bureau du Mans accueillit avec beaucoup de satisfaction le travail de M. de Moncé, qui le lui avait présenté en 1775; il proposa de l'éditer par souscription, dans le format du prospectus in-4°, qu'il publia à cet effet : son offre et son projet eurent le sort des précédents. Pourrait-on maintenant expliquer ces résultats dans un sens défavorable à la Société d'agriculture, après ce que nous avons cru devoir dire sur l'état des choses et des esprits avec lesquels elle avait affaire?

Privés dans la presse d'un organe propre et périodique, les membres du bureau restèrent unis jusqu'à la révolution, et augmentèrent

Digitized by Google

successivement les richesses de leurs archives manuscrites, qui prouvent qu'ils ne restèrent pas oisifs. Plusieurs d'entre eux firent paraître leurs écrits, soit séparément, soit dans les *Almanachs* ou *Calendriers du Maine*, soit dans le journal d'annonces du Mans, qui sortaient de l'imprimerie de M. Monnoyer. Le bureau, en nom collectif, profita aussi quelquefois de cette voie, pour recommander certains procédés de culture éprouvés par les expériences de ses membres, ou dont il avait acquis la connaissance par ses lectures et par ses correspondances : on peut consulter à cet égard les calendriers de 1773, 1787 et 1788.

Arrivé au terme de la durée du bureau d'agriculture du Mans, dont la tempête politique de 1793 dispersa les membres, si nous jetons un coup d'œil sur les principaux actes des trente-trois années de son existence, nous voyons qu'il lui revient une notable part d'initiative, d'influence et d'action dans les faits suivants : défrichement d'une grande étendue de terrains rendus à la culture des céréales ou consacrés à celle des pins; défense active et incessante des cultivateurs contre les abus du régime féodal et des usages d'origine suspecte de fraude ou de violence; organisation des établissements de bienfaisance; mesures favorables à l'exercice de l'art vétérinaire et à la confection des voies de communication par terre et par eau; emploi des marnes, de la chaux et des engrais artificiels; études sur les maladies des végétaux, la manne, la carie des froments, l'ergot des seigles; expériences sur l'éducation des vers à soie et des abeilles; destruction des animaux nuisibles, surtout des loups dont la fréquence n'est pas un des traits les moins caractéristiques du tableau de la campagne d'alors : il en fut tué, de 1760 à 1764, dans la seule élection du Mans, 356 de tout âge.

ANJUBAULT.

MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE, COMMERCE, SCIENCES ET ARTS DU DÉPARTEMENT DE LA MARNE. — Nous avons remarqué dans ce volume quelques travaux d'histoire et d'archéologie locale fort intéressants, tels que la notice sur les arquebusiers de la ville de Châlons-sur-Marne, par M. Sellier; des recherches sur les usages locaux, par M. Cagnot, et des recherches sur les peintres-verriers champenois, par M. Chaubry de Troncenord. Voici le passage dans lequel l'auteur de ce dernier travail nous donne la liste des peintres-verriers champenois, depuis Jean de Damery, qui vivait en 1375, jusqu'à l'illustre Jean Cousin, qui orna de ses chefs-d'œuvre les

Digitized by Google

églises et les châteaux du seizième siècle. Nous ne saurions trop féliciter les personnes savantes de nos départements, qui se livrent à des recherches du genre de celles que nous signalons ici. Une histoire générale de l'art français ne sera possible que quand l'histoire particulière de chaque localité aura été faite d'une manière exacte et complète.

Trois villes, en France : Rouen, Beauvais et Troyes, cultivaient surtout, avec succès, cette branche des beaux-arts, et l'avaient même employée à l'ornementation des demeures de simples particuliers. A Troyes, dit l'auteur (1) à qui nous empruntons cette citation, « les maisons bourgeoises étalaient, avec orgueil, leurs « verrières historiées. » L'usage des verrières de couleur était devenu presque général dans les châteaux des environs de Troyes et dans les somptueuses habitations de la ville. A cette époque, la peinture sur verre avait cessé d'être exclusivement cultivée par les clercs. A partir du quatorzième siècle, elle était progressivement entrée dans le domaine des laïques.

Aussi la Champagne comptait-elle, en grand nombre, des artistes qui y étaient nés ou qui avaient trouvé à y exercer leur art.

Voici la nomenclature des peintres-verriers champenois, aussi complète qu'il nous a été possible de la dresser, depuis l'époque où venait de s'opérer le changement heureux de peindre sur le verre, en fixant solidement la couleur, par la cuisson, dans une moufle ou petit four, chauffé graduellement et habilement à une température assez élevée (110 degrés environ) pour attacher fortement les couleurs, sans mettre en fusion le verre lui-même (2).

Jehan de Damery est le premier que nous rencontrons. Il peignait à Troyes dès 1375. On ne peut désigner avec certitude les ouvrages qui lui sont dus; mais, par le seul fait que son nom est parvenu jusqu'à nous, on est certain qu'il avait de la valeur. A cette époque, les peintres-verriers ne signaient jamais leurs œuvres.

Dans l'ordre chronologique, vient, immédiatement après lui, Jacquemin, qui travailla, entre autres, à une verrière du chœur de la cathédrale de Troyes, en 1383.

Guyot Brisetout suit de près ces deux artistes; il était établi à Troyes en 1412.

(1) P. Leviel.

(2) *Voir* principalement P. Leviel, et Hyacinthe Langlois, et aussi Emile Thibaud, de Clermont.

Digitized by Google

Jehan, de Bar-sur-Aube, est indiqué par plusieurs écrivains, à la date de 1460, avec le titre de peintre-verrier de Sainte-Madeleine de Troyes, capitale de la Champagne; on lui attribue une verrière de Saint-Louis.

Ainsi, dans l'espace de moins d'un siècle, nous remarquons déjà quatre artistes, dont les noms ont été conservés, ayant eu leur existence, ayant exercé leur état dans cette même ville de Troyes.

En 1512, Jean Cornuat est signalé pour ses travaux en Champagne, et désigné comme verrier de Sainte-Madeleine.

En l'année 1520, Nicolas Cordonnier, plus connu que les précédents, était fixé à Troyes. Il décorait de vitraux l'église de Saint-Jean, puis celle de Saint-Nicolas, ensuite celle de Saint-Pantaléon. Ces travaux, commencés par lui seul, furent continués avec l'assistance et le concours de son fils, qui y fut occupé jusqu'en 1588; ainsi leurs entreprises durèrent soixante-huit années.

De 1533 à à 1590, une foule d'artistes distingués habitaient la ville de Troyes. Nous ne pouvons donner des détails sur tous; nous devons au moins en indiquer les noms.

Ce sont : Jean Soubdain; Pierre Soubdain; Gérard; Lyénin; Jacques Cochin, ancêtre du célèbre artiste de ce nom; Pierre Lambert; Eustache Plançon; Charles Verrat; les deux frères Pothier (Jean-Eustache et François); Marcassin, appelé Manassin dans certains écrits; enfin Pierre et Jean Macadré, Troyens. Ces deux derniers peignirent à Saint-Pantaléon des vitraux en grisaille, qui existent encore aujourd'hui; et l'on sait, par l'ouvrage de Courlandon, que le cardinal de Richelieu en avait offert dix-huit mille livres. Les frères Macadré sont indiqués par une foule d'auteurs; on sait aussi qu'ils eurent pour élève Luthéreau, dont la trace nous échappe; nous devons néanmoins le nommer, ainsi que Jean Barbarat et François Clément, au commencement du dix-septième siècle.

Nous arrivons au plus illustre, à celui qui a été surnommé le Michel-Ange français, à Jean Cousin, le contemporain de l'illustre Bernard de Palissy. Aussi étonnant que lui par ses connaissances diverses, il fut architecte, sculpteur, géomètre, écrivain, orfévre, peintre à l'huile, mais surtout, et avant tout, peintre-verrier.

Jean Cousin était né à Soucy, canton de Sens, en Champagne. Ses parents étaient sans fortune. La date de sa naissance, placée par plusieurs écrivains vers 1530, doit, suivant des documents de fa-

Digitized by Google

mille et les recherches récentes de la Société académique de l'Yonne, être reportée à 1500 ou 1501 (1).

Nous aurions trop à citer si nous voulions énumérer les travaux de ce grand artiste qui, pendant longues années, fut chargé, par nos rois, de décorer de vitraux tant d'édifices différents ; des églises, des chapelles et des châteaux historiques.

Au nombre de ses chefs-d'œuvre, on compte les vitraux de la Sainte-Chapelle de Vincennes, d'après les dessins de Lucca Penni, des églises de Saint-Gervais à Paris, de celles de Moret et de Fontainebleau. Il exécuta aussi les célèbres grisailles du château d'Anet, la somptueuse demeure de Diane de Poitiers.

CHAUBRY, baron de TRONCENORD.

SÉANCE PUBLIQUE DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES, AGRICULTURE, ARTS ET BELLES-LETTRES D'AIX. — Aix, Illy, 1857, in-8° de 68 pages.

S'il ne s'agissait que d'analyser cette brochure, deux mots suffiraient. On pourrait se contenter de dire que le discours d'apparat prononcé par M. Payan est un tableau tracé à grands traits des progrès successifs des sciences, et que le compte rendu des travaux de l'Académie, présenté avec beaucoup d'ordre et de simplicité par M. Mouan, ne constate guère que l'absence à peu près complète d'études locales, au sein de l'Académie d'Aix. Ces études intéressant seules la *Revue*, notre tâche serait ainsi bien vite remplie. Par bonheur, la brochure de l'Académie a pour nous un plus sérieux attrait. Elle apporte l'espérance d'un retour prochain aux travaux qui demeurent l'objet spécial des Sociétés de province. Elle nous apprend en effet que M. Zeller, un de nos professeurs d'histoire de l'Université, l'auteur d'ouvrages historiques justement estimés, est entré dans les rangs de l'Académie en même temps que M. Guiet, un savant qui est aussi un littérateur et qui connaît fort bien le pays. D'un autre côté, on nous annonce que M. Ch. de Ribbe, l'auteur des Etudes sur *Pascalis* et sur la *Provence considérée au point de vue des bois et des inondations*, est venu apporter à l'Académie le concours de son zèle pour l'étude de la localité. On peut donc espérer une prochaine renaissance des études historiques et archéologiques qui intéressent le vieux sol provençal. Sans doute l'Académie d'Aix ne restait pas inactive lorsqu'elle recevait les communications de

(1) L'ordonnance de Villers-Cotterets qui établit les registres de baptême ne fut rendue par François Ier qu'en 1539.

Digitized by Google

MM. Lafaye et Bonafous, Tavernier et Castellan. M. Castellan, magistrat éminent, écrivain spirituel, devait vivement intéresser l'assemblée par ses études sur la femme antique, ouvrage terminé et qu'il nous tarde de voir publié. Rien de plus sérieux, de plus attrayant à la fois que les études sur l'antiquité de M. Tavernier. Ce n'est pas ici le lieu d'apprécier la traduction donnée par M. Bonafous de la rhétorique d'Aristote, ni le travail qu'avec une patience de bénédictin M. Lafaye poursuit depuis plus de vingt ans sur la synonymie française. Mais toutes ces excellentes études ne doivent pas exclure les monographies locales. Que devient l'histoire d'Aix entreprise par un des membres les plus distingués de l'Académie? Nul ne peut mener à plus heureuse fin cette louable entreprise que l'auteur si justement applaudi du résumé de l'histoire de Provence. L'Académie d'Aix promet la publication prochaine d'un volume de Mémoires. Ce volume sera digne de ses devanciers. L'Académie y fera la plus large part aux études locales, et comme elle compte dans son sein des historiens, des philologues, des épigraphistes, des numismates dont la réputation est depuis longtemps faite, on ne peut douter de l'intérêt que présentera cette publication, par laquelle l'Académie, après un assez long repos, viendra reprendre sa place au premier rang des Sociétés savantes les plus utiles.

A. Silvy.

BELGIQUE.

Académie royale de Belgique. — *Rapport sur les brochures de M. Polain, qui établissent historiquement le lieu de la naissance de Charlemagne.*

Il ne peut être indifférent à la gloire de la France d'apprendre que l'un des souverains qui ont le plus illustré son histoire est bien réellement né sur son territoire. Quoiqu'en réalité les meilleurs titres de nationalité viennent des éminents services rendus par un grand homme à sa patrie d'adoption, si l'on peut prouver que cette patrie d'adoption fut aussi celle de naissance, c'est avec un légitime orgueil qu'on en produit les titres. Charlemagne, dont la renommée doit nous être bien chère, et qui occupera toujours une si large place dans les premiers temps de notre histoire, nous a été pourtant contesté quant au lieu de son berceau ; et ce n'est pas nous qui établis-

Digitized by Google

sons nos droits à sa revendication, c'est un étranger qui nous les restitue, ce qui vaut mieux.

Dans un rapport adressé l'an dernier à l'Académie royale de Belgique, M. Polain, l'un des membres de cette Académie, a discuté ce point d'histoire avec beaucoup de science et une grande force de raisonnement; et comme il a trouvé un contradicteur dans M. Arent, son savant confrère, il s'est livré à de nouvelles recherches et a publié successivement deux brochures, dont la dernière tout récemment, où il a touché au fond de la question et en a donné le dernier mot, si bien que son honorable contradicteur lui a rendu les armes, et, malgré une restriction de détail, a pourtant donné à sa conclusion un assentiment qui suffit pour qu'on ne puisse plus aujourd'hui contester la nationalité française de Charlemagne.

Voici, en quelques mots, le point du débat et les arguments contradictoires des deux savants adversaires :

M. Polain avait dit que la date de la naissance de Charlemagne était le 2 avril 742, et de cette date il induisait naturellement que Charlemagne avait dû naître en Neustrie, sur les bords de l'Oise, à peu de distance de Paris, et par conséquent en France. M. Arent établissait de son côté, par divers documents non dépourvus d'authenticité, que la date de cette naissance devait se rapporter à un an plus tard, c'est-à-dire au 2 avril 743, et qu'au lieu de la Neustrie, ce seraient les provinces allemandes d'Outre-Rhin, qui se trouveraient fondées à revendiquer le grand monarque.

M. Arent oppose d'abord cette objection au système de M. Polain : Comment doit être interprétée la date de 742 généralement acceptée depuis Mabillon? Est-ce l'année commençant en janvier? est-ce l'année pascale? L'année commençant en janvier donnerait raison à M. Polain; mais, dans l'opinion de M. Arent, c'est d'après l'année pascale qu'il faut compter à cette époque, et il produit à l'appui diverses raisons plus ou moins spécieuses. L'une des meilleures en apparence est celle qu'il emprunte aux annales d'Eginard; il y est dit, en effet, que Charlemagne naquit *environ vers l'an* 743. M. Arent croit aussi pouvoir arguer d'une inscription tumulaire d'après laquelle Charlemagne serait mort septuagénaire. La date de 743 une fois posée, il prétend que s'il est encore permis de douter entre Liége, Mayence et Aix-la-Chapelle comme lieu de cette naissance, ce doute ne doit pas néanmoins bénéficier à la France, car, selon lui, Pépin le Bref ayant entrepris son expédition contre le duc Odilon vers le commencement de l'année 743, et la reine Berthe ayant accompagné son mari, elle dut donner le jour à Charlemagne

Digitized by Google

dans l'une ou l'autre de ces trois villes placées sur sa route.

M. Polain reprend chaque point de ce système, et sa réfutation nous semble concluante. Pour ce qui concerne la date de 743, en elle-même, il montre que les annalistes les plus anciens ne suivent pas l'annotation pascale, mais bien celle de Noël ; que dans tous les cas l'annotation pascale ne préciserait rien en faveur du système de son adversaire, puisqu'elle n'a pas un point de départ immuable et fixe, et qu'elle varie du 22 mars au 25 avril. Quant aux annales d'Eginard, M. Polain n'y voit qu'un amas informe de titres et de documents qu'il ne faut pas le plus souvent prendre à la lettre, surtout quand il s'exprime comme ici, sous forme dubitative ; *environ*, pense-t-il, ne précise rien et permet aussi bien d'inférer pour 742 que pour 743. Enfin, arrivant à l'expédition de Pépin le Bref qui aurait amené la reine Berthe à faire ses couches à Liége, conformément à la tradition belge, ou dans quelqu'une des villes d'Outre-Rhin, selon les Allemands, il observe qu'avant de se mettre en campagne, dans l'hypothèse de la date 743 pour la naissance de Charlemagne, Pépin le Bref renouvelait à Metz, le premier janvier de cette année, une charte en faveur de l'église de Saint-Vincent-de-Mâcon. Ensuite il assistait, selon toute apparence, au couronnement de Childéric III. Le 1er mars vient le concile de Leptine, présidé par Carloman, et après tous ces événements suffisamment considérables pour ajourner une expédition que d'ailleurs on eut tout naturellement renvoyée à la belle saison, comme cela se pratiquait toujours à cette époque, arrivent les assemblées populaires du champ de mai, bien capables à elles seules d'ajourner des projets de guerre jusqu'à leur issue.

Toutes ces raisons sont très-concluantes, et M. Arent lui-même les a trouvées telles ; aussi a-t-il déclaré que tout en maintenant la date de 743, il reconnaissait la possibilité et même la vraisemblance que Charlemagne fût né en Neustrie.

JULES ROUSSY.

HOLLANDE.

BIJDRAGEN TOT DE TAAL-LAND-EN WOLKENKUNDE. — Documents pour la linguistique, la géographie et l'ethnographie des Indes néerlandaises, publiés par l'Institut royal pour la linguistique, la géographie et l'ethnographie des Indes néerlandaises. Nouvelle série,

Digitized by Google

1er fascicule. Amsterdam, Frédérik Muller. Batavia, Van Haren Noman et Kolff. Paris, Klincksieck, 1856; XXIV et 106 p. in-8°, 6 f° (1). Cette nouvelle série qui fait suite au journal que l'Institut a publié jusqu'à ce jour, continuera à nous tenir au courant des progrès de la science dans ces régions lointaines. Indépendamment des voyages et des explorations récentes, l'Institut, puisant aux archives de Batavia, fera connaître d'anciennes relations restées inédites jusqu'à ce jour et accordera une large part aux travaux de linguistique. La première livraison contient : le procès-verbal de la séance générale tenue à Delft le 13 mai 1856; un aperçu sur la situation et les travaux de l'Institut pendant les années 1855-1856; le règlement, la liste des membres en Europe et dans les Indes néerlandaises, et le rapport sur les acquisitions faites par la bibliothèque en livres imprimés, cartes, plans et manuscrits; à la suite de ces travaux, qui ne concernent que l'administration de l'Institut, vient le récit de l'ambassade envoyée à Bali sous le gouverneur général Henri Brouwer en 1633; une notice sur Ceram et les Alfoures; l'essai d'une traduction du Coran en langue de Macassar.

Le quatrième volume de la première série contenait, outre ces pièces purement administratives, les travaux suivants : sur l'écriture et la prononciation de la langue Toba, par Neubronner Van der Tuuk. — Voyage dans quelques districts Bataks de petit Toba indépendants, dans l'île de Sumatra, fait en 1844 par O-Van Kessel. — Notice sur quelques antiquités de Java et de Sumatra, par le Dr Salomon Muller. — Abel Jansz Tasman et Franchoys Jacobsz Visscher, par A. Leupe. — Rapport de Van Goens, communiqué par le même. — Description abrégée de Wahai, par J.-B.-J. Van Doren. — Souvenir de Sumatra, par O. Kessel. — Notices recueillies pendant un voyage le long de la côte orientale de Bornéo, par J.-G.-A. Gallois, ancien résident. — Les jours de fête des Chinois suivant l'almanach de Java pour l'année 1783 (1854-55), par le Dr J. Hoffmann. — Communications sur les Chinois habitant l'île de Java, par Aquasie Boachi, prince d'Ashanti, ingénieur des mines aux Indes néerlandaises. — Notice biographique sur Rickloff Van Goens, conseiller extraordinaire des Indes (né en 1619), par Leupe. — Relation du voyage de Samarangh à la capitale de Mataram, avec le récit des mœurs, des coutumes et du gouvernement de Sousouhounan, le souverain le plus puissant de l'île de Java en 1650, par Van Goens. — Courte description de l'île de Java, ses

(1) Voir la *Revue des Sociétés savantes*, 1856, p. 336.

Digitized by Google

provinces, ses divisions territoriales, ses royaumes et ses habitants, par le même.

L'Institut a publié en outre : Banka, Malakka et Billiton. Rapports sur ces contrées adressés à l'administration des Indes néerlandaises dans les années 1849 et 1850, par le Dr J.-H. Croockewit. — Voyage autour de l'île de Célèbes et de quelques-unes des Moluques, exécuté dans l'année 1850 par les vaisseaux de guerre de S. M. Ago et Bromo, par Van der Hart. — Bornéo. Description du cours du Barito et voyages le long de quelques-unes des principales rivières de la partie sud-est de cette île, par le Dr Schwaner. — Kitab Toehpal, Code javanais mahométan publié par S. Keizer.

H. M.

ANGLETERRE.

Société asiatique. — *Séance du* 30 *décembre*. — M. H. Rawlinson communique vingt-quatre feuillets d'inscriptions cunéiformes, reproduites par le procédé de la lithographie, et faisant partie du grand travail qu'il a été invité à publier par les administrateurs du *British Museum*. M. Rawlinson présente à l'appui de sa communication quelques considérations sur l'importance de ces inscriptions, et sur les diverses périodes de l'histoire assyrienne auxquelles elles se rapportent. Les administrateurs du *British Museum* ayant décliné la responsabilité d'une transcription en caractères romains, et ne se reconnaissant pas une autorité suffisamment compétente à cet égard, M. Rawlinson annonce qu'il se propose de publier cette transcription en son nom personnel, et il fait observer que si les inscriptions cunéiformes offrent encore quelque obscurité en ce qui concerne l'interprétation des noms propres, il ne s'en trouve plus sur celle des phrases d'un sens général ; il espère que l'épreuve qu'il prépare fournira une démonstration certaine de son assertion.

Société royale. — *Séance du* 8 *janvier*. — Mémoire de M. Field sur la présence de parties argentifères dans l'eau de mer. M. Faraday, en faisant cette communication au nom de M. Field, présente quelques observations à ce sujet et expose les méthodes d'analyse à l'aide desquelles on est parvenu à la constatation de ce phénomène.

Société linéenne. — *Séance du* 16 *décembre*. — Mémoire de M. le Dr Holland sur le phénomène de la torpeur et sur la production de la

Digitized by Google

graisse chez les animaux hivernants.—Note sur le Rhizome du *Pteris aquilina* comme ressource d'alimentation, par M. J. Berkeley.

Société royale de géographie de Londres. — Cette Société vient de perdre le président qu'elle avait élu en 1855.

L'amiral Frédéric William Beuchey, l'un des officiers les plus distingués de la marine anglaise, est mort à Londres dans les derniers jours du mois de décembre 1856.

L'amiral Beuchey, né en 1796, entra en 1806 dans la marine anglaise et servit d'abord à bord de l'*Hibernia*, monté par le comte Saint-Vincent ; après diverses expéditions exclusivement militaires, il fit en 1818 son premier voyage d'exploration scientifique à bord du *Trent*, sous les ordres immédiats de sir John Francklin dans l'expédition aux terres arctiques dirigée en chef par le capitaine David Buchan, et dont M. Beuchey, alors lieutenant de marine a donné un récit très-curieux sous ce titre : « Voyage de découverte vers le pôle nord accompli par les navires la *Dorothée* et le *Trent*, sous le commandement du capitaine David Buchan. » En 1819, il retourna visiter les mêmes contrées lors du premier voyage du capitaine Parry, et il rendit des services assez essentiels pour mériter du Parlement une récompense exceptionnelle de 200 livres sterling. En 1821, envoyé, sur l'*Aventure*, dans la Méditerranée, il coopéra avec le capitaine Smith à la reconnaissance hydrographique d'une portion des côtes septentrionales de l'Afrique, et publia à son retour le résultat de ce grand travail sous le titre de : « Mémoire sur le voyage d'exploration des côtes nord de l'Afrique à l'Est de Tripoli. » Enfin, en 1825, il fut chargé, comme commandant en chef, d'un voyage de découverte dans le détroit de Behring, pour seconder les expéditions dirigées à l'Est, par ses anciens camarades les capitaines Pary et Franklin, dans la recherche d'un passage au N. O. de l'Atlantique dans le Pacifique. Ce voyage, d'une durée de trois ans et demi, est certainement l'un des titres les plus sérieux de la réputation de l'amiral Beuchey. Il prit d'abord possession dans le Pacifique d'un groupe d'îles appelé : « *Groupe Gambier* » et découvrit cinq autres îles auxquelles il donna le nom de : Barrow-Cockburn-Byam Martin-Croker et Melville. A la suite de ces premières explorations, il traversa le détroit de Behring, et pénétra dans les mers arctiques jusqu'à la pointe nord du cap de glace (*Jey Cap*), d'où, sur le canot du *Blassom* qu'il montait, il s'avança dans l'intérieur des mers glacées, poussant ainsi, jusqu'à une distance de 146 milles seulement du point extrême de la marche du capitaine Francklin, à l'ouest de la rivière Macken-

Digitized by Google

sie. Rentré dans l'océan Pacifique il se dirigea à l'ouest vers le grand archipel de l'Océanie et visita notamment à l'Est des îles Liéou-Khiéou, un groupe d'îles dans lequel il crut retrouver l'ancien groupe des Argabispo, et dont il prit possession formelle au nom de la couronne d'Angleterre. Dans l'été de 1827 il parcourut de nouveau les régions arctiques, et il entra dans un havre spacieux situé à l'Est du cap du Prince-de-Galles, et dans lequel il trouva un port intérieur d'un abord très-sûr et parfaitement disposé pour la réparation des navires, auquel il donna la désignation de port Clarence. Il revint enfin en Angleterre en 1828, après avoir parcouru 73,000 milles (environ 110,000 kilom.), dans cette navigation de trois années, à laquelle la science géographique doit des découvertes essentielles, consignées dans une relation due au chef même de l'expédition, au capitaine Beuchey et publiée sous le titre de : « Relation d'un voyage dans l'océan Pacifique et à travers le détroit de Behring, pour coopérer avec l'expédition dans les mers polaires, de 1825-1828. » Le capitaine Beuchey fit encore deux voyages importants, l'un pour la reconnaissance des côtes de l'Amérique du Sud, vers l'Atlantique, et l'autre pour le relevé hydrographique des côtes d'Islande. En 1847 il fut employé à un service moins actif, mais encore très-important : on le chargea de l'organisation du bureau de la marine au département du commerce, et dans ces fonctions d'un ordre tout spécial, il ne montra pas une capacité inférieure à celle dont il avait fait preuve dans ses explorations maritimes. Nommé membre de la Société de géographie dès 1833, il fut élu membre du conseil en 1854, et enfin, comme nous l'avons dit, président de la Société en 1855. Le 26 mai 1856, à la réunion anniversaire et générale, il lisait un rapport sur les progrès de la science géographique, résumé remarquable qui clôt, pour ainsi dire, le cours de ses travaux.

On doit encore à l'amiral Beuchey une excellente carte des phares établis sur les côtes des Iles Britanniques.

Louis Michelant.

RUSSIE.

Castrèn's Matth. Alex. Reiseerinnerungen. — Souvenirs de voyages de Matth. Alex. Castrèn's, des années 1838-1844, publiés par ordre de l'Académie impériale des Sciences de Saint-Pétersbourg, par A. Schiefner. Avec le portrait de l'auteur et quatre portraits de

Digitized by Google

Samoyèdes. Saint-Pétersbourg. Voss, à Leipzig ; Klincksieck, à Paris (XIV et 308 p. gr. in-8°, broché, 8 fr.).

Desselben Reisebeirchte.—Relations de voyages et correspondance du même pendant les années 1845-1849, publiées par ordre de la même Académie, par A. Schiefner, avec trois planches lithographiées. Saint-Pétersbourg 1856, Voss et Klincksieck. (XI et 529 p. gr. in-8°, broché, 8 fr.) — C'est un des spectacles les plus affligeants que puisse offrir l'humanité, que de voir succomber, dans toute la force de l'âge et dans la maturité de leur talent, des hommes qui, après avoir sacrifié une partie de leur existence à la science, allaient enfin recueillir le fruit de longs et pénibles travaux : l'Académie des Sciences de Saint-Pétersbourg a sous ce rapport fait des pertes bien douloureuses dans ces dernières années, et la Finlande regrette trois de ses enfants les plus distingués. Dans la même année (1852), elle avait perdu Wallin, à peine de retour, après un séjour de sept ans parmi les Bédouins, et Castren, un des plus éminents philologues des temps modernes, et tout récemment encore (25 septembre) la mort vient de lui enlever Kellgren, beau-frère de Castren et successeur de Wallin. Des trois, Castren est incontestablement le plus regrettable, et il suffit de jeter un coup d'œil sur les relations de ses voyages, que son fidèle ami Schiefner vient de publier en allemand, pour admirer profondément l'énergie et la force de volonté de l'homme qui a pu passer onze des plus belles années de sa vie dans les régions inhospitalières de la Laponie, dans les steppes désertes, les marécages et les plaines glaciales de la Sibérie, privé de tout ce qui peut rendre la vie non-seulement agréable, mais même supportable, parmi des populations sales et hideuses tombées dans la misère la plus abjecte, corrompues par l'eau-de-vie et dégradées par la superstition, et cela uniquement pour connaître leurs langues et leurs mœurs et pour explorer le siége primitif de la race finnoise à laquelle ces peuples se rattachent, et la dispersion des diverses branches de cette grande famille. Les privations de tout genre et les fatigues sans nombre qu'il eut à subir dans ses recherches épuisèrent bientôt ses forces, et l'on doit même s'étonner qu'il n'ait pas succombé plus promptement. De tous ses ouvrages, fruit unique de si longs efforts, il en a publié un seul : les autres, et ce sont les plus importants, n'ont paru en partie qu'après sa mort, ou vont paraître successivement par les soins de Schiefner, qui avec un rare dévouement a accepté la tâche ingrate de préparer pour l'impression des travaux nombreux dont

Digitized by Google

quelques-uns ne sont que des ébauches. — Les relations de voyage forment pour ainsi dire la substance et le corps des recherches grammaticales, ethnographiques et mythologiques de l'infatigable voyageur qui ne s'est laissé arrêter ni par les obstacles ni par les dangers. Non-seulement il nous retrace avec une vivacité de couleurs parfois effrayante, l'état de misère et d'abjection où sont tombées toutes ces peuplades de Lapons, de Samoyèdes, d'Ostjaks, de Tongouses, de Bourjætes alliés aux Finnois par une origine commune, mais il a recueilli une immense quantité de renseignements de la plus haute importance sur leurs anciens usages héréditaires, leurs mœurs, leurs chansons, leurs superstitions, leur magie et leurs traditions, au nombre desquelles on ne voit pas sans un vif étonnement celle de Guillaume Tell transportée et localisée au fond de la Karélie russe. — Les voyages comprennent quatre itinéraires différents, savoir : 1° Le voyage en Laponie, dans l'été de 1838; 2° dans la Karélie russe, en 1839; 3° dans la Laponie, le nord de la Russie et la Sibérie, de novembre 1841 à mars 1844, avec séjour à Kemi, Enare, Kola, Archangel, Terski, Mesen, Pustosersk, Ishemsk, Kolwa, Obdorsks; 4° de Saint-Pétersbourg dans la Sibérie proprement dite, depuis mars 1845 jusqu'en février 1849, avec les stations de Kasan, Tobolsk, Samarowa, Sourgout, Narym, Tomsk, Jenisseïsk, Tourouchansk, Tolstoï Noss, Minoussinsk, Krasnojarsk, Nichneudinsk, Irkoutsk, Kiachta, Maimachin et Njertchinsk. La dernière partie de la relation qui concerne le lac Baïkal et les frontières de Chine offre un intérêt tout particulier, et complète les renseignements curieux que nous a transmis sur ces contrées M. de Thihatcheff dans son grand ouvrage sur l'Altaï. Le portrait de Castren et les autres dessins qui accompagnent cette publication en rehaussent encore la valeur, mais on regrette l'absence d'une carte qui permette de suivre le voyageur dans ces contrées lointaines, si peu connues même du monde savant.

H. M.

AMÉRIQUE DU NORD.

Le Canada, cette contrée française presque autant qu'anglaise, et dont, à ce titre, les progrès ont pour nous, parmi ceux des autres parties de l'Amérique du Nord, un intérêt tout particulier, compte plusieurs Sociétés savantes, dont les travaux complètent heureusement le vaste système d'enseignement que les pouvoirs publics y ont développé

Digitized by Google

surtout depuis quelques années. Les Sociétés savantes du Canada se partagent en deux classes bien distinctes : les unes, d'un caractère général, pour ainsi dire, n'ont d'autres règles pour l'admission de leurs membres, que leurs conditions propres, accessibles à tous; d'autres, au contraire, se rattachant à quelque grande institution, notamment à une université locale, parfois à une profession spéciale telles que celle du barreau ou de la médecine, y puisent exclusivement leurs associés.

Voici, d'après les renseignements les plus récents, les principales Sociétés savantes parmi lesquelles se conserve et s'étend, au Canada, le dépôt des connaissances acquises.

Société littéraire et historique. — Cette Société, dont le siége est à Québec, est l'une des plus anciennes et des plus importantes. Elle fut fondée et autorisée par acte royal en 1831, dans le but de s'occuper des recherches relatives à l'histoire du Canada, de recueillir et de publier tous les documents qui touchent à l'histoire nationale, civile et littéraire des possessions anglaises dans le nord de l'Amérique, et enfin de concourir par tous ses efforts au développement des sciences et des arts. La Bibliothèque déjà considérable et le Muséum qu'elle avait formés, furent anéantis dans l'incendie qui détruisit le palais du Parlement, à Québec, le 1er février 1854. Mais ces établissements sont en partie reconstitués, grâce à la libéralité des sociétaires et à celle de donateurs étrangers. Chaque année, la Société publie le résultat de ses travaux dans un volume distribué à chacun de ses membres, dont le nombre est d'environ cent. Des réunions ont lieu le second vendredi de chaque mois pour traiter les questions d'intérêt général; en outre, la Société consacre le premier et le troisième vendredi du mois à des discussions exclusivement littéraires et scientifiques.

Société d'histoire naturelle de Montréal. — Etablie en 1827, cette Société fut reconnue par acte du parlement en 1833. Elle a pour objet l'étude de l'histoire naturelle de l'Amérique du Nord. Ses réunions sont mensuelles; et de plus, chaque année, pendant les mois de février, mars et avril, il s'y fait des cours d'enseignement populaire sur l'histoire naturelle.

Institut canadien de Toronto. — Cette Société, fondée en 1849 par quelques ingénieurs, était à son origine toute spéciale et professionnelle. En 1851, elle a pris un caractère plus général et un acte législatif d'incorporation, du 4 novembre de la même année, définit ainsi le but de l'Institut canadien : Développement des sciences physiques; encouragement et progrès des arts industriels et manufacturiers;

Digitized by Google

formation d'un musée provincial ; propagation des connaissances se rattachant à la topographie, à l'architecture et aux travaux des ingénieurs. En 1855, l'*Athenæum de Toronto*, institué pour la création d'une bibliothèque publique et d'un Muséum, s'est réuni à l'Institut canadien.

Les réunions de l'Institut ont lieu tous les samedis soir, du 1er décembre au 1er avril de chaque année, et le compte rendu de ses travaux se publie dans le *Journal du Canada* (*Canadian Journal*) Le nombre des membres est d'environ 600.

Institut des ingénieurs (*Toronto Mechanics Institute*).— La Société des ingénieurs, d'un caractère plus restreint que l'Institut canadien, s'est fondée en 1830, et elle fut autorisée en 1847, par acte royal, « pour la formation d'une bibliothèque et d'un salon de lecture, et pour l'organisation d'un système d'enseignement professionnel par le moyen de cours publics. » Conformément aux termes de leur acte d'incorporation, les membres du *Mechanics Institute* font chaque année, durant la saison, une suite de lectures sur les arts professionnels. En outre, on a ouvert une bibliothèque qui compte actuellement 4,000 volumes, et une salle de lecture où se trouvent les principaux recueils périodiques anglais et américains, et les publications d'un intérêt spécial pour les arts industriels.

Société d'horticulture de Toronto. — Le titre de cette Société en indique suffisamment la mission; elle s'occupe surtout de l'organisation d'expositions de fleurs et de fruits, qui se tiennent à diverses époques de l'année.

Société médicale et chirurgicale de Toronto. — Cette Société s'applique exclusivement aux progrès des sciences médicales et à la rédaction d'une sorte de formulaire des règles et principes professionnels.

Association littéraire de Toronto.—Instituée au mois de juillet 1853 pour l'étude de la littérature, l'Association littéraire de Toronto, se réunit tous les jeudis pendant l'hiver, et tous les quinze jours pendant l'été, pour entendre un essai sur quelque question littéraire indiquée dans la séance précédente et pour la discuter; chaque mois, elle a en outre une réunion publique dans laquelle se traite un sujet analogue.

Association des enfants de Saint-Patrick (*Young men's Saint-Patrick's association*). — Cette Société, qui doit son origine au développement de l'émigration irlandaise au Canada, indique son but dans les termes suivants dans ses statuts : « Fournir aux jeunes Irlandais résidant à Toronto les occasions et les moyens de dévelop-

Digitized by Google

per leur instruction ; multiplier les ressources de l'enseignement ; établir une bibliothèque et une salle de lecture ; créer un fonds pour encourager les travaux intellectuels ; développer entre les Irlandais fixés au Canada les relations amicales, et enfin exciter et maintenir parmi eux l'amour de la terre natale et les sentiments d'honneur et de dignité personnelle. »

Osgoode Club. — Cette association, qui prend son nom du lieu même où elle se réunit (Osgoode Hall), fut formée à la fin de 1848 pour l'étude de la législation, et ses membres sont spécialement choisis parmi les légistes du Haut-Canada. Dans ses séances, qui ont lieu chaque semaine, depuis le commencement de novembre jusqu'à la fin de mars, la Société examine et discute les questions relatives à la législation anglaise et canadienne.

Société de l'Université de Toronto. — Cette association, exclusivement composée de membres de l'Université de Toronto, fut établie au mois de septembre 1856 en vue du développement de l'enseignement universitaire dans le bas Canada, et particulièrement de la défense des intérêts et priviléges de l'Université de Toronto. Elle a en outre pour objet l'établissement de Facultés de droit et de médecine, et l'examen des questions qui se rattachent à ces deux sciences.

Société universitaire de Mc-Gill. — *Société scientifique et littéraire du collége de l'université de Toronto.* — *Institut littéraire du collége de la Trinité.* — Ces trois Sociétés, qui, dans des proportions plus ou moins étendues, sont fondées sur le même principe que l'*association de l'Université de Toronto*, s'occupent principalement de l'instruction publique et des progrès de l'enseignement et de l'influence universitaires, elles traitent accessoirement des questions de littérature et d'histoire. Chacune d'elles possède une bibliothèque et une salle de lecture fournie des revues anglaises et américaines les plus importantes. Outre ces réunions particulières, la *Société scientifique et littéraire* a chaque année quatre séances publiques.

Société des missions du collége de Knon. — Le but de cette Société est d'entretenir parmi ses membres le zèle pour les missions religieuses, et chaque mois elle tient une séance consacrée à des lectures sur les travaux des missions et sur les progrès du christianisme. A cet objet essentiel et principal viennent se joindre des travaux d'un caractère tout littéraire ; chaque vendredi, la Société se réunit pour l'examen de diverses questions de littérature, d'éducation, d'histoire, d'économie politique, etc. La Société des missions, fondée en 1846, a pris une importance qui s'accroît chaque jour et la place au premier rang des Sociétés du Canada.

Digitized by Google

VARIÉTÉS.

LES FAUTEUILS DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

RECTIFICATIONS HISTORIQUES.

Rappelons d'abord sommairement que le cardinal d'Estrées, membre de l'Académie française (de 1658 à 1715), étant devenu infirme et ayant témoigné le désir de se faire apporter aux assemblées de la Compagnie un siége plus commode que les simples chaises dont se servaient alors les académiciens, Louis XIV, informé du fait, ordonna à l'intendant du garde-meuble d'envoyer à l'Academie quarante fauteuils exactement pareils.

Il semble que rien ne devrait être plus facile que d'établir la succession de chaque fauteuil. L'Académie française, en effet, n'est pas une institution dont l'origine se perde dans un lointain obscur et barbare; elle est née en plein dix-septième siècle, elle a été constituée par des actes publics que l'histoire a conservés jusqu'à nous; elle a eu, dès l'origine, des officiers, un bureau régulier, des élections, des registres, tout un appareil administratif qui subsiste encore sans modifications notables. Cependant, les chronologues qui ont essayé de donner la nomenclature héréditaire des académiciens par ordre de fauteuils sont loin de s'accorder entre eux.

Dans l'*Histoire de l'Académie*, de Pélisson, continuée par d'Olivet, les académiciens sont rangés par ordre d'ancienneté à l'époque de la publication du livre (1700); le premier est Fontenelle, nommé en 1691. A la suite de chaque nom, d'Olivet indique les prédécesseurs,

Digitized by Google

ce qui donnerait le fauteuil n° 1 à Abel Servien, si l'on pouvait être tenté de prendre pour base le travail de d'Olivet.

Pélisson dit, il est vrai, que, le 2 janvier 1635, les académiciens, voulant établir entre eux un ordre quelconque qui n'impliquât aucune pensée de hiérarchie, écrivirent leurs quarante noms sur des billets qui furent ensuite tirés au sort et que, d'après ce tirage, on forma un tableau de l'Académie. Qu'y a-t-il de vrai dans ce récit? Nous l'ignorons. Les archives de l'Académie n'ont fourni aucune trace de ce fait aux patientes investigations de M. Ant. Pingard, chef du secrétariat général de l'Institut, qui a fait de longues recherches sur l'histoire de l'ancienne Académie française. Pélisson ne reproduit pas ce tableau et même, à plusieurs reprises, prend soin de dire qu'en énumérant les membres de l'Académie, il ne suit aucune règle et écrit les noms selon que sa mémoire les lui fournit. Il constate, en outre, que, dans les premiers temps et par des causes diverses, les registres ne furent pas toujours tenus avec ordre et avec soin.

Le P. Lelong, dans la *Bibliothèque historique de la France* (t. IV, p. 59), donne un tableau de l'Académie française à l'époque de sa formation, d'après la date d'élection de chacun des quarante premiers membres. Ce tableau ne peut offrir un caractère de complète certitude, car une partie de ces premiers membres ne fut pas élue et l'on ne saurait préciser à quelle époque ils s'adjoignirent les uns aux autres. A la suite de ce tableau, Lelong donne une nomenclature des académiciens par ordre chronologique de décès, avec la date de l'élection de chacun d'eux et le nom du successeur.

Le tableau du P. Lelong a servi de base à M. Jarry de Mancy pour donner, dans l'*Atlas chronologique des littératures anciennes et modernes*, la succession des fauteuils de l'Académie française. Le premier fauteuil est ainsi attribué à Ant. Godeau, évêque de Vence ; le deuxième, à Jean Ogier, sieur de Gombaud, etc., et le quarantième, à Daniel de Priézac.

En 1843, M. Ph. Lebas, membre de l'Institut, qui dirigeait, pour MM. Didot, la publication du *Dictionnaire encyclopédique de la France*, voulut donner aussi la série des fauteuils de l'Académie française. Au lieu de se servir du travail de M. J. de Mancy, il fit prendre des renseignements, au secrétariat de l'Institut, auprès de M. Pingard.

Durant le cours de ses recherches sur l'histoire de l'Académie, M. Pingard avait reçu communication d'un petit volume publié en 1786, formant une sorte d'annuaire de l'Académie et qui paraissait avoir été édité, sinon par la Compagnie elle-même, du moins sous son patronage, car le volume portait l'ancienne devise de l'Académie :

Digitized by Google

A l'immortalité. Ce livre appartenait à M. Feuillet, bibliothécaire de l'Institut, qui le considérait comme un exemplaire unique. Lorsque, après la mort de M. Feuillet, sa bibliothèque fut mise en vente, le petit annuaire ne s'y retrouva pas. M. Pingard en a vainement cherché partout un second exemplaire. Dans ce volume, dont nous ne connaissons pas même le titre exact, les académiciens étaient classés par fauteuil et les fauteuils étaient rangés suivant l'ordre chronologique de décès des quarante premiers académiciens. Ainsi le n° 1 avait pour premier occupant P. Bardin ; le n° 2, P. Hay du Chastelet ;... le 40e, Habert de Montmor. En consultant des traditions laissées par l'ancienne Académie, M. Pingard se convainquit que cet ordre était bien celui qu'avant la Révolution l'Académie elle-même considérait comme l'ordre véritable et historique des fauteuils ; M. Pingard l'adopta pour le travail qu'il se propose de publier un jour et qu'il communiqua aux collaborateurs de M. Ph. Lebas. C'est donc cet ordre que présente la série des quarante fauteuils insérée dans le *Dictionnaire encyclopédique* (Tome IX, p. 601). Remarquons toutefois que, probablement par une erreur typographique, le nom d'un académicien a été omis au dixième fauteuil, celui de J.-L. Bergeret, élu en 1685.

En 1846, parut la première année de l'*Annuaire des Sociétés savantes*, publié sous les auspices du ministre de l'instruction publique. Cet ouvrage, à peu près officiel, donne aussi la nomenclature des quarante fauteuils. C'est la même que celle du *Dictionnaire encyclopédique*, y compris l'omission de J.-L. Bergeret.

Voilà donc deux systèmes en présence : celui de M. Jarry de Mancy, qui remonte en réalité au P. Lelong et qu'a suivi M. Tastet dans l'*Histoire des quarante fauteuils de l'Académie*, et celui qui a été trouvé ou retrouvé par M. Pingard, qu'ont adopté le *Dictionnaire encyclopédique* et l'*Annuaire des Sociétés savantes*, et qui nous paraît en effet préférable au premier.

Tout ce que nous venons de dire s'applique à l'ancienne Académie française, à celle qui cessa d'exister en 1793.

La variété des systèmes n'est pas moindre pour la moderne Académie.

On sait que la constitution primitive de l'Institut ne comprenait pas de classe correspondant exactement à l'ancienne Académie. Mais la réorganisation de l'an XI (1803) institua une classe, la deuxième, dite *de la langue et de la littérature francaises*, qui put être considérée comme la suite de l'Académie française dont, en effet, elle prit le nom et les statuts en 1816.

Digitized by Google

Cette seconde classe fut composée de quarante membres dont la nomination eut lieu par un décret du 8 pluviôse an XI (28 janvier 1803).

Rien, ni dans la pensée, ni dans les actes du gouvernement consulaire, ne rattachait la deuxième classe de l'Institut à l'ancienne Académie française (1). Si quelques-uns des membres survivants de l'Académie furent appelés à l'Institut, un plus grand nombre n'y fut pas admis. On faisait et l'on voulait faire une création entièrement nouvelle.

Lorsque, plus tard, la deuxième classe étant devenue l'Académie française, on voulut renouer le présent au passé et rétablir la série des fauteuils, qu'y avait-il à faire? Une chose simple et logique : loin de tenter une soudure impossible ou fantastique, il fallait tenir la série des anciens académiciens pour close en 1793 et ouvrir une nouvelle série à partir de 1803, en inscrivant au fauteuil n° 1 le premier nom écrit dans le décret du 8 pluviôse an XI, continuer ainsi jusqu'au quarantième nom, puis inscrire à la suite de ceux-ci les noms des successeurs. On se garda bien d'une chose si facile. On imagina de rétablir à l'ordre de leur ancien fauteuil les membres de l'Académie supprimée qui étaient appelés à l'Institut, absolument comme s'il s'agissait d'une réintégration; puis on distribua les autres entre les fauteuils restants, selon une fantaisie dont nous n'avons pas trouvé l'explication.

Ajoutons que la série moderne a subi une perturbation violente par le fait de l'ordonnance royale du 21 mars 1816 qui, en excluant implicitement 11 membres, nomma 9 nouveaux académiciens. Toutefois, ces 9 nouveaux, plus 2 autres qui furent élus peu après, peuvent être regardés comme les successeurs directs des exclus, en faisant concorder les uns avec les autres dans l'ordre respectif de nomination. C'est ce que n'ont pas fait les auteurs des ouvrages cités plus haut. MM. J. de Mancy et Tastet n'ont pas donné aux exclus de 1816 les mêmes successeurs que leur ont attribués le *Dictionnaire* et l'*Annuaire*. Il en résulte que si la série des académiciens antérieure à 1803 est la même chez les uns et les autres, sauf l'ordre des fauteuils, la série postérieure est différente, et par l'ordre des fauteuils et par les noms des académiciens. Ainsi, tandis que les premiers font succéder M. de Beausset à Maret, les seconds remplacent celui-ci par M. Lainé.

(1) Voir l'*Histoire de l'Académie française*, par Paul Mesnard.

Digitized by Google

Pour conclure, voici quel nous semble devoir être l'ordre de succession des académiciens pour chaque fauteuil :

1er FAUTEUIL.

P. Bardin.

1637. Nic. Bourbon.
1644. Salomon.
1670. Quinault.
1689. F. de Caillères.
1717. Cardinal Fleury.
1743. Cardinal de Luynes.
1788. Florian.
—
1803. Volney.
1820. Pastoret.
1841. Saint-Aulaire.
1855. De Broglie.

2e FAUTEUIL.

P. Hay du Chastelet.

1637. Perrot d'Ablancourt.
1664. Bussy Rabutin.
1693. P. Bignon.
1743. Jér. Bignon.
1772. Bréquigny.
—
1803. Garat.
1816. Choiseul-Gouffier.
1827. Laya.
1833. Nodier.
1844. Mérimée.

3e FAUTEUIL.

Phil. Habert.

1637. J. Esprit.
1678. J.-N. Colbert, archevêque de Rouen.
1708. Fraguier.
1728. D'Orléans de Rothelin.
1744. Girard.
1748. De Paulmy d'Argenson.
1788. Daguesseau.
—
1803. Cambacérès.
1816. De Beausset.
1824. De Quélen.
1840. Molé.
1836. De Falloux.

4e FAUTEUIL.

Bachet de Méziriac.

1639. Lamothe-Levayer.
1673. J. Racine.
1699. Valincourt.
1730. Leriget de Lafage.
1731. Crébillon.
1762. Voisenon.
1776. Boisgelin de Cucé.
—
1803. Cabanis.
1808. Destutt de Tracy.
1836. Guizot.

5e FAUTEUIL.

Auger de Mauléon.

1639. Daniel de Priézac.
1662. Nic. Leclerc.
1692. J. de Tourreil.
1714. Roland-Malet.
1736. Boyer, évêque de Mirepoix.
1755. Thyrel de Boismont.
1787. Rulhières.
—
1803. Bernardin de Saint-Pierre.
1814. Aignan.
1824. Soumet.
1843. Vitet.

6e FAUTEUIL.

J. d'Arbaud de Porchères.

1640. Patru.
1681. Potier de Novion.
1693. Goibeau du Bois.
1694. Ch. Boileau.
1704. Gasp. Abeille.
1718. Montgault.
1747. Duclos.
1772. Beauzée.
1789. Barthélemy.
—
1803. Naigeon.
1810. Lemercier.
1841. V. Hugo.

7e FAUTEUIL.

P. Séguier.

1643. Bazin de Bezons.
1684. Boileau-Despréaux.
1711. J. d'Estrées.
1718. René d'Argenson.
1721. Languet de Gergy.
1753. Buffon.
1788. Vicq d'Azyr.
—
1803. Merlin.
1816. De Bonald.
1841. Ancelot.
1855. E. Legouvé.

8e FAUTEUIL.

Faret.

1646. P. du Ryer.
1658. Cardinal d'Estrées.
1715. Maréchal d'Estrées.
1738. La Trémouillle.
1741. Cardinal de Rohan.
1757. Montazet, archevêque de Lyon.
1788. Boufflers.
—
1803. Bigot de Préameneu.
1825. Montmorency.
1826. Guiraud.
1847. Ampère.

9e FAUTEUIL.

Fr. Maynard.

1647. P. Corneille.
1685. Th. Corneille.
1710. Houdart de Lamotte.
1731. Bussy-Rabutin, évêque de Luçon.
1757. Foncemagne.
1780. Chabanon.
—
1803. Siéyès.
1816. Ferrand.
1823. Delavigne.
1844. Sainte-Beuve.

Digitized by Google

10e FAUTEUIL.

Cl. de Malleville.

1648. Ballesdens.
1675. Cordemoy.
1685. Bergeret.
1695. C. de Saint-Pierre.
1743. Maupertuis.
1759. Lefranc de Pompignan.
1785. Abbé Maury.

—

1803. Lacuée de Cessac.
1841. Tocqueville.

11e FAUTEUIL.

Cauvigny de Colomby.

1649. Tristan l'Hermite.
1655. La Mesnardière.
1663. Saint-Aignan.
1687. Choisy.
1724. Portail.
1736. La Chaussée.
1754. Bougainville.
1763. Marmontel.

—

1803. Rœderer.
1816. Lally Tolendal.
1830. De Pongerville.

12e FAUTEUIL.

Voiture.

1649. Mézeray.
1685. Barbier d'Aucourt.
1694. Clermont-Tonnerre.
1701. Malézieu.
1727. Bouhier.
1746. Voltaire.
1778. Ducis.

—

1803. Andrieux.
1833. Thiers.

13e FAUTEUIL.

Sirmond.

1649. J. de Montreuil.
1651. Fr. Tallemant.
1693. Laloubère.
1729. Sallier.
1761. Coetlosquet.
1784. Montesquiou-Fesenzac.

—

1803. Villar.
1826. Féletz.
1830. Nisard.

14e FAUTEUIL.

Vaugelas.

1649. Scudéry.
1668. Marquis de Dangeau.
1720. Maréchal Richelieu.
1789. D'Harcourt.

—

1803. Domergue.
1810. Saint-Ange.
1811. Parseval-Grandmaison.
1835. Salvandy.
1837. Augier.

15e FAUTEUIL.

Boro.

1689. Renaudot.
1720. De Roquette.
1725. Grondin d'Antin.
1733. Dupré de St-Maur.
1744. Malesherbes.

—

1803. Fr. de Neufchateau.
1828. P. Lebrun.

16e FAUTEUIL.

Baudoin.

1650. Charpentier.
1702. Chamillart.
1714. Maréchal Villars.
1734. Duc de Villars.
1770. Loménie de Brienne.

—

1803. Cailhava.
1813. Michaud.
1840. Flourens.

17e FAUTEUIL.

Claude de l'Etoile.

1632. A. de Coislin.
1704. P. de Coislin.
1710. H. de Coislin.
1733. Surian.
1754. D'Alembert.
1784. Choiseul-Gouffier.

—

1803. Sicard.
1822. Frayssinous.
1842. Pasquier.

18e FAUTEUIL.

De Sérizay.

1653. Pélisson.
1693. Fénelon.
1715. De Boze.
1754. De Clermont.
1771. De Belloy.
1775. De Duras.

—

1803. Chénier.
1811. Châteaubriand.
1849. De Noailles.

19e FAUTEUIL.

Balzac.

1654. Péréfixe.
1671. F. de Harlay.
1695. A. Dacier.
1722. Cardinal Dubois.
1771. Beauveau.

—

1803. Ec. Lebrun.
1807. Raynouard.
1836. Mignet.

20e FAUTEUIL.

Laugier de Porchères.

1654. De Chaumont.
1697. Cousin.
1707. Valon de Mimeure.
1719. Gédoyn.
1744. De Bernis.

—

1803. Ducis.
1816. Desèze.
1828. De Barante.

21e FAUTEUIL.

G. Habert.

1655. Cotin.
1682. Abbé de Dangeau.
1723. Fleuriau de Merville.
1732. Terrasson.
1750. De Bissy.

—

1803. Collin d'Harleville.
1806. Daru.
1829. Lamartine.

Digitized by Google

22e FAUTEUIL.

Servien.

1659. Villayer.
1691. Fontenelle.
1757. A.-L. Séguier.
—
1803. Legouvé.
1812. Duval Pineu.
1842. Ballanche.
1847. Vatout.
1849. Saint-Priest.
1852. Berryer.

23e FAUTEUIL.

Colletet.

1659. G. Boileau.
1670. F. de Montigny.
1671. Perrault.
1704. Cardinal de Rohan.
1749. Vauréal.
1760. La Condamine.
1774. Delille.
—
1803. A. Arnault.
1816. De Lévis.
1830. Ph. de Ségur.

24e FAUTEUIL.

Saint-Amand.

1661. Cassagnes.
1679. De Crécy.
1710. A. de Mesmes.
1723. Alary.
1771. Gaillard.
—
1803. De Fontanes.
1821. Villemain.

25e FAUTEUIL.

Boissat.

1662. Furetière.
1688. La Chapelle.
1723. D'Olivet.
1768. Condillac.
1780. Tressan.
1784. Bailly.
—
1803. Delille.
1813. Campenon.
1844. St-Marc Girardin.

26e FAUTEUIL.

Bois-Robert.

1662. Segrais.
1701. Campistron.
1723. Destouches.
1754. Boissy.
1758. Sainte-Palaye.
1781. Chamfort.
—
1803. La Harpe.
1803. Lacretelle aîné.
1824. Droz.
1851. Montalembert.

27e FAUTEUIL.

Bautru de Séran.

1663. Testu.
1706. Saint-Aulaire.
1743. Mairan.
1771. Fr. Arnaud.
—
1803. Suard.
1817. Roger.
1842. Patin.

28e FAUTEUIL.

Giry.

1663. Boyer.
1698. Genest.
1720. Dubos.
1742. Duresnel.
1761. Saurin.
1782. Condorcet.
—
1803. Target.
1806. Maury.
1816. Laplace.
1827. Royer-Collard.
1846. De Rémusat.

29e FAUTEUIL.

Gombauld.

1666. Abbé Tallemant.
1712. Danchet.
1748. Gresset.
1778. Millot.
1783. Morellet.
—
1803. Morellet.
1816. Lémontey.
1826. Fourier.
1850. Cousin.

30e FAUTEUIL.

De Silhon.

1660. J.-B. Colbert.
1684. La Fontaine.
1695. Clérembault.
1714. Massieu.
1723. Houtteville.
1743. Marivaux.
1763. Radonvilliers.
—
1803. Boufflers.
1815. Baour-Lormian.
1856. Ponsard.

31e FAUTEUIL.

C. de la Chambre.

1670. Regnier-Desmarais.
1718. La Monnoye.
1727. La Rivière.
1730. Hardion.
1766. Thomas.
1786. Guibert.
—
1803. Bissy.
1810. Esménard.
1811. Lacretelle jeune.
1856. Biot.

32e FAUTEUIL.

Racan.

1670. M. Cureau de la Chambre.
1693. Labruyère.
1696. Abbé Fleury.
1723. Adam.
1736. Séguy.
1761. Rohan-Guémenée.
—
1803. Saint-Lambert.
1803. Maret.
1816. Lainé.
1836. Dupaty.
1852. De Musset.

33e FAUTEUIL.

D. Hay du Chastelet.

1671. Bossuet.
1704. Cardinal Polignac.
1742. Giry-Saint-Cyr.
1761. Batteux.
1780. Lemierre.
—
1803. Roquelaure.
1818. Cuvier.
1832. Dupin.

Digitized by Google

34e FAUTEUIL.

Godeau.

1673. Fléchier.
1710. Nesmond.
1727. Amelot.
1749. Maréch. de Belle-Isle.
1761. Trublet.
1770. Saint-Lambert.
—
1803. Boisgelin de Cucé.
1804. Dureau de la Malle.
1807. Picard.
1829. A. Arnault.
1834. Scribe.

35e FAUTEUIL.

De Bourreys.

1673. Gallois.
1708. Mougin.
1746. Delaville.
1774. Suard.
—
1803. Daguesseau.
1826. Brifaut.

36e FAUTEUIL.

De Gomberville.

1674. Huet.
1721. J. Boivin.
1727. Saint-Aignan.
1776. Colardeau.
1776. La Harpe.
—
1803. Lucien Bonaparte.
1816. Duc de Richelieu.
1822. Dacier.
1833. Tissot.
1834. Dupanloup.

37e FAUTEUIL.

Chapelain.

1674. Benserade.
1691. Pavillon.
1705. Sillery.
1715. De la Force.
1726. Mirabaud.
1761. Watelet.
1786. Sedaine.
—
1803. Devaines.
1803. Parny.
1815. De Jouy.
1847. Empis.

38e FAUTEUIL.

Conrart.

1675. Rose.
1701. L. de Sacy.
1728. Montesquieu.
1755. De Châteaubrun.
1775. De Chastellux.
1789. De Nicolaï.
—
1803. De Ségur.
1830. Viennet.

39e FAUTEUIL.

Desmarest.

1676. J. de Mesmes.
1688. Mauroy.
1706. Abbé de Louvois.
1719. Massillon.
1745. De Nivernois.
—
1803. Portalis.
1807. Laujon.
1811. C.-G. Etienne.
1816. Auger.
1829. C.-G. Etienne.
1845. De Vigny.

40e FAUTEUIL.

H. de Montmor.

1679. Lavau.
1694. Caumartin.
1733. Moncrif.
1771. Roquelaure.
—
1803. Regnault de St-Jean d'Angély.
1816. Montesquiou.
1832. Jay.
1834. De Sacy.

D'après le tableau précédent, un seul des anciens académiciens, Morellet, se trouve occuper, dans l'Institut, le fauteuil où il avait siégé à l'Académie. Etienne, exclu en 1816, fut réélu, en 1829, à son ancien fauteuil, en remplacement de son propre successeur Auger.

Terminons par quelques remarques statistiques. De 1634 jusqu'à ce jour, 417 noms ont été inscrits sur les quarante fauteuils, ce qui donne une moyenne de 10 noms et une fraction par fauteuil. Les siéges qui ont compté le plus d'occupants sont les 3e et 6e, qui en ont eu 13 ; celui qui en a compté le moins est le 35e, où 6 académiciens seulement se sont succédé.

Frédéric Lock.

Digitized by Google

MISSIONS

SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

RAPPORT présenté à Son Excellence Monsieur le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes, par M. Delacoulonche, ancien membre de l'Ecole française d'Athènes, sur l'histoire, les mœurs et les coutumes des peuples de l'ancienne Arcadie.

I. — Physionomie générale de l'Arcadie.

Du point le plus élevé du Lycée, le regard n'embrasse d'abord qu'un pays brisé, qu'une succession confuse de vallées profondément encaissées et de collines abruptes. Après un moment d'attention, les traits les plus saillants se dessinent, les sommités principales se détachent de tout ce qui les entoure, et l'on voit se former en quelque sorte, à l'horizon, un cercle irrégulier de hautes montagnes. C'est d'abord la grande barrière du nord, la masse imposante du Scollis, de l'Erymanthe, de l'Aroanius et du Cyllène. A l'est, ce sont les groupes de l'Artémisius, et le Parthénius avec son pic majestueux qui s'élève fièrement au delà du Mœnale. Une chaîne courant de l'est à l'ouest, et dont le Boréius et le Crésius sont les sommets principaux, se relie d'abord à l'extrémité septentrionale du Taygète, puis aux dépendances du Lycée et aux monts Nomiens. Ces derniers remontent à leur tour vers le nord, rejoignent le Pholoë, et complètent ainsi l'enceinte immense dont l'œil a suivi librement tous les con-

Digitized by Google

tours. Le pays compris entre ces grandes frontières naturelles est l'Arcadie. Il est si manifestement séparé du reste du Péloponnèse qu'on s'habitua, dès l'origine, à donner un seul et même nom à un certain nombre de peuples, qui pouvaient avoir des idées et des mœurs communes, mais qui n'avaient, à coup sûr, aucune unité politique. Les limites en sont si nettes et si distinctes que les auteurs anciens ne cherchent pas le plus souvent à les indiquer. Strabon, Pausanias, Pline (1) se bornent à nous dire que l'Arcadie est la région intérieure, le centre du Péloponnèse. Ils ajoutent seulement qu'elle était séparée de la mer de tous les côtés. Les pauvres et obscurs Arcadiens pouvaient apercevoir la mer de quelques-unes de leurs montagnes. Mais seuls entre tous les peuples de la Grèce, ils ne la trouvaient pas au bout de leurs frontières pour lui demander ce qu'elle donna à tant de nations pauvres comme eux, la puissance, la civilisation et la richesse.

Le Lycée est le cœur même de l'Arcadie. Sur ses pentes couvertes de chênes et de châtaigniers s'élevèrent les premières villes. Son sommet principal, celui-là même du haut duquel on embrasse un horizon si vaste, portait l'autel le plus ancien que la piété des habitants eût consacré au Dieu protecteur du pays, à Jupiter Lycœus. Ce qui frappe en lui, c'est son double caractère à la fois pastoral et agricole. Ses plateaux supérieurs fournissent aux troupeaux une nourriture abondante. Ses versants, surtout ceux du côté de l'est, se prêtent admirablement à la culture. A ses pieds s'étend une vaste plaine, d'une beauté forte et pittoresque, accidentée et couverte d'arbres à ses extrémités, nue et aplanie vers le milieu, à l'endroit où l'Hélisson se jette dans l'Alphée. Sillonnée par de nombreux cours d'eau, par l'une des rivières les plus considérables du Péloponnèse, elle n'est pas exposée comme les vallées voisines à ces inondations qui transforment en lacs stériles les parties les plus riches de l'Arcadie. A une époque trop reculée pour que l'histoire en ait gardé le souvenir, les voûtes du catavothron du nord-ouest se sont affaissées, et dès lors les eaux se sont librement dirigées vers la mer à travers un défilé étroit, le seul qui coupe la ceinture des montagnes. On chercherait vainement ailleurs des collines mieux boisées, des prairies plus fraîches, un sol plus fertile. Faut-il s'étonner que les traditions primitives placent dans cette partie privilégiée de l'Arcadie le berceau de ses différents peuples? C'est de là que sortirent les premières familles pélasgiques, c'est là que revinrent les Arcadiens, lorsqu'ils sen-

(1) Strabon, VIII, 8. — Paus., VIII, 1. — Pl., IV, 5.

Digitized by Google

tirent le besoin de l'unité, lorsqu'ils voulurent élever la grande ville qui devait être le foyer commun de la nation, le centre du gouvernement nouveau.

La partie orientale de l'Arcadie présente partout le même aspect. De Stymphale à Tégée, ce n'est qu'une suite de bassins fermés, de plaines entourées de toutes parts par des collines escarpées qui ne laissent pas de place à l'écoulement des eaux. Ne pouvant se frayer un passage entre les montagnes, les eaux ont miné les roches calcaires autour desquelles elles s'amassaient, et se sont ouvert une route sous les montagnes mêmes. Nulle part ces canaux souterrains ne sont plus nombreux sur un plus petit espace : et cependant les catavothra de l'Arcadie ne suffisent pas toujours au grand nombre et à l'abondance des courants. De là ces lacs si nombreux qui grossissent et s'étendent à l'approche de l'hiver, qui se rétrécissent et se dessèchent en partie pendant les ardeurs de l'été. Il fallait que le travail de l'homme vint en aide à la nature. Avant de remuer le sol et de creuser son sillon, le laboureur devait faire la part de ces eaux qui fécondaient son champ, mais qui menaçaient aussi de l'envahir. Le danger était permanent. Il fallait creuser des canaux, élever des digues, répartir plus également les eaux entre les différents catavothra, veiller surtout à ce qu'ils ne fussent pas encombrés pendant les mois de pluies et de neiges. Cette lutte incessante contre la nature excita de bonne heure l'activité des habitants de cette partie de l'Arcadie. Les ressources de leur sol les rendirent plus riches et en même temps plus industrieux. La civilisation s'y développa plus vite. Ce fut au milieu de ces plaines ou sur les hauteurs qui les dominaient que se formèrent les cités les plus populeuses et les plus florissantes. Voisines de l'Argolide et de la Laconie, placées sur le passage de Sparte, sur la route de l'Isthme, elles ne pouvaient demeurer étrangères aux luttes qui agitèrent le reste de la Grèce. Elles y prirent une part active : elles en souffrirent plus que les autres peuples, sans y engager autant d'espérances, sans en attendre autant d'avantages.

La région voisine de l'Elide demeura toujours plus indifférente aux querelles qui intéressaient le sort de la patrie commune. La destinée de ses peuples fut plus obscure : leur histoire est moins connue. La raison en est que là surtout se développèrent les mœurs et les habitudes de la vie pastorale. Là plus de plaines circulaires, comme dans le reste de l'Arcadie : des vallées étroites avec une verdure fraîche et vive, des ravins pleins d'ombre et d'humidité, même au milieu des plus grandes chaleurs : des torrents coulant sous les platanes; d'innombrables ruisseaux qui descendent le long des montagnes, et

Digitized by Google

partout « des troupeaux de brebis se succédant sans interruption « jusqu'au fougueux Taygète où les chèvres les remplacent. » Mais les bergers de l'Arcadie ne ressemblaient en rien aux nomades qui errent à travers des vastes solitudes. Dès le principe, ils eurent une patrie, un séjour fixe. Alors comme aujourd'hui, sans doute, ils se bornaient à se construire une habitation au pied de la montagne, une autre sur les pentes plus élevées. Ils montaient vers l'une aux approches de l'été ; ils redescendaient vers l'autre quand revenait l'hiver. Si quelques-uns d'entre eux conduisaient les troupeaux dans les plaines plus basses de la Messénie et de l'Elide, la plupart ne dépassaient jamais les rochers près desquels ils étaient nés. C'étaient là toutes leurs pérégrinations, tous leurs voyages.

II. — Temps primitifs et légendaires. — Pélasges. — Hellènes. — Invasion des Doriens.

(2200—1104.)

L'Arcadie est avant tout une contrée pélasgique. Nulle part ces tribus, dont nous rencontrons sans cesse le nom au début de l'histoire grecque, n'ont laissé une trace plus durable, n'ont marqué plus fortement leur empreinte (1). Si Homère ne donne pas aux Arcadiens le nom de Pélasges, Hérodote l'applique à ceux des habitants de ce pays qui se joignirent aux émigrés ioniens. Les plus anciennes traditions nous attestent que la contrée s'appelait autrefois la Pélasgie. Les titres de l'Arcadie à cet égard étaient si bien établis qu'elle disputait à l'Argolide la gloire d'être la mère patrie de la nation tout entière. Quelques auteurs même (2) s'appuyaient sur l'autorité d'Hésiode pour décider la question en faveur de la première. Peu importe au fond de savoir si Pélasgus était autochtone ou s'il était venu de l'Argolide s'établir au pied du Lycée dans la Parrhasie (3). Ce qui résulte des traditions les plus contradictoires, c'est que les premiers

(1) Homère ne donne pas le nom de Pélasges aux Arcadiens, mais il ne le donne pas non plus aux Selli de Dodone, qui le sont évidemment.

(2) Ephore, par exemple : τῷ δὲ Ἐφόρῳ τοῦ ἐξ Ἀρκαδίας εἶναι τὸ φῦλον τοῦτο ἦρξεν Ἡσίοδος· φησὶ γάρ,

υἱεῖς ἐξεγένοντο Λυκάονος ἀντιθέοιο
ὅν ποτε τίκτε Πελασγός.

(Strabon, V, 2, 184.)

(3) Etien. de Byz., 630. — Scol. Eurip. Or. 1646.

Digitized by Google

habitants de l'Argolide et de l'Arcadie étaient membres de la même famille, étaient unis par les liens les plus étroits de race et de parenté (1). Ce que l'on remarque, c'est que tous les souvenirs placent les premiers développements de la nation arcadienne autour du Lycée, sur la montagne que l'on appela plus tard le Sommet sacré. Ce qui est constant, enfin, c'est que s'il n'y eut pas de Pélasgus, il y eut en Arcadie un peuple pélasgique.

Une généalogie fabuleuse qui aboutit, en remontant à sa source, à des héros nés du sol même ou fils des dieux ; une liste mythologique de noms qui résument et qui personnifient des peuples tout entiers, un tableau plus ou moins arbitraire des premières inventions, des premières découvertes de la société naissante, voilà ce que nous trouvons ici comme partout aux commencements de l'histoire.

Suivant les traditions locales, Pélasgus, l'ancêtre commun de la nation était une production spontanée du sol. « La terre noire, dit « Asius de Samos, l'a enfanté sur les montagnes (2) couvertes de « forêts, pour que la race des hommes commençât d'exister. » Plus fort et plus prudent que les autres, il enseigna l'art de construire des cabanes pour se mettre à l'abri du froid, de la pluie et de la chaleur, de se faire des vêtements avec des peaux de sangliers. Il substitua aux feuilles vertes, aux herbes, aux racines dont les hommes s'étaient nourris d'abord, les glands du hêtre qu'on ne dédaigne pas aujourd'hui encore dans quelques parties de l'Arcadie, et qui mériteraient, comme autrefois, à ses habitants le nom de Βαλανηφάγοι.

Au patriarche succèdent le prêtre et le fondateur de la religion nouvelle (3). Lycaon, fils de Pélasgus et de la nymphe Cyllène, bâtit la première ville ; Lycosure, consacre une enceinte à Jupiter sur le mont Lycée et établit des fêtes en son honneur. Son nom, celui de la cité où il s'établit, ses différentes légendes, le culte encore grossier et barbare qu'il institua, sa prétendue métamorphose après le sacrifice humain qu'il offrit à la divinité, tout en lui nous ramène au Jupiter Lycorus, au dieu de lumière dont le loup était le mystérieux symbole. C'est ainsi qu'en Phocide les noms de Lycorus et de l'an-

(1) Apollod., III, 8.

(2) Ἀντίθεον δὲ Πελασγὸν ἐν ὑψικόμοισιν δρεσσι
Γαῖα μέλαιν' ἀνέδωκεν, ἵνα θνητῶν γένος εἴη.
(Asius, cité par Paus., VIII, 1.)

(3) Δοκῶ δὲ ἐγὼ Κέκροπι ἡλικίαν τῷ βασιλεύοντι Ἀθηναίων καὶ Λυκάονι εἶναι τὴν αὐτήν. (Apollod., III, 8.)

Digitized by Google

tique Lycorée, dont il passait pour le fondateur, se rattachent par les liens les plus étroits au culte de l'Apollon Lycéen.

Hésiode ne donne à Lycaon que six fils. Apollodore en mentionne cinquante, et, dans les noms qu'il cite, on reconnaît ceux de quelques-uns des principaux peuples du Péloponèse. Évidemment, cette liste faite après coup avait pour but de prouver que l'Arcadie était le berceau des Pélasges et, par conséquent, de la nation grecque tout entière. Pausanias est moins ambitieux : il ne sort pas des limites de la contrée même (1). Autant de fils de Lycaon, autant de villes fondées dans les diverses parties de l'Arcadie. Cette généalogie toute fabuleuse a pourtant son importance et sa signification. Elle prouve tout au moins que l'opinion générale rattachait à une origine commune des peuples que l'histoire nous montre isolés et divisés.

Le propre de la légende est de simplifier beaucoup, parce qu'elle voit peu de chose. Des noms d'individus substitués aux noms des tribus et des peuplades, un lien de parenté établi entre divers héros, font disparaître toute difficulté, et l'on peut dire qu'elle ne semble jamais plus claire que là où les faits sont plus embrouillés et plus obscurs. Nyctimos, l'aîné des fils de Lycaon, réunit entre ses mains (2) toute l'autorité après la mort de son père. Mais Lycaon avait aussi une fille, Callisto, qui donna le jour à Arcas. Ce fut ce dernier qui succéda à Nyctimos. Voilà ce que disent les traditions primitives (3).

(1) Voici la liste donné par Pausanias, VIII, 3 :

Pallas,	Menalus,
Orestéus,	Tégéatès,
Phigalus,	Mantinéus.
Trapézus,	Cromis,
Eléatas,	Charisius,
Macaréus,	Tricolonus,
Hélisson,	Perœthus,
Acacius,	Asæatus,
Thocnus,	Lycéus,
Orchoménus,	Sumatéus,
Hypsus,	Haliphirus,
Mélænus,	Hérœus,
Thyrætas,	Œnotrius,
Hæmon,	Peucétius.

(2) Νύκτιμος μὲν γὰρ πρεσβύτατός τε ἦν καὶ εἶχε τὸ πᾶν κράτος. (Paus., VIII, 3.)

(3) Μετὰ δὲ Νύκτιμον ἀποθανόντα, Ἀρκὰς ἐξεδέξατο ὁ Καλλιστοῦς τὴν ἀρχήν. (Paus., VIII, 4.)

Digitized by Google

Elles s'accordent à rattacher directement Callisto et Arcas à la famille de Pélasgus : et cependant tout semble indiquer ici une période distincte et indépendante de la précédente. A Pausanias et à Eumélus on peut opposer des auteurs tout aussi dignes de foi. Asius dit que Callisto était fille de Nyctée; Phérécyde, de Cétée; Duris de Samos, d'Orchoménus (1) ; le Scoliaste d'Euripide, de Cétéus et de Stilbé. Si l'on peut à la rigueur établir un lien de parenté entre tous ces héros et la famille des rois pélasges, il nous reste encore le témoignage d'Hésiode qui, suivant Apollodore, regardait Callisto comme une des nymphes ; il nous reste ces légendes locales qui, comme l'a remarqué O. Muller, identifient complétement Callisto et Diane. Quant à Arcas, il a tous les caractères d'un chef de race, d'un de ces personnages symboliques qui représentent une nation tout entière. A ce titre, on entoure sa naissance et sa vie de traditions merveilleuses. Pélasgus était une production spontanée de la terre. Arcas est fils de Jupiter; il épouse une dryade : il est égal aux dieux. Pélasgus avait donné son nom à la contrée qu'il habitait. Après Arcas (2), le pays s'appelle l'Arcadie. Il n'est pas jusqu'aux découvertes qu'on lui prête qui ne nous confirment encore dans la pensée que son nom marque le commencement d'une époque nouvelle. « Il introduisit, « dit-on, dans le pays l'art de cultiver le blé qu'il avait appris de « Triptolème ; il enseigna à ses sujets à faire du pain, à filer et à tis- « ser des étoffes pour en faire des vêtements ; arts dont il devait la « connaissance à Aristée. » Comment croire qu'on ait ignoré si longtemps les choses les plus nécessaires à la vie? Comment croire qu'on n'ait pas su labourer, alors qu'on savait bâtir une ville, élever une enceinte fortifiée? En rapportant à Arcas ces inventions et ces arts nés plus tôt, ne semble-t-il pas qu'on ait fait en Arcadie comme en Attique, où l'on exagéra la barbarie grossière attribuée aux Pélasges, pour rendre le contraste plus frappant entre eux et les colons étrangers, leurs civilisateurs? Il est encore un fait digne de remarque : c'est que les auteurs anciens plaçaient sous le règne de Nyctimos le déluge de Deucalion (3), cause principale du déplacement des peuplades helléniques. Cette tradition s'accorde avec le nombre de générations que met Homère entre Sisyphe, arrière-petit-fils de

(1) Tous ces auteurs sont cités par Apollod. Voy. III, 8, 2.

(2) Ἀπὸ τούτου δὲ βασιλεύοντος Ἀρκαδία τε ἀντὶ Πελασγίας ἡ χώρα, καὶ ἀντὶ Πελασγῶν Ἀρκάδες ἐκλήθησαν οἱ ἄνθρωποι. (Paus., VIII, 4.)

(3) Νυκτίμου δὲ τὴν βασιλείαν παραλαβόντος, ὁ ἐπὶ Δευκαλίωνος κατακλυσμὸς ἐγένετο. (Apollod., III, 8, 2.)

Digitized by Google

Deucalion, et Glaucus qui se trouva au siége de Troie. Elle devient plus vraisemblable encore si l'on se rappelle que les légendes arcadiennes placent aussi vers le même temps des catastrophes analogues, des inondations partielles qui amenèrent les premières émigrations : celles de Dardanus, de Peucétius, d'Œnotrius et peut-être aussi d'Evandre.

(1) D'un texte d'Aristote et d'un passage du Syncelle, M. Raoul Rochette a cru pouvoir conclure que Arcas était d'une origine étrangère à la famille de Lycaon et que son règne était le fruit d'une conquête. Si les remarques précédentes fortifient encore cette opinion, il faudrait voir dans le fils de Callisto le représentant d'une période nouvelle et rapporter à cette époque les premières invasions des peuplades helléniques. A quelle branche appartenaient plus spécialement les tribus qui vinrent s'établir dans le pays? Sur ce point les renseignements nous manquent. Nous pouvons tout au plus tirer quelques inductions des guerres des Arcadiens contre les Éoliens de la Triphilie et de l'Élide, de leurs alliances avec les Ioniens et les Achéens qui eurent d'abord dans le Péloponnèse une fortune si brillante. Comment s'opéra cette transformation ? Est-ce le cas de se souvenir ici du texte où Aristote dit que les Arcadiens attaquèrent avant le lever de la lune et chassèrent du pays des barbares qui l'attaquaient ? Mais l'époque où le fait eut lieu n'est pas indiquée même d'une manière approximative, et on peu la placer à son gré avant ou après Arcas. Il y eut des guerres, sans doute, mais, selon toute probabilité, pas de lutte violente et longue. Nulle part, la fusion entre les deux peuples ne paraît avoir été plus spontanée. Il semble que les Pélasges d'Arcadie se soient laissé absorber par les tribus nouvelles avec d'autant plus de facilité qu'il y avait entre les deux peuples une affinité fondée sur la communauté d'origine et la ressemblance primitive des langues.

Arcas habita la ville de Mœnale. C'est de là du moins que plus tard les Mantinéens rapportèrent ses os. La civilisation hellénique grandit et se développa d'abord dans les lieux où les tribus des Pélasges avaient acquis dès l'origine le plus de force et de puissance. Avant sa mort, Arcas divisa ses États entre ses trois fils : le nom de l'une des tribus de Tégée (la tribu Claréotide) rappelait, au dire de Pausanias, cet antique partage : Azan eut l'Azanie, Aphidas le pays de Té-

(1) R. Rochette. T. I, p. 331. — Aristote et Denis de Samos, cités par le scoliaste d'Apollon. de Rhodes, IV, 264. — Syncelle : Ἀρκὰς Πελασγῶν κρατήσας, etc.

Digitized by Google

gée, Élatus le Cyllène. Suivant Étienne de Bysance, l'Azanie comprenait les Azaniens proprement dits, les Parrhasiens et les Trapezontins. Elle contenait dix-sept villes et nous voyons, d'après un texte d'Hérodote, que le bourg de Pacos en faisait partie ; ce n'était donc rien moins que tout le côté occidental de l'Arcadie. Quant au Cyllène, il comprenait le pays de Stymphale, de Phénée et de Mantinée. Tégée et les pays adjacents formaient à eux seuls un État.

L'Azanie semble avoir eu dans les premiers temps une importance toute particulière. Berceau des plus anciens souvenirs, centre de la religion nationale, plus peuplée sans doute et contenant un plus grand nombre de villes, elle donnait à celui qui y dominait une sorte de suprématie et de prépondérance sur les autres chefs.

(1) Clitor, successeur d'Azan, établi à Lycosure, Æpytus, successeur de Clitor, étaient les rois les plus puissants de l'Arcadie. Déjà, cependant, les bourgs de la partie orientale commençaient à prendre de l'importance. Là, les conquêtes de la civilisation avaient bien des obstacles à vaincre ; mais aussi on y trouvait une terre fertile et des plaines sillonnées par de nombreux torrents. De grands travaux y furent accomplis dès l'origine, résultats des efforts combinés de tous. Mais la tradition, suivant son habitude, les rapportait à un seul homme, à Hercule, le plus populaire des héros de l'antiquité. A Stymphale, il détruit les oiseaux qui infectaient le lac ; à Phénée où les Arcadiens disaient qu'il s'était retiré chez la mère d'Amphitryon avant d'aller à Thèbes, il creuse des gouffres au pied du Sciathis et de l'Orexis ; il trace un canal au milieu de la plaine pour servir de lit au fleuve Olbius (2). Nous ne voyons pas ce qu'il fit dans la plaine de Tégée où la direction des différents cours d'eau avait tant d'importance ; mais ce dont nous ne pouvons douter, c'est de l'accroissement rapide que prirent les bourgs du voisinage. Aléus, fils d'Aphidas, y avait fondé le temple de Minerve Aléa (3). Après la mort

(1) Καὶ ἦν τῶν βασιλέων δυνατώτατος. (Paus., VIII, 4.) Clitor était fils d'Azan, Aléus d'Aphidas : les fils d'Elatus étaient Æpytus, Péréus, Cyllène, qui donna son nom au Cyllène, Ischys, Stymphalus, qui fonda Stymphale.

(2) Il avait 50 stades de longueur et 30 pieds de profondeur, Paus., VIII, 114. On en trouvait avant 1821 quelques restes sur la rive gauche de l'Olbius, au milieu de la plaine : il ressemblait à une digue destinée à prévenir les inondations plutôt qu'à un canal (V. Leake). Peut-être du canal avait-on fait plus tard une digue.

(3) Paus., VIII, 4. Les traditions suivies par Apollodore aboutissent au

Digitized by Google

d'Æpytus, il réunit l'Azanie à ses autres possessions et continua de résider à Tégée.

Avec les fils et les petits-fils d'Arcas commencent, pour l'Arcadie, les guerres politiques et les expéditions aventureuses des héros.

Les Arcadiens, nous dit Diodore, furent les compagnons fidèles d'Hercule. Ils l'accompagnèrent dans la guerre qu'il fit contre Œchalie, dans ses expéditions contre Sparte, où périt Céphée, fils d'Aléus, contre l'Élide où le héros avait déjà avec lui une armée d'Argiens et de Thébains.

Les luttes entre les Arcadiens et les Eoliens de l'Elide furent longues et sanglantes. Il est un fait constant, c'est que, dès les temps les plus reculés, les Arcadiens eurent des possessions dans les pays voisins de leur frontière occidentale. Cyllène, port de l'Elide, avait été fondée par une colonie arcadienne (1). On prétendait que le temple d'Olympie avait été dédié primitivement à Cronos, la vieille divinité pélasgique. « La Triphylie, dit Strabon, « fut ainsi nommée des trois peuples qui la composent, les Epéens, « les Minyens et les Eléens. A la place des Myniens, quelques-uns « nomment les Arcadiens, qui avaient prétendu plus d'une fois à la « possession de ce pays. De là vient que la ville de Pylos a porté « le double surnom de Triphylienne et d'arcadienne. » L'arrivée de nouvelles tribus envahissantes, l'occupation de villes qui avaient jadis appartenu aux Arcadiens, les déplacements occasionnés par la conquête, comme celui des Caucones qui, chassés de la côte, se réfugièrent dans les montagnes voisines et y défendirent leur indépendance, la question des frontières toujours incertaines et douteuses furent les causes de la guerre. Homère nous a conservé le souvenir de ces expéditions. Dans un premier combat (2) Lycurgue, successeur d'Aléus, jeune encore, attaque Aréithus au détour d'un

même résultat. Il ne donne que deux enfants à Arcas : Elatus et Aphidas ; ces deux enfants se partagent d'abord le pays, puis l'autorité tout entière reste à Elatus. Malgré les enfants d'Elatus, Stymphale et Pénée, dont il ne nous dit pas le sort, l'autorité reste à Aléus, fils d'Aphidas. (Apollod., III, 9.)

(1) Ἀπὸ ἀνδρὸς Ἀρκάδος τὸ ὄνομα εἴληφε (Paus., Elid., II, 26.)

(2) Fils d'Alius : suiv. Apollod. suiv. Paus., VIII, 4 :

Céphée,	Lycurgue,
Lycurgue,	Amphidamas,
Augé,	Cépheus,
	Augé.

Digitized by Google

étroit sentier et s'en défait « non par la force, mais par la ruse. » Devenu vieux, il donne l'armure de son ennemi à son compagnon fidèle, Ereuthalion. Une seconde expédition rassemble les Arcadiens et les habitants de Pylos autour des remparts de Phée, sur les rives du Céladon : Nestor provoque Ereuthalion et le tue, grâce à la protection de Minerve. Dans sa joie, il dépasse les limites fixées pour le combat singulier. Aussitôt les Arcadiens se jettent sur les Pyliens et les mettent en déroute. Ils élèvent ensuite un monument à Ereuthalion avec cette inscription (1) :

« Les rois de l'Arcadie, race illustre d'Hippomédon, ont élevé ce « tombeau à Ereuthalion et à ses amis, alors qu'ils combattaient « contre Nestor et les peuples de Pylos.»

Nous ignorons quels furent les résultats de ces guerres. Il est probable que les Arcadiens perdirent la plus grande partie de leurs possessions dans l'Elide. Ils conservèrent cependant Lépréon qui se vantait plus tard d'être arcadienne et qui montrait le tombeau du père d'Ancæus.

Cependant d'autres fils d'Aléus et un fils de Lycurgue prenaient part à des expéditions plus lointaines. Apollonius de Rhodes nomme Amphidamas et Céphée, tous deux « habitant Thégée, héritage d'A- « phidas, » comme les deux chefs arcadiens qui suivirent Jason à la recherche de la toison d'or. « Ancæus marchait avec eux envoyé « par son père Lycurgue.» Nous retrouvons encore le même héros et avec lui Hippothoüs et la chasseresse Atalante, fille d'Iasus, parmi les compagnons de Méléagre. Ancée périt sous les coups du sanglier, et Tégée, sa patrie, l'honora comme un de ses héros. Elle montrait même les défenses du monstre dans son temple de Minerve Aléa.

Echémos, fils d'Aéropus, neveu de Lycurgue (2) et son successeur, est le personnage le plus brillant de toute cette période. C'est sous son règne que se place la première tentative d'Hyllus et des Héraclides pour rentrer dans leur patrie. Le danger était grand. Les

(1) Ἐνθάδ' Ἐρευθαλίωνι φίλοις τ' ἐπὶ τύμβον ἔθηκαν
Ἀρκαδίης βασιλῆς, γένος ἔξοχον Ἱππομέδοντος,
οἵ ποτε Νέστορα καὶ λαοὺς πολέμῳ δαμάσαντο.
(Fragm. hist. Gr. Ar. Teg. IV. 318.)

(2) Fils de Lycurgue : suiv. Paus. : suiv. Apollod.

Ancæus,	Ancæus,
Epochus,	Epochus,
	Amphidamas.
	Iasus.

Digitized by Google

peuples du Péloponèse sentirent pour la première fois le besoin de s'unir pour le conjurer. Les Doriens de l'Œgialée, les Argiens et parmi eux surtout les Tégéates, alliés des Achéens et plus particulièrement soumis à leur influence, marchèrent ensemble sous le commandement du Pélopide Atrée. Du temps de Pausanias, on montrait encore sur la frontière de la Mégaride et de la Corinthie l'endroit où les deux armées s'étaient rencontrées. Hyllus, suivant les habitudes des temps héroïques, proposa un combat singulier (1), vainqueur, il devait, pour prix de son triomphe, remonter sur le trône d'Eurysthée. Vaincu, il jurait de s'abstenir pendant 50 ans de toute attaque contre le Péloponèse. Echémos fut jugé le plus digne de combattre Hyllus. Il s'avança contre lui et le tua. Tégée recueillit les fruits de cette victoire. Son influence sur les peuples voisins, sur les autres Etats de l'Arcadie, s'en agrandit. Sa place fut marquée désormais au premier rang dans les combats. « C'est à partir de la « mort d'Hyllus, dirent les chefs des Tégéates sur le champ de « bataille de Platée, que nous nous sommes acquis auprès des Pélo- « ponésiens de grands priviléges, entre autres celui de com- « mander toujours une des ailes dans toutes les expéditions com- « munes. » (Hérod. IX, 26.)

La convention faite avec les Héraclides rouvrait pour les Péloponésiens le champ des aventures et des courses lointaines. Dans ces temps où l'on trouve à un si haut degré ce besoin de guerres et de pillages propre à l'enfance de toutes les nations, les Arcadiens, pauvres et avides, se faisaient aventuriers aussi facilement que leurs descendants se firent mercenaires. Ils n'avaient pas de vaisseaux pour la guerre de Troie. Ce fut Agamemnon qui leur en prêta (2).

(1) D'autres traditions rapportent ces faits, soit au règne d'Oreste (Paus., VIII, 5), soit au règne de Tisamène, fils d'Oreste (Apollod., II, 8, 2). Elles ajoutaient que la femme d'Echémos était fille de Tyndarée, et se nommait Tymandra. Agamemnon et Ménélas avaient épousé aussi chacun une fille de Tyndarée (Ap. III, 10, 2). Clavier croit que le fait eut lieu pendant la guerre de Troie où Agapénor aurait conduit les Arcadiens. Mais alors que devient le témoignage de Pausanias, qui dit qu'Agapénor régna en Arcadie avant Echémos, et qu'il ne revint pas dans sa patrie? L'opinion commune est que cette guerre fut antérieure à la prise de Troie, et qu'elle se fit sous le règne d'Atrée qui conduisait les troupes.

(2) Οἱ δ' ἔχον Ἀρκαδίην, ὑπὸ Κυλλήνης ὄρος αἰπὺ.
Αἰπύτιον παρὰ τύμβον, ἵν' ἄνερες ἀγχιμαχηταί,

Digitized by Google

Il leur en fallut plus qu'aux Athéniens, aux Béotiens, aux Messéniens de Machaon et de Podalire, autant qu'à Ménélas et à ses soldats. « Le vaillant Agapénor, fils d'Ancée, commandait soixante « vaisseaux, chacun d'eux contenait un grand nombre de guerriers « habiles au combat. » (1184?)

Pausanias compte la guerre de Troie parmi les expéditions auxquelles prirent part en commun tous les peuples de l'Arcadie. Parmi les villes indiquées par Homère, il en est trois dont on ne connaît pas la situation exacte, mais qui pouvaient peut-être se trouver dans la partie occidentale du pays. Quelques auteurs pensaient, mais avec peu de vraisemblance, que Ripé, Stratié et Enispé étaient des îles du Ladon. Etienne de Byzance ne parle pas de la première de ces villes : il ne marque pas la position de Stratié, et se borne à dire qu'elle tenait son nom de la fille de Phénéus : quant à Enispé, il suppose que c'est un ancien nom de Clitor. Ces données sont bien vagues et ne confirment guère les paroles de Pausanias. D'autres traditions parlent bien de troupes arcadiennes venues des plateaux les plus élevés de l'intérieur et commandées par un certain Teuthys; mais elles ajoutent qu'il les ramena en arrière, après une querelle avec Agamemnon à Aulis. Nous savons positivement que Psophis, située dans l'Erymanthe, sur les frontières de l'Arcadie, ne prit pas part à l'expédition des Atrides : « Ses rois étaient brouillés avec les chefs « des Argiens dont la plupart étaient parents d'Alcmæon, et avaient « fait avec lui les guerres de Thèbes.» Ne serait-on pas fondé à conclure de ces indications et des vers mêmes d'Homère que la région montagneuse et pastorale de l'Arcadie, les contrées les plus rapprochées de l'Elide, où prédominait l'élément pélasgique, ne s'engagèrent pas avec autant d'ardeur dans ces expéditions lointaines. C'était dans la vallée du Lycée, au contraire, et dans les plaines orientales que s'étaient surtout fixées les tribus victorieuses. Leurs goûts belliqueux, les exploits de leurs héros, leurs rapports avec les

Οἱ Φένεόν τ' ἐνέμοντο καὶ Ὀρχομενὸν πολύμηλον,
Ῥίππην τε, Στρατίηντε, καὶ ἠνεμόεσσαν Ἐνίσπην,
Καὶ Τεγέην εἶχον καὶ Μαντινέην ἐρατεινήν,
Στύμφηλόν τ' εἶχον καὶ Παῤῥασίην ἐνέμοντο·
Τῶν ἦρχ' Ἀγκαίοιο πάϊς, κρείων Ἀγαπήνωρ,
Ἑξήκοντα νεῶν· πολέες δ' ἐν νηῒ ἑκάστῃ
Ἀρκάδες ἄνδρες ἔβαινον, ἐπιστάμενοι πολεμίζειν·
Αὐτὸς γάρ σφιν δῶκεν ἄναξ ἀνδρῶν Ἀγαμέμνων
Νῆας εὐσσέλμους. (Hom., *Il.*, II, 614.)

Digitized by Google

Achéens de la Laconie et de l'Argolide, l'influence prédominante des Pélopides sur les pays voisins; tout nous explique la part que Parrhasie, Tégée, Mantinée, Stymphale, Phénée prirent à la guerre de Troie.

Agapénor (1) n'échappa pas au destin qui poursuivit les chefs des Grecs après leur victoire (2). Il fut jeté par une tempête dans l'île de Chypre, s'y établit avec Laodicée, sa fille, et y fonda la ville de Paphos.

Hippothoüs, fils de Cercyon et arrière petit-fils (3) d'Elatus, hérita du pouvoir en l'absence d'Agapénor. L'événement le plus important de son règne est la conquête d'une partie de l'Arcadie par Oreste, fils d'Agamemnon. Après son parricide, Oreste, condamné à un exil d'un an, se réfugia en Arcadie. La route de Mégalopolis à Messène était célèbre par les traditions qui se rapportaient à ses fureurs. On y montrait un petit tertre de terre appelé canton du Dactyle, deux autres endroits appelés l'un canton d'Acé, parce qu'il y trouva la guérison de ses maux, l'autre Curium parce qu'il s'y coupa les cheveux, après avoir recouvré son bon sens. Ce fut alors qu'il alla se faire juger par l'Aréopage, sans doute parce que les Etats du Péloponèse, soumis à l'influence toute prépondérante des rois de Lacédémone et d'Argos, ne lui auraient pas donné de garanties suffisantes d'impartialité. Ce fut là la cause des expéditions qu'il entreprit plus tard contre Hippothoüs. Mais la tradition expliquait le fait, en disant que l'oracle lui avait ordonné de transporter le siége de son empire de Mycènes en Arcadie. Quoi qu'il en soit, Oreste, absous et redevenu maître de Mycènes, fit la guerre aux Arcadiens et « s'empara d'une grande partie de leur pays.» Hippothoüs, qui avait d'abord régné à Tégée, où l'une des tribus prit

(1) Dans Quintus de Smyrne, Agapénor est mentionné parmi les Grecs enfermés dans le cheval de bois; il est vainqueur dans les jeux célébrés après la mort d'Achille. (Posthom., XII, 325.)

(2) Paus., VIII, 5. On ajoutait que plus tard Laodicée avait envoyé un voile à Minerve Aléa, à Tégée, et que l'inscription qui était sur ce voile faisait connaître l'origine de Laodicée : elle était conçue en ces termes :

Λαοδίκης ὅδε πέπλος· ἱᾷ δ' ἀνέθηκεν Ἀθηνᾷ
Πατρίδ' ἐς εὐρύχορον Κύπρου ἀπὸ ζαθέης.

(3) Apollodore le met au nombre des guerriers qui accompagnaient Méléagre. Il figurait sur l'un des frontons du temple de Minerve Aléa, à côté des autres héros. Paus. (VIII, 45.)

Digitized by Google

de lui le nom d'Hippothoïtide, fut forcé d'abandonner (1) cette ville et de se retirer à Trapezonte. Les conquêtes des Achéens s'étendirent tout au moins jusqu'à l'Orestide et à la ville qui porte le nom d'Orestium. Il paraît cependant que le vainqueur habita de préférence à Tégée. D'après la légende d'Hérodote, son tombeau se trouvait sur le chemin de cette ville à Thyrée. C'est là qu'un Spartiate le découvrit plus tard dans la cour d'un forgeron.

Mantinée ne semble pas avoir fait partie du royaume d'Oreste. Ce qui le fait croire, c'est ce qu'on racontait au sujet d'Æpytus, successeur d'Hippothous. Il devint aveugle d'abord, puis ne tarda pas à être puni de mort pour avoir pénétré dans le temple de Neptune, à Mantinée. Pourquoi Æpytus avait-il quitté Trapezonte pour venir dans cette ville? Sans doute parce qu'il y était mieux placé pour résister aux empiétements des nouveaux conquérants.

Cypsélus, son fils, lui avait succédé depuis quelque temps déjà, lorsque s'accomplit l'oracle qui promettait enfin un heureux succès aux Héraclides. Sa conduite à l'égard des Doriens s'explique tout naturellement par les faits qui précèdent. Aux trônes de Mycènes et de Tirynthe, les Pélopides avaient joint celui de Sparte. Corinthe et Sicyone reconnaissaient leurs lois : sept villes des environs de Pylos leur étaient soumises : ce n'était pas assez encore; Oreste, par la conquête de Tégée, venait de s'assurer une bonne partie de l'Arcadie. Loin de voir des ennemis dans les nouveaux venus, Cypsélus devait les considérer comme des alliés contre une puissance trop forte et trop ambitieuse. Aussi lorsque Oxylus conduisit les envahisseurs à travers l'Arcadie, il leur laissa le passage libre, se fonda sur un ancien oracle pour conclure une alliance avec eux, et remarquant que Cresphonte, l'un des fils d'Aristomachus, n'avait pas encore de femme, il lui donna sa fille Mérope. On ajoute qu'un corps nombreux d'Arcadiens s'unit aux troupes de Cresphonte, pour les aider à conquérir la Messénie. Cependant il faut se souvenir que l'Arcadie, à cette époque, était divisée en une foule de petits Etats, que Tégée de son côté était entre les mains du roi de Mycènes. Tandis que certains peuples manifestaient des sentiments si favorables aux envahisseurs, d'autres ont pu se montrer plus hostiles. Les Tégéates durent résister sous la pression de Téramène, et ce fut là peut-être la cause première de la longue rivalité qui exista plus tard entre eux et les Spartiates.

(1) Pausanias dit simplement, sans en mentionner la cause, qu'il établit le siége de son empire, non à Tégée, mais à Trapezonte. (VIII, 5.)

Digitized by Google

Un fait aussi considérable que celui de l'invasion des Doriens dans le Péloponèse ne pouvait s'accomplir sans que l'Arcadie n'en ressentît les contre-coups. Nul doute qu'il n'y ait eu sur certains points des déplacements de populations. D'après la tradition, Téramène abandonna son territoire, et conduisit contre les Ioniens, sur la côte du golfe de Corinthe, tous les Argiens qui voulaient rester indépendants. On peut croire qu'un certain nombre de Tégéates le suivirent : mais ce qui n'est pas contestable, c'est que le passage des vaincus ait produit quelque trouble en Arcadie. Le témoignage d'Hérodote le prouve; lorsque les Ioniens, dont les Achéens venaient prendre la place, s'associèrent à des troupes de fugitifs et d'aventuriers de diverses races et se dirigèrent vers la côte d'Asie, il se trouva des Arcadiens, des Pélasges arcadiens, comme l'historien les appelle, pour accompagner l'émigration.

Hâtons-nous de le dire pourtant, ce ne furent là que des agitations partielles occasionnées par les mouvements des races vaincues. Quant aux vainqueurs, tous les historiens s'accordent à le reconnaître, ils (1) ne fondèrent aucun établissement dans le pays, ils ne le comprirent pas dans le partage au sort qu'ils firent du Péloponèse. A quoi donc l'Arcadie dut-elle ce singulier privilége? A l'alliance de Cypsélus avec les Doriens, à ses montagnes si escarpées et si faciles à défendre, à sa position au centre de la presqu'île éloignée de tous côtés de la mer? Non : ce qui la protégea surtout, ce fut ce qui l'a défendue dans les temps anciens comme dans les temps modernes, sous les Doriens comme sous les Turcs. Thucydide l'a dit (2), ce fut sa pauvreté. Elle n'avait pas les belles plaines de la Messénie et de l'Argolide, les riantes vallées de la Laconie, la végétation si forte et si riche des bords de l'Alphée. Mais plus heureuse en un sens que toutes ces provinces, elle vit passer les nouvelles tribus conquérants sans en subir le joug. Seule au milieu du bouleversement général, elle put (3) jouir encore d'une

(1) Ὅσοι μὴν ἧττον τοῖς Δωριεῦσιν ἐπεπλέκοντο (καθάπερ συνέβη καὶ τοῖς Ἀρκάσι καὶ τοῖς Ἠλείοις, τοῖς μὲν ὀρεινοῖς τελέως οὗοι καὶ οὐκ ἐμπεπτωκόσι εἰς τὸν κλῆρον, τοῖς δὲ..... κ. τ. λ.) οὗτοι Αἰολιστὶ διελέχθησαν. (Strab., VIII, 1, 2.)

(2) Μάλιστα δὲ τῆς γῆς ἡ ἀρίστη ἀεὶ τὰς μεταβολὰς τῶν οἰκητόρων εἶχεν, ἥ τε νῦν Θεσσαλία καὶ Βοιωτία, Πελοποννήσου τε τὰ πολλὰ πλὴν Ἀρκαδίας. (Thuc., I, 2.)

(3) Πελοπόννησος ἐταράχθη πᾶσα πλὴν Ἀρκάδων. (Paus., II, 18.) — Τὰ γὰρ πάντα σχεδὸν ἔθνη πλὴν Ἀρκάδων ἀνάστατα συνέβη γενέσθαι. (Diod., fragm., VII, 9.) — Μετὰ δὲ ἐξαναστάσης πάσης Πελοποννήσου ὑπὸ Δωριέων ἐξαπώλετο ἡ τελέτη, οἱ δὲ ὑπολειφθέντες Πελοποννησίων καὶ οὐκ ἐξαναστάντες Ἀρκάδες διέσωζον αὐτὴν μοῦνοι. (Hérod., 171, 128.)

Digitized by Google

sorte de tranquillité relative. Elle conserva ses habitants, ses mœurs, ses coutumes, les idées religieuses qui lui étaient communes avec les Achéens d'Argos et de Mycènes, et dont elle resta quelque temps seule dépositaire. Elle devint par excellence le sanctuaire des plus anciennes traditions et des plus vieilles croyances, le berceau des dieux, la patrie des races autochtones, et nul peuple ne put revendiquer avec plus de raison ce titre d'honneur dont les Grecs étaient si jaloux et si fiers. « Les Arcadiens, dit Pausanias, ont « occupé dès l'origine et occupent aujourd'hui encore le même « pays.» C'est un fait important qu'il fallait avant tout établir avant de suivre, à l'aide des traditions postérieures, les traces des vieilles civilisations pélasgique et hellénique en Arcadie.

L'histoire légendaire dont nous avons marqué les traits principaux contient, en effet, une double période : période pélasgique, période héllénique. Mais où commence l'une, où finit l'autre? C'est ce qu'on ne saurait déterminer d'une manière précise. Car ni l'une ni l'autre n'ont un caratère uniforme et stationnaire. La population marcha de progrès en progrès dans l'Arcadie comme dans le reste de la Grèce. Quand de nouvelles tribus vinrent se mêler aux premiers habitants, elles héritèrent de leurs efforts, de leurs travaux, de la civilisation à laquelle ils étaient parvenus, en leur communiquant elles-mêmes leurs vertus propres et leurs qualités prédominantes. On saisit dans toutes les traditions, surtout dans celles qui ont rapport à Arcas, les preuves d'une alliance entre les populations primitives et les tribus plus récentes : on constate partout leur fusion : nulle part on ne voit de substitution violente d'une race à une autre. L'élément hellène domine sans le détruire l'élément pélasge.

On a conjecturé, avec quelque raison, que ce nom de Pélasges, dans son acception primitive, signifiait les habitants ou les cultivateurs de la plaine. Faut-il en conclure que les pays ouverts furent préférés dans l'origine aux pays de montagnes, et que l'Arcadie dut être peuplée de moins bonne heure que l'Argolide? Nous ne le croyons pas. Si la fertilité des grandes plaines attira tout d'abord quelques-unes des tribus pélasgiques, d'autres purent préférer la sécurité des vallées montagneuses, et le nom donné aux premières, plus riches d'ailleurs et plus industrieuses, put être appliqué ensuite aux peuplades voisines, quoique le pays qu'elles habitaient ne le leur eût pas mérité. Pirates et agriculteurs dans l'Argolide, les Pélasges furent agriculteurs et bergers dans l'Arcadie. Ils nous apparaissent tout d'abord concentrés autour du Lycée, et peut-être faut-

Digitized by Google

il admettre que c'est de là que la tribu dominante partit pour se répandre dans le reste de la contrée. La civilisation se développa moins vite chez eux que chez les Pélasges argiens. Disséminés dans un grand nombre de bourgs et séparés par des vallées profondes et de hautes montagnes, ils vivaient plus isolés. Leur climat était plus rude, la nature qu'ils avaient à soumettre plus sauvage. La vie pastorale, d'ailleurs, est peu favorable aux développements du commerce et de l'industrie. Ajoutez à cela que les peuples voisins des côtes, habitués à la mer et étendant chaque jour plus loin leurs excursions, agrandissent sans cesse le cercle de leurs besoins et de leurs connaissances. D'un autre côté, les étrangers, que les vents favorables amènent sur leurs bords, y apportent avec eux leurs mœurs, leurs arts, leurs richesses. Cette action féconde des colonies venues du dehors, dont les anciens exagérèrent peut-être l'importance, les Arcadiens ne pouvaient y demeurer complétement étrangers. Je n'en veux d'autres preuves que leur extension du côté de l'Elide, leurs rapports avec les Argiens, le passage d'Hérodote où il dit que les mystères de Cérès, apportés par Danaüs en Argolide, passèrent de là en Arcadie. Mais il n'en reste pas moins vrai que la civilisation primitive de ce pays fut plus rude et plus grossière que dans les autres parties du Péloponèse. Il y a loin, toutefois, de là au tableau que nous tracent les légendes locales. Nous l'avons déjà dit, il est impossible que les Pélasges soient restés longtemps dans un état semblable à celui des tribus sauvages, réduites à se nourrir de glands et de feuilles vertes. Tout se tient dans l'homme. Ses conquêtes matérielles marchent de front avec ses conquêtes morales. Un peuple qui sait honorer la divinité par des fêtes et des sacrifices, sait aussi labourer, faire le pain, planter et cultiver la vigne. On connaissait donc au temps de Lycaon le blé et les diverses productions de la terre, et, lorsque la sécheresse était trop grande, le prêtre de Jupiter invoquait déjà sur le Lycée le dieu qui fait tomber les pluies et qui féconde les moissons. Il est d'ailleurs une chose qui peut jeter quelque jour sur l'état de ces populations dans ces temps si reculés et si obscurs, c'est le nom de προσέληνοι que se donnaient les Arcadiens. Comment expliquer cette prétention, de leur (1) part, d'être plus vieux que la lune? Quelques auteurs disaient qu'Endymion avait été le premier à observer ses phases et ses di-

(1) Ἀρκάδες οἳ καὶ πρόσθε Σελληναίης ὑδέονται ζώειν. (Apollon. Rhod., IV, 263.)

Digitized by Google

verses périodes. M. Creuzer adopte cette opinion ; il pense que les Arcadiens acquirent de toute antiquité une certaine connaissance des révolutions de la lune et de ses rapports avec celles du soleil. C'est sur elle que se fondait leur division de l'année en trois parties, suivant Macrobe; en quatre, suivant Pline. Si imparfaite qu'elle pût être, elle supposait cependant un état de civilisation assez avancé.

En Arcadie, du reste, comme en Argolide, c'est au sol lui-même qu'il faut demander les renseignements les plus positifs sur ses premiers habitants. En s'engageant au milieu des montagnes, on aperçoit quelquefois des restes de constructions sur des collines abruptes, escarpées, entourées de tous côtés de ravins et de précipices. Après une ascension pénible, on se trouve en face d'une acropole étroite, irrégulière, pouvant tout au plus servir de refuge à cent ou deux cents personnes. Ce qu'on y remarque, c'est une construction polygonale très-grossière, ce sont d'immenses blocs de pierres mal dégrossies, quelquefois des masses de rochers qu'on a laissés à leurs places sans les tailler. Il y a loin sans doute des forteresses grossières de Melaneæ, de l'ancienne Gortys aux murs de Mycènes et de Tyrinthe. Cependant elles datent de la même époque et attestent une organisation sociale analogue.

En se mêlant aux Pélasges, les Hellènes apportèrent en Arcadie un nouvel esprit, un nouvel ordre de choses. Le pouvoir de Pélagus et de Lycaon est tout à la fois patriarcal et sacerdotal. Ils fondent le culte, consacrent les premiers autels. En rapport permanent avec la divinité, c'est par le respect ou plutôt par la terreur religieuse qu'ils adoucissent les mœurs farouches et grossières de leurs sujets. A côté des traditions sur la métamorphose de Lycaon en loup, nous en trouvons d'autres qui conviennent bien à ces temps reculés. Suivant elles, il voulait marcher sur les traces de Pélasgus (1), il cherchait à inspirer à ses sujets l'amour de la justice : il leur persuadait que Jupiter venait quelquefois dans sa maison sous la forme d'un voyageur, pour examiner la manière dont ils se conduisaient. Ce sont bien là les traits d'un chef de race, du fondateur d'une société. Avec les Hellènes, avec Arcas, le prêtre fait place au guerrier : les castes militaires se substituent aux castes sacerdotales. Le progrès que l'on remarque partout à cette époque se fait aussi

(1) Λυκάων ὁ Πελασγοῦ υἱὸς, βασιλεὺς Ἀρκάδων, ἐφύλαττε τὰ τοῦ πατρὸς εἰσηγήματα ἐν δικαιοσύνῃ. Ἀποστῆσαι δὲ βουλόμενος καὶ αὐτὸς τῆς ἀδικίας τοὺς ἀρχομένους, ἔφη τὸν Δία ἑκάστοτε φοιτᾷν παρ' αὐτὸν ἀνδρὶ ξένῳ ὁμοιούμενον. (Nic. Damasc.)

Digitized by Google

sentir dans la plus pauvre des contrées du Péloponèse. L'homme n'est plus aussi fortement absorbé dans sa lutte avec la nature. Dès lors s'éveille en lui à un plus haut degré l'amour des conquêtes, des découvertes et des aventures.

Les nouveaux chefs prennent le nom de rois. Trois d'entre eux paraissent avoir une autorité plus étendue. Ce sont les descendants des fils d'Arcas, ceux qui représentent directement le héros fondateur de la race. Quelquefois même, grâce à l'extinction de plusieurs membres de la famille, l'Arcadie nous est présentée comme réunie sous les lois d'un seul, sous Aléus, par exemple, et sous Hippothoüs. Dans tous les cas, l'héritier d'Azan exerce une sorte de suprématie sur les autres rois : en temps de guerre, par exemple, et dans les expéditions communes où il a le commandement suprême. Lycurgue conduit les forces réunies des Arcadiens contre Aréithus : mais ce sont les différents rois qui élèvent le monument en l'honneur d'Ereuthalion. En temps de paix, son autorité n'a d'action directe que dans la ville où il est établi : toutes les autres ont leur souverain et leur gouvernement particulier. C'est ainsi qu'Ulysse est roi d'Ithaque et qu'Homère donne aux prétendants le nom de rois des villes. C'est ainsi qu'Alcinoüs règne dans l'île des Phéaciens, et que les héros réunis dans son palais sont appelés rois porte-sceptres σκηπτοῦχοι βασιλῆες. Les fonctions de ces rois sont ce que nous les voyons partout à cette époque. Ils rendent la justice, offrent des sacrifices solennels dans les circonstances importantes, purifient les gens coupables de meurtre, comme ce Déiphobe auquel recourut Hercule, et commandent les troupes de leur cité. Devenus vieux, ils abandonnent l'autorité à leurs fils : Arcas partage ses domaines entre ses trois enfants. Lycurgue règne avant la mort d'Aléus, comme Ulysse avant celle de Laerte, Achille avant celle de Pélée. C'est que la plénitude des forces corporelles était nécessaire pour maintenir la dignité royale : en Arcadie surtout où l'on attacha toujours tant d'importance à ces sortes d'avantages. Il fallait que les qualités de l'homme défendissent les prérogatives du chef, et que le roi fût le plus vaillant des guerriers, le premier des héros.

Le héros arcadien a une physionomie originale. Vigoureux, d'une haute taille, endurci aux fatigues, il est habile dans les combats (1) : il sait combattre de près, comme dit Homère, et l'on devine déjà en lui cette forte race d'hoplites, la meilleure du Péloponèse. Il a l'air farouche et hardi du montagnard. Ancée marche à côté de la

(1) ..... ἐπιστάμενοι πολεμίζειν. (Hom., *loc. cit.*)

Digitized by Google

chasseresse Atalante, armé de la hache à deux tranchants et couvert d'une peau (1) d'ours du mont Mœnale. Grâce à son agilité et à sa vigueur, il triomphe le plus souvent dans ces combats singuliers, si communs aux temps héroïques. Ce n'est pas lui qui, comme le roi athénien Timaethès, perdrait sa couronne pour avoir refusé de lutter contre un ennemi. Au reste, il sait employer la ruse aussi bien que la force. Il a tous les traits qui caractérisèrent plus tard ce peuple. Pauvres et sobres, passionnés pour la liberté, mais avides de gain, les Arcadiens ne manquèrent jamais, dans la suite, là où l'on gagnait de l'or. A l'époque dont nous nous occupons, le héros arcadien se retrouve partout où il y a de riches dépouilles à conquérir. Il accompagne Jason à Colchos, Méléagre en Etolie, Hercule dans tout le Péloponèse, Agamemnon au siége de Troie, les sept chefs devant Thèbes. S'il rencontrait un hôte sur le champ de bataille et s'il échangeait avec lui des présents, il se réjouirait comme Diomède de donner des armes d'airain qui ne valent que neuf taureaux contre des armes d'or du prix d'une hécatombe. (Hom., II, VI, 235.)

Les exploits des guerriers, le butin fait par eux sur l'ennemi enrichirent les villes qui les avaient vu naître. Leur gloire rejaillit sur elles et augmenta leur importance. Homère nous donne le nom de celles qui avaient acquis dès lors le plus haut degré de puissance et de richesse. Ce furent les mêmes villes qui plus tard jouèrent le principal rôle dans l'histoire de l'Arcadie. Elles ne formaient pas alors de cités véritables. Elles n'étaient guère que les premières entre les bourgs du voisinage. Pausanias nous le dit à propos de Tégée : « Tégéatès, fils de Lycaon donna son nom au pays seule-
« ment. Le peuple était dispersé dans plusieurs démos : c'étaient
« les Garéates, les Phylaciens, les Caryates, les Corythéens, les
« Potachydes, les Manthyriens et les Echévéthléens. Sous le règne
« d'Aphidas, il s'y joignit un neuvième démos, celui des Aphidantes.
« Ce fut Aléus qui fonda la ville actuelle.» Déjà cependant Tégée se distinguait comme le siége de l'Etat le plus puissant. Son territoire était fertile, son temple de Minerve Aléa était renommé dans dans toute l'Arcadie. Elle comptait parmi ses héros Ancée qui, tout blessé qu'il était, avait attendu le sanglier de Calydon, Atalante qui la première avait tiré une flèche au monstre, Echémos qui avait tué le fils d'Hercule. L'*aimable* Mantinée, située au milieu d'une ri-

(1) Βῆ δ' ὄγε Μαιναλέης ἄρκτου δέρος ἀμφίτομόν τε
δεξιτερῇ πάλλων πέλεκυν μέγαν.
(Apoll. Rhod., I, 165.) V. Eurip., fragm., 530. Ed. Didot.

Digitized by Google

che plaine, avait son temple de Neptune. Comprise dans les domaines d'Elatus et séparée dès l'origine de la ville dont elle devait être la rivale, elle avait résisté à Oreste et n'avait pas subi comme elle le joug des Pélopides. Orchomène, du haut de l'Acropole où elle était encore renfermée tout entière, dominait les deux plaines qui forment son territoire, et nourrissait sur les montagnes environnantes les riches troupeaux de brebis dont parle le poëte. Stymphale et Phénée, préservées désormais des inondations de leurs lacs, se trouvaient appelées, par leur position même, à une certaine importance. L'histoire de l'Arcadie est avant tout et surtout l'histoire de ces villes. Elles ont depuis longtemps déjà relégué, sur le second plan, les vieilles cités pelasgiques, Lycosure, Acacésium, Trapézonte, qui ne nous sont guère connues que par les traditions religieuses dont elles restent les dépositaires.

III. — Religion des Arcadiens. — Principaux dieux de l'Arcadie : leur caractère symbolique.

L'Arcadie est la patrie des dieux. Elle les a vus naître : les nymphes de ses montagnes les ont élevés. Elle a conservé dans chacune de ses vallées, sur chacune de ses collines, des traces et des monuments de leur puissance. Ses légendes à leur sujet sont nombreuses : elles nous sont parvenues, parce qu'elles étaient chez les anciens la principale cause de sa célébrité. Simples et grossières pour la plupart, elles ont un singulier mérite qu'elles doivent à la position exceptionnelle de l'Arcadie, celui d'avoir subi la métamorphose hellénique beaucoup moins que les traditions des autres parties de la Grèce, celui d'avoir gardé plus fidèlement l'empreinte du symbolisme primitif. La crédulité naïve des pâtres arcadiens les a moins altérées que n'ont fait ailleurs l'imagination des peuples nouveaux et les brillantes fictions de l'épopée. Les dieux qu'elles nous montrent sont encore des dieux pélasgiques. Malgré l'influence inévitable du polythéisme anthropomorphiste, ils personnifient et représentent encore d'une manière frappante l'action des forces morales et intellectuelles dans leurs lois les plus simples. Ils nous ramènent sans trop d'efforts vers cette époque dont nous parlent Platon et Aristote, où des peuples, habitués à la vie patriarcale, « professaient une reli-
« gion fondée sur le culte des puissances invisibles qui se révèlent
« dans les grands phénomènes de la nature, dans ceux du cours de
« l'année, dans les vicissitudes de la vie végétale et animale. » (Guigniant. Symb. Creuz.)

Digitized by Google

1° Jupiter.

Jupiter est par excellence le dieu protecteur et sauveur de l'Arcadie. C'est à ce titre que les Messéniens exilés l'invoquent : « Grâces « te soient rendues, souverain Jupiter, sauve l'Arcadie. » (Pol., IV, 33.)

Fils du ciel ou de l'Ether, élevé sur le Lycée, c'est un Ζεὺς ἄκριος : il règne sur les hauteurs et les montagnes sous le nom de Lycæus. Cette épithète caractéristique nous a été expliquée par les anciens à propos de l'Apollon lycéen d'Argos et du mont Lycorée, divinité qui se rapproche tout naturellement du Jupiter arcadien. Macrobe remarque d'abord que le mot λύκαιος exprime les rapports existant entre le loup et la lumière (1) : « Ce qui le prouve, dit-il, c'est que les habitants de Lycopolis dans la Thébaïde confondent dans le même culte Apollon et le loup, comme représentant l'un et l'autre le soleil. » De nos jours aussi on a fait observer que cet animal était consacré à Horus et à Osiris, et que ce dernier se métamorphose en loup dans la guerre contre Tryphon pour protéger Horus. L'écrivain latin, cherchant l'étymologie de λύκος, le rapproche de λευκὸς, blanc, clair, brillant; de λύκη, qui, dans la langue des anciens Grecs, signifiait cette lumière qui précède les rayons du soleil. C'est pour cela qu'on donnait à Apollon le surnom de λυκηγενής, celui de ἀμφιλύκη à la nuit déjà éclaircie par les premières lueurs du jour. Pour faire comprendre ensuite comment on a choisi le loup comme un symbole approprié au feu, à la lumière éclatante du soleil, il ajoute que ses habitudes carnassières conviennent à un élément dévorant et qui consume tout, et que sa vue pénétrante triomphe des ténèbres comme le soleil les dissipe. Cette dernière observation conviendrait encore mieux au lynx qu'au loup, et confirme jusqu'à un certain point les rapports que M. de Stackelberg établit entre ces deux animaux comme exprimant la même idée religieuse. De tout ceci il résulte que le nom de Lycæus ne s'applique qu'à des dieux de lumière et que c'est là la notion fondamentale du culte rendu au Jupiter arcadien. Le loup a sa place dans toutes les légendes propres au Lycée. Les prêtres de Jupiter sont appelés Luperci. Lycaon, fondateur du culte, est changé en loup, pour avoir offert au

(1) « Nec Varro propter aliud arbitratur in Arcadia tale nomen afficium « Pani Lycæo et Jovi Lycæo nisi propter hanc in lupos hominum muta- « tionem, quod eam nisi vi divina fieri non putarent. Lupus enim Græcè « λύκος dicitur, unde λυκαῖον nomen apparet inflexum. » August. de Civ. Dei. XVIII, 17.

Digitized by Google

dieu des sacrifices humains (1). Longtemps après lui, la tradition parlait encore de métamorphoses semblables, attribuées aux mêmes causes. Le superstitieux Pausanias les rapporte, et il ajoute que, selon la croyance générale, on ne voyait pas d'ombre sur le Lycée. Ce qui nous ramène encore à la même idée, ce qui semble signifier « que le dieu brillait sur le sommet de la montagne, au milieu des « éclairs et de la foudre. » Quant aux emblèmes dont nous parle Pausanias, à ces aigles dorés, à ces colonnes placées de chaque côté de l'autel, et tournées du côté du levant, il est évident qu'ils se relient au culte du soleil. N'oublions pas, d'ailleurs, que les anciens semblent avoir eu le sentiment de cette analogie, en établissant sur le Lycée, non loin du sommet où naquit Jupiter, un temple d'Apollon.

Le Jupiter Lycæus n'est pas seulement la divinisation de l'astre du jour, de la lumière extérieure. C'est encore le dieu des demeures souterraines, le dieu infernal qui réclame impérieusement des victimes humaines. Il représente le feu central, qui agit des profondeurs de la terre, et comme tel il s'identifie (2) pleinement avec Pan. Mais ce n'est qu'en prenant le nom de Philius qu'il se présente à nous dans toute la variété de ses aspects. Suivant Pausanias, il y avait à Mégalopolis un temple où Jupiter était adoré sous ce nom. La statue était l'ouvrage de Polyclète d'Argos : le dieu était représenté avec des cothurnes pour chaussures, tenant une coupe d'une main, un thyrse de l'autre; seulement il y avait un aigle sur le thyrse. Ces attributs le rapprochent singulièrement de Bacchus : ils nous rappellent le Jupiter de Dodone, qui se confondait avec Dionysius, et dans le culte duquel l'Achéloüs, le fleuve fécondant, jouait un si grand rôle. Quoique honoré spécialement comme le dieu du vin, Bacchus ne perd cependant pas son caractère de principe nourricier et générateur, de personnification du principe humide. C'est à ce titre qu'il communique ici ses attributs au Jupiter arcadien.

On voit maintenant toute la profondeur de la conception primitive qui se révèle dans les traditions du Lycée : le dieu qu'on y adore est le principe de vie par excellence, le dieu de la lumière, de la foudre et des éclairs, des hauteurs des cieux et des profondeurs

(1) Pausanias cite un certain Damarchus, athlète de Parrhasie, en Arcadie (VI, 8). Pline nomme cet athlète Demœnetus (*Hist. nat.*, VIII, 24, 4).

(2) Nous insisterons tout à l'heure sur cette identité de Jupiter et de Pan Lycæus.

Digitized by Google

de la terre, en qui réside la force universelle, duquel dépendent les animaux et les plantes, qui féconde le sein des campagnes : « Lorsque la sécheresse a duré trop longtemps, le prêtre de Jupiter « Lycæus adresse des prières à la fontaine Hagno, et après lui « avoir sacrifié selon les rites établis, touche avec une branche de « chêne la surface des eaux, mais sans l'y enfoncer. L'onde ainsi « agitée produit sur-le-champ un brouillard semblable à une vapeur, « qui attire à elle tous les nuages et procure de l'eau à l'Arcadie. » (Paus. VIII.) Ce n'est pas tout, comme tous les dieux primitifs, comme Pan, qui porte le même surnom que lui, le Jupiter Lycæus est un dieu pasteur et protecteur des troupeaux (1). Plus tard, et à mesure qu'il descend dans les villes, il est le dieu amical, le dieu sauveur, le dieu qui accomplit toutes choses, qui distribue ses présents aux mortels, et, pour tout résumer, le dieu bon, ἀγαθὸς θεός. « A gauche du chemin qui conduit de l'Hélisson à Mœnale, on voit « un temple dédié au dieu bon. Si c'est aux dieux que les hommes « doivent tous les biens dont ils jouissent, et si Jupiter est le souverain des dieux, il paraît naturel de conjecturer que c'est à lui « qu'on a donné ce surnom. »-(Paus., VIII. 36.)

Le culte de Jupiter Lycæus a un caractère tout pélasgique. Il nous reporte vers cette époque où les hommes avaient une religion aussi simple que l'étaient leur intelligence et l'état de leur société. Un autel en terre, un terrain consacré, une enceinte en pierres grossières, voilà tout ce que nous trouvons sur le Lycée. Seulement, les antiques Arcadiens avaient obéi à cet instinct primitif qui porte l'homme à choisir les lieux les plus élevés pour adresser leurs hommages à la divinité. C'est sur les hauteurs, la Bible nous l'apprend, que les peuples voisins des Juifs livrés à la superstition avaient établi leurs temples et leurs sacrifices. C'est au point culminant du Lycée, à un endroit « d'où l'on aperçoit la plus grande partie du Péloponèse, » qu'était placé l'autel dédié à Jupiter. Suivant M. de Stackelberg, ce n'était autre chose qu'un cône formé de la cendre des victimes. Là

(1) Principaux temples de Jupiter en Arcadie : Temple de Jupiter *Charmon*, sur la frontière du pays des Mantinéens et des Tégéates (χαρμα, joie, sujet de joie); — de Jupiter *Clarius*, à Tégée (κλῆρος, partage [au sort entre les enfants d'Arcas]); — de Jupiter *Epidotès*, à Mantinée; — de Jupiter *Léchéates*, à Aliphéra (λέχος, lit; à l'endroit où le dieu mit au jour Minerve); — de Jupiter *Philius*, à Mégalopolis; — autel et statue de Jupiter *Téléius* sur la place publique de Tégée. — Nous ne parlons pas des enceintes de Jupiter Lycæus mentionnées ailleurs. (Paus., VIII, *passim*.)

Digitized by Google

on lui sacrifia dès le principe en plein air, les yeux tournés vers le soleil levant : et comme rien n'est plus durable que les usages religieux, la superstition conserva partout le même caractère à son culte. Ce fut essentiellement un culte en plein air. A Mégalopolis, on ne bâtit pas un temple à Jupiter Lycæus, on lui consacra des autels et une enceinte. A Tégée, sur la route de Laconie, on ne voyait que deux autels dédiés l'un à Pan, l'autre à Jupiter Lycæus, et non loin de là les fondations de l'Hiéron. Euripide se sert d'un mot très-juste, lorsqu'il dit λυκαίου πλησίον σηκώματος. Car σήκωμα, σηκός ne signifient rien autre chose que lieu fermé. Il paraît cependant que plus tard on construisit sur le Lycée même des bâtiments attenant aux terrains consacrés. C'est Thucydide qui mentionne le fait et qui nous apprend que le roi de Sparte Plistonax y resta dix-neuf ans après son exil. Mais les expressions dont il se sert, ἡ οἰκία τοῦ ἱεροῦ, montrent bien qu'il ne s'agit pas ici d'un temple, mais d'édifices réservés aux prêtres ou destinés à contenir les offrandes.

La moitié de ces édifices servait de refuge : l'autre était inaccessible. Il en était de même de l'enceinte consacrée au dieu. « L'entrée « en était interdite aux hommes. Celui qui y pénétrait au mépris de « cette défense mourait infailliblement dans l'année, » à moins toutefois que les habitants indignés ne lapidassent sur-le-champ le profanateur. Aussi le malheureux qu'un accident imprévu poussait à mettre le pied sur le sol sacré ne songeait-il qu'à s'enfuir le plus vite possible. C'est ainsi du moins qu'O. Muller explique le surnom de cerf qu'on lui donnait, suivant Plutarque (1).

Les Pélasges offraient à leur dieu des victimes humaines. Cette coutume, nous la retrouvons dans toutes les colonies sorties de l'Argolide avant Danaüs. Il est certain qu'elle exista aussi sur le Lycée. Lycaon, le fondateur du culte, passait pour avoir le premier immolé un enfant, et pour en avoir répandu le sang autour de l'autel. Des traditions postérieures, mentionnées par Pline, parlent de sacrifices semblables attribués à l'athlète Damarchus. Malgré le texte (2) de Théophraste, cité par Porphyre, malgré l'extrême réserve avec laquelle Pausanias parle des cérémonies mystérieuses du Lycée, et bien qu'on (3) ait voulu en conclure que l'on continua même après

(1) Ἔλαφος ὁ ἐμβὰς καλεῖται. (Plut., *Quæst. Gr.*, 370.)

(2) Μέχρι τοῦ νῦν οὐκ ἐν Ἀρκαδίᾳ μόνον τοῖς Λυκαίοις, κοινῇ πάντες ἀνθρωποθυτοῦ- (Porph. de Abstin. ab esu Animal., II, 27.)

(3) Ἐπὶ τούτου τοῦ βωμοῦ τῷ Λυκαίῳ Διὶ θύουσιν ἐν ἀπορρήτῳ· πολυπραγμονήσαι δὲ οὔ μοι τὰ εἰς τὴν θυσίαν ἡδὺ ἦν· ἐχέτω δὲ, ὡς ἔχει, καὶ ὡς ἔσχεν ἐξ ἀρχῆς. (Paus., VIII, 38.)

Digitized by Google

les temps barbares à offrir des victimes humaines, nous nous fondons sur l'autorité de Platon pour croire que ce n'était là un fait ni récent ni habituel. Il y avait certes une grande différence entre le pâtre de l'Arcadie et l'élégant citoyen d'Athènes, mais tous deux durent se ressembler du moins par la même horreur pour des coutumes contraires à la nature. S'ils repoussaient tous deux les mutilations, la polygamie, la vente des enfants par le père, pouvaient-ils ne pas détester tous deux les sacrifices humains? Pouvait-il ne pas y avoir entre eux sur ce point comme sur tant d'autres une sorte de communauté morale? Il est d'ailleurs un fait constant, c'est que dès les temps les plus reculés même on rendit à la grande divinité pélasgique un culte plus pur. Pausanias rapporte qu'à Pallantium il y avait un temple des dieux Purs : « Les habitants n'en connaissaient « pas le véritable nom, ou du moins ils ne voulaient pas le divul- « guer. Il est possible qu'on les ait appelés ainsi parce que Pallas ne « leur sacrifia pas de la même manière que Lycaon, son père, avait « sacrifié à Jupiter. » Ces divinités qu'on honore sur des lieux élevés, que l'on rapproche de Lycaon, ne sont évidemment que Pan et Jupiter Lycæus, si souvent identifiés, si souvent confondus dans les mêmes honneurs. Ailleurs, il semble qu'il y ait eu des initiations, des mystères à côté du culte grossier des tribus pastorales. C'est du moins ce que M. Creuzer conjecture d'après le bas-relief de Megalopolis, placé dans le temple même de Cérès, et qui représentait les nymphes du Lycée : Néda portant Jupiter enfant, Anthracia tenant un flambeau, Hagno ayant une coupe dans une main, une urne dans l'autre, Archirroé et Myrtoesse tenant chacune aussi une urne d'où sortent les eaux purifiantes. A défaut de toute autre preuve, ces indications suffisent pour faire croire que l'on sentit de bonne heure la barbarie des anciennes coutumes et que l'on ne versa pas habituellement le sang aux fêtes de Jupiter Lycæus.

Les Lycæennes, dont on fait remonter l'institution jusqu'au fils de Pélasgus, passaient dans l'antiquité pour avoir une grande analogie avec les Lupercales. Celles-ci se célébraient vers le 15 février. Ce jour-là, des jeunes gens couraient dans les rues de Rome, armés de bandes de cuir, frappant par manière de jeu les personnes qu'ils rencontraient. Les femmes tendaient la main aux coups, persuadées que c'était un moyen pour celles qui étaient grosses d'accoucher heureusement, pour les stériles d'avoir des enfants. Les Lycæennes durent avoir lieu aussi à la même époque. C'étaient dans l'origine comme les Lupercales une fête de pasteurs, une fête de purification et de fécondation. On y invoquait ce Jupiter que nous représentent

Digitized by Google

quelques statues antiques, portant sur sa tête une couronne de fleurs du printemps. Telles étaient d'ailleurs leur antiquité et leur importance qu'on ne les oubliait pas même à l'étranger, même loin de la patrie. L'Arcadien Xénias, qui commandait 4,000 hommes pesamment armés dans l'expédition de Cyrus, célèbre au milieu du camp les Lycæennes, fait des sacrifices et institue des jeux dont les prix étaient de larges épées d'or. Les jeux lycæens attiraient un grand concours de spectateurs de toutes les parties de l'Arcadie et peut-être des contrées voisines. Ils consistaient en courses de chevaux, courses, combats corps à corps. C'est là, dit-on, qu'on vit pour la première fois le combat du ceste (1). Suivant Plutarque, le vainqueur recevait une armure d'airain ; suivant Polémon, un trépied comme à Thèbes dans les jeux en l'honneur d'Hercule. Le lieu où on les célébrait est facile à reconnaître aujourd'hui encore, grâce aux indications de Pausanias. Au pied du sommet rougeâtre, que l'on nomme le pic Saint-Hélie, on trouve une petite vallée sillonnée par deux ruisseaux qui se dessèchent pendant l'été. Le terrain est régulier, aplani, et forme une sorte d'ovale allongé. A l'Est, un mur de construction polygonale semble avoir été destiné à soutenir les terres. Etait-ce là l'hippodrome dont parle Pausanias ? Ce qui ne laisse pas de doute à cet égard, c'est qu'au bout, au Nord, se trouve un édifice de vingt-quatre mètres de long sur cinq de large, contenant plusieurs stalles destinées aux chevaux, deux auges de pierre, et, derrière, un réservoir pratiqué dans l'épaisseur du rocher. Le stade était vraisemblablement à droite, où l'on voit un autre espace régulier et aplani, avec les traces des terrasses qui l'entouraient. Les inscriptions et les piédestaux ont disparu ; je ne parle pas des statues qui n'existaient plus même du temps de Pausanias. Mais au Sud, des deux côtés de l'hippodrome, il existe de nombreux restes de constructions, entre autres un mur de soutenement, sur la petite éminence qui se rattache au pic Saint-Hélie. Près de là gisent engagés dans le sol des fûts de colonnes en marbre, des fûts de colonnes doriques en pierre de 65 centimètres. Elles appartenaient peut-être à cet hiéron de Pan, entouré d'un bois de chênes, que nous savons avoir été près de l'hippodrome.

2° Pan.

Si Jupiter est le dieu protecteur de l'Arcadie, Pan est par excellence le dieu indigène, le θεὸς ἐπιχώριος de la contrée des pasteurs,

(1) Ludos gymnicos in Arcadia instituit Lycaon. (Plin. *Hist. nat.*, VII, 57, 14.)

Digitized by Google

Ce caractère est si frappant en lui que de nos jours on a voulu en faire une divinité exclusivement arcadienne, dont les autres Grecs n'auraient eu connaissance qu'après Hésiode. Partout on retrouve ses traces. Toutes les montagnes du pays se rattachent à son culte, toutes les grottes lui servent de demeures. Il naît sur le Cyllène et y est élevé par la nymphe Sinoïs : il s'y unit plus tard à une autre nymphe, et l'endroit désigné par la tradition devient une enceinte consacrée. Il partage le Lycée avec Jupiter. Les monts Nomius sont ainsi appelés à cause des pâturages du dieu, et du temple de Pan Nomius. Le Mœnale lui est spécialement consacré, et bien des pâtres prétendaient l'y avoir entendu jouer du chalumeau. Il chasse sur le mont Elœus. Sur le Parthénius, il apparaît au coureur Phidippide pour lui annoncer la victoire. Pas de culte en Arcadie qui soit plus national, plus populaire que le sien.

Le reste de la Grèce le connut relativement assez tard. La tradition qui le fait naître, postérieurement à la guerre de Troie, d'Hermès et de Pénélope, en est un témoignage incontestable. Hérodote nous dit de plus qu'il est le dernier des dieux que les (1) Egyptiens transmirent aux Hellènes, et nous voyons que les Athéniens ne lui rendirent de culte qu'après la bataille de Marathon. En Arcadie, au contraire, il nous apparaît comme la plus ancienne des divinités. Si reculée que soit l'époque où le culte de Jupiter y fut établi, on peut cependant reconnaître la trace d'une religion locale antérieure, d'une première puissance dominatrice, celle de Pan. En pénétrant dans le centre du Péloponèse, le grand dieu pélasgique y usurpa la place suprême, et par un des procédés familiers à la mythologie, ce fut le dieu le plus ancien qui devint fils de la divinité nouvelle. Mais aux généalogies qui lui donnent pour père Jupiter et pour mère tantôt la nymphe Thymbris, tantôt Œnéis ou même Callisto, la fille d'Arcas, on peut en opposer une autre antérieure à coup sûr et plus essentiellement arcadienne. Aréithus de Tégée, qui devait suivre en cela les plus vieilles traditions locales, lui donne la même origine qu'à Jupiter : suivant lui, Pan était fils de l'Œther et de la nymphe Œnoé.

Rien ne rappelle ici le Pan de beaucoup postérieur, soldat de Bacchus, attaché à sa suite, membre essentiel de ses orgies et de ses mystères. Honoré par un peuple pasteur, il reçoit de lui les habi-

(1) Sans croire, sur la foi d'Hérodote, qu'aucun dieu grec et surtout pélasgique soit venu d'Egypte, nous citons ce passage comme ayant son importance dans la question qui nous occupe.

Digitized by Google

tudes et les traits qui lui sont propres. Il est le gardien des troupeaux, le protecteur patriarcal de la famille. Dieu chasseur comme les Arcadiens, il préside (1) à la chasse aussi bien qu'à la pêche. Dieu berger, il invente les pipeaux, car la musique était l'un des passe-temps des bergers. Suivant l'issue de leurs entreprises, ses grossiers adorateurs l'honorent ou le maltraitent. Il paraît que dans ses fêtes on fouettait sa statue avec des oignons marins : l'usage était d'y offrir un maigre sacrifice dont les reliefs ne pouvaient suffire même au repas des assistants. Malgré la rusticité d'un pareil culte, jamais le Pan des antiques croyances ne s'abaisse aux proportions d'un demi-dieu. Hérodote rapporte (2) qu'en Egypte, il était au nombre des huit divinités de premier ordre. En Arcadie aussi, il figure parmi les puissances suprêmes qui, suivant les termes mêmes de Pausanias, « Punissent les méchants et exaucent les vœux des mortels. » A Acacésium, il rendait autrefois des oracles. Un bas-relief de Mégalopolis le représentait jouant du chalumeau à côté d'Apollon, et l'inscription témoignait qu'il était placé parmi les principaux dieux.

Il faut remonter jusqu'à la notion primitive de ce culte pour en comprendre l'importance exceptionnelle et particulière en Grèce au pays qui nous occupe. Pan est un dieu Nomius, et ce titre seul nous ramène à l'idée d'une force génératrice toute-puissante. De quelle façon s'exerçait cette force (3) ? Suivant Macrobe, les Arcadiens appelaient Pan le maître de la matière τὸν τῆς ὕλης κύριον : ce qui voulait dire, ajoute-t-il, non pas le dieu des bois et des campagnes, mais le dominateur souverain de tous les principes matériels qui forment l'essence des corps célestes ou terrestres. Les rapports du dieu avec Jupiter, Apollon et Cérès, expliquent cette définition. Pan siége sur le Lycée avec Jupiter : il est confondu presque toujours avec lui dans le même culte et dans les mêmes honneurs. A Tégée, à Mégalopolis, à Pallantium, une même enceinte réunit leurs statues ou leurs autels. Comme lui, il porte le nom de Lycæus. C'est donc

(1) Κυνὶ Πὰν λασίου ποδὸς ἴχνεα φαίνει. (Brunckii Analecta, t. III, p. 184.)

(2) Nous ne songeons pas ici à indiquer des rapports d'origine : nous constatons seulement quelques analogies.

(3) Hunc deum Arcades colunt τὸν τῆς ὕλης κύριον, non sylvarum dominum, sed universæ substantiæ materialis dominatorem significari volentes, cujus materiæ vis universorum corporum, seu illa divina, seu terrena sint, componit essentiam.

Digitized by Google

aussi et avant tout une divinisation de la lumière. Il y a plus, et c'est Macrobe encore (1) qui nous le dit, il s'identifie pleinement avec le soleil. C'est à ce titre qu'à Mégalopolis on le rapprochait d'Apollon. C'est à ce titre qu'on le (2) représente sur les monnaies arcadiennes avec un visage imberbe et brillant de jeunesse. Ce dieu du feu, ce dieu solaire, ce principe générateur entre en relation avec la Cérès assimilée à Proserpine, qui règne au ciel sous le nom d'Hécate, à Diane, dont les Arcadiens la regardent aussi comme la mère. Deux traditions surtout sont caractéristiques. Suivant l'une, Pan se métamorphose en bélier blanc, attire par ce moyen la lune au fond des bois et jouit de ses faveurs, Suivant l'autre, qui nous vient de Phigalie, Cérès, irritée contre Neptune, s'était retirée dans un antre du mont Elœum. La famine détruisait la plus grande partie du genre humain, sans qu'aucun des dieux sût où s'était cachée la déesse. Mais Pan, qui parcourait l'Arcadie, chassant tantôt sur une montagne, tantôt sur l'autre, vint un jour sur l'Elœum, reconnut Cérès sous la forme et sous les vêtements qu'elle avait prise, et en avertit Jupiter. Le maître des dieux envoya vers elle les Parques, qui parvinrent à fléchir sa colère et à calmer sa douleur. On montrait près de Phigalie l'antre du mont Elœum : d'un autre côté, nous savons que les Arcadiens avaient une grotte consacrée à la lune et à Pan. Si différentes qu'elles soient pour la forme, ces deux légendes ont évidemment le même sens. Les Arcadiens avaient acquis de bonne heure la connaissance des différentes phases de la lune et de leurs rapports avec les phénomènes de la végétation, ceux de la terre et

(1) Pan ipse, quem vocant Inuum, sub hoc habitu quo cernitur solem se esse prudentioribus permittit intelligi. Macr. Saturn. I, 22.

(2) On peut, à ce sujet, consulter deux médailles arcadiennes : l'une nous offre la tête de Jupiter et au revers la tête de Pan, sans pieds de chèvre, sous des traits presque complétement humains : il a seulement deux petites cornes sur le front, pas de bouc qui l'accompagne : près de lui le pedum et la flûte à sept tuyaux. L'autre nous présente Pan, imberbe et nu, sous les traits d'un jeune pasteur : cheveux hérissés : forme complétement humaine : il est assis sur un rocher qui représente l'Olympe d'Arcadie : dans sa main droite il tient le pedum : à ses pieds est la flûte. (Ch. Lenormant. *Trésor de numism.*) C'est encore avec les mêmes traits que nous le représente une peinture de Pompéï, qui a pour sujet Hercule et Téléphe. Pan se tient derrière la déesse Tellus : ses oreilles sont légèrement pointues : son visage est jeune et riant : son front est couronné de fleurs. (V. Hercul. et Pomp , par M. Roux aîné : peintures, dernière série.)

Digitized by Google

de la mer. Ils croyaient l'alliance des deux grands principes, solaire et lunaire, nécessaire à l'œuvre de la fécondation universelle, et cette alliance leur semblait interrompue pendant les ténèbres de l'hiver. La grotte où Pan découvre Cérès, celle où il attire la lune pour avoir commerce avec elle, ne représentent qu'un seul et même fait : le rétablissement de cette union entre les deux forces génératrices qui font croître les productions de la terre. Seulement, dans le premier cas, le dieu ne figure que comme médiateur, comme révélateur; dans le second, au contraire, il est agent direct, identifié avec Hermès, auquel le bélier est consacré. Or, Pan, métamorphosé en bélier blanc, qu'est-ce autre chose que le soleil au signe du bélier, animant la lune de sa vertu fécondante, commençant le printemps et la nouvelle année? Qu'est-ce autre chose que cette force souveraine (1) dont parle Macrobe, ce feu central qui agit des profondeurs du ciel et de la terre pour répandre partout la vie? Voilà pourquoi l'antique (2) Acacésium avait élevé un temple à Pan, près de celui de Cérès-Despœna. Devant sa statue comme devant celle de Déméter, on entretenait une flamme éternelle.

3° Hermès.

L'Hermès d'Arcadie est le dieu du Cyllène. On montre sur cette montagne les fontaines Tricrènes où les nymphes le baignèrent lorsqu'il vint au monde. C'est là qu'il invente la lyre, et le nom de Chélidoréa, donné à une partie des ramifications du Cyllène, en est un témoignage. Sur le sommet le plus élevé se voyait le premier temple qu'on eût dédié au dieu : il contenait sa statue en bois de citronnier. Mais Phénée, située en face de la montagne, devint plus tard le siége principal de son culte. Hermès y avait un temple et une statue : les habitants avaient institué des jeux en son honneur. C'était celle de toutes les divinités, au dire de Pausanias, qu'ils honoraient le plus.

Quelles étaient les particularités de ce culte rendu à Hermès? Sur ce point, les détails nous manquent. Nous savons seulement que les Phénéates érigèrent à Olympie une statue de Mercure, revêtu d'une tunique et d'un manteau, avec un casque sur la tête et un bélier sous le bras. Peut-être est-il permis de tirer d'un autre fait mentionné par Pausanias une conclusion plus importante. Les habitants

(1) Il faut se défier, en général, du point de vue et des interprétations de Macrobe, mais ici il nous semble dans le vrai.

(2) Pan était appelé chez les Grecs le « suivant de la grand'mère : Ματρὸς μεγάλας ὀπαδός. » (Arist. Rhét., II, 24.)

Digitized by Google

de Cyllène en Elide avaient une statue de Mercure qui n'était rien autre chose qu'un phallus debout sur un piédestal. Nous savons que cette ville avait été fondée par des Arcadiens. Le nom qu'elle porte, la vénération qu'elle avait pour Hermès, et qu'elle tenait sans doute de ses fondateurs, nous permettent de croire que ce fut une colonie de Phénéates. Il en résulterait que, chez ceux-ci comme chez les Cylléniens, on aurait, dès la plus haute antiquité, honoré Mercure sous l'emblème ithyphallique pur et simple. C'est là une preuve certaine de son origine pélasgique : car Hérodote nous le dit positivement, ce ne furent pas les Egyptiens, mais les Pélasges qui introduisirent l'usage de représenter ainsi Mercure.

Fils de Jupiter et de Maïa, père de Pan, suivant une tradition connue, après sa métamorphose et son union violente avec Pénélope, l'Hermès arcadien est un dieu bouc et bélier comme Pan. Comme Pan encore, c'est un dieu essentiellement pastoral, et Homère lui conserve plus qu'aux autres divinités même ce caractère emprunté à l'Arcadie. L'emblème ithyphallique, qui le caractérise dès les temps les plus éloignés, l'assimile au Cadmilos des mystères de Samothrace, à l'Hermès, fils de Cœlus et de Dia, c'est-à-dire du ciel et de la terre, uni à Proserpine, agent de la fécondation universelle, en rapport avec toutes les forces productrices, avec le soleil et la lune, la lumière et les ténèbres.

A côté de ce Mercure si profondément arcadien, Cicéron en distingue un autre qui appartiendrait aussi aux traditions phénéates. C'est l'Hermès, meurtrier d'Argus, du vigilant gardien de la vache Io, par conséquent en rapport avec la lune et le ciel étoilé. C'est l'Hermès qui, après son crime, se réfugie en Egypte, où il apprend aux habitants les lettres et les lois. Evidemment, nous ne devons voir là qu'une de ces traditions fort contestables sur l'identité de l'Hermès arcadien avec le Toth de l'Egypte, inventeur du langage, de l'écriture, de toutes les sciences et de tous les arts. Remarquons seulement que cette fois ce n'est pas le dieu égyptien que la tradition naturalise en Grèce, c'est le dieu pélasge qui va en Egypte prendre le nom de Toth et faire accepter son culte aux habitants.

Quoi qu'il en soit, ces deux Mercure se complètent, parce qu'ils ne représentent qu'une seule et même idée sous un aspect différent, parce qu'ils nous montrent l'Hermès pélasgique dans sa double action sur le monde physique et le monde moral, organe de la création, principe de vie supérieur dans l'ordre matériel comme dans l'ordre intellectuel. Il est curieux de voir ce que cette notion devient dans l'imagination naïve des pâtres et des bergers. Le dieu de l'in-

Digitized by Google

telligence et de la parole médiatrice se transforme en un dieu plein de ruse, d'espiéglerie et d'adresse. Nul doute que la plupart des contes populaires où Mercure est mis en rapport avec Apollon ne viennent de l'Arcadie. Le dieu pélasge semble entrer en lutte avec le dieu hellène, et marquer la résistance de l'ancienne religion vis-à-vis de la nouvelle. Très-rapproché, d'ailleurs, par certains attributs d'Apollon, Mercure l'emporte sur lui par son habileté peu scrupuleuse. Il lui vole ses bœufs et ne les lui rend qu'en échange de la lyre. Inventeur du chalumeau, il excite les désirs de son rival et ne le lui donne qu'en échange de l'art de la divination. La lutte finit par une alliance fraternelle : cependant, Hermès conserve toujours, en Arcadie du moins, la supériorité sur Apollon.

4° Neptune.

« Dès la plus haute antiquité, le Péloponèse semble avoir été la « demeure de Neptune. Cette contrée passa toujours pour lui être « particulièrement consacrée. De tous les dieux, c'est celui que les « villes du Péloponèse, en général, honorent le plus. Au centre du « pays, on dit qu'il y a de grands gouffres, des lacs souterrains, où « se rassemblent de tous côtés les eaux courantes. Ce qui est visible « pour tous, c'est que deux de ses fleuves coulent sous la terre : je « veux parler du Ladon et du Stymphale. »

Ainsi, le pouvoir de Neptune ne se faisait pas moins sentir en Arcadie que partout ailleurs. Seulement, il semblait plus occulte. Ce n'était pas à la surface, c'était dans les profondeurs du sol que s'exerçait la force destructrice des eaux, que se livrait la lutte entre les deux éléments ennemis. Les plus anciennes traditions parlaient de tremblements de terre qui avaient ébranlé les voûtes des catavothra, d'inondations qui avaient forcé les habitants à s'exiler, qui avaient transformé en vastes lacs des plaines riches et fertiles. Le dieu tout-puissant de la mer, qui agite et qui renverse, se manifestait aux Arcadiens par ces terribles catastrophes ; et ce qui prouve qu'ils voyaient là des effets de sa puissance, c'est la vieille tradition qui faisait apparaître un flot de la mer à Mantinée. Ce qui le prouve encore, c'est que presque tous les temples de Neptune mentionnés par Pausanias se trouvent dans la partie orientale de l'Arcadie, plus exposée par la configuration même du sol à ces sortes d'accidents. Phénée avait une statue en bronze de Neptune, consacrée, disait-on, par Ulysse. Caphyes et Orchomène avaient des temples. Stymphale avait élevé le sien sur le prolongement des montagnes qui dominent le lac et où l'on voit sur le rocher la trace laissée par les eaux. Mais le plus ancien et le plus célèbre de tous se trouvait dans la plaine

Digitized by Google

de Mantinée, où le cours des eaux avait tant d'importance et pouvait causer tant de dommages. On le faisait remonter jusqu'au temps d'Agamède et de Trophonius : il avait été construit par eux, disait-on, avec des pièces de chêne façonnées et jointes les unes aux autres. « Ils ne mirent aucune barrière devant la porte pour empê-« cher les hommes d'y entrer : ils y tendirent seulement un cordon « de laine, parce que le respect qu'on avait alors pour les dieux « leur semblait suffisant pour arrêter les indiscrets. » Neptune était le dieu principal des Mantinéens : plus d'une fois on l'avait vu dans les combats venir à leur secours. Au-dessus même de son temple, on montrait sur l'Alésius le lieu où s'était arrêtée Rhéa errante, la fontaine Arné, près de laquelle son fils avait été élevé au milieu des troupeaux et des bergers.

Mais le dieu de la mer, le dieu des tremblements de terre et des inondations, comme l'appelaient les Achéens, est en même temps le dieu des sources et des fleuves, des eaux qui vivifient et qui fertilisent. Ce second aspect était plus frappant encore en Arcadie que le premier. Il le domina sans l'effacer et sans le détruire. Malgré les désastres dont parle Diodore, ce qu'on envisagea surtout en lui, ce fut le Neptune Hippius, père du cheval (1), s'unissant violemment avec Cérès pour féconder la terre. Le culte qu'on lui rendit se fonda principalement sur ses rapports avec Déméter, sur la légende de la naissance du ténébreux Arion et de la déesse Despæna.

Les habitants de Thelpusa racontaient que Cérès, après la perte de sa fille, errait de tous côtés, poursuivie par Neptune qui désirait obtenir ses faveurs. Arrivée sur les bords du Ladon, elle se changea en jument et se mêla à celles qui paissaient près d'Oncium. Le dieu s'étant aperçu de la ruse se métamorphosa lui-même en cheval, et eut commerce avec elle sous cette forme. Dans le premier moment, la déesse en fut irritée. Elle s'apaisa cependant dans la suite, et alla de sa propre volonté se laver dans les eaux du fleuve.

Le sens de cette tradition est évident. Elle symbolise l'union de la terre mère et de cette vertu fécondante que possèdent les eaux. Lorsque Neptune et ses deux frères s'emparèrent du trône de Saturne, Hestia, Héra et Déméter occupèrent la place de Rhéa. Hes-

(1) Les Arcadiens prétendaient avoir donné les premiers le surnom d'Hippius à Neptune. (Paus., VIII, 25.)— Pausanias ne mentionne qu'un temple où il soit honoré sous un autre nom, celui d'ἱππόπτης; il était sur les bords de l'Hélisson, tout près de Mégalopolis (VIII, 30).

Digitized by Google

tia demeura vierge. Héra épousa Jupiter. Déméter ne devint la femme d'aucun dieu. Déesse des productions de la terre, elle ne pouvait cependant rien concevoir par elle-même et de sa propre vertu. Il fallait qu'elle s'alliât au principe igné et au principe humide. De là les traditions sur son union avec Jupiter, dont elle eut Coré ou Proserpine; sur ses rapports avec Neptune, dont elle enfanta Arion et Despœna. Le caractère de violence que l'on prête aux désirs du dieu, la colère de Cérès qui s'apaise après qu'elle a lavé son corps dans les eaux du Ladon, se rapportent sans doute à quelque inondation du fleuve, qui parut d'abord ravager et contrister ses rives, mais qui, en réalité, les rendit plus fertiles et plus riantes. Quant au cheval qui figure ici comme le produit mystérieux de cette union, pourquoi la légende l'a-t-elle choisi parmi tous les autres animaux? Dans les fables populaires de l'Arcadie, il n'est question de Neptune ni comme créateur du coursier, ni comme inventeur de l'art de le dompter. Est-ce donc parce que, depuis l'origine de son culte, le cheval était avec le dauphin son principal attribut? Est-ce parce qu'il se plaît au bord des fleuves et des fontaines, où il trouve sa nourriture, et donna-t-on à Neptune le nom d'Hippius, comme on donna à Minerve et à Diane, déesses de l'humidité fécondante, ceux d'Hippia et d'Heurippa. A Phigalie, où Pausanias retrouva les mêmes traditions qu'à Thelpusa, il y avait, dans les temps les plus reculés, une statue de Déméter avec une tête de cheval, de laquelle semblaient sortir des serpents et toute sorte d'autres animaux. Cette antique représentation de Cérès peut éclaircir jusqu'à un certain point le sens symbolique de la légende arcadienne. Ce n'est pas seulement le cheval que la déesse mère enfante, mais encore tout ce qui vit dans le voisinage des rivières et des sources. Arion n'est donc ici que le symbole de l'eau, du principe humide et vivifiant. Il figure tous les animaux avec lesquels Neptune, par la nature même de ses attributs, se trouve, comme Minerve et comme Diane, le plusnaturellement en relation.

(*La suite au prochain numéro.*)

Digitized by Google

CHRONIQUE.

SOCIÉTÉS SAVANTES. — FAITS DIVERS. — ARCHÉOLOGIE.

La *Société de secours des Amis des Sciences*, fondée par M. le baron Thénard, membre de l'Institut, s'est constituée, sous sa présidence, le 5 mars dernier. Dans cette séance d'inauguration, l'assemblée, où nous voyons figurer les noms les plus connus et les plus distingués du monde scientifique, a adopté ses statuts, nommé les membres de son bureau et de son conseil d'administration.

Le caractère bienfaisant de cette institution nouvelle, la mission élevée qu'elle se propose, les moyens par lesquels elle veut l'accomplir, lui méritent l'accueil sympathique et le concours de tous les amis des progrès de l'esprit humain et de leur pays.

« C'est une bonne œuvre à faire, a dit avec simplicité M. le baron Thénard, à l'ouverture de la séance ; il s'agit de fonder une Société qui puisse venir au secours des savants qui sacrifient tout à la gloire de faire de nouvelles découvertes, et qui, pour y parvenir, épuisent quelquefois leurs ressources à tel point qu'à leur mort ils laissent leurs familles dans le besoin. »

La dénomination de Société des *Amis des sciences*, adoptée par l'illustre fondateur, a pour but d'en ouvrir les rangs non pas seulement aux savants, ni même aux industriels qui appliquent avec fruit les découvertes de la science, mais aussi à tous ceux qui l'aiment pour elle-même, en raison des services qu'elle rend à la civilisation ou des pures jouissances qu'elle procure à l'esprit. C'est appeler l'universalité des citoyens à en faire partie.

La même pensée de diffusion a engagé l'honorable M. Thénard et les adhérents à son programme à réduire à 10 francs le chiffre de la souscription annuelle, dans l'espoir qu'un grand nombre de mem-

Digitized by Google

bres, n'écoutant que leurs sentiments généreux, s'empresseront de faire à la Société des dons qu'elle acceptera toujours avec reconnaissance.

Cette double pensée a été comprise, et cet espoir n'a pas tardé à se réaliser : le jour de l'inauguration, le nombre des souscripteurs dépassait déjà quatre cent cinquante, et, d'autre part, des dons, s'élevant à un chiffre important étaient signalés à la Société. Nous voyons figurer, entre autres, dans les lettres d'envoi, les noms de M. Bonnard, directeur du Comptoir central, pour une somme de 5,000 francs; de M. Christofle, orfèvre, pour un don *annuel* de 1,000 francs, et, en première ligne, celui de l'honorable M. Thénard, qui a envoyé 20,000 francs.

Voilà, certes, une pensée généreuse dignement réalisée ! Les bienfaits fructueux dont elle sera la source, les actes de libéralité auxquels elle a déjà donné lieu méritent les plus chaleureux applaudissements, et nos lecteurs nous sauront gré de les leur avoir signalés.

Quoi qu'en disent des moralistes chagrins, tout n'est donc pas égoïsme et amour exclusif des jouissances matérielles dans la laborieuse activité de notre siècle, dans cette alliance féconde, où la science prête ses lumières à l'industrie pour enfanter les merveilles qui frappent nos yeux, et d'où jaillissent de si nobles inspirations !

A. Timon-David.

— La Société impériale zoologique d'acclimatation a constitué ainsi sa commission de publication :

M. Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire, président de la Société ; MM. Drouyn de Lhuys, Antoine Passy, Richard (du Cantal), vice-présidents; MM. le comte d'Eprémesnil, secrétaire général; Auguste Duméril, secrétaire des séances; E. Dupin, secrétaire pour l'intérieur; Gaimard, secrétaire pour l'étranger; Guérin-Méneville secrétaire du conseil; Cosson, archiviste; MM. Frédéric Jacquemart, Moquin-Tandon (de l'Institut), de Quatrefages (de l'Institut), le baron Séguier (de l'Institut), le marquis de Selve, le comte de Sinety, Jacques Valserres, membres du conseil.

Voici l'organisation des bureaux des diverses sections pour l'année 1857.

1re section. Mammifères. — MM. Richard (du Cantal), président; Frédéric Davin, vice-président; C. Dareste, secrétaire; A. Geoffroy-Saint-Hilaire, vice-secrétaire; Potel-Lecouteux, délégué dans la commission des récompenses.

2e section. Oiseaux. — MM. Berryer-Fontaine, président; le comte de Sinety, vice-président; Davelouis, secrétaire; Hubert-Brierre, vice-secrétaire; Chouippe, délégué dans la commission des récompenses.

3e section. Poissons, annélides, mollusques, zoophites. — MM. A. Passy, président; Millet, vice-président; Ch. Lobligeois, secrétaire; Ch. Wallut, vice-secrétaire; Dareste, délégué dans la commission des récompenses.

Digitized by Google

4e section. Insectes. — MM. Guérin-Méneville, président; Bigot, vice-président; L. Soubeiran, secrétaire; A. Perrot, vice-secrétaire; Bigot, délégué dans la commission des récompenses.

5e section. Végétaux. — MM. le baron de Montgaudry, président; J. Valserres, vice-président; le baron L. Le Guay, secrétaire; Joseph Michon, vice-secrétaire; le baron Le Guay, délégué dans la commission des récompenses.

— M. le général de Wimpfen a donné au Musée de la ville de Laon une collection très-intéressante d'objets divers recueillis dans les campagnes d'Algérie et de Crimée. Parmi ces objets qui sont fort nombreux, on remarque une petite écharpe en soie provenant de la mère d'Abd-el-Kader; un mouchoir de mousseline en soie, avec le chiffre du sultan Abdul-Medjid; des manuscrits arabes enveloppés dans une poche de cuir; un encrier trouvé à Malakof, le 8 septembre 1855; un livre de prières russes, trouvé dans la redoute du mamelon Vert, le 7 juin 1855; un tableau représentant la tête du Christ, enlevé dans une maison incendiée du village de Petrowka, située sur la presqu'île de Kimburn. Il est recouvert, à l'exception des chairs, d'une plaque d'argent sur laquelle les vêtements et les ornements de l'encadrement sont figurés au repoussoir.

— Le Comité flamand de France vient de prendre la résolution de publier un bulletin bi-mensuel. L'introduction du premier numéro, janvier et février, signée de Coussemaker, annonce le but de ce bulletin, qui a pour objet de tenir constamment les sociétaires au courant des travaux du Comité et de resserrer les liens qui les rattachent entre eux. Le Comité publie en même temps des annales, et M. de Coussemaker annonce que le prochain volume de ces annales contiendra des Mémoires sur la pénalité au seizième siècle, sur l'épigraphie, sur les chambres de rhétorique, sur les coutumes.

—Le montant des souscriptions pour la restauration du palais grand-ducal de Nancy et l'installation du musée lorrain dans la galerie des Cerfs, s'élevait, à la fin du mois de janvier, à la somme de 11,105 fr. On remarquait dans la septième liste des souscripteurs le nom de S. A. I. et R. l'archiduc Ferdinand-Maximilien, frère de S. M. l'empereur d'Antriche, qui a souscrit pour la somme de 500 fr.

— M. Bernard de Rennes, président de la Société d'horticulture versaillaise, a pris une mesure fort utile. Dans la séance du 8 janvier 1857, il a annoncé qu'à l'avenir il ouvrirait des espèces de conférences pour recueillir tous les faits qui pourraient intéresser la science horticole. « On comprend aisément, a-t-il dit, que des hommes livrés aux occupations manuelles aient peu de goût pour un travail si opposé à leur genre de vie habituelle, et même qu'ils éprouvent une sorte de répugnance à prendre une plume en quittant l'outil du jardinage. Mais ce n'est là qu'un obstacle relatif, obstacle facile à

Digitized by Google

surmonter et que nous surmonterons avec un peu de bonne volonté. Voici à ce sujet ce que j'ai résolu : Le troisième jeudi de chaque mois, à deux heures, le président se trouvera au lieu ordinaire des séances du conseil d'administration; chaque membre pourra venir lui faire connaître ce qu'il croira utile de publier. Le président tiendra la plume, il écrira pour ainsi dire sous la dictée; il sera l'instrument, mais la pensée restera la propriété de l'auteur de la découverte, de l'observation, du procédé quelconque, objet de la communication, et, dans le compte qui en sera rendu à la Société, on restituera au nom de chacun ce qui sera véritablement son œuvre.

« Par ce procédé bien simple et d'une exécution facile, toutes les convenances seront observées et tous les amours-propres ménagés, puisque la responsabilité de la rédaction pèsera seulement sur le président; mais, du moins, nous verrons recueillir au profit de tous et publier dans l'intérêt général bien des choses utiles ou simplement curieuses, qui restent aujourd'hui complétement et malheureusement ignorées. »

— La Société archéologique de l'Orléanais a nommé membres de son bureau pour l'année 1857 :

MM. Dupuis, président; de Buzonnière, vice-président; Rocher, secrétaire; Bimbenet, archiviste; Imbault, trésorier.

Commission de publication : MM. Cosson, Lenormant et de Torquat.

Commission de la bibliothèque : MM. Dupuis, Mantellier et Desnoyers.

— Le 15 juillet, la Société française d'archéologie tiendra une séance générale à Alençon, à sept heures du soir, pendant la tenue du Congrès de l'Association normande dans cette ville. Les membres de la Sarthe, de Maine-et-Loire, de la Mayenne et d'Ille-et-Vilaine sont spécialement invités à s'y rendre. La séance sera présidée par M. le comte de Mailly, inspecteur de la division du Maine et de l'Anjou; M. L. de La Sicotière, inspecteur des monuments de l'Orne, à Alençon, remplira les fonctions de secrétaire et recevra les notes qui seront communiquées à la Société. Une seconde séance aura lieu le lendemain.

— Au mois de janvier dernier, la Société d'horticulture de la Sarthe présentait la situation suivante : Membres honoraires, 6; membres titulaires, 156; membres correspondants, 47; dames patronesses, 139; Sociétés françaises correspondantes, 39; Sociétés étrangères correspondantes, 6;

Les recettes de la Société se sont élevées, en 1856, à la somme de 4,527 fr. 45 c. et les dépenses de la même année à 4,235 fr. 95 c., ce qui présente un excédant de recettes sur la dépense de 291 fr. 50 c.

Le budget des dépenses de l'année 1857 a été arrêté à la somme de 7,306 fr. 50 c.

Digitized by Google

— Dans un rapport adressé à la Société d'agriculture, commerce, sciences et arts de la Marne, M. Caquot a constaté que l'agriculture de ce département est depuis longtemps entrée dans la voie des améliorations; qu'elle y persiste et ne recule devant aucun essai profitable; que les cultivateurs, en introduisant dans leurs habitations, dans leurs habitudes de famille, les innovations commandées par l'hygiène, n'ont rien perdu de leur ardeur pour le travail, de leur rustique persistance dans leur lutte contre la nature, qualités éminentes qu'ils tiennent de leurs pères.

— La Société impériale et centrale d'agriculture a nommé M. Chevreul son vice-président pour l'année 1857.

La même Société ayant établi une commission pour suivre le développement de l'industrie de la distillation des betteraves, recueillir et coordonner les observations de la pratique, afin d'arriver, autant que possible, à une doctrine, ou tout au moins de faire profiter l'agriculture tout entière de l'expérience de ceux qui sont entrés les premiers dans cette voie de progrès, cette commission a visité en 1856, dans le département de Seine-et-Marne, les établissements de MM. Alfroy-Duguet, à Lieusaint; Chertemps, à Rouvray, et Jules Muret, à Noyen; dans le département de Seine-et-Oise, ceux de Grignon, de M. Decauville, à Petit-Bourg; de M. Truchon, à Auverneaux; de M. Guignard, à Sainte-Gemme; et dans le département de l'Aube, l'établissement de M. Bonfils. Les membres de la commisson étaient MM. Payen, Yvart, Boussingault, Dailly, Pommier, Pasquier, Delafond, Tiburce Crespel et Baudement.

— Le château du prince d'Aremberg, à Raismes, possède un très-joli tableau de Watteau, dont le sujet est une fête donnée dans cette commune vers la fin du dix-huitième siècle. Les principaux personnages de ce tableau sont, dit-on, des portraits.

— La Société d'agriculture et sciences de la Lozère vient de perdre son doyen et l'un de ses fondateurs dans la personne de M. Jean-Joseph-Marie Ignon, né à Mende le 31 janvier 1772. Professeur à l'école centrale du département en 1800, M. Ignon fonda, en 1803, le *Journal de la Lozère*, qu'il dirigea sans interruption pendant cinquante-quatre ans.

— Le bureau et le conseil d'administration de la Société des Antiquaires de l'Ouest ont été composés de la manière suivante pour l'année 1857 :

Membres du bureau : MM. Ouvré, docteur ès lettres, professeur d'histoire au lycée de Poitiers, président; de la Marsonnière, avocat général à la cour impériale, vice-président; Ménard, ancien proviseur du lycée de Poitiers, secrétaire; Arnault-Ménardière (Camille), avocat à la cour impériale, vice-secrétaire; Rédet, archiviste du dé-

Digitized by Google

partement de la Vienne, trésorier; Pilotelle, conseiller à la cour impériale, questeur.

Membres du conseil d'administration : MM. de Longuemar, ancien capitaine d'état-major; Chemioux, avocat à la cour impériale; l'abbé Auber, chanoine de la cathédrale, historiographe du diocèse; Foucart, doyen de la Faculté de droit.

— La Provence ne reste pas étrangère au mouvement régénérateur qui protége les vieux monuments que les révolutions et le temps ont épargnés. La célèbre chartreuse de Montrieux, située à huit lieues de Marseille, a été restaurée récemment. C'est maintenant le tour de l'abbaye de Sennanques, qui est le plus beau monument roman du diocèse d'Avignon. Des moines agriculteurs, les Bernardins de l'Immaculée Conception, ont fait l'acquisition de cette magnifique propriété historique et commencent à la relever de ses ruines ; mais l'assistance du public leur est nécessaire dans l'accomplissement de cette noble tâche. C'est dans ce but que Mgr l'archevêque d'Avignon vient d'instituer une commission chargée de protéger en son nom les intérêts de l'abbaye. L'aumônier du lycée d'Avignon a été nommé secrétaire de cette commission. C'est à lui que les offrandes doivent être adressées. (*Revue de l'art chrétien.*)

— M. Raymond Ducros, de Castres, ayant visité récemment l'orphelinat agricole de Choisinets, situé dans la commune de Saint-Flour de Mercoire, canton de Langogne, a eu l'heureuse idée de doter cet orphelinat d'une petite bibliothèque d'agriculture. Il a confié à la Société du département de la Lozère le soin de choisir les ouvrages qui peuvent convenir le mieux.

— L'exposition départementale de la Seine-Inférieure, tenue à Rouen en 1856, a été l'objet d'un rapport très-intéressant de M. A. Chesneau, secrétaire de correspondance de la Société libre du commerce et de l'industrie de la Seine-Inférieure, qui avait provoqué cette exposition. Des récompenses, dues à la munificence de l'Empereur et au conseil municipal de Rouen, et consistant en médailles d'or, d'argent, de vermeil, de bronze, et en félicitations et mentions honorables, ont été décernées : pour les machines, à trente-trois personnes; pour l'horlogerie, à sept; pour les cardes, à six; pour la mise en œuvre des métaux, à neuf; pour la filature et les laines peignées, à six; pour les industries appliquées à la médecine, à cinq; pour les tissus, à neuf; pour la teinture, à quatre; pour les industries chimiques, à treize; pour les cuirs, à quatre; pour les industries du bâtiment, à six ; pour la sculpture, à cinq; pour les industries diverses, à vingt-huit. Le département de la Seine-Inférieure s'est montré, dans cette exposition, digne de sa haute réputation d'intelligence, d'initiative et d'activité.

— Dans la séance du 7 janvier, M. Barral a fait hommage à la

Digitized by Google

Société impériale et centrale d'agriculture, au nom de M. Napoléon Nicklès, pharmacien à Benfeld (Bas-Rhin) et ancien secrétaire du comice de Schelestadt, d'une brochure intitulée : *Le Trèfle et son Apôtre.*

« L'Apôtre, dit M. Barral, est Jean-Chrétien Schubart, né à Zeits, en Saxe, le 24 février 1734. Par reconnaissance pour ses efforts à répandre, en Allemagne, l'usage des prairies artificielles, et particulièrement du trèfle rouge, l'empereur d'Autriche, Joseph II, décerna à Schubart, qui avait débuté par être simple domestique, des titres de noblesse, et le nomma, aux applaudissements de tous les agriculteurs allemands, le chevalier de Kleefeld (*le chevalier du champ de trèfle*). C'est la vie de cet homme utile qu'a retracée à grands traits M. Nicklès ; c'est son influence sur les progrès de l'économie rurale dans le nord de l'Europe qu'il a voulu faire connaître. Il a joint à la brochure une gravure du portrait de l'Apôtre du trèfle. »

— M. Richardeau-Leroy a exposé à la même Société les grands avantages que présente l'abeille au point de vue de la fécondation des plantes; il a établi, par des faits patents, qu'elle rend un grand service à l'agriculture en aidant à la fructification des fleurs, et qu'on ne saurait calculer les milliers d'hectolitres de grains et de fruits qu'elle nous fait avoir tout en nous récoltant le miel. A ce sujet, il a signalé à la Société le préjugé coupable que quelques personnes entretiennent sciemment dans les campagnes, en répandant que l'abeille nuit à la fructification des plantes, et il a dit que les propagateurs de ce préjugé absurde sont ordinairement des possesseurs d'abeilles, qui agissent ainsi pour détourner leurs voisins de cultiver le précieux insecte et de leur faire concurrence. M. Talon a corroboré les assertions de M. Richardeau Leroy en ce qui concerne la fécondation artificielle des plantes; il dit que, dans sa propriété en Bretagne, dans laquelle se trouve un rucher, il a constamment des fruits ; il a remarqué que ses arbres en étaient chargés alors qu'il n'y en avait pas ailleurs dans les environs.

— Sur la proposition de M. Ch. Calemard de Lafayette, son président, la Société académique du Puy a décidé qu'il serait formé, dans son sein, une commission permanente de recherches et études historiques. Cette commission aura pour objet de répartir entre ses membres les recherches et investigations à faire dans toutes les archives ou collections non encore explorées. Les documents recueillis seront classés par ordre de matière, et les membres qui voudraient poursuivre une étude ou entreprendre une monographie spéciale trouveront dans le concours de tous leurs collègues un utile et quelquefois indispensable auxiliaire.

Ont été nommés membres de cette commission : MM. les chanoines Alirol et Sauzet ; M. l'abbé Bernard, aumônier du lycée; MM. Giron-Pistre, Marthory et Louis-Paul, avocats ; MM. Louis et

Digitized by Google

Hippolyte de Vinols, et M. Béliben, professeur de logique au lycée, auxquels s'adjoindront MM. Ch. Calemard de Lafayette, Aymard et Oscar Bonnet, président, vice-président et secrétaire de la Société.

— Les membres du bureau de la Société d'agriculture et des sciences de la Sarthe pour l'année 1857-1858 sont : président, M. Surmont; 1er vice-président, M. d'Espaulart; 2e vice-président, M. Richard; secrétaire, M. Lizé; trésorier, M. Verdier; archiviste, M. Leprince; archiviste-adjoint, M. Piquet. Commission de rédaction : MM. Edom, Pallu, Anjubault, Lizé, Bedel. Le doyen de la Société est aujourd'hui M. Boyer, ancien professeur de rhétorique au Mans, reçu le 28 décembre 1809.

— M. d'Hombres Firmas fils a adressé à l'Académie des sciences un résumé des observations géorgico-météréologique faites par lui, en 1856, à Saint-Hippolyte (Gard). Ces observations, envoyées régulièrement chaque année, sont la continuation de celles qu'a faites longtemps dans le même lieu M. d'Hombres Firmas père, correspondant de l'Académie, mort, le 5 mars courant, dans sa quatre-vingt-unième année.

— L'Université de Liége a ouvert une souscription pour l'exécution du portrait en pied de A. Dumont, professeur de géologie et doyen de ladite Université, mort au commencement de l'année 1857.

— Des fouilles opérées dans le bois de la Garenne (commune de Chambord), appartenant à M. E. D. de Chaumont-en-Vexin (Oise), ont amené la découverte d'un dolmen ou monument druidique parfaitement conservé. Il se compose, comme d'ordinaire, de deux blocs de pierre perpendiculaires au sol, et supportant un bloc plus considérable. Ce monument a été mis à découvert, et de toutes parts on vient visiter cet antique vestige de la religion des druides.

Les fouilles continuées ont eu pour résultat la découverte d'un vase en bronze de forme allongée et contenant une vingtaine de pièces frappées à l'effigie de Jules César, Tibère, Auguste et Trajan. Elles sont toutes en argent, et ont été offertes au musée de Beauvais par M. E. D., ainsi que quelques armes romaines qui proviennent des mêmes fouilles.

— La Société archéologique de Touraine vient de faire, sur les indications de M. André Salmon, une découverte qui intéressera au plus haut degré les antiquaires. Dans les soubassements du palais archiépiscopal de Tours, au nord, en face de la porte méridionale de la cathédrale, existe une ancienne chapelle qui n'avait point encore été signalée aux archéologues et qui mérite cependant leur étude et leur examen approfondi. Cet édifice a 13,20 de longueur sur 4,12 de largeur (à l'intérieur) ; il se compose de trois travées,

Digitized by Google

à voûtes d'arêtes en plein cintre, séparées par des arcs doubleaux reposant au nord sur des colonnes, au midi sur des consoles engagées dans le mur romain. L'abside a été détruite. Un seul chapiteau est bien conservé. Il semble résulter de l'examen de toutes les parties de cette chapelle, que sa construction remonte à ces époques sur lesquelles l'archéologie n'offre, pour nos contrées, à cause de la rareté des monuments, que des données incertaines ; elle paraît pouvoir dater du cinquième au neuvième siècle. Si le doute est permis pour l'époque de sa construction, l'hésitation ne peut exister pour sa dénomination. Cet édifice est certainement la chapelle Saint-Gervais et Saint-Protais, située dans le palais archiépiscopal de Tours, et dans laquelle le chapitre faisait tous les ans, le vendredi de la quatrième semaine du carême et le jour de l'Ascension, une station solennelle ; Maan, qui écrivait en 1667 l'histoire des archevêques de Tours, dit qu'elle est à la porte de la cathédrale, et on ne peut encore aujourd'hui signaler plus exactement sa position. Enfin sa juxtaposition au mur gallo-romain de l'enceinte de la cité la désigne non moins évidemment pour l'église commencée par l'évêque de Tours Eustochius (446-460) et terminée par Ommatius (523-526), d'après les termes si précis de Grégoire de Tours au dernier chapitre de son Histoire ecclésiastique des Francs : *Eustiochius ædificavit ecclesiam infra muros civitatis, in qua reliquias sanctorum Gervasii et Protasii martyrum condidit..... Ommatius exaltavit ecclesiam infra muros urbis Turonicæ sanctorum Gervasii atque Protasii reliquiis consecratam, quæ muro conjuncta est.* La seule question à décider aujourd'hui est de savoir si l'église actuelle est du sixième siècle, ou n'est qu'une reconstruction sur les ruines de l'ancienne chapelle.

(*Bibliothèque de l'Ecole des chartes.*)

— Le Musée de Blois possède un fragment de l'épitaphe de Ronsard, le célèbre poëte vendômois; nous disons un fragment, car ce marbre tumulaire est cassé, de telle sorte que le commencement de l'inscription manque. Heureusement, cette lacune pourra bientôt être remplie, à l'aide de renseignements fournis par l'un des bons livres de la bibliothèque de Blois. La meilleure édition des œuvres de Ronsard, publiée en 1623, contient, sous forme d'appendice, une multitude de pièces en vers et en prose, composées à la louange de l'illustre défunt. Parmi ces nombreux éloges figure l'épitaphe en question ; la voici textuellement (tome II, p. 1713) :

D. M.

« Cave viator, cave. Sacra hæc humus est. Abi, nefaste,
« quam calcas humum, sacra est. Ronsardus enim jacet hic,
« quo oriente oriri Musæ, et occidente, commori ac secum
« inhumari voluerunt. Hoc non invideant qui sunt superstites, nec parem sortem sperent nepotes. »

Ce qui peut se traduire ainsi : « Au Dieu très-grand. Prends garde,

Digitized by Google

« passant, prends garde. Cette place est sacrée. Retire-toi, malheu-
« reux ! La terre que tes pieds foulent est sacrée : ici, en effet, re-
« pose Ronsard, avec lequel les Muses voulurent naître lorsqu'il
« apparut, et mourir au moment de son déclin. Ceux qui lui survi-
« vent ne doivent pas prétendre à tant d'honneur, et il ne leur siérait
« guère non plus d'espérer une destinée semblable. »

Cette prose laudative est de Jean Hérouard de Montpellier, médecin des rois Henri III, Henri IV et Louis XIII, contemporain et admirateur enthousiaste du personnage lettré qui fait le sujet de l'inscription.

Ronsard, nous dit son biographe Claude Binet, mourut à Tours, le vendredi 27 décembre 1585, âgé de 61 ans, 3 mois, 16 jours, et fut inhumé, comme il l'avait demandé, un moment dans le chœur de l'église de Saint-Cosme-les-Tours, dont il était prieur. Ce prieuré ayant été supprimé en 1744, le tombeau de Ronsard fut transféré dans la basilique de Saint-Martin-lès-Tours ; ce dernier édifice a été lui-même démoli après la révolution de 93, et le marbre tronqué dont nous parlons fut alors un des rares débris sauvés d'une destruction bien regrettable. Nous ignorons par suite de quelles vicissitudes il s'est retrouvé dans les greniers de l'évêché de Blois, d'où il passa enfin à notre Musée naissant. Les indications qui précèdent permettront de compléter l'épitaphe mutilée : nous savons que l'on se propose d'opérer incessamment cette facile restitution, et de placer la table ainsi réparée au-dessous d'un portrait de Ronsard, peint à l'huile *d'après nature*. A côté de cette toile de l'époque, précieuse pour la ressemblance, on remarque un écusson en relief de la famille Ronsard, provenant du château de La Poissonnière, en Vendômois (commune de Couture), lieu de naissance du noble poëte ; ce sont *trois poissons*, armes parlantes. Ces divers souvenirs méritent d'être soigneusement conservés, et, s'il se peut, augmentés de nouvelles acquisitions offrant le même intérêt archéologique.

— L'Académie impériale des sciences, inscriptions et belles-letttres de Toulouse a entendu, dans la séance du 19 février 1857, une intéressante lecture de l'un de ses membres, M. Brassine, sur quelques points de la théorie des équations différentielles linéaires. L'auteur compare l'équation d'ordre m linéaire à une équation de premier ordre et de degré m qui se résout comme les équations algébriques. De cette comparaison, il déduit diverses conséquences, notamment pour des équations différentielles à coefficients algébriques rationnels qui s'intègrent par des exponentielles et des transcendantes elliptiques abéliennes.

Enfin, M. Brassine prouve que dans le calcul intégral, comme dans l'algèbre, les équations différentielles qui ont des solutions *conjuguées* analogues aux racines doubles, triples, sont susceptibles de décomposition et d'abaissement.

Digitized by Google

CONCOURS ACADÉMIQUES.

SUJETS DE PRIX MIS AU CONCOURS. — PRIX DÉCERNÉS.

La Société des Antiquaires de Normandie met au concours le sujet suivant : Mémoire sur Dudon de Saint-Quentin.

Les concurrents présenteront : 1° La biographie de l'écrivain ; 2° une étude critique de son ouvrage et de l'édition qui en a été donnée par Duchesne ; 3° une notice des différents manuscrits que les bibliothèques publiques ou particulières en ont pu conserver.

La Société souhaite que ce travail puisse servir d'introduction à une réimpression, si désirable, du livre de l'historien normand.

Sont admis à concourir, avec tous les gens de lettres étrangers à la Compagnie, les membres eux-mêmes de la Société, à l'exception de ceux dont se composera le jury d'examen.

Chaque Mémoire devra être remis, franc de port, avant le 15 août 1858, à M. Charma, secrétaire.

Le prix est de 500 francs ; il sera décerné dans la séance publique de novembre 1858.

La Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts d'Orléans met au concours le sujet suivant : *Histoire du royaume d'Orléans*. Les Mémoires devront être remis au secrétaire général avant le 1er janvier 1858. Le prix sera une médaille d'or de 400 fr.

La Société d'émulation des Vosges décernera, en 1857 et années suivantes, des récompenses dont elle se réserve de déterminer la nature et l'importance, d'après le mérite des œuvres qui lui seront soumises :

1° *En littérature.*— Au meilleur ouvrage écrit sur les Vosges : Histoire du pays, soit générale, soit particulière ; recherches archéologiques, légendes ou chroniques ; poésie ; histoire littéraire ou artistique des Vosges ;

Digitized by Google

notices sur les communes, monuments, coutumes lorraines; descriptions pittoresques de nos montagnes, au point de vue des richesses végétales, minérales et thermales qu'elles renferment; statistique, prospérité agricole des arrondissements de la plaine.

2° *En science.* — A la meilleure application des sciences à l'industrie.

3° *En beaux-arts.* — Au meilleur ouvrage en peinture, gravure, dessin pittoresque, graphique ou architectural, exécuté par un Vosgien, ou sur un sujet intéressant les Vosges.

Tous ces Mémoires ou travaux devront être adressés à la Société avant le 1er janvier prochain.

Les deux questions suivantes sont mises au concours par l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique.

Première question : « Charlemagne est-il né dans la province de Liége? » Un prix de 3,000 francs sera décerné à l'auteur du Mémoire renfermant une solution affirmative ou négative de la question. Les manuscrits devront être adressés à l'Académie avant le 1er février 1858.

Seconde question. — La famille carlovingienne est essentiellement belge et même liégeoise. Cette origine n'est cependant pas suffisamment constatée : français ou allemands, les historiens qui ont traité cette importante période des annales du moyen âge ont cédé à l'influence du sentiment national, et vu, dans la glorification de Charlemagne et de ses illustres ancêtres, la glorification de l'un ou de l'autre des deux grands peuples qui nous avoisinent. Désireuse d'obtenir un livre où les titres de notre pays soient discutés avec impartialité, et dans lequel les faits soient envisagés à un point de vue belge, l'Académie propose la question suivante : « Exposer l'origine belge des carlovingiens. Discuter les faits de leur histoire qui se rattachent à la Belgique. » Le prix réservé à cette question est un capital de 6,600 francs, inscrit au nom de l'Académie, au grand-livre de la dette publique belge à 2 et demi pour cent, avec jouissance des intérêts à partir du 1er juillet 1856. Le concours est ouvert jusqu'au 1er février 1859.

L'Académie royale d'histoire de Madrid vient d'adopter le programme suivant pour le concours des prix à distribuer en 1858, 1859 et 1860 :

1° Pour le concours de 1858. — « Histoire et jugement critique du mode et de la forme de succession à la couronne de Castille, depuis la monarchie gothe jusqu'aux rois catholiques. »

Les ouvrages présentés seront reçus jusqu'au 1er janvier 1858. Le prix sera décerné au mois d'avril suivant.

2° Pour le concours de 1859. — « Histoire et jugement critique de la succession d'Alphonse V d'Aragon au trône de Naples; exploits et conduite politique de ce roi; influence de cet événement sur les relations de l'Espagne avec l'Italie et les autres nations. »

Le terme pour l'admision des ouvrages est fixé au 1er octobre 1858. Le prix sera décerné au mois d'avril 1859.

3° Pour le concours 1860. — « Démonstration de la place qu'a occupée l'ancienne cité de Munda Betica. »

Pour obtenir ce prix, il faudra, indépendamment de l'examen et du jugement de tout ce qu'ont dit sur ce sujet les écrivains, les historiens, les géographes anciens ou modernes, établir, par de nouvelles reconnaissances, recherches et découvertes sur le terrain, la véritable situation de cette ville.

Digitized by Google

Il est accordé, pour ce concours, jusqu'au 1er octobre 1859. Le prix sera décerné au mois d'avril 1860.

Les prix accordés aux ouvrages couronnés d'après le jugement de l'Académie consisteront : pour le premier sujet, en une médaille d'or, 4,000 réaux (1,000 fr.) et trois cents exemplaires de l'ouvrage; pour le second, une médaille d'or, trois cents exemplaires de l'ouvrage et 8,000 réaux (2,000 fr.); pour le troisième, une médaille d'or aussi, un égal nombre d'ouvrages et 12,000 réaux (3,000 fr.).

L'Académie se réserve de donner un accessit pour chacun des trois prix, s'il y a lieu. Cet accessit consistera dans la proclamation et l'impression de l'ouvrage dont l'auteur recevra également trois cents exemplaires.

Les ouvrages présentés à ces divers concours devront être remis au secrétaire de l'Académie dans les délais fixés, accompagnés d'un pli contenant les nom et domicile de l'auteur, et portant sur l'enveloppe la devise déjà adoptée et écrite par l'auteur en tête de son ouvrage. Les prix adjugés, on ouvrira seulement les plis correspondants aux ouvrages couronnés. Les autres plis seront détruits dans la séance publique de distribution.

L'Académie impériale des sciences et belles-lettres de Bordeaux avait mis au concours la question suivante : Etudier et faire connaître les effets produits par le morcellement du sol, relativement aux individus qui le possèdent et à la société tout entière. Si ce morcellement a des inconvénients, les indiquer, en même temps que les moyens d'y remédier sans léser les droits des détenteurs du sol. »

Quatorze Mémoires, dit l'*Indicateur de Bordeaux*, ont répondu à l'appel. L'Académie, dans sa séance du 28 mars dernier, a fait connaître le résultat du concours et a décerné :

1° Une médaille d'or à M. J. Piogey, avocat, auteur du Mémoire ayant pour épigraphe : « Etablir des codes sur les bases immuables de la liberté, de l'égalité des droits, du respect de la propriété; »

2° Une médaille d'argent à M. J.-B. Lescarret, avocat, ayant pour épigraphe : « *Scientia regit orbem*; »

3° Une médaille d'argent à M. H.-L. Forneron, auteur du Mémoire ayant pour épigraphe : « Ce fut un grand mal, dans l'origine, que les terres incultes passassent en si peu de mains; »

4° Une mention honorable à M. H.-A. Le Biguais.

Dans sa séance publique du 16 novembre 1856, la Société académique de Nantes a décerné les prix suivants :

1° Une médaille d'or à M. Lebeuf, auteur d'une *Histoire complète du commerce de Nantes*;

2° Une médaille d'argent à Mme Achille Comte, auteur d'une *Biographie de Constance de Théis*, princesse de Salm-Dick;

3° Une autre médaille d'argent à M. Dugast-Matifeux, auteur d'une *Biographie de l'abbé Travers*;

4° Une médaille de bronze à M. de la Mornais, membre de la Société d'agriculture de Seine-et-Oise, à Versailles, pour un travail sur la question de l'*Alimentation à bon marché*;

5° Enfin, une mention honorable à M. Pierre-Benjamin Livenais, de Nantes, pour un *Mémoire sur la question de l'éclairage au gaz*.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES. — Séance et travaux. Compte rendu par M. *Ch. Vergé*. 3e série. Tome XIX. 2e livraison. Janvier 1857. In-8° de 160 pages.

— Rapport sur le Concours relatif au rôle de la famille dans l'éducation, par M. *Guizot*. 15 pages.

— La table de Malaga, par M. *Ch. Giraud*. 35 pages.

— Note sur le dénombrement de la population de 1856, par M. *de Lavergne*, suivie d'observations par MM. Dunoyer, Villermé, Ch. Lucas, Moreau de Jonnès, Wolowski, Dupin et de Lavergne. 14 pages.

— Le droit chez les Chinois, par M. *Ad. Franck*. 19 pages

— La défection du général Yorck, en 1813, par M. *Armand Lefebvre*. 16 pages.

— Mémoire sur Naigeon et, accessoirement, sur Sylvain Maréchal et Delalande, par M. *Damiron*. 33 pages.

— Mémoire sur les moyens de généraliser l'éducation des sourds-muets sans les séparer de la famille et des parlants, par M. le docteur *Blanchet* (suite). 12 pages.

— Rapport verbal sur un ouvrage de M. le docteur Lisle, intitulé *Du suicide*, par M. *Lélut*. Une page.

BIBLIOTHÈQUE DE L'ECOLE DES CHARTES. — 18e année, 4e série, tome III. 3e livraison. Janvier-février 1857. In-8° de 88 pages et une planche.

— L'amphithéâtre romain de Tours, d'après les chartes, par M. *A. Salmon*. 10 pages.

Digitized by Google

— Notice et extraits du Recueil des miracles de Notre-Dame de Roc-Amadour, par M. *Gustave Servois*. 18 pages.

— Choix de pièces inédites : Encyclique de Sergius IV, relative à un projet de croisade, vers 1010, par M. *J. Lair*, 7 pages ; — Cérémonial d'une épreuve judiciaire au commencement du douzième siècle, par M. *Léopold Delisle*. 5 pages ; — Testament d'Humbert IV de Beaujeu, juillet 1248, par M. *M.-C. Guigne*. 7 pages ; — Lettres de saint Louis, constatant les adieux que ce roi fit aux religieuses de Maubuisson en partant pour la croisade (mars 1270), par M. *Duplès-Agier*. 1 page ; — Ordonnance de Philippe le Long contre les lépreux, par M. *Duplès-Agier*. 7 pages.

Société orientale de France. — Revue de l'Orient, de l'Algérie et de ses colonies. Février 1857. In-8° de 80 pages.

— Kairata parva (épisode du Montaynar), fragment du Mahabhata. Traduit pour la première fois en français, par M. *P.-E. Foucaux*. 9 pages.

— Les poëtes grecs perdus. Cratinus et Cratès, par M. *Louis Delatre*, 7 pages.

— Revue zoologique du Coran, par M. *Pihan*. 18 pages.

— Un mois à Constantinople, par M. *L. Larchey*. 16 pages.

— Le détroit de Matsmayé (nord du Japon). Lettre à M. Léon de Rosny, par M. *L. Furet*. 7 pages.

— De l'influence des Smala de spahis sur l'avenir de l'Algérie, par M. *E. de Monglave*. 7 pages.

— Extension de l'administration civile en Algérie, par M. *L. Roy*. 5 pages.

Société académique de Laon. — Bulletin. Tome VI. In-8° de 414 pages et 12 planches.

— Rapport sur les travaux de l'année 1855-1856. 16 pages.

— Notice sur une vieille histoire de Liesse, en vers, par M. *Ed. Fleury*. 26 pages.

— Notice sur un dessin représentant Bruyères au seizième siècle, par M. *Hidé*. 3 pages. 1 planche.

— Notices sur un denier trouvé à Quierzy, une monnaie frappée à Coucy et une monnaie de Raoul de Coucy, évêque de Metz, par M. *Grégoire*. 5 pages. 2 planches.

— Denier frappé à Laon par Charles de Lorraine. Notice par M. *Bretagne*. 4 pages.

— Les procès faits aux suicidés au dernier siècle, par M. *Ed. Fleury*. 12 pages.

— Travail météorologique sur l'ensemble de l'année 1855, par M. *Vallès*. 7 pages. 1 planche.

— Note sur les visites des lépreux des villes voisines par les médecins de Laon, par M. le baron *de la Fons de Mélicocq*. 2 pages.

— Lettres de rémission accordées à un assassin qu'une jeune fille demande à épouser, communication de M. *Vallet de Viriville*. 9 pag.

Digitized by Google

— Les bannis de Saint-Quentin, par M. *Ch. Gomart*. 13 pages.

— De la composition géologique de la montagne de Laon, par M. *Melleville*. 22 pages. 1 planche.

— Les commanderies des chevaliers du Temple et de Saint-Jean de Jérusalem dans le Laonnais, par M. *Vinchon*. 18 pages.

— Enquête sur la noblesse de la généralité de Soissons. 30 pages.

— La voie romaine de Reims à Bavay, par M. *Piette*. 18 pages et 5 planches.

— La plaine et les événements qui s'y sont accomplis depuis la plus haute antiquité, etc., par M. *Duchange*. 89 pages,

— Note sur la reproduction d'une charte de 867, par M. *Matton*. 1 page. 1 planche.

— Note sur les fouilles faites à Coucy, par M. *Grégoire*. 1 page.

— La chaussée romaine de Bavay à Beauvais, par M. *Piette*. 15 pages. 1 planche.

— Travail historique sur Pierrepont, par M. *Melleville*. 27 pages.

— Notice sur le bailliage de Marle, par MM. *Matton* et *Rouit*. 34 pages.

— Etude biographique sur Guillaume de Harcigny, par M. *Thillois*. 23 pages.

— Plan d'un code administratif, par M. *Demilly*. 5 pages.

— Note sur une découverte d'objets gallo-romains à Barenton-Cel, par M. *Hidé*. 2 pages.

— Note sur la levée des pierres tombales de la cathédrale de Laon, par M. *Ed. Fleury*. 2 pages.

Société d'émulation du département du Doubs. — Mémoires, 2e série, tome VIII. Année 1856. Grand in-8° de XX et 132 pages. 2 planches.

— Compte rendu des séances. 20 pages.

— Herbier de la Flore du Jura, par M. *Michalet*, avocat à Dôle. 8 pages.

— Considérations géométriques sur les conditions de stabilité de l'équilibre des systèmes matériels, par M. *H. Résal*, ingénieur des mines, docteur ès sciences. 6 pages.

— Enumération des plantes vasculaires des environs de Montbéliard, par M. *Ch. Contrejean*. 28 pages.

— Monographie des Lépidoptères nuisibles, par M. *Ch. Bruand*. 26 pages. 2 planches.

— De l'élimination du mercure et de l'iodure de potassium, par M. *Chenevier*, docteur en médecine. 4 pages.

— Note sur la similitude en mécanique, par M. *Th. d'Estocquois*, professeur à la Faculté des sciences de Besançon. 2 pages.

— Rapport sur le chemin de fer du Jura central, par MM. *Ch. Grenier* et *Alph. Delacroix*. 4 pages.

— Notice sur les moulins à vent à ailes réductibles, par M. *Ordinaire de Lacolonge*. 9 pages.

— Recherches sur la loi des oscillations de pendule à suspension à lames des chronomètres fixes, par M. *Résal*. 10 pages.

Digitized by Google

— Détermination du rayon de courbure des courbes hélicoïdes, par M. *H. Résal*. 5 pages.

— Notice sur une aiguille de pierre existant au territoire d'Ornans (Doubs), par M. *Adolphe Marlet*. 2 pages.

— Bulletin archéologique pour 1856, par M. *Alphonse Delacroix*. 5 pages.

Société académique de Nantes et du département de la Loire-Inférieure. — Annales, 2e semestre 1856. In-8° de 256 pages.

— Discours prononcé, à la séance solennelle du 16 novembre 1856, par M. *Adolphe Bobierre*, président de la Société. 12 pages

— Rapport sur les travaux de la Société pendant l'année 1855-1856, par M. le docteur *Ferdinand Blanchet*, secrétaire général. 30 pages.

— Rapport sur le concours ouvert pour l'année 1856, par M. *Malherbe*. 14 pages.

— Eloge de Constance de Théis, princesse de Salm Dick, par Mme *Achille Comte*. 27 pages.

— Nicolas Travers, historien de Nantes et théologien, par M. *Dugast Matifeux*. 116 pages.

— Rapport sur les travaux de la section de médecine, depuis le mois de novembre 1855 jusqu'au mois d'octobre 1856, par M. le docteur *Le Houx*, secrétaire. 36 pages.

Société archéologique de l'Orléanais. — N° 25. 3e et 4e trimestres. 1856. In-8° de 50 pages.

— Compte rendu des séances contenant entre autres les notices sur les sujets suivants : 1° sur les restes du théâtre de Triguères, par M. *Dupuis*. 3 pages. 2° Rapport sur un travail de M. *Pillon*, intitulé : Notice sur la corporation des Apothicaires à Orléans. 10 pages. 3° Rapport sur une autre notice de M. *Pillon*, relative à la découverte faite par lui du lieu de la sépulture de Saint Mesmin. 13 pages.

Société philomatique de Bordeaux. — Bulletin, 2e série, 2e année, 1er trimestre 1857. In-8° de 96 pages et une planche.

— Discours d'installation du président, par M. *Pellis*; réponse de M. *Baudrimont*, président. 10 pages.

— Souvenirs de l'Exposition universelle de 1855, par M. *A. Baudrimont*. 40 pages.

— Quelques faits puisés dans le Mémoire de M. Lespès sur le termite Lucifuge, par M. *Léon Dupuy*. 11 pages, 1 planche.

— Propriété nouvelle de l'Epicycloïde, par M. *Pellis*. 3 pages.

— Notice sur un sulfo-chlorure rouge de plomb, par M. *F. Gonin*. 3 pages.

— Bordeaux et les chemins de fer, par M. *Ph. Pellis*. 9 pages.

Digitized by Google

Société d'agriculture, des sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube. — Tome XX de la collection, VIIe de la 2e série. Nos 39 et 40, 3e et 4e trimestres 1856. In-8o de 268 pages.

— Troyes et le département de l'Aube pendant les soixante dernières années. Seconde partie, 1789 à 1848, par M. *Alexandre Guénin*. 207 pages.

— Siége et prise de Troyes par le cardinal de Guise, par M. *Harmand*, bibliothécaire de la ville de Troyes. 19 pages.

— Liste des dons faits au Musée de Troyes pendant l'année 1856. 7 pages.

Société d'agriculture, commerce et arts du département de la Marne. Mémoires de l'année académique 1855-1856. In-8o de 336 pages.

— Séance publique annuelle ; allocution de M. Caquot, président annuel. 9 pages.

— Compte rendu des travaux de la Société pendant l'année, par M. *Debacq*, secrétaire. 26 pages.

— De l'amour d'Horace pour la campagne, par M. *de Maiche*. 17 pages.

— Horticulture maraîchère. — Rapport de M. *Royer*. 12 pages.

— Chemins vicinaux. — Rapport de M. *Savy*. 7 pages.

— Rapport sur la laine végétale extraite des feuilles aciculaires du pin Sylvestre, par M. *J. Lamairesse*. 6 pages.

— L'agriculture dans le département de la Marne. — Rapport de M. *Caquot*. 21 pages.

— Notice historique sur la Compagnie du noble jeu de l'Arc ou des arquebusiers de la ville de Châlons-sur-Marne et sur la fête donnée par elle en 1754, par M. *Sellier*. 74 pages.

— Recherches sur les peintres-verriers champenois, par M. *Chaubry, baron de Troncenord*. 17 pages.

— Usages locaux encore en vigueur dans le département de la Marne, constatés par des commissions cantonales, résumés et classés par M. *Caquot*. 66 pages.

Société archéologique et historique du Limousin. — Bulletin. tom. VII. 1re livraison 1857, in-8o de 60 pages.

— Le comte de Bonneval (Achmet-Pacha), par M. le baron *Gay de Vernon*. 30 pages.

— Procès du comte de Bonneval, fait et instruit par lui-même ; lettres du comte et de la comtesse de Bonneval. 16 pages.

— Quelques mots sur la ville d'Egleton, en Limousin, par M. *Paul Huot*, procureur impérial à Ussel. 10 pages.

Société d'horticulture de Seine-et-oise. — no 1er. Janvier 1857, in-8o de 20 pages.

— Extrait de la séance du 8 janvier 1857. 5 pages.

Digitized by Google

— De la reproduction des orchidées par le semis, par M. *Bernard de Rennes*. 5 pages.

— Miscellannées, par le même; exposition printanière de la Société d'Horticulture de Seine-et-Oise; Palmiers de terre; le gaz employé au chauffage des serres; moyen de se débarrasser des fourmis; destruction des rats et des mulots; du choix des endroits les plus favorables au placement des plantes; du Lilium giganteum. 6 pages.

— Bulletin bibliographique, 4 pages.

Société d'agriculture de la Haute-Garonne et de l'Ariége. — 3e série, tome VIII. Février 1857. In-8° de 48 pages.

— Du régime de la boulangerie, par M. *A. Caze*. 6 pages.

— De la boulangerie en France et plus particulièrement dans la région du sud-ouest et le département de la Haute-Garonne, par M. *Frédéric Lignières*. 21 pages.

— Chronique agricole et commerciale de la Haute-Garonne, par le même. 3 pages.

— Des progrès de l'agriculture dans le sud-ouest et en particulier dans le département de l'Ariége, par M. *Jules Gleizes*. 8 pages.

Société d'agriculture, industrie, sciences et arts du département de la Lozère. — Tome VIII. Livraison de janvier et février 1857. In-8° de 68 pages.

— De la cathédrale de Mende et du pape Urbain V, par M. *Th. Roussel*. 13 pages.

— Revue agricole, par M. *Th. Roussel*. 12 pages.

— De la thoracentèse dans la pleuropneumonie aiguë, par M. *Monteils*, médecin en chef de l'hôpital. 8 pages.

— Résumé des opérations météorologiques de l'année 1856, par M. l'abbé *Bosse*. 6 pages.

Comice agricole de Lille. — Archives de l'agriculture du nord de la France. Tome IV, n° 12. Février 1857. In-8° de 94 pages.

— Remarques sur la statistique agricole du département du Nord en 1855, par M. *Loiset*. 17 pages.

— Conseils aux agriculteurs émigrants, par M. *L. Faure*. 12 pages.

— Rapport sur la machine à battre les grains de M. Debièvre, par M. *L. Heddebault*. 4 pages.

— Bulletin des réunions du comice, séances des 28 janvier et 11 février 1857. 9 pages.

— Chronique agricole. 7 pages.

— Récapitulation générale des observations météorologiques faites à Lille pendant l'année 1856, par M. *Victor Meurein*. 16 pages.

Digitized by Google

VERHANDLUNGEN DES ZOOLOGISCH-BOTANISCHEN VEREINS IN WIEN. — Mémoires de la Société de zoologie et de botanique de Vienne. T. VI, III. Juin, juillet, août 1856.

Sur la forêt de Bakony. Essai sur la géographie des plantes, par le docteur A. Kerner. — Nouveaux genres et nouvelles espèces de Diptères de la famille des Tachinaries et des Dexiaries, avec quelques autres remarques de Dipterologie, par le Dr Jean Egger. — Observations et expériences faites sur des Amphibies vivant en captivité, et notamment sur la Zameris Aesculapii Wgl., par Jos. Erber. — Description comparée de la Sialis fuliginosa de Pictet et la Lutaria de L., par Fr. Brauer. — Scriptores austriaci rerum dipterologicarum; revue des Diptères décrits par les entomologistes d'Autriche, par le Dr J.-R. Schiner. — Sur la végétation de la vigne sauvage dans le bassin de Vienne, par le Dr S. Reissek. — Documents pour la Faune de la Dalmatie, par G. Frauenfeld. — Sedum Hillebrandii Fenzl. Document pour la connaissance plus exacte de quelques espèces de Sedum du groupe de S. Acre, par le Dr E. Fenzl. — Un nouveau Coléoptère de caverne, par C. Hampe. — Deux nouveaux limaçons de cavernes, par H. Hauffen. — Sur la Faune des cavernes de Moravie, par H. Wankel. — Documents pour la Flore de Moravie et de Silésie, par Jos. Sapetza. — Catalogue des plantes phanérogames qui croissent spontanément en Servie, avec les caractères de quelques nouvelles espèces, par Jos. Pancio. — Sur les espèces de mouches Microdon et Chrysotoxum, par le Dr H. Low. — Sur un nouveau Carychium, par H. Hauffen. — Une nouvelle variété de la famille des Staphylines, par le Dr G. Kraatz. — Description d'un nouveau coléoptère de grottes, par L. Miller.

VERHANDLUNGEN DER KAISERL. LEOPOLDINISCH-CAROLINISCHEN AKADÉMIE DER NATURFORSCHER. — Novorum actorum Academiæ Caesareæ Leopoldino-Carolinae naturae curiosorum. Vol. XXV, pars 11, avec 14 planches lithographiées. Breslau et Bonn. 1856.

Avant-propos. — Continuatio Catalogi Dominorum collegarum Acad. Caes. Leopold. Carol. nat. curiosorum a mense Julii anni 1855, usque ad ultimum Januarii anni 1856, receptorum. — Dona. — L'Académie impériale Léop. Carol. des Naturalistes à Breslau. 1. Janv. 1856. — Examen des espèces confondues sous le nom de Laminaria digitata Auct, suivi de quelques observations sur le genre Laminaria, par A. Le Jolis. — Le Zobtenberg et ses environs, par le Dr M. Sadebeck. Nouveaux documents pour l'étude des galets du Nord, et leur présence dans la plaine de l'Oder près de Breslau, par E.-F. Glocker. — Sur le développement et la structure des dents des mammifères, par le Dr Ad. Hannover.—Sur une nouvelle espèce d'Ichthyosaures (l'Ichthyosaurus longirostris, Owen et Jager), par le docteur G. Jager. Avec des remarques sur les autres reptiles qui ont été trouvés dans les formations du Lias en Württemberg.

LINNÆA ENTOMOLOGICA. — Journal publié par la Société entomologique de Stettin. 11e vol. Berlin, 1857. Mittler et fils.

Genera Aleocharinorum illustrata, par le Dr G. Kraatz. — Matériaux pour l'étude des Termitophiles, par le même. — Des Cryptocéphales

Digitized by Google

d'Afrique, id. — Matériaux pour l'étude des Stratiomyides exotiques. par le Dr A. Gerstaecker. — Révision des Nepticules, par le professeur H. Frey.

NAUMANNIA. — Journal pour l'ornithologie, principalement pour celle d'Europe, organe de la Société ornithologique d'Allemagne, rédigé par Edouard Baldamus. 1856. 4e et 5e fasc.

Procès-verbal de la dixième réunion de la Société ornithologique d'Allemagne. Supplément. Nos 1-10. — Notices, correspondance, communications.

JAHRESBERICHT DER NATURFORSCHENDEN GESELLSCHAFT GRAUBÜNDTENS. — Rapport annuel de la Société des naturalistes du canton des Grisons. Nouvelle série. 1re année (1854-1855). Coire, 1856.

Préface. — Rapport sur les travaux de la Société des naturalistes du canton des Grisons dans l'année 1854-1855. — Le Calanda, par le prof. G. Théobald. — Coup d'œil topographique sur la chaîne de la Bernina et description de l'ascension de sa cime la plus élevée, par Coaz. — Sur quelques Desoria observés à Coire en février 1855, par le Dr Papon. — Supplément au Catalogue des plantes des Grisons d'Alexis Moritzis, par Ed. Killias. — Résultat des recherches faites sur quelques morceaux de palais de bœuf fumé qui ont donné lieu à un empoisonnement, par le Dr de Planta. — Sur l'apparition de la maladie de la vigne dans les Grisons, par Fr. Wassali.

MONATSBERICHTE DER KÖNIGLICHEN PREUSSISCHEN AKADEMIE DER WISSENCHAFTEN ZU BERLIN. — Bulletin mensuel de l'Académie royale des sciences de Berlin. Décembre 1856.

Sur quelques nouvelles espèces du genre chytridium et le genre voisin rhizidium, par M. Braun. — Sur l'Amblyodipsas, nouvelle espèce de serpent de Mosambique, par M. Peters. — Sur les Rudistes qui se montrent à l'extrémité septentrionale du Harz, par Ewald. — Sur les combinaisons du Tantale avec le soufre, par M. H. Rose. — Rapport de M. W. Grimm sur une inscription runique envoyée de Boukarest par M. Zacher. — Sur le Zoisit et ses rapports à l'Epidot, et sur la composition de ce dernier, par M. Rammelsberg. — Sur les différentes espèces de cerfs des régions tempérées de l'Amérique du nord, par Lichtenstein. — Communications de M. Ritter sur le voyage des frères Hermann et Robert Schlagintweit de Leh à Ladak, dans le Turquestan oriental et le Khotan, jusqu'à Bouschia, dans le voisinage d'Elshi. — Sur la disposition géographique des noms de pays ariens dans le premier Fargard du Vendidad, par M. Kiepert. — Théorie des facteurs premiers imaginaires des nombres complexes qui sont formés des racines de l'équation $\omega^n=1$ quand N est un nombre composé, par Kummer. — Considérations organographiques sur le Zamia muricata Willd, par H. Karsten, communiquées par M. Klotzsch. — Sur les diamants du musée royal de minéralogie, par G. Rose. — Sur les Annelides de Mosambique, par Peters. — Sur des lettres d'indulgence des années 1454 et 1455, par Pertz. — Travaux. — Livres reçus. — Table générale des noms et des matières.

Dans sa séance du 5 du mois de décembre, l'Académie a reçu, de M. le Ministre de l'instruction publique, notification d'une ordonnance royale du 19 novembre qui approuve l'élection de M. le Dr Weierstrass comme membre ordinaire.

Digitized by Google

ZEITSCHRIFT DER DEUTSCHEN GEOLOGISCHEN GESELLSCHAFT. — Journal de la Société de géologie de l'Allemagne, 8e volume. 2 fasc. février-avril 1856.

Actes de la Société : Procès-verbal des séances de février, mars et avril 1856. — Correspondance de MM. Hofmann, Weiss, de Schauroth, Bornemann et Meyn. — Recherches sur quelques Phonolithes du Mittelgebirge de Bohême, avec examen particulier de la structure de cette chaîne par Jenzch. — Nouveaux documents pour la paléontologie du Zechsthein allemand par Schauroth. — Notice sur quelques cas remarquables de présence de l'alun dans la houille à Zabrze dans la haute Silésie, par F. Römer. — Les formations de la contrée de Dömitz, document pour la géognosie du Mecklembourg et principalement de la plaine du nord de l'Allemagne, par E. F. Koch. — Recherches sur les mammifères fossiles, par R. Henzel. — Sur la composition chimique de deux Phonolithes par G. de Rath.

ABHANDLUNGEN AUS DEM GEBIETE DER NATURWISSENCHAFT. — Mémoires concernant les sciences naturelles publiés par la Société des sciences naturelles de Hambourg. 3e vol. avec 23 planches sur cuivre coloriées et deux en noir. Hambourg, 1856.

Description systématique de la famille des serpents de mer, par le Dr J.-G. Fischer. — Les nouveaux serpents du Musée d'histoire naturelle de Hambourg, par le même. Mémoire dédié à la Société impériale des naturalistes de Moscou, à l'occasion du jubilé de la 50e année de sa fondation. — Les nids de guêpes qui vivent en société. Description des nouveaux nids et de quelques nouvelles espèces de guêpe du Musée d'histoire naturelle de Hambourg, avec des considérations sur la construction des nids en général, par le Dr K. Möbius.

MITTHEILUNGEN AUS DEM GEBIETE DER GESCHICHTE LIV-EHST-UND KURLAND'S. — Mémoire pour l'histoire de la Livonie, de l'Esthonie et de la Courlande publiés par la Société historique et archéologique des provinces russes de la mer Baltique. 8e vol. 2e cah. Rigas, 1856. Kymmel. Paris, Klincksieck.

Fragments pour l'histoire du duc Guillaume de Courlande, par de Bohlen. — Le duc de Holstein Magnus et son royaume de Livonie. Extrait de documents contemporains, avec introduction, par K. H. de Busse. — Les rois de Courlande, par A. de Tideböhl. — Monument de Plettenberg dans l'église de Wenden, par le même. — Bourscard Waldis, par le docteur C. E. Napiersley. — Lettre de fondation de Conrad Taube pour l'église de Fölks et sa dédicace. — Matériaux divers, par le même. — Histoire de la Société, depuis le 6 décembre 1853 jusqu'au 6 décembre 1855, par C. Kurtzenbaum et A. Pohrt.

ZEITSCHRIFT DES VEREINS FÜR GESCHICHTE UND ALTERTHUM SCHLESIENS. — Journal de la Société d'histoire et d'archéologie de Silésie, publié au nom de la Société par le docteur Richard Roepell. Breslau, 1856. Man et Ce. Paris, Klincksieck. 2e livr.

Les derniers jours du colonel Jean Ulric Schaftgotsch, par le Dr Wattenbach. — Relation circonstanciée de l'assassinat commis sur la per-

Digitized by Google

sonne du major suédois Sinclair, par les Russes, au moyen d'une ruse de guerre, près de Naumbourg sur le Bober, en Silésie. Extrait du journal inédit de Jean George Steinberger de Breslau, par le Dr A. Kahlert. — Matériaux pour l'histoire de Silésie au moyen âge : 1. Trois lettres du Saint-Siége, au sujet de l'évêché de Breslau; 2. Annales Grussavienses, 1230-1306, par le Dr R. Roepell; 3° Annalista Silesiacus et series Episcoporum Wratislaviensium, depuis l'an 1382, par le Dr A. Kaffler; 4. Nécrologue du couvent de Czarnowanz, par le Dr Wattenbach. — Charte de fondation du roi Ladislas de Bohême et de Hongrie, du 20 juillet 1505, en faveur de l'Université à établir à Breslau, communiqué d'après l'original, avec introduction et remarques, par le Dr G. Th. Gaupp. — Tentatives du Conseil et de la bourgeoisie de la ville de Breslau, dans les années 1695 et 1696, pour s'opposer à la fondation de l'Université projetée par le P. Fr. Wolff, par le Dr J. Schmidt. — Chronique des abbés de Leubus, de Martin Sébastien Dittmann, par le Dr Wattenbach. — Style et manière de dater de quelques églises de Silésie, de la partie prussienne et autrichienne, par le Dr Luchs. —Notices littéraires. — Rapport sur la Société, d'octobre 1854 à 1856.

Zeitschrift des Vereins für Thüringische Geschichte und Alterthumskunde. — Journal de la Société d'histoire et d'archéologie de Thuringe. 2e vol. 3e livr. Iéna, Frommann, 1856.

Le régime municipal et le siége des échevins à Eisenach, par W. Rein. — Deux documents inédits pour l'histoire de l'Université d'Iéna, par le professeur Wegele. — Le vertueux écrivain dans la guerre des chanteurs à la Wartbourg, par le Dr Funkhänel. — Deux lettres inédites de l'électeur Jean Frédéric le Magnanime à *Simon a Cuelsprans*, *Baillur ad Gent*, par le Dr Emminghaus. — Documents pour l'histoire des églises et de l'école d'Eisenach, par le Dr Funkhänel. — Les deux bailliages de Vacha et Greisa au pays de Fulda, dans leurs rapports avec la Hesse et la Réforme au seizième siècle par Büffe. — Miscellanées. — Suite de la liste des membres. — Suite de la liste des ouvrages reçus. — Compte rendu des travaux de la Société depuis Pâques 1854 jusqu'en 1856.

Degli Studj e delle vicende. — Des études et des vicissitudes de l'Académie royale des *Georgophiles*, dans le premier siècle de son existence sommaire et historique, par M. *Marc Tabarrini*; accompagné d'un catalogue général des membres et de deux index des actes académiques, dressés par le marquis *Ridolfi*. Florence, Cellini et Cie, 1855. In-8° de 298 pages.

Atti dell' *J.* e *R.* Atenao Italiano. Année 1856-1857. Florence, Barbira, Bianchi et Cie. 1856. In-8° de 63 pages.

Bullettino archeologico. — Bulletin archéologique sarde, ou recueil des monuments antiques en tout genre de l'Ile de Sardaigne, dirigé par M. *Jean Spano*. Livraisons de mars à décembre 1856. (2e année).

Digitized by Google

OUVRAGES DIVERS.

ETUDES BIOGRAPHIQUES POUR SERVIR A L'HISTOIRE DES SCIENCES (*première série, chimistes-naturalistes*), par M. *Paul-Antoine Cap*. Paris, 1857, chez Victor Masson. In-12 de VI et 408 pages.

Les dix-sept biographies, qui composent la première série d'études publiées par M. Cap sont en grande partie inédites; cinq cependant étaient déjà connues pour avoir été couronnées par diverses sociétés savantes ou pour avoir paru en volumes. Nous citerons, parmi ces dernières, la notice remarquable de Bernard de Palissy, que M. Cap a mise en tête d'une édition complète des œuvres de ce grand artiste, qui fut aussi un savant distingué. L'auteur de l'ouvrage dont nous nous occupons a voulu, sous une forme qui possède l'heureux avantage de frapper vivement l'imagination, donner une histoire des sciences, histoire qui offre un intérêt si puissant. Le moment est venu où tout le monde veut connaître l'origine, la date, le point de départ de ces inventions merveilleuses qui jouent un rôle si important dans la société actuelle. Selon nous, l'étude attentive des efforts tentés et des luttes soutenues par des savants, souvent peu connus, qui ont passé leur vie tout entière à doter l'humanité de découvertes précieuses, est le meilleur moyen de faire connaître la marche progressive des sciences à travers les siècles. Les études biographiques de M. Cap débutent par la vie de Paracelse (1493-1541), et se terminent par celle de Matthieu Bonafous (1793-1852), qui s'occupa avec tant de succès d'agronomie, et surtout de l'éducation des vers à soie. Dans ce long intervalle de plus de trois siècles et demi, l'auteur a passé en revue les hommes qui ont fait faire le plus de progrès à la chimie et à l'histoire naturelle, en insistant avec soin sur leurs travaux les plus remarquables.

Nous avons cependant eu lieu d'être étonné en remarquant l'absence de biographies d'hommes, tels que Thouin, Tournefort, Linné, Buffon, Lavoisier, Cuvier, etc.; espérons que M. Cap réparera des lacunes aussi regrettables dans un second volume.

LA TERRE ET L'HOMME, OU APERÇU HISTORIQUE DE GÉOLOGIE, DE GÉOGRAPHIE ET D'ETHNOLOGIE GÉNÉRALES, par M. *Alfred Maury*. Paris, 1855, chez Hachette. In-12 de VIII et 603 pages.

Cet ouvrage fait partie d'une histoire universelle, publiée sous la direction de M. Duruy. Jusqu'à présent, l'on n'avait cherché de l'histoire, presque exclusivement, que l'action des causes morales, en négligeant complétement l'étude des causes physiques. M. Maury, persuadé que le relief du sol sur lequel les événements s'accomplissent, le climat sous lequel les changements s'opèrent, la race à laquelle appartiennent les peuples dont on fait l'histoire, ont une grande part aux destinées des nations, a voulu donner un abrégé clair et net des sciences

Digitized by Google

que les historiens regardent à tort comme accessoires, sinon comme étrangères à leurs travaux. Nous croyons qu'il a atteint son but, et que son ouvrage contribuera à répandre dans notre pays le goût des études de géologie, de géographie et d'ethnologie. Le savant auteur a parfaitement fait connaître l'étroite liaison qui existe entre la terre et l'homme, et désormais, il ne sera plus permis de ne pas tenir compte de l'influence immense qu'exerce sur nos destinées le milieu dans lequel nous vivons. Ajoutons que M. Maury a scrupuleusement cité toutes les sources auxquelles il a puisé, et que son volume se termine par un index bibliographique de douze pages.

De la propriété et de la contrefaçon des œuvres de l'intelligence, par M. *Ed. Calmels*, avocat à la Cour impériale de Paris. Paris, chez Cosse. 1 vol. grand in-8° de VII et 866 pages.

La propriété littéraire et artistique est une institution de date récente, mal étudiée, peu connue des jurisconsultes, inconnue complétement, la plupart du temps, de ceux qu'elle intéresse. Il était nécessaire de publier une sorte de Code de législation relative à la matière; c'est ce que M. Calmels a fait. Il a divisé son livre en trois parties : la première est consacrée au droit en lui-même, à sa nature, à sa reconnaissance, aux mesures légales à prendre pour en conserver la jouissance et l'exercice aux personnes qui peuvent l'exercer, etc.; la deuxième est relative à la contrefaçon, et la troisième renferme la législation, les textes de lois, décrets et instructions ministérielles, qui traitent des œuvres littéraires et artistiques, des dessins et marques de fabriques et des brevets d'invention. A la fin du volume est une table détaillée, destinée à faciliter les recherches. L'auteur a réuni, sous la forme de principes généraux, les solutions que renferment les monuments de la jurisprudence, en les accompagnant des opinions des auteurs, de ses observations personnelles et des dispositions des lois étrangères. C'est un travail sérieux, et qui, maintenant que la propriété intellectuelle est reconnue, aura une utilité incontestable.

Etudes historiques : dix-septième siècle. 1re partie, 1610-1660, par *H. Prat*. Paris, chez Didot. 390 pages (4 fr.). — Etudes littéraires : dix-septième siècle. 1re partie, 1610-1660, par *le même*. Paris, chez Didot. In-12 de 403 pages. (4 fr.)

Dans son premier volume, M. Prat s'occupe de la révolution d'Angleterre, de la régence de Marie de Médicis, du cardinal de Richelieu, de la guerre de Trente Ans, de la paix de Westphalie, de la régence d'Anne d'Autriche, de la Fronde, du jansénisme et de l'Espagne sous Philippe III et Philippe IV ; dans le second, il consacre des notices spéciales à Lope de Véga et Calderon, à l'Astrée d'Honoré d'Urfé, à l'hôtel de Rambouillet, aux Précieuses, à Mlle de Scudéry, à Malherbe, Racan, Maynard, Balzac, à l'Académie, au théâtre français jusqu'à Hardy, à Mairet, Rotrou, Corneille, Descartes, Port-Royal, Pascal, Scarron et Gabriel Naudé. En passant, il effleure les autres noms qui se retrouvent sur sa route, mais la plupart de ses leçons sont des sortes de biographies qui ne s'enchaînent peut-être pas assez. Ce qui manque à cet ouvrage, c'est le lien, l'unité qui devrait réunir ensemble tous les tableaux un peu décousus. Ses études historiques sont peut-être un peu écourtées, trop brièvement faites, mais cependant elles forment un bon précis, un résumé satisfaisant de la première moitié de l'histoire du grand siècle.

Digitized by Google

Histoire de la littérature grecque, par *Alexis Pierron*, professeur au lycée Saint-Louis. Paris, Hachette. In-12 de VII et 579 pages. (4 fr.)

Pour M. Pierron, et nous sommes de son avis sous ce rapport, l'histoire littéraire d'un peuple et d'un pays ne doit pas englober tous les écrivains qui ont écrit dans la langue de ce pays et de ce peuple, mais bien ceux-là seulement qui se sont occupés de littérature ; il laisse, par conséquent, de côté Archimède, Apollonius, Claude Ptolémée, et tant d'autres enfin, dont, comme il le dit, il aurait été fort embarrassé de juger le mérite. Il a également négligé les écrivains du Bas-Empire, parce que le talent leur a fait défaut, et que pas un d'eux n'est arrivé à une véritable notoriété littéraire. La littérature grecque, suivant lui, finit avec Probus et l'Ecole d'Athènes; son cadre s'arrête là, il l'a restreint encore en le resserrant dans les limites absolues de la littérature profane. Mais, disons-le, ces données admises, M. Pierron a fait un livre consciencieux, où il passe en revue les écrivains et leurs œuvres, et étudie les différents genres de composition littéraire dans leur développement successif, et cela avec méthode et clarté.

L'abbaye de Sénanque (diocèse d'Avignon). Notice historique et archéologique, par l'abbé *Moyne*. Avignon, 1857. In-12 de 301 pages, avec planches.

Le monastère de Sénanque, fondé en 1148 et abandonné à la Révolution, est resté désert depuis cette époque; mais sa position écartée l'avait mis à l'abri de toute dévastation; il était encore dans son état primitif et n'avait eu à souffrir que du temps. En 1854, un ordre religieux est rentré dans l'abbaye déserte qui, maintenant, semble s'être réveillée après un sommeil de soixante ans. L'abbé Moyne a voulu faire l'histoire de ce couvent depuis sa fondation jusqu'à nos jours ; il a consulté les archives et les chartes déposées à la préfecture de Vaucluse, et rétabli la liste des abbés. Son ouvrage est une histoire aussi complète que possible de cette fondation pieuse. Quant aux renseignements archéologiques que nous espérions y trouver, il faut les chercher ailleurs, l'auteur s'étant scrupuleusement renfermé dans le cadre purement historique qu'il s'était tracé. Citons cependant comme dignes d'intérêt, avant de terminer, les chartes, les bulles, les actes de donation et de concession, que l'on retrouve dans les pièces justificatives.

Le Dauphin, duc de Bourgogne, petit-fils de Louis XIV, étude historique par M. le baron *Trouvé*, ancien préfet du département de l'Aude. Paris, 1857, chez Amyot. In-12 de 282 pages.

« Nous avons, à la honte de l'esprit humain, a dit Voltaire, cent volumes contre Louis XIV, son fils, Monseigneur le duc d'Orléans, son neveu, et pas un seul qui fasse connaître les vertus de ce prince, qui aurait mérité d'être célébré, s'il n'eût été que particulier. » M. le baron Trouvé a voulu réparer cette injustice ; il nous a donné une monographie curieuse sur un prince dont on n'a jamais étudié la vie et les actes avec cette étendue et ce soin. « La mort prématurée du duc de Bourgogne, a dit encore Voltaire, causa des regrets à la France et à l'Europe. Il était très-instruit, juste, pacifique, ennemi de la vaine gloire,

Digitized by Google

digne élève du duc de Beauvilliers et du célèbre Fénelon.... Si ce prince eût régné, c'eût été le règne de la justice, de l'ordre et des mœurs. » Le livre de M. Trouvé est le développement et la preuve historique de ce que dit Voltaire au sujet du dauphin.

RYMES DE GENTILE ET VERTUEUSE DAME D. PERNETTE DU GUILLET, Lyonnaise. Lyon, chez Perrin. In-12 de 130 pages.

Pernette Du Guillet, inférieure comme poëte à Louise Labbé, a pourtant un certain mérite; elle a été, comme sa compatriote, une de ces femmes rares qui, par les charmes de leur esprit et la variété de leur conversation, savent attirer et retenir auprès d'elles les savants et les écrivains illustres de leur époque et de leur pays. L'éditeur, dans sa préface, marque bien la place secondaire que doit occuper Pernette comme écrivain, tout en cherchant à la défendre contre le dédain exagéré de Colletet; il donne une bibliographie fort détaillée des rimes de la belle Lyonnaise. Quant aux poésies elles-mêmes, si l'on peut reprocher aux vers de Pernette une certaine rudesse, on est forcé de reconnaître dans quelques passages une poésie vraie et de belles images bien rendues. L'exécution typographique de ce volume est irréprochable; tirée à cent vingt-cinq exemplaires sur papier de Hollande légèrement teinté, cette édition est admirablement imprimée; c'est tout à fait une fantaisie de bibliophile, et certes, on trouverait peu de nos éditions parisiennes qui puissent en approcher.

LE TRÉSOR DE LA CURIOSITÉ, tiré des catalogues de vente, par M. *Ch. Blanc*, ancien directeur des Beaux-Arts. Tome Ier. Paris, chez Renouard. 1857. In-8° de CXXIII et 480 pages.

Le premier volume du *Trésor de la curiosité* renferme des documents intéressants sur les principales ventes d'objets d'art qui ont eu lieu de 1737 à 1771. M. Ch. Blanc a fait précéder le compte rendu des ventes les plus importantes d'une notice sur la personne qui avait composé la collection dont il s'occupe; ces notices ne sont pas la partie la moins intéressante de son travail. Dans ce livre, on voit passer sous ses yeux, avec l'indication des prix auxquels ils ont été adjugés à différentes époques, les objets d'art les plus remarquables, tels que tableaux, dessins, estampes, livres, marbres, bronzes, ivoires, terres cuites, vitraux, médailles, armes, porcelaines, meubles, émaux, laques, etc. En tête se trouve une lettre *sur la curiosité*, par M. Adolphe Thibeaudeau. Cette lettre, interrompue par la mort de l'auteur, renferme un grand nombre de documents sur les hommes et les usages du dernier siècle. Il est regrettable que l'auteur n'ait pas pu terminer le travail qu'il avait entrepris, et dont les détails ajoutent certainement à l'intérêt du livre de M. Ch. Blanc. Nous n'exprimerons qu'un seul regret, c'est que l'on n'ait pas cru devoir enrichir ce volume de tables indispensables pour un pareil ouvrage; l'auteur se réserve sans doute d'en donner à la suite de la seconde partie qu'il annonce; mais on sait combien ces sortes de publications sont longues, combien elles traînent d'ordinaire, et le volume paru aurait pu être consulté facilement, en attendant que le second ait été publié et vienne compléter une œuvre dont personne ne contestera l'utilité. Les gravures intercalées dans le texte nous paraissent également un hors-d'œuvre; elles sont trop peu nombreuses pour avoir un but, leur exécution laisse beaucoup à dési-

Digitized by Google

rer, et leur utilité ne nous semble pas justifiée. Malgré cette légère critique, le *Trésor de la curiosité* est et demeure un livre qui a sa place marquée dans le cabinet de tout véritable amateur.

INVENTAIRE DES MEUBLES, BIJOUX ET LIVRES ESTANT A CHENONCEAUX le 8 janvier MDCIII, précédé d'une histoire sommaire de la vie de Louise de Lorraine, reine de France, suivi d'une notice sur le château de Chenonceaux, par le *prince Augustin Gallitzin*. Paris, chez Techener. In-8° de XIV-76 pages, avec portrait.

L'initiative de cette publication est due à M. le comte de Baillon; la collation des textes originaux et les notices ont été faites par le prince Augustin Gallitzin; et M. Techener s'est chargé des soins matériels de l'édition qui est à la hauteur de ses publications ordinaires. La notice du prince Gallitzin est d'une convenance parfaite, simple comme le sujet même; elle met en lumière le caractère de Louise de Lorraine, de cette reine si vertueuse, au milieu d'une cour corrompue, que son nom est à peine prononcé par les écrivains de son temps. On ne la voit jamais paraître dans les mémoires et dans les chroniques, sans qu'il n'y ait à signaler un acte de charité ou d'abnégation. L'inventaire qui suit est une pièce éminemment curieuse; on y rencontre des portraits, des livres, des meubles et des bijoux, avec l'estimation de leur valeur à l'époque de la mort de la reine. A la fin du volume, l'éditeur consacre quelques pages aux différents possesseurs de Chenonceaux. Ce petit livre est une publication remarquable, au point de vue des mœurs de l'époque, par les objets qui sont portés à l'inventaire, et dont la description minutieuse présente un très-grand intérêt.

CARTULAIRE ET ARCHIVES *des communes de l'ancien diocèse et de l'arrondissement administratif de Carcassonne*, par M. *Mahul*, Tome Ier. Paris, chez Didron, libraire, 1857. 1 volume in-4° de X-423 pages, avec cartes.

Ce que l'abbé Lebeuf a fait au siècle dernier pour les paroisses du diocèse de Paris, M. Mahul a voulu le faire pour Carcassonne; il a compris dans son travail les douze cantons et les cent quarante communes dont se compose l'arrondissement de ce nom, et dont une portion formait l'ancien diocèse. Le plan de l'ouvrage embrasse le territoire de la domination des comtes de Carcassonne, qui formait les vigueries de Carcassonne, de Cabardès et la châtellenie de Montréal, ainsi que la portion la plus considérable des vigueries de Minervois, de Termenès et de Fénouillèdes : ces contrées composent aujourd'hui les trois cantons de Peyriac-Minervois, de Monthoumet et de Tuchan. L'auteur a divisé son travail en cinq sections pour chaque commune, savoir : cartulaire et chronique, église, catalogue des seigneurs, territoire et notes statistiques. Les abbayes forment un chapitre à part. En résumé, le livre de M. Mahul est un travail consciencieux, bien complet, et qu'on ne saurait trop recommander comme modèle à suivre. Le premier volume, le seul paru jusqu'à ce jour, contient les cantons d'Alzonne et de Capendu, avec une carte de chacun de ces cantons.

LES CÔTES-DU-NORD, histoire et géographie de toutes les villes et communes du département, par *Benjamin Jollivet*. Tome III. Guingamp. 1 volume in-8° de VIII-378 pages.

Ce volume d'histoire et de géographie des Côtes-du-Nord est spé-

Digitized by Google

cialement consacré à l'arrondissement de Guingamp; on y trouve une description détaillée et l'histoire des communes des divers cantons qui forment cet arrondissement. L'auteur annonce qu'il fera prochainement paraître un quatrième volume sur les arrondissements de Lannion et de Loudéac, comprenant ensemble 121 communes; ce sera le dernier de l'ouvrage qui se trouvera ainsi complété.

Transkaukasia..... — Indications sur la vie de famille et de commune et les relations sociales de quelques peuples situés entre la mer Noire et la mer Caspienne. Souvenirs de voyage et recueil de notes du baron *Haxthausen*. Leipzig, Brockhaus; Paris, Klincksieck, 1856. 2 vol. grand in-8° de XVIII et 339, VIII et 300 pages, avec frontispice gravé, 2 lithographies, gravures sur bois et une carte. (21 fr. 50 c.)

Les voyages fréquents et le séjour prolongé de l'auteur parmi les nombreuses peuplades qui habitent entre la mer Noire et la mer Caspienne lui ont permis de recueillir les détails les plus intéressants sur leur genre de vie, leurs mœurs, leurs usages, leur industrie; aussi sa relation est-elle une source abondante de matériaux pour l'ethnographie et la géographie comparées. On peut regarder comme un peu hardie et prématurée son opinion sur l'affinité des tribus Ossetes avec les anciens Germains, qui n'a d'autre base que des analogies d'instruments d'agriculture, d'outils, de meubles, et quelques vagues maximes de droit traditionnel; mais ces vues annoncent un esprit sagace et pénétrant; elles provoqueront sans doute de nouvelles recherches, qui élucideront cette question curieuse dans l'histoire des peuples européens. La traduction française de ce livre, qui ne tardera pas à paraître, nous dispense d'entrer dans de plus longs détails.

Philipp des Grossmuthigen. — Les successeurs de Philippe le Magnanime. Supplément à l'histoire de la Réforme, par *Philippe Hoffmeister*. Cassel, Luckhardt. Paris, Klincksieck, 1856. Gr. in-8° de IV et 336 pages. (3 fr.)

Philippe le Magnanime, margrave de Hesse, avait consacré sa vie tout entière au triomphe de la réforme dans ses Etats; la mort l'arrêta dans l'accomplissement de cette tâche, qui, au milieu des troubles et des calamités de la guerre de Trente-Ans, ne dut son achèvement qu'aux efforts constants et à la persévérance de ses successeurs, depuis son fils aîné, Guillaume le Sage, qui déjà, pendant la longue captivité de son père, avait pris les rênes de l'administration, jusqu'à la landgrave Amélie-Elisabeth (morte le 8 août 1651), que ses ennemis eux-mêmes regardaient comme la princesse la plus habile de son époque. Cette seconde partie, qui forme le complément indispensable de la biographie de Philippe, en nous déroulant le cours des événements écoulés depuis le 31 mars 1567 jusqu'en 1650, a pour but de signaler les services rendus à l'Eglise réformée par la maison de Hesse.

Digitized by Google

MINUTES OF THE COMMITTEE OF COUNCIL ON EDUCATION, ETC. — Procès-verbaux de la Commission du conseil sur l'enseignement; Correspondance, exposé financier et Rapports des inspecteurs des écoles (1855-1856), présentés aux deux chambres du parlement par ordre de Sa Majesté. Londres. Imprimé chez *Georges E. Eyre* et *William Spottiswoode*, imprimeurs de Sa Majesté, 2 vol. in-12. Paris, *Stassin* et *Xavier*.

Parmi les documents soumis au parlement dans sa dernière session, on peut certainement compter au nombre des plus intéressants les deux volumes dont nous venons de donner le titre : ils présentent, en effet, dans les détails les plus circonstanciés, l'ensemble de la situation de l'enseignement élémentaire en Angleterre sous le double aspect statistique et moral. La partie statistique se produit dans une suite de tableaux donnant, dans un coup d'œil général, les chiffres destinés à établir l'état financier des écoles; le montant des allocations qui leur sont attribuées, soit sur les fonds généraux votés par le parlement, soit sur les souscriptions locales; la distribution qui en est faite entre les divers services pour la reconstruction et la réparation des bâtiments d'école, pour les achats de livres, cartes, instruments scientifiques, etc., pour supplément de traitement aux instituteurs et institutrices, sous-maîtres et moniteurs, avec la répartition proportionnelle entre les écoles relevant des différentes sectes religieuses; ils renferment enfin l'indication du nombre des enfants prenant part à l'enseignement élémentaire et des progrès de leurs études. A la suite de ces tableaux, viennent les rapports des inspecteurs, formant une série d'études approfondies qui embrassent tout le Royaume-Uni; ils relèvent tous les faits, pénètrent au fond de l'organisation pour en signaler les mérites et les défauts, et donnent, soit par les bulletins résumés d'examen, soit par des considérations développées, le vrai niveau moyen de l'enseignement élémentaire, en indiquant à la fois le plus ou moins de capacité et de zèle des maîtres, l'assiduité et les progrès des élèves, et les réformes morales ou matérielles de nature à mieux assurer le succès des efforts communs. Les inspecteurs, ne se bornant pas à la question d'enseignement proprement dit, embrassent ainsi avec un égal succès le sujet dans son ensemble, depuis les questions les plus élevées relatives aux méthodes de l'enseignement, jusqu'à celles qui se rattachent aux détails d'organisation matérielle, détails d'un ordre inférieur si on veut, mais qui cependant ont aussi leur part d'influence sur la marche des études; on suit avec le plus curieux intérêt le résultat de leurs investigations sur la situation pécuniaire des instituteurs, sur l'importance et l'action des subventions locales, sur les meilleures dispositions intérieures des écoles, etc.; ils n'ont, il nous semble, négligé aucun point dans leurs tournées d'inspection; et, en effet, en pareille matière aucun point si secondaire qu'il paraisse n'est indifférent. Nous ne saurions, on le comprend, fournir dans une simple notice bibliographique, l'analyse même abrégée d'un travail considérable qui ne remplit pas moins de deux forts volumes; toutefois, nous devons signaler une observation, qui se reproduit dans la plupart des rapports et qui fait ressortir une des supériorités les plus utiles de notre instruction élémentaire : nous voulons parler de l'enseignement industriel et pratique si développé en France sous toutes les formes, si favorable à la jeunesse des classes laborieuses, et dont on remarque, non pas sans

Digitized by Google

surprise, l'insuffisance en Angleterre. Les inspecteurs des écoles élémentaires insistent, à plusieurs reprises, et avec une impartialité de bonne foi sur ce rapprochement, et ils concluent, en s'appuyant de l'exemple de la France, à une modification qui comble cette lacune regrettable; le Gouvernement, ainsi qu'il résulte de quelques-unes des instructions officielles placées au commencement de cette publication, y est tout disposé, et nous ajouterons que plusieurs comtés, naturellement parmi les plus manufacturiers et les plus commerçants, ont exprimé vivement le désir de voir créer ces écoles professionnelles qu'on s'étonne de trouver si rares dans un pays dont l'activité est surtout dirigée vers les grands travaux de l'industrie. Comme on peut le voir par ce résumé bien rapide, la publication récemment soumise à l'examen du parlement forme un tableau soigneusement tracé de l'état de l'enseignement élémentaire en Angleterre, et, à ce titre, il sera lu, non-seulement avec intérêt, mais avec un profit rès-réel, par tous ceux qui s'intéressent aux développements de l'instruction publique en Europe.

Dissertatio literaria continens observationes criticas in fragmenta comicorum quam..... scripsit Henr. van Herwerden. Leyde, Brill. Paris, Klincksieck, 1856. Gr. in-8° de VIII et 141 pages. (3 fr. 50 c.)

Les fragments des comiques qui nous ont été conservés par Athénée, Plutarque, Stobée, Strabon, etc., ont déjà, à maintes reprises, occupé les savants du premier ordre, tels que Casaubon, Grotius, Bentley, Porson, Dobrée, Cobet, Meineke, et autres. Malgré tant de travaux, qui semblent défier les efforts de la critique la plus sagace, le champ n'est pas encore épuisé. L'auteur de la dissertation nous propose un grand nombre de restitutions qui semblent tellement évidentes et si heureuses, qu'on s'étonne qu'elles aient échappé à ses prédécesseurs; quelques-unes, il est vrai, sont trop conjecturales pour qu'on puisse les admettre; mais, dans leur ensemble, elles dénotent une sagacité et une sûreté de jugement qui promettent à la Hollande un philologue distingué. Les fragments sont disposés suivant l'édition de Meineke et divisés également en comédie antique, moyenne et nouvelle, formant chacune le sujet d'un chapitre. A la suite se trouve une série de corrections pour Sophocle, Aristophane, Babrius et même quelques classiques latins, qui trouvaient naturellement leur place dans un travail de ce genre.

Johann Caspar Lavater. — Jean-Gaspard Lavater, dépeint d'après sa vie et ses travaux, par Fr.-Guill. Bodeman, pasteur à Schnackenbourg sur l'Elbe. Gotha, F. A. Perthes. Paris, Klincksieck, 1856. Gr. in-8° de XVI et 495 pages, avec portrait et fac-simile. (6 fr.)

Lavater est sans contredit une des figures les plus originales et les plus intéressantes du siècle dernier; aussi nombre d'écrivains ont-ils cherché à la reproduire; mais les biographies anciennes écrites par Gessner, Haller, Hegener, Herbst, Jung et Meister, ont disparu depuis longtemps du commerce de la librairie, et si l'on retrouve quelques appréciations dans des ouvrages d'ensemble, tels que les histoires littéraires ou ecclésiastiques de Gelzer, Hagenbach, Hillebrand, ou dans d'autres études analogues à celles de Düntzer et Hirzel sur Göthe, on cherche en vain un travail complet sur la vie du *prophète* et de l'*évan-*

Digitized by Google

géliste de Zurich. Il y avait donc là une lacune à remplir, et le talent dont l'auteur a fait preuve dans d'autres ouvrages le rendait éminemment propre à cette tâche, qui se résume dans l'énoncé des chapitres suivants : Jeunesse de Lavater; sa courageuse et patriotique démarche contre un bailli inique, Félix Grebel de Grüningen; son voyage dans le nord de l'Allemagne et son séjour chez Spalding; sa vie domestique; Lavater dans l'exercice de ses fonctions pastorales; comme écrivain croyant; comme physiognomiste; Lavater et ses amis, particulièrement sa liaison avec Göthe; ses ennemis et ses adversaires; son amour de la patrie; sa déportation; sa fin. Un supplément contient, outre quelques *anecdota*, trois lettres inédites d'Oberlin, communiquées à l'auteur par le pasteur Grobe, époux de la petite-fille de Lavater. Enfin son portrait, un des meilleurs parmi les 218 que l'on possède, et un fac-simile de son écriture complètent ce livre, appelé sans doute à renouveler l'influence salutaire exercée autrefois par la parole et les actions de celui dont il retrace les vertus.

Le opere di Galileo Galilei. — Œuvres de Galileo Galilée, première édition complète, publiée sur les manuscrits palatins par M. *Eugène Albéri*, et dédiée à S. A. I. et R. Léopold II, grand duc de Toscane. Florence, Société éditrice florentine, 1856. Grand in-8°.

Ce volume de *supplément*, qui complète la grande publication de M. Albéri, n'est peut-être pas le moins intéressant de la collection. Il contient, 1° les lettres inédites adressées à Galilée (1592-1641), et qui sont au nombre de 180. M. Albéri y a ajouté trois lettres déjà publiées, plus une lettre inédite de Galilée à Vincent Giugni (11 juin 1605); 2° un appendice relatif au procès de Galilée : lettre par laquelle le P. Lorini dénonce Galilée à l'inquisition romaine en février 1615; déposition du P. Caccini devant le tribunal de l'Inquisition (20 mars 1615); 3° trois lettres de Philippe Magalotti, d'août et septembre 1632, dont deux adressées à Marius Guiducci et une à Galilée; 4° deux lettres très-importantes de Galilée, l'une relative à sa condamnation, et l'autre aux tentatives par lui faites pour la mesure de la cycloïde. — M. Albéri a placé dans ce volume une notice sur l'horloge à pendule de Galilée, et sur deux récentes découvertes du mécanisme trouvé par Galilée, et enfin, un examen de la biographie de Galilée écrite par F. Arago. L'illustre astronome avait attaqué sur certains points le héros de M. Albéri. Galilée ne pouvait être plus vivement défendu. L'*Archivio storico*, en parlant des allégations de F. Arago, les qualifie de *censures extravagantes*. La polémique paraît difficile avec les savants italiens.

Le Rédacteur en chef, Ch. Louandre.

Digitized by Google

PHYSIQUE DU GLOBE.

LA MÉTÉOROLOGIE

DANS

LES MÉMOIRES DES SOCIÉTÉS SAVANTES.

I.

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES.

L'atmosphère qui environne notre globe est soumise à de nombreuses variations et présente à chaque instant des phénomènes plus ou moins frappants. Ces phénomènes dépendent d'un grand nombre de circonstances, dont l'action simultanée vient nécessairement compliquer l'explication des faits qui se multiplient de manière à déconcerter souvent l'imagination la plus riche. Tant d'éléments divers concourent à la production des phénomènes atmosphériques, que l'on prévoit de prime abord les immenses difficultés que doit rencontrer l'observateur dans l'analyse des faits. Aussi, quand la philosophie est venue donner aux connaissances humaines ces caractères positifs qui leur ont mérité véritablement l'épithète de scientifiques, a-t-on été forcé de diviser l'étude de la nature en plusieurs branches, qui ont formé autant de sciences distinctes. Dans chacune de celles-ci, des subdivisions ont même paru nécessaires, afin de conserver cet ordre méthodique qui peut seul permettre à l'homme d'embrasser d'aussi vastes sujets d'exploration. C'est ainsi que la physique, outre les deux points de vue de physique expérimentale et de physique mathématique, sous lesquels on la considère, a dû se séparer de la chimie et donner naissance à la minéralogie, à la géologie; et de même que l'hydrographie forme une science à part, la météorologie, ou science qui se rapporte à l'étude des phénomènes atmosphériques, prend son développement d'une manière tout à fait spé-

Digitized by Google

ciale. Mais ici que de difficultés attendent le physicien! Les influences des localités, soit par leur position géographique, soit par les accidents de terrain, le voisinage de la mer, des fleuves, des bois, des montagnes, etc., ne sont pas les moindres causes qui viennent compliquer les effets que l'on veut expliquer. C'est ainsi que la température atmosphérique, essentiellement variable, est considérablement influencée par ces causes. Les vents eux-mêmes, dont les courants changent avec leur élévation pour le même point du globe, présentent dans les couches voisines de sa surface des vicissitudes liées également aux localités. La pression atmosphérique, l'état hygrométrique, la quantité de pluie, les phénomènes lumineux eux-mêmes, etc., reçoivent aussi des modifications variables avec la nature et la position du sol. Ces causes ne sont pas, à beaucoup près, les seules qui concourent à la production des phénomènes atmosphériques. Ceux-ci s'influencent mutuellement, et les actions complexes des agents physiques ne sont pas choses faciles à démêler.

Par exemple, les oscillations du baromètre sont liées à la température, qui, toujours très-variable dans un même lieu, dépend elle-même de l'action du soleil et des autres corps semés dans l'espace, et change aux diverses heures du jour.

La réfraction des rayons lumineux à travers l'atmosphère varie avec la densité de celle-ci et par suite avec sa température, tandis que l'apparition de l'arc-en-ciel est soumise à la fois à la nature des nuages et à la position du soleil par rapport à l'observateur. Mais combien d'autres faits curieux et importants restent totalement inexpliqués et réclament le concours des observateurs et celui des théoriciens!

Ce simple aperçu suffit pour faire ressortir les immenses difficultés qui se présentent dans le petit nombre d'expériences météorologiques que l'on est à même de faire. Quant aux observations, elles n'en sont pas moins fort délicates, quoiqu'on puisse les multiplier indéfiniment.

Pour expérimenter en météorologie, il faut rassembler tant de conditions diverses, qu'il est presque impossible de le faire. En s'en tenant forcément aux observations, il faut non-seulement les répéter souvent, mais il en est même un grand nombre que l'on ne peut saisir qu'au passage et dont la rareté retarde presque indéfiniment l'appréciation. Telles sont les aurores boréales, la lumière zodiacale, les bolides : pour les rattacher aux causes physiques on éprouve de grands embarras, car il faut démêler toute la diversité d'action d'a-

Digitized by Google

gents peu ou point connus. Encore qu'on doive s'estimer fort heureux quand les opérations sont bien faites, faudrait-il néanmoins les organiser sur une vaste échelle, c'est-à-dire en faire dans tous les lieux accessibles à l'homme. Les observatoires ne sont point assez nombreux pour pouvoir compter sur la discussion des observations que l'on y fait.

A Paris, où des instruments particuliers ont été établis à l'Observatoire impérial, on n'a pas encore obtenu les résultats qu'on en attendait. Comment donc espérer qu'aux divers points de la France, où des observations restreintes sont faites par les employés de certaines administrations, ou par d'autres personnes non spécialement destinées à ce genre de travail; comment espérer, dis-je, obtenir l'exactitude que comportent de semblables investigations ?

Et cependant, ce n'est que par des observations très-multipliées, bien faites et variées autant qu'il est possible, que l'on peut arriver à des résultats ayant une certaine valeur. Non-seulement la climatologie d'un pays en dépend, mais encore les beaux phénomènes électriques, magnétiques, lumineux, complétement inexpliqués jusqu'ici, ne peuvent trouver que là quelques chances favorables pour arriver à notre connaissance.

L'explication des faits, tel est le grand but de la science. Pour l'atteindre, il faut, lorsqu'un fait nouveau s'est produit, le rattacher aux lois connues, quand celles-ci suffisent pour l'apprécier, ou, dans le cas contraire, il faut que l'insuffisance de la science soit pleinement constatée. Cependant, quand on est parvenu à connaître les rapports des phénomènes et qu'on les a fait dépendre de lois connues, il ne faut pas croire que les causes soient connues ; il serait même inutile, je le crois pour ma part, de penser à la possibilité de remonter à l'origine des choses. Les théories physiques, dont la tendance principale est tournée du côté de la nature des causes, dévient à chaque instant de la route que l'on voudrait leur faire suivre, et se résument simplement dans une classification des effets produits, mais en nous laissant complétement dans l'ignorance de leur origine.

Prétendre connaître une cause parce qu'on en connaît un certain nombre d'effets, serait illusoire, et c'est cependant la seule manière qui s'offre à nous pour estimer la valeur des principes de la science. Seulement, plus le nombre des causes est petit, plus la science tend à la perfection, et le seul résultat vraiment raisonnable auquel les savants peuvent prétendre, est de restreindre le nombre des causes le plus possible, et même de tâcher de ramener tout à une seule. Ici, l'embarras n'est pas moindre que dans le perfectionnement dont il

Digitized by Google

vient d'être question. En effet, on a été fort étonné, à différentes époques, quand, à la suite de certains ordres de faits nouveaux, on s'est vu dans la nécessité d'admettre des causes différentes de celles déjà admises. Ainsi, par exemple, l'électricité s'est modifiée sous les phénomènes voltaïques, et surtout magnétiques, au point que, malgré les raisons que l'on a d'assimiler ces deux agents, on les a cependant séparés pour la facilité des théories. Il est donc à craindre que la nature, en nous dévoilant des faits nouveaux, ne vienne forcer la science à de pareilles distinctions, et par conséquent augmenter les difficultés que le progrès scientifique tend à vaincre sans cesse. C'est dans ces occasions surtout qu'il faut se montrer avare de mots nouveaux, car on est malheureusement trop enclin à vouloir tout expliquer en donnant aux choses inconnues une dénomination nouvelle. Reculer le doute, a-t-on dit aussi, voilà où la science doit tendre continuellement; mais on a dit cela sans tenir compte de la valeur du doute, c'est-à-dire sans vouloir reconnaître que, partout où il est, son influence est la même et fait inévitablement conclure à l'ignorance des choses sur lesquelles il porte.

D'après le peu qui précède, on peut juger combien les météorologistes sont éloignés de pouvoir prédire les changements atmosphériques. Eh bien! on le sait, combien n'est-il pas de personnes portées à croire que les savants peuvent et doivent connaître le temps à l'avance, et généralement tous les phénomènes auxquels les couches d'air et la surface du sol sont soumis? Pour en arriver là, on peut dire qu'il y a une distance de temps immense à franchir, si tant est qu'on y arrive jamais. Est-ce à dire pour cela qu'il faille se décourager? Non, certes, et quand même la météorologie n'aurait de commun avec les autres sciences que la qualité de tenir l'esprit en garde contre l'erreur, encore ne faudrait-il pas la dédaigner. Mais sa portée est plus grande; elle a aussi son influence sur la société, car elle promet de nous venir en aide, en apportant sa part aux besoins de l'agriculture.

Mettre en relief les acquisitions nouvelles de la science, éclaircir les points obscurs pour ceux qui ne la cultivent pas spécialement, afin de mettre chacun à même de jouir des avantages qu'offre la météorologie, tel est le but que nous devons nous efforcer d'atteindre.

Mais avant de passer à l'exposition des travaux des Sociétés savantes relatifs à la météorologie, nous devons entrer dans quelques détails nécessaires à l'intelligence de ces travaux.

Température de l'atmosphère. — La question qui se présente la première, en raison de son importance, est celle de la *variation de*

Digitized by Google

la température atmosphérique. C'est un des effets les plus sensibles, et à part quelques zones privilégiées, l'influence de la chaleur s'exerce d'une saison à l'autre, et souvent d'un jour à l'autre, avec une intensité extrêmement variable. La cause principale apparente de l'échauffement ou du refroidissement de l'atmosphère est le soleil. Tout le monde sait que plus l'obliquité des rayons solaires sur l'horizon est grande, plus la quantité de chaleur reçue est grande aussi ; de sorte qu'en hiver, saison dans laquelle les rayons sont moins inclinés que dans toute autre, il fait aussi plus froid. Pendant le jour, la partie de notre atmosphère comprise au-dessus de l'horizon s'échauffe, tandis qu'elle se refroidit pendant la nuit. Mais la perte de chaleur due au rayonnement nocturne de l'atmosphère dans l'espace céleste, étant compensée en partie par la chaleur du sol qui s'est échauffé pendant le jour, il en résulte que les nuits d'été sont moins froides que celles d'hiver, et qu'en général, les nuits sont d'autant moins froides que les rayons solaires font un angle plus petit avec la ligne zénithale. On a dressé des tableaux des observations thermométriques faites en beaucoup de lieux, à diverses heures du jour. Il résulte de ces documents qu'il existe un *maximum* et un *minimum* pour chaque jour. Le maximum a lieu vers 2 heures de l'après-midi, et le minimum un peu avant le lever du soleil. Cette règle est applicable à nos climats, et varie faiblement d'une saison à l'autre. La latitude et la hauteur au-dessus du niveau de la mer sont des éléments qui influencent aussi notablement la température. Nous aurons occasion de revenir sur la première de ces actions, et quant à la seconde, nous nous bornerons à dire que la température s'abaisse à mesure que l'on s'élève dans l'atmosphère. On a admis qu'elle variait généralement de 1 degré par 185 mètres de hauteur. La détermination de la température moyenne d'un lieu est une question très-importante, car de sa solution dépend celle du refroidissement de notre planète. On est cependant arrivé à ce résultat remarquable, c'est que la température moyenne de l'année est toujours à peu près constante, et que la variation diurne de la chaleur doit être la même dans tous les pays.

Indépendamment des causes que nous avons signalées et qui modifient la température, il en est quelques autres que nous devons énoncer. L'intensité de la chaleur diminue en passant à travers les corps ; d'où il suit que la chaleur solaire, dans son passage à travers l'atmosphère, est nécessairement affaiblie par les météores aqueux, c'est-à-dire par les nuages, les brouillards, la pluie, etc. Les vents viennent aussi modifier la température, ils sont plus ou moins char-

Digitized by Google

gés d'humidité et sont échauffés à des degrés très-différents, ils sont donc une des causes les plus puissantes de rupture dans l'équilibre de la température.

De la pression atmosphérique. — Après les expériences d'*Otto de Guericke*, on fut convaincu de la pesanteur de l'air ; mais ce fut l'invention du baromètre, par *Toricelli*, et l'application de cet instrument, par *Pascal*, à la détermination du poids de l'atmosphère, qui permit de déterminer les différences de hauteur entre divers lieux, et plus particulièrement la hauteur d'une montagne.

Les perfectionnements que l'on a apportés à cet instrument l'ont rendu portatif et susceptible de donner des résultats fort exacts. La cause principale des variations que l'on observe dans la hauteur de la colonne mercurielle du baromètre est la température; dès lors, on conçoit que ses oscillations sont plus sensibles à mesure que l'on s'éloigne de l'équateur, et qu'entre les tropiques l'état de l'atmosphère influence peu le baromètre. Kaemtz donne les résultats suivants sur les variations diurnes ; les points qui lui ont fourni les nombres qu'il a obtenus sont compris entre l'équateur et le 60e degré de latitude nord. Le baromètre s'abaisse depuis midi jusqu'à 3 ou 5 heures du soir, moment de son minimum; à partir de cet instant, il remonte pour atteindre son maximum entre 9 et 11 heures du soir. Le second minimum a lieu vers 4 heures du matin, et le second maximum sur les 10 heures. L'influence des saisons sur la variation barométrique diurne est considérable ; seulement, il paraît qu'il faut un certain nombre d'années pour obtenir les *heures tropiques ;* on nomme ainsi celles qui répondent aux positions extrêmes des maxima et minima de la hauteur barométrique.

Quand on se livre à la recherche des causes de toutes les oscillations barométriques , on se trouve entraîné dans toutes sortes d'hypothèses.

Les rapports que l'on a voulu établir entre elles et les changements du temps ont fait du baromètre un instrument précieux pour beaucoup de personnes. Quand il est haut, c'est une indication de beau temps ; quand il est bas, le temps doit être mauvais.

Si, dans un grand nombre de cas, ce pronostic est d'accord avec l'observation , il ne faut cependant pas en inférer qu'il est réel ; d'ailleurs, il suffirait de constater qu'il est souvent menteur pour lui ôter toute la valeur que veulent lui donner ceux qui le préconisent. Le baromètre, en indiquant la pression atmosphérique, doit certainement varier souvent avec le temps ; mais doit-on en conclure pour cela que ses variations soient nécessairement liées avec celles du

Digitized by Google

temps ? Pas le moins du monde, et les remarques faites dans un lieu particulier n'impliquent aucune généralité pour le reste d'un pays. On aime le merveilleux, on est curieux et on a la manie des prédictions.

Or, en météorologie plus que partout ailleurs, peut-être, on est disposé à donner dans ce travers ; c'est que les changements de temps influent sur l'organisation d'un grand nombre de sujets, et le désir d'expliquer les effets qu'on éprouve et de remédier à ce genre d'influences rend les hommes naturellement disposés à accepter, comme étant de bon aloi, les apparences les plus trompeuses. En général, si le baromètre baisse dans une localité, c'est que la température y est plus élevée que celle des lieux voisins; et, si le baromètre monte, c'est le contraire qui arrive. Cette loi des oscillations inverses du baromètre et du thermomètre est facile à comprendre, quand on fait attention à l'influence des vents sur ces deux instruments. Cependant elle souffre de nombreuses exceptions: si les anomalies de ce genre sont difficiles à expliquer, cela tient surtout à ce que les instruments météorologiques donnent simplement les indications relatives aux points où ils se trouvent, tandis que les régions supérieures éprouvent des perturbations qui échappent à nos recherches. Les variations diurnes dans la marche du baromètre, quoique très-difficiles à expliquer, sont l'objet d'un travail fort remarquable de M. Liais et que nous nous proposons de faire connaître plus tard.

La détermination de la hauteur moyenne du baromètre peut se faire assez approximativement par des observations faites au maximum du matin et au minimum du soir ; mais il est préférable de ne pas se contenter de ces deux lectures, puisqu'on doit aussi s'attacher à la recherche des variations.

Au bord de la mer, la mesure de la pression de l'air a donné les résultats suivants, consignés dans l'ouvrage de Kaemtz : La pression moyenne est de $761^{mm},35$; à l'équateur, elle est de 758^{mm}. A 10 degrés de latitude, elle augmente, et, entre le 30e et le 40e degré, elle monte jusqu'à 762 ou 764 millimètres. Elle diminue ensuite et, vers le 50e degré, elle est de 760^{mm} et descend jusqu'à 756 dans les contrées plus voisines du nord.

On est parvenu à trouver, pour certains pays, une dépendance entre la direction du vent et la pression barométrique, ce qui permet de trouver la direction du vent d'après la hauteur du mercure. Les deux directions répondant à la plus grande et à la plus petite pression sont, pour la première, entre l'est et le nord, et, pour la seconde, entre le sud et l'ouest ; cette règle est soumise comme les autres à des anomalies.

Digitized by Google

La recherche des lignes isobarométriques est une question qui a beaucoup occupé les météorologistes ; mais les résultats obtenus ne nous paraissent ni assez nombreux, ni assez positifs pour trouver ici leur place. Nous n'en dirons pas autant de la pluie, car on a voulu établir une coïncidence entre l'approche de celle-ci et l'abaissement du baromètre. Cependant, cette observation, qui est souvent vraie, tient à la position de l'Europe, où les vents du sud-ouest font baisser le baromètre, parce qu'ils sont les plus chauds en même temps qu'ils amènent la pluie.

Le contraire est applicable aux vents du nord-est. Toutes les explications de ce fait résultent de ce que la vapeur d'eau, quoique plus lourde que l'air ayant la même température, les vents qui amènent la pluie étant les plus chauds, leur influence est prépondérante sur le mouvement de la colonne barométrique.

Il faudrait maintenant parler des vents, s'occuper de leur direction, de leur vitesse, examiner quelles peuvent être leurs causes, quelle influence les saisons peuvent avoir sur eux. Les météores aqueux, les phénomènes optiques et électriques, les aurores boréales, etc., sont autant de questions qu'il faudrait traiter pour compléter ces préliminaires. Mais nous n'avons voulu donner que les généralités strictement nécessaires à l'intelligence des questions qui doivent nous occuper, et nous sommes en mesure d'analyser les travaux des Sociétés savantes.

On verra que nous ne pourrons pas toujours rester exclusivement dans le domaine de la météorologie. Tant d'autres questions s'y rattachent qu'il est presque impossible de les passer sous silence.

Dans notre second article, nous nous occuperons des travaux de la Société météorologique de France, et plus particulièrement de ceux de M. Liais, membre de cette Société.

A. Boillot.

(*La suite prochainement.*)

Digitized by Google

LIVRES

MÉMOIRES ET COMPTES RENDUS.

FRANCE.

BIBLIOGRAPHIE DES SOCIÉTÉS SAVANTES. — *Catalogue de la Bibliothèque impériale.* Tome IV. Paris, Firmin Didot, 1857. Gr. in-4° de 705 pages.

« *Tout est dans Bayle*, a dit un jour M. Sainte-Beuve, *mais il faut l'y trouver.* » Ce mot si juste qui contient à la fois l'éloge et le blâme du plus érudit des philosophes, ne pourrait-on pas l'appliquer avec non moins de raison à la collection des *Actes* des Sociétés savantes? Que ne trouve-t-on pas en effet dans ces recueils? et en même temps que de peine pour s'orienter au milieu du pêle-mêle des dissertations, des discours, des documents de toute espèce? Le moment est venu de faire jaillir la lumière de ce chaos, car à mesure que le zèle de l'érudition locale devient plus actif, la voie s'obstrue de jour en jour, et l'ordre, ce premier élément de succès pour les associations comme pour les individus, sera plus difficile à obtenir.

Quand on suit, avec quelque attention le mouvement des études littéraires et historiques, on ne tarde pas à se convaincre qu'il y a aujourd'hui entre les lettrés et les érudits une sorte de malentendu. Du côté des lettrés, de ceux qui sont chargés de mettre en œuvre les matériaux fournis par l'érudition, ce sont des plaintes incessantes contre le nombre trop considérable des documents qui leur parviennent. A les entendre, ils seraient accablés sous le poids de ces

Digitized by Google

milliers de volumes dont ils aiment parfois à railler les analyses minutieuses. C'est ainsi que récemment encore M. Sainte-Beuve, de tous les critiques le plus habile, lorsqu'il s'agit de présenter d'une manière neuve et piquante le résultat d'une longue et sévère recherche, terminait un de ses articles du *Moniteur* par une sorte de protestation contre les exhumations continuelles de matériaux historiques. A toutes ces plaintes que répondent les érudits? Ils poursuivent leur œuvre avec un redoublement d'ardeur, et ce qui rend assez plaisante cette petite guerre que la littérature fait à ses plus dévoués et à ses plus nécessaires alliés, lorsqu'un livre nouveau plein de faits, laborieusement réunis arrive à un lettré, bien vite le lettré, avec cette même plume qui, la veille, foudroyait les érudits, écrit un charmant article où l'on voit la pierre brute de l'érudition devenue diamant par la magie du style. Nous avions donc raison de le dire, il y a là un malentendu.

Quand cessera-t-il? Le jour où une bibliographie exacte dénombrera toutes les études déjà faites. Pour les ouvrages individuels, de belles statistiques sont prêtes depuis longtemps. Mais en ce qui touche les travaux des associations scientifiques, l'œuvre est à peine commencée par l'excellente table analytique que MM. de Rozière et Châtel ont donnée des Mémoires des Académies des inscriptions et des Sciences morales politiques. Il reste encore un vaste champ à défricher; il s'agit de classer tous les travaux des Académies, et c'est surtout aux membres des Sociétés savantes qu'on doit recourir pour cet important travail. Avec un peu de bonne volonté, la besogne serait bien vite finie. Il suffirait, en effet, que chaque Société dressât le tableau de ses études. Dans les Académies qui ont déjà beaucoup produit, il serait peut-être nécessaire de suivre la méthode adoptée par MM. de Rozières et Châtel, c'est-à-dire l'ordre même des matières. Pour les Sociétés moins riches, il suffirait d'un relevé chronologique, tel que celui que M. de Lamothe a donné en 1847 des travaux de l'Académie de Bordeaux.

Ces réflexions que nous soumettons aux membres des Académies nous ont été suggérées par l'examen du quatrième volume du Catalogue de l'Histoire de France. Ce volume a pour les Sociétés savantes un intérêt particulier et personnel. Il contient, en effet, la liste de tout ce que la bibliothèque impériale renferme de journaux, d'annuaires, de publications des Sociétés historiques et archéologiques. C'est le premier relevé général des travaux mis au jour par les Sociétés auxquelles s'adresse la *Revue*. Il peut servir de base à la bibliographie générale que nous désirons, et quelque incomplet qu'il soit lui-

Digitized by Google

même, il fournira d'utiles indications. Nos lecteurs ne seront donc pas fâchés de le parcourir un instant. Nous ne parlons aujourd'hui que des publications émanées directement des Sociétés archéologiques et historiques. Il ne sera pas sans intérêt d'examiner plus tard l'utilité que les Sociétés savantes pourraient retirer d'une bibliographie des journaux et revues.

Il leur suffit de jeter un coup d'œil sur le IVe volume du *Catalogue* pour s'assurer que la bibliographie générale des Sociétés savantes est loin d'être une œuvre impossible. Le classement méthodique est une excellente manière d'abréger toutes choses, et ici le nombre des matériaux ne sera pas aussi considérable qu'on le croyait d'abord. Il faut reconnaître, il est vrai, que la bibliothèque impériale est loin de posséder toutes les publications des Sociétés, mais en portant au double, au triple le nombre des numéros de la section réservée aux ouvrages de ces Compagnies, on atteindrait à peine le chiffre de mille. En ce moment, la section qui nous occupe, divisée en quatre paragraphes correspondant à ces titres : 1° Sociétés générales et régionales, 2° Sociétés provinciales, 3° Sociétés départementales, 4° Sociétés locales, ne comprend que 226 numéros. La section des journaux en compte 4,193. Il est fâcheux, on le reconnaîtra, que le premier dépôt scientifique de la France soit aussi peu riche en documents publiés par les associations historiques. Ne nous hâtons pas cependant de gémir sur une misère qui est peut-être plus apparente que réelle. Les habiles rédacteurs du catalogue n'ont-ils pas dû réserver pour les sections des Sociétés littéraires, artistiques, philosophiques, industrielles, les Mémoires d'un grand nombre de Sociétés qui, en dépit de leur nom de Sociétés artistiques ou industrielles, ont enrichi leurs publications de nombreuses études historiques? C'est ce qui nous a paru évident. Aussi nous ne nous hâterons pas trop d'engager les Académies dont le titre ne porte pas la mention d'une spécialité historique d'adresser à la bibliothèque impériale les travaux non mentionnés dans le quatrième volume.

Le Catalogue de la bibliothèque devait se borner à donner le titre des volumes publiés par les Sociétés. C'est ce qu'il a fait, et c'est là encore ce qui fait mieux sentir la nécessité d'une table analytique des études contenues dans ces volumes. A quoi sert, en effet, de connaître que la Société des Antiquaires de l'Ouest a publié, de 1836 à 1856, 22 volumes in-8°, si l'on ne connaît pas les travaux que ces volumes renferment? Il sera, du reste, facile d'établir, d'après le quatrième volume du *Catalogue* le bilan des Sociétés histo-

Digitized by Google

riques et archéologiques. Pour ce qui touche aux Sociétés générales ou régionales, le relevé des ressources offertes sera bientôt présenté. Les Mémoires de l'Académie celtique, ceux de la Société des Antiquaires de France, les procès-verbaux et Mémoires des Congrès scientifiques, la collection de la Société française pour la conservation des monuments, de la Société de l'Ecole des chartes, de la Société de l'histoire du protestantisme français, de l'Institut historique, le Bulletin monumental dirigé par M. de Caumont, les Mémoires de la Société du midi de la France (1834-1847. 5 vol. in-4°), telles sont, à peu près, toutes les indications fournies par le quatrième volume du Catalogue.

Quant aux Sociétés provinciales, elles sont représentées dans le quatrième volume par le Bulletin archéologique de l'Association bretonne (4 vol. 1849-1853), par le Bulletin de la Société archéologique du Limousin, par le Bulletin et le Journal de la Société d'archéologie lorraine, par les Mémoires de la Société des Antiquaires de la Morinie, des Sociétés si importantes des Antiquaires de la Normandie et de la Picardie, des Sociétés archéologiques de l'Orléanais et de la Touraine.

Il serait inutile d'entrer ici dans le détail des publications départementales et locales. Il suffit de dire que les publications des Sociétés départementales ne comptent que 26 numéros, et que celles des Sociétés locales ne vont pas au delà de 35. C'est assez faire comprendre combien ce relevé, excellent pour bien faire connaître les ressources de la Bibliothèque impériale, demeure incomplet lorsqu'il s'agit d'un classement général des publications des Sociétés historiques et archéologiques établies en France.

Nous n'en devions pas moins appeler sur le quatrième volume du Catalogue l'attention des membres de ces Sociétés. Ils trouveront là, en effet, un premier jalon placé sur le vaste champ si peu exploré de leur bibliographie particulière. Plusieurs de ces Compagnies jugeront sans doute qu'il serait bon pour elles de voir figurer désormais à la Bibliothèque impériale les publications qui les honorent. Elles seront toutes convaincues, comme nous le sommes, de la nécessité d'un classement général qui n'est possible qu'après qu'une table méthodique aura été dressée, pour les travaux de chaque Société, par cette Société elle-même. Le jour où cette grande mesure d'ordre aura été prise, la partie la plus difficile peut-être de notre bibliographie contemporaine se trouvera éclaircie. Pour le classement des travaux des Sociétés disparues, il serait utile et même nécessaire que les Sociétés actuellement établies dans les mêmes villes se chargeassent

Digitized by Google

du travail. On peut remarquer que le Catalogue de la Bibliothèque commence en 1807 seulement avec les Mémoires de la Société Celtique. Mais où sont tous les Mémoires du dix-huitième siècle, publiés à Nîmes, à Bordeaux, à La Rochelle, à Nancy, partout enfin où se trouvaient des Sociétés historiques? Il y a là encore une lacune qu'il faudra combler en s'aidant des précieux renseignements fournis soit par les bibliothèques locales, soit par les bibliographies de MM. Brunet, Quérard, etc.....

Il y a quelques mois à peine, à l'une des premières séances de l'Athénée italien, le savant M. Tabarrini, dans son discours sur les études historiques en Italie, a insisté longuement sur le besoin d'ordre, d'ensemble, de classement qu'on éprouve aujourd'hui parmi les érudits de la Péninsule. Il a montré combien seraient inutiles les meilleurs travaux s'ils ne pouvaient être facilement retrouvés. Vous retirez, dit-il, de la poussière des bibliothèques, non sans peine, des documents importants. Croyez-vous qu'une fois publiés, ces documents seront utiles s'ils ne sont classés avec ordre? Vous les aurez fait sortir de l'obscurité des manuscrits, mais pour les faire retomber aussitôt dans l'obscurité des imprimés. En Allemagne, en Angleterre, partout, mêmes observations. Les Sociétés savantes sont trop intéressées à ce que leurs études ne demeurent pas inconnues, pour qu'on ne se confie pas en toute assurance à leur zèle, lorsqu'il s'agit d'une œuvre bibliographique dont les résultats peuvent être si importants et qui leur donnera à chacune si peu de peine.

A. Silvy.

Adam, drame anglo-normand du douzième siècle, publié, pour la première fois, d'après un manuscrit de la bibliothèque de Tours, par *Victor Luzarche*. Tours, impr. de J. Bouserez, 1854.

Office de Paques ou de la Résurrection, accompagné de la notation musicale et suivi d'hymnes et de séquences inédites, publié, pour la première fois, d'après un manuscrit du douzième siècle de la bibliothèque de Tours, par *Victor Luzarche*. Tours, impr. de J. Bouserez, 1856.

Vie du pape Grégoire le Grand, légende française publiée, pour la première fois, par *Victor Luzarche*. Tours, impr. de J. Bouserez, 1857.

M. Luzarche a extrait du même manuscrit, appartenant à la bibliothèque communale de Tours, trois documents inédits de notre an-

Digitized by Google

cienne littérature qui méritent de compter parmi les plus importantes exhumations de ce genre qui aient été faites depuis plusieurs années. Le dernier qui vient de paraître est un poëme pieux, en vers du treizième siècle, dont le héros est le pape saint Grégoire. Les deux premiers, d'une date encore plus éloignée, concernent les origines du théâtre moderne.

L'art dramatique est sorti au moyen âge de la liturgie. Il n'a été, dans sa période primitive, qu'un développement du rituel aux jours de solennité, à Noël, au dimanche des Rameaux, à Pâques. L'Église mêlait aux cérémonies sacrées des représentations de la naissance du Christ, de l'adoration des bergers et des mages, de l'entrée à Jérusalem, de la passion, de la résurrection. Les prêtres et les clercs figuraient les personnages de l'Évangile ; le texte de l'écriture était coupé en dialogue ; le peuple même jouait son rôle. Ce génie dramatique de l'Église, très-puissant et très-libre à ces époques de foi naïve, a dû se modifier depuis ; il en reste encore aujourd'hui, toutefois, bien des vestiges : l'évangile de la passion qui se récite par trois officiants, les branches de buis qu'on distribue aux fidèles, rappellent les drames plus complets d'autrefois.

Les monuments qui nous sont parvenus de cette période primitive sont peu nombreux. Plusieurs, cependant, ont été recueillis par M. E. du Méril, dans ses *Origines latines du Théâtre moderne*, par M. T. Wrigt, dans les *Early mysteries*, par M. Mone, dans ses *Schauspiele des mittelalters*. Aux documents que l'on connaissait déjà, M. Luzarche en ajoute un très-remarquable : l'office de la résurrection, dramatisé et mis en musique. Cet office nous donne une idée bien exacte de ce que pouvaient être ces scènes liturgiques, le drame dans le sanctuaire. Le *libretto* de Tours n'est pas pourtant tout à fait intact ; quelques pages manquent ; mais il est facile d'apercevoir, malgré ces lacunes, l'ensemble de la cérémonie.

On voit d'abord Pilate dans son prétoire ; il appelle ses soldats et leur ordonne de garder avec la plus grande vigilance le sépulcre du Christ. Les soldats s'en vont au sépulcre en chantant ces vers :

Ergò eamus
Et quid dixit faciamus.....

Un ange vient jeter sur eux la foudre ; ils tombent comme inanimés. C'est le premier tableau.

Trois enfants de chœur, trois petits clercs « *tres parvi vel clerici* » représentant les trois Maries : Marie Madeleine, Marie, mère de Jac-

Digitized by Google

ques, et Marie, fille de Salomé, vont à la porte de l'église, et là récitent des strophes dont le refrain est :

Heu! quantus est noster dolor!

Passe un premier marchand qui offre, selon l'usage, sa marchandise :

Venite, si complacet, emere
Hoc unguentum.....

Les trois Maries interrogent le marchand :

Dic, nobis, tu, mercator juvenis,
Hoc unguentum si tu vendideris,
Dic pretium quod te dederimus.
— Heu! quantus est noster dolor!

Elles ne peuvent s'accommoder avec ce marchand qui leur demande un *talent d'or*. Un second marchand passe; celui-ci est moins exigeant; elles lui achètent des aromates, de l'encens et de la myrrhe. Elles se rendent, tout en continuant leurs lamentations, au sépulcre pour oindre le corps sacré du Sauveur. — Qui enlèvera la pierre qui ferme l'entrée du tombeau? dit Marie Madeleine. Mais elles voient la pierre écartée, et dans le sépulcre un jeune homme couvert d'un blanc vêtement, c'est l'archange Michel. Il appelle les Maries à haute voix :

Venite! venite! venite!
Nolite timere, vos dicite
Quem queritis in sepulchro, ô Christicole!

Les trois Maries :

Jhesum Nazarenum crucifixum, o celicole!

L'ange :

Non est hic; surrexit, sicut predixerat; venite et videte locum ubi posuerunt eum et euntes dicite discipulis ejus et Petro quia surrexit;

Vultum tristem jam mutate,
Jhesum vivum suis nunciate.....

Tel est le deuxième tableau.

Le troisième nous montre les soldats se relevant et s'en retournant vers Pilate, en chantant sur un mode triste :

Heu! miseri! quid fecimus.....

Digitized by Google

Pilate les interroge sur ce qui est arrivé. Les soldats racontent le miraculeux événement :

Magnum sonum audimus
Et in terrâ cedimus.....

Pilate les engage à garder le silence sur tout ce dont ils ont été témoins et les renvoie chez eux.

On revient ensuite à la partie gauche de l'église où les trois Maries regrettent toujours le Sauveur et implorent sa présence dans de longues plaintes pathétiques. Le Christ leur apparaît, debout au pied du sépulcre, disant à Madeleine :

Mulier, quid ploras?

Les Maries s'en vont annoncer la résurrection aux disciples en chantant *Alleluia*. Les disciples s'avancent à leur rencontre en chantant l'hymne : *Tristes erant apostoli de nece*. Marie Madeleine en s'approchant d'eux prononce, en forme d'accueil, le dernier vers :

Jhesus nostra redempcio!

Le dernier tableau est celui de l'apparition de Notre Seigneur parmi les apôtres et les disciples; Jésus est vêtu d'une dalmatique; il porte une croix à la main. Thomas qui survient ensuite, refuse de croire au témoignage des disciples. Jésus se présente de nouveau, couvert de vêtements sacerdotaux blancs, il fait toucher à l'incrédule les plaies de son côté et de ses mains, puis lui dit la parole :

Beati qui non viderunt et crediderunt.

Thomas se retournant du côté du peuple s'écrie à voix haute :

Misi digitum meum in fixuram clavorum et manum meam in latus ejus et dixi : Dominus meus et Deus meus. Alleluia.

Les apôtres et les disciples rassemblés devant le sépulcre entonnent la prose : *Victimæ pascalis*. La dernière strophe est coupée de la manière suivante :

Les disciples :

Dic nobis Maria.....

Marie Madeleine montrant le sépulcre :

Sepulchrum Christi.....

Montrant les anges :

Angelicos testes.....

Digitized by Google

africaines que celles de nos départements. Quand on se reporte aux faibles notions que l'on avait sur l'intérieur des États barbaresques avant la conquête d'Alger, c'est-à-dire il n'y a pas encore vingt-sept ans, on est forcé de reconnaître combien la colonisation et la guerre servent les progrès de la géographie; combien le sabre, en apparence si inintelligent, a frayé de voies à l'intelligence.

Tandis qu'au nord nos armées apportent avec elles les lumières, au sud et au centre de l'Afrique des éclaireurs intelligents indiquent à la civilisation européenne dans quelles directions elle doit un jour s'avancer. Le courageux missionnaire M. Livingston, dont nous avons récemment donné des nouvelles dans notre *Bulletin*, M. Oswell, M. Gassiot, M. Galton et M. Anderson, dont je vous ai fait connaître l'an dernier le voyage, ont, de 1849 à 1854, exploré l'Afrique australe et fourni ainsi les éléments d'une carte tout à fait neuve, que nous a offerte M. Malte-Brun, et où il a habilement mis en œuvre les travaux de MM. Arrowsmith, Cooley et Petermann. La carte du dernier de ces voyageurs, M. Anderson, donne la contrée qui s'étend de Walvisch-Bay au lac Ngami; elle vous a été offerte par le savant secrétaire de la Société géographique de Londres, M. Norton Shaw.

L'Amérique n'a été représentée, dans nos envois de cette année, que par un petit nombre de cartes; l'une, qui a pour auteur M. Marcou, auquel on doit d'excellents travaux sur la géologie du nouveau monde, donne la configuration géologique de l'Amérique du Nord; une autre est l'original qui a servi à M. Malte-Brun à dresser sa carte de l'expédition du docteur Kane; nous en sommes redevables à la libéralité de la Société de géographie de Londres.

Le Dépôt de la marine, qui poursuit avec autant d'activité que le fait le corps de l'état-major l'exécution de ses cartes, nous a fait parvenir la suite de ses publications hydrographiques, dont l'importance vous est connue, Messieurs. Parmi celles qui ont attiré plus particulièrement votre intérêt, je citerai les cartes des parages de la Nouvelle-Calédonie, celles des côtes de la Caramanie et des îles de l'Archipel grec, celles de Madagascar, d'une partie de la côte du Portugal et de la côte de la Crimée comprise entre le cap Chersonèse et l'entrée du port de Sébastopol.

A cet ensemble d'envois cartographiques qui ont été adressés à notre Société, se rattachent naturellement diverses publications purement artistiques ou pittoresques. De ce nombre est le magnifique *Album de la végétation au Brésil*, dû à M. de Martius, et que je vous ai fait connaître par un rapport détaillé où je me suis efforcé

Digitized by Google

d'éveiller dans l'esprit du lecteur une partie des impressions enthousiastes qu'avaient fait naître en moi les peintures d'une nature si grandiose et si luxuriante. Un autre album intitulé : *Nos souvenirs de Kil-Boroun pendant l'hiver que la flotte française passa dans le Liman du Dniéper*, nous transporte sous un ciel bien différent. Le talent de plusieurs artistes, entre lesquels nous citerons de préférence notre confrère M. Morel-Fatio, a reproduit avec une facilité de dessin, un bonheur d'expression peu communs, les différents spectacles qui s'offrirent, durant cet hivernage, aux yeux de nos marins. La gravure intitulée : *Souvenirs historiques de la guerre de Crimée*, que nous a offerte M. Erh. Schieble, membre de notre Société, peut être jointe à cet aperçu pittoresque d'une nature à part, que la carte ne saurait reproduire, et dont une description ne peut donner qu'une imparfaite idée.

Enfin, en terminant cette énumération des cartes et des planches qui ont grossi votre dépôt, je ne dois pas omettre, Messieurs, la septième livraison des *Monuments de la Géographie*, publiés par M. Jomard, et dont je vous rappelais, l'an dernier, le mérite d'exécution et l'extrême intérêt scientifique. Cette livraison contient une carte du globe, par Mohammed-Ebn-Ali-Ebn-Ahmed-al-Charfy, de l'an 1009 de l'Hégire, la mappemonde de Sébastien Cabot, pilote-major de Charles-Quint; une carte militaire du moyen âge, représentant le théâtre de la guerre à l'époque des conquêtes de la répupublique de Venise en terre ferme; enfin, des cartes du seizième siècle, figurées sur une cassette de la collection Trivulci, dite *cassetina all' Agemina*.

Je passe maintenant aux travaux écrits, que la Société a fait paraître dans son Bulletin. La géographie ancienne, ou plutôt la géographie historique, a eu cette année le privilége, Messieurs, de remplir la plus grande partie de nos séances. Je viens de vous rappeler l'intéressante discussion à laquelle a donné lieu l'emplacement d'Alise. L'un de ceux qui ont prit part à ce débat, a enrichi votre recueil périodique d'un autre travail de géographie ancienne. Dans une lettre adressée à notre président, M. Ernest Desjardins nous a présenté un aperçu des ruines de l'antique Véléia. Ces ruines, qui n'ont encore été qu'à peine explorées, promettent à l'archéologie une moisson abondante. Véléia n'est située qu'à quinze milles de Plaisance, et cependant elle a été aussi peu visitée que si elle se trouvait au milieu de l'Afrique ou de la Syrie. On y peut encore distinguer les restes du forum et des édifices dont il était orné. Notre confrère pense que ce qui est découvert est loin de représenter

Digitized by Google

la majeure partie de la ville ancienne. Nous aurions donc, là, comme un Pompéi de l'Italie septentrionale. Ainsi nous devrons attendre, si notre confrère M. Desjardins a bien jugé, la découverte prochaine de monuments et d'inscriptions qni jetteront de nouvelles lumières sur l'emplacement des villes environnantes et sur les relations qui les unissaient à Véléia. L'épigraphie latine prête en effet, Messieurs, un secours puissant à la géographie historique. Il y a quelques années, nous avons vu la géographie de l'Afrique ancienne comme renouvelée par la découverte d'une foule d'inscriptions. La sagacité persévérante de M. Léon Renier nous a rendu des emplacements et fait connaître des distances itinéraires, qui permettront de dresser un jour une carte complète de l'Afrique sous la domination romaine.

.....

Espérons que M. Desjardins, qui a été conduit en Italie par le goût de l'épigraphie, marchera sur les traces de M. Léon Renier, et que Véléia sera aussi féconde que Lambèse en monuments épigraphiques.

Alfred Maury.

(*La fin au prochain numéro.*)

Mémoires de la Société d'agriculture, des sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube, premier trimestre de l'année 1857.

La Société académique de l'Aube, toujours laborieuse, rend de réels services à la science et publie d'excellentes études sur la partie de l'ancienne Champagne comprise dans les limites du département de l'Aube. Le bulletin du premier trimestre de l'année courante renferme deux intéressants Mémoires : *Recherches historiques et archéologiques sur les restes mortels du pape Urbain IV*, par M. l'abbé Coffinet; *Etudes sur les documents antérieurs à l'année* 1285, *conservés dans les archives des quatre petits hôpitaux de Troyes*, par M. d'Arbois de Jubainville; quelques travaux agricoles, notamment un *Essai sur la nature et la propriété des terres*, de M. de Breuze et un rapport de M. l'abbé Cornet sur un nouveau mode de cultiver la vigne.

M. l'abbé Coffinet a été conduit à s'occuper des restes mortels du pape Urbain IV, le fils d'un cordonnier troyen, par la décision récente qu'a votée la Société d'ériger une statue monumentale, sur une des places de la ville de Troyes, en l'honneur du plus illustre

Digitized by Google

de ses enfants. Les restes du pape Urbain inhumés, en 1264, dans l'église Saint-Laurent de Pérouse, ont-ils été respectés lors de la reconstruction de cet édifice, en 1345, et de son agrandissement en 1437? Telle est la question que s'est posée M. l'abbé Coffinet, et sur laquelle tous les auteurs qui se sont occupés de l'histoire de Troyes gardent un silence complet : Groley lui-même, qui visita Pérouse, s'enquit nonchalamment, ce semble, de ce détail intéressant cependant, et se contenta d'un *on dit* duquel il résultait que les restes des trois souverains pontifes morts dans cette ville, en divers temps, étaient ensevelis ensemble sans aucun signe distinctif. Dernièrement un biographe d'Urbain IV a émis le vœu de voir ramener les cendres de cet illustre pontife dans sa ville natale. M. l'abbé Coffinet reconnaît l'excellence de cette pensée, mais il est arrivé à la conviction qu'elle est irréalisable : c'est dans ce but qu'il a fait la notice que nous signalons et qu'il divise en trois parties : dans la première, il relate la cause très-probable de la mort d'Urbain IV et les circonstances qui l'ont accompagnée; dans la seconde, il parle du tombeau primitif qui a reçu le corps de ce souverain pontife: dans la troisième, il étudie et constate les divers déplacements qu'ont subis ses restes mortels. Je ne m'occuperai ici que de la première et de la dernière parties.

Suivant M. l'abbé Coffinet, Urbain IV a été empoisonné par les agents de Mainfroy, l'usurpateur du royaume de Sicile, et il fait très-ingénieusement remarquer qu'un mois avant sa mort, le pape avait écrit à Charles d'Anjou pour le prévenir de se défier de tentatives d'empoisonnement auxquelles ses ennemis ne manqueraient pas d'avoir recours, ajoutant même : « Idem Manfredus, nobis ex locorum propinquate vicinus, in necem nostra per *similia* extinctionum genera multo frequentius machinatur. » Peu de jours après, en effet, le souverain pontife « ressent, dit Ciacconius, auteur contemporain, des douleurs aigües et incessantes en se rendant d'Orviéto à Pérouse, une chaleur ardente dévore, dessèche ses entrailles, et le réduit à une telle faiblesse qu'il ne peut proférer aucune parole. »

Inhumé d'abord dans l'église Saint-Laurent de Pérouse, le corps d'Urbain IV fut privé du magnifique tombeau qui le recouvrait, en 1437, quand on rebâtit cet édifice. Innocent III et Martin IV, qui reposaient près de lui, ne furent pas plus heureux : on les déposa d'abord dans la sacristie où on leur consacra une petite chapelle; ils en furent retirés, en 1615, pour être transférés solennellement dans l'intérieur de la cathédrale et placés sous un même mausolée

Digitized by Google

dans le transsept septentrional; en 1730 ce monument fut transporté au fond du transsept opposé et existe aujourd'hui sans avoir éprouvé de nouvelles modifications.

Quant à la question de savoir si l'on pourrait retrouver le corps d'Urbain IV, l'historien Crispolti, dans sa *Perugia augusta*, ne laisse aucune espérance, ayant constaté de ses propres yeux que, placés dans une seule *capse*, les corps des trois papes ne se trouvaient nullement distingués entre eux. M. l'abbé Coffinet adopte ces conclusions et termine son Mémoire par quelques pièces justificatives; il donne, en outre, des planches représentant le portrait du pontife troyen, le plan de l'église de Pérouse, le dessin du mausolée érigé en 1630, le sceau et les armes d'Urbain.

L'auteur des *Etudes sur les documents conservés dans les hôpitaux de Troyes*, M. d'Arbois de Jubainville, élève de l'Ecole des chartes et archiviste du département de l'Aube, s'est déjà fait connaître, parmi nos historiens provinciaux, par des recherches sur la Champagne troyenne qui lui ont mérité les récompenses les plus flatteuses et les plus justement accordées; les documents qu'il vient de publier dans les Mémoires de la Société de l'Aube consistent en vingt-quatre chartes des hôpitaux de Troyes, toutes antérieures à l'année 1285, c'est-à-dire au moment où la Champagne, par le mariage de Jeanne de Navarre avec Philippe le Bel, cessa de constituer un Etat indépendant. A cette date Troyes possédait six hospices, à savoir : cinq Maisons-Dieu et une léproserie; M. d'Arbois ne s'occupe, dans le bulletin de la Société académique de l'Aube, ni de la maladrerie précédemment étudiée par M. Harmand, bibliothécaire de la ville, ni de l'Hôtel-Dieu-le-Comte qui mériterait les honneurs d'un travail spécial : il trace seulement l'histoire des hôpitaux de Saint-Nicolas, fondés, dit-on, à l'époque où les chanoines cessèrent de pratiquer la vie commune; de Saint-Bernard, dont on ignore l'origine précise et qui ne prit ce nom qu'en 1158, après que le comte Henry l'eût donné à l'hospice du Grand-Saint-Bernard; de Saint-Abraham et du Saint-Esprit, ce dernier établi par l'ordre religieux créé sous ce titre à Montpellier.

L'hospice de Saint-Abraham doit sa fondation à un épisode assez curieux de l'histoire des croisades : le comte Henry ayant été frappé de la misère de l'évêque récemment institué à Hébron, en Palestine, lui donna une maison à Troyes et une rente; l'évêché disparut bientôt devant les Sarrasins, et par une transformation facile à comprendre, cette maison privée de propriétaire fut convertie en un hospice et reçut le nom d'Abraham, sans doute en mémoire d'Hébron et des souvenirs qui s'y rattachaient.

Digitized by Google

M. d'Arbois ne se borne pas à nous donner l'historique de ces maisons hospitalières, ce qui serait déjà une bonne œuvre archéologique; il tire du texte des documents qu'il publie des rapprochements ingénieux, une foule de faits curieux, qu'il groupe sous le titre modeste de *faits divers*, sur la monnaie, la juridiction gracieuse à Troyes au treizième siècle, l'officialité de cette ville et un assez grand nombre de cas judiciaires; le paragraphe relatif au caractère général des donations à cette époque est un résumé très-intéressant : enfin je citerai ce passage qui peut avoir une grande importance pour l'histoire de Champagne : « Les communes de Troyes, de Bar-sur-« Aube et de Provins passent pour avoir été créées par le comte « Thibaut IV, en 1230. Il est prouvé que Bar-sur-Aube avait une « commune dès le douzième siècle (1). On a agité la question de « savoir s'il en était de même pour Provins (2)? Que dirons-nous de « Troyes ? Une charte de 1187 est dressée : *Teste Luca Genero,* « *tunc temporis Trecensis communie villico.* On sait que *villicus* a « été souvent synonyme de *major*, maire (3). Luc le Gendre aurait « donc été, en 1187, maire de la commune de Troyes; mais, avant « de rien décider, nous voudrions un texte plus explicite (4).»

Les travaux de MM. Coffinet et d'Arbois de Jubainville méritent, à tous égards, de fixer l'attention des érudits, et je me félicite d'avoir encore à m'occuper de nouveau dans la Revue de la Société académique de l'Aube.

Ed. de Barthélemy.

Bulletin de la Société philomatique de Bordeaux. — 1857. Deuxième année. 1er numéro. 1er trimestre. — Ce numéro contient un discours d'installation de M. Baudrimont, élu président pour 1857, et divers petits articles relatifs aux sciences naturelles et mathématiques ainsi qu'à des questions d'intérêt local. On y remarque un très-bon travail intitulé : *Souvenirs de l'Exposition universelle de* 1855,

(1) Ann. de l'Aube. 1856, 2e partie, p. 43.

(2) Bourquelot, Bibl. de l'Ec. des chartes, 4e série, tome II, 203, 204.

(3) Du Cange, vid. *villicus*.

(4) Depuis M. d'Arbois a découvert plusieurs pièces confirmant cette opinion et lui permettant de croire qu'en 1230, Thibaut IV ne fit que rétablir une ancienne institution. C'est, je le répète, une découverte très-intéressante pour notre histoire communale et qui doit nous rendre soupçonneux pour les systèmes précédemment établis.

Digitized by Google

dû à M. Baudrimont, le nouveau président, chargé par M. le préfet de la Gironde d'étudier cette grande et célèbre Exposition au point de vue des intérêts de l'agriculture, de l'industrie et du commerce du département.

Après s'être occupé de l'agriculture et des bois étrangers propres à l'ébénisterie, M. Baudrimont a étudié en détail tout ce qui se rattachait à l'imprimerie. L'examen des machines et de l'outillage adoptés aujourd'hui l'a conduit à se demander s'il n'était point possible de rendre la composition plus expéditive, et quel moyen il conviendrait d'employer pour arriver à ce résultat. Voici les conclusions :

« Ce moyen, dit M. Baudrimont, consisterait dans l'emploi des deux mains pour saisir les caractères, les assembler et les mettre en place. Pour cela, il faudrait organiser la casse d'une nouvelle manière et en avoir deux plutôt qu'une. L'une d'elles pourrait n'avoir que les voyelles et l'autre les consonnes. Enfin l'usage plus que tout ce que l'on pourrait imaginer d'avance, indiquerait ce qu'il y aurait à faire.

« Les deux casses seraient disposées en angle obtus pour être à la disposition de chaque main; au-dessous d'elles seraient les casses contenant les assemblages indiqués précédemment, si on les adoptait, et le composteur serait au milieu sur un appui incliné comme un pupitre, il serait d'ailleurs modifié en raison de sa nouvelle destination, et l'un des pieds du compositeur pourrait être employé pour fixer la composition en agissant sur une pédale.

« Les assemblages faits par les deux mains pourraient encore être déposés dans une simple rainure où ils glisseraient par l'action de la pesanteur, et iraient d'eux-mêmes se mettre en place, comme dans les machines à composer. Dans ce cas, le composteur devrait être mobile dans son plan, où il exécuterait alternativement deux mouvements linéaires et rectangulaires : un de l'étendue voulue par la justification ; l'autre, pour opérer le changement de ligne. Le mouvement du composteur pourrait être obtenu avec le pied, qui le ferait avancer de la quantité voulue pour le nombre de lettres à placer.

« Ce procédé tiendrait parfaitement lieu d'une composition exécutée avec des syllabes faites d'avance, et il n'en aurait pas l'inconvénient, puisqu'au lieu d'augmenter les divisions de la casse, il la diminuerait en la divisant en deux parties : les voyelles, les apostrophes et la ponctuation pour la main droite; les consonnes pour la main gauche.

Digitized by Google

« D'une autre part, la *distribution* étant une opération lente, dispendieuse et qui entraîne des erreurs lorsqu'elle est mal exécutée, pourrait être faite avec une machine, en employant des caractères portant des repères analogues à ceux imaginés par M. Sorensen. La machine, qui exigerait une faible force pour fonctionner, pourrait être mise en mouvement par une simple manivelle ou par un léger emprunt fait au moteur d'une presse mécanique.

« La machine à distribuer serait d'ailleurs excessivement simple et d'un prix peu élevé; elle serait, du reste, promptement remboursée par les benéfices qu'elle permettrait de faire. »

M. Baudrimont s'occupe ensuite de divers perfectionnements apportés dans ces dernières années dans la composition de la musique en caractères mobiles, dans la xylotypie, dans la lithochromie, etc. Il passe de là à l'examen de la composition mécanique, et après avoir apprécié les essais tentés à diverses époques pour substituer la machine à la main de l'ouvrier dans l'assemblage des caractères, il termine en proposant d'employer le compositeur mécanique de M. Sorensen dans la construction d'un télégraphe électrique, qui imprimerait les dépêches en caractères ordinaires :

« On conçoit facilement, dit-il. que cet instrument a vaincu les principales difficultés qui pouvaient s'opposer à la réalisation d'un télégraphe de ce genre. En effet, il suffirait, par exemple, d'avoir dans un lieu un clavier qui, au moyen de l'électricité, ferait marcher le compositeur dans un autre lieu.

« Le clavier ne me paraît cependant pas facile à appliquer dans cette circonstance, et l'appareil-compositeur devrait recevoir quelques modifications pour fonctionner comme un agent télégraphique.

« Pour obtenir le résultat désiré, plusieurs combinaisons se présentent :

« 1° Laisser l'appareil tel qu'il est. Faire tourner dans son plan un cercle situé entre le cône et le cylindre, leur servant ainsi de base commune, qui aurait une ouverture qui irait se présenter par un mouvement circulaire au-dessous de la tige-case qui devait fournir un caractère.

« 2° Réduire toutes les rainures du cône à une seule occupant une de ses arêtes, et faire tourner cette rainure autour de l'axe commun du cône et du cylindre en même temps que le distributeur. Cette rainure serait ainsi amenée sous une tige-case déterminée, et il s'en détacherait un caractère qui s'y engagerait et irait se mettre en place.

« 3° Laisser le cône et le distributeur fixes, et faire tourner la casse ou le cylindre-compositeur.

Digitized by Google

« Dans ce cas, le cône est fixe et se trouve encore réduit à l'une de ses arêtes.

« Dans le télégraphe que je propose de réaliser, le clavier serait remplacé par un interrupteur circulaire qui communiquerait son mouvement à l'appareil par les moyens connus.

« Le télégraphe pourrait fonctionner par un seul fil conducteur ou par deux.

« Dans le premier cas, l'appareil serait mis en mouvement par un ressort, et l'électricité ne serait employée que pour faire tomber le caractère.

« Dans le second cas, le mouvement serait obtenu par un fil, et l'autre fil serait employé pour détacher le caractère.

« Si l'on supprimait le distributeur et le clavier de l'appareil Sorensen pour l'usage de la télégraphie, l'appareil pourrait être construit pour moins de *mille francs*.

« Il y a des télégraphes électriques imprimant, beaucoup plus simples et d'un prix moins élevé que celui qui vient d'être décrit; mais, en général, ils ne peuvent donner qu'une seule épreuve des dépêches, tandis que ce dernier en donnerait un nombre illimité.

« Ce télégraphe serait surtout utile au Gouvernement, qui pourrait, sans perte de temps, sans avoir recours à aucune imprimerie, et à toute heure du jour et de la nuit, faire sortir les dépêches tout imprimées, en autant d'exemplaires qu'il le jugerait convenable, du lieu même où elles seraient arrivées.

« Les dépêches imprimées pourraient être conservées en autant d'exemplaires que l'on voudrait; elles pourraient être reliées ensemble, ou bien elles pourraient être tirées directement sur un registre. »

BAUDRIMONT.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE, DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS D'ORLÉANS. — *Séance du* 6 *avril*. — M. Dufaur de Pibrac a lu un travail remarquable sur les bains romains qui ont été découverts l'année dernière dans la commune de Verdes, département de Loir-et-Cher.

Cet établissement, un des plus grands et des plus complets que l'ère romaine ait laissés dans les Gaules, était un bain à étuves sèches. Ses murailles ont encore presque partout 2 à 3 mètres de hauteur. Plusieurs de ses compartiments offrent des mosaïques non moins remarquables par leur conservation que par la pureté de leur style. On y retrouve presque intacts les hypocaustes, les conduits

Digitized by Google

destinés à l'eau ou à la vapeur, toutes les dispositions indiquées par Vitruve. L'ensemble du plan est d'une symétrie parfaite, ce qui donne lieu à M. Dufaur de penser qu'il y avait dans l'établissement un côté pour les hommes et un autre pour les femmes, qui se servaient, à des heures différentes, des étuves uniques placées au centre.

L'ensemble et les détails des constructions de Verdes trahissent si évidemment l'origine romaine que le moindre doute ne peut pas s'élever à cet égard : l'établissement d'un cimetière gallo-romain presque sur leur emplacement prouve que les bains cessèrent d'être fréquentés vers le troisième siècle de l'ère chrétienne. D'autres indications, qu'il serait trop long de reproduire ici, permettent d'établir qu'ils datent d'un ou deux siècles après le règne d'Auguste.

Le déblaiement et la conservation des bains de Verdes sont le fruit des soins et de la munificence intelligente de M. de Courtarvel, qui a déjà consacré à cette œuvre environ 12,000 francs. Et cependant ces travaux, quelque importants qu'ils paraissent, ne sont que le prélude de nouvelles découvertes qui semblent devoir être du plus haut intérêt. Autour des bains se tendent, dans diverses directions, des monticules semblables à ceux sous lesquels ils étaient encore enfouis, il y a peu d'années. Qui peut soupçonner les richesses archéologiques qu'ils renferment?

Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont. — *Séance du 2 avril.* — Cette séance a été en partie remplie par des lectures de MM. Mioche et Peghoux, lectures relatives à la numismatique.

M. Mioche, se bornant à l'exhibition des pièces gauloises qu'il possède, a fait passer, sous les yeux des membres présents, un grand nombre de monnaies dont il a indiqué avec beaucoup de lucidité l'origine et la signification.

M. Peghoux, envisageant le même sujet d'une manière plus large, a décrit dans son essai sur les monnaies des Arvernes toutes les médailles qui ont rapport aux anciens habitants de notre pays.

Ces deux Mémoires ont été écoutés avec beaucoup d'intérêt; leur impression a été votée.

L'Académie, après avoir entendu un rapport de M. Becker, sur l'*Histoire d'Attila et des Huns*, que M. Amédée Thierry lui a envoyée, a décidé que des remercîments et une collection des *Annales de l'Auvergne* seraient adressés à l'éloquent écrivain, dont le nom figure parmi ses membres associés libres.

Digitized by Google

M. Huot, le fils du savant géographe, a fait hommage à l'Académie d'un ouvrage intitulé: *Archives municipales de la ville d'Ussel.* L'examen de ce travail est confié à M. Ancelot.

Nous ajouterons pour mémoire que le procès-verbal de la séance de mars et le compte rendu de la dernière réunion de la section d'archéologie ont été lus et approuvés.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE DE LAON.—Laon, Beston, 1857. In-8°, t. VI de la collection.—Ce volume est, sans contredit, l'un des plus attachants et des plus variés qui nous soient parvenus. Nous en avons donné la table dans la bibliographie de notre dernière livraison (page 367), et en attendant l'étude particulière qui sera consacrée dans la *Revue* à l'ensemble des travaux de l'Académie de Laon, nous extrayons de ce tome VI un curieux document relatif à notre ancienne législation criminelle. Ce document vient s'ajouter, comme un utile complément, aux pièces que nous avons déjà données sur le même sujet, dans notre premier numéro, et nous le publions ici, non-seulement à cause de sa valeur particulière, mais aussi pour montrer combien l'histoire générale peut profiter des documents de même nature mis en lumière sur les divers points du territoire. On voit, par ces rapprochements, combien notre ancien droit pénal différait suivant les localités, combien la gravité des peines était souvent peu proportionnée au délit, et quelle était chez les juges l'absence de principes fixes et rationnels. La faute qui dans certaines villes emportait la mort était punie dans d'autres par le simple bannissement temporaire; nous ne doutons pas que si des documents de ce genre étaient publiés simultanément dans le Nord et dans le Midi, il n'en résulte une foule de renseignements qui permettraient d'établir entre les diverses civilisations de la France du moyen âge les points de comparaison les plus instructifs, en même temps qu'on y trouverait une sorte de statistique fort importante pour l'histoire des mœurs, et d'utiles renseignements pour celle de la langue. Voici maintenant, sans autre préambule, le document jusqu'à ce jour inédit publié par la Société de Laon.

LISTE DES BANNIS DE LA VILLE DE SAINT-QUENTIN, par les maieurs et jurés, de 1273 à 1280, avec l'exposé des motifs qui ont motivé l'application de cette peine (1).

1. *Symounes de Doai*, frepiers, feri Iehenins le fill Anssel Denpuis, d'un cotel en mourdre, dont chius Iehenins fut mors; et

(1) Archives de l'Hôtel-de-Ville de Saint-Quentin. Liasse 30, dossier A.

Digitized by Google

pour chou fut chius Symounes banis de le vile et de le banliue à tousiours, en l'an del Incarnation mil cc et LXXiij, en mois d'Octembre.

2. *Wauterons*, con dist Libouconeterres, de Romicourt et Robikiaus de Gricort, eurent content (1) pour jiu de dés à 1 Roietel de Guise et en heudi Wauterons celui Robikel de courre sus icelui Roietel, et chius Roietaus se départi d'iaus et s'en aloit et chius Wauterons le suit et li courut sus et feri et abati à tere et le tint contre, et chius Robikiaus vint après; quant chius Roietaus se quida relever, Robikiaus tenoit 1 coutel et l'en feri en cors, dont il est mors; et pour ce fait chis Wauterons fu banis de le vile et de le banliue à tousiours et on fist justice de Robikel q'il ocist. Chius fait fu fais en l'an del incarnation mil CCLXXiiij, en mois d'avrill, le mardi après le Paske et li justiche en fu faite le vendredi après en suivant.

3. *Jehans de Buismes*, Caudreliers et Wauterons de Buismes, ses fius et Pierre, de Buismes, caudreliers, assalirent Jehan l'Esteulier seur le cauchie d'Isle et le navrerent d'espées et fisent plaies grans et seur asseurement, dont chius Jehans li Esteuliers est mors et pour sont li devant dict Jehans, Wautiers, Pierres bani de le vile et de le banlliue a tousiours com mourdreur, en l'an del Incarnation mil cc et LXXiiij, en mois de Jule.

4. *Perrins Herlebaus*, de Graincourt, pour la baisselle (2) Colart Bakeles avec qui il manoit, qui il mourdri mauuaisement d'une cougnie et le feri en le teste par derrière dont ele eut le coup de le mort. En l'an del incarnation mil cc et LXXV, en mois de Nonembre.

5. *Mehaus*, li Peuresse, pour larrechin de dras qu'elle embla mauuaisement, en l'an del Incarnation M cc et LXXV, en mois de Décembre.

6. *Robers*, li Englenstes, de Saint-Emont, pour larrechin et pour mauuaise renommée; en l'an del Incarnation mil cc et LXXV, en mois de Jenvier.

7. *Jehans Estous*, de Rouecourt pour le pain des karités d'en four de Vies-Markiet qu'il embla mauuaisement; en l'an del Incarnation mil cc et LXXV, en mois de Décembre.

8. *Muede*, fille Rikier le Muet, pour larrechin de dras q'ele prist et embla et los mist desous sen lit mauuaisement; en l'an del Incarnation mil cc et LXXV, en mois de Décembre.

9. *Jehennins de Nuevile*, pour Maret d'Irechon qu'il feri d'un

(1) Contestation.
(2) Jeune servante.

Digitized by Google

baston en le teste, dont ele morut ; en l'an del Incarnation mil cc et LXXVj, en mois de Décembre, à tousiours.

10. *Robins Hunes*, fu banis à tousiours hors de le vile et de le banlliue pour Jehenin Galot le Telier, cui il feri d'un piet de hestaut (1) en le teste, dont chius Galos morut ; ce fu fait en l'an del Incarnation mil cc et LXXvij, en mois d'Aoust.

11. *Wauterons*, fius Mikiel le Poulier, fu banis hors de le vile et de le banlliue pour mauuaise renomée de che con li metoit sus q'il avoit emblée le fersenge (2) Wautier de Kamat. Ce fu fait en l'an del Incarnation mil cc et LXXvij, en mois d'Aoust (3).

12. *Marge*, femme Jehan Grain d'Or, fu banie hors de le vile et de le banlliue pour mauuaise renommée de ce con li metoit sus qu'elle avoit emblé trainme à saie. Ce fu fait en l'an del Incarnation mil cc et LXXvij, en mois d'Octembre (4).

13. *Aubril Balike*, de Crois, fu banis hors de le vile et de le banlliue pour mauuaise renoumée d'alouer fausse monnoie. Ce fut fait en l'an del Incarnation mil cc et LXXvij, en mois d'Octembre.

14. *Jeans Tauerniers*, de Toregny, fu banis à tousiours, hors de le vile et de le banlliue, pour Raoulin le Nain de Noueroi, cui il feri d'un coutel, desous l'espaulle derrière, dont chius Raoulin morut. Ce fu fait en l'an del Incarnation mil cc et LXXvij, en mois de Nonembre.

15. En l'an del Incarnation mill cc et LXXvij, en mois de Nonembre, *Raoulin* li Mesureres estoit banis hors de le vile et de le banlliue pour ce q'il brisa luis d'une feme qui baron avoit et entra en se maison et vint à sen lit et le saka hors de sen lit à forche et li apoia le coutel à costes et fu renoumée de cele femme qu'il vooloit jésir avec celi femme contre se volenté ; et seur ce q'il estoit banis pour ce fait, il maint en fourbouc d'Isle et trouua une feme séant seur 1 siège et le bati et feri et cauela et li abati sen caperon à terre que Mahius li Gondaliers prist et emporta contre le volenté de celi feme, et, après ce dearrain fait, chius Raoulin fu pris dedans le vile et li coupa on 1 piet et fu de rekief banis de le vile et de le banlliue.

16. Et en celi meesme Incarnation *Mahius*, li Gondaliers, fu banis de le vile et de le banlliue pour mauuaise renommée d'en

(1) Hestaut, banc, escabelle.
(2) Fersenge, jeune porc.
(3) Cette sentence est bâtonnée sur le parchemin.
(4) Cette sentence est bâtonnée sur le parchemin.

Digitized by Google

caperon q'il hapa et emporta contre le volenté à le feme devant dite.

17. En l'an del Incarnation mil cc et LXXVIJ, en mois de Feurier, *Gilles*, de Brabant, fu banis hors de le ville et de le banlliue pour mauuaise renommée de ce qu'on le print à ou il voloit deffreumer le cambre de Jehan Sauuage le clerc de fausses clef q'il ovoit.

18. En l'an del Incarnation mil cc et LXXVIJ, en mois d'avrill, le samedi de le Paske, *Gerardins d'Aubenchuel*, fevres qui fut vasles Jehan, de Monbrehang, le feures de le rue d'Isle, fu banis, hors de le vile et de le banlliue pour tousjours, pour ce q'il feri Gringerins, de Harli, d'un baston en le teste, en le rue d'Isle devans le pont..... Jehan, de Monbrehang, dont chius Gringerins fu naurés et en est mors.

19. En l'an del Incarnation mil cc et LXXVIJ, en mois de Nonembre, *Andriues* Caupecourse et Jehenins Barras, ses frères furent bani de le vile et de le banlliue, à tousiours, pour Gillet de Sain, le fruitier, q'il batirent et férirent de bastons, en le rue de Hurtebise, devant la maison Jehan Bosket, dont chius Gilles est mort.

20. En l'an del Incarnation mil cc et LXXVIJ, en mois de Nonembre *Baudes* Paillardiaus, li Henuiers, fu banis de le vile et de le banlliue pour mauuaise renomée d'argent fondu q'il auoit aporté as orfevres pour vendre.

21. En l'an del Incarnation mil cc et LXXVIIJ, au mois de Juing, *Rogierius* de Faïel, li Barbiere, fu banis hors de le vile et de le banlliue pour mauuaise renommée de larrechin.

22. En l'an del Incarnation mil cc et LXXVIIJ, le lundi devant la feste Saint Jean Bautistre, Jehenins li Feure, fius Helin, le Faueresse, fu bani à tousiours hors de le vile et de le banliue, pour Gobin, le somelier l'abbé d'Isle, que il feri d'une meséricorde en pis (1), enfourbourg de le rue le Mairesse et quant Cobin fu ensi ferus il ala à...., et fu errant (2) mort.

23. En l'an del Incarnation mil cc et LXXVIIJ, en mois de Juing, *Pierre*, de *Morchain*, li Caudreliers, fu banis hors de le vile et de le banliue pour renomée de faire fausse monnoie.

24. En l'an del Incarnation mil cc et LXXVIIJ, en mois de Décembre, le iour Saint-Eloy, *Adins*, le Meuniers, fu banis de le vile et de le banliue, à tousiours, pour che q'il feri Godefrin Patrelot, clerc, d'un fauchon en le teste 1 coup, en Vies-Markiet, desous les

(1) Dans la poitrine.
(2) Errant, sur-le-champ.

Digitized by Google

wastes lertes, derrière le manoir au Mouton, dont chius Godefrins fut naures et en estorm.

25. En l'an del Incarnation mil CC LXXIX le dimanche devant le feste Saint Mahiu l'apostre, Raous Cretangne, li chauetiers, fu banis de le vile et de le banliue à tousiours pour chou q'il ochist Perron le Barrois, le chauetier, desous le plache de Sainte Katerine, devant le maison Berteuil, le Cressonnier.

26. En l'an del Incarnation mil CC et LXXX le vendredi devant le Pentecouste, *Colars Claie*, Flamens, coureeres (1) de cuirs à faire bourses, fu banis à tousiours de le vile et de le banliue come murderes, pour che q'il ochist d'un coutel une femme, en le maison Rogier de Bapaumes, entre deux pons, le jour de la Paske, en l'an devant dit, entour l'eure de souper.

27. En l'an del incarnation mil CC et LXXX, le samedi de le Paske, Jehans dit le *Grumchier de Valenchiennes*, tisserans de dras, fut banis à tousiours de le vile et de le banliue pour che q'il avoit ochis d'un coutel Andriu de Marcoing, en le rue Sainct Thumas, encoste le maison Gobert de Gibercourt, le iour de le Paske-Flourie, de nuict, entre les ij cloches, en l'an devant dit.

28. *Gerardins de Castres*, de Faïel, Machaus, fius Gérard de Castres, en l'an del Incarnation mil CC et LXXX et le iour de Saint Jehan décolassé, fu banis à tousiours de le vile et de le banlliue, pour ce q'il avoit ochis d'un bâton le maieur de Faïel qui bourgeois estoit, as arbres dehors Faïel, le jour Saint Pierre et Saint Paul, as vespres.

29. En l'an del Incarnation mil CC LXXX el mois de Nonembre, Jehans, dis *Franchois Liénars*, embla nuitautre une keute (2) en le maison Jehan, le Feutrier, en le rue au Cerf et l'emporta par les courtius, derriere et fu li keute encontrée en le ruele de Monchi et fu bien prouué par plusieurs tesmoins, que Franchois l'en faisoit porter; et pour che fait, chius Jehans Franchois fu banis à tousiours de le vile et de le banlliue, comme lares.

30. *Quentines de Roupi* en l'an mil CC LXXX et le lunsdi après le Saint-Andriu, entre II clokes un cart, tout de nuict, vint en le maison Hanon, le Fourbisseur, devant le puis de le Selerie, avec Raoulin Chastel-Fort et autres compagnons et burent saiens, et quant il eurent but il s'entreprisent de parole et bouta chius Quentines icelui Raoulin tout coiement d'un coutel desous le mamele et plus

(1) Corroyeur.
(2) Matelas.

Digitized by Google

s'assist; Raoulins mourut errant et chius Quentines s'en torna a tant, et pour che fait chius Quentines fu banis à tousiours de le vile et de le banlliue, com pour hôme mort.

Mémoires de la Société des sciences morales, des lettres et des arts de Seine-et-Oise. T. IV, 1857. cxvii-283 pages in-8°. Versailles est la cité privilégiée des grands souvenirs historiques: la peinture et la statuaire étalent dans les salles magnifiques de son palais les chefs-d'œuvre ou les portraits des plus illustres enfants de la France. Cette exposition permanente devait nécessairement influer sur la direction des travaux de la Société savante de cette ville: aussi voyons-nous que les beaux-arts occupent une bonne place dans le dernier volume des Mémoires de cette Société. Pour aujourd'hui, nons nous bornerons à indiquer ce qui, dans ces volumes, intéresse notre histoire artistique et nous nous arrêterons aux Notices qui concernent Philippe de Champagne et Houdon. La première est due à la plume élégante de M. Bouchitté, ancien recteur du département; la seconde est un Mémoire sur la vie et l'œuvre de J. Houdon, le statuaire, natif, comme on sait, de Versailles. Si l'on doit féliciter la Compagnie d'avoir mis cette question au concours, une part de félicitations est également méritée par les deux auteurs de cette Notice, MM. Legrelle et Délerot, qui ont très-dignement répondu, selon nous, à l'appel qui leur était fait.

Voici d'abord l'analyse de la *Notice* de M. Bouchitté *sur la vie et les ouvrages de Philippe de Champaigne ou Champagne.*

Né à Bruxelles, en 1602, Philippe Champagne mourut en 1674, à Paris. Il est mis généralement au nombre des peintres de l'Ecole flamande; mais M. Bouchitté préfère le classer dans l'Ecole française. Du reste, il était allié par sa mère au peintre flamand B. Van Orlay. Il se livra d'abord à la peinture du paysage. Vers 1621, il fit la rencontre du Poussin et habita comme lui au collége de Laon; l'amitié qui s'établit entre eux dut surtout profiter à Philippe. Il se rendit ensuite en Italie; porté vers Rome par le désir de voir les chefs-d'œuvre de Raphaël, il devait y renoncer, et borner son voyage à Florence: la nécessité le rappelait vers Paris. Toutefois, après avoir peint quelques tableaux au Luxembourg, il retourne à Bruxelles; puis la mort de Duchesne, qui avait la direction des travaux de peinture au palais de la reine-mère, lui fait donner cette place en 1628. Quatorze ans plus tard, il voit revenir à Paris son ami le Poussin, qui avait visité l'Italie et avait pu, lui, résider à

Digitized by Google

Rome. En 1648 se fonde l'Académie de peinture, et dès la première assemblée, Champagne est reçu dans son sein, puis nommé professeur, et même l'un des quatre recteurs dans cette Compagnie.

Il avait l'habitude de passer le dimanche à Port-Royal-des-Champs, car c'était un artiste d'une foi vive et austère. Le 6 janvier 1662, il voyait sa fille, instruite à Port-Royal, dès l'âge de 12 ans, et devenue religieuse professe, miraculeusement guérie d'un mal de jambe qui la faisait depuis longtemps souffrir. Observons en passant que Racine, dans son Mémoire historique et apologétique sur Port-Royal, raconte assez longuement la cure merveilleuse obtenue avec une sainte épine en faveur de la jeune demoiselle Périer, nièce de Pascal, et qu'il ne dit pas un mot du fait relatif à Catherine Champagne. Quoi qu'il en soit, l'heureux père, le grand artiste, fit une peinture très-vantée par l'auteur de la biographie ; elle représente la malade, assistée de la Mère Catherine-Agnès Arnauld, et se sentant guérie grâce aux prières de ses compagnes. On peut voir cette toile au Louvre, sous le n° 83.

Après avoir dépeint l'estimable caractère de Philippe Champagne, sa piété, son amour de la justice, son désintéressement, M. Bouchitté s'engage dans l'appréciation de son œuvre, comprise au Louvre entre les n°s 76 et 96 ; il appelle surtout l'attention sur les n°s 80 et 81, dont les sujets appartiennent à l'histoire de saint Gervais et de saint Protais. Du reste, pour résumer les détails que donne le biographe sur les divers travaux de Champagne, nous devons mentionner plusieurs portraits, entre autres celui de Richelieu, celui de Mansfeld (le héros de la guerre de Trente-Ans), et le sien propre ; de nombreux travaux en peinture exécutés au Luxembourg, au Palais-Cardinal, lors de sa construction, à la Sorbonne, aux Tuileries. M. Bouchitté termine son intéressante Notice en revendiquant pour Ph. de Champagne le droit d'être compté, non-seulement dans l'Ecole française, mais encore « parmi ses plus illustres représentants. »

A ce travail succède le *Mémoire sur la vie et l'œuvre de J. Houdon*, et qui est dû, nous l'avons dit, à MM. Legrelle et Delerot.

Tout d'abord, les auteurs exposent leur manière d'envisager une biographie artistique. Il existe des préjugés suivant lesquels « on ne saurait peindre, sculpter ou composer sans abdiquer du même coup sa modestie et sa dignité. » Ils ajoutent encore : « Un moyen d'arrêter les progrès de ces préjugés, c'est de montrer, par quelques biographies écrites avec sincérité, que les grands maîtres dans l'art du beau sont souvent aussi des maîtres dans le grand art du bien et

Digitized by Google

des modèles de retenue et d'humilité. » C'est là ce que les deux jeunes écrivains ont cherché à faire dans leur Notice sur le statuaire Versaillais. Houdon caractérise parfaitement, d'après cette Notice, la modestie du talent unie à sa grandeur, et donne une juste idée de l'artiste qui s'efface derrière ses œuvres pour ne plus rien laisser à nos regards de sa propre personnalité. M. Legrelle et son collaborateur ont soin de nous initier, par une esquisse rapide, aux opinions et aux mœurs du public français, lorsqu'il fut appelé à juger un nouveau sculpteur, à consacrer une gloire nouvelle. Après ces diverses considérations, qui servent de prélude au Mémoire et le résument, commence la biographie de Houdon, né « des parents les plus humbles, » le 20 mars 1741, à Versailles, et mort, au palais de l'Institut, le 16 juillet 1828. Ne pouvant suivre ici les biographes au milieu des nombreux détails de leur œuvre, nous noterons simplement qu'à leurs yeux, ce n'est pas l'image de *Voltaire* qui mérite le premier rang, mais le *saint Bruno*, destiné à la Chartreuse de Rome. Ils font ressortir aussi la valeur artistique de l'*Ecorché*, production ingrate en elle-même, et qui néanmoins a provoqué les plus sûrs témoignages d'admiration. C'est en 1781 qu'apparut la statue de Voltaire : l'histoire en est longuement retracée, et nous conduit jusqu'au moment où elle reçut la place qu'elle occupe aujourd'hui au Théâtre-Français.

Les deux biographes consacrent leurs dernières pages à l'expression d'un vœu patriotique, celui de voir élever un monument à la mémoire de l'artiste. Dès 1855, les dispositions étaient prises par l'édilité versaillaise qui devait réaliser ce vœu.

Le Mémoire sur J. Houdon est suivi d'un *Appendice* qui contient un travail de cet artiste sur les Concours, et quelques autres documents, mais, tout en premier lieu, une liste de ses œuvres principales. Nous y trouvons la mention de trente statues au moins et d'un pareil nombre de bustes d'hommes, de près de quarante bustes de femmes et d'enfants, sans compter plus de vingt bustes de caractères ou d'études, cinq médaillons, quatre bas-reliefs, enfin, plusieurs monuments funèbres. Il faut citer, parmi les statues, celle de saint Bruno, de neuf pieds et demi de haut ; celle de Voltaire assis, faite en marbre, ainsi que la précédente, et placée, comme nous l'avons dit, au Théâtre-Français ; celle de Voltaire debout, de grandeur naturelle, dans les caveaux du Panthéon ; celle de Tourville, dans les galeries de Versailles ; de Cicéron, au Sénat ; le modèle d'un Henri IV ; enfin, celui de l'empereur Napoléon Ier, haut de quinze pieds, exécuté en 1804. Nous signalerons, parmi les bustes, ceux de Mo-

Digitized by Google

lière et de La Fontaine; ceux de Voltaire, de Diderot, de J.-J. Rousseau; ceux de Turgot, de Necker, de Fulton; puis le buste de Napoléon premier consul, et celui de Napoléon empereur: l'un en terre cuite et l'autre en marbre. Rappelons encore, parmi les bustes de femmes, celui de Catherine II, en marbre, de Mmes Adélaïde et Victoire; enfin, deux bustes de l'impératrice Joséphine: l'un en plâtre, l'autre en marbre. Nous terminerons cette énumération en citant un médaillon qui représente Minerve et un bas-relief dont le sujet est la *Religion et l'Espérance.*

L'analyse de ces deux études biographiques suffira, pensons-nous, à faire connaître les tendances artistiques de la Société de Versailles. A côté des personnes qui s'occupent de l'histoire de l'art, cette Société compte des hommes spéciaux dans la philologie, dans l'histoire nationale, dans celle des beaux-arts; elle compte aussi des poëtes spirituels. C'est un détail qu'il est bon de noter en passant pour répondre aux reproches qui ont été quelquefois adressés dans ces derniers temps aux Sociétés savantes qu'on accuse de ne s'occuper que d'intérêts matériels.

C.-E. Ruelle.

Académie de Lyon.— En reproduisant dans notre numéro de mars le travail de M. Anjubault sur la Société de la Sarthe, nous avons voulu montrer ce qu'était, dans la France du dix-huitième siècle, une association agricole, et les résultats qu'avaient produit, dans un rayon déterminé, les efforts libres et persévérants de quelques hommes savants et dévoués. Nous allons montrer aujourd'hui ce qu'était à la même époque une association littéraire. Nous choisissons de préférence la seconde ville du royaume, et nous plaçons ici sous les yeux de nos lecteurs les passages les plus importants de la curieuse notice que M. Bouillier, doyen de la Faculté des lettres de Lyon, a lue sur l'Académie de cette ville, dans la séance publique tenue par cette Académie, le 3 février 1857:

« Succéder dans la présidence de la classe des lettres à un des grands orateurs de la France, à M. Sauzet; remplacer au fauteuil M. Bonnet, correspondant de l'Institut, l'une des illustrations de la médecine lyonnaise, le défenseur éloquent de la cause des lettres et de la philosophie dans l'enseignement de la jeunesse, c'est un honneur qui charmera ma vie tout entière, mais dont en ce moment le fardeau me semble lourd à porter. Entre le souvenir tout récent de ceux qui ont jeté un si grand éclat sur nos précédentes séances et

Digitized by Google

l'attente excitée par le magistrat éminent que vous allez entendre, j'aurais sans doute mieux fait de garder le silence. Mais puisque, selon nos usages, je devais prendre la parole, j'ai pensé que le meilleur parti, pour obtenir votre attention, serait d'entretenir l'Académie d'elle-même et de dérouler devant elle quelques-unes des pages les plus brillantes de son histoire. Après les deux discours prononcés l'année dernière par M. Bonnet, je puis laisser de côté l'Académie actuelle pour ne parler aujourd'hui que d'un passé qui doit être à jamais pour nous un sujet d'émulation et d'orgueil. Je veux raconter, en abrégeant autant qu'il sera possible, ce qu'a été l'ancienne Académie ; je veux passer en revue les noms les plus glorieux de nos prédécesseurs du dix-huitième siècle.

Puissent donc me venir en aide les souvenirs que je vais réveiller, souvenirs chers à cette Compagnie et à cette illustre cité !

Depuis 1700, époque de sa fondation, jusqu'à nos jours, sans autre interruption que six années de la révolution, l'Académie a une longue histoire qui, heureusement pour moi, a été déjà faite par notre spirituel et vénéré confrère M. Dumas. Quelle ne doit pas être la reconnaissance de l'Académie pour l'auteur de ce monument élevé en son honneur, et quelle estime ne devons-nous pas faire d'un ouvrage où sont consignés avec tant d'exactitude, les noms et les travaux de tous ses membres et où sont racontés, avec tant d'esprit, tous les faits les plus curieux de son histoire !

Avec M. Dumas, j'ai consulté l'*Histoire littéraire de la ville de Lyon,* par le P. Colonia, les *Lyonnais dignes de mémoire*, par l'abbé Pernetti, la correspondance de Brossette, l'*Histoire de Lyon,* par M. Monfalcon et nos procès-verbaux.

On voit dans les lettres de Brossette à Boileau les commencements de notre Compagnie. Elle a pris naissance dans la libre et familière réunion de quelques hommes de lettres. Ces premiers académiciens, qui n'étaient qu'au nombre de sept, ont tous mérité de passer à la postérité. Le premier secrétaire fut Brossette, dont le nom ne se sépare pas de celui de Boileau ; le premier lieu des séances fut le cabinet de Falconnet, un des derniers et des plus habiles défenseurs de la physique de Descartes, avec Fontenelle, avec Mairan et avec le curé Villemot, qui était aussi un membre de la nouvelle Académie. Mais bientôt l'Académie des inscriptions et belles-lettres de Paris devait enlever Falconnet à la ville de Lyon.

Deux jésuites faisaient aussi partie de cette petite société d'élite, le P. Saint-Bonnet, cartésien quoique jésuite, savant astronome qui employait à la construction de l'observatoire la pension que lui fai-

Digitized by Google

sait sa famille, et le père Fellon, rival de Rapin et de Vanière, auteur de deux poëmes latins, l'un sur le café et l'autre sur l'aimant, qui ont été loués par Boileau.

Le poëme sur l'aimant est dédié à de Puget qui, avec Brossette, est un des principaux fondateurs de l'Académie. D'une noble et riche famille de magistrats, Puget a consacré toute sa vie et toute sa fortune aux sciences et aux lettres ; il est à la fois physicien, naturaliste et poëte. Il prit contre Huygens la défense de l'hypothèse de Descartes sur l'aimant. Pour démontrer ses diverses propriétés, il avait imaginé plusieurs machines qu'on admirait dans son cabinet de physique, un des plus riches de l'Europe. Voici ce que lui écrivait Malebranche au sujet d'un Mémoire sur les yeux des insectes : « J'ai lu avec avidité vos observations, et cette lecture a excité en moi deux espèces d'admirations différentes : l'une sur l'art infini de la sagesse divine, l'autre sur votre sincérité et votre attachement désintéressé pour la vérité, qualité très-rare chez les auteurs. » Lafontaine, que Lyon a quelque temps possédé, a emprunté à une allégorie satirique de Puget contre la mauvaise administration des deniers de la ville, l'idée de la fable *du Chien qui porte à son cou le dîner de son maître* ; il a même conservé à sa fable ce caractère de satire municipale qui atteste sa véritable origine :

Je crois voir en ceci l'image d'une ville.
Où l'on met les deniers à la merci des gens.
Echevins, prévôt des marchands,
Tout fait sa main.

« J'admire combien vous êtes d'hommes merveilleux dans Lyon, » écrivait Boileau à Brossette, en parlant de Puget dont il loue les vers, les Mémoires et les machines.

Avec les lettres et les éloges de Boileau passeront aussi à la postérité deux autres membres de notre Académie, les deux Dugas, le père et le fils, qui tous deux présidents de la Cour des Monnaies, ont allié aux plus hautes fonctions de la magistrature le goût et la culture des lettres.

Nous trouvons encore, dans la correspondance de Brossette avec Boileau, que les deux premières séances de la nouvelle Académie furent employées à discuter la démonstration de l'existence de Dieu de Descartes ; ce qui n'a rien d'étonnant en un temps où la philosophie était en si grand honneur et où Descartes faisait l'objet de toutes les conversations savantes de Paris et de la province. Comme les cartésiens y étaient en majorité, nous pouvons, sans trop nous ha-

Digitized by Google

sarder, conjecturer que la question fut résolue en faveur de Descartes.

Mécontent de l'Académie de Paris, envahie par les partisans des modernes, ces contempteurs téméraires et ignorants de la belle antiquité, Boileau applaudit aux progrès de l'Académie de Lyon. Nous tenons tous pour l'antiquité, lui écrit Brossette ; il espère donc trouver en elle des auxiliaires de la cause qu'il défend et une digue contre le mauvais goût du siècle. Flatteuses pour l'Académie, les lettres de Boileau ne le sont pas moins pour la ville de Lyon qu'il appelle, par allusion à une rente viagère sur son Hôtel-de-Ville, la mère nourrice de ses muses naissantes. Elle devait se montrer aussi, on va le voir, une bonne mère pour leur vieillesse. Sans plus de scrupule que l'Hôtel-de-Ville de Paris ou que l'Etat lui-même, notre Hôtel-de-Ville s'avisa de diminuer sa dette en retranchant à ses rentiers un quart de leurs rentes. Voyez-vous Boileau lui-même faisant cette triste figure qu'il a si bien décrite dans sa deuxième satire :

> ..... plus pâle qu'un rentier
> A l'aspect d'un arrêt qui retranche un quartier.

Heureusement, Messieurs, le Consulat décréta une exception, qui m'a paru digne de remarque, en l'honneur de l'auteur de l'*Art poétique*.

Fontenelle, dans son éloge de Régis, à propos de la pension que lui firent Messieurs de l'Hôtel-de-Ville de Toulouse, ne se serait pas sans doute écrié : « Evénement presque incroyable dans nos mœurs et qui semble appartenir à l'ancienne Grèce! » s'il avait connu ce que notre Hôtel-de-Ville fit pour Boileau et toutes ses munificences à l'égard des gens de lettres.

On a vu les origines de l'Académie dans les lettres de Brossette à Boileau, on en verra les développements dans ses lettres à J.-B. Rousseau. Boileau mort, Brossette, toujours avide du commerce des grands écrivains et des nouvelles de la république des lettres, s'attache à J.-B. Rousseau, et commence avec lui une correspondance qui n'a pas moins d'intérêt pour notre histoire particulière que pour l'histoire générale de la littérature du dix-huitième siècle. Peut-être n'a-t-on pas encore apprécié avec assez de justice le sens supérieur, le goût, rare à cette époque, dont J.-B. Rousseau fait preuve dans ses jugements sur la querelle des anciens et des modernes. De son côté, Brossette l'informe exactement de tout ce qui regarde l'Académie et les lettres lyonnaises. Lié avec Jean-Baptiste, il sut néanmoins garder les bonnes grâces de Voltaire. « Vous ressemblez à Pompo-

Digitized by Google

nius Atticus, lui écrit Voltaire, courtisé à la fois par César et par Pompée. »

L'Académie, que nous avons vu commencer dans cette société d'amis se réunissant une fois par semaine chez Falconnet, en peu d'années a grandi et s'est développée. Elle a des statuts approuvés, elle a un lieu fixe et officiel pour ses séances, d'abord à l'Archevêché, puis au palais du Gouvernement, puis enfin à l'Hôtel-de-Ville ; c'est seulement en 1824 qu'elle fut transférée au palais Saint-Pierre et mise en possession de la belle salle où nous sommes, par une ordonnance du baron Rambaud. Au lieu de sept membres, bientôt elle en a vingt-cinq, puis, en 1758, elle s'élève au nombre consacré de quarante par sa réunion avec la Société des beaux-arts ; ainsi est-elle devenue une institution publique ayant sa place dans la cité et se liant désormais à son histoire.

. . . . . .

Dirai-je maintenant combien l'Académie était grande et honorée dans la cité? Les gouverneurs, les archevêques, les intendants se disputaient l'honneur de lui appartenir et de la protéger, lui prodiguant, pour ainsi dire à l'envi, les marques de leur considération et de leur munificence. Quoique composé en général de marchands, le Consulat n'était pas moins généreux pour l'Académie; il lui donnait par an une bourse de six cents jetons, dotation supérieure à celle qu'elle reçoit aujourd'hui; il faisait une pension au P. Colonia comme il en avait fait une au P. Menestrier; il exceptait un grand poëte, seul entre tous, de la rigueur de ses décrets financiers. L'Académie mettait-elle au concours quelque question d'utilité publique, il doublait généreusement la somme réservée au vainqueur. Ces marchands d'autrefois savaient au besoin être des Mécènes.

Non-seulement le Consulat honorait et dotait l'Académie, mais il la consultait et lui avait même conféré une sorte d'autorité dans les questions d'art et de goût. En effet, un acte consulaire du 30 juin 1763 charge la Compagnie de la rédaction de toutes les inscriptions auxquelles on attachait alors une si grande importance, et sur les monuments et dans les décorations des fêtes publiques, afin, dit le décret, qu'elles soient faites avec le goût, la décence et la dignité convenables.

Conservons aussi pieusement le souvenirs de simples particuliers qui, par amour des lettres, se firent gloire d'être au nombre de nos bienfaiteurs. Qu'à jamais les noms de Christin et de Pierre Adamoli demeurent attachés aux prix qu'ils ont fondés, aux bibliothèques publiques qu'ils ont enrichies! Christin, l'inventeur du thermomètre

Digitized by Google

centigrade à mercure, était secrétaire perpétuel de la Société des beaux-arts, et il lui a légué, pour un prix de physique, une rente qui, à la réunion des deux Sociétés, a passé à l'Académie. Gette rente nous l'avons encore, grâce à son héritier, M. le marquis de Ruolz, qui, après la révolution, l'a reconstituée. Pierre Adamoli, ancien conseiller du roi, avec une rente plus considérable, malheureusement perdue, nous a légué une magnifique bibliothèque que possède encore la ville, sinon l'Académie de Lyon.

Pourquoi de si nobles exemples n'ont-ils pas aujourd'hui de plus nombreux imitateurs? Quel bien ne pourrait pas faire une Académie comme la nôtre, si elle était plus largement dotée? Vienne donc enfin, nous l'appelons de tous nos vœux, quelque Monthyon lyonnais, et nous lui promettons, comme à Christin et à Adamoli, un nom dont la durée égalera celle de l'Académie !

Par ses travaux, l'Académie se rendait digne de tant de faveurs. Elle rassemblait les matériaux d'une statistique complète de la province, elle éclairait notre histoire, elle déchiffrait nos inscriptions, elle s'associait à toutes les recherches et à toutes les découvertes. Elle présida à l'expérience du premier bateau à vapeur qui fut faite sur la Saône, en 1782, par le marquis de Jouffroy. Une commission nommée par l'Académie était sur ce bateau dont les flancs enfermaient la force nouvelle qui, dans notre siècle, devait opérer de si grandes merveilles. L'expérience ne réussit qu'incomplétement, le bateau marcha, mais ne marcha que jusqu'à Trévoux. Pourquoi faut-il que l'Académie des sciences de Paris n'ait pas accordé la même attention à Fulton quand, vingt ans plus tard, avec de nouveaux perfectionnements, il refit sur la Seine l'expérience du marquis de Jouffroy? C'est aussi sous les auspices de l'Académie de Lyon que s'accomplit l'expérience plus éclatante, mais jusqu'à présent demeurée stérile, de la première ascension aérostatique. Un de ses membres, le comte de Laurencin, monta dans la nacelle et accompagna ces premiers navigateurs aériens, mille fois plus hardis que les Argonautes.

La renommée de l'Académie de Lyon s'étendait dans toute la France. Les hommes de lettres, les savants les plus illustres sollicitent l'honneur de lui être associés. Nul n'obtenait le titre d'associé sans l'avoir demandé. Buffon seul fut excepté; mais l'Académie française elle-même avait fait fléchir son règlement en l'honneur de l'auteur de l'*Histoire naturelle*, comme on le voit dans la lettre à Charles Mathon de la Cour, par laquelle Buffon remercie l'Académie de Lyon. Les associés les plus illustres tenaient à honneur de se

Digitized by Google

faire recevoir en séance publique et de remercier eux-mêmes l'Académie qui avait bien voulu les adopter. Donnons, Messieurs, un souvenir à ces nobles hôtes dont les noms glorieux se mêlent à notre histoire, et rappelons nos grandes solennités littéraires du dix-huitième siècle.

Racine fils ayant été nommé directeur des gabelles à Lyon, où il se maria et résida quelques années, l'Académie s'empressa de se l'associer. Que de douceur et de charme, quel amour des muses, quelle admiration profonde pour le génie de son père dans le discours par lequel il remercia l'Académie, et dont voici quelques passages.

.....

La réception de l'avocat général Servan, un des magistrats du dix-huitième siècle qui s'acquirent le plus de gloire par leurs efforts pour faire pénétrer dans les lois les progrès de la raison et de la philosophie, fut aussi pour l'Académie un jour de fête et d'enthousiasme. Servan prononça à l'Hôtel de Ville, devant une foule empressée, un discours publié dans ses œuvres sous le titre d'*Essai sur les progrès des connaissances humaines en général, de la morale et de la législation en particulier.* Là, sous une forme un peu déclamatoire, se rencontrent tous les sentiments généreux, toutes les idées de progrès et de liberté du dix-huitième siècle et, à la veille des plus terribles catastrophes, toutes ses illusions de paix et de bonheur. La politique, qui bientôt allait tout envahir, déjà prenait place dans un discours académique, et l'orateur parla en termes si pathétiques de la retraite de Necker, qu'il arracha, dit-on, des pleurs à l'auditoire.

Vous avez vu dans la petite église d'Oullins le marbre funéraire de l'auteur de l'*Eloge de Marc Aurèle et de Descartes.* Thomas, âgé et souffrant, à son retour de Nice, au mois de mai 1785, s'était arrêté à Lyon et avait loué à Oullins cette même maison de campagne qui fut depuis le séjour de Jacquard. Mais quelle horrible nouvelle vient l'arracher à cette douce retraite! Ducis, son ami, qui seul manquait à son bonheur, Ducis qui se rendait auprès de lui, a fait une chute affreuse dans les montagnes de la Savoie. Aussitôt oubliant son âge et ses infirmités, Thomas, avec un médecin, avec une berline où un lit était disposé, vole à son secours. Grâce aux soins de Thomas et de sa sœur, bientôt Ducis est hors de danger, et je laisse à penser quelle fut la joie de ces deux amis si tendres réunis pendant tout un été dans cette ravissante campagne d'Oullins, et au sein de l'Académie de Lyon. L'Académie eut la bonne fortune de les posséder tous les deux à la fois, de les entendre tour à tour et d'assister

Digitized by Google

aux doux épanchements d'une amitié que la mort de Thomas devait bientôt si cruellement briser. Mais écoutons Ducis racontant lui-même à l'Académie française le dévouement de son ami et les séances de l'Académie de Lyon : « Qu'on se le représente aux séances particulières de l'Académie de Lyon, lisant tantôt son chant de l'Angleterre, tantôt celui des mines, tantôt celui des fêtes de Louis XIV... Qu'on nous voie tous les deux, surtout le 30 août dernier 1785, à la séance publique de l'Académie, au milieu d'une assemblée nombreuse et brillante, placés vis-à-vis l'un de l'autre, lui charmant son auditoire par la lecture de son beau chant de Louis XIV, moi terminant la séance par la lecture d'une épître à l'amitié, où je lui rappelais, en le regardant, et le péril que j'avais couru et les secours qu'il m'avait prodigués... La fin de cette épître toucha vivement l'assemblée, mais le transport s'accrut et les larmes coulèrent de tous les yeux, lorsqu'en nous levant, après la séance, dans l'émotion d'un si doux sentiment, on vit les deux amis s'avancer l'un vers l'autre, se tendre les mains et s'embrasser. Hélas! qui m'eût dit que dix-huit jours après l'ami que je pressais dans mes bras ne serait plus! »

Le nom de l'abbé Raynal, dont le buste est dans cette salle, et qui fut un des bienfaiteurs de l'Académie, se lie encore plus étroitement à son histoire. Nommé associé par acclamation, pendant un séjour qu'il fit à Lyon, il fut reçu, comme Servan, en séance publique à l'Hôtel de Ville, en présence d'une foule avide de contempler l'auteur, alors si populaire, de l'*Histoire philosophique des deux Indes.* Touché de l'accueil de l'Académie de Lyon, il lui en témoigna magnifiquement sa reconnaissance par la fondation d'un prix annuel de 1,200 francs, pour une question qu'il se réservait de choisir ou d'approuver.

« Quelles vérités et quels sentiments importe-t-il le plus d'inculquer aux hommes pour leur bonheur?» Tel fut le sujet du prix Raynal proposé pour 1791. Quelle plus grande et plus belle question, et quelle autre critique en faire, sinon qu'elle est trop grande et trop belle pour un concours! Cependant seize concurrents répondirent à l'appel de l'Académie, et parmi eux un lieutenant d'artillerie de vingt ans. Quel était, Messieurs, ce lieutenant qui, à vingt ans, employait les loisirs d'une garnison à méditer sur les destinées et sur le bonheur de l'humanité? Il s'appelait Bonaparte. C'était Bonaparte déjà agité par les grands sentiments et les grandes pensées, mais encore tout aussi ignorant de ses hautes destinées que l'Académie qui allait le juger.

Il faut bien qu'ici je relève une erreur de Las Cases et d'autres

Digitized by Google

historiens; ce n'est pas à Bonaparte que fut décerné le prix, son œuvre à peine ébauchée ne pouvait y prétendre, mais à Daunou, qui devait s'illustrer dans une autre carrière. La question avait été remise au concours en 1791 et Daunou ne fut couronné qu'en 1793. Cependant quelque imparfait que soit ce Mémoire n° 15, assez maltraité par le rapporteur Vasselier, il fait honneur à l'âme généreuse et ardente du jeune Bonaparte; déjà on y découvre un germe, pour ainsi dire, des idées napoléoniennes. C'est un des rares et curieux monuments de cette période peu connue de sept années, à partir de l'école militaire jusqu'au siége de Toulon, pendant laquelle, dans d'obscures garnisons, s'est formé ce génie extraordinaire qui bientôt allait dominer la France et le monde.

Je ne veux pas faire ici l'analyse du Mémoire de Bonaparte, mais comment ne pas le louer d'avoir élevé si haut les plaisirs de l'esprit et du cœur au-dessus des plaisirs des sens, alors que tant de philosophes affectaient de les confondre?

« C'est, dit il, dans leur entier développement que consiste vraiment le bonheur. Sentir et raisonner, voilà proprement le fait de l'homme, voilà ses titres à la suprématie qu'il a acquise, qu'il conserve et qu'il conservera toujours. Le sentiment nous révolte contre la gêne, nous rend amis du beau, du juste, ennemis de l'oppresseur et du méchant. C'est dans le sentiment que gît la conscience, dès lors la moralité. Malheur à celui à qui ces vérités ne sont pas démontrées, il ne connaît des plaisirs que les jouissances des sens! »

Dans le style trop souvent déclamatoire de cette composition bizarre, j'aperçois cependant quelques lueurs de l'éloquence des proclamations du premier consul et de l'empereur. Partout y respire ce noble enthousiasme pour Paoli, qui agit si puissamment sur sa destinée en enflammant sa jeunesse pour les grandes choses et pour les mâles vertus. Là enfin, au milieu d'idées et de sentiments que doit changer un jour la raison ou la politique, je trouve ces grandes pensées d'organisation et d'assistance sociale, cet amour du peuple qui seront comme le caractère distinctif et comme l'âme de sa dynastie.

Ce remarquable concours de 1793 me conduit jusqu'au dernier jour de l'ancienne Académie et aux limites de mon sujet. La dernière séance, à laquelle n'assistaient que bien peu de membres, eut lieu le 6 août, au commencement du siége, à la veille des ruines et des massacres. L'Académie fut elle-même décimée; plusieurs de ses membres, comme Palerne de Savy, comme Millanais, comme Joseph Mathon de la Cour, périrent sur l'échafaud; d'autres, moins malheureux,

Digitized by Google

comme Deschamps, les armes à la main. Quand, au retour du calme et de toutes les espérances, sous le règne d'un de ceux qui avaient concouru pour le dernier de ses prix, l'Académie reconstituée se rassembla de nouveau pour la première fois, le 13 juillet 1800, quels ne durent pas être les sentiments de joie de ceux qui se trouvèrent réunis après tant de périls, après tant de terribles épreuves; mais aussi quelle ne dut pas être leur tristesse au souvenir de ceux que l'orage avait emportés! Combien sont empressées et touchantes les lettres par lesquelles d'illustres associés, déjà sur le bord de la tombe, tels que Servan, Ducis, Laharpe, répondent à l'annonce de cette résurrection de l'Académie et du renouvellement de leur association!

L'Académie nouvelle ne devait pas être indigne de l'ancienne. Avec les noms et les travaux de Marc-Antoine Petit, de Camille Jordan, de Dugas Montbel, d'Ampère, de Revoil, de Richard, de Ballanche, tout le monde sait de quel éclat elle a brillé dans les commencements du dix-neuvième siècle; et si je n'avais le dessein de ne pas parler des vivants, combien ne trouverais-je pas parmi nous de noms déjà célèbres, dignes d'être placés à la suite de ceux que je viens de citer? Et cependant, Messieurs, lorsque je compare le passé au présent, je me demande si nos honneurs académiques sont aussi recherchés qu'au dix-huitième siècle, je me demande si l'Académie tient une aussi grande place dans la république des lettres et même dans la cité. A qui donc en est la faute? D'abord à la société au milieu de laquelle nous vivons, où semble s'éteindre le goût des lettres, mais aussi peut-être à nous-mêmes, qui n'avons plus, il faut bien le dire, l'esprit académique au même degré que nos pères.

Par amour des lettres et pour l'honneur de cette cité, puisse renaître parmi nous ce zèle pour la gloire commune, cet esprit de corps qui animait l'ancienne Académie et qui, non moins que la science et les talents de ses membres, firent son influence et son éclat!

Tandis que par le prompt et merveilleux accroissement de sa population et de son industrie, par les immenses travaux qui la renouvellent, la ville de Lyon s'élève au rang des plus belles, comme des plus grandes villes du monde, veillons, Messieurs, à ce qu'elle ne perde pas son antique renommée dans les sciences, les lettres et les arts. Nous n'osons pas sans doute nous flatter, quoique Voltaire l'ait prédit, qu'un jour elle soit plus connue en Europe par ses Académies que par ses manufactures; mais quelle honte pour nous, si étant, aux yeux de tous, la seconde en France par sa grandeur, par son industrie, par sa richesse, par tout le reste, elle ne l'était pas aussi par son Académie!

Digitized by Google

ESPAGNE.

Académie royale d'histoire de Madrid. — En 1735, le hasard avait déjà réuni quelques lettrés dans la maison de D. Juan de Hermosilla, avocat à Madrid, qui devint plus tard corrégidor de cette ville et ministre *togado del consejo de Hacienda.* Ces réunions donnèrent naissance à l'*Académie royale d'histoire de Madrid.* Les premiers membres de cette Académie, littérateurs zélés, appartenaient à toutes les classes de la Société : gardes du roi, avocats, ambassadeurs, secrétaires d'État, prêtres et chapelains. Ils adoptèrent un emblème, une légende, des statuts en onze chapitres et le titre d'*Académie universelle.* L'histoire nationale fixa d'abord leur attention. Ils voulurent la purger des fables et des fictions, et pour réaliser ce projet, ils commencèrent par changer le titre d'*Académie universelle* en celui d'*Académie d'histoire.* Le premier ouvrage que l'Académie devait entreprendre avait pour titre : *Dictionnaire historico-critique universel de l'Espagne.*

Dès 1736, le caractère, le renom, le nombre des membres, la régularité des séances rendaient une maison particulière insuffisante. On permit à l'Académie naissante de tenir ses réunions dans la Bibliothèque royale. Les conférences mieux ordonnées, les lectures plus fréquentes la portèrent à modifier ses statuts et à créer les charges annuelles de *revisorès.* Elle sollicita, vers le milieu de 1737, la protection royale de Philippe V. Ce monarque expédia d'Aranjuez, le 18 avril 1738, trois décrets royaux portant que : « l'amour avec lequel il avait toujours cherché, pour l'éclat et la « gloire de son règne, à protéger les sciences et les belles-lettres, « à favoriser et à distinguer les professeurs, joint à la supplique « que lui avait adressée les personnes se réunissant à la Biblio- « thèque royale pour l'étude de l'histoire et la composition d'un « *Dictionnaire historico-critique universel de l'Espagne*, avait en- « gagé sa Majesté royale à donner à l'Académie le titre d'*Académie* « *royale d'histoire*, à la prendre sous sa protection souveraine, à « approuver ses statuts et les prérogatives qui s'y trouvaient in- « cluses et à concéder aux membres qui la composaient ou qui la « composeraient dorénavant, les honneurs des personnes attachées « à sa maison royale, avec tous les priviléges et toutes les exemp- « tions dont jouissent ceux qui se trouvent actuellement à son « service. »

Le conseil royal expédia la patente conformément au décret an-

Digitized by Google

térieur, le 17 juin 1738. Elle fut publiée le 21 du même mois, avec les statuts en vingt-sept articles déterminant le but de l'Académie, le nombre et le mode d'élection des Académiciens, la nomination du directeur, du secrétaire, des censeurs, des reviseurs; les séances, les sceaux et leur emploi, le genre des travaux auxquels la Compagnie devait se livrer.

Mais dès 1743, l'Académie, ainsi constituée, était menacée dans son existence. Les Académiciens les plus laborieux étaient morts ou s'étaient dispersés. Elle exposa sa situation au roi, et lui demanda les moyens de continuer ses travaux. Les besoins de la guerre que soutenait alors la couronne ne permettant pas de grever le trésor public, l'Académie supplia Philippe V de confier à ses membres les charges de chroniqueurs, dont les émoluments produisaient 4,000 ducats. Par trois décrets du 25 octobre 1744, Philippe accéda à cette demande, il réunit même à l'Académie la charge de grand chroniqueur des Indes donnant 12,000 réaux de vellon, et dont l'adjonction n'eut réellement lieu qu'en 1756.

Protégée par le prince et dotée par lui, l'Académie s'occupa de régler l'emploi de ses ressources pour les salaires, les droits de présence, les gratifications et les autres dépenses extraordinaires.

Il n'y eut pas d'événement important, de réjouissance publique, de baisemains, de mariage, de naissance, d'avénement au trône auquel elle ne prît part, et dont elle ne vînt féliciter les princes; et quand le décret du 25 juin 1773 lui eut donné, au lieu d'une pièce étroite et incommode de la Bibliothèque royale, le local de la *Panadaria*, occupé jusqu'alors par l'Académie de Saint-Ferdinand, elle put montrer ses livres, ses monnaies, ses médailles aux personnages illustres qui vinrent la visiter.

Nous l'avons dit plus haut : un de ses premiers travaux devait être la composition d'un *Dictionnaire historico-critique universel de l'Espagne ;* l'entreprise présentait de nombreuses difficultés parce qu'on manquait de plan et de méthode et que les opinions variaient sur le mode d'exécution. On avait d'abord pensé à des *Anales* auxquelles on aurait rapporté avec concision les faits relatifs aux personnes, aux événements, aux lieux, et qui auraient servi à la rédaction des articles. Plus tard, on subdivisa la matière en treize traités (1). Chaque Académicien devait travailler au sujet convenant

(1) 1° *Histoire en général;* 2° *Géographie ancienne;* 3° *Géographie moderne;* 4° *Histoire naturelle;* 5° *Première population de l'Espagne;* 6° *Langue primitive ;* 7° *Religion et mœurs;* 8° *Chronologie;* 9° *Gé-*

Digitized by Google

le plus à ses goûts, et toutefois, malgré les progrès de l'ouvrage, mille embarras vinrent en arrêter l'exécution dans presque toutes les parties. Il n'y eut que l'histoire naturelle, la chronologie, les médailles et la géographie dont le plan se réalisa. L'Académie ne négligeait rien cependant pour compléter ses recherches ; elle enjoignait à ses membres de lire le résultat de leurs études dans les réunions ordinaires; elle adressait des circulaires aux membres correspondants de la province pour les engager à fournir des notices et des matériaux ; elle encourageait les efforts tentés par la création d'une salle d'antiquités ; enfin, elle donnait des missions scientifiques et littéraires pour aller recueillir des pièces diplomatiques, des inscriptions, des manuscrits et tout ce qui pouvait servir à rehausser l'honneur de la nation espagnole.

De 1740 à 1796, l'Académie royale d'histoire a mis au jour de nombreux ouvrages qu'il serait trop long d'énumérer et qui sont tous indiqués dans le premier volume de ses Mémoires. Qu'il nous suffise de mentionner en passant, la *España sagrada*, la *Paléografia y Bibliographia española*, la *Paléographia arabiga, las inscripliones cuficas del doctor Casiri*, et les 137 volumes in-4° qu'elle a publiés sur l'histoire des divers royaumes. Tous ces importants travaux avaient attiré sur l'Académie l'attention de l'Espagne. Fallait-il approuver les statuts d'une corporation, composer une légende pour une médaille, déchiffrer une inscription, revoir des dictionnaires, corriger des traductions, surveiller l'édition d'un ouvrage, faire le récit historique d'un événement, consacrer un monument, une conquête par une inscription, c'est à ses lumières que recouraient tribunaux, municipalités, grands, princes et rois.

En même temps qu'elle se livrait à ces travaux littéraires, elle fondait sa bibliothèque qui, en 1796, comptait 8,240 volumes et 926 manuscrits. Son cabinet de numismatique, à la même époque, avait plus de 1,200 monnaies et médailles de toute espèce, romaines, gothes, arabes, des rois de Syrie, de Macédoine, d'Egypte, des monnaies grecques et latines, et celles de divers peuples modernes de l'Europe et de l'Amérique.

Par conserver le souvenir de son fondateur, Philippe V, l'Académie décida dès sa première réunion, après sa reconnaissance par le roi, le 20 avril 1738, qu'elle tiendrait tous les ans, à la

néalogie; 10° *Médailles, inscriptions, priviléges et autres monuments;* 11° *Chroniques fausses, auteurs qui s'en sont servi;* 12° *Chroniques vraies;* 13° *Règles critiques.*

Digitized by Google

même époque, une séance publique. Elle voulait aussi montrer le développement de ses travaux durant l'année précédente et exciter par là le zèle des Académiciens à exécuter les ouvrages entrepris. Ces séances publiques annuelles eurent lieu en 1739, 1740, 1741, 1742, et restèrent interrompues depuis cette époque jusqu'en 1796 sans que rien puisse nous en faire connaître la cause.

Depuis sa fondation, l'Académie d'histoire avait pu s'apercevoir des lenteurs et des retards qu'éprouvaient ses entreprises, se convaincre que les règles de sa constitution primitive étaient même cause de grands embarras. Pour remédier à tous les inconvénients, elle résolut de profiter des dispositions de l'article 27 de ses statuts, afin d'en reviser l'ensemble, de se donner une nouvelle organisation et d'imprimer à ses travaux une impulsion plus forte et plus vive. Un règlement en cent treize articles reçut la sanction royale de Charles IV, le 15 novembre 1792. Bien des améliorations furent apportées par les mesures introduites. En outre, les séances publiques, depuis longtemps interrompues, furent rétablies; il fut décidé qu'elles auraient lieu tous les trois ans, qu'on y ferait un résumé historique des travaux et des entreprises littéraires de l'Académie pendant cet espace de temps; qu'on y lirait les Mémoires ou les discours couronnés; qu'on y annoncerait les sujets mis au concours pour la période triennale suivante; qu'on y éclaircirait, par un discours ou un Mémoire, quelque point important de l'histoire nationale; enfin, qu'on y raconterait la vie de quelque illustre enfant de l'Espagne.

La première de ces nouvelles réunions fut célébrée, en grande pompe, le 11 juillet 1796, au milieu du concours des personnages les plus distingués de Madrid. Elle fut présidée par le duc de la Roca, directeur. Le secrétaire y lut une notice sur les travaux de l'Académie depuis sa fondation; Joseph de Guevera Vasconcelos, un discours historico-politique sur *l'origine et les vicissitudes des spectacles et des jeux publics en Espagne*, et Jean-Baptiste Muñoz, l'éloge d'*Antonio de Lebrija*.

Des circonstances imprévues empêchèrent cette séance d'avoir lieu en 1799, et ces réunions ne prirent un cours régulier qu'à partir de 1802. Ce sont les divers comptes rendus de ces périodes triennales, qui nous permettent de suivre les entreprises de l'Académie royale d'histoire, et d'apprécier tout ce qu'il lui a fallu de patience et d'efforts pour terminer les ouvrages si difficiles et si divers qu'elle a édités.

En effet, elle a successivement publié, de 1796 à 1855, huit vo-

Digitized by Google

lumes in-4° de Mémoires sur divers points de l'histoire d'Espagne; deux volumes du grand dictionnaire historico-géographique universel du même pays. Comme cette dernière entreprise était trop vaste, elle la divisa par provinces, et elle a pu ainsi donner successivement les dictionnaires historique et géographique de la Galice, des Asturies, de la Rioja, de Alaba.

Un ouvrage plus important et non moins national avait occupé les séances particulières de deux sections de l'Académie, je veux parler des *Partidas* d'Alphonse le Sage. Après avoir fait visiter les bibliothèques publiques et particulières, où l'on soupçonnait l'existence d'originaux ou de copies authentiques; après avoir envoyé, sans succès, Joseph Cornide en Portugal, à la recherche d'un exemplaire perdu par Jean Ier de Castille à la bataille d'Aljubarrota, et déposé, disait-on, à la Torre del Tombo, la commission de l'Académie coordonna les divers matériaux, et présenta son rapport au roi qui l'approuva. Commencée en 1798, déjà avancée en 1802, terminée en 1807, l'édition de ce Code important n'avait pas d'autorité près des tribunaux. L'Académie demanda, en 1818, que le privilége, dont jouissait l'édition du licencié Gregorio Lopez, publiée vers la fin du règne de Charles V, lui fut accordé, et le roi, d'après l'avis d'une commission composée de savants et de ministres, accédant aux vœux de l'Académie, rendit un éclatant hommage au zèle et à l'intelligence de ce corps en proclamant son édition des *Siete Partidas*, la plus correcte de toutes celles qui avaient été données jusqu'à ce jour. Les *Partidas* entraînaient nécessairement la publication du *Fuero Real, del Espejo de los Fueros*, autres ouvrages rares d'Alphonse le Sage, dont s'occupa l'Académie, et qu'elle termina en 1836 par deux volumes in-folio, sous le titre de *Opusculos légales del Rey Alonso el Sabio*. Il en fut de même de ses *Obras litterarias*, pouvant servir de commentaires aux codes de ce monarque, et qui, en 1851, ont été l'objet des travaux d'une commission à la tête de laquelle se trouve José Caveda, qui a conçu l'idée de cette entreprise.

Un autre objet des études de l'Académie d'histoire est la publication de la *España sagrada*, vaste collection, qui se compose aujourd'hui de quarante-neuf volumes, dont le dernier fut imprimé en 1855. Le soin d'achever cet important ouvrage avait été confié à Don Pedro Baranda, qui publia en même temps, de 1836-1850, douze volumes in-8° du *Viaje litterario à las Iglesias de España* de Don Jaime Villanueva. Ce dernier avait confié ses manuscrits et ses documents à l'Académie, qui en avait ainsi extrait, par les soins d'un de ses membres, un ouvrage des plus remarquables.

Digitized by Google

Un ordre royal du 3 août 1815, qui ne reçut son effet qu'au mois de mars 1816, avait fait remettre à l'Académie, chargée d'écrire la chronique des Indes, les manuscrits de J.-B. Muñoz. Une commission est nommée dès ce moment pour la publication de deux collections comprenant, l'une, les documents inédits pour l'histoire du nouveau monde, l'autre les écrivains primordiaux. La *Relacion de la destruccion de las Indias*, par Don Bartholomeo de las Casas, témoin oculaire, devait commencer cette publication. Mais, en 1821, l'Académie, trouvant que l'œuvre de l'évêque de Chiapa n'a d'autre mérite que la rareté, et perdrait tout son intérêt par l'impression, change d'idée, et s'adonne plus particulièrement à l'édition de l'histoire générale des Indes, par Gonzalo Fernandez Oviedo, auteur contemporain de la découverte de ces contrées, soldat et écrivain à la fois, alcade de la ville et de la forteresse de Saint-Domingue ; José Amador de los Rios donne, en 1851, le premier volume, prépare les tomes II et III, retrouve le XXIIIe livre de l'original, que l'on croyait perdu, et termine le tome IV et dernier en 1855.

Les pays d'outre-mer ne font pas oublier l'histoire nationale. En 1803, on entreprend la chronique du roi Ferdinand IV, *el Emplazado*, (l'ajourné) ; imprimée jusqu'à la page 224 en 1807, elle n'est reprise qu'en 1816, après la guerre de l'invasion, et quand on eut retrouvé les documents perdus. Arrêtée en 1837, faute d'argent, les travaux de Manuel Acosta l'avancent, Muso y Valiente la continue ; Antonio Benavidès la termine et lit son travail à l'Académie, qui en ordonne l'impression le 22 juin 1850. En même temps, on collectionne les chartes, les diplômes, les manuscrits relatifs aux chroniques d'Alphonse X, de Sanche IV, d'Alphonse XI et d'Henri IV de Castille, dont on prépare aussi la publication. Aux chroniques des rois s'unit intimement l'histoire des Cortès. Don Vargas donne, en 1819, l'idée d'entreprendre le récit des *Cortès antiguas*. L'Académie accueille l'idée, se met à l'ouvrage, et publie, en 1836, la première livraison contenant les Cortès tenues, en Léon, par Alphonse V, en 1020. En 1837, vingt-une livraisons avaient paru ; il y en avait trente-huit en 1850. Le 8 octobre de cette année, le Gouvernement, comprenant l'importance de cet ouvrage, chargea officiellement l'Académie de deux collections intitulées, la première *Catalogo de las antiguas Cortès de todos los reinos de España ;* la deuxième, *Coleccion de Cortès y Fueros provinciales.*

L'Académie d'histoire avait pour mission d'établir la vérité des faits relatifs à l'histoire nationale. En n'examinant que celle des divers royaumes espagnols de la Péninsule, elle n'eût vu que la moitié du

Digitized by Google

sujet. Pour une étude entière et complète, elle devait se tourner du côté de Grenade, et ne pas négliger l'influence que les Arabes avaient exercée sur les destinées de l'Espagne depuis la bataille de Xérès jusqu'à la victoire de Ferdinand et d'Isabelle. Aussi, les origines orientales sont-elles soigneusement recherchées. De là les chroniques de *Aldhobi* et d'*Alcodai*, le *Don Cronologico* de Ben Pasqual, les *Anales Muslimicos*, donnés par Don Manuel Bacas Merino et Don Juan de Barce, le Mémoire de Thomas Gonzalès *Sobre los Moros y Moriscos*, le traité de Torrès y Amat, sur les *Leyes de Moros*, compilation en espagnol des lois civiles régissant les Maures d'Espagne, et enfin l'*Histoire de la domination mahométane*, que Conde alla extraire, aux frais de l'Académie, des manuscrits arabes de l'Escurial.

Le désir de développer toutes les branches avait fait naître, en 1755, dans l'esprit des académiciens, la pensée de rechercher tous les auteurs anciens, grecs et latins, qui avaient écrit sur l'Espagne. Ce projet fut repris de 1807-1810, et Don Riubamba publia en trois volumes les extraits de Plutarque, de Diodore de Sicile, de Polybe; en un volume, ceux d'Appien; en un autre volume, les extraits de onze autres historiens ou géographes, et plus tard les extraits de Ptolémée, de Strabon et des petits géographes, avec une carte de l'Espagne d'après Strabon.

Tant de travaux nécessitaient les relations les plus étendues avec les provinces et l'étranger, les recherches les plus actives dans les bibliothèques et les archives. L'Académie se montra toujours ardente pour atteindre son but. Dès 1803, elle s'adressa au prieur général de la congrégation des Bénédictins de Castille et de Léon, pour le prier d'écrire à tous les abbés des couvents sous ses ordres, de communiquer les documents inédits de leurs archives; elle fit copier à l'Escurial, à Simancas, dans l'Aragon et la Navarre, les manuscrits, tant arabes qu'espagnols, qu'elle ne pouvait acheter. Toutes ces pièces lui suggérèrent l'idée de composer l'histoire diplomatique. L'académicien Abella fut chargé par le roi d'en former une collection générale, et il donna, en 1802, comme prélude, quatre volumes, comprenant les cinquième, sixième, septième et huitième siècles, deux volumes de morceaux choisis des auteurs des quatre siècles précédents; plus tard, quatre volumes de documents relatifs au règne d'Alphonse VIII, un volume de priviléges divers de cette même époque, et quatre volumes de géographie, avec des détails sur les emplois, les monnaies, les mots, servant d'éclaircissement à l'histoire de ce règne.

Digitized by Google

Nous n'avons pu, dans ce résumé, que signaler les publications importantes entreprises par l'Académie et à ses frais, nous renvoyons pour de plus amples détails à la lecture des notices historiques placées en tête des huit volumes de Mémoires. Il serait trop long de citer les nombreux ouvrages que les divers membres titulaires, correspondants ou honoraires, ont publiés comme résultat de leurs études particulières ; les voyages qu'ils ont entrepris pour recueillir, dans toute l'Espagne, les débris d'antiquités qui jonchent le sol de la Péninsule, et suivre ainsi, dans ce beau pays, les traces des civilisations carthaginoise, romaine, gothe et arabe. On connaît les efforts de l'Académie pour seconder les intentions du Gouvernement, qui a créé des inspecteurs d'antiquités, chargés de parcourir les provinces, pour y recueillir les restes du passé ; fondé un musée des antiques, où tous ces vestiges doivent être déposés. On ne saurait trop louer aussi le zèle de l'Académie pour les services qu'elle a rendus par la conservation des monnaies, médailles, vases et mosaïques ; par la copie et l'explication des inscriptions de toute espèce trouvées dans les contrées espagnoles et les kalifats de Grenade et de Cordoue ; par les catalogues qu'elle a faits de ses propres richesses et des trésors conservés dans les archives et les bibliothèques des provinces ; par l'acceptation d'un lourd fardeau, la garde de l'Escurial, qui lui fut confiée lors de la suppression des communautés monastiques, et qu'elle a conservée jusqu'au 22 mai 1848 ; par la proposition faite au Gouvernement espagnol, lors de la vente des couvents, de sauver les documents importants qu'ils renfermaient, en les transportant dans les capitales des provinces ; enfin, par les relations qu'elle a su établir avec les lettrés illustres et les corps savants de l'Europe et de l'Amérique.

L'Académie d'histoire de Madrid a éprouvé bien des péripéties. Depuis 1806 jusqu'en 1815, la grande trésorerie ne lui avait rien payé des sommes assignées par son fondateur, Philippe V, et augmentées par Charles IV. Cependant les lois, le Gouvernement lui avaient imposé des obligations que la dotation seule du chroniqueur des Indes, irrégulièrement perçue, ne lui permettait pas de remplir. Elle osa élever la voix, et un décret du 28 avril 1815 lui donna, sur les bénéfices ecclésiastiques, une rente annuelle de cent mille réaux (25,000 fr.), que l'opposition de la *Camara de Castilla* l'empêcha de toucher. En 1817 et 1818, elle vit son nom rayé du budget des dépenses, au moment où, d'après ses comptes, elle devait 230,000 réaux. Cette situation pénible ne devait heureusement pas durer longtemps. Le 4 août 1818, le ministre d'État lui annonça qu'une

Digitized by Google

somme mensuelle, suivant ses besoins, et conformément aux volontés de Ferdinand VII, serait versée dans sa caisse, et les Cortès de 1820 approuvèrent la dotation, comme une dette de l'Etat. En 1835, elle est réduite à 30,000 réaux, somme dont elle ne perçoit longtemps que la moitié; plus tard, afin de compenser ses pertes, on l'élève à 45,000 réaux, pour la faire redescendre quelque temps après à 40,000.

C'est avec ces faibles ressources qu'elle a pu proposer, en 1801, six pensions de 1,500 réaux aux membres qui, après dix ans de nomination, remettraient à l'Académie des Mémoires jugés par elle dignes d'être imprimés; qu'en 1828, elle sut exciter l'émulation des personnes qui lui étaient étrangères, en leur offrant des sujets de prix, fondation consacrée dans les nouveaux statuts de 1850 qui, rétablissant les séances publiques annuelles, fixent des récompenses de 4,000 à 12,000 réaux pour les Mémoires couronnés sur les questions mises au concours.

La transformation que l'Académie a subie, en vertu du décret du 25 février 1847, et qui s'est terminée par les règlements du 22 juin 1850, lui a, comme celles qui l'ont précédée, donné pour ainsi dire une impulsion nouvelle. Elle a servi aussi à faire éclater sa reconnaissance pour la faveur toute spéciale dont l'entoure la digne héritière de Philippe V, et pour la protection que lui accordent le Gouvernement et les Cortès, faveur et protection dont elle se montre de jour en jour plus reconnaissante, en poursuivant ses travaux, renouvelant ses plans, concevant de nouveaux projets, et donnant enfin à l'histoire nationale l'importance que notre siècle réclame. Cette tâche, les Académiciens d'aujourd'hui la remplissent dignement. Les noms illustres de Navarrate, de José de la Canal, de Diego Clemencin, de Miguel Salvà, de Gonzalez Arnao, l'avait rendue difficile. Mais les Lopez Ballesteros. les Baranda, les Lopez de Cordoba, les Antonio Delgado, les Sabau y Larroya ont prouvé qu'ils n'étaient pas indignes de recueillir leur héritage, pendant que les Gayanyos, les Benavidés, les Pidal, les Martinez de la Rosa, les Amador de los Rios, les Rivas et les Bravo Murillo vengent l'Espagne d'une réputation qui n'est juste qu'aux yeux de ceux qui jugent ce pays sans le connaître.

J.-G. Magnabal,
Agrégé de l'Université.

Digitized by Google

MISSIONS

SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

RAPPORT présenté à Son Excellence Monsieur le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes, par M. Delacoulonche, ancien membre de l'Ecole française d'Athènes, sur l'histoire, les mœurs et les coutumes des peuples de l'ancienne Arcadie (1).

II.

5° — Cérès et Despœna. — Cérès Eleusinienne.

Nous avons vu plus haut Cérès en rapport avec Pan, qui révèle au reste des dieux sa retraite sur le mont Elœum. Nous venons de la voir poursuivie par Neptune, qui la rend mère pour la seconde fois. Ces deux traditions répondent à la double nature de la déesse, à la fois sidérique et tellurique. Cérès, en effet, habite les régions célestes aussi bien que les profondeurs de la terre. Du haut des cieux, elle exerce sur les phénomènes de la végétation une influence salutaire. Sur la terre, elle fait croître les moissons et les germes de toutes les plantes. Là, c'est la déesse lune, identique avec Diane, mère de Proserpine Leucippos, dont elle a aussi les chevaux étincelants de lumière, se liant par ses attributs à la connaissance que les Arcadiens avaient acquise des diverses périodes de l'année. Ici,

(1) Voir la livraison du mois de mars, pag. 317 et suiv.

Digitized by Google

c'est la mère du ténébreux Arion et de la mystérieuse Despœna, dont « on tremble de révéler le nom aux profanes ; » c'est la Cérès *noire*, qui revêt des habits de deuil après la perte de sa fille Proserpine et l'outrage qu'elle reçoit de Neptune, qui s'irrite et qui s'apaise, prenant à la fois le surnom d'*Erinnys* à cause de son ressentiment, celui de Lusia à cause des eaux du Ladon, dans lesquelles elle se baigne : déesse domptée elle-même et qui dompte les hommes par l'agriculture et par la civilisation, qui fonde les demeures fixes, les mœurs et les lois (θέσμοι, θεσμία).

Cette dernière Cérès, inséparable de sa fille Despœna, appartient plus spécialement à l'Arcadie. Pausanias ne mentionne, dans tout le reste du Péloponèse, qu'un seul temple de Despœna : il se trouvait en Élide, dans l'Altis d'Olympie. Tout atteste d'ailleurs que leur culte, « entouré de tant de vénération et de respect, » remontait à la plus haute antiquité, Les Phénéates reconnaissaient bien qu'ils avaient reçu de l'Attique les mystères de la Cérès Eleusinienne. Mais ils disaient aussi qu'avant cette époque, Déméter était venue chez eux dans le cours de ses voyages, et qu'elle avait donné à ceux qui l'avaient reçue dans leurs maisons toutes les espèces de légumes, excepté la fève. Aussi lui avaient-ils bâti un temple au pied du Cyllène, et avaient-ils institué en grande pompe le culte de Cérès Thesmia. Le témoignage d'Hérodote s'accorde avec ces traditions. Suivant lui, les mystères de Cérès passèrent en Arcadie dès les siècles les plus reculés, et lors de l'invasion des Doriens, ce fut dans cette contrée seule qu'ils se conservèrent. C'est donc aux antiques coutumes des villes arcadiennes qu'il faut redemander les premières thesmophories, plus simples, plus grossières, plus pastorales peut-être qu'en Attique, mais dont le sens et la portée mystiques étaient les mêmes.

Phigalie et Acacésium, Lycosure et Thelpusa (1), ces vieilles cités pélasgiques où les rites de la religion primitive se conservèrent dans toute leur pureté, étaient les siéges principaux du culte de la Cérès Erinnys et de sa fille Despœna. C'est à Phigalie, dans un antre du mont Elœum, que se trouvait cette idole de bois si bizarrement composée, et qui était devenue si célèbre. Cérès était représentée assise sur une pierre. Femme pour tout le reste du corps, elle avait

(1) Thelpusa, sur les bords du Ladon, avait un temple célèbre de Diane Erinnys — Lycosure avait un temple de Cérès et de Despœna très-vénéré ; les Lycosuréens s'y réfugièrent au moment de la fondation de Mégalopolis, et l'on n'osa pas les en arracher. (V. Paus., VIII, *passim*.)

Digitized by Google

la tête et la crinière d'un cheval. Des serpents et des bêtes fauves étaient attachés à sa tête et semblaient en sortir. Elle avait un dauphin sur la main droite, une colombe sur la gauche. Une tunique noire, qui la couvrait jusqu'aux pieds, rappelait la déesse affligée et terrible que la douleur avait changée en furie. Le feu, ayant détruit cette statue, les Phigaliens ne la remplacèrent pas et négligèrent les fêtes en l'honneur de la déesse. Aussitôt leur territoire fut frappé de stérilité. Sur l'ordre de l'oracle de Delphes, ils rétablirent avec plus de solennité que jamais le culte longtemps abandonné. Onatas, fils de Micon d'Egine (1), chargé d'exécuter une statue en bronze de Déméter, la fit d'après une copie peinte ou sculptée de l'ancienne idole, mais surtout « d'après l'inspiration qu'il reçut en songe. » (Paus., VIII, 42.)

L'antique Acacésium réunissait dans un même lieu le culte de Cérès Despœna et celui de toutes les divinités qui se rattachent à elle par leur action sur la terre nourricière et productrice. Elle avait un autel de Neptune Hippius, un temple de Pan, dont nous avons parlé plus haut, un sanctuaire de Diane Hégémoné, qui tous trois étaient rapprochés de l'enceinte consacrée aux grandes déesses. Le temple de Cérès et de sa fille était l'édifice le plus important et le plus considérable. Rebâti ou embelli, suivant toute vraisemblance, à diverses époques, il était précédé d'un portique avec des bas-reliefs de marbre blanc, dont le premier représentait Jupiter Mœragetès et les Parques, ses intermédiaires auprès de la déesse irritée; le second, Hercule emportant le trépied d'Apollon; le dernier, Pan entouré d'un cortége de Nymphes. Devant l'entrée du sanctuaire, on voyait trois autels dédiés, l'un à Cérès, l'autre à Despœna, le troisième à la mère des dieux. L'intérieur de la Cella était occupé par le groupe colossal des deux déesses assises sur un trône. Un flambeau était placé dans la main droite de Déméter Erinnys. Quant à sa fille, elle

(1) « La statue faite par Onatas ne subsistait plus de mon temps, et les « Phygaliens ignoraient pour la plupart qu'elle eût jamais existé. Mais le « plus âgé de ceux que j'y trouvai me dit que, trois générations avant lui, « des pierres, qui s'étaient détachées de la voûte, étaient tombées sur la « statue et l'avaient brisée. » (Paus., VIII, 42.)—Aujourd'hui encore, les habitants de Paulitza (sur l'emplacement de l'ancienne Phigalie) vous proposent de vous conduire à une grotte célèbre dans le pays, et qu'ils nomment ἄσπρο-νέρο, parce qu'une source abondante et limpide en jaillit. De grosses pierres gisent à l'entrée, comme si elles s'étaient détachées du sommet. Peut-être est-ce l'ancienne grotte de Cérès Melœna; elle est à une heure et demie du village.

Digitized by Google

avait sur ses genoux un ciste, et de la main gauche, elle tenait un sceptre, symbole de sa puissance. D'un côté du tronc, près de Cérès, se tenait Diane, ceinte d'une peau de cerf, le carquois sur les épaules, une torche dans une main, et deux serpents dans l'autre. De l'autre côté se tenait également debout le titan Anytus, qui avait élevé Despœna. En sortant du temple, et en remontant à droite, on trouvait d'abord le Mégaron, où se célébraient les mystères, puis un peu au-dessus, un bois consacré à Despœna et entouré d'un mur de pierre à hauteur d'appui. (Paus., VIII, 37.)

La première chose qui frappe dans les détails que Pausanias ajoute sur le culte de Déméter et de sa fille, c'est l'esprit de mystère et de sainte terreur qui préside à ces fêtes. Il y a des cérémonies pour la foule, des cérémonies pour les initiés qui savent seuls le véritable nom de Despœna. Les déesses sont exigeantes et sévères; elles ne souffrent pas qu'on néglige de leur rendre honneur, comme l'avaient éprouvé les Phigaliens. Leur colère est redoutable; leur action sur les hommes est incessante. Ce sont elles qui inspirent en songe à Onatas d'Egine la forme sous laquelle il doit les représenter; ce sont elles qui indiquent de la même manière la place où se trouvait le bloc de marbre dans lequel Damophon tailla leur trône.

Les Thermophories arcadiennes avaient de grands rapports avec celles d'Athènes. Elles étaient annuelles et se célébraient à l'automne; la nature même des offrandes le prouve. Les femmes y jouaient le principal rôle. A Phigalie, c'est une prêtresse qui fait les cérémonies d'usage; seulement, elle était aidée dans ses fonctions par le plus jeune des Hiérothytes. La chasteté, pendant la célébration des mystères, en était une des conditions essentielles; car, à Acacésium, il était défendu d'offrir des grenades à Despœna. Les déesses repoussaient ce symbole d'amour et de fécondité, dont on faisait un des attributs de Junon, et l'on sait qu'à Athènes, il était défendu aux femmes de manger du fruit de la grenade pendant neuf jours et neuf nuits. Les symboles étaient les mêmes dans les deux pays. En Arcadie aussi, tout ce qui avait rapport aux mystères était écrit sur des tables de marbre. Sur une peinture de vase athénien, relative à la célébration des Thesmophories, on voyait aux pieds de Cérès un trépied, un bassin, un miroir. En sortant du temple d'Acacésium, les regards s'arrêtaient sur un miroir encadré dans le mur. On ne s'y voyait d'abord que d'une manière fort obscure, ou même on ne s'y voyait pas du tout. Mais on distinguait parfaitement les statues des déesses assises sur le trône. Ajoutons encore que le but et le caractère des Thesmophories se révélaient dans la nature des dons offerts

Digitized by Google

à Déméter et à Despœna. Il semblait qu'on ne voulût pas souiller de sang l'autel des déesses pures. A Phigalie, on ne lui immolait aucune victime. A Acacésium, on portait dans le temple même des fruits de tous les arbres cultivés; ce n'était que dans le Mégaron qu'on sacrifiait des animaux de toute espèce. Mais partout on lui offrait les productions de l'année, des épis, des raisins, des rayons de miel, des toisons de brebis avec leur suint, sur lesquelles on répandait de l'huile. C'était donc en Arcadie, comme dans l'Attique, la grande fête des moissons et des semailles, de l'agriculture et de la civilisation; car l'établissement des lois et la découverte de l'art d'ensemencer, de labourer la terre, étaient deux faits connexes qui se confondaient dans la même pensée et dans les mêmes souvenirs.

Bien qu'on lui assignât une origine étrangère, et qu'il ne fût pas fondé sur des traditions locales, le culte de la Cérès Eleusinienne n'était pas moins répandu en Arcadie que celui de Cérès Despœna. On le retrouve à Thelpusa, à Tégée, sur les frontières du pays des Mégalopolitains et des Pallantins. A Mégalopolis même, il y avait deux grands temples où l'on célébrait les mystères, à l'imitation de ceux d'Eleusis. Dans l'un, on voyait une statue en marbre de Coré Sotira, de huit pieds de haut, et dont le piédestal était entièrement couvert de bandelettes. Dans l'autre, on remarquait un groupe colossal de Cérès et de sa fille, et à côté d'elles, Minerve et Diane cueillant des fleurs avec Proserpine. Les temples les plus anciens étaient celui de Basilis, fondé par Cypsélus, et celui de Phénée, qu'on attribuait à Naüs, venu de l'Attique en Arcadie sur l'ordre de l'oracle de Delphes. Dans les Eleusiniennes de Basilis, les femmes se disputaient le prix de la beauté. A Phénée, on célébrait les grands et les petits mystères. Pausanias signale tout particulièrement le Pétroma; c'étaient deux grandes pierres ajustées l'une contre l'autre; lorsqu'on célébrait les grands mystères, on séparait ces pierres, on en tirait des écrits réservés aux initiés, et dont on faisait lecture, et la même nuit, on les renfermait de nouveau. Une autre coutume, dont on ne retrouve pas de trace à Athènes, et qui paraît tenir aux plus vieilles traditions du culte, c'était ce qui se passait à propos du masque de Cérès Cidaria. Ce masque se trouvait sur le Pétroma, dans une espèce de couvercle rond. Le prêtre le prenait, se le mettait sur le visage, et frappait de verges, dit Pausanias, ceux (1) qui

(1) Les épithètes qu'Homère donne à la déesse marquent ce triple caractère : Τριτογένεια, γλαυκῶπις, ἀλαλκυμενηὶς, ἀγελείη, πολύβουλος, λαοσσοος, ἐρυσίπτολις, φθισίμβροτος, Παλλάς.

Digitized by Google

vivent sur la terre τοὺς ἐπιχθονίους. Creuzer restitue avec raison cette leçon dans le texte de Pausanias, et cette scène symbolique lui paraît destinée à figurer la querelle de Cérès avec les enfants des hommes. On voit aussi ce que signifierait le mot ὑποχθονίους adopté par Clavier. Cérès, irritée contre ceux qui lui ont ravi sa fille, serait représentée frappant les dieux infernaux. (Paus., VIII, *passim*. — Athen., XIII, 610.)

6° — Minerve.

La Minerve hellénique se présente sous trois faces principales. La première, la Minerve Tritonis ou Tritogénie (née des eaux) n'est qu'une personnification de l'élément humide, agissant sur les semences et les plantes, et devient ainsi une déesse de l'agriculture dans une affinité évidente avec Cérès et Proserpine. D'antiques traditions la font fille de Neptune et de la nymphe du lac Tritonis, et nous savons d'ailleurs qu'on l'honorait d'une manière toute spéciale, près du lac Copaïs et à la source du fleuve Triton, où l'on disait même qu'elle avait été élevée.

La seconde a l'aspect d'une divinité guerrière et protectrice. On lui donne les noms de Pylaïtis, Poliatis, Polias, Agelcia, Pallas la bondissante.

(1) La troisième, qui n'est autre chose que la première et la seconde combinées, a pour caractère distinctif la chasteté et la virginité. Ce n'est plus la fille de Neptune, la déesse née des eaux ; c'est la déesse s'élançant de la tête de Jupiter, personnifiant en elle la sagesse, l'esprit d'invention, la prudence, la raison unie à un caractère mâle et sévère.

La Minerve d'Arcadie réunit en elle ces trois aspects. A Mégalopolis, sur la route d'Hélos, on lui sacrifie comme à la déesse des travaux et des inventions humaines Μαχανίτις. A Tégée, on lui donne le nom de Poliatis, comme à Athènes celui de Polias ; on la regarde comme la protectrice de la ville ; son temple est appelé le temple du Rempart, à cause d'une ancienne tradition, qui déclarait Tégée imprenable. (Paus., VIII, 36, 47.)

Cependant, malgré la confusion des mythes qui se rattachent à cette déesse, malgré les diverses modifications que la conception première subit en se développant, ce que l'on retrouve surtout dans les antiques cités de l'Arcadie, c'est la Minerve primitive, la Minerve

(1) Hesychius : Μόροττον, ἐκ φλοιοῦ πλέγμα τι, ὦ ἔτυπτον ἀλλήλους τοῖς Δημητρίοις. Cette coutume des Athéniens n'était pas sans analogie avec celle que mentionne ici Pausanias.

Digitized by Google

pélasgique, la Tritonide, fille de Neptune, ou, suivant Cicéron, de l'une des nymphes de l'Océan, déesse des eaux et des champs, dont le culte dut passer, dès la plus haute antiquité, de la Thessalie, de la Béotie et de l'Attique, dans la région centrale du Péloponèse. Alors même que l'on y accepte des traditions postérieures, il reste toujours quelque chose qui rappelle le caractère primitif du culte. A Aliphéra, par exemple, où l'on avait pour Minerve une vénération toute particulière, et où on lui avait élevé une statue colossale en bronze, on admettait, sur la foi de la légende hellénique, qu'elle était sortie du cerveau de Jupiter, et l'on avait consacré un autel à Jupiter Léchéatès. Mais en même temps, et comme pour marquer la persistance de la vieille religion des Pélasges, on appelait Tritonide une fontaine à laquelle les habitants attribuaient tout ce qu'on (1) raconte sur le fleuve Triton. (Paus., VIII, 26. — Cic., *de Nat. deor.*)

Au surnom de Tritogénie, le plus ancien peut-être et à coup sûr le plus caractéristique, la Minerve arcadienne en joint habituellement trois autres, qui ramènent également à la notion de l'humidité fécondante, de la civilisation et du travail.

Comme déesse *née des eaux*, on l'honore sur le bord des fontaines, des marais, des lacs, à Phénée par exemple, où Pausanias ne vit plus que les ruines de son temple, et dans tous les lieux où l'humidité agit le plus sur les semences. (Paus., VIII, 14.)

Le nom d'Hippia, sous lequel on la connaissait à Manthyrium, marque ses rapports avec Neptune Hippius, avec le cheval Arion, symbole de l'eau, principe vivifiant. Les Arcadiens ajoutaient pour le justifier que la déesse avait inventé les quadriges. Celui de Coria (2), qui semble lui avoir été donné spécialement dans le pays, marque en elle le caractère virginal, attribut d'un grand nombre de divinités pélasgiques. Les Clitoriens avaient érigé un temple à Minerve Coria sur le sommet d'une montagne à 30 stades de leur ville : ils célébraient en son honneur des jeux renommés dans toute l'Arcadie. (Paus., VIII, 21, 47. — Cic., *de Nat. deor.*, III, 24.)

(1) On avait fait de même en Béotie : les Béotiens, comme les habitants d'Aliphéra, prétendaient que Minerve était née dans leur pays, et ils donnaient le nom de Triton à un torrent peu considérable, à cause de la tradition qui voulait que Minerve eût été élevée près du fleuve Triton. (Paus., Bæot., 33.)

(2) Κορίας ὀνομάζεται ὡς δὴ κορείαν ἄφθιτον πεπαμένη. (Lycophr.)

Digitized by Google

Sous le nom d'Aléa (déesse nourricière : ἄλω, je nourris), on l'honorait dans les plaines fertiles où devait surtout fleurir le culte des déesses de l'agriculture et du travail. A Mantinée, elle avait un temple et une statue de bronze. A l'autre bout de la plaine, à Tégée, on la considérait comme la divinité nationale et protectrice de la cité. On avait institué en son honneur des jeux connus du Péloponèse entier, les jeux Aléens, en mémoire des bienfaits de la déesse nourricière, les jeux Halotiens à cause des succès remportés à la guerre, et que l'on attribuait à la protection de Minerve. Deux fois rebâti, son temple, qui réunissait les trois ordres d'architecture, passait pour le plus beau du Péloponèse. On y voyait les trophées les plus glorieux de l'histoire des Tégéates, les défenses du sanglier de Calydon, l'armure de Marpesse, surnommée la veuve, l'auge d'airain des chevaux de Mardonius. Le droit d'asile y était inviolable : Léotychidès, Pausanias, la prêtresse Chrysès d'Argos s'y réfugièrent. Déesse vierge comme à Clitor, Minerve Aléa avait pour prêtresse une jeune fille qui cessait ses fonctions avant l'âge de puberté. Autour de son autel on avait représenté les nymphes des fontaines qui nourrirent Jupiter, Glaucé, Néda, Theisoa, Hagno, Anthracia, comme pour rapppeler encore son caractère de Tritonide. (Paus., VIII, 9, 47.)

7°. — Diane.

Diane est en Arcadie une déesse essentiellement nationale. Ce caractère si frappant en elle s'explique peut-être par ses rapports avec la nymphe Callisto, mère d'Arcas et par conséquent du peuple arcadien tout entier. Callisto est fille de Lycaon, ou plutôt de Jupiter Lycæus : elle est changée en ours, symbole de la Diane arcadienne. Son tombeau se trouve sur la même éminence qu'un temple consacré à la déesse, et il semble que son nom ne soit qu'une des formes de celui d'Artémis : car nous trouvons non loin de Tricolonoi une statue d'Artémis Calliste (1). On peut donc croire qu'il y eut dans l'origine identité complète entre Callisto et Diane, et que ce fut la déesse elle-même qu'on introduisit sous un autre nom dans les antiques généalogies arcadiennes. Plus tard, il est vrai, la légende s'altéra d'une manière sensible : elle établit d'autres rapports entre Jupiter et Callisto : elle sépara complétement la nymphe de la divinité. Ce fut celle-ci qui fit périr Callisto à l'instigation de Junon, ou par

(1) « Je pense que Pamphus, qui a donné le premier dans ses vers ce « surnom à Diane, l'avait appris des Arcadiens. » (Paus., VIII, 35.)

Digitized by Google

dépit de voir qu'elle n'avait pas conservé sa virginité. L'enfant fut sauvé par Mercure, et Jupiter plaça la mère parmi les astres, où elle est la grande ourse. Mais, tout en transformant les idées primitives, ces fables conservèrent du moins d'étroites relations entre Callisto et Diane. « Elles chassaient sur les mêmes montagnes et portaient les « mêmes vêtements : elles avaient juré de rester vierges, et Jupiter, « pour s'unir avec Callisto prit la figure d'Artémis. » (Apollod., III, 2.)

Quoi qu'il en soit, nulle divinité en Arcadie n'avait plus de temples que Diane. Nulle n'y jouissait d'un culte plus ancien et plus solennel. La vengeance qu'elle exerce contre les cités qui la négligent, le supplice infligé à ceux qui l'insultent et rappelé par le surnom d'Apanchoménée (l'étranglée), les sacrifices humains qu'on lui offrit pendant longtemps près de l'Hélisson, comme à Patras sur les bords du fleuve Amilichus, les prescriptions sévères concernant les prêtres et les prêtresses de ses temples ; tout nous montre qu'on se faisait une grande idée de sa puissance, et qu'on avait pour elle, comme pour Cérès et pour Despœna, une vénération mêlée de terreur. D'un autre côté, le grand nombre de ses surnoms empruntés aux montagnes, aux fontaines, aux fleuves et aux cités de l'Arcadie, doivent faire croire que son culte était intimement lié à la contrée même et à ses plus anciennes croyances. Les Tégéates envoyaient des processions sacrées à son temple de Phénée. C'était chez les Argiens une antique coutume que de prendre du feu pour les fêtes Lernéennes dans son sanctuaire du mont Crathis. Sur le mont Cnacalus, près de Caphyes, de cette ville où l'on avait fait périr des enfants coupables de l'avoir insultée dans leurs jeux, on célébrait tous les ans une fête en son honneur. Phygalie, cette antique cité des mythes et des symboles pélasgiques, avait un temple de Diane Eurynome, très-vénéré dans tout le pays. Bâti dans un endroit escarpé, d'un accès difficile, entouré de cyprès nombreux et très-serrés, il n'était ouvert qu'une fois l'an, le jour où l'on faisait des sacrifices au nom des particuliers et au nom de la ville. Mais le plus célèbre de ces temples était celui qui se trouvait aux pieds de l'Anchisia, près du catavothron où se déchargent les eaux des montagnes, entre les belles et riches plaines de Mantinée et d'Orchomène. Il appartenait également aux deux peuples. Dans l'origine il était desservi, comme à Patras, par une jeune fille vierge. On lui substitua bientôt une femme « qui avait connu le « commerce des hommes ; » enfin on lui donna un prêtre et une prêtresse. Les prescriptions les plus sévères rendaient leur vie en tout différente de celle des autres citoyens. L'usage des bains leur

Digitized by Google

était interdit. Assujettis à une chasteté rigoureuse, ils ne pouvaient même pas entrer dans la maison des particuliers. Les fêtes de Diane Hymnia, établies dès les siècles les plus reculés, comptaient parmi les plus populaires de l'Arcadie. On y venait une fois l'an de tous les points de la contrée chanter des hymnes en honneur de la déesse et célébrer les jeux Hymniens. Il y avait sans doute en Arcadie comme à Patras une procession solennelle, et l'on devait offrir à Diane les mêmes sacrifices, des oiseaux pris dans toutes les espèces qu'on mange, des sangliers, des cerfs, des chevreuils et même des loups et des ours. (Paus., VIII, 13, 41. — Polyen, *Chelonis*. — Tatien, *adv*. Gr., I, 165.)

La Diane (1) arcadienne, comme la Diane d'Ephèse, l'Artémis Orthia, la Diane Tauropolos, a ceci de remarquable, qu'elle n'est jamais en rapport avec Apollon, et qu'elle n'a évidemment ni la même origine ni la même nature. Ce n'est pas la fille de Latone, c'est la fille de Cérès, la sœur de Proserpine, suivant la tradition locale répétée par Eschyle, Hérodote et Callimaque. Nous l'avons déjà vue à Acacésium en rapport avec Déméter et la sévère Despœna. Remarquons encore que les fêtes Lernéennes, pour lesquelles les Argiens allaient prendre du feu dans le temple de Diane, étaient des fêtes consacrées à Cérès. Cette identification d'Artémis avec la divinité mère et nourricière, son caractère de déesse chasseresse qui la rapproche de Pan et d'Hermès, de puissance infernale, avide de victimes humaines comme le Jupiter Lycœus, nous ramènent encore une fois à la conception d'un principe générateur et d'une force élémentaire. On ne peut guère douter qu'elle n'ait emprunté quelques-uns de ses traits à la personnification de la lune, car son surnom de Pyronia remontait aux origines mêmes de la religion pélasgique. Mais son pouvoir paraît avoir été surtout de la même nature, quoique beaucoup plus général et plus efficace que celui des nymphes. Il résidait surtout dans le principe humide, dans l'action des eaux fécondantes : de là ses surnoms de Limnatis et d'Hélia (2) :

(1) La Diane hellénique, sœur d'Apollon, regardée avec lui comme la divinité ennemie ou protectrice par excellence, eut son culte en Arcadie à côté de l'Artémis Pélasgique. C'est elle que l'on retrouve sous les noms d'Hémérésia à Clitor, de Sotrira à Phigalie. Pour cette dernière ville, en effet, remarquons que ce n'est qu'après avoir consulté l'oracle de Delphes que les Phigaliens, adorateurs de Diane Eurynome, consacrent un culte à Diane Sotiras.

(2) Ἕλεια-δος, marais.

Digitized by Google

de là le culte qu'on lui rend sur le bord des lacs, comme à Stymphale; auprès des fontaines, comme à Clitor; auprès des fleuves, de l'Alphée, par exemple, où Strabon nous dit qu'on lui avait élevé de nombreux temples dans des « bosquets fleuris à cause de l'abondance des eaux. » De là encore ses rapports avec certains animaux qui se plaisent dans les lieux où elle habite, et sur lesquels elle exerce une action destructive ou bienfaisante. Les bas-reliefs du temple de Bassæ nous la montrent entourée de chèvres; les Phénéates l'honorent sous le nom d'Heurippa à l'endroit où Ulysse avait retrouvé ses chevaux. Une chose plus caractéristique encore, c'est ce que Pausanias nous dit du culte d'Eurynome à Phigalie. La vieille idole à laquelle on donnait ce nom depuis des siècles n'était ni moins bizarre, ni moins significative que celle de la Cérès Mélæna. Elle était en bois, liée avec des chaînes d'or, poisson jusqu'aux cuisses, femme pour tout le reste du corps. Qu'était-ce que cette Eurynome? D'antiques traditions l'identifiaient avec Diane. Pausanias, pour sa part, pense que c'était une fille de l'Océan. Il ne voit pas, ajoute-t-il, comment on aurait pu attribuer une pareille forme à Artémis. Mais ici la mémoire du périégète n'est-elle pas en défaut? Cette statue si étrange ne rappelle-t-elle pas la déesse dont le serpent d'eau était l'attribut, la Diane Potamia ou Alpheioa, identique avec Aréthuse, que les monnaies syracusaines nous représentent entourée de poissons, et la chevelure entrelacée de roseaux? Diane Eurynome n'est-elle pas une des formes de la Minerve Tritogénie, fille de Neptune, divinité des sources et des fleuves? Et ce monument de l'antiquité le moins contestable ne confirme-t-il pas le caractère fondamental que nous avons reconnu à l'Artémis arcadienne? (Strab., VIII, 343. — Paus., VIII, 41.)

8° Junon.

Nous ne voyons en Arcadie rien de particulier sur le culte de Junon. Cependant c'était une déesse toute pélasgique. A Dodone elle s'appelait Dioné, et il semble que dès l'origine on ait voulu symboliser sous ce nom l'action de la nature dans ses rapports avec la lune et la terre. A Argos, siége principal de son culte, on retrouve dans les traditions locales une Héra, déesse de la terre et de la lune. C'est aussi avec ce caractère qu'une ancienne légende de l'Arcadie nous la présente. A Stymphale, où elle était (1) spécialement honorée,

(1) Une médaille de Stymphale représente, d'un côté, Hercule combattant les Stymphalides, de l'autre une femme aux cheveux relevés et rattachés derrière la tête, à la tête couronnée de laurier, ornée de riches pendants d'oreilles et d'un collier de perles. C'était sans doute la Junon de Téménus.

Digitized by Google

Téménus, fils de Pélasgus, lui avait bâti trois temples, en lui donnant trois surnoms : celui de παίς, lorsqu'elle était encore vierge, celui de τελεία, accomplie, après son mariage, celui de χήρα, veuve après ses différends avec Jupiter. Malgré l'explication populaire qu'on en donnait, ces trois noms durent dans l'origine se rapporter aux différentes phases de la Lune. (Paus., VIII, 22.)

A Megalopolis, il y avait aussi un temple de Junon Téléia, et l'on y avait transporté de Trapezonte une vieille statue en bois de la déesse.

9° Des plus vieilles divinités pélasgiques.

Les divinités antérieures à Junon ont laissé pour nous peu de traces dans ce pays qui fut un de leurs berceaux. Pausanias ne signale pas un autel de Cronos en Arcadie. Il parle seulement d'un endroit où l'on sacrifiait aux compagnons de Saturne, aux Titans ces personnifications terribles « des éclairs, des orages et des tonnerres, » et de toutes les forces désordonnées qui s'agitaient au sein du chaos. C'était à gauche de Trapezonte, en descendant vers l'Alphée, à un endroit où il sortait du feu de la terre, et où l'on gardait sans doute le souvenir des convulsions dont le monde eut à souffrir avant d'arriver à un état régulier. (Paus., VIII, *passim.*)

Tégée avait un autel dédié à la Terre.

Rhéa, l'antique épouse de Cronos, la mère de Jupiter, avait un antre sur le mont Thaumasium. Il n'était permis à personne d'y entrer, excepté aux femmes attachées comme prêtresses au service de la déesse.

Deux monuments célèbres rappelaient en Arcadie le culte de Vesta, la déesse vierge, la personnification du feu, de la famille et de la cité considérée comme la grande famille : ce sont les foyers communs, les prytanées de Tégée et de Mantinée ; l'un où l'on voyait une statue d'Hercule, l'autre de forme ronde, où était enterrée Antinoé, fille de Céphée, fondatrice de la ville nouvelle.

Mantinée et Clitor possédaient toutes deux un temple des Dioscures. On leur rendait un culte très-solennel, et leur nom de μεγάλοι θεοί rappelait celui qu'on donnait à Cérès et à Despœna. Ces Dioscures n'étaient autre chose que les antiques divinités pélasgiques, les Cabires de Samothrace, honorés en Grèce tantôt sous le nom de μελάγοι θεοί, comme en Arcadie et en Attique, tantôt sous celui de ἄνακες et de τριτοπάτορες, tantôt enfin sous celui d'ἄνακτες παῖδες, comme à Amphissa, « On n'est pas trop d'accord, dit Pausanias, sur ce que c'est « que ces ἄνακτες παῖδες. Les uns prétendent que ce sont les Dios-

Digitized by Google

« cures; d'autres, les Curètes : ceux qui se croient le mieux instruits « soutiennent que ce sont les Cabires. » (Paus., *Phoc.*, 38.)

10° Divinités helléniques. — Apollon.

L'Arcadie résista à l'invasion des nouvelles idées religieuses comme elle échappa à l'invasion des tribus conquérantes. Les divinités helléniques et doriennes n'y devinrent jamais aussi populaires que dans le reste du Péloponèse. C'est à peine si quelques traditions contestables les rattachent au pays. Le culte dont elles sont l'objet trahit leur origine étrangère, et les laisse dans un état d'infériorité vis-à-vis des anciens dieux.

Apollon en est une preuve frappante. Malgré la prédominance politique des Doriens, malgré l'influence de plus en plus grande de l'oracle de Delphes et son intervention dans les moindres affaires des cités, malgré le passage des offrandes sacrées qui, au commencement de chaque printemps, se dirigeaient vers la Phocide, malgré la part que les Arcadiens prenaient aux jeux pythiques et le nombre des vainqueurs dont chaque ville se glorifiait de citer les noms, on n'éleva qu'un petit nombre de temples à la divinité dorienne. Mégalopolis, qui le comptait au nombre des principaux dieux, a plusieurs statues d'Apollon; mais elle ne lui consacre qu'un temple peu remarquable du reste, et dédié en même temps à Mercure et aux Muses. Les Phigaliens, il est vrai, rendaient de grands honneurs à Diane Soteira et à Apollon Epicourios ; le temple de Bassæ était célèbre. Mais c'est sans doute au voisinage de la Messénie qu'ils durent de connaître de bonne heure le Dieu qui sauve, qui éloigne les maux, qui rend la santé. Cette influence étrangère est plus évidente encore à Tégée. Asservie à la politique de Lacédémone, Tégée adopta le dieu national des Spartiates. Elle l'honorait sous le plus ancien des surnoms qu'on lui connût à Delphes, celui d'Agyeus : sur la place publique on voyait quatre statues dédiées par chacune des tribus. L'une de ces tribus même avait pris le nom d'Apollonéatide. Mais ce culte si solennel essayait en vain de fonder son ancienneté sur des traditions peu authentiques et que les Crétois contestaient aux Tégéates. Pausanias nous montre qu'elles venaient certainement du dehors. (Paus., VIII, 40, 47.)

Il y a cependant, au dire de Cicéron et de saint Clément d'Alexandrie, un Apollon arcadien, celui qu'on honorait sur le Lycée à côté de Pan et de Jupiter, et qui reçut tour à tour les noms de Nomios, de Parrhasios et de Pythios. Selon toute apparence, cet Apollon n'était dans l'origine que l'Apollon Lycœus du Lycorée, dont les attributs avaient une affinité évidente avec ceux des deux divinités arca-

Digitized by Google

diennes. Se transforma-t-il en s'établissant sur le Lycée? Se distingua-t-il réellement des trois autres Apollon mentionnés dans le *de Natura deorum?* C'est l'opinion d'O. Muller. Et d'abord il remarque que les Arcadiens donnaient au dieu le titre de νόμιος, en latin Nomeo. Cicéron entend le mot dans le sens de législateur. Mais l'illustre archéologue ne croit pas cette interprétation puisée aux meilleures sources de l'histoire religieuse. Il l'entend, lui, dans le sens de dieu pasteur, protecteur des troupeaux et des chasseurs; et pour cela il s'appuie sur un texte de Pindare, qui donne à Apollon aussi bien qu'à Jupiter et à Aristée les noms de νομίος et d'ἀργεύς. Cet Aristée n'est autre qu'une ancienne divinité pélasgique, honorée dès les temps les plus reculés ainsi que son fils Actæon. La Parrhasie était l'un de ses séjours favoris : c'est là qu'il avait appris à Arcas, fils de Callisto, à faire du pain, à filer et à tisser des étoffes. C'est là que, suivant le témoignage de Servius, les Arcadiens le confondaient avec Jupiter. Le texte de Pindare prouve qu'on l'identifiait aussi avec Apollon. C'est en se fondant sur toutes ces raisons qu'O. Muller pense que l'Apollon Nomius du Lycée n'était qu'une transformation d'une ancienne divinité élémentaire, agent déifié de la nature physique, regardé comme fils de l'ancien Silène, parce que ses attributs étaient semblables à ceux des suivants de Bacchus. En se substituant à Aristée, Apollon eut à son tour Silène pour père : il se produisit en même temps un fait semblable à celui que nous avons remarqué à propos de Jupiter et de Pan Lycœus. Le dieu le plus ancien devint fils du dieu nouveau : Aristée passa pour devoir le jour à Apollon et à Cyrène. Quoi qu'il en soit, l'Apollon du mont Lycée était l'objet d'un culte particulier. On célébrait une fête annuelle en son honneur. La victime qu'on lui offrait était un sanglier, ce qui confirme encore son caractère de dieu chasseur, identique avec Aristée. Après une procession solennelle au son des flûtes, on portait l'animal dans le temple : les prêtres brûlaient les cuisses, et l'on se partageait le reste des chairs. (Cic., *N. D.*, III, 23. — Clem. Al., *Protr.*, 8. — Pind., *Pyth.*, IX, 65. — Serv., *ad. V. G.*, I.)

11° Mars, Vénus, Bacchus, Esculape.

Arès, la divinité la plus ancienne de l'Elide, n'occupait qu'un rang secondaire en Arcadie. Il y avait peu de place pour le culte de Vénus dans les cités grossières d'un peuple pasteur. Cependant Pausanias signale à Psophis le temple de Vénus Erycine. A Mégalopolis. il y eut plus tard deux temples consacrés à la déesse. Dans le dernier on voyait trois statues représentant l'une la Vénus Uranie, l'autre la Vénus Pandémos, la dernière la Vénus Apostrophia (qui détourne des passions criminelles). (Paus., VIII, 24, 32.)

Digitized by Google

Le culte de Bacchus présente plus d'intérêt. Il a un caractère tout à la fois grossier et original. Hercœa, célèbre par ses vins qui rendaient les hommes « furieux et les femmes fécondes, » avait des mystères de Bacchus et honorait le dieu sous les deux noms de Polytès et d'Auxitès. Les Phigaliens, auxquels Athénée ne prête pas des goûts très-sobres, sacrifiaient à Bacchus Acratophore. Le bas de la statue du dieu était caché par des feuilles de laurier et de lierre : la partie visible était enluminée de vermillon. A Cynœtha, on célébrait des Dyonysiaques pendant l'hiver. Des gens frottés de graisse enlevaient dans un troupeau de bœufs le taureau que le dieu leur inspirait de prendre, et le portaient dans son temple. Mais le plus singulier était ce qui se passait à Aléa. Les fêtes de Bacchus y étaient appelées Sciéria (Σκιέρια), parce qu'on y exposait sa statue sous un ombrage ὑπὸ τῇ σκιάδι. Pour obéir aux prescriptions de l'oracle de Delphes, « on « fouettait les femmes pendant la solennité, comme on fouettait à « Sparte les adolescents dans le temple de Diane Orthia. » Pausanias qui établit ce rapprochement nous dit ailleurs que l'on fit d'abord des sacrifices humains à cette Artémis, que Lycurgue abolit cette coutume et la remplaça par celle de fouetter les enfants : « de cette manière, le « sang humain arrosait également l'autel. » Est-ce une raison analogue qui fit établir cet usage à Aléa? Le culte de Bacchus à Athènes fut longtemps, nous le savons, souillé par des sacrifices humains. Doit-on croire qu'il en fût de même en Arcadie, et que l'habitude de battre les femmes était un dernier souvenir de ces usages barbares? Tégée avait deux temples de Bacchus : non loin de cette ville on offrait des sacrifices communs à Dionysus et à Pan. A Mégalopolis, nous l'avons vu plus haut, on identifiait Bacchus et Jupiter. Ainsi la notion fondamentale de son culte n'avait pas péri en Arcadie, et le dieu-taureau y apparaissait encore comme une personnification du principe humide et générateur. (Paus., VIII, 19, 40. — Paus., *Lacon.*, 16; *Corint.*, 24. — Poll., *Onom.*, VIII, 174.)

Venu de l'Asie, comme Bacchus, Esculape se rattachait cependant à l'Arcadie par des traditions plus directes. Parmi les deux Esculape que cite Cicéron, l'un, le fils d'Apollon, était spécialement honoré dans le pays; l'autre, fils d'Arsippe et d'Arsinoé, passait pour avoir été enterré non loin de Gortys. On montrait son tombeau et son bois sacré sur les bord du Lusius, et les habitants lui avaient élevé un temple en cet endroit. (Cic., *N.-D.*, III, 23. — Paus., VIII.)

12° Nymphes de l'Arcadie.

Les silènes, les faunes, les satyres, les sylvains sont des dieux d'origine pélasgique. Ils appartiennent à ces contrées pastorales où

Digitized by Google

on les supposait répandus dans les bois, à l'entour des pâturages, où on les invoquait comme les protecteurs des troupeaux. A ces divinités champêtres se rattachaient toutes ces personnifications des arbres et des sources connues sous les noms de dryades, de naïades, d'hamadryades. L'Arcadie, pays de grottes et de fontaines, de ruisseaux et de montagnes, était la patrie des nymphes. Leur culte se liait à celui des divinités principales qu'elles avaient nourries et élevées. Le Cyllène rendait un culte aux nymphes qui avaient reçu Mercure à sa naissance et qui l'avaient baigné dans les fontaines tricrènes. Sinoé, nourrice de Pan, avait donné son nom au dieu, et les Mégalopolitains sacrifiaient à Pan Sinois. Nous connaissons déjà les nymphes qui soignèrent l'enfance de Jupiter sur le Lycée. L'une d'elles, Hagno la pure, avait une fontaine située tout près de l'autel du dieu et dont les eaux étaient aussi abondantes en été qu'en hiver. Theisoa avait donné son nom à une ville du centre de l'Arcadie, et elle y était en grand honneur. Néda enfin, la nourrice de Jupiter, et qu'on représentait toujours tenant le dieu enfant dans ses bras, avait donné son nom au fleuve qui coulait près de Phigalie, et les enfants du pays allaient se couper les cheveux sur ses rives. La plus célèbre de toutes les nymphes était cette Callisto dont nous avons déjà parlé, amante de Jupiter, mère d'Arcas, et à ce titre objet du même culte que les héros nationaux de l'Arcadie. (Paus., VIII, 41.)

13° Héros et demi-dieux.

Hercule, le héros et le demi-dieu, n'est pas moins populaire en Arcadie que dans le reste du Péloponèse. Pour le rattacher directement au pays, la tradition disait que la mère d'Amphytrion était une Phénéate, et qu'Hercule s'était arrêté chez elle avant d'aller à Thèbes. On sait déjà que les Arcadiens furent le compagnon du héros dans tous les combats où il nous est présenté comme le défenseur du droit, le protecteur du faible contre le fort, de l'oppresseur contre l'opprimé. Mais dans un pays couvert de forêts, rempli de bêtes féroces, enveloppé et sillonné de montagnes, exposé à des inondations perpétuelles, ce qu'on doit retrouver surtout, c'est le héros en lutte contre la nature et contre les monstres, détournant les cours des rivières, ouvrant les canaux souterrains des lacs, personnifiant en lui les efforts de la société naissante. Phénée, Stymphale, le mont Erymanthe gardaient le souvenir de ses bienfaits (1). Etait-ce en mé-

(1) Dans mon voyage en Arcadie, j'ai vu à Mégalopolis (Sinano), dans la cour d'une chaumière, un petit bas-relief d'un pied et demi, représentant une offrande à Hercule. Le dieu, complétement nu, s'appuie contre

Digitized by Google

moire de quelque service semblable que les Tégéates lui avaient élevé une statue dans leur foyer commun, les Mantinéens un temple près des limites de leur territoire ? (Paus., VIII, 14. — Thuc., V.)

Après Hercule, et au-dessous de lui, venaient ces héros nationaux que l'on retrouve à l'origine de tous les peuples, et auxquels les anciens rapportaient en grande partie les succès et la grandeur de leur race. Nous connaissons déjà ceux de l'Arcadie : leurs noms remplissent l'histoire légendaire que nous venons de parcourir. Mantinée rendait un culte tout spécial à Arcas. Son tombeau était d'abord à Moenale. Mais à la suite d'un événement malheureux, ou dans l'attente (2) d'un succès important, les Mantinéens consultèrent l'oracle de Delphes, qui leur ordonna de s'assurer la possession de ses cendres. Ils les transportèrent donc dans leur ville, consacrèrent une enceinte au fils de Callisto et lui offrirent des sacrifices. Parmi les présents que Tégée envoya à Olympie, après ses victoires sur les Lacédémoniens, on distinguait les statues de Callisto, d'Arcas et de ses fils, Elatus, Aphidas, Azan, Triphylus. Elles étaient placées à côté des statues d'Apollon et de la Victoire. A Tégée même, on montrait le tombeau d'Echemos, auprès de la maison d'Aléus, et le cippe où était représenté son fameux combat singulier contre Hyllus. Télèphe et Ancœus figuraient sur les bas-reliefs du temple de Minerve Aléa. On célébrait une fête en l'honneur de Lycurgue et de la ruse qu'il avait employée pour vaincre Areithus. Cette fête s'appelait μωλεία, et le combat lui-même μῶλος. Peuple d'athlètes et de lutteurs, les Arcadiens n'oubliaient pas le héros auquel ils attribuaient la première victoire dans les jeux olympiques. Un des cippes de la place publique de Tégée représentait Iasius auprès de son cheval et tenant dans la main droite une branche de palmier. (Sc. Apoll. Rh., I, 164.)

14° Fêtes et oracles.

Nous avons indiqué déjà, à propos des différentes divinités, la plupart des fêtes de l'Arcadie. Les lycœennes, les fêtes de Diane Hymnia, de Minerve Coria, les jeux aléens et halotiens en étaient sans contredit les plus remarquables. Un point plus obscur et sur lequel on regrette de n'avoir pas de renseignements plus complets, est celui

la colonne d'un temple : le prêtre est devant lui et se prépare à sacrifier un bœuf et un mouton. Ce joli bas-relief est aujourd'hui entre les mains du conservateur des antiquités

(1) C'est ainsi que l'oracle de Delphes ordonna aux Spartiates, en guerre avec Tégée, de rapporter à Lacédémone les ossements d'Oreste, s'ils voulaient obtenir la victoire.

Digitized by Google

qui concerne les devins et les oracles. L'oracle de Delphes eut en Arcadie la même influence et la même popularité que dans tout le reste de la Grèce. Mais, outre les grands oracles communs à tous les peuples, il y avait, nous le savons, une foule d'oracles locaux. Dans le Péloponèse, en particulier, nous en trouvons à Phare, à Bura, à Patras en Achaïe, à Trezène, à Epidaure, à Mycène, dans la contrée d'Elis et à Pise, à Thalamia en Laconie, et sur le chemin même de Thalamia à Œbylus. Nul doute qu'il n'en ait existé un certain nombre dans la plus vieille des contrées pélasgiques. Pan et Hermès, qu'on y honorait comme des dieux indigènes, avaient par excellence le don de prophétie. Suivant la tradition, Hermès s'était fait enseigner l'art de la divination par Apollon, et ce dernier le tenait lui-même de Pan, fils de Jupiter et de Tymbris. Cependant nous ne trouvons qu'un oracle expressément mentionné par les auteurs anciens : celui d'Acacésium. Dans les temps les plus reculés, disait-on, Pan y avait rendu des oracles, et il avait eu pour prêtresse la nymphe Erato, mariée à Arcas. (Paus., VIII. — Appollod., I, 4, 1.)

Dans les détails que nous avons donnés sur le culte de Cérès et de Despœna, nous avons déjà remarqué que les songes y jouaient un rôle assez important. Damophon de Messène et Onatas d'Egine s'endorment, et c'est pendant leur sommeil qu'ils reçoivent des deux déesses des inspirations pour leurs travaux. Faut-il induire de là qu'il y avait, soit à Acacésium, soit à Phigalie, un oracle analogue à celui d'Amphiaraüs, où les réponses se délivraient pendant le sommeil? Nous posons la question, sans la résoudre. Il est un passage de Pausanias dont on peut tirer des conclusions plus positives. « Après « le meurtre de Cléonice, nous dit-il, le roi de Sparte Pausanias eut « en vain recours à toutes sortes d'expiations. En vain il se rangea « parmi les suppliants de Jupiter Phryxius : en vain il alla à Piyga- « lie vers ceux qui évoquent les âmes. » (Paus., *Lacon.*, 18.)

Les devins de Phigalie semblent avoir été célèbres dans tout le Péloponèse : Hérodote en mentionne un du nom de Cléander, dans les troubles d'Argos, au temps de Cléomène. Mais ici, il s'agit d'une espèce de devins toute particulière. Ces évocateurs d'âmes, ces ψυχάγωγοι, nous reportent évidemment vers cette sorte de divination, dans laquelle les réponses se donnaient au moyen des morts. Elle remontait à l'époque la plus reculée, et se pratiquait tantôt, comme en Thessalie, par l'emploi magique d'un os ou d'une veine de la personne morte, tantôt au moyen du sang réchauffé dans l'intérieur d'un cadavre, tantôt encore à l'aide de diverses cérémonies ou prières. On pouvait l'opérer dans tous les lieux indistinctement.

Digitized by Google

Pourtant il y avait des endroits qui lui étaient destinés d'une manière spéciale. Tel était, au témoignage d'Hérodote, l'oracle de Thesprotie, consulté par Périandre, fils de Cypsélus, et qui évoqua l'ombre de sa femme Mélisse. Tel était, suivant toute apparence, l'oracle de Phigalie, qui interrogea l'ombre de Cléonice : « Elle apparut à Pausanias « qui l'avait appelée et qui l'avait conjurée d'apaiser sa colère. Elle « lui dit qu'à son retour dans Sparte, il verrait la fin de ses maux, « désignant par ces mots énigmatiques la mort qui attendait Pau- « sanias. » C'est bien là le νεκυομάντειον des anciens. Ajoutons que les détails donnés par Plutarque et par le périégète prouvent que cet oracle, connu des nations voisines, devait avoir une certaine importance. (Plut. Cim. — Paus., VIII. — Hérod., VI, 83.)

15° Serments.

Les serments se lient intimement à la religion d'un peuple. Outre les serments usités dans toutes les parties de la Grèce « par Ju- « piter, dieu qui préside aux engagements, par Neptune, par Mer- « cure, par la terre que je foule, » chaque contrée avait ses serments particuliers, comme elle avait ses traditions et ses divinités spéciales. Le plus ancien, le plus solennel de tous, en Arcadie, était celui qu'on prêtait à la source même du Styx. Ce furent les antiques légendes arcadiennes qui donnèrent aux poëtes l'idée des fictions par lesquelles ils transformèrent ce torrent en fleuve des enfers. On disait que Cérès Erinnys avait rendu ses eaux noires. Quoique limpides et sans odeur, ces eaux étaient mortelles pour les hommes comme pour les animaux. Elles avaient la propriété de dissoudre tous les métaux, de briser tous les vases, excepté ceux que l'on faisait avec la corne du cheval ou de l'âne. Nul doute que l'aspect morne et désolé de la vallée du Styx n'ait contribué à propager ces terreurs superstitieuses et à donner aux serments qu'on prêtait du haut de ses rochers un caractère de sainteté redoutable aux hommes et plus tard aux dieux mêmes. (Ptol., *H. N.*, III, 186. — Paus., VIII, 18.)

Quoi qu'il en soit, dans toutes les grandes circonstances, lorsqu'il s'agissait de faire la paix ou la guerre, d'unir toutes ses forces dans une expédition commune, de faire alliance avec un roi ou un peuple, on se réunissait à Nonacris, et l'on prêtait serment sur le Styx. C'est ce qui résulte clairement de ce passage d'Hérodote : « Cléomène vint « dans l'Arcadie, qu'il chercha à soulever contre Sparte, et entre « autres serments qu'il fit prêter aux Arcadiens, il obtint celui de le « suivre partout. Il voulait en outre conduire les plus riches citoyens « à Nonacris, pour qu'ils jurassent sur les eaux du Styx. » (Hérod., VI, 74.)

Digitized by Google

Pausanias signale deux autres formules de serments propres aux Pallantins et aux Phénéates. A Pallantium, on jurait par les dieux purs dans les circonstances les plus graves. A Phénée, on jurait sur le Pétroma, qui contenait les écrits relatifs aux mystères de Cérès. C'était un usage général dans cette ville, et peut-être n'est-il pas sans analogie avec ce qui se passait à Syracuse. Là, celui qui devait prêter serment se rendait dans le sanctuaire de Cérès Thermophore, et prononçait les paroles consacrées en présence de la déesse, un flambeau à la main et le corps enveloppé du voile de pourpre du temple. (Paus., VIII, 15, 44.)

IV. — LUTTE DE L'ARCADIE CONTRE SPARTE. — GUERRES DE MESSÉNIE. — TÉGÉE. — SUBSTITUTION DU GOUVERNEMENT ARISTOCRATIQUE A LA ROYAUTÉ.

Cypsélus avait fondé, dans la Parrhasie, sur les bords de l'Alphée (1), la ville de Basilis, dont le nom seul indique qu'elle était le siége de son empire (2). Pour la peupler, il y avait appelé une partie des habitants de la plaine. L'invasion dorienne, l'alliance qu'il contracta avec les nouveaux conquérants, lui permirent-elles de reconquérir Tégée? Les faits qui suivent tendraient à prouver le contraire.

Laïas et Bucolion paraissent être restés à Basilis. Phialus, fils de Bucolion, se transporta, peut-être à la suite de quelque guerre, dans la ville de Phigalie, que sa position rendait si facile à défendre. C'est sous le règne de Simus, son successeur, que l'ancienne statue de Cérès Mélæna fut consumée par le feu, « ce qui lui présageait une mort prochaine. » (Paus., VIII, 5.)

Une tradition importante se rattache au règne de Pompus. On disait qu'à cette époque des marchands Æginètes avaient pénétré pour la première fois en Arcadie, que Pompus les avait comblés d'honneurs, et que, pour leur montrer toute sa satisfaction, il avait donné à son fils le nom d'Æginétès. Ces marchands étaient venus par mer apporter leurs cargaisons à Cyllène : là ils avaient chargé des bêtes de somme pour les conduire dans le centre du Péloponèse. Ces détails ne manquent pas de vraisemblance. Cyllène, peuplée, nous le savons, par une colonie arcadienne, fut dès le principe le port le

(1) 1104.

(2) Le fort de Cypsélus, dans la Parrhasie, que les Mantinéens entourèrent plus tard d'un mur, appartenait peut-être à la ville de Basilis.

Digitized by Google

plus considérable de l'Elide, et le plus commode en même temps pour les vaisseaux. Nul doute qu'en raison de son origine même, Cyllène n'ait conservé des rapports avec certaines parties de l'Arcadie. Nul doute qu'il ne se soit établi des relations commerciales entre ce port et les contrées les plus éloignées de la mer. C'est là que les Messéniens exilés, accueillis d'abord par les Arcadiens, s'embarquèrent pour chercher une nouvelle patrie : c'est de là peut-être qu'étaient parties bien auparavant quelques-unes de ces colonies arcadiennes, que les légendes nous montrent établies sur tous les rivages voisins de la Grèce. (Paus., VIII, 5.)

Sauf Cypsélus et Laïas, qui s'allia aux fils d'Aristodème, Proclès et Eurysthénès, pour rétablir en Messénie son neveu Æpytus, ces souverains, quoi qu'en dise Clavier, ne semblent pas avoir vécu en bonne intelligence avec Sparte. Malgré leur ambition et leur humeur belliqueuse, les Lacédémoniens étaient encore trop occupés de leurs affaires intérieures pour s'engager dans des luttes qui eussent exigé un trop long emploi de forces. Cependant la jalousie divise déjà Argos et Sparte, et l'on remarque chez les peuples de l'Arcadie, rapprochés de ces deux villes, une tendance à s'unir avec la première contre des voisins trop remuants. L'expédition de Soüs contre Clitor, dont parle Plutarque, paraît assez difficile à concevoir, à cause de la position même de cette ville. Toutefois, ce ne serait pas là, comme on l'a dit, un fait isolé, mais le premier acte d'une série d'agressions qui devait amener la suprématie de Lacédémone sur les Etats de l'Arcadie. La guerre contre les Cynuriens, sous Echestratus et Euripon, nous marque la politique réciproque des deux nations voisines. Les Arcadiens favorisèrent ouvertement les Cynuriens : ils leur offrirent un asile sur leur territoire, dans cette partie du pays qui porta leur nom, et dont les principales villes furent Lycoa, Theisoa, Aliphéra et Gortys. Suivant Polyen, ils prirent une part active à la lutte. Il dit, en effet, qu'Euripon fit la guerre aux Arcadiens, qui avaient pris l'île d'Egine, et qu'il s'empara même de Mantinée. Mais évidemment l'écrivain se trompe : cette guerre dont il parle est celle des Cynuriens : ces derniers s'étant établis en Arcadie après leur défaite, il leur a donné par anticipation le nom d'Arcadiens. Habitant les bords de la mer, ils avaient pu s'avancer jusqu'à l'île d'Égine, et l'on conçoit que les Spartiates leur fissent un reproche de l'avoir ravagée. Quoi qu'il (1) en soit, et malgré une erreur facile à reconnaître, il

(1) Eurypon, voyant que la guerre contre les Arcadiens traînait en longueur, fit proclamer que les Lacédémoniens cesseraient de combattre si

Digitized by Google

est probable que les États de l'Arcadie, les plus rapprochés des Cynuriens, prirent parti pour eux, et que ce fut là ce qui amena la prise de Mantinée. (Paus., *Mess.*, 8.—Appolod., II, 8, 5.—Plut., *Lyc.*, II, 3.— Pol., II, 13.)

Un fragment de Diodore, récemment publié, confirme le témoignage de Polyen. Grote pense qu'il appartient à la première période historique. Otfrid Muller le rapporte à l'époque du roi argien Meltas, fils de Lacidès (4e génération après Téménus). Il en résulte qu'après la prise de Mantinée, mentionnée plus haut, un grand nombre d'habitants se réfugièrent à Argos, et que, lors des premiers démêlés entre cette ville et Sparte, Meltas reconquit le territoire arcadien, dont les ennemis s'étaient emparés, et le rendit aux exilés. Ainsi s'expliqueraient dès l'origine les liens intimes qui unirent Argos et Mantinée jusqu'à la conquête romaine, et l'influence si grande que la première de ces deux cités exerça sur la politique et sur les destinées de l'autre. Il paraît aussi que les Tégéates, voisins des Mantinéens, se mêlèrent à la lutte, et qu'ils profitèrent comme eux des succès de Meltas. Car, lorsque ce dernier fut exilé par ses concitoyens, c'est à Tégée qu'il se retira : « Il y vécut, ajoute Diodore, « honoré par ceux dont il avait été le bienfaiteur. » (Diod. Sic. Fr. Ed. Didot, V, 8.)

Cependant les réformes de Lycurgue et les heureux résultats qu'elles produisirent amenèrent, de la part des Spartiates, des entreprises plus importantes et poursuivies avec plus de vigueur (884-815). Œgys, ville indépendante de la frontière, soupçonnée de favoriser les Arcadiens, fut prise et détruite. La Cynurie devint le théâtre d'une nouvelle guerre. L'Argolide elle-même fut dévastée par les deux rois Archélaüs et Charilaüs.

(*La suite au prochain numéro.*)

l'on chassait de la ville les criminels ἀνάγκις. Aussitôt les gens qui étaient sous une accusation de meurtre s'arment de couteaux et tuent tout ce qu'ils trouvent, car ils pensaient bien que le peuple, désireux de la paix, voudrait les chasser de la ville. Ils attirent à eux beaucoup d'esclaves en leur promettant la liberté. Deux partis s'organisent et se combattent réciproquement. Le parti populaire a le dessus et ouvre les portes aux Lacédémoniens. (Pol. 11, 13.)

Digitized by Google

CHRONIQUE.

SOCIÉTÉS SAVANTES. — FAITS DIVERS. — ARCHÉOLOGIE.

Dans une de ses dernières séances, la Société des Antiquaires de la Morinie a nommé membre honoraire M. Guillemin, recteur de l'Académie de Douai. — M. Druon, proviseur du lycée impérial de Saint-Omer, et M. Constantin, censeur des études au même établissement, ont été nommés membres titulaires.

Cette compagnie savante vient également de décerner une mention très-honorable avec une médaille d'argent à M. Alexandre de Lafons, baron de Mélicocq, pour un travail envoyé par lui au concours et ayant pour titre : *Les Artistes dramatiques des provinces de Flandre et d'Artois aux quatorzième, quinzième et seizième siècles.*

(*Mémorial artésien.*)

— Il résulte des recherches faites ou contrôlées par M. J. Durocher, professeur de la Faculté des sciences de Rennes, que l'existence de forêts sous-marines sur le littoral de l'ouest de la France est un fait parfaitement établi, depuis l'embouchure de la Seine jusqu'à celle de la Loire.

Ce savant a constaté, par des sondages effectués dans les marais de Dol, jadis liés à la baie de Cancale, que la forêt sous-marine s'étend là, à l'est de Châteauneuf, sur 16 kilomètres de longueur et sur une largeur de 3,000 à 5,000 mètres.

Les mêmes sondages montrent aussi que le sol de ces forêts a éprouvé des oscillations en sens divers et qu'il a disparu à plusieurs reprises sous les eaux; c'est ce qu'autorise à penser la nature des dépôts marins qu'on y trouve à diverses profondeurs. La découverte

Digitized by Google

de fragments de poterie ne permet pas de faire remonter l'enfouissement de ces forêts à une date bien ancienne.

Ainsi seraient confirmés certains documents historiques qui rapportent à une époque comprise entre le septième et le douzième siècles de notre ère la submersion d'une partie assez considérable de la baie de Cancale et de la côte de Saint-Malo.

(*Courrier de Rennes.*)

— La galerie des tableaux du musée de Langres vient de s'enrichir de plusieurs toiles achetées à la vente de M. Jules Ziégler, par les soins de la Société historique et archéologique et avec les fonds votés par elle.

Quatre de ces tableaux sont de M. Ziégler.

Le Giotto dans l'atelier de Cimabuë; copie du tableau du musée du Luxembourg.

Saint Mammès reçu par le Sauveur ; esquisse d'un projet de peinture monumentale pour la coupole de la cathédrale de Langres.

Coupole de la Madeleine ; esquisse du grand tableau, disposée en demi-cintre comme dans le monument.

Une étude du Christ de ce dernier tableau.

Une tête de Christ de Monteigna, de l'école d'Albert Durer.

En outre, M. A. Ziégler, frère de l'artiste, a offert au musée la palette du peintre langrois.

— La Société d'horticulture de l'Aube ouvrira sa cinquième exposition sous la Halle aux grains de Troyes, les 24, 25, 26, 27 et 28 septembre 1857. A cette exposition seront admis les produits du jardinage et les objets d'art et d'industrie qui s'y rattachent; la liste exacte et détaillée des objets à exposer devra être remise le 18 septembre, chez M. le bibliothécaire de la Société, rue Saint-Loup.

— Le Comité russe d'acclimatation, qui s'est formé dans le sein de la Société impériale agronomique de Moscou, vient d'écrire à la Société régionale d'acclimatation de Nancy pour établir avec elle des rapports suivis et faire des échanges.

— Dans la séance tenue le 1er février par la Société d'horticulture et d'arboriculture du Doubs, M. Huart, président, a annoncé que les cours ouverts par la Société étaient suivis avec empressement par un nombreux auditoire. M. Coquand a proposé d'établir un catalogue des fruits cultivés dans le département du Doubs, pour le comparer à celui qui a été dressé par la Société du Rhône et distinguer les variétés qui sont les plus productives, selon les différentes zones. C'est là un travail utile et qui provoquerait, sans aucun doute, de grandes améliorations s'il était exécuté sur les divers points de l'empire. Des catalogues du genre de celui dont M. Coquand a proposé l'exécution ont déjà été faits par les Sociétés de Vesoul et de Lyon.

Digitized by Google

— La Société protectrice des animaux, à Trieste, qui compte quatorze cent neuf membres après quatre ans d'existence, vient de publier un petit volume, en langue italienne, ayant pour titre : *Récits pour les enfants*, qu'elle distribue gratuitement à dix mille exemplaires, tant à ses membres qu'aux écoles des deux sexes de la ville et du territoire de Trieste.

— Madame la marquise de Taulignan, décédée, à Montpellier, le 19 avril, a légué à l'Institut historique de Paris une somme de dix mille francs, dont la destination est fixée par les dispositions testamentaires de la donatrice.

— La Société d'horticulture de la Sarthe a ouvert une souscription pour l'établissement d'un jardin d'essai. En 1856, M. le préfet de la Sarthe avait accordé une subvention de 600 francs; une autre de 200 fr. a été également accordée par M. le ministre de l'agriculture. De plus, M. le préfet a souscrit personnellement pour 200 fr. Au mois d'avril, la liste de souscription comptait cent vingt et un noms, et les sommes recueillies s'élevaient à 2,459 fr.

— La Société industrielle de Mulhouse se composait, au commencement de cette année, de 323 membres, savoir : 163 membres ordinaires ; 24 membres honoraires, et 136 membres correspondants.

Outre le conseil d'administration, les membres de la Société sont répartis entre sept comités, dont voici la désignation : comité de chimie, de mécanique, de commerce, des beaux-arts, d'histoire naturelle, d'économie sociale et de l'industrie du papier.

— Les Sociétés photographiques prennent de jour en jour une plus grande extension. Celles qui se sont fondées en Angleterre se distinguent surtout par leur zèle et leurs travaux. Elles existent à Londres, à Dublin, à Norwich et à Birmingham. La Société française de photographie ne reste pas non plus inactive. Elle publie un bulletin mensuel, et, au commencement de cette année, elle a ouvert, à Paris, une exposition où l'on a remarqué des morceaux de la plus grande beauté.

— M. Nicolaus Trübner, membre de la Société ethnologique américaine, vient d'entreprendre une des plus utiles publications que puissent souhaiter de nos jours les linguistes et les philologues. Sous le titre de *Bibliotheca glottica*, il a réuni les titres de toutes les grammaires et de tous les vocabulaires imprimés ou manuscrits, abrégés ou étendus dont il a pu avoir connaissance. Ce travail considérable, s'étendant à toutes les langues du monde, est fait avec un soin tout à fait digne d'éloges. Le premier volume, contenant les langues américaines, est imprimé ; le second volume renfermera probablement les langues de l'Inde.

Digitized by Google

— Il a paru l'année dernière à Grenoble un curieux travail sur la littérature sanscrite et sur les travaux des indianistes européens destinés à la faire connaître. Le titre de ce livre : *Essai critique sur la littérature indienne et les études sanscrites, avec des notes bibliographiques*, par M. Philibert Soupé, en signale l'esprit et en résume le contenu. L'auteur, qui publie en ce moment une traduction française du *Raghou-Vensa*, poëme sanscrit de Kalidâsa, a su donner à son Essai sur la littérature indienne un intérêt tel qu'il a été rapidement épuisé. Ce favorable accueil du public sera, nous l'espérons, un encouragement pour agrandir le domaine de l'orientalisme en province, qui, bien que fort restreint encore, ne laisse pas de s'étendre de jour en jour en dehors de la métropole.

— Une découverte des plus curieuses vient d'être faite dans l'église de l'abbaye de Fécamp.

En visitant l'intérieur d'un magnifique tombeau de marbre posé sur le retable du grand autel de l'église de l'abbaye, on a trouvé deux grandes caisses peintes en métal. Sur ces caisses se trouvaient deux exemplaires imprimés d'une lettre du pape Alexandre VII, accordant un jubilé pour l'année 1656, ce qui semblerait indiquer que c'est à cette époque que les caisses ont été déposées. Le tout s'est parfaitement conservé.

D'après un manuscrit de la Bibliothèque impériale de Paris, les deux caisses doivent renfermer la plus grande partie des os de quatre saints, savoir : de saint Xavier, évêque d'Autun ; de saint Saëns ou Sidoine, abbé ; de saint Conteste, évêque de Bayeux, et de sainte Affre, vierge et martyre.

Ces caisses ont été remises à leur place et ne seront ouvertes qu'en présence de l'archevêque de Rouen, le mardi de la Quasimodo.

— La commission du Musée d'Arras vient de recevoir de S. A. I. le prince Napoléon la lettre suivante, que nous sommes heureux de mettre sous les yeux de nos lecteurs, ainsi que la liste des objets d'histoire naturelle donnés par Son Altesse Impériale au Musée d'Arras. Cet acte de libéralité témoigne de la haute bienveillance du prince impérial en faveur de notre ville ; la reconnaissance de nos concitoyens ne lui fera pas défaut.

« Palais-Royal, le 9 avril 1857.

A Messieurs les membres de la commission administrative du Musée d'Arras.

« Me souvenant de la demande que vous m'avez faite et désirant vous donner un témoignage de l'intérêt que je prends au Musée d'Arras, j'ai fait faire, dans ce qui me reste des collections de mon voyage des mers du Nord en 1856, un choix d'objets d'histoire natu-

Digitized by Google

relle que je vous offre pour votre Musée. Je vous en envoie le catalogue sous ce pli.

« La caisse qui contient ces objets est dès à présent à votre disposition; je vous prie d'informer M. Hubaine, mon secrétaire particulier, du jour où vous voudrez la faire prendre au Palais-Royal.

« Recevez, Messieurs, l'assurance de ma considération très-distinguée.

« NAPOLÉON. »

Objets recueillis par S. A. I. le prince Napoléon, dans son voyage des mers du Nord en 1856, *et donnés au Musée d'Arras par Son Altesse Impériale.*

MINÉRAUX. — Lyriolithe, Dévigtole (Groënland); Graphite de Julianshaab (Groënland); Lignite avec succin du district d'Uperniwik (Groënland); Grenite de l'île de Disko (Groënland).

OISEAUX. — Colymbus glaciolis (Groënland); Harelda glaciolis (Groënland); Histrionicus torquatus (Groënland); Corvus corax (Islande).

CRUSTACÉES. — 1 flacon d'Hias aranea.

ZOOPHYTES. — 2 Echinus, espèces nouvelles.

MOLLUSQUES.—15 Lymnées (Ecosse); 10 Purpura Sapillus (Islande); 10 Astarte arética (Islande); 10 Mytilus edulis (Groënland).

(*Courrier du Pas-de-Calais.*)

— En creusant les fondations du joli petit pont en pierre à deux arches que l'administration a fait construire sur la Largue, au territoire de Seppois-le-Haut, M. Nieger, maire de cette commune, a découvert, à deux mètres de profondeur, au-dessous de la surface médiane du lit de la rivière, un sabre antique très-bien conservé, qui paraît remonter à l'époque gallo-romaine. La présence de cette arme en ce lieu, qui n'est qu'à deux kilomètres du tumulus de Largitzen (Larga) et de la voie romaine qui traversait la vallée de la Largue, est une nouvelle preuve du séjour des Romains dans ces contrées.

M. Nieger a de plus découvert un grand fragment de pierres calcaires presque entièrement composé de l'aggrégation d'une infinité de fossiles marins de formes et de genres très-variés.

Ces deux objets figureraient avec avantage dans un grand musée. M. Nieger, qui est un propriétaire intelligent, s'en dessaisirait probablement avec plaisir au profit de la science. Ce n'est pas la première fois que des découvertes de ce genre ont été faites en ce territoire, mais elles ont toutes été malheureusement perdues pour la science.

Aux objets que l'on vient de découvrir à Seppois-le-Haut, nous devons ajouter qu'un archéologue de notre ville nous a montré une petite pierre plate, qu'on lui a naguère envoyée de cette localité.

Digitized by Google

Elle est carrée et polie sur les deux faces et porte sur deux de ses tranches les inscriptions suivantes :

EVELPISTI. DIAS EVELPISTI DIAPSO
MYRN. POST. LIP. RIC. OPOB. AD. CLAR.

A la première vue de cette pierre antique, il n'a pas été difficile de reconnaître un de ces cachets des médecins oculistes romains qui servaient à marquer leurs collyres et à empêcher ainsi toute fraude de la part des empiriques. Cette espèce de pierre sigillée a servi comme de sceau ou de cachet à un oculiste romain nommé *Evelpistus*. On doit rétablir les inscriptions latines de la manière suivante : *Evelpisti Diasmyrnum post lippitudinem. — Evelpisti Diapsoricum opobalsamum ad claritatem.* On peut les traduire ainsi : *Sirop de Myrrhe d'Evelpistus pour les yeux chassieux. — Collyre épuratif balsamique d'Evelpistus pour éclaircir la vue.* (*Feuille d'Altkirch.*)

— Le musée de la ville de Blois a acquis récemment plusieurs groupes de médailles. On cite entre autres plusieurs moyens bronzes romains offerts par le maire d'Herbault, vingt moyens bronzes également, et trois petits bronzes trouvés, avec des poteries, des fragments de cercueils et d'anneaux, dans les fouilles faites récemment dans ce bourg sous les auspices de la Société académique, qui a reconnu dans ce lieu l'existence d'une station romaine. Il faut y joindre deux pièces en argent nommées *guenars* ou *blancs deniers à l'écu.* Ces monnaies, d'une très-belle conservation, appartiennent au temps de Charles VI, pendant le règne duquel elles ont eu surtout cours. On y voit figurer : d'un côté, la croix pattée entre deux couronnes et deux fleurs de lis ; et de l'autre, l'écu de France. Elles ont été offertes au musée par M. de Martonne, archiviste du département, qui les a acquises dans un groupe de monnaies du même genre, trouvé l'année dernière dans des fouilles exécutées à Rocé, en Vendômois. (*France centrale.*)

— En pratiquant des fouilles à Tours pour la construction du pont de la gare du canal, on a trouvé les objets suivants : 1° une épée à lame plate ; 2° une autre épée à lame triangulaire ; 3° une clef placée près d'une petite voûte sépulcrale ; la crue subite de la Loire a empêché d'ouvrir cette voûte ; 4° plusieurs fragments de chapiteaux du treizième siècle. Ces différents objets ont été déposés au musée de la Société archéologique de Touraine, par M. Michaud, qui a eu occasion, en dirigeant les travaux, de mettre à découvert les fondations du mur d'enceinte de la ville du côté du nord. En cet endroit, les murailles étaient bâties sur un pilotis d'un mètre de hauteur. Les pieux sont enfoncés dans une couche d'argile brune d'égale épaisseur ; au-dessous s'étend le banc immense de roche calcaire, dans lequel est creusé le lit de la Loire. (*Journal d'Indre-et-Loire.*)

Digitized by Google

— Le congrès des délégués des Sociétés savantes s'est ouvert le 14 avril, à Arras, dans la belle salle de la Société d'encouragement, sous la présidence de M. de Caumont. L'Académie d'Arras avait désigné, pour la représenter, M. le colonel Répécaud, son président, et M. le comte d'Héricourt. Dans la première séance du congrès, on s'est principalement occupé du progrès des sciences physiques et mathématiques. M. le vicomte du Moncel, gendre de M. le comte de Montalivet, a fait une importante communication sur de nouveaux procédés de chalcographie, et il a montré des spécimens remarquables au double point de vue de l'art et du bon marché.

Une séance quotidienne est consacrée aux rapports des Sociétés de province. M. le colonel Répécaud a fait parvenir le résumé des travaux de l'Académie pendant l'année qui vient de s'écouler. M. d'Héricourt rendra compte de ceux de la commission des antiquités départementales, dont un bulletin doit paraître prochainement, et de ceux de la Société centrale d'agriculture. Enfin, M. le baron d'Herlincourt doit faire un rapport sur les avantages que présente le système Kennedy, relatif aux irrigations par les engrais liquides. Comme on le voit, la ville d'Arras est honorablement représentée dans cette savante réunion. (*Courrier du Pas-de-Calais*).

— Dans sa séance annuelle du jeudi 30 avril, la Société de l'Ecole des chartes a procédé au renouvellement de son bureau et de ses commissions pour l'année 1857-1858. Ont été nommés : président, M. Lacabane; vice-président, M. Marion; secrétaire, M. Tranchant; secrétaire-adjoint, M. Boutaric. — Membres de la commission de publication : MM. Delisle, Bourquelot, Dareste (Rod.). — Membres adjoints de la même commission : MM. Duplès-Agier, Salmon. — Membres de la commission de comptabilité : MM. Douet d'Arcq, Janin, Garnier. — Archiviste-trésorier : M. Sainte-Marie Mévil.

—L'Académie de Lyon, sur la proposition de son président, M. Bouillier, vient de fonder dans son sein un comité d'histoire et d'archéologie. Ce comité doit s'adjoindre toutes les personnes qui, en dehors de l'Académie, à Lyon ou dans les départements voisins, s'occupent de travaux historiques. Il a pour but d'encourager et de hâter l'étude ou même la publication des monuments historiques relatifs à l'histoire locale, à Lyon et dans les pays qui ont fait partie du royaume des deux Bourgognes. Déjà il a chargé un des correspondants de l'Académie, M. Dassier de Vallenche, de la publication d'un manuscrit très-curieux sur les fiefs de Forez. Il a élu pour président M. Gilardin, premier président de la cour impériale, et pour secrétaire M. Dareste de la Chavanne, professeur d'histoire à la Faculté.

Indépendamment de la séance publique du mois de février, l'Académie de Lyon vient d'en tenir une autre, dont le succès n'a pas été moins grand. M. Gunet y a lu une traduction en vers de l'Electre de Sophocle, qui a vivement ému l'auditoire et provoqué de chaleureux applaudissements.

Digitized by Google

— L'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg continue la publication du grand dictionnaire littéraire de la langue sanscrite, rédigé par MM. Bœhtlingk et Roth. Cette vaste entreprise sera pour le monde savant un des plus beaux monuments que l'indianisme ait produits dans ces dernières années. Le premier volume, contenant les voyelles et les diphthongues, est complétement terminé; la série des consonnes se poursuit activement. L'ouvrage se publie par livraisons du format in-4°.

— La route qui conduit de Constantine à Philippeville, l'ancienne *Rusicada*, traverse, sur une distance de 15 à 16 kilomètres, une vallée où des ruisseaux d'eau thermale entretiennent une fertilité et un luxe de végétation difficiles à décrire. Les indigènes n'ont point donné de nom particulier à cette riante contrée : ils l'appellent *Hamma*, comme la source par laquelle elle est fécondée. Le mot *Hamma* signifie, en arabe, source d'eau chaude.

Il y a quelque temps déjà, dans les premiers jours du mois de décembre 1856, M. Cartier, conducteur des ponts et chaussées, faisait construire sur le bord de la route, non loin du douzième kilomètre, une maison destinée à servir de logement aux cantonniers. L'emplacement marqué était à portée d'un groupe de ruines dans lequel on ne pouvait éviter de prendre des matériaux. En choisissant les pierres les moins mutilées, on déterra un petit bloc de calcaire jurassique, de forme rectangulaire, et portant une inscription latine parfaitement conservée. M. l'ingénieur en chef du département, qui se distingue autant par son goût pour les sciences historiques que par son zèle à sauver les débris de l'antiquité, ainsi que l'atteste la belle collection réunie par ses soins près de la place du Caravansérail, à Constantine, eut la bonne pensée de communiquer au secrétaire de la Société archéologique une découverte dont il soupçonnait l'importance. C'est alors que M. Cherbonneau, s'étant rendu au *Hamma*, fut assez heureux pour retrouver sur la pierre le nom que la vallée portait à l'époque de la domination romaine, le nom d'*Azimacia*. Une copie et un estampage exécutés avec soin ont permis à M. Cherbonneau de reproduire le texte que voici :

MEMORIAE.L.SIT
TIVS.AVGVSTALIS.AMA
TOR.REG.SVBVRBANI.SVI.
AZIMACIANI.QVEM.A.SOLO.AE
DIFICAVIT.SIBI.SVISQVE.FECIT
— BONIS — BENE —

« *Memoriæ. Lucius Siltius Augustalis, amator reg* (iminis) *suburbani sui Azimaciani, quem* (sic) *a solo ædificavit, sibi suisque fecit. Bonis bene.* »

Comme on le voit, ce document est une épitaphe précédée d'une

Digitized by Google

formule dédicatoire. Mais, indépendamment du fait géographique, capable à lui seul de fixer l'attention des savants, il présente en quelques lignes, en quelques mots seulement, la biographie d'un colon romain de la banlieue de Constantine; ses goûts de campagnard, — *amator regiminis suburbani sui Azimaciani*; l'établissement qu'il avait fondé sans le secours de l'administration et avec ses propres ressources, — *quem a solo ædificavit*; l'idée d'en perpétuer le souvenir, — *Memoriæ*; l'espoir d'y reposer en paix avec sa famille. — *sibi suisque fecit*; enfin, son caractère peint par une sentence aimable : — *Bonis bene*, « Bonheur aux bons ! »

Est-il un pays qui ait plus enrichi le domaine de l'épigraphie que la province de Constantine? Depuis que nous l'occupons, les officiers et les archéologues y ont relevé près de 4,000 inscriptions antérieures à l'invasion arabe.

— La Société d'agriculture, commerce, science et arts du département de la Marne, fondée le 1er fructidor an VI (18 août 1798), et qui succède à l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Châlons, instituée par lettres patentes du roi, données à Versailles en août 1775, compte aujourd'hui trente-cinq membres résidants. Elle est présidée par M. Caquot. Le dernier volume de ses Mémoires contient une notice nécrologique sur l'un de ses membres honoraires, M. le comte de Dampierre, général de division, né à Hans en 1786, mort à Paris le 24 décembre 1856.

— L'Académie de Gli Agiati, de Roveretto, vient d'ouvrir une souscription destinée à payer les frais d'un monument à la mémoire de M. Rosmini Serbati, l'un des penseurs les plus profonds de l'Europe et l'une des plus grandes illustrations de l'Italie contemporaine.

— Les ruines féodales de Coucy viennent d'être visitées par un des hommes qui jouaient, ces derniers jours, un rôle important dans la politique des nations, par le plénipotentiaire extraordinaire du Schah de Perse, Farrokh-Kan, dont le nom est ainsi orthographié au registre.

Deux heures se sont passées à la visite des ruines. A l'aide de son interprète, l'ambassadeur de Perse a pu recevoir les notions générales de l'histoire du château des Enguerrand. On n'a pu juger des impressions du visiteur que par une pantomime qui démontrait tout l'intérêt que le voyageur prenait à la visite d'un monument dont sa présence et son costume oriental ne faisaient certes pas le moindre attrait en ce moment.

Le livre du gardien des ruines, destiné à recueillir le nom et les impressions des visiteurs, avait, l'an dernier, reçu la mention d'une visite de plusieurs attachés à l'ambassade russe du comte Orloff, négociateur de la paix au Congrès de Paris. (*Journal de l'Aisne.*)

Digitized by Google

CONCOURS ACADÉMIQUES.

SUJETS DE PRIX MIS AU CONCOURS. — PRIX DÉCERNÉS.

L'Académie du Gard a mis au concours pour 1858 une étude sur Rivarol. Cette Académie ne demande pas seulement un récit expressif et circonstancié, où seront successivement rappelés les divers événements qui ont marqué le cours d'une vie si pleine et si agitée. Elle désire qu'après avoir peint l'homme, et l'homme mêlé à l'histoire contemporaine dans ses côtés les plus graves et les plus légers, on détermine la part d'action qu'il a eue au milieu de ces luttes ardentes, où se débattaient les plus hautes questions de politique et de philosophie, et dans cette presse quotidienne qui était déjà une puissance.

Le prix, consistant en une médaille d'or de 300 fr., sera décerné dans la séance qui suivra l'époque de la clôture du concours.

Les ouvrages doivent être affranchis et adressés, avant le 1er juillet 1858, à M. Nicot, secrétaire perpétuel de l'Académie, à Nîmes, et porter en tête une devise ou épigraphe répétée dans un billet cacheté, contenant le nom de l'auteur, sa demeure et sa qualité.

La Société archéologique de Touraine décernera en 1858 un prix de 300 francs au meilleur catalogue analytique des pièces et documents relatifs à la Touraine qui se trouvent dans les douze premiers volumes de D. Housseau, à la Bibliothèque impériale. L'analyse de chaque pièce devra comprendre la date, les noms des comparants avec leurs titres et qualités, l'objet précis de la charte avec la mention des localités impliquées dans la transaction, l'indication du fonds d'où elle a été tirée, ainsi que le volume et la page de D. Housseau où elle se trouve actuellement. Pour les volumes suivants, jusqu'au 29 et dernier inclusivement, il suffira de donner une table des notices, dissertations ou autres matières relatives à la Touraine qui y sont contenues. Les manuscrits devront être adressés

Digitized by Google

avant le 1er avril 1858 au bureau de la Société, à Tours, et le prix sera décerné dans la séance du mois de juillet de la même année.

L'Académie impériale des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse propose pour sujet de prix de l'année 1860, la question suivante :

« Faire connaître les résultats positifs dont les expériences physiologiques ont enrichi la médecine clinique depuis le commencement du « dix-neuvième siècle. »

Le prix sera une médaille d'or de la valeur de cinq cents francs.

L'Académie n'a point décerné le prix de 1856, dont le sujet était la question suivante :

« Rechercher quels sont, en dehors du latin, les éléments qui ont concouru à la formation de la langue romane. »

En conséquence, et conformément à l'article 32 de ses règlements, l'Académie a décidé qu'elle accordera un prix extraordinaire à l'auteur d'un Mémoire qui lui serait adressé avant le 1er janvier 1858.

Ce prix extraordinaire sera une médaille d'or de cinq cents francs.

Les savants de tous les pays sont invités à travailler sur les sujets proposés. Les membres résidants de l'Académie sont seuls exclus du concours.

Les auteurs sont priés d'écrire en français ou en latin, et de faire remettre une copie bien lisible de leurs ouvrages.

Ils adresseront les lettres et paquets, francs de port, à M. Urbain Vitry, ex-ingénieur-architecte en chef de la ville, secrétaire perpétuel de l'Académie, allée Louis-Napoléon, n° 3.

Les Mémoires ne seront reçus que jusqu'au premier janvier de chacune des années pour lesquelles le concours est ouvert. Ce terme est de rigueur.

Dans sa séance publique annuelle, l'Académie décernera aussi des prix d'encouragement, 1° aux personnes qui lui signaleront et lui adresseront des objets d'antiquité (monnaies, médailles, sculptures, vases, armes, etc.), et de géologie (échantillons de roches et de minéraux, fossiles d'animaux, de végétaux, etc.), ou qui lui en transmettront des descriptions détaillées, accompagnées de figures ;

2° Aux auteurs qui lui adresseront quelque dissertation, ou observation, ou Mémoire, importants et inédits, sur un des sujets scientifiques ou littéraires qui font l'objet des travaux de l'Académie ;

3° Aux inventeurs qui soumettront à son examen des machines ou des procédés nouveaux introduits dans l'industrie, et particulièrement dans l'industrie méridionale.

Ces encouragements consisteront en médailles de bronze, d'argent ou de vermeil, avec mention au procès verbal, selon l'importance scientifique des communications. Dans tous les cas, les objets soumis à l'examen de l'Académie seront rendus aux auteurs ou inventeurs, s'ils en manifestent le désir.

Les communications devront être adressées, franco, à M. le secrétaire perpétuel, avant le premier avril de chaque année.

La Société des Antiquaires de la Morinie met au concours de 1858 les deux sujets suivants :

« 1° Inventaire critique, analytique et raisonné de tous les manuscrits

Digitized by Google

« historiques concernant la partie du département du Pas-de-Calais au-
« trefois comprise dans l'ancienne Morinie, manuscrits qui se rencon-
« trent principalement dans les bibliothèques publiques de Paris et au
« dépôt des Archives de l'Empire.»

Le concurrent devra faire une très-courte analyse de la nature et de la valeur de chaque document, en ayant soin de l'accompagner des indications tendantes à le faire retrouver aisément au besoin.

Pour faciliter les recherches on adoptera l'ordre géographique et chronologique.

Une table alphabétique devra être placée à la fin de cet inventaire.

Le prix sera une médaille d'or de la valeur de 300 francs.

« 2° Monographie inédite de l'une des communes ou de l'un des éta-
« blissements civils ou religieux des arrondissements de Boulogne et de
« Saint-Omer.»

Le prix sera une médaille d'or de 200 francs.

Les Mémoires qui seront soumis au concours devront être adressés, francs de port, au secrétaire général de la Société, à Saint-Omer (Pas-de-Calais), avant le 15 octobre 1858.

L'Académie royale des sciences de Madrid ouvre un concours public pour deux prix; l'un ordinaire et l'autre extraordinaire, distribués aux auteurs des Mémoires satisfaisant, d'après le jugement de la même Académie, aux propositions suivantes :

Prix ordinaire. — Exposer méthodiquement l'état actuel des connaissances relatives à la résistance des matériaux de construction; signaler le manque de concordance entre les suppositions de la théorie et les résultats de l'expérience; déterminer, en tenant compte des faits déjà reconnus, les lois générales de la résistance dans tous les cas, suivant la nature des matériaux, soit que l'on considère la charge en repos, soit qu'on la considère en mouvement; déduire de ces lois générales les formules dont on doit se servir dans la pratique, déterminer expérimentalement les coefficients de ces mêmes formules pour les matériaux les plus employés en Espagne.

Prix extraordinaire. — Décrire les roches d'une province de l'Espagne et la marche progressive de leur décomposition, en déterminant les causes qui les produisent, et présentant l'analyse de la quantité de terre végétale formée de leur détritus, et déduisant de ces connaissances et d'autres circonstances locales, les applications à l'agriculture en général et particulièrement à la culture des arbres.

Sont exceptés de cette description les provinces formant les territoires des Asturies, Pontevedra y Biscaye, qui ont été l'objet de Mémoires déjà couronnés en 1853, 1855 et 1856.

Il sera accordé un accessit à l'auteur ou aux auteurs des Mémoires dont le mérite approchera le plus des premiers. Le prix tant ordinaire qu'extraordinaire consistera en six mille réaux de vellon (1,500 fr.) et une médaille d'or. L'accessit consistera en une médaille d'or entièrement semblable à celle du prix.

Le concours restera ouvert jusqu'au 1er mai 1858. Les Mémoires devront être écrits en espagnol ou en latin. Les deux plis seront remis au secrétaire général de l'Académie qui en donnera un reçu en y relatant la devise caractéristique.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

Académie des sciences morales et politiques. — Séances et travaux. Compte rendu par M. *Ch. Vergé*. 3e série. Tome XIX. 3e livraison. Mars 1857. In-8° de 168 pages.

— Mémoire sur le droit de la Provence au moyen âge, et jusque dans les temps modernes, par M. *F. Laferrière*. 40 pages.

— Le comte Mollien, par M. *Michel Chevalier* (suite). 52 pages.

— De l'influence du moral sur le physique, par M. le docteur *Foissac*. 35 pages.

— Mémoire sur l'économie rurale de la France, par M. *L. de Lavergne* (suite). 19 pages.

— Introduction à une publication qui aura pour titre : Règles de droit et de morale tirées de l'Ecriture sainte, par M. *Dupin*. 16 pages.

Société orientale de France. — Revue de l'Orient, de l'Algérie et de ses colonies. Mars 1857. In 8° de 88 pages.

— Des moyens de déchiffrement des inscriptions cunéiformes, par M. *J. Oppert*. 8 pages.

— La Circassie et les Circassiens : Excursion en Circassie de M. le docteur Jeannet, pharmacien en chef de l'armée d'Orient, par M. *Victor Langlois*. 11 pages.

— Les poëtes grecs perdus. Cratinus et Cratès (suite), par M. *Louis Delatre*. 10 pages.

— Aventures et improvisations de Kouroglou, héros populaire de la Perse septentrionale (suite), par MM. *A. Chodzko* et *Ad. Breulier*. 21 pages.

— Note sur la littérature des Siamois, par M. *Léon de Rosny*. 3 pages.

Digitized by Google

— Algérie. Renseignements sur la cire végétale de la Chine et sur les insectes qui la produisent; traduit du chinois, par M. *Stanislas Julien*. 6 pages.

— Itinéraire descriptif de Tuggurt à Tombouctou et aux monts de la Lune, par M. *A. Cherbonneau*. 10 pages.

Société impériale zoologique d'acclimatation. Tome IV. N° 3. Mars 1857. In-8° de 64 pages.

— Rapport fait à la Société impériale zoologique d'acclimatation au nom de la 1re section sur l'introduction projetée du dromadaire au Brésil, par M. *Dareste*, rapporteur. 13 pages.

— Sur les laines de la race mérinos soyeuse de Mauchamp, lettre adressée à M. le président de la Société, par M. *F. Davin*. 5 pages.

— Note sur la destruction par l'homme de quelques espèces animales qui lui sont utiles, par M. *H. de Jonquières-Antonelle*. 12 pages.

— Note sur la culture de l'igname de la Nouvelle-Zélande, par M. *A. Chatin*. 6 pages.

— Extrait des procès-verbaux des séances, par M. *Aug. Duméril*, secrétaire des séances. 23 pages.

Société entomologique de France. — Annales. 3e série, tome IV 3e trimestre 1856. In-8° de 216 pages et 6 planches.

— Coléoptères nouveaux, par MM. *Reiche* et *F. de Saulcy*. 38 pages.

— Histoire des insectes du pin maritime, par M. *E. Perris*. 64 pages.

— Monographie des Ptiniores, par M. *Boieldieu*. 18 pages.

— Observations entomologiques sur divers insectes recueillis à Madagascar, par M. le docteur *Ch. Coquerel*. 11 pages.

— Miscellanea entomologica, par M. *Léon Fairmaire*. 31 pages.

— Essai sur la famille des histerides, par M. *de Marseul*, 28 pages, 6 planches.

— Bulletin trimestriel des séances. 24 pages.

Société impériale et centrale d'agriculture. — Compte rendu mensuel rédigé par M. *Payen*, secrétaire perpétuel. 2e série, tome XII, n° 3. In-8° de 95 pages.

— Compte rendu des séances du mois de février 1857. 40 pages.

— Produits forestiers des Landes, de Gascogne, par M. le baron *Roguet*. 10 pages.

— Note sur une série d'expériences entreprises dans la vue de développer les principes colorants de la garance, par M. *Louis Vilmorin*. 9 pages.

— Note sur les phosphates de chaux que l'on propose d'employer en agriculture, par M. *A. Valenciennes*. 11 pages.

— Note sur les topinambours, par M. *Bourgeois*. 4 pages.

Digitized by Google

— Observations pratiques relatives à l'effet du sous-carbonate de er sur les bêtes ovines, par Mme *Cora-Millet*. 4 pages.

— Rapport fait, par M. *Dailly*, sur un essai de culture de la Frétillaire. 3 pages.

— Rapport, au nom de la section des sciences physico-chimiques agricoles, sur le rouissage du lin de MM. Scrive, par M. *Payen*. 3 pages.

Société des antiquaires de l'Ouest. — Bulletins. 1er trimestre 1857, in-8° de 172 pages.

— Allocution prononcée à la séance du 15 janvier, par M. *Ouvré*, nouveau président. 2 pages.

— La Société des Antiquaires de l'Ouest aux assises scientifiques du Poitou, par M. *Jules de la Marsonnière*. 11 pages.

— Rapport sur les travaux relatifs à la statistique monumentale accomplis, depuis 1834, par la Société des Antiquaires de l'Ouest, par M. *A. Minard*. 15 pages.

— Hiérarchie féodale des châteaux du département de la Vienne, par M. *Redet*. 11 pages.

— Coup d'œil sur des collections d'histoire naturelle et d'objets d'art de la ville de Poitiers et de quelques localités voisines, par M. *de Longuemar*, président des assises scientifiques de 1857. 21 pages.

— Compte rendu et chronique. 4 pages.

Société impériale des sciences, de l'agriculture et des arts de Lille. — Mémoires. Année 1856, 3e volume, in-8° de 508 pages.

— Note sur quelques propriétés des courbes équidistantes, par M. *Mahistre*. 2 pages, 1 planche.

— Sur la constitution et la suspension des nuages, par M. *Delezenne*. 22 pages.

— Fragment philosophique, par M. *A. Gosselet*. 10 pages.

— Notes statistiques sur la mortalité de la ville de Lille pendant l'année 1855, par M. *J. Chrestien*. 12 pages.

— Mémoire explicatif de l'invention de Scheibler, pour introduire une exactitude inconnue avant lui dans l'accord des instruments de musique, par M. *Lecomte*. 90 pages et 3 tableaux.

— Mémoire sur les archives du chapitre de Saint-Pierre de Lille, par M. *Le Glay*. 40 pages.

— Mémoire sur la réfraction astronomique, par M. *Alph. Hugmann*. 42 pages.

— Mémoire sur le pendule conique, ou régulateur à force centrifuge, par M. *Mahistre*. 32 pages, 1 planche.

— Etudes sur les accroissements de force dans les machines de Wolf, par M. *Mahistre*. 19 pages.

— Sur le magnétisme et la conductibilité électrique du potassium et du sodium, par M. *Lamy*. 15 pages.

Digitized by Google

— Esquisse d'une histoire de l'enseignement philosophique à Lille, par M. *Dupuis*. 12 pages.

— Histoire de la rivalité philosophique de l'Ecole de Lille et de l'Ecole de Tournai au onzième siècle. 16 pages.

— Essai des acides du commerce, par M. *H. Violette*. 12 pages.

— Notice historique sur le musée industriel et agricole de Lille, par M. *Bachy*. 7 pages.

— De la théorie et de la pratique en agriculture, par M. le baron *J. Liebig*. 92 pages.

— L'industriel et le joueur à la Bourse, par M. *Delerue*. 2 pages.

— Etudes théoriques et pratiques sur la teinture, l'impression, les apprêts et la peinture, par M. *Kuhlmann*. 36 pages.

Société industrielle d'Angers et du département de Maine-et-Loire. — Année 1856. 2e série, tome VII. In-8° de 362 pages.

— Communication faite au nom du conseil d'administration de la Société, par M. *Guillory* aîné, au sujet de la mort de David (d'Angers). 2 pages.

— Observations pratiques d'agriculture, par M. *J. Bodin*. 12 pages.

— Expériences comparatives sur la culture et les produits de nouvelles espèces de vignes, introduites en Maine-et-Loire, par M. *Guillory* aîné. 10 pages.

— Le ministre de Louis XI et le chapelain de Château-Gontier, par M. *P. Marchegay*. 7 pages.

— Ecole supérieure des lettres et des sciences, ancienne Faculté de droit d'Angers, par M. *Guillory* aîné. 7 pages.

— Le drainage en Maine-et-Loire et l'exécution de la loi du 10 juin 1854, par M. *Guillory* aîné. 2 pages.

— Rapport au nom d'une commission spéciale sur le projet d'association pour la vente en détail de la viande de boucherie, par M. *Janin*. 7 pages.

— Rapport sur l'ouvrage de M. J. de Valserres, ayant pour titre : *Dialogues populaires sur le droit rural*, par M. *H. Pineau*. 4 pages.

— Considérations sur les ouvrages d'agriculture du dix-huitième siècle, de Duhamel du Monceau et du marquis de Turbilly, par M. *Chevreul* (de l'Institut). 28 pages.

— Discours d'ouverture du cours de botanique à l'Ecole supérieure des sciences et des lettres d'Angers, par M. *A. Boreau*. 8 pages.

— Chartes et tarif de la Cloison d'Angers, en 1373, par M. *P. Marchegay*. 15 pages.

— Prix des grains, en Anjou, depuis le onzième siècle jusqu'en 1855, par M. *Louis Raimbault*. 7 pages.

— Une question de drainage, par M. *H. Pineau*. 3 pages.

— Rapport sur plusieurs ouvrages de M. le baron Trouvé, membre honoraire de la Société, par M. *Aubert*. 15 pages.

— Culture du lin de Flandre et régénération des graines, par M. *Guillory* aîné. 3 pages.

— Catalogue des brevets d'invention pris dans le département de Maine-et-Loire. 16 pages.

Digitized by Google

— Lettre sur divers travaux de drainage exécutés sur le domaine de La Renaudière, par M. *C. de Jousselin*. 3 pages.

— Note sur le drainage du cimetière de l'ouest de la ville d'Angers, et observations sur le drainage en général, par M. *Ch. Lebannier*. 4 pages.

— Rapport sur le dix-neuvième concours départemental d'animaux domestiques, par M. *F. Jeannin*. 7 pages.

— L'espèce galline au concours agricole universel de 1856, par M. *L.-J. Couchot*. 20 pages.

— Procès-verbaux des séances de la Société présidées par M. Guillory aîné. 70 pages.

Société d'agriculture, des sciences et des arts de la Haute-Vienne. — Tome VIII, n° 1er, 1857. In-8° de 32 pages.

— Extrait des procès-verbaux des séances. 3 pages.

— Arrêté du préfet sur le drainage. 4 pages.

— Etude sur l'origine et les travaux de la Société (suite). 14 pages.

— Hygiène rurale par M. *Dorut*. 3 pages.

— Le guano. 2 pages.

Académie impériale des sciences, arts et belles-lettres de Dijon. — Mémoires. 2e série. Tome V. Année 1856. In-8° de 376 pages, et un atlas grand in-4° de 12 planches.

Section des lettres.

— Eloge historique de M. Nault, par M. *Foisset*. 21 pages.

— Notice sur le chevalier de Berbis, par M. *Girard de Caudemberg*. 20 pages.

— De la traduction de la Jérusalem délivrée de M. Desserteaux, par M. *Lodin de Lalaire*. 6 pages.

— Le parc de Dijon, épître à un jeune ami, par M. *Stievenart*. 7 pages.

— Notice sur le sculpteur François Rude, né à Dijon, par M. *Charles Poisot*. 18 pages.

— Histoire de Bourgogne sous Charles VIII, par M. *Rossignol* (suite). 28 pages.

Section des sciences.

— Description d'un nouveau genre d'édenté fossile renfermant plusieurs espèces voisines du glyptodon, suivie d'une nouvelle méthode de classification applicable à toute l'histoire naturelle, et spécialement à ces animaux, par M. *L. Nodot*. 166 pages, avec un atlas in-4° de 12 planches.

— Études zoologiques sur la famille des ichneumonides, par M. *Brullé*. 6 pages.

— Observations entomologiques, par M. *Vallot*. 6 pages.

— Bibliographie seismique, par M. *Alexis Perrey* (suite). 71 pages.

— Rapport sur une brochure ayant pour titre : De la dentition des cétacés, de M. *Vrolik*. 3 pages.

Digitized by Google

Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne. — Bulletin. Xe volume; 1re partie, in-8° de 600 pages.

— Compte rendu des séances. 10 pages.

— Notice sur Joseph Villetard, né à Auxerre, par M. *Emile Duché*. 76 pages.

— Note sur les deux monnaies inédites frappées dans le département de l'Yonne, par M. *Coeffet*. 3 pages.

— Compte rendu sur l'histoire du Morvan, de M. J.-F. Baudiau, par M. *Quantin*. 6 pages.

— Notice historique sur la commune de Villiers-Vineux, par M. *Camille Dormois*. 41 pages, 1 planche.

— Observations touchant les livres et manuscrits enlevés à la bibliothèque d'Auxerre, le 26 thermidor an XII, par M. *Aimé Cherest*, 13 pages.

— Catalogue des livres enlevés. 9 pages.

— Rapport fait par M. *Lepère*, au nom de la commission chargée d'examiner la proposition de M. Cherest, relative aux livres et manuscrits enlevés à la bibliothèque d'Auxerre. 10 pages.

— Ponnessant (Pons Maxentius), Pont, sur la voie romaine d'Auxerre à Montbouy, par M. *Challe*. 9 pages.

— Compte rendu de la session tenue par la Société géologique de France, le 7 septembre, à Joinville (Haute-Marne); — Comparaison des terrains observés par la Société avec ceux du département de l'Yonne, par M. *G. Cotteau*. 11 pages.

Société industrielle de Mulhouse. — Bulletin. Tome XXVII, n° 137. In-8° de 78 pages et 3 planches.

— Notes pour servir à l'histoire de l'industrie cotonnière dans les départements de l'Est, par M. *Emile Dollfus*. 27 pages.

— Rapport annuel fait à l'assemblée générale du 31 décembre 1856, par M. *Dollfus fils*, secrétaire. 16 pages.

— Note sur une machine à couper les fonds dans les rouleaux servant à l'impression des tissus, de M. *Paul Nicolas*, présentée par M. *Huguenin Cornetz*. 11 pages, 3 planches.

— Note sur un nouveau robinet, dit à compression, présentée par M. *J. Risler fils*. 2 pages.

Société d'études scientifiques et archéologiques de la ville de Draguignan. — Tome Ier. Janvier 1857. In-8° de 48 pages.

— Inventaire de documents historiques extraits des archives de la ville de Barjols, de 1562 à 1595, par M. *E. Barbe*. 13 pages.

— Numismatique. Médailles romaines, par M. *A. Latil*. 4 pages.

— Histoire naturelle : animaux invertébrés, par M. *Doublier*. 15 pages.

— Variétés scientifiques. 7 pages.

Société régionale d'acclimatation fondée à Nancy pour la zone du nord-est. — Bulletin du 4e trimestre 1856. In-8° de 20 pages.

Digitized by Google

— Sur l'acclimatation et la domestication de différents gallinacés ou palmipèdes : des outardes heubara et canne pétière, par M. *Louis d'Hamonville*. 6 pages.

— Nécessité d'introduire dans notre hémisphère le maté ou thé d'Amérique; de la possibilité d'utiliser la bryonne, par M. *C. Peire*. 6 pages.

Société centrale d'agriculture du département de la Seine-Inférieure. — 143e cahier, 4e trimestre 1856. In-8° de 88 pages.

— Compte rendu des séances. 14 pages.

— Résumé des travaux de la Société pendant l'année, par M. *J. Girardin*. 14 pages.

— Rapports sur les produits agricoles exposés par le département de la Seine-Inférieure au Concours universel de Paris, en 1856, par M. *Lesage*. 9 pages.

— Rapport sur les concours des fumiers et autres engrais, par M. *J. Girardin*. 21 pages.

— Rapport sur les instruments et machines exposés au concours de novembre 1856, par M. *Fouché* père. 8 pages.

— Rapport sur les produits agricoles admis à l'exposition de 1856, par M. *Verrier* jeune. 7 pages.

— Concours des comices du département : comices des arrondissements du Havre et de Dieppe. 14 pages.

Sociétés d'agriculture de la Haute-Garonne et de l'Ariége. — 3e série, tome VIII. Mars 1857. In-8° de 80 pages.

— Observations sur l'oïdium pendant l'année 1856 : divers systèmes de soufrage; moyens de les employer, par M. *Frédéric Lignières*. 11 pages.

— Du morcellement de la propriété, par M. *Mazel*. 4 pages.

— Chronique agricole, par M. *E. de Limairac*. 10 pages.

— Chronique agricole de l'Ariége, par M. *Laurens*. 15 pages.

Société de médecine pratique. — Recueil des procès-verbaux des séances. — Années 1856. In-8° de 94 pages.

Société médicale allemande de Paris. — Recueil des travaux publiés par MM. H. *Meding* et *A. Martin*. 1re année. In-8° de 94 pages.

Société de médecine de Rouen. — Bulletin des travaux. In-8° de 124 pages.

Société de médecine de Nancy. — Compte rendu des travaux pendant l'année 1855-1856, lu en séance publique par le secrétaire, M. le docteur *Bertrand*. In-8° de 58 pages.

Société des sciences et arts de l'Ile de la Réunion. — Bulletin, année 1856. In-8° de 82 pages.

— Règlement de la Société. 7 pages.

Digitized by Google

— Séance solennelle d'ouverture. Discours de M. *Edouard Manès*, président honoraire; discours de M. *Crivelli*, président de la Société. 10 pages.

— Eloge de Mahé de Labourdonnais, par M. *Henry-Hubert Delisle*, gouverneur. 26 pages.

— De l'histoire naturelle dans les rapports avec le génie d'invention, par M. *Neveu*. 10 pages.

— Eloge de Joseph Hubert, par M. *Gabriel Couturier*. 14 pages.

— Note sur l'eau minérale de Salazie, par M. *Delavaud*. 5 pages.

Monatsberichte der Koeniglichen Preussischen Akademie der Wissenschaften zu Berlin. — Bulletin mensuel de l'Académie royale des sciences de Berlin (novembre 1856), avec 3 planches lithographiées.

Sur un nouveau Ténia remarquable par sa grandeur gigantesque, par Peters. — Rapport de M. Rose sur un travail de M. R. Schneider, relatif au triple bismuth d'iode. — Echantillons du fond de l'Océan atlantique, provenant de l'établissement de la ligne télégraphique de l'Amérique du Nord, en Angleterre, présentés par M. Ehrenberg. — Matériaux pour la numismatique de l'Asie, par Pinder.—Rapports de MM. E. Mayer et de Neimans sur le tremblement de terre du 11-12 octobre 1856, communiqués par M. Encke. — Sur les Thalassicolles, les Polycystines et les Acanthomètres de la mer Méditerranée, par M. Müller.— Recherches sur les extrémités des nerfs olfactifs, par M. Schultze, communiquées par M. Müller. — Recherches sur les vaisseaux du suc laiteux de la Carica Papaya, par M. Schacht, communiquées par M. Klotzsch. — Sur la réunion de la Marche de Brandebourg au comté de Moravie, dans les quatorzième et quinzième siècles, par M. Reidel.— Rapport annuel sur les travaux préparatoires du Corpus inscriptionum latinarum, par MM. Mommsen, Henzen et de Rossi. — Sur un poëme en ancien haut allemand, par M. Haupt. — Sur les Crinoïdes du calcaire coquillier, par M. Beyrich. — Sur un mode de production particulier de l'acide salpêtrique, par Schönbein, communiqué par M. Rose.— Travaux de la Société. — Livres reçus.

Zeitschrift der Deutschen morgenländischen Gesellschaft. — Journal de la Société orientale d'Allemagne, rédigé par M. le professeur Dr Herm. Brockhaus. 11 vol. 1re livr. 1857.

Sur les significations des formes verbales dans la langue turque, par le professeur Const. Schlottmann. — Sur la situation de l'ancien Debir, dans la tribu de Juda, par G. Rosen.—Inscription araméïque sur un vase du Serapeum à Memphis; sur une pierre avec inscription himyaritique, par M. A. Lévy. — Origine et propriété de l'alphabet phénicien-hébreu, par H. Wuttke. — Le premier chapitre du Bundehesch, par Spiegel. — Hâgi Chalfa's Dustûru'-l-amel, par F. W. A. Behrnauer. — L'inscription sépulcrale de Darius dans Naksch-i-Rustam, par J. Oppert. — Proposition et demande du professeur Warnkönig à la Société orientale. — Communications de G. Stahelin. I. Les nombres dans le livre de Daniel. II. Sur les migrations du sanctuaire central des Hébreux, depuis la mort du grand-prêtre Elie jusqu'à l'édification du temple à Jérusalem.

Digitized by Google

— Numismatique arabe, par G.-A.-F. Nesselmann. — Sur la question relative aux plus anciennes traductions arabes des ouvrages de médecine indiens et persans, par le professeur G. Flügel. — Sur le Joktanide scelef (Genèse, 10-26), par le professeur E. Osiander. — Monnaies juives inédites recueillies en Palestine, par H.-C. Reichardt. — Cinq inscriptions sépulcrales, par Mordtmann. — Annonces bibliographiques. — Procès-verbal de l'assemblée générale de la Société, tenue à Stuttgardt du 23 au 26 septembre 1855. — Notice sur les travaux de la Société. — Catalogue des ouvrages envoyés pour la bibliothèque de la Société.

Archiv fur Vaterländische Geschichte und Topographie. — Archives historiques et topographiques nationales, publiées par la Société d'histoire de Carinthie; rédacteur le baron d'Ankershofen. 3e année. Klagenfourt Leon. Paris, Klinksieck, 1856.

Où est enterré Sigismond, baron de Dietrichstein, par M. Koch. — Comment la bourgeoisie doit aller prendre du prélat de Saint-Paul le droit de foire annuelle, par d'Ankershofen. — Ponthaidung. — Matériaux pour l'histoire ecclésiastique du seizième siècle. — Documents sur les chroniques du pays, par le même. — Feuilles généalogiques. — Droit provincial de Carinthie de 1338, par d'Ankershofen. — Rapport sur les travaux de la Société d'histoire de Carinthie, pour 1855.—Liste de membres de la Société.

Jahrbücher und Jahresbericht des Vereins fur meklenburgische Geschichte und Alterthumskunde. — Annuaires et compte rendu annuel de la Société d'histoire et d'archéologie de Meklenbourg publiés par les secrétaires de la Société *G.-C.-F. Lisch* et *W.-G. Boyer*. 21e année. Schwerin, Stiller. 1856.

Documents pour l'ancienne histoire de Rostock, par les Drs Lisch et Mann. — Sur la ville Wende de Goderak. — Sur la forteresse Wende de Kessin. — Sur les châteaux des princes Wendes de Mecklembourg et de Werle. — Sur le sceau, la fondation et le droit municipal de la ville de Brüel, par le Dr Lisch. — Sur l'ancienne histoire de la ville de Sternberg, par le Dr Mohlmann, avec suppléments, par Lisch. — Richarde, comtesse d'Arensberg, épouse du prince Jean II de Meklembourg, par le Dr de Duve. — Frédéric Hahn, premier comte de sa race, par le Dr Lisch.— Généalogie de la duchesse Anne de Mecklembourg, par le Dr Gollmert, avec suppléments et aperçus par Lisch. — Remarques critiques sur l'histoire de l'imprimerie en Mecklembourg, par le Dr Mohlmann.— Une chanson sur le duc Georges de Meklembourg devant Magdebourg, par le même. — Mélanges et suppléments: 1. sur l'inscription d'Althof. par le Dr Grotefend. 2. Sur l'histoire de l'évêché de Schwerin, par les Drs Lisch et Deecke. — Collection de titres originaux : A. Titres de quelques possessions qui appartenaient autrefois au cloître de Saint-Jean à Lübeck. B. Chartes diverses, par le Dr Dittmer. — Archéologie proprement dite : I. Temps antérieur au christianisme. *a*. Epoque des tombes païennes. *b*. Epoque des tombes coniques. *c*. Epoque des tombes Wendes. *d*. Antiquités antérieures au christianisme des divers peuples de l'Europe parvenus au même degré de civilisation. Sur les urnes domestiques, et en particulier sur les urnes domestiques des monts Albans, par le Dr Lisch. — Sur une statuette romaine en bronze représentant *Ubertas*, par le même. —

Digitized by Google

II. Moyen age. Architecture chrétienne du moyen âge. 1. Edifices religieux : sur l'église de Gr. Wokern et les églises de Feldstein en style roman, par le Dr Lisch et Rogge. — Sur l'église, l'enceinte fortifiée et la ville de Neu-Bukow. — Sur les églises à double vaisseau de Mestlin et de Tarnow. — Sur les couvents de femmes de Neu-Röbel et Malchow, par le Dr Lisch. — 2. Edifices civils. — III. Histoire de l'art. Sur le peintre Edouard Gaulrap, par Lisch. — IV. Héraldique. Sur les armoiries des comtes de Danneberg. — Sur le sceau des duchesses Hedwige et Elisabeth, abbesses de Libnitz. — Sur le sceau de la ville de Grabow, par le même. — V. Histoire naturelle.

Zeitschrift des Vereins eür Thüringische Geschichte und Alterthumskunde. — Journal de la Société d'histoire et d'archéologie de Thuringe. 2e vol. 4e livr. Iéna, Frommann, 1856.

Ernest Auguste Constantin et Anne Amélie, 1756 et 1758. Discours prononcé à Weimar, par le Dr L. Preller. — Histoire de l'Université d'Iéna, par Wagner. — Les deux bailliages de Vacha et Greisa au pays de Fulda, dans leurs rapports avec la Hesse et la Réforme au seizième siècle, par Büff (fin). — Les comtes de Wartberg. Document pour l'histoire du château de ce nom, par le Dr Landau. — Proposition des princes de Saxe à la diète de Salvelt, en 1557, par le professeur Wegele. — Notice sur des chroniques de Thuringe manuscrites, par San-Marte. — Suite de la liste des membres de la Société. — Ouvrages reçus.

Zeitschrift für Vaterländische Geschichte und Alterthumskunde. — Journal d'histoire et d'archéologie nationale, publié par la Société d'histoire et d'archéologie de Westphalie, par ses directeurs C. Geisberg et W.-E. Giefers. Nouvelle série, 7e vol. Munster Regensberg, 1856.

Sur le Castellum d'Aliso, par le Dr Giefers. — Documents historiques sur les bailliages de Bilstein, Waldenbourg et Fredebourg, par A. Hüser. — Le franc-siége supérieur d'Arnsberg, par J. S. Seibertz. — Notices historiques par E. F. Mooyer. 1° Annon II le saint, archevêque de Cologne; 2° Pierre tumulaire d'un marchand de Munster à Boston, 1312. — Sur le commerce de la Westphalie avec l'Angleterre au moyen âge, par C. Geisberg. — Documents historiques sur l'ancienne abbaye de bénédictins de Grafschaft, par C. Boekler. — Matériaux pour l'histoire des Anabaptistes à Munster : 1. Histoire du siége et de la prise de la ville de Munster, année 1535; 2. Disposition des anabaptistes à Munster. Item. Relation de ce qui s'y est passé du temps que la ville a été assiégée, MDXXXV. — Matériaux pour l'histoire du Gardewesen, principalement dans l'archevêché de Munster. par D. Mohlman. — Bernard, seigneur de la Lippe, maréchal de Cologne, comme engagiste d'Arnsberg et d'Eversbergs, par le même. — Histoire de la fondation du monastère de Paradis près Soest, par Seibertz. — Prise d'assaut de la ville de Salzkotten, par les Suédois et les Hessois, le 22 décembre 1633, par E. de Sobbe. — Documents sur la famille de Drolshagen par le chevalier Arndt de Drolshagen, en 1470, par le baron de Wendt. — Récits par Heister : 1. Le Saterland; 2. Le Capitulaire *de Villis*. — Des présents envoyés pour la restauration de la cathédrale de Munster, après les anabaptistes, par Krabbe. — Catalogue des abbés

Digitized by Google

du couvent de Hardehausen, par C.-F. Mooyer. — Recommandation d'un exécuteur des hautes œuvres. — Notice nécrologique sur Georges-Joseph Rosenkranz, mort le 20 février 1855, par Seibertz. — Suppléments aux deux articles : le franc siége à Arnsberg; du commerce de la Westphalie avec l'Angleterre. — Chronique la Société d'histoire et d'archéologie de Westphalie. — Compte rendu de l'année.

Archiv des Vereins der Freunde der Naturgeschichte in Meklenburg. — Archives de l'association des amis de l'histoire naturelle en Mecklembourg. 10e livr. 1re section. Publiées par *Ernest Boll*. Neubrandenbourg. 1856. Brünslow.

Travaux de la Société. — Rapport sur une excursion géognosique dans la Haidebone, le 15 mai 1856, par F. Koch. — Les Brachiopodes des formations crétacées dans le Meklembourg, par E. Boll. — Sur l'île de Lieps, par F. Schmidt. — Explication des noms usités dans la Lépidoptérologie. — Troisième supplément à l'Aperçu des Lépidoptères du Meklembourg, par R. Unger. — Ludwigslust et les sciences naturelles, par G. Brückner. — Notices zoologiques et météorologiques. — Biographies. — Nouveautés littéraires des années 1855 et 1856, par E. Boll. — Observations météorologiques à Hinrichshagen, (8e année), par Prozell.

Abhandlungen Herausg., von der Senckenbergischen naturforschenden Gesellschaft. — Mémoires publiés par la Société de naturalistes dite de Senckenberg. 2e vol. 1re livr. Francfort-sur-le-Mein. *Bronner*. 1856.

Sur quelques espèces de fougères. 1. Polypodium, par le docteur G. Mettenius. — Sur la Leptothrix ochracea de Kütz et ses rapports avec la Galionella ferruginea d'Ehrenberg, par le docteur C. Mettenheimer. — Notices minéralogiques, par Fr. Messenberg. — Sur les variétés d'Algues, Pandorina, Gonium et Rhaphidium, par le docteur G. Frezenius.

Nova acta regiæ Societatis scientiarum Upsaliensis. — Seriei ertiæ. Vol. II. Fasciculus prior 1856. Upsaliæ excudit C.-A. Leffler, reg. Acad. typographus. 1856. In-4° de 285 pages et 3 planches.

— Symbolæ ad rem Numarian Muhammedanorum. Edidit *C.-J. Tornberg*. 59 pages.

— Recensio critica Aranearum, quas descripserunt Clerckius, Linnæus, De Geerus. Scripsit *T. Thorell*. 116 pages.

— Détermination de la latitude du nouvel observatoire d'Upsala, par le docteur *H. Schultz*. 30 pages.

— La longitude terrestre déterminée au moyen de signaux galvaniques, par le docteur *T.-R. Thalen*. 14 pages.

— Remarques sur la forme des racines numériquement déterminées, par *C.-J.-D.-S. Hill*. 8 pages.

— Monographia Andropogonearum. J. Anthistirieæ. Auctore *N.-J. Anderson*. 27 pages.

— Résultats des observations météorologiques, faites au nouvel observatoire d'Upsal pendant l'année 1855. 30 pages.

Digitized by Google

OUVRAGES DIVERS.

NOUVELLES LETTRES ET OPUSCULES INÉDITS DE LEIBNITZ, précédés d'une introduction par *A. Foucher de Careil*. Paris, chez Durand. In-8° de CCXIX et 440 pages. (7 fr.)

« *Qui me non nisi editis novit, non novit.* Celui qui ne me connaît que par ce qu'on a publié de moi, ne me connaît pas, a dit Leibnitz. Ce que j'ai donné au public n'est rien auprès de ce qui reste. » M. de Careil a fouillé les archives de Hanovre auxquelles le philosophe avait légué ses œuvres inédites; il combat dans sa préface l'opinion de M. Fischer qui, dans une publication récente et très-étendue sur Leibnitz, avait cru reconnaître une *doctrine secrète*, sorte de philosophie intime. Wolf, l'interprète populaire de Leibnitz, n'a point connu ce système que M. Fischer croyait entrevoir dans les *Nouveaux essais sur l'entendement*. M. de Careil déclare, de son côté, qu'il n'a point trouvé trace de semblable doctrine. Dans son introduction, l'éditeur expose le but qu'il s'est proposé : « Recomposer, à l'aide de fragments, un système où tout se tient, considérer les écrits de Leibnitz dans leur source, faire commenter l'auteur de la Monadologie par lui-même et montrer sa philosophie sous un nouvel aspect, en l'écrivant avec des documents nouveaux, tels ont été la pensée première et le but de cette publication. » Certes, les efforts de M. de Careil n'ont pas été sans fruit, et l'on ne peut méconnaître tout l'intérêt qui se rattache aux divers opuscules qu'il a mis en lumière. Les *Lettres sur Descartes et le cartésianisme*, les *Remarques sur l'abrégé de la vie de Descartes* sont des pièces inédites du plus haut intérêt. On peut en dire autant des *Lettres à Arnauld et à Fardella* que l'éditeur a fait précéder d'une notice bibliographique et explicative dans laquelle on voit que ces lettres n'ont pas encore été éditées en France. Nous citerons aussi parmi les pièces inédites les *Remarques sur Weigel*, les *Miscellanea metaphysica*, entre autres le chapitre *de Libertate*, les *Epistolæ ad Hobbesium*, et enfin le *Platonis Phædo* et son *Teatetus* qui justifie cette phrase de M. de Careil : « Evidemment, Leibnitz s'est inspiré du génie de la Grèce. Un souffle ardent de platonisme, précurseur des grandes tentatives de la pensée, l'a soutenu. Leibnitz doit à la Grèce, dont il sut apprécier les œuvres, d'avoir porté le sentiment profond de l'art et de la poésie dans les problèmes les plus épineux de la scolastique. »

DICTIONNAIRE D'ASTRONOMIE à l'usage des gens du monde, par M. *de Guynemer*. In-8° de III et 558 pages, avec VIII planches. 2e édition. Paris, 1857. Chez F. Didot.

L'astronomie, comme toutes les sciences, a besoin d'un dictionnaire que les gens du monde puissent consulter, pour saisir le sens et toute la portée des termes techniques que l'on rencontre à chaque instant dans la lecture des traités, même les plus élémentaires. On pourrait dire que cette science a besoin, plus que toutes les autres, d'un tel ouvrage ;

Digitized by Google

car elle est d'une application journalière, et sans l'astronomie, en effet. il est impossible de régler le cours du temps ou de prévoir la hauteur des marées, et nos sens sont constamment en désaccord avec les phénomènes que nous voulons étudier superficiellement. Aussi un dictionnaire dont les définitions sont empruntées à des astronomes tels que les deux Herschell, Laplace, Arago, Humboldt, etc., est-il un ouvrage dont le succès paraît assuré. L'ouvrage de M. de Guynemer nous a paru clair et précis, donnant avec soin des détails suffisants, et sobre de démonstrations mathématiques.

ÉTUDES SUR LES CORPS A L'ÉTAT SPHÉROÏDAL, par M. *Boutigny* (d'Evreux). In-8° de XIII et 349 pages. 3e édition. Paris, 1857. Chez V. Masson.

Les travaux de M. Boutigny sont aujourd'hui généralement connus, et les physiciens sont forcés d'admettre ses expériences sans avoir pu en donner encore une explication plausible. Il est, en effet, étrange de voir congeler de l'eau dans un creuset de platine porté au rouge, ou bien placée dans un vase rempli d'eau bouillante, et de voir un homme plonger ses mains dans des creusets de métal en fusion. Cependant ces faits sont constants; l'auteur a répété cent fois de pareilles expériences, et, par ces découvertes, il a ouvert un vaste champ aux investigations des savants; il a créé une nouvelle branche de physique qui n'avait encore été soupçonnée par personne. Cependant les propriétés de l'eau à l'état sphéroïdal ont été connues des verriers, et l'on trouve dans la Bible un verset qui fait clairement allusion à cet état. L'ouvrage de M. Boutigny est intéressant et plein d'observations curieuses.

Dans cette troisième édition, l'auteur a développé longuement la théorie de l'explosion des chaudières à vapeur et a indiqué les moyens de parer à ces catastrophes. Il s'est aussi étendu sur certaines vues nouvelles d'un ordre plus élevé: telles que ses idées sur la foudre sphéroïdale, sur l'origine de la houille, l'éthérisation, etc. Ce volume peut donc être considéré presque comme un ouvrage nouveau.

BOTANIQUE AGRICOLE ET MÉDICALE ou Étude des plantes qui intéressent principalement les vétérinaires et les agriculteurs, par M. *Rodet*, professeur à l'Ecole impériale vétérinaire de Lyon. In-8° de VIII et 856 pages, accompagné de 328 figures intercalées dans le texte. 1857, Paris, chez Labé, et Lyon, chez Savy.

Jusqu'à ce jour, la plupart des auteurs n'avaient guère envisagé la botanique qu'au point de vue de la science pure, ou tout au plus au point de vue agricole et médical, mais aucun d'entre eux ne s'était occupé de l'application de la botanique à la médecine vétérinaire: aussi ne trouvait-on nulle part des notions suffisantes sur les plantes qui constituent, pour les animaux, des aliments, des médicaments ou des poisons. M. Rodet, en comblant cette lacune, réalise une promesse faite depuis longtemps aux élèves des écoles vétérinaires, et impatiemment attendue depuis la publication de ses Leçons de botanique élémentaire. Le cadre de cet ouvrage était immense et pouvait comprendre toute la Flore française, mais l'auteur s'est bien gardé de se laisser entraîner par son sujet; il a choisi avec discernement parmi les nombreux végétaux indigènes ou exotiques possédant des propriétés médicinales ou vénéneuses ceux qui pouvaient offrir un véritable intérêt à ses lecteurs. Il ne

Digitized by Google

faut pas perdre de vue, en effet, que cet ouvrage est plus particulièrement destiné aux médecins vétérinaires. De nombreuses figures, dessinées et gravées avec soin, facilitent l'étude des caractères distinctifs des familles les plus importantes. Cet ouvrage est terminé par une clef ou méthode dichotomique qui permet de retrouver le genre, et, par suite, le nom d'une plante quelconque.

VOYAGE EN EGYPTE ET EN PALESTINE. Notes et souvenirs, par *Ernest Jacquesson*, ingénieur civil, ancien élève de l'Ecole centrale des arts et manufactures. Paris, chez Best. In-8° de 136 pages.

M. Jacquesson a accompagné, en 1855, la commission impériale qui allait étudier sur les lieux le percement de l'isthme de Suez. Son livre est bien, comme l'indique le titre, un recueil de notes et de souvenirs ; ce sont des détails pittoresques, des descriptions quelquefois originales, des récits souvent amusants qui se suivent sans fatigue pour le lecteur. L'auteur a complété son volume par le résumé succinct d'un voyage qu'il a fait l'année suivante en Palestine. Ces notes ont été publiées dans le *Journal de la Marne* pendant les mois de juin, juillet, août et septembre 1856.

L'HOMME, LA FAMILLE ET LA SOCIÉTÉ considérés dans leurs rapports avec le progrès moral de l'humanité, par *Eug. Buisson*. Paris, chez Cherbuliez. 3 volumes in-12, ensemble 930 pages.

M. Buisson a consacré son premier volume à l'homme, le second à la famille et le troisième à la société : ce sont là, en effet, les trois états de l'homme. Ses devoirs sont subordonnés aux trois éléments qui constituent sa vie; l'homme a des obligations comme homme, comme être créé, comme créature pensante; il en a comme membre de la famille, et enfin comme membre de la société. L'ouvrage de M. Buisson est un livre moral; mais on peut lui reprocher peut-être de manquer de cette clarté et de cette logique qui, en rendant plus agréable la lecture d'un traité de ce genre, en facilitent aussi la compréhension et en favorisent l'influence.

HISTOIRE AMOUREUSE DES GAULES, par *Bussy-Rabutin*, revue et annotée par *Paul Boiteau*. T. I. Paris, chez Jannet. In-12 de XXIV et 416 pages. (6 fr.)

Dans cette édition d'un livre trop connu pour avoir besoin d'être apprécié ici, M. Boiteau s'est montré commentateur habile. Sobre de notes, évitant de faire parade d'une érudition indigeste à propos d'une œuvre si éloignée de toute pédanterie, le nouvel éditeur a su approprier ses remarques au sujet qu'il avait à traiter. La tournure qu'il a su donner à ses observations, le style qu'il a employé, tout enfin est en harmonie avec l'Histoire amoureuse des Gaules, et certes jamais Bussy n'a eu et ne pourra trouver un interprète plus favorable. C'est là, sans contredit, l'une des meilleures éditions mises au jour par M. Jannet, surtout à cause de cette harmonie si complète qui existe entre le livre et le commentaire, harmonie qu'il était bien difficile de rencontrer et qui fait le mérite de l'œuvre de M. Paul Boiteau.

Digitized by Google

ETUDES SUR LA GÉOGRAPHIE BOTANIQUE de l'Europe, et en particulier sur la végétation du plateau central de la France, par M. *Henri Lecoq*. Paris, Baillère, 1856. In-8° de 603 pages.

Cet important ouvrage se continue avec la plus louable persistance, et le succès ne lui fait pas défaut. L'auteur, fidèle à son plan, étudie les caractères botaniques de la plante dont il s'occupe, indique la nature du sol dans lequel elle croît, ainsi que l'altitude à laquelle elle s'élève; enfin, il donne sur sa provenance, sur les régions où l'on peut la rencontrer, de nombreux renseignements géographiques. Parmi les familles les plus importantes que l'on trouve dans ce tome cinquième, l'on peut citer celles des Papavéracées, des Crucifères, des Alsenacées et des Légumineuses.

GLOSSAIRE DU PATOIS NORMAND, par M. *Louis Du Bois*. A Caen, chez Hardel. In-8° de XL et 440 pages.

Louis Du Bois avait composé un glossaire du patois normand dont il remit le manuscrit à M. Travers, en le priant de lui trouver un éditeur; celui-ci s'en occupa activement. La publication était commencée quand M. Du Bois mourut. M. Travers crut alors devoir remanier de fond en comble l'œuvre commencée, en se servant des divers ouvrages publiés sur le même sujet; l'éditeur a peut-être fait subir de trop nombreux changements au travail primitif et lui a fait perdre ainsi une certaine originalité qui n'était peut-être pas le moindre charme de ce livre. La préface de Louis Du Bois nous fait regretter ces remaniements. L'ouvrage tel qu'il a paru est un peu froid et un peu sec, on y trouve pourtant des renseignements intéressants, quoique l'auteur néglige, à tort suivant nous, de donner des détails sur les mœurs, les usages, les traditions de la province dont il s'occupe. Quant aux étymologies, M. Travers n'a pas cru devoir en donner; outre une préface fort détaillée, il a publié dans le même volume une biographie de Louis Du Bois et un supplément destiné à compléter l'ouvrage.

ANNUAIRE administratif, statistique et commercial du département de l'Aube, pour 1857. Troyes. In-8° de 176 pages. (3 fr.)

Parmi les Annuaires qui se publient dans nos départements, celui de l'Aube occupe, à juste titre, un rang distingué qu'il doit aux excellents travaux historiques dont il se compose.

Parvenu à sa trente-deuxième année d'existence, ce recueil est publié sous les auspices de la Société académique du département, par une commission chargée spécialement de ce travail. Il se divise en deux parties distinctes: la première contient la nomenclature des autorités et des établissements publics du département, et la seconde des renseignements et notices statistiques et historiques. Cette dernière partie est destinée à contenir des Mémoires sur l'histoire, l'archéologie, la topographie, la population, la consommation, la statistique industrielle, l'histoire naturelle, la biographie locale, etc. Nous signalerons entre autres la légende de Gotefried et Roschy, par M. Clément Mullet, légende du onzième siècle, tirée d'un livre fort répandu parmi les israélites, sous le titre de *Schelschelet-ha-Kabala* (la Chaîne des traditions), et qui contient des notes et des documents biographiques sur les rabbins les plus illustres. L'article publié par M. Aufauvre, sous le titre de *Translation de Voltaire à l'abbaye de Scellières*, n'est pas moins curieux.

Digitized by Google

Histoire du règne de Henri IV, par M. *A. Poirson*, conseiller honoraire de l'Université. Paris, L. Colas. 1857. 2 tomes en 3 volumes in-8°, ensemble de XLVI et 1552 pages.

« Dans ce qu'ils firent de grand pour la paix et pour la guerre, Richelieu et Louis XIV se bornèrent à rétablir ou à développer l'ouvrage de Henri IV, tout remonte à lui et part de lui. » (T. 2, p. 954.) Tel est le résumé du jugement de M. Poirson sur le règne du grand roi dont il s'est fait l'historien. Négligeant, peut-être à tort, les premières années de la vie de son héros, négligeant également de décrire à grands traits, comme l'a fait Robertson, les années qui précèdent l'époque dont il s'occupe, l'auteur entre un peu brusquement en matière, au moment de la mort de Henri III. Il a su très-bien mettre à profit tous les documents de l'époque dont il écrit l'histoire. Cependant on pourrait lui reprocher de n'avoir pas consulté les travaux modernes, et entre autres l'excellente Histoire de France au seizième et au dix-septième siècle, de M. Léopold Ranke, non plus que les sources étrangères; parmi les historiens français qu'il cite, il oublie également Brantôme. Près de la moitié de l'ouvrage qui nous occupe est consacrée à l'étude des arts, des sciences, de la littérature, du commerce, de l'industrie et de l'administration en France sous le règne de Henri IV. Les chapitres où sont traitées ces questions si dignes d'intérêt abondent en faits nouveaux, en recherches curieuses et peuvent être cités comme les meilleurs de l'ouvrage.

Histoire de France, depuis les origines gauloises jusqu'à nos jours, par *A. Gabourd*. Tome VI. — Paris, Gaume frères, 1856. In-8° de 610 pages.

Nous avons annoncé déjà dans ce recueil, à plusieurs reprises, les premiers volumes de cette histoire. Le tome VI, qui vient de paraître, renferme presque toute l'histoire du treizième siècle, depuis l'an 1226 jusqu'en 1328. Avec juste raison, l'auteur insiste longuement sur le règne de saint Louis et les Etablissements, ainsi que sur le procès des Templiers; il accorde une grande importance à l'histoire ecclésiastique, mais il néglige peut-être un peu trop l'histoire littéraire.

Deux ans de révolution en Italie (1848-1849), par *F.-T. Perrens*. — Paris, Hachette, 1857. In-12 de VIII et 547 pages. (3 fr. 50 c.)

« La dernière révolution italienne n'est connue en France que par les journaux, dit M. Pérrens dans son introduction, j'essaye, dans ce livre, d'en résumer l'histoire. » Au lieu de suivre l'exemple de ses prédécesseurs qui, tous se plaçant au point de vue de l'unité italienne, ont écrit l'Histoire d'Italie, comme ils écriraient l'Histoire de France, M. Perrens envisage les événements de 1848 séparément dans chaque Etat, et les résume, pour ainsi dire, en étudiant plus spécialement les hommes politiques qui ont donné l'impulsion aux tentatives révolutionnaires. C'est ainsi que, dans son ouvrage, on retrouve successivement Mazzini et les états de l'Eglise, Gioberti et le Piémont, Cattaneo et Milan, Manin et Venise, Montanelli et la Toscane, Poerio et Naples, Ruggiero Settimo et la Sicile; de ces différents personnages, M. Perrens a fait « l'incarnation vivante de ces pays. » Le livre est précédé d'une liste des ouvrages à consulter.

Digitized by Google

JOURNAL DU MARQUIS DE DANGEAU, publié en entier pour la première fois par MM. *Soulié*, *Dussieux*, *de Chennevières*, *Mantz*, *de Montaiglon*, avec les additions inédites du duc de SAINT-SIMON, publiées par M. Feuillet de Conches. Tome IX. — Paris, Firmin Didot, 1857. In-8° de 499 pages.

Commencé il y a près de deux ans, l'ouvrage dont nous venons de donner le titre est continué avec persévérance par les nombreux éditeurs qui en poursuivent la publication. Le tome neuvième comprend jour par jour le récit des événements qui se sont accomplis à la cour de France pendant les années 1702, 1703, 1704. Comme dans les précédents volumes, de longues et curieuses notes du duc de Saint-Simon viennent fréquemment servir d'éclaircissement au texte de Dangeau, et réveiller l'attention des lecteurs.

LA VILLA BRENNACUM, étude historique, par *Stanislas Prioux*. Paris, chez Dumoulin. In-12 de 105 pages.

Le but que M. Prioux s'est proposé d'atteindre en écrivant son livre, c'est de rechercher l'origine de Braine (Seine-et-Oise) et de démontrer son identité avec *Brennacum*. Il commence par établir que, sous les premiers Mérovingiens, la villa Brennacum était une des habitations préférées des rois Francs; puis il cherche à en déterminer la position géographique. Son travail se subdivise en quatre parties; dans la première il montre que le Braina du dixième siècle est bien le Brennacum du sixième. — Dans la seconde, il expose et réfute les conjectures de l'abbé Lebeuf. — Dans la troisième, il montre qu'aucun texte ne contredit l'opinion la plus accréditée. — Enfin dans la quatrième, il rapporte les témoignages des principaux écrivains qui se sont occupés de ce point de géographie historique. — A la suite du livre se trouve une série de pièces justificatives propres à faciliter l'examen des sources et la vérification de leur valeur, et destinées en même temps à contrôler en quelque sorte les assertions de l'auteur.

ANNUAIRE HISTORIQUE UNIVERSEL, ou Histoire politique pour 1855, par *A. Fouquier*. Paris, Lebrun, 1856. In-8° de VIII et 1048 pages. (15 fr.)

Arrivé à la trente-huitième année de sa publication, l'Annuaire historique, fondé par Lesur et qui pendant longtemps a porté son nom, continue à paraître avec irrégularité, il faut le reconnaître, mais aussi en soutenant sa vieille réputation. Le nouveau volume renferme, comme ses aînés, l'histoire politique des différents Etats du monde entier; l'on y trouve en plus un long chapitre consacré à la question d'Orient et à la guerre de Crimée, et de nombreux documents sur différentes questions de statistique et d'économie politique.

LES PHILOSOPHES NORMANDS, par *A. Charma*. Ier vol. Paris, chez Hachette. 1 vol. in-8° de 486 pages.

M. Charma est professeur de philosophie à la Faculté des lettres de Caen et secrétaire de la Société des antiquaires de Normandie. Le premier volume, qu'il vient de publier contient les biographies de Lanfranc (1005) et celle de saint Anselme (1033). Nous n'avons pas à nous appe-

Digitized by Google

santir sur ce livre, qui est en quelque sorte une troisième édition, puisque ces deux biographies ont d'abord paru dans les Mémoires de la Société des antiquaires de Normandie (t. XVII et XX), ensuite séparément (in-8°, à Caen), et enfin réunies dans le présent volume; il n'a été tiré qu'à 25 exemplaires, mais, il faut le dire, ce n'est qu'un simple tirage à part avec addition de titres et de tables et non une édition de bibliophile, comme ce chiffre restreint pourrait le faire croire.

Essai sur la philosophie des sciences, ou Exposition analytique d'une classification naturelle de toutes les connaissances humaines, par *André-Marie Ampère*. In-8° de LXII et 272 pages. (1re partie.) 2e édition, identique à la première. Paris, 1856, chez Mallet-Bachelier.

L'Essai sur la philosophie des sciences de M. Ampère est un ouvrage qui a acquis une trop juste réputation pour que nous pensions devoir lui donner les éloges qu'il mérite à tant de titres. Il est également trop connu pour qu'il soit nécessaire d'insister sur le plan général adopté par le savant auteur. Au reste, cette nouvelle édition est en entier identique à la première, et nous croyons que l'éditeur a eu grandement raison de n'apporter aucune modification au style clair et précis et aux vues ingénieuses et élevées de ce membre célèbre de l'Académie des sciences.

Le livre des miracles et autres opuscules de *Georges-Florent-Grégoire, évêque de Tours*, revus et collationnés sur de nouveaux manuscrits et traduits pour la Société de l'Histoire de France, par *H.-L. Bordier*. Tome Ier. Publication de la Société de l'Histoire de France. Paris, Renouard. 1 vol. in-8° de XL et 416 pages. (9 fr.)

La Société de l'Histoire de France a déjà publié l'*Histoire ecclésiastique des Francs*, de Grégoire de Tours; elle a formé le projet de donner les autres ouvrages, moins importants, mais précieux encore, du même écrivain. Le volume qu'elle publie aujourd'hui est le premier de cette nouvelle série qui n'en comptera pas moins de quatre et dont le second est déjà sous presse. Ce premier volume est divisé en deux livres, *de la gloire des bienheureux martyrs* et *de la passion et de la gloire de saint Julien*, *martyr*. Dans l'un et dans l'autre se trouvent rapportés, avec des détails, des miracles et des légendes naïves. L'éditeur, M. Bordier, a publié en tête de son volume une notice fort détaillée relative aux travaux de dom Ruinart sur les œuvres de Grégoire de Tours et a ajouté à la fin du volume des éclaircissements et observations contenant souvent des pièces justificatives du plus haut intérêt. Quant à la traduction, il est inutile d'en faire l'éloge, le nom de M. Bordier suffit pour la recommander, et cette édition lui fait le plus grand honneur; il serait à désirer que toutes les publications de la Société de l'Histoire de France fussent faites avec cette conscience et ce talent.

Tragédies d'Euripide, traduites du grec par M. *Artaud*. Paris, Didot. 2 vol. in-12. (6 fr.)

M. Artaud s'est servi, pour faire sa traduction, du texte publié par M. Boissonade et des éditions de Matthiæ, de Bothe et de celle de Glas-

Digitized by Google

cow *cum notis variorum*. La publication qu'il vient de faire n'est autre chose qu'une troisième édition revue avec soin. Ce qui fait qu'elle offre cependant de l'intérêt, c'est qu'il a ajouté des notes inédites manuscrites de P.-L. Courier sur Oreste et sur Andromaque; mais d'après ce qu'il en dit dans sa préface, il semble qu'il ne les ait pas toutes données: cela est regrettable, Courier savait admirablement le grec et nous ne pouvons que souhaiter de voir M. de Sinner, en la possession de qui sont ces notes, les livrer au public.

TRAITÉ DES DÉGÉNÉRESCENCES physiques, intellectuelles et morales de l'espèce humaine, et des causes qui produisent ces variétés maladives, par M. le docteur *Morel*, médecin en chef de l'asile d'aliénés de Saint-Yon. In-8° de XIX et 700 pages, avec un atlas in-4° oblong de 12 planches. Paris, 1857, chez Baillère.

Le titre de l'ouvrage de M. le docteur Morel pourrait, au premier abord, faire croire que l'auteur est partisan d'une idée, fausse selon nous, mais assez répandue, qui tend à représenter l'espèce humaine comme étant entrée dans une voie de dégénérescence générale. Il n'en est rien; l'auteur, médecin aliéniste distingué, a voulu étudier seulement les causes qui produisent l'aliénation mentale et qui influent sur les facultés intellectuelles de l'homme au point d'amener des perturbations définitives ou passagères. Nous croyons que M. Morel, comme presque tous les médecins qui s'occupent d'aliénation et qui surtout dirigent des établissements consacrés au traitement de cette redoutable maladie, s'est laissé emporter par son sujet et a vu partout de trop nombreuses causes de folie. Depuis 1838, époque à laquelle la France a organisé sur une vaste échelle le service des aliénés, tous les médecins, qui se sont adonnés à l'étude spéciale des affections mentales, ont toujours été disposés à voir partout des aliénés et à regarder toutes les circonstances et tous les phénomènes qui agissent sur l'homme comme propres à augmenter la dégénérescence de l'espèce humaine. Il faut pourtant le reconnaître, M. Morel a étudié avec le soin qu'il apporte dans ses travaux, les causes qui bien certainement doivent amener des résultats déplorables pour les populations qui n'ont ni la force ni le courage de réagir contre leurs vices, ou contre les conditions malheureuses au milieu desquelles elles se trouvent. Un fort bel atlas de 12 planches dessinées et gravées avec soin complète cet ouvrage, remarquable assurément et par les recherches et par les aperçus heureux qui y sont développés.

PRÉCIS ÉLÉMENTAIRE D'ÉCONOMIE POLITIQUE, par M. *A. Blanqui*, membre de l'Institut. In-12 de 264 pages. 3e édition, suivie de la 2e édition du RÉSUMÉ DE L'HISTOIRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE, par le *même auteur*. Paris, 1857. Chez Guillaumin. (2 fr. 50 c.)

Le précis élémentaire d'économie politique commence par une introduction historique dans laquelle l'auteur résume, en quelques pages, les progrès faits depuis les Egyptiens jusqu'à nos jours par la *science économique*. Un reproche que l'on peut adresser à M. Blanqui, c'est de vouloir établir, dans son introduction surtout, un parallèle impossible entre l'économie politique et les sciences physiques et mathématiques: ces dernières ont pour point de départ l'expérience et l'observation, faits

Digitized by Google

matériels que l'on est obligé d'admettre, tandis que l'économie politique, manquant des éléments nécessaires pour faire des expériences probantes, en est réduite à la théorie pure et simple. Aussi, ce qui est vrai pour l'un, est-il faux pour l'autre. M. Blanqui, par exemple, expose d'une manière *irréfutable* la théorie du libre échange, théorie qui est combattue *victorieusement* par les protectionnistes. Cependant il faut le reconnaître, l'ouvrage dont le savant membre de l'Institut vient de publier la troisième édition est le meilleur traité que puissent lire avec fruit les gens du monde pour avoir une idée claire et nette de l'économie politique.

Le résumé de l'histoire du commerce et de l'industrie qui termine ce volume n'est pas aussi développé que l'histoire du commerce de Schérer, dont nous avons entretenu nos lecteurs, il y a peu de temps, mais c'est un abrégé succinct et bien fait. Cet ouvrage est peu connu maintenant, car la première édition, publiée il y a trente-un ans, est épuisée depuis longtemps : aussi ce résumé peut-il être considéré comme un ouvrage nouveau et comble-t-il une lacune regrettable.

Problèmes de Géométrie et de Trigonométrie avec la méthode à suivre pour la résolution des problèmes de géométrie, par M. *G. Ritt*, inspecteur général de l'instruction publique. In-8° de 332 pages et VI planches. 4e édition, Paris, 1857. Chez Hachette. (5 fr.)

Les ouvrages de M. Ritt sont connus et appréciés ; ils sont entre les mains de presque tous les élèves qui ont des examens à préparer. Au reste, cette nouvelle édition diffère peu ou point des précédentes, et cela se conçoit facilement, car les problèmes ont été choisis avec soin par l'auteur et classés méthodiquement par ordre de difficulté.

Annales civiles, militaires et généalogiques du pays d'Avranches, ou de toute la Basse-Normandie, par M. l'*abbé Desroches*. A Caen. In-4° de 430 pages.

Le but de l'ouvrage que publie M. l'abbé Desroches est d'éclaircir les annales de la Normandie et de la Bretagne, de jeter du jour sur les courses et les établissements des Normands dans l'Armorique et de rendre à toutes les familles anciennes et modernes, qui se sont distinguées dans le pays qui forme aujourd'hui les arrondissements d'Avranches et de Mortain, les titres qu'elles avaient perdus. Il a voulu également reconstruire, en quelque sorte, les monuments du pays, qui ne sont plus que des ruines. Pour mener son entreprise à bonne fin, il a compulsé tous les titres, chartes, cartulaires, manuscrits qu'il a pu trouver. Son livre, consciencieusement fait d'après les sources et les documents originaux, forme ainsi une histoire locale intéressante et bien complète.

Armorial du Bourbonnais, par M. le *comte Georges de Soultrait*. A Moulins, 1857. Un vol. in-8° de IV et 335 pages avec planches. (15 fr.)

Comme le dit l'auteur, en commençant, son livre est un armorial et non un nobiliaire; il n'a pas voulu apprécier la position des familles, mais bien décrire sans distinction toutes les armoiries du Bourbonnais, afin de donner le moyen de connaître les emblèmes héraldiques qui peuvent se rencontrer dans cette province. Aussi trouve-t-on dans ce livre

Digitized by Google

jusqu'à des armes bourgeoises. L'*Armorial* se compose de quatre parties : la première renferme la description des armoiries des sires et des ducs de Bourbons, et de celles de leurs femmes, ainsi que les blasons des maisons souveraines et princières qui appartiennent au Bourbonnais par leur origine ; la seconde contient les armes des évêques de Moulins et celles des communautés religieuses ; la troisième celles des villes et des corporations laïques, et la quatrième, enfin, celles des familles nobles et bourgeoises qui ont eu un blason régulier.

L'Immortalité de l'ame chez les juifs, par le docteur *G. Brecher*, traduit de l'allemand et précédé d'une introduction, par *J. Cahen*. Paris, Franck, 1857. In-12 de 185 pages.

M. le docteur Brecher a réuni les divers passages de l'Ecriture Sainte, du Talmud, ainsi que des livres traditionnels de la croyance israélite et les opinions des docteurs juifs des divers siècles; en un mot, les idées et les coutumes des israélites sur tout ce qui concerne la vie future. Il démontre que l'immortalité de l'âme est la doctrine des livres de Moïse et celle de la Bible; cette doctrine, il l'étudie pendant les périodes biblique, post-biblique, talmudique et post-talmudique, d'après l'école philosophique juive et d'après l'école cabalistique (mystique).

Mémoires de la Société géologique de France. Deuxième série. Tome VI, première partie. In-4° de 207 pages et de III planches. Paris, 1857, chez Baudry.

Ce nouveau volume des Mémoires de la Société géologique de France est consacré en entier aux études remarquables de M. Durocher, ingénieur des mines, sur la structure orographique et la constitution géologique de la Norvége, de la Suède et de la Finlande. Ces études sont accompagnées d'une fort belle carte de la Norvége et de la Suède, en deux feuilles, et d'une planche de profils; la carte de Norvége est seule coloriée géologiquement. Ce travail, dans lequel l'auteur a développé des vues nouvelles, principalement sur les systèmes de soulèvement de la Scandinavie, fait le plus grand honneur à l'habile ingénieur qui l'a entrepris. Il est fâcheux cependant que M. Durocher, qui avait déjà publié, dans les *Annales des Mines*, un Mémoire sur les glaciers du nord et du centre de l'Europe, n'ait pas cru devoir consacrer aux nombreux et énormes glaciers de la Norvége un chapitre spécial; il n'en parle qu'incidemment, et pourtant les glaciers actuels ou anciens ont joué et jouent encore un rôle important dans les phénomènes géologiques dont nous sommes témoins.

Dans son introduction, l'auteur a pris soin de relever les erreurs graves et fréquentes commises par beaucoup de géographes en traçant les chaînes de montagnes de la Scandinavie. Il signale même une chaîne de montagnes portée sur des cartes assez estimées de la Laponie et qui n'a jamais existé que dans l'imagination des géographes qui ont dressé ces cartes.

Ajoutons, en terminant, que M. Durocher ne s'est pas borné, dans sa carte de Suède et Norvége, à donner des indications relatives à son travail, il y a porté tous les éléments nécessaires pour en faire une fort bonne carte géographique. Ainsi on y trouve les divisions politiques, les limites de cultures et de végétation des arbres, la température moyenne des diverses localités, ainsi que la déclinaison magnétique de divers points, etc.

Digitized by Google

MÉMOIRE SUR LES ÉMANATIONS VOLCANIQUES, par M. *Ch. Sainte-Claire Deville*. In-4° de 26 pages (extrait du compte rendu de l'Académie des sciences). Paris, 1857. Chez Mallet-Bachelier.

Ce Mémoire n'est que le classement méthodique des douze lettres que M. Sainte-Claire Deville a adressées à MM. Elie de Beaumont et Dumas, lors de ses trois voyages au Vésuve, aux îles Eoliennes et en Sicile. Aussi, ces études sont-elles, en grande partie, connues par les extraits insérés dans les comptes rendus de l'Académie des sciences. Il faut toutefois faire remarquer que l'auteur, qui prépare un travail d'ensemble sur les émanations volcaniques, a pris soin de rapprocher les résultats qu'il a obtenus en Europe de ceux qu'il avait observés lui-même aux Antilles et à la côte occidentale d'Afrique, et de ceux observés par Davy, Boussingault et Bunsen. Son travail constitue donc une sorte de corps de doctrine qui embrasse, pour la première fois, tous les phénomènes des émanations volcaniques.

HISTOIRE DE LA DÉCOUVERTE DE LA CIRCULATION DU SANG, par M. *Flourens*, membre de l'Institut. In-12 de 283 pages. 2e édition. Paris, 1857. Chez Garnier frères. (3 fr.)

La première édition de l'*Histoire de la découverte de la circulation du sang* a eu un succès juste et mérité. Grâce au savant académicien, il a été permis d'apprécier facilement la part qui revenait à chacun des hommes illustres qui se sont occupés de cette question avant la découverte de Harvey, la plus grande peut-être des temps modernes en physiologie. M. Flourens, dans sa seconde édition, ne s'est pas contenté de réimprimer purement et simplement son œuvre; il l'a augmentée de ses études sur la circulation du chyle et de la lymphe, circulation qui a une liaison si intime avec celle du sang. Il a fait l'histoire complète de la découverte de ces deux circulations, comme il avait fait celle de la première, et il a rendu à Pecquet, à Rudbeck et à Bartholin, le même hommage qu'à Harvey. Il serait à souhaiter que les savants, à l'exemple de M Flourens, entreprissent l'histoire de la science; de nombreux enseignements en ressortiraient et l'on pourrait rendre justice à une foule d'hommes modestes, dont les découvertes sont restées, mais dont les noms ont été oubliés. L'on pourrait en même temps se rendre un compte exact des procédés de recherches, d'invention, qu'ils ont employés, on pourrait enfin revenir sur de nombreuses questions de détails, qu'entraînés par leur ardeur, ces grands esprits ont entrevus souvent, mais ont quelquefois négligés.

FRANKREICH UND DER NIEDERRHEIN. — La France et le Bas-Rhin, ou Histoire de la ville et de l'électorat de Cologne, depuis la guerre de Trente-Ans jusqu'à l'occupation française, en grande partie d'après des documents tirés des archives, par le Dr L. Ennen. Tome II. Cologne et Neuss, librairie Schwann. Paris, Klincksieck, 1856. 559 p. gr. in-8°.

Dans cette seconde partie, l'auteur prend le fil des événements depuis la rentrée de l'Electeur Joseph-Clément dans ses Etats jusqu'à l'occupation française en 1794. Le siége électoral était alors

Digitized by Google

entre les mains du frère puîné de l'empereur Joseph II, Maximilien François, prince sage et bien intentionné, dont les bonnes qualités ont été méconnues par la plupart des historiens modernes (notamment Schlosser et Haüsser). Il avait depuis longtemps reconnu la nécessité d'améliorer le sort de ses sujets, et d'introduire des réformes dans ses Etats qu'il voulait élever à un degré de prospérité et de grandeur tels qu'ils pussent servir de modèle aux autres souverains : s'il ne fut pas toujours heureux dans l'application de ses mesures bienveillantes, surtout en ce qui touche l'Eglise et l'instruction publique, son peuple néanmoins lui sut gré de ses intentions; aussi la révolution française, à son début, trouva-t-elle peu de sympathie dans la ville de Bonn, sa résidence habituelle. La ville de Cologne et l'Electeur avaient proclamé le principe de neutralité dès le commencement de la guerre; mais, dès que celui-ci reconnut que toute la rive gauche du Rhin devait nécessairement passer sous la domination française, il quitta sa résidence dans l'automne de 1794, avec le triste pressentiment qu'il n'y rentrerait jamais. En effet, l'armée française s'empara immédiatement des principales villes. Le 6 octobre une députation du corps municipal de Cologne vint humblement présenter au général de la république, Championnet, les clefs de la ville, et quelques jours plus tard Marceau occupait Bonn.

Die drei Kriegsjahre. — Les trois années de guerre, de 1756, 1757 et 1758, en Allemagne. Ouvrage posthume de Jean-Ferd. Huschberg, ancien officier au service de Bavière, conseiller de régence et archiviste, publié avec des suppléments, par Henri Wuttke, d'après des archives inexplorées jusqu'à présent. Leipzig, librairie Hinrichs. Paris, Klincksieck, 1856. XCVII et 723 p. gr. in-8°. (16 fr.)

La guerre de Sept-Ans n'est guère connue en Allemagne que par les travaux des écrivains prussiens, qui ne l'ont traitée qu'au point de vue militaire, le plus favorable pour eux. M. Huschberg, au contraire, s'est attaché à la présenter sous son aspect politique qui avait été négligé jusqu'à présent; une correspondance diplomatique, les rapports secrets de l'armée autrichienne trouvés tous deux dans les archives de l'ancien évêché de Würzbourg, les relations officielles et d'autres documents administratifs lui ont fourni les matériaux nécessaires pour présenter cette époque importante sous un jour tout nouveau. La mort ayant malheureusement interrompu son travail, sa veuve a confié l'œuvre, à peine commencée, à M. Wuttke, qui, connu déjà par une vie de Frédéric II, était plus que tout autre en état de la continuer. Nous espérons qu'à l'aide des notes qui lui ont été communiquées, il pourra la compléter et enrichir ainsi la littérature d'un document du plus haut intérêt pour l'histoire de l'Europe au dix-huitième siècle.

Reise nach dem nordosten. — Voyage dans le nord-est de la Russie d'Europe, à travers les steppes des Samoyèdes jusqu'au mont Oural arctique, exécuté par ordre de S. M. I., pour le jardin botanique de Saint-Pétersbourg, en l'année 1837, par Alex.-Gust. Schrenk, 2e partie. Suppléments scientifiques. Dorpat et Leipzig, Voss. Paris,

Digitized by Google

Klincksieck, 1856. Gr. in-8° de IV et 570 pages, avec 4 planches lithographiées et tableau. (13 fr. 35 c.; l'ouvrage complet, 32 fr.)

Le public s'étonnait, à juste titre, du retard apporté à la publication du volume contenant les documents scientifiques destinés à compléter la relation historique qui avait paru en 1849. On attribuait, non sans raison, à la critique un peu acerbe de Castren sur la partie linguistique et ethnographique, le silence de l'auteur, qui avait présenté à l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg, pour le concours du prix Demidoff, les 26 premières feuilles déjà imprimées de ces suppléments, qui lui avaient valu d'honorables suffrages. Pour la partie de géographie et d'histoire naturelle, ils présentent en effet assez d'intérêt pour que nous croyions devoir en donner la nomenclature, et faire connaître au monde savant des matériaux précieux pour l'étude des sciences naturelles et de l'ethnographie. Ce sont : I. Aperçu orographique et géographique sur la chaîne de l'Oural, dans le Nord; II. Observations paléontologiques, par Alex. de Keyserling (avec 4 planches); III. Sur les hauteurs observées par le professeur Kamtz; IV. Hydrographie des terrains parcourus; V. Aperçu sur les régions occupées par les Samoyèdes d'Archangel; VI. Extrait des règlements rendus, en 1835, pour l'administration des Samoyèdes d'Archangel; VII. Voyage et séjour des Anglais et des Russes dans les contrées des Samoyèdes; VIII. Sur les Ingres et leur territoire; IX à XI. Observations sur la langue samoyède; Vocabulaire des langues samoyède et zyriane, chants populaires et légendes; XII. Les rennes dans les steppes des Samoyèdes; XIII. Sur les quadrupèdes que l'on peut y chasser; XIV. La chasse aux monstres marins dans la mer Blanche; XV. Sur les limites de la végétation arborifère dans le nord-ouest du gouvernement d'Archangel; XVI. *Enumeratio plantarum, in itinere per plagas Samoyedarum cisuralensium per annum 1837 observatorum*; XVII. *Tabula synoptica distributionem plantarum phænerogamarum intra regiones Floræ illustrans.*

The English of Shakespeare, etc. L'anglais de Shakespeare expliqué par un commentaire philologique sur sa tragédie de *Jules César*, par M. *Georges H. Craik*. Londres, Chapmann et Hall. Paris, Stassin et Xavier.

Bien que l'ouvrage de M. Craik se rattache étroitement au grand nom qui domine la littérature anglaise, il va cependant au delà des limites que semble comporter son titre, et il renferme, en définitive, une étude étendue et très-approfondie de l'état de la langue anglaise au seizième siècle; nous ne disons pas de la littérature anglaise, qu'on le remarque; car le travail de M. Craik est essentiellement philologique, et il ne prétend qu'à ce mérite. Toutefois, la première partie de son ouvrage forme, sous le titre de *Prolégomènes*, une introduction consacrée à une appréciation des œuvres de Shakespeare dans laquelle M. Craik fait preuve d'une érudition éclairée et choisie, qui assigne à sa publication un caractère littéraire plus élevé qu'il ne l'avoue lui-même, et la place au-dessus d'une simple analyse philologique. Les *Prolégomènes* contiennent, en une soixantaine de pages, des renseignements très-intéressants sur les travaux de Shakespeare, sur leur ordre de composition et de publication, sur les sources auxquelles il a puisé le sujet de ses tragédies, et enfin une dissertation sur le mécanisme du vers anglais en général et

Digitized by Google

sur ce qu'on nous permettra de nommer la prosodie shakespearienne. Le commentaire proprement dit, la portion principale de l'ouvrage, se compose d'une suite de remarques plus ou moins développées, selon leur importance : les unes de quelques lignes seulement, les autres d'une ou de plusieurs pages dans lesquelles l'auteur compare les différentes versions, examine l'étymologie de certains termes, leur valeur grammaticale, les traits de mœurs ou d'allusion, établit des rapprochements entre des textes analogues tirés soit de Shakespeare lui-même, soit d'autres écrivains, présente enfin l'explication de quelques expressions tombées en désuétude et de certaines constructions archaïques. Ainsi qu'on le voit, le commentaire, tout en prenant le texte de Jules César pour point de départ, devait inévitablement s'étendre plus loin, et il donne, en effet, les éléments essentiels de la formation de la langue, à une époque où, en Angleterre, comme chez nous, elle subissait la transformation d'où est sorti l'idiome moderne. L'ouvrage se termine par le texte soigneusement revu de la tragédie de *Jules César*. Nous n'avons que tracé très-brièvement le sommaire du travail de M. Craik, mais il nous paraît suffire pour faire apprécier les qualités de ce livre que nous recommandons à tous ceux qui veulent se familiariser avec le texte de Shakespeare dont les obscurités embarrassent souvent les Anglais eux-mêmes, et pénétrer, dans leur principe, les difficultés les plus sérieuses de la langue anglaise.

Opere di Platone. — Œuvres de Platon, nouvellement traduites par M. *Ruggiero Bonghi*. Milan, Colombo et Perelli, éditeurs-libraires.

La nouvelle de la publication prochaine d'une traduction italienne des œuvres complètes de Platon sera reçue avec faveur, non-seulement par l'Italie qui, jusqu'à ce jour, n'a pas obtenu de traduction des *Dialogues*, mais aussi par la France, qui depuis trente ans a étudié avec tant de soin les œuvres du grand philosophe. Il y a plusieurs années, M. Bonghi, voulant combler une lacune dans la littérature italienne, entreprit avec succès la traduction du *Philèbe*. Il promet aujourd'hui les œuvres complètes, dès que 200 souscripteurs se seront fait inscrire chez les éditeurs. M. Bonghi distribuera les dialogues dans l'ordre marqué par la connexité des doctrines. L'ordre des *Dialogues* ayant été l'objet de discussions nombreuses en Allemagne, il examinera les diverses opinions des Allemands à ce sujet. Les dialogues seront divisés par lui en groupes, et à la tête de chacun de ces groupes sera placée une exposition de la doctrine développée par le maître, et des rapports de cette doctrine avec la philosophie depuis Platon. A chaque dialogue sera jointe une analyse succincte des doctrines, et des questions particulières de critique et de littérature qui s'y rapportent. Des notes éclairciront les passages obscurs. Ainsi présentées, les doctrines du maître trouveront sans doute en Italie cette faveur qu'elles ont rencontrée dans ces derniers temps en Allemagne et en France, et qui leur a fait presque complétement défaut dans la péninsule.

Le Rédacteur en chef, Ch. Louandre.

Digitized by Google

LE CACHET DE CHILDÉRIC.

Le dessin que publie en tête de cet article la *Revue des Sociétés savantes* est fait d'après une très-belle empreinte en cire du cachet de Childéric. Avant de donner les preuves de son authenticité, je vais rappeler brièvement où en étaient les choses lorsque le hasard m'a mis à même de publier cette image exacte d'un des monuments les plus importants de notre histoire.

Le 27 mai 1653 le curé de Saint-Brice, à Tournay, faisait abattre un mur voisin de son église qui était située au delà de l'Escaut. Un des ouvriers que Chifflet (1) appelle Adrien *Quinquinus* (nom bizarre que le docte antiquaire a eu sans doute beaucoup de peine à forger en latin et que nous aurions plus de peine encore à remettre en français), Chifflet raconte donc que cet homme, qui était sourd et muet, rencontra à sept pieds de profondeur une grosse pierre qu'il cassa. Il vit briller dans la poussière quelques objets en or et des monnaies; à ses cris inarticulés tous les voisins d'accourir et de se jeter sur la trouvaille. Cependant on parvint à sauver du pillage des pièces d'or frappées à l'effigie de Valentinien, Marcien, Léon et

(1) Chifflet a raconté la découverte dans un ouvrage intitulé : *Anastasis Childerici I Francorum regis. Sive thesaurus sepulchralis Tornaci Nerviorum effossus et commentario illustratus.* — Antuerpiæ, 1655 In-4°.

Digitized by Google

Zénon; des pièces d'argent et une infinité d'objets dont l'énumération serait inutile ici, et que donne fort au long le premier médecin de l'archiduc d'Autriche. Le squelette de 5 pieds et demi, qui était placé auprès de ce trésor, était évidemment le corps de son propriétaire; mais quel nom ce corps avait-il porté parmi les hommes? Un des objets trouvés le fit connaître : c'était un anneau avec cachet portant une sorte d'effigie impériale et ces mots : CHILDIRICI REGIS.

En 1653 la critique historique n'était pas développée : on ne mettait en doute ni l'existence de Marcomir ni celle de Pharamond, ces ombres rejetées aujourd'hui dans le royaume des limbes mortnées, et beaucoup croyaient à Francus et à son origine troyenne. La découverte du cachet de Childéric surprit médiocrement. Aussi, quand cet objet comme la plupart de ceux qui avaient été trouvés à Tournay eurent été remis au roi Louis XIV (1), plus d'un courtisan crut sans doute que les événements lui donneraient sa revanche et lui permettraient d'offrir au monarque l'anneau de Clodion ou de Mérovée.

Cependant, plus de deux siècles se sont écoulés depuis cet événement et rien n'a été rencontré qui porte la trace de l'existence de ces rois. Ils seraient effacés de nos annales, ils auraient le sort de leurs prédécesseurs, si Grégoire de Tours n'en avait fait mention deux ou trois fois dans ses récits. C'est soutenus par ce seul témoignage qu'ils flottent sur l'abîme du temps.

On se rappelle le vol de 1831 ; la plupart des objets trouvés à

(1) A la mort de Léopold Guillaume d'Autriche auquel la trouvaille avait été remise, en sa qualité de gouverneur des Pays-Bas, elle fut donnée par l'empereur à Jean-Philippe de Schoenborn, électeur de Mayence, qui, l'an 1665, en fit présent à Louis XIV.

Une partie des objets provenant de cette découverte a disparu dans le vol du 6 septembre 1831; voici la liste de ceux qu'on a conservés et qui sont placés aujourd'hui au Musée des souverains :

Une épée dont il n'existait que la poignée ornée d'une feuille d'or, et cinq ornements en verre coloré montés dans des filigranes d'or;

Une hache d'arme ou francisque en fer;

Une boule de cristal;

Une petite fibule ou agrafe en or;

Une boucle en or;

Cinq petits ornements en verre coloré, montés en or;

Deux abeilles en or;

Deux monnaies en or de l'empereur Léon;

Une dent.

Digitized by Google

Tournay furent sauvés, mais on ne put retrouver le cachet de Childéric. Ainsi disparut le plus ancien monument de notre histoire, celui qui, dans l'absence des monnaies, ouvrait la série monétaire de cette longue et glorieuse suite de rois qui ont fait la France ce qu'elle est territorialement.

Deux choses rendaient la perte du cachet de Childéric plus regrettable : 1° l'absence d'un dessin fidèle ; 2° l'ère nouvelle dans laquelle l'activité initiatrice de quelques savants allait faire entrer la numismatique française.

Que dirons-nous des dessins qui ont été faits du cachet de Childéric, au dix-septième et au dix-huitième siècle, par Chifflet, Menestrier, Montfaucon (1), etc.? Evidemment on s'est bien gardé de rendre le monument tel qu'il était ; on était peut-être un peu honteux de cette manière barbare de représenter un roi, sans couronne et sans sceptre, et on atténuait sans le vouloir la crudité de la figure. Chifflet qui n'aimait pas la France, mais qui, en qualité de fonctionnaire autrichien, avait l'idolâtrie monarchique, fait observer que la taille de Childéric, 5 pieds 6 pouces, explique la passion qu'il avait inspirée à l'épouse adultère du roi des Thuringiens, etc. On trouve çà et là, dans sa dissertation, des niaiseries mêlées à des choses excellentes.

Une singularité qu'explique seule l'espèce d'indifférence qu'avaient rencontrée nos antiquités nationales, c'est qu'il n'existait aucune empreinte du cachet de Childéric, sauf celle que M. Muret avait recueillie sur un plâtre mal tiré, de sorte que son moule ne donnait qu'une forme vague et effacée.

Alors la critique se mit à l'œuvre ; en consultant les dessins de Chifflet et autres, on se prit à douter. J'ai entendu un numismate

(1) Monfaucon a reproduit les dessins et le récit de Chifflet, en y ajoutant quelques inexactitudes, dont nous allons donner un exemple. Chifflet, pour faire comprendre le style et la signification de certains des objets de Tournay, les a rapprochés de scarabées étrusques dont il donne le dessin. Voici Monfaucon qui prend ces scarabées pour des amulettes trouvées dans le tombeau de Childéric, en reproduit l'image d'après Chifflet et disserte à perte de vue sur ces monuments des croyances religieuses des Francs (*Monuments de la monarchie française*, tome I, 1729). Fiez-vous donc aux antiquaires du dix-huitième siècle ! Que de braves gens, et j'en connais, cherchent encore, sur la foi de Monfaucon, de ces monnaies franques qui n'ont jamais existé, étant passé du livre de Chifflet et de l'état de pierres étrusques au livre de Monfaucon et à l'état de pièces d'argent, par suite d'une confusion qu'on ne sait comment expliquer !

Digitized by Google

distingué émettre l'opinion que le cachet avait été ajouté aux objets trouvés à Tournay pour leur donner une attribution intéressante. Ce soupçon pouvait naître dans d'autres esprits, fortifié par le dessin infidèle de Chifflet, et un jour, peut-être, il l'eût emporté sur l'opinion admise aujourd'hui.

Je crois son triomphe rendu impossible désormais par la découverte, que je dois au hasard, d'une empreinte parfaitement nette et exacte du cachet perdu de Childéric.

Je m'occupe d'une histoire de l'abbaye de Sainte-Geneviève. En feuilletant un manuscrit du P. Dumolinet qui, comme on le sait, a été le véritable fondateur de la bibliothèque et du cabinet de cette antique maison, arrivé à un passage où il parle de Childéric, à propos de la vie de sainte Geneviève (1), par un écrivain du neuvième siècle, qui écrit le nom de ce roi : *Hilpericus*. « Il est apelé ordinairement *Childericus*, dit le P. Dumolinet, et mesme ce nom se voit gravé à l'entour de sa figure qui est sur un anneau d'or gardé au cabinet du roy, qui fut trouvé dans son sepulchre de Tournay l'an mil six cent cinquante-trois dont voicy l'empreinte. » Manuscrit de la Bibliothèque Sainte-Geneviève, coté H f. 21, p. 118.

En regard de ce passage se trouvait une empreinte en cire, parfaitement conservée, qui avait été prise sur un morceau de papier et appliquée avec un peu de cire sur la page du manuscrit. Il est probable que le savant génovéfain avait reçu du garde du Cabinet du roi cette empreinte qu'il avait mise là de peur qu'elle ne s'égarât, ou avec l'intention de la donner à dessiner ainsi que le sceau de l'abbaye et les armoiries des abbés, en faisant imprimer son ouvrage.

Je détachai la précieuse empreinte du manuscrit qui m'a été

(1) Le passage dans lequel cet auteur parle de Childéric est, à tous égards, du plus grand intérêt : « Je ne saurais exprimer, dit-il, l'amitié et la vénération que l'illustre roi des Francs, Childéric, a toujours eue pour Geneviève. Un jour qu'il voulait faire exécuter des criminels qui méritaient la mort, il ordonna en entrant à Paris qu'on y tint les portes fermées, dans la crainte que la sainte n'y vînt pour lui demander la grâce des condamnés, la porte s'ouvrit miraculeusement et la sainte obtint leur grâce de ce prince. » C'est le seul auteur qui parle de l'occupation de Paris par Childéric qui n'en resta maître que peu de temps. Son témoignage a une grande autorité, car il annonce qu'il a écrit son ouvrage dix-huit ans après la mort de sainte Geneviève, événement qu'on place vers 512.

Digitized by Google

confié et dans lequel elle rentrera intacte, et je la portai au Cabinet des médailles. On concevra aisément l'émotion qu'elle fit naître.

En voyant le cachet on reconnaît qu'il porte en lui le témoignage irréfragable de son authenticité. Personne ne dira que Chifflet l'a inventé : en fait d'invention, si ce savant consciencieux en eût tenté de ce genre, il n'aurait pu aller au delà de son dessin. Mais quelle distance entre le dessin et l'empreinte ! Quelle différence dans le style, dans les caractères de la légende ! Un homme du dix-septième siècle n'était pas plus capable d'imaginer un monument mérovingien qu'un mérovingien ne l'eût été de faire du Girardon ou du Bouchardon (1).

Le cachet porte les signes du temps : il a aussi son caractère particulier.

Sur le sol d'or impérial, dont il est une évidente imitation, la tête de l'empereur est coiffée d'une tiare élevée, couverte de rangées de perles et de pierres précieuses ; derrière elle flottent des bandelettes et passe le fer de la lance que l'empereur tient de la main droite, sa gauche portant le bouclier qui couvre l'épaule. Sur le cachet, la tête est nue. De longs cheveux tombent sur les épaules du roi *chevelu* (2)

(1) Aussi y aurait-il lieu peut-être de revenir sur le jugement qui a rangé parmi les monuments apocryphes un disque d'argent trouvé dans le Dauphiné, en 1714, et connu sous le nom de *bouclier d'Annibal*. On a de la peine à deviner quel orientaliste aurait eu l'idée, en 1714, d'inventer un monument et d'y représenter le lion et le palmier, type des médailles de Carthage. D'ailleurs, sa provenance, le caractère de l'acte qui l'a fait entrer au Cabinet du roi sont bien propres, ce me semble, à écarter tout soupçon. Son premier possesseur fut M. Gallien de Chabons, conseiller au parlement, sur les terres duquel il avait été trouvé. Il le garda précieusement et secrètement jusqu'à sa mort. Les héritiers apprirent son existence par le testament du défunt. Ils l'offrirent à M. de Boze pour le Cabinet du roi, le laissant libre d'en fixer le prix comme il l'entendrait. Le disque pèse 43 marcs, ce qui mettait sa valeur intrinsèque à 2,214 fr. 50 c. M. de Boze offrit 4,000 francs, et ce prix fut accepté sans hésitation par les héritiers de M. de Chabons. Jamais marché n'eut moins le caractère d'une spéculation.

(2) On a dit que le roi portait la longue chevelure comme le signe de la royauté, mais c'était aussi une particularité du costume national. Sidoine Apollinaire, contemporain de Childéric et de Clovis et qui n'aimait pas les Francs, forme ce souhait dans ses épigrammes : « Que le Sicambre tondu, *tonsus Sicamber*, soit réduit à boire l'eau du Vahal. » Il fait entendre que tondre le Sicambre, le Franc, est la plus grande humiliation qu'on puisse lui infliger.

Digitized by Google

et forment de chaque côté de gros flocons. L'œil est saillant et comme flamboyant, la droite porte la lance en avant sur l'épaule droite. La lance était, on le sait, la marque de l'autorité royale chez les Barbares (on a dix preuves de ce fait dans Grégoire de Tours) : ce fut sous les carlovingiens que le bâton doré et bientôt le sceptre remplaça la lance. Le buste du cachet ne porte ni collier ni bouclier. Mais, sauf ces différences, c'est le costume romain, le juste-au-corps ou cuirasse des empereurs. Même dureté d'exécution, même absence de proportion, même maigreur du style. L'analogie est frappante, pour la figure, avec certain sol d'or de Jules Nepos.

Les lettres de la légende ont en général, sauf une, le même caractère romain. Elles sont remarquablement belles. Les C, H, I, L, D, R, ont la pureté des bonnes époques de l'épigraphie. Le G a une forme particulière : de sa partie inférieure se détachent deux espèces de queues; mais prenez des pièces de Petronius Maximus, de Majorien et de Sévère, empereurs d'Occident, contemporains de Childéric, vous trouverez les G faits de la même manière : sur une pièce de Petronius, frappée à Rome ; sur un sol d'or de Majorien, frappé à Ravenne ; sur un sol d'or de Sévère, frappé à Arles. Si on pouvait mettre en doute l'authenticité du cachet, ce que je n'admets pas, de telles analogies qu'on chercherait vainement dans les monnaies impériales postérieures ou antérieures, seraient des preuves. L'identité de fabrique dans l'Occident ressort de cette observation.

Je ne dis rien de l'I (CHILDIRICI), au lieu de E, d'abord parce que la confusion de ces lettres aux époques barbares n'est pas une chose rare ou singulière, ensuite parce que dans la légende il ne serait pas impossible que l'I fût un E mal formé. On distingue même, dit-on, un commencement de jambage inférieur L, mais j'avoue que je lis CHILDIRICI. Le graveur était trop habile pour avoir fait un I en voulant mettre un E.

Pour ce motif, je n'admets pas qu'il se soit trompé en donnant à l'S la forme retournée qu'on voit dans la légende et qui constitue une singularité épigraphique importante. Je n'apprendrai à personne que l'S retournée, qu'on ne voit pas dans les monnaies impériales du temps, se retrouve assez communément sur les monnaies royales mérovingiennes. Il est vrai que celles-ci sont d'au moins 40 à 50 ans postérieures au cachet. On n'en doit pas moins noter l'existence, dès l'époque de Childéric, de ce qui a été parfois un des caractères épigraphiques de la monnaie mérovingienne.

Le cachet de Childéric est authentique. Tout l'atteste : la coïncidence de sa découverte avec celle des autres objets trouvés à Tour-

Digitized by Google

nay et aujourd'hui déposés au Musée des souverains, la composition de la figure, le caractère de la tête, la forme des lettres, enfin ce que M. de Longpérier a le premier si bien nommé d'un seul mot : le style. Que de conséquences découlent de ce fait! A combien d'observations il donne lieu et à combien de rectifications historiques!

Du temps de Louis XIV, on était disposé à faire les rois francs trop majestueux ou trop polis. De nos jours, on leur prête des allures tranchées, des façons d'être particulières qu'ils n'ont pas eues. Il semble, d'après la manière dont certains écrivains présentent les faits, que les Francs aient apporté au monde des idées nouvelles, des mœurs nouvelles, un art nouveau. L'art mérovingien est une découverte récente que l'imagination enrichit et agrandit sans cesse. Je ne prétends pas le nier, m'inscrire en faux contre les résultats que proclament ses partisans, je me contenterai de présenter quelques observations.

Voyons les faits d'abord avec les historiens, nous les verrons ensuite avec les monuments et avec le premier en date et en importance, avec le cachet de Childéric.

Les Francs étaient établis depuis longtemps dans la Gaule. Ammien Marcellin (*Hist.*, liv. 17) rapporte que Julien ayant appris que les Francs venaient d'occuper une province de l'empire appelée *Toxandrie* marcha contre eux, mais que les ayant trouvés suppliants, *il reçut les Saliens avec leurs biens et leurs familles pour sujets de l'empire*. Ce témoignage est confirmé par Libanius (*Liv. orat.* 12, p. 279) qui affirme que Julien leur donna des terres et qu'il en fit des troupes auxiliaires, chargées de défendre la frontière contre les Chamaves et autres Barbares ennemis de l'empire ; Zozime dit à peu près la même chose (*liv.* 3). Il rapporte que les Saliens ayant été chassés des terres qu'ils possédaient par les Saxons et les Quades, Julien permit à leur roi de passer sur la terre ferme de l'empire, que tous les Francs se soumirent et qu'il incorpora des Saliens dans ses légions, *comme on les y voit encore aujourd'hui*. Ainsi, dès 360 environ, les Saliens sont soldats de l'empire.

Il résulte de passages de Sidoine Apollinaire, de Prosper et de Cassiodore, qu'Ætius défit les Francs et recouvra la partie voisine du Rhin qu'ils avaient conquise. Cette défaite, survenue vers 428, les réduisit au territoire de l'empire qu'ils possédaient déjà. Rome, quand elle se sentait de la force, faisait respecter aux barbares les conditions qu'elle leur avait imposées. Ætius avait saisi l'occasion d'humilier une nation inquiète, toujours prête à se jeter sur le territoire voisin du sien, — de rendre plus dociles et plus humbles ces fiers auxiliaires.

Digitized by Google

de l'empire. Quelques années plus tard, Clodion, d'après le témoignage de Grégoire de Tours et de l'auteur des *Gestes des Francs*, s'empara de Tournay, de Cambrai et de tous le pays qui est compris entre Cambrai et la Somme.

On admet que, vers 457, Childéric prit possession du royaume de Tournai. « Childéric, dans le commencement de son règne, attenta à la pudeur des filles des principaux de son royaume. Cette conduite le porta à de tels excès que ceux-ci le déposèrent et prirent la résolution de le tuer. Averti de cette conspiration, il s'enfuit en Thuringe, etc. » Il était convenu avec un de ses serviteurs d'un signal qui le préviendrait du moment où il devrait reparaître. C'est une pièce d'or qu'on rompit et dont le roi emporta la moitié, laissant l'autre à son ministre qui devait la lui faire présenter pour l'avertir. Ces sortes de conventions avaient lieu assez souvent chez les Romains. Chifflet rapporte que le père Menestrier a vu, pendant son séjour à Rome, une médaille où Auguste et Agrippa sont adossés avec la légende COL—NEM, rompu en deux pour servir d'arrhes ou de gages entre des amis absents. Je reviens au récit de Grégoire de Tours : « Après la fuite de Childéric, les Francs élurent pour les gouverner en sa place Egidius qui commandait pour les Romains à Soissons. Huit ans après, le ministre... ayant ramené les esprits des Francs en faveur de Childéric, lui fit tenir la moitié de la pièce d'or. Childéric, ayant appris par là que les Francs souhaitaient son retour, partit et revint dans son royaume où il rentra en possession de son autorité. Tandis qu'Egidius et lui gouvernaient ensemble, la reine Rosine abandonna son mari et s'en vint trouver le roi des Francs, etc. » (Greg. Tor., *Hist. lib.* 2, *cap.* 12.)

On reconnaît toute l'autorité que le temps où a vécu Grégoire de Tours, son caractère, les fonctions dont il a été revêtu, donnent à son témoignage. Grégoire était né en 544. Il fréquenta la cour des rois Chilpéric, Gontran et Childebert, où il put connaître les enfants de ces leudes qui avaient chassé, puis rappelé Childéric. Son récit donne, selon moi, une idée complète de la situation des Francs et de leurs rapports avec leurs voisins.

Egidius était maître de la milice, chef militaire du pays au nom de l'empereur. Par son titre même, supérieur à celui d'un chef barbare, d'un *roi*, il exerçait une sorte d'autorité, nominale dans ces temps de décadence, sur les *fédérés*. Les Francs avaient été sujets de l'empire, astreints à des conditions particulières, comme de fournir le service militaire; mais l'affaiblissement du pouvoir central, les revers de l'empire, les obligations qu'il devait à la bravoure des

Digitized by Google

fédérés, avaient transformé peu à peu ces relations et élevé les Barbares au rang d'alliés. Nous les voyons en cette qualité s'associer aux entreprises militaires et aux exploits d'Egidius.

Quoi qu'il en soit, cette conduite des Francs, qui chassent leur roi Childéric et donnent son pouvoir à Egidius, *officier de l'empereur*, Gaulois d'origine et chrétien de religion, a une signification considérable. Elle prouve la grande analogie qui existait dans la civilisation des nations de cette partie de la Gaule: Romains de Soissons, Francs Saliens de Tournay, se servant de la même langue *légale*, vivant depuis longtemps sous les mêmes institutions, sous les mêmes lois. Au retour de Childéric, auquel il semble qu'Egidius ait rendu l'autorité sans combat, les deux chefs gouvernent ensemble : *His ergo regnantibus simul*, dit Grégoire de Tours. Certes, voilà qui témoigne entre les peuples d'une singulière sympathie ; ne croirait-on pas lire l'histoire des Sabins de Tatius et des Romains de Romulus, gens de la même famille, et dont la querelle ne pouvait pas être bien sérieuse et bien longue? Il est vrai que Clovis a conquis Soissons; mais Soissons, mais les nécessités de la politique ont, de leur côté, conquis Clovis au christianisme, de même que les Sabins ont ramené les bandes de Romulus à la civilisation latine.

S'il faut en croire certains écrivains du temps, le nord de la Gaule aurait été le refuge des lettres; même en faisant la part à l'exagération d'un poëte et d'un complimenteur, ce passage d'une lettre de Sidoine Apollinaire à Arbogast, gouverneur de Trèves, a une certaine signification : « Votre style est plutôt celui d'un homme qui écrit sur les bords du Tibre que celui d'un homme qui écrit sur les bords de la Moselle ; et, tant que vous écrirez, tant que vous respirerez, on pourra dire que si on ne reconnaît plus les ordres de Rome, du moins la langue romaine s'y conserve avec toute sa pureté. » Cette lettre a pu être écrite entre 472 et 482.

Un passage de Grégoire montre qu'on chantait les offices en latin (Grég., *liv.* 2, *cap.* 37), et tout porte à croire que si les Bourguignons, les Germains et les Francs avaient leur langue, il existait à l'usage de ces peuples un latin très-corrompu qui leur servait de moyen de relations avec les anciens habitants et qui finit par l'emporter sur la langue nationale.

Le cachet de Childéric montre que la langue latine était la langue officielle du roi franc.

Les Francs étaient des barbares à moitié convertis à la civilisation romaine par leur position subordonnée, par leur long séjour sur les terres de l'empire, par leurs relations avec les anciens habitants. Ils

Digitized by Google

conservèrent un naturel fier (1), indocile, farouche; mais quand ils voulurent recourir aux instruments de civilisation, ils employèrent ceux des Romains, ils les copièrent ou les imitèrent, et pour gouverner, ils se couchèrent, si on me permet cette image, dans le lit du pouvoir qui avait disparu.

Le cachet de Childéric confirme entièrement, si je ne me trompe, cette manière d'envisager les choses. Il nous montre un chef barbare, un roi — moins qu'un maître de milice, qu'un consul — se servant d'un sceau à la façon des Romains, y mettant une légende romaine, le faisant graver par un monétaire romain, avec l'art romain, et y apparaissant avec les insignes de l'autorité. Il n'oserait pas prendre la tiare ; il porte seulement la lance et la cuirasse. Cette cuirasse , ce baudrier, ce justaucorps, comme on voudra l'appeler, est copié exactement sur la représentation de l'image impériale. C'est probablement l'insigne d'une de ces dignités romaines que les chefs barbares sollicitaient de l'empereur, qu'ils étaient glorieux d'obtenir et dont ils ne manquaient pas de se faire un grand titre auprès des populations. Lorsqu'on a ouvert le tombeau de Childéric, on a trouvé des débris du ceinturon de *patrice*. Le baudrier resta la marque de la dignité royale. On déposa Louis le Débonnaire en lui enlevant le ceinturon, *cingulum militiæ*.

Rappelons qu'on a trouvé dans le tombeau: 8 pièces de Marcien, 56 de Léon, 14 de Zénon, 2 de Basilique, 1 sol d'or de Léon et 2 sols d'or de Valentinien, réunion bien remarquable de pièces de l'empire d'Orient qui montre que les monnaies au nom de l'empereur de Bysance avaient presque seules cours en Gaule : à Bysance se trouvait le souverain véritable pour les Gallo-Romains. Qu'on se souvienne qu'ils ne ratifièrent pas la déposition de Julius Népos; qu'à leurs yeux, Augustule fut un usurpateur, et on reconnaîtra que les Gaulois avaient, au milieu des perturbations de l'empire, gardé ce que nous appellerions aujourd'hui des principes conservateurs.

Où veux-je en venir ? A ceci : — que le véritable art mérovingien n'est autre que l'art romain; que les Francs sont nés à la vie politique sous les auspices de la civilisation romaine; que leurs coutu-

(1) L'auteur des *Gestes des Francs* fait tenir au chef qui cherche à ramener les esprits vers Childéric un langage de nature à réveiller leur fierté et leur goût de l'indépendance. « Vous avez chassé votre roi, leur dit-il, qui était un homme courageux et utile, et vous vous êtes soumis à ce soldat de l'empereur romain. » (*Gest. Franc.*)

Digitized by Google

mes, leurs idées, si tant est qu'ils en eussent, n'ont pas fait une irruption soudaine et violente pas plus que leurs armes ; que dans les monuments de cette époque, dans le sceau de Childéric, on trouve sans cesse le principe du travail romain plus ou moins imparfait, plus ou moins barbare et dégénéré, mais toujours reconnaissable. S'il y a eu un art mérovingien, c'est plus tard, après les fils de Clovis (1), alors que les traditions de l'empire s'étant affaiblies, les Francs se trouvèrent livrés à eux-mêmes. Pendant longtemps, le grand corps conserva un reste de chaleur dont vécurent les Francs superposés sur cette masse ; mais quand elle ne fut plus qu'un cadavre, il fallut vivre de sa vie propre, et chercher à travers des hésitations marquées tantôt par une imitation servile du passé, tantôt par de brusques élans vers l'inconnu, une route nouvelle.

Si cette manière de voir est fondée, il n'est pas indifférent, pour l'appréciation de l'âge des monuments et pour leur classement, de considérer la correction de leur exécution. La perfection peut être un indice de leur ancienneté, et le style barbare attester une origine plus récente. Les moins imparfaits sont des reflets de Rome ; les autres, des produits de l'art franc qui n'a un caractère vraiment particulier, spécial, indépendant, que sous les Carlovingiens. Le cachet de Childéric, le plus parfait monument de l'art sous les Mérovingiens, est aussi le plus ancien. Arrive ensuite, par ordre de date et de beauté d'exécution, le sol d'or de Théodebert.

DAUBAN.

(1) Encore les objets trouvés à Gourdon, et qui furent enfouis entre 518 et 527, sous les fils de Clovis, sur les terres d'un monastère dont parle Grégoire de Tours, viennent-ils à l'appui de ma thèse. On sait qu'une bergère découvrit une cachette qui renfermait cent quatre médailles en or de deux modules et de quatre empereurs ; de plus, un petit vase et un plateau en or massif, ornés de plaques de grenat et de turquoises. Ces deux objets, qui servaient à la célébration des saints offices, ont été acquis par la Bibliothèque impériale. Ils sont les produits de l'art romain ou byzantin, le seul dont on puisse constater, à cette époque, l'existence dans les Gaules.

Digitized by Google

LIVRES

MÉMOIRES ET COMPTES RENDUS.

FRANCE.

NOTICE HISTORIQUE SUR LE KLAPPERSTEIN OU PIERRE DES MAUVAISES LANGUES, suivie de quelques mots sur le supplice de la lapidation, par *Aug. Stœber*. Colmar, 1856, in-8°. 16 pages.

Le moyen âge, qui ne s'est point en général montré très-inventif, a déployé cependant une grande fécondité d'imagination, lorsqu'il s'est agi de torturer et de mettre à mort. Il a enterré, brûlé, lapidé, pendu, étranglé, étouffé, noyé, assommé, décapité par la hache et le glaive, aveuglé, mutilé, torturé avec les coins, le plomb fondu, les tenailles, les cordes, le feu de soufre, la suspension par les bras ou les pieds, etc., etc. Malgré cette cruauté implacable, qui n'avait point conscience d'elle-même, et qui croyait satisfaire par d'horribles supplices la justice divine et la justice humaine, l'esprit railleur et narquois reprenait souvent le dessus, et si les peines les plus terribles étaient appliquées quelquefois à des fautes légères, en revanche, les peines les plus grotesques étaient aussi appliquées souvent à des fautes très-graves. La brochure dont on vient de lire le titre se rapporte à l'une de ces punitions bizarres qui étaient si bien du goût des bonnes gens d'autrefois. Suivant un usage dont l'existence est constatée, au treizième siècle, par des documents écrits, mais qui remonte peut-être beaucoup plus haut, et qui se rencontre dans un assez grand nombre de pays, lorsqu'une femme

Digitized by Google

en insultait une autre, ou tenait de mauvais propos sur son compte, elle était condamnée à l'amende, et en outre on suspendait à son cou, par une chaîne, une ou deux pierres qu'elle était obligée de porter par la ville, en compagnie de gens de justice, qui sonnaient de la trompe, pour la bafouer et la narguer. M. Stœber nous apprend que la pierre qui servait, à Mulhouse, à ce genre de châtiment, existe encore dans cette ville, où elle porte le nom de *Klapperstein* ou *Lasterstein*.

« Cette pierre, dit M. Stœber, est suspendue à une chaîne au-dessous d'une fenêtre de l'hôtel de ville, en face de la rue Guillaume-Tell. Elle pèse environ douze kilogrammes et représente une tête de femme grotesque qui ouvre de grands yeux écarquillés et tire la langue. Au-dessus de la chaîne qui la retient au mur, se trouve l'inscription suivante :

Zun Klapperstein bin ich genannt,
Den bôszen Maulern wohl bekannt,
Wer Lutz zu Zank und Hader hat,
Der muſz mich tragen durch die Stadt.

C'est-à-dire :

Je suis nommée la pierre des bavards,
Bien connue des mauvaises langues,
Quiconque prendra plaisir à la dispute et à la querelle
Me portera par la ville.

« D'après Henri Pétri, secrétaire de la ville, plus tard bourguemestre et historien de Mulhouse, au commencement du dix-septième siècle, la peine du *Klapperstein* était regardée comme infamante et peu inférieure à celle du carcan.

« A Mulhouse il n'existait qu'un seul exemplaire du *Klapperstein*; s'il arrivait que deux femmes fussent condamnées à le porter, l'une d'elles se chargeait de ce lourd et singulier collier depuis la place publique jusqu'à l'une des portes de la ville, où l'autre la relevait alors. Un écriteau attaché sur le dos de celle qui momentanément ne portait pas la pierre, indiquait les noms et prénoms des deux bavardes, ainsi que la nature du délit. Un de ces placards, écrit en gros caractères romains, sur du papier fort, de 32 centimètres de haut, sur 29 de large, est conservé dans les archives de la mairie.

« Le *Klapperstein* était employé à Mulhouse jusqu'à la fin du siècle passé, c'est-à-dire jusqu'à la réunion de la ville à la France, en 1798.

Digitized by Google

Les contemporains de cette époque citent encore le nom de la mauvaise langue qui l'a porté la dernière.

« Au commencement du dix-septième siècle, la manie de bavarder et de médire paraît avoir été tellement générale chez les bourgeoises de notre ancienne république helvétique, que celles qui n'en étaient pas affectées passaient pour d'honorables exceptions et recevaient des récompenses publiques. Voici, en effet, ce que nous apprend une note assez curieuse, consignée dans les papiers laissés par le bourgmestre Jacques Ziegler :

« 1626. Dans cette année, trois femmes ont reçu des prix pour « n'avoir médit de personne pendant les six derniers mois. »

« Si les auteurs du *Malleolus maleficarum* (1487), de triste mémoire, et, d'après eux, le grave prédicateur *Geiler de Keiserberg*, prétendent que la *loquacité* des femmes est une des principales causes qu'il y ait beaucoup plus de sorcières que de sorciers, notre naïf chroniqueur *Twinger de Konigshoven* nous apprend, à son tour, pourquoi les femmes, par droit de nature, sont plus loquaces que les hommes. « Adam, dit-il, a été formé de *terre*, et Eve d'une *côte ;* or, remplissez un sac de terre et un autre d'os ; agitez-les, et il est évident que les os ainsi remués feront plus de bruit que la terre ; » *ergo!....*

« Une chronique manuscrite d'*Ensisheim* cite deux cas de l'application de la peine du *Klapperstein* dans cette ville. Le premier, qui remonte à l'année 1517, se rapporte à une nommée *Berlin Schlieferin*. Le délit commis par cette femme n'est pas spécifié dans la chronique ; mais le second cas, relatif à l'année 1519, y est formulé de la manière suivante :

« Une sommelière, au service de l'aubergiste de la maison dite *zur hohen Laube*, avait calomnié un bijoutier au sujet d'une bague ; en conséquence de ce méfait, elle fut condamnée à un emprisonnement de douze jours ; en outre, à porter le *Klapperstein* en suivant la procession le jour de Sainte-Catherine ; à fournir à l'église une livre de cire, et à payer les frais du procès qui se montaient à trente schellings. »

Enfin M. le curé Merslen, dans son *Histoire de la ville d'Ensisheim*, rapporte le fait suivant qui nous paraît intéressant sous plus d'un rapport :

« Le 7 mai 1586, la femme d'*Ulric Lappen*, nommée *Rosine* de Ruelisheim, ayant injurié les vingt-quatre juges criminels, et avancé qu'ils avaient prononcé un jugement inique, en condamnant la femme de Laurent Hamler pour crime de *sorcellerie*, fut condamnée à faire

Digitized by Google

une rétractation publique en pleine séance; ensuite à porter suspendu au cou le *Klapperstein* (effigie d'une mauvaise langue), pendant un jour de marché; enfin à être enfermée, l'espace de deux heures, dans le *Klapper* ou maison des fous. »

La brochure de M. Stœber, concise mais complète, se fait lire avec beaucoup d'intérêt; elle fait connaître une curieuse bizarrerie de nos anciennes mœurs, et il y aurait grand profit pour notre histoire nationale, si tous les anciens usages locaux étaient étudiés avec le même savoir, et mis en lumière par des écrivains aussi exacts et aussi précis.

NOTICE SUR LE CHAPITRE DE SAINT-NICOLAS D'AVESNE, *par M. A.-L. Bourgeois*; Avesnes, Dubois-Viroux, 1856. Br. in-8°. — Le département du Nord compte dans les villes de Lille, Douai, Cambrai, Valenciennes, Dunkerque, etc., diverses Sociétés savantes qui toutes concourent activement à la noble mission de conserver les monuments précieux épargnés par le temps et de publier les documents intéressants propres à révéler la physionomie du passé. Nous sommes heureux d'annoncer qu'une Société nouvelle vient de naître, qui ajoute un nom de plus à la liste de ces devancières précédemment énumérées.

Dans la ville d'Avesnes, chef-lieu d'arrondissement, s'étaient réunis en groupe, depuis quelque temps déjà, plusieurs amateurs, à l'effet de discuter des questions d'archéologie, lesquels bientôt se constituèrent en Société, avec statuts et règlements approuvés les 20 novembre 1851 et 5 mai 1856. Malgré ces quelques années d'âge, que la Société d'Avesnes nous permette de la considérer comme née d'hier, car une corporation destinée à explorer le domaine des lettres ou de l'histoire, à part toutefois les services qu'elle peut rendre autour d'elle, n'a, selon nous, d'existence réelle qu'autant qu'elle descend dans la lice commune, en publiant périodiquement le résultat de ses travaux.

Le premier fascicule, édité par cette Société, contient une *notice sur le chapitre de Saint-Nicolas d'Avesnes* (p. 20-43). Le *Gallia christiana* est une source féconde à laquelle les érudits ont raison de puiser les sujets qu'ils traitent; un savant et vénérable archiviste, M. le docteur Leglay, en a traduit l'histoire ecclésiastique du diocèse de Cambrai, et nous félicitons ceux qui s'occupent de recherches sur ces contrées d'y reprendre en sous-œuvre, pour les

Digitized by Google

compléter et les développer, chacune des parties qui les intéressent. Le collége de chanoines d'Avesnes date de 1534, et fut fondé par la piété de Louise d'Albret, princesse de Chimai et dame d'Avesnes; elle était fille d'Allain d'Albret et de Françoise de Bretagne et veuve de Charles de Croy. Cette institution fut confirmée par un bref du pape Clément VII. L'année suivante, Louise d'Albret était inhumée dans la collégiale de Saint-Nicolas, sous un splendide mausolée de marbre noir, qui supportait une statue, la représentant dans l'attitude de la prière : ce monument n'a malheureusement pas échappé aux destructions de 1793. Le chapitre de cette église se composait de treize prébendes, réparties entre un prévôt, un doyen et onze autres chanoines. L'auteur du travail que nous analysons, M. Bourgeois, a recueilli, dans les titres spéciaux qu'il a rencontrés, des renseignements précis et des données exactes sur la composition de ce collége, ainsi que sur les émoluments de ses chanoines; il a dressé en outre une liste complète des prévôts, des doyens et des titulaires de chacun des canonicats. M. Bourgeois prépare actuellement une autre notice sur l'instruction publique à Avesnes, avant 1789.

Le vice-président de la Société nouvelle, M. Michaux aîné, est un savant laborieux, qui a déjà donné d'excellentes monographies sur la terre et pairie d'Avesnes, sur la chronologie de ses seigneurs, sur celle des abbayes de Saint-Humbert ou de Maroilles, etc. Il y a lieu d'espérer que ses efforts seront utilement secondés par la plupart des autres membres.

La Société archéologique de l'arrondissement d'Avesnes paraît s'être constituée avec toutes les conditions désirables de vitalité et sous des auspices qui font bien préjuger de son avenir; nous ne doutons pas qu'avec l'activité qu'elle se promet de déployer, son essai de publication, déjà très-digne d'encouragements, ne soit bientôt suivi d'une série d'intéressants Mémoires.

J. P.

Académie des inscriptions et belles-lettres. — *Séance du 3 avril* 1857. — M. Lenormant fait hommage du *Catalogue des Médailles et antiquités de la collection de M. le baron Behr*, par son fils, M. F. Lenormant. Ce catalogue est la première publication où soient décrites des monnaies des rois de Petra, contemporains des premiers empereurs de Rome.—Nomination, au scrutin, d'une commission pour préparer des instructions à M. Lejean, chargé d'une mission scientifique en Moldo-Valachie. Sont nommés : MM. Hase, Jomart, Gui-

Digitized by Google

gnaut, Brunet de Presle. M. Berger de Xivrey achève de lire son Mémoire sur les manuscrits du treizième siècle. M. Quatremère donne lecture d'un Mémoire sur le *Périple de Hannon.*

Séance du 8 *avril.* — M. Texier continue la lecture de son Mémoire *sur les ports de l'embouchure du Tibre ;* M. Vincent, celle du sien sur *un point de l'Histoire de la géométrie chez les Grecs.*

Séance du 17 *avril.*— Sur la proposition faite par M. Le Clerc, au nom de la commission de l'histoire littéraire, d'accord avec la commission des travaux littéraires et la commission administrative, M. Renan est adjoint à la première comme auxiliaire.

Un Mémoire *sur la Rhytmique chez les Grecs* est lu par M. Benlœw, professeur de littérature étrangère à la Faculté des lettres de Dijon. M. Vincent rappelle avoir émis antérieurement les mêmes idées que M. Benlœw.

Séance du 24 *avril.* — Après le dépôt d'ouvrages de différents auteurs, M. Texier continue la lecture de son Mémoire *sur les ports de l'embouchure du Tibre*, et M. Vincent une nouvelle partie de son Mémoire sur la géométrie.

M. Aroux lit un Mémoire sur l'interprétation de quelques épisodes du poëme de Dante.

Académie des sciences morales et politiques. — *Séance du* 4 *avril* 1857. — M. Thiers fait hommage à l'Académie du XVe volume de son *Histoire du Consulat et de l'Empire.* — Lecture, par M. le secrétaire perpétuel, d'un décret qui crée à l'Académie une sixième place d'associé étranger. L'Académie décide que le prix Halphen sera mis au concours pour 1860. M. Baude fait, sur l'ouvrage de M. de Ribbe, intitulé : *la Provence au point de vue des bois, des torrents et des inondations*, une communication écrite qui donne lieu à des observations de MM. Dupin et Ch. Lucas, auxquelles répond M. Baude. Scrutin pour la nomination d'un correspondant dans la section de politique, administration et finances. M. Tegoborski, présenté en première ligne par la section, est élu par 25 suffrages sur 26 votants. L'Académie fixe sa séance publique au samedi 2 mai.

Séance du 18. — Hommage, par M. le baron de Wessemberg, correspondant de la section de morale, de son livre *Dieu et le Monde*, sur lequel M. Franck se charge de faire un rapport verbal. Envoi d'ouvrages par M. le marquis de Bruyas pour le prix Morogues. Nomination, au scrutin, d'une commission chargée de présenter une liste de candidats pour la sixième place d'associé étranger. Sont

Digitized by Google

nommés MM. de Rémusat, de Tocqueville, Bérenger, Passy, Mignet, de Parieu.

Séance du 25. — M. le secrétaire perpétuel lit une lettre de la commission chargée de recueillir la souscription pour élever une statue au jurisconsulte Pothier, sur une des places d'Orléans. Une liste est ouverte au secrétariat de l'Institut. M. Ch. Dupin, en offrant son *Rapport à l'Académie des sciences sur le canal maritime de Suez*, fait remarquer l'importance qu'aurait l'exécution de ce canal ; MM. Michel Chevalier, Baude, Ch. Dupin, Dupin aîné, Dunoyer échangent des observations à ce sujet. M. Franck fait hommage, au nom de l'auteur, de la 1re livraison des *Mélanges de la philosophie juive et arabe*, par M. Munck, et lit un rapport sur cet ouvrage et particulièrement sur Avicebron.

Société impériale zoologique d'acclimatation. — Cette fraternité universelle de tous les peuples qui fut le rêve favori de l'abbé de Saint-Pierre, semble de notre temps s'être réalisée dans la science. De tous côtés les frontières s'effacent, les barrières tombent et le libre échange de la pensée s'accomplit aux applaudissements de tous les esprits généreux. Parmi les associations savantes qui absorbent pour ainsi dire, dans leur unité, les hommes qui dans le monde entier se vouent à une étude spéciale, nous devons citer au premier rang la Société d'acclimatation. Fondée le 10 février 1854, cette active et utile association, dont le but essentiellement pratique a le mérite d'être nettement défini, a pris, dans ces derniers temps, un accroissement considérable. Placée sous le patronage de Sa Majesté l'Empereur Napoléon III, elle compte tant en France qu'à l'étranger un nombre considérable de délégués, et l'on trouve parmi les noms de ses membres correspondants S. M. l'empereur du Brésil, don Pedro II, LL. AA. RR. le prince Albert, le prince Frédéric-Guillaume de Prusse, Abdul-Hasim, pacha d'Egypte, le duc Paul-Guillaume de Wurtemberg, les deux rois de Siam, etc., etc.

Le 10 février dernier, la Société a tenu, pour célébrer le troisième anniversaire de sa fondation, une séance solennelle à l'Hôtel-de-Ville de Paris. On remarquait dans l'assistance S. A. I. le prince Napoléon, membre résident; LL. Exc. MM. Ch. Rouher, ministre de l'agriculture et du commerce; Rouland, ministre de l'instruction publique et des cultes; le maréchal Vaillant, ministre de la guerre. qui ont pris place au bureau où siégeaient MM. Geoffroy Saint-Hilaire, président; le prince de Beauveau et Passy, vice-présidents; le comte d'Eprémesnil, Aug. Duméril, Dupin, Guérin-Menneville,

Digitized by Google

de Quatrefages et le baron Séguier. Après un discours de M. Geoffroy Saint-Hilaire, et un rapport de M. Auguste Duméril sur les travaux de la Société pendant l'année 1856, M. de Quatrefages a lu une notice sur les yaks et les chèvres d'Angora, récemment importés en France. M. Passy a fait connaître l'objet des prix proposés pour différents essais d'acclimatation; M. le comte d'Eprémesnil a présenté le rapport de la commission des récompenses, et enfin il a été procédé à la distribution des médailles, mentions honorables et récompenses pécuniaires. Les prix et récompenses ont été : 1° quatre titres de membres honoraires; 2° deux grandes médailles d'or; 3° vingt-quatre médailles d'argent; 4° vingt-sept médailles de bronze; 5° vingt-trois mentions honorables; 6° trois récompenses pécuniaires. La première grande médaille d'or a été décernée au ministère de la guerre; la seconde médaille d'or, à M. Aubry le Comte, ancien aide-commissaire de la marine au Gabon.

Pour faire apprécier le puissant esprit d'initiative de la Société d'acclimatation, les services qu'elle a déjà rendus et ceux qu'elle est appelée à rendre encore, nous ne pouvons mieux faire que de reproduire ici le remarquable rapport de M. Auguste Duméril. En voici le texte complet :

Monseigneur, Messieurs,

Appelé par le conseil d'administration à vous rendre compte des travaux de la Société pendant l'année qui vient de s'écouler, je dois tout d'abord me féliciter de la tâche qui m'est imposée, en raison de l'importance des progrès accomplis déjà dans la voie que nous parcourons d'un commun accord.

Votre secrétaire, osant espérer en la bienveillance de ce nombreux et brillant auditoire, est heureux d'avoir à vous apporter de nouvelles preuves de l'entraînement avec lequel est acceptée la pensée féconde qui a donné naissance à notre association. Cette pensée, on ne saurait trop le répéter, se rattache d'une façon si intime à celle de l'amélioration du bien-être général, qu'il n'y a pas lieu de s'étonner de l'accueil qui lui est fait de toute part.

Augmenter partout où cela est possible le nombre des animaux et des végétaux destinés à servir à l'alimentation ou à doter l'industrie de précieux produits, et importer dans les pays qui ne les possèdent point encore des races animales dont les services peuvent être utilisés, n'est-ce pas se proposer le plus noble but? Aucun doute à cet égard n'est permis en présence de l'appui que le chef de l'Etat daigne accorder à nos travaux et de celui que nous trouvons dans les

Digitized by Google

cours étrangères. N'est-ce pas, en outre, une puissante approbation que l'augmentation constante et si rapide de nos membres recrutés dans les classes les plus éclairées, où l'on est toujours sûr de trouver un prompt et loyal concours lorsqu'on fait appel à des sentiments nobles et généreux.

Quels encouragements, d'ailleurs, n'avons-nous pas reçus depuis l'époque encore si récente où notre savant président, appuyé sur les fortes convictions de quelques zélés partisans de ses vues élevées, sur l'indispensable nécessité d'augmenter autour de nous le nombre des animaux utiles, a posé les premières bases de notre Société? Il vient de vous exposer, dans son éloquente et chaleureuse allocution, les succès de notre œuvre à peine commencée, et il vous a rappelé, en termes vivement sentis, combien nous devons être heureux et fiers de la haute protection dont on daigne seconder nos efforts. Vous me permettrez donc, Messieurs, en présence des auditeurs devant lesquels j'ai l'honneur de porter la parole, de ne pas insister davantage sur les sentiments de gratitude dont nous sommes tous si vivement pénétrés.

C'est avec joie que nous devons signaler l'extension remarquable du cercle de nos travaux. Leur utilité, on peut l'affirmer, est appréciée sur presque toutes les parties du globe, puisque nous comptons des confrères dans la plupart des Etats de l'Europe, sur divers points de l'Afrique, sur le continent indien, en Australie et dans les deux Amériques (1). La liste déjà si longue de nos adhérents s'augmente chaque jour, et nous avons eu la vive satisfaction de recevoir de fréquents témoignages de sympathie de la part de plus de vingt associations scientifiques ou agricoles des départements, qui se sont rattachées à nous par le titre de *Sociétés agrégées*. D'autres réunions d'hommes frappés de l'importance du but que nous cherchons à atteindre ont voulu s'unir à notre œuvre par des liens plus intimes, et s'étant constituées sur des statuts analogues aux nôtres, elles portent la dénomination expressive de *Sociétés affiliées* (2).

(1) Pays étrangers, hors d'Europe, où la Société possède des membres : Asie (empire des Birmans, Chine, Japon, Indoustan, Perse, royaume de Siam, Syrie, Tonquin). Afrique (Egypte, colonie du Cap de Bonne-Espérance, île Maurice). Amérique (république Argentine, Brésil, Chili, Colombie, Cuba, Etats-Unis, Nouvelle-Grenade, Mexique, Paraguay, Pérou, Uruguay). Océanie (Australie, Java). La Société a, en outre, des membres dans la plupart des colonies françaises.

(2) 22 Sociétés agrégées ainsi réparties : 14 en France, 6 en Suisse et 2 en Piémont; 4 Sociétés affiliées : 3 en France et 1 en Prusse.

Digitized by Google

Ce n'est pas seulement en France, au reste, que ces précieuses adhésions nous sont données, nous les avons reçues également du royaume de Prusse, où une Société animée des mêmes sentiments que celle de Paris vient de se fonder à Berlin, après avoir sollicité et obtenu de vous, par acclamation, le titre de Société affiliée.

Enfin, dans certaines localités, le dévouement d'hommes qui se sont donné pour mission de contribuer à la réalisation de nos projets aura donné les plus heureuses conséquences, car des *Comités régionaux* s'y sont récemment institués. Nommer Khartoum dans le Soudan, où le prince Halim a formé le projet d'en fonder un, et Alexandrie, où les premiers personnages du gouvernement égyptien ont pris l'initiative de cette heureuse création; puis Bordeaux, où Son Exc. Monseigneur le cardinal-archevêque Donnet et M. le préfet de la Gironde ont bien voulu accepter la direction de travaux auxiliaires des nôtres; nommer, dis-je, ces trois centres d'action, n'est-ce pas annoncer tout ce que nous sommes en droit d'attendre de la favorable situation de nos comités ? Elle nous rendra plus facile l'acquisition des richesses des diverses parties du monde qui renferment tant d'espèces dont l'introduction dans notre pays peut et doit être tentée. Nos colonies nous viendront également en aide, grâce à la bienveillance de Son Exc. M. le Ministre de la marine, qui a créé dix comités destinés à régulariser nos relations avec ces contrées lointaines.

A ces secours si utiles, il faut joindre ceux que nous assure le concours des divers agents consulaires dont le zèle est soutenu par l'approbation de Son Exc. M. le Ministre des affaires étrangères, comme il l'avait été d'abord par l'active intervention de son prédécesseur, notre honorable confrère M. Drouyn de Lhuys. Nous avons aussi des remercîments à adresser à divers voyageurs qui, sur le point d'entreprendre de lointaines excursions, ont offert leurs services avec empressement, et ont reçu des instructions rédigées par des commissions spéciales.

Parmi ces bienveillants partisans de nos espérances et de nos travaux, il en est deux auxquels nous devons ici une mention particulière. Je veux parler de l'un de nos vice-présidents, M. le docteur Richard (du Cantal), et de M. Albert Geoffroy Saint-Hilaire, qui, chargés d'une mission importante par la commission permanente de l'Algérie et des colonies, se sont transportés, depuis plus d'un mois déjà, sur notre territoire africain. Animés uniquement de l'amour de la science et du vif désir de hâter la marche de notre Société vers un but dont ils comprennent l'immense utilité, ils veulent étudier

Digitized by Google

les ressources de cette contrée. Ils se proposent d'en examiner avec le plus grand soin, au point de vue de l'acclimatation, les productions animales, en cherchant en même temps à apprécier le rôle que ce pays peut être appelé à jouer comme lieu d'introduction pour des espèces auxquelles les conditions climatériques de la France ne sauraient être imposées tout d'abord sans danger. Dans cette circonstance, Messieurs, nous avons encore à offrir à Son Exc. M. le Ministre de la guerre et à M. le maréchal Randon, gouverneur général de nos possessions algériennes, l'expression de notre profonde reconnaissance à l'occasion de l'aide promise pour cette mission, qui durera près d'une demi-année, et dont nos zélés confrères ont déjà éprouvé les heureux effets.

En présence de tant d'efforts vers un même but, celui de l'acclimation d'espèces utiles à l'homme, si impérieusement réclamée par l'accroissement des populations, ainsi que par l'insuffisance des produits alimentaires et de ceux dont l'industrie pourrait répandre l'usage, vous ne serez point étonnés, Messieurs, que la Société ait de nombreuses récompenses à décerner.

Or, parmi les travaux importants de cette année, je dois citer ceux de la commission chargée d'étudier dans tous ses détails cette question des récompenses, et par suite de proposer au conseil des articles additionnels à nos règlements. Vous avez tous conservé le souvenir du rapport remarquable et si plein de lucidité que vous a lu notre président, qui s'était chargé de la difficile mission de formuler les résolutions arrêtées au sein de la commission. Depuis plus d'un mois, celle à qui vous avez confié le soin d'examiner les pièces de ce concours tout nouveau, si propre à favoriser les essais sérieux et utiles, s'est fréquemment réunie. Ses propositions, adoptées par le conseil, vous seront, dans un moment, exposées par M. le secrétaire général.

Une autre commission, chargée par vous d'étudier, à notre point de vue, divers produits de l'Exposition universelle de 1855, vous a présenté une série de rapports où se trouve un vaste catalogue des principaux objets dont l'acclimatation et la propagation ont paru devoir être plus spécialement désignées à vos efforts (1).

A la suite de cette admirable lutte des industries de toutes les

(1) Introduction à ces rapports par M. Lobligeois, secrétaire de la commission générale, t. III, p. 100. — Rapport de la sous-commission chargée de l'examen des miels et des cires (M. Bigot, rapporteur), t. III, p. 101. — Rapport sur les huiles et les vins (M. Dareste, rapporteur), t. III, p. 235.

Digitized by Google

parties du monde, de nombreux dons ont été reçus de MM. les commissaires des gouvernements étrangers. M. Guérin-Méneville, en vous faisant, dans un rapport, une énumération méthodique de ces présents, a surtout insisté sur leur importance comme matériaux de la collection d'histoire naturelle appliquée déjà fort riche que nous possédons, et dont une petite partie est renfermée dans les vitrines de la salle de nos réunions habituelles.

A un point de vue plus spécial, M. Dareste vous a entretenus, à l'occasion des dons de l'exposition australienne, des ressources que ce riche pays peut fournir pour des tentatives d'acclimatation en Europe, à cause de l'analogie des climats de certaines régions de l'Australie comparées à l'Italie, à l'Espagne et au midi de la France. C'est surtout de la terre de Van-Diémen et des parties les plus méridionales de la Nouvelle-Zélande qu'on peut recevoir des productions végétales et animales très-précieuses pour nous, et dont il est permis d'espérer la facile propagation sur notre propre territoire.

Sous ce rapport, nous avons déjà plus que des espérances, car les soins les plus attentifs apportés par MM. Chatin, Moquin-Tandon, Paillet et Lhomme à la culture du remarquable igname de la Nouvelle-Zélande, que la Société a reçu de M. Piddington et qui était complétement inconnu en Europe, démontrent qu'il sera digne de prendre un rang élevé parmi les produits alimentaires fournis par les dioscorées.

Cette source de richesse pour notre agriculture semble, au reste, devoir s'accroître prochainement et de la façon la plus heureuse, grâce aux nouveaux témoignages du zèle infatigable de M. de Montigny et de sa vive sollicitude pour les intérêts de la Société.

Chargé par le Gouvernement, comme on le sait, d'une mission extraordinaire dans le royaume de Siam et en Cochinchine, notre ardent et habile confrère a déjà fourni d'éclatantes preuves de son désir de faire servir d'une façon efficace à l'avancement de nos travaux la haute position qu'il doit à la confiance du souverain. Nous avons déjà reçu de lui deux douzaines environ de différents tubercules féculeux qui, nous dit-il, sont la providence des Siamois et doivent devenir pour nous une ressource assurée contre la famine. Il est inutile, Messieurs, de vous dire avec quelles précautions minutieuses la culture de ces plantes sera entreprise à Alger sous l'intelligente direction de M. Hardy, et plus près de nous, par ceux de nos confrères dont l'expérience est un sûr garant des efforts qu'ils feront pour ne rien négliger en vue d'un succès que nous devons appeler de tous nos vœux.

Digitized by Google

Comment, en présence de la maladie qui atteint avec tant de violence le tubercule dont l'usage populaire est dû à notre illustre Parmentier, ne souhaiterions-nous pas ardemment la multiplication sur notre sol de végétaux destinés à en devenir les utiles succédanés !

La plus connue jusqu'à ce jour parmi ces plantes à fécule, l'igname de la Chine (*dioscorea batatas*), commence, grâce à la persévérance d'un grand nombre de nos confrères, et particulièrement de M. Paillet, à prendre place parmi les végétaux dont la culture, établie dès maintenant sur de vastes proportions par M. Rémont dans les départements de Seine-et-Oise, de la Drôme et des Landes, deviendra sans doute usuelle dans un temps peu éloigné. On peut considérer comme devant contribuer à hâter ce résultat la possession toute récente des graines que M. Hardy vient d'obtenir à Alger, et qui, jusqu'à ce jour, nous étaient inconnues. Elles permettront, ainsi que le fait observer notre confrère, de modifier par des semis répétés la fâcheuse tendance de cette racine à pivoter profondément, ce qui en rendra plus facile l'emploi agricole.

A la suite de ces dioscorées, il faut citer diverses plantes dont on vous a rappelé les propriétés alimentaires. Tels sont le cerfeuil bulbeux (*chærophyllum bulbosum*), le zetout d'Algérie (*iris juncea*), et l'épinard de Gorée, sur lesquels votre attention a été fixée par MM. Sacc, de Cès-Caupenne et Sicard. Mais, parmi les végétaux dont la conquête est entreprise, c'est de la précieuse canne à sucre ou sorgho du nord de la Chine (*holcus saccharatus*), qu'on vous a le plus souvent entretenus. Utilisée non-seulement pour la production du sucre et de l'alcool, elle l'a été par M. d'Ivernois, puis par d'autres, comme plante fourragère excellente, dont les bestiaux se nourrissent avec avidité. De plus, les recherches de M. le docteur Sicard lui ont démontré la possibilité de fabriquer avec cette gigantesque graminée un papier fort résistant et d'en obtenir un grand nombre de matières colorantes très-variées. Les essais de culture ont eu lieu non-seulement en Algérie et en Provence, mais même aux environs de Paris, où les résultats n'ont pas été moins satisfaisants. Des documents nombreux sur ce sujet sont consignés dans le troisième volume de nos *Bulletins*, et seront lus avec intérêt par ceux qui voudront connaître, d'après leurs propres tentatives, les avantages que le sorgho peut offrir aux cultivateurs. On saura bientôt quels sont ceux qu'il faut attendre du riz sec des provinces septentrionales de la Chine. Par les soins de M. Tastet, qui a déjà mis un grand zèle à faire parvenir en France d'autres plantes de ce pays, la

Digitized by Google

Société va en recevoir de notables quantités, qui compléteront la provision récemment envoyée par M. de Montigny.

Outre les végétaux d'origine chinoise, la Société a été mise en possession, par les soins obligeants de M. Mestro, l'un de ses membres et directeur des colonies au ministère de la marine, de nombreuses semences et racines des Antilles, qui ont été placées dans les conditions les plus favorables pour qu'on pût en obtenir la reproduction.

M. Kœnig-Bey, membre très-actif de notre comité d'Alexandrie, a fait présent de plantes d'Afrique et de graines de Java. On en a reçu de l'île Maurice par MM. Liénard père et fils.

Tous les détails qui précèdent, et quelques autres que le défaut de temps me force de passer sous silence, vous montrent, Messieurs, la multiplicité de nos travaux relatifs à l'introduction des végétaux étrangers. Vous ne devez donc pas être surpris que le conseil, comprenant toute l'importance de ces travaux, même au point de vue de l'acclimatation des races animales, ait décidé que la commission permanente des végétaux deviendrait, ainsi que les autres subdivisions de la Société, une section particulière. Il n'en maintient pas moins, et avec le plus grand soin, les éléments de son programme, primitivement rédigé pour l'étude spéciale de questions de zoologie.

Ces questions ont été, pendant cette dernière année, variées et nombreuses.

Relativement à l'éducation des insectes producteurs de la soie, les études se sont poursuivies avec zèle sur un grand nombre de points. Si, pour les vers à soie sauvages du Chêne (*bombyx* ou *saturnia pernyi* et *mylitta*), très-exactement observés dans leur développement comme dans leurs métamorphoses par M. Chavannes, et dont de nouveaux envois nous sont promis, le succès, presque assuré, il est vrai, n'est cependant pas encore complétement obtenu, il n'en est pas de même du ver à soie du ricin (*bombyx cynthia*). Aux heureuses éducations poursuivies à Alger, ainsi qu'à Valence, en Espagne, par MM. Hardy et Robillard pendant l'année 1855, il faut ajouter aujourd'hui celles qui sont entreprises en Sicile et en Portugal par les soins de M. le baron Anca et de M. le chevalier Plantier du Pombal. Bientôt, grâce aux nombreuses reproductions obtenues dans les salles de la ménagerie des reptiles au Muséum d'histoire naturelle de Paris par M. Vallée, des envois de graines ont pu être faits en Prusse à notre Société affiliée, et en Egypte, où notre comité ne négligera rien pour mettre le mieux possible à profit les heureuses conditions climatériques de cette contrée.

Digitized by Google

Je ne dois pas omettre de rappeler que l'attention des éleveurs est fixée sur la nécessité de chercher des succédanés au ricin, à cause du tort que les gelées font trop souvent à cet aliment par excellence de la précieuse chenille du papillon indien dont il s'agit. Aussi doit-on considérer comme fort importants les essais heureux faits par MM. Chavannes et Vallée dans le but de remplacer cette plante par les feuilles de la laitue et du chardon à foulon. Par l'emploi exclusif de ce chardon, au Muséum, cinq générations déjà se sont succédé.

Une autre tentative, qui se rattache à la précédente, est due à notre confrère M. Guérin-Méneville, toujours si préoccupé des intérêts et du progrès de la sériciculture ; je veux parler du ralentissement considérable qu'il est parvenu à apporter dans la succession des métamorphoses de ce bombyx, en maintenant dans leurs cocons pendant sept mois des chrysalides dont le passage à l'état d'insectes parfaits doit être évité à l'époque de l'année où manque le ricin. Transformer cet heureux résultat en une pratique habituelle, ce serait, comme vous le voyez, Messieurs, assurer parmi nous l'acclimatation d'un lépidoptère fort remarquable par les sept ou huit éducations qui peuvent en être faites dans une année, et chez lequel, par conséquent, la rapidité habituelle et normale du développement est en rapport avec l'activité non interrompue de la végétation sous un climat plus doux que le nôtre.

Je dois enfin rappeler comme notable progrès au point de vue industriel, que M. H. Schlumberger est parvenu à filer la soie des cocons du ver du chêne et de ceux du ver du charme de la Louisiane, dont M. Blanchard a suivi avec un soin particulier les métamorphoses. La section du brin à l'une des extrémités des cocons s'opposant au dévidage, il a été nécessaire de déchirer et de carder l'enveloppe soyeuse de la chrysalide. Néanmoins les qualités remarquables de cette soie ainsi obtenue ne laissent aucun doute sur l'emploi utile que pourront en faire les fabricants d'étoffes. Bientôt, sans doute, il sera possible de leur livrer également avec avantage la soie du bombyx du ricin ainsi préparée par cet habile filateur. On verra donc alors disparaître un des obstacles les plus sérieux à l'usage des soies qui, malgré leur infériorité relative, n'en devront pas moins être recherchées par l'industrie.

Tous ces résultats dont je viens de vous présenter une rapide énumération sont assez satisfaisants pour encourager dans leurs travaux ceux qui s'efforcent d'augmenter la production de la soie, et surtout de prévenir les fâcheuses conséquences des pertes considérables que les contrées séricicoles subissent depuis quelques années. Aussi la

Digitized by Google

reconnaissance de notre Société est-elle entièrement acquise aux hommes dévoués dont je vous ai rappelé sommairement les travaux, et à ceux qui cherchent soit à améliorer la race du ver à soie du mûrier, soit à remplacer nos races abâtardies ou malades par de la graine nouvelle de races pures de la Chine.

Notre Bulletin a mentionné avec soin toutes ces utiles et sérieuses tentatives.

Ce recueil périodique vous a également fait connaître la réponse pleine de nombreux et intéressants détails que la commission de l'Algérie a envoyée par l'organe de son rapporteur, M. Focillon, aux questions relatives au corail que nous avaient adressées Son Exc. M. le Ministre de la guerre.

Dans sa sollicitude pour les intérêts de notre colonie africaine, et par suite, de la France, M. le maréchal Vaillant avait fait à notre Société l'honneur de la consulter en lui adressant un savant travail où il a discuté toutes les questions qui se rattachent à ce sujet. On ne saurait donc douter que le rapport dont il s'agit ne soit pris en sérieuse considération, lorsque l'administration de la guerre réalisera son généreux projet de raviver l'industrie de la pêche des coraux.

Toujours préoccupée de l'amélioration du bien-être de nos colons et des populations indigènes, cette administration, sur la demande de notre président, a saisi les autorités locales de nos possessions africaines d'une question très-grave relativement aux ressources alimentaires que cette contrée peut offrir. Il s'agit de la rareté singulière des poissons dans les eaux douces ou saumâtres de l'Algérie, et de la possibilité de leur apporter par les procédés de la pisciculture une richesse qui leur a manqué presque complétement jusqu'à ce jour. Les renseignements obtenus sont favorables et font naître l'espoir que, dans un temps plus ou moins rapproché, l'introduction d'un certain nombre de nos espèces ou d'espèces étrangères, selon le vœu exprimé dans notre programme de récompenses à décerner, donnera aux pêches de l'Algérie l'importance qu'elles n'ont point encore et qu'on est en droit d'en attendre.

Celles de la France continuent à subir les heureuses conséquences de l'introduction dans plusieurs rivières d'espèces utiles qui ne s'y rencontraient pas. Je ne puis que rappeler ici la persévérance des louables efforts de MM. Coste, Millet, Pouchet, le baron de Tocqueville et le marquis de Vibraye pour le repeuplement de nos eaux. Je dois une mention aux essais entrepris et menés à bonne fin, malgré de grandes difficultés, sur les propriétés sibériennes de M. le prince A. de Démidoff, par M. Pierre Malischeff.

Digitized by Google

La fâcheuse diminution du nombre des poissons sur certaines côtes de nos mers a provoqué de sérieuses tentatives. Les communications de M. Millet vous ont fait connaître les travaux de pisciculture marine exécutés dans le bassin d'Arcachon. Celles du comice agricole de Toulon et de M. Garnier-Savatier ont signalé une entreprise du même genre, mais moins vaste, sur le littoral de la Méditerranée. M. Derbès, enfin, vous a énuméré les ressources offertes à ce point de vue par le département des Bouches-du-Rhône, non-seulement pour les poissons, mais pour les crustacés et pour les mollusques alimentaires, tels que les huîtres et les moules. Espérons donc, Messieurs, en présence de cette précieuse manifestation de progrès vers un but si utile, voir s'augmenter rapidement l'exploitation des eaux qu'on est parvenu aujourd'hui, sur tant de points, à ensemencer, suivant l'heureuse expression de notre célèbre agriculteur Olivier de Serres.

Je ne puis finir l'historique des travaux relatifs à l'accroissement de nos richesses fluviatiles et marines, sans vous informer des généreux efforts de M. Liénard père, habitant de l'île Maurice, pour l'introduction en Europe de l'un des poissons les plus célèbres par les qualités excellentes de sa chair, le gourami (*osphromenus olfax*) que les habitants de cette île ont reçu depuis longtemps déjà des eaux douces de l'Inde. Je dois, en outre, vous rappeler l'intéressante notice sur les réservoirs d'eau de mer ou *aquaria*, que M. le vicomte de Valmer vous a présentée dans le but de vous signaler l'utilité de ces bassins pour l'étude des mœurs des poissons qu'ils renferment.

M'occupant maintenant d'animaux dont l'introduction ou l'acclimatation parmi nous n'est plus uniquement destinée à augmenter nos ressources alimentaires, j'ai à vous parler des oiseaux qui ont été, cette année, l'objet de l'attention particulière de la Société.

Elle a très-favorablement accueilli les renseignements précis et puisés aux meilleures sources que M. le docteur Gosse lui a fournis sur la valeur marchande des plumes d'autruche d'Afrique, sur l'infériorité de la France dans ce genre de commerce, qui est grevé de droits considérables dont l'Angleterre est affranchie, et enfin sur la possibilité de domestiquer ce grand oiseau dans notre colonie algérienne, et d'y acclimater l'autruche d'Amérique ou nandou. Les œufs, si remarquables par leur volume comme par la finesse de leur saveur, la graisse et la chair, sont des produits qui ajouteraient plus de prix encore à ces acquisitions. Un questionnaire détaillé relatif aux deux espèces, dressé par les soins de notre confrère, traduit en

Digitized by Google

espagnol et répandu par M. Ramon de la Sagra dans les diverses provinces de l'Amérique du Sud, a déjà provoqué des réponses de la part de M. Graëlls, le directeur du musée de Madrid et de la part des bureaux arabes des diverses provinces de l'Algérie où Son Exc. M. le Ministre de la guerre s'était empressé de le faire parvenir. Ces réponses et celles qu'on attend encore formeront un ensemble de documents propres à jeter le plus grand jour, soit sur l'inopportunité des tentatives dont il s'agit, soit plutôt, comme il y a lieu de le penser, sur les avantages réels qu'elles pourraient offrir.

La rareté des oiseaux vivant à l'état de liberté, et constituant, sous la dénomination de gibier, un aliment aussi sain qu'agréable, a préoccupé quelques-uns de nos confrères. On doit donc vivement désirer avec eux l'introduction dans notre pays d'espèces étrangères, mais surtout la multiplication de celles que nous possédons déjà, et de la perdrix en particulier. Aussi faut-il, en citant les anciennes communications de M. l'abbé Allary sur ce sujet, ne pas perdre de vue la possibilité de soumettre à une sorte de domesticité la perdrix rouge bartavelle (*perdix saxatilis*), comme M. Lortet nous l'a rappelé, en rassemblant différents faits qui démontrent qu'elle peut être facilement apprivoisée.

L'enrichissement de nos basses-cours est également l'objet d'une sérieuse attention. L'un de nos premiers soins, lors de l'ouverture de notre oisellerie modèle, sera de la peupler des types les plus purs et les plus estimés de nos races de gallinacés et de palmipèdes. L'envoi de poules, l'une de Varna et l'autre de Bulgarie, par les soins de M. le docteur Yvan, qui les tient de Nouh-Bey-Efendi, nous montre tout ce qu'il faut attendre d'emprunts nouveaux à des pays étrangers pour l'augmentation du nombre des oiseaux alimentaires encore insuffisants en raison des besoins de la consommation.

A un tout autre point de vue, on doit s'associer aux vues généreuses de ceux qui désirent transporter aux Antilles l'oiseau connu sous le nom de secrétaire ou de serpentaire (*serpentarius reptilivorus*), et qui, faisant continuellement une guerre acharnée aux serpents, contribuerait à délivrer les habitants de nos colonies de la redoutable espèce venimeuse connue sous le nom de fer-de-lance (*bothrops lanceolatus*), l'un des plus terribles fléaux de leur pays. Les détails circonstanciés que vous a transmis, sur les mœurs et sur le genre de vie de cet oiseau, M. Jules Verreaux, qui l'a pendant vingt ans étudié au Cap de Bonne-Espérance, ne laissent guère de doutes sur les succès de son introduction aux Antilles, dans l'Inde et en Algérie, où il détruirait les reptiles, dont il fait sa nourriture habituelle.

Digitized by Google

Relativement aux travaux qui concernent les mammifères, la Société a lieu de se féliciter plus que jamais des succès qu'elle obtient avec les espèces dont elle a déjà tenté l'acclimatation. Je dois cependant être bref sur ce sujet, car il appartient à notre savant confrère, M. de Quatrefages, de vous entretenir spécialement des yaks et des chèvres d'Angora, nos conquêtes les plus précieuses.

Il en est une autre de la plus haute importance que compte entreprendre S. M. l'empereur du Brésil, qui a daigné nous autoriser à placer son nom en tête de la liste de nos membres. Il s'agit du dromadaire, dont la structure est si admirablement appropriée aux exigences et aux difficultés de la vie du désert. Ce robuste et sobre animal rendrait d'immenses services dans les régions sablonneuses de ce vaste empire, si, comme on l'espère, il pouvait y être acclimaté. Notre Société, consultée par le gouvernement de S. M. Dom Pedro, et désireuse de justifier cette haute marque de confiance, puisera en grande partie les éléments de sa réponse dans le rapport dont MM. Richard (du Cantal) et Albert Geoffroy-Saint-Hilaire doivent recueillir les matériaux en Algérie, avec le concours éclairé de M. le général Jusuf et de M. Bernis, vétérinaire principal de nos armées.

Différentes questions relatives à l'amélioration du bétail de cette colonie ont été soulevées devant vous cette année, Messieurs, et vous ont une fois de plus montré l'ardente sollicitude de Son Exc. M. le Ministre de la guerre pour ce riche pays, où la charrue doit, après l'épée, selon les expressions du maréchal Bugeaud, assurer à jamais notre puissance. Or, comme les progrès de l'agriculture sont étroitement liés à ceux de l'élève des bestiaux, vous ne serez point surpris que l'administration de la guerre ait généreusement mis à notre disposition les fonds nécessaires pour favoriser l'introduction sur le sol africain d'une race de bœufs d'Egypte, dite *race bélédi*, qui, suivant les observations de M. de Montigny, paraît offrir, pour le succès de cette tentative, les plus heureuses conditions.

La remarquable race bovine de Bazas, dans le département de la Gironde, conservée pure de temps immémorial dans cette localité, et connue sous le nom de *race bazadaise*, semble également promettre à l'Algérie, comme M. de Lacoste a cherché à vous le démontrer dans une intéressante Notice, un excellent auxiliaire pour les travaux agricoles. Le bœuf bazadais est en effet, d'après M. Dupont, qui l'a de son côté étudié avec le plus grand soin, un bœuf de travail robuste et infatigable.

L'Egypte, qui nous a déjà fourni une chèvre excellente laitière,

Digitized by Google

pourra sans doute donner à nos colons d'autres ruminants, dont la chair abondante et de bonne qualité apportera de nouvelles ressources à l'alimentation. C'est ce désir de voir s'accroître les quantités encore insuffisantes de viande de boucherie sur notre territoire algérien, qui a motivé les recherches pleines d'enseignements utiles sur la race ovine indigène que M. Bernis vous a soumises, afin de vous démontrer l'utilité des améliorations que cette race peut recevoir par suite de croisements sagement combinés.

Ce même membre, mettant utilement à profit ses vastes connaissances dans son art, vous a montré tout ce qu'il est possible de faire pour doter la colonie de chevaux propres aux divers usages auxquels est destiné ce noble animal, que rend plus précieux encore, dans cette contrée, le mélange du sang arabe.

Tel est, Messieurs, le résumé des principales questions agitées devant vous pendant l'année 1856. En voyant ainsi marcher de front des travaux si divers en apparence, mais qui tendent tous vers le plus noble but, l'amélioration du sort de l'homme, vous ne devez point être étonnés de l'essor qu'elle prend chaque jour. Au milieu de tant de travailleurs dévoués qui marchent ensemble, en s'éclairant mutuellement les uns les autres, la mort a malheureusement fait cette année quelques vides. Nous avons perdu M. Marcel Atger, avocat, M. le marquis du Bouchet et M. Alfred du Méril, ancien magistrat. Sorti jeune du parquet où il tenait un rang distingué, il s'occupait depuis longtemps de travaux agricoles avec un succès qui lui mérita, pendant plusieurs années, les honneurs de la présidence de la Société d'horticulture de Caen (1). A ces noms il faut joindre ceux de M. Philémon Fouquet, de M. le baron Friddani, de M. Jules Haime, jeune et savant naturaliste, qu'une longue te cruelle maladie a tenu éloigné pendant près d'une année de nos travaux, auxquels ses connaissances étendues et variées lui permettaient de prendre une part active et toujours utile (2). Citons encore un habile culti-

(1) Le tome I de nos *Bulletins* (page 345) renferme l'extrait d'une Notice de M. du Méril, qui offre cet intérêt particulier qu'elle exposait dès 1844 quelques-unes des idées exprimées dix ans plus tard dans le programme de nos travaux.

(2) Un remarquable rapport de M. Haime, sur la proposition si favorablement accueillie, d'ouvrir une souscription au sein de notre Société en faveur de la famille du pêcheur, est inséré dans nos *Bulletins*, t. II, p. 104, et l'on trouve dans le tome I, page 245, une Note savante sur l'état de la culture chez les anciens Romains.

Digitized by Google

vateur, M. Lanchère, M. Henri de Léautaud, M. Adrien Levé et M. Nell de Bréauté, membre correspondant de l'Académie des sciences de Paris. Enfin, la mort a atteint dans les contrées les plus lointaines, au milieu de ses périlleuses fonctions, un de nos membres honoraires, Mgr Maresca, évêque de Solen, vicaire apostolique du Kiang-nam, l'un des chefs de ces hardis et généreux missionnaires qui meurent heureux si leur foi triomphe, et qui aiment, au milieu de leurs rudes travaux et de leurs pénibles épreuves, à servir les intérêts de la patrie absente (1).

Société de géographie. — *Suite du rapport de M.* Alfred Maury *sur les travaux et sur les progrès des sciences géographiques pendant l'année* 1856 (2).

Les *Annales de la propagation de la foi* nous ont, depuis l'an dernier, fourni quelques communications d'un véritable intérêt. Je placerai en première ligne la lettre de Mgr Retord, vicaire apostolique du Tong-King occidental, où ce courageux prélat résume *de visu* la géographie et l'ethnologie de cette partie de l'Inde transgangétique. C'est un travail auquel on n'a à reprocher qu'une trop grande concision. Le Thibet vient enfin de s'ouvrir à l'apostolat chrétien. Un établissement catholique a été fondé par M. Renou, dans la vallée de Bonga, qui lui a été concédée à perpétuité par un ancien vice-roi de Tcha-Mou-Tong. Nous faisons des vœux pour la réussite de cette entreprise.

Les *Annales* abondent en lettres écrites de la Chine. Malheureusement elles sont d'un intérêt médiocre pour la géographie, bien qu'elles contiennent des détails curieux sur l'état actuel de ce vaste empire, aujourd'hui en proie à la guerre civile.

La notice de M. Combes sur la tribu des *Bannars* dans le Laos peut être placée, pour l'intérêt, à côté de celle de Mgr Retord. C'est le mérite des missionnaires catholiques de bien faire connaître les mœurs des populations barbares, car ils se mêlent à elles et vivent, jusqu'à un certain point, de leur vie.

Recueillis avec critique, ces documents seront de précieux éléments de progrès pour l'ethnologie générale. J'ai déjà parlé, l'an

(1) Nos Bulletins contiennent de nombreuses preuves des services que nous rendent MM. les missionnaires en Chine, et de notre vive reconnaissance pour leurs dons.

(2) Voir notre livraison d'avril.

Digitized by Google

dernier, de l'apostolat du père Montiton, de la Société de Picpus; ce missionnaire continue, en évangélisant les indigènes des îles Pomotou, de compléter les notions, auparavant insuffisantes, que nous avions sur cet archipel. Dans l'Inde, au Canada, en Guinée, nos missionnaires s'efforcent de propager la foi catholique, tout en éclairant certains points de géographie ou d'ethnologie. Le *Journal des missions évangéliques* ne le cède point aux *Annales*, en intérêt. C'est toujours l'Afrique méridionale qui est le siége principal des efforts des chrétiens évangéliques. La plupart des lettres sont datées des établissements qu'ils ont fondés dans cette partie du monde ; nous y trouvons la suite de la notice sur la nation des Bassoutos, commencée l'an dernier, et des renseignements recueillis par M. Schrumpf sur les peuples qui avoisinent la station de Béthesda. Les missions protestantes disputent aussi, aux missions catholiques, l'honneur d'évangéliser l'Inde transgangétique. Une mission chez la tribu sauvage des Karens nous a valu quelques détails curieux sur cette population peu connue. Enfin, certaines îles de la Polynésie ont été visitées par les apôtres de la réforme ; ils y ont trouvé un accueil qui leur fait espérer des succès, lesquels tourneront, j'en suis sûr, au profit de la science et de l'humanité. Que chacun fasse plus particulièrement des vœux pour les progrès de la foi qui lui est chère ; la Société, qui ne distingue pas les communions et qui honore toutes les vertus et tous les dévouements, porte un égal intérêt au succès de tous les apôtres du christianisme. Mue par ce sentiment de tolérance élevée, la Société recommande aussi aux amis de la géographie les efforts des missionnaires anglais, dont le tableau mensuel nous est fourni par le *Church missionary intelligencer*. Grâce à l'étendue de ses relations, à l'abondance de ses ressources, l'Angleterre est à même de nous fournir des informations qu'on chercherait vainement dans les journaux français des missions catholiques ou protestantes. On s'en convaincra aisément quand on jettera les yeux sur cet estimable recueil. On y trouvera, par exemple, le journal de voyage du savant missionnaire Krapf en Abyssinie, des relations d'un grand intérêt sur les pays d'Yoruba, d'Ijebou. On ne nous entretient pas seulement des intérêts fort respectables de la mission, mais on nous y donne sur le pays, sur sa topographie, son état physique, des renseignements recueillis avec intelligence et choisis avec discernement. A ces relations sont jointes des vues sur les contrées plus connues, mais qui peuvent encore fournir matière à d'utiles observations ayant tout le mérite de la nouveauté. On a souvent accusé, dans notre pays, les missionnaires anglais d'être autant des agents politiques

Digitized by Google

que des apôtres de l'évangile ; c'est qu'il est difficile, même quand on s'est voué exclusivement au service de Jésus-Christ, de se dépouiller totalement de sa nationalité. Les missionnaires anglais se préoccupent de l'avenir des pays qu'ils tentent de conquérir à la foi, et voilà le motif qui fait qu'ils se montrent si soigneux observateurs de tout ce qui touche à l'état physique, climatologique, économique et moral d'un pays. La géographie en fait son profit, et elle sera toujours reconnaissante envers ceux qui enrichissent si largement son domaine. C'est un missionnaire anglais, M. Livingston, qui vous adressait dernièrement les détails sur certaines parties de l'Afrique méridionale, que vous avez insérés dans votre *Bulletin*. Peu d'hommes ont, dans ces dernières années, fait autant avancer la connaissance de l'Afrique australe que M. Livingston. Un autre missionnaire anglais, M. Crowther, vient de publier le récit attachant de l'expédition faite, en 1854, sur le Niger et la Tchadda. La science ne connaît pas d'esprit de nationalité, et elle rend loyalement justice à ceux qui la servent, quels que soient leur cocarde ou leur drapeau. Il serait injuste de ne pas porter témoignage des services éminents que les missions anglaises ont rendus à la géographie, quand bien même la politique y aurait trouvé son profit. La politique n'a-t-elle donc jamais profité des nôtres! Serait-ce là un motif pour être ingrats à leur égard?

L'Afrique a été, de même que l'an dernier, le but des plus importantes explorations dont la relation nous soit parvenue. M. Anne Kaffenel, dans son *Nouveau voyage dans le pays des nègres*, a justifié la bonne réputation qu'avait fait concevoir de son mérite et de son courage sa première relation. Il a exploré pour la seconde fois, en 1846 et 1847, le Sénégal, sur lequel il a recueilli un ensemble de documents qui compléteront la description que nous avions déjà de ce curieux pays. Il nous fait connaître l'histoire, les traditions et les mœurs des Bambaras, au milieu desquels il a vécu. Il nous donne une bonne carte du Kartha et groupe, sur la traite des gommes et les questions qui s'y rattachent, un ensemble de documents d'une grande valeur. Au point de vue ethnologique surtout, le voyage de M. Raffenel est d'une extrême importance. S'il faut en croire les traditions qu'il a collectées, on devrait attribuer aux Peuls une origine occidentale et modifier les idées que l'on s'était faites de leurs migrations.

Un intérêt plus vif et plus actuel s'attachait pour vous, Messieurs, à la relation du voyage d'exploration entrepris, en 1854, sur le Kwora et le Haut-Benoué, par le vapeur à hélice la *Pléiade*. Le com-

Digitized by Google

mandant de l'expédition, M. William Balfour Baikie, a publié cette relation. Le lecteur est introduit dans des contrées jusqu'à présent en grande partie inconnues. Lorsqu'on remonte le cours du Niger, on traverse successivement les pays d'Oru, d'Abo, d'Igara. C'est au nord de ce pays que le Kwora reçoit le Benoué. Le delta formé par les deux fleuves constitue le pays d'Igbira-Panda. Le Bénoué suit alors dans son cours une direction presque constamment ouest-est, et ce n'est qu'à partir du huitième degré de latitude nord qu'il remonte au nord-est, et va, en traversant le pays de Hamaruwa, rejoindre l'Adamawa, dont le nom nous est devenu familier depuis les voyages du docteur Barth. A partir de la ville de Zhibu, située à un mille du fleuve, commence véritablement le Haut-Benoué ; c'est là que règne Bohari, monarque puissant, dont M. Baikie reçut un accueil amical ; sa capitale paraît très-peuplée et se fait remarquer par son extrême propreté ; elle est environnée d'une forte palissade. L'islamisme y a pénétré. La contrée à l'entrée de laquelle Zhibu se trouve placée, est le Kororofa qui a pour capitale Wukari ; les habitants de ce pays désignent aussi le Benoué sous le nom de *Nu*. Sur l'autre rive s'étend le pays de Bautschi. Malheureusement, dans une exploration de ce genre, où l'on ne peut que difficilement s'écarter des rives, on n'acquiert qu'une connaissance imparfaite du pays. Il eût été imprudent, pour les voyageurs anglais, de s'éloigner de leur bâtiment, qui était pour les naturels un objet de surprise et de terreur. La *Pléiade* s'avança jusqu'au mont Gabriel : c'est ainsi que M. Boikie désigne une hauteur dont l'altitude peut être de 150 mètres, et qu'ils aperçurent à l'orient.

Les marins anglais parvinrent dans une contrée si marécageuse que les indigènes sont réduits à la condition d'amphibies. Ces peuples appartiennent à la race des Baïbaï ; mais ils ont des mœurs plus sauvages et mènent une vie encore plus misérable. Leur étonnement et leur terreur firent bientôt place au désir de piller l'équipage, qui portait avec lui tant d'objets faits pour exciter leur cupidité. L'expédition était arrivée à Dulti ; elle ne poussa pas plus loin. Des difficultés de tout genre l'empêchèrent de pénétrer davantage dans ce pays singulier, où tout respire encore la barbarie la plus primitive. En remontant le Haut-Benoué, dont le cours est bordé par de petites collines, l'œil de nos voyageurs apercevait à l'horizon de hautes montagnes qui annoncent une contrée fortement accidentée et promettent, à des explorations ultérieures, toute une orographie inconnue. Entre ces chaînes qui ferment l'horizon sur les deux rives, l'une, qui court presque perpendiculairement au méridien, leur parut at-

Digitized by Google

teindre une altitude d'environ 5,000 pieds anglais ; elle se trouve à peu près à 8° 8′ de latitude nord et comprend sept pics bien distinct, situés à environ quarante milles du fleuve. M. D. J. May, second maître de la *Grue*, qui s'était joint à l'expédition et qui s'était surtout chargé des observations géodésiques, imposa à cette chaîne le nom d'*Albemarle-Range*, et parmi les noms particuliers dont il a baptisé les pics j'ai été heureux de trouver, à côté de celui d'Herschel, le nom d'un des savants les plus illustres de notre patrie, M. Biot. Presque en face, sur l'autre rive, s'étend la chaîne moins élevée des monts Murchison, dont le pic principal, le mont Roderick, ne paraît guère dépasser en hauteur 450 mètres anglais. Enfin, du même côté que les monts Albemarle, entre le 8° 30′ et le 9° court la chaîne étendue des *monts Fumbina*, qui appartient déjà à l'Adamawa. L'ouvrage de M. Baikie, malgré sa concision, abonde en détails curieux ; ce n'est, il est vrai, que le procès-verbal d'une reconnaissance ; mais dans une contrée encore si ignorée, une simple reconnaissance a plus d'importance qu'un voyage qui ne fait que compléter des premières données. Une bonne carte de M. John Arrowsmith, qui accompagne l'ouvrage, nous offre un précieux croquis du littoral septentrional du golfe de Biafra et de l'île de Fernando-Po, où nos marins ont laissé la *Pléiade*, et sur laquelle M. Baikie nous donne d'intéressants détails.

.....

Le nouveau monde, malgré son nom, a perdu pour nous une bonne partie de sa nouveauté ; il n'y a plus à découvrir que quelques cantons de l'Amérique méridionale, quelque point encore ignoré de l'Orégon ou de la Californie ; il ne reste plus à explorer que le cours complet des rivières, dont l'inextricable réseau est répandu sur le versant oriental des Andes. Telle est la pensée qui a conduit M. C.-R. Markham à la recherche des sources du Purus, un des affluents de l'Amazone. Son voyage, inséré dans le journal de la Société de Géographie de Londres, rectifie plusieurs points de l'hydrographie du nouveau monde. Deux Français avaient aussi exploré cette même région de l'Amérique ; en prononçant l'an dernier leur nom, j'avais attendu d'eux une relation à laquelle l'intérêt n'eût pas manqué. La mission qui leur avait été confiée n'a malheureusement inspiré à l'un d'eux qu'un *roman-feuilleton*. C'est sans doute une louable pensée de populariser la géographie ; mais il faut craindre de le faire aux dépens du sérieux, dont la science ne doit jamais se dépouiller.

Un médecin américain, M. G.-R.-B. Horner, vous a envoyé une

Digitized by Google

topographie médicale du Brésil et de l'Uruguay qui, bien que se rapportant à une époque éloignée de plus de dix années, est de nature à vous intéresser, Messieurs, par les détails de toutes sortes qu'elle renferme sur ces deux contrées. On ne s'attendait pas, sous un titre aussi sévère, à trouver autant de récits et d'anecdotes qui ne dépareraient pas la relation d'un touriste.

.....

L'Institut Smithsonien, dont je vous ai signalé l'an dernier, Messieurs, les estimables publications, poursuit avec zèle son labeur qui ferait honneur aux Sociétés savantes les plus anciennes et les plus accréditées. Le tome VIII de ses *Contributions* vous a été adressé. Les sciences physiques y occupent la plus grande place ; je n'ai à vous y signaler, Messieurs, qu'un Mémoire de M. Samuel E. Haven, qui, sous le titre de : *Archæology of the United States*, présente une discussion critique et judicieuse des documents fournis par les informations prises sur les tribus indiennes. L'auteur nous montre que l'on s'est souvent trop hâté de tirer des conclusions de données incomplètes ou inexactes. Aux Etats-Unis, où la science revêt surtout un caractère d'application et d'utilité pratique, la géographie n'est le plus souvent que l'accessoire de l'art de l'ingénieur. La nécessité de prendre connaissance des localités où l'on rêve de grandes entreprises conduit à une étude topographique dont la science fera son profit, pourvu qu'elle n'oublie pas que des préoccupations de réussites commerciales ou industrielles peuvent donner à ces informations scientifiques une couleur qui n'est pas toujours la couleur locale. Ce n'est qu'avec circonspection et critique que les géographes désintéressés doivent consulter ces documents réunis dans un esprit qui n'est pas le leur. Toutefois, quand ces informations ont, comme les *Rapports* sur l'exploration entreprise dans le but d'opérer le tracé d'un chemin de fer du Mississippi à l'océan Pacifique, paru avec un caractère officiel et sous le patronage du Gouvernement de l'Union, elles ont droit à notre confiance. Je vous recommanderai donc sans réserve cette belle publication dont nous possédons aujourd'hui le premier volume : c'est un document extrêmement détaillé sur une partie des Etats-Unis dont la topographie n'avait encore été faite que d'une manière superficielle. Peu d'assemblées politiques déploient autant de zèle et d'intérêt pour la propagation des documents géographiques et statistiques, que le Congrès américain. Ses rapports se succèdent en très-grand nombre sur toutes les branches des sciences économiques qui peuvent intéresser l'Amérique ; ils constituent souvent de véritables ouvrages, et tout ré-

Digitized by Google

cemment encore, vous avez reçu celui qui a été fait sur l'état de l'agriculture dans l'Union, par la commission des *Patentes*. Vous y trouverez un ensemble d'informations sur la géographie physique de l'Amérique du Nord, dignes de figurer à côté des publications officielles par lesquelles notre Gouvernement a depuis une vingtaine d'années pris à tâche de faire connaître les ressources de la France. M. J.-C. Gray, de Cambridge (Massachusetts), y a inséré un Mémoire d'un grand intérêt, intitulé : *Remarques sur le climat de la Nouvelle-Angleterre*, dans lequel il combat avec beaucoup de force et de critique l'opinion assez légèrement admise que le climat de la côte orientale des Etats-Unis s'est beaucoup adouci depuis un siècle, grâce aux travaux de la colonisation.....

Les contrées de l'Europe et de l'Asie n'ont peut-être pas été l'objet, depuis le rapport de l'an dernier, d'autant d'ouvrages qu'en ont fournis l'Afrique et le Nouveau-Monde. Il y a toutefois plusieurs publications d'un grand intérêt, que je ne dois pas oublier de vous signaler, Messieurs : un géologue distingué qui, dans des voyages entrepris en Turquie, a poursuivi avec ardeur des études géologiques et économiques, a conçu le projet de présenter un tableau complet de ce pays, sur lequel l'attention publique a été récemment appelée. Sous le titre de *Voyage dans la Turquie d'Europe*, M. A. Viquesnel a fait paraître les premières livraisons d'un excellent exposé qui ne nous laissera plus rien ignorer de la Turquie, et qui servira autant la science que la politique ; car sans la science, c'est-à-dire sans l'étude théorique et pratique d'un pays, la politique risque de se fourvoyer. L'ouvrage de M. Viquesnel mettra en garde ceux qui s'occupent des intérêts de l'Orient contre des erreurs et de fausses appréciations auxquelles on est facilement entraîné quand on ne juge que sur des données incomplètes et des conceptions *à priori*. Ethnologie, statistique, organisation militaire, tout cela est renfermé dans la partie du voyage de M. Viquesnel déjà publiée, et nous attendons avec impatience la suite. Ce sont des informations aussi solides et recueillies de même sur les lieux, qui font le mérite des *Recherches scientifiques en l'Orient*, de M. Albert Gaudry, dont le tome Ier vient de vous être offert. Il traite de la partie agricole, et pour ce motif, il ne s'adresse pas peut-être aussi spécialement à notre Société. Mais on y trouve une excellente carte de l'île de Chypre, et un aperçu de la configuration physique de cette île et de la Syrie, qui sont tout à fait de notre ressort. Tout en traitant de l'agriculture de ces contrées, le jeune et savant naturaliste nous donne, sur les productions de l'Egypte, de la Syrie et de Chypre,

Digitized by Google

des renseignements qui doivent trouver leur place dans les futures géographies. Entrepris par ordre du Gouvernement, pendant les années 1853 et 1854, le voyage de M. Albert Gaudry avait donc le caractère d'une mission scientifique, et il serait à désirer que tous ceux auxquels le Gouvernement accorde une pareille marque de confiance y répondissent d'une manière aussi louable.

Depuis que les voyages en Orient ont cessé de présenter les difficultés dont ils étaient jadis entourés, un grand nombre d'hommes distingués à divers titres ont entrepris des explorations détaillées de l'empire ottoman. Conduits par les intérêts de la science ou de la politique, par le désir de visiter des lieux auxquels se rattachent des souvenirs historiques et des sentiments pieux, ils se sont livrés à une étude patiente des pays qui ont été le théâtre de la plus antique civilisation, et dont le sol en récèle encore quelques vestiges. Le voyage de M. J.-L. Porter, dans les environs de Damas, de Harran et dans une partie du Liban, nous a déjà valu une excellente carte, et nous fait espérer une relation qui complétera les rectifications que son travail topographique a déjà introduites dans la chorographie de la Syrie. Un autre voyageur, M. C. W. M. Van de Velde, a mis sous vos yeux des dessins et un projet de carte dont il veut faire l'objet d'une publication étendue, destinée à entretenir le culte des lieux saints. M. Van de Velde s'est fait connaître par la relation d'un *Voyage en Syrie et en Palestine, effectué en* 1851 *et* 1852; il nous promet une carte meilleure que toutes celles qui ont jusqu'à présent paru; c'est un engagement que le public n'oubliera pas, mais qu'il est peut-être dangereux de prendre pour des pays où les moyens d'exécution topographique laissent toujours une large chance à l'erreur. Un dissentiment grave s'est élevé entre le voyageur hollandais et un de nos savants les plus distingués, qui, lui aussi, avait visité la Palestine. Des explorations ultérieures peuvent seules mettre un terme à ce débat, qui n'a pas été cependant sans profit pour la science et sans intérêt pour le public.

Vous avez entendu jadis, dans vos séances, l'exposition intéressante que M. J. Oppert vous a faite de son essai de reconstruction du plan de Babylone. Un autre savant qui a singulièrement ajouté aux découvertes de l'archéologie assyrienne, M. William Kennett Loftus, fait paraître en ce moment la relation d'un voyage de Bassora à Bagdad; on y trouve la description des dernières fouilles accomplies sur un sol où l'art assyrien a enfoui tant de trésors.

Les Anglais ont naturellement le privilége de la géographie de l'Hindoustan. Leurs conquêtes servent autant les intérêts de la

Digitized by Google

science que ceux de leur commerce, et en préparant le succès des armes britanniques, ils ouvrent à la géographie des voies où elle peut encore marcher longtemps de découverte en découverte. L'Hindoustan sera bientôt connu et décrit, mesuré et cadastré avec autant de précision que nos vieux Etats civilisés de l'Europe. Le magnifique travail géodésique dirigé par M. le colonel Waugh, le *surveyor general* de l'Inde, et qui doit comprendre tout le Bengale et le cours du Gange, est digne de figurer à côté de ce que la mère-patrie a entrepris sur son propre sol, et qui s'apprête d'être conduit à fin. Je veux parler de ce *General survey* de la Grande-Bretagne, commencé en 1784 sous le général Roy, et qu'achève en ce moment le colonel James ; entreprise colossale qui a demandé plus de temps et coûté plus d'efforts que n'en coûteront peut-être la carte générale de l'Hindoustan, tant l'Inde a été ouverte, par la colonisation anglaise, à la science européenne. L'Inde, qui se dérobait à notre curiosité pendant tant de siècles, n'aura bientôt plus de secrets pour l'Europe. Sa constitution physique comme sa société, son sol comme ses productions, font aujourd'hui l'objet de Mémoires et de recherches dont nos pères n'auraient pas même soupçonné le sujet et la possibilité. A mesure que les Anglais remontent au nord de l'Hindoustan, qu'ils pénètrent davantage dans l'Himalaya, ils se trouvent de plus en plus aux prises avec une foule de problèmes physiques liés à ceux qu'ont agités nos naturalistes d'Europe. Rien ne peut donc mieux préparer à l'exploration de cette curieuse contrée dont les montagnes défient en hauteur toutes les cimes du globe et dont les vallées ou les plateaux semblent être un des premiers berceaux de notre espèce, que l'étude des pays européens d'une constitution analogue. Tel est le motif qui a fait choisir, pour explorer de nouveau l'Himalaya, deux jeunes savants, auteurs d'un ouvrage fort estimé sur la géographie physique et la climatologie de la Suisse, MM. Adolphe et Robert Schlagintweit. Notre confrère, M. de La Roquette, nous a entretenus plusieurs fois des nouvelles de ces deux intéressants voyageurs. Leur exploration du Kemaon a achevé de nous faire connaître l'orographie de ce pays. M. Adolphe Schlagintweit a d'abord visité les glaciers de Pindari ; puis de là, il s'est rendu, après s'être réuni à son frère, au glacier de Milum, qui dépasse en étendue tous ceux de la Suisse : sa longueur est de 8 à 10 milles anglais, et sa largeur de 3,000 pieds. Les montagnes qui environnent le glacier de Milum sont des schistes cristallins, recouverts par des strates fossilifères appartenant à la formation silurienne. Toute cette contrée a rappelé à MM. Schlagintweit les plus beaux

Digitized by Google

aspects des Alpes bernoises et savoisiennes. La vallée supérieure de Pindari, le défilé de Munchari, les montagnes qui séparent Pindari de Milum peuvent le disputer à ce que l'Helvétie offre de plus grandiose. Les deux voyageurs ont mesuré la hauteur du *Nanda-Dévi*, au pied duquel s'étend le glacier de Pachou, et d'où l'on jouit sur l'Himalaya d'un admirable panorama. Ils ont trouvé 17,900 pieds anglais (5,455 mètres), c'est-à-dire environ celle qu'avait passée, il y a vingt-six ans, M. Traill, *commissioner* du Kemaon. Le *Nanda-Dévi* est un pic isolé entouré de profonds précipices.

Tandis que les montagnes du midi de l'Asie font depuis quelques années, chez les Anglais, l'objet de reconnaissances scientifiques, consignées tant dans les ouvrages spéciaux que dans les Mémoires de Sociétés savantes de la Grande-Bretagne et des Indes orientales, les montagnes du nord et du centre de l'Asie ont fixé l'attention des voyageurs russes. Vous n'avez point oublié, Messieurs, l'excellent ouvrage de M. P. de Tchihatcheff sur l'Altaï; j'ai aujourd'hui à vous parler d'un travail non moins estimable, mais qui n'est malheureusement point écrit, comme celui de ce savant distingué, dans notre langue. En effet, de toutes les expéditions scientifiques entreprises depuis quelques années, il y en a eu peu d'aussi complètes que celle qui a été faite au nord de l'Oural et sur la côte de Pae-Choï : l'ouvrage où en sont consignés les résultats forme déjà deux volumes in-quarto.

L'auteur, M. Ernest Hofmann, ingénieur des mines et professeur à l'Université de Saint-Pétersbourg, a dirigé l'expédition qui, de 1847 à 1850, a exploré cette partie intéressante du globe, limitrophe de l'Europe et de l'Asie. Un grand nombre de planches accompagnent cette publication où toutes les branches de la science intéressées au voyage ont été traitées complétement : géographie, ethnologie, histoire naturelle, géodésie, astronomie; l'expédition a tenu registre de tout, et c'est sous les auspices de notre sœur de Saint-Pétersbourg, la Société impériale de géographie de Russie, que ce voyage a été accompli. Cet ouvrage se placera certainement à côté des meilleures publications scientifiques dont on soit redevable à la Russie. Le mouvement d'études sérieuses qui se manifeste depuis une vingtaine d'années dans ce vaste empire nous prouve que les intérêts scientifiques n'y ont pas toujours été sacrifiés, comme on l'a parfois prétendu, à ceux de la guerre. Plusieurs recueils d'une grande importance ont été commencés et poursuivis avec un zèle et une intelligence qui font honneur à la nation russe, et surtout à son gouvernement, auquel appartient

Digitized by Google

l'initiative de toutes ces entreprises. Je citerai en particulier l'ensemble des travaux géodésiques qui, depuis dix ans, ont été exécutés pour fixer la position des lieux de l'empire russe et préparer ainsi les éléments d'une carte ayant la rigueur et l'exactitude des meilleures cartes officielles de la France et de l'Angleterre. C'est l'Observatoire de Poulkova qui est comme le centre de ce travail gigantesque dont plusieurs parties sont maintenant complétement achevées. Cet établissement, situé non loin de Saint-Pétesbourg, a pris rang parmi les observatoires les plus importants de l'Europe : il publie tous les ans des Annales dont s'enrichit votre bibliothèque, et où se trouvent réunies une suite d'observations physiques, météorologiques, magnétiques, d'autant plus intéressantes qu'elles portent sur les contrées les plus éloignées; on y trouve rapprochées des observations d'un même phénomène faite par exemple, à la fois à Saint-Pétersbourg et à Pékin. Les plus célèbres astronomes russes, MM. Struve, directeur de l'observatoire de Poulkova, Prazmowski, directeur de l'observatoire de Varsovie, M. le colonel Lemm et M. O. Struve sont les principaux auteurs des publications que l'observatoire de Poulkova nous a envoyées. Nous y trouvons la mesure d'un degré du méridien, compris entre le Danube et la mer Glaciale, les expéditions chronométriques de 1845 à 1846, et l'évaluation des coordonnées géographiques des principales localités du gouvernement des Cosaques du Don et de Nowogorod. Dans ce grand mouvement scientifique auquel la Russie obéit comme les nations occidentales, la Société impériale de Saint-Pétersbourg a pris plus d'une fois l'initiative, et c'est encore sous ses auspices qu'a été commencée l'intéressante publication destinée à éclairer la climatologie qui vous a été envoyée.

Depuis quelques années, la Russie d'Asie, et surtout les contrées ouraliennes, ont été explorées et décrites sous toutes leurs faces; il ne nous reste presque plus rien à en savoir. Encore quelques ouvrages comme celui de M. Hofmann, et la Russie n'aura rien à envier, sous le rapport des lumières et de l'esprit de vulgarisation scientifique, aux contrées occidentales. Saint-Pétersbourg et Kasan sont deux centres d'où nous viennent, chaque année, des publications importantes dont plusieurs comptent parmi les recueils les plus accrédités de l'Europe.

Les régions polaires, qui attendent de nouveaux explorateurs, avaient trop fourni, les années dernières, à votre curiosité, pour pouvoir vous enrichir beaucoup cette année. Je vous ai déjà parlé tout à l'heure de quelques-unes des publications relatives aux ex-

Digitized by Google

plorations qui nous étaient connues. M. de la Roquette, qui apporte à nos travaux un concours si actif, a résumé, dans une notice biographique sur l'infortuné Franklin, l'histoire des services rendus par ce navigateur à la géographie, et en particulier à celle des contrées polaires. Un aperçu de M. le comte Minischalchi, sur les découvertes arctiques, vous a présenté un résumé analogue à celui que M. V.-A. Malte-Brun vous avait tracé des dernières tentatives faites pour atteindre les extrémités du monde septentrional.

.....

(*La fin à la prochaine livraison.*)

Société impériale des antiquaires de France. — Une question de géographie ancienne dont nos lecteurs connaissent déjà sommairement l'objet par le rapport de M. Alfred Maury, est venue passionner, depuis deux ans, le monde ordinairement si paisible de l'érudition. Nous voulons parler, on le devine, de la question d'Alise. Cette ville, où les derniers défenseurs de la Gaule soutinrent contre Rome un duel suprême, où Vercingétorix, trahi par la fortune, jeta aux pieds de César sa vaillante épée, avait été placée jusqu'ici à Alise-Sainte-Reine en Auxois. Un architecte de Besançon, M. de La Croix, est venu tout à coup enlever à cette petite ville l'honneur des grands souvenirs qui faisaient son orgueil et sa réputation, et il a transporté à Alaise, village du département du Doubs, le théâtre de la grande lutte immortalisée par César. Comme toutes les opinions nouvelles qui brisent tout à coup avec des traditions accréditées, la thèse de M. de La Croix causa une vive émotion parmi toutes les personnes qui s'occupent de notre histoire. La curiosité nationale fut vivement excitée ; l'érudition française se partagea en deux camps : les uns défendirent la vieille Alise ; les autres se rallièrent à la nouvelle Alaise. Le caractère gaulois reparut au milieu du débat. On disputa subtilement, et l'on combattit avec ardeur, comme pour rappeler l'*acriter certare et acute loqui* du vainqueur des Gaules. La Revue se bornera, quant à présent, à signaler la lutte. Mais que ses lecteurs se prononcent pour Alise ou pour Alaise ; qu'ils prennent parti pour la Bourgogne ou pour la Franche-Comté, nous n'en sommes pas moins sûr de leur être agréable en plaçant sous leurs yeux les extraits suivants d'un excellent morceau d'érudition, lu par M. Quicherat à la Société des Antiquaires. Après avoir exposé l'origine de la discussion, M. Quicherat aborde comme il suit le fond de la question.

Digitized by Google

I.

Alise n'est point Alesia.

Un moine du neuvième siècle paraît avoir le premier confondu Alesia avec Alise en Auxois. Il s'appelait Herric, et suivait la profession de saint Benoît dans le monastère de Saint-Germain d'Auxerre. Homme instruit, judicieux pour son temps et d'une vive imagination, il lut les Commentaires de César, ayant vu, selon toute probabilité, les ruines encore considérables d'une ville appelée Alise, dont le nom, dont le site semblaient cadrer d'une manière étonnante avec ceux de l'endroit où la Gaule acheva d'être vaincue. Il conclut à l'identité, et il exprima son opinion dans quelques vers qu'il ajouta au récit de l'un des miracles de saint Germain (1).

En face de la montagne d'Alise était l'abbaye de Flavigny, aussi de l'ordre de Saint-Benoît; mais la règle y était tombée en désuétude au dixième siècle. Hildric, abbé de Saint-Germain d'Auxerre, l'y porta de nouveau vers l'an 1000 (2), et après le passage d'Hildric, l'opinion d'Herric fut professée à Flavigny. Ce fut pour cette abbaye un titre de gloire et un article de foi d'avoir à sa porte un champ de bataille fameux. Ses religieux en gardèrent soigneusement la mémoire ; ils l'inscrivirent dans leur bréviaire, ils l'offrirent aux savants du seizième siècle, qui l'acceptèrent ; et ainsi la critique d'un homme des temps barbares s'est imposée à l'érudition moderne.

Il n'y a que cela de sensé à déduire des vers d'Herric, du bréviaire de Flavigny (3) et de l'accord des érudits, qui, depuis Paradin

(1) Le poëme des Miracles de saint Germain est dans le recueil des Bollandistes, t. VII du mois de juillet, col. 241.

(2) *Gallia Christiana*, t. IV, col. 459.

(3) Voici les vers d'Herric, tels qu'ils ont été cités :

« Te quoque, Cæsareis fatalis Alesia castris,
Haud jure abnuerim calamis committere nostris.
Te fines Heduos ac limina summa tuentem,
Aggressus quondam sævo certamine, Cæsar
Pene tulit latias non æquo marte phalangas,
Expertus patriis quid Gallia posset in armis :
Nunc restant veteris tantum vestigia castri. »

Et l'ancien bréviaire de Flavigny, tel qu'il a été cité aussi : « Ne vero « lateat eversionis Alesiæ causa, diligens lector noverit fortissimum im- « peratorem Romanorum Julium, qui postmodum monarchiam obtinuit et

Digitized by Google

ou je ne sais quel autre Bourguignon, ont affirmé, sans la discuter, l'identité d'Alise et d'Alesia. Il ne fallait pas, comme on l'a fait, aller chercher ces témoignages pour en forger le système historique le plus monstrueux, pour supposer une tradition qui, soit à Auxerre, soit aux environs de Flavigny, se serait transmise de bouche en bouche depuis le temps de la république romaine jusqu'au règne de Charles le Chauve, pour donner enfin comme les échos de cette tradition, au moyen de laquelle on prétend interpréter César, des gens qui n'ont pu tirer que de l'interprétation même de César tout ce qu'ils ont su et dit au sujet d'Alise.

A l'égard des moines de Flavigny, la preuve de ce que j'avance est facile à administrer. Ils ont déclaré eux-mêmes que ce qu'on lit dans leur bréviaire était parvenu à leur connaissance par le livre de la Guerre des Gaules ; et ils ont eu la bonne foi d'ajouter qu'ils avaient manqué de renseignements pour savoir si la ville détruite par César avait été réédifiée depuis : de sorte qu'ils prenaient les ruines gallo-romaines d'Alise pour celles de l'antique Alesia ; de sorte encore que, loin d'y avoir dans l'Auxois des traditions au sujet de la ville celtique, il ne s'en était pas même conservé au sujet de la ville romaine, quoique sa destruction remontât seulement au huitième siècle de notre ère. Tout cela est dit dans la leçon VI du bréviaire, qui vient après la leçon V (1). On a cité la leçon V, on a omis la leçon VI ; et s'être autorisé de l'un sans avoir parlé de l'autre, est ce que j'appelle une coupable réticence.

Pour ce qui concerne Herric, je m'expliquerai un peu plus longue-

« totum pene orbem maximis bellis et viribus romanæ ditioni subegit, ut « ipse in libro Belli gallici scripsit, post domitam Galliam constitisse, et « conspiratione Gallorum rebellionem passum omnium civitatum, quæ « simul omnes suas vires contra eum effuderant, maximis operibus pluri- « busque congressibus pariter superasse, et contra suam naturam, quam « lenem jactabat, in auctores seditionis atque conspirationis acerbius ani- « madvertisse, eoque.... securi percussisse, civitatemque, ne quid dein- « ceps simile moliretur, diruendam curavisse. »

(1) « Hæc ex memoratis libris Belli gallici diligentius innotuerant, quo- « rum priores ipse (Cæsar), posteriores Hircius Pansa, notarius ejus, « composuit. Situs exædificandæ (urbi), ut cernentes judicare possunt, « opportunissimus est ; sed utrum instauratio ejus deinceps ab aliquo « inchoata fuit aut peracta, nulla, quæ ad nos pervenerunt, monumenta « docuerunt. » Dom Georges Viole, Apologie pour la véritable présence du corps de sainte Reine d'Alise dans l'abbaye de Flavigny, p. 101. Paris, in-12, 1653.

Digitized by Google

ment, afin que les personnes à qui nos origines ne sont pas familières voient jusqu'à quel point on a cherché à les décevoir sur la manière dont nous est parvenue la notion de l'antiquité.

Ni à la campagne, ni à la ville, en quelque lieu que ce soit de notre pays, il n'y avait au neuvième siècle de bonnes gens qui racontassent aux savants les grandes tribulations que les ancêtres gaulois avaient eu à souffrir des conquérants romains. La nation française, en ce temps-là, n'avait conservé aucun souvenir ni de l'ère celtique, ni de la conquête romaine, ni seulement des Romains, dont elle ignorait le nom. Ses connaissances en histoire se bornaient à savoir qu'avant qu'il y eût des chrétiens, le pays avait été peuplé par des païens ; mais ces païens, elle les confondait avec les barbares, destructeurs de l'empire et de la monarchie mérovingienne : Wandres (Vandales), Saisnes (Saxons), Sarrasins disait tout. Les ruines amoncelées sur le sol avaient été faites par les Sarrasins, et les auteurs des monuments auxquels appartenaient ces ruines étaient encore les Sarrasins. *Murs sarrasinois* est la seule expression qu'il y ait eu dans l'ancienne langue pour désigner les restes de constructions romaines. Si, par un sort privilégié, la mémoire d'un grand événement avait pu se perpétuer en quelques lieux, c'était en perdant tout caractère historique, en devenant une légende amalgamée d'autres réminiscences, privée de noms propres ou attribuée de génération en génération au héros du moment : de sorte qu'on voit se succéder, selon les siècles, le roi Brunehaut (une femme devenue un homme), le roi Charlon et ses pairs, le roi Artus. Parmi les lettrés qui lisaient l'histoire, il n'y en avait pas un sur mille qui fût capable de s'en servir pour débrouiller cette confusion. Au plus grand nombre il fallut des siècles avant d'en venir à hasarder des attributions savantes, et des siècles encore avant de les faire descendre dans la multitude. Les traditions populaires où se mêlent le nom de César et celui des Romains sont les premières conquêtes de cette érudition enfantine. On n'en trouvera pas d'exemple avant le quatorzième siècle.

De tout cela il résulte que, si Alise avait été l'objet de quelques récits dans le temps où vivait Herric, ni les Gaulois ni César n'auraient été nommés dans ces récits. Mais comme la leçon du bréviaire de Flavigny, qui peut remonter au douzième siècle, constate de la manière la plus formelle qu'il n'existait alors aucun renseignement relatif à la même Alise, il est plus que probable que déjà les choses étaient en cet état au neuvième siècle, et qu'ainsi le moine d'Auxerre n'a pas même eu à son service une légende indéchiffrable.

Digitized by Google

Je sais qu'on a cherché à faire croire qu'il serait constaté par des chartes qu'au dixième siècle on avait mémoire, non pas précisément du grand rôle joué par Alise, mais de l'existence en Auxois des Mandubiens auxquels appartenait Alesia.

C'est là un détestable usage qu'on a fait d'une phrase mal rédigée de l'abbé Courtépée. Ce savant homme, dénombrant les paroisses du diocèse d'Autun, dit ceci :

« *Insulæ sub Monte-regali*, Lisle-sous-Montréal, *id.*, et le *Gallia Christiana* de Robert l'appelle *Insulæ in Mandubiis*, p. 215, dixième siècle (1).

Quelle preuve y a-t-il là que le nom des Mandubiens s'est conservé par les chartes jusqu'au dixième siècle? dixième siècle ne tombe pas sur le *Gallia Christiana* de Claude Robert, qui parut en 1626, où il n'est parlé de Lisle qu'à l'occasion des cordeliers établis là du temps de Louis XI, et où il reste, pour unique argument, que Claude Robert, comme tous les érudits de son temps, a affecté la couleur antique en rehaussant le nom d'un obscur village par une appellation qu'autorisait l'opinion générale sur Alise. Dixième siècle tombe sur *idem*, qui est un renvoi aux preuves du premier volume de Dom Plancher, alléguées dans l'article précédent. Et en effet, à la colonne vingt-quatre de ces preuves, il y a une donation faite en 992 de plusieurs églises, parmi lesquelles celle de Lisle figure en ces termes : *Insulis, altare sancti Médardi*. L'autel de Saint-Médard est-il l'équivalent de *in Mandubiis?*

Ainsi on n'a pas plus de document à produire que de tradition à supposer. Le seul auteur d'Herric est César, César qu'il a interprété avec les ressources de son jugement; et le public aurait certainement été plus à même de s'en apercevoir, si celui qui a amené les vers d'Herric comme la *fatalis machina*, aussi intrépide abréviateur des textes en vers que des textes en prose, n'avait pas retranché la naïve étymologie que le poëte donne du nom d'Alise :

> « *Te quoque, Cœsareis fatalis Alesia castris,*
> *Haud jure abnuerem calamis committere nostris,*
> Quæ, quod alas proprios præpingui pane colonos,
> Nominis adjectu quondam signata putaris, etc. »

Qui a fait l'étymologie a fait l'attribution; et je vais démontrer maintenant que l'attribution est fausse.

La ville dont il est question dans les Commentaires et celle qui

(1) *Description du duché de Bourgogne*, t. I, p. 337.

Digitized by Google

s'élevait jadis sur le mont Auxois ne se sont jamais appelées de même.

Par le plus heureux des hasards, Alise en Auxois nous offre de son nom un monument écrit du temps même où l'on commença à s'y servir de l'écriture. C'est une inscription en langue celtique, contemporaine de César ou peu postérieure à lui. On y lit en magnifiques capitales romaines ALISIIA : orthographe d'où il résulte que les Gaulois affectaient d'une prononciation étroite la seconde syllabe du mot. L'usage des Gallo-Romains fut le même : une monnaie mérovingienne est marquée ALISIA, et la basse latinité nous offre la forme adjective *alsiensis*, où, par le déplacement de l'accent, la voyelle a tout à fait disparu. Enfin le nom du village d'*Alise*-Sainte-Reine nous montre la prononciation gauloise conservée encore dans la bouche des Français.

On se trompe si on croit que Pline fournit une exception quand il écrit *Alexia* le nom d'une ville celtique où se fabriquaient des objets de cuivre plaqué d'argent (1). Alexia s'éloigne d'Alisia par la seconde voyelle et par la troisième consonne ; elle s'en éloigne encore plus par le trait dont le naturaliste la caractérise. Les barbares ne travaillent pas les métaux à distance de leur gisement ; le cuivre et l'argent, qui sont nécessaires à la fabrication dont il s'agit, n'existent pas dans l'Auxois. Il faut chercher Alexia dans un pays de montagnes argentifères, comme sont, par exemple, les Cévennes, et l'Alexia de Pline ne fait qu'un avec l'Ἀλεξία de Diodore de Sicile, qu'on disait avoir été fondée par Hercule vainqueur de Géryon.

Ainsi, pour le nom de la ville éduenne, la forme étroite est la seule qui ait jamais existé.

Au contraire, le nom que nous a transmis Jules César se présente avec la prononciation large à la seconde syllabe, *Alesia*. La leçon est incontestable, tous les manuscrits la donnent ; elle est confirmée par l'accord de tous les auteurs subséquents : *Alesia* dans l'Épitome de Tite Live et dans Velleius Paterculus ; *Alexia* ou *Alesia* dans Florus ; Ἀλεσία dans Strabon et dans Dion Cassius, Ἀλησία dans Plutarque, Ἀλαισία dans Polyen.

Vainement on a cherché à détruire cette unanimité en alléguant que les Grecs prononçaient leur η comme un ι, et qu'ainsi l'Ἀλησία de Plutarque équivaudrait à *Alisia*, Les hellénistes qui ont mis cette doctrine en avant (ils sont deux) n'ont qu'à repasser dans leur mémoire tous les noms et mots transportés du grec dans le latin, et

(1) *Hist. nat.*, lib. XXXIV, cap. XVII.

Digitized by Google

tous les noms transportés du latin dans le grec ; ils s'apercevront que l'η grec a été constamment rendu par l'*e* long des Latins, et l'*e* long des Latins par l'η des Grecs. Ἀλησία dans Plutarque équivaut à *Alesia* dans César.

En dernière analyse, ou bien *Alesia* et *Alisia* sont deux noms tout à fait distincts, comme *braise* et *brise*, et alors ils s'appliquent à deux endroits différents ; ou ils sont le même nom diversement prononcé, et de là résulte l'idée de deux dialectes, par conséquent de deux pays séparés, par conséquent encore de deux endroits qu'on a eu tort de confondre.

Voyons maintenant comment la configuration du terrain d'Alise répond aux données des Commentaires sur la configuration du terrain d'Alesia.

1° Toutes les expressions dont César se sert, toutes ses opérations autour de la ville qu'il assiége, indiquent un lieu horriblement tourmenté. Sa circonvallation n'était nulle part de niveau : *Regiones secutus quam potuit æquissimas, pro loci natura* (cap. LXXIV). Sur un seul point il avait trouvé un endroit plat, *planities*, d'environ une lieue de long, et il insiste sur le contraste que présentait cet endroit avec la ceinture de montagnes, qui serrait la ville d'aussi près que possible : *Ante id oppidum planities millia passuum III in longitudinem patebat; reliquis ex omnibus partibus colles mediocri interjecto spatio pari altitudinis fastigio cingebant* (cap. LXIX). Il achève plus loin de nous dépeindre la physionomie du même endroit en disant qu'il était encaissé : *In ea planitie, quam* intermissam collibus *tria millia passuum in longitudinem patere demonstravimus* (cap. LXX). Comme la longueur seule est spécifiée dans ces deux passages, il est certain que la largeur était relativement beaucoup moindre. Cet endroit plat régnait devant la ville.

Alise est une montagne oblongue dont la pointe orientale se relie par un col étroit à une suite de plateaux. Tout le reste de son périmètre est entouré de deux vallons qui débouchent au couchant dans la vallée de la Brenne, élargie là de manière à former une vaste plaine qu'on appelle la plaine des Laumes. Sauf à l'extrémité orientale, il y a donc des endroits plats tout autour d'Alise. Les vallons latéraux, si étroits qu'ils sont (1), suffisent pour détruire l'assimilation du lieu avec Alesia, où il n'y avait pas d'endroits plats, même étroits, ailleurs que sur un seul point.

(1) Ils ne le sont pas tant. Il y en a un qui mesure, rien qu'en plate prairie, de 400 à 500 mètres.

Digitized by Google

Quant à la plaine des Laumes, parce qu'elle est située devant celle des pointes de la montagne, qui peut être considérée comme le front de l'ancienne ville, on y voit la *planities* mentionnée par César. Mais elle ne répond à aucune des autres données. Elle n'est pas encaissée : sa largeur atteint dans des endroits plus de trois kilomètres. Elle n'est pas de celles dont on puisse dire qu'elles ont une lieue de long : si elle forme un espace qui a effectivement cette longueur, tant qu'elle s'appelle la plaine des Laumes, là où elle cesse de porter ce nom, elle ne cesse pas de régner; elle est la vallée de la Brenne, qui va d'enfilade, sans se détourner, jusqu'à Fain-lez-Montbard; de sorte qu'aux yeux de celui qui ne s'inquiète pas de nos dénominations cadastrales, elle a, non pas une, mais trois lieues de long.

2° Parmi les hauteurs qui encaissaient la *planities*, il y avait notamment une côte continue sur laquelle campaient plusieurs divisions de l'armée romaine, de sorte que, quand la cavalerie s'engageait en bas, de tous les quartiers à la fois on avait vue sur le champ de bataille : *Erat ex omnibus castris, quæ summum undique jugum tenebant, despectus* (cap. LXXX).

La plaine des Laumes n'est dominée, dans le sens où se seraient tenus les Romains, que par deux promontoires où deux camps seulement pouvaient être posés, lesquels promontoires constituent l'extrémité de deux *jugum*, et non pas la continuité d'un seul.

3° Il existait autour d'Alesia des précipices qui avaient permis aux ingénieurs romains de simplifier sur ces points les ouvrages de contrevallation, car on voit Vercingétorix et ses Gaulois tenter l'assaut de ce côté-là à un moment où ils désespèrent de traverser les ouvrages trop considérables dans les lieux plats : *Desperatis campestribus locis propter magnitudinem munitionum, loca prærupta ex ascensu tentant* (cap. LXXXVII).

Il n'y a pas de précipices auxquels on puisse appliquer cela sur le terrain d'Alise : ce qui est cause que tous ceux qui ont essayé de dessiner sur ce terrain les lignes de César, leur ont donné partout la même force, contrairement au passage que je viens de citer.

4° Des deux rivières qui entouraient Alesia, il y en avait une dont le général romain n'avait pas pu dériver l'eau dans son fossé de retranchement, car il dit expressément qu'il tira de l'eau d'une seule rivière : *Fossam campestribus ac demissis locis aqua ex flumine derivata complevit* (cap. LXXII); et c'est là une nouvelle preuve de l'existence d'un précipice qui bordait la montagne d'Alesia d'un côté, et au fond duquel coulait l'autre rivière.

Digitized by Google

Transportons-nous à Alise. Nous voyons la ligne de contrevallation traverser la vallée de l'Ose vers l'est, la vallée de l'Oserain au sud-est, la Brenne deux fois à l'ouest, l'Ose encore une fois au nord-ouest, le ruisseau de Rabutin au nord; de sorte que César aurait disposé de quatre cours d'eau propres à faire des dérivations sur six points; et alors il aurait mis *aqua ex fluminibus derivata*, et non pas *ex flumine*.

5° Le terrain au nord d'Alesia présentait de telles difficultés, que la division romaine qui gardait ce côté avait été contrainte d'établir son camp en un lieu défavorable : *Necessarioque pœne iniquo loco et leniter declivi castra fecerant* (cap. LXXXIII).

Le nord d'Alise présente le débouché d'un vallon où le camp pouvait être établi dans la position la plus favorable, et où les stratégistes modernes s'étonnent de ne le pas trouver.

6° Alesia était surmontée d'une acropole : *Vercingetorix ex arce Alesiæ suos conspicatus* (cap. LXXXIV). *Arx*, c'est-à-dire un lieu de défense séparé de la ville, un refuge posé sur une éminence, comme est le Capitole à Rome, comme sont les citadelles de toutes les villes antiques.

La montagne d'Alise ne présente à son sommet qu'un plateau sans éminence d'aucune sorte.

7° On accédait à Alesia par un grand nombre de portes : *Eruptionem ex oppido* pluribus portis *summa vi facere conabantur* (cap. LXXIII).

Le plateau d'Alise est escarpé de toutes parts, sauf à ses deux pointes; de sorte qu'il n'a jamais pu y avoir que deux portes, de l'aveu même de ceux qui y placent Alesia. Avec de la bonne volonté, on pourra admettre une poterne sur le flanc septentrional. Mais deux portes et une poterne ne répondent pas à *pluribus portis*.

8° Alesia était dans une position telle, qu'une armée de quatre-vingt-dix mille hommes pouvait trouver un abri sous ses murailles : ce qui résulte du parti pris par Vercingétorix de s'y retrancher.

Alise n'offre point un pareil abri. La ville occupait la totalité du plateau : les quatre-vingt-dix mille hommes auraient été obligés de s'étager en gradins sur les deux versants du col. Forcés dans leurs retranchements, ils n'auraient pas pu s'aider de la ville avec efficacité; ils ne disposaient que d'une porte pour communiquer avec elle, et cela quand nous savons que, de son camp, l'armée de Vercingétorix pouvait entrer dans la ville par plusieurs portes : *Vercingetorix jubet* portas *claudi, ne castra nudentur* (cap. LXXI).

Digitized by Google

9° La montagne sur laquelle était posée Alesia avait demandé, pour être enveloppée, une contrevallation de seize mille deux cent quatre-vingt-onze mètres, ou onze milles romains : *Ejus munitionis, quæ ab Romanis instituebatur, circuitus XI millia passuum tenebat* (cap. LXIX).

La montagne d'Alise ne demandait, pour être enveloppée, qu'une contrevallation de douze mille quatre cents mètres, d'après les calculs d'un officier d'état-major qui a essayé de placer sur ce terrain les opérations de César (1).

10° L'enceinte d'Alesia présentait un immense développement. Outre une partie du peuple mandubien, réfugié là avec ses troupeaux, outre les magasins nécessairement considérables dans un lieu d'asile, outre les édifices isolés, de forme ronde et sans étage, qui constituaient l'habitation gauloise, elle put contenir à un moment toute l'infanterie de Vercingétorix, quatre-vingt mille hommes (2), avec de nombreuses réquisitions de bétail qu'il avait tirées de tout le pays (3). Quel était le nombre des habitants d'Alesia? on l'ignore. J'accepte le chiffre proposé par les défenseurs d'Alise, vingt-quatre mille cinq cents. Vingt-quatre mille cinq cents et quatre-vingt mille font cent quatre mille cinq cents; ajoutons cinquante mille têtes de bétail, et cherchons à placer cela dans l'enceinte d'Alise.

Cette enceinte, mesurée sur le plateau, était de quatre-vingt-dix-sept hectares, y compris l'épaisseur des fortifications.

Les calculs faits par les gens du métier sur la castramétation romaine, dont les Gaulois s'étaient rendus imitateurs, établissent que, dans ce système, un are fournissait le campement d'un peu plus de six fantassins; mettons sept. Dans la pratique actuelle, on fait tenir huit fantassins sur le même espace : mettons huit. Si huit hommes occupent un are, huit cents hommes occuperont un hectare, quatre-vingt mille hommes cent hectares, Cent hectares! Mais je viens de dire qu'Alise, dans l'état où elle est aujourd'hui, une plaine toute nue, n'en a que quatre-vingt-dix-sept. Il faut donc renoncer à loger deux mille quatre cents hommes de l'armée gauloise, plus les vingt-quatre mille âmes de la population, plus les bêtes, plus le matériel, plus les constructions!

(1) *Spectateur militaire*, année 1839, p. 626.

(2) « Copias omnes, quas pro oppido collocaverat, in oppidum recepit. » (Cap. LXXI.)

(3) « Pecus cujus magna erat copia ab Mandubiis compulsa. » (C. LXXI.)

Digitized by Google

La méprise d'Herric est par trop évidente. Alise ne répond à Alesia ni par son nom, ni par son site, ni par ses eaux, ni par ses escarpements, ni par ses dimensions en haut, en bas, dans tous les sens.

Je m'en tiendrais là si je n'avais qu'à déposséder Alise d'une renommée illégitime; mais une fantasmagorie que je dois dissiper a été répandue autour de la question. Les auteurs les plus graves en matière d'art militaire ont été invoqués, opposés, avec toutes sortes d'apostrophes et d'exclamations, aux professeurs qui se mêlent de réformer le jugement des grands capitaines.

.....

Sur la valeur de ce moyen oratoire, voici ce que j'ai à répondre :

Les militaires ne sont pas ordinairement philologues. Ils ne se targuent ni n'ont besoin de l'être. Jamais aucun d'eux n'a trouvé mauvais que les professeurs touchassent aux textes qui contiennent le récit des siéges et des batailles. Au contraire, les plus illustres, les plus savants dans leur art ont toujours eu cette déférence pour l'érudition, de s'aider de ses travaux et de ne dégager le sens stratégique des choses qu'après avoir vu comment le sens littéral avait été fixé par les commentateurs de robe courte ou longue. Il en résulte que la science militaire n'a pas plus dit son dernier mot sur les guerres des Grecs et des Romains que l'érudition n'a dit le sien sur la valeur des textes, et que bien des jugements, même d'hommes supérieurs, sont à réformer, par la raison qu'ils procèdent de commentaires erronés.

Voyons maintenant ce qui est advenu dans le cas particulier d'Alesia.

Une solution fausse, universellement acceptée, a été offerte aux militaires comme une solution vraie, certaine, sur laquelle il n'y avait plus à revenir. On ne leur a pas dit : « Il est supposable qu'Alise nous représente Alesia : voyez si les opérations de César peuvent s'accorder avec cette conjecture ; » on leur a dit : « Alise est Alesia ; arrangez-vous pour placer sur ce terrain les opérations de César. » Alors les militaires ont opéré dans le cercle où on les avait enfermés. Ils sont parvenus à mettre un certain nombre de choses à leur place, et Dieu sait qu'on l'a fait sonner assez haut ; mais ils n'ont su que faire d'un non moins grand nombre d'autres choses, et l'on s'est bien gardé de le dire : de sorte qu'on les a représentés comme les apôtres d'une doctrine dont ils n'étaient que les adeptes, et où, quand ils ont voulu l'accommoder aux principes

Digitized by Google

de leur art, ils n'ont laissé voir qu'embarras, incertitude, incrédulité.

Comme il est toujours temps d'accomplir ce qui est indispensable, je m'acquitterai du soin auquel se sont soustraits mes adversaires. On a cité ou nommé (plutôt nommé que cité) Guischardt, Napoléon, Berlinghieri, les officiers de l'état-major qui ont dressé la grande carte de France, c'est-à-dire le commandant Dumesnil, rapporteur de leurs travaux sur Alise. Je vais montrer ce que valent pour Alise les témoignages de Guischardt, de Napoléon, de Berlinghieri et du commandant Dumesnil.

Guischardt, colonel d'infanterie au service du grand Frédéric, s'est livré à deux reprises à l'examen du siége d'Alesia. La première fois (1), il raisonna sans avoir eu pour se guider aucun renseignement topographique. Ayant commis des fautes contre les règles du métier, il fut aigrement censuré par l'un de ses collègues, nommé le chevalier de Lo-Looz. Cela le détermina à reprendre la question (2); il opéra en s'aidant de la carte très-imparfaite qui accompagne la dissertation de d'Anville, et ce fut avec si peu d'idée des vraies mesures qu'il réduisit la ville à n'occuper que le tiers du plateau d'Alise, de sorte qu'il logeait plus de cent mille hommes et des maisons sur trente hectares de terrain. Quant à la valeur de ses autres interprétations, Berlinghieri a démontré que presque aucune ne répondait au texte.

Passons à Napoléon.

Son opinion, non pas sur Alise, mais sur le siége d'Alise, est exprimée dans l'ouvrage que M. Marchand publia en 1836, sous le titre de *Précis des guerres de César, écrit à Sainte-Hélène, sous la dictée de l'Empereur* (3). *Précis* annonce très-bien de quoi il s'agit. L'Empereur lisait les Commentaires, résumait à mesure chacun des livres dans sa mémoire, et dictait ce résumé à son valet de chambre. Il a réduit de la sorte le septième livre à douze petites pages. A la suite de chaque campagne, il faisait écrire une ou plusieurs observations, ordinairement très-succinctes, sur les choses du métier. Voilà tout le livre. Lors donc qu'on veut se prévaloir de l'opinion de Napoléon sur un point quelconque des Commentaires, il ne faut pas citer ses résumés, où il n'est que l'écho des traducteurs ou annotateurs dont il

(1) *Mémoires militaires sur les Grecs et les Romains*, t. I, ch. XVI.

(2) *Mémoires critiques et historiques sur plusieurs points d'antiquités militaires*, t. IV.

(3) Paris, Gosselin, 1 vol. in-8°.

Digitized by Google

s'était aidé pour comprendre le texte ; il faut citer ses observations.

Eh bien, en allant chercher là ce qu'il pensait du siége d'Alesia, on trouve que, s'il n'a pas douté un moment de l'identité de cette ville avec Alise, d'un autre côté, il n'a rien vu que d'inintelligible et d'incroyable dans le récit de César.

« Est-il bien vrai, dit-il, que Vercingétorix s'était renfermé avec quatre-vingt mille hommes dans la ville, qui était d'une médiocre étendue? Lorsqu'il renvoie sa cavalerie, pourquoi ne pas renvoyer les trois quarts de son infanterie (1)? » Et plus loin : « Si Vercingétorix eût eu quatre-vingt mille hommes, peut-on croire qu'il se fût enfermé dans les murs de la ville? Il eût tenu les dehors à mi-côte, et fût resté campé, se couvrant de retranchements, prêt à déboucher et à attaquer César (2). »

L'étendue des lignes romaines ne lui cause pas moins d'embarras : « Un pareil problème pourrait-il être résolu aujourd'hui? Cent mille hommes pourraient-ils bloquer une place par des lignes de contre-vallation, et se mettre en sûreté contre les attaques de cent mille hommes derrière sa circonvallation (3) ? »

Deux pages contiennent la totalité des observations sur le siége d'Alise. J'en ai extrait tout ce qui peut être utile pour le débat, et je demande si, quand Napoléon a parlé de la sorte, il n'a pas condamné plutôt qu'approuvé l'hypothèse qui place Alesia à Alise.

Voici maintenant Berlinghieri, l'auteur le plus considérable dans la question, parce qu'il a longtemps médité dessus, et qu'aux talents militaires, il joignait le savoir d'un érudit et la pénétration d'un critique.

Léopold Vaccà Berlinghieri était un professeur de physique de l'Université de Pise que la Révolution fit soldat. Il servit dans les états-majors de l'insurrection toscane, commanda à Sienne avec le grade de général, et lorsque la cause de la liberté italienne fut perdue, entra comme simple chef de bataillon dans l'armée française. La guerre ne fut jamais pour lui qu'une étude à laquelle il apporta l'esprit scientifique dont il était imbu. Sa dissertation en est une preuve, en même temps qu'elle décèle un latiniste de première force (4).

(1) Page 109.
(2) Page 110.
(3) Page 111.
(4) Examen des opérations et des travaux de César au siége d'Alesia, par Léopold Vaccà Berlinghieri, œuvre posthume. Lucques, Bertini, 1812, in-vol. in-8°.

Digitized by Google

On pourrait nier qu'il ait admis l'attribution d'Alise ; car, outre qu'il n'introduit dans son Mémoire aucun nom de lieu ni de rivière, nulle part il n'appelle la ville assiégée par César autrement qu'*Alesia*. Cependant, comme il ne combat pas non plus l'attribution, et que dans un endroit il met Guischardt en contradiction avec sa carte des lieux (1), il est assez vraisemblable que son opinion s'est formée à la vue de cette carte. Or, son opinion est que les travaux du blocus peuvent se concevoir, mais que les batailles sont de toute impossibilité, et sans aller chercher si elles s'adapteraient mieux à un autre terrain, il traite tout simplement César d'imposteur.

Pour qu'on en soit convaincu, et aussi pour qu'on voie ce qu'était aux yeux d'un juge compétent cette admirable clarté des Commentaires, que ne cessent de vanter les partisans d'Alise, je rapporterai textuellement les prémisses et la conclusion du Mémoire de Berlinghieri.

« Je commencerai, dit-il dans son introduction (2), par annoncer que le jugement que je porte sur cette expédition n'est point conforme à celui des écrivains qui m'ont précédé ; et mon intention est de démontrer, 1° que le texte de César n'a été bien compris de personne dans les points les plus importants ; 2° que cela provient de ce que ce texte est réellement inintelligible en certains endroits, et de ce que, dans d'autres, les interprètes n'y ont pas mis assez d'attention et de sagacité. »

Et à la fin (3) :

« Je ne crois pas qu'on ait raconté ce qui a été fait réellement, et l'on se perdrait si l'on voulait porter un jugement solide sur une opération de guerre qui contient, à mon avis, beaucoup de circonstances fabuleuses.

« Je conclus qu'il faut cesser de donner cette campagne de César pour un chef-d'œuvre, comme ont fait tous les gens de lettres et tous les écrivains militaires jusqu'à nous, savoir : Juste-Lipse, Vigegnère, Le Blond, Folard, Guichard et beaucoup d'autres.

« Ce n'est point que je conteste à Jules César le mérite le plus éminent, ni la réputation de grand général. J'admire son expédition en Espagne contre les lieutenants de Pompée ; je suis surtout enthou-

(1) « Si l'on observe le plan de M. Guichard, copié d'après M. Danville, on verra qu'il n'y avait pas la distance d'un mille depuis la crête de la montagne jusques aux retranchements. » Page 158.

(2) Page 60.

(3) Page 183.

Digitized by Google

siaste de sa campagne d'Afrique contre Scipion, et je trouve partout des traits de génie ; mais je ne saurais regarder les campagnes dans les Gaules avec la même admiration, et je crois qu'on ne doit point aller chercher la vérité dans cette partie des Commentaires qui est destinée à les décrire. »

Ainsi se résume Berlinghieri, et je ne vois pas de quel secours il peut être pour ceux qui se sont abrités sous son nom.

Le commandant Dumesnil, dont il me reste à parler, est encore, bien qu'à un autre titre, une autorité très-grave. Il est le seul qui ait introduit dans la question l'étude approfondie du terrain d'Alise (1). Il a conclu que le récit de César s'appliquait à ce terrain : cela est vrai ; mais il ne suffisait pas de rapporter sa conclusion, il fallait vérifier l'opération par laquelle il y est arrivé.

Faisons cette preuve.

D'abord il convient que « les recherches consciencieuses qui avaient pour objet la découverte des vestiges des lignes romaines n'ont pas été couronnées de succès (2), » circonstance plus fâcheuse qu'il n'a l'air de le croire, pour lui qui ajoutera plus loin qu'une partie des retranchements a dû être creusée dans le roc. Il est vrai qu'il n'admettra qu'avec l'expression du doute (ce en quoi il se soustrait à l'autorité du texte) que des fossés aient été exécutés sur ces mêmes points : « L'on se demande, dit-il, comment les Romains pouvaient creuser de larges et profonds fossés sur les plateaux qui présentent une croûte rocheuse couverte de quelques décimètres de terre (3). »

Ensuite il trouve la ligne de circonvallation « vulnérable en plusieurs points. » Il signale surtout avec étonnement la négligence de César, qui aurait laissé le vallon de Rabutin déboucher sur ses lignes sans avoir pris aucune mesure pour le faire surveiller (4).

Ensuite il pense que « peut-être a-t-on outré les dimensions données aux ouvrages, » exagération qu'il n'attribue pas à César, parce qu'il « serait pénible de penser que tous les détails minutieux donnés par lui n'aient eu qu'un but, celui de couvrir une jonglerie ; » mais il l'attribue à d'autres, qu'il ne nomme pas.

Ensuite il opère comme si cette exagération était prouvée, et le développement qu'il donne aux lignes, « tracé d'après le relief du

(1) *Spectateur militaire*, année 1839.
(2) Page 624.
(3) Page 625.
(4) Page 629.

Digitized by Google

terrain, et tenant compte de toutes les circonstances qui peuvent concourir à la défense,» ce développement reste, suivant son calcul, de 2,116 toises, soit 4,232 mètres au-dessous des mesurés du texte pour la contrevallation, et de 1,588 toises ou 3,176 mètres pour la circonvallation (1): plus d'une lieue de différence à la première ligne, presque une lieue à la seconde.

Enfin, il est d'avis que le chiffre attribué à l'armée de Vercingétorix est trop fort, que cette armée n'aurait pas pu tenir dans la ville, et qu'il faut la réduire, sans dire de combien (2).

Résoudre un problème, c'est satisfaire à toutes ses données: si une seule des données a été omise, le problème n'est pas résolu. Or, le commandant Dumesnil a manqué à cinq des données dont il a eu connaissance, sans en compter plus de dix dont il ne s'est point aperçu; il n'a donc pas placé les opérations de César sur le terrain d'Alise : il a montré au contraire, par son exemple, que personne ne les y placera.

J'ai donné vingt raisons, dont une seule aurait suffi pour prouver l'erreur accréditée par les siècles. Si, après cela, les personnes de bonne foi ne regardent pas la cause d'Alise comme perdue à tout jamais, c'est que, contrairement à l'axiome, aussi vrai en critique qu'en jurisprudence, ce qui abonde aura vicié.

(*La suite à la prochaine livraison.*)

Société orientale de France. — *Séance du* 28 *février* 1857. — Le sécrétaire lit une lettre de M. le duc de Doudeauville que son état a empêché de venir présider l'assemblée; trois lettres de MM. Audiffred, le vicomte de La Noue et J. Rivière qui s'excusent de ne pouvoir assister à la séance.

Sont présentés et admis comme membres titulaires de la Société : MM. le baron Beyran, médecin de l'ambassade ottomane; le docteur Judas, ancien secrétaire du conseil de santé des armées; Eugène de Monglave, homme de lettres, voyageur en Amérique.

M. le président donne la parole à M. François Lenormant pour la lecture d'un rapport de la commission chargée d'examiner les découvertes relatives aux inscriptions de Ninive et de Babylone.

Après le rapport de M. Lenormant, M. le président engage M. J. Oppert, membre de la même commission, à prendre la parole pour lire son Mémoire sur l'interprétation des textes persépolitains, assyriens et mèdes. Après cette lecture, qui excite un vif intérêt, la So-

(1) Page 626.
(2) *Ibid.*

Digitized by Google

ciété décide que le travail de M. J. Oppert sera inséré dans le plus prochain numéro de la Revue.

M. G. Depping offre à la Société une brochure intitulée : *Voyages et aventures de Mme Ida Pfeiffer.*

Société centrale d'agriculture du département de la Seine-Inférieure. — Outre les procès-verbaux des séances et un rapport fait par M. Belot au conseil général de la Seine-Inférieure sur l'agriculture, le 120e cahier des extraits publiés par cette Société contient une statistique générale des machines à battre le blé dans le même département. Le nombre de ces machines battant et vannant en même temps est aujourd'hui de 1,076 pour les cinq arrondissements de Dieppe, le Havre, Neufchâtel, Rouen et Yvetot; le nombre de celles qui battent seulement le blé sans le vanner est de 413. Le nombre des chevaux employés au manége s'élève à 3,403 ; celui des gerbes battues en moyenne par heure, à 53,958; le prix des machines représente une somme totale de 1,545,290 fr.

Société d'agriculture des sciences et des arts de la Haute-Vienne. — Cette Société publie sous ce titre : *L'Agriculteur du centre*, un bulletin dont l'ensemble forme aujourd'hui une collection de trente-trois volumes in-8°. Celui de ces bulletins que nous avons sous les yeux comprend les mois de février et mars 1857. On y trouve la seconde partie d'une notice historique sur la Société. Cette seconde partie se rapporte au dix-huitième siècle; on y voit que, dès 1759, d'importantes expériences furent tentées dans le Limousin pour l'acclimatation du mûrier et la production de la soie ; mais qu'il fallut renoncer à cette belle industrie, attendu que les dépenses excédaient les produits dans une mesure considérable. Des expériences non moins intéressantes furent faites au sujet des laines, de la culture des plantes fourragères, de l'emploi de la grande charrue à défricher, du semoir mécanique. Presque toutes les questions qui sont aujourd'hui à l'ordre du jour parmi les personnes qui s'occupent d'économie rurale avaient été, sinon discutées, du moins entrevues par la Société limousine. Ses travaux, du reste, étaient grandement appréciés dans le pays. Le 20 juin 1761, les professeurs du collége des jésuites lui dédièrent une thèse, et sur quatre modèles d'inscription qui lui furent présentés, elle choisit celle-ci :

Regiæ Societati

Ad promovendam in Lemovicensi provincia agriculturam instituæ.

Digitized by Google

Une liste de tous les associés fut adressée au professeur de philosophie, afin qu'un exemplaire de la thèse fût porté à chacun d'eux. La thèse présentée, le 11 juillet, à l'assemblée, fut soutenue le 13, au collége des jésuites, sous la présidence de Mgr l'évêque, qui, ce jour-là, avait invité tous les membres à dîner. Il y eut probablement des deux côtés de vives attaques, de promptes réparties. On faisait alors de bonnes humanités. M. de La Borderie argumenta en français, et MM. de Fressiniat, Le Noir, Montaigut et de Lépine, en latin.

Après quoi, Mgr l'évêque et les membres de l'assemblée se rendirent dans une salle de l'établissement. Le professeur de philosophie et les répondants offrirent à la Société une thèse sur satin dans un cadre de bois doré. Mgr l'évêque fit le compliment d'usage, et chacun se retira.

Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne. — *Séance du 5 octobre* 1856. — M. Olivier Coeffet adresse, avec une notice, les empreintes de deux monnaies inédites, dont l'une est un tricus d'or frappé à Avallon. M. Cotteau lit un compte rendu de la session extraordinaire de la Société géologique de France, tenue à Joinville, relativement surtout à la comparaison des terrains observés par la Société avec ceux de l'Yonne.

— *4 décembre.* Il est procédé au renouvellement du bureau pour 1857-1858. Sont nommés : M. le baron Chaillou des Barres, président; Quantin et Dey, vice-présidents; Edmond Challe et Chérest, secrétaires; Corin, archiviste. M. Bazin, avocat, doyen de la Société, est nommé président honoraire. Un membre exprime le vœu que les observations météorologiques entreprises par la Société et un moment interrompues soient continuées à l'avenir. La Société décide que des mesures seront prises à cet effet, et que les instruments seront réparés ou renouvelés, s'il y a lieu. Les Mémoires suivants sont inscrits à l'ordre : *Notice sur le patrice Mummole*, par M. Chérest; *Notice sur un legs de Sens*; sur la collection numismatique et la médaille inédite de Titus, au revers : *Judœa navalis*, par M. Ed. Challe; rapport sur une découverte de documents concernant l'abbaye de Pontigny, par M. l'abbé Comat.

Société académique de l'Aube. — 2e *trimestre de l'année* 1857. — Deux longs articles occupent ce second numéro des publications de la Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Aube : une *Monographie des Unios de France*, par M. Henry Drouet, et les

Digitized by Google

Lettres missives de Henry IV, conservées dans les archives de la ville, publiées par M. Boutiot.

Je ne dirai que quelques mots du travail de M. Drouet, pour en venir à la correspondance du Béarnais, bien faite pour attirer et tenter. Les *Unios* forment un des deux genres de la famille des naïades, instituée en 1812 par Lamarck, dans son *Extrait des cours des animaux sans vertèbres* (1). M. Drouet a précédemment étudié dans ce même recueil les naïades ; il nous apprend qu'il n'y a pas à y revenir, « sa manière de voir sur ces coquilles étant à peu de « chose près toujours la même » ; aujourd'hui, il aborde franchement la question des Unios, sur laquelle il ne laisse, je crois, rien à dire après lui. De bonnes planches accompagnent cette monographie.

Sur les quarante-deux lettres de Henri IV, publiées par M. Boutiot, il n'y en a qu'un très-petit nombre comprises dans le volumineux recueil de M. Berger de Xivrey, et encore diffèrent-elles souvent par le texte : l'éditeur aurait dû nous les indiquer avec plus de précision ; mais il les fait précéder d'une étude préliminaire, qui est tout simplement un excellent travail d'histoire provinciale et dont je vais essayer de retracer rapidement les traits principaux.

Troyes avait tenu vigoureusement pour la ligue, et ne céda qu'après la reddition de Paris, au commencement d'avril 1594 ; la première lettre de Henry IV est du 1er de ce mois, et résume curieusement la situation du royaume à cette époque, en même temps qu'elle donne aux Troyens le conseil de prendre garde à ne pas se laisser « piper et gangner par les vagues promesses des estrangers et de « leurs adhérents », et leur promet que « la faveur de nostre pro- « tection vous peult apporter plus de moïens de biens et de richesses « que toute l'Espagne et les Indes ensemble peuvent produire d'or « et d'argent, » ce qu'on ne peut s'empêcher de lire en souriant, si l'on songe à l'origine gasconne du plus populaire de nos rois. Cette lettre fut reçue et publiée avec un véritable enthousiasme le 5 avril : Henry IV, d'ailleurs, sut bientôt se procurer un soutien solide dans la vieille ville ligueuse, en y envoyant comme évêque René Benoit, son confesseur, mais que la cour de Rome demeura onze ans sans reconnaître.

(1) Pour mieux faire comprendre à mes lecteurs non zoologistes ce qu'on entend scientifiquement par Unios, je dirai que ce sont ces grandes coquilles verdâtres et ovales si communes dans nos rivières et nos étangs. M. Drouet évalue à 4 à 500,000 le nombre d'œufs fournis par un seul Unio.

Digitized by Google

Les lettres qui suivirent continrent d'abord des témoignages répétés d'affection, mais peu à peu devinrent plus impérieuses, à mesure que la souveraineté du Béarnais s'affermissait, et renfermèrent bientôt de fréquentes demandes d'argent. Il y eut, à cette occasion, une aventure assez piquante : quand le roi passa à Troyes, en 1595, les habitants crurent faire mieux en lui offrant une somme de 1,200 écus plutôt qu'un objet de luxe ou de superfluité, seulement ils se contentèrent de la promettre, et quand il fallut songer au paiement, les bourgeois troyens se trouvèrent beaucoup moins généreux. Henry IV cependant n'entendait pas de cette oreille, et ne cessa de faire valoir ses droits : déjà, en 1598, il avait fait, mais vainement, incarcérer au « Four l'Evêque » Antoine Pithou, sieur de Luyères, échevin et député de la ville à Paris. Le 27 avril 1599, le roi écrivit au maire ce billet, qui mérite d'être lu : « Je pensois que vous eussiez desjà satisfait à ce que je vous avois mandé de payer à Dupont les douze cents escus qui ont esté cy-devant levés et receus pour le présent .de mon entrée en vostre ville, mais il s'est plaint à moy qu'au lieu de ce, vous en pensiez estre quistes pour ung vase que vous avez dit publiquement avoir marchandé à Troyes cent escus, et pour ce que ma volonté est que si ledit vase est commencé vous le fassiez parachever pour m'estre présenté dans un mois, et cependant parce que vous avez fait dire publiquement qu'il ne vous coustoit que trois cents escus, que vous aiiez à payer comptant audit Dupont le surplus desdits douze cents escus, luy aïant permis, à faute de ce, de faire exécuter les contraintes qu'il a cy-devant obtenues pour les neuf cents escus restants desdits douze cents, n'estant raisonnable que cela tourne au profit particulier des eschevins, à mes despens et du peuple qui l'a payé et pense que j'aye eu ledit présent. Adieu. » Le roi ne put obtenir cependant tout ce qu'il réclamait d'une ville démesurément obérée, et l'affaire fut finie en 1601, moyennant une somme de 2,000 livres payées par les échevins au lieu de 3,600. Ces messieurs, à la même époque, n'osant intervenir directement auprès de Henry IV pour lui parler de leur misère, s'adressèrent à Mlle d'Entragues pour obtenir l'autorisation de contracter des emprunts, mais ils ne voulurent pas se compromettre en lui écrivant, et lui envoyèrent seulement des messagers : la belle marquise de Verneuil réussit à souhait, comme on pense.

En 1600, cependant, Henry montre aux Troyens peu de bon vouloir, exigeant qu'à l'avenir, au lieu d'élire un maire, les habitants lui présentent trois candidats, entre lesquels il fera lui-même un choix

Digitized by Google

pour mettre ainsi un terme « au désordre qui est de présent aux affaires communes de ladite ville, et qui procède du peu de soing de ceulx qui ont esté admis depuis quelques années aux charges municipales. » Il fallut obéir, mais ce fut bien pire en 1607 : le roi nomma purement et simplement M. Daultruy à la place de M. Le Bé, qui venait de mourir, et sans la présentation préalable des candidats : il y eut bien un peu d'émotion au conseil de ville, mais que faire ? Messieurs du conseil « procédèrent par voie d'élection à la nomination de M. Daultruy, afin que M. le maire soit nommé par le roy et les habitants. »

Parmi les lettres publiées par M. Boutiot, il y en a plusieurs qui ne sont relatives qu'à des événements généraux dont Henri IV avait l'habitude d'informer, par lettres détaillées, ses bonnes villes : c'est ainsi que nous voyons le récit des causes de l'arrestation du comte d'Auvergne (1602), les dépêches annonçant la naissance des enfants du roi, d'autres concernant les Suisses, le duc de Savoie, etc.

Comme le dit très-judicieusement M. Boutiot, ces lettres forment une collection que l'on peut considérer comme complète ; elles consacrent et font bien connaître le souvenir des rapports fréquents qui existèrent entre Henry IV et les Troyens. « Leur réunion augmente la valeur qu'elles tiennent de leur illustre origine qui les élève au rang de documents nationaux sur l'histoire de France. Mais ces lettres, dont la récente découverte est due à la sollicitude de notre administration municipale pour les intérêts qui lui sont confiés, ne pouvaient recevoir leur première publicité que dans la ville qui s'honore de les posséder. » Il y aurait, en effet, un grand intérêt à ce que chaque ville vît éditer ainsi ces lettres du Béarnais, si importantes pour l'histoire de France, et qui empruntent un intérêt de plus en étant éditées avec des notes locales. C'est ce que j'ai fait moi-même déjà quand, il y a quatre ans, j'ai été assez heureux pour découvrir dans les archives municipales de Châlons-sur-Marne soixante et une lettres de Henry IV, adressées au conseil de cette ville, dont j'ai en outre envoyé les copies exactes à M. Berger de Xivrey (1).

Ed. de Barthélemy.

Société des sciences et des arts de l'Ile de la Réunion. Année 1856. — Il y a déjà longtemps que nos colonies se sont relevées du

(1) Correspondance inédite des rois de France avec le conseil de ville de Châlons-sur-Marne, brochure in-18, tirée à 15 exemplaires. Paris, chez Aubry.

Digitized by Google

reproche d'ignorance que Bernardin de Saint-Pierre leur a adressé, et les services rendus à la science par des créoles enlèvent toute vérité à ce mot de l'auteur de *Paul et Virginie*: « Ignorant comme un créole. » Déjà l'instruction publique a reçu dans les colonies une organisation satisfaisante. Aujourd'hui, enfin, des Sociétés libres s'y fondent pour la culture en commun des sciences et des arts. C'est avec le plus vif plaisir que la *Revue* annonce cette heureuse nouvelle à ses lecteurs. Le 22 novembre 1855, la *Société des sciences et des arts de l'Ile de la Réunion,* fondée sous le patronage de M. Hubert Delisle, gouverneur, se réunissait pour la première fois afin d'arrêter son règlement. Le 27 septembre suivant, elle était légalement constituée et recevait de la bienveillance de l'administration la faculté de se réunir désormais dans le local de la Bibliothèque publique nouvellement établie à Saint-Denis. L'administration prenait aussi à sa charge les frais de publication du *Bulletin de la Société*, dont le premier numéro nous parvient.

Ce numéro contient déjà d'excellentes études, notamment celle que M. Hubert Delisle, gouverneur, a consacrée au plus illustre et au plus calomnié de ses prédécesseurs, à Mahé de La Bourdonnais. M. Hubert Delisle a jugé La Bourdonnais en historien, en philosophe et en homme d'État. La vie et les travaux du célèbre gouverneur sont racontés avec cette éloquence du cœur qui entraîne, avec cette netteté de vues qui porte la lumière et la conviction dans les esprits.

Un travail de M. Neveu, sur l'*Histoire naturelle dans ses rapports avec le génie d'invention,* montre *comment l'histoire naturelle est le meilleur moyen d'étendre et de perfectionner le génie inventif de l'homme.* Nous ne discuterons pas ce charmant chapitre de philosophie: on doit voir un heureux présage dans la tendance de la jeune Société vers l'étude des sciences naturelles. N'est-ce pas, en effet, par cette étude surtout que les Sociétés savantes des colonies néerlandaises ont rendu de si importants services? N'est-ce pas aussi dans la culture des sciences naturelles que se sont distingués un grand nombre des plus célèbres créoles: Hubert, par exemple, dont M. G. Couturier a présenté une curieuse biographie qu'on lira avec intérêt dans le premier numéro du *Bulletin?* Une note de M. Delavaud sur l'eau minérale de Salazie complète cette première publication de la Société, où l'on trouve aussi des discours prononcés par MM. Crivelli, président, et Manès, directeur, président honoraire. On voit dans ces brillantes allocutions que la nouvelle Société a bien compris l'importance de sa mission et qu'elle connaît la voie qui doit la conduire au but.

Digitized by Google

La *Revue* ne saurait montrer trop de sympathie pour l'œuvre scientifique, artistique et littéraire entreprise par la Société des sciences et des arts de l'Ile de la Réunion. Les Sociétés savantes de France recevront avec empressement cette sœur qui, de si loin, vient se joindre à elles. Les savants de l'Ile ont compris qu'il ne fallait pas se décourager en pensant à l'échec subi, en 1842, par l'*Athénée*. Ils entrent bravement dans la lice, nombreux et serrés, forts d'expérience et de science, bien soutenus par l'autorité. Le succès ne peut manquer à leurs efforts. Les sympathies ne leur manqueront pas non plus dans la métropole. De gracieuses poésies insérées dans le premier numéro du *Bulletin*, tout en célébrant les charmes de l'Ile, jettent vers la France un regard, sinon de regret, au moins d'affection bien profonde. Il ne faut pas demeurer en reste de politesse vis-à-vis de la jeune Société. Nous lui dirons donc que nous avons trouvé parmi ses membres, à côté de noms connus avantageusement dans la science, des noms amis, des noms de vieux camarades d'enfance et de jeunesse. Nous les prions, ces amis qui reviendront un jour, d'être notre interprète auprès de la jeune Société et de recevoir pour eux-mêmes nos félicitations et ce bon souvenir de l'amitié.

A. Silvy.

ANGLETERRE.

Union des arts de Glasgow. — La Société de l'Union des arts de Glasgow a tenu sa réunion annuelle et générale le mardi 13 janvier; le président a rendu compte des travaux et des développements de l'association, et a résumé par les chiffres suivants les acquisitions de tableaux faites récemment par la Société : elle a acheté 211 tableaux pour une somme totale de 8,328 liv. sterl. (208,200 fr.). se décomposant ainsi : Peintures d'artistes écossais, 82 pour 4,027 liv. sterl. (100,665 fr.); d'artistes anglais, 128 pour 4,266 (106,650); d'artistes français, 1 (tableau de fleurs) pour 35 (875). D'après ces chiffres, le prix moyen de chaque tableau ressort à 1,081 fr. 51 c.

AMÉRIQUE DU NORD.

Les sociétés astronomiques et les observatoires de l'Amérique du nord. — Depuis longtemps déjà, mais surtout depuis la découverte des

Digitized by Google

mines d'or de la Californie, il est de mode, chez beaucoup de gens, de ne voir, dans les habitants de la grande Union transatlantique, que des faiseurs de dollars (dollard-makers), qui n'ont aucun sentiment d'intérêts plus élevés, que ceux qui se rapportent aux affaires mercantiles. Pour faire voir qu'il n'en est pas tout à fait ainsi, il suffit de donner la nomenclature des observatoires établis dans les États-Unis.

Avant que les colonies fussent parvenues à constituer un état indépendant, elles prirent part à un grand travail astronomique qui, il y a près d'un siècle, mit en mouvement tout le monde savant : c'était, en 1769, au moment du passage de Vénus sur le disque du soleil. Au mois de janvier de la même année, l'*American philosophical Society* nomma un comité de treize observateurs qui furent répartis sur trois points, savoir : à Philadelphie (directeur M. Ewing), à Norriton (directeur M. Rittenhouse) et à Henlopen (directeur M. Biddle).

Comme cette Société n'avait pas beaucoup de ressources pécuniaires, l'*Assemblée de Pensylvanie* se joignit à elle et la tira d'embarras. Les trois directeurs et le reste du personnel établirent des observatoires temporaires qu'on pourvut d'instruments anglais. Dans les trois établissements, leurs efforts furent couronnés de succès, et les rapports parurent dans le premier volume des *Transactions de l'American Society*.

Près de quarante ans s'écoulèrent avant que le jeune État, qui, dans le siècle dernier, nous dota du paratonnerre, reprit sérieusement ses études astronomiques.

Ce fut l'éclipse totale du soleil du 16 janvier 1806 qui réveilla de nouveau le goût des observations. Bowditch, à Salem, Adams, à Boston, Ferrer, à Albany, observèrent cette éclipse, et nous leur devons plus d'un renseignement important sur ce phénomène.

Le mesurage des côtes, commencé en 1807 par Hassler, donna lieu, pour la première fois, dans le Congrès à une proposition tendant à obtenir la fondation d'un observatoire public; mais cette proposition, faite par Gallatin, n'y rencontra pas de sympathie.

John Quincy Adams, président des Etats-Unis, de 1824 à 1828, chercha, dans son premier message, à gagner le Congrès en faveur de l'établissement d'un observatoire public. Après avoir proposé la fondation d'une Université nationale, il dit, dans une énergique allocution : « Plaise à Dieu qu'on entreprenne l'établissement d'un observatoire astronomique, afin d'être à même d'étudier continuellement les phénomènes célestes et de pouvoir publier les ob-

Digitized by Google

servations dans des écrits périodiques. L'Américain ne saurait être que profondément humilié, quand il est forcé de s'avouer que, sur une superficie relativement petite, l'Europe possède cent trente de ces phares du ciel, tandis que l'Amérique tout entière n'en possède pas un seul. En jetant pendant un instant un coup d'œil sur les découvertes qui ont été faites, dans les quatre derniers siècles, sur la constitution physique de l'Univers, au moyen des observatoires, pouvons-nous encore douter qu'ils n'aient été profitables à *tous les habitants de la terre*? Aucune année ne passe au-dessus de nos têtes, sans qu'il se fasse une nouvelle découverte astronomique importante, que nous sommes obligés de recevoir de seconde main. Ne nous privons-nous pas nous-mêmes des moyens de pouvoir offrir de l'instruction pour de l'instruction, parce que sur notre hémisphère il ne se trouve ni observatoire, ni observateur, et que la terre, pour nos yeux qui ne se lèvent pas vers le ciel, parcourt son orbite en nous laissant dans des ténèbres continuelles? »

Ces excellentes paroles, prononcées dans le pur intérêt de la science, excitèrent un rire général, et la motion d'établir un phare du ciel se transforma en une moquerie stéréotypée, qui, de nos jours encore, n'est pas tout à fait oubliée. L'antipathie était si générale que, même en 1832, quand le Congrès eut décidé la continuation de l'arpentage des côtes, cette assemblée décida que l'acte ne renfermerait rien qui pût autoriser la construction d'un observatoire astronomique permanent. Naturellement, le mesurage des côtes exigeait une exacte détermination de temps et de latitude, et l'on ne pouvait arriver à celle-ci sans avoir des observatoires au moins *temporaires*. On voulut alors éviter à tout prix que ceux-ci se transformassent en observatoires *permanents*.

Quoi qu'il en soit, le numéro 73 (mois de juin 1856) du *Harpers Monthly Magazine* contient un aperçu qui compte ving-quatre observatoires permanents, aujourd'hui en activité dans l'Union américaine, et sous peu ce nombre sera encore augmenté de trois ou quatre. Avant 1830, il n'existait aucun de ces établissements. Nous allons énumérer ceux qui existent aujourd'hui.

1. *Observatoire du Yale College.*

C'est à M. Sheldon Clarck que revient la gloire d'avoir donné la première impulsion efficace pour l'avancement de l'astronomie pratique en Amérique. Il donna 1,200 dollars pour l'achat d'un télescope. Cet instrument, arrivé de Londres en 1830, a dix pieds de distance du foyer et cinq pouces d'ouverture. Ce fut sur cet obser-

Digitized by Google

vatoire que Loomis et Olmsted observèrent les premiers, en Amérique, la comète de Halley, lors de la dernière apparition de cet astre, en 1835. Plus tard, W. Hillhouse de Newhaven fit cadeau à cet établissement d'un instrument de passage, de cinq pieds, pour lequel on n'a pas encore de local convenable.

2. *Observatoire du Collége William (Massachusets).*

Cet observatoire a été fondé, en 1836, par le professeur Albert Hophins. Le milieu de l'édifice, long de 48 pieds, est surmonté d'une coupole mobile ayant 13 pieds de diamètre. Dans les ailes du bâtiment se trouvent les sections des méridiens. Un télescope de Herschell, de 10 pieds de distance du foyer et dont les cercles ont été fabriqués et distribués, en Amérique, par Phelps, se trouvait sous la coupole. Dans l'aile orientale, il y avait un petit instrument de passage de Troughton et une horloge à pendule de Molygneux.

En 1852, Amos Lawrence donna au collége un beau télescope de 9 pieds 1/2 de distance du foyer, fabriqué, à Boston, par Clark et Phelps. Il a un mouvement de pendule et monte en parallaxe. ayant été regardé comme supérieur à l'autre, on le mit à sa place sous la coupole.

L'édifice est isolé et se trouve sur une colline en pente douce, entouré seulement d'arbres et de broussailles.

3. *Observatoire de Hudson (Ohio).*

En 1837, on envoya en Europe M. Loomis, professeur du *Western Reserve Collége*, pour y acheter des instruments ; il en rapporta un télescope achromatique, un instrument de passage et un pendule. Ce petit observatoire, très-bien organisé, est un des plus actifs de l'Amérique. Se rattachant, par un télégraphe électrique, à l'observatoire de Philadelphie, il a aussi rendu d'importants services dans la détermination géographique de divers lieux de ces contrées.

4. *Observatoire de Philadelphie.*

Ce fut l'apparition de la comète de Halley qui donna la première impulsion à la création de cet établissement. La certitude avec laquelle on avait prédit le retour de ce remarquable corps céleste et que la plupart, auparavant, avaient révoqué en doute et même tourné en ridicule, acquit à la science astronomique, après la confirmation du fait annoncé, un grand nombre d'amis en Amérique. L'Université de Philadelphie et l'observatoire qui en fait partie sont de la même date; le Comité accorda pour ce dernier 5,000 dollars destinés à acheter des instruments. Le posage du réfracteur de 8 pieds est absolu-

Digitized by Google

ment semblable au posage de celui de Dorpat; il sort, ainsi que les cercles du méridien, des ateliers de Munich. Ce furent les premiers instruments qui démontrèrent positivement aux Américains que les artistes Mertz, Mahler et Ertel, de cette ville, étaient décidément supérieurs à ceux d'Angleterre, auxquels seuls, jusqu'alors, on s'était adressé. Depuis lors, presque tous les grands instruments commandés par l'Amérique furent fabriqués à Munich.

Le bâtiment précédemment occupé par l'Université s'étant trouvé dans un endroit par où devait passer un chemin de fer et étant d'ailleurs devenu trop petit, on le démolit en 1853 et on en construisit un autre plus beau sur un emplacement plus grand. La coupole de l'observatoire, qui repose sur des fondements particuliers et isolés, s'élève à une assez grande hauteur au-dessus du nouvel édifice haut de 90 pieds. Walker et Kendall, par leurs observations astronomiques, s'y sont acquis un nom célèbre, non-seulement en Amérique, mais aussi dans tous les pays civilisés.

5. *L'Observatoire de Westpoint.*

Cet établissement a été fondé dans le même temps que le précédent. Il possède, outre ses trois tours d'observation, une bibliothèque publique et plusieurs cabinets d'histoire naturelle. La coupole de la tour du milieu, qui est la plus haute, a 27 pieds de diamètre et 17 pieds de hauteur; là se trouve un télescope de Lerebours, de Paris; la petite tour de l'est a un cercle de méridiens d'Ertel, de Munich. L'achromate de 8 pieds de Lerebours sera remplacé par un achromate de 14 pieds, fabriqué, pour 5,000 dollars, par Henry Fitz, qui doit l'avoir terminé vers le milieu de l'année dernière.

M. Bartlett, directeur de l'observatoire de Wespoint, a publié, entre autres, de fort belles observations sur la comète de 1843, qu'on a pu mieux voir en cet endroit qu'en Europe.

6. *Observatoire national de Washington.*

Nous avons vu plus haut comment le Congrès, en différentes occasions, s'est non-seulement montré indifférent, mais directement hostile à l'égard de tout emploi des deniers publics pour des observations astronomiques. De simples particuliers, ainsi que des instituts qui administraient leurs fonds eux-mêmes et sans contrôle de l'autorité centrale, durent, pendant plus de dix ans, se charger seuls de la tâche difficile de faire changer le public d'opinion; et quand, enfin, en 1842, l'autorité fédérale mit aussi la main à l'œuvre, on autorisa, non un observatoire, mais « *un dépôt de cartes et d'instru-*

Digitized by Google

ments » dépendant du ministère de la marine. On destina 25,000 dollars pour le tout et l'on ordonna à des officiers de la flotte de régir provisoirement ce dépôt. Un institut, que la capitale de la Confédération américaine regarde comme un de ses plus grands ornements, se substitua aux officiers de marine. Dans cette circonstance, ce n'est pas le Gouvernement qui a retiré le peuple de l'apathie, mais, au contraire, c'est celui-ci qui a réveillé son Gouvernement.

Pour établir l'observatoire national d'une manière convenable, on consulta les plus illustres astronomes de l'Europe et de l'Amérique et l'on chargea de la fabrication des instruments les meilleurs mécaniciens et opticiens de Munich, de Berlin et de Londres. L'activité de cette jeune institution, qui fonctionne avec des ressources si modiques, est vraiment surprenante. Nous aurons l'occasion d'y revenir plus loin. Un excellent astronome est employé en permanence auprès de chaque grand instrument, et sous lui se trouve un lieutenant de la flotte; les fonctions de celui-ci varient fréquemment. Le lieutenant Maury est à la tête de la direction; les astronomes qui y travaillent sont: Coffin, Hubbart, Keith, Walker, Fergusson, etc. Ce fut Gillis qui y fit les premières observations, mais, bientôt après, il fut chargé d'une mission scientifique pour le Chili.

Les principaux instruments sont: le grand télescope à réfraction de Mertz, ayant 15 pieds de distance du foyer et coûtant 6,000 dollars; l'instrument de passage d'Ertel (1,480 doll.), etc.

7. *L'Observatoire de Georgetown.*

Cet observatoire, qui n'est qu'à sept milles d'Angleterre de distance de l'observatoire national, a été fondé presque dans le même temps que ce dernier. Comme la plupart des observatoires américains, il se trouve en plein champ, entouré seulement d'un petit nombre d'arbres et de buissons. Ce fut sous son directeur Curley que commencèrent, en 1846, les premières observations. Deux ans plus tard, Georgetown profita des troubles qui éclatèrent en Europe pour ravir à l'ancien continent deux astronomes qui s'étaient fait un nom à Rome: ce furent de Vico, qui mourut à Londres pendant le voyage, et Sestini, qui arriva sain et sauf et qui aujourd'hui travaille vaillamment.

8. *Observatoire de Cincinnati.*

Ce beau monument élevé par un simple particulier sans fortune mérite une mention toute particulière. O.-M. Mitchell, en 1841, avait fait à Cincinnati, ville dont la première maison en bois fut

Digitized by Google

construite en 1801, un cours public d'astronomie devant un nombreux auditoire, qui se composait, en grande partie, d'ouvriers de tout genre, et qu'il avait su tellement passionner pour la science que sa proposition de fonder une *Société astronomique de Cincinnati* rencontra la sympathie la plus générale. N. Longworth donna le terrain et l'emplacement pour l'observatoire, qui, « sans demander un seul dollar à la caisse du Gouvernement ou de la ville, devait naître, — et naquit réellement de la souscription volontaire « *des compères tailleurs et gantiers.* » — Mitchell fut envoyé en Europe pour y acheter un instrument. Il alla à Munich et y fit l'achat, pour le prix de 9,500 dollars, d'un excellent réfracteur de 17 pieds, qui, alors, n'était surpassé que par le télescope à réfraction de Pulkowa. Cependant, il fallut encore deux ans pour mener son affaire à bonne fin. Quand Mitchell revint tout triomphant à Cincinnati, il vit que, pendant son absence, un orage des plus dangereux s'était élevé au-dessus de son temple projeté d'Uranus. Une crise générale d'argent paralysait le commerce et toutes les affaires, — seule ressource de Cincinnati — et l'on assaillit Mitchell de tous côtés pour l'engager à résilier son marché et à renoncer à son projet. Seul, il resta inébranlable. Véritable Palafox de la science, il déclara qu'il persévérerait jusqu'au bout « *hasta la ultima tapia.* »

Il n'y avait pas beaucoup à compter sur les souscriptions antérieures; Mitchell parcourut Cincinnati en allant de maison en maison; au lieu d'argent comptant, il acceptait sans façon tout ce qu'on lui offrait: des pierres, de la chaux, du sable, des clous, des poutres, des voitures, etc. Non-seulement il faisait lui-même l'architecte; mais, quand il manquait d'argent, — ce qui n'était pas rare, — pour payer des travailleurs à gages, il chargeait personnellement les matériaux de construction sur la voiture et maniait même la truelle du maçon, afin de ne pas laisser languir les travaux. Cependant la situation pécuniaire s'était insensiblement améliorée et la Société s'était reconstituée; l'instrument de Munich pouvait être payé; d'autres bienfaiteurs, tels que le docteur Bache, qui donna un instrument de passage de 5 pieds, prêtent leur secours, — et l'admirable et digne édifice est debout et achevé, ayant 80 pieds de longueur, 30 de largeur, deux étages de hauteur et, pour le réfracteur, un corps de bâtiment s'élevant au-dessus de tout le reste.

Mitchell avait pris, envers les membres de la Société, l'engagement de faire voir au télescope, à chacun d'eux, les merveilles du ciel, chaque fois que les soirées seraient sereines, à l'exception pourtant de celles du lundi qu'il s'était réservées pour des travaux

Digitized by Google

qui exigent de la tranquillité. Dans la suite, on convint néanmoins que l'astronome aurait trois soirées pour lui dans la semaine. Mitchell se mit aussitôt à l'œuvre et passa en revue le ciel méridional, en s'attachant surtout à l'observation des étoiles doubles, laquelle a déjà donné une riche moisson. Mitchell s'occupait aussi avec une grande activité de la jonction télégraphique de tous les observatoires de l'Amérique.

Depuis 1854, époque à laquelle il fut nommé ingénieur en chef des chemins de fer, on s'adresse si souvent à lui pour avoir des conseils relativement à des établissements de ce genre, que les observations astronomiques ont souffert de nombreuses interruptions. On espère pourtant que bientôt il pourra de nouveau se consacrer entièrement à sa vocation naturelle. Une revue périodique d'astronomie populaire (*Sidereal Messenger*), presque exclusivement rédigée par lui et qui se publiait depuis quelques années, a dû cesser de paraître à cause du peu de temps que lui laissaient ses fonctions d'ingénieur en chef.

9. *Observatoire de Cambridge dans le Massachusets.*

Ce fut à l'occasion de la comète de 1843, qu'on put observer en plein jour, que fut fondé cet établissement. L'ancien président John Quincy Adams s'était retiré dans le Massachusets, et cultivait avec Nathaniel Bowditch les études astronomiques. Ces deux hommes, assaillis par les habitants de Boston de questions sur ce merveilleux globe céleste, leur répondirent qu'ils ne pouvaient rien leur en dire, vu qu'ils manquaient d'instruments. Aussitôt on organisa une souscription, qui s'éleva bientôt à 20,000 dollars, et quelque courte que fût la durée de l'apparition de la comète, l'observatoire était déjà fondé, avant qu'elle eût disparu du ciel.

Sous le rapport de la force optique, le télégraphe de cet observatoire, qui a été fabriqué à Munich, n'a pas son pareil dans le monde. Les deux principaux astronomes de Cambridge sont MM. Bond, père et fils. Leur beaux travaux leur ont acquis l'admiration de leurs compatriotes.

Convaincu que les instituts dont nous venons de parler en suivant l'ordre chronologique suffisent pour faire connaître l'esprit scientifique des Américains, nous nous bornerons à donner très-sommairement une idée des quinze autres. Ce sont :

1° *L'observatoire Sharon*, près de Philadelphie. C'est un établissement particulier de feu John Jackson, qui a été fondé en 1845.

2° *L'observatoire Tuscaloosa.* Les États à esclaves ne veulent pareil-

Digitized by Google

lement pas rester tout à fait en arrière. Outre un réfracteur et un instrument de passage, cet établissement possède aussi plusieurs instruments mobiles. On s'y occupe beaucoup d'observations magnétiques. C'est une annexe de l'Université d'Alabama.

3° *L'observatoire Rutherford* à New-York.

4° *L'observatoire Friend* à Philadelphie.

Ce sont deux établissements particuliers situés dans l'intérieur de ces deux villes. Leurs principaux instruments ont été fabriqués en Amérique par H. Fitz. Le directeur de l'institut Friend est M. M. Fisher.

5° *L'observatoire du collége Amherst*, qui a été fondé en 1847 par l'Université. Rufus Bulloch lui a fait présent d'un beau télescope, avec lequel on a déjà fait quelques découvertes.

6° *L'observatoire du professeur Lewis Gibbs* à Charleston, dans la Caroline du Sud, se trouve dans le jardin de son propriétaire. Les observations y commencèrent en 1848.

7° *L'observatoire du collége Dartmouth*, presque entièrement fondé et entretenu par une dotation de George Shattuk. Il s'y trouve également une fort belle bibliothèque.

8° *L'observatoire Van Arsdale* à Newark (New-Jersey), fondé en 1850. En 1853 et 54, son possesseur a découvert trois comètes. Son principal télescope, fabriqué en Amérique par H. Fitz, n'a que huit pieds de distance du foyer, mais il a une telle force de lumière, qu'il fait voir distinctement l'anneau obscur de Saturne.

9° *L'observatoire du collége Shelby* à Kentucky, fondé en partie par une souscription publique, en partie aux frais de M. Walker, directeur de l'Université.

10° *L'observatoire Buffalo*, qui est la propriété de son fondateur, M. Van Duzee.

11° *L'observatoire Campbell* à New-York, établi en 1852 sur la maison de son possesseur. Pendant la grande éclipse de soleil du 26 mai 1854, on obtint de cinq minutes en cinq minutes, par son réfracteur, fabriqué par H. Fitz, vingt-huit images daguerréotypées du soleil, qui représentent parfaitement et distinctement les diverses taches falciformes de cet astre.

12° *L'observatoire de l'Université de Michigan*. C'est à une souscription, ouverte en 1852 par le docteur Tappan, chancelier de la nouvelle Université, qu'est due la fondation de cet établissement, qui a pour directeur M. Brunow, astronome de Berlin.

13° *L'observatoire Cloverden à Cambridge* (Massachusets). Ce fut avec des instruments empruntés au collége Shelby, que Winlock et Gould y firent de nombreuses et curieuses observations.

Digitized by Google

14° *L'observatoire Dudley* à Albany. Ce fut au moyen d'une souscription, que cet établissement fut fondé (1853). A la tête de cette souscription se trouvait mistress Blandina Dudley qui a donné 13,000 dollars pour le bâtiment et 15,000 pour les instruments. Parmi ceux-ci se trouve un bel héliomètre, probablement le seul qui soit en Amérique. Cet observatoire est un des plus grands et des plus richement dotés des temps modernes.

15° *L'observatoire du collége Hamilton*, qui n'est guère moins riche et moins grandiose que le précédent. Ce fut encore par une souscription, ouverte en 1853 par le professeur Avery, que cet établissement prit naissance. Le bâtiment fut achevé en 1855 ; les instruments sont commandés. Le télescope à réfraction, qui coûtera 10,000 dollars, est fabriqué par Spencer et Eaton, Conosata, à New-York.

Outre ces vingt-quatre observatoires, dont nous venons de parler, il en est encore deux qui méritent une mention particulière : ce sont l'observatoire de *Ann-Arbor*, qui a fourni des observations de planètes d'une haute importance, et l'observatoire *Nantucket*, qui est sous la direction d'une femme, miss Mitchell, qui a découvert plusieurs comètes.

Le tableau que nous venons de présenter ne se rapporte qu'aux mesures qu'on a prises pour hâter l'avancement de la science astronomique en Amérique, qui doit ce progrès, non aux gouvernements des États particuliers de l'Union, mais *au peuple* proprement dit et à quelques-uns de ses présidents et hommes d'État, qui ont rendu d'éminents services aux sciences en général, et particulièrement à celle dont nous nous sommes occupés ici. Et ce qu'il y a surtout de remarqnable dans ce mouvement, c'est la puissante initiative prise par de simples particuliers, et quelquefois même par des hommes dont la vie est occupée par les travaux manuels. Cette initiative est du reste parfaitement dans le caractère des Américains ; et il serait à souhaiter vivement qu'elle se tournât toujours du côté de la science.

HENRI WILMÈS.

Digitized by Google

MISSIONS

SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

RAPPORT présenté à Son Excellence Monsieur le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes, par M. Delacoulonche, ancien membre de l'Ecole française d'Athènes, sur l'histoire, les mœurs et les coutumes des peuples de l'ancienne Arcadie (1).

III.

Enhardis par ces succès, ils se tournèrent du côté de Tégée. Polymestor, fils d'Æginétès, régnait alors. Mais où était le siége de son empire? sur quels peuples avait-il une autorité plus ou moins directe? Strabon appelle l'un de ses successeurs, Aristocratès II, roi d'Orchomène, et Pausanias dit qu'il était né à Trapezonte. D'un autre côté, la tradition relative à la mort du premier Aristocratès, son tombeau qu'on montrait sur la route d'Orchomène au pied du Trachys, donnent lieu de croire qu'il était établi lui-même dans cette dernière ville. Quelques auteurs les appellent d'une manière générale rois des Arcadiens, et il est constant que dans certaines circonstances, en temps de guerre, par exemple, on leur reconnaissait encore le droit de commander les forces réunies des divers Etats. Ce qui semble le plus vraisemblable, c'est que leur pouvoir n'avait d'action que depuis Basilis et Trapezonte dans la Parrhasie jusqu'à Phigalie à l'Ouest,

(1) Voir les livraisons de mars et d'avril.

Digitized by Google

jusqu'à Orchomène à l'Est. Mantinée et Tégée surtout ne paraissent pas leur avoir été soumises (880). (Strab., VIII, 4, 19.—Paus., *Arc.*, 13, 48 ; *Mess.*, 17. — Hérod., 1, 66.

Quoi qu'il en soit, ce fut au temps de Polymestor que les Lacédémoniens entrèrent pour la première fois avec une armée sur le territoire des Tégéates. Le prétexte étaie probablement les secours donnés aux Œgyens : le véritable motif, l'ambition des Spartiates qui voulaient s'emparer de la Tégéatide. Pausanias (1) rapporte évidemment à cette époque les détails donnés par Hérodote, et il semble se borner à les résumer. Il mentionne l'oracle trompeur qui donnait toute confiance aux Spartiates : il dit que les Lacédémoniens voulaient détacher Tégée de l'Arcadie. De son côté, Hérodote, rapporte qu'ils avaient consulté Apollon au sujet de l'Arcadie tout entière, et que le dieu leur avait répondu : « Vous me demandez l'Arcadie, « je ne vous l'accorderai pas. Je vous donnerai le territoire de « Tégée : vous pourrez le fouler aux pieds en dansant, et mesurer « au cordeau ses belles campagnes (2). » Satisfaits de cette réponse, les Spartiates emportent avec eux des liens pour les esclaves qu'ils comptaient ramener. Les Tégéates, avertis de leurs projets, les laissent s'avancer sans obstacle. Les deux armées en viennent bientôt aux mains. Le succès était indécis, lorsque les femmes, qui avaient pris les armes et qui s'étaient embusquées sur la colline Phylactride, paraissent sous le commandement de Marpesse, surnommée la veuve, et mettent en déroute les ennemis. Charillus lui-même tomba au pouvoir des Tégéates : ils le renvoyèrent sans rançon en

(1) O. Muller et Grote croient que le récit de Pausanias et celui d'Hérodote se rapportent à des époques différentes. Tout en admettant, sur la foi de Pausanias, que Charillus fut fait prisonnier, ils croient que les faits racontés par Hérodote se passèrent sous les règnes de Léon et d'Hégésiclès vers 600. Larcher, au contraire, les rapporte au même temps. Nous croyons devoir faire comme lui. Le texte d'Hérodote ne semble guère laisser de doute : « C'est ainsi, dit-il, que les Lacédémoniens acquirent de « meilleures lois. Après la mort de Lycurgue, ils lui élevèrent un temple. « Bientôt ils ne se contentèrent plus du repos dont ils jouissaient. »

(2) Ἀρκαδίην μ' αἰτεῖς; μέγα μ' αἰτεῖς· οὔ τοι δώσω.
Πολλοὶ ἐν Ἀρκαδίῃ βαλανηφάγοι ἄνδρες ἔασιν
οἵ σ' ἀποκωλύσωσιν. Ἐγὼ δέ τοι οὔτι μεγαίρω.
Δώσω τοι Τεγέην ποσσίκροτον ὀρχήσασθαι
καὶ καλὸν πεδίον σχοίνῳ διαμετρήσασθαι.
(Hérod., I, 66.)

Digitized by Google

lui faisant jurer que les Lacédémoniens n'attaqueraient jamais Tégée. Quant aux autres prisonniers, on les chargea des chaînes qu'ils avaient apportées, et, suivant les paroles de l'oracle, on leur mesura au cordeau le territoire qu'ils furent obligés de cultiver pour les vainqueurs. En action de grâce de leur triomphe, les femmes offrirent à Mars un sacrifice particulier, après lequel elles ne firent point part aux hommes de la chair des victimes. Pausanias vit encore sur la place publique un cippe représentant Mars Gynœcothœné. (Paus., VIII, 47. — Hérod., id.)

Charillus ne tint pas son serment. Les guerres continuèrent entre les deux peuples, mais sans succès marqué de la part des Spartiates. L'alliance de Phidon d'Argos dont on place le règne vers 750 accrut encore les forces des Arcadiens. Ils entretinrent avec ce prince, maître d'Egine, les relations commerciales qu'ils avaient depuis longtemps avec les habitants de cette ville, et acceptèrent son nouveau système de poids et mesures. Dans la huitième olympiade, Phidon traversa leur pays pour soutenir les habitants de Pise contre les Eléens. Les Arcadiens durent prendre part à cette expédition, d'autant plus facilement que Sparte était alors occupée de ses premiers démêlés avec la Messénie. Nous savons en outre qu'ils étaient ennemis des Eléens et qu'ils réclamaient la présidence des jeux pour les Pisates. Aussi est-ce peut-être vers cette époque, alors que les Eléens se furent relevés, grâce à l'alliance de Lacédémone, qu'il faut placer le combat mentionné par Pausanias, et dans lequel les Arcadiens, effrayés par un prodige, prirent la fuite. (Paus., V, 4. ; VI, 20.)

Cependant les guerres de Messénie avaient commencé dès 743. Les dispositions des Arcadiens n'étaient pas douteuses. Leurs longues relations d'amitié avec les Messéniens, les liens d'hospitalité qui les unissaient à eux, leurs luttes récentes avec Sparte, l'ombrage que leur donnait son ambition active et remuante, devaient les porter à soutenir vigoureusement le roi Euphaës. Ce n'est pourtant que 13 ans après le commencement de la guerre, lorsque les Messéniens s'étaient déjà retranchés sur l'Ithome, qu'on les voit prendre une part directe aux événements (730). Tandis que les Argiens envoient des secours particuliers et sans délibération publique, ils rassemblent ouvertement une armée. Après la mort d'Euphaës, Aristodème entretint avec soin ces dispositions favorables. Il envoya des présents aux citoyens les plus puissants de chaque Etat pour les exciter à lever des troupes, et comme on se bornait alors de part et d'autre à une guerre de brigandage, quelques peuples de l'Arcadie se réunirent aux Messéniens pour faire des courses dans la Laconie. (Paus., *Mess.*, 10.

Digitized by Google

Dans la cinquième année du règne d'Aristodème, on en vint enfin à une grande bataille. Argos, et Sicyone ne fournirent que quelques troupes d'élite : les Arcadiens réunirent toutes leurs forces pour combattre du côté des Messéniens. Au centre de l'armée et sur les ailes, comme hoplites et comme troupes légères, ils exercèrent l'influence la plus décisive sur l'issue du combat. Ici les soldats de Tégée, de Mantinée et d'Orchomène, mal armés pour la plupart, mais joignant l'audace à une grande force corporelle, et capables de supporter le choc des ennemis sans que leur rangs eussent beaucoup de profondeur : là les montagnards du Lycée et du Mœnale couverts de peaux de bêtes féroces, de loup ou d'ours, armés de traits et de lances, intrépides et agiles, aussi prompts à s'élancer sur les rangs opposés qu'à exécuter leur retraite. Tel fut l'effet de ce combat, et la part que les Arcadiens y prirent, que les vaincus découragés cherchèrent aussitôt à les détacher du parti des Messéniens. On ne répondit à ces avances qu'en continuant à faire des excursions sur le territoire de Lacédémone. (Paus., *Mess.*, 11, 12.)

Un oracle releva le courage des Spartiates. Ni l'héroïsme des Messéniens, ni le courage de leurs alliés ne purent les empêcher d'être assiégés dans Ithome. Il fallut se rendre après la mort d'Aristodème. Pendant que le bas-peuple se dispersait dans les villes pour lutter encore, l'Arcadie donna asile aux familles les plus riches (723.)

Tout ce que nous savons du règne d'Œchmis, c'est que sous lui commença la première guerre de Messénie. Son fils, Aristocratès Ier, se rendit odieux par ses excès et par ses violences. Aux fêtes de Diane Hymnia, il osa violer la prêtresse dans le sanctuaire même. Les Arcadiens indignés le lapidèrent. Il semble d'ailleurs qu'en Arcadie, comme en Argolide, comme bientôt à Sparte, la royauté eût perdu le crédit et l'influence que les qualités personnelles des souverains lui avaient acquis au temps héroïques. De ces derniers rois on n'a retenu que les crimes qui hâtèrent leur chute. On ne les cite pas dans la première guerre de Messénie. Dans la seconde, Aristocratès II n'apparaît que comme l'auteur de la ruine de ses alliés. L'autorité passe de plus en plus entre les mains des familles riches et des aristocraties influentes. Nous venons de le voir, lorsqu'Aristodème voulut se concilier les Arcadiens, c'est aux nobles, aux citoyens les plus puissants de chaque Etat qu'il envoya des présents. (Paus., VIII, 5, 6.)

685-668. — La haine (1) des Arcadiens contre Sparte augmentait

(1) Voir Paus. pour la chronologie de ces guerres. — Il dit d'une part qu'il s'écoula trente-neuf ans entre la première et la deuxième guerre;

Digitized by Google

en raison de sa puissance, de ses premières conquêtes en Messénie des succès qu'elle avait remportés sur les successeurs de Phidon. Il s'agissait de savoir si elle serait la puissance prépondérante dans le Péloponèse : il fallait l'abattre ou subir sa suprématie dans un avenir prochain. Aussi lorsqu'Aristomène et ses compagnons, représentants d'une génération nouvelle, pleine d'ardeur pour la guerre, d'amour pour la liberté, sondèrent secrètement les dispositions des anciens alliés de leur patrie, les Arcadiens se trouvèrent-ils tous prêts à de nouveaux sacrifices pour la cause commune. En 683 ils prirent part au combat qui se livra près du monument du Sanglier : dans la troisième année de la guerre ils firent un effort plus vigoureux encore. Toutes leurs villes sans exception fournirent des troupes. En l'absence des Eléens, des Argiens, des Sicyoniens, jusqu'alors les alliés de la Messénie, ils formèrent à eux seuls le centre et l'aile gauche de l'armée d'Aristomène. Mais les Spartiates avaient pris leurs précautions. Aristocratès était vendu à leur cause. Héritier d'Aléus et d'Echémus, il avait comme eux le commandement général des forces des divers États. Les deux armées se rencontrèrent près du lieu appelé la Grande-Fosse. A peine les premiers rangs étaient-ils engagés que le roi des Arcadiens donna à ses soldats le signal de la fuite. Les Messéniens se trouvèrent ainsi en pleine déroute dès le commencement du combat. Aristomène se retira sur le mont Ira : il s'y maintint pendant 11 années, et pendant 11 années Aristocratès paralysa toutes les bonnes intentions de ses concitoyens à l'égard de leurs alliés. En apprenant la prise d'Ira (668), les Arcadiens le pressèrent de les conduire au secours des Messéniens, mais il les retint sous prétexte qu'il ne restait plus de Messéniens à défendre. Bientôt pourtant on apprit qu'Aristomène et ses compagnons n'avaient pas tous péri, et qu'ils approchaient des frontières avec leurs femmes et leurs enfants. Aussitôt on se rassemble sur le Lycée pour les recevoir : les principaux citoyens se portent en avant avec des habits et des vivres. On console, on guide les fugitifs : on leur donne l'hospitalité dans les différentes villes du voisinage. (Paus., *Mess.*, 15, 17, 22.)

de l'autre que la deuxième guerre finit dans la première année de la vingt-huitième olympiade. — La première année de la vingt-huitième olympiade nous reporte à l'an 668 : il s'écoula trente-neuf ans entre la première et la deuxième guerre ; elle commença donc en 685, puisque la première finit en 723. Seulement Pausanias se trompe lorsqu'il dit que la seconde guerre dura quatorze ans : elle dura dix-sept années.

Digitized by Google

Quelques jours après, Aristomène, infatigable dans sa haine contre Sparte, s'était déjà adjoint 500 Messéniens et 300 Arcadiens pour tenter un coup de main sur le territoire ennemi. Aussitôt Aristocratès envoya un esclave vers le roi de Lacédémone, Anaxandre. Mais quelques Arcadiens, ennemis du roi, avait conçu des soupçons contre lui : ils guettèrent le retour de l'esclave, s'emparèrent de lui et produisirent devant l'assemblée la réponse qu'il apportait de Sparte. Rien de plus saisissant et de plus beau que la scène qui suivit la découverte de cette longue trahison : « Les Arcadiens accablent « Aristocratès de pierres, et pressent les Messéniens d'en faire autant. « Ceux-ci regardent Aristomène qui baisse les yeux et se prend à « pleurer. Cependant on lapide le traître, on jette son corps hors « des limites du territoire, et on le laisse sans sépulture. Puis on « érige dans l'enceinte de Jupiter Lycéen un cippe portant l'inscrip- « tion suivante : Le temps a fait enfin justice d'un roi coupable : il « a dévoilé, grâce à Jupiter la perfidie d'un traître envers la Mes- « sénie. Le parjure peut difficilement cacher son crime aux dieux. « Grâces te soient rendues, souverain Jupiter, et sauve l'Arcadie. »

Noble et touchante prière, et qui honore le peuple arcadien mieux que bien des succès et bien des triomphes ! L'Iliade d'Homère, les traditions sur les héros des temps primitifs nous ont laissé voir quelque chose des qualités guerrières de cette nation. L'œuvre de Rhianus de Bène, qui était aussi le poëme épique de l'Arcadie, nous permet surtout d'apprécier son caractère et ses qualités morales. Aux derniers jours de la Grèce, un historien judicieux, un homme de bien rendait à ses compatriotes le témoignage qu'ils s'étaient fait estimer par leur bienfaisance, leur respect pour les liens de l'hospitalité, leur probité, leur piété envers les dieux. En remontant au commencement de l'histoire, nous retrouvons les Arcadiens tels que nous les dépeint Polybe. C'est un grand spectacle à coup sûr que celui de ce peuple exilé, de ces femmes, de ces enfants accueillis par des alliés compatissants et généreux sur les montagnes qui sont le rempart de leur indépendance et de leur liberté. D'un côté l'héroïsme, d'une nation qui perd sa patrie après avoir tout fait pour elle : de l'autre, la pitié,

(1) Πάντως ὁ χρόνος εὗρε δίκην ἀδίκῳ βασιλῆϊ;
εὗρε δὲ Μεσσήνης σὺν Διὶ τὸν προδότην
ῥηιδίως· χαλεπὸν δὲ λαθεῖν θεὸν ἄνδρ' ἐπίορκον.
χαῖρε, Ζεῦ βασιλεῦ, καὶ σάου Ἀρκαδίην.

(Callisth. ap. Paus.)

Digitized by Google

le respect du malheur, la fidélité inébranlable aux serments, aux alliances jurées rendues plus éclatantes encore par la punition du traître, par l'inscription qui perpétue le souvenir de son crime. La poésie n'a pas embelli cette scène. Car ici l'histoire est la plus touchante et la plus admirable des poésies.

La mort d'Aristocratès II semble au premier abord entraîner l'abolition de la royauté en Arcadie. Des témoignages de Polybe et de Pausanias il résulterait que la race de Cypsélus cessa de régner en 668, ou même que l'on fit périr tous ses descendants, afin d'empêcher toute usurpation à venir. Des autorités contraires s'élèvent contre cette conclusion. Plutarque, dans un récit d'une fiction toute palpable, il est vrai, mais qui peut pourtant contenir un fait historique réel, nous dit que jusqu'à la guerre du Péloponèse il y eut des rois à Orchomène. Suivant Diogène de Laërce, le fils d'Aristocratès même aurait régné sur cette ville et sur une partie de l'Arcadie. Il paraîtrait de plus que ce fils se nommait Aristodème, qu'il entretint des relations avec Proclès, tyran d'Epidaure, et qu'il lui donna la main de sa sœur Eristhénia : c'est de Proclès et d'Eristhénia que naquit Mélissa, femme de Périandre et mère du Cypsélus de Corinthe. Peut-être y a-t-il moyen d'accorder ces témoignages contradictoires? Peut-être faut-il croire que l'on ôta en effet toute autorité à la race de Cypsélus, mais que plus tard le fils d'Aristocratès put, grâce aux partisans qu'il avait conservés dans Orchomène, y usurper le trône et y maintenir son pouvoir. Quoi qu'il en soit, ce ne fut là qu'une tyrannie toute locale, sans influence sur les autres Etats de l'Arcadie, sans action prépondérante dans les entreprises les plus importantes, dans les guerres contre Sparte, par exemple. La mort d'Aristocratès marque le triomphe d'un fait depuis longtemps existant : la prédominance des nobles, la substitution des gouvernements aristocratiques à la royauté. Ces Arcadiens dont nous parle Pausanias et qui avaient eu des différends avec Aristocratès appartenaient sans doute aux familles les plus riches et les plus puissantes, celles, par exemple, qui entretenaient des relations avec les principaux citoyens de la Messénie, et auxquelles le roi Aristomène envoya des présents. Ce sont eux qui suspectent les premiers la trahison, qui la font connaître à l'assemblée générale des Arcadiens. La chute de la vieille royauté héroïque établit plus fortement leur pouvoir. Tégée, Mantinée étaient dès cette époque entre les mains d'une aristocratie. Il en était de même de Lépréon, de Phigalie, d'Hérœa : les citoyens de ces trois villes, qui épousèrent chacun une fille d'Aristomène, Damathoïdas, Tharyx et Théopompe étaient dans leur patrie les représentants du gouver-

Digitized by Google

nement oligarchique. (Paus., VIII, 6. — Pol., IV, 33. — Plut., *Paral.*, 32. — Diog. Laer., 1, 7, 94. — Paus., *Mess.*, 24.)

Cependant Sparte avait triomphé de la Messénie : pour acquérir la suprématie dans le Péloponèse, il lui restait à terminer ses vieilles luttes contre l'Arcadie et l'Argolide.

Pendant la longue résistance des Messéniens dans Ira, les Phigaliens leur avaient fait passer des secours et des vivres : ils s'étaient même unis à eux pour faire des incursions sur le territoire conquis par les ennemis. Leur position les rendait admirablement propres à la guerre de brigandage. En quelques heures ils descendaient des hauteurs de l'Elœum dans la plaine de Stényclaros : quelques heures leur suffisaient pour se retrancher ensuite derrière leurs montagnes dans une situation presque inaccessible. Phigalie était une des villes les plus fortes du Péloponèse. Placée dans un endroit très-élevé et très-escarpé, bâtie en grande partie sur des rochers, elle était défendue à l'Est par des remparts naturels, à l'Ouest et au Nord par des torrents profondément encaissés, au Sud par la Néda, avec ses cascades, ses escarpements gigantesques, presque à pic, d'une largeur de 10 à 12 mètres, entre lesquels bouillonnent les eaux. Les Etoliens ne se trompèrent pas plus tard lorsqu'ils en firent un repaire de pirates, et il semble que dans tous les temps ses habitants aient vécu volontiers de rapines et de butin. La facilité de la défense y était extrême : de nos jour on montre l'endroit où quelques habitants du hameau de Smarlina tinrent en échec les troupes d'Ibrahim. Disons encore que Phigalie commande tous les passages qui conduisent de la Messénie au cœur de l'Arcadie, dans la vallée de l'Alphée, et qu'à ce titre sa possession était importante pour tout pouvoir aspirant à dominer dans le Péloponèse. (Paus., VIII, 39.)

Dès que les Spartiates « songèrent à attaquer l'Arcadie, » ils conduisirent une armée contre les Phigaliens (659). Vainqueurs dans un premier combat, ils entourèrent la ville et en firent le siége. Les habitants, pris par la famine, furent obligés de capituler et de quitter le pays. Ils consultèrent l'oracle de Delphes qui leur promit la victoire à la condition qu'ils s'adjoindraient 100 hommes d'élite d'Oresthasium. Telle était la popularité de ces guerres contre Sparte que les Oresthasiens se disputèrent à l'envi l'honneur de combattre dans les rangs des Phigaliens. Ils succombèrent tous ; mais la prédiction du dieu s'accomplit. Les Spartiates furent chassés et la population exilée recouvra sa patrie. Pausanias vit sur la place publique de Phigalie le tombeau commun des Oresthasiens : on leur sacrifiait tous les ans comme à des héros. (Paus., VIII, 39.)

Digitized by Google

A l'autre bout de ses frontières, Sparte voyait avec plus de haine et de jalousie encore une ville dont la puissance n'avait cessé de s'accroître, et avec laquelle elle était depuis longtemps en lutte. Tégée n'était plus le premier des neufs bourgs de la Tégéatide : elle se les était incorporés, après les avoir dominés. Elle était devenue une grande cité. Cette fusion des bourgs était une chose accomplie dès la seconde guerre de Messénie. Ce qui le prouve, c'est que les habitants de Caryes sont comptés parmi ceux qui furent réunis à la population de la primitive Tégée; d'où il résulte qu'au moment où l'incorporation eut lieu, les Tégéates possédaient encore ce bourg. Or, nous savons que, dès le temps d'Aristomène, il était tombé au pouvoir des Spartiates. Rien d'ailleurs qui s'explique mieux que le fait en lui-même. La position particulière de Tégée, ses guerres avec Sparte lui firent sentir de bonne heure le besoin de concentrer ses forces, pour les rendre plus actives et plus efficaces. Voilà pourquoi elle accomplit plus tôt que les autres villes de l'Arcadie cette révolution si importante pour elle. Une nouvelle législation consacra le nouvel état de choses. C'est sans doute à cette époque qu'il faut placer ses quatre législateurs, Antiphanes, Crœsus, Tyronidas et Pyrrhias. Mieux gouvernée et mieux peuplée, Tégée devint plus prospère. Ses habitants, illustrés dans les anciennes guerres, étaient aussi habiles à défendre les défilés des montagnes qu'à combattre en plaine. Dès les premiers temps, ils avaient élevé entre Symbola et Phylaké un mur destiné à les protéger contre les invasions des Spartiates. Placés près de l'un des principaux passages de l'Arcadie dans la vallée de l'Eurotas, ils donnaient à leur cité le nom d'imprenable, et se glorifiaient de la défaite qu'ils avaient infligée à Charyllus. (Strab., VIII, 3, 2. — Paus., VIII.)

Les guerres entre les deux peuples avaient continué pendant plusieurs générations sans que les Tégéates perdissent leurs premiers avantages. Polyen parle même de la captivité d'un certain Théopompe, et il ne semble pas impossible qu'il soit ici question du roi lacédémonien successeur de Nicanred. Mais les affaires de Messénie forcèrent Sparte à interrompre la lutte : elle la reprit avec plus de force, grâce à ses succès, et la prolongea cette fois pendant soixante à soixante-dix ans (630). (Polyen, *Chélonis*.)

Vainqueurs des Lacédémoniens sous Anaxandre, les Tégéates en triomphèrent encore sous les règnes d'Eurycrates et de Léon, ses fils. Hérodote, Pausanias, Dion Chrysostome, Polyen, quoiqu'ils ne nous donnent pas de détails, ne nous laissent aucun doute sur le résultat de ces expéditions. C'est à leurs succès pendant toute cette période

Digitized by Google

que les Tégéates font allusion, dans leurs discours avant la bataille de Platée : « N'avons-nous pas plusieurs fois combattu avec avantage « contre vous-mêmes, citoyens de Sparte? » (Paus., III. — Hérod., IX, 26. — Dion., *Ch. or*, 17. — Pol., I, 11.)

Vers 560, sous le règne d'Anaxandride, la fortune changea. Ici se place une de ces histoires qu'Hérodote raconte si bien. L'oracle avait ordonné aux Spartiates, s'ils voulaient vaincre leurs ennemis, de rapporter dans leur pays les ossements d'Oreste. Lichas l'Agathoerge se rend à Tégée dans un moment de trève entre les deux peuples, et découvre le tombeau du héros dans la cour d'un forgeron. Privée de ces cendres protectrices, Tégée n'éprouva plus que des revers. Les détails nous manquent sur les derniers événements de cette longue lutte. Nous ne pouvons en apprécier que les résultats. Tégée perdit définitivement les districts limitrophes de Caryæ, Carystos et Skyros. Trop redoutable et trop forte encore, quoique vaincue, pour être traitée comme les villes de la Messénie, elle conserva son territoire et ses lois, mais elle devint l'alliée dépendant de Sparte. Elle lui livra l'une des principales routes de la Laconie dans le centre du Péloponèse : elle couvrit contre toute attaque du dehors une partie des défilés qui conduisaient dans la vallée de l'Eurotas. Sans Tégée les femmes spartiates n'auraient pas pu se vanter de n'avoir jamais vu le feu de l'ennemi. En récompense de ce service, elle n'eut que le stérile honneur d'occuper dans les expéditions communes une des ailes de l'armée lacédémonienne. Dès ce moment, et malgré tous les différends qui purent survenir, elle resta dans l'esprit du gouvernement spartiate. Les mœurs, les coutumes, les institutions religieuses des vainqueurs occupèrent une grande place dans la cité vaincue. C'est à Tégée que se réfugièrent tous les rois exilés. C'est là que les principaux citoyens déposèrent les (1) richesses que la constitution de Lycurgue leur défendait d'introduire dans leur patrie. C'est de là que partirent toutes les armées lacédémoniennes dans les guerres qui suivirent. La soumission de l'Etat le plus puissant de l'Arcadie assura à Sparte sur tout le reste de la contrée une prépondérance réelle : aussi Hérodote termine-t-il son récit de la longue rivalité

(1) Athénée (VIII, 610) rapporte le fait d'après Posidonius. Il ajoute que la guerre éclatant entre les Tégéates et les Spartiates, ceux-ci perdirent plus d'une fois leur argent. Une inscription trouvée à Tégée (Palæo-Episcopi) semble contenir le recensement des sommes dépensées dans la ville par les Lacédémoniens. La loi de Lycurgue fut abolie sous l'influence de Lysandre et de ses amis. (Plat. Lys. 17.)

Digitized by Google

des deux Etats par ces mots : « Déjà la plus grande partie du Pélo-« ponèse était soumise. »

Quelle part les autres peuple de l'Arcadie prirent-ils à ces débats Il est bien difficile de le dire. Les Etats de la frontière méridionale durent venir au secours de Tégée, car eux aussi perdirent quelques-unes des bourgades voisines de la Laconie, Belemina, par exemple. Quant aux autres, ils étaient occupés eux-mêmes par des luttes intérieures ou des querelles avec leurs voisins. Les guerres de Messénie réunirent pour un moment toutes les cités arcadiennes dans un effort commun. Cette union cesse après la victoire définitive de Sparte. La mort d'Aristocratès entraîne la déchéance des royautés locales. Les gouvernements aristocratiques se constituent, les divers Etats se forment, les villes établissent leur prédominance sur les bourgs. Ces changements ne pouvaient avoir lieu sans bien des rivalités et des dissensions. Mais c'est à peine si l'on saisit çà et là quelque indication vague sur l'état de l'Arcadie à cette époque. Pausanias vit à Olympie une statue de Jupiter offerte par les Psophidiens. Cette statue était placée entre un présent des Thessaliens antérieur aux guerres médiques et une offrande des Spartiates qui datait de la seconde guerre de Messénie. Peut-on conjecturer de ce rapprochement que Psophis fit ériger son Jupiter dans l'intervalle qui s'écoule entre ces deux époques ? Et dans ce cas était-ce à la suite d'une guerre heureuse ? Pausanias nous apprend encore que les Clitoriens érigèrent à Olympie une statue en bronze de 18 pieds : il nous donne le nom des deux artistes qui y travaillèrent, Ariston et Télestas, et par ce moyen nous pouvons à peu près fixer la date de cette offrande. Dans son travail sur les arts à Sparte, M. Beulé place les deux statuaires en question entre Cléarchus et Gitiadas : ce qui nous reporte aussi à la période qui sépare la conquête de la Messénie des guerres médiques. Quelles purent être alors les guerres soutenues par les Clitoriens ? Quelles sont ces villes nombreuses dont ils avaient triomphé, comme l'inscription en fait foi ? L'histoire en aurait sans doute gardé quelque souvenir, si ces luttes avaient eu une portée générale. Ne s'agit-il donc ici que des combats qui assurèrent à Clitor la prééminence sur les bourgs du voisinage comme Paos et Lusoi, et qui reculèrent les frontières de ses Etats jusqu'au pays des Cynœthéens ? Un dernier fait nous est attesté par Thucydide, c'est que, vers la même époque, les Lépréates eurent de longs démêlés avec quelques peuples de l'Arcadie : ils furent vaincus et contraints d'appeler les Eléens à leur secours. Depuis lors ils leur demeurèrent soumis et leur payèrent un tribut. Ce qui envenima

Digitized by Google

encore les motifs de querelle sans cesse renaissants entre l'Elide et l'Arcadie. (Paus., V, 24. — Thuc., V, 31. — Beulé, *Arts à Sparte.*)

V.

L'ARCADIE SOUS L'INFLUENCE PRÉPONDÉRANTE DE SPARTE. — GUERRES MÉDIQUES. — CONFÉDÉRATION DES PEUPLES DU PÉLOPONÈSE.

Les guerres d'Argos, l'intervention des Spartiates dans les affaires d'Epidaure, de Mégare et d'Athènes consacrèrent leur suprématie sur le reste de la Grèce. En Arcadie, les peuples de la frontière méridionale comme les Mœnaliens et les Parrhasiens, plus rapprochés de Lacédémone et par conséquent plus directement rattachés à ses intérêts, durent subir dès lors sa protection intéressée. Ils étaient faibles, isolés : Sparte se porta garante de leur liberté et de leur indépendance, afin de les maintenir toujours dans leur isolement et dans leur faiblesse. Son influence paraît s'être étendue jusqu'à Hérœa, dont elle devait plus tard faire une grande ville en lui incorporant ses bourgs. Les Etats de l'Ouest et du Nord, des Thelpusiens, des Psophidiens, des Cynœthéens, moins mêlés aux affaires générales, échappaient aussi à l'action de la puissance dominatrice. Dans les villes de l'Est, les haines contre Lacedémone étaient faciles à réveiller, et ce n'était qu'avec peine qu'on se résignait à lui obéir. Un fait est significatif. Lorsque Cléomène, fils d'Anaxandride, eut été exilé de sa patrie (489), il passa en Arcadie où il chercha à exciter un soulèvement contre Sparte. Il y réussit : les citoyens les plus riches et les plus puissants s'associèrent à ses projets. Telle fut la crainte que ses menées inspirèrent aux Lacédémoniens qu'ils se hâtèrent de le rappeler. Tégée elle-même, soumise par les armes dans la guerre précédente, n'était pas (1) toujours en bonne intelligence avec son alliée, si l'on en croit Hérodote. Et pourtant les Lacédémoniens avaient deux grands moyens d'action sur elle, sa haine contre Mantinée, son gouvernement aristocratique qui leur était tout dévoué et qu'elle maintenait contre le parti populaire. (Hérod., *loc. cit.*)

Mais déjà les guerres médiques étaient commencées. Le péril commun fit cesser les rivalités, et Sparte, en organisant la confédération des peuples du Péloponèse, ne fit que régulariser une suprématie qui n'était plus contestée.

(1) Hégésistrate d'Elis, qui servait de devin à Mardonius, avait été d'abord fait prisonnier par les Spartiates. Il était parvenu à s'échapper, et s'était réfugié à Tégée, *qui n'était pas alors d'accord avec Sparte.* (Hérod., IX, 37.)

Digitized by Google

L'Arcadie, en raison de son étendue et des troupes qu'elle pouvait fournir, en raison même de l'importance de quelques-unes de ses cités, occupa dans la confédération une place considérable. Dans la liste des peuples inscrits sur le piédestal de la statue de Jupiter à Olympie, elle ne paraît avoir figuré qu'au cinquième rang parmi les Etats du Péloponèse. Mais Hérodote, énumérant les peuples qui prirent part à la défense de l'isthme, les place au second rang, et comme sa liste s'accorde sur bien des points avec celle de Pausanias, on est fondé à croire qu'il suivait aussi un certain ordre de préséance. (Hérod., VIII, 72.)

Il y avait sans aucun doute des Arcadiens parmi ces 10,000 hommes qui marchèrent vers la vallée de Tempé sous les ordres d'Evenète de Sparte et de Thémistocle. Aux Thermopyles (480) ils étaient les plus nombreux d'entre les peuples du Péloponèse. On y comptait 500 Mantinéens, 500 Tégéates, 120 hommes d'Orchomène et 1,000 du reste de la contrée. Après la mort de Léonidas et des Spartiates, lorsque l'armée de Xerxès se mit en marche vers le Péloponèse, toutes les villes de l'Arcadie envoyèrent des troupes pour fortifier l'isthme. Quelques-unes d'entre elles ne se bornèrent pas à ces sacrifices. Elles pratiquèrent et firent prévaloir par tous les moyens possibles la politique d'union, d'oubli des griefs passés. C'est la gloire d'un des principaux citoyens de l'Arcadie, de Chiléos de Tégée, d'avoir mérité d'être rapproché de Thémistocle : « Le plus grand « bienfait de Thémistocle, dit Plutarque, ce fut d'avoir éteint les « guerres intestines dans la Grèce, d'avoir réconcilié les villes entre « elles, de leur avoir persuadé d'abjurer leurs inimitiés particulières « en présence de l'ennemi commun. Chiléos l'Arcadien l'aida de tous « ses efforts dans cette entreprise. » On regrette de n'avoir pas plus de détails sur ce personnage dont le caractère semble si honorable. Il figura sans doute dès le début des guerres médiques parmi les députés envoyés en Crète, à Corcyre, en Sicile. Après la bataille de Salamine, nous le retrouvons parmi les membres du congrès réuni tantôt à l'isthme, tantôt à Sparte. Il jouissait d'un certain crédit dans cette ville : représentant de l'aristocratie à Tégée, il était depuis longtemps admis aux droits de l'hospitalité parmi les Lacédémoniens. Ce fut lui qui les excita le plus vivement à sortir de leur inertie, à marcher au secours de l'Attique, une seconde fois envahie par Mardonius : « Quoi ! vous « en êtes encore là, leur dit-il ! En vérité si les Athéniens ne vous « eussent point été fidèles, s'ils eussent fait leur accommodement « particuliers avec les barbares, malgré le mur imposant que vous « avez élevé à travers l'isthme, les Perses auraient bien su s'ouvrir

Digitized by Google

« des portes assez grandes pour entrer dans le Péloponèse. Rendez-
« vous donc sans hésiter à la demande des Athéniens, avant qu'ils
« ne changent d'avis, et détournez le fléau qui menace la Grèce. »
Tégée fut digne du citoyen qui avait prononcé ces nobles paroles. Elle leva 1,500 hoplites, 1,500 hommes de troupes légères, qui s'unirent aux 600 Arcadiens d'Orchomène et aux troupes lacédémoniennes. Sur le champ de bataille de Platée, les Tégéates réclamèrent le privilége d'occuper l'une des deux ailes. Ils ne l'obtinrent pas, mais du moins on les plaça immédiatement après les Spartiates. Au moment du combat, ils se levèrent les premiers pour marcher aux barbares, pendant que Pausanias attendait encore des présages favorables. Les premiers aussi ils forcèrent le camp des Perses, franchirent le mur d'enceinte, et pillèrent les tentes des ennemis. Après la victoire ils eurent un tumulus à part pour ceux des leurs qui avaient péri ; et lorsqu'ils retournèrent dans leur patrie, ils emportèrent comme un monument de leur courage les auges des chevaux de Mardonius. Trois peuples, suivant Hérodote, eurent également l'honneur de vaincre les ennemis qu'ils avaient en tête. Ce furent les Spartiates, les Tégéates, les Athéniens. Les Spartiates surpassèrent tous les autres parce qu'ils étaient opposés aux meilleures troupes. Quant aux Athéniens et aux Tégéates, ils méritèrent d'être placés sur le second rang. (479.) (Hérod., VII, 102, 104 ; IX, 9, 62, 77. — Plut., *Them.*, 6.)

La belliqueuse Mantinée fut moins heureuse. Elle avait oublié ses querelles héréditaires avec les Tégéates pour combattre à leurs côtés aux Thermopyles. Ses troupes arrivèrent trop tard à Platée. Elles devaient être nombreuses, puisqu'elles purent se lancer, seules avec celles des Eléens, à la poursuite d'Artabaze et s'avancer jusqu'en Thessalie. Mantinée déplora avec amertume un retard qui l'excluait de la gloire commune, et bannit le général qui, suivant elle, en avait été l'unique cause. (Hérod., IX, 77.)

L'Arcadie, on le voit, ne manqua pas à la cause hellénique. Si quelques-unes de ses cités se distinguèrent d'une manière plus particulière, Pausanias n'en a pas moins raison de rapporter à la nation tout entière une part de la gloire acquise par les Grecs. Moins menacée peut-être que les autres, elle fit d'aussi grands efforts. Trop obscure pour être envieuse, elle donna une leçon de patriotisme aux Lacédémoniens, jaloux de la réputation naissante d'Athènes. Exclue de la mer par sa position même, elle tint son rang dans les combats sur terre.

(*La suite au prochain numéro.*)

Digitized by Google

CHRONIQUE.

SOCIÉTÉS SAVANTES. — FAITS DIVERS. — ARCHÉOLOGIE.

M. Dureau de La Malle, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), vient de mourir dans un âge avancé.

M. Dureau de La Malle (Adolphe-Jules) était le fils de Dureau de La Malle (J.-B. Jos.), membre de l'Institut et du Corps législatif, né à Saint-Domingue en 1752, mort à Paris en 1807, qui a laissé des traductions estimées de Tacite, de Salluste et de Tite Live. Les premiers travaux de M. Dureau de La Malle (Adolphe) datent de 1807. Il en a publié depuis un grand nombre, dont voici les principaux : *Géographie physique de la mer Noire, de l'intérieur de l'Afrique et de la Méditerranée; Poliorcétique des anciens, ou de l'attaque et de la défense des places avant l'invention de la poudre ; Recherches sur la topographie de Carthage ; Economie politique des Romains.*

— L'Académie des sciences d'Amsterdam vient de conférer à M. Stanislas Julien, membre de l'Institut de France, le titre d'associé étranger dans la classe des lettres et des sciences historiques et philosophiques.

— Dans la séance du 11 mai, l'Académie des sciences a nommé à deux places de correspondants, vacantes dans la section d'astronomie et dans la section d'économie rurale. Ont été élus :

Membre correspondant de la section d'astronomie : le P. Secchi, directeur de l'observatoire du collége romain, par 42 suffrages, contre 2 donnés à M. Cooper et 1 à M. Plantamour.

Membre correspondant de la section d'économie rurale : M. Chevandier, directeur de la verrerie de Cirey (Meurthe), par 43 suffra-

Digitized by Google

ges, contre 2 donnés à M. Marrier de Bois-d'Hyver et 1 à M. Bufferent.

— Dans sa séance de jeudi 14 mai, l'Académie française a décerné le prix Gobert à l'*Histoire de Henri IV*, de M. Poirson.

La commission spéciale chargée de discuter les titres des prétendants au prix Gobert a proposé et fait adopter, à la majorité, un système d'après lequel ce prix serait décerné chaque année à un nouveau titulaire.

— Si nous en croyons le *Journal de Rouen*, le problème d'imprimer les dépêches télégraphiques en caractères usuels est aujourd'hui résolu. C'est à un jeune Rouennais, M. Grimaux, que la télégraphie électrique devrait cette précieuse découverte. Avec le télégraphe électrique de M. Grimaux, une dépêche expédiée, par exemple, de Paris, pourrait être transmise à Rouen *et imprimée* même en l'absence de l'employé de la station de Rouen ; la machine fonctionne sans que l'on ait d'autre peine que de ramasser la dépêche quand elle est tombée du rouleau sur lequel elle se déroule. Ainsi le télégraphe auto-imprimeur aurait fonctionné toute une nuit sans que personne fût à la station correspondante, et on n'en aurait pas moins eu le matin toutes les dépêches expédiées, écrites en caractères imprimés. En un mot, c'est une imprimerie en miniature mue par l'électricité.

— Le jury littéraire, constitué par le comité de la Société des gens de lettres, suivant le vœu du donateur anonyme, représenté par M. le docteur Véron, a, dans sa séance du 18 mai, mis fin aux travaux d'examen qui l'ont occupé depuis le 26 janvier. Cet examen de 200 pièces, adressées au jury pour le concours de 1857, a donné le résultat suivant :

1° *Discours sur la critique et les critiques au dix-neuvième siècle.* 21 manuscrits déposés ; 20 manuscrits écartés par le jury. — Prix unique (une médaille de 1,500 fr.) décerné à M. Adolphe Dumas, auteur du discours inscrit sous le n° 17.

2° Poésie : *Paris nouveau* (sujet donné). 100 manuscrits déposés ; 97 manuscrits écartés par le jury. — 1er prix (une médaille de 1,500 fr.) décerné à M. Henri Derville ; 2e prix (une médaille de 1,000 francs) à M. Théodore de Banville ; mention honorable accordée à la pièce inscrite sous le n° 27 : l'auteur est M. Emmanuel Desessarts.

3° *Etudes sur Mme de Girardin.* 10 manuscrits déposés. — Le jury regrette de n'avoir à signaler que la faiblesse du concours.

4° *Nouvelles.* 69 manuscrits déposés. — Prix unique (une médaille de 1,500 fr.) décerné à M. Oscar Honoré, auteur de la nouvelle intitulée : *Perrine, scène de la vie réelle.*

— *Concours régional d'Evreux.* — La prime d'honneur a été remportée par M. le baron de Beausse, propriétaire au château de

Digitized by Google

Persey, commune de Moulicent (Orne), pour son exploitation de la ferme de Rely, près Montreuil-l'Argillé (Eure). Cette prime est de 5,000 fr. et un vase d'argent ciselé du prix de 3,000 fr., plus 500 fr. pour être distribués aux serviteurs employés à cette exploitation.

— Le Muséum-Calvet d'Avignon vient d'acquérir deux pierres funéraires que divers touristes et explorateurs spéciaux d'antiquités, ont pu voir auparavant tout près d'une chapelle romane, dédiée à saint Clément, pape, dans le terroir de la Bastide-d'Engras.

La plus grande de ces pierres a plus d'un mètre vingt-cinq centimètres de haut sur une largeur et une épaisseur proportionnées. Une double inscription séparée par une baguette sculptée, indiquait que les deux corps trouvés en dessous, dans des sortes de cercueils bâtis en moellons, étaient ceux d'un père et d'une mère de famille, qu'un épi de blé, placé à droite de face, du côté du père, semblerait désigner comme s'étant occupés d'agriculture ; voici cette double inscription :

D M	D M
C. VASSILIIO	VAS. SECVN.
TERENTIO	DILIA
PRIMVLVS	PRIMVLVS
ET SEVERVS	ET SEVERVS
PATRI PI	MATRI PI
ISSIMO	ISSIMAE.

La forme des caractères n'est pas fort pure, et sauf la baguette de séparation et l'épi de blé, les sculptures d'en haut et d'en bas, se réduisent à de simples indications fort détériorées par le temps.

— Dans sa séance du 22 mai, la Société impériale de médecine, de chirurgie et de pharmacie de Toulouse a renouvelé ainsi son bureau pour l'année 1857-58 :

MM. Filhol, président; Gaussail, vice-président; Jules Naudin, secrétaire général ; Couseran, trésorier ; Dougnac, secrétaire archiviste ; Marchant, secrétaire du *prima mensis* ; Dassier (Adolphe), secrétaire des consultations gratuites.

— L'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse vient de perdre l'un de ses membres, dans la personne de M. Bonet, ingénieur des ponts et chaussées, né à Foréjo, le 9 décembre 1807, mort à Châteauroux le 23 mai 1857. La *Revue* de Toulouse a consacré une notice nécrologique à ce regrettable fonctionnaire, qui a exécuté dans cette ville d'importants travaux, et qui, depuis 1844, dirigeait, en qualité d'ingénieur en chef, les travaux des chemins de fer du Centre. « Ses fonctions d'ingénieur, dit la *Revue*, n'absorbaient point tellement M. Bonet, qu'il ne trouvât encore le temps d'écrire. Il a déposé, dans les *Mémoires* de l'Académie

Digitized by Google

de Toulouse, sur des matières spéculatives et pratiques, des études particulières dont la communication avait obtenu les suffrages de cette docte Compagnie. Un remarquable Mémoire sur le *Cours des rivières* lui a mérité une médaille d'or, qui lui a été décernée par le corps des ponts et chaussées.

— Le dimanche 10 mai, l'Académie impériale de Metz a tenu sa séance publique annuelle, dans le grand salon de l'Hôtel-de-Ville.

Le bureau était occupé par M. Woirhaye, premier président de la cour impériale et président de l'Académie; par M. Félix Maréchal, maire de Metz ; par MM. Susane, colonel d'artillerie, vice-président ; Salmon, avocat général.

M. le premier président a prononcé le discours d'usage comme président sortant. Ce discours avait pour objet l'étude de nos origines nationales.

Le compte rendu des travaux de l'Académie pendant l'année qui vient de s'écouler a été présenté par M. Vincenot, secrétaire. Ce n'est pas une tâche facile que celle de grouper en quelques pages tous les faits dignes d'intérêt qu'une Société savante examine dans ses séances. M. Vincenot, appelé pour la seconde fois à un rôle important qu'il devait remplir avec succès, a répondu pour la seconde fois à l'attente de ses collègues et à l'attente du public. Son travail a été complet et court en même temps, et il a reçu de tous l'accueil auquel il avait droit.

L'été dernier, l'Académie avait perdu M. Charles Gautiez, l'architecte de Ste-Constance, de l'église de Woippy, de la chapelle de Ste-Chrétienne, du petit séminaire et de tant de monuments et d'habitations pleins d'élégance. Personne n'était plus capable que M. Blanc de retracer la carrière d'un artiste distingué, consciencieux, modeste, aimé de ses concitoyens, et de la retracer avec un sentiment plus juste du beau, avec une connaissance plus entière de l'homme dont nous avons à regretter la perte. La notice sur Ch. Gautiez a obtenu des applaudissements unanimes et sympathiques.

Dans le cours des années précédentes, les questions mises au concours par l'Académie n'avaient pas été traitées d'une manière satisfaisante. La poésie surtout était négligée par les concurrents. Cette fois au contraire elle semble s'être réveillée. Trois pièces de vers, toutes trois bien écrites, ont été soumises au jugement de l'Académie dont M. le comte de Puymaigre a été l'organe dans la séance de dimanche. M. de La Chapelle, professeur, a reçu une médaille d'or, ainsi que M. Lesguillon, de Paris. Une mention honorable a été décernée à M. Carbault, de Metz.

— La Société impériale d'agriculture, sciences et arts de Valenciennes vient de fonder une caisse de secours en faveur des lauréats de ses concours de moralité qui se trouveraient dans le besoin. Il sera pourvu à l'établissement de cette caisse au moyen de fonds prove-

Digitized by Google

nant : 1° du concert que la Société des orphéonistes lillois s'est offerte de donner à Valenciennes ; 2° des dons qui pourraient être faits, à quelque titre que ce soit. Les statuts de cette caisse ont été approuvés par M. le préfet du Nord, le 29 avril 1857.

— Le Bulletin de la Société d'agriculture de Vaucluse, numéro d'avril, contient une lettre de M. H. Laure, de Toulon, constatant que cet agronome a parfaitement naturalisé, dans l'exploitation agricole qu'il dirige, le riz sec ou riz de montagne du nord de la Chine.

— L'exposition des produits, objets ou instruments se rattachant à l'industrie agricole, horticole et maraîchère, exposition ouverte sous les auspices de la Société d'agriculture de Vaucluse, a eu lieu du 6 au 12 du mois de mai. Grâce au concours de l'administration municipale, la Société a pu offrir aux exposants un local spacieux et convenable, c'est-à-dire l'orangerie qui vient d'être construite au Jardin des Plantes d'Avignon. On a remarqué à cette exposition le vin et l'alcool de Sorgho, préparés par M. Prieur Saint-Cyr.

— Le congrès scientifique de France tiendra sa vingt-quatrième session dans la ville de Grenoble, le jeudi 3 septembre prochain.

Les adhésions doivent être adressées à M. Ant. Macé.

Toute personne qui envoie son adhésion a le droit d'assister aux séances, de communiquer des Mémoires, de prendre part aux délibérations du congrès et de recevoir un exemplaire du compte rendu des travaux de la session ; elle ne contracte d'autre obligation que celle de verser une somme de 10 francs entre les mains du trésorier du congrès.

Aussitôt l'adhésion envoyée, on adresse à celui qui l'envoie le règlement de la vingt-quatrième session, le programme des questions qui seront soumises au congrès, le détail des excursions géologiques, botaniques, archéologiques, qui auront lieu pendant et après le congrès, enfin le programme des expositions et des fêtes.

— On écrit de Vienne, le 9 mai : « L'empereur vient de décider le maintien de l'Académie des sciences de Hongrie qui siége à Pesth. Cette Académie se compose d'un président, d'un vice-président, d'un conseil d'administration de 24 membres, de 42 membres ordinaires, de membres correspondants et d'un secrétaire. L'Académie s'occupe de toutes les sciences, excepté de la théologie. Elle est divisée en six classes, comprenant : 1° la philologie et les belles-lettres ; 2° la philosophie ; 3° le droit ; 4° l'histoire ; 5° les sciences mathématiques ; 6° les sciences naturelles. (*Gazette nationale.*)

— Une découverte intéressante vient d'être faite au village de la Princerie, situé à peu de distance de l'ancienne voie romaine de Noviomagus à Juliobona (Lillebonne), et dépendant de la commune d'Hermival-les-Vaux, dont l'étymologie grecque, *le val d'Hermès* indique une origine toute païenne.

Digitized by Google

Des ouvriers terrassiers, en comblant une marnière creusée au pied d'un coteau escarpé qui regarde le couchant, ont mis à découvert une douzaine de squelettes dont les ossements, parfaitement conservés, paraissaient appartenir à des individus de différents âges. Ces squelettes, enterrés à peu de profondeur, reposaient sur la marne et étaient recouverts d'une couche peu épaisse de terre végétale. Six d'entre eux, placés côte à côte, avaient la tête à l'Orient et les pieds tournés vers le couchant. Les autres squelettes, enterrés isolément, étaient placés dans différentes directions et sans ordre. L'un d'eux, qui sans doute était un guerrier, avait la tête du côté de l'Occident et les pieds tournés vers l'Orient, contrairement à l'usage adopté pour les sépultures romaines. On a trouvé près de ce squelette un sabre dont la lame très-oxydée est privée de sa poignée. Sur l'une des épaules était placée une très-belle fibule ou agrafe qui servait à attacher la chlamyde, espèce de manteau court que portaient les Romains en temps de guerre. Cette fibule, en cuivre argenté, est artistement ciselée et ornée d'entrelacs perlés. On a trouvé au même endroit une longue épingle en cuivre rouge offrant vers le milieu un renflement semblable à celui que l'on remarque sur les bagues, et dont les extrémités se terminent en pointe.

— Le dimanche 10 mai a eu lieu, à Melun, un concours général de musique, auquel ont pris part plus de quatre-vingts sociétés, représentées par cinq cents instrumentistes et plus de trois mille chanteurs. Les diverses associations qui devaient entrer dans la lice formaient, en se rendant sur les divers points qui leur étaient assignés pour le concours, un immense cortége.

Voici, d'après le journal l'*Orphéon*, dans quel ordre se succédaient les Sociétés musicales de Seine-et-Marne : l'école normale de Melun, l'école annexée à l'école normale, l'Orphéon de Melun, l'institution Caulo-Larné, de Melun, l'Orphéon de Féricy, l'Orphéon de la Chapelle-Gautier, l'école de Perthes, l'Orphéon de Meaux, l'Orphéon de Lagny, l'institution Fleury, de Lagny, l'Orphéon de Torcy, l'Orphéon de Chelles, l'Orphéon de Nanteuil-les-Meaux, l'Orphéon de Luzancy, l'Orphéon de Quincy, l'Orphéon de Signy-Signets, l'Orphéon d'Etrépilly, l'école communale de Montevrain, l'Orphéon de Fontaibleau, l'Orphéon de Montereau, l'Orphéon de Voulx, l'école communale du Vaudoué, l'Orphéon et l'école de Chatenay, les Orphéons d'Ormesson, de Provins, de Donnemarie, de Bray, l'école primaire supérieure de Bray, l'Orphéon de Beton-Bazoches, l'école communale de Gouaix et les Orphéons de Coulommiers, de Saint-Denis-les-Rebais et de Neufmoutiers.

Derrière les Orphéons de Seine-et-Marne marchaient treize des sociétés chorales de l'Association de Paris, ayant à leur tête la musique du 32e bataillon de la garde nationale de la Seine et la fanfare la *Néméenne*. Les *Enfants de Lutèce* ouvraient la marche; venaient ensuite les *Enfants de Paris*, l'*Harmonie de Paris*, la *Chorale de l'O-*

Digitized by Google

déon, les *Tyroliens*, les *Enfants de Choisy-le-Roy*, l'*Alsacienne*, les Orphéons de Clichy et de Nogent-sur-Marne, l'*Alliance chorale*, l'*Ensemble*, la *Germania*, les *Fils d'Amphion*, la *Chorale de Belleville* et les chœurs de Paris.

Après l'association des sociétés chorales de Paris se déployaient les Orphéons et sociétés chorales des autres départements de la France, ayant à leur tête la musique des pompiers de Lyon, la fanfare de Dijon ; la section d'harmonie du Cercle musical de Saint-Etienne. Ces Orphéons et sociétés chorales se succédaient dans l'ordre suivant : l'Orphéon de Versailles, la société chorale du troisième arrondissement de Lyon, la société chorale du quatrième arrondissement de Lyon, une députation de la *Cécilia* de Lyon, les *Enfants du Jura*, la *Renaissance des Céciliens* de Rouen, une députation des *Neustriens* de Caen, une députation des *Céciliens* de Caen, l'Orphéon de Corbeil, la société chorale de Louviers, les *Enfants de la Loire* de Saint-Etienne, la société chorale de Dijon, les Orphéons de Saint-Denis, de Chaville, de Clamart, de Bercy, et enfin l'école communale de Bercy.

Les récompenses, consistant en médailles d'or, de vermeil, d'argent et de bronze, ont été obtenues par la *Société chorale* du troisième arrondissement de Dijon, l'*Harmonie de Paris*, les *Orphéons* de Melun, de Saint-Denis, de Chelles, de Donnemarie, de Nogent-sur-Marne, de Nanteuil-les-Meaux, etc. Le journal l'*Orphéon*, du 15 mai, contient le récit détaillé de cette grande lutte musicale, l'une des plus belles fêtes artistiques qui aient eu lieu dans nos départements.

— On lit dans le *Droit commun* de Bourges :

« On sait avec quelle sollicitude le Gouvernement s'occupe de la grande question de pisciculture en France ; cette question est plus importante qu'elle n'apparaît au premier abord ; n'est-elle pas, en effet, un élément d'alimentation fort important, et de plus une des branches de commerce de notre pays? Cependant, il faut bien le reconnaître, nos fleuves et nos rivières tendent chaque jour à se dépeupler, et si on n'y apporte bientôt un remède efficace en mettant strictement en vigueur les lois, décrets et règlements sur la pêche, nous sommes menacés de perdre complétement ce précieux aliment. Aussi le Gouvernement prend-il toutes les mesures pour repeupler les rivières, les lacs et les étangs, et parmi celles-ci il faut surtout signaler les envois qui se font dans les départements de milliards de petites anguilles provenant de pêches faites dans les différents fleuves, à la charge de l'Etat.

« Le Cher, par exemple, reçoit régulièrement, depuis un certain temps, des envois provenant de la Loire, lesquels se prolongeront jusqu'à la fin du mois courant.

« La distribution de ces masses de petites anguilles est confiée à un homme spécial et dévoué, à M. Guerrier, lieutenant trésorier de la gendarmerie à Bourges. Les propriétaires d'étangs, de lacs, peuvent donc se faire inscrire pour les quantités qui leur seront néces-

Digitized by Google

saires, et ils recevront, à tour de rôle, cette précieuse semence; seulement les frais de port de Bourges et le retour des paniers seront à leurs frais, c'est-à-dire moins que rien.

« Nous engageons donc tous les propriétaires d'étangs, de lacs et cours d'eau à se hâter de profiter de ce précieux avantage, aussi bien dans leur intérêt que dans celui du pays. Bien entendu et à plus forte raison, les maires peuvent obtenir pour l'empoissonnement des rivières qui parcourent leurs communes les mêmes avantages. »

— Le dimanche 19 avril, une députation de la Société orientale, à la tête de laquelle était M. de Larochefoucauld, duc de Doudeauville, son président, et composée de M. Garcin de Tassy, d'Eschavannes et Victor Langlois, s'est rendue à l'hôtel de l'Ambassade persane pour remettre à S. E. Ferrouckh-Khan le diplôme de vice-président honoraire de la Société. On remarquait, parmi les personnes qui assistaient à cette cérémonie S. E. M. Bourrée, ministre plénipotentiaire de France en Perse, les secrétaires de légation persane, Mirza-Zeman-Khan, Mirza-Melkom-Khan et Ali-Nagui. MM. Chodzko et Kazimirski ont bien voulu servir d'interprètes. M. le duc de Doudeauville a exprimé à l'ambassadeur de Perse la satisfaction qu'il éprouvait de voir S. E. accepter le titre de vice-président de la Société et le plaisir qu'il avait de lui remettre lui-même le diplôme. S. E. a remercié en termes très-gracieux M. le duc de Doudeauville et les membres de la députation. La visite a duré environ une demi-heure, pendant laquelle S. E. s'est successivement entretenue avec les différents membres de la Société, auxquels elle exprimait le vif plaisir qu'elle avait de faire partie d'une Compagnie qui servait de point de réunion aux savants de l'Orient et de l'Occident.

— La séance annuelle de la Société orientale, tenue à l'hôtel et sous la présidence de M. le duc de la Rochefoucauld-Doudeauville, a été signalée par la présence de S. Exc. l'ambassadeur de Perse, Ferroukh-Khan, accompagné de Mirza-Malcom-Khan et du mustechâr ou conseiller d'ambassade, Mirza-Zeman-Khan. Des Arabes, des Turcs, des voyageurs qui ont parcouru l'Orient, l'Asie, l'Afrique, des membres de l'Institut, des professeurs, etc., assistaient à la réuuion. Dans une heureuse et vive allocution, M. le président a rappelé le but et le caractère de la Société, qui a pris plus d'importance depuis les affaires d'Orient, et qui compte dans son sein des illustrations telles que les maréchaux Pélissier, Canrobert, le patriarche d'Arménie, Abd-el-Kader et beaucoup d'autres étrangers de distinction. M. A. Chodzko, ancien consul en Perse, et qui a rapporté de ce pays d'intéressants matériaux (dont il a donné un spécimen dans le conte l'*Amour d'une fée*, publié il y a quelques mois), a traduit le discours du président. Son Excellence, admise au nombre des membres de la Société, ainsi que les deux personnes qui l'accompagnaient, après avoir apposé son nom sur le registre

Digitized by Google

de présence, a répondu qu'elle prenait l'engagement, de retour dans son pays, d'adresser à la *Revue de l'Orient, des colonies et de l'Algérie*, organe de la Société, les communications qui pourraient l'intéresser en ce qui concerne la Perse.

Son Exc. Ferroukh-Khan, versé dans les arts et les sciences d'Europe (on lui doit l'introduction en Perse de fabriques de cristaux, de manufactures de papiers, etc.), est en même temps un homme de goût, amateur de poésie. M. Garcin de Tassy, membre de l'Institut, a lu une savante notice sur un poëte persan, Omar Khaiyâm, né à Nischapur, et mort l'an 517 de l'hégire (1123 de J.-C.). M. de Hammer le surnomme le Voltaire de la poésie persane. M. Garcin de Tassy possède un manuscrit unique de ses poésies; il en cite quelques quatrains non encore traduits en français ;

« La joie règne dans le monde; mais le spiritualiste se retire dans le désert. Là chaque branche d'arbre lui représente le bras puissant de Moïse, et chaque souffle du vent l'haleine vivifiante du Messie. »

« Tant que tu le peux, n'afflige personne; ne fais subir à personne le feu de ta colère. Si tu veux jouir du bonheur éternel, sache souffrir patiemment, et ne fais souffrir personne. »

L'ambassadeur a fait observer à ce propos que le poëte persan ne s'était pas borné à ces sentences morales, et qu'il avait surtout célébré le vin; l'auteur a cité alors des chansons à boire où nous avons remarqué cette exclamation d'un convive : « Charmant échanson, ne reste pas inactif, donne-moi de l'eau à boire en attendant que je devienne de la terre! »

M. Victor Langlois, secrétaire de la Société, chargé il y a quelques années d'une mission scientifique en Arménie, a lu ensuite un morceau sur les chants populaires de ce pays, et M. Oppert s'est entretenu avec l'ambassadeur de quelques inscriptions curieuses retrouvées par lui pendant un voyage dans les contrées qui avoisinent la Perse.

A ces détails nous joindrons le suivant, qui nous est fourni par le dernier numéro de la *Revue de l'Orient* (mars 1856). C'est le passage d'une lettre de Ferroukh-Khan, adressée à M. le duc de La Rochefoucauld, qui s'était rendu à l'hôtel de l'ambassade persane, avec le bureau de la Société, composé de MM. Garcin de Tassy, d'Eschavannes et Victor Langlois, pour remettre à l'ambassadeur le diplôme de membre de la Société. C'est une lettre fort remarquable. On y lit entre autres :

« ..... Que le réseau d'or des sympathies internationales relie une bonne fois les peuples de l'Orient aux peuples de l'Occident! La force des circonstances semble avoir déjà rapproché ce moment où les savants de l'Europe chrétienne, par reconnaissance pour la lumière qui jadis leur est venue de l'Orient, devront s'acquitter d'une dette sacrée, en contribuant au perfectionnement de l'éducation des Orientaux. Les uns et les autres, nous avons bien mérité de l'humanité. Si, d'un côté, Dieu a permis à l'Europe d'atteindre

Digitized by Google

les dernières limites de l'intelligence humaine, d'un autre, en Asie, la raison humaine ne s'est jamais révoltée contre Dieu. De toutes nos grandeurs antiques, c'est la seule qui nous soit restée intacte. La persévérance et l'énergie que les Orientaux mettent à cultiver cette vertu peuvent donner la mesure de ce dont l'Orient serait capable, lorsque les savants et les intelligences de l'Europe chrétienne nous auront ouvert leurs trésors scientifiques. Aidez vos anciens amis à redevenir ce qu'ils ont été jadis..... »

Guillaume Depping.

— Sous le titre de *Création de pelouses artificielles*, le journal de la Société impériale et centrale d'horticulture, du mois d'avril, contient l'article suivant, de M. L. Leguay :

« J'ai remarqué, à la dernière exposition de la Société nantaise d'horticulture, à laquelle j'avais l'honneur de représenter la Société impériale et centrale comme membre du jury, un procédé très-ingénieux pour créer en peu de jours des pelouses artificielles.

« L'exposition avait été installée sur les quinconces de la Bourse. Elle était placée sous une grande tente construite à l'extrémité de cette promenade et dans un jardin qui avait été improvisé pour relier cette tente à l'édifice de la Bourse. Les inondations avaient couvert toutes les prairies environnantes : il y avait donc impossibilité de se procurer des plaques de gazon ; d'un autre côté, le temps manquait pour semer des graines de gazon ordinaire. M. Viand, directeur du jardin des plantes et président de la commission d'exposition, eut l'idée d'employer de l'orge. Il fit couvrir les portions de ce jardin, destinées à être en pelouses, de sciure de bois dans laquelle on sema une quantité assez considérable d'orge. Cette opération s'effectua à deux reprises : une partie du semis fut faite douze jours, l'autre partie, six jours avant l'ouverture de l'exposition ; on prit seulement la précaution de faire séjourner l'orge semée en dernier lieu douze heures dans de l'eau, afin d'en faciliter la germination.

« On donna à ces pelouses de très-fréquents arrosages, afin de tenir la sciure de bois dans un état constant d'humidité.

« Enfin, au moment de l'ouverture de l'exposition toutes les pelouses du jardin étaient parfaitement vertes et au même degré de croissance. On avait ainsi obtenu le résultat cherché et qu'aucun autre moyen n'eût pu produire. »

— Le journal de la Société impériale et centrale d'horticulture, numéro d'avril, contient le budget de cette Société pour l'année 1856. Les cotisations des quinze cent soixante-quatorze sociétaires se sont élevés à la somme de 31,480 fr. En ajoutant à cette somme les autres ressources, on arrive au chiffre de 65,652 fr. 59 c. Sur ce chiffre, 58,947 fr. 59 c. seulement avaient été encaissés. Les dépenses se sont élevées à 34,911 fr., il restait donc en caisse 24,036 fr. 59 c., ce qui présente une situation très-satisfaisante.

Digitized by Google

— Dans la séance de la Société d'agriculture de l'Allier, du 6 février dernier, M. le président a donné lecture d'une lettre de M. de Veauce, au sujet d'un projet d'association bourbonnaise tendant à assurer aux cultivateurs des grains de choix pour semence et des instruments perfectionnés. La Société a chargé des commissions d'étudier cette proposition.

— Pendant l'année 1856, la Bibliothèque impériale a reçu un grand nombre de publications intéressantes au point de vue historique et économique. Elles lui ont été adressées par l'Académie de Saint-Pétersbourg, la Commission d'histoire de Belgique, l'Académie de Leyde, l'Académie de Belgique, le Gouvernement belge, la Société asiatique de la Grande-Bretagne, l'Académie des sciences de Bavière, l'Académie royale d'Amsterdam, le Gouvernement piémontais, l'Institut smithsonien.

— Les campagnards qui détruisent les oiseaux nocturnes, chouettes, hiboux, etc., et les oiseaux diurnes qui vivent exclusivement d'insectes, comme les mésanges et les huppes, comprennent bien mal leurs intérêts.

On peut considérer comme très-utiles à l'agriculture la chouette, le hibou, la huppe et la mésange; ces oiseaux détruisent une quantité considérable de rats, souris, taupes, mulots, chenilles, etc.

J'ai trouvé dans la retraite d'un couple de chats-huants, dans l'espace d'une année, 15 litres 1/2 d'os de rats, souris, taupes et mulots : ce qui prouverait incontestablement que ces oiseaux sont les plus terribles ennemis des rongeurs, qui ne vivent uniquement qu'aux dépens des récoltes.

Une autre expérience faite sur une nichée de mésanges m'a donné pour résultat la destruction, par cette petite famille, de 15,000 chenilles en vingt-un jours, temps qu'il faut au père et à la mère pour élever leur famille. Ces petits oiseaux inoffensifs font leur nourriture habituelle de chenilles, et ont l'avantage de peupler d'une manière prodigieuse ; ils pondent de dix à seize œufs et font jusqu'à trois couvées par an.

Détruire des nids de chouettes, de chats-huants, de huppes et de mésanges, c'est vouloir propager la race des animaux nuisibles et malfaisants.

Un nid de chats-huants dans une maison de cultivateur vaut mieux que dix chats. Un nid de mésanges vaut mieux que dix échenilleurs. Dans l'intérêt de l'agriculture et du commerce, je ne saurais trop recommander de veiller avec sollicitude à la conservation de ces oiseaux. Que ceux qui tiennent absolument à détruire s'en prennent aux pierrots; ceux-là sont véritablement nuisibles à l'agriculture. Un de ces oiseaux, pendant une année, équivaut à la perte d'un décalitre de froment, sans compter toutes les autres graines qu'ils dévorent ou gaspillent. Nos voisins d'Outre-Manche sont tellement convaincus de cette vérité que, chez eux, la tête des pierrots est mise à prix. (*Journal du Loiret.*)

Digitized by Google

— Le *Journal de Toulouse* du 21 mai contient la Notice suivante sur M. Hérail, sculpteur en bois, d'un talent très-remarquable, qui vient de mourir dans cette ville :

« Un cortége recueilli d'élèves, d'amis et d'artistes, escortait avant hier, à sa dernière demeure, un homme dont le talent réel et modeste a laissé des traces dans l'art de notre ville, et y laissera pour longtemps peut-être un vide difficile à remplir.

« M. Léon Hérail n'était, à l'origine, qu'un simple sculpteur sur bois, comme il en sort tous les ans de notre Ecole des Arts, qui l'a compté jadis au nombre de ses élèves. L'industrie du mobilier, depuis longtemps florissante à Toulouse, y occupe, on le sait, un assez grand nombre d'ouvriers qui atteignent souvent, par une longue pratique, à une véritable habileté manuelle. Mais, au lieu de se borner, comme le font la plupart de nos jeunes sculpteurs, à la reproduction plus ou moins exacte de formes de meubles plus ou moins pures, il avait, jeune encore, appliqué son talent, patient et original tout à la fois, à l'étude et à la restauration des meubles anciens, de ceux de la Renaissance particulièrement, qu'il aimait jusqu'à l'enthousiasme, et il avait fini par devenir dans ce genre un maître des plus habiles, un maître créateur à sa manière, puisqu'il rendait la vie, l'expression et la beauté à des chefs-d'œuvre qui n'existeraient plus sans lui.

« Sous des formes simples, peu d'artistes ont eu au même degré que lui le sentiment et l'intelligence des formes diverses de l'art ancien, la faculté précieuse de s'identifier la pensée d'un maître inconnu, de le saisir dans son ensemble et dans ses détails, quelque méconnaissables qu'ils fussent devenus. Il ajoutait à ces qualités d'esprit, auxquelles il ne manquait qu'un peu de culture théorique, l'habitude des musées et le contact vivifiant d'une grande ville, une sûreté de main et de ciseau, une précision et une finesse d'exécution matérielle qui auraient mis en défaut les yeux les plus exercés, car il est littéralement impossible de distinguer dans ses restaurations les parties refaites par lui de celles qu'il a complétées.

« On peut dire sans exagération que c'est à lui que nous devons tous les meubles anciens qui figurent encore dans les collections de notre ville et ceux en beaucoup plus grand nombre qui en sont sortis depuis quelques années.

« Son dernier ouvrage, l'un de ceux dont il était le plus justement fier, car c'était le plus souvent sur des meubles de style renaissance qu'il avait eu l'occasion de s'exercer, a été la restauration d'un grand dressoir du quinzième siècle, de style ogival efflorescent, qui aurait appartenu, suivant la tradition locale, au gouverneur du château de Cordes (Albigeois), pour le roi Louis XI, et dans lequel l'artiste inconnu s'est inspiré sans scrupule des innombrables motifs d'ornementation que lui offraient le jubé et le porche latéral de l'église Sainte-Cécile d'Alby.

« Léon Hérail a succombé, âgé seulement de cinquante-trois ans, à une attaque de paralysie graduelle, provoquée, à ce que l'on a cru,

Digitized by Google

par l'effroi que lui causa la maladie toute récente d'un de ses enfants, mais qu'il avait préparée lui-même et développée de longue main par un travail obstiné, sans rapport évidemment avec sa constitution délicate et par des privations que sanctifiait à ses yeux la sainteté du but au nom duquel il se les imposait : le bien-être de sa famille, qui n'avait d'autres ressources que son talent, et l'éducation de ses deux filles qui lui ont fermé trop tôt les yeux. »

E. Barry.

— On lit dans l'*Akhbar* d'Alger :

« Dans les parages de la caserne du train des équipages, on vient de découvrir un fort beau tombeau taillé dans un seul bloc de marbre blanc de 2 mètres de long et de 40 centimètres sur les quatre faces.

« Sur ce tombeau, rien n'est écrit ; mais, à la face antérieure, dans un encadrement en relief partagé par un arbre en pied, se trouvent, à droite et à gauche, deux sujets également en relief et parfaitement dessinés.

« Le premier représente un cavalier dont le cheval est lancé au galop ; sur ce même plan, un lièvre fuit devant deux chiens qui lui donnent la chasse ; au-dessus, sur un petit plan à part, se trouve une chèvre broutant les feuilles de l'arbre qui limite ce tableau.

« Le second sujet représente un pasteur dans l'attitude de la parole, assis sur un objet quelconque, la houlette à la main. Deux bœufs, un cheval sont à ses pieds, son chien est devant lui et semble écouter ce qu'il dit. — Au-dessus de ce premier plan, et sur trois petits plans séparés, se trouvent une chèvre, debout, les pieds de devant appuyés sur l'arbre où, comme celle du premier tableau, elle semble chercher sa nourriture ; puis deux brebis. — En arrière du pasteur est également dessinée en relief une petite hutte, dont la porte livre passage à une femme qui porte sur sa tête une corbeille ronde sur laquelle se trouvent des fruits.

« Le costume du cavalier et celui du pasteur sont à peu près identiques, ils se composent d'une tunique arrivant jusqu'aux genoux. — Le cavalier porte sur l'épaule un manteau court flottant au vent ; il est imberbe, tandis que le pasteur a la barbe longue.

« Ce magnifique tombeau, dont l'ensemble est réellement remarquable, a été déposé dans le jardin de la bibliothèque militaire, à côté de celui de *Vandia Procula* découvert, en 1851, dans une tranchée, près de la même caserne du train. »

— On lit dans le *Courrier du Gard :*

« Une superbe inscription, qui appartient à la plus belle époque de l'épigraphie romaine, avait été indiquée par l'historien de Nîmes comme existant, en 1758, dans le jardin de l'hôtellerie de la Tourmagne, hors la porte de la Madeleine. Cette inscription, qu'on croyait perdue depuis longtemps, vient de nous être signalée par un jeune docteur, ami de la science, M. Tribes ; elle sert à l'écou-

Digitized by Google

lement des eaux dans un égout de la maison Fromental, négociant, rue Racine, 1. Nous n'avons pas eu beaucoup de peine à faire comprendre à M. Fromental que la place de ce document de notre histoire était au Musée de Nîmes, où nous le verrons sans doute bientôt.

« On y lit, en caractères du premier siècle :

C. MELIVS
C. E. VOLT
SEDATUS
VIVVS SIBI

« *Caius Melius Sedatus fils de Caius de la tribu Voltinia de son vivant pour lui-même.*

« Cette inscription est entourée d'une superbe frise. »

— M. de Renneville, qui fait valoir auprès d'Amiens une grande exploitation, vient d'obtenir avec les tiges de l'hélianthe tubéreux une boisson très-agréable. Voici le procédé suivi par M. de Renneville :

« Les tiges, après avoir été coupées avec un couteau à racines et divisées dans un mortier de marbre, ont été abandonnées à la macération avec 400 grammes d'eau froide. Au bout de douze heures, le tout a été exprimé à travers une toile. On a obtenu 300 grammes d'une liqueur sucrée qui marquait 9° au pèse-sirop (densité=1,065). On a versé ensuite 300 grammes d'eau froide sur la pulpe, et, après douze heures de macération, on a exprimé de nouveau et obtenu 300 grammes d'une seconde liqueur sucrée marquant encore 5°. On aurait pu obtenir une troisième liqueur, car la pulpe n'était pas épuisée.

« Ces deux liqueurs, additionnées séparément d'un peu de levure, ont éprouvé bientôt la fermentation alcoolique, qui a duré plus de quarante-huit heures. Alors les liqueurs ont été filtrées ; la première, qui portait 9° au pèse-sirop avant la fermentation, n'en marquait plus que 5°, et la seconde était descendue de 5 à 2°.

« Ces liqueurs, surtout la première, possèdent une saveur vineuse légèrement sucrée et agréable ; la seconde a la couleur du vin de Madère, l'autre a une teinte un peu plus rougeâtre.

« Il résulte de cette petite expérience qu'avec 50 kilogrammes de tiges de topinambour on peut obtenir 1 hectolitre de liqueur aussi spiritueuse que le cidre le plus fort. Ajoutons que la pulpe peut être donnée aux bestiaux, qui la mangent avec autant d'avidité que celle de betterave qui a servi à faire du sucre.

« Il est à remarquer que l'hélianthe vient bien dans un sol de mauvaise qualité, et que ses tiges n'avaient été, jusqu'ici, d'aucun usage. »

Digitized by Google

CONCOURS ACADÉMIQUES.

PRIX DÉCERNÉS. — SUJETS DE PRIX MIS AU CONCOURS.

L'Académie des sciences morales et politiques avait proposé pour sujet de prix, en 1853, *la philosophie de saint Thomas d'Aquin*. Quatre Mémoires ont été envoyés au concours ; celui qui porte le n° 1, et qui ne comprend pas moins de 2 volumes in-4° de 1058 pages, a obtenu le prix consistant en une médaille de 1,500 francs Il a pour auteur M. Jourdain, agrégé des Facultés des lettres, chef de division au ministère de l'instruction publique.

M. le président a terminé le compte rendu de cette partie du concours en disant que le travail de M. Jourdain, écrit avec une grande clarté et rempli de connaissances solides et d'appréciations aussi sages que profondes, était un de ces bons livres qu'on pouvait mettre avec confiance sous les yeux du public.

La question mise au concours pour le prix quinquennal de 5,000 francs, fondé par M. Félix de Beaujour, était celle-ci : « Quel doit être le rôle de la famille dans l'éducation ? »

Trente-deux Mémoires ont été envoyés à l'Académie ; après deux éliminations successives, cinq de ces Mémoires ont seuls été maintenus pour le concours ; le premier prix a été décerné à M. Barrau, et le second à M. Prévost-Paradol, professeur de Faculté. M. le président s'est plu à rendre justice au style ferme et brillant à la fois de M. Prévost-Paradol, dont le Mémoire a été jugé le mieux écrit de tous ceux qui ont concouru pour le prix de M. Félix de Beaujour.

Après ces deux prix, l'Académie a mentionné les Mémoires inscrits sous les nos 31, 6 et 13.

M. Charles Poitou, conseiller à la cour impériale d'Angers, déjà plusieurs fois couronné par l'Académie française, a obtenu le prix de la section de morale. Le sujet à traiter avait ainsi été formulé : « Exposer « et apprécier l'influence qu'a pu avoir en France, sur les mœurs, la « littérature contemporaine considérée surtout au théâtre et dans le ro-

Digitized by Google

« man. » Un accessit a été accordé à M. Arsène Legrelle, licencié en droit à Paris.

La section de législation avait mis au concours une question importante : « Retracer l'histoire des divers régimes auxquels les contrats « nuptiaux sont soumis. Rechercher, au point de vue moral et au point « de vue économique, quels sont les avantages et les inconvénients de « chacun de ces régimes. » Le Mémoire couronné a pour auteur M. G.-A. Humbert, docteur en droit et ancien sous-préfet. Une mention honorable a été accordée à M. Picot, avocat et docteur en droit, à Paris.

M. le président a ensuite proclamé, comme ayant obtenu le premier prix du concours pour la rédaction d'un *Manuel d'économie politique à l'usage des écoles ouvrières*, M. Rapet, inspecteur des écoles primaires de Paris.

Prix proposés pour les années 1857, 1858, 1859 *et* 1860.

SECTION DE PHILOSOPHIE.

L'Académie propose, pour l'année 1860, le sujet de prix suivant :

« De la philosophie de Leibnitz. »

L'Académie appelle l'attention des concurrents sur les points suivants :

I. Rechercher, en s'appuyant sur des faits certains, et non sur des assertions postérieures, équivoques ou intéressées, quels progrès et quels changements s'étaient accomplis dans Leibnitz depuis sa thèse *de Principio individui*, soutenue à l'Université de Leipzig en 1663, jusqu'à son voyage en France; déterminer avec précision où Leibnitz en était parvenu en philosophie et dans les diverses parties des connaissances humaines avant son séjour à Paris dès l'année 1672, et avant le commerce intime qu'il y forma avec les hommes les plus illustres qui y florissaient alors, Huygens, Arnauld, Malebranche, pour établir équitablement la part plus ou moins considérable que le cartésianisme et la France peuvent réclamer dans le développement du génie de Leibnitz.

II. A quelle époque paraît véritablement le principe propre à Leibnitz que la force est l'essence de toute substance?

III. Du caractère nouveau introduit dans les discussions philosophiques par l'intervention de l'érudition et de la critique, c'est-à-dire par l'histoire même de la philosophie, jusqu'alors entièrement négligée et ignorée.

IV. Etablir en quoi consiste ce qu'on a appelé l'éclectisme de Leibnitz.

V. Apprécier la polémique instituée par Leibnitz contre ses trois contemporains Descartes, Spinosa et Locke. Insister particulièrement sur la critique des diverses théories de Descartes; exposer et juger le rôle de Leibnitz à l'époque de la persécution du cartésianisme.

VI. Des théories les plus célèbres auxquelles demeure attaché le nom de Leibnitz, par exemple, la loi de continuité, l'harmonie préétablie, la monadologie.

VII. Terminer, par un examen approfondi de l'ouvrage par lequel Leibnitz a couronné ses travaux, la *Théodicée;* la comparer avec celle de Platon, d'Aristote et des Alexandrins dans l'antiquité, de saint Anselme et de saint Thomas au moyen âge, de Descartes, de Malebranche et de Clarke chez les modernes.

Digitized by Google

VIII. Enfin l'Académie demande aux concurrents, comme une sorte de conclusion pratique de leur Mémoire, d'assigner la part du bien et celle du mal dans l'ensemble de la philosophie de Leibnitz, de faire voir ce qui en a péri et ce qui en subsiste et peut encore être mis à profit par la philosophie du dix-neuvième siècle.

Ce prix est de la valeur de quinze cents francs.

Les Mémoires devront être déposés au secrétariat de l'Institut le 1er avril 1859, terme de rigueur.

SECTION DE MORALE.

L'Académie rappelle qu'elle a proposé, pour l'année 1858, le sujet de prix suivant :

« Exposer, d'après les meilleurs documents qui ont pu être recueillis, « les changemen! survenus en France, depuis la révolution de 1789, dans « la condition matérielle ainsi que dans l'instruction des classes ouvrières, « et rechercher quelle influence ces changements ont exercée sur l'état « de leurs habitudes morales. »

Ce prix est de la valeur de quinze cents francs.

Les Mémoires devront être déposés au secrétariat de l'Institut le 31 octobre 1857, terme de rigueur.

L'Académie avait également proposé, pour l'année 1857, le sujet de prix suivant, de la valeur de quinze cents francs :

« Déterminer les rapports de la morale avec l'économie politique. »

Les Mémoires ont dû être déposés au secrétariat de l'Institut le 31 décembre 1856.

SECTION DE LÉGISLATION, DROIT PUBLIC ET JURISPRUDENCE.

L'Académie avait proposé, pour l'année 1857, le sujet de prix suivant, de la valeur de quinze cents francs :

« Rechercher les origines, les variations et les progrès du droit maritime « international, et faire connaître les rapports de ce droit avec l'état de « civilisation des différents peuples. »

Les Mémoires ont dû être déposés au secrétariat de l'Institut le 30 novembre 1856.

SECTION D'ÉCONOMIE POLITIQUE ET STATISTIQUE.

L'Académie rappelle qu'elle a mis au concours, pour l'année 1857, le sujet de prix suivant :

« Déterminer les causes auxquelles sont dues les grandes agglomérations de population. Expliquer les effets qui s'ensuivent sur le sort des « différentes classes de la société, et sur le développement de l'industrie « agricole, manufacturière et commerciale. »

Programme.

Les progrès des peuples modernes ont rendu plus nombreuses et de plus en plus considérables les grandes agglomérations de population. Les unes sont le résultat des lieux heureusement choisis pour y placer les capitales; d'autres doivent leur développement à des circonstances administratives ou politiques; d'autres sont le résultat du commerce et de l'industrie; enfin les voies de communication, et surtout les chemins de fer,

Digitized by Google

peuvent exercer une influence qui devient chaque jour plus remarquable sur les agglomérations de population.

Les concurrents devront examiner et ces causes générales, qui se présentent les premières, et des causes moins apparentes, lesquelles agissent à des degrés différents chez les diverses nations.

Ils devront aussi examiner comment l'agglomération, même par grandes masses d'habitants, influe sur le bien-être général et sur les rapports économiques des diverses classes dont les cités et l'État entier se composent.

Enfin, les grandes agglomérations exercent sur le progrès des arts et des sciences une influence qui leur est propre, et dont les concurrents auront à déterminer également la nature et la portée.

Ce prix est de la valeur de quinze cents francs.

Les Mémoires devront être déposés au secrétariat de l'Institut le 31 octobre 1857, terme de rigueur.

L'Académie rappelle qu'elle avait également proposé, pour l'année 1853, et successivement remis à 1855 et 1857, le sujet de prix suivant, de la valeur de quinze cents francs :

« Rechercher et exposer : 1° Les causes qui ont permis à la terre de « rendre, outre la portion de produit nécessaire pour couvrir les frais de « culture, un excédant qui se convertit en rente ou fermage ;

« 2° Les causes qui déterminent le taux plus ou moins élevé des rentes « ou fermages. »

Les Mémoires ont dû être déposés au secrétariat de l'Institut le 31 décembre 1856.

L'Académie rappelle également qu'elle avait proposé pour l'année 1853, et remis successivement à 1855 et à 1857, le sujet de prix suivant :

« Expliquer, d'après les faits qui auront été constatés, l'influence de « l'accroissement récent et soudain des métaux précieux sur l'état finan- « cier, industriel et commercial des nations. »

Ce prix est de la valeur de quinze cents francs.

Les Mémoires devront être déposés au secrétariat de l'Institut le 31 octobre 1857, terme de rigueur.

L'Académie rappelle qu'elle avait proposé, pour l'année 1857, le sujet de prix suivant :

« Etudier et faire connaître les causes et les effets de l'émigration dé- « veloppée dans le dix-neuvième siècle chez les nations de l'ancien monde « et de l'immigration chez les nations du nouveau monde. »

Programme.

Depuis le commencement du dix-neuvième siècle, indépendamment des circonstances purement politiques, une émigration toujours croissante s'est établie de l'ancien monde au nouveau.

Les concurrents n'auront pas seulement à porter leurs recherches sur l'émigration des peuples de l'Europe, et particulièrement des peuples de l'Europe occidentale; ils devront les étendre à l'Orient, et surtout à l'Indostan et à la Chine.

La densité de la population, sur d'anciens territoires, et la difficulté d'y subsister n'ont pas toujours été les causes d'un pareil déplacement, et ces causes n'ont pas opéré au même degré chez les différentes nations.

Les concurrents auront à déterminer quelle est l'influence exercée sur l'émigration par la législation économique des peuples d'où partent et des peuples chez lesquels arrivent les émigrants.

Digitized by Google

Ils auront à étudier et à montrer les causes diverses qui peuvent expliquer le développement graduel des transmigrations que nous signalons, en distinguant par nations les périodes d'accroissement, de stagnation ou de rétrogradation. Ils exposeront et apprécieront aussi les phénomènes qu'ont produits ces transmigrations, en modifiant la proportion numérique des peuples chez lesquels les émigrés sont allés s'établir.

Le prix est de la valeur de quinze cents francs.

Les Mémoires devront être déposés au secrétariat de l'Institut le 1er août 1857, *terme de rigueur*.

SECTION D'HISTOIRE GÉNÉRALE ET PHILOSOPHIQUE.

L'Académie avait proposé, pour l'année 1856, le sujet de prix suivant :

« Exposer les divers principes qui ont présidé au service militaire et à « la formation de l'armée en France, depuis l'origine de la monarchie « jusqu'à nos temps ;

« Etudier, dans leur origine et dans leurs développements successifs :

« 1° Le service féodal ;

« 2° Les milices locales ;

« 3° L'enrôlement volontaire ;

« 4° L'enrôlement forcé.

« Rechercher dans quel rapport ont été ces divers modes de formation « de l'armée avec l'état de la société et la condition des diverses classes « de citoyens, et quelle influence ils ont, à leur tour, exercée sur l'orga- « nisation sociale, le développement de l'unité nationale et la constitution « de l'Etat. »

Il n'a été adressé qu'un seul Mémoire à l'Académie, et, ce Mémoire ne lui ayant pas paru remplir les conditions du programme, elle remet la question au concours pour l'année 1859, dans les termes suivants :

« Exposer les divers principes qui ont présidé au service militaire et « à la formation de l'armée en France, depuis l'origine de la monarchie « jusqu'à nos temps ;

« Etudier, dans leur origine et dans leurs développements successifs :

« 1° Le service féodal ;

« 2° Les milices locales ;

« 3° La formation et la constitution de l'armée permanente, d'après les « ordonnances des rois ;

« 4° Les divers modes d'entretien et de renouvellement de l'armée « permanente, spécialement l'enrôlement volontaire, le recrutement forcé « et le service des corps étrangers ;

« Rechercher dans quel rapport ont été ces divers modes de formation « de l'armée avec l'état de la société et la condition des diverses classes « de citoyens, et quelle influence ils ont, à leur tour, exercée sur l'orga- « nisation sociale, le développement de l'unité nationale et la constitution « de l'Etat. »

Ce prix est de la valeur de quinze cents francs.

Les Mémoires devront être déposés au secrétariat de l'Institut le 31 décembre 1858, *terme de rigueur*.

L'Académie rappelle qu'elle a proposé, pour l'année 1857, le sujet de prix suivant, de la valeur de quinze cents francs :

« De la condition des classes ouvrières en France depuis le douzième « siècle jusqu'à la révolution de 1789. »

Les Mémoires ont dû être déposés au secrétariat de l'Institut le 31 octobre 1856.

Digitized by Google

L'Académie rappelle qu'elle a également proposé, pour l'année 1838, le sujet de prix suivant :

« Rechercher quel a été le caractère politique de l'institution des parlements en France, depuis le règne de Philippe le Bel jusqu'à la révolution de 1789. »

Programme.

Les concurrents devront remonter à l'origine du parlement de France, c'est-à-dire à l'époque où il apparaît dans l'histoire sous ce nom et sous celui de cour du roi, avec le triple caractère d'assemblée féodale, de conseil du gouvernement et de cour de justice.

Lorsque, sous Philippe le Bel, et par suite de l'institution des états généraux, de la chambre des comptes et du grand conseil, la cour de justice se détache de la cour du roi, et retient seule le nom de parlement, les concurrents auront à déterminer quelles furent les attributions de ce parlement purement judiciaire, soit comme tribunal souverain connaissant des appels des justices inférieures, soit comme gardien du domaine royal et des revenus de la couronne. Ils rechercheront quels droits purent résulter de cette double nature d'attributions; si, par exemple, elle autorisait le parlement à intervenir par voie de règlement dans l'administration civile des communautés et bailliages, et à contrôler l'impôt.

Plus tard, lorsque la cour des pairs, par sa réunion au parlement, apporte à ce corps la connaissance des crimes de haute trahison, et celle de toutes les affaires où les pairs, les maréchaux, les évêques, les communautés ecclésiastiques et civiles sont en cause, les concurrents rechercheront quelles furent les attributions du parlement en matière de crimes d'Etat, et jusqu'à quel point il en résulta pour lui le droit d'intervenir dans la police du royaume et de faire des règlements de sûreté publique. Ils rechercheront également l'origine des prétentions du parlement au règlement des matières religieuses.

Ils devront encore examiner comment le parlement, chargé dès le principe de l'enregistrement des lois, édits et ordonnances, en inféra le droit d'examen de ces actes et celui de remontrance et de refus d'enregistrement.

La constitution du parlement devra être l'objet d'une étude attentive. D'ambulatoire qu'il était d'abord et attaché à la personne des rois, à quelle époque et comment devint-il sédentaire? D'unique qu'il était primitivement, comme la royauté dont il représentait la justice, à quelle époque fut-il scindé en parlements locaux? A quelles causes convient-il d'attribuer ce morcellement, qui commença dès le règne de Philippe le Bel, s'arrêta bientôt, et, repris au quinzième siècle, se poursuivit avec persistance et régularité? Les concurrents indiqueront les circonstances sous l'influence desquelles furent fondés successivement les parlements provinciaux; quels liens les rattachèrent ensemble et au parlement de Paris; enfin quelle fut sur eux l'action de la couronne, soit pour favoriser en certains cas, soit pour combattre leur union. Ce sont là des points importants qu'il sera utile d'éclaircir. On devra étudier en particulier le caractère de certains parlements qui reçoivent mission d'administrer les provinces en l'absence des gouverneurs, et semblent institués expressément comme pouvoirs administratifs et politiques.

Enfin, les concurrents étudieront les changements que la vénalité des charges, devenue peu à peu une institution de l'Etat, put apporter non-seulement dans la composition, mais dans le caractère des parlements, et ils exposeront sommairement les vicissitudes de leur rôle politique

Digitized by Google

dans les événements qui se sont écoulés depuis le commencement du seizième siècle jusqu'à la révolution française.

Ce prix est de la valeur de quinze cents francs.

Les Mémoires devront être déposés au secrétariat de l'Institut le 31 décembre 1857, terme de rigueur.

SECTION DE POLITIQUE, ADMINISTRATION, FINANCES.

L'Académie propose, pour l'année 1859, le sujet de prix suivant :
« De l'impôt avant et depuis 1789. »

Programme.

Avant 1789, l'inégalité était le caractère dominant de l'impôt et de sa perception ; tout était classé, les territoires, les personnes et les choses; le principe contraire, qui a prévalu depuis, a servi de base au système financier qui régit la France.

Les concurrents étudieront les résultats des deux régimes, soit à l'égard des populations, soit à l'égard de la puissance publique. Les études sur les temps qui ont précédé 1789, présentées sommairement, devront servir à déterminer les points essentiels de comparaison entre l'époque ancienne et l'époque moderne.

Les concurrents devront étudier l'assiette de l'impôt et les formes de sa perception dans leurs rapports avec les règles de la justice distributive, avec le respect des personnes et de la propriété, et avec les habitudes des populations.

Ils étudieront également l'assiette et le mode de perception dans leurs rapports avec la production de la richesse.

Ils rechercheront dans quelle proportion les éléments divers dont la richesse nationale se compose contribuent directement ou indirectement à la charge commune et sur qui retombent en définitive les impôts.

Les concurrents traiteront le sujet en s'éclairant à la fois des lumières de la théorie et de l'étude exacte des lois, des faits et des résultats.

Le prix est de la valeur de quinze cents francs.

Les Mémoires devront être déposés au secrétariat de l'Institut le 1er novembre 1858, terme de rigueur.

PRIX QUINQUENNAL FONDÉ PAR FEU M. LE BARON FÉLIX DE BEAUJOUR.

L'Académie propose, pour être décerné en 1859, le sujet du prix suivant :
« Institutions de crédit. »

Programme.

Des moyens de crédit dans leurs rapports avec le travail et le bien-être des classes peu aisées ;

Retracer et faire connaître l'histoire des institutions destinées à faciliter l'application de ces moyens de crédit, notamment des Monts-de-Piété, des Banques d'Ecosse et des Banques d'avances de Prusse (Vorschussbanken).

Ce prix est de la valeur de cinq mille francs.

Les Mémoires devront être déposés au secrétariat de l'Institut le 31 décembre 1858; terme de rigueur.

Digitized by Google

PRIX QUINQUENNAL FONDÉ PAR FEU M. LE BARON DE MOROGUES A DÉCERNER EN 1857 ET 1858.

Feu M. le baron de Morogues a légué, par son testament, en date du 25 octobre 1834, une somme de 10,000 francs, placée en rentes sur l'Etat, pour faire l'objet d'un prix à décerner, tous les cinq ans, alternativement par l'Académie des sciences morales et politiques, au meilleur ouvrage sur l'état du paupérisme en France et le moyen d'y remédier, et, par l'Académie des sciences physiques et mathématiques, à l'ouvrage qui aura fait faire le plus de progrès à l'agriculture en France.

Une ordonnance royale, en date du 26 mars 1842, a autorisé l'Académie des sciences morales et politiques à accepter ce legs.

Chacun de ces prix est de la valeur de deux mille cinq cents francs.

Les ouvrages adressés au concours de 1857 ont dû être déposés au secrétariat de l'Institut le 31 décembre 1856 ;

Et ceux adressés au concours de 1858 devront être déposés le 31 décembre 1857.

PRIX BORDIN.

M. Bordin, ancien notaire, voulant contribuer aux progrès des lettres, des sciences et des arts, a institué, par son testament, des prix qui seront décernés, tous les ans, par chacune des cinq Académies de l'Institut.

L'Académie a décidé que la somme annuelle dont elle peut disposer, d'après le testament de M. Bordin, servirait à fonder un sujet de prix qui sera alternativement proposé par chacune de ses sections.

SECTION DE PHILOSOPHIE.

L'Académie avait mis au concours, pour l'année 1856, le sujet de prix suivant :

« Histoire critique de la philosophie arabe en Espagne. »

Cette question est retirée du concours et remplacée par la suivante, proposée pour l'année 1860 :

« Rechercher quels sont les principes de la science du beau, et les vé-
« rifier en les appliquant aux beautés les plus certaines de la nature, de
« la poésie et des arts, ainsi que par un examen critique des plus célèbres
« systèmes auxquels la science du beau a donné naissance dans l'anti-
« quité, et surtout chez les modernes. »

Ce prix est de la valeur de deux mille cinq cents francs.

Les Mémoires devront être déposés au secrétariat de l'Institut le 31 décembre 1858, terme de rigueur.

SECTION DE MORALE.

L'Académie met au concours, pour l'année 1857, la question suivante :

« Rechercher et déterminer les principes de la morale considérée comme
« science. »

Programme.

Les concurrents auront à signaler les principes qui divisent les auteurs les plus accrédités de philosophie morale, et à examiner quels sont,

Digitized by Google

de ces principes, ceux sur lesquels la science de la morale peut être le plus solidement établie. »

Le prix est de la valeur de deux mille cinq cents francs.

Les Mémoires devront être déposés au secrétariat de l'Institut le 1er octobre 1857, terme de rigueur.

SECTION DE LÉGISLATION, DROIT PUBLIC ET JURISPRUDENCE.

L'Académie propose, pour l'année 1858, le sujet de prix suivant :

« Rechercher, au point de vue philosophique et moral, quelle est, d'après leur nature et leur mode d'infliction, l'influence des peines sur les idées, les sentiments, les habitudes de ceux à qui elles sont infligées, et sur la moralité des populations. »

Programme.

A cet effet, les concurrents devront comparer l'influence des peines édictées par notre législation actuelle avec l'influence qu'ont exercée les lois pénales en vigueur parmi nous dans le dernier siècle, ou qu'exercent ailleurs les législations des autres Etats, et déterminer quelles sont les peines qui, par leur nature, leur mode d'infliction et la forme du jugement, préservent le mieux la société.

Le prix est de la valeur de deux mille cinq cents francs.

Les Mémoires devront être déposés au secrétariat de l'Institut avant le 1er octobre 1858, terme de rigueur.

PRIX LÉON FAUCHER A DÉCERNER EN 1860.

Mme Léon Faucher, veuve de M. Léon Faucher, membre de l'Académie, a, par acte notarié le 21 juin 1855, fait donation à l'Académie d'une rente annuelle de mille francs, destinée à fonder un prix sous la dénomination de *Prix Léon Faucher*, à décerner tous les trois ans et alternativement au meilleur Mémoire sur une question d'économie politique, ou sur la vie d'un économiste illustre français ou étranger.

Un décret impérial, en date du 29 août 1856, a autorisé l'Académie des sciences morales et politiques à accepter cette donation.

En conséquence, l'Académie propose, pour l'année 1860, le sujet de prix suivant :

« Retracer la vie de Turgot, exposer l'ensemble des mesures administratives, politiques, économiques, auxquelles il a pris part; en caractériser l'esprit, en signaler les conséquences. »

Programme.

Turgot fut à la fois un écrivain, un administrateur, un homme d'Etat. Activement mêlé à la pratique des affaires, il est peu de questions d'ordre social qui n'aient appelé son attention. Ses nombreux écrits attestent avec quel soin il cultiva les sciences philosophiques et économiques; l'Académie demande que tous soient l'objet d'un examen approfondi, et que les concurrents s'attachent à en apprécier avec exactitude la valeur scientifique.

Ce prix est de la valeur de trois mille francs.

Digitized by Google

Les Mémoires devront être déposés au secrétariat de l'Institut avant le 31 janvier 1859, terme de rigueur.

PRIX TRIENNAL FONDÉ PAR FEU M. EDMOND HALPHEN, A DÉCERNER EN 1860.

Feu M. Edmond Halphen, ancien juge suppléant au tribunal civil de Versailles, a légué, par son testament du 3 juin 1855, à l'Académie française et à l'Académie des sciences morales et politiques, une rente annuelle de *cinq cents* francs, pour les arrérages de ladite rente être décernés en prix par lesdites Académies, tous les ans, tous les deux ou trois ans, à leur choix, savoir : par l'Académie française, à l'ouvrage qu'elle jugera à la fois le plus remarquable, au point de vue littéraire ou historique, et le plus digne au point de vue moral, et par l'Académie des sciences morales et politiques, soit à l'auteur de l'ouvrage littéraire qui aura le plus contribué au progrès de l'instruction primaire, soit à la personne qui, d'une manière pratique, par ses efforts ou son enseignement personnel, aura le plus contribué à la propagation de l'instruction primaire.

Un décret impérial, en date du 31 décembre 1856, a autorisé l'Académie des sciences morales et politiques à accepter ce legs.

Le prix que l'Académie doit décerner tous les trois ans, et qui, dès lors, aura la valeur de quinze cents francs, sera distribué dans la séance publique de 1860, selon les intentions du testateur.

Le concours sera clos le 31 décembre 1859, terme de rigueur.

CONDITIONS COMMUNES A TOUS LES CONCOURS.

L'Académie n'admet à ses concours que des Mémoires écrits en français ou en latin, et adressés, *francs de port*, au secrétariat de l'Institut.

Les manuscrits devront porter chacun une épigraphe ou devise qui sera répétée dans et sur un billet cacheté joint à l'ouvrage et contenant le nom de l'auteur, qui ne devra pas se faire connaître, sous peine d'être exclu du concours.

Les concurrents sont prévenus, en outre, que l'Académie ne rendra aucun des ouvrages qui lui auront été envoyés; mais les auteurs auront la liberté d'en faire prendre des copies au secrétariat de l'Institut.

L'Académie, afin d'éviter les inconvénients attachés à des publications inexactement faites des Mémoires qu'elle a couronnés, invite les auteurs de ces Mémoires à indiquer formellement, dans une préface, les changements ou les additions qu'ils y auront introduits en les imprimant.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES. — Séances et travaux. Compte rendu par M. *Ch. Vergé*. 3e série, tome XX, 4e livraison. Avril 1857. In-8° de 160 pages.

— Rapport sur le concours relatif à l'examen critique de la philosophie de saint Thomas d'Aquin, par M. *de Rémusat*. 29 pages.

— Mémoire sur l'économie rurale de la France (suite), par M. *L. Delavergne*. 26 pages.

— Un pays d'Etat sous l'ancien régime ; étude sur les institutions municipales et économiques de l'ancienne province de Languedoc, par M. *de Lafarelle*. 22 pages.

— Mémoire sur Naigeon et accessoirement sur Sylvain Maréchal et Delalande, par M. *Damiron* (suite). 26 pages.

— La défection du général York (30 décembre 1813), par M. *Armand Lefebvre* (suite). 20 pages.

— Rapport sur le concours relatif à l'influence de la littérature contemporaine sur les mœurs, par M. *Louis Raybaud*. 19 pages.

— Rapport verbal sur une publication ayant pour titre : Tables proportionnelles des diverses mesures locales de capacité et de poids de chaque territoire de l'Etat pontifical et des principaux lieux d'Italie, comparés aux mesures du système métrique, d'après la consulte tenue sous la présidence du cardinal Giuseppe Bofundi, en 1855, par M. *Michel Chevalier*, suivi d'observations, par MM. Ch Dupin, Guizot et Dupin. 4 pages.

— Rapport verbal sur une publication de M. Ernest Naville, intitulée Maine de Biran, sa vie et ses pensées, par M. *Ch. de Rémusat*. pages.

Digitized by Google

Bibliothèque de l'École des Chartes. — 18e année. 4e série, tome IIIe, 4e livraison. — Mars. — Avril 1857. In-8° de 88 pages.

— Procès sur la possession du comté de Bigorre (1254-1503), par M. *Lucien Merlet*. 20 pages.

— Lettres inédites de Catherine de Bourbon, princesse de Navarre, recueillies par M. *Ernest de Freville* (fin). 20 pages.

— Prise de Treguier par les ligueurs, en 1589, par M. *Berger de Xivrey*. 6 pages.

— Choix de pièces inédites publiées par M. *Jules Quicherat* : Idylle du cinquième ou sixième siècle ; — charte-notice de la donation de l'église de Gometz-le-Château à l'abbaye de Saint-Florent de Saumur ; — récit des tribulations d'un religieux du diocèse de Sens pendant l'invasion anglaise de 1358 ; — démarche du pape Martin V en faveur du maréchal de Boucicaut, prisonnier en Angleterre, 1419 ; — deux lettres de l'abbé Lebeuf. 18 pages.

— Chartes relatives à l'église de Lyon publiées par M. *M.-C. Guigue*. 7 pages.

— Bibliographie et livres nouveaux. 14 pages.

Société orientale de France. — Revue de l'Orient, de l'Algérie et des colonies. Avril 1857. In-8° de 80 pages et une planche.

— Cosmogonie des Perses, d'après Eznig, auteur arménien du cinquième siècle, par M. *Edouard Dulaurier*. 10 pages.

— Inscription arabe de la mosquée Maléki, à Alger, communiquée par M. Ch. Texier et traduite en français par M. l'abbé *J.-J.-L. Bargès*, professeur d'hébreu à la Sorbonne. 8 pages et une planche.

— Un mois à Constantinople, par M. *L. Larchey* : les monuments de Constantinople ; le séraï ; les eaux douces d'Europe ; le bazar ; le pont de Galata ; le cheval et le kaik ; l'arabat ; les cimetières ; les chiens ; la fête de Mahomet. 25 pages.

— Le Raghou-Vansa, poëme historique de Kalidasa, publié pour la première fois en français (suite) par M. *A. Philibert-Soupé* : Raghou appelé à l'empire ; conquêtes de Raghou. 21 pages.

— Algérie : colonies suisses de Sétif, par M. *E. de Monglave*. 7 pages.

— Mélanges et nouvelles, par *le même*. 5 pages.

Société impériale zoologique d'acclimatation. Tome IV. N° 4. Avril 1857. In-8° de 64 pages.

— Rapport fait à la Société sur l'introduction projetée du dromadaire au Brésil, par M. *Dareste*, rapporteur (suite). 12 pages.

— Essai sur les chèvres, par M. *Sacc* (suite). 9 pages.

— Sur les moyens de régénérer les pommes de terre, par M. *D'Ivernois*. 5 pages.

— Rapport fait au nom de la commission de comptabilité de la Société, par M. *Frédéric Jacquemart*, rapporteur. 4 pages.

— Remarques sur les expériences faites pour améliorer l'espèce actuelle du ver à soie au Bengale, par M. *J. Bahsfurd*. 15 pages.

Digitized by Google

— Note sur la culture du cerfeuil bulbeux amélioré, par M. *Lafilley*. 5 pages.

— Extrait des procès-verbaux des séances, par M. *Aug. Duméril*. 14 pages.

Société des antiquaires de Normandie. — 3e série. IIe volume, XXIIe de la collection. 2e livraison. Mai 1857. In-4°. XC et 116 pag., 2 planches.

— Séance publique du 27 novembre 1856 : discours prononcé par M. Pezet, directeur; compte rendu des travaux de la Société, par M. *Charma*, secrétaire, etc. XC pages.

— Notes historiques et archéologiques sur les communes de l'arrondissement de Cherbourg, par M. *L. de Pontaumont*. 73 pages.

— Documents relatifs à l'histoire de l'ancienne Normandie, recueillis en Angleterre, par M. *C. Hippeau*. 11 pages.

— Souvenir de Saint-Cande-le-Jeune, ancienne paroisse de la ville de Rouen, supprimée en 1791, par M. *F. de La Quérière*. 13 pages et une planche.

— L'ermitage Sainte-Anne, par M. *Latrouette*. 7 pages, 1 planche.

— Documents inédits pour servir à l'histoire de l'ancienne Université de Caen, par M. *A. Charma*. 11 pages.

Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace. 1re année 1856-1857. 4 livraisons in-8°, ensemble de 328 pages.

— Constitution de la Société; séance générale; règlement. 14 pages.

— Le château de Hohkœnigsbourg. 34 pages.

— Les châteaux de Luzelbourg-Rathsamhausen, par M. *L. Levrault*. 8 pages.

— Notice sur les verrières de l'église, aujourd'hui paroissiale, de l'ancien couvent de Sainte-Marie-Magdeleine, à Strasbourg, par M. l'abbé *A. Straub*. 17 pages.

— Notice sur Rheinzabern et ses antiquités, par M. *Jung*. 12 pages.

— Le château de Lœwenstein, depuis son origine jusqu'à sa destruction. 20 pages.

— L'abbaye de Wissembourg, par M. *Louis Spach*. 85 pages.

— Le château de Guirbaden, par M. *L. Levrault*. 27 pages.

— Mémoire sur un autel païen découvert près de Niedermodern, par M. *J.-A. Siffer*. 3 pages.

— Coup d'œil sur l'architecture religieuse en Alsace, comparée à celle de l'Allemagne, par M. *V. Guerber*. 23 pages.

—Note sur les procédés d'estampage, communiquée par MM. l'abbé *Straub* et *Petit-Gérard*. 3 pages.

— Compte rendu des séances. 95 pages.

Comité flamand de France. — Bulletin n° 2. Mars et avril 1857. In-8° de 24 pages.

— Procès-verbaux des séances. 6 pages.

Digitized by Google

— Inscriptions tumulaires, par M. *Alex. Bonvarlet*, 7 pages.

— Documents sur l'art dramatique chez les Flamands de France : représentations théâtrales dans les colléges des jésuites pendant le dix-septième siècle, par M. l'abbé *Carnel*. 6 pages.

— Nécrologie, par M. *Raymond de Bertrand* : M. Barbez, M. le doyen Gobrecht, M. le curé Van Uxem, M. Mouvau. 5 pages.

Société d'agriculture des sciences arts et belles-lettres du département de l'Aube.—Tome XX de la collection, VIII de la 2e série. Nos 41 et 42, 1er et 2e trimestres 1857. In-8o de 364 pages et 13 planches.

— Recherches historiques et archéologiques sur les restes mortels du pape Urbain IV, par M. l'abbé *Coffinet*. 43 pages et 4 planches.

— Etudes sur les documents antérieurs à l'année 1285, conservés dans les archives des quatre petits hôpitaux de la ville de Troyes, par M. *D'Arbois de Jubainville*. 68 pages.

— Essai sur la nature et la propriété des terres, par M. *Léon de Breuze*. 21 pages.

— Note sur une maladie des sapins, causée par un cryptograme, par M. *Gustave Le Grand*. 2 pages.

— Rapport fait par M. *Dosseur*, au nom d'une commission spéciale, sur le blé prince Albert cultivé en lignes, par M. *Thierry*. 4 pages.

— Rapport fait par M. l'abbé *Cornet*, au nom d'une commission, sur un nouveau mode de cultiver la vigne tenté à Villenauxe, par M. *Gentil Jacob*. 8 pages.

— Monographie des Unios de la France, par M. *Henri Drouët*. 132 pages et 9 planches.

— Lettres missives de Henri IV, conservées dans les archives municipales de la ville de Troyes, publiées par M. *Boutiot*. 75 pages.

Académie impériale des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse. — 5e série. Tome Ier. 1857. In-8o, XII et 174 pages.

— Considérations générales sur la vie physique et sur ses principales manifestations, par M. le Dr *N. Joly*. 25 pages.

— Usage de la méthode des approximations successives pour la résolution de toutes les équations algébriques ou transcendantes, par M. *J. Sornin*. 10 pages.

— Notes sur les objets antiques ou du moyen âge, découverts pendant les fouilles opérées pour l'établissement d'un chemin de fer de Bordeaux à la Méditerranée, par M. *Du Mège*. 4 pages.

— Notice tératologique sur un agneau double, autositaire, de la famille des sycéphaliens, genre *iniops*, par M. *A. Lavocat*. 12 pages.

— Rapport sur l'Exposition universelle de 1855 : Industries diverses dont les progrès sont liés à ceux de la chimie et de la physique, par M. *Filhol*. 51 pages.

— Rapport de la commission départementale de la Haute-Garonne sur l'Exposition de 1855. Section des beaux-arts, par M. *Urbain Vitry*. 59 pages.

Digitized by Google

— Note sur *Guillaume de Puylaurens*, par M. *Florentin Ducos*. 12 pages.

Société des antiquaires de Picardie. — Bulletin n° 1er. Année 1857. In-8°. 48 pages.

— Installation du bureau de la Société: discours de M. l'abbé Corblet, président sortant; allocution de M. Breuil, nouveau président. 4 pages.

— Réception de M. Darsy, en qualité de membre résidant: discours du récipiendaire; réponse du président. 11 pages.

— Rapport de M. *Dutilleux* sur une proposition relative à des recherches à faire au sujet du patois picard. 6 pages.

Société historique algérienne.—Revue africaine, n° 4. Avril 1857. In-8° de 88 pages.

— Généralités archéologiques, par M. *A. Berbrugger*. 5 pages.

— Aïn Temouchent (Timiel), par M. *A. Bergrugger*. 5 pages.

— Notice sur une tête en marbre diadémée trouvée dans les ruines des Thermes occidentaux de Julia Cæsarea, par M. *P. de Lhotellerie*. 2 pages.

— Numidie centrale: notes archéologiques recueillies par M. l'abbé *Godard*. 13 pages.

— Itinéraires archéologiques en Tunisie, par M. *A. Berbrugger*. 15 pages.

— De la tribu des Rir'a de la subdivision de Miliana, par M. *Julienne*. 6 pages.

— Conquête du Soudan par les Marocains, en l'an 999 (1590-1 de J.-C.). Récit extrait de l'ouvrage d'un historien arabe, par M. *de Slane*. 12 pages.

— Recherches sur la coopération de la régence d'Alger à la guerre de l'indépendance grecque, d'après des documents inédits, par M. *A. de Voulx*. 4 pages.

— Chronique. 10 pages.

— Bulletin bibliographique, par M. *A. Berbrugger*. 9 pages.

— Questionnaire de géologie, par M. *L. Ville*. 7 pages.

Société d'agriculture de la Haute-Garonne et de l'Ariége. — 3e série, tome VIII. Mars 1857. In-8° de 40 pages.

— Note sur les moyens de distinguer le soufre sublimé du soufre pilé, par M. *Magnes Lahenn*. 4 pages.

— De l'amélioration des cours d'eau, par M. *Trutat*. 8 pages.

— Note sur la composition chimique de l'eau de la Garonne, par M. *Filhol*. 1 page.

— Chronique agricole et industrielle de la Haute-Garonne pendant le mois d'avril, par M. *Frédéric Lignières*. 3 pages.

— Du progrès de l'agriculture dans le département de l'Ariége: amélioration de la race bovine, par M. *Jules Gleizes*. 9 pages.

Digitized by Google

OUVRAGES DIVERS.

DICTIONNAIRE DE TECHNOLOGIE, étymologie et définition des termes employés dans les arts et métiers, par M. *de Chesnel*. 2 vol. très-grand in-8°. 1er volume, de II et 1372 colonnes. Paris, 1857, chez Migne.

L'ouvrage qui nous occupe, et dont le premier volume a seul paru, donne tous les termes techniques employés dans les sciences et dans l'industrie, dans l'art militaire et dans la marine. Pour ces deux dernières sciences, l'auteur n'a pris que les mots relatifs à la partie industrielle, s'il est permis d'employer cette expression. Chaque terme est accompagné de l'étymologie, de la synonymie anglaise et allemande, de l'origine de la découverte ou de l'invention, d'une définition assez courte et enfin d'un exposé chronologique des perfectionnements. L'auteur, M. de Chesnel, qui a déjà publié plusieurs volumes dans l'Encyclopédie théologique, a eu le tort, selon nous, de donner quelquefois des étymologies au moins fort douteuses, et de donner place, dans son Dictionnaire, à certains mots qui n'ont rien de commun avec la technologie, tels que *cache-nez*, *caban*, *cotret*, *gant*, *guêtre*, *habit*, etc. Ces mots ne servent, pour ainsi dire, qu'à accroître inutilement un volume déjà fort étendu, puisqu'il ne va que jusqu'à la lettre L exclusivement. Néanmoins, les lecteurs auxquels il est destiné y trouveront de bons renseignements. Il est à regretter seulement que quelques planches ne viennent point accompagner le texte.

TRAITÉ DE L'ÉLECTRICITÉ, par M. *Gavarret*, professeur à la Faculté de médecine de Paris. 1er volume. In-12 de VII et 595 pages, avec 280 figures dans le texte. Paris, 1857, chez V. Masson. (8 fr.)

La théorie de l'électricité a pris un tel développement dans ces dernières années, qu'un traité spécial sur cette branche de la physique n'est rien moins qu'indispensable pour toute personne qui veut se faire une idée nette de ce nouvel et puissant agent. M. Gavarret vient à son tour, après MM. Becquerel, du Moncel de la Rive, etc., de publier le premier volume d'un traité élémentaire qui s'adresse surtout aux élèves de nos grands établissements d'instruction publique. Ce traité, que l'auteur a tenu avec soin au courant de la science, ne s'écarte pas de la voie expérimentale ni de la forme élémentaire, et, quoique fait par un professeur de la Faculté de médecine de Paris, il ne renferme aucune application spéciale de l'électricité à la physiologie ni à la thérapeutique. Le but de M. Gavarret a été plus général, il a voulu exposer méthodiquement l'état de nos connaissances sur un agent ou une force, suivant le nom qu'on voudra lui donner, dont les phénomènes nombreux et variés sont encore peu connus et dont on n'a encore su tirer que fort peu de chose. Ce traité est divisé en quatre parties, dont les trois premières composent le volume qui vient de pa-

Digitized by Google

raître. Ce sont : l'électricité statique, le magnétisme et l'électricité dynamique. Le second volume sera consacré à l'étude de l'électricité atmosphérique. L'ouvrage de M. Gavarret est complété par des notes mises à la fin de la première partie et par de nombreuses figures intercalées dans le texte. Ce traité sera consulté avec fruit et par les gens du monde et par les élèves des cours supérieurs de physique.

Souvenirs d'un voyage en Sibérie, par *Christophe Hansteen*. Paris, Perrotin, 1857. In-8° de XVI et 428 pages. (6 fr.)

Excepté la relation du voyage de l'amiral Wrangel et celle du prince Tchihatcheff, nous ne possédons en France aucun document sur la Sibérie, cette immense annexe de l'empire russe, qui occupe à elle seule presque un tiers de l'Asie ; et cependant, par ses richesses métallurgiques, par l'importance de son commerce avec le Thibet et la Chine, par ses forêts, son agriculture, l'heureuse situation de ses nombreux ports, par ses relations avec l'Amérique, cette contrée est appelée, dans un avenir prochain, à exercer une influence directe dans la question de l'extrême Orient. Le volume du savant professeur Hansteen sera donc accueilli en France, où il paraît en entier pour la première fois, avec le même succès que les fragments publiés déjà en Norvége et en Allemagne. Envoyé en Sibérie pour étudier les phénomènes du magnétisme terrestre, M. Hansteen, après avoir traversé la Russie d'Europe, visite la chaîne de l'Oural et les mines qu'elle renferme, pénètre en Sibérie, à l'Est, jusqu'à Irkutsk, au nord, jusqu'à Turuchanck, dans le voisinage de la mer Glaciale ; au sud, jusqu'à Kiachta, sur les frontières de la Chine. De là, à travers mille dangers, il parvient à Orenbourg, Astrakan, visite les steppes des nomades Kirghises, et regagne sa patrie, en passant par Moscou et Saint-Pétersbourg. De science pure, il n'en faut point chercher dans ce volume. L'auteur a réservé, pour des travaux spéciaux, le résultat de ses observations, qui lui ont valu le titre de directeur de l'Observatoire de Christiana, de membre correspondant de notre Académie des sciences. Mais on trouve, dans ce voyage, des récits animés, des anecdotes spirituellement racontées, des études de mœurs saisies sur le vif, et, chose rare, on en est aux regrets, lorsque l'on arrive à la fin du volume, de voir se terminer si promptement cette lecture attachante.

La Norwége, par *Louis Enault*. Paris, Hachette. In-12 de 447 pages. (3 fr. 50 c.)

Des anecdotes, des scènes de mœurs et des descriptions relatives à un pays peu ou mal connu jusqu'à ce jour, on pourrait même dire inconnu, tel est, en résumé, le livre de M. Louis Enault, où l'on trouve des observations neuves et vraies, de l'esprit, et surtout de l'intérêt.

Congrès archéologique de France. — Séances générales, tenues en 1855, à Châlons-sur-Marne, à Aix et à Avignon, par la Société française d'archéologie pour la conservation des monuments historiques. Paris, chez Derache. In-8° de LVI et 554 pages. Prix : 10 fr.

Tous les ans, le Congrès archéologique de France publie le compte rendu de ses travaux, et cette série de publications forme aujourd'hui une collection des plus intéressantes ; il en est arrivé à sa XXII° session, et c'est à M. de Caumont et à son ardeur infatigable, que l'on

Digitized by Google

doit bien certainement la plus grande part du succès qui a couronné jusqu'à ce jour les efforts de cette association savante; c'est lui qui l'a organisée, qui l'a développée, et qui maintenant encore la dirige et la soutient. Dans le volume que nous annonçons se trouvent, comme dans les précédents, des notices détaillées sur diverses questions d'archéologie; nous y remarquons notamment un Mémoire de M. A. Gayot sur la question de savoir si Châlons a été la capitale de la Champagne; une note sur les inscriptions tumulaires découvertes à Arles, près du cimetière actuel, et sur les noms des potiers antiques, gravés sur les débris des poteries trouvées au même lieu; et enfin, un travail de M. de Gramont sur les verrières des arrondissements de Châlons et d'Epernay.

ANNUAIRE DE CINQ DÉPARTEMENTS de l'ancienne Normandie, publié par l'association normande. Caen, 1857. Un vol. in-8° de XC et de 575 pages.

L'annuaire de l'ancienne Normandie contient, outre la liste détaillée des membres de l'*Association normande*, des notices scientifiques, les comptes rendus des travaux de la Société, le compte rendu des concours agricoles et des notices biographiques. On remarque, parmi les premières, une étude sur la constitution tellurique, pour servir de bases aux cartes agronomiques, par M. de Caumont; un travail sur les nouvelles machines agricoles, par le même; un Mémoire sur la production du lait en France, et les moyens d'en doubler la quantité en peu d'années, par M. A. Cordier; et enfin, une notice sur la plantation du blé en ligne, par M. Morière.

UN ÉTÉ DANS LE SAHARA, par *Eugène Fromentin*. Paris, 1857, chez Lévy. In-12 de 294 pages. (1 fr.)

M. Fromentin est un peintre de talent, et c'est en artiste qu'il a vu le désert. Son livre est plein de couleur, d'animation et de réalité; publié d'abord dans une revue, il se compose en grande partie de lettres adressées à un ami, écrites sur le moment et sous l'impression même des merveilles de la nature qu'il avait sous les yeux. Ces lettres, reprises plus tard et remaniées convenablement, lui ont permis de faire un volume. On y trouve des descriptions vives et vraies, des peintures de mœurs et de coutumes locales; on y rencontre même çà et là des anecdotes piquantes et des traits de caractère bien tracés, à côté d'idées fort justes sur l'art et la manière de le comprendre. En résumé, c'est une lecture agréable et facile, instructive et intéressante, qui fait voyager le lecteur et le fait assister, sans fatigues, aux magnifiques spectacles que le désert déploie devant ceux qui ne reculent ni devant les privations ni devant le danger, et qui, comme M. Fromentin, vont lui demander les secrets de toutes les merveilles qu'il renferme.

CALENDRIER DU CANTON DE POIX, par M. *G. Pouillet*. Amiens. 2 vol. in-8° de 87 pages.

Ce calendrier n'est, à proprement parler, qu'un recueil d'éphémérides, contenant pour chaque jour un fait plus ou moins mémorable de l'histoire du canton de Poix (Picardie). A chaque jour du mois est consacré un paragraphe en tête duquel se trouve inscrit le nom du saint dont la fête tombe ce jour-là, ou l'indication de la fête religieuse à laquelle il

Digitized by Google

est consacré. C'est du reste un ouvrage qui contient quelques détails intéressants, quoique la plupart des faits qui y sont relatés soient d'un intérêt tout à fait local et n'aient peut-être pas toute l'importance que l'on désirerait leur trouver. Nous y voyons en effet, à la date du mardi 12 août, jour de la Saint-Enulphe, que la population du bourg de Poix était, en l'an X, d'après un état dressé le 24 thermidor par M. Bresseau, maire, de 152 hommes mariés ou veufs, 164 femmes mariées ou veuves, 212 garçons de tout âge, 221 filles et 11 défenseurs de la patrie en activité de service; en tout, 760 personnes. Ailleurs, nous apprenons que, le mardi 21 octobre 1794, l'agent national de la commune de Croix-Rault, fit graver, au fronton de l'église, l'inscription suivante qui s'y voit encore : « Le peuple français reconnaît l'Etre suprême et l'immortalité de l'âme. »

La Moselle administrative, publiée par M. *Edouard Sauer*. Metz, Alcan, 1857. 1 vol. in-12 de 432 pages. (1 fr. 75 c.)

Des renseignements officiels et purement administratifs remplissent presque tout ce volume, dans lequel on trouve cependant quelques détails intéressants sur les archives du département de la Moselle, notamment l'analyse d'un certain nombre de pièces ayant un véritable intérêt historique. L'exactitude de ces analyses nous est du reste garantie par le titre même de M. Ed. Sauer, archiviste de la préfecture; il a reproduit, à la fin de son volume, deux sceaux de Henri III et de Betram, évêque de Metz, 1179-1212, en joignant une description détaillée.

Annuaire historique du département de l'Yonne. Recueil de documents authentiques destinés à former la statistique départementale. (20e année.) Auxerre, chez Perriquet. In-8° de 240 pag. (2 fr. 25 c.)

Les documents donnés cette année sont, outre les listes des fonctionnaires et autres renseignements officiels du même genre : un précis historique sur la construction des routes impériales du département, par M. Dey; une statistique géographique fort intéressante des communes, hameaux, fermes, châteaux, maisons isolées, établissements industriels, etc., etc.; un article sur les différents droits et coutumes auxquels étaient anciennement soumis le département de l'Yonne, etc., etc. Nous citerons encore: Auxerre il y a cent ans, étude historique fort bien faite, par M. Challe, et un Mémoire, du même auteur, sur deux médailles historiques du seizième siècle, fort curieuses par leur destination, qui, à l'en croire, auraient été frappées comme symbole de l'alliance contre l'hérésie. Quant à la question de savoir si l'une d'entre elles, qui porte GERMA (nus) Epis (copus) Aux, doit être attribué à saint Germain, évêque d'Auxerre, peut-être M. Challe ne l'a-t-il pas assez approfondie ou tout au moins n'est-elle pas présentée sous un jour assez évident.

Le christianisme en Chine, en Tartarie et au Thibet, par M. *Huc*. Paris, Gaume frères. 1857. 2 volumes in-8° de XVI et 928 pages.

« Oh! qu'il est difficile de convertir les hommes! » s'écrient les bouddhistes, et répète après eux M. l'abbé Huc qui, par ses longues et pénibles missions en Tartarie, au Thibet et en Chine, a conquis le droit de parler avec autorité des travaux de l'apostolat. Et malgré ces difficultés, malgré les périls sans nombre qui environnent les missionnaires

Digitized by Google

dans l'extrême Orient, depuis des siècles l'Eglise s'efforce de conquérir les trois cent millions d'âmes qui habitent l'immense empire de la Chine. Plusieurs fois sur le point d'obtenir la victoire, le christianisme, noyé dans des torrents de sang, est maintenant encore proscrit, persécuté dans toute l'étendue de l'empire. Les efforts héroïques des missionnaires n'ont pas encore porté leurs fruits. Mais leurs travaux, leurs dangers, leurs martyres méritaient de trouver un historien. M. Huc vient d'entreprendre avec succès cette noble tâche. Prenant pour point de départ la légende de l'apostolat de saint Thomas, il raconte les premières tentatives faites pour convertir la Chine, et mène son récit jusqu'à l'avénement de la dynastie mandchoue. Au moment où ce que l'on appelait jadis la question d'Orient, au lieu de se borner aux événements qui s'accomplissent dans l'empire ottoman, embrasse l'Asie entière, l'ouvrage dont nous avons donné le titre, et qui jette un jour tout nouveau sur l'histoire, les mœurs, les populations de l'extrême Orient, acquiert, par les circonstances, une valeur toute nouvelle.

NOTICE HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE sur le palais, l'abbaye et les deux églises de Choisy-au-Bac (Oise), par *Z. Rendu*. Compiègne, chez Dubois. In-4° de 33 pages.

L'auteur divise son ouvrage en deux parties, la partie historique et la partie archéologique; dans la première il fait remonter l'origine de Choisy au commencement du sixième siècle et déclare qu'après avoir été ravagée par les Vandales, cette commune devint résidence royale sous les Mérovingiens. Il cherche à prouver que le monastère et la basilique furent fondés par Dagobert Ier et que l'église servit de sépulture à plusieurs rois de la première race, entre autres à Clotaire Ier, Clovis III, Childebert III, Dagobert III et Clotaire IV. Il fait ensuite l'histoire du monastère et passe en revue les vicissitudes diverses par lesquelles le pays eut à passer. A la suite de ce chapitre, il consacre une page environ aux *Bons hommes*.

Dans la seconde partie de son livre, M. Z. Rendu s'occupe de la question archéologique, et entre dans quelques détails au sujet de l'église et de l'abbaye. Il démontre que l'ancienne église était de construction romane et présentait le plan d'une croix latine. Il reste d'ailleurs peu de chose de ce monument, et l'auteur ne fait guère que reproduire à ce sujet un passage de l'histoire de l'art monumental de M. L. Batissier. Il a cru devoir joindre à sa brochure trois lithographies représentant les restes du portail de l'église Saint-Etienne, une vue de l'église paroissiale et la croix du cimetière. La partie historique est la seule qui offre quelques détails dignes d'intérêt.

DICTIONNAIRE BASQUE, FRANÇAIS, ESPAGNOL ET LATIN, d'après les meilleurs auteurs classiques et les dictionnaires des Académies française et espagnole, par *Augustin Chaho*. Bayonne, 1856. In-4° (paraît par livraison). Paris, Benjamin Duprat.

Les recherches de G. de Humbold ont prouvé que la langue basque avait été parlée jadis et dans le sud de la Gaule et dans l'Espagne entière. Les noms de lieux et de rivières les plus anciens de la Ligurie, de la Corse, de la Sardaigne et jusque de la Sicile, appartiennent par leur étymologie à ce même idiome, dit M. Al. Maury, et l'on retrouve même çà et là en Italie quelques dénominations qui paraissent être dé-

Digitized by Google

rivées de radicaux basques. Cette langue a donc primitivement occupé tout le sud-ouest de l'Europe, et elle fut peu à peu dépossédée par le celte et le latin.

Ces titres d'ancienne noblesse, le caractère étrange du basque, qui, au point de vue grammatical, tient un juste milieu entre les dialectes de la Haute-Asie et ceux des peuplades de l'Amérique, tout devait attirer l'attention des historiens, des philologues, sur cette langue singulière. Mais les difficultés inouïes qu'elle présente (chaque verbe renferme huit voix, on compte 206 conjugaisons) ont rebuté presque sans exception tous ceux qui ont voulu l'étudier. Sauf le dictionnaire trilingue de Larramendi, on n'avait même pas de moyen de se livrer à cette étude. M. Chaho, auteur de plusieurs ouvrages importants sur la grammaire, l'histoire, la littérature du peuple basque, vient à son tour de publier un nouveau dictionnaire, mais cette fois en quatre langues. Cet ouvrage, précédé d'une dissertation, excentrique quant à la forme, sur l'orthographe euskarienne (basque), est complet, trop complet même, car on y rencontre nombre de mots que l'éditeur aurait dû écarter. Un des caractères de la langue basque, dit Achular, c'est de s'être conservée intacte au milieu de la confusion des langues. On ne retrouve plus ce caractère lorsque l'on rencontre à chaque page des mots qui n'ont jamais appartenu à la langue basque et qui sont français, tels que *Barbo* (pour Barbeau), *Confus*, *Budget*, ou patois, tels que *Biolent*, *Behement* (violent, véhément), ou espagnols, tels que *Bestia*, *Beinticuatro* (pour veinticuatro), *Cepo*, *Cetro*, etc., etc. Le dictionnaire de M. Chaho sera énorme. Il comprend les quatre dialectes qui composent la langue basque. Pourquoi le grossir encore inutilement?

Œuvres complètes de P. de Ronsard. Nouvelle édition, publiée par M. *Prosper Blanchemain*. T. I. Paris, 1857, chez Jeannet. In-12 de XXXII-446 pages. (5 fr.)

Les Œuvres de Ronsard, que publie M. Blanchemain, ont été revues d'après les neuf éditions posthumes parues de 1587 à 1630. Toutes ces éditions, comme le remarque le nouvel éditeur, diffèrent entre elles non par le texte, mais seulement par l'addition d'un certain nombre de pièces retranchées par Ronsard lui-même et qui, réunies ensuite, formèrent un recueil à part ajouté à la suite des quatre dernières (1609-1630). M. Blanchemain a donc pris un exemplaire de l'édition la plus complète, l'in-folio de 1623; il en a revisé attentivement le texte, a fait un choix parmi les commentaires de Muret, de Marcassus, de Garnier et autres, et a enfin ajouté lui-même quelques notes nouvelles. Quant à la classification des pièces, il a suivi celle donnée par Jean Galland, ami de Ronsard et légataire de ses papiers, en y apportant toutefois une modification heureuse à notre avis; elle consiste à replacer, à la suite de chacune des divisions d'où elles avaient été éliminées, les pièces composant le *Recueil des sonnets, odes, etc., et autres pièces retranchées des précédentes impressions des œuvres de Ronsard* (Paris, N. Buon, 1617, in-12). Rien ne justifiait plus, en effet, leur réunion en corps d'ouvrage distinct. De nos jours, où le mérite de Ronsard n'est plus guère contesté, une édition faite ainsi, avec tout le soin et tout l'amour que peut y apporter un véritable amateur, ne saurait manquer d'avoir le plus grand succès, surtout si l'on considère la rareté et le prix élevé des anciennes.

Digitized by Google

Geschichte der Kriegsverfassung. — Histoire de l'organisation militaire et de l'art de la guerre chez les Allemands, par le Dr *F.-W. Barthold*. Leipzig, T.-O. Weigel. Paris, Klincksieck, 1856. 2 vol. VI et 250 ; VIII et 295 pages. In-8°. (10 fr.)

Connu déjà par de nombreux travaux historiques, l'auteur était un des écrivains les plus capables de traiter ce vaste sujet, et dans l'accomplissement de sa tâche, il a su joindre à une érudition sûre et profonde les charmes d'un style qui sait rendre agréable au lecteur la science la plus aride. Son livre se compose de quatre grandes divisions, dont la première (de l'an 140 avant J.-C. jusqu'en 874) comprend l'art militaire chez les Cimbres, les Teutons et les Suèves, jusqu'à Valens ; l'invasion des Goths, les migrations des peuples, l'organisation militaire des Francs, des Thuringiens, des Allemands, des Saxons, des Lombards et des Bavarois, le *régime adopté* par Pepin, Charles Martel et Charlemagne, et les flottes de l'empire. La seconde partie, qui se rattache immédiatement à la première et s'étend jusqu'en 1260, nous montre la naissance de la chevalerie noble et du vasselage, la chute du système de défense nationale et son rétablissement sous Henri Ier ; à la suite viennent les expéditions contre Rome, les luttes avec la Pologne, la création des armoiries, la nouvelle décadence des armées sous les empereurs de la maison de Franconie, les guerres de Henri IV avec les Saxons, l'armement des cités et les Croisades. Sous le règne des Hohenstaufen, l'art militaire entre dans une nouvelle période ; Frédéric publie son code ; les communes prennent de l'importance ; Cologne, Lubeck et d'autres villes encore paraissent avec des forces imposantes sur les champs de bataille, et lorsque Frédéric se voit abandonné par les princes et la noblesse de l'empire, il est soutenu par les communes ; aussi, c'est de la ligue des villes du Rhin qu'il faut dater la décadence du régime militaire purement féodal. Dans la troisième division, qui s'étend jusqu'à la fin du quinzième siècle, l'art militaire prend une double direction ; les Allemands se mettent à la solde des autres puissances ; ils adoptent une organisation et des usages étrangers ; sans cesser de se mêler aux querelles de leurs princes, les soudoyers allemands prennent du service chez les Valois, sous le nom de reitres, de lansquenets, etc., les chevaliers de Brandebourg vont combattre en Angleterre, et en Italie, nous trouvons les *bandes tudesques* et les *condottieri*. L'auteur étudie ensuite les petites guerres de la noblesse inférieure, la constitution militaire des cités en général, et plus particulièrement celle de la ligue de Souabe, de la Hanse et de Lubeck, jusqu'à la bataille de Sempach ; il examine les associations chevaleresques, leur essence et leurs conséquences, et dans la désorganisation des armées à la fin du quatorzième siècle, il voit la transition aux heureuses innovations de Maximilien Ier, qui crée une infanterie régulière. La quatrième partie, qui ne s'arrête qu'en 1813, traite en détail des armées, sous Maximilien Ier, et nous présente le tableau animé de la vie d'un régiment de lansquenets. L'auteur, appréciant à leur juste valeur les travaux de Georges de Frundsperg, nous montre comment l'art militaire du moyen âge, avec tous ses abus et ses vices, a formé peu à peu les nouvelles institutions qui n'ont cessé de s'améliorer, jusqu'au moment où la guerre de l'indépendance, ressuscitant en quelque sorte l'ancien système de défense nationale, a créé en Prusse et en Autriche la landwehr. Mais, malgré tous les avantages de cette organisation, il termine son livre par l'opinion que le rêve d'une paix universelle et d'un désarmement réciproque, même

Digitized by Google

dans le meilleur système de milice nationale, ne saurait amener la suppression totale des armées permanentes, parce que là où chacun est soldat, il n'y a plus de soldats, et que les nations se trouvent sans défense au jour du danger.

Eigenhändige Correspondenz. — Correspondance autographe du roi d'Espagne Charles III (depuis empereur Charles VI), avec le grand chancelier du royaume de Bohême, comte Jean Wenceslas Wratislaw, publiée par Alfr. Arneth. Vienne, Braumüller. Paris, Klincksieck, 1856. Gr. in-8° de 224 pages. (5 fr. 50 c.) — Tirage à part du 16e volume des Archives pour la connaissance des sources de l'histoire d'Autriche.

Jean Wenceslas, fils aîné du gouverneur de Bohême, François-Christophe Wratislaw, naquit en 1670. A l'âge de 25 ans, il entra au service de l'Etat, en qualité d'assesseur près la chancellerie de Bohême, et, dans ce poste, son esprit, sa capacité et son extérieur agréable lui gagnèrent la bienveillance complète de l'empereur Léopold, qui lui confia les missions les plus importantes. Ce fut lui qui conclut l'alliance contre la France avec le roi d'Angleterre, Guillaume III, et, en 1703, il accompagna en Hollande et en Angleterre le second fils de Léopold, l'archiduc Charles, âgé alors de 18 ans, qui, exclu du trône par le testament de Charles II, le dernier roi d'Espagne de la maison de Hafsbourg, allait, avec le secours des puissances alliées, disputer ce riche héritage à Philippe d'Anjou. Dans ce voyage, Wratislaw sut gagner l'affection du jeune monarque, et, pendant les diverses phases de cette longue et mémorable guerre de la succession, il entretint avec lui, dans le but principalement de maintenir la bonne intelligence entre la cour de Vienne et celle de Barcelone, en combattant l'influence du favori de Charles III, le comte d'Althan, chef du parti espagnol et italien, une correspondance suivie qui ne cessa qu'au moment où la mort presque subite de l'empereur Joseph Ier, enlevé par la pétite vérole, rappela le jeune prétendant dans ses Etats héréditaires d'Autriche, pour succéder à son frère. Arrivé à Milan, Charles reçut la nouvelle de son élection comme empereur d'Allemagne, et il se dirigea sur Vienne, où il arriva peu de temps avant la mort de Wratislaw, qui eut lieu le 21 décembre 1712. Jusqu'à son dernier moment, celui-ci donna à son souverain des preuves sincères de son attachement et de sa fidélité, sans jamais s'écarter en rien de sa devise : *tacere possum sed non adulari*. Les lettres de cet homme d'Etat, un des plus distingués que l'Autriche ait jamais produits, offrent un vif intérêt par le récit de tous les événements journaliers qui se passaient à la cour de Vienne et la peinture des principaux personnages du temps ; aussi peut-on les regarder comme un des monuments les plus curieux de l'histoire secrète de la maison d'Autriche. L'éditeur s'est borné à en choisir soixante-quinze, qui ne forment qu'une faible partie de l'ensemble : tout en cherchant à les reproduire avec exactitude et fidélité, il a cru devoir élaguer quelques passages insignifiants ou la répétition fréquente de détails inutiles, et il a complété son travail par des notes courtes et succinctes sur les principaux personnages cités dans le texte.

Digitized by Google

CHATTERTON. ON ESSAY. — Essai sur Chatterton, par M. le docteur *Maitland*. Londres, Rivingston; Paris, Stassin et Xavier.

La vie littéraire de Chatterton est environnée d'obscurités qui ont à plusieurs reprises exercé la critique des commentateurs. Fut-il un esprit de premier ordre prématurément épuisé, abattu par la misère, après d'inutiles efforts pour conquérir sa place dans ce monde? Ne fut-il au contraire qu'une intelligence ordinaire, mêlant à une vie très-irrégulière quelques aspirations littéraires? Tous les écrits qu'on place sous son nom lui appartiennent-ils bien, ou faudrait-il faire de ses travaux deux parts: l'une, la plus médiocre, qui formerait son unique titre d'écrivain; l'autre, la plus élevée, qui ne serait qu'un indigne plagiat, pour ne pas dire plus. Telles sont les diverses questions qui ont été discutées à plusieurs reprises; et, en définitive, la plupart des biographes et des commentateurs, tout en reconnaissant l'exactitude des faits blâmables qui tachent la jeunesse de Chatterton, surtout durant son séjour à Bristol, n'ont pas hésité, du moins, à admettre son génie littéraire. M. le docteur Maitland, connu par de nombreuses recherches sur la bibliographie et l'histoire de la littérature, soutient décidément la thèse contraire; à son avis, Chatterton n'a qu'une renommée usurpée et il fut resté inconnu, sans le triste intérêt qui s'attache à sa mort. A l'appui de cette opinion, et après avoir rappelé la fâcheuse notoriété des premiers pas de Chatterton dans la vie, le critique anglais pèse longuement le mérite littéraire du poëte, et il conclut en retranchant des œuvres qui lui sont attribuées toutes celles qui ont quelque éclat, pour ne lui laisser que ses travaux les plus obscurs. Sans doute, il reste encore quelques incertitudes sur une portion des écrits de Chatterton, notamment sur celle qui affecte, par un pastiche d'ailleurs très-heureusement réussi, la forme littéraire des temps antérieurs; mais tourner d'une façon absolue ces incertitudes contre le poëte nous semble un procédé bien rigoureux, qui, nous le pensons, ne sera pas facilement accepté, et surtout de l'autre côté du détroit. Même en faisant des réserves pour les poésies dites de Rowley, il resterait encore de Chatterton des productions qui attestent les qualités supérieures d'un esprit, dont on aurait pu beaucoup attendre, si son existence ne se fût pas si brusquement brisée. Du reste, nous ne prétendons pas entrer dans ce débat délicat; mais nous avons cru que l'étude de M. Maitland méritait d'être signalée comme document curieux d'un procès littéraire, particulièrement intéressant pour nos voisins, il est vrai, mais qui ne saurait demeurer indifférent à tous ceux qui suivent avec intérêt l'histoire de l'esprit humain.

MEMOIRS OF REAR ADMIRAL SIR W. EDWARD PARRY. — Mémoires du contre-amiral sir W. Edward Parry, par son fils le rév. *Edward Parry*. Londres, Longmann et comp.; Paris, Stassin et Xavier.

Le contre-amiral Parry, mort au mois de juillet 1855, s'il n'occupe pas le premier rang parmi les grands navigateurs qui ont exploré les diverses parties du monde, compte cependant une carrière maritime remplie de services éminents et de faits intéressants. Ses expéditions, principalement dirigées vers les régions arctiques, à une époque où elles étaient encore peu connues, ont commencé à fournir sur ces lointaines et dangereuses contrées des notions plus étendues et plus exactes que celles qu'on possédait jusque-là; aussi le journal de ses voyages,

Digitized by Google

publié il y a quelques années, fut-il accueilli avec autant d'empressement que d'estime. Toutefois, les travaux de Parry, pour être convenablement appréciés, demandaient à être réunis avec ensemble et à être coordonnés dans un récit complet, auquel d'ailleurs l'importance de ses recherches et les qualités individuelles qu'il a montrées en toute circonstance assuraient le double intérêt qui ressort d'un caractère honorable et d'une existence dévouée à la fois au service de son pays et à celui de la science. Le fils du célèbre navigateur, par un hommage naturel à la mémoire de son père, a entrepris cette tâche et, sous le titre de Mémoires, a donné la biographie du contre-amiral Parry d'après les renseignements les plus authentiques dus à ses propres informations et à celles de ses amis. Après avoir consacré quelques pages aux débuts maritimes du contre-amiral Parry, il le suit dans les différents voyages qu'il a dirigés, à la recherche d'un passage à travers les mers arctiques. Parry fit la première de ses expéditions dans ces difficiles parages comme commandant de *l'Alexandre*, sous les ordres du capitaine Ross, et dès cette époque, à côté de son nom, nous en rencontrons, avec un intérêt tout particulier, un autre également inscrit avec honneur dans les annales de la navigation, celui du capitaine Franklin, dont la destinée devait plus tard aboutir, au milieu des glaces polaires, à un mystère plein d'anxiété. Parry apprécia tout d'abord les qualités supérieures du capitaine Franklin, et ils se lièrent d'une intimité qui subsista jusqu'au dernier terme de leur existence. En effet, une des dernières lettres écrites par le capitaine Franklin fut adressée, à la date du 10 juillet 1845, au contre-amiral Parry, et celui-ci, jusqu'à son dernier jour, fut constamment préoccupé de la plus vive sollicitude pour le sort de son malheureux camarade. — Parry est retourné à trois reprises dans les mers du nord et toujours il resta de plus en plus convaincu que « les tentatives faites dans les régions polaires ne demandaient qu'une persévérance soutenue pour être couronnées d'un plein succès. » Honoré, en Angleterre, comme l'un des modèles les plus achevés de l'homme de mer, le contre-amiral Parry méritait, autrement même que par un sentiment de respect filial ce témoignage rendu à ses services, et sa biographie, qui se distingue heureusement de ces impressions de voyage improvisées à la hâte, pour la distraction d'un instant, dont le public est chaque jour assiégé, présente une lecture d'un intérêt sérieux et très-attachant.

MONUMENTA HISTORICA AD PROVINCIAS PARMENSEM ET PLACENTINAM PERTINENTIA. Parme, Fianodori, 1856. Grand in-4°.

De tous côtés de nouvelles Sociétés se fondent en Italie pour la publication de documents historiques. A Turin, une Société particulière venant en aide à la *commission royale pour l'histoire du pays*, commence, à ses frais, la publication des *Statuts* des anciennes villes du royaume, du douzième au quinzième siècle. On sait quels sont en Toscane les efforts des savants rédacteurs de l'*Archivo storico*. Le projet de Mgr Mertel, ministre de Sa Sainteté, est aussi connu. Il ne s'agit de rien moins que de mettre au jour les précieux *Statuts* des villes des Etats Romains. Dans la Lombardie, le travail est activement poursuivi sous la direction même du Gouvernement autrichien. La Sicile, la Sardaigne voient se renouveler leur histoire. Les petits duchés ne veulent pas rester en arrière. La Société d'études de Parme, prési-

Digitized by Google

dée par M. Pezzana, ancien bibliothécaire d'Etat, a décidé qu'elle publierait les diplômes, statuts et chroniques relatifs au duché. Aujourd'hui un statut est donné et la belle chronique de Fra Salimbene (treizième siècle) est sous presse. Le Statut se compose de quatre livres, sans compter les annexes qui vont de 1258 à 1266. Le premier livre est relatif à l'autorité du Podestat. Le second a pour titre: *De jurisdictionibus, judiciis et causis*, c'est tout le contentieux civil; le troizième, *de accusationibus, maleficiis, bannis et bannitis*, contient les dispositions de droit criminel et de police civile et rurale; le quatrième, enfin, consacré à l'édilité, est intitulé : *de viis et stratis, aquis et dugariis et pontibus et aliis laboreriis communis*. L'histoire de ce Statut, l'un des documents les plus précieux pour l'histoire du droit qui aient été publiés récemment par les Sociétés italiennes, a été présentée par M. Ronchini avec beaucoup de soin et de succès. M. Ronchini a éclairci le texte par des notes judicieuses. La Société d'études de Parme s'honore grandement par une œuvre aussi consciencieusement élaborée.

Chronicon Spilimbergense, nunc primùm in lucem editum. — Utini, ex. ty. Turchetto. Grand-in-8° de 18 pages.

La publication de cette petite chronique est due à M. l'abbé Bianchi qui a déjà fait paraître, en 1845, les *Documents pour servir à l'histoire du Frioul, de 1326 à 1332*. L'*Annotateur du Frioul* annonce que M. l'abbé Bianchi a été invité à publier séparément les documents aütrichiens des documents italiens, et exprime le désir qu'une Société se forme pour la publication de ces documents. C'est un vœu dont le succès, toujours plus certain, des associations scientifiques fait espérer l'heureuse et prochaine réalisation.

Dell'agricoltura nel Padovano. — De l'agriculture dans le Padouan; lois et aperçus historiques, par M. *André Gloria*. Padoue. Sicca, 1856. 2 forts volumes. (Publication de la Société d'encouragement de Padoue.)

En 1853, la Société d'encouragement de Padoue promit un prix de 1,000 francs à qui présenterait la plus ample et la plus complète collection des lois municipales du Padouan, et en particulier des lois relatives à l'agriculture. Elle publie aujourd'hui l'ouvrage couronné par elle et dont l'auteur est M. Gloria, directeur des archives de Padoue. Ce livre méritera l'attention de tous ceux qui, en France, s'occupent de l'état des personnes au moyen âge. On y trouve, en effet, non-seulement un nombre considérable de documents précieux, mais l'auteur allant au delà du vœu de la Société, ne s'est pas contenté de colliger des documents, il en a montré le sens et la suite dans une introduction très-étendue, qui est un véritable historique. Un des savants les plus compétents pour tout ce qui concerne les institutions de l'Italie, M. Poggi, a publié, à l'occasion du livre de M. Gloria, un Mémoire qui est à lui seul un bel ouvrage, dans lequel il montre les qualités et les défauts du travail couronné par la Société d'encouragement de Padoue. On trouvera ce Mémoire dans l'*Archivio Storico*. (Nouv. série. Tome IV, 1re livraison, pag. 85 à 121.

Le Rédacteur en chef, Ch. Louandre.

Digitized by Google

PHYSIQUE DU GLOBE.

LA MÉTÉOROLOGIE

DANS

LES MÉMOIRES DES SOCIÉTÉS SAVANTES.

II.

SOCIÉTÉ MÉTÉOROLOGIQUE DE FRANCE. — SOCIÉTÉ DES SCIENCES NATURELLES DE CHERBOURG.

La Société météorologique de France compte dans son sein des savants sérieux, dont les travaux viennent jeter çà et là quelque jour sur des questions fort difficiles à résoudre. Parmi eux, M. Liais se fait remarquer, non-seulement à cause des Mémoires qu'il a publiés, mais encore pour la part active qu'il prend aux observations météorologiques. Astronome à l'Observatoire impérial de Paris, c'est lui qui a dirigé pendant ces dernières années, dans cet établissement, tout ce qui concerne la météorologie et le magnétisme terrestre. Le zèle qu'il a montré dans l'installation des nouveaux instruments magnétiques de M. Brooke, le soin qu'il a pris de suivre leur marche, sont autant de raisons qui nous engagent à commencer par ses travaux l'examen que nous entreprenons. Nous le ferons naturellement précéder de quelques mots sur les instruments enregistreurs établis à l'Observatoire de Paris, au sujet desquels M. Le Verrier fit des communications consignées dans les comptes rendus des séances de l'Académie des sciences.

M. Brooke n'a pas seulement fait construire ses appareils pour Paris; antérieurement, il les avait installés dans plusieurs observatoires, notamment à Greenwich. Les indications de ces instruments enregistreurs s'obtiennent au moyen de la photographie. Ils sont au nombre de trois, répondant chacun à l'un des éléments à observer : la boussole de déclinaison pour avoir la déclinaison de l'ai-

Digitized by Google

guille aimantée; un magnétomètre bifilaire de Gauss, pour obtenir la force horizontale du magnétisme terrestre; et une balance de force verticale, pour étudier la force verticale du magnétisme. Quant à l'inclinaison, on la conclut de ces données, puisque sa tangente est égale au rapport de la force verticale à la force horizontale.

Afin que le lecteur puisse juger des améliorations apportées dans ces observations à l'Observatoire de Paris, nous donnerons l'extrait suivant des comptes rendus de l'Institut.

« On sait que, lorsqu'on veut multiplier beaucoup les observations magnétiques, on est obligé d'avoir recours à des instruments de variation qui font connaître, soit au moyen de microscopes que l'on pointe sur des fils portés par les aiguilles, soit au moyen d'échelles et de lunettes fixes et de miroirs assujettis sur les barreaux aimantés, les changements des éléments magnétiques. Ces instruments sont comparés de temps en temps avec d'autres instruments susceptibles de donner des valeurs absolues, mais qui sont d'un emploi plus long et plus difficile.

« Dans les observatoires magnétiques, où les indications des instruments sont tracées d'une manière continue par la photographie, ce tracé fournit les observations de variation. Il semblerait donc inutile de conserver les dispositions usuelles destinées à l'observation directe des variations, si les positions relatives des instruments, des points lumineux et des appareils enregistreurs, présentaient des conditions de stabilité égales à celle que l'on donne aux instrumens ordinaires de variation. Mais cela n'ayant pas toujours eu lieu dans les observatoires actuels, on a dû combiner l'emploi du tracé photographique avec les procédés ordinaires, pour l'observation directe de la variation. Le contrôle n'eût pas été assez fréquent, s'il n'avait dû être effectué qu'au moyen des instruments employés pour les déterminations absolues. Il résulte de cet état de choses un accroissement du service des observations, une complication des réductions, et, ce qui est le plus grave, une moindre exactitude.

« Ces inconvénients ont été évités à l'Observatoire de Paris, et pour cela on a d'abord donné à la partie photographique une stabilité au moins égale à celle que l'on donne ordinairement aux appareils pour l'observation directe des variations. La partie directe serait dès lors devenue inutile, si elle n'avait fait que fournir un moyen de répéter ce que l'on avait déjà par la photographie. Mais on a voulu obtenir davantage, et on a pris des dispositions nouvelles

Digitized by Google

pour rendre les observations de variations indépendantes de la stabilité des piliers et des lunettes, ce qui leur donne un degré de précision supérieur. De plus, on a voulu que ces dispositions, destinées à l'observation directe des variations, pussent servir pour des mesures absolues, promptes et faciles, sans être obligé de recourir à l'emploi d'autres instruments. »

Analyse des travaux de M. Liais. — *Théorie mathématique des oscillations du baromètre.* — Tout ce que l'on savait avant la publication de ce Mémoire, c'est que la cause des *oscillations régulières du baromètre* se trouve dans l'action calorifique du soleil, mais sans connaître comment les phénomènes observés peuvent en résulter. C'est l'explication de cette action qui fait l'objet de la première partie de ce travail.

L'atmosphère échauffée par le soleil se dilate, et ses molécules s'écartent d'autant plus de l'axe de rotation de la terre, qu'elles sont plus éloignées du sol et plus près de l'équateur. Leur vitesse constante occasionne un retard dans leur mouvement angulaire autour de l'axe. Dans les plus basses régions, les vapeurs qui s'élèvent à cause de la chaleur solaire augmentent beaucoup ce retard. Il suit de là que la masse atmosphérique possède un mouvement de l'est à l'ouest quand la température augmente, tandis que l'effet contraire a lieu quand la température diminue. D'après cela, l'auteur arrive à cette conséquence, que, vers le point de moyenne température du matin, il y a un maximum de la pression barométrique. La pression atmosphérique décroît aussi rapidement entre le point de moyenne température du matin et les points de maximum et de minimum de température, qu'entre ceux-ci et le point de moyenne température du soir. De plus, les variations de la pression atmosphérique, qui résultent de celle de la vitesse angulaire de ses molécules, se produiront périodiquement tous les jours.

Il est une autre influence de la chaleur solaire sur l'équilibre atmosphérique : elle provient de ce que la hauteur de l'atmosphère augmente en même temps qu'elle s'échauffe, et qu'à sa limite supérieure l'air s'écoule des régions échauffées dans celles refroidies. L'effet de cette action sera donc d'augmenter la pression au minimum de température et de la diminuer au maximum.

Ces deux premières actions réunies, produiront un maximum de pression à l'instant de moyenne température du matin, et un minimum après le maximum de température.

La formation des vapeurs occasionnée par la chaleur du soleil est

Digitized by Google

un troisième mode d'action de celle-ci, en augmentant la pression par le poids de ces vapeurs.

La quantité de vapeur de l'atmosphère croît pendant le jour jusqu'au soir, à partir du minimum de température ; elle diminue la nuit, depuis le soir jusqu'au minimum de température. Le poids de l'atmosphère augmente du poids de cette vapeur, et « la pression atmosphérique devrait croître lentement depuis le minimum de température jusqu'à l'instant de moyenne température du soir environ, à cause de la grandeur de l'intervalle, et diminuer rapidement, au contraire, à cause de la petitesse de l'intervalle, depuis ce dernier point jusqu'à celui du minimum de température.

« Les différences de pression dues à cette cause se maintiennent en grande partie, parce qu'il faut parcourir un très-long espace le long des parallèles pour que ces différences soient sensibles, et, de plus, parce qu'elles ne tardent pas à changer de signe, de sorte que l'inertie de l'atmosphère s'oppose à ce que les pressions puissent s'équilibrer pendant la courte durée de ces différences. »

Voici les conséquences que M. Liais déduit de sa théorie :

« 1° La pression atmosphérique diminuera un peu moins vite du maximum de pression du matin à l'instant où s'arrête le plus grand décroissement de la pression dû à ces premières actions, que si elles avaient été seules. Cet instant suit, comme nous l'avons vu, d'un certain temps le maximum de température ;

« 2° La pression, qui croissait très-lentement par l'ensemble des deux premières actions seulement entre ce dernier instant et celui de moyenne température du soir, croîtra beaucoup plus rapidement par suite de la troisième action ; de sorte qu'il y aura un minimum de pression un certain temps après le maximum de température, comme par l'effet des deux premières actions seules ;

« 3° La pression, qui continuait de croître en vertu des deux premières actions, entre l'instant de moyenne température du soir et le minimum de température, ira en diminuant rapidement en vertu de la troisième action dans ce même intervalle. C'est ce qui fait qu'il y a un maximum de pression le soir. La pression augmentant assez rapidement d'abord par suite des deux premières actions après l'instant de moyenne température du soir, et ne diminuant pas très-vite d'abord à partir du maximum d'humidité du soir par suite de la troisième action, le maximum de pression du soir ne devra pas se trouver exactement à l'instant de moyenne température, mais il sera reculé plus tard dans la soirée ;

« 4° Enfin, la pression qui était croissante depuis le minimum de

Digitized by Google

température jusqu'à celui de moyenne température du matin, par l'ensemble des deux premières actions, croîtra aussi par l'effet de la troisième, de sorte qu'il y aura un minimum de pression à l'instant du minimum de température.

« En vertu de ces trois modes d'action de la chaleur solaire sur l'équilibre atmosphérique, qui sont les seules qui puissent exister, il y aura donc deux maxima et deux minima de pression barométrique par jour. Le maximum du matin sera plus grand que celui du soir, ainsi qu'on l'observe réellement, et la pression sera plus faible au minimum de l'après-midi qu'à celui du matin. »

Si on compare la théorie précédente aux observations, on trouve un accord remarquable. Ainsi, *au niveau de la mer*, l'heure du maximum de pression du matin a lieu à 9 h. 37 m., une demi-heure avant la moyenne température. Le minimum de l'après-midi est à 4 h. 5 m., deux heures après le maximum de température. Le maximum du soir suit d'une heure et demie la température moyenne du soir. Enfin, l'heure du minimum du matin coïncide avec celle du minimum de température.

Pour déterminer *les oscillations diurnes du baromètre sur les montagnes*, on remarquera que les oscillations régulières doivent diminuer rapidement à mesure que l'on s'élève dans l'atmosphère. Mais la chaleur du soleil sur les parties inférieures de l'atmosphère donne un accroissement de pression sur les montagnes, tandis qu'un effet inverse a lieu pendant le refroidissement nocturne. « L'effet de cette action sera donc d'accroître la pression sur les montagnes jusqu'au maximum de température et de le diminuer juqu'au minimum. Cette action croît avec la hauteur, tandis que les oscillations régulières diminuent ; il arrivera donc une élévation où elle se produira seule. Il n'y aura plus alors qu'un maximum de pression à l'instant du maximum de température, et un minimum de pression à l'instant du minimum de température. » *Les influences locales* se traduisent par une variation de l'amplitude des oscillations barométriques d'un point à un autre d'un même parallèle ; c'est ce qui résulte encore de la théorie. *L'influence de la latitude* se fait remarquer par un décroissement des amplitudes à mesure qu'elle augmente. A cet égard, l'auteur recherche théoriquement l'expression de ce décroissement, et il arrive à cette règle : c'est que les amplitudes des oscillations sont proportionnelles à la variation diurne de la hauteur de l'atmosphère par l'action du soleil sous un même parallèle, multipliée par le carré du cosinus de la latitude. En poursuivant son raisonnement, il donne une expression analytique de sa théorie en la comparant aux observations.

Digitized by Google

Enfin, il fallait bien s'occuper de la *variation de l'amplitude des oscillations suivant la saison.* Désignons par D la déclinaison du soleil, par Z la distance zénithale du soleil en un point dont la latitude est l, nt étant son angle horaire, on aura la formule :

$$b = \frac{a}{\pi} \cos. D \cos. l \sin. \pi t + at \sin. D \sin. l,$$

qui représente l'action calorique du soleil lorsqu'on suppose le sol horizontal. On peut facilement la discuter, mais nous remarquerons simplement que le minimum de l'amplitude de la variation barométrique aura lieu en hiver, et que le maximum se trouvera en été.

Recherche de la loi de la variation moyenne de la température avec la latitude. — La quantité de chaleur solaire que l'atmosphère absorbe décroît de l'équateur aux pôles comme le cosinus de la latitude ; mais cette loi ne suffit pas pour déterminer celle de la variation des températures terrestres. Celle-ci dépend encore du mélange produit par l'action des vents entre les masses d'air différemment échauffées et dans divers états hygrométriques. On voit qu'il en résulte un échauffement des régions polaires et un refroidissement des régions équatoriales. Il est démontré par l'analyse de M. Liais que la formule $56°,7 \cos. l - 28°,8$ représente en degrés centigrades la température moyenne de chaque parallèle. En intégrant cette formule entre 0 et 90°, après l'avoir multipliée par la longueur des parallèles et divisée par la surface de l'hémisphère, on obtient la température moyenne du globe terrestre. On trouve alors $\frac{\pi}{4} 56°,7 - 28°,8 = 15°,7$, qui correspond au parallèle dont le cosinus de la latitude est $\frac{\pi}{4} = 38°4'$.

M. Liais termine son intéressant Mémoire par l'examen des *oscillations irrégulières du baromètre.* Après avoir observé que la théorie de Deluc ne rend pas compte des faits, et que celle de Kæmtz n'est pas complète, l'auteur suppose les températures croissantes du côté où vient un vent d'aspiration. Alors, sur tout le parcours, une masse d'air froid sera remplacée par le même volume d'air plus chaud et plus léger ; d'où il résultera un abaissement de la colonne barométrique. Une hausse de la colonne s'observerait si, dans le sens du vent, les températures étaient croissantes. Cette cause est donc celle des oscillations irrégulières du baromètre ; c'est ce que M. Liais s'attache à prouver. Il y parvient, suivant nous, et cette partie complémentaire de son travail vient donner un grand poids à ses théories.

Digitized by Google

On trouve dans les Mémoires de la Société des sciences naturelles de Cherbourg un autre travail de M. Liais, ayant pour titre : *Recherches sur la température de l'espace planétaire.* Nous en donnons le résumé, parce que cette question se rattache à la température du globe terrestre, bien qu'elle semble être en dehors de notre programme.

Indépendamment de la chaleur émise par le soleil, la terre en reçoit des étoiles, des nébuleuses, de la lune, des planètes, des astéroïdes, c'est-à-dire de toute la matière disséminée dans l'espace. M. Liais a voulu, pour résoudre le problème, déterminer la quantité de chaleur que la terre reçoit ainsi et la comparer avec celle venant du soleil.

M. Pouillet a démontré que la quantité de chaleur que la terre reçoit du soleil est, par centimètre carré et par minute pour l'incidence normale, égale à 1,7633. L'atmosphère absorbe d'ailleurs, pour cette même incidence, les 0,2 de ce nombre et laisse passser les 0,8. Mais, d'après les expériences de M. Volpicelli, on ne doit considérer le pouvoir de transmission 0,8 que comme la moyenne des pouvoirs pour tous les rayons solaires ; *e* désignant l'épaisseur ou la masse d'air autre que la hauteur atmosphérique, le pouvoir de transmission est de $(0,8)^e$.

M. Pouillet donne — 142° pour la température de l'espace, et M. Liais se propose de faire voir que plusieurs influences négligées diminuent beaucoup la différence qui existe entre ce nombre et celui — 60° donné par Fourrier.

L'égalité de chaleur rayonnée par l'atmosphère vers le sol et vers l'espace n'aurait lieu qu'autant que la température ne subirait pas de décroissement en s'élevant dans l'atmosphère.

Deux actions sur la température de l'atmosphère, qu'il n'est pas permis de négliger, sont celles des vents et celles dépendant de la latitude,

On doit, pour calculer *e*, considérer l'atmosphère comme ayant dans toute son épaisseur la même densité qu'à la surface du sol, calculer sa hauteur dans cette hypothèse, la prendre pour unité, et chercher avec elle les épaisseurs des couches atmosphériques traversées sous les diverses incidences. On arrivera ainsi à une valeur très-approchée de la masse atmosphérique traversée. C'est ains que l'on trouve les 0,59 de la chaleur solaire pour la quantité qu traverse l'atmosphère à une latitude de 38° 14', tandis qu'il y en a 0,41 d'absorbés.

Digitized by Google

Diverses autres considérations ont fait trouver à M. Liais l'équation

$$1{,}4537 = 0{,}2601 + 1{,}146\, a^{t} m + \frac{4}{7}\left[0{,}1610 + 1{,}2927 \times 0{,}9 + 0{,}1807 + 1{,}146\, a^{t}(1 - m)\right],$$

dans laquelle t désigne la température de l'espace, a la constante 1,0077 du rayonnement, et m le pouvoir de transmission de l'atmosphère. Si dans cette équation on fait $m = 0{,}1$, on trouve $t = -97°{,}40$ pour la température de l'espace. M. Liais s'est assuré, par plusieurs considérations, que ce nombre était très-approché.

Dans l'*Annuaire de la Société météorologique de France*, M. *Liais* a publié un travail qui doit trouver sa place ici, et dont voici le titre : *De l'influence de la latitude sur la pression moyenne du baromètre et sur les directions générales du vent*. En désignant la latitude par l, par A la tension à la surface du sol, et par p la pression d'une tranche atmosphérique, on a la formule :

$$p = 11^{mm},30\left(A + \frac{1}{2}\frac{dA^2}{dl^2}\right) - 10^{mm},45 \cos l\,(0{,}80)^{\bullet} + 755^{mm},11,$$

dans laquelle l a la signification que nous lui avons donnée plus haut.

Cette formule est l'expression complète de l'influence de la latitude sur la pression atmosphérique. En prenant la dérivée de cette formule par rapport à la latitude, on obtient l'intensité et la direction de la résultante générale du vent. La valeur absolue de la dérivée donne l'intensité, et son signe donne la direction nord ou sud ; seulement, il faut remarquer que, par suite de la rotation de la terre, les vents de nord et de sud se changent en nord-est et sud-ouest, nord-ouest et sud-est, suivant l'hémisphère. La discussion de cette formule conduirait aux diverses particularités fournies par l'observation.

Nous trouvons encore dans les *Mémoires de la Société des sciences naturelles de Cherbourg* un *Mémoire*, du même auteur, *sur un Bolide observé dans le département de la Manche, le* 18 *novembre* 1851. Le point le plus remarquable, peut-être, de ce travail est la détermination de la trajectoire parcourue par le bolide.

Soit a une des dimensions du corps, variable avec le temps t ; le volume pourra être exprimé par Va^3, V étant constant. Sa^2 (S est une nouvelle constante) sera la section perpendiculaire à la route du bolide. La résistance est proportionnelle à Sa^2, à la densité k de l'air supposée constante, en prenant celle de l'eau pour unité, et au

Digitized by Google

carré V^2 de la vitesse. Désignant de plus, par q et p, deux coefficients constants, et posant $\frac{pg}{3V} = n$, $\frac{qg}{V} = m$, on aura $a = a_{,} e^{\frac{n}{m}(v - v_{,})}$, $a_{,}$ et $v_{,}$ étant les valeurs primitives de a et de V, et par suite l'équation

$$\int k\,dx = -\frac{a_{,}}{n}\frac{e^{\frac{n}{m}(v - v_{,})}}{v} + \frac{m}{n}\int k\,dt,$$

dont l'intégrale est

$$k\,x + c = -\frac{a_{,}}{n}\frac{e^{\frac{n}{m}(v - v_{,})}}{v} + \frac{m}{n}\,kt,$$

x désigne l'espace parcouru, et c une constante arbitraire que l'on peut déterminer à l'origine.

On peut, à l'aide de ces deux équations (à cause de k qui varie), construire la trajectoire du bolide.

Ce météore, au moment où il fut aperçu par M. Liais, avait une vitesse de 13350^m par seconde, et de 15940^m, 2 secondes avant son inflammation. Sa hauteur allait à 17100^m près des rochers du Calvados dans le Nord-Est de Bayeux. D'après des hypothèses approximatives, $0^m,19$ serait le rayon du bolide, en lui supposant une forme sphérique. Pendant qu'il a été vu, il a parcouru 35400^m de chemin, et il s'est élevé jusqu'à 40600^m de hauteur. La trajectoire était une hyperbole dont nous allons copier les éléments, ainsi que toutes les données nécessaires, dans l'espérance que cela pourra intéresser les personnes qui se livrent à ces sortes d'observations.

Les coordonnées du point d'entrée dans l'atmosphère sont 49° 21′ 30″ de latitude boréale, et 1° 40′ 30″ de longitude occidentale. Il était à Paris, à l'instant de cette entrée, 6^h 47^m. La vitesse du bolide était 16900^m par seconde, rapportée à la surface terrestre dont le mouvement était en sens contraire. La vitesse, par rapport au centre de la terre, était donc seulement de 16450^m, la projection de la trajectoire sur l'horizon du point d'entrée dans l'atmosphère venant de l'E. 9° 55′ S., et cette trajectoire étant inclinée de 14° 38′ à ce même horizon.

Les éléments de l'hyperbole décrite par le bolide autour de la terre sont, en prenant le rayon de la terre pour unité :

Demi-grand axe..... 0,424402

Digitized by Google

Excentricité	3,271675
Distance périgée	0,964106
Longitude sur l'écliptique du nœud ascendant	43° 47′ 57″
Inclinaison de l'orbite sur l'écliptique	65 31 2
Angle du périgée et du nœud ascendant	79 35 29
Angle du périgée et du point d'entrée dans l'atmosphère	19 3 23
Sens du mouvement	rétrograde.

Le passage au périgée aurait eu lieu le 18 novembre 1851 à 6h 49m temps moyen de Paris.

On conclut de ces éléments que le bolide est entré dans la sphère d'attraction terrestre, le 17 novembre à 12h 22m, et M. Liais a trouvé pour son orbite, avant l'entrée dans la sphère d'attraction, une ellipse, dont il donne les éléments suivants, en prenant pour unité le demi-grand axe de l'orbite de la terre :

Demi-grand axe	1,182312
Excentricité	0,368368
Distance périhélie	0,746786
Inclinaison	9° 25′ 5″
Longitude du nœud ascendant	55 51 0
Longitude du périhélie sur l'orbite	84 39 34
Durée de la révolution	469j,5653
Sens du mouvement	Direct.

Le passage au périhélie aurait eu lieu le 15 janvier 1852, à 11h 39m 40s, temps moyen de Paris.

Ceux qui ont l'habitude des observations savent combien il est difficile d'observer les bolides et les étoiles filantes. Pour que l'on puisse tirer quelque chose de positif d'une observation de ce genre, il faut qu'elle réunisse toutes les conditions de certitude possible; son contrôle par une autre observation, faite à une distance suffisante de la première, est indispensable. L'heure doit être prise exactement, la durée de la combustion du météore, sa marche plus ou moins saccadée, le parcours de la traînée lumineuse, le point d'apparition et celui de disparition, etc., sont autant d'éléments qu'il faut connaître. Or, si l'on réfléchit au peu de durée d'un phénomène de ce genre, qui prend, dans le plus grand nombre des cas, l'observateur à l'improviste, on comprendra pourquoi nous possédons si peu de bonnes observations sur les météores ignés. Pour ma part, j'ai enregistré, le 30 juillet 1856, une observation aussi complète que possible ; mais il est rare d'avoir, comme je l'avais alors, la vue directement portée sur un point du ciel où le bolide prend nais-

Digitized by Google

sance. Malheureusement, cette observation fut à peu près isolée, et je ne pus en tirer les conséquences que j'en attendais. Il serait à désirer que les météorologistes voulussent consacrer une partie des nuits du mois d'août et de la fin de juillet aux observations des étoiles filantes et des bolides, qui, à cette époque de l'année, sont assez communs. Ils savent tout le parti qu'on en pourrait tirer spécialement pour la détermination de la hauteur de l'atmosphère, et c'est une question qui vaut bien la peine qu'on se donnerait pour la résoudre complétement.

Instructions météorologiques données par M. *Renou* — Sous ce titre, on trouve inséré dans les Mémoires de la Société météorologique un long travail d'une grande portée d'intérêt pour la météorologie. En effet, il est évident que les premières exigences de cette science sont dans la direction à donner aux observations ainsi que dans la description et l'usage des instruments, dont l'emploi est indispensable. Ce n'est que dans une pratique judicieuse que l'on peut trouver des perfectionnements capables de donner à la science une impulsion progressive, dont le besoin se fait si généralement sentir.

Les deux points essentiels, sur lesquels l'auteur attire l'attention, sont l'exactitude et l'uniformité : de la première dépend le perfectionnement de l'étude du climat, et de la seconde, la connaissance des lois qui régissent les phénomènes météorologiques. C'est, quand ces deux conditions seront remplies, qu'il y aura moyen de faire la discussion des résultats obtenus sur les diverses parties du territoire d'un pays.

Les erreurs, qui proviennent de la discordance des observations, doivent être étudiées avec le plus grand soin. Pour les observations thermométriques, en particulier, on connaît la recommandation faite depuis longtemps, de placer le thermomètre à une certaine distance des murs des édifices, à l'abri de toute réflexion solaire ; c'est, dit-on, le moyen d'avoir la véritable température de l'air. Mais cette règle n'est pas praticable et donne des résultats erronés dans nos contrées, c'est ce qui ressort de la comparaison des observations faites par M. Renou, qui en conclut une grande défectuosité lorsqu'elles sont faites au centre d'une grande ville. On peut encore se convaincre qu'entre la ville et la campagne, il existe des différences notables dans la température, lesquelles n'ont pas encore été étudiées régulièrement. Les causes d'erreur, du moins les principales, sont signalées dans le travail qui nous occupe ; elles sont résumées ainsi :

Digitized by Google

Les réflexions solaires, le voisinage d'un édifice, la position dans l'intérieur d'une ville ou même dans son voisinage élèvent la température moyenne ; l'approche de l'observateur, surtout muni d'une lumière, exerce dans le même sens une influence d'autant plus grande que la température est plus basse ; la poussière et surtout le noir de fumée, qui se déposent sur les thermomètres des grandes villes, élèvent visiblement la température. Enfin, le thermomètre à mercure éprouve, surtout lorsqu'il n'est pas gradué depuis deux années au moins, un mouvement de contraction qui déplace son zéro et lui fait donner des indications souvent trop hautes de 0°,4 ou même de 0°,6. Toutes les causes d'erreurs examinées étant dans le même sens, l'auteur passe à celles qui sont en sens inverse. Un thermomètre isolé rayonne par un ciel serein et sa température s'abaisse souvent au-dessous de celle de l'air, malgré l'emploi du thermomètre tournant. Le thermomètre à alcool marque souvent trop bas, à cause de la volatilisation du liquide. D'ailleurs, le thermomètre tournant donne encore une cause d'erreur quand on le porte sur soi ; au commencement de la rotation, il indique une température trop élevée, et c'est pour cela que l'on attend quelques instants avant d'en faire la lecture ; mais la température de l'air variant sensiblement en quelques minutes, on peut rencontrer la plus basse indication. Pour éviter cette cause d'erreur, il faut chercher le temps qu'emploie l'instrument pour prendre la température de l'air, le tourner pendant ce temps et le lire ensuite. Une autre cause d'erreur assez commune et qui a lieu indifféremment dans les deux sens, c'est que l'on n'a que des séries trop courtes pour un grand nombre de localités. Il faut, pour obvier à cet inconvénient, une très-longue série d'observations.

Partout où l'on observe depuis longtemps, on a obtenu pour la température moyenne des chiffres de plus en plus faibles. « Ce résultat est très-important à signaler, car il se trouvera peut-être dans cinquante ans quelque esprit de travers, comme il n'en manque jamais, qui cherchera à prouver que le climat de la terre s'est détérioré.... »

En discutant la température moyenne de Paris, on trouve 10°, 68 de 1803 à 1854, et 10°, 5 ou 10°,6 pour celle de Vendôme.

En faisant la critique de la recherche des températures moyennes, M. Renou donne des résultats que nous nous contenterons d'inscrire :

Pour Londres, la température moyenne est égale à 9°,6
Bruxelles — 10°,23
Dans cette dernière, il y a une erreur probable de 0°,6

Digitized by Google

Pour Fleuriau, Bellevue et la Rochelle,		11°,7
Bordeaux,	—	12°,7
Cherbourg,	—	10°,8
Brest, Nantes,	—	11°,5
Toulouse,	—	12°,1
Agen,	—	12°,4
Genève,	—	11°,2
Turin,	—	13°,3
Bords de la Méditerranée, en France,		13°,7 à 13°,9
Marseille,	—	14°,0
Gibraltar,	—	18°,1
Alger,	—	17°,8
Smyrne, etc.,	—	18°,6 à 20°,6
Athènes,	—	15°,5
Cayenne,	—	26°,8
New-York,	—	10°,1

Ces nombres étant obtenus en ayant égard aux défauts des observations, l'auteur ne manque pas d'indiquer le remède qu'on doit y apporter.

« Il faudrait, dit-il, imposer aux observateurs des conditions absolument pareilles, généralement impossibles à réaliser ; il vaut bien mieux alors leur indiquer des méthodes qui leur permettent d'obtenir isolément la véritable température de l'air et les effets de la radiation solaire, tandis que les observations actuelles donnent un mélange de ces deux éléments et de bien d'autres encore dans des proportions variables impossibles à déterminer. Cette imperfection empêche complétement de comparer les observations anciennes avec les modernes.... »

Le thermomètre fixe ne peut indiquer la température du corps humain ; son application à la détermination de la température des végétaux n'est pas plus exacte. Tout cela nous ramène à cette conclusion, que les observations faites jusqu'ici ne sont comparables qu'à 6° ou 7° près, quand il s'agit d'observations isolées, et à 1° et 2° près, quand il s'agit de moyennes, et qu'il est nécessaire d'adopter un procédé qui fasse connaître la vraie température de l'air, le seul qui donne des résultats concordants ; rien n'empêche ensuite d'étudier la température dans l'intérieur des villes, le long des murs, à diverses expositions, etc., toutes études qui offrent de l'intérêt et peuvent avoir des applications utiles. »

En passant aux observations *hygrométriques*, M. Renou fait ressortir les imperfections de l'hygromètre à cheveu, employé le plus

Digitized by Google

généralement. Sa graduation est défectueuse et nécessite, pour plus d'exactitude, l'emploi du procédé de M. Regnault. Pour utiliser avantageusement l'hygromètre, il est indispensable de le placer dans un lieu isolé et exposé à tous les vents.

« Le baromètre, convenablement construit et préparé, est l'instrument le plus parfait de la météorologie ; il indique, en effet, non la pression locale, mais celle de toute l'atmosphère jusqu'à sa limite supérieure dans la verticale du lieu d'observation, et même une grande distance horizontale dans des limites qui varient suivant des lois déterminées. »

Les causes d'erreur de cet instrument sont faciles à saisir : dans la réduction à 0° des observations barométriques, entre le coefficient de dilatation du laiton, lequel n'est pas connu avec une très-grande précision. Il en résulte une petite erreur qui ne dépasse guère $0^{mm},01$. Il existe une cause d'erreur double de la première : elle provient de ce que la réduction se fait à 0° comme si l'échelle atteignait la surface du mercure, ce qui donne pour l'observation un nombre trop faible de $0^{mm},02$ pour valeur maximum. « Enfin, on n'a jamais tenu compte de la force élastique de la vapeur de mercure, et je ne crois pas qu'on l'ait jamais déterminée ou qu'on ait démontré qu'elle est négligeable. »

A l'égard des *pluviomètres*, les seuls utiles sont ceux qui multiplient la hauteur de la pluie. Il faut que la surface du bord d'un tel instrument soit bien déterminée : la forme tranchante est la meilleure. La cause d'erreur la plus grave réside dans la détermination du diamètre qui peut être fautive de $0^{mm},1$. L'erreur négative, provenant de l'eau qui mouille l'entonnoir et les tuyaux du pluviomètre, doit être recherchée avec soin. Les observations pluviométriques faites dans des conditions différentes ne sont pas comparables dans l'état actuel de la science. Les influences du vent, du voisinage des édifices, de la position locale, etc., sont entièrement inconnues. Il est fort difficile de mesurer l'évaporation dans le pluviomètre ; il faut revêtir le vase évaporatoire d'un grillage, pour empêcher les oiseaux d'y venir boire. La température de l'eau, sa profondeur, etc., sont autant de causes qui influencent l'évaporation.

Pour déterminer le niveau de l'eau, il suffit de le ramener tous les jours au même point, en le faisant affleurer à un repère qui doit être mis simplement en contact avec la surface de l'eau.

Pour l'établissement des girouettes, il faut choisir des édifices élevés dominant tout leur voisinage. Les *girouettes* ne sont pas toujours bien équilibrées, et ce défaut ne disparaît que quand le vent est

Digitized by Google

assez vif. M. Renou se propose de donner plus loin les moyens de remédier à tous les défauts de ces appareils, quand il s'occupera de la même question pour les autres instruments. La direction du vent pendant la nuit n'est pas donnée par les girouettes; il en est de même de la direction des nuages que l'on note rarement, et, quand on le fait, on n'a pas le soin d'en désigner la nature.

L'*intensité des vents* est un point qu'il faudrait pouvoir apprécier plus précisément qu'on ne l'a fait jusqu'à présent: dans les observatoires mêmes, on se contente d'un à peu près.

Les désignations de *tempête*, *ouragan*, etc., qu'on a données, ont besoin d'être précisées avec plus de soin qu'on ne l'a fait jusqu'ici.

Les tempêtes sont occasionnées par les vents les plus violents, accompagnés de pluie et dont la durée est quelquefois de plusieurs jours. Elles occupent ordinairement une grande étendue de terrain et correspondent à un abaissement considérable de la colonne barométrique. On sait qu'elles peuvent déraciner les arbres et enlever les toits de certaines maisons. Un coup de vent est une tempête qui dure peu, et on appelle grain un vent momentané accompagné de pluie ou de grêle. L'ouragan occupe un espace assez étroit dans la direction du vent. Le baromètre offre alors des anomalies frappantes, car la variation de sa hauteur peut aller jusqu'à 16^{mm} en une heure.

Lorsque la surface de la mer s'agite successivement par un temps calme et se forme en colonne verticale dans un espace rétréci, c'est une trombe qui s'est formée. On a observé ce phénomène à terre, mais plus rarement.

Après quelques remarques utiles sur la manière de prendre les moyennes, M. Renou en conclut qu'elles ne répondent pas à tout, qu'elles sont souvent défectueuses, quelquefois absurdes, et qu'il faut, avant de les calculer, que le raisonnement ait indiqué la manière de les obtenir et la valeur qu'elles doivent avoir.

Les différentes mesures employées dans les divers pays, s'opposant à l'uniformité des observations et rendant plus difficiles leurs comparaisons, l'auteur ne manque pas d'en faire ressortir tout le désavantage, après quoi il passe à l'exposition des moyens à employer pour se garantir des causes d'erreur qu'il a signalées. C'est ce qui constitue la deuxième partie de son travail.

A. Boillot.

(*La suite prochainement.*)

Digitized by Google

LIVRES

MÉMOIRES ET COMPTES RENDUS.

FRANCE.

Les rues d'Arras. — Dictionnaire historique comprenant des notices sur leur étymologie, leur direction, et sur les établissements religieux, administratifs, militaires, etc., qui y étaient situés, précédé d'un résumé de l'histoire d'Arras, par *MM. Achmet d'Héricourt* et *Alexandre Godin.* — Arras, 1856, 2 vol. in-8°.

Les rues de Troyes, par M. Corrard de Bréban. — In-8°.

Notice sur les rues d'Abbeville et sur les faubourgs, par *M. Ernest Prarond.* Vol. in-8°. Abbeville, 1856.

Voici trois ouvrages publiés presque en même temps sur un plan semblable, sans que les auteurs se soient concertés : on doit le supposer du moins en mesurant la distance qui sépare Troyes d'Arras et d'Abbeville. Mais l'idée est bonne, et il n'est pas étonnant qu'elle soit venue en même temps à trois hommes d'esprit (1). Au moment où la spéculation transforme les cités, abat les vieilles maisons et les châteaux féodaux pour employer les moellons et les pierres de taille,

(1) Nous indiquons ici le *Rues de Troyes* pour marquer le mouvement archéologique qui s'accomplit par rapport à l'ancienne topographie des villes. Un de nos collaborateurs de la *Revue*, M. de Barthélemy, s'occupera particulièrement du travail de M. Corrard de Bréban.

Digitized by Google

coupés en tranches légères, dans nos constructions élégantes; où elle comble les fossés, sape les remparts, transforme en rues immenses, inondées de soleil et de lumière, les ruelles inaccessibles des places fortes, quoi de plus naturel que de faire l'histoire des murs qui vont tomber et de rappeler quelques-uns des souvenirs doux ou terribles qui se rattachent à ces anciennes demeures des hommes?

Nous applaudissons donc au soin pieux qui a porté les auteurs des ouvrages que nous venons de citer à rappeler l'existence traversée par les siècles et par les révolutions de toutes sortes, des édifices qui s'en vont. Pouvons-nous les blâmer de nous parler de ceux qui restent, de nous retracer les circonstances qui ont eu pour théâtres les lieux qu'ils nous font parcourir? Non, assurément; nous leur savons au contraire un gré infini de donner une physionomie animée et émouvante à ces rues qui ne nous présenteraient que des lignes monotones de construction irrégulières, formant un ensemble peu harmonieux. Conduits par ces guides amusants et instructifs, il n'y a point de voyageurs qui ne parcourent désormais avec intérêt les rues d'Abbeville, d'Arras ou de Troyes. Prenons les *Rues d'Arras* et allons à l'aventure sur les traces de MM. Achmet d'Héricourt et Alexandre Godin, sans nous astreindre, toutefois, à les suivre, non que le plaisir ne nous tente, mais le temps nous manque. Ici, c'est *la rue des Archers*. Les archers d'Arras avaient au moyen âge grand renom d'adresse et de bravoure, se servant de la flèche et de l'arbalète comme nous nous servons de la poudre et du fusil pour frapper au loin. L'usage de l'artillerie en se répandant rendit leur ministère inutile; le grand établissement de la confrérie des Archers d'Arras reçut une autre destination. Le moyen âge vit également la prospérité de la célèbre abbaye d'Anchin (son histoire a été écrite avec talent et érudition par MM. Escallier et Leglay), dont le refuge occupait une partie de la *rue de la Balance*. On connaît la poétique légende de ce monastère. Deux gentilshommes, Sohier, sire de Loos en Artois, et Gautier de Montigny, en Ostrevent, se faisaient la guerre. Une nuit, le sire de Loos, égaré, frappe à la porte d'un château; on lui ouvre et il se trouve en face de son ennemi acharné, le seigneur de Montigny. Les lois de l'hospitalité étaient sacrées pour des preux. Le seigneur de Montigny traite bien son ennemi; le lendemain matin, il s'informe de la manière dont il a passé la nuit. Sohier avait été tourmenté par un rêve effrayant; il s'était senti éventré par un cerf qui avait traîné ses entrailles autour d'une île. Chose étrange et merveilleuse, Gautier avait eu le même songe! Voilà qui donne fort à penser aux deux seigneurs. Ils vont ensemble visiter

Digitized by Google

l'île et le premier objet qu'ils aperçoivent est une biche blanche qui fait le tour d'Anchin. Une telle apparition leur révèle les intentions de Dieu. Ils abjurent une haine séculaire et vont vivre en ermites. Un peu plus loin, nous passons dans la *rue du Blanc-Pigeon* où les savants auteurs des *Rues d'Arras* trouvent occasion de nous rappeler l'origine des jeux de paume, telle que la racontent les orientaux. Un pays était dévasté par la disette : après avoir mangé les animaux domestiques, on allait se manger les uns et les autres, lorsqu'un savant se rendit auprès du roi de cette contrée. J'ai un moyen, dit-il, de tromper la faim et de suspendre les plaintes. On était peu disposé à croire ce miracle possible ; mais, lorsque le savant se présenta avec une balle à la main, pour le coup, chacun de rire. Cependant, il se trouve un habitant, probablement des moins affamés, qui accepte le défi de notre homme ; bientôt la balle circule de main en main ; chacun veut prendre part au jeu et oublie la marche des heures. Sur ces entrefaites, arrive un bateau chargé de grains : la disette cesse ; il n'y eut plus qu'à contenir et à régler le jeu de paume. Voilà une histoire qui trouvera aujourd'hui bien des incrédules !

Chemin faisant, MM. d'Héricourt et Godin, dont l'ouvrage est précédé d'un excellent résumé de l'histoire d'Arras qui lui sert d'introduction, ne négligent aucune occasion de faire connaître les anciennes institutions de la cité. Nous signalerons notamment des notices sur la gouvernance et le chapitre d'Arras, à propos des *rues de la Gouvernance et des Chanoines*, sur l'abbaye de Saint-Wast, la cathédrale, l'hôtel de ville et son célèbre beffroi, la citadelle, ainsi que sur plusieurs abbayes jadis florissantes. Au milieu des souvenirs qu'évoquent les auteurs des *Rues d'Arras*, de loin en loin apparaît celui d'un des hommes qui se sont le plus signalés par leurs fureurs en 1793. C'est au collége d'Arras, alors tenu par les oratoriens, que le proconsul Lebon a été élevé. Il avait beaucoup de facilité pour les vers latins et on se souvint longtemps, à Arras, d'une pièce de vers lue par lui-même en séance publique, où il vantait longuement les vertus de Louis XVI. C'est la peur qui a précipité Lebon dans toutes les horreurs dont il s'est rendu coupable. Il se croyait forcé d'outrer les gages à la révolution, pour cacher les lâches terreurs dont son cœur était plein et dont lui seul avait la conscience et le secret. Telle était la douceur naturelle à ce misérable que, lorsqu'il commença à enseigner, ses élèves l'appelaient le *bien nommé*. La rue Saint-Jean de Rouville a conservé le souvenir du *bien nommé*. C'est dans l'ancien hôtel d'Epinay, converti en caserne et en maison

Digitized by Google

d'arrêt, que Lebon entassait ses victimes. Elles n'y faisaient pas long séjour, et il est rare qu'une d'entre elles y soit restée plus de vingt-quatre heures. De là, elles étaient conduites sur la *place de la Comédie* où était dressé l'échafaud. Les rejetons des plus anciennes familles de la province y montèrent. Plus d'une fois, on vit Lebon, au moment où le couteau était levé, où les victimes, les mains liées derrière le dos et le col rasé, étaient entassées devant la terrible machine, on vit Lebon, pour prolonger l'horreur de leur agonie, paraître à la fenêtre d'une des salles de la Comédie et insulter à ceux qui allaient mourir, soit par des sarcasmes, soit par la lecture de quelque bulletin de victoire.

Abbeville et Troyes ont été mieux partagées. L'auteur des *Notes sur les rues d'Abbeville* remarque que la révolution n'a pas fait tomber une seule tête dans les murs de cette ville, grâce à l'administration du représentant André Dumont. La première apparition de la guillotine date de 1812, et l'instrument de mort fut dressé pour frapper un incendiaire.

L'ouvrage de M. Ernest Prarond se lit avec un vif intérêt; c'est un tableau animé et piquant des rues d'Abbeville. L'anecdote y foisonne sans faire regretter l'absence des dissertations archéologiques. Prendre le passé avec ses ruines et sa poussière, l'analyser froidement, se bâtir de vieilles pierres et d'ossements un petit monument à la gloire de son érudition, est un procédé qui ne pouvait convenir à la vive et poétique nature de M. Prarond. Ce qui le touche dans le passé, ce sont les passions de l'homme, et c'est l'homme surtout qu'il y cherche. En passant sur le pavé de la place du Marché, où se font les exécutions, l'archéologue se rappellera qu'autrefois il y avait là l'église de Saint-Georges et les tombeaux d'une foule de grands et de pieux personnages qui avaient voulu goûter le repos de la terre à l'ombre des saintes murailles. « Mais qu'est devenue l'église, s'écrie le poëte, que sont devenus ceux qui dormaient sous leurs pieds ? Qu'ont-ils pensé de leurs descendants, du train des affaires et des événements du monde qui leur survit, lorsque des gouttes de sang nouveau sont venues rendre un peu de chaleur à leurs restes refroidis depuis longtemps, ou simplement lorsque le tumulte et les danses des réjouissances publiques ont fait sonner le pavé sur leur tête? Le souvenir de la vie est-il aussi mélancolique pour eux que l'est pour nous la perspective de la tombe où ils nous précèdent ? » Un archéologue ne se préoccupe guère d'ordinaire de pareils problèmes. Conduisez-le devant le pignon d'une église de couvent, il lui suffira d'en constater le degré de conservation et d'en reconnaître l'époque.

Digitized by Google

M. Prarond verra autre chose : il remarquera un méridien dégradé depuis longtemps et qu'on a négligé de restaurer. « Le point lumineux qui traverse un soleil opaque de métal et poursuit les heures sur le mur, cherche vainement des chiffres absents. O méridien philosophique !... Peut-on plus clairement et par un plus simple et plus poétique symbole indiquer la marche insaisissable du temps, dont rien ne fixe le passage et qui ne laisse pas de traces dans l'éternité. »

L'auteur des *Rues d'Abbeville* n'a pas toujours de ces retours mélancoliques et de ces graves méditations. Le récit de la construction de l'église Saint-Firmin et des accidents qui l'entravèrent, à l'instigation de saint Vulfran, s'il faut en croire M. Prarond, est fort amusant. Il parle de la fâcheuse réputation qui s'attachait au bois de Saint-Ribaud. C'est un saint local, un Bacchus à la tête nimbée « que nous avons vainement cherché dans les martyrologes et les calendriers, » dit M. Prarond. Il ajoute spirituellement : « L'hypocrisie est le vice de notre âge et date de loin. Les dieux de l'antiquité eux-mêmes ont été forcés de prendre les déguisements les plus antipathiques à leur nature pour perpétuer leur autorité jusqu'à nos jours. » Une autrefois, à propos d'étuves célèbres au moyen âge, placées près la Fontaine-le-Comte, il remarque que les mœurs qui y régnaient rappellent l'épigramme de Martial à sa femme Cléopâtre : « L'érudition a cela de commode, observe-t-il, qu'elle permet de tout indiquer sans être compris plus qu'il ne faut. » On voit, de reste, que M. Prarond a beaucoup d'esprit : il en a trop quelquefois, comme le lecteur peut s'en convaincre en parcourant les trois strophes, dont le poëte a rimé les vers, devant une maison de campagne connue sous le nom de *Bagatelle*, et qui lui ont été inspirées par un tout autre objet.

L'auteur des *Notices sur les rues d'Abbeville* connaît la localité et l'histoire locale sur le bout du doigt ; il trouve moyen de rappeler, — citant, toujours consciencieusement, les travaux de ses devanciers, — les événements de toutes sortes qui ont eu sa ville natale pour théâtre. Il semble avoir pris note de tout. Ici, rue des Lingers, est né le graveur Daullé ; là, hôtel du Géant, est mort Gabriel Naudé, dans cet hôtel où le plus singulier hasard a fait retrouver six des diamants de la couronne, sans qu'on ait jamais pu savoir quand et par qui ils y avaient été cachés. Le géographe Samson, l'antiquaire Fauvel ont habité ce quartier. C'est à l'hôtel de la Gruthuse que Louis XII passa la première nuit qui suivit ses noces avec Marie d'Angleterre. Non pas que M. Prarond ne s'intéresse

Digitized by Google

qu'au souvenir des savants et des rois: les belles dames l'intéressent encore plus, pourvu qu'elles aient touché terre à sa ville natale. Il n'oublie aucune des gracieuses aventurières qui ont embelli Abbeville de leur présence, ni Antoinette de Pons, marquise de Guercheville, ni la comtesse de Verrue, dame de Volupté, ni Mme de Châteauroux. Avec un charmant causeur comme M. Prarond, nous avons regretté plus d'une fois qu'Abbeville ne fût pas plus grand, nous n'en serions sorti qu'après y avoir appris notre histoire de France tout entière.

Ceci a l'air d'une épigramme; nous devons déclarer hautement qu'elle ne serait pas méritée, appliquée à M. Prarond. Il y a un moyen de toucher à tout avec une seule chose et de prendre le méridien de Paris ou le clocher de son village pour le centre du monde. Les collectionneurs sont sujets à cette illusion d'optique. L'auteur des *Notices* ne court pas au-devant des objets; il ne saisit, nous le reconnaissons, que ceux qui se sont mis à sa portée. Si, d'ailleurs, il nous entretient longuement du passé, il ne néglige pas le présent. On trouvera dans son livre de bons renseignements sur la Bibliothèque et le Musée d'Abbeville, sur les collections publiques et privées, le cabinet de M. de Mautort, le Musée d'histoire naturelle de M. de la Motte, la collection de M. Boucher de Perthes et une judicieuse étude économique où M. Prarond, éclairé par une profonde connaissance du sujet et animé par l'amour ardent qu'il porte à sa ville natale, examine les causes qui ont pu contribuer à sa dépopulation graduelle et les moyens d'affermir et de développer sa prospérité.

Nous ne pouvons résister au désir de citer encore un passage des *Notices sur les rues d'Abbeville*. Il termine l'ouvrage et il donne une très-juste idée du plaisir que procure sa lecture et du but que l'auteur a pleinement atteint. « La physionomie passée d'une ville, dit-il, se trouve en quelque sorte dans le catalogue des rues, dans le nom de ses édifices, dans les traditions qui s'y rattachent. Dans ces noms, dans ces traditions, au coin d'un mur, à propos d'une inscription, se révèlent, par des perspectives imprévues, les mœurs, les habitudes, le langage, les allures de nos pères; on reconstruit par un effort de l'imagination le monde où ils ont vécu; des souvenirs nouveaux ou plus précis nous rapprochent d'eux, et l'on s'éprend de leurs actions comme de celles de gens dont on tire vanité. »

Telle est l'impression que produit la lecture des *Rues d'Arras* et des *Rues d'Abbeville*. L'histoire localisée, rattachée par fragments à des rues et à des maisons, apparaît par échappées de vue, mais ce sont des visions vives, saisissantes. Parfois, vous trouvez mieux la

Digitized by Google

physionomie passée dans ces petits tableaux, dans ces intérieurs à la Gérard Dow ou à la Messonnier, que dans les perspectives étendues de la grande peinture. Voilà le charme réel et profond de ces livres écrits, d'ailleurs, à un point de vue si exclusivement scientifique que leurs auteurs, pour les rendre plus pratiques, n'ont pas même pris la peine d'y ajouter la carte des lieux qu'ils ont décrits.

DAUBAN.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES. — *Séance du 1er mai 1857.* — Dépôt et distribution du 21e volume des *Mémoires de l'Institut impérial de France. Académie des inscriptions et belles-lettres.*

M. Texier continue de lire son *Mémoire sur les ports d'Ostie, etc.* M. Léon Renier fait une seconde lecture de son *Mémoire sur les inscriptions des villes de Thagaste et de Madaure.* Dans ce travail, M. Renier discute la topographie, explique les itinéraires anciens et examine avec détail les monuments épigraphiques recueillis dans ces localités.

M. Vincent continue la lecture de son *Mémoire sur la géométrie chez les Grecs.*

Séance du 8 mai. — Hommage de différents ouvrages, notamment de plusieurs brochures *sur l'éducation des sourds-muets*, par M. Piroux, qui sont renvoyées à la Commission chargée de ce genre d'ouvrages. M. de Luynes offre, au nom des auteurs, le 1er volume du *Cartulaire de Notre-Dame-des-Vaux de Cernay*, par MM. Merlet et Aug. Moutier, et annonce la prochaine publication des tomes 2 et 3. M. Ph. Lebas, qui préside l'assemblée, prie M. de Luynes de remercier les auteurs au nom de l'Académie et le remercie lui-même du concours qu'il a donné à ce travail.

M. Jomard dépose des fac-simile de manuscrits en langue touareg sur lesquels il fera prochainement une communication.

M. Guigniaut offre, de la part de l'auteur, M. Alf. Maury, le 1er volume de l'*Histoire des religions de la Grèce antique, depuis leur origine jusqu'à leur complète constitution.* Ce premier volume s'étend jusqu'au siècle d'Alexandre. « L'auteur, dit M. Guigniaut, a pré-« senté, d'époque en époque, une histoire savante, complète et « profonde de la religion grecque..... Cette étude, faite avec le soin « le plus scrupuleux, renferme un grand nombre de faits et d'aper-« çus nouveaux. Mais ce n'est pas seulement par l'érudition exacte,

Digitized by Google

« je dirai même profonde, que cet ouvrage se recommande à l'atten-
« tion de la Compagnie; ce qui m'a paru digne d'être remarqué, c'est
« le sentiment religieux qui y préside et qui n'est pas moins élevé
« que l'esprit philosophique dans lequel il a été écrit. »

M. Egger offre une nouvelle édition de la *Chasse royale de Charles IX*, par M. H. Chevreul qui y a ajouté de curieuses recherches sur les études littéraires de ce prince.

M. François Lenormant est autorisé à lire la relation d'un voyage archéologique qu'il a fait avec son père, au mois d'août 1856, à Alise en Auxois. La première partie de cette communication a été lue dans la présente séance.

M. Alf. Maury termine la lecture de son *Mémoire sur le système alphabétique et la vocalisation de la langue étrusque.*

Séance du 15 *mai.* — Après le dépôt de différents ouvrages, l'Académie se forme en comité secret pour entendre M. de Chevrier, rapporteur de la Commission des prix Gobert.

M. Texier continue la lecture de son *Mémoire sur les ports d'Ostie.* Quelques observations sont présentées sur certaines parties de ce travail, par MM. Naudet, Le Clerc et Léon Renier.

M. Vincent achève son *Mémoire sur un point de l'histoire de la géométrie chez les Grecs*, et annonce, comme appendice, *une notice sur Proclus.*

Séance du 22 *mai.* — L'Académie consigne au procès-verbal la mort de M. Dureau de la Malle et les regrets que lui inspire cette perte.

Comité secret pour délibérer sur le prix Gobert.

Reprise de la séance publique. Au nom de la *Commission de numismatique*, M. Lenormand propose de ne pas décerner le prix, faute d'aucun ouvrage ayant un mérite suffisant, et d'accorder une *mention très-honorable* à M. Cohen pour sa *description des monnaies de la république romaine*, travail recommandable, sauf quelques erreurs, mais qui se distingue surtout par la belle exécution des planches.

M. de Longpérier donne communication de deux lettres écrites d'Italie par M. Noël Desvergers, correspondant de l'Académie, et rendant compte d'importantes découvertes faites dans des fouilles exécutées, à Vulci, dans l'Etrurie méridionale. Ces fouilles ont conduit à une vaste nécropole composée de douze chambres dont on n'a pu encore explorer que dix. On y a trouvé des tombeaux de guerriers renfermant des épées, des fers de lance, des colliers d'or, des anneaux, des pierres très-finement travaillées, des peintures re-

Digitized by Google

marquables, accompagnées d'inscriptions étrusques et représentant des scènes de la guerre de Troie.

M. Texier achève la lecture de son *Mémoire sur les ports d'Ostie.*

Séance du 29 mai. — Distribution du discours prononcé par M. Lebas aux obsèques de M. Dureau de la Malle.

Délibération sur les propositions de la Commission du prix Gobert.

Le premier prix est décerné, par 25 voix sur 29, à M. Hauréau, pour le 14e volume du *Gallia christiana.*

Le deuxième prix, par 26 voix sur 26, à M. Digot, auteur d'une *Histoire de Lorraine.*

Hommage de diverses publications.

M. Vincent lit une notice sur Proclus considéré comme géomètre.

M. Jomard donne communication de: *Remarques sur l'écriture lybique et les différents spécimens de cet alphabet.*

M. Egger lit une note sur deux monuments, l'un grec, l'autre romain, relatifs à la métrologie.

M. Fr. Lenormant continue la lecture de son Mémoire sur *Alise.*

Académie des sciences. — Séance du lundi 1er juin. — *Note sur la conservation des grains au moyen de la chaux vive,* par M. *J. Persoz.* — J'ai l'honneur de présenter à l'Académie quelques observations sur la conservation des grains, qui, je l'espère, ne manqueront pas d'intérêt à ses yeux. Dans une note dont voici l'abrégé, après avoir rappelé un mode de conservation des blés qui a valu à son auteur, M. Petitot, officier du génie, une médaille d'or au dernier concours régional de l'Est, et signalé les circonstances qui m'ont conduit à m'occuper aussi de cette question, je fais ressortir les opinions contradictoires qui ont été émises touchant l'efficacité des procédés d'ensilage dans nos climats, contradictions qu'il faut attribuer à ce que l'on n'a pas suffisamment défini le sens du mot *blé sec.* Je fais voir, en effet, que la proportion d'eau peut varier de 8,5 à 18,5 pour 100.

On voit, d'après ces résultats (1), qu'il peut exister entre des blés

(1) Ces expériences de dessiccation nous ont fourni l'occasion de constater un fait que nous croyons devoir signaler à l'Académie. Jusqu'à la limite d'environ 7 pour 100 d'eau, le blé soumis à l'expérience se contracte en abandonnant de l'eau, et, comme on devait s'y attendre, augmente de pesanteur spécifique. Mais, à partir de ce terme, il perd son eau sans changer de volume, et par conséquent sa densité va sans cesse en dimi-

Digitized by Google

réputés secs des différences qui ne s'élèvent pas à moins de 10 pour 100. Ces différences se traduisent par des propriétés qui nous permettent de classer les blés en deux catégories : 1° ceux qui renferment plus de 9 pour 100 d'eau ; 2° ceux qui renferment 9 pour 100 d'eau et au-dessous.

Les blés de ces deux catégories étant introduits dans des flacons bouchés à l'émeri, et ceux-ci soumis par certains points à l'action rayonnante des corps environnants, il se passe un phénomène que nous ne saurions mieux comparer qu'à une sorte de TRANSPIRATION. Sur les parois directement opposés à l'action calorifique, on voit de l'eau venir se condenser sous forme de gouttelettes, de manière à rendre adhérents, en certains points, les grains de blés qu'elles ont mouillés.

La source calorifique étant constante et continuant d'agir dans la même direction, on peut à volonté, en laissant le flacon en place, ou en faisant varier sa position, donner au phénomène toute son amplitude sur un point, ou le faire disparaître et reparaître successivement sur les diverses parties du vase.

Les blés de la première catégorie *transpirent* à de basses températures, et d'autant plus facilement qu'ils retiennent plus d'eau. On comprend dès lors qu'ils ne puissent se conserver intacts qu'à des températures peu élevées et sous des actions calorifiques égales, la moindre différence de température ayant pour résultat inévitable de transporter et d'accumuler une partie de l'eau sur un point, où elle finit par déterminer des phénomènes d'altération qui se propagent dans toute la masse. C'est ainsi que nous avons vu du blé qui était renfermé dans des flacons bouchés à l'émeri et qui contenait seulement 15 pour 100 d'eau, s'altérer en quelques semaines.

Quant aux blés de la seconde catégorie, leur *transpiration* ne se manifeste jamais à des températures basses ; il faut l'action des rayons solaires, et alors, au lieu de gouttelettes d'eau, c'est une légère buée qui apparaît à la paroi intérieure du vase ; mais le blé ne contracte jamais d'adhérence.

La conséquence à tirer de ces expériences, au point de vue de la conservation des grains, est très-simple : c'est de prévenir cette espèce de transpiration et au besoin d'en combattre les effets au moyen d'un agent énergique, facile à se procurer, abordable pour tous par

nuant. On peut donc rencontrer deux blés d'une faible pesanteur spécifique qui sera due, chez l'un, à un excès d'humidité, et chez l'autre, à un excès de sécheresse. (*Note de M. Persoz.*)

Digitized by Google

son bas prix et susceptible d'être utilisé en agriculture après avoir servi à la conservation du grain. C'est à la chaux que nous avons eu recours comme réunissant tous ces avantages (1).

Il nous suffira de dire :

1° Que, moyennant l'intervention de la chaux, nous sommes parvenu à conserver du blé intact dans des circonstances tellement favorables à son altération, que le même blé pouvait à peine se conserver un mois renfermé dans des flacons bouchés à l'émeri, et qu'au contraire, après environ vingt-neuf mois, ce blé, conservé à la chaux, n'avait perdu aucune de ses qualités et possédait encore toutes ses propriétés germinatives ;

2° Que du blé qu'on avait fait germer, ayant été mélangé avec de la chaux, la germination n'a pas tardé à s'arrêter ; que cependant passé au crible et ventilé, il ne manifestait aucun goût qui pût le faire remarquer ;

3° Qu'enfin du blé en état de décomposition ayant été pareillement traité par la chaux vive, la fermentation a bientôt cessé, et que ce blé, criblé, ventilé, lavé et séché, pouvait, jusqu'à un certain point, se confondre avec un blé ordinaire, quoiqu'il eût perdu environ 25 pour 100 de son poids par la fermentation.

Pour terminer, disons que des passages au crible et au ventilateur débarrasseront toujours le blé de la chaux dont il est imprégné. Le seul inconvénient qu'offre un blé ainsi conservé, c'est d'être extrêmement dur et sec, et par conséquent de se *pulvériser* sous les meules au lieu de *s'aplatir;* or comme cet aplatissement est nécessaire pour la facile séparation du son d'avec les farines, on remédiera facilement à cet inconvénient, en faisant gonfler préalablement le grain par l'addition d'une certaine quantité d'eau avant de le soumettre à l'action des meules.

Société impériale zoologique d'acclimatation. — *Séance du 6 mars.* — La Société admet seize nouveaux membres, français et étrangers, et reçoit comme agrégées la Société d'agriculture, scien-

(1) Comme je rendais dernièrement M. Vilmorin témoin des expériences que j'avais faites au moyen de la chaux, ce savant horticulteur me disait que, depuis plusieurs années, il donnait pour instructions à ses botanistes voyageurs de lui expédier ses graines dans des flacons bien secs et bien bouchés, avec la précaution d'y introduire une certaine quantité de chaux vive enveloppée dans du papier. (*Note de M. Persoz.*)

Digitized by Google

ces, arts et commerce du Puy, ainsi que la Société impériale et royale d'agriculture de Vienne en Autriche.

Le trésorier de son Altesse royale le prince Albert informe la Société qu'il a reçu du prince des ordres pour qu'une somme de mille francs soit payée pour l'entrée de S. A. R. dans la Société.

M. le président annonce l'institution de nouveaux délégués du conseil dans des villes où la Société n'en possédait pas encore. Ce sont MM. A Zurcher, à Cernay (Haut-Rhin) ; Carbonnier, à Neufchâtel (Suisse) ; Piddington, à Calcutta ; le docteur Arenstein, à Vienne : le prince Demidoff, à Florence.

M. le docteur Turrel, secrétaire du Comice agricole de Toulon, adresse une note sur la *cérosie* produite par le sorgho du nord de la Chine, et dont M. Hardy a parlé comme d'un produit important. Tout en protestant de son respect et de sa sympathie pour M. le directeur du jardin d'essai d'Alger, dont il admire, dit-il, les persévérants travaux, M. Turrel insiste sur ce point qu'il n'est pas démontré, suivant lui, que la cérosie puisse, dans l'état actuel de l'exploitation du sorgho en France, en être extraite économiquement. En raison des difficultés de la récolte de cette substance dans le court espace de temps (deux mois, octobre et novembre) qui, en France, doit être consacré aux manipulations nécessaires pour obtenir l'alcool, il croit, jusqu'à démonstration du contraire, que c'est aux dépens de ce dernier produit, le plus important de tous, que la cérosie pourra être recueillie.

M. le docteur Sicard, dans une communication verbale, passe rapidement en revue toutes les questions qui se rattachent à l'emploi des produits fournis par le sorgho. Il fixe successivement l'attention de l'assemblée sur le sucre qu'on en obtient, sur l'usage des jeunes tiges comme fourrage excellent, sur les diverses matières colorantes qu'on peut en extraire, et particulièrement sur la farine de très-bonne qualité que donne le grain. Le but de notre confrère, ainsi qu'il le fait remarquer, est de signaler, comme praticien livré avec ardeur à la recherche des avantages que promet cette plante, l'importance extrême de son acclimatation sur notre sol. Il répond ensuite à diverses questions faites par plusieurs de nos confrères. A M. Millet, qui demande si, dans l'état actuel des choses, les frais de manipulation ne sont pas trop considérables comparativement à la valeur réelle des produits, il fait observer que cet inconvénient, à ce qu'il espère, disparaîtra bientôt, car il s'occupe avec des constructeurs habiles de l'établissement de machines propres à faciliter et à simplifier ces manipulations. A

Digitized by Google

M. Cloquet, dont les tentatives de culture de sorgho ont très-bien réussi aux environs de Toulon, mais qui se plaint des désastres que le mistral peut causer dans les plantations, M. Sicard répond que le même accident lui est arrivé, mais que les suites n'en ont pas été fâcheuses, attendu que les tiges n'ont pas tardé à se relever.

M. le comte de Galbert ne partage pas complétement l'opinion de notre confrère sur l'utilité de l'emploi comme fourrage, la coupe, dit-il, ne permettant pas à la tige de devenir aussi belle qu'elle l'est d'ordinaire, quand cette opération n'a pas été pratiquée.

Relativement aux boissons que le sorgho peut fournir, et dont M. Sicard a dit quelques mots à propos du cidre qu'il a obtenu, M. de Galbert informe que, dans le département de l'Isère, il a tiré six hectolitres de vin de bonne qualité de la culture de deux ares. Il a aussi fabriqué du vin cuit et une sorte de confiture qui sont, l'un et l'autre, d'une saveur agréable.

Société de géographie. — *Suite et fin du rapport de M.* Alfred Maury *sur les travaux et sur les progrès des sciences géographiques pendant l'année* 1856 (1). — L'hydrographie et la physique du globe tiennent de si près à la géographie que leurs progrès doivent nous intéresser au même titre.

La géographie physique de la mer, qui vous a été offerte par M. le lieutenant F. Maury (des Etats-Unis), auquel vous devez aussi d'autres envois, traite une partie de ces questions avec l'autorité qui appartient à un aussi habile hydrographe : c'est un aperçu toujours clair, parfois lumineux, bien que peut-être un peu systématique, de la physique des mers, à laquelle M. Maury a attaché son nom par de beaux travaux. La physique générale, dans ses rapports avec la climatologie, emprunte aussi aux observations du savant M. Dove (de Berlin), des données que vous êtes aujourd'hui à même de recueillir dans le tableau qui vous en a été adressé. L'Académie de Berlin, qui tient depuis longtemps à échanger avec vous des publications où, sans fausse modestie, nous pouvons dire que nous trouvons beaucoup plus à recevoir que nous ne donnons nous-mêmes, n'a pas cessé de contribuer aux progrès de la géographie physique. Son doyen, l'illustre Alexandre de Humboldt, l'un de ses membres non moins illustres, M. Karl Ritter, sont dans cette Académie comme deux génies tutélaires de la géographie dont l'influence bienfaisante

(1) Voir les livraisons d'avril et de mai.

Digitized by Google

se fait sentir jusque sur notre Société. Nous devons également des remercîments à M. Edouard Sabine, pour son travail sur le magnétisme terrestre, et au dépôt de la marine pour une foule d'envois de travaux hydrographiques et physiques. Je citerai notamment l'*Exposé du régime des courants, observés depuis le seizième siècle jusqu'à nos jours*, par M. Keller; les *Observations chronométriques* faites à bord de la corvette *la Capricieuse*, par M. le lieutenant de vaisseau E. Mouchez ; le *Portulan des côtes de la Manche*, par M. le capitaine Moulac ; enfin, le *Routier de l'Australie* et le *Manuel de la navigation dans la mer Adriatique*, par M. le commandant Alexandre Legras.

Le dépôt de la marine n'a pas du reste seul le privilége de nous enrichir de publications hydrographiques ; quelques publications individuelles viennent parfois se joindre à ce qu'on pourrait appeler le mouvement des études maritimes. A côté de l'excellent *Annuaire des marées*, que nous devons tous les ans à M. Chazallon, se place la *Description générale des phares et fanaux* de M. Coulier, dont plusieurs éditions ont pris place sur les rayons de votre bibliothèque. La treizième prouve quel accueil favorable a fait le public maritime à ce petit ouvrage qui n'est pas non plus sans intérêt pour nous autres géographes.

La géographie physique est, entre les différentes branches de la géographie, une des plus faites pour intéresser le public sérieux ; elle constitue, effectivement, Messieurs, le chaînon qui rattache notre science aux sciences physiques et mathématiques; elle n'en est, pour ainsi dire, qu'un résumé destiné à faire comprendre les causes qui ont présidé à la distribution des populations, aux divisions topographiques, aux relations des continents et des mers. Longtemps les traités de géographie physique se sont sentis de l'imperfection où étaient encore les sciences qui lui prêtent leur secours. De nouveaux traités demandaient à être composés, qui fussent un tableau plus fidèle du globe et de tous les phénomènes qui réagissent sur son relief. M. A. Vulliet, dans son *Esquisse d'une nouvelle géographie physique*, écrite à l'usage de la jeunesse, a tenté avec un certain succès de satisfaire aux exigences de la géographie actuelle. Moi-même, Messieurs, dans l'ouvrage que je vous offre aujourd'hui (1), j'ai essayé de réunir en un seul volume les linéaments

(1) *La Terre et l'Homme, aperçu de géologie, de géographie et d'ethnologie générales, pour servir d'introduction à l'histoire universelle*. Paris, Hachette, 1857. In-12.

Digitized by Google

qui composent le grand tableau de la nature. Faisant concourir à la fois l'étude physique du globe, celle des créatures et les données de la philologie comparée et de l'histoire, j'ai cherché à retracer les premiers âges de notre terre et de la société humaine.

Ce sont là des publications dont il vous appartient d'apprécier la valeur et de contrôler les informations par l'étude de tous les jours; il me suffit, à moi, de vous les signaler et de vous inviter à en prendre connaissance.

Notre devoir est en effet, Messieurs, tout en contribuant par des travaux spéciaux, des rapports critiques, des correspondances intelligentes, à l'avancement des connaissances géographiques, d'en propager le goût et d'en répandre les découvertes. Nous devons tenir le public français au courant de tout ce qui est de nature à l'éclairer davantage sur des contrées que notre position nous permet de connaître avant lui. Notre œuvre se rapproche en cela de celle des recueils périodiques, et nous applaudissons aux efforts de ceux qui concourent au même but que le nôtre; nous n'avons que des sentiments de fraternité pour les Sociétés et les éditeurs qui partagent avec nous la tâche laborieuse que nous nous sommes imposée, et nous nous plaisons à signaler les efforts contemporains des nôtres.

Je vous ai déjà entretenu, l'an dernier, Messieurs, des services que rend à la géographie l'excellent recueil géographique de M. Justus Perthes, publié par notre confrère, M. Auguste Petermann; mais je n'avais pas pu assez m'étendre sur le contenu de ce recueil, qui est incontestablement, en Allemagne, la publication la plus utile à la science géographique et la plus faite pour en répandre le goût. Les cartes et les notices que notre savant confrère a fait paraître dans ce recueil sont un tableau fidèle des études et des explorations pendant le cours de cette année. L'Afrique, vous le pensez bien, y occupe le premier rang. C'est d'abord un Mémoire de M. Erhardt, destiné à donner un aperçu du lac d'Uniamési à l'intérieur de l'Afrique, dont les limites et la véritable position sont encore environnées d'une grande incertitude, mais dont M. Petermann a dressé ce que l'on pourrait appeler la carte provisoire; puis une description du lac célèbre de l'Afrique australe, le lac Ngami, par M. Andersson, que vous connaissez déjà, Messieurs, et auquel M. Petermann a prêté le secours de son talent de cartographe; la relation des dernières explorations de M. Edouard Vogel, le courageux continuateur de Barth et Overweg; enfin, une carte du voyage de Joaquin Rodriguez Graça, au Muata-Ya-Nvo, dans l'Afrique centrale. Vous le voyez,

Digitized by Google

Messieurs, les *Communications géographiques* embrassent les différents points de l'Afrique qui appellent encore nos explorations. L'Amérique et l'Asie ont aussi fourni la matière d'articles importants et donné lieu à des projets de cartes d'une grande valeur, par l'exactitude que l'auteur a apportée dans leur exécution et l'intelligente mise en œuvre des matériaux à l'aide desquels il les a dressées. Je citerai notamment la carte et la description des Andes et du désert d'Atacama ; la description du bassin de la Plata, due au savant secrétaire de la Société géographique de Vienne, M. de Reden, et les nouvelles du voyage de M. Hermann Schlagintweit dans le Sikkim et l'Assam.

Le seul aperçu des *Communications* de M. Petermann suffirait, Messieurs, pour faire connaître tout le mouvement des études géographiques dans le cours de cette année, et il me dispenserait presque de ce rapport. Toutefois, l'œuvre de l'établissement de Gotha, malgré son caractère européen, je dis plus, universel, ne peut encore suffire à résumer une activité aussi prodigieuse que celle des géographes et des voyageurs. Il y a d'autres recueils qui ne prétendent pas à être l'expression complète de la science, mais qui lui rendent cependant d'importants services par les Mémoires originaux et les résumés qu'ils renferment. Le *Journal de géographie générale* de MM. Dove, Ehrenberg, Kiepert, K. Ritter, Andréas et Wappäus, que publiait M. Gumprecht, sans être un miroir aussi fidèle du mouvement de la science, en sert cependant singulièrement les intérêts. L'an dernier, je vous ai fait connaître quelques-uns des Mémoires qui enrichissaient ce recueil ; je signalerai encore ici les matériaux pour servir à la connaissance de la partie méridionale de l'Amérique centrale, recueillis par MM. J. Cook, Andréas et Gumprecht. Un autre recueil allemand dont les services rendus à l'ethnologie, et indirectement à la géographie, ne sont pas d'une moindre valeur, et dont on ne saurait trop recommander au public instruit la lecture et la méditation, est le journal de la Société orientale allemande qui a son siége à Leipzig. C'est là que les orientalistes les plus éminents d'au delà du Rhin réunissent leurs studieuses élaborations. Il est peu d'articles qui n'intéressent, indirectement au moins, la géographie et l'ethnologie ; mais je citerai plus particulièrement : le Mémoire de M. Osiander sur la langue et les antiquités himyarites ; le beau travail de M. Chrétien Lassen sur les inscriptions lyciennes et sur les anciennes langues de l'Asie Mineure, dans lequel il entreprend une classification des divers idiomes jadis parlés dans l'Asie Mineure, et cherche à tracer la ligne de partage entre les populations de souche

Digitized by Google

indo-européenne et celles de souche sémitique. Le travail de M. Albert Weber, sur l'origine sémitique de l'alphabet indien, est aussi un morceau ethnologique dans ses résultats, où un profond savoir philologique éclaire une des questions encore les plus obscures de l'histoire des migrations intellectuelles de l'humanité.

Aux publications de l'Allemagne je rattacherai celles des Pays-Bas. Le recueil intitulé : *Matériaux pour servir à la connaissance de la géographie, de l'ethnologie et de la linguistique des Indes néerlandaises*, est un recueil excellent, bien digne de faire pendant au journal de l'Archipel indien, mais qui est malheureusement rédigé dans une langue peu familière à la plupart d'entre nous. Certes, le recueil publié par l'Institut royal des Indes néerlandaises mériterait, à lui seul, qu'on prît la peine d'apprendre le hollandais pour profiter des excellents renseignements qui s'y trouvent consignés. Je recommanderai surtout à ceux qui ont pris cette peine, ou qu'une connaissance suffisante de l'allemand met facilement en état d'avoir l'intelligence d'une langue voisine : le voyage de découverte fait sur la côte orientale de Bornéo, en 1850, par un résident hollandais, M. Gallois; la description de Wahaai, situé sur la côte nord-est de Céram, par M. Van Doren, et le voyage de M. R. Van Goens, de Samarang à Mattaram.

La Russie, avec laquelle une heureuse paix a renoué des relations dont la Société et la science ont toujours profité, nous a envoyé le Bulletin que publie notre sœur de Saint-Pétersbourg. Moins heureuse qu'elle, nous ne pouvons pas profiter de ses travaux avec autant de facilités qu'elle le fait des nôtres; rédigé en russe, son journal perd par cela seul beaucoup de la popularité scientifique à laquelle il a droit. Cependant, il y a dans ce recueil des Mémoires dont l'étude serait précieuse pour ceux de nos géographes qui veulent acquérir sur la Russie des notions approfondies, ou qui se livrent à la géographie ou à l'ethnologie générale. Je ne vous parle pas seulement du rapport substantiel sur les principaux voyages et les découvertes géographiques faits de 1848 à 1853, par M. Svenske, mais de Mémoires sur des sujets spéciaux, dont plusieurs mériteraient assurément d'être traduits dans nos bulletins. Je citerai, par exemple, la *Description du fleuve Amour*, par M. V.-P. Lemenoff; la *Notice sur les paysans petits-russiens*, par M. Athanase Tchujbinski; trois chapitres d'un *Journal de voyage à Vostok*, par M. A. Oumanitz; le rapport détaillé et peut-être un peu minutieux sur *les Samoièdes du Mézin*, par l'archimandrite Veniamin; les remarques sur les districts occidentaux du gouvernement de Grodno, accom-

Digitized by Google

pagné d'une bonne carte ; le Mémoire de M. Beketoff sur la *Géographie botanique ;* la *Notice sur l'industrie et le commerce dans les steppes sibériennes des Kirghises*, par M. Kolmogoroff.

Ce sont là autant de Mémoires pleins d'intérêt, que je n'ai fait que parcourir, et qui m'eussent demandé, pour être lus avec fruit, une connaissance moins imparfaite du russe que celle que j'ai pu acquérir. J'espère cependant vous donner bientôt, dans votre Bulletin, la traduction de quelques-uns de ces morceaux.

Les publications géographiques se concentrent à peu près en Espagne dans les Mémoires de ses Académies. L'Académie royale des sciences de Madrid continue de nous envoyer son estimable Recueil, où la géographie physique trouve à glaner çà et là quelques renseignements. Je lui signalerai le *Mémoire* fait sur la condition géognostique et agricole de la province de Pontevedra dû à Don Antonio Valenzuela Ozores, et l'*Essai d'une description géologique complète de l'Espagne*, de Don Joaquin Ezquerra del Bayo.

La Société des Antiquaires du Nord, qui a ouvert depuis longtemps avec vous des relations d'une douce confraternité, continue de vous envoyer son *Journal* et ses *Annales*. Quoique l'histoire y occupe la plus grande place, la géographie y est représentée de temps en temps par quelques Mémoires ; d'ailleurs, l'ethnologie trouve, dans les questions historiques qu'agitent les membres de cette Société, de précieux renseignements. Telle est l'observation que me suggèrent les derniers volumes de ces recueils qui nous sont parvenus. Je signalerai dans les *Annales* une grammaire de l'idiome des îles Feroë et un aperçu du dialecte danois d'Angel, d'un grand intérêt pour l'histoire des migrations scandinaves. On a consigné dans le Journal un recueil des anciennes traditions des Esquimaux et des tribus indiennes, rapprochées des vieilles traditions européennes sur l'Amérique.

Je termine l'énoncé de ces publications périodiques par le nom de celle qui a rendu et qui rend encore les services les plus importants à notre science favorite, le *Journal de la Société royale de Géographie de Londres*. Les réflexions que je faisais tout à l'heure, à propos des missions anglaises, pourraient être reproduites ici avec non moins de vérité. Les vastes possessions coloniales de la Grande-Bretagne, l'esprit d'entreprise et de conquête qui caractérise ses habitants, ouvrent incessamment à la géographie des relations et des voies d'investigation qui sont encore fermées pour nous autres continentaux. A nous surtout les travaux de critique et de géographie comparée ; aux Anglais les explorations dans toutes les con-

Digitized by Google

trées nouvellement découvertes, qui ne sont le plus souvent pour eux que des colonies à fonder. Le xxve volume du *Journal de la Société de Londres* renferme un grand nombre de relations insérées par extraits ou *in extenso*, dont quelques-unes ont déjà été signalées plus haut. Je citerai encore : le Journal d'une expédition dans les mers arctiques par un des navigateurs qui s'est acquis le plus de renommée dans la courageuse recherche de l'infortuné John Franklin, M. John Rae; la relation du voyage accompli par l'*Entreprise*, sous le commandement du capitaine Collinson, du détroit de Behring à la baie de Cambridge; enfin, la relation d'un voyage du Caire à Jérusalem par le mont Sinaï, par M. Georges Wallin. J'aurais pu aussi vous rappeler la course faite à Harar, par le capitaine Burton, si vous ne connaissiez pas déjà cette relation par votre Bulletin de l'an dernier. Mais nous n'avons pas eu la satisfaction de pouvoir insérer son voyage de Médine à la Mecque, accompli en 1853, par le Darb el Charki. Il y a dans la manière de M. Burton un certain tour d'imagination qui n'a rien de la gravité britannique, quoique à son audace et à sa persévérance on reconnaisse toujours en lui le voyageur anglais. Le *Journal de la Société de Londres* renferme aussi quelques travaux originaux de géographie historique, physique et politique, qui interrompent heureusement cette suite de relations, auxquelles leur trop grande concision enlève parfois un peu de leur intérêt. Entre ces divers travaux, l'un, grâce à la science de son auteur, intéresse à la fois toutes les branches des connaissances humaines que je viens de nommer, c'est le voyage fait en Perse, en 1849 et 1850, par le consul de S. M. B. à Téhéran, M. Keith Abbot. Ce diplomate, qui a modestement intitulé son journal : *Notes géographiques*, nous donne le croquis d'une carte sur laquelle trouvent place un grand nombre de localités absentes des cartes de Perse que nous possédons. Des observations de température, de hauteurs, de distances, forment un ensemble de documents qui entreront dans les cartes futures et serviront aux corrections nombreuses que réclament nos atlas de géographie physique. Les bulletins que publie la Société de Londres, et qui nous mettent au courant des voyages en voie d'exécution, ont pour nous un grand intérêt; nous regrettons seulement de ne pas les recevoir plus régulièrement.

Il est une autre association envers laquelle nous ne devons guère nous montrer moins reconnaissants qu'envers la Société de Londres : c'est l'*Association britannique pour l'avancement des sciences*, qui réunit chaque année dans une des principales villes de la Grande-Bretagne des hommes éminents de tous les pays. La géographie et

Digitized by Google

l'ethnographie ont peu à peu trouvé place dans ses rapports, qui comprennent une suite de notices sur des *desiderata* de la science. Ces rapports ne sont pas encore assez répandus parmi nous, Messieurs ; ils renferment d'excellentes choses : malheureusement, il est difficile de deviner à l'avance dans cette collection, composée déjà de plus de quinze volumes, l'endroit où se trouvent traité le sujet qui intéresse. Pour ne parler que du rapport qui nous est parvenu cette année, et qui donne les travaux du congrès tenu à Glasgow en 1855, je dirai que plusieurs des géographes, des voyageurs qui vous sont les plus connus, y ont consigné un aperçu de leurs investigations, MM. Barth, Livingston, Anderson, Burton, Baikie, Schlagintweit. M. Jules Oppert y a communiqué ses recherches géographiques et historiques sur Babylone. MM. les capitaines Belcher et Osborn y présentent des remarques sur les expéditions arctiques ; M. Harry Park, des notes sur les nations indo-chinoises et les rivières du royaume de Siam. Des antiquaires, des anatomistes ont traité au congrès de Glasgow des questions intéressantes pour l'ethnologie. Par exemple, MM. Barnard Davis et Retzius ont fait des remarques importantes sur la forme des crânes des Romains, des Slaves, des Celtes, des Aztèques. M. Thomas Wright y a donné un aperçu de l'ethnologie de l'Angleterre au moment de l'extinction de la domination romaine dans cette île. M. Richard Cull a soumis à la réunion un Manuel d'ethnologie appliquée surtout à la Polynésie.

Je n'appellerai votre attention, Messieurs, que sur ces deux recueils de la Grande-Bretagne, quoique j'eusse pu singulièrement allonger cette nomenclature et dérouler devant vos yeux encore bien d'autres tables de matières : celle, par exemple, du *Journal de de la Société asiatique* de Londres, mine si riche pour la géographie et l'ethnologie ; celle du *Journal de la Société de géographie* de Bombay, et celles des Mémoires des Sociétés asiatiques de la même ville, de Calcutta, de Madras. Je me contente de signaler à l'attention des géographes ces recueils estimables, malheureusement peu répandus, même dans notre capitale. L'abondance des matériaux devient telle, pour la géographie comme pour bien d'autres sciences, que leur seule connaissance constitue à son tour comme une science. Il faut songer que si le champ de nos investigations est comparativement borné, les efforts de culture qu'on y peut faire sont infinis : or, ces efforts, c'est l'histoire de la science, c'est la science elle-même, puisqu'on ne peut trouver qu'à la condition de savoir ce qui a été dit avant soi.

Nous sommes aujourd'hui comme accablés sous le poids des do-

Digitized by Google

cuments, et nous dépensons autant de travail pour les lire et en apprécier la valeur que pour créer de notre propre fonds. Il ne faut pas cependant qne cette abondance de richesses nous décourage ; de tant de lingots de titres et de métal différents, il sortira un jour, par un travail de fusion, un fort et puissant alliage qui remplacera ces monnaies si disparates circulant encore aujourd'hui avec des effigies et des poids divers. Quelques grands répertoires remplaceront, après que la terre aura été entièrement connue, toutes ces descriptions partielles et ces travaux de détails auxquels nous sommes encore condamnés pendant un siècle ou deux. La Société de Géographie de Paris doit contribuer pour sa part à cette élaboration définitive ; notre Bulletin, en particulier, a pour objet de faciliter la systématisation de tous les documents qui s'amassent chaque année, et dont votre secrétaire général s'efforce de vous faire le rapide inventaire.

Ces travaux que nous eussions voulu voir plus complets et plus nombreux encore, ils ont été commencés cette année sous l'impulsion et la présidence d'un savant éminent, d'un homme de bien, qui s'efforçait de concilier, par des relations d'une douce fraternité, la géographie historique et les sciences naturelles dont les esprits exclusifs opèrent trop souvent le divorce ; une maladie grave a mis M. Constant Prévost dans l'impossibilité de poursuivre l'accomplissement de ce louable projet. Le mal est devenu bientôt tel que nous avons été privés de sa présence, et la mort nous l'a enlevé quand, informés d'un mieux passager, nous nous flattions de le revoir parmi nous. L'un de nous se chargera de vous dire ce qu'a été le savant dont nous déplorons la perte. Sa mort a fait dans nos rangs un vide que nous ne pouvons combler. Nous avons eu aussi à regretter un de nos présidents honoraires, M. Hippolyte Fortoul, qu'une mort prématurée et inattendue est venue frapper dans une position où il pouvait puissamment servir les intérêts de notre Société. Nous ne devons pas oublier qu'il s'était efforcé de donner plus d'importance à la géographie dans l'enseignement des colléges.

Notre Société, Messieurs, n'est point la seule qui se soit vue frappée, cette année, dans son président. Peu de temps après que nous apprenions la mort de M. Constant Prévost, notre sœur, la Société de Géographie de Londres, perdait le contre-amiral F.-W. Beechey. Vous aviez lu avec un vif ntérêt le rapport que, quelques mois auparavant, l'illustre capit ne du *Blossom* avait fait sur les progrès de la géographie en 1855. mort semble s'acharner, en Angle-

Digitized by Google

terre, sur les hommes qui ont le plus contribué à la gloire de sa marine nationale. Beechey est allé rejoindre d'autres navigateurs dont la perte est encore toute récente : le contre-amiral Parker King, dont les voyages ont achevé de nous mieux faire connaître l'Océanie, où il avait vu le jour ; le contre-amiral William Edward Parry, l'intrépide explorateur des mers arctiques, qui, plus heureux que Franklin, a pu recueillir dans sa patrie le tribu d'hommages dû à ses courageux travaux. Notre Compagnie a vivement ressenti la douleur que ces pertes ont fait éprouver à nos voisins. C'est que la science est aussi une patrie où il y a des élans, des douleurs et des intérêts communs. De quelque côté que la mort frappe, quelle que soit l'existence scientifique dont elle tranche le fil, nous en éprouvons une égale affliction. La mort de M. Gumprecht, qui avait servi avec tant de désintéressement et de conscience la géographie, a trouvé en nous un douloureux écho. M. Gumprecht avait une de ces vastes éruditions à laquelle ne peut suppléer l'intelligence la plus prompte ; il amassait des matériaux que les jeunes travailleurs étaient heureux de rencontrer. La science de bon aloi et la connaissance pratique des faits sont des trésors qui s'acquièrent lentement et qu'un seul coup suffit pour dissiper : le temps, dont nous avons besoin d'être si avares, est le plus grand des prodigues ; déposons donc, dans des écrits qui puissent rester, le fruit de nos labeurs et les résultats de notre expérience, puisque les connaissances que nous aurions acquises pour nous, et dont nous garderions seuls le dépôt, peuvent s'éteindre en un instant.

Société des Antiquaires de France. — Depuis notre dernier numéro, la question d'Alise a eu, par le rapport sur le concours des antiquités nationales, un retentissement nouveau. C'est un motif de plus pour la *Revue* de donner ici la fin du travail de M. Quicherat, dont la première partie a si vivement intéressé nos lecteurs.

II.

Alesia doit être cherchée en Franche-Comté (1).

Ce qui est cause que la situation d'Alesia peut donner lieu à tant de controverses, c'est que César ne l'a pas indiquée autrement que

(1) Nous avons reproduit les extraits de ce remarquable travail en vertu d'une autorisation spéciale de M. Quicherat. L'auteur en a fait une publication particulière intitulée : *Alesia rendue à la Franche-Comté*. Paris, Hachette, 1857, in-8°.

Digitized by Google

par un terme relatif dont la valeur s'est perdue. Il lui a semblé qu'il suffisait de dire qu'Alesia était une ville des Mandubiens, *Alesiam quod est oppidum Mandubiorum;* mais les Mandubiens, il les a détruits; mais tous les auteurs qui pouvaient avoir parlé d'eux lors de leur existence ou au moment de leur destruction, le temps les a fait disparaître également, de sorte que pour un Grec du premier siècle de notre ère, c'était déjà un problème à résoudre que de définir où avaient été les Mandubiens. Strabon y a échoué. Personne ne s'en rapporte à lui lorsqu'il les place sur la frontière des Arvennes (1).

Il faut donc examiner avec le plus grand soin le texte des Commentaires, chercher au commencement et à l'issue du récit de la campagne les indications d'où puisse sortir la lumière dont l'auteur s'est montré si malencontreusement avare.

Deux petits membres de phrase, interprétés avec le secours de la géographie et du bon sens, ne permettent pas de placer ailleurs que dans le pays des *Séquanais*, c'est-à-dire en Franche-Comté, la bataille qui fut cause du siége d'Alesia ; et de là résulte la position d'Alesia, qui est aussi en Franche-Comté.

On comprendra qu'il est nécessaire d'exposer la situation, avant de discuter ces deux passages.

César, battant en retraite après avoir reconnu l'impossibilité de prendre Gergovie, a repassé l'Allier et la Loire. Il est entré dans le pays des Sénonais pour rallier une de ses divisions qu'il avait laissée dans le nord. La jonction a lieu (2) ; on veut que ce soit aux environs d'Auxerre : je l'accorde. De ce moment, il ne nous informe plus de ce qu'il fait : il se contente de dire ce que font les Gaulois.

D'un bout à l'autre la Celtique est en pleine insurrection. Hormis les Rémois et les Lingons, toutes les peuplades se mettent sous les armes. Une assemblée générale est convoquée dans la capitale des Éduens pour élire celui des chefs à qui appartiendra l'honneur d'exterminer les Romains (3). La campagne est déja tenue par une armée éduenne qui a inquiété César dans sa retraite, qui a détruit tous ses approvisionnements et enlevé la caisse de son armée (4). Des corps ne tardent pas à être dirigés sur les frontières de la province romaine, les uns contre les Helviens et les Volces Arécomiques (Vivarais et bas Languedoc), les autres contre les Allobroges (Dauphiné,

(1) Ἀλεσίαν πόλιν Μανδουβίων, ἔθνους ὁμόρου τοῖς Ἀρουέρνοις.
(2) *De Bello gallico*, lib. VII, cap. LVI et LXII.
(3) Cap. LXIV.
(4) Cap. LVI.

Digitized by Google

partie du Bugey et Savoie) (1) ; tous les chemins par lesquels César pouvait communiquer avec la Gaule romaine et avec l'Italie sont interceptés (2) ; enfin le feu est au nord, à l'ouest, au midi ; mais à l'est sont les Lingons, encore amis des Romains. Cela nous met à même de deviner ce qu'a fait César, après avoir réuni tous les corps de son armée. Il est allé chez les Lingons : il y est allé et s'y est tenu pendant tout le temps que les Gaulois ont mis à faire tant de choses qu'il relate.

Cette conclusion est la mienne ; elle n'est pas celle de la partie adverse.

César, dit-on, s'est retranché à Eburobriga. Qu'est-ce que Eburobriga ? Une ville du pays sénonais, qu'on prétend être le village actuel d'Averolles, dans le département de l'Yonne. Pourquoi Averolles plutôt qu'un autre lieu ? Parce que Averolles est sur la route de Paris à Alise, que la division ralliée par César venait de Paris ; que l'armée, une fois au complet, devait aller à Alise, et qu'ainsi cette position est nécessaire quand on soutient qu'Alise est Alesia. Ici, comme partout, c'est la chose à prouver qui sert de point de départ à l'argumentation.

Pour moi, voici ma façon de raisonner :

Une armée qui a déjà fourni trois rudes campagnes en six mois (3), qui n'est pas sortie heureuse de la dernière, puisqu'elle a battu en retraite et que dans sa retraite on lui a fait éprouver une perte immense, qui a besoin à tous les égards de se reposer et de se refaire, et qui trouve ouvert devant elle un pays ami, cette armée-là n'établit pas ses quartiers sur le territoire ennemi, dans un lieu où elle aurait à être sans cesse sur le qui-vive et où il lui serait impossible de se remonter de tout ce qu'elle a perdu. Elle profite au contraire de la bonne fortune qui lui est offerte ; elle entre dans le pays ami, s'y cantonne au point le plus sûr et le plus central, celui où aboutissent le plus grand nombre des routes par où elle aura à faire venir ses approvisionnements. Et ainsi je me crois autorisé à conduire l'armée romaine au beau milieu du territoire lingon, mais sans me charge de spécifier l'endroit.

J'ajoute, pour ce qui concerne César tout seul, qu'au moment où sa division de Paris l'a rejoint, il ignorait ce qu'il ferait quinze jours

(1) Cap. LXIV.

(2) « Interclusis omnibus itineribus, nulla re ex Provincia atque Italia « sublevari poterat. » (Cap. LXV.)

(3) Vellaunodunum, Avaricum et Gergovie.

Digitized by Google

ou un mois plus tard, ses mouvements étant dès lors subordonnés aux dispositions ultérieures de l'ennemi. Il savait seulement qu'il aurait forte besogne ; et, en prévision de cela, il envoie demander l'assistance des Germains (1). La situation lui commandait donc, pour lui aussi bien que pour ses troupes, d'aller attendre chez les Lingons.

Je dis enfin que son silence sur ce qu'il a fait indique deux choses : d'abord que, pendant tout le temps en question, il n'a rien eu à démêler avec les Gaulois : ce qui ne serait point arrivé s'il avait gardé l'attitude hostile qu'on lui donne ; ensuite qu'il a eu à dissimuler une circonstance peu avantageuse pour lui : ce à quoi répond très-bien son séjour chez les Lingons.

Il me semble que cette manière d'arranger les choses est préférable de tout point à la pétulance de mes contradicteurs, qui voient, même avant la conception de la campagne, le siége de leur Alise poindre à l'horizon, et qui ne sont contents que quand ils ont nommé par son nom le lieu où s'est arrêté un homme qui ne dit pas seulement qu'il se soit arrêté.

Voyons la suite des événements.

Les troupes arvernes et les contingents de cavalerie de tous les pays soulevés arrivent chez les Éduens. Une armée se forme. Vercingétorix, qui a été nommé généralissime, entre en campagne. Ici César se remet en scène. Nous le voyons déterminé à porter secours à la Province romaine, et son itinéraire, qu'il représente comme le plus facile qu'il pouvait adopter, consiste à prendre par le pays des Séquanais : « *Cum Cæsar in Sequanos per extremos Lingonum* « *fines iter faceret, quo facilius subsidium Provinciæ ferri posset.* » (Cap. XLVI.)

C'est ici que commencent les tortures infligées au texte, et tout le travail d'embrouillement par suite duquel ce qui est au levant dans César a été transporté au couchant dans les Mémoires en faveur d'Alise.

On prétend d'abord que *subsidium ferri* veut dire « envoyer du secours, un corps auxiliaire. » C'est une erreur. L'acception de *subsidium* est déterminée par le verbe. Pour que le sens qu'on propose fût soutenable, il faudrait qu'il y eut *mitti*, et non *ferri*. *Ferre* ne veut pas dire envoyer, il veut dire porter. On porte du secours, de l'assistance : on ne porte les corps d'armée que depuis qu'il y a des chemins de fer. La preuve qu'il ne peut pas y avoir d'hésitation sur le sens de *subsidium* ni sur celui de *ferri*, c'est que ces mots ont

(1) Cap. LXV.

Digitized by Google

été entendus comme je viens de le dire par les traducteurs de toute langue qu'on a cités avec un étalage d'érudition bien inopportun :

Miguel de Eguia : « Porque pudiese socorrer mas ligeramente à los « de la Provinciade. »

Manuel de Valbuena : « Para poder socorrer mas facilmente à la « Provincia. »

Le Vénitien Ortica : « Acciò più falcimente porgesse soccorso alla « Provincia. »

La traduction de Turin, dont on ne nomme pas l'auteur : « Per « potere con maggior faciltà far venir i soccorsi in Provenza. »

Clément Edmonds : « To the end he might the easier releeve the « Province. »

Johnson Towers : « That succour might more easily be brought to « Provence. »

L'allemand L. Haus : « Um desto ungehinderter die Provinz « decken zu können. »

Le Hollandais Fenacoluis : « Op dat hij te bequaamer alle hulpe « aan Provencen zoude doen. »

Et enfin le traducteur français, M. Artaux : « Pour porter à la pro- « vince un plus facile secours. »

Il s'agit donc bien pour César d'aller au secours de la province romaine, et non d'y envoyer du secours par un autre.

La seconde erreur est de rendre *in Sequanos iter faceret* par « marcher vers les Séquanais, » en mettant dans *vers* l'idée d'une direction approximative. *In Sequanos* est le but; si des traducteurs l'ont entendu autrement, c'est qu'ils ont été troublés par l'hypothèse qu'Alésia était Alise, laquelle effectivement ne peut pas s'accorder avec une marche sur la Séquanie. Lorsqu'au début de ses guerres en Gaule, César nous raconte que les Helvétiens avaient l'intention *in Santonum fines iter facere* (1), il n'entend pas dire que les Helvétiens voulaient se porter quelque part du côté des Santons, mais bien qu'ils avaient résolu d'aller s'établir dans le pays même des Santons. Lorsque le même César, quelques pages avant celle qui m'arrête en ce moment, déclare qu'ayant repassé la Loire, après l'affaire de Gergovie, *iter in Senones facere instituit* (2), il dit par là qu'il a formé le dessein d'aller chez les Sénonais mêmes, et non dans un pays plus ou moins voisin des Sénonais. *In Sequanos* n'a pas une valeur différente.

(1) *De Bello gallico*, I, x.
(2) Lib. VII, cap. LVI.

Digitized by Google

Le général romain gagnait la Séquanie, pour aller chercher par là son entrée dans la Province.

La troisième erreur est d'entendre par *provincia* la Provence, ou tout au moins les environs de Vienne. Comme la Province romaine s'étendait de Toulouse à Genève, il ne s'agit pas de choisir *a priori* le point qui vous convient sur cet immense développement. Il faut se laisser conduire où aboutit la direction de celui qui marche. Or, César marche sur la Séquanie, et qui prenait la Séquanie pour gagner la Province arrivait chez les Allobroges du haut Rhône, soit à Genève, en traversant quatre lieues de territoire helvétien, soit sur une partie de la rive droite du fleuve occupée par les mêmes Allobroges au-dessous du défilé de l'Écluse (1). Les Séquanais ne confinaient à la Province que par ces deux points.

Veut-on que César ait eu l'intention de rabattre des Séquanais chez les Ambarres (habitants de la Bresse)? Malgré l'invraisemblance de cette supposition, puisqu'alors les Romains auraient été conduits par leur général comme dans une impasse, entre trois immenses rivières (2) dont deux étaient à la disposition de l'ennemi, j'y consens. On se crée alors la latitude de placer entre le Léman et le confluent de la Saône ce que, moi, je renferme entre le Léman et le confluent de l'Ain. En quoi est-on plus avancé? C'est toujours par les Allobroges du haut Rhône que devront entrer dans la Province ceux qui ont commencé par gagner la Séquanie; et ainsi il faut renoncer absolument à cette vision du pont de Vienne qui tire les yeux des défenseurs d'Alise, au point de leur ôter la perception de ce qui est dans le texte.

La quatrième erreur est de contester l'interprétation de ce que j'ai donnée de *quo facilius*, quand j'ai dit que la direction sur le haut Rhône était pour les Romains le chemin le moins disputé. Sans doute il n'est mention dans le latin ni de chemin ni de résistance opposée sur ce chemin; il dit seulement : « afin qu'assistance pût être portée plus facilement à la Province; » mais c'est là une expression louche qu'il est nécessaire d'accommoder à la clarté française, quand il s'agit de mettre sa signification en évidence. César se sert d'un comparatif, et tout comparatif se rapporte à un terme de comparaison. Se diriger par la Séquanie est pour lui le moyen de secourir *plus facilement* la Province. Plus facilement que quoi? Apparemment, que s'il

(1) « Allobroges, qui trans Rhodanum vicos possessionesque habebant. » (*De Bello gallico*, I, XI.)

(2) L'Ain, le Rhône et la Saône.

Digitized by Google

avait pris le chemin par lequel on allait d'ordinaire dans la Province, c'est-à-dire que s'il eût traversé le pays qui fut depuis la Bourgogne, et que s'il s'était engagé dans la direction où précisément on le met pour le faire aller à Alise.

Tous les lazzi qu'on oppose à cette conséquence pour la rendre ridicule ne prouvent rien autre chose, sinon que ceux qui discutent de la sorte sont de grands plaisants.

On se récrie sur les difficultés du sol, sur les torrents, les défilés, les montagnes dont la marche d'une armée aurait été empêchée en Séquanie, sur l'impossibilité de se nourrir dans une contrée si pauvre, sur les attaques immanquables d'une population hostile. Objections irréfléchies!

Que l'on compare donc ce qui se présentait à droite et à gauche, du côté de la Bourgogne et du côté de la Franche-Comté.

Là des forces imposantes déjà réunies et organisées, déjà mises en mouvement; car la guerre est flagrante; elle s'engage avec cet emportement que les Gaulois mettent à tout ce qu'ils commencent. Ce n'est pas un peuple qui est devant les Romains, c'est une nation enthousiaste, exaltée encore par l'idée du premier grand succès qu'elle ait remporté sur eux. A la vérité, les Éduens se repentent d'avoir donné lieu à cette conflagration : ils le font dire à César. Oui; mais ils lui déclarent en même temps qu'ils sont engagés d'honneur (1). Force leur est d'agir sous la pression de la Gaule que leur exemple a soulevée tout entière : ils ne sauraient faillir devant les mandataires du pays qu'ils ont constitués chez eux en une assemblée omnipotente, et qui surveillent la marche de l'insurrection. Si l'on veut bien se rappeler l'aveu précédemment échappé à César, qu'il lui était devenu impossible de tirer quoique ce fût de la Province, parce que les chemins étaient interceptés (2), on contestera difficilement la détresse où l'avait mis la situation que je viens d'exposer.

De l'autre côté, que voit-on? Un pays de montagnes, mais très-fréquenté, et que César connaissait pour y avoir fait la guerre. Un sol, non pas stérile, comme on le prétend, mais au contraire très-productif, le plus productif de la Gaule : c'est César qui le dit (3). Un peuple nombreux, engagé dans la confédération, par conséquent

(1) Cap. LXIII.

(2) Voy. p. 679.

(3) « Tertiamque partem agri Sequanici qui esset optimus totius Gal- « liæ. » (*De Bello gallico*, l. XXX.) C'est la situation dans laquelle, il y a vingt-cinq ans, la Kabylie se trouvait à l'égard de l'Algérie.

Digitized by Google

ennemi, mais qui est isolé par les Lingons, qui a livré six ans auparavant le secret de sa faiblesse aux Romains en implorant leur secours pour se défaire des Germains, qui d'ailleurs n'est pas de force à résister à dix légions.

Ainsi nous avons tout ce qu'il faut pour juger que la direction sur le haut Rhône était la plus facile, c'est-à-dire, afin d'éviter l'équivoque, la moins disputée. Et quand même les moyens de contrôle nous manqueraient, ce serait assez du témoignage de l'auteur qui parle pour ôter le prétexte à toute chicanerie. *Facilius* est une facilité relative, et qui ne peut pas se rapporter à autre chose qu'à l'itinéraire.

Il y a enfin une cinquième erreur, commise sur le sens de *per extremos Lingonum fines*, mots qui complètent le passage rapporté ci-dessus, et qui indiquent par où commença la marche de l'armée romaine pour aller en Séquanie. On soutient que *per* signifie *le long de*, et que *fines*, déterminé par *extremos*, nous fait voir le bord du pays à l'extrémité occidentale des Lingons.

Peu importe que le plus outré défenseur de l'argutie qui consiste à spécifier ainsi *fines* par *extremi*, l'ait combattue récemment chez quelqu'un qu'il y avait entraîné, et cela en feignant d'y être étranger lui-même. Si par cette manœuvre couverte il est revenu sur une méprise qui n'était d'aucune utilité pour sa thèse, il n'a pas amendé son contre-sens, et ainsi la discussion n'est pas épuisée.

Fines, très-souvent en latin et toujours dans César lorsqu'il est accompagné d'un nom de peuple, signifie, non pas la frontière, mais la circonscription. *Extremi fines*, c'est donc l'extrémité de la circonscription, ou la frontière. Quant à *per*, c'est une préposition qui implique l'idée de n'importe quel mouvement de translation, mais cela dans un sens que l'interprète n'a pas le droit de régler à sa convenance. La direction du mouvement qui est dans *per* est fixée par celle du sujet de la phrase. Or, César était chez les Lingons, c'est-à-dire dans une contrée qui renfermait un coin du département de l'Yonne, toute la moitié orientale de celui de la Côte-d'Or, la Haute-Marne en entier et une partie de la Haute-Saône jusqu'à la Saône; il allait dans la Séquanie, qui nous représente le reste de la Haute-Saône, le Doubs et le Jura, son but définitif étant la Savoie ou le Bugey; de plus, il n'avait pas à longer la frontière du pays des Lingons dont toutes les routes intérieures étaient à sa disposition, et on doit croire qu'il était pressé d'arriver; sa direction était donc du nord-ouest au sud-est, et par conséquent *per*, dans la phrase des *Commentaires* emporte avec soi le sens de

Digitized by Google

traverse et nous voyons que les Romains ont eu à traverser la frontière orientale des Lingons.

Mais qu'est-ce que la frontière orientale des Lingons? C'est la Saône. Donc les Romains ont eu à traverser la Saône.

Maintenant qu'on regarde les choses de près, et que l'on saisisse bien la valeur de l'expression employée par César. Il ne fait pas qu'indiquer d'une manière couverte que la Saône a été traversée; il s'abstient encore de préciser par un verbe le temps du mouvement où cette opération est contenue, de sorte que, lorsqu'on s'en tient aux seuls mots *per extremos Lingonum fines*, il est impossible de définir si le passage aura lieu, a lieu ou a eu lieu. C'est absolument la même chose que si quelqu'un disait : « Comme je me rendais en Espagne par la frontière de France.... » On verrait le but du voyage de cette personne, ainsi que sa direction : on n'hésiterait pas à mettre le passage des Pyrénées dans son trajet; mais il resterait incertain si ce qu'elle s'apprête à raconter a eu lieu avant, pendant ou après le passage des Pyrénées; on serait averti seulement qu'on va avoir le récit de quelque chose qui est arrivé soit dans les montagnes, soit en vue des montagnes, d'un côté ou de l'autre. C'est le complément de la phrase qui mettrait fin à l'incertitude.

Il est donc temps de placer la phrase incidente, objet de toute la discussion qui précède, dans la période à laquelle elle appartient, afin que l'indécision cesse pour nous au sujet du degré d'avancement qu'avaient les Romains par rapport à la Saône.

« *Magno horum coacto numero, cum Cæsar in Sequanos per ex-*
« *tremos Lingonum fines iter faceret, quo facilius subsidium Pro-*
« *vinciæ ferri posset, circiter millia passuum X. ab Romanis trinis*
« *castris Vercingetorix consedit* (1).»

Je traduis, en profitant d'observations fondées qu'on m'a faites, et en acceptant le défi qu'on m'a porté de m'abstenir de toute paraphrase : défi qui n'est qu'un piége, mais dont le péril est peu de chose après le travail auquel je viens de me livrer.

« Ayant rassemblé un grand nombre de ces Gaulois (2), lorsque César se rendait en Séquanie par la frontière des Lingons, pour qu'assistance fût portée plus facilement à la Province, Vercingétorix campa sur trois points à dix milles environ des Romains. »

(1) Cap. LXVI.

(2) C'est-à-dire les contingents de cavalerie envoyés à Bibracte par les cités réunies.

Digitized by Google

Voilà le calque du latin. Il nous montre d'abord la formation d'un corps de cavalerie à Bibracte, et c'est le commencement de tout; plus loin, le campement de Vercingétorix à trois lieues et demie des Romains, et c'est la fin de tout. Entre les deux actions des Gaulois, les Romains ont marché; ils marchaient encore quand les les Gaulois se sont arrêtés, et il faut croire qu'ils n'ont pas tardé à s'arrêter eux-mêmes, puisque la distance des uns aux autres est indiquée d'une manière approximative.

Maintenant où étaient les Gaulois?

C'est ici qu'apparaît la profonde obscurité et le vice de ce récit, qu'on se tue à représenter comme un chef-d'œuvre de clarté. Lorsqu'un terme précis était nécessaire pour dissiper ce qui reste d'incertain dans la phrase incidente, nous trouvons au contraire un terme vague, dont la valeur ne pourra être tirée que par induction de la phrase incidente elle-même. Il faudrait conclure, et l'auteur nous met dans l'obligation de raisonner encore pour le pénétrer.

Là-dessus grand triomphe des partisans d'Alise. Ils ont commencé par mettre César à Eburobriga; ils nient qu'il ait songé à gagner la Séquanie; ils voient dans *in Sequanos iter facere* la direction prise sur Vienne; ils déduisent de là l'itinéraire tracé le long de la frontière occidentale des Lingons : toutes ces prémisses, ils les font venir à temps pour dissiper le vague de la phrase latine. Par les explications qu'ils donnent, ils persuadent au lecteur qu'il faut regarder du côté d'Alise, et ouvrant la fenêtre de derrière, ils lui montrent Vercingétorix campé dans l'Auxois.

Pour moi, qui ai mis d'abord César chez les Lingons; qui ai démontré géographiquement qu'il voulait gagner le haut Rhône, parce que c'est là qu'on tombait fatalement quand on prenait par la Séquanie pour gagner la Province; qui ai démontré ensuite que la seule frontière des Lingons dont il ait eu à parler était la Saône : usant aussi de mes prémisses, j'ouvre la fenêtre de devant, et je vois Vercingétorix posté en Séquanie; car sa présence dans cette contrée résulte de ce simple raisonnement :

Puisque César devait déboucher par la Saône, la tactique de Vercingétorix ne pouvait être que de lui faire obstacle de ce côté, C'est donc sur la rive gauche de la Saône, c'est-à-dire en Séquanie, qu'est marquée la place du camp gaulois.

Et tout de suite j'arrive à la certitude que la Saône ne peut plus être barrée aux Romains; car c'est à faire cela que devaient être tournées les vues de Vercingétorix. Du moment qu'il s'arrête à plus de trois lieues de l'ennemi, sans qu'il ait été question d'aucune

Digitized by Google

résistance éprouvée par celui-ci, c'est que l'armée gauloise est arrivée trop tard. Les Romains sont en train de passer la rivière où viennent de la passer; ils sont en Séquanie.

Admirez combien les choses diffèrent selon la disposition de l'œil qui les regarde! Le silence de César sur le passage de la Saône, qui devient une raison pour moi de croire qu'il l'a effectué, est, dans le camp opposé, le grand argument pour soutenir qu'il n'a pas pu l'effectuer. Mais ma conclusion est naturelle, tandis que l'autre est forcée. Il est tout simple que, les Gaulois étant encore à distance, cinquante mille Romains et Germains, maîtres de la rive droite de la Saône, puisque la rive droite de la Saône appartenait aux Lingons, se soient transportés sans obstacle sur la rive gauche. Dès lors l'historien n'a pas à insister; il lui est permis d'indiquer la chose dans les termes les plus vagues; c'est aux bons entendeurs à suppléer ce qui manque. Est-ce qu'il n'a pas fallu suppléer tout à l'heure le séjour de César chez les Lingons? Est-ce qu'il ne faut pas suppléer ici même des mouvements exécutés par Vercingétorix entre l'instant où il forme son armée et celui où il campe devant les Romains? De semblables lacunes existent à toutes les pages des *Commentaires*; c'est la manière césarienne : une concision admirable, comme on a coutume de dire; un art qu'on fait reposer exclusivement sur des principes littéraires; mais moi j'y reconnais souvent la dextérité d'un politique qui glisse comme avec des patins sur les situations équivoques, et qui dérobe sous la précipitation du récit les faits désagréables pour sa gloire, qu'il lui était impossible de passer sous silence. Ici, il n'a pas voulu laisser voir qu'il s'en était fallu seulement de quelques heures que Vercingétorix l'enfermât chez les Lingons.

Je termine donc en soutenant que la rencontre entre les Romains et les Gaulois a eu lieu sur le territoire séquanais, c'est-à-dire en Franche-Comté; et comme César, chassant Vercingétorix devant lui, est arrivé le lendemain de la bataille à le bloquer dans Alesia, Alésia est aussi en Franche-Comté.

On vient de voir la démonstration directe. Conformément à la méthode géométrique, j'y joindrai la démonstration par l'absurde, c'est-à-dire par les impossibilités de tout genre qu'implique la thèse en faveur d'Alise.

D'abord il y a ce séjour de César à Eburobriga, dont j'ai fait voir sous un jour assez manifeste la conception précipitée et l'inconséquence.

Ensuite, la marche des Romains le long de la fontière occidentale

Digitized by Google

des Lingons, à quoi aboutit-elle? A livrer à l'ennemi le secret de tous leurs mouvements, de sorte que, quoi qu'ils veuillent faire plus tard pour sortir de chez les Lingons, ils rencontreront des forces prêtes à les en empêcher : ils ont les Gaulois à droite et devant eux.

Mais c'est surtout la manière dont on amène le conflit, qui montre jusqu'à quel point d'hallucination peut conduire l'attachement opiniâtre à une idée préconçue. J'appelle là-dessus toute la clairvoyance du lecteur.

La domination éduenne pénétrait autrefois sur le sol des Lingons par une langue de terre de cinq lieues de long sur sept lieues de large, de sorte que la frontière lingonne à l'occident formait une rentrée sur tout le contour de cette portion éduenne. Cela ne devrait rien faire, même dans l'hypothèse que César, marchant *vers* les Séquanais, aurait suivi la frontière occidentale des Lingons, car le bon sens commande de supposer ou qu'il aurait contourné le redent éduen, ou qu'il aurait pris sa direction d'assez loin pour que ce redent n'allongeât pas son chemin.

Pas du tout.

La route impériale n° 75, qui va d'Auxerre à Dijon en suivant l'ancienne frontière lingonne, traverse la langue de territoire éduen. On transporte cet état de choses à l'an 52 avant Jésus-Christ, de sorte qu'on met César dans l'obligation de prendre par là, et que tout naturellement on amène Vercingétorix pour lui barrer le passage.

Mais quoi? n'est-ce pas exiger beaucoup de notre crédulité que de classer parmi les antiquités gauloises la route impériale n° 75? N'est-ce pas porter une trop rude atteinte au sens commun, que de supposer les Lingons si dépourvus de routes, qu'ils n'auraient pas pu se remuer chez eux sans violer le territoire d'un peuple rival? N'est-ce pas pousser l'aberration encore plus loin que de faire subir à César les inconvénients d'une voirie si mal entendue? Et même étant admise, pour ce maître homme, l'absolue nécessité de suivre l'itinéraire des ci-devant diligences Laffitte et Caillard, n'est-ce pas le juger d'une manière bien ridicule que de croire qu'il aurait représenté avec l'apparence incontestable d'une retraite un mouvement qui eût été l'agression la plus directe, la plus audacieuse?

Je ne tire pas de conséquence forcée du système de mes adversaires ; qu'on me comprenne bien.

César suit la frontière occidentale des Lingons. S'il veut marcher toujours en ligne droite, il aura à traverser l'enclave éduenne qui

Digitized by Google

s'enfonce dans le territoire lingon; s'il traverse l'enclave, il aura à combattre. Il va donc de propos délibéré chercher une bataille qu'apparemment il voit jour à gagner; laquelle gagnée, il poursuivra le vaincu, et le voilà au cœur du pays éduen, et c'est le terme où effectivement on le conduit. Mais alors son dessein, aux yeux de quiconque, est celui d'un homme qui tente tout de suite le coup décisif; il a résolu de défier les forces et les conseils de la Gaule réunis à Bibracte, il veut attaquer dans son foyer même la plus formidable des insurrections, et dans ce cas il n'a pas à nous parler des Séquanais, auxquels il tourne le dos, et encore moins à nous apprendre qu'il va chercher l'entrée de la Province par le pays des Séquanais, c'est-à-dire qu'il file vers le Rhône supérieur.

Quoi qu'on fasse, il n'y a pas de composition à trouver avec cet inexorable *in Sequanos.* Les contradicteurs de M. De la Croix n'ont qu'une chose à faire pour avoir raison contre lui : c'est de prouver qu'il faut changer la leçon et mettre *in Æduos* au lieu de *in Sequanos.* Qu'ils produisent avec cette variante un manuscrit plus autorisé que tous ceux que nous avons. Ils n'ont qu'à bien chercher ; ils le rencontreront peut-être sous les décombres d'Alise.

J'arrive maintenant à la phrase finale du récit qui prouve également qu'Alesia n'était pas dans l'Auxois.

La ville a succombé à la suite de trois batailles livrées sous ses murs, Vercingétorix s'est rendu, César a distribué le butin entre ses soldats. Que fait-il après cela ? *In Æduos proficiscitur* (1), il part pour aller chez les Éduens. Or, le pays de l'ancienne Gaule auquel appartenait l'Auxois était celui des Éduens.

Vainement on a cherché à dérober au public la lumière éclatante de ce passage; vainement on a éludé le texte, ici, en traduisant *in Æduos proficiscitur* par « il entra ensuite chez les Éduens ; » là, en paraphrasant par un anachronisme d'où il résulterait que Bibracte était désignée, du temps de César, par le nom des *Ædui.* Vainement on a accumulé des textes du moyen âge et de la Renaissance qui ne font rien au débat ; vainement, pour donner le change, on a morcelé et entremêlé l'une dans l'autre plusieurs démonstrations à la fois, suivant l'art des prestidigitateurs qui ne font jamais un tour d'un seul coup, mais qui en commencent un, puis un autre, afin que le premier s'accomplisse pendant que le second occupe les yeux du spectateur ; vainement, enfin, on s'est rendu insaisissable, en ne disant rien, quoiqu'on ait semblé dire beaucoup. Il n'y a qu'une ques-

(1) Cap. XC.

Digitized by Google

tion, simple à poser, brève à résoudre : Oui ou non, l'Auxois faisait-il partie de la cité éduenne ?

D'Anville me donne la réponse, d'Anville dont tous les Mémoires que je réfute ne sont que des éditions replâtrées :

« Comme l'emplacement de la ville d'Alesia est encore aujourd'hui du diocèse d'Autun, on ne peut douter que les peuples *Mandubii*, dont elle était capitale, n'aient fait partie de l'ancien peuple ou cité des *Ædui* (1). »

Et moi je dis : Alesia étant chez les Eduens, César n'aurait pas eu à indiquer un voyage pour se rendre dans un pays où il était tout rendu.

On épilogue encore sur le passage que je viens d'alléguer. On dit qu'il est à deux fins, et que, s'il semble indiquer qu'Alesia n'était pas tout à fait chez les Eduens, la suite prouve qu'elle n'était pas du tout chez les Séquanais, parce que César a eu à faire faire un voyage à l'une de ses divisions pour l'envoyer de là chez les Séquanais.

Je cite le texte pour qu'on voie la valeur de ce faux-fuyant :

« *His rebus confectis, in Æduos proficiscitur ; civitatem recipit.*
« *Eo legati ab Arvernis missi, quæ imperaret, se facturos pollicen-*
« *tur. Imperat magnum numerum obsidum. Legiones in hiberna*
« *mittit ; captivorum circiter XX. millia Æduis Arvernisque reddit.*
« *Titum Labienum duabus cum legionibus et equitatu in Sequanos*
« *proficisci jubet.* » (Cap. xc.)

L'artifice consiste à opposer *in Æduos proficiscitur* de la première phrase avec *in Sequanos proficisci jubet* de la quatrième. Mais quelle contradiction peut-on trouver là ?

.....

Il est temps de conclure :

Puisque nous voyons en dernier lieu les Romains revenir d'Alesia chez les Eduens, nous avons la confirmation pleine et entière du sens donné par la première phrase : à savoir qu'Alesia était chez les Séquanais et non pas chez les Eduens. J'ai donc eu raison d'annoncer en commençant que le récit des Commentaires était assez bien charpenté pour qu'on pût, avec la seule ressource des tenants et des adoutissants, restituer la valeur perdue du terme *oppidum Mandubiorum*, qui, dans la pensée de l'auteur, disait tout. Les Mandubiens étaient une peuplade séquanaise.

Telle est ma démonstration. Elle est assise sur des positions de

(1) *Eclaircissements géographiques sur l'ancienne Gaule*, p. 439.

Digitized by Google

peuples et sur des directions de marche que personne ne saurait contester. Elle est aussi complète qu'on puisse le désirer ; c'est partout de la déduction, nulle part de la conjecture.

Maintenant, il est possible que quelques esprits ne mettent pas de différence entre conjecturer et déduire, ou du moins qu'ils n'accueillent le fait déduit qu'avec réserve, jusqu'au moment où il aura été confirmé par un témoignage direct. Ce qui me reste à dire est pour l'édification de ceux-là.

Deux historiens de l'antiquité, Plutarque et Dion Cassius, ont consigné avec un certain développement la campagne d'Alesia, et tous les deux en se servant à la fois de César et d'autres auteurs que nous avons perdus, puisqu'ils relatent des circonstances qui ne sont pas dans les Commentaires. Laissons de côté Plutarque ; son expression est que César traversa le pays lingon pour aborder celui des Séquanais (1) : la vérité, chez lui, demande donc aussi à être déduite. Mais Dion Cassius, que dit-il ? « Lorsque César était en marche pour secourir les Allobroges, Vercingétorix l'arrêta chez les Séquanais et l'enveloppa (2). » Voilà le fait directement exprimé, et la pensée de César mise dans son relief par un lumineux commentaire.

Veut-on savoir ce qu'on répond à cela ? Que Dion Cassius raisonne comme un homme ivre, qu'il ne sait pas ce qu'il dit, que son témoignage n'a aucune valeur, et, avec la même audace qu'on a mise à investir les moines du moyen âge d'une autorité que les pauvres gens ne revendiquaient pas, on récuse l'historien consciencieux et bien informé qui a donné à notre siècle le moyen de se reconnaître dans les ténèbres de l'histoire romaine. Soit; quand on s'y prend de la sorte, il n'est pas de difficulté dont on ne se tire à son avantage ; mais alors, aussi, on fait de l'avocasserie au lieu de critique. La critique consiste à user de ce qui est plus clair au profit de ce qui l'est moins, et non pas à embrouiller l'un, pour déclarer ensuite l'autre inadmissible.

C'est assez.

Je ne m'adresse ni à ceux que toute idée nouvelle effarouche, ni à ceux qu'aveugle une préférence outrée pour le pays qu'ils habi-

(1) « Ὑπερέβαλε τὰ Λιγγονικά, βουλόμενος ἅψασθαι τῆς Σηκουανῶν. » (*Vita Cæsaris*, cap. XXVI.)

(2) « Κἀν τούτῳ ὁρμήσαντα αὐτὸν (Καίσαρα) ὡς καὶ βοηθήσοντα σφίσιν (Ἀλλόβριξι), ἀπέλαβεν ἐν Σηκουανοῖς γενόμενον, καὶ ἐνεκυκλώσατο. » (*Hist. rom.* lib. XL, cap. XXXIX.)

Digitized by Google

tent, ni à ceux qui, ayant écrit qu'Alesia était Alise, aimeraient mieux se faire hacher que de convenir que cela soit à corriger dans leurs livres. Mais devant les juges désintéressés qui n'ont pas de parti pris pour l'erreur ; mais devant les esprits libres que la découverte de la vérité enchante, je tiens pour solidement établies l'une et l'autre de mes conclusions :

Alise n'est point Alesia.

Alesia doit être cherchée en Franche-Comté.

Et maintenant, je me fais un devoir de déclarer que le fond de l'argumentation à laquelle je viens de me livrer appartient en propre à M. De la Croix. C'est lui qui a compris la valeur de *in Sequanos* au commencement du récit, et celle de *in Æduos* à la fin ; c'est lui qui a introduit Plutarque et Dion Cassius comme les commentateurs de César les plus naturels et les plus autorisés.....

J. Quicherat.

Académie impériale des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux.—*Distribution géologique des animaux vertébrés et des mollusques terrestres et fluviatiles fossiles de l'Aquitaine, précédée d'une note sur les divers faluns de la Gironde*, par *M. V. Raulin.*—Cet excellent travail a été publié par M. Raulin, qui s'est fait une place très-distinguée parmi les géologues, avait déjà publié, en 1848, un *Nouvel essai d'une classification des terrains tertiaires de l'Aquitaine*, dans lequel il essayait, et selon nous avec beaucoup de succès, d'établir l'âge relatif des différentes assises, soit marines, soit d'eau douce, qui entrent dans la composition de cette région. Dans un second Mémoire, qui parut en 1854, M. Raulin fit des rectifications importantes relativement à l'âge des formations d'eau douce de la portion de l'Aquitaine située à l'est de la Garonne. Enfin, dans sa dernière étude, celle-là même qui nous occupe ici, il s'applique à démontrer que, dans de récents et importants travaux sur la géologie générale de la France, on a eu tort de réunir, dans un même étage, tous les faluns proprement dits du bassin de la Gironde, et de confondre en une seule liste les espèces provenant des divers dépôts.

Après avoir établi avec une grande netteté ce que nous appellerons la géographie géologique de l'Aquitaine, M. Raulin étudie dans les diverses espèces de terrains, — et c'est là, ainsi que son titre l'indique, le principal objet de son travail, — la distribution des vertébrés et des mollusques terrestres et fluviatiles fossiles. Ne pouvant suivre ici le savant géologue dans les nombreux détails de son inté-

Digitized by Google

ressante étude, nous nous bornerons à en reproduire le résumé, qui constate d'une manière très-nette les résultats obtenus jusqu'à ce jour par la science géologique dans toutes les parties du territoire français qui correspondent à l'ancienne province d'Aquitaine :

«Les animaux vertébrés dont on a jusqu'à présent constaté la présence dans l'Aquitaine forment 194 espèces, qui appartiennent surtout aux mammifères et aux reptiles. Parmi elles, une douzaine tout au plus se trouve dans deux assises à la fois; toutes les autres n'ont vécu que pendant le dépôt d'une seule. Parmi les mammifères, les bimanes et les marsupiaux sont les seuls qui ne soient représentés par aucune des 137 espèces. Les oiseaux n'ont encore été l'objet d'aucun travail particulier; aussi le nombre des espèces déterminées est-il seulement de 3. Les reptiles, au nombre de 31, se répartissent dans les cinq ordres. Quant aux poissons, leur étude est encore fort incomplète, et sur 25 espèces, plus des quatre cinquièmes sont établies sur des parties dures, et surtout des dents qui ont appartenu à des poissons cartilagineux.

Pour les mammifères, il y a une grande inégalité de répartition des différentes espèces entre les 11 assises que nous avons établies; deux n'en renferment pas, et l'une d'elles contient près du tiers des espèces connues. Celles dans lesquelles il y a une assez grande quantité d'espèces sont la molasse du Fronsadais, le calcaire d'eau douce jaune de Bazas et de l'Armagnac, la molasse supérieure de l'Armagnac, et le diluvium. Le premier qui est apparu est un cétacé herbivore. Les genres caractéristiques sont, pour l'étage éocène inférieur, les *Lophiodon* et les *Propalæotherium*. A l'époque éocène supérieure appartiennent les *Palæotherium* et les *Anthracotherium*. Les terrains de la période miocène, dans l'Aquitaine, ne renferment de mammifères que dans la partie supérieure; tous les ordres y sont représentés, sauf ceux qui viennent d'être mentionnés; les genres les plus importants sont les *Protopithecus*, *Sorex*, *Amphicyon*, *Mustela*, *Viverra*, *Felis*, *Sciurus*, *Macrotherium*, *Anchiterium*, *Rhinoceros*, *Dicrocerus*. La partie la plus inférieure du terrain pliocène est principalement caractérisée par les genres *Mastodon*, *Dinotherium*, *Rhinoceros*, *Sus*, *Dicrocerus*. Dans le diluvium, parmi les genres qui ont été trouvés, nous ne devons désigner ici que ceux qui ne vivent plus aujourd'hui en Europe, tels que les *Hyæna*, *Elephas*, *Rhinoceros*, *Hippopotamus* et *Antilope*.

Les oiseaux déterminés sont 1 *Corvus* et 2 *Perdrix* du diluvium.

Parmi les reptiles, les chéloniens et les crocodiliens sont contem-

Digitized by Google

porains des *Lophiodon* et des *Palæotherium*; les premiers sont encore bien représentés dans le calcaire d'eau douce jaune de Bazas et de l'Armagnac. Les sauriens, les ophidiens et les batraciens, ne se montrent que dans cette dernière.

Des poissons appartiennent pour la plupart à l'ordre des ganoïdes, et se trouvent presque tous dans la partie moyenne du terrain miocène, le falun de Léognan.

Les mollusques terrestres et fluviatiles dont l'existence a été jusqu'à présent établie dans les terrains tertiaires de l'Aquitaine par des descriptions ou des figures; sont au nombre de 164 espèces, dont 33 gastéropodes pectinibranches, 117 gastéropodes pulmonés, et 14 acéphales dimyaires. Parmi elles, 150 environ sont confinées dans une seule assise, et une douzaine seulement se retrouvent dans deux ou trois assises consécutives; et encore est-il bon de faire observer que certaines identifications ont été établies sur des moules inférieures seulement, et en supposant des identités d'assises que nous ne croyons pas exactes.

Il y a une grande inégalité de répartition des espèces entre les 10 assises; trois d'entre elles, en effet, renferment chacune presque un tiers des espèces; le calcaire d'eau douce blanc du Périgord et de l'Albigeois, le falun de Bazas et la molasse inférieure de l'Armagnac, enfin le calcaire d'eau douce jaune de Bazas et de l'Armagnac.

Le nombre des vertébrés et des mollusques terrestres et fluviatiles des terrains tertiaires et du diluvium, connus jusqu'à présent dans l'Aquitaine, est donc de 196 pour les premiers et de 164 pour les seconds, soit en tout 360 espèces. Les différentes assises énumérées précédemment ne renferment pas toutes, dans leurs différents facies, des ossements de vertébrés et de mollusques. Certains dépôts marins paraissent totalement dépourvus de mollusques et ne renferment que des restes de quelques mammifères et de poissons Il y a des dépôts d'eau douce arénacés ou argileux, dans lesquels, si les ossements existent sur quelques points, on ne rencontre pas de coquilles, sans doute parce qu'elles n'ont pu résister à la dissolution. Les calcaires d'eau douce sont le gîte habituel de la catégorie d'êtres dont nous nous occupons ici; certaines assises sont comme pétries de coquilles; il y en a d'autres qui, sur quelques points, comme le calcaire de l'Armagnac à Sansan, renferment une quantité d'ossements comparable à celle que l'homme accumule dans ses cimetières. Parmi les dépôts qui contiennent des mollusques, il y a encore des différences. Les espèces des genres *Neritina, Melanopsis*, *Paludestrina*, *Auricula* et *Cyrena*, manquent dans ceux qui

Digitized by Google

sont exclusivement lacustres, tandis qu'elles abondent dans certains dépôts, en mélange avec une grande quantité de coquilles marines. »

VICTOR RAULIN.

SOCIÉTÉ IMPÉRIALE DE MÉDECINE DE TOULOUSE. — La Société impériale de médecine, de chirurgie et de pharmacie de Toulouse a tenu, le 10 mai, sa séance publique annuelle.

« La séance a été ouverte par un discours fort remarquable de M. le professeur Filhol, président de la Société. L'orateur a entretenu l'assemblée des bons résultats que l'expérience procure dans le traitement des maladies.

« Il était impossible de mieux dire, et, en vérité, l'on se demandait, après avoir entendu M. Filhol, s'il n'aurait pas mieux valu que ce savant chimiste eût quitté les régions élevées des sciences pures où il s'est fait une si grande place, pour donner tout son temps à la pratique médicale, dont il a entretenu l'assemblée en homme si compétent.

« Toutes les parties de ce discours étaient bien agencées ; les réflexions et les conseils partaient d'un esprit droit et honnête ; le style plein d'élégance se distinguait encore par une simplicité de bon goût qui a charmé l'auditoire. Aussi les applaudissements n'ont pas fait défaut à l'orateur, dont la modestie seule paraissait souffrir des témoignages sympathiques que lui donnait l'assemblée.

« M. le docteur Augustin Dassier, secrétaire général, a présenté le compte rendu des travaux de la Compagnie pendant l'année académique.

« M. le docteur Fouquet a lu ensuite l'éloge de M. Dufour, membre honoraire, que la Société a eu la douleur de perdre dans le courant de l'année. Dans les paroles bien senties de l'orateur on devinait sans peine combien son cœur était reconnaissant envers le célèbre maître qu'il avait perdu, et dont il cherchait à retracer la vie si laborieuse. En effet, la carrière de M. Dufour avait été remplie par un travail continu, et le temps qu'il ne consacrait pas à la pratique médicale, il le réservait tout entier à l'étude des belles-lettres qu'on oublie si facilement de nos jours. Elles le consolèrent dans sa longue vieillesse, et ses livres furent pour lui des amis qui ne l'abandonnèrent jamais.

« La séance a été terminée par le rapport de M. le docteur Faurès sur le concours de l'année. La Société avait proposé la question suivante : « Des plaies pénétrantes des articulations. » Deux

Digitized by Google

Mémoires seulement étaient parvenus au secrétariat, et, sur le rapport de la commission, la Société a déclaré qu'il n'y avait pas lieu à accorder le prix. M. le rapporteur a déduit, avec beaucoup de justesse et de logique, les raisons qui ont déterminé le jugement de la commission.

« Après ce rapport, la séance a été levée, et la Société, en se séparant, pouvait à bon gré s'enorgueillir de ses travaux, car elle venait de montrer que, dans son sein, on cultivait également les sciences et les lettres. » (*Revue de l'Académie de Toulouse.*)

Société archéologique de l'Orléanais, Bulletin du premier trimestre de 1857. — Les associations savantes de la province sont loin de se renfermer dans les spécialités énoncées par leurs titres, et au lieu de leur en faire un reproche, on doit au contraire les en féliciter, car en portant ainsi leur attention et leurs recherches sur des sujets qui ne rentrent point strictement dans leurs programmes, elles ménagent souvent à la curiosité des lecteurs d'agréables surprises; c'est ainsi que la Société archéologique de l'Orléanais, tout en étudiant les antiquités et l'histoire locales, fait de temps à autre dans ses Bulletins quelques excursions sur le domaine de la littérature. Le numéro dont on vient de lire le titre contient, entre autres, deux documents qui ne sont point sans intérêt, bien qu'ils se rapportent à un poëte dont le nom est aujourd'hui plus connu que les œuvres, mais qui a du moins occupé de son temps l'attention publique, grâce à quelques morceaux de poésie parfaitement en rapport avec la fausse sentimentalité de son époque. Nous avons nommé Colardeau, le traducteur applaudi de l'*Epître d'Héloïse à Abeilard.* Dans la séance du 23 janvier dernier, M. Dupuis, président de la Société, a donné lecture du testament de ce poëte, ainsi que d'une lettre adressée à M. Renard, curé de Pithiviers. Voici ces deux pièces :

LETTRE DE COLARDEAU.

« A Paris, ce 18 septembre 1760.

« Mon cher oncle,

« Je suis honteux d'avoir été aussi longtems sans vous donner « de mes nouvelles. Il n'y a point d'excuses à ma négligence, je « n'en cherche point.

Digitized by Google

« Je ne scais si Boissai vous a écrit comme je le lui ai recom-
« mandé, lors de son départ de cette ville, il y a trois mois. Il me
« paroit par une lettre que j'en reçois qu'il est de mon sang et a
« imité ma paresse. Voici le fait. Il s'est déplu dans la procure,
« c'est encore un tic de famille. Il a cherché à se faire transplanter
« et j'ai été fort surpris de recevoir un matin ses adieux qui m'an-
« noncoient qu'il partoit pour une communauté près de Langres. Il
« me met à contribution et part. Par sa dernière il me marque son
« ennui, me demande sa pension et me prie d'obtenir qu'il soit
« transporté à Beaugenci. Marquez moi vos intentions. Le père de
« Lorme vient d'être nommé abbé; il nous servira. Je vais ce matin
« lui faire mon compliment et remettre à un domestique de la com-
« munauté de Boissai un louis et une lettre.

« J'ai passé tout l'été à la campagne près de Paris. J'ai cherché à
« sortir de la capitale pour éviter de me trouver engagé dans les
« querelles littéraires des philosophes et de Fréron. Les gens qui
« s'intéressent à moi ont approuvé ma conduite et grâce à mon si-
« lence politique, je ne suis point meslé dans les odieuses person-
« nalités, dans les libelles que les deux partis feront paroître *jour-*
« *nalierment* (sic). Je suis de retour depuis quinze jours et je suis à
« demeure chez moi. Dussai-je être boudé par vous et par mes
« sœurs, vous m'auriez vu cet automne si le tripot comique ne me
« tenoit en l'air pour ma pièce que l'on veut mettre au théâtre,
« vers le milieu de novembre, saison favorable et qu'il faut saisir.
« Pour cela il faut que l'on commence mes répétitions le mois pro-
« chain et que je distribue mes rolles vers la fin de celui-cy. Plai-
« gnez-moi. Adieu ma tête et mon repos. Mes transes sont affreuses.
« Les comédiens ont la fureur de dire du bien de mon ouvrage et
« je crains un public trop bien prévenu. Il exige trop. Une chute
« lourde m'écraseroit, Oh ! le chien de métier ! Croiriez vous que
« votre paresseux de neveu a mille vers de faits d'un poëme en
« quatre chants qui doit en contenir deux mille. Je l'intitule l'*Amour*
« *et la Volupté*. Tout se traite avec décence. Que ce titre ne vous
« effraye point. La solitude de la campagne, un séjour délicieux ont
« tourné mes idées de ce côté. C'est un dédommagement que je
« donnerai au public si Calixte l'ennuye. La lettre d'Héloïse servit
« de contrepoison au peu d'intérêt d'Astarbé.

« Comment se portent mes chères sœurs? qu'elles doivent me
« haïr! elles ne m'excusent point sur le désordre de ma tête tou-
« jours distraite et tournée à contresens. Je les embrasse de tout
« mon cœur. Jabineau vous fait ses compliments. Nous vivons en

Digitized by Google

« frères, et à titre d'aîné il me prêche impitoyablement. C'est un « bon ami.

« Je suis avec les sentiments les plus vifs et les plus respectueux,

« Votre très-humble et très-obéissant serviteur.

« COLARDEAU.

« *A M. M. Regnard, curé de Saint-Salomon, à Pithiviers (par Etampes).* »

TESTAMENT DE COLARDEAU.

« Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ceci est mon « testament.

« J'ai toujours vécu honnête homme, et j'espère mourir comme « j'ai vécu. Quand je rassemble toutes les circonstances de ma vie, « je vois que ma sensibilité aux malheurs d'autrui a fait tous les « miens. Ma pitié pour les infortunés m'a toujours arraché des « mains le peu que la fortune y a mis. Le patrimoine dont j'ai hé- « rité a été en partie dissipé pour me soutenir dans mon début dans « le monde. J'ai placé le reste en rente viagère, pour me sauver du « danger de l'anéantir en entier. Ainsi, mes dispositions ne concer- « neront que le peu d'effets mobiliers qui m'appartiennent.

« J'institue mes légataires universelles mes deux sœurs, par « égales portions. Dans la position actuelle de mes affaires, mes « dettes passives peuvent être de deux mille francs, et mes dettes « actives de quatre mille livres, par un billet de Lejay pour l'édition « de mes œuvres qu'il doit faire, si elle ne se trouve pas faite à ma « mort. Mes meubles et ma garde-robe peuvent valoir une centaine « de pistoles, sans y comprendre mes bijoux, dont je dispose ainsi : « je lègue à mon oncle ma tabatière d'or, c'est-à-dire au sieur Re- « gnard, curé de Pithiviers. C'est une faible reconnaissance des « soins que lui a coûtés ma tutelle ; mais c'est un témoignage de la « tendresse que j'ai pour lui.

« Je donne et lègue à ma sœur aînée ma montre d'or à répé- « tition.

« Je donne à ma sœur cadette mon chiffre en diamant.

« Mon legs universel est fait aux charges suivantes. S'il se trouve, « lors de mon décès, vingt-huit actions de la Compagnie des Indes, « je déclare que je n'en suis que le dépositaire, et je veux qu'elles « soient rendues à Mme la comtesse de la Vieuville, à qui elles

Digitized by Google

« appartiennent. Je veux aussi que, sur sa simple réquisition, on « lui remette les meubles de mon appartement qui peuvent se « trouver à elle parmi les miens, comme plusieurs tableaux et le « coucher de mon lit, n'ayant à moi que la housse et le lit de mon « domestique. Comblé des preuves de son amitié et de son atta- « chement, j'emporte avec moi le regret de ne pouvoir lui en mar- « quer toute ma reconnaissance. Je la prie d'accepter mon portrait « de Voiriot (1), en la suppliant d'ordonner par ses dernières vo- « lontés qu'il soit remis, après son décès, à mon plus proche parent « du côté maternel. Comme je compte que ma liaison d'amitié avec « elle durera toute ma vie et que je mourrai chez elle, je lui de- « mande que mon enterrement soit le plus simple et le moins dis- « pendieux possible, laissant à son estime le soin d'honorer ma » mémoire plutôt par des regrets que par de vains honneurs.

« Je donne et lègue à mon domestique les arrérages de ma rente « viagère sur le roi, qui se trouveront échus lors de ma mort, et « s'ils n'allaient pas à deux cents livres, je veux que pareille somme « lui soit donnée au-delà des gages qui pourront lui être dus. Je « lui laisse aussi ses habillements et deux autres habits qui seront « pris par lui dans les plus communs de ma garde-robe, voulant « que les autres et mon linge soient vendus au profit de mon legs « universel.

« Je prie mes sœurs de vouloir bien donner à mon frère cent cin- « quante livres une fois payées, n'ayant point d'autre objet à lui « laisser, et ne pouvant faire d'autre disposition en sa faveur, à « cause de son état de religieux.

« Je veux que tous les manuscrits qui pourraient se trouver de « moi soient remis à mon oncle le curé de Pithiviers, pour être exa- « minés par lui et être détruits, s'ils dérogeaient aux lois de ma « patrie, ou s'ils étaient au-dessous de ma réputation. Mon traité « avec Lejay, libraire, contient le détail des ouvrages dont je veux « que mon édition soit composée, et c'est à ces ouvrages qu'il faut « s'en tenir, en y ajoutant seulement les manuscrits sur lesquels « j'aurai écrit le mot *bon*.

« Fait à Etiolles, près Corbeil, ce six juillet mil sept cent soixante « et quinze.

« COLARDEAU. »

(1) Ce portrait appartient maintenant à M. Lefèvre, avoué à Paris, dont la mère était parente de Colardeau du côté maternel.

Digitized by Google

ANGLETERRE.

Société astronomique. — *Séance du 12 décembre.* — Communications : Observations faites à l'Observatoire royal de Greenwich, principalement dans le mois de novembre dernier, sur quelques petites planètes. — Note de M. Huggins, accompagnée de dessins de Jupiter, Mars, etc. — Note sur les étoiles variables, par M. Pogson. — Note sur la fabrication des tubes pour télescopes à réfraction. — Lecture par M. Currington d'un voyage d'inspection de l'état actuel des principaux Observatoires de l'Allemagne. — Communication de vingt-deux feuilles de la carte de l'écliptique, dressées par M. Chacornac et envoyées par l'Observatoire impérial de Paris. Dans la même séance, diverses publications, et entre autres celle d'une seconde édition de l'Atlas de Harding, faite par les soins du docteur John avec le concours de plusieurs astronomes, ont été signalées à l'attention de la Société.

Société zoologique. — *Séance du 13 janvier.* — M. Sclater lit un Mémoire intitulé : Notes sur les oiseaux de la collection de l'Académie des sciences naturelles de Philadelphie et sur d'autres collections des États-Unis d'Amérique. M. Sclater, après quelques observations sur l'état actuel des collections zoologiques aux États-Unis en ce qui concerne l'ornithologie, déclare que la collection de l'Académie des sciences naturelles de Philadelphie est certainement la plus complète de toutes celles du Nouveau-Monde ; et peut-être de toutes celles qui existent. Dès 1842, on estimait qu'elle devait renfermer 27,000 spécimens d'oiseaux, et depuis cette époque elle s'est, sans aucun doute, encore augmentée. L'auteur du Mémoire donne également quelques renseignements sur quelques autres collections appartenant à des établissements publics ou privés, aux Etats-Unis, et notamment sur celle de l'Institut Smithsonien à Washington, et présente ensuite un résumé de l'examen qu'il a pu faire, dans ces collections, de plusieurs espèces rares et peu connues, et quelques rectifications de désignation et de nomenclature. M. Sclater communique un spécimen de l'*Alauda spraguii* d'Audubon, sorte d'alouette du Missouri supérieur entièrement ignorée en Europe; de l'*Ortyx texanus*, sujet récemment découvert dans la famille si intéressante des perdrix américaines; et du *Scaphiopus*

Digitized by Google

solitarius, une espèce toute particulière du crapaud nouvellement reconnue et dont on n'avait pas encore rencontré d'exemple aux États-Unis. M. Sclater propose pour l'alouette, qui, à son avis, n'est pas exactement de l'espèce de l'Alauda, la désignation générique de Neoiorys. — Mémoire du docteur Gray sur la structure du bassin du *Chlamyphorus truncatus*, dont il a eu l'occasion d'étudier un spécimen adressé au Bristih Museum par sir Woodbine Pasrish. — Mémoire du docteur Crisp, sur la présence ou l'absence d'air dans les os des oiseaux. L'auteur s'est proposé de réfuter cette erreur généralement répandue que les os des oiseaux seraient remplis d'air. Dans ce but il a disséqué cinquante-deux oiseaux de genres différents, et sur ce nombre il n'en a trouvé qu'un seul, l'épervier (*F. Nisus*) qui ait les os uniformément percés pour l'introduction de l'air. Parmi treize autres l'humérus seul était creux, et ceux-ci étaient, pour la plupart, des oiseaux d'un faible vol. Ni l'humérus, ni le fémur des trente-huit autres oiseaux ne contenait d'air, ni n'était disposé pour en admettre, et ces derniers comprenaient plusieurs oiseaux de passage et de grand vol.

Société de Géographie. — *Séance du 12 janvier.* — L'amiral sir Charles Eliot, dernier gouverneur de l'île de la Trinité, développe le plan d'une exploration de l'Orénoque, et il insiste pour que la Société de géographie intervienne auprès du Gouvernement afin d'obtenir l'envoi d'une expédition destinée à compléter les recherches de MM. Humboldt et de Bonpland sur la direction et la navigation des eaux de l'Orénoque. A l'appui de son projet, M. Ch. Eliot fait remarquer que d'une part l'Orénoque est en communication avec le grand fleuve des Amazones, par le Cassequiare et le Rio Negro, et que d'un autre côté par la Meta, l'un de ses affluents de gauche, il pourrait se substituer avec avantage à la Magdelena, comme voie habituelle vers Bogota ; il semble à M. Ch. Eliot que le vaste système de communications intérieures qui pourrait s'établir par les eaux de l'Orénoque et par ses tributaires pour desservir le transport et l'exportation en Europe, des riches produits de la région septentrionale de l'Amérique du Sud, est digne de toute l'attention de la Société et du gouvernement anglais. — Mémoire sur une voie de communication à établir au nord de l'Amérique septentrionale, de l'île de Vancouver, dans le grand Océan, à la baie d'Hudson, par M. Thomas Banister. Les routes étudiées à travers l'Amérique septentrionale pour réunir les deux océans sont, d'après le rapport du secrétaire du département de la guerre sur les divers

Digitized by Google

projets de chemins de fer entre les États-Unis et le Pacifique, au nombre de cinq : la plus septentrionale passant entre les 45 et 49 degrés de latitude pour aboutir en face du détroit de Fucas, la plus méridionale par la voie du Texas et du Nouveau-Mexique, suivant le 31e degré de latitude; enfin entre ces deux lignes extrêmes viennent trois autres directions intermédiaires : mais M. Banister considère ces projets comme d'une exécution très-difficile et à peu près impraticable pour les trois routes intermédiaires. Le tracé qu'il présente à travers l'Amérique anglaise lui paraît d'une réalisation beaucoup plus facile : il partirait du fort Yorck, sur la baie d'Hudson, et se terminerait également au détroit de Fucas, en face de l'île Vancouver. En terminant, l'auteur du Mémoire signale l'important intérêt national qui se rattache au projet qu'il vient d'exposer.

PIÉMONT.

MÉMOIRES ET DOCUMENTS publiés par la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie. — Tome Ier, — Chambéry, *Imprimerie du Gouvernement*. 1856. In-8°.

A l'exemple de la France, à laquelle elle tient par tant de liens, la Savoie a vu créer récemment dans son sein une Société d'histoire, et cette Société donne un signe incontestable de vitalité par la publication du volume dont je viens rendre compte. Voici sa composition :

1° Rapport sur la formation et les travaux de la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie, par M. Joseph Dessaix;

2° Règlement de la Société ;

3° Documents relatifs au couvent de Saint-Dominique de Chambéry, par M. François Rabut ;

4° Notice de M. de Conzié des Charmettes sur Mme de Warens et J.-J. Rousseau ; publiée par M. Ch. Guillermin ;

5° Liste des hameaux, châteaux, fermes et autres lieux habités quelconques portant un nom particulier, de la province de Savoie propre ; recueillie et éditée par M. François Rabut;

6° Notice sur Jean-Marie Frère, docteur, de Turin, ancien chanoine de Chambéry, curé de Collonges-sous-Salève, et sur les manuscrits qu'il a laissés ; par M. Joseph Dessaix;

7° La Savoie de Jacques Pelletier, du Mans ; précédée d'une dissertation critique sur l'auteur et le poëme, par M. Joseph Dessaix ;

Digitized by Google

8° Liste des membres de la Société, et composition de ses bureaux.

Le premier de ces documents nous apprend que la création de la Société savoisienne est due à MM. François Rabut, professeur d'histoire au collége national de Chambéry ; Claude Saillet, professeur de littérature au même collége ; et Joseph Dessaix, auteur de divers ouvrages historiques, et en particulier d'un grand travail en cours de publication : *la Savoie historique et pittoresque.*

Les fondateurs se réunirent pour la première fois le 6 août 1855, dans les bâtiments du collége national. Ils arrêtèrent un règlement qui fut adressé à toutes les Sociétés historiques du voisinage, avec lesquelles ils désiraient entrer en relations, et qui s'empressèrent d'offrir l'échange de leurs publications. Parmi ces Sociétés, nous voyons figurer l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Dijon, l'Académie delphinale de Grenoble, la Société de statistique de la même ville, etc. De son côté, M. Hippolyte Fortoul, Ministre de l'instruction publique en France, adressa à la nouvelle Société, avec un exemplaire de toutes les instructions du Comité historique, une lettre fort honorable pour elle.

Un an après, la Société savoisienne était assez fortement constituée pour songer à réunir à Annecy, grâce au concours de l'*Association florimontane*, siégeant dans cette dernière ville, une espèce de congrès historique, auquel furent convoquées les Sociétés savantes qui étaient en rapport direct avec la Savoie. Il ne sera pas sans intérêt, je pense, de résumer ici, d'après le document que j'analyse, les travaux de ce congrès, auquel j'eus, d'ailleurs, l'honneur d'être associé en ma qualité de membre de la Société des Antiquaires de France.

La première séance eut lieu le 30 août, à neuf heures du matin, dans la salle du grand conseil, à l'Hôtel-de-Ville, qui fut mis libéralement à notre disposition par l'autorité municipale.

Après les préliminaires d'installation, M. de Mortillet lut un Mémoire tendant à prouver que la voie romaine de Pesey ne se prolongeait pas à travers la vallée de Chamonix, qu'il croit avoir été inhabitée dans la période gallo-romaine ; mais que cette voie, qui n'allait que jusqu'à Servoz, remontait à Vandagne, franchissait le col de la Forcloz, et descendait ensuite le val de Montjoie, pour gagner la vallée d'Aoste. Une discussion, à laquelle prirent part plusieurs assistants, s'éleva sur ce sujet intéressant.

M. Laurent Rabut lut une notice sur des vases antiques en verre, trouvés à Montagnole, près de Chambéry, et il mit sous les yeux de

Digitized by Google

l'assemblée des dessins et une empreinte de l'un de ces vases, qui est orné de bas-reliefs. Ses considérations sur l'usage général de la verrerie chez les anciens donnèrent lieu à des remarques de la part de M. Troyon, membre de la Société d'histoire de la Suisse romande. Ce savant insista sur l'usage du verre non-seulement chez les Romains, mais encore chez les Gaulois, dont l'habileté dans ce genre d'ouvrage est constatée par Pline.

M. Despine entretint la Société de la découverte récente d'une voie romaine entre Rumilly et Seyssel.

M. Troyon, qui s'est déjà signalé dans le monde savant par ses recherches sur les villages lacustres de la Suisse, appela l'attention de la compagnie sur ce sujet, particulièrement intéressant pour la Savoie, dotée de plusieurs lacs.

Avant de se séparer, la Société visita les divers musées de la ville d'Annecy, et put étudier, en outre, un certain nombre d'objets d'art et d'antiquités apportés à son intention par leurs propriétaires actuels.

Le 31 août, la Société visita les monuments les plus remarquables de la ville et des environs, particulièrement les châteaux de Menthon et de Montrottier. Elle étudia aussi les bains romains récemment découverts par M. Ruphy, sur les bords du lac d'Annecy.

Mais l'étude la plus curieuse eut lieu sur ce lac même, sous la direction de M. Troyon. La Société, grâce au dévouement d'un de ses membres, M. Gosse, de Genève, qui n'hésita pas à plonger plusieurs fois, put voir et toucher des fragments de pieux ayant appartenu à des habitations gauloises construites sur pilotis. Ces objets et divers autres débris remontant à la même époque furent offerts par M. Gosse au musée d'Annecy. L'*Association florimontane* s'engagea à poursuivre ce genre de recherches, qui peuvent jeter un grand jour sur les populations primitives de la Savoie.

Parmi les autres pièces les plus intéressantes du recueil de la Société savoisienne, je citerai les *Documents relatifs au couvent de Saint-Dominique de Chambéry*, qui forment comme l'histoire de ce monastère ; la *Liste des hameaux, châteaux, etc., de la Savoie propre*, rédigée par M. Fr. Rabut, à l'instigation de M. Aug. Le Prevost, dont tout le monde connaît les études sur la chorographie de la Normandie, et enfin la dissertation qui précède le poëme de Pelletier. L'auteur de cette dissertation, M. Joseph Dessaix, démontre facilement que Pelletier était du Mans, comme il l'a imprimé en tête de son livre, et non d'Annecy, comme l'ont prétendu plusieurs auteurs savoisiens, trop désireux de pouvoir compter notre Manseau au nom-

Digitized by Google

bre de leurs compatriotes. Remercions M. Dessaix d'avoir su se mettre au-dessus des préventions patriotiques. C'est d'un bon augure pour l'avenir de la *Société savoisienne*, dont il est président.

Aug. Bernard.

ESPAGNE.

L'Académie royale des sciences de Madrid a tenu, le 11 janvier 1857, une séance publique.

Deux objets différents devaient remplir la séance ; la réception d'un académicien et la distribution des prix. Le nouveau membre, O. Felipe Naranjo y Garra, professeur de géologie et de paléontologie à l'Ecole spéciale des ingénieurs des mines, venait occuper la place laissée vacante dans la section des sciences naturelles par la mort de D. Donato Garcia, ancien professeur de minéralogie au Musée des sciences naturelles de Madrid. Le récipiendaire avait pris pour sujet de son discours la *Nécessité d'une description complète de la Sierra-Morena*, dans ses rapports avec les trois règnes de l'histoire naturelle.

Suivant les dispositions des statuts de l'Académie des sciences, le président a répondu. Il a remis ensuite au récipiendaire le titre et la médaille qui distinguent la classe du nouvel académicien.

Puis est venue la distribution des prix. Le secrétaire de l'Académie a rappelé que des trois prix dont l'Académie avait à s'occuper, l'un était directement accordé par le Gouvernement pour récompenser les auteurs des trois meilleurs manuels de physique, de chimie et de mécanique appliquées à l'agriculture et à l'industrie. Après la lecture du jugement de l'Académie sur les ouvrages présentés au concours, le secrétaire a déclaré accorder le prix à l'auteur du Manuel de physique inscrit sous le n° 5, et n'y avoir lieu de donner de prix aux auteurs des Manuels de chimie et de mécanique ; il a annoncé ensuite que l'auteur était D. Edouard Rodriguez, professeur de physique à l'Institut royal industriel de Madrid. On a aussi donné, au nom de l'Académie, l'*accessit* obtenu au concours de 1855 par D. Antonio de Valenzuela y Ozores, professeur d'histoire naturelle, de physique et de chimie à l'Institut de Pontevadra pour son Mémoire Géognostico-agricole sur cette province de la Galice ; et le prix accordé au concours de 1856 à D. Luens de Olazabal, ingénieur des eaux et forêts, pour son Mémoire intitulé : *Sol, climat, culture agraire et forestière de la province de Biscaye.*

Digitized by Google

MISSIONS

SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

RAPPORT présenté à Son Excellence Monsieur le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes, par M. Delacoulonche, ancien membre de l'Ecole française d'Athènes, sur l'histoire, les mœurs et les coutumes des peuples de l'ancienne Arcadie (1).

V. (*Suite.*)

L'ARCADIE SOUS L'INFLUENCE PRÉPONDÉRANTE DE SPARTE. — NOUVELLE GUERRE DE TÉGÉE CONTRE SPARTE. — TROISIÈME GUERRE DE MESSÉNIE. — MANTINÉE ET ARGOS.

Les guerres médiques finissaient à peine que la bonne intelligence cessait de régner entre Tégée et Sparte. Les dissentiments s'envenimèrent et engendrèrent enfin une lutte ouverte qui précéda la troisième guerre de Messénie, et qui se prolongea même après la soumission des hilotes. (479-465-sq.)

Quels en furent les motifs? Il est probable que les deux peuples avaient des griefs réciproques. Les derniers événements avaient augmenté la gloire de Tégée. Son influence sur les divers États de l'Arcadie s'en était accrue. Peut-être aspirait-elle à dominer dans la Mœnalie, la Parrhasie et les autres États du voisinage? Ce qui per-

(1) Voir les livraisons de mars, avril et mai.

Digitized by Google

met de le supposer, c'est la conduite de Mantinée, cette rivale constante de Tégée, qui seule resta en dehors des efforts communs; c'est son alliance avec les Lacédémoniens, dont nous trouvons une preuve dans la troisième guerre de Messénie. La politique de Sparte lui commandait de combattre les Tégéates : pour dominer en Arcadie, il lait y maintenir la division, il fallait protéger l'autonomie des cités et empêcher la formation d'un grand Etat. D'un autre côté, Tégée supportait le joug avec peine. Son alliance avec les Argiens, ennemis acharnés de Sparte, dont les griefs s'augmentaient encore de la protection accordée par elle à Mycènes et à Triynthe, indique qu'il s'agissait de combattre un pouvoir trop impérieux. L'une des conditions de la paix conclue plus tard fut que personne à Tégée ne pourrait être mis à mort pour avoir favorisé le parti des Spartiates. Il en résulterait qu'au début de la guerre, l'une des causes ou l'une des conséquences des hostilités avait été le massacre des partisans de Lacédémone et le triomphe du parti populaire. Ce parti existait depuis longtemps : ici comme partout il était né le jour même de l'incorporation des bourgs : il avait puisé de nouvelles forces dans la protection que les Spartiates avaient accordée au gouvernement aristocratique. Toujours en lutte avec lui, il devait survivre à ses propres défaites et reparaître à l'époque de la fondation de Mégalopolis.

Tout d'abord une grande bataille se livra près de Tégée. Le devin Tisamène avait donné aux Spartiates les augures les plus favorables : ils se croyaient sûrs de vaincre, ils vainquirent. Cléandridas s'avisa alors d'un stratagème qui confirme ce que nous disions tout à l'heure. Les principaux citoyens de la ville étaient suspects d'attachement aux Spartiates; pour les rendre plus suspects encore, il épargna leurs champs, tandis qu'il ravageait ceux des autres habitants. Les Tégéates furieux les accusaient hautement de trahison. Ceux-ci prévinrent leur condamnation en livrant leur cité à Cléandridas. (Polyen, *Cléand.*)

Il ne paraît pas toutefois qu'elle soit restée longtemps entre les mains des ennemis. Tégée *l'imprenable* fut reconquise par la valeur de ses enfants, et sa reconnaissance éleva un tombeau à ceux qui périrent pour elle dans cette occasion (1). En même temps elle redoubla

(1) Εὐθυμάχων ἀνδρῶν μνησώμεθα, τῶν ὅδε τύμβος,
εἰ θάνον εὔμηλον ῥυσάμενοι Τεγέαν,
αἰχμηταὶ πρὸ πόλιος, ἵνα σφισὶ μὴ καθέληται
Ἑλλὰς ἀποφθιμένου κρατὸς ἐλευθερίαν.
(Simon., *Anthol.*, VII, 442.)

Digitized by Google

d'efforts, elle appela à elle tous ses alliés : l'Arcadie entière, excepté les Mantinéens, entra dans sa cause. Les troupes réunies des divers Etats rencontrèrent les Spartiates à Dipœa, petite ville de la Mœnalie. Ces derniers, commandés par Archidamus, furent encore vainqueurs. Le témoignage d'Hérodote et de Pausanias ne nous laisse pas de doute à ce sujet. Isocrate cite ce combat parmi les plus beaux titres de gloire de Sparte, et le met à côté du combat des Thermopyles, et de celui des trois cents Lacédémoniens à Thyréa (1). Suivant lui, Archidamus ne donna qu'un rang d'épaisseur à la phalange, étendant son front de bataille, afin de ne pas être enveloppé. La solidité des hoplites compensa ce désavantage, et lui assura la victoire malgré l'infériorité du nombre. Jamais d'ailleurs Sparte n'avait eu plus besoin de vaincre. Les Arcadiens s'étaient unis dans un effort commun pour sécouer sa prépondérance. C'était une lutte sérieuse qui, coïncidant avec le tremblement de terre de 464 et la révolte des hilotes, l'aurait mise à deux doigts de sa perte, si elle avait été défavorable. (Hérod., VIII, 8, 35. — Isocr., *Arch.*, 136.)

La défaite de Dipœa affaiblit les Tégéates. Mais la troisième guerre de Messénie empêcha Sparte de poursuivre sa victoire et leur rendit confiance (464). Nous ne voyons pas qu'ils y aient pris une part directe et active. Ils durent toutefois encourager les efforts des hilotes et des Messéniens, pendant qu'eux-mêmes sur un autre point attaquaient l'ennemi commun dans ses sympathies et dans ses alliances. Je veux parler de la destruction de Mycènes, l'alliée de Sparte, l'ennemie d'Argos, qui, au rapport de Strabon, fut ruinée par les Argiens réunis aux Tégéates et aux Cléonœens (464). (Diod., *S.*, VI, 65. — Strab., VIII, 6.)

Cependant Lacédémone luttait contre l'un des plus grands dangers qui put jamais la menacer. Les Mantinéens qui, en haine de Tégée sans doute, avaient seuls refusé de s'unir au reste de l'Arcadie, furent les premiers à accourir à son secours : service signalé dont Agésilas devait se souvenir plus tard lorsqu'on voulut le charger du siége de Mantinée. (Xén., *Hist. Gr.*, V., 2, 3.)

(1) Pausanias parle d'une bataille de Dipée, dans laquelle les Tégéates furent défaits (III, 11); puis, dans un autre livre (VIII, 45), parlant de la gloire acquise en commun par les peuples de l'Arcadie, et dont les Tégéates peuvent revendiquer une bonne part, il cite encore un combat de Dipée livré contre les Spartiates. Est-ce celui auquel Polyen fait allusion, sans nommer le lieu où il fut livré, et qui se place après la révolte des hilotes? Y eût-il donc alors deux combats de Dipée !

Digitized by Google

Les hilotes comprimés, la lutte contre Tégée recommença. Vaincu dans un combat, Archidamus n'échappa à une ruine complète qu'en redemandant ses morts. L'avantage finit cependant par rester aux Spartiates, comme le prouve la paix qui suivit. Plutarque nous parle, sans indiquer l'époque, d'un traité conclu entre les Lacédémoniens et les Tégéates, et d'une colonne élevée en mémoire de cet événement sur les bords de l'Alphée. Il cite même quelques-unes des conditions : l'une portait, comme nous l'avons dit tout à l'heure, que personne à à Tégée ne pourrait être puni de mort pour avoir favorisé le parti des Lacédémoniens ; l'autre, que les Spartiates pourraient chasser les Messéniens de leur patrie, mais qu'ils ne feraient périr personne. Evidemment ce traité se rattache à l'époque où nous sommes parvenus. Nous savons en effet que les Messéniens, après le siége d'Ithome, purent quitter librement le Péloponèse avec leurs femmes et leurs enfants. D'un autre côté, il est tout simple que les Tégéates soient intervenus en leur faveur. Un autre témoignage que celui de Plutarque concourt également à le faire penser. (Zénob., *Prov.*, I, 59. — Plut., *Q. G.*, 5. — Pol., *Archid.*, II, 4.)

La paix entre Lacédémone, Tégée et le reste de l'Arcadie se rétablit donc vers l'an 455. Elle releva le parti aristocratique et l'influence spartiate à Tégée : elle rendit aux Lacédémoniens toute leur liberté d'action. Telle avait été la gravité de cette guerre que, pendant tout ce temps, ils n'avaient pu s'opposer aux succès d'Athènes. « Sparte, « nous dit Thucydide, était alors réduite à l'impuissance au dehors. » (Thuc., I, 118.)

Ce n'était plus du côté de Tégée, enchaînée pour longtemps aux destinées de ses vainqueurs, que devaient se tourner les ennemis de l'influence lacédémonienne. Le secours qui lui manquait de ce côté, la démocratique Argos allait le trouver ailleurs dans une ville dont elle favorisa les développements, où elle fit prévaloir le gouvernement populaire.

Mantinée, la plus vieille des cités de l'Arcadie, au dire de Polybe, était située en face de Tégée, à trois heures de distance, dans la partie la plus basse et la plus resserrée de la plaine. Ses habitants étaient belliqueux, adroits, rompus à tous les exercices du corps. Son territoire était fertile, riche en grains et en blés. On y voyait près du temple de Jupiter Charmon une forêt de chênes dont il n'existe plus de traces aujourd'hui. Sa position seule lui donnait une importance capitale. C'est le point de jonction de toutes les routes de l'Arcadie : c'est là que devaient se rencontrer comme dans un champ clos les armées confédérées de la Grèce. Il y eut cinq grandes batailles de

Digitized by Google

Mantinée. Entourée de tous côtés par de hautes montagnes, la vallée dont elle occupe une partie se relie aux plaines de Orchomène, de Caphyes, de Phénée et de Stymphale, et défend l'Arcadie du côté de l'isthme en n'ouvrant de ce côté que d'étroits passages. Elle confine à l'Argolide à l'Est, et y conduit par trois routes, du côté de Tégée par Hysiæ et le mont Parthénius, du côté de Mantinée par la route de l'Echelle (Climax) et par celle de Prinus qui traversent l'Artémisius au Sud et au Nord. Du côté de la Laconie, enfin elle débouche sur la vallée de l'Eurotas par les défilés de Symbola et de Phylaké.

Dans cet espace de quelques lieues, il y avait place pour deux cités rivales et ennemies.

Outre les nombreux torrents qui descendent des montagnes au printemps et pendant l'hiver, deux cours d'eau principaux arrosent la plaine de Tégée et de Mantinée : le Garéatès (Saranda Potamo) qui coule d'abord du Sud au Nord, puis du Nord à l'Est dans la vallée des Corythéens : l'Ophis qui se dirige aussi du Sud au Nord, traverse le territoire de Mantinée et tourne à l'Ouest, à gauche de la ville. Le pays des Tégéates n'a que deux catavothra : celui du mont Crésius au Sud-Ouest près de Pallantium et du Choma, celui de la vallée des Corythéens qui reçoit les eaux du Garéatès. Les gouffres souterrains sont plus nombreux du côté de Mantinée, parce qu'elle est située dans la partie la plus basse de la plaine, et que l'écoulement des eaux, se fait surtout dans cette direction. Il y en a un dans l'Argos Campus pour les torrents de l'Arméniadès, un autre plus bas au-dessous du champ Mœras. A l'Ouest dans les ramifications de l'Ostracina, il y en a trois dont le plus remarquable reçoit les eaux de l'Ophis. Mais le niveau de la plaine est presque uniforme : la pente n'est pas assez forte pour empêcher les inondations. De là la nécessité de creuser des canaux pour diriger vers les catavothra le cours capricieux des eaux torrentielles. Ces catavothra eux-mêmes ne suffisaient pas; celui de l'Ophis était trop petit pour une rivière assez considérable; celui de l'Argos Campus ne l'empêchait pas d'être transformé en lac pendant une partie de l'année et d'être enlevé ainsi à toute culture. Aussi les Mantinéens, pour se préserver des inondations, avaient-ils dès l'origine creusé des canaux du côté de la Tégéatide, là où la pente était plus forte et les gouffres souterrains plus larges. Ces travaux se firent d'une manière régulière pendant que les deux cités étaient en paix. Ils devinrent dans la suite un sujet de guerre pérpétuel. Car les eaux « causaient souvent de grands dommages, « de quelque côté quelles se portassent. » Les Tégéates les rejetèrent bien des fois sur le territoire de Mantinée : de là des contes-

Digitized by Google

tations et des débats. Ce détournement des eaux fut toujours ou une cause de lutte, ou, lorsqu'il y en avait d'autres, un des premiers actes d'hostilité. (Paus., VIII, 7. — Thuc., V, 75.)

On le conçoit, en effet, le voisinage même des deux cités, leur puissance à peu près égale, à en juger par le nombre d'hoplites qu'elles avaient fourni pendant les guerres médiques, leur ambition, leur tendance à dominer les peuples d'alentour suffisaient pour engendrer entre elles une inimitié irréconciliable. C'est en haine de Tégée que Mantinée s'allie à Sparte dans la guerre de de Dipœa : le jour où les Tégéates vaincus retombèrent sous le joug de Lacédémone, elle redevint son ennemie, et se rapprocha d'Argos, avec laquelle elle était liée depuis longtemps.

Toute l'histoire des deux villes arcadiennes s'explique par cette double alliance. Tégée, sous la pression de Sparte, garda son gouvernement aristocratique ; Mantinée devint démocratique sous l'influence d'Argos. Comme Elis et comme la plupart des villes du Péloponèse, Mantinée n'était d'abord qu'une aggrégation de bourgs. Strabon en mentionne cinq, Xénophon quatre ; mais il est évident que ce dernier oublie Mantinée elle-même qui, dans l'origine, n'était qu'une simple bourgade. Quant aux quatre autres, Pausanias nomme Nestané sur l'Alésius, Mélangie d'où venait l'eau qu'on buvait à Mantinée, Mocra au Nord de la plaine, près de la fontaine Alalcoménia : le dernier bourg était peut-être celui des Elisphasioi. Dès l'origine, Mantinée dut étendre sa suprématie sur tout ce qui était dans son voisinage. Il lui restait, pour acquérir plus de forces encore, à faire comme Tégée, à attirer dans son sein les bourgs qu'elle avait soumis à son autorité. Strabon nous dit que c'était la tendance générale en Grèce après les guerres médiques. Elis venait de réunir ses bourgades en une seule cité. Argos avait détruit les petites villes de son voisinage, et avait obligé les habitants à venir habiter dans ses murs. Après avoir tiré profit pour elle-même de ce nouvel ordre de choses, ce fut elle, à ce qu'il paraît, qui l'établit chez ses alliés d'Arcadie. Le témoignage de Strabon est positif. Mantinée s'incorpora ses quatre bourgs, à l'aide des Argiens qui combattirent toutes les résistances locales et en triomphèrent. Cette révolution eut pour résultat immédiat un changement dans la constitution politique de la cité, et l'on peut croire qu'il fut encore favorisé par la même influence. Le gouvernement aristocratique avait prévalu à Mantinée jusqu'à l'incorporation des bourgs, comme il devait prévaloir dans la suite toutes les fois qu'on rétablit l'ancien état de choses. C'est qu'en effet, tant que les habitants d'un même pays étaient dispersés dans les villages, ils

Digitized by Google

ne s'intéressaient qu'à leurs affaires personnelles, et laissaient les intérêts de la communauté tout entière entre les mains des citoyens de la ville principale. Mais du moment qu'ils habitaient tous ensemble, chacun se considérait comme ayant droit de prendre part aux délibérations qui intéressaient le sort de tous. Voilà pourquoi l'établissement de la démocratie fut à Mantinée, comme dans la plupart des villes grecques, la conséquence nécessaire de la fusion des bourgades au sein de la cité. (Strab., VIII, 3, 2. — Xén., *H. G.*, V, 2, 7. — Paus., VIII, 6. — Arist., *Pol.*)

C'était là un fait d'une grande importance, à la veille de la guerre du Péloponèse. Le premier soin de Sparte avait été d'établir partout les gouvernements qui devaient lui être les plus favorables. Les modifier, c'était se déclarer son ennemi. Tandis que les Tégéates restaient confondus parmi les peuples que Sparte traînait après elle, Mantinée se mit à son tour au premier rang des villes arcadiennes. Elle prit un rôle qui devait lui attirer bien des malheurs en lui donnant quelque gloire. C'est par elle qu'Athènes agit dans le centre du Péloponèse, et qu'elle put menacer sa rivale jusque sur ses frontières, jusqu'en face des hilotes. La ville de Thémistocle et de Périclès commençait déjà à se porter vis-à-vis de Sparte comme la protectrice de la démocratie. Elle s'était alliée à Argos dès 460, et voyait avec plaisir la grandeur d'un Etat capable de tenir son ennemie en échec. Elle dut avoir de bonne heure des relations avec la démocratique Mantinée. Elle dut chercher de bonne heure à rattacher à sa politique une ville que la grandeur de ses succès passés, l'éclat de ses arts et de sa civilisation, l'hospitalité généreuse qu'elle donnait aux étrangers lui avaient peut-être déjà conciliée.

Cette influence pacifique se faisait sentir en effet jusque dans la plus pauvre des contrées du Péloponèse. Les citoyens d'Athènes étaient unis par des liens d'amitié avec les obscurs habitants de l'Arcadie. Les fils de Cimon étaient nés, disait-on, d'une femme de Clitor. Dans son exil, Alcibiade avait auprès de lui un Arcadien, son familier et son ancien hôte. Ces Phigaliens enfin, qui firent venir Ictinus pour bâtir leur temple d'Apollon Epicourios, avaient sans doute admiré le nouveau temple de Minerve dans ces fêtes panathénaïques, où Athènes se glorifiait d'attirer tous les Grecs. (Plut., *Cim.*)

C'est après 437, c'est vers le temps de la guerre du Péloponèse que fut élevé au milieu des montagnes abruptes de Phigalie ce temple, chef-d'œuvre d'harmonie et de grâce, qui passait pour l'un des plus beaux du Péloponèse. Depuis leurs guerres avec les Spartiates, les Phigaliens avaient acquis tout à la fois puissance et richesse. Ce qui

Digitized by Google

l'atteste, ce sont ces fortifications si étendues, dont on voit aujourd'hui encore des restes considérables, c'est ce colosse en fonte de 12 pieds qu'ils avaient transporté sur des hauteurs escarpées et d'un difficile accès, c'est la beauté des matériaux qu'ils avaient fait venir d'Athènes avec le célèbre architecte du Parthénon. Quelles étaient les sources de cette richesse, de cette puissance? Les rives de la Néda, le pays autour de la ville ne sont rien moins que fertiles. Les traditions rapportées par Pausanias montrent qu'il y avait pour les habitants des années de stérilité où ils étaient presque réduits à la famine. Quelques vignes, quelques champs de maïs au bord du torrent, quelques coins de blé ou d'orge sur la pente des montagnes, voilà l'aspect actuel des lieux. Aujourd'hui comme dans l'antiquité, il ne produit guère que de la nourriture pour les troupeaux : il n'offre aucune facilité pour le commerce ni par terre ni par mer. Où donc les habitants de Phigalie trouvèrent-ils les moyens de faire exécuter de semblables ouvrages? Car je ne parle pas de ce goût du beau qu'il faut bien leur reconnaître, quoiqu'il n'étonne pas moins en eux. Faut-il supposer qu'ils s'étaient enrichis par des guerres heureuses, et n'est-ce qu'une partie du butin conquis sur l'ennemi qu'ils consacrèrent à l'érection du temple d'Apollon? Un fait seul est constant, c'est que Phigalie n'était plus alors un bourg, mais une cité relativement considérable. De tels travaux prouvent évidemment qu'elle s'était, comme Tégée et comme Mantinée, incorporé les villages voisins. Aliphéra, qui n'était et ne fut jamais qu'une petite ville, put bien commander à des statuaires distingués une statue colossale de Minerve qui faisait l'admiration de Polybe, mais elle n'aurait pas pu faire bâtir un temple comme celui des Phigaliens. Quant au gouvernement qui prédominait alors parmi ces derniers, c'était sans doute le gouvernement populaire. Nous verrons plus tard que cette ville, comme toutes les autres cités de la Grèce, était partagée entre deux partis, le parti démocratique et le parti oligarchique, dont les querelles ensanglantèrent plus d'une fois le sol de la patrie. (Paus., VIII, 42.)

VI.

L'ARCADIE SOUS L'INFLUENCE DE SPARTE. — MANTINÉE. — GUERRES DU PÉLOPONÈSE (432-404).

« Ce fut plutôt par nécessité que par amitié que les Arcadiens « marchèrent avec les Lacédémoniens contre les Athéniens. » Ces paroles de Pausanias résument bien la position particulière de l'Arcadie

Digitized by Google

au début de la guerre du Péloponèse. Les ennemis d'Athènes, c'étaient les Spartiates jaloux de sa grandeur, c'étaient Egine, Mégare et Corinthe dont elle ruinait le commerce par la concurrence. Les peuples de l'intérieur n'ayant pas les mêmes intérêts ne pouvaient avoir les mêmes passions. On les avertissait que s'ils ne défendaient pas les habitants des côtes, ils auraient plus de difficultés pour le transport des récoltes et pour l'échange des produits étrangers. On leur parlait de l'ambition d'Athènes, de la servitude qui les attendait eux-mêmes dans un avenir peu éloigné; mais en réalité ils ne se sentaient atteints par une puissance toute maritime ni dans leur indépendance ni dans leurs intérêts. Ils avaient peu de chose à gagner, tout à perdre à cette guerre. « Les Péloponésiens, dit Périclès, « dans son discours aux Athéniens, sont des manouvriers. Ils n'ont « pas l'expérience des guerres longues. Les guerres qu'ils font ne « durent pas longtemps à cause de leur pauvreté. De tels hommes ne « peuvent expédier souvent des armées de terre, parce qu'ils sont « absents de chez eux, et qu'en même temps ils dépensent leurs « propres biens. Des gens qui travaillent de leurs mains sont disposés « à faire la guerre plutôt en sacrifiant leurs corps que leur argent : « leurs corps, parce qu'ils ont la confiance d'échapper du moins aux « dangers; mais pour l'argent, ils craignent de le consumer d'avance, « surtout si, contre leur attente, la guerre traîne en longueur. » Rien de plus juste que ces remarques appliquées aux Arcadiens. Peuple agricole, ils allaient être obligés de s'absenter de chez eux, et de négliger leurs récoltes, sans trouver dans un pays peu fertile d'ailleurs des compensations suffisantes. Aussi, dès le commencement des hostilités, « se rassemblèrent-ils lentement, occupés de leurs moissons et dégoûtés de faire la guerre. » Peuple pauvre, ils étaient toujours prêts à se vendre comme mercenaires. Mais ici ils allaient être obligés de pourvoir eux-mêmes aux frais d'expéditions lointaines et sans cesse renouvelées, de fournir pendant de longues années non-seulement des hommes, mais de l'argent, ce qui était plus rare en Arcadie. Quoique éloignés de la mer, on devait même les taxer pour l'entretien de la flotte. A ces motifs pouvaient s'en joindre d'autres encore. Les Arcadiens n'étaient pas Doriens : ils étaient indifférents à toutes ces questions d'origine sur lesquelles insistent tant les orateurs dans Thucydide. Enfin, au milieu de la fermentation générale, des prédictions et des oracles qu'on faisait circuler partout, des présages sinistres que les dieux semblaient donner eux-mêmes, l'amour de la patrie commune, l'horreur d'une guerre civile destinée, quelle qu'en fût l'issue, à commencer la décadence de la Grèce, pouvaient

Digitized by Google

encore trouver place dans quelques âmes. (Thuc., I, 140-144., III. 15, VIII, 4.)

Toutes ces idées durent être exprimées par les députés arcadiens, dans l'assemblée générale des alliés qui eut lieu à Lacédémone en 432. On le voit au soin avec lequel les Corinthiens s'attachent à les prévenir et à les combattre. Quelques Etats votèrent contre la guerre. Mais les Spartiates étaient tout-puissants dans le Péloponèse. Quoique les expéditions communes dussent être décidées dans une diète générale, ils commençaient par délibérer et imposaient ensuite leur volonté aux alliés. Aussi Thucydide compte-t-il les Arcadiens parmi les peuples qui marchèrent avec Sparte dans la première période de la guerre. Mantinée elle-même, opposée par l'esprit de son gouvernement à la politique lacédémonienne, et qui songeait déjà à s'agrandir en dépit d'elle, fut obligée d'abord, faute d'un point d'appui dans le Péloponèse, de s'unir à ses futurs ennemis. (Thuc., I, 72, 124, 138.)

Nous ne voyons pas toutefois que de 432 à 421, date de la paix de Nicias, les Arcadiens aient pris une part active à la guerre du Péloponèse. Leurs mercenaires sont partout, à Potidée, à Notion, à Mytilène. Mais, excepté celles des Tégéates, les troupes des différents Etats n'apparaissent pas dans les armées de Lacédémone. Dans le combat d'Olpæ en Arcarnanie, livré par Démosthènes à Euryloque et aux Péloponésiens, il est bien question d'un corps de Mantinéens qui seul, au milieu de la déroute générale, opéra sa retraite en bon ordre; mais étaient-ce des troupes fournies par la cité ou des auxiliaires à la solde de Sparte? Ce qui porterait à s'arrêter à cette dernière idée, c'est qu'à cette époque même, Mantinée faisait dans une partie de l'Arcadie des conquêtes qui demandaient le concours de toutes ses forces. (Poppo. Thuc., IV, 182.)

L'ambition était venue à Mantinée avec la puissance. Elle trouvait des ressources considérables dans la fertilité de son territoire, dans ses mœurs guerrières, dans l'accroissement de sa population, dans l'établissement d'un nouveau gouvernement, plus actif et plus entreprenant que l'oligarchie. Unir sous la direction d'une seule ville des peuples isolés et affaiblis par leur isolement, fonder au centre du Péloponèse, en face de Sparte, une puissance capable de lui résister, donner par là à l'Arcadie une influence sur les affaires de la Grèce que ses divisions l'empêchèrent toujours d'avoir : telle avait été peut-être la pensée de Tégée dans sa dernière guerre contre Sparte. Mantinée conçut, elle aussi, le même dessein en haine de sa rivale, par crainte de Lacédémone, par désir de s'agrandir.

« Un peuple, dit Aristote, est au-dessous d'une ville, lorsque les

Digitized by Google

« individus qui le composent vivent isolés comme les Arcadiens. » Cette remarque était surtout vraie des peuples de la plaine du Lycée et de la vallée de l'Alphée. Le pays y présentait encore le même aspect qu'aux temps primitifs. Un grand nombre de peuplades, également libres, y vivaient les unes à côté des autres, indépendantes de tout ce qui les entourait, unies entre elles seulement par une origine, une langue et une religion communes. C'étaient les Hérœens, les Cynuréens, les Eutrésiens, les Mœnaliens et les Parrhasiens. Là, point d'industrie, peu de commerce intérieur : quelques villes fortifiées comme Lycosure, Basilis, Aléa, peu importantes d'ailleurs, quoiqu'elles fussent le séjour des familles aristocratiques. Partout des bourgs, et une population disséminée dans les montagnes : pas de cité véritable, suivant la définition d'Aristote : « Supposons que des hommes vivent « isolés, mais à des distances assez rapprochées pour communiquer « aisément entre eux ; qu'ils aient des lois pour la sûreté des échanges ; « que l'un soit charpentier, l'autre laboureur, celui-là cordonnier; mais « qu'il n'existe entre eux d'autre convention que pour le commerce « et pour la défense générale, je dis que cette agrégation ne formera « pas une cité, là où chacun ne traite en commun que comme indi- « vidu isolé. » (Arist., *Pol.*, II, 1, III, 6.)

Cet état de choses, favorable au maintien de l'aristocratie, rendait ces peuples incapables de se défendre eux-mêmes. Les conquêtes de ce côté devaient être faciles, et la tentation d'autant plus forte que la position de quelques-uns de ces Etats sur les frontières mêmes de la Laconie leur donnait une véritable importance. C'est aussi vers eux que se tourna Mantinée.

Thucydide mentionne ses progrès rapides. La guerre contre les Athéniens durait encore que les Mantinéens avaient déjà occupé une partie de l'Arcadie. Cette partie de l'Arcadie n'était autre que l'Orestide, la Mœnalie et surtout la Parrhasie. Ils avaient soumis complétement les habitants de ce pays, établi à Basilis le siége de leurs opérations, fortifié la citadelle de Cypséla, près de Sciritis en Laconie. (Thuc., V., 29.)

Un autre témoignage de leurs conquêtes et des succès qui les assurèrent, c'est la statue de la Victoire que les Mantinéens dédièrent à Olympie. Cette Victoire n'avait pas d'ailes, et elle avait été faite à l'imitation de la statue en bois de la Victoire aptère d'Athènes. L'inscription ne disait pas à l'occasion de quelle guerre on avait fait cette offrande ; mais le nom du statuaire, Calamis, et les dates de sa vie (1)

(1) Dans son manuel de l'histoire de l'art, M. de Clarac fait naître Calamis en 490. En 467 il travaille avec Onatas au char d'Hiéron. Il vivait encore en 429. On ne sait pas au juste la date de sa mort.

Digitized by Google

donnent lieu de croire que ce fut bien à l'occasion des succès des Mantinéens dans la Parrhasie et la Mœnalie.

Tégée, qui semble avoir eu jusque-là une sorte de suprématie sur tous ces peuples, put-elle s'opposer à ces conquêtes? La guerre du Péloponèse, les expéditions de Sparte au dehors l'empêchèrent sans doute d'envoyer des forces suffisantes. Ce n'est qu'au moment où les deux partis traitèrent de la paix (421) qu'elle recouvra contre sa rivale toute sa liberté d'action.

« Dans l'hiver qui suivit la neuvième année de la guerre, les « Athéniens et les Lacédémoniens se tinrent en repos par suite de « l'armistice; mais les Tégéates et les Mantinéens combattirent avec « leurs alliés respectifs. » Ces paroles de Thucycide sont remarquables. Seule jusque-là, Tégée avait été assez forte pour rattacher à sa politique les Etats divisés de l'Arcadie. Désormais il y eut deux fédérations de villes : les villes démocratiques qui recherchèrent l'alliance de Mantinée, les villes aristocratiques qui restèrent dans celle de Tégée. (Thuc., IV, 134. — Poppo. Thuc., IV, 12.)

Un combat se livra à Laodicium, dans l'Orestide (1). La victoire fut indécise : chacun des deux peuples enfonça l'aile qui lui était opposée : les Mantinéens, les auxiliaires des Tégéates; les Tégéates, les auxiliaires des Mantinéens. Il y eut beaucoup de monde tué de part et d'autre, et la nuit seule mit fin au combat. Les Tégéates campèrent sur le champ de bataille et y dressèrent un trophée. Les Mantinéens, retirés à Bucolion, en élevèrent un aussi. Des deux côtés on envoya également des dépouilles à Delphes.

Mais déjà derrière Tégée les Mantinéens voyaient un adversaire plus redoutable, Sparte jalouse de la cité nouvelle et de l'incorporation de ses bourgs, ennemie de son gouvernement démocratique dont elle prévoyait la défection prochaine, irritée de ses agrandissements, qui violaient une des lois fondamentales de la ligue péloponésienne. Il n'y avait pas d'illusion à se faire. Les Lacédémoniens, devenus plus libres, ne toléreraient pas de pareilles conquêtes. Mantinée se chercha des alliés. Elle en trouva dans Argos, qui n'attendait pour agir que la fin de la trève de 30 ans; dans Athènes, qui, retenue

(1) Qu'était-ce que ce Laodicium? Pausanias parle d'une Λαδόγκια ou Λαδόκια qui ne semble avoir été qu'un faubourg de Mégalopolis, VIII, 44. — Polybe, d'un lieu qu'il appelle τὰ Λαοδίκια. Était-ce une ville? était-ce un pays? Καὶ μετὰ ταῦτα τῇ περὶ Λαοδίκια μάχῃ, etc. Casaubon traduit par *Laodicios campos*. — Quant à Bucolion, il était évidemment entre Laodicium et Mantinée, puisque les Mantinéens se retirèrent de ce côté.

Digitized by Google

encore par la paix de Nicias, n'était pas fâchée pourtant de susciter à Sparte de nouveaux ennemis. Dès lors la guerre du Péloponèse prit pour l'Arcadie un nouvel aspect. A la question générale se mêlèrent des intérêts tout personnels. Elle n'y avait été engagée d'abord qu'accidentellement, elle en devint pour quelque temps l'occasion et le théâtre. (Thuc., V, 14, 29.)

L'idée de faire d'Argos le centre d'une confédération anti-lacédémonienne appartint avant tout à Alcibiade. Mais les Mantinéens furent les premiers à l'embrasser avec ardeur. Leur défection et celle de leurs alliés ébranlèrent les Corinthiens et les Eléens. Il ne restait plus qu'à décider les Tégéates. L'exemple d'un Etat aussi puissant aurait entraîné l'accession de toutes les autres villes. Ils restèrent fidèles aux Lacédémoniens, et l'Arcadie, comme le reste du Péloponnèse, demeura divisée en deux camps. (Thuc., V, 29, 32.)

Le péril devenait grand pour Sparte. Il fallait agir sans retard. Elle le fit avec décision et vigueur. Les partisans de l'aristocratie l'appelaient dans la Parrhasie. C'était de ce côté qu'elle était le plus menacée : c'était là qu'elle trouvait sur ses frontières mêmes des garnisons mantinéennes placées dans des forteresses nouvellement construites. Elle y porta toutes ses forces. Les Argiens n'osèrent pas encore faire acte d'hostilité directe. Ils se contentèrent de mettre une garnison dans Mantinée, pendant que les citoyens de cette ville gardaient le pays menacé. Plistoanax, qui commandait les Lacédémoniens, s'empara successivement de Cypséla et des autres villes de la Parrhasie, et força les Mantinéens à se retirer. Il rendit la liberté aux Parrhasiens, démolit la forteresse et ramena ses troupes en Laconie. (420.)

Mantinée vaincue, Argos et Athènes ne pouvaient plus rester en arrière. Alcibiade, qui entretenait depuis longtemps des relations avec les Mantinéens, leur envoya aussitôt des émissaires pour leur dire de venir avec les Argiens et les Eléens demander l'alliance d'Athènes. Le traité fut conclu malgré la présence des ambassadeurs spartiates. Il donnait à Mantinée une position tout autre que celle qu'avait faite aux villes de l'Arcadie la confédération péloponésienne, il y avait égalité complète entre les parties contractantes. L'hégémonie n'était le privilége d'aucune cité. Elle appartenait tour à tour au peuple qui avait demandé des secours et sur le territoire duquel se faisait la guerre. Si les alliés jugeaient à propos de porter quelque part leurs forces réunies, ils devaient avoir chacun une part égale au commandement. De pareilles conditions étaient pour Mantinée la consécration de l'importance toute nouvelle qu'elle avait prise dans le Péloponèse. La politique d'Athènes dirigeait tout ; mais l'action allait surtout lui appartenir, à

Digitized by Google

elle et à Argos. C'est dans Mantinée que les députés des villes essayèrent une dernière fois, mais en vain, de s'entendre. C'est sous ses murs que Sparte, suivant l'expression d'Alcibiade, allait lutter pour son existence même. (Thuc., V, 33, 43, 47; VI, 16.)

Arrêtés deux fois, l'une à Leuctra, l'autre à Caryæ par ces craintes superstitieuses que les (1) Arcadiens ne connaissaient pas, les Lacédémoniens entrèrent enfin sur le territoire de Tégée avec toutes leurs forces et un grand nombre d'hilotes. Ils s'y réunirent aux Tégéates et à leurs alliés d'Arcadie, et marchèrent vers Phlionte où ils comptaient se réunir aux Béotiens. Arrivés à Methydrium, petite ville des plateaux les plus élevés de l'Orchoménie, ils rencontrèrent les Argiens et les Mantinéens. Ces derniers se préparaient à livrer bataille. Mais Agis leva son camp pendant la nuit. Il les trompa par une série de manœuvres habiles, et parvint enfin à les amener dans la plaine d'Argos, dans une position telle qu'ils étaient coupés de la ville par les Lacédémoniens et menacés sur leurs derrières par les troupes réunies de la Béotie, de Sicyone et de Mégare. Les Argiens proposèrent une trève de quatre mois qui fut acceptée par Agis. (419.)

Ce n'était le compte ni des Eléens, ni des Mantinéens. Leurs instances, réunies à celles des Athéniens, dont les troupes étaient arrivées trop tard, décidèrent les Argiens à reprendre les hostilités. La trève n'avait pu être faite légalement sans la participation des autres villes. Ils hésitèrent un moment, et rejoignirent enfin leurs alliés. (Thuc., V, 57-58, 61.)

On s'était décidé, sur la proposition des Mantinéens, à marcher d'abord contre Orchomène. Le plan de ces derniers était de s'emparer d'abord de cette ville, de se diriger ensuite sur Tégée, puis, en cas de succès, d'envahir la Laconie et de menacer Sparte elle-même.

Orchomène était une cité riche et puissante. Des deux plaines qui composaient son territoire, celle du nord était convertie en lac pendant une partie de l'année ; celle du sud, si majestueusement encadrée par l'Ostracina et par l'Arméniadès, était alors ce qu'elle est encore aujourd'hui, une des plaines les plus fertiles, les mieux cultivées et les mieux arrosées de la Grèce. On voit encore la trace des canaux creusés autrefois pour la direction et la décharge des eaux : c'est la même terre forte et grasse, le même pays riche en blé, riche en troupeaux. Les relations de cette ville avec Épidaure et Corinthe

(1) « Ils méprisaient l'astrologie, et n'imitaient pas les Spartiates, qui « attendaient la pleine lune avant de se mettre en campagne. » (Lucien, XXX, 7, 26.)

Digitized by Google

dataient de loin; son commerce avec ces deux ports devait être relativement considérable; c'est par eux qu'elle échangeait ses récoltes contre les produits étrangers. Orchomène avait été longtemps gouvernée par des tyrans. Ils dominaient, disait-on, sur une partie de l'Arcadie. Nous voyons, en effet, que l'Orchoménie s'étendit jusqu'au pays des Méthydriens et des Theisoens, jusqu'aux trois villes de Calliæ, Nonacris et Dipœna. Pausanias parle d'un Aristomélidas, tyran d'Orchomène, assassiné par Chronius pour avoir enlevé une jeune fille de Tégée. A l'époque où nous sommes parvenus (421), l'oligarchie avait succédé à la tyrannie. Orchomène était l'alliée fidèle de Sparte. C'est à cause d'elle que les Argiens avaient occupé Mantinée, pendant que les troupes de cette ville combattaient dans la Parrhasie. C'est dans ses murs que le roi spartiate avait déposé les ôtages exigés après la victoire. C'est à travers son territoire qu'Agis avait fait passer tout récemment son armée pour aller à Phlionte. Il importait aux Mantinéens et à leurs alliés de ne pas laisser derrière eux un ennemi si redoutable. Les Orchoméniens pouvaient envahir tout d'un coup le pays voisin, s'emparer de la ville et tomber ensuite sur les derrières des armées confédérées. De plus, Orchomène, une fois conquise, couvrait au nord les opérations des alliés et les protégeait contre une attaque des peuples venant de l'isthme. On s'en aperçut plus tard lorsque les Lacédémoniens, voyant Tégée menacée, appelèrent les Béotiens, les Phocidiens et les Locriens. (Paus., VIII. — Plut., *Par.*, 32.)

Ce plan servait en même temps les haines particulières de Mantinée. Les habitants d'Orchomène passaient pour n'être pas de race pélasgique : on disait qu'une colonie troyenne était venue autrefois s'y établir. C'est en s'appuyant sur cette différence d'origine que les Romains la séparèrent plus tard de la ligue achéenne et arcadienne. Ce fut là, dès le principe, une cause de mésintelligence entre les deux États ; le voisinage, la possession en commun du temple de Diane Hymnia accrurent encore les rivalités. Mantinée saisissait cette occasion d'assurer sa suprématie sur Orchomène. (Thuc., V, 61.)

Pendant que Sparte se fiait à la trève conclue avec Argos, les alliés se trouvèrent en deux jours devant Orchomène. Ils étaient trop nombreux et l'enceinte des murs était trop faible pour que la résistance pût être longue. Après plusieurs assauts donnés à la place, les assiégés, craignant de périr avant d'être secourus, convinrent avec les assiégeants d'entrer dans leur alliance, « de leur donner des ôtages pris parmi eux-mêmes et de remettre aux Mantinéens ceux « que les Spartiates leur avait confiés. » (Thuc., id.)

Digitized by Google

C'était là un coup de main heureux. Les Mantinéens proposèrent aussitôt dans le conseil des alliés de marcher sur Tégée. Les Éléens voulaient qu'on attaquât Lépréon; mais les alliés se rangèrent à l'avis des premiers. Tégée en effet était le boulevard de Sparte. L'occasion n'avait jamais été plus belle. Les Tégéates comme les Orchoméniens étaient réduits à leurs seules ressources, et l'on avait d'ailleurs des intelligences avec le parti démocratique. Peu s'en fallut qu'en l'absence des Spartiates la ville ne se détachât d'eux pour s'unir aux Argiens. Les partisans de Lacédémone purent encore l'avertir à temps. Il fallait se hâter. Le parti populaire parlait déjà d'ouvrir les portes aux ennemis. (Thuc., V, 62.)

Sparte comprit la gravité de la situation. Elle oublia pour un moment sa lenteur habituelle. Elle montra, nous dit Thucydide, une ardeur jusque-là sans exemple. Lacédémoniens et hilotes accoururent en masse dans la Mœnalie, à Orestium. Les vieillards, les adolescents encore peu aguerris faisaient partie de l'expédition. On les renvoya lorsqu'on fut en Arcadie. En même temps, on fit appel à ceux des États arcadiens qui était restés dans l'alliance de Sparte, et l'on prévint les peuples d'au delà de l'isthme de se porter en toute hâte sur Mantinée. Mais le passage ne leur était pas facile. Stymphale s'était prononcée pour Argos. Orchomène venait d'être prise. Les alliés n'avaient plus à craindre d'être entourés comme lors de l'expédition d'Agis dans l'Argolide. (Thuc., V, 64.)

Tégée garantie et les alliés de l'Arcadie arrivés, Agis se jette avec ses troupes sur le territoire des Mantinéens, campe près du temple d'Hercule et de là ravage tout le pays. Ce temple d'Hercule n'est mentionné par aucun autre écrivain que Thucydide : selon toute apparence, il n'était pas loin de la ville. Pendant ce temps, les alliés « s'étaient emparés d'une position forte et difficile à gravir, et ils s'y « étaient rangés en bataille. » Ces paroles de l'historien désignent certainement l'Alésius situé à l'est de la ville et dominant toute la plaine. Cette colline était destinée à jouer un grand rôle dans tous les combats qui se livrèrent près de Mantinée. D'après Pausanias, Philippe lui-même s'y établit plus tard. C'était, en effet, le premier point à occuper pour une armée alliée ou ennemie. (Paus., VIII, 7. — Thuc., V, 69, sq.)

Malgré l'avantage que cette position donnait aux alliés, Agis était sur le point de livrer bataille. Mais tout à coup il ramène ses troupes en arrière, dépasse le Pélagus et le temple de Jupiter Charmon et rentre dans la Tégéatide, où les ramifications du Parthénius le dérobent à la vue des ennemis.

Digitized by Google

Il s'agissait pour lui de les attirer dans la plaine, afin de combattre dans des conditionsmoi ns défavorables. Des Tégéates lui en suggérèrent le moyen. C'était, comme ils l'avaient fait bien souvent eux-mêmes, de détourner les eaux que les Mantinéens dirigeaient de leur territoire vers le catavothron des Corythéens. Les soldats s'employèrent aussitôt à ce travail et Agis resta toute une journée au même endroit, c'est-à-dire à quelques stades du Pélagus, la droite rapprochée des montagnes. Le même jour, les Mantinéens et leurs alliés descendaient de l'Alésius. Étonnés de ne plus voir les Spartiates, ils avaient d'abord attendu dans leur position, mais les plaintes des soldats avaient bientôt décidé les généraux à l'abandonner. Ils se portèrent donc en avant, et, la nuit venue, campèrent dans la plaine. Le lendemain, ils se rangèrent en bataille, parce qu'ils devaient combattre s'ils rencontraient l'ennemi.

Cependant les Lacédémoniens s'étaient mis en marche pour rentrer dans leur camp, près du temple d'Hercule. Ils s'avançaient en désordre, lorsque tout à coup, en tournant les ramifications les plus avancées du Parthénius, ils aperçurent les Mantinéens rangés en avant de l'Alésius, à travers la plaine et parallèlement à la ville. Pendant un moment la terreur fut à son comble. Agis donne ses ordres à la hâte. Les Spartiates et les Scirites se placent à l'aile gauche; les Lacédémoniens, les Arcadiens-Hérœens et les Mœnaliens au centre, les Tégéates à l'aile droite. Leur front de bataille s'étendait ainsi en face de celui des ennemis, entre Scopé et les derniers versants de la montagne, non loin defs rontières des deux États. Du côté des alliés, les Athéniens occupaient l'aile gauche, les Argiens étaient au centre: les Mantinéens à l'aile droite avec leurs alliés arcadiens, c'est-à-dire les Stymphaliens, les Orchoméniens et peut-être une partie des Mœnaliens. Les Mantinéens avaient la place d'honneur, parce que le combat se livrait sur leur territoire. C'étaient eux d'ailleurs qui engageaient dans cette lutte les intérêts les plus pressants. « Il s'agissait pour eux de la patrie, de la domination « et de l'esclavage; de n'être pas privés de l'une après l'avoir con- « nue, et de ne pas retomber dans l'autre. » Ils le sentaient sans doute; aussi se montrèrent-ils dignes de leur vieille réputation, tels qu'ils avaient été à Olpæ, alors qu'ils étaient les alliés des Spartiates. (Voir la carte de le plaine de Mantinée et de Tégée dans Leake. *Voy. en Mor.*, III.)

Dès le commencement de l'action, l'aile des Mantinéens déborda les Scirites; l'aile des Tégéates et des Lacédémoniens déborda les Athéniens. Comme à Laodicium, elles triomphèrent chacune des

Digitized by Google

corps qui leur étaient opposés. La fuite des Athéniens fit pencher la victoire du côté des ennemis. Les deux ailes de l'armée d'Agis se réunirent pour envelopper les Mantinéens. La plupart périrent. On compta parmi les morts 200 Mantinéens, 700 Argiens, Ornéates et Cléonéens, 200 Athéniens et Éginètes. Telles étaient pour Sparte l'importance de cette bataille et sa crainte d'une défaite, que les éphores avaient renvoyé les vieillards et la jeunesse au secours des troupes déjà en campagne. Plistoanax apprit à Tégée le succès d'Agis et s'en retourna (418). (Thuc., V. 75.)

Argos traita aussitôt de la paix (417). Les Lacédémoniens redemandaient d'abord les prisonniers mœnaliens, les ôtages livrés par les habitants d'Orchomène, les ôtages de la Parrhasie que Plistoanax avait laissés dans cette ville et que les alliés avaient repris. Ils stipulaient, en outre, et c'était là le point important pour eux, c'était là ce qui ruinait toutes les tentatives de Mantinée, que tous les États grands ou petits seraient libres, indépendants et conserveraient leurs lois nationales. Les Mantinéens voulurent résister d'abord; mais ils étaient trop faibles sans les Argiens. Ils durent faire aussi leur accommodement, renoncer à l'empire des villes et subir le joug du plus fort. Le jour n'était pas loin où Sparte, débarrassée d'Athènes, se montrerait plus exigeante à leur égard et ne se contenterait pas de leur enlever leur influence au dehors (1).

Ils n'étaient pas du reste abattus par ce revers. Quoique redescendus au rang d'allié de Sparte, ils n'abdiquaient ni leurs sympathies, ni leurs haines. Lorsqu'une révolution démocratique renversa l'oligarchie à Argos, ils la favorisèrent et aidèrent à la construction des nouvelles murailles. Lorsque la guerre de Sicile fut décidée par les Athéniens, ils fournirent à Alcibiade 500 hommes, suivant Plutarque, 250 suivant Thucydide. « Ce fut par amitié pour les Athéniens, dit « Pausanias, qu'ils s'associèrent à cette expédition. » (Paus., VIII, 8. — Thuc., V, 82.)

Quoi qu'il en soit, le rôle de l'Arcadie était fini dans la guerre du Péloponèse. De l'effort qu'elle venait de faire, il ne restait que des rancunes plus vives, que des inimitiés plus profondes entre les divers États qui s'étaient prononcés, les uns pour Tégée, les autres pour Mantinée. Sparte avait repris tout son empire sur les peuples de la presqu'île. Athènes rentrait directement et avec toutes ses forces dans la lutte où elle devait succomber. La Sicile, les îles de

(1) D'après Xénophon, le traité qu'ils conclurent alors était pour 30 ans.

Digitized by Google

la mer Égée, l'Hellespont, la Propontide, l'Attique devaient voir tour à tour ses succès et ses revers. Que pouvait faire l'Arcadie? Elle donna hommes et argent sur les ordres de Lacédémone. Elle fournit des mercenaires aux deux partis. Ces soldats, attirés par l'appât du gain et habitués à combattre tous ceux contre lesquels on les conduisait, portaient cependant sur un sol étranger les haines qui les divisaient dans leur patrie : « Les Mantinéens et d'autres Arca-« diens stipendiés, nous dit Thucydide, marchaient avec plaisir, « parce qu'ils regardaient comme des ennemis les Arcadiens venus « avec les Corinthiens. » (Thuc., VII, 57.)

Dans la dernière période de la guerre, où les Spartiates firent un effort plus vigoureux que jamais, les Arcadiens furent obligés de contribuer avec les Pelléniens et les Sicyoniens pour dix vaisseaux. Ils formèrent jusqu'à la fin une partie considérable des armées de Lacédémone. Nous en trouvons une preuve dans les paroles du Mantinéen Lycomède à ses concitoyens, après la fondation de Megalopolis : « Les Lacédémoniens ont-ils jamais fait sans nous une incursion « dans l'Attique? Sans nous auraient-ils jamais pris Athènes ? » (404.)

VII.

L'ARCADIE SOUS LA DOMINATION DE SPARTE, DEPUIS LA FIN DE LA GUERRE DU PÉLOPONÈSE JUSQU'A LA BATAILLE DE LENCTUS (404-371). — MANTINÉE.

L'Arcadie, en effet, était depuis longtemps pour Sparte une pépinière d'hoplites vigoureux, de soldats robustes et endurcis. Plus la cité de Lycurgue voyait diminuer le nombre de ses citoyens, plus elle sentait combien il lui était utile de tenir sous sa domination un pays pauvre, mais belliqueux et bien peuplé, où elle trouvait toujours de quoi recruter ses armées. Désormais, c'est à Tégée que toutes les expéditions s'organisent. C'est là que s'arrêtent successivement les rois Pausanias, Agésilas, Agésipolis : c'est de là qu'ils envoient dans les différentes parties de l'Arcadie les chefs (ξέναγοι) chargés de lever les troupes étrangères. Sparte connaissait bien d'ailleurs le peuple dont elle se servait : elle lui laissait son territoire et lui permettait de ravager celui des autres. Elle attirait à elle une foule de volontaires par l'espoir seul du butin. Dans l'expédition d'Agis en Elide (402), un grand nombre d'Arcadiens vinrent de leur plein gré se ranger sous ses ordres, afin de prendre part au pillage de cette riche contrée. Ce n'était pas acheter trop cher le concours des sol-

Digitized by Google

dats les plus forts, les mieux faits pour supporter les fatigues après les Spartiates eux-mêmes. (Xén., *H. G.*, V, 2, 19.)

Ces qualités se déployèrent d'une manière admirable dans la retraite des 10,000 (401-400). Mantinée, Orchomène, Stymphale, Methydrium, Lusoi, les villes de la Parrhasie avaient fourni des mercenaires à Cyrus. Les Arcadiens réunis aux Achéens formaient un corps de plus de 5,400 hoplites. C'était la moitié de l'armée grecque. Si le salut commun fut surtout l'œuvre de Xénophon, le courage inébranlable, quoique défiant et grondeur des chefs arcadiens, ne le seconda pas peu dans sa tâche. Après la bataille du Cunaxa, Cléanor d'Orchomène répondait qu'ils mourraient tous plutôt que d'abandonner leurs armes. Dans le pays des Toaques, Aristonyme de Methydrium, Agasias de Stymphale, Callimaque, de Parrhasie, se disputaient l'honneur de frayer les premiers, au risque de leur vie, un passage à l'armée, et cette noble émulation ranimait les Grecs après tant de souffrances et de fatigues. Dans l'assaut donné à la ville des Driles, le même Agasias déposait ses armes et escaladait les murs revêtu d'une simple tunique. (Xén., *Anab., pass.*)

Éloignés depuis longtemps de leur patrie et vendant partout leur insouciant courage, les mercenaires arcadiens conservaient une grande indépendance de sentiments. L'un d'eux raillait ouvertement la prétention des Spartiates à commander partout où ils se trouvaient : « C'est une chose ridicule que Xénophon ne puisse être « nommé généralissime. Les Lacédémoniens se fâcheront bientôt, si « l'on ne choisit pas un des leurs pour roi du festin. A ce compte, il « ne nous sera même pas possible, à nous qui sommes Arcadiens, « d'être commandants de cohorte. » On n'osait pas parler aussi librement sur le sol de la patrie. Les peuples qui étaient restés fidèles à Sparte ne sentaient pas au même degré que les autres tout ce que sa domination avait de tyrannique. Les Parrhasiens et les Mœnaliens, rentrés dans leurs bourgs, y avaient retrouvé le gouvernement auquel ils étaient habitués. Tégée, que sa haine contre Mantinée avait rendu inébranlable dans son attachement à ses vainqueurs, était alors une des villes les plus riches et les plus florissantes du Péloponèse. C'est en 395, la dernière année de la quatre-vingt-seizième olympiade, que l'ancien temple de Minerve Aléa fut détruit par les flammes, et que Scopas de Paros en reconstruisit un autre qui réunissait les trois ordres d'architecture et qui passait pour le plus beau et le plus grand de tous les temples de la presqu'île. Les Héréens, qui avaient combattu à Mantinée sous les ordres d'Agis, avaient profité de son expédition en Élide pour renouveler leur

Digitized by Google

prétentions au sujet des pays voisins. Les frontières entre les deux États n'étaient pas nettement tracées. Les Éléens prétendaient que leur territoire allait jusqu'au tombeau de Chœrœbus, les Héréens que l'Arcadie s'étendait jusqu'à l'Erymanthe, et par conséquent que les villes de Lasion et d'Acrorium en faisaient partie. C'était là un sujet de querelles incessantes. « La Triphylie appartenait tour à tour, nous dit Diodore, au parti le plus fort. » Les Lacédémoniens firent droit à une partie des réclamations de leurs alliés. Il est certain qu'à partir de ce moment les Héréens eurent Lasion en leur possession. Ce que nous voyons encore, ce sont leurs relations constantes avec les Spartiates. Agis s'arrêta dans la ville en revenant de l'Elide : il y mourut, et les Héréens vinrent dans sa patrie témoigner de ses dernières paroles au sujet de son fils Léotychidès. (Paus., VIII, 26, 45; III. — Diod. S., XV, 77, 2. — Xén., *H. G.*, III, 2, 32.)

Tous ces peuples profitaient jusqu'à un certain point du triomphe de Sparte. Cependant l'orgueil de cette cité, sa domination impérieuse et défiante qu'elle ne cherchait plus à déguiser sous le nom d'hégémonie, le tribut annuel de mille talents qu'elle demandait aux alliés, les persécutions organisées partout contre le parti populaire, la pression exercée sur les affaires intérieures des cités par les harmostes lacédémoniens ou par les magistrats nommés sous leur influence, tout cela devait aigrir profondément les esprits. Dans l'expédition d'Agésilas (396), il y avait 200 néodamodes et 6,000 alliés. L'Arcadie, suivant son habitude, avait largement fourni son contingent ; mais « ce fut par nécessité plutôt que par bienveillance. » « Que penser des Achéens et des Arcadiens ? disaient les députés « de Thèbes au peuple d'Athènes. Dans la guerre qui a été faite « contre vous, sur les prières instantes des Lacédémoniens, ils ont « consenti à prendre leur part des peines, des fatigues, des dépenses. « Mais, une fois le but atteint, quels sont, je vous le demande, les « honneurs et le pouvoir que l'on ait partagés avec eux? » (Xén., *H. G.*, III, 5, 12, — Paus., VIII, 6.)

Mais c'était surtout sur l'alliée d'Athènes et d'Argos, c'était sur Mantinée et sur les peuples fidèles à sa cause, que Sparte, victorieuse de tous ses ennemis, avait appesanti son joug. Affaiblis par leurs défaites, liés par une trève de trente ans, gouvernés par des magistrats qui n'étaient que les instruments d'un pouvoir étranger, forcés de livrer sans cesse un passage sur leur territoire aux soldats lacédémoniens, ils subissaient la loi de la nécessité, tout en s'en irritant. Ils servaient Sparte par peur, parce que, suivant leurs propres expressions, « elle était placée sur leurs flancs comme une citadelle,

Digitized by Google

« tenant le Péloponèse entier sous sa garde. » Et en cela ils ne différaient pas du reste de la Grèce : « Dès qu'un Lacédémonien parlait, « toutes les villes obéissaient. » (Xén., *H. G.*, id.)

Dans la guerre de Corinthe, où Argos et Athènes reprirent les armes contre Sparte, Mantinée dut fournir son contingent de troupes aux Lacédémoniens et les réunir à celles des Tégéates (394). L'Arcadie tout entière en fit autant. Malgré le courage dont ils avaient donné de nouvelles preuves au combat de Némée (394), les lourds hoplites arcadiens étaient déconcertés par l'agilité des peltastes d'Iphicrate. Ils éprouvèrent des échecs partiels, et ne purent empêcher les ennemis de faire maintes et maintes excursions dans leur pays. Iphicrate s'avança même sous les murs de Stymphale, et en fit le siége. Voyant qu'il ne pouvait réussir à la prendre, il résolut de boucher les gouffres de l'Erasinus avec une grande quantité d'éponges qu'il s'était procurées ; mais des signes du ciel le détournèrent de son entreprise (1). (Xén., *H. G.*, IV, 4, 14, 16.)

La haine entre les Arcadiens et les Spartiates s'augmentait encore des succès des peltastes. Dans un engagement près de Léchœum, les Mantinéens eurent un moment de panique, et s'enfuirent en laissant quelques-uns des leurs sur le terrain. Les Lacédémoniens les raillaient et disaient que leurs alliés avaient peur des troupes d'Iphicrate comme les enfants des spectres. (Xén. *H. G.* IV, 4, 17.)

(1) « Stymphale était d'abord tout près du lac, » auquel elle a donné son nom, parce que les catavothra n'étaient pas assez larges pour l'écoulement des eaux. A la suite des travaux considérables que l'on entreprit à ce sujet, le lac se rétrécit et « la ville s'en trouva à 50 stades. » (Strab., VIII, 388.) Ces travaux nous expliquent le passage où Pausanias dit que « la ville était anciennement dans un autre endroit du pays. » Dans l'origine, en effet, Stymphale devait être sur les points les plus élevés du cap avancé que projette le Cyllène, et qui sépare la vallée actuelle de Chionia de la plaine proprement dite. Plus tard elle abandonna ces hauteurs, où il ne resta plus que des temples, pour descendre dans la vallée de Chionia et même dans la plaine que les eaux ne recouvraient plus. On comprend dès lors le projet d'Iphicrate. Essayer de boucher les gouffres souterrains, c'était menacer la ville du plus grand de tous les dangers. Aujourd'hui les catavothra se sont de nouveau encombrés : les eaux ont reconquis tout le terrain qu'on leur avait arraché, et arrivent dans la saison des pluies jusqu'aux ramifications du Cyllène. Pour bien connaître l'ancienne Stymphale, il faut, comme je l'ai fait, en visiter les ruines au mois d'octobre. Les eaux sont alors très-basses et vous laissent voir un mur de 10 pieds d'épaisseur avec des tours rondes, et de nombreuses traces de fondations qu'elles recouvrent pendant l'hiver et le printemps.

Digitized by Google

A leur tour les soldats d'Agésilas furent surpris et taillés en pièces. On les ramena en arrière ; mais on eut soin de les faire passer la nuit à Mantinée pour qu'il ne vissent pas la joie que leur défaite devait causer aux habitants. Un tel état de choses ne pouvait durer.

La paix d'Antalcidas donna à Mantinée un moment de répit et d'espérance. Elle recouvrait avec toutes les villes de la Grèce son autonomie et sa liberté (387). Elle en profita pour se donner des magistrats véritablement populaires et pour demander des comptes rigoureux à ceux qui avaient administré sous l'influence lacédémonienne. Là, comme partout ailleurs, il y eut des exils, des vengeances, et partant des plaintes nombreuses. C'était ce que voulait Sparte. Après les humiliations qu'elle avait infligées à Corinthe et à Argos, une seule ville l'inquiétait encore. Elle voulait faire subir à Mantinée le même sort qu'à Élis : détruire les murs de la ville, en disperser les habitants, remplacer une cité forte et unie par des bourgs faibles et isolés. Ce dessein, elle l'accomplit au lendemain même de cette paix qui n'était pour elle qu'un lourd fardeau, parce qu'elle gênait ses idées de domination sur la Grèce. (Xén., *H. G.*, IV, 5, 18.)

Les prétextes ne lui manquaient pas : Mantinée avait conspiré avec ses ennemis. Elle s'était réjouie de tous ses malheurs et affligée de tous ses succès. Elle avait allégué la trève pour se dispenser d'envoyer des secours et, lorsqu'elle l'avait fait, ç'avait été avec peu d'empressement. Enfin, dans la dernière guerre contre Argos, elle avait fait passer du blé aux assiégés. (Xén., *H. G.*, V, 2, 1, 3.)

En réalité, Mantinée était coupable d'avoir une constitution démocratique. Ses sentiments n'étaient pas ceux d'une alliée humiliée et asservie. Les ressources ne lui manquaient pas : le blé abondait dans ses murs. Elle avait profité de la trève de trente ans pour réparer ses pertes, accroître sa population dont les Lacédémoniens pouvaient se moquer, mais qui n'en passait pas moins pour la plus brave de l'Arcadie. C'était aux yeux de Sparte autant de motifs pour frapper un coup décisif. (Diod. S., XV, 5, 3, 4.)

Des députés vinrent donc sommer les Mantinéens de détruire leurs murailles. Ce gage de la sincérité de leur alliance pouvait seul dissiper tous les soupçons. Les habitants refusèrent et, comme la paix de trente ans venait de finir, la guerre fut déclarée. Mantinée n'avait rien à espérer d'Argos, alors entre les mains de la faction oligarchique. Elle demanda du secours à Athènes. Sur son refus, elle n'en prépara pas moins une vigoureuse résistance.

Agésipolis arriva pendant l'été, alors que les eaux étaient basses

Digitized by Google

(386). Il commença, suivant l'habitude, par ravager le territoire, puis donna à la ville plusieurs assauts qui échouèrent tous devant le courage des habitants. Il recourut alors à un autre moyen. Il fit creuser par la moitié de ses soldats un fossé tout autour des remparts, tandis que l'autre moitié veillait à la sûreté des travailleurs. Le fossé creusé, il fit élever un mur et essaya de réduire la place par la famine. Mais les assiégés avaient du blé en abondance. De plus, ils entretenaient des intelligences avec les alliés mêmes d'Agésipolis. Ceux-ci, obligés de le suivre à la guerre, n'en étaient pas moins bien disposés pour les Mantinéens : ils leur faisaient parvenir pendant la nuit tout ce dont ils avaient besoin. Les Spartiates s'en aperçurent et lâchèrent un grand nombre de chiens dans le camp et dans la partie la plus rapprochée de la ville. (Diod. S., XV, 12. — Xén., *H. G.*, V, 2, 7.)

Pendant ce temps la mauvaise saison était arrivée. Les eaux devenaient très-abondantes et commençaient à inonder les terres les plus basses. Les Mantinéens, afin sans doute de ne plus être forcés de recourir aux sources de Mélangie (v. Paus.), avaient détourné un des bras de l'Ophis et l'avaient fait passer au milieu de leur ville. Agésipolis en conçut l'idée de renouveler un stratagème célèbre chez les Grecs et que Cimon, fils de Miltiade, avait employé le premier au siége d'Éione. Il éleva une digue et fit refluer les eaux impétueuses du torrent contre la ville. Par malheur pour les assiégés, Mantinée n'était défendue que par des tours et des murs en briques. Ils résistaient mieux aux machines de guerre que les murs en pierres qui se brisent et dont les assises se désunissent ; mais les briques devaient se dissoudre dans l'eau. Déjà celle-ci s'élevait au-dessus des fondements des édifices et des remparts. L'héroïque constance des Mantinéens ne les abandonna pas dans cette extrémité ; ils firent un dernier effort ; ils tentèrent de soutenir les murs des tours avec des poutres. L'eau fut la plus forte. Après la chute du mur sur tous les points, il ne leur restait d'autre alternative que celle de tomber comme prisonniers de guerre entre les mains des ennemis. Ils se rendirent (385). (Paus., VIII, 8.)

Les chefs du parti populaire, au nombre de soixante, s'attendaient à être massacrés. Mais Pausanias, père d'Agésipolis, qui s'était retiré à Tégée dès l'an 395, intervint en leur faveur. Il obtint pour eux qu'ils auraient la vie sauve, à la condition qu'ils sortiraient de leur patrie. Il fallut protéger leur départ et les défendre contre les fureurs du parti aristocratique. « Des deux côtés de la route, à partir « des portes, se tenaient les soldats lacédémoniens armés de leurs

Digitized by Google

« lances et regardant ceux qui sortaient. Malgré leur haine, ils les « respectaient beaucoup mieux que n'eussent fait les partisans de « l'oligarchie. »

Les murs de Mantinée furent détruits et avec eux une partie de la ville. Les citoyens se virent forcés de raser eux-mêmes leurs maisons. On laissa quelques habitants dans la partie épargnée, et la plus grande des cités arcadiennes redevint ce qu'elle était autrefois, un simple bourg. Les quatre autres bourgs de la plaine furent repeuplés et placés sous la direction des grands que Sparte avait ramenés. On affecta dès lors de les traiter comme autant d'États distincts ; dans les guerres qui suivirent, on leur envoya à chacun en particulier un chef chargé de lever des troupes.

Lacédémone avait atteint son but; mais cela ne suffit pas à Xénophon. Il cherche à prouver que les Mantinéens gagnèrent au nouvel état de choses. Ils devinrent plus riches ; ils eurent plus de sécurité; ils ne tardèrent pas à se réjouir d'être débarrassés d'une démagogie tyrannique. Le partial ami de Lacédémone se trompe. Dès que Mantinée put le faire, elle revint à ce gouvernement qui avait été la principale cause de sa grandeur, et ce fut en le recouvrant qu'elle conçut une pensée généreuse, celle de fonder une confédération arcadienne et de combattre avec les forces réunies d'une nation trop longtemps divisée une domination égoïste et peu jalouse de se légitimer par des bienfaits.

Mantinée soumise retombait dans le calme apparent de la servitude. Partout ailleurs ce n'était qu'agitation et discorde. Réactions démocratiques, exil des oligarques, luttes entre les deux factions entretenues par leurs forces à peu près égales et surtout par la politique de Sparte, guerres d'États à États : voilà ce que nous trouvons dans l'Arcadie, comme dans beaucoup d'autres parties de la Grèce, après le traité d'Antalcidas. (Diod. S., XV, 5, 2, 3.)

De bonne heure démocratique, puis soumise à l'aristocratie sous l'influence lacédémonienne, Phigalie à la paix nouvelle avait chassé les oligarques. Les exilés engagèrent la lutte avec le parti vainqueur. Ils se réfugièrent sur le territoire voisin et occupèrent la place fortifiée d'Héræa. De là ils marchent un jour sur Phigalie, surprennent la ville au milieu des fêtes de Bacchus, tombent à l'improviste sur les citoyens rassemblés au théâtre, en égorgent un grand nombre et se retirent à Sparte après ce sanglant coup de main. (Diod. S., XV, 40, 2.)

C'est à ces faits, suivant toute probabilité, qu'il faut rattacher la

Digitized by Google

fondation de la nouvelle Héræa (1) et l'incorporation des neufs bourgs dont parle Strabon. Cléombrote, roi de Sparte, successeur d'Agésipolis, son frère, y présida. En cela les Lacédémoniens ne démentirent pas la politique qui leur avait fait détruire Mantinée. Ils fondaient Héræa, comme ils relevaient Platée; ils détruisaient toute grande cité qui leur était hostile ; ils en créaient au contraire en face des peuples ennemis pour les affaiblir. Les Héréens avaient donné depuis longtemps des gages de fidélité à Sparte. En concentrant leurs forces, elle opposait aux Éléens des ennemis capables de contenir leurs intentions hostiles, aux Phigaliens un Etat plus propre à les tenir en échec et à y combattre le parti populaire. (Strab., VIII, 3, 2.)

Ce n'étaient pas seulement Héræa et Phigalie qui se faisaient la guerre. Un témoignage indirect de Xénophon nous prouve qu'à la même époque il y eut de longues querelles entre les habitants d'Orchomène et de Clitor. Ces derniers entretenaient des mercenaires. Sparte les laissa d'abord se combattre et s'affaiblir l'un l'autre. Mais en 378 elle eut besoin de réunir le plus de forces possibles contre l'alliance athénienne et thébaine. Elle intervint entre les deux États.

(1) « Cléombrote ou Cléonyme présida à l'incorporation des bourgs « d'Héræa. » (Strab., VIII, 3, 1.) — Malgré le texte de Strabon, nous ne pouvons nous arrêter à Cléonyme. Les passages de la politique où il est question de la démocratie héréenne prouvent que l'incorporation des bourgs avait eu lieu avant le temps où Aristote composa son livre. Or, Cléonyme est postérieur à Aristote : même observation pour Cléombrote II, qui vivait en 256. Toute la question est donc entre Cléombrote, fils d'Anaxandride et tuteur de Plistarque, et Cléombrote, roi de Sparte, de 380 à 371. Cléombrote, fils d'Anaxandride, meurt quelque temps après la bataille de Salamine : il ne resta donc qu'une année tuteur de Plistarque. On ne voit pas dans quel but ni à quelle occasion il aurait opéré cette incorporation. Tout s'explique, au contraire, en rapportant à Cléombrote Ier la fondation d'Héræa.

Héræa était située sur les bords de l'Alphée, non loin de l'endroit où il reçoit les eaux du Ladon et de l'Erymanthe. L'emplacement était très-favorable pour une grande ville. Une pente douce conduisait insensiblement des hauteurs où se trouvait l'acropole jusqu'à la rive du fleuve. On vantait ses vins, qui rendaient les hommes furieux et les femmes fécondes; ses campagnes fertiles, ses promenades de myrtes et d'autres arbres cultivés. Ses temples principaux étaient le temple de Pan et les deux temples de Bacchus, dont nous avons parlé. (Paus. VIII, 26.) Aujourd'hui, on trouve à peine quelques pierres helléniques sur l'emplacement de la ville : il n'est pas jusqu'aux myrtes qui ont aussi disparu.

Digitized by Google

Agésilas convint avec les Clitoriens qu'ils lui céderaient leurs troupes auxiliaires, s'entendit avec le chef des mercenaires pour une solde mensuelle et lui ordonna d'aller occuper les défilés du Cithéron. En même temps il prévint les Orchoméniens qu'ils eussent à cesser la guerre pendant tout le temps de son expédition. Si quelque Etat attaquait Clitor pendant que ses forces étaient hors du Péloponèse, il menaçait de marcher aussitôt contre lui, suivant les lois de la confédération. (Xén. *H. G.*, V, 14, 37.)

Ainsi Sparte faisait à son gré la paix ou la guerre en Arcadie. Jamais elle n'y avait été plus puissante; jamais le pays n'avait été plus malheureux. Aussi le mécontentement était-il à son comble et la défection imminente au premier échec qu'elle éprouverait. Aux maux déjà si grands causés par la guerre, l'anarchie, les luttes entre les factions contraires, venaient se joindre des désastres d'un autre genre. L'année 373, si fatale aux Achéens, ne le fut pas moins sans doute pour l'Arcadie. Elle dut éprouver quelques-uns de ces accidents terribles dont parlent Strabon, Ératosthène, Pausanias et Plutarque. (Strab., VIII, *Arc.*, 2. — Plut., *Sera. Num. Vind.*, XII.— Diod., XV, 48, 1.)

Cependant la délivrance de Thèbes, l'attitude nouvelle que cette cité avait prise, le rétablissement de la confédération athénienne avaient fait sentir à Sparte la nécessité de traiter moins durement ses alliés. Elle organisa plus équitablement les contributions et divisa la ligue en dix sections pour rendre les levées plus régulières. Seul entre tous les peuples alliés, les Arcadiens comptaient pour deux sections, ce qui montre bien l'importance des contingents qu'ils fournissaient à Lacédémone et l'intérêt qu'elle avait à les ménager dans les circonstances critiques. Cette douceur forcée arriva trop tard. La bataille de Leuctres le prouva. Comme tous les autres alliés, les Arcadiens montrèrent dans cette occasion la haine qu'ils portaient aux maîtres du Péloponèse. Ils cédèrent partout où ils furent attaqués (371). (Paus., IX, 13.)

VIII.

ÉTAT SOCIAL ET POLITIQUE DE L'ARCADIE. — INSTITUTIONS GÉNÉRALES ET PARTICULIÈRES. — INDUSTRIE ET COMMERCE. — MŒURS ET COUTUMES.

L'effet de la victoire des Thébains fut immense. C'était le succès le plus éclatant que des Grecs eussent jamais obtenu sur d'autres

Digitized by Google

Grecs. C'était la première fois que les Spartiates s'avouaient vaincus sur terre. Leur puissance en fut ébranlée jusque dans ses fondements. Pas une ville, pas un bourg dans le Péloponèse qui n'en ressentît le contre-coup. Pour l'Arcadie surtout, ce fut là un événement d'une portée considérable. Il changea sa situation politique. Il donna un corps à des projets jusqu'alors vagues et impraticables, qui produisirent une révolution d'une importance réelle. Pendant que Thèbes essayait de succéder à Sparte, l'Arcadie, rendue au gouvernement démocratique, conçut l'ambition d'unir toutes ses forces et de devenir ainsi la puissance prépondérante dans le Péloponèse.

C'est le plus beau moment de son histoire. Cette nation si obscure, si divisée, si pleine d'agitations sans intérêt et sans grandeur, eut un jour au moins des pensées de patriotisme et d'union. Pourquoi fut-elle au bout de quelques années convaincue d'une complète impuissance? Nous le saurons en étudiant, à ce moment décisif pour elle, l'état social et politique de ses habitants, leurs institutions, leurs mœurs et leurs coutumes.

1° Etat social et politique des peuples de l'Arcadie.

« La Messénie, la Laconie, l'Argolide, Corinthe, Sycione, l'Achaïe, « l'Elide nous montrent [toutes dès le principe] les populations « partagées en castes dominantes et en castes asservies, l'art de la « guerre s'organisant à part et fondant ses loisirs sur le travail des « classes désarmées qu'il méprise. » (Wallon, *Hist. de l'Esc.*, I, 3.)

En fut-il de même des peuples de l'antique Arcadie? Tout d'abord nous saisissons entre eux et les autres nations du Péloponèse cette différence essentielle, qu'ils ne conquirent pas leur territoire et qu'ils ne furent pas eux-mêmes conquis. Il y eut fusion entre les Pélasges et les Hellènes, et non pas substitution violente d'une race à l'autre. En supposant même que les nouvelles tribus guerrières aient exercé une sorte de domination sur les premiers habitants, cette domination n'établit pas une distinction radicale entre les deux classes de la population. Quant à l'invasion dorienne qui enfanta partout où elle s'établit un état de choses comparable au servage des nations germaniques, c'est un fait constant que l'Arcadie seule n'en connut pas les maux. Il y aurait donc lieu de s'étonner, si l'on y trouvait une caste asservie, si l'état social de ses peuples ne différait pas de celui de leurs voisins. Sur ce point Aristote est positif : « Les hilotes, « dit-il, ont souvent causé des troubles à Lacédémone. Il n'en est « pas ainsi en Crète. Peut-être les Crétois doivent-ils cet avantage « à des circonstances locales. Lorsque les petits Etats de cette île « se font la guerre, ils ne favorisent jamais la révolte des esclaves,

Digitized by Google

« attendu qu'ils en ont aussi dont la condition est la même. Mais les « Lacédémoniens ont pour voisins et souvent pour ennemis les « peuples de l'Argolide et de l'Arcadie, qui n'ont point d'hilotes. » (Arist., *Pol.*, II, 7.)

Si l'on peut contester l'exactitude de cette dernière assertion au sujet d'Argos, elle reste avec toute sa valeur pour ce qui concerne les Arcadiens. La grande distinction qui est la base de tous les gouvernements doriens, l'oisiveté privilégiée des citoyens, le travail laissé entre les mains des classes inférieures, n'existe pas chez eux. « Du temps de l'Arcadien Actæon, dit la fable, tous les hommes « travaillaient de leurs mains; ils n'avaient pas de serviteurs : ils « labouraient eux-mêmes, et celui-là était le plus riche qui montrait « le plus d'activité. » Même après que l'on eut des esclaves, il en fut toujours ainsi dans cette contrée, et c'est sans doute à cette communauté d'occupation et de travaux, qu'il faut attribuer les rapports de familiarité qui existaient entre les maîtres et les serviteurs. « En Arcadie, on les admettait tous également dans les « festins solennels : tous mangeaient à la même table, avaient les « mêmes mets, et buvaient dans la même coupe. » A Phigalie particulièrement « dans les sacrifices en l'honneur des héros, où l'on « immolait un grand nombre de bœufs, les citoyens dînaient avec « leurs esclaves. » Nul doute que l'esclavage n'ait pris dans cette contrée comme ailleurs des proportions considérables. La guerre, la piraterie qui amenait ses prises jusque dans l'intérieur de la presqu'île, le mariage des esclaves entre eux en étaient les sources ordinaires. Les Tégéates chargent de chaînes les Lacédémoniens de Charyllus, et les forcent à labourer la terre. Les Héréens ramènent de leur expédition dans l'Elide un grand nombre de bêtes de sommes et de prisonniers Mais quelque nombreux qu'aient pu être les esclaves, Polybe et Thucydide nous le disent, les Arcadiens n'en restèrent pas moins des manouvriers, des gens habitués à une vie dure et pénible. Lorsque Epaminondas envahit le territoire de Mantinée en 362, les hommes faits et les jeunes gens avaient pris les armes; les esclaves et les vieillards étaient occupés aux travaux des champs en dehors de la ville. Philopœmen possédait un beau domaine à 20 stades de la ville. Il y allait tous les jours après dîner ou après souper, et se jetait pour se reposer sur le premier grabat venu comme le moindre de ses ouvriers. Le matin, il se levait, mettait la main à l'œuvre avec ses vignerons et ses laboureurs, puis il retournait à la ville et vaquait aux affaires publiques avec ses amis. Partout nous retrouvons l'existence d'une classe moyenne libre,

Digitized by Google

adonnée au travail. Lycurgue proscrivait les occupations laborieuses; Solon en faisait une loi, et voulait que chaque citoyen eût un métier. En Arcadie, c'était la pauvreté même du sol et le peu de ressources qu'il présentait qui imposaient aux habitants la nécessité de travailler. Grâce à cette nécessité impérieuse, grâce à ces habitudes fortes et dures, le pays put suffire à toutes ses guerres sans jamais s'épuiser. Il vit sa population s'accroître sans cesse et put laisser impunément pour lui ses enfants aller vendre partout leur force et leur courage. (Thuc., I, 141. — Plut., *Phil.*)

S'il n'y eut pas de caste asservie chez les Arcadiens, il y eut du moins une aristocratie assez persistante et assez vivace. Le fait s'explique tout naturellement par l'ancienne prédominance des Hellènes sur les Pélasges, par l'influence des familles princières, sacerdotales ou militaires, établies dès la plus haute antiquité dans des places fortifiées, par la prépondérance des cités sur les bourgs voisins et sur les populations dispersées, enfin par les richesses de certains citoyens et par leurs relations avec les personnages les plus influents des peuples voisins. Mais cette aristocratie n'eut jamais de bien grands priviléges. Cette race sobre et patiente de pasteurs et de laboureurs, si jalouse de sa liberté extérieure, dut conserver toujours une sorte d'égalité sociale. Aussi la démocratie n'eut-elle pas de peine à y prévaloir. Aristote semble constater le fait, et indiquer la prédominance des constitutions démocratiques en Arcadie, lorsqu'il parle des gouvernements qui réussissent le mieux aux populations agricoles et pastorales. C'est l'état de l'Arcadie qu'il nous trace : Il suffirait de préciser les traits. « Le meilleur de tous les peuples est le peuple « agriculteur, et après lui tous ceux qui vivent de l'éducation des « troupeaux. Les ouvriers et les boutiquiers exercent des professions « qui ne portent pas à la vertu. D'ailleurs les coureurs de ville et « de marchés s'organisent trop aisément en assemblée. Mais on peut « établir la démocratie sans inconvénient, lorsque la multitude « s'occupe de l'agriculture et du bétail. Sa mince fortune ne permet « pas au laboureur de demeurer oisif, et ne lui laisse guère le temps « de fréquenter les assemblées. Forcé de se procurer le nécessaire, « il est tout à ses travaux et ne désire pas de distractions. Laissez à « un tel peuple le droit de juger la responsabilité de ses magistrats, « et il sera content. C'est ce qu'on a vu anciennement à Mantinée. » (Arist., *Pol.*)

Mantinée était l'état démocratique le plus célèbre de l'Arcadie. Polybe rapproche son gouvernement de ceux de Lacédémone et de la Crète : il le met au-dessus de ceux d'Athènes et de Thèbes, et

Digitized by Google

ajoute que tous les écrivains en ont fait ressortir les mérites. Cet ensemble de témoignages, si précieux pour nous, n'existe plus. Quelques passages d'Aristote, un texte de Thucydide suffisent à peine pour nous en donner une idée imparfaite. « C'était une véri- « table démocratie, » mais une démocratie tempérée. L'assemblée générale du peuple jugeait des affaires les plus importantes, de la paix et de la guerre, des alliances à contracter ou à rompre. Elle contrôlait l'administration des magistrats, avait la prépondérance dans les délibérations, et ses décisions étaient sans appel. Lorsque Agésilas voulut empêcher qu'on ne commençât sur-le-champ à reconstruire les murs de Mantinée, on lui répondit que ses efforts étaient inutiles parce qu'il y avait un vote du peuple tout entier. A Athènes, on donna une indemnité à tout citoyen qui assistait aux assemblées : d'une obole elle fut portée à trois et même à cinq. C'était un moyen de faciliter aux plus pauvres l'exercice de leurs droits et de multiplier au gré des démagogues ces assemblées populaires si passionnées, si faciles à séduire. Rien de pareil à Mantinée : le peuple qui se faisait rendre des comptes sévères par ses magistrats ne les élisait pas directement : il déléguait ses pouvoirs à quelques électeurs envoyés au nom de tous. Il n'y avait pas et l'on ne cherchait pas de réunions fréquentes. De là peut-être moins d'agitation et de turbulence, moins de brigues et de corruption, et surtout plus de fixité dans la loi : « Les peuples de bergers et de laboureurs ne se réu- « nissent en assemblées que dans les circonstances indispensables. « Ils préfèrent leurs travaux au plaisir de commander, et le gouver- « nement marche sous la souveraineté de la loi. » (Arist., *Pol.*, VI, 6.) (Arist., *Pol.*, VI, 4. — Thuc., V, 47.)

Thucidyde nous a conservé les noms des principales magistratures à Mantinée. L'autorité semble avoir résidé surtout entre les mains des δημιουργοὶ ou tribuns du peuple. Ils apposaient les premiers leurs noms aux actes publics : après eux venaient le sénat et les autres magistrats. Les démiurges et le sénat prêtaient serment dans les alliances conclues avec les autres peuples. Les polémarques et les théores le faisaient prêter, et les conditions étaient inscrites sur une colonne, près du temple de Jupiter, sur la place publique. Les théores semblent avoir formé un collége permanent. Peut-être même étaient-ils revêtus de fonctions assez étendues en rapport avec les cérémonies religieuses. Il en était de même à Egine, à Trézène, à Thasos. A Athènes, au contraire, ils étaient nommés pour certaines circonstances particulières, et leurs fonctions cessaient avec la mission qu'ils avaient remplie. (Thuc., V, 47.)

(*La suite au prochain numéro.*)

Digitized by Google

CHRONIQUE.

SOCIÉTÉS SAVANTES. — FAITS DIVERS. — ARCHÉOLOGIE.

Une fête dont la ville d'Angers gardera longtemps le souvenir réunissait, le 18 juin, à la préfecture, dans la salle de l'Orangerie, transformée pour un jour en salle académique, toute la société polie de l'Anjou. Ce pays de la verdure et des fleurs est aussi celui de la science et des arts. Aucune cité n'a fait un plus chaleureux accueil à ces cours supérieurs récemment institués ; nulle part l'empressement n'a été plus remarquable, l'assiduité plus soutenue et plus à l'étroit ; nulle part les dames n'ont afflué en plus grand nombre ; on en a même vu se montrer assidues au cours d'algèbre et de géométrie.

Jeudi dernier, c'était bien autre chose. Il s'agissait de couronner un poëte angevin sur un sujet tout angevin. Le patriotisme aidait encore à la passion littéraire. D'illustres invités rehaussaient l'éclat de la cérémonie ; l'un, enfant du lieu, M. de Falloux ; l'autre, que des liens récents attachent à cette ville où il peut ne plus se croire étranger, M. Villemain.

Le *Château d'Angers*, tel était le sujet proposé aux candidats.

Après quelques paroles de compliment et de bienvenue prononcées par le vice-président, M. Pavie, aimable et spirituel octogénaire, fondateur du prix ; après le rapport du membre de la commision, M. Sorin, inspecteur d'Académie honoraire, chargé de cette tâche (tâche périlleuse en pareille occurrence), M. de Falloux a voulu faire à M. Villemain les honneurs de cette ville dont il est habitant, de cette Société dont il est membre, et il a lancé, avec une grâce et une courtoisie sans pareilles, un véritable défi d'aménités et de politesses, défi auquel son hôte illustre s'est hâté de répondre, au

Digitized by Google

grand éblouissement, à la grande admiration de l'assemblée angevine, peu habituée à de telles luttes, à de semblables joûteurs!

Les lettres n'ont point été oubliées dans cet aimable échange de compliments et d'éloges ; elles ont même eu, hâtons-nous de le dire, la plus belle et la meilleure part. Après quelques mots prononcés à l'honneur de l'Université, dont M. Coudon, maître de pension à Saumur, lauréat de ce concours, était, avec M. Daillère, récent lauréat de l'Académie française, le représentant dans cette solennité, M. Villemain a félicité en des termes chaleureux et éloquents cette ville privilégiée où la culture de l'esprit n'est pas la moins soignée et la moins productive, quelques merveilles que la nature y étale d'ailleurs; où la bibliothèque riche et curieuse, où les monuments, où le musée, musée rare et précieux entre tous ceux de province, surtout par l'addition récente des chefs-d'œuvre du scuplteur David ; où les Sociétés savantes, où les cours témoignent des goûts élevés d'une population intelligente. Il a hautement applaudi à cet entraînement général vers les lettres, provoqué par d'honorables encouragements, et surtout par de grands exemples. Une magistrature savante et studieuse seconde ces nobles travaux ou elle s'y associe elle-même. Elle compte dans ses rangs d'éminents esprits; l'un d'eux, un conseiller de la cour, M. Poitou, était là pour recevoir l'éloge qu'il a reçu trois fois déjà sous le dôme de l'Institut, en entendant couronner ses travaux sur Bernardin de Saint-Pierre, sur Saint-Simon, sur Vauvenargues ; un autre, M. le conseiller de Glatinay, nommé pour l'accessit du présent concours, mort prématurément dans l'année, manquait à cette fête dont son nom devait être un des ornements. Quelques mots touchants et sortis du cœur ont marqué cette douloureuse absence.

— La Société asiatique de Paris a reçu en legs de M. Ariel de Pondichéry une magnifique collection d'imprimés et de manuscrits dans toutes les langues de l'Inde, ainsi qu'une importante série d'objets d'art et d'histoire naturelle, également relatifs à la presqu'île en deçà du Gange. Ce qui rend surtout cette collection éminemment précieuse pour la science, c'est le grand nombre de textes typographiés et de manuscrits en langue tamoul qu'elle renferme. On sait que la langue *tamoule* ou *tamil* est une des langues les plus curieuses de l'Indoustan, pour ceux qui s'occupent de linguistique comparée et de l'étude des langues aborigènes de l'Inde; on sait, en outre, que le tamoul est l'idiome communément usité dans la colonie française de Pondichéry. La collection de manuscrits tamouls de la Société asiatique s'élève aujourd'hui à plus de 700 volumes, y compris environ cinq cents ouvrages gravés au stylet sur feuilles d'olles (palmier).

— Le Dr Scott, jeune et savant orientaliste numismate que la science a eu le malheur de perdre tout récemment, a chargé sa mère, dans ses derniers moments, de déposer dans les collections de la Société asiatique de Paris les précieuses médailles qu'il avait recueil-

Digitized by Google

lies à grand frais durant sa courte et laborieuse existence. On sait que la collection de feu M. le Dr Scott était extrêmement précieuse par le nombre de ses monnaies musulmanes et orientales dont une partie est encore complétement inédite.

— La Société orientale de France, avant de clore ses séances mensuelles pour les vacances d'été, a nommé cette année une commission générale permanente chargée d'étudier les questions les plus importantes qui touchent l'orientalisme. Cette commission s'est déjà réunie sous la présidence de MM. Garcin de Tassy, de l'Institut, et du prince Vlangali, et a nommé des rapporteurs sur les questions suivantes : de l'histoire de la stratégie en Perse, sous la dynastie actuelle ; de l'influence de l'islamisme sur la civilisation et sur l'avenir de l'Algérie ; du firman turc relatif à l'exonération du service militaire pour les Grecs ; de l'influence asiatique dans le nord de l'Europe ; de l'alphabet universel de transcription pour les langues orientales et étrangères, etc.

— M. Leipsius, membre de l'Académie royale de Berlin, a publié récemment deux éditions, l'une allemande, l'autre anglaise, de l'alphabet universel qu'il a composé pour la reproduction en lettres romaines des livres composées dans toutes les langues du globe, et surtout destiné aux travaux de philologie ou de linguistique comparée et à l'impression des livres européens destinés aux nations peu civilisées de l'Asie, de l'Afrique, de l'Océanie et de l'Amérique. Ce travail, fait avec beaucoup de soin et très-consciencieusement, mérite toute l'attention du monde savant. Il suffit d'ajouter que l'alphabet universel de M. Leipsius a été approuvé, recommandé et usité par plusieurs Sociétés protestantes ou bibliques et notamment par la *Church Missionary Society*, la *Wesleyan Missionary Society*, la *Société des Missions évangéliques*, la *London Missionary Society*, les *Moravian Missions*, la *Rheinischen Mission-Gesellschaft*, l'*Evangelische Mission-Gesellschaft* de Basel, etc. — L'unité d'alphabet de transcription est tellement indispensable pour les progrès de la linguistique et de l'orientalisme en général, que l'on ne peut trop souhaiter que cet alphabet conventionnel se répande de plus en plus dans le monde savant.

— On lit dans le *Journal de la Meurthe* du 2 juin :

« La séance publique annuelle de l'Académie de Stanislas avait réuni, dans le grand salon de l'Hôtel-de-Ville, une foule d'élite. Cet empressement de la société Nancéenne, quand il s'agit de sciences, d'arts et de littérature, est un fait qui honore singulièrement notre ville.

« A deux heures précises, le bureau et les membres de l'Académie ont pris place sur l'estrade, et la parole a été donnée à M. le docteur Léon Parisot. L'honorable membre avait choisi, pour sujet de son discours, l'histoire de la médecine considérée dans quelques-

Digitized by Google

unes de ses phases. Il a développé ce sujet avec infiniment de succès. Jamais l'érudition n'avait secondé un esprit plus élevé, un sens plus profond et plus droit. Nous devons dire, au reste, que l'on n'attendait pas moins de l'homme et du savant.

« M. Lacroix, l'un des brillants professeurs de notre Faculté des lettres, nous a fait voyager avec lui en Egypte, sur le Nil, depuis le Caire jusqu'aux cataractes. Personne, à coup sûr, n'a trouvé ce voyage trop long. Il est impossible de peindre avec plus d'éclat que l'éloquent professeur. Le Nil, ses rives fécondes, l'Egypte entière avec ses restes pharaoniens, son caractère prodigieux, sa tristesse grandiose et saisissante, tout a passé devant nos yeux comme un mirage évoqué par le narrateur. M. Lacroix nous faisait assister à ses étonnements et nous laissait jouir des émotions qu'il a goûtées. De bruyantes salves d'applaudissements ont remercié le récipiendaire.

« Le président de l'Académie, M. Schutz, a répondu aux deux discours prononcés. Tout le monde connaît la vaste et infatigable érudition de M. Schutz. Nul mieux que lui ne peut tenir l'auditoire sous le charme d'idées neuves et grandes.

— L'Académie de Lyon, dans sa dernière séance publique tenue au Palais-des-Arts, a décerné quatre des médailles fondées par le prince Lebrun, duc de Plaisance, en faveur des artistes qui ont découvert ou perfectionné quelque procédé avantageux à l'industrie, et spécialement à l'industrie lyonnaise.

Ces médailles ont été accordées à M. Ronze, pour une invention qui procure une économie notable sur le lisage et les cartons ; à M. Brunet, pour son pliage régulateur ; à M. Rollet, ingénieur civil, qui a imaginé plusieurs mécanismes ingénieux pour tirer parti de la vapeur ; et à M. Secrétant, imprimeur lithographe, rue Centrale.

Ce dernier a prêté son concours à plusieurs savants de notre ville dans l'exécution de dessins d'histoire naturelle, et on lui doit l'atlas des poissons fossiles qui fait partie du grand et bel ouvrage que publie notre compatriote, M. Thiollière.

MM. Ronze, Rollet, Brunet et Secrétant sont venus recevoir leurs médailles des mains du président.

L'Académie avait mis au concours pour sujet de poésie : « *Le percement du premier puits artésien dans le Sahara.* » Dix-sept concurrents ont répondu à l'appel. Aucune des pièces envoyées n'a été jugée complétement digne du prix qui était de 600 fr. ; mais trois d'entre elles ayant été distinguées par la commission du concours, l'Académie a décerné trois médailles, l'une de 300 fr. à M. Ch. Lesguillon, de Paris ; les deux autres, de la valeur de 100 fr., à M. J.-B. Vial, avocat à Lyon, et à M. Edmond Py, professeur d'histoire à Sorèze.

— L'Université de Liége vient d'éprouver, pour la troisième fois depuis sept mois, une nouvelle perte dans la personne d'un de ses

Digitized by Google

membres les plus distingués, de M. Antoine Meyer, professeur de mathématiques supérieures, qui est mort à Liége le 30 avril dernier. M. Meyer passait, à juste titre, dans sa spécialité, pour une des célébrités de la Belgique. Né à Luxembourg, en 1802, et professeur à l'Université libre de Bruxelles depuis 1838, il fut appelé, en 1849, par le Gouvernement, en qualité de professeur de mathématiques transcendantes à l'Université royale de Liége. Outre plusieurs ouvrages scientifiques du plus grand mérite, et bien connus du monde savant, il publia un assez grand nombre de petites poésies fort originales, écrites dans le dialecte allemand du Luxembourg. Fils d'un pauvre cordonnier de la capitale de ce duché, Antoine Meyer s'était de bonne heure distingué par une grande pénétration d'esprit et par son goût pour un genre de poésie qui, nous le croyons, lui appartient en propre, et pour lequel il avait eu à plusieurs reprises les encouragements de l'immortel Gœthe. Dans sa jeunesse, il composa, entre autres, un petit poëme intitulé : « *Les Portefaix de Luxembourg*, » et qu'on lisait avec beaucoup d'intérêt dans le pays. Depuis, ses poésies ont été réimprimées à Bruxelles et accompagnées de notes explicatives de M. Gloden.

Antoine Meyer, membre de plusieurs Sociétés savantes, avait à la fois, chose bien rare, le génie des mathématiques et celui de la poésie. Mais, pour subvenir aux besoins de sa vieille mère, à ceux de sa femme et de ses enfants, il cultiva sans doute de préférence les mathématiques, où il brilla, sans contredit, d'un assez grand éclat.

Henri WILMÈS.

— Nous trouvons dans le *Journal du Loiret*, à propos d'une inscription en l'honneur de la Beauce au musée du Vatican, la lettre suivante de M. Victor Pelletier, chanoine de l'église d'Orléans.

« Orléans, le 12 juin 1857.

« Monsieur le rédacteur,

« Puisque vous en êtes pour le moment aux louanges de la Beauce, permettez-moi d'entretenir vos lecteurs d'une découverte assez curieuse que j'ai faite, l'an passé, au musée du Vatican.

« L'histoire de la Beauce, dites-vous, c'est l'histoire de la charrue ; mais vous seriez-vous douté qu'on a commencé à l'écrire, cette histoire, et à l'écrire sur la pierre, il y a quinze siècles? que, sous le règne des idées mythologiques, la Beauce, que nos pères écrivaient *Beausse*, a été personnifiée sous les traits de la déesse des moissons, Cérès la nourricière? qu'une statue a été, dans Rome, entendez bien, dans la grande Rome, au panthéon d'Agrippa peut-être, où toutes les divinités du paganisme furent convoquées et apportées, a été, dis-je, élevée à la Beauce? qu'on connaît le nom du personnage qui, dès ces temps reculés, célébrait la richesse et la fécondité de nos plaines, et que ce personnage, le statuaire peut-être, était Beauceron?

« Malheureusement, la statue a disparu ; quelque soldat d'Alaric

Digitized by Google

ou de Totila en aura fait des morceaux. Celle qui en tient lieu est évidemment étrangère au cippe et à l'inscription que le hasard lui a donnés. Voici cette inscription, très-exactement relevée par mes soins :

S.
D. CERERI . BELSIANAE
ALMAE . FRUGIFERE
ARISTIGERE . THESMO
PHORAE
CHILEANDOR BELSIA
NUS BELSIAQ OPS
D. M. D. I.
D. D.

« Traduction : « Chiléandre, Beauceron, et la Beauce consacrent « cette œuvre (*opus*) à Cérès beauceronne, déesse nourricière, qui « préside à la fertilité, aux moissons et aux lois. » Pour comprendre cette dernière qualification, il faut savoir que les anciens attribuaient à Cérès le partage des terres et l'origine du droit rural. Cette inscription occupe la face antérieure du socle ; sur le côté gauche on trouve ces mots :

PAX . CERERREM NUTRIT
PACIS ALUMNA
CERES.

« Traduction : « La Paix nourrit Cérès ; Cérès est fille de la « Paix. »

« Enfin, sur la face de droite :

BELSIA SEMPER ERIT
LIBER ET ALMA
CERES.

« Traduction : « La Beauce sera toujours Bacchus et Cérès. »

« Donc, aux temps les plus reculés, on cultivait la vigne en Beauce. Mais, une observation plus importante, cette dernière ligne : *Liber et alma Ceres*, est tout bonnement une réminiscence virgilienne. On lit, en effet, au premier livre des *Géorgiques*, les vers suivants :

..... Vos ô clarissima mundi
Lumina, labentem cœlo quæ ducitis annum,
Liber et alma Ceres.....

« Cette circonstance plaidera sans doute en faveur de l'authenticité de notre inscription. »

— Un cultivateur de Vaux, près d'Auxerre, a présenté, ces jours derniers, à M. le préfet et à Mgr l'archevêque, des paniers d'énormes cerises qui n'ont pas moins de *neuf centimètres* de tour et dont la

Digitized by Google

saveur est exquise. Le sieur Chapotin, par des procédés de greffe et de culture qui lui appartiennent, fait venir ces beaux fruits sur des coteaux de pierrailles qui sembleraient au premier abord absolument improductifs. L'an dernier, un échantillon de ces superbes fruits a été servi sur la table de la reine d'Angleterre, qui en a témoigné son admiration. (*Union bourguignonne.*)

— Le comice agricole de Seine-et-Oise vient de tenir sa réunion annuelle. Les agriculteurs et les curieux étaient venus en nombre considérable de tous les points du département, et l'éclat des divers concours a justifié leur empressement.

Les sujets des espèces chevaline et bovine envoyés aux concours étaient nombreux et remarquables. Dans la catégorie des instruments et machines agricoles, l'attention du jury s'est principalement portée sur un semoir mécanique d'une construction très-ingénieuse.

L'Empereur, dont la sollicitude pour les intérêts de l'agriculture ne laisse échapper aucune occasion de se manifester, s'était inscrit en tête de la liste des souscripteurs, et les dons de Sa Majesté ont servi à accorder des prix pour le drainage, l'élevage des chevaux et des individus de l'espèce bovine, ainsi que pour la silviculture. Le prix de drainage a été remporté par M. Richard de Jouvance, ingénieur, pour les travaux intéressants exécutés par ses soins à Vaumurier, à Trappes, et au désert de Retz, près Saint-Germain-en-Laye.

A cinq heures, un banquet de 500 couverts a réuni les membres du comice et les lauréats des divers concours. Plusieurs toasts ont été portés.

Après le banquet, les membres et lauréats du comice et les notables du pays, ainsi qu'un grand nombre d'invités venus de Paris, ont assisté à une fête offerte par M. Thomas, de Colmar, à l'occasion de cette solennité, dans le parc du magnifique château de Maisons, dont il est propriétaire. Le parc était brillamment illuminé; à neuf heures, un feu d'artifice a été tiré sur la grande pelouse qui fait face à la forêt, et la fête s'est terminée par un bal dans les grands appartements du château. (*Moniteur.*)

— M. Kervyn de Lettenhove, de Bruxelles, auteur de l'*Histoire des Flandres*, vient de découvrir dans la partie de la bibliothèque royale de Bruxelles, connue sous le nom de *Bibliothèque bourguignonne*, deux poëmes inédits de Froissart. L'un, qui date de 1361, compte 1,700 vers, et est intitulé : *La court de may, un ditier amoureux offert à la reine d'Angleterre;* l'autre intitulé : *Le Trésor amoureux*, et dédié à Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, ne contient pas moins de 4,000 vers. M. Kervin pense qu'il fut écrit trente-cinq ans après le précédent, en 1396 ; de sorte que la Bibliothèque bourguignonne posséderait, parmi ses manuscrits, les premiers et les derniers vers de Froissart.

Digitized by Google

— *Constantine.* — Les restes du pont d'El-Kantara, récemment écroulé en partie, viennent d'être détruits à coups de canon pour faciliter une reconstruction totale.

En démolissant la partie supérieure de la culée droite, appartenant à la restauration byzantine, on a trouvé des fragments d'inscription qui paraissent appartenir à l'ancien pont romain.

Ce pont aurait été construit sous le règne d'Antonin le Pieux, de l'an 138 à 161 après J.-C., et dédié par le proconsul d'Afrique à ce prince, qui prenait quelquefois le titre de fils d'Adrien.

D'un autre côté, on a trouvé un assez grand nombre de médailles frappées au coin de Constantin dans les maçonneries que nous avions annoncées comme appartenant à une restauration exécutée au temps du premier empire ; une médaille porte l'effigie de Decentius.

Nos prévisions touchant les vicissitudes qu'a subies le pont d'El-Kantara se trouvent donc appuyées de preuves qui nous paraissent irréfragables. (*L'Avenir africain.*)

— On lit dans la *Haute-Auvergne* du 7 juin :

« L'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont s'est réunie dimanche dernier en séance publique. Il y avait foule, la salle était comble ; l'Académie était au grand complet.

« Voici ce que nous lisons dans le compte rendu de cette séance, sur le savant M. Bouillet, dont le nom est célèbre et populaire dans le Cantal :

M. Bouillet a été simplement nommé par le rapporteur ; « *le* « *nombre de ses ouvrages*, a-t-il dit, *défie presque la nomenclature*, « *je me réduis à citer l'auteur.* » — M. Bouillet méritait mieux que cela ; son nom est indissolublement attaché à l'Auvergne. Il a rendu des services éminents dans les lettres, les sciences et les arts du département, que l'on ne peut oublier selon nous. Il a fait des ouvrages du plus haut intérêt, que l'on consultera toujours, qui sont des jalons pour cette histoire d'Auvergne que demandait le rapporteur, qui ont été l'occasion d'immenses recherches et attestent de grandes connaissances. Ce serait être injuste que de ne pas reconnaître dans l'auteur de la *Statistique monumentale du département du Puy-de-Dôme*, du *Nobiliaire de l'Auvergne* et du bel ouvrage publié ces jours passés, l'*Histoire des communautés des arts et métiers de l'Auvergne*, un érudit historien des monuments archéologiques de notre pays.

— La grande fête musicale des sociétés allemandes du Rhin central a eu lieu à Manheim, dans les salles du château grand-ducal, les 14 et 15 courant. Environ 700 chanteurs, dont 200 dames, uniformément vêtues de blanc et couronnées de feuillages verts, avaient répondu à l'appel, ainsi que 160 instrumentistes.

Le premier jour, on a exécuté *Elie*, oratorio de Mendelssohn. Le lendemain, l'ouverture d'*Eurianthe*, de Weber, le *Magnificat*, de

Digitized by Google

Durante, un concerto de violon, de Beethoven, un air de Spohr pour soprano, un chœur pour voix d'hommes, de Mendelssohn, la neuvième symphonie de Beethoven avec chœurs, enfin l'*Alleluia* du *Messie* de Hændel composaient le programme. L'exécution était excellente, souvent remarquable.

Chacun de ces concerts a réuni environ dix-huit cents auditeurs. Du reste, il y avait musique partout, dans le parc, dans les églises, dans les jardins publics, et la ville, prenant part à la fête, s'était entièrement pavoisée.

Le bal qui a eu lieu pour terminer la fête, le soir du second jour, a réuni dans la salle du spectacle environ 3,000 personnes.

(*Courrier du Bas-Rhin.*)

— Nous avons déjà entretenu nos lecteurs de l'établissement de pisciculture fondé par l'administration à Huningue, et de l'influence qu'il est appelé à exercer sur cette branche nouvelle d'industrie rurale. Le nombre des personnes qui ont demandé des œufs à cet établissement s'est notablement accru depuis trois ans, ce qui est un signe non équivoque de la propagation des procédés de pisciculture. Non-seulement les demandes servies en 1857 ont été à peu près cinq fois plus nombreuses que dans les deux campagnes précédentes, mais, en outre, les envois ont été disséminés sur une étendue de territoire beaucoup plus vaste, tant en France qu'à l'étranger. Ainsi, tandis qu'en 1855 et 1856 on avait compté 21 et 27 départements français participant aux distributions d'œufs, il y en a eu 59 en 1857.

A l'étranger, trois pays seulement en 1855 et deux en 1856 avaient pris part aux distributions, tandis qu'en 1857 des envois ont été faits avec succès dans neuf Etats, hors de la France.

Le nombre des établissements ou Sociétés s'occupant de pisciculture et entretenant des relations avec l'établissement de Huningue a beaucoup augmenté : de 7 en 1855, et de 9 en 1856, ce nombre est monté à 30 en 1857. C'est là un progrès très-caractéristique, et il faut ajouter que les renseignements reçus attestent que les gouvernements étrangers et les Sociétés agricoles cherchent à imiter l'exemple donné par notre pays pour développer la pisciculture artificielle.

(*Moniteur.*)

— On lit dans le *Courrier de la Drôme et de l'Ardèche :*

« Qui ne s'est demandé l'origine et le motif des feux que l'on voit briller sur nos montagnes dans la nuit du 23 juin, veille de la Saint-Jean-Baptiste? Il est assez difficile d'expliquer cet usage sans recourir à d'anciennes traditions ou traces de *sabéisme*. Les Hébreux appelaient les astres l'armée du ciel, *seba* ou *saba*, d'où vient le nom de Sabéens à ceux qui leur rendirent une sorte de culte. Les feux de la Saint-Jean ou du solstice se rapportent sans doute à la fête du soleil. Sur quelques points de la Bretagne et de la Franche-Comté, de nombreux paysans, tenant à la main une torche de goudron enflammée, lui impriment un mouvement de rotation. Rien de magique

Digitized by Google

comme ces arabesques de feu que l'on voit de loin au milieu des ténèbres. En Poitou, on promène dans les champs une roue de charrette, entourée d'un bourrelet de paille auquel on met le feu avec un cierge bénit. De semblables usages, qui se retrouvent en Allemagne, expliquent la liaison qui existe entre les feux de la Saint-Jean et l'ancien culte du soleil. Une population d'origine mauresque, établie en Dauphiné dans le val Godmar, a longtemps conservé la solennité solaire. Au village des Andrieux, la fête du soleil était célébrée le 10 février.

« Ces pratiques superstitieuses n'ont-elles pas donné lieu à la croyance populaire qui attribue à la pluie des 23 et 24 juin une influence sur les noix et les noyers? »

— On lit dans la *Vigie de Dieppe* du 30 juin :

« La semaine dernière, notre ville a été traversée deux fois, à l'aller et au retour, par une société de touristes anglais qui s'étaient réunis afin de faire ensemble un pèlerinage archéologique à la terre de Normandie, notre patrie commune. Si tous n'étaient pas des archéologues, du moins tous étaient sympathiques aux lumières que donne cette science sur le passé des peuples et sur les monuments de l'histoire. Presque tous étaient des membres de la Société archéologique de Sussex, ce vieux comté situé en face du pays de Caux, dont nos Cauchois ont illustré les origines. Dans cette société d'élite, nous avons remarqué avec un vif plaisir deux hommes d'un savoir éminent et d'une intelligence supérieure; nous voulons parler de notre ami M. Lower, de Lewes, auteur des *English Surnames*, et du docteur Collingwood Bruce, de Newcastle, l'auteur du célèbre ouvrage *the Roman Wall*, arrivé à sa troisième édition.

« Les touristes anglo-normands, après avoir visité dans notre ville les églises de Saint-Jacques et de Saint-Remy et le petit musée de l'Hôtel de Ville, sont partis pour Rouen et Caen, ces deux berceaux de la civilisation anglaise. Aucun d'eux n'eût voulu retourner dans son île, sans avoir salué, à Bayeux, la tapisserie de la reine Mathilde, la plus grande page illustrée de l'histoire d'Angleterre.

« Là s'est terminé ce trop court pèlerinage historique à la *terre des ancêtres* (fatherland), comme ils l'appellent; mais tous en ont emporté le plus précieux souvenir et se sont promis d'y revenir encore avant de mourir.

« De pareilles expéditions nous font le plus grand plaisir. Elles annoncent la chute de bien des préjugés, et l'abaissement de ces mille barrières qui séparèrent si longtemps les membres de la même famille. Quelle différence entre ces pacifiques voyages d'hommes lettrés et savants, avec les campagnes militaires et les missions armées des flottes et des corsaires des deux nations! Félicitons-nous d'assister à un aussi consolant spectacle qui, nous l'espérons bien, n'est que l'aurore d'un plus bel avenir. Puissent les deux peuples, issus d'une même famille, revenir un jour, par l'étude de l'histoire et la contemplation de monuments, à une foi et à une espérance communes. L'abbé Cochet. »

Digitized by Google

CONCOURS ACADÉMIQUES.

SUJETS DE PRIX MIS AU CONCOURS. — PRIX DÉCERNÉS.

Dans sa séance publique de juin 1858, la Société Dunkerquoise décernera, s'il y a lieu, une médaille d'or au meilleur Mémoire ou travail sur chacun des sujets suivants :

Sciences.

« I. — Quels sont les moyens les plus propres à déterminer dans les « climats marins la présence de l'ozone?

« Le voisinage de la mer a-t-il une influence sur la production de ce « gaz ? »

Établir par une série d'observations les réponses à ces deux questions.

Lettres.

« II. — Une pièce de cent vers au moins, sur un sujet au choix des « concurrents. »

A mérite égal, la Société donnerait la préférence à un sujet relatif à Dunkerque ou à la Flandre maritime.

« III. — Une étude biographique sur l'un des hommes remarquables « nés à Dunkerque ou dans l'arrondissement, et morts avant 1850. »

« IV. — Histoire commerciale et maritime de Dunkerque, avec l'indi- « cation des causes qui ont développé, arrêté ou renouvelé la prospérité « de la ville à ce double point de vue.

« Donner l'exposé des diverses améliorations qui seraient jugées pro- « pres à en assurer la plus grande et la plus rapide extension. »

Pour ce dernier travail, le prix est une médaille d'or de 300 fr.

Arts.

« V. — Projet d'une fontaine jaillissante qui serait à ériger à Dun- « kerque au centre de la place Jean Bart. »

Il ne s'agit ici que de la partie artistique ou monumentale.

On pourra fournir un dessin ou une maquette.

« De plus, dans la même séance, la Société se réserve de décerner des

Digitized by Google

« Médailles aux personnes qui lui auraient envoyé des œuvres ou fait des « dons dignes de cette récompense. »

Dans sa séance publique de 1859, la Société décernera une médaille d'or pour chacun des sujets suivants :

« I. — Histoire des troubles religieux au seizième siècle, dans le nord « de la France, et particulièrement dans la Flandre maritime. »

Ce sujet devra être traité au point de vue particulier où il est présenté. Des faits généraux, les auteurs ne devront citer que ceux qui se rattachent au but désigné et qui s'appuient sur des documents authentiques. Il les envisageront dans leur ensemble, leur influence, leurs résultats. Ils examineront la situation où se trouvaient placées les communes pendant l'époque des troubles ; la part qu'elles y ont prise, la résistance qu'elles y ont opposée ; l'attitude des autorités au milieu de cette effervescence d'idées et de théories de toute nature, où les intérêts et les passions se cachaient sous le masque de la dispute religieuse.

« II. — De l'influence de la domination espagnole dans la Flandre, au « point de vue des lois, des mœurs et des institutions. »

La domination espagnole sur la ville de Dunkerque et le comté de Flandre a dû y modifier la législation et les mœurs, y exercer une certaine influence sur le langage et les habitudes. Il faut constater ces modifications, et, si elles ont laissé des vestiges dans le pays, les signaler d'une manière nette et précise.

Les Mémoires ou travaux devront être envoyés, chaque année, avant le 1er mai et adressés *franco* au secrétaire perpétuel de la Société.

Ils doivent n'être pas signés, porter une épigraphe ou devise répétée dans un billet cacheté indiquant le nom, la qualité et la résidence de l'auteur, lequel y déclarera que son œuvre est inédite et n'a figuré à aucun concours.

Ce billet ne sera ouvert que dans le cas où le travail aurait été jugé digne d'un prix ou d'une mention honorable. Sinon il sera brûlé en séance.

Les auteurs qui se feraient connaître à l'avance verraient leurs œuvres exclues du concours.

Les Mémoires ou travaux envoyés aux concours deviennent la propriété de la Société. Les auteurs peuvent en faire prendre copie à leurs frais.

L'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse a décerné, dans sa séance publique du 7 juin 1857, un prix de cinq cents francs et le titre d'associé correspondant à M. C. Roumiguière, naturaliste à Toulouse, pour ses *Etudes sur les mousses et lichens*.

Elle a distribué, en outre, des médailles d'encouragement, savoir :

Classe des sciences. — Médailles de vermeil : MM. H. Gabolde, Mémoire sur la navigation des canaux ; Galinier, machine à tailler la brique ; Maybon et Baptiste, machine à faire les tenons et mortaises, menuiserie à la mécanique ; Abadie, échantillons de fossiles d'animaux. — Médailles d'argent : MM. Vieu (avec éloge), échantillons de fossiles d'animaux ; Bouzigues, cosmographe ; Espinasse, clichés de typographie ; Cunq, machine à calculer ; Lago, reliefs de géométrie. — Médailles de bronze : M. Martin-Duclaux, Mémoire de médecine.

Classe des lettres. — Médaille de vermeil : M. Jouglar, monographie de Grand-Selve. — Médailles d'argent : MM. Trescaze, Mémoire sur la production animale ; de Fleury, échantillons d'archéologie.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

Académie des sciences morales et politiques. — Séances et travaux. Compte rendu par M. *Ch. Vergé*. 3e série, t. XX, 5e livraison. Mai 1857. In-8° de 160 pages.

— Rapport sur le concours Félix de Beaujour relatif au Manuel de morale et d'économie politique, par M. le duc *de Broglie*. 21 pages.

— Seconde note sur le dénombrement de la population en 1856, par M. *L. de Lavergne*. 19 pages.

— Le droit chez les Chinois, par M. *Ad. Franck* (suite). 32 pages.

— Essai de statistique comparée sur le royaume des Pays-Bas, par M. *Kœnigswarter*. 46 pages.

— Rapport sur un ouvrage de M. Ribbe, intitulé : La Provence au point de vue des bois, des torrents et des inondations avant et après 1789, par M. le baron *Baude*. 20 pages.

— Rapport verbal sur un ouvrage de M. Henri Doniol, intitulé : Histoire des classes rurales en France, par M. *H. Passy*. 9 pages.

Société orientale de France. — Revue de l'Orient, de l'Algérie et des colonies. Mai 1857. In-8° de 80 pages et une planche.

— Etude comparative sur la langue berbère, par M. *A. Judas*. 17 pages.

— L'île d'Egine : Histoire, monuments, pays, habitants, par M. *Charles Garnier*, 17 pages.

— La baie du Barracouta; la baie de Joncquières; lettres à M. Léon de Rosny, par M. *L. Furet*, missionnaire apostolique au Japon. 17 pages.

Digitized by Google

— Le tombeau d'un roi de Sidon. Mémoire sur le sarcophage et l'inscription funéraire d'Eschmounazar, roi de Sidon, de M. l'abbé Bargès, par M. *Alph. Castaing*. 4 pages.

— Les incendies et les pompiers français à Constantinople, par M. le docteur *Jeannel*. 4 pages.

— Sur le pehlvi du Zend-Avesta, par M. *John Romer*. 4 pages.

Société impériale zoologique d'acclimatation. Tome IV, n° 5. Mai 1857. In-8° de 64 pages.

— Rapport fait à la Société sur l'introduction projetée du dromadaire au Brésil, par M. *Dareste*, rapporteur (suite et fin). 13 pages.

— Rapport fait à la Société au nom de la commission de sériciculture, par M. *J. Bigot*, rapporteur. 5 pages.

— Rapport sur l'application des bateaux plongeurs de MM. Payerne et Lamiral à l'exploitation, à la culture et à l'acclimatation des animaux aquatiques, par M. *Ad. Focillon*. 8 pages.

— Instructions sur les moyens d'envoyer en France les plantes vivantes et les graines de quelques végétaux chinois, rédigées au nom d'une commission. 12 pages.

— Essai sur les chèvres, par M. *Sacc* (suite et fin). 6 pages.

— Note sur le pêcher de Tullins, par M. *Chatin*. 4 pages.

— Extrait des procès-verbaux des séances, par M. *Aug. Duméril*. 15 pages.

Société impériale des antiquaires de France. Année 1857, 2e trimestre. In-8° de 62 pages.

— Notice sur la vie et les ouvrages de M. de Villiers du Terrage, par M. *Alfred Maury*. 13 pages.

— Notice sur M. le baron d'Hombres-Firmas, par M. *Nicard*. 5 pages.

— Compte rendu des séances. 35 pages.

Société archéologique de l'Orléanais. — Bulletin n° 26. 1er trimestre 1857. In-8° de 28 pages.

— Compte rendu des séances : Lettre et testament de Collardeau; église de Saint-Euverte d'Orléans; extrait d'un acte de Société formée pour la conservation des monuments historiques d'Orléans; courte étude sur les modes archéologiques en France, etc. 24 pages.

Comice agricole de Lille. — Archives de l'agriculture du nord de la France. 2e série, tome Ier, nos 1 et 2. Mars et avril 1857. In-8° de 92 pages.

— Emigration des populations rurales vers les grands centres de populations industrielles, par M. *Julien Lefebvre*. 9 pages.

— Rapport sur la culture du blé à duvet ou du blé de haie et les avantages de l'ensemencement de blés mélangés, par M. *Demesmay*. 2 pages.

Digitized by Google

— Engrais de déchets de laines, par M. *Victor Meurein*. 3 pages.
— Rapport sur les pommes de terre, par M. *Fauvel*. 4 pages.
— Proposition tendant à gratifier les cultivateurs de l'arrondissement de Lille d'une machine locomobile à battre les grains, par M. *Heddebault*. 5 pages.
— Un mot sur la réglementation de la vente de la viande de boucherie sur pied, par M. *Loiset*. 4 pages.
— Bulletin des séances du comice. 25 pages.
— Chronique agricole. 3 pages.
— Tableaux météorologiques des mois de mars et avril, par M. *Victor Meurein*. 10 pages.

Société impériale archéologique du Midi de la France, établie à Toulouse. — Tome VII, 3e livraison. In-4° de 70 pages et 2 planches.
— Notice historique sur l'église des Dominicains de Toulouse, précédée de quelques faits sur saint Thomas d'Aquin, par M. *Augustin Manavit*. 66 pages, 2 planches.

Société d'agriculture, industrie, sciences et arts du département de la Lozère. — Tome VIII. Livraisons de mars et avril 1857. In-8° de 50 pages.
— Compte rendu d'un ouvrage sur l'agriculture des cantons granitiques du département de la Lozère par M. *Th. Roussel*. 17 pages.
— Notice historique sur le monastère et le collége de Saint-Benoît et Saint-Germain fondés, à Montpellier, par le pape Urbain V, par M. *Th. Roussel*. 10 pages.
— Note sur l'emploi de la batteuse-Pinet dans la ferme de Vachéry, par M. *Ed. de Lescure*. 7 pages.

Société d'agriculture de la Haute-Garonne et de l'Ariége. 3e série, tome VIII. Mai 1857. In-8° de 40 pages.
— Note sur le sorgho à sucre cultivé aux environs de Toulouse, par M. *Filhol*. 2 pages.
— Revue des plantes les plus nuisibles à l'agriculture dans le département de la Haute-Garonne, par M. le docteur *D. Clos*. 20 pages.
— Chronique agricole, par M. *C. de Bastoulh*. 5 pages.
— Essai d'introduction de la race ovine, South-Down, dans l'Ariége, par M. *Pons-Tende*, 5 pages.
— De l'amélioration de l'espèce ovine dans l'Ariége, par M. *Jules Gleizes*. 7 pages.

Digitized by Google

OUVRAGES DIVERS.

De la géographie du nord de l'Afrique pendant les périodes romaine et arabe, par M. *A. Rabusson*. Deux Mémoires in-8°, avec plans. Le 1er de 138 pages, le 2e de 251 pages. Paris, 1855-1857. Chez Corréard.

Le but de M. Rabusson n'a été rien moins que de changer complétement la géographie ancienne du nord de l'Afrique et de l'Espagne. Selon lui, nous nous faisons une idée entièrement fausse de la position des différentes villes qui ont joué un rôle important pendant les périodes romaine et arabe, et par suite l'auteur de ces deux Mémoires (qui, en réalité, n'en font qu'un) est amené à changer non-seulement les limites admises des diverses provinces, mais encore leur emplacement. Ainsi, Carthage a existé à Bougie et non pas sur l'emplacement où saint Louis vint trouver une mort glorieuse. Ce système l'amène dès lors à placer la Pentapole lybique sur le lieu attribué jusqu'à présent à Carthage, et le temple de Jupiter Ammon sur le plateau de Barquah, au lieu et place de la Cyrénaïque ; les ruines de Carthage, dans cette hypothèse, ne seraient autres que celles de Ptolémaïs. Ces changements, déjà assez importants, ne sont rien en comparaison de ceux que M. Rabusson fait subir à la partie occidentale du nord de l'Afrique et à toute l'Espagne. Pour lui, l'Hippone de saint Augustin n'est autre qu'Alger actuel. Il est vrai qu'il place l'Alger des Romains, des Arabes, entre Ténès et Cherchell, et l'Alger des Barberousse, la ville contre laquelle vint échouer l'expédition de Charles-Quint, au mouillage de Nador. La ville de Fez des Arabes serait Tlemcen, et la ville de Maroc aurait été située à 100 lieues du point où elle est actuellement. Enfin, les colonnes d'Hercule, au lieu d'être les montagnes de Gibraltar et de Tanger, se seraient trouvées à 80 lieues du détroit ; l'une des colonnes serait le mont Capé dans le royaume de Murcie, et l'autre, le mont Abya, dans le sahel d'Oran ; de plus, toute la partie de la Méditerranée, comprise entre ces deux montagnes et le détroit, aurait porté le nom d'Océan. Il en résulte que les possessions des Portugais, au moyen âge, telles que Salé, Rabat, etc., doivent se trouver sur la Méditerranée. Quant à l'Espagne, l'auteur n'en bouleverse pas moins toute la géographie. Le Tage des Romains est le Guadalquivir actuel. Cadix et Carthagène ont existé : la première à 100 lieues, la seconde à 50 des villes qui portent aujourd'hui leur nom.

Le Portugal des Arabes, c'est-à-dire le Portugal, qui commence à Henry de Besançon et qui finit à Don Sébastien, n'a rien de commun avec le Portugal de la maison de Bragance ; il aurait occupé l'Andalousie. Par contre, l'Andalousie aurait été située à la place des royaumes de Murcie et de Valence, et la ville de Grenade serait la ville actuelle d'Alcoy. Enfin, pour terminer, disons que M. Rabusson fait arrêter l'invasion arabe aux montagnes de l'Estramadure, où auraient existé jadis les royaumes de Léon et des Asturies. On le voit, l'auteur de ces deux Mémoires semble changer, de parti pris, toutes les notions géo-

Digitized by Google

graphiques que nous possédons sur l'Afrique septentrionale et sur l'Espagne. Pour lui, les modernes ont mal compris toutes les descriptions que nous ont laissées les anciens. Une *île* devient à son gré une *presqu'île*, ou même quelquefois une *montagne*. Il faut cependant le reconnaître, il y a des rectifications importantes à opérer dans la géographie ancienne; mais ces rectifications sont-elles aussi radicales? Nous avons peine à le croire.

Excursion en Circassie, par le dr *Jeannel*. In-18 de VI et 85 pag. Bordeaux, Crugy, 1856.

Voici une petite brochure de quelques pages qui en dit plus sur la Circassie et sur les peuples qui l'habitent que maint gros volume. Pharmacien en chef de l'armée d'Orient, le docteur Jeannel fut envoyé en mission, pendant la glorieuse campagne de Crimée, d'abord à Jeni-Kalé et à Kertch, puis à Anapa, alors tombé au pouvoir de nos armes. Dans cette ville M. Jeannel se trouva en rapport avec Sefer Pacha, qui continue encore aujourd'hui la lutte dans le Caucase. Sous la conduite du fils de ce chef habile, notre docteur pénétra dans l'intérieur des terres, visita la montagne et parvint jusqu'à Soudjak, poste reculé que les Russes occupaient avant les hostilités. Quelques anecdotes bien contées, quelques préjugés détruits, entre autres celui de la gloire de Schamyl, de nombreuses observations sur les mœurs, sur les usages, voilà ce que l'on trouve dans ce petit volume et ce qui le rend digne d'intérêt.

Manuel des candidats à l'Ecole polytechnique, par M. *Eugène Catalan*. Premier volume. In-12 de XVII et 504 pages, avec 167 figures intercalées dans le texte. Paris, 1857, chez Mallet-Bachelier.

Le premier volume du Manuel de M. Catalan contient, outre un très-grand nombre d'exercices, le développement de toutes les théories d'algèbre, de trigonométrie et de géométrie analytique à deux dimensions exigées pour l'admission à l'Ecole polytechnique. Le nom de l'auteur est une garantie suffisante; les candidats, dans cet ouvrage, trouveront tous les exercices et toutes les théories dont ils ont besoin pour soutenir avec succès le sévère examen auquel ils se préparent. Le second volume renfermera la géométrie analytique à trois dimensions et la mécanique.

Leçons sur la physiologie et l'anatomie comparée de l'homme et des animaux, faites à la Faculté des sciences de Paris par M. *Milne-Edwards*, membre de l'Institut. Tome premier. In-8° de 535 pages. Paris, 1857, chez V. Masson.

On trouve dans ce premier volume de M. Milne-Edwards, les neuf premières leçons du cours de ce savant professeur; la première sert d'introduction, les cinq suivantes sont consacrées à l'étude du sang. Enfin les septième, huitième et neuvième traitent de la respiration. De nombreuses notes, au bas de chaque page, mettent le lecteur à même de se former une opinion sur la valeur des travaux qui ont été faits par les divers savants français et étrangers sur chaque phénomène envisagé séparément; des indications bibliographiques, plus nombreuses encore que les notes, permettent en outre de se reporter aux sources

Digitized by Google

originales auxquelles M. Milne-Edwards a puisé. Cet ouvrage fait le plus grand honneur à l'esprit d'investigation et d'exposition de son auteur, et il sera recherché avec empressement, nous n'en doutons pas, par ses nombreux auditeurs et par toutes les personnes qui se livrent à l'étude si intéressante et si sérieuse de la physiologie et de l'anatomie comparée.

Introduction à l'histoire naturelle des Brachiopodes vivants et fossiles ou Considérations générales sur la classification de ces êtres en familles et en genres, par M. *F. Davidson*, traduit de l'anglais par MM. *Eudes-Deslongchamps*. In-4° de 203 pages et IX planches. (Extrait du Xe volume des Mémoires de la Société Linnéenne de Normandie.) Caen, 1856, chez Herdel.

Le mérite des travaux de M. Davidson sur les Brachiopodes est connu. Travailleur infatigable, il joint à un esprit profond d'investigation une justesse d'appréciation des plus remarquables. Aussi doit-on des remerciments à MM. Eudes-Deslongchamps pour avoir traduit un ouvrage qui fait autorité en Angleterre. L'édition française n'est pas en tout point semblable à l'édition anglaise, mais les modifications qu'on y remarque y ont été apportées par M. Davidson lui-même, ainsi qu'il a pris soin de le déclarer dans la préface. On peut donc considérer cet ouvrage comme une œuvre nouvelle, puisque l'auteur lui a fait subir des changements importants.

François Arago. Son génie et son influence. Caractères de la science au dix-neuvième siècle; par M. *A. Audiganne*. In-12 de 104 pages. Paris, 1857, chez Garnier frères.

Cet ouvrage a déjà paru en articles dans les colonnes du *Moniteur universel*. L'auteur cependant annonce qu'il l'a revu en entier et qu'il l'a remanié en partie; nous n'avons cependant remarqué aucune différence notable entre ce petit volume et les articles dont nous venons de parler. Un reproche que l'on peut adresser à l'auteur, c'est d'avoir voulu placer trop haut François Arago; ce savant célèbre a fait certainement de beaux travaux et des découvertes remarquables; mais, dans sa longue carrière, il a été loin de tenir les espérances que son heureux début avait fait présager. M. Arago, en un mot, n'est pas un homme de génie, son plus grand mérite a été d'être un habile vulgarisateur et d'avoir su mettre clairement à la portée de tous une foule de travaux réservés, par leur nature spéciale, à un petit nombre d'adeptes. La brochure de M. Audiganne est intéressante, du reste, et d'une lecture facile et amusante.

Le Roman comique, par *Scarron*. Nouvelle édition, revue, annotée et précédée d'une introduction, par M. *Victor Fournel*. T. I. Paris, 1857, Janet. In-18 de LXXXVIII-352 pages. (5 fr.)

Le nouvel éditeur, M. Fournel, établit dans sa préface que le *Roman comique* de Scarron n'est pas une tentative isolée au dix-septième siècle : il se rattache à une série d'ouvrages peu connus et qui mériteraient de l'être davantage. Les principaux sont le Baron de Fœneste, de d'Aubigné, les Satires d'Euphormion de Jean Barclay, les Fragments d'histoire comique de Théophile de Viau, la Vraye histoire co-

Digitized by Google

mique de Francion de Charles Sorel, le Berger extravagant du même, le Tombeau des Romans de Fancan, le Gascon extravagant de Clerville, Polyandre, histoire comique de Sorel, la Description de l'île de Portraiture, la Relation du royaume de coquetterie par l'abbé d'Aubignac, les histoires comiques de Cyrano de Bergerac, etc. M. Fournel passe rapidement en revue ces divers ouvrages, les analyse en quelques mots et relève les points de comparaison que l'on peut établir entre eux. Cette étude sur la littérature comique du dix-septième siècle prouve l'érudition sérieuse de son auteur; faite avec conscience et mise en œuvre avec art, elle est amusante à lire et forme une introduction en harmonie parfaite avec l'édition sérieusement faite d'une des œuvres les plus divertissantes de la littérature française. Les notes de M. Fournel sont nombreuses et, ce qui n'est pas moins appréciable, utiles et bien faites. Il a été rechercher, dans les littératures étrangères, les sources où Scarron avait puisé; dans les archives du pays manceau, les faits véritables qui avaient servi de base à la fable, ou que Scarron a introduits dans l'action. Bref, cette nouvelle édition est appelée à prendre un rang honorable parmi les volumes dont se compose la collection de M. Janet.

Les Trois Rome, Journal d'un voyage en Italie, par *Mgr Gaume*. Paris, 1857, Gaume. 4 vol. in-12. Ensemble de XIV et 2171 pages. avec cartes.

L'auteur envisage Rome sous trois points de vue : la cité sainte, métropole de la foi, le centre de la science et celui des arts. Tel est du moins, suivant lui, le passé de la ville des papes. Mais les temps sont bien changés ! Depuis l'invasion de l'incrédulité au sein de la vieille Europe, le voyage de Rome n'est plus, pour le plus grand nombre, qu'une promenade mondaine. Il faut étudier la ville sous différents aspects : Rome *païenne*, d'abord, la Rome des monuments du passé; ses usages, ses mœurs, ses arts, ses fêtes, ses lois et la religion païenne; puis ensuite Rome *chrétienne*, avec les grands souvenirs historiques et religieux qui se rattachent à ses monuments d'autrefois. Il est facile de comprendre, ajoute Mgr Gaume, qu'un ouvrage, un guide vraiment religieux et scientifique serait un des meilleurs moyens de faire bien connaître la ville sainte. Telle était la pensée de Grégoire XVI. Telle est la tâche que l'auteur des *Trois Rome* s'est proposé de remplir. Après la ville éternelle, Naples, la Campanie, l'Ombrie, les Marches, la Lombardie et le Piémont sont tour à tour visités. L'auteur y retrouve, bien que dans un degré inférieur, une participation évidente à cette grandeur providentielle de la reine du monde, de cette ville qui résume dans ses monuments toute l'histoire du genre humain sous la double influence du paganisme et du christianisme.

Du plomb, de son état dans la nature, de son exploitation, de sa métallurgie et de son emploi dans les arts, par M. *H. Landrin*, ingénieur civil. In-12 de 540 pages. Paris, 1857, chez Didot frères.

Ce volume fait suite au traité de l'or publié en 1851 par le même auteur, qui va faire paraître prochainement un traité sur le cuivre. L'ouvrage de M. Landrin est aussi complet que possible et tient tout ce que son titre annonce, chose souvent assez rare. On peut cependant adresser un reproche à l'auteur. Dans les quelques lignes placées en

Digitized by Google

tête du volume, il déclare que son intention est de publier en volume séparé toute une encyclopédie métallurgique, alors pourquoi n'avoir pas consacré un volume à l'exploitation et à la préparation des minerais, il eût ainsi évité de se répéter dans chacun de ses traités. Ce reproche, on le voit, s'adresse plutôt à l'ensemble de la publication entreprise par M. Landrin qu'à son traité sur le plomb. Des figures intercalées dans le texte servent de complément utile aux explications techniques données par l'auteur.

Catalogue raisonné des plantes vasculaires du département de l'Aube, par M. *J.-R. Bourguinat*, préparateur au Muséum d'histoire naturelle de Paris. Tome Ier. In-8° de 184 pages. Paris, 1857, chez Bouchard-Huzard et chez Baillière.

Au premier abord, ce Catalogue semble avoir un caractère d'intérêt purement local; cependant on s'aperçoit bien vite de l'utilité qu'un pareil ouvrage peut présenter aux botanistes. La connaissance des plantes qui poussent naturellement sous un climat donné et sur un sol géologique connu, simplifie beaucoup les recherches et permet d'entreprendre avec moins de tâtonnements des essais d'acclimatation. Il serait à souhaiter que le travail que M. Bourguinat vient de faire dans le département de l'Aube fût exécuté dans tous les autres départements.

Journal du siége de Metz en 1552. Documents relatifs à l'organisation de l'armée de l'empereur Charles-Quint et à ses travaux devant la place; et description des médailles frappées à l'occasion de la levée du siége, recueillis et publiés par M. *F.-M. Chabert*. — In-4° de XX et 155 pages, avec III planches. Metz, 1856, chez Rousseau-Pallez.

La défense de Metz contre Charles-Quint est bien certainement un des plus beaux faits d'armes de François de Guise et une des pages les plus glorieuses de notre histoire. Bertrand de Salignac, témoin oculaire de cette lutte héroïque, a laissé un journal fidèle de toutes les péripéties de ce siége célèbre; mais cet ouvrage était devenu assez rare. M. Chabert vient d'en donner une nouvelle édition, à laquelle le général de Boblaye a bien voulu ajouter une grande quantité de pièces inédites dont les originaux existent dans les archives royales d'Espagne et plus particulièrement dans celles de Simancas. Les documents provenant de ces archives sont relatifs à l'organisation de l'armée impériale, à ses travaux devant Metz, aux embarras éprouvés par Charles-Quint et enfin aux réflexions de ce grand homme sur les causes qui le forcèrent à abandonner son entreprise. L'ouvrage de M. Chabert se distingue en outre par une exécution typographique soignée et par un glossaire des mots peu connus; ce glossaire a même été, peut-être, étendu à des mots dont la signification n'avait pas besoin d'explication.

Souvenirs militaires et intimes du général vicomte de Pelleport, de 1793 à 1853, publiés par son fils sur les manuscrits originaux, lettres, notes et documents officiels laissés par l'auteur. 2 vol. in-8°, le 1er de VII et 298 pages et le 2e de 277 pages, ensemble de

Digitized by Google

VII et 575 pages, accompagnés du portrait du général, de deux fac-simile et de 14 cartes spéciales. 1857. Paris, chez Didier et comp., et Bordeaux chez P. Chaumas.

Ainsi que le dit dans sa préface le vicomte Charles de Pelleport, fils du général, ces souvenirs ne furent rédigés qu'en 1836, sur le désir exprimé par le Ministère de la Guerre de voir chaque régiment posséder, dans ses archives, un résumé de sa vie militaire. Le général de Pelleport, par un hasard assez rare, avait obtenu tous ses grades, jusqu'à celui de colonel, dans le même corps (18e de ligne). Aussi était-il à même, mieux que personne, d'écrire l'histoire de ce régiment. En se livrant à ce travail, tous les faits d'armes auxquels il avait assisté lui revinrent en mémoire, et il fut amené peu à peu à rédiger ses souvenirs intimes, dont l'histoire du 18e ne forme plus qu'un accessoire. Un petit nombre d'hommes ont servi leur pays aussi longtemps que le général de Pelleport et avec autant de zèle et de dévouement, car soixante ans de services militaires et civils n'avaient pas éteint en lui son ardent amour de la patrie et du bien public. Les souvenirs qui nous occupent sont d'une lecture attrayante et facile. L'auteur fait assister ses lecteurs à toute la partie épisodique et anecdotique de cette grande période de notre histoire pendant laquelle nous avons promené nos aigles triomphantes dans l'Europe entière. Le général s'est d'ailleurs fait un devoir de ne parler strictement que de ce qu'il a vu, aussi peut-on avoir grande confiance dans son témoignage, qui, d'ailleurs, est toujours corroboré par ceux du duc de Fézensac, du duc de Raguse, du duc d'Albufera et enfin en dernier lieu par l'ouvrage de M. Thiers.

Cartulaire de l'abbaye de Vaux de Cernay, par MM. *Luc. Merlet* et *Aug. Moutié*. Tome Ier. Paris, 1857, chez Plon. In-4° de 472 pages.

Composé d'après les chartes originales conservées aux archives de Seine-et-Oise, ce cartulaire est publié sous les auspices de M. le duc d'Albert de Luynes, membre de l'Institut. L'abbaye de Notre-Dame de Vaux de Cernay, de l'ordre des Cîteaux, relevait du diocèse de Paris; et le premier volume, le seul paru jusqu'à présent (il va de 1118 à 1250), commence à la fondation même de l'abbaye. Les éditeurs ont donné les textes originaux et les ont accompagnés de notes bibliographiques et historiques du plus haut intérêt. Le second volume renfermera un index et un dictionnaire géographique qui faciliteront la lecture de ce livre, aussi complet et aussi détaillé que possible. Cette publication mérite une mention toute spéciale et contient une foule de documents très-remarquables. Les premières chartes ont trait, pour la plupart, à des donations territoriales faites par des particuliers ou par le roi Louis VII; ce sont encore les confirmations du pape Alexandre III, des donations et immunités, etc. Nous citerons entre autres la charte LV, à laquelle les éditeurs attribuent la date de 1180. « Tam posteris, quam presentibus notum fieri volo, quod ego Simon de Monte Forti dedi, pro salute anime mee necnon et predecessorum meorum, ecclesie sancte Marie de Sarnio (Cernay) monachisque ibidem Deo servientibus, in perpetuam eleemosinam, decem libras monete parisiensium in redditibus de *Rochefort*, concedente Amicia, uxore mea, idque tenendum manu propria in manu Roberti de Urfino confirmante. » Suivent les noms des témoins.

Digitized by Google

De l'union des arts et de l'industrie, par M. *le comte de Laborde*, membre de l'Institut. 2 vol. gr. in-8°. Paris, Imprimerie impériale. Ensemble de 1042 pages.

Représentant de la France auprès de l'exposition universelle de Londres, M. le comte de Laborde, commissaire de la section des beaux-arts et des industries qui s'y rattachent, a étudié l'action des arts sur le développement intellectuel et commercial des peuples. Son ouvrage se divise en deux parties: le passé et l'avenir. La première partie contient une histoire des expositions des arts et de l'industrie depuis Louis XIV jusqu'en 1851, les travaux de la commission française de Paris à Londres, les travaux du jury international, une étude générale sur les beaux-arts à Londres, enfin la liste des récompenses décernées aux exposants français. Le volume se termine par une étude sur les conséquences de l'exposition universelle de Londres. Quant au second volume, celui qui traite de l'avenir, il est facile de se rendre compte de son but: l'art est un, il est la source de tout progrès. Il faut élever l'art, multiplier les artistes et former le public. M. de Laborde considère ensuite l'art dans l'éducation, il examine l'enseignement de l'art dans les carrières de l'industrie et l'application de l'art à l'industrie. En résumé, cet ouvrage, surtout dans sa première partie, est plein de renseignements utiles et de considérations intéressantes et curieuses.

Urkunden zur älteren handels- und Staatsgeschichte der Republik Venedig. — Documents pour servir à l'histoire ancienne, politique et commerciale de la république de Venise, particulièrement dans ses rapports avec Constantinople et l'Orient, du neuvième siècle à la fin du quinzième siècle, par MM. *Tafel* et *Thomas*. 1 vol. Vienne, 1856. in-8° de xxii et 574 pages.

Ce premier volume des *Fontes rerum venetarum* fait partie des *Fontes rerum austriacarum* publiées par l'Académie impériale des sciences impériale de Vienne. Il se compose de 160 documents (812-1205) qui touchent aux relations de Venise avec Constantinople et aux ambassades qui furent envoyées dans cette dernière ville. Ce sont des bulles impériales, priviléges pour couvent, papiers relatifs à la fondation de l'empire latin d'Orient, édits sur le commerce des esclaves, traités avec les Sarrasins, avec les rois de Jérusalem et d'Arménie, avec les Hormans de Sicile, avec les cités d'Istrie et de Dalmatie. Parmi ces documents, 24 seulement sont entièrement inédits, les autres se trouvent dans Muratori, Carli, Cornaro, etc. Mais ici ils se présentent réunis, rangés en bon ordre, et accompagnés de notices historiques.

Der Einfall der Sarazenen. — L'invasion des Sarrasins dans la Suisse vers le milieu du dixième siècle, par M. *Keller*. Zurich, 1856. in-4°.

On trouve recueillis dans cette dissertation tous les renseignements fournis par les écrivains occidentaux sur cette troupe de Sarrasins qui, venue de l'Afrique septentrionale, parvint, vers 974, à s'établir dans

Digitized by Google

les régions montagneuses du grand Saint-Bernard, d'où elle faisait de fréquentes irruptions, non-seulement dans la Suisse orientale et occidentale, mais encore en Savoie et en Piémont, menaçant jusqu'à Saint-Gall. La captivité du saint abbé de Cluny porta le comte de Provence à extirper cette horde qui s'était accrue à environ un millier d'hommes. L'auteur a fort bien éclairé ce qu'on trouve en Suisse de noms, de monnaies, etc. arabes. C'est un travail qui intéresse surtout l'histoire de nos provinces limitrophes.

Die Heirath des Markgrafen Carl. — Le mariage du margrave Charles de Brandebourg avec la marquise Catherine de Balbiano, d'après les documents existants dans les archives de Turin et les archives privées, par M. *Nèigebauer*. Breslau, 1856. in-8°.

Le roman s'est si souvent mêlé chez les écrivains français à l'histoire de la marquise Balbiano que l'ouvrage de M. Neigebauer sera reçu de ce côté du Rhin avec reconnaissance. C'est la première fois que l'on pourra s'appuyer, en ce qui concerne un des épisodes romanesques du règne de Louis XIV, sur des documents irréfragables. On sait que, pendant la guerre de l'Empire contre Louis XIV, Frédéric III, électeur de Brandebourg, qui devint le premier roi de Prusse, envoya en Piémont des troupes commandées par son frère Charles, margrave de Brandebourg qui prit part au siége de Casale. S'étant épris de la marquise Balbiano, déjà veuve du comte de Talmont, Charles l'épousa secrètement, le 29 mai 1695. La jeune femme fut conduite dans un couvent, par ordre de Victor-Amédée, et le prince mourut à Turin, à l'âge de 23 ans. On ne sait s'il fut enlevé par la fièvre ou par les suites de la blessure qu'il avait reçue à Casale. Le reste de la vie de la marquise est peu honorable. C'est à elle qu'on a attribué certaines *lettres d'amour* publiées en 1775, ouvrage certainement apocryphe.

Anonymi græci oratio funebris nunc primum in Germania multoque accuratius quam usquam antehac factum est edita a Dr *C. Hens. Frotscher*. Freiberg, Gerlach. Paris, Klincksiek. 1856. 80 pages. 2 fr.

Trouvée par F. Morell dans un manuscrit de la bibliothèque Palatine, cette harangue, que l'on regardait comme l'oraison funèbre de Constantin le Jeune, mort à Aquilée en 340, a été publiée d'abord à Paris, sans date ; mais la dédicace adressée au cardinal Robert fait supposer que ce fut vers 1616. Thomas Hearne l'imprima à la suite de son édition d'Eutrope (Oxon, 1703) et Sigeb. Havercamp la reproduisit également dans celle qu'il donna à Leyde en 1720. Mais Pierre Wesseling dont les *Observationes variæ* ont été publiées de nouveau par Frotscher, crut devoir rejeter l'opinion commune, et sans pouvoir en désigner l'auteur, il pensa qu'elle avait dû être composée pour Théodore Paléologue. M. Frotscher, partant de ce point, croit pouvoir l'attribuer à Georges Gemistus Plethon qui, lié avec les Paléologues, quitta l'Italie en 1441 pour retourner dans le Péloponèse, où il mourut dix ans après. La solution définitive de cette question est donc subordonnée à des recherches ultérieures. Dans sa préface, le nouvel éditeur traite les diverses questions d'histoire, de littérature et de bibliographie qui se rattachent à son sujet ; à la suite vient le texte (p. 13 à 29) restitué, accompagné de la traduction latine donnée avec l'édition princeps. L'opus-

Digitized by Google

cule se termine par un commentaire remarquable par l'abondance et la profondeur des notes et des explications grammaticales qui annoncent une érudition aussi vaste que sûre dans cette matière.

Das gothische Alphabet. — L'alphabet gothique de Vulfilas et l'alphabet runique. Recherches de linguistique, par *Jul. Zacher*. Leipzig, Brockhaus. Paris, Klincksieck. 1856, XIV et 120 pages. In-8°, avec une planche d'écritures. (5 fr. 35 c.)

Partant des résultats obtenus jusqu'à ce jour par Grimm, Munch, Kirchhoff, de Liliencron et Müllenhoff, M. Zacher, par des recherches longues et multipliées, essaie d'établir les rapports qui existent entre l'alphabet gothique et les caractères runiques, et ses démonstrations, lorsqu'elles n'arrivent pas à une évidence complète, portent des caractères incontestables de vraisemblance. Il traite d'abord du nom des lettres gothiques d'après un manuscrit de Vienne du neuvième siècle (Cod. Salisb., n° 140), qui contient deux alphabets, reproduits par Wilhelm Grimm avec la plus grande exactitude, dans sa dissertation *sur les Runes*, publiée à Vienne en 1828 ; après avoir examiné les divers systèmes d'interprétation tentés jusqu'à ce jour, il propose l'explication de quelques dénominations restées encore douteuses. Il passe ensuite aux alphabets runiques, dont il indique les sources. Ce sont les bractéates de Schonen, la corne d'or dite de Tondern et les manuscrits ; mais plus heureux que ses devanciers, il a pu produire un nouveau document du plus haut intérêt; c'est une inscription sur un anneau d'or trouvé dans le village de Pietraossa, au district de Buzen, dans la chaîne de ce nom, que les indigènes appellent également Istritza. L'inscription, malheureusement incomplète, avait été déjà publiée par Arneth dans ses Monuments tirés du Cabinet des Médailles et des Antiques de la Bibliothèque impériale (section II et III. Vienne, 1850. In-folio). De ces recherches, il résulte que l'alphabet runique, d'après les monuments que nous venons d'indiquer, indépendamment de ceux des manuscrits, dérive du gothique, et que les trois branches nordique, anglo-saxonne et gothique ont le même point de départ; mais les deux premières, transplantées au loin chez des populations moins civilisées, se sont plus vite écartées du type primitif, auquel sont restés fidèles les runes gothiques. L'ouvrage se complète par une planche représentant les caractères des divers runes nordiques, anglo-saxons et gothiques, d'après les monuments signalés plus haut, avec leur dénomination et l'indication de leur valeur alphabétique.

Chronologie der Papste. — Chronologie des papes dans les premières années du dixième siècle, par M. *J. Duret*.

L'auteur de cette dissertation, publiée par le *Geschichtsblatter aus der Schweiz* (vol. 11. p. 271-298), fixe de la manière suivante la chronologie des huit papes qui occupèrent la chaire de saint Pierre pendant les premières années du dixième siècle. Jean IX meurt vers le milieu de mai 900; Benoît IV règne des derniers jours de mai 900 jusque vers la fin de juin 903; Léon V, de la fin de juillet 903 jusqu'aux premiers jours de septembre de la même année; Christophe, de la moitié de septembre 903 jusqu'à la fin de janvier 904; Serge III au plus tard du 1er février 904 au 23 avril ou 24 mai 911; Anastase III, des derniers jours de mai 911 jusqu'aux premiers jours d'août 913; Landon, de la

Digitized by Google

moitié d'août 913 à la fin de février 914; Jean X occupe le siége pontifical à partir de la seconde moitié de mars 914. — Le même auteur a, dans le même recueil (vol. 1, p. 214-233, 290-311), fait paraître un autre Mémoire intitulé: Le pape Jean X considéré comme archevêque de et Ravenne, les commencements de son pontificat à Rome. M. Duret justifie, dans ce travail, le pape Jean X des accusations portées contre lui par Luitprand et Baronius.

KÜNSTLER-BRIEFE. — Lettres d'artistes, traduites et annotées par M. le Dr Guhl. 2 vol. in-8°. Berlin. 1853-1856.

C'est un recueil dont les matériaux ont été extraits des collections publiées en Allemagne et à l'étranger, en Italie surtout. Les ouvrages de Bottari, de Ticozzi, de Gaye, de Gualandi ont beaucoup aidé M. Guhl, qui a ajouté à sa traduction des notes nombreuses et de très-exactes biographies. Il suffit de dire que M. Guhl est profeseur d'histoire de l'art à l'Académie des beaux-arts de Berlin pour faire l'éloge de ces additions historiques Le 1er volume comprend le quinzième et le seizième siècle ; le second, qui complète l'ouvrage, a pour sous-titre : *L'art et les artistes du dix-septième siècle.*

ENGLAND'S GREATNESS, etc. Grandeur de l'Angleterre ; son origine et ses développements dans le gouvernement, la législation, la religion et dans la vie sociale : agriculture, commerce et manufactures, sciences, littérature et beaux-arts, depuis la période la plus reculée jusqu'à la paix de Paris, en 1856, par M. *John Wade*. Londres, Longman et Cie. Paris, Stassin et Xavier.

Ce titre, un peu ambitieux peut-être, dit au moins clairement le but de l'ouvrage de M. Wade. Habituellement, et surtout dans les publications destinées à la généralité du public, l'état des mœurs, les progrès dans les voies du commerce et de l'industrie sont très-brièvement indiqués et cèdent volontiers la place aux événements purement politiques et militaires, bien que cependant les seconds dépendent en grande partie des premiers, et que ceux-ci exercent une influence considérable sur les destinées d'un pays, et en forment, à proprement dire, le caractère. M. Wade s'est proposé de relever, pour les différentes époques de l'histoire d'Angleterre, ces côtés trop négligés; de suivre les développements de l'activité nationale dans l'industrie, le commerce, l'agriculture et les beaux-arts; de montrer les aspects variés sous lesquels ils se sont manifestés, les conditions dans lesquelles ils se sont produits; enfin, les progrès successivement accomplis. Ce projet qui rappelait, comme on le voit, la pensée des remarquables travaux d'Alexis Monteil, était sans contredit excellent; malheureusement, l'exécution est restée bien au-dessous de ce que M. Wade annonce un peu emphatiquement. Là où on doit compter trouver surtout des faits nombreux, précis, des renseignements puisés aux sources originales, des descriptions de mœurs, on ne rencontre guère que des dissertations plus ou moins historiques, longuement développées sans résultat utile. Ainsi, toute la période primitive de l'histoire d'Angleterre, la plus curieuse et la moins connue, au point de vue où se place l'auteur, est à peine indiquée, ou, pour être plus exact, ne l'est pas du tout. En effet, sur

Digitized by Google

314 pages dont se compose le volume de M. Wade, 153 seulement sont consacrées à l'étude de la vie sociale, en Angleterre, jusqu'à l'avénement des Stuarts; et encore cette partie ne contient-elle guère que des généralités sans nouveauté et d'un très-médiocre intérêt. M. Wade n'aborde réellement son sujet, et d'ailleurs d'une façon bien insuffisante, qu'à partir du règne de Georges Ier. L'état des mœurs publiques au temps de Georges III renferme particulièrement quelques détails curieux, quelques faits piquants. Mais là, aussi bien que dans ce qui précède, que de points essentiels ne sont pas même mentionnés en ce qui concerne précisément les arts, la littérature, l'industrie, la formation du crédit public, les mœurs, etc. En résumé, M. Wade ne s'élève jamais jusqu'à une étude sérieuse, et si, par son titre, et dans quelques lignes de son introduction, il a tracé le programme d'une publication intéressante, cette publication reste certainement tout entière à faire.

Rimini d'al principio dell'era volgare. — Rimini depuis le commencement de l'ère vulgaire jusqu'au douxième siècle, par M. *Louis Tonini*. in-8°. Rimini, 1856.

M. Tonini est un de ces savants modestes qui consacrent toutes leurs veilles à l'étude d'une histoire locale. Il a fait paraître, en 1848, *Rimini avant l'ère vulgaire*. Il continue aujourd'hui par le récit de l'histoire de la même ville pendant les douze premiers siècles de notre ère, et annonce l'apparition prochaine d'un volume sur *Rimini au treizième siècle*. Colonie ombrienne, comme Ravenne, Rimini fut probablement dominé par les Etrusques, et sans aucun doute par les Gaulois. Elle tomba au pouvoir des Romains, l'an 471 de Rome. Les souvenirs que cette ville rappelle intéressent souvent l'histoire générale et méritent le soin que M. Tonini a mis à les conserver. Le volume que nous annonçons commence par un supplément archéologique au *Rimini avant l'ère chrétienne*; puis un chapitre est consacré, pour chacun des douze premiers siècles, à l'histoire sacrée et à l'histoire civile de Rimini. L'attention se portera sur ce qui touche au fameux concile de Rimini (359). L'auteur a publié comme appendice 97 documents, presque tous inédits, puisés soit dans les archives de Rimini, soit dans la bibliothèque Gambalunga qu'il dirige.

Di Giambatista Virmiglioli. — Monuments de Peruse étrusque et romaine de *Jean-Baptiste Vermiglioli*, publication due au soin de M. le comte J.-C. *Conestabile*, professeur d'archéologie à l'Université de Pérouse et membre de diverses académies. Pérouse, 1855-1856. En 3 parties in-4°, avec deux atlas grand in-folio.

La première partie de cette magnifique publication est consacrée à une notice sur la vie, les études et les ouvrages de Vermiglioli; la seconde, au *Sépulchre des Volumini* (16 gravures); la troisième comprend tous les monuments de la nécropole de Palazzone, écrits ou figurés, qui se rapportent à ce *sépulchre*. Ces trois parties qui se vendent séparément (Florence, Vieussenx), coûtent, la première, 16 livres, la deuxième, 21 livres, la troisième, 27 livres.

Le Rédacteur en chef, Ch. Louandre.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES.

A.

Académie d'Arras, 237.
— des inscriptions et belles-lettres de l'Institut impérial de France, 161, 405, 528, 662.
— des sciences, agriculture, arts et belles-lettres d'Aix, 243, 296.
— des sciences, belles-lettres et arts de Besançon, 238.
— des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand, 426.
— des sciences morales et politiques de l'Institut impérial de France, 105, 163, 239, 274, 366, 407, 488, 529, 615, 625, 749.
— du Gard, 485.
— Française (Des visites des candidats à l'), par M. Frédéric Lock, 47. — Compte rendu des séances, 273, 405. — Les fauteuils de l'Académie française; Rectifications historiques, par M. Frédéric Lock, 309.
— impériale des sciences, arts et belles-lettres de Dijon, 492.
— impériale des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux, 365. Distribution géologique des animaux vertébrés, etc., par M. V. Raulin, 692.
— impériale des sciences, belles-lettres et arts de Lyon. Notice sur l'Académie, par M. Bouillier, 435.
— impériale des sciences, belles-lettres et arts de Rouen, 241.
— impériale des sciences de Saint-Pétersbourg, 113.
— impériale des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse. Mémoires, 104, 167, 486, 628, 748.
— royale de Belgique, 297.
— royale de Berlin, 495.
— royale des sciences de Bavière, 110.
— royale des sciences de Berlin, 373.
— royale des sciences de Madrid, 487, 705.
— royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, 364.
— royale d'histoire de Madrid. Sujets de prix mis au concours, 364.
— Compte rendu des travaux de la Société depuis sa fondation, par M. J.-G. Magnabal, 445.
Adam, drame anglo-normand, publié par M. Victor Luzarche, 397.
Alésia. Voyez Alise.
Alise, par M Jules Quicherat, 553, 677.
Amérique du Nord. Sociétés savantes du Canada, 305. — Les Sociétés astronomiques et les observatoires de l'Amérique du Nord, par M. Henri Wilmès, 577.
Angleterre. Comptes rendus des travaux des Sociétés savantes, par M. Louis Michelant, 36, 177, 301, 577, 700.
Anjubault (M.), membre de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe. Notice bibliographique sur les dates, l'ordre et la division des publications de la Société, 286.
Arcadie. (Rapport de M. Delacoulonche sur l'histoire, les mœurs et les coutumes des peuples de l'ancienne), 317, 454, 587, 706.
Association des enfants de Saint Patrick, à Toronto (Canada), 307.
— littéraire de Toronto, 307.
Avertissement du rédacteur en chef de la *Revue des Sociétés savantes*, 1.

B.

Barthélemy (M. Ed. de). Comptes rendus, 419, 572.
Baudrimont (M.), membre de la Société philomatique de Bordeaux. Publications relatives aux sciences naturelles et mathématiques, 422.
Belgique, 297, 364.
Bernard (M. Aug.). Comptes rendus, 159, 702.
Bibliographie des Sociétés savantes : Catalogue de la bibliothèque impériale, par M. A. Silvy, 393.
— Ouvrages divers, 113, 246, 376, 499, 650, 752.
— Publications des Sociétés savantes, 105, 239, 366, 488, 625, 749.
Bibliothèque de l'Ecole des Chartes, 105, 366, 626.

Digitized by Google

Boillot (M. A.). La météorologie dan les Mémoires des Sociétés savantes, 385, 641.
Bouchitté (M.), membre de la Société des sciences morales, des lettres et des arts de Seine-et-Oise. Notice sur la vie et les ouvrages de Philippe de Champagne, 432.
Bouillier (M.), doyen de la Faculté des lettres de Lyon, membre de l'Académie impériale des sciences, belles-lettres et arts de cette ville. Notice sur l'Académie, 435.
Bourgeois (M. A.-L.), membre de la Société archéologique d'Avesnes. Notice sur le chapitre de Saint-Nicolas de cette ville, 527.
Boutiot (M.), membre de la Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Aube. Publication de lettres missives de Henry IV, conservées dans les archives de la ville, 572.

C.

Cachet (le) de Childéric, par M. Dauban, 513.
Chaubry de Troncenord (M.), membre de la Société d'agriculture, commerce, sciences et arts de la Marne. Notice sur les peintres verriers champenois, 293.
Chéruel (M. A.). Etudes sur l'histoire de Normandie, 7, 129.
Childéric (Le cachet de), par M. Dauban, 513.
Chronique, 97, 228, 333, 476, 601, 737.
Coffinet (M. l'abbé), membre de la Société d'agriculture, sciences et arts de l'Aube. Recherches historiques et archéologiques sur les restes mortels du pape Urbain IV, 419.
Collége royal de médecine de Londres, 177.
Comice agricole de Lille. Archives de l'agriculture du nord de la France, 244, 371, 750.
Comité flamand de France, 627.
Concours académiques. (Voir Prix décernés par les Sociétés savantes et sujets de prix mis au concours.)

D.

D'Arbois de Jubainville (M.), membre de la Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de Troyes. Etudes sur les documents antérieurs à l'année 1285, conservés dans les archives des quatre petits hôpitaux de Troyes, 419.
Dauban. De la numismatique française dans les départements, 23, 150. — Le cachet de Childéric, 513. — Compte rendu, 656.
Delacoulonche (Rapport de M.), ancien membre de l'Ecole française d'Athènes sur l'histoire, les mœurs et les coutumes des peuples de l'ancienne Arcadie, 317, 434, 587, 706.
Delerot (M.), membre de la Société des sciences morales, des lettres et des arts de Seine-et-Oise. Mémoire sur la vie et l'œuvre de J. Houdon, 432.
Dessin du cachet de Childéric, 513.
Dessins (Rapport sur les) de la collection Gaignières, à Oxford, par M. Prioux, 60.
Documents inédits. Jugements criminels rendus au treizième siècle, par M. Ch. Louandre, 51. — Adam, drame anglo-normand du douzième siècle; Office de Pâques ou de la résurrection; Vie du pape Grégoire le Grand, publiés pour la première fois par M. Victor Luzarche, 397. — Liste des bannis de la ville de Saint-Quentin, publiée dans le Bulletin de la Société académique de Laon, 427.
Drouet (M. Henry), membre de la Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Aube. Monographie des Unios de France, 572.
Duméril (M. Auguste), secrétaire des séances de la Société impériale zoologique d'acclimatation. Rapport sur les travaux de la Société, 530.
Dupuis (M.), président de la Société archéologique de l'Orléanais. Lettre et testament de Colardeau, 696.

E.

Espagne, 364, 445, 487, 703.
Essai historique sur l'abbaye de Saint-Barnard et sur la ville de Romans, par M. Giraud, correspondant du ministère de l'instruction publique pour les travaux historiques, 159.
Etoffes. Voyez Vêtements sacerdotaux.
Etudes historiques. — Des histoires provinciales et spécialement de l'histoire de Normandie, par M. A. Chéruel, 7, 129.
Etudes sur les Patois de la France (régions du Centre et du Nord-Ouest), par M. Ch. L. Livet, 257.

Digitized by Google

G.

GIRAUD (M.), correspondant du ministère de l'instruction publique pour les travaux historiques. — Essai sur l'abbaye de Saint-Barnard et sur la ville de Romans, 159.

H.

HISTOIRES (Des) provinciales et spécialement de l'histoire de Normandie, par M. A. Chéruel, 7, 129.
HOLLANDE, 299.

I.

INSTITUT canadien de Toronto, 306.
— des ingénieurs (Toronto Mechanics Institute), 307.
— littéraire du collége de la Trinité à Toronto, 308.
— royal pour la linguistique, la géographie et l'ethnographie des Indes néerlandaises, 112.

J.

JUGEMENTS criminels rendus au treizième siècle, par M. Ch. Louandre, 31.

L.

LEGRELLE (M.), membre de la Société des sciences morales, des lettres et des arts de Seine-et-Oise. Mémoire sur la Vie et l'Œuvre de J. Houdon, 432.
LEPAGE (M. Henry). Recueil de documents sur l'histoire de Lorraine, 270.
LINAS (M. Ch. de), membre du comité de la langue, de l'histoire et des arts. Rapport sur les anciens vêtements sacerdotaux et les anciennes étoffes, 63, 184.
LISTE des bannis de la ville de Saint-Quentin. Document inédit publié par la Société académique de Laon, 427.
LIVET (M. Ch. L.). Etudes sur les patois de la France, 257.
LOCK (M. Frédéric). Des visites des candidats à l'Académie française, 47. — Les fauteuils de l'Académie française ; rectifications historiques, 309.
LOUANDRE (Ch.), rédacteur en chef de la *Revue*, 1, 51.
LUZARCHE (Documents inédits publiés par M. Victor), 397.

M.

MAGNABAL (M. J.-G.). Compte rendu, 445.
MAURY (M. Alfred). Rapport sur les travaux et sur les progrès des sciences géographiques pendant l'année 1856, 410, 544, 668.
MÉTÉOROLOGIE (La) dans les Mémoires des Sociétés savantes, par M. Boillot, 383, 641.
MICHELANT (Louis). Comptes rendus, 36, 177.
MISSIONS scientifiques et littéraires : De M. Prioux sur les dessins de la collection Gaignières, à Oxford, 60.
— De M. Ch. de Linas, membre non résidant du comité de la langue, de l'histoire et des arts, chargé d'étudier en France les anciens vêtements sacerdotaux et les anciennes étoffes, 63, 184.
— De M. Delacoulonche, ancien membre de l'Ecole française d'Athènes, sur l'histoire, les mœurs et les coutumes des peuples de l'ancienne Arcadie, 317, 454, 587, 706.
MOLAND (M. Louis). Compte rendu, 397.
MONFALCON (Ouvrage de M.), 33.

N.

NORMANDIE (De l'histoire de), par M. A. Chéruel, 7, 129.
NOTICE historique sur le Klapperstein ou Pierre des mauvaises langues, par M. Aug. Stœber, 524.
— sur le chapitre de Saint-Nicolas d'Avesne, par M. A.-L. Bourgeois, 527.
— sur les rues d'Abbeville et sur les faubourgs, par M. Ernest Prarond, 656.
NUMISMATIQUE (La) française dans les départements, par M. Dauban, 23, 150.

O.

OBSERVATOIRES de l'Amérique du Nord, 577.
OFFICE de Pâques ou de la résurrection, publié pour la première fois, par M. Victor Luzarche, 397.
OSGOODE, club de Toronto, 308.

P.

PATOIS (Etudes sur les) de la France (régions du Centre et du Nord-Ouest), par M. Ch. L. Livet, 257.

Digitized by Google

PATOIS picard. Etudes et recherches par la Société des antiquaires de Picardie, 282.
PETIT (M.). Compte rendu, 167.
PHYSIQUE du Globe. La météorologie dans les Mémoires des Sociétés savantes, par M. Boillot, 535, 641.
PIÉMONT, 702.
POLAIN, membre de l'Académie royale de Belgique. Recherches sur le lieu de naissance de Charlemagne, 297.
PRIOUX, correspondant du ministère de l'instruction publique. Rapport sur les dessins de la collection Gaignières, à Oxford, 60.
PRIX DÉCERNÉS, en suite de concours, par les Sociétés savantes ci-après : Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon, 238. — Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse, 748. — Académie des sciences morales et politiques de l'Institut impérial de France, 615. — Académie impériale des sciences et belles-lettres de Bordeaux, 365. — Académie royale des sciences de Madrid, 487. — Société académique de Nantes, 365.
PROVENCE (La) au point de vue des bois, des torrents et des inondations avant et après 1789, par M. Ch. de Ribbe, 31.

Q.

QUICHERAT (M. Jules), membre de la Société des antiquaires de France. Mémoire sur Alise, 555, 677.

R.

RAPPORT de M. Alfred Maury sur les travaux et les progrès des sciences géographiques pendant l'année 1856, 410, 544, 668.
— de M. Auguste Duméril sur les travaux de la Société impériale zoologique d'acclimatation, 530.
— de M. Ch. de Linas, membre non résidant du comité de la langue, de l'histoire et des arts, chargé d'étudier en France les anciens vêtements sacerdotaux et les anciennes étoffes, 63, 184.
— de M. Delacoulonche, ancien membre de l'Ecole française d'Athènes, sur l'histoire, les mœurs et les coutumes des peuples de l'ancienne Arcadie, 317, 454, 587, 706.
— de M. Prioux, correspondant du ministère de l'instruction publique, sur les dessins de la collection Gaignières, à Oxford, 60.
RAULIN (M. V.), membre de l'Académie de Bordeaux. Mémoire sur la distribution zoologique des animaux vertébrés, etc., 692.
RIBBE (M. Ch. de). La Provence au point de vue des bois, des torrents et des inondations, etc., 31.
ROUSSY (M. Jules). Comptes rendus, 275, 297.
RUELLE (M. C.-E.). Compte rendu. 432.
RUES (Les) d'Arras, par MM. Achmet d'Héricourt et Alexandre Godin, 656.
RUSSIE, 178, 303.

S.

SILVY (M. A.). Comptes rendus, 31, 172, 296, 393, 575.
SOCIÉTÉ académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise, 244.
— académique de Laon, 367. — Document inédit intitulé : Liste des bannis de la ville de Saint-Quentin, 427.
— académique de Nantes, 365, 369.
— archéologique de l'arrondissement d'Avesnes. Notice sur le chapitre de Saint-Nicolas d'Avesnes, par M. A.-L. Bourgeois, 527.
— archéologique de l'Orléanais, 369, 696, 750.
— archéologique de Touraine, 485.
— archéologique d'Eure-et-Loir, 107.
— archéologique du comté de Surrey, 36.
— archéologique et historique du Limousin, 370.
— asiatique de Londres, 41, 301.
— astronomique de Londres, 700.
— centrale d'agriculture du département de la Seine-Inférieure, 494, 571.
— d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne. Les peintres verriers champenois, par M. Chaubry de Troncenord, 293, 370.
— d'agriculture, des sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube, 370, 628. — Mémoires, par MM. l'abbé Coffinet et d'Arbois de Jubainville, 419. — Monographie des Unios de France, par M. Henry Drouet. — Lettres missives de Henry IV, conservées dans les archives de la ville, publiées par M. Boutiot, 572.

Digitized by Google

Société d'agriculture, des sciences et des arts de la Haute-Vienne, 492, 571.
— d'agriculture du département de la Gironde, 174.
— d'agriculture et des arts du département de Seine-et-Oise, 176.
— d'agriculture et d'horticulture de Vaucluse, 243.
— d'agriculture, industrie, sciences et arts du département de la Lozère, 109, 371. 731.
— d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts d'Orléans, 363, 425.
— d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe, 243. — Notice, par M. Anjubault, 286.
— d'archéologie et du comité du musée lorrain, 243. — Recueil de documents sur l'histoire de Lorraine, par M. Henry Lepage, 270.
— de géographie. Rapport de M. Alfred Maury sur les travaux et les progrès des sciences géographiques pendant l'année 1856, 410, 544, 668.
— de géographie de Londres, 45, 701.
— de géologie de l'Allemagne, 374.
— de l'Union des arts de Glasgow, 577.
— de l'Université de Toronto, 308.
— de médecine de Nancy, 494.
— de médecine de Rouen, 494.
— de médecine pratique, 494.
— d'Emulation des Vosges, 363.
— d'Emulation du département du Doubs, 368.
— des antiquaires de la Morinie, 242. — Le livre des usaiges et anciennes coustumes de la conté de Guynes, par M. Tailliar, 276, 486.
— des antiquaires de l'Ouest, 242, 490.
— des antiquaires de Normandie, 108, 363, 627.
— des antiquaires de Picardie. Etudes et recherches à faire sur le patois picard, 282.
— des antiquaires de Zurich, 110, 111.
— des archives (Institut of actuaries), 43.
— des arts de Londres, 177.
— des ingénieurs civils anglais, 42.
— des missions du collége de Knon, 308.
— des naturalistes du canton des Grisons, 373.
— des sciences et des arts de l'île de la Réunion, 494. Création de la Société, 575.
Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne, 493, 572.
— des sciences morales, des lettres et des arts de Seine-et-Oise, 103. Notice de M. Bouchitté sur la vie et les ouvrages de Philippe de Champagne. — Mémoire de MM. Legrelle et Delerot sur la vie et l'œuvre de J. Houdon, 432.
— des sciences naturelles de Hambourg, 374.
— de statistique de Londres, 44.
— d'études scientifiques et archéologiques de la ville de Draguignan, 493.
— de zoologie et de botanique de Vienne (Autriche), 372.
— d'histoire de Carinthie, 496.
— d'histoire et d'archéologie de Meklenbourg, 496.
— d'histoire et d'archéologie de Silésie, 374.
— d'histoire et d'archéologie de Thuringe, 375, 497.
— d'histoire et d'archéologie de Westphalie, 497.
— d'histoire naturelle de Montréal, 306.
— d'horticulture de la Sarthe, 243.
— d'horticulture de Seine-et-Oise, 370.
— d'horticulture de Toronto (Canada), 307.
— dunkerquoise. 747.
— entomologique de France, 489.
— entomologique de Stettin, 372.
— française d'archéologie pour la conservation et la description des monuments nationaux, 242.
— géographique impériale de Russie, 178.
— géologique de Londres, 40.
— historique algérienne. Revue africaine, 109, 629.
— historique et archéologique des provinces russes de la mer Baltique, 374.
— impériale académique de Cherbourg. Mémoires, 172.
— impériale archéologique du midi de la France établie à Toulouse, 731.
— impériale d'agriculture, sciences et arts de Valenciennes, 108, 243.
— impériale de médecine, chirurgie et pharmacie de Toulouse, 237.
— impériale de médecine de Toulouse, 695.
— impériale des antiquaires de France.

Digitized by Google

Alise, par M. Jules Quicherat, 555, 677, 750.
Société impériale des sciences, de l'agriculture et des arts de Lille, 490.
— impériale et centrale d'agriculture, 107, 240, 489.
— impériale et centrale d'horticulture, 240.
— impériale zoologique d'acclimatation, 106, 240, 489, 530, 626, 666, 750.
— industrielle d'Angers et du département de Maine-et-Loire, 491.
— industrielle de Mulhouse, 493.
— Linéenne de Londres, 177, 301.
— littéraire et historique de Québec, 308.
— médicale allemande de Paris, 494.
— médicale et chirurgicale de Toronto (Canada), 307.
— médicale hellénique de Paris, par M. Jules Roussy, 275.
— orientale d'Allemagne, 495.
— orientale de France. Revue de l'Orient, de l'Algérie et des colonies, 106, 239, 367, 488, 570, 626, 749.
— ornithologique d'Allemagne, 373.
— philomatique de Bordeaux, 109, 369 ; — Mémoires, par M. Baudrimont, 422.
— physique de Berlin, 114.
— pour la conservation des monuments historiques d'Alsace, 627.
— régionale d'acclimatation, fondée à Nancy pour la zone du nord-est, 493.
— royale de géographie de Londres, 302.
— royale de Londres, 45, 301.
— savoisienne d'histoire et d'archéologie, 702.
— scientifique d'Upsal, 498.
— scientifique et littéraire du collége de l'Université de Toronto, 308.
— universitaire de Me-Gill à Toronto, 308.
— zoologique de Londres, 46, 700.
Sociétés d'agriculture de la Haute-Garonne et de l'Ariége. Journal d'agriculture pratique et d'économie rurale pour le midi de la France, 243, 371, 494, 629, 751.
Spon (Le nouveau), ou Manuel du bibliophile et de l'archéologue lyonnais, par M. Monfalcon, 33.
Stœber (M. Aug.). Notice historique sur le Klapperstein ou pierre des mauvaises langues, 524.
Sujets de prix mis au concours par les Sociétés savantes ci-après : Académie d'Arras, 237. — Académie des sciences morales et politiques de l'Institut impérial de France, 616. — Académie du Gard, 485. — Académie impériale des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse, 104, 486. — Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, 364. — Académie royale d'histoire de Madrid, 364. — Société archéologique de Touraine, 485. — Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts d'Orléans, 363. — Société d'émulation des Vosges, 363. — Société des antiquaires de la Morinie, 486. — Société des antiquaires de Normandie, 363. — Société des sciences morales, des lettres et des arts de Seine-et-Oise, 103. — Société dunkerquoise, 747. — Société impériale de médecine, chirurgie et pharmacie de Toulouse, 237.

T.

Tailliar (M.). Le livre des usaiges et anciennes coustumes de la conté de Guynes, 276.
Testament et lettre de Colardeau publiés dans le Bulletin de la Société archéologique de l'Orléanais, 698.

V.

Variétés. Des visites des candidats à l'Académie française, par M. Frédéric Lock, 47. — Les fauteuils de l'Académie française ; rectifications historiques, par le même, 309.
Vêtements sacerdotaux (anciens). — Rapport, par M. Ch. de Linas, 63, 184.
Vie du pape Grégoire le Grand, légende française, publiée pour la première fois par M. Victor Luzarche, 397.

W.

Watteville (M. O. de). Compte rendu, 33.
Wilmès (M. Henri). Les Sociétés astronomiques et les observatoires de l'Amérique du Nord, 577.

FIN DE LA TABLE DU SECOND VOLUME.

PARIS, IMPRIMERIE DE PAUL DUPONT,
rue de Grenelle-Saint-Honoré, 45.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google